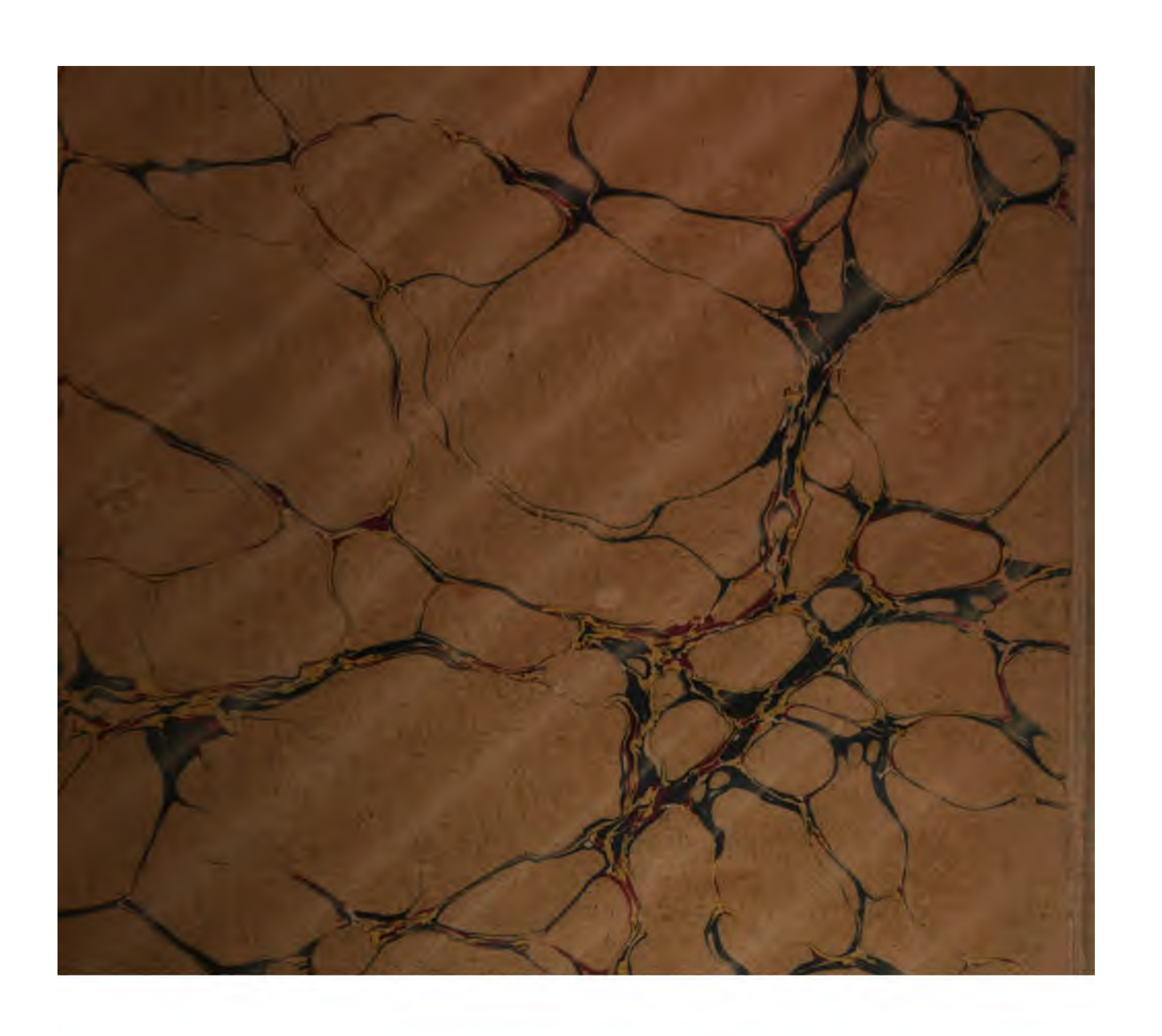
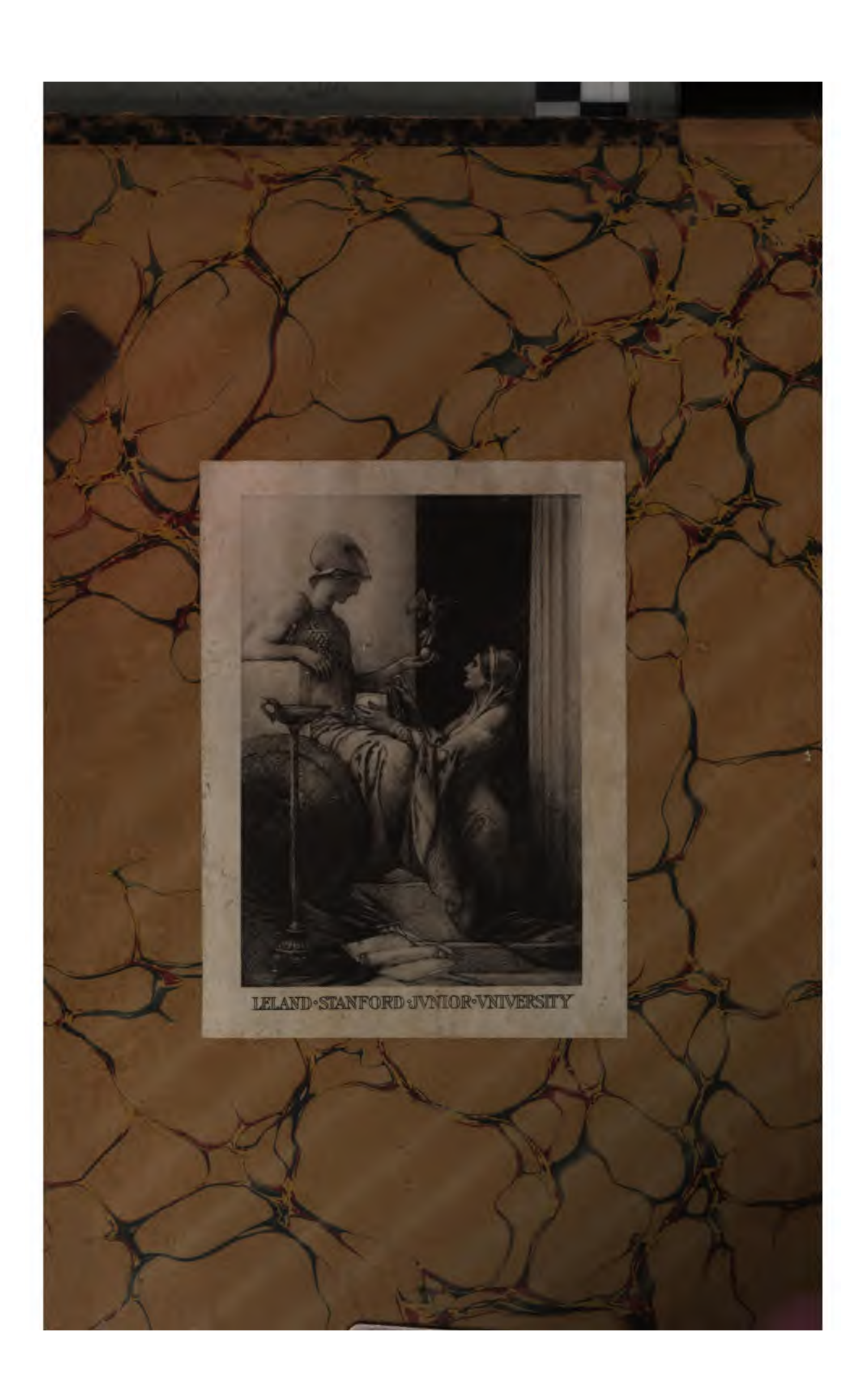







LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

no. 7

Par arrêté du 11 mars 1898, le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition de la Section d'histoire et de la philologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, a chargé M. Perroud de publier les *Lettres de Madame Roland.*

M. F.-A. Aulard, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, a suivi l'impression de cette publication en qualité de commissaire responsable.

SE TROUVE À PARIS

À LA LIBRAIRIE LEROUX

RUE BONAPARTE, 28

LETTRES

DE

MADAME ROLAND

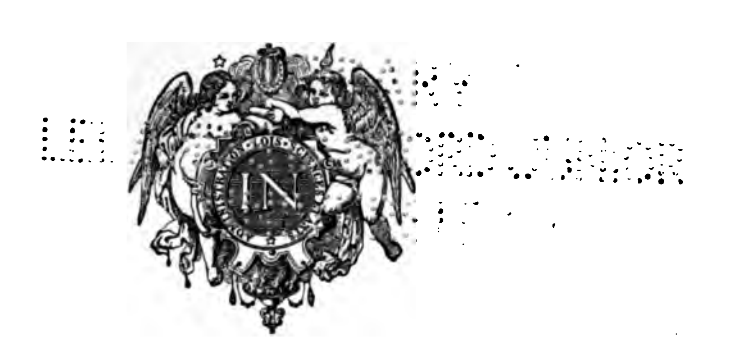
PUBLIÉES

PAR CLAUDE PERROUD

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

TOME PREMIER

1780-1787



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCC

INTRODUCTION.

I

Un arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, du 11 mars 1898, nous a chargé de publier, dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*, les *Lettres de Madame Roland.*

Nous rassemblons donc ici toutes les lettres actuellement connues qu'a écrites Madame Roland depuis son mariage (4 février 1780). Les lettres antérieures sont plutôt la correspondance de Jeanne-Marie Phlipon et ont moins d'intérêt pour l'histoire. On les trouvera d'ailleurs dans deux recueils existant en librairie[1].

Notre collection ainsi limitée comprend 563 lettres, dont 323 entièrement inédites; 36 autres le sont à moitié; 204 seulement étaient imprimées telles que nous les reproduisons. Nous avions pensé d'abord à ne donner *in extenso* que les 323 lettres tout à fait inédites, en ne réservant aux autres, dans l'ordre de la correspondance, qu'une place plus restreinte (provenance, date, lieu de départ, destinataire, objet sommaire, rétablissement des passages omis). Mais nous avons dû considérer que les recueils qui fournissent le plus grand nombre de ces lettres imprimées[2] ne sont plus depuis longtemps dans le commerce, et que les lettres dispersées

[1] *Lettres aux demoiselles Cannet*, éd. Breuil, 1841; éd. Dauban, 1867. — *Le mariage de Madame Roland*, trois années de correspondance amoureuse (1777-1780), éd. Join-Lambert, 1896.

[2] *Lettres à Bosc*, dans la 4e partie de *L'Appel à l'impartiale postérité*, 1795. Réimprimées par M. Dauban en 1867 à la suite des *Lettres aux demoiselles Cannet*. — *Lettres à Bancal des Issarts*, 1835.

sont encore moins accessibles. D'autre part, toutes ces lettres s'enchaînent si étroitement à nos lettres inédites que c'eût été pour les travailleurs une gêne insupportable — alors même qu'ils auraient eu sous la main tous les textes imprimés — d'être obligés, presque à chaque page, de quitter notre recueil pour ces textes, et réciproquement. La suite de la lecture exigeait donc que les lettres déjà connues fussent intercalées tout entières, à leur date, parmi les lettres inédites, sauf à les imprimer en plus petits caractères.

Dans l'examen des sources où nous avons puisé, — lettres déjà imprimées, — lettres semi-inédites, — lettres inédites, — nous commencerons par les premières.

II

LETTRES IMPRIMÉES.

A. — Recueils.

1° En 1795, Bosc, le fidèle ami de Madame Roland et le tuteur de sa fille, donna, dans la quatrième partie des *Mémoires* (*Appel à l'impartiale postérité*), les lettres qu'il avait reçues d'elle, du 22 août 1782 au 7 février 1791. Mais, de même que pour la publication des «cahiers» des *Mémoires*, il avait fait un choix. Sur les 82 lettres de son recueil, 15 ne furent imprimées qu'avec des retranchements plus ou moins considérables. En outre, il avait retenu par devers lui beaucoup plus de lettres qu'il n'en livrait au public ;

2° En 1835, parurent, précédées d'une Introduction par Sainte-Beuve, les *Lettres à Bancal des Issarts,* au nombre de 67

(dont 1 pour Lanthenas), allant du 22 juin 1790 aux premières semaines de 1793;

3° Dans l'édition Dauban (1867) des *Lettres aux demoiselles Cannet,* il y a 8 lettres postérieures au mariage, rentrant ainsi dans notre cadre, et que nous avons dû reproduire.

B. — Lettres dispersées.

1° Dans le texte même des *Mémoires* de 1795, on trouve 12 lettres, dont 11 écrites en 1793 aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie;

2° Champagneux, dans son édition de 1800 (*Œuvres de J.-M.-Ph. Roland,* an VIII), a inséré 8 autres lettres, toutes de 1792 et 1793;

3° Lorsque Berville et Barrière voulurent rééditer en 1820, dans leur Collection si connue, les *Mémoires* de Madame Roland, ils s'adressèrent à Bosc, qui vivait encore, et qui confia à Barrière une partie des papiers qu'il avait gardés. Celui-ci en tira, entre autres choses, 8 lettres se rapportant à la période dont nous nous occupons, et les inséra dans son édition. Mais il garda en réserve, lui aussi, un certain nombre de pièces, «cahiers» des *Mémoires,* lettres, etc...., que nous verrons reparaître plus loin;

4° La première édition des *Mémoires de Buzot,* en 1823, publia une lettre de Madame Roland à Garat, du 20 juin 1793. (M. Dauban en a donné depuis, dans son *Étude sur Madame Roland et son temps,* un texte encore inexact. Nous l'avons rectifié, le ms. sous les yeux.)

5° Les *Papiers inédits trouvés chez Robespierre,* publiés en 1828, firent connaître une lettre importante adressée à Robespierre par Madame Roland [25 avril 1792];

6° Il y avait, dans les papiers de Brissot, un grand nombre de

lettres de Madame Roland. Ces papiers, après avoir passé par bien des mains (voir *Mémoires de Brissot*, éd. de 1830, *Préface*, p. XIX), furent confiés à un publiciste distingué, M. de Montrol, qui en tira deux lettres, l'une du 11 février 1790, insérée par lui dans son édition, l'autre du 28 avril 1791, qu'il publia en 1835 dans la *Nouvelle Minerve* (I, 312). Il fit lire les autres à Sainte-Beuve, qui écrivait, précisément en cette année 1835, dans son introduction aux *Lettres à Bancal* (p. XXV) : « Les lettres à Brissot, inédites pour la plupart, sont aux mains de M. de Montrol, que nous ne pouvons trop engager à les publier et à l'amitié de qui nous devons de les avoir parcourues. » Sainte-Beuve ne put qu'en donner quelques extraits ; nous en reproduisons cinq, tirés de lettres qui, comme nous allons le dire, paraissent perdues aujourd'hui.

M. de Montrol mourut en 1862 sans avoir fait ce que souhaitait Sainte-Beuve, et son fils, auquel nous nous sommes adressé, nous a fait répondre (avril 1896) : « Après la mort de mon père, j'ai fait de nombreuses recherches concernant Brissot, et je n'ai trouvé, en dehors des matériaux des *Mémoires* et de ce qui est connu, rien d'inédit que je pusse publier... » On peut donc considérer comme perdue cette partie de la correspondance de Madame Roland.

Toutefois, mis en éveil par le peu qu'avaient fait connaître M. de Montrol et Sainte-Beuve, et plus encore par une note de Bosc [1], nous nous sommes demandé s'il serait possible de retrouver, dans le *Patriote français*, des lettres de Madame Roland à

[1] 4e partie, p. 139 : « La citoyenne Roland m'adressait, *presque tous les courriers depuis le commencement de la Révolution*, des lettres aussi chaudes en patriotisme que celles qu'on vient de lire ; mais je n'ai gardé que celles qu'il n'était pas intéressant de faire circuler. Soit qu'elles fussent adressées à moi ou à Lanthenas, je les faisais passer à ce dernier *qui les communiquait à Brissot et autres*, et elles ne me revenaient point. Beaucoup ont servi à faire dans différents journaux, et principalement dans *le Pa-*

Brissot. Cette recherche nous a permis d'en reconnaître quatre, sans parler de celle qui avait déjà paru dans la *Nouvelle Minerve* [1];

7° Mlle Louise Colet, en 1842, dans les notes de son livre : *Charlotte Corday et Madame Roland*, a donné en fac-similé, d'après un autographe du cabinet de M. Feuillet de Conches, une belle lettre du 25 décembre 1792;

8° M. Dauban, à la fin de son *Étude sur Madame Roland et son temps* (juin 1864), a le premier publié les quatre célèbres lettres à Buzot de juin et juillet 1793. Il y a donné aussi (p. LXXVII) une lettre inédite à Bosc, de 1785, tirée de la collection J. Charavay. Mettons encore à son actif une autre lettre à Bosc, aussi de 1785 [2], et une lettre à Petion, de 1792 [3]. Au total, 7 lettres que nous devons à cet historien;

9° M. Faugère, dans son édition des *Mémoires* (juillet 1864), a inséré, en note ou aux appendices, diverses lettres inédites, dont 7 appartiennent à la période que nous traitons;

10° Mlle Clarisse Bader, ayant eu à sa disposition ce qui restait des papiers de Barrière, en a tiré les éléments d'une étude fort intéressante [4] et y a cité 8 lettres inédites. Nous dirons plus loin comment nous avons pu en compléter six. Nous n'inscrivons

triote français, des articles remarquables par leur énergie et la justesse des réflexions qu'ils contenaient.» — Cf. *Mémoires*, éd. Faugère, I, 53. — Voir surtout le cahier inédit des *Mémoires*, intitulé *Brissot* (Bibl. nat., Ms. N. A. fr. 4697) et dont nous avons donné un extrait dans la *Révolution française* de mai 1898 : «Mes lettres, faites avec feu, plaisaient assez *à Brissot, qui souvent en composait quelques morceaux de son journal*, où je les retrouvais avec plaisir.»

(1) Nous avons rendu compte de cette investigation dans la *Révolution française* de mai 1898, sous le titre de : «Brissot et les Roland».

(2) *Lettres aux demoiselles Cannet, suivies des Lettres à Bosc*, éd. Dauban, 1867, t. II, p. 530.

(3) Dauban, *La Démagogie en 1793, à Paris*, 1868, p. 150.

(4) «Madame Roland d'après des lettres et des manuscrits inédits», *Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1892.

donc ici que les deux lettres dont nous prenons le texte tel quel dans le *Correspondant;*

11° M. G. Finsler, recteur du gymnase de Berne, a donné récemment[1] trois lettres tirées des *Papiers de Lavater* et adressées par Madame Roland au pasteur de Zurich, de 1788 à 1793;

12° Enfin une lettre du 2 mars 1788, à Bosc, a été publiée par *Le Carnet* du 15 mai 1899.

Les lettres imprimées peuvent donc se récapituler ainsi :

Recueils.		
Recueil de Bosc, 1795	67	
Lettres à Bancal, 1835	67	
Recueil Dauban, 1867	8	
	142	142
Lettres dispersées.		
Mémoires, éd. de 1795	12	
Mémoires, éd. de 1800	8	
Mémoires, éd. de 1820	8	
Mémoires de Buzot, 1823	1	
Papiers de Robespierre, 1828	1	
Publiées par M. de Montrol, 1830 et 1835	2	
Publiées par Sainte-Beuve, 1835	5	
Publiée par Mlle Colet, 1841	1	
Publiées par M. Dauban, 1864 et 1868	7	
Publiées par M. Faugère, 1864	7	
Publiées par Mlle Bader, 1892	2	
Publiées par M. Finsler, 1898	3	
Tirées du *Patriote français*	4	
Tirée du *Carnet*	1	
	62	62
TOTAL		204

[1] *Lavaters Beziehungen zu Paris in den Revolutionsjahren 1789-1795.* Zurich, 1898.

III

LETTRES SEMI-INÉDITES.

1° On a aujourd'hui, à la Bibliothèque nationale (Ms. N. A. fr. 6238-6244, *Papiers Roland*), les autographes de 18 des 82 lettres publiées par Bosc en 1795. Trois seulement de ces lettres (23 septembre, 3 octobre et 20 décembre 1784) n'avaient subi aucun retranchement; nous n'avons eu qu'à en collationner le texte, et nous les avons fait entrer dans le compte ci-dessus. Mais les 15 autres sont essentiellement des lettres semi-inédites; l'une avait été soudée par l'éditeur à une lettre postérieure de plusieurs mois, et nous l'avons rétablie avec un numéro distinct à sa place approximative (juin? 1788; elle n'est pas datée); dans les 14 autres, Bosc avait supprimé des passages entiers, souvent considérables, toujours intéressants pour le détail de la vie de Madame Roland. Deux de ces lettres (22 décembre 1785 et 3 juin 1786) présentent une particularité curieuse : Bosc avait donné le commencement de la première; le manuscrit de la Bibliothèque nous permet d'y ajouter deux lignes seulement, le feuillet se terminant là, et le feuillet suivant nous a été fourni par la collection Alfred Morrison, dont nous allons parler. Quant à la seconde, Bosc n'en avait donné que le milieu, le manuscrit de la Bibliothèque fournit la fin, et c'est la collection Morrison qui nous a livré le feuillet du début;

2° Des huit lettres publiées par Mlle Bader, six ne l'avaient été que par fragments. Nous avons pu les compléter de la manière suivante :

Deux (... mai 1786 et 11 septembre 1793), grâce aux copies intégrales que Mlle Bader nous a obligeamment envoyées;

Deux autres (1er mai 1783 et 18 mai 1787) ont été transcrites par nous sur les originaux de M. Étienne Charavay;

Nous avons trouvé le texte complet de la cinquième (lettre à à Jany, du milieu d'octobre 1793) dans les papiers de M. Faugère, dont nous parlerons plus loin;

Enfin une autre lettre à Jany (du 27 octobre 1793) étant aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (Ms. N. A. fr. 4697, fol. 13), nous avons pu la donner sans coupures;

3° Le célèbre catalogue de la collection d'autographes de M. Alfred Morrisson (1re série, 6 volumes in-fol., 1883, tiré à 200 exemplaires, t. V, p. 310) nous a fourni *in extenso* une lettre à Bosc, du 18 décembre 1788;

4° Une importante contribution nous est venue des catalogues de ventes d'autographes. M. Raoul Bonnet a eu la complaisance d'en faire pour nous un dépouillement minutieux, portant sur une période d'un demi-siècle, et en a tiré plus de cent fiches; les unes nous ont permis de fixer plusieurs détails de l'histoire des Roland et de compléter le signalement d'un certain nombre de lettres imprimées; d'autres se rapportent à des lettres dont nous avons retrouvé depuis les autographes dans les *Papiers Faugère*, et nous ont révélé leurs pérégrinations antérieures; mais quatorze de ces fiches nous font connaître, en analyses accompagnées de fragments plus ou moins étendus, des lettres qui n'étaient pas connues et qui ont pu ainsi être représentées dans la Correspondance.

La récapitulation des lettres semi-inédites peut donc s'établir ainsi:

Lettres du Recueil Bosc, complétées avec les mss. de la *Bibliothèque nationale*	15
Lettres de Mlle Bader, complétées	6
Catalogue Morrison	1
Catalogues de ventes d'autographes	14
	36

IV

LETTRES INÉDITES.

1° Notre principale source est la Bibliothèque nationale, au Département des Manuscrits, *Nouv. Acq. franç.*, n° 6238-6244, «Papiers Roland», — 198 lettres.

L'origine et la transmission de ces papiers ne nous sont pas connues dans tous leurs détails. Si nos conjectures sur l'origine sont exactes, il semble que les Roland, en quittant le Beaujolais (décembre 1791) pour revenir à Paris, y avaient laissé, soit dans leur logis de Villefranche, soit au Clos, leur maison des champs, un dépôt considérable de papiers, parmi lesquels leur correspondance de 1777 à 1791. Quand Bosc prit la tutelle de leur fille, à la fin de 1794, il n'avait pas encore ces documents à sa disposition ; nous voyons en effet qu'en avril 1795, publiant les *Mémoires* de son amie, il annonçait l'intention de leur donner une suite (Œuvres diverses de Madame Roland, Mémoires historiques de son mari, pièces concernant le second ministère), mais seulement quand il aurait pu «fouiller dans les papiers encore sous les scellés à Villefranche et dans ceux enlevés de la maison de Paris, après la vente des meubles par l'agence des biens nationaux» (*Avertissement*, p. VII-VIII). Ce moment ne tarda guère; en juillet 1795, Mlle Roland, remise en possession de l'héritage de ses parents, arrivait à Villefranche avec son tuteur. Ils y séjournèrent, soit à la ville, soit au Clos, jusqu'à l'automne, et c'est alors évidemment que Bosc constitua le premier dossier.

A la suite d'une crise que nous raconterons dans l'Appendice qui lui est consacré, Bosc partit pour les États-Unis en août 1796, laissant sa pupille à un autre ami des Roland, Luc-Antoine

Champagneux, qui, moins de six mois après (13 décembre), la maria à son second fils, Pierre-Léon. Le dépôt devait donc passer sous la garde de Luc-Antoine, devenu chef de la famille. Mais Bosc ne put le lui remettre qu'après son retour d'Amérique (novembre 1798), comme l'indique l'examen même du dossier, où l'on trouve précisément son passeport muni des divers *visa* du retour. D'autre part, nous avons la preuve que Champagneux, lorsqu'il donna en 1800 son édition des *Œuvres de Madame Roland,* disposait déjà de la plupart des papiers.

Lorsqu'il mourut, conseiller à la Cour de Grenoble (7 août 1807), le dépôt passa, non comme on aurait pu le supposer, à son second fils, Pierre-Léon, mari d'Eudora Roland, mais à son fils aîné, Benoît-Anselme, qui le tint soigneusement caché jusqu'à sa mort, survenue en 1844[1].

On s'explique dès lors qu'Eudora Roland ait pu écrire à Barrière, le 24 octobre 1822 : «Je devrais avoir de ses lettres [de Roland] par centaines; mais tout ce qui est sorti de sa plume, frappé d'une sorte de fatalité, a été livré à des mains infidèles ou trop craintives; *il m'en reste au plus une douzaine, adressées à M. Champagneux* [Luc-Antoine, son beau-père]. . . »[2]. Or il y a 168 lettres de Roland, dont 60 à Champagneux, dans le dépôt remis depuis à la Bibliothèque!

Après la mort de Benoît-Anselme, les papiers passèrent à Pierre-Léon, qui les conserva avec le même mystère. Sa femme

[1] Nous tenons ces faits d'une des petites-filles de Mme Eudora Champagneux.

Benoît-Anselme mourut célibataire. Il a laissé un nom parmi les botanistes lyonnais. Une note des *Papiers Roland,* ms. 6244, fol. 308, nous montre qu'il ouvrait quelquefois son trésor : «Les deux pages du présent feuillet sont la copie figurée de celui dont l'original a été donné à Mme Jahir (lire *Jayr*), femme du préfet du Rhône (août 1843).» Mais notons qu'il s'agit ici d'un *Essai sur le Beaujolais,* et non d'une lettre.

[2] Lettre autographe provenant des papiers de Barrière, que nous a donnée Mlle Bader (qui en avait publié la plus grande partie dans le *Correspondant* du 10 juillet 1892).

n'en connut que quelques morceaux épars, qu'elle faisait passer à M. Faugère à mesure qu'elle les retrouvait (*Mém.*, éd. Faugère, Introd., v-vi), et nous sommes porté à croire que le principal dossier lui resta toujours inconnu[1].

[1] Nous ne parlons pas, bien entendu, du manuscrit autographe des *Mémoires*, que Bosc lui avait rendu à elle-même (*Mém.*, éd. Faug., Introduct., iv), tel qu'il l'avait constitué en 1795. Elle le confia, en 1846, pour quelques mois à M. Faugère, et, par un testament de la même année, le légua à la Bibliothèque nationale, pour y être déposé après sa mort.

M. Faugère avait un double titre à la confiance de Mme Champagneux; il était lié avec elle depuis 1838 (*Mém.*, I, 18, note) par une communauté de croyances religieuses (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, VIII, 249), et il était, par alliance, petit-neveu de Bosc. Mais elle ne pouvait lui communiquer que ce qu'elle connaissait. Nous voyons, par les papiers de M. Faugère qui viennent d'entrer à la Bibliothèque nationale, qu'en 1846 elle lui envoyait quatre lettres (de 1779); en 1852, de petits vers d'anniversaire; en 1856, six lettres (de 1779 à 1782), plus deux écrits de Roland; et qu'enfin elle laissa dans ses papiers, pour lui être remis après sa mort, une enveloppe renfermant quatre autres lettres (de 1782), soit au total 14 lettres que M. Faugère a reçues d'elle.

En avait-elle davantage? Assurément, car elle écrit à M. Faugère, le 17 mai 1856, en lui envoyant trois lettres : «Comme, à mon âge [75 ans], il faut toujours considérer sa fin comme prochaine, et que je ne veux laisser aucun aliment à la curiosité, je fais de temps en temps des autodafé de mes lettres...»; puis, le 14 juillet suivant, en lui envoyant encore trois autres lettres : «Je vous remets de quoi augmenter votre collection de souvenirs et je vous en conserve encore...» (probablement les quatre lettres remises après sa mort). Mais on sent bien, en considérant ces dons minces et espacés, et tout en tenant compte des autodafé, qu'elle ne disposait pas du gros dépôt et même ne le soupçonnait pas. Cela nous explique que M. Faugère, en juillet 1864, six ans après la mort de sa respectable amie (19 juillet 1858), quelques mois avant la mort de Pierre-Léon Champagneux (23 octobre 1864), ait pu écrire, à propos de la correspondance de Marie Phlipon et de Roland avant leur mariage : «Cette correspondance fut très active; *quelques lettres* seulement en ont été conservées...» Or cette correspondance de 1777 à 1780 existe aux *Papiers Roland*, et elle se compose là de 112 lettres, qu'a publiées récemment M. Join-Lambert! Les *quelques lettres* dont parle M. Faugère sont de celles que Mme Champagneux lui avait données en 1846 et 1856 (il y en a *cinq* se rapportant à l'année 1779) et qui se trouvent, par suite, dans ses *papiers à lui* (Bibl. nat.).

Il nous paraît superflu de démontrer davantage que le petit trésor dont disposait Mme Champagneux était absolument distinct du grand dépôt conservé successivement par son beau-père, son beau-frère et son mari, et qu'elle est morte à soixante-dix-sept ans ne connaissant qu'un très petit nombre des centaines de lettres qui subsistaient de son père et de sa mère.

C'est seulement en 1866, deux ans après la mort de Pierre-Léon Champagneux, que sa fille et héritière, Mme Zélia Chaley, prit connaissance du volumineux dossier des *Papiers Roland* et en fit l'inventaire avec ses enfants. Elle forma, dès lors, la résolution de le destiner à la Bibliothèque nationale; mais auparavant elle le confia à M. Faugère, sous la condition qu'il reviendrait ensuite à la Bibliothèque. M. Faugère devait s'en servir pour écrire sur Roland et Madame Roland cet ouvrage qu'il n'a jamais publié, sans que nous puissions même dire s'il l'a ébauché, ni dans quelle mesure il a étudié ces papiers. On voit seulement, sur les lettres autographes de Madame Roland et de son mari, d'assez nombreux *soulignements*, d'une encre plus récente, en général dans les passages qui expriment des sentiments élevés ou touchants. Est-ce la plume de Mme Chaley ou celle de M. Faugère qui les a tracés?... Nous rencontrons aussi, en tête d'un certain nombre de lettres, des dates rétablies (et plus d'une fois inexactement) par la personne qui a classé sommairement ces papiers. Là aussi, on ne peut discerner à qui ces indications doivent être attribuées. Le classement lui-même, exécuté en gros, reste bien défectueux. Pour ne parler que des 198 lettres de Madame Roland que nous donnons ici, 60 sont dans le volume n° 6238, — 115 dans le n° 6239, — 1 dans le n° 6240, — et 22 dans le n° 6241, entremêlées à des lettres de Roland ou à d'autres papiers, sans que cette répartition corresponde toujours à un groupement soit rationnel, soit chronologique; même dans les séries où ce dernier ordre semble avoir été suivi, les interversions abondent; parfois des feuillets d'une même lettre sont transposés, etc. Nous signalons ces confusions uniquement pour constater que la personne qui a procédé à ce classement ne l'a pas poussé très loin.

Mme Chaley mourut le 20 janvier 1880, M. Faugère le 17 mars 1887, et sa veuve, pour se conformer aux conditions

du prêt, remit les *Papiers Roland* à la Bibliothèque nationale le 15 décembre 1888.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'analyse de ce très riche dossier de sept volumes manuscrits. Notons seulement qu'il renferme, outre les papiers des Roland avant 1791, 34 lettres à Bosc, (18 de Madame Roland, 16 de Roland), qui n'ont guère pu y être introduites que par Bosc lui-même, et surtout une quantité considérable de pièces se rapportant aux deux ministères de Roland, réunies bien certainement par Champagneux lorsqu'il se proposait d'en faire l'histoire (*Disc. prélim.* aux *Œuvres de Madame Roland*, p. XXVI, XXVIII, LXXXIX, écrit en juin-juillet 1798). Nous renverrons souvent à ces *papiers*, non seulement pour les 198 lettres de Madame Roland que nous en avons tirées, mais aussi pour les éclaircissements qu'ils apportent à ces lettres.

2° Après les *Papiers Roland* vient l'ensemble de documents que l'on pourrait appeler les *Papiers Bosc*.

Nous avons dit que le premier tuteur d'Eudora Roland n'avait publié en 1795 que 82 lettres de son illustre amie. Il en avait gardé un plus grand nombre, dont il semble, au cours de sa longue carrière, s'être dessaisi peu à peu. En 1820, il en remit au moins 16 à M. Barrière, qui en imprima 8 dans son édition et garda les 8 autres pour s'en servir dans une histoire de Madame Roland qu'il annonça et prépara toujours, et qu'il n'a pas donnée. Après la mort de Barrière (août 1868), sa veuve conserva ses papiers, et c'est seulement après elle qu'ils arrivèrent à Mlle Bader, qui les utilisa en 1892, avant qu'ils fussent dispersés dans les ventes.

Quelques autres lettres furent *données* par Bosc à diverses personnes; par exemple, les lettres des 13 mai 1785 et 17 janvier 1787. Nous présumons que la plupart de celles qui ont passé dans les ventes sont sorties de ses mains de la même manière.

Mais le plus gros de son dossier arriva, nous ne saurions dire comment ni à quelle époque, dans la collection de M. Jules Desnoyers, membre de l'Institut. A la vente de cette collection, les 15-19 avril 1889, les lettres de Madame Roland à Bosc (n° 234 du Catal. Desnoyers) furent achetées par M. Alfred Morrison, qui, en 1897, nous a permis d'en prendre copie. Le catalogue Desnoyers portait 66 lettres ; le dossier dont nous avons eu communication comprenait en réalité 80 pièces, dont deux nous ont servi à compléter les lettres des 22 décembre 1785 et 3 juin 1786, et dont les 78 autres sont des lettres absolument distinctes.

Un autre dossier de la collection Morrison, provenant également de la vente Desnoyers (n°s 158 et 233 du catalogue de cette vente), et par suite — autant qu'on peut le présumer — du même fonds primitif, nous a été aussi communiqué ; il comprend 26 lettres de Lanthenas et 124 lettres de Roland, ayant toutes Bosc pour destinataire. Elles nous ont fourni de nombreux éclaircissements.

Enfin c'est encore à cette vente Desnoyers (n° 22 du Catal.), que M. Alexandre Beljame, professeur à la Sorbonne et petit-fils de Bosc, acquit un dossier ayant certainement la même origine, et contenant les lettres adressées à son grand-père par divers amis qui, pour la plupart, étaient aussi ceux des Roland. Nous n'y avons trouvé d'ailleurs, de même que dans le second dossier Morrison, aucune lettre autographe de Madame Roland ; mais nous reviendrons plus loin sur l'utilité que nous en avons retirée.

Comme on le voit, les *Papiers Bosc*, disséminés de 1820 à 1892, sont représentés aujourd'hui : 1° par les deux dossiers Morrison ; 2° par la collection Beljame ; 3° par ce qui reste de la collection Barrière ; 4° par les lettres dispersées que signalent les catalogues de ventes.

3° M. Étienne Charavay nous a communiqué deux lettres de Madame Roland, l'une du 22 août 1785, l'autre du 17 janvier 1787, toutes deux à Bosc, et du nombre de celles dont celui-ci avait fait don, nous ne savons quand ni à qui.

4° A la bibliothèque de la ville de Lyon, nous avons recueilli — reliée dans un volume de l'*Histoire monumentale de Lyon*, de Montfalcon (!) — une longue et curieuse lettre du 28 juillet 1790, adressée à Brissot.

5° Nous en étions là de notre moisson, lorsque l'entrée des papiers de M. Faugère à la Bibliothèque nationale, en avril 1899, est venue nous apporter un regain précieux et inespéré.

Depuis que M. Faugère, en 1846, avait conçu le projet d'écrire un jour l'histoire des Roland, il s'était mis à en recueillir lentement les matériaux. De 1846 à 1858, Mme Champagneux, à diverses reprises, lui avait donné des lettres, des papiers divers; après la mort de sa vieille amie, M. Faugère continua à collectionner, tantôt en achetant aux marchands d'autographes (c'est dans ses papiers que nous retrouvons aujourd'hui un très grand nombre de lettres signalées par les catalogues de ventes), tantôt en s'adressant aux familles ou aux personnes retenant de quelque autre façon des documents originaux; c'est ainsi que nous le voyons correspondre, en 1864, avec M. Marcellin Boudet, héritier des papiers de Dulaure; en 1865, avec les descendants d'Albert Gosse, de Genève; de 1864 à 1878, avec la famille de Lavater, à Zurich; en 1866, il obtient de Barrière les copies des lettres de Madame Roland que conservait le vieil érudit; en 1869, il achète à l'éditeur Renduel, retiré depuis longtemps des affaires, les autographes de la correspondance de Madame Roland avec Bancal des Issarts, que Renduel avait publiée en 1835 ; à d'autres dates, il se procure plus de 60 pièces de Lanthenas, plus de 40 pièces des papiers de la famille Brissot, divers papiers de

Clavière, de Mentelle; il reçoit du baron de Girardot les souvenirs si curieux de Sophie Grandchamp sur Madame Roland, etc. Tous ces documents venaient s'entasser dans trois cartons, assez pêle-mêle, mais cependant, le plus souvent, dans des chemises indiquant leur provenance. Il y a là, pour l'historien qui voudra étudier non seulement les Roland, mais aussi le milieu dans lequel ils ont agi, une riche mine de renseignements.

Après la mort de M. Faugère, en 1887, sa veuve conserva ces trois cartons de documents, qui étaient sa propriété personnelle, tandis qu'elle remettait les *Papiers Roland*, dont il n'était que dépositaire, à la Bibliothèque nationale. Lorsqu'elle mourut à son tour, à la fin de 1898, elle légua à la Bibliothèque les papiers de son mari. Ils viennent d'y être classés, également sous le titre de *Papiers Roland*, en trois volumes, N. A. fr., mss. 9532, 9533 et 9534.

Nous en avons tiré, pour la présente publication, 44 lettres inédites, dont 32 autographes et 8 en copies.

Nos 323 lettres absolument inédites proviennent donc des sources suivantes :

Papiers Roland (Legs Chaley), Bibl. nat.	Ms. 6238	60	lettres.
	Ms. 6239	115	
	Ms. 6240	1	
	Ms. 6241	22	
Papiers Roland (Legs Faugère), Bibl. nat.	Mss. 9532-9534	44	
		242	242
Papiers Bosc	Collection Morrison	78	
	Collection Ét. Charavay	2	
		80	80
Bibliothèque de Lyon			1
	Total		323

V

Si l'on considère la liste des correspondants de Madame Roland, placée à la suite de cette Introduction, on en trouvera près de quarante. Mais la plupart sont des correspondants de circonstance. En réalité, ses correspondants ordinaires ne sont guère qu'une dizaine, à savoir :

1° Henriette et Sophie Cannet, auxquelles d'ailleurs elle cesse bientôt d'écrire (8 lettres);

2° Son mari (171 lettres), et son beau-frère, le chanoine Dominique Roland (2 lettres);

3° Bosc (195 lettres);

4° Lanthenas (28 lettres); il devrait y en avoir des centaines, tant était grande l'intimité entre les Roland et lui; mais il semble qu'une faible partie seulement de ses lettres ait été sauvée, dont sa correspondance avec Bosc (collection Alfred Morrison) et sa correspondance avec Bancal des Issarts (*Papiers Roland*, ms. 9534). Il ne reste à peu près rien de ses lettres à Madame Roland, et nous venons de dire ce qui subsiste de celles qu'elle lui adressait[1]. Nous avons du moins trouvé une série de billets, de la fin de 1792, qui nous font assister à la rupture de Madame Roland avec cet ancien ami et nous l'expliquent;

5° Bancal des Issarts (69 lettres);

6° Brissot, à partir de 1789 (12 lettres);

[1] Sur les 28 lettres ou fragments de lettres à Lanthenas que nous donnons dans ce recueil, 14 viennent des papiers de M. Faugère, 3 des *Papiers Roland*, 2 de ce que nous avons appelé le fonds Bosc, 1 des papiers de Brissot; 1 se trouve au milieu des *Lettres à Bancal*, et 2 avaient été publiées par M. Faugère; les 5 autres nous ont été fournies par divers catalogues de vente d'autographes. Nous présumons qu'il y a eu un moment, surtout entre 1844 et 1846, où un lot assez considérable de papiers de Lanthenas, ne provenant pas de Bosc, aurait circulé.

7° Champagneux (14 lettres);

8° Ajoutons Albert Gosse (5), Lavater (3), Robespierre (4), Servan (3), Buzot (5), et enfin Jany, c'est-à-dire Mentelle (6), et nous aurons épuisé la liste. Les 40 lettres qui restent se répartissent entre 26 destinataires et n'ont été écrites que par occasion.

Pour plusieurs de ces correspondants, de même que pour Lanthenas, par exemple pour Brissot, Champagneux, Albert Gosse, les lettres devraient être bien plus nombreuses.

Il y avait d'autres correspondants, et non des moins habituels, desquels il ne reste absolument rien. Nous verrons cependant, par les lettres mêmes de Madame Roland, qu'elle écrivait assez fréquemment, non pas seulement à des parents, M[lle] Desportes, M[me] Trude, mais aussi à des amis éprouvés, M[lles] Malortie à Rouen, M. Deu à Amiens, etc. Les 563 lettres rassemblées ici ne sont donc que les débris d'une correspondance beaucoup plus étendue.

VI

En groupant les lettres par années, on discerne encore mieux les lacunes certaines, en même temps qu'on peut déjà suivre les phases de cette vie d'abord si paisible, puis si agitée :

En 1780, 8 lettres seulement. Madame Roland dénoue doucement avec les demoiselles Cannet, et, passant cette année à Paris avec son mari, qui s'absente peu, n'a guère sujet de lui écrire.

En 1781, 23 lettres; 28 en 1782; 38 en 1783. Ce sont les trois années pleines de son séjour à Amiens; elle ne correspond qu'avec Roland (en tournées d'inspection ou à Paris pour son service), et avec Bosc, leur jeune ami. Il semble que la correspon-

dance de cette période serait à peu près complète, si nous avions les lettres à Lanthenas. Cette remarque s'étend aux quatre années suivantes.

En 1784, 74 lettres, dont 51 à Roland et 19 à Bosc. C'est l'année du long voyage qu'elle fait à Paris, sollicitant des lettres de noblesse pour Roland et finissant par lui obtenir l'inspection de Lyon. La correspondance, de mars à mai, est presque quotidienne, intarissable, et nous promène curieusement dans ce que nous appellerions aujourd'hui «les bureaux des Ministères».

En 1785, 41 lettres; 51 en 1786; 26 en 1787; période heureuse du séjour en Beaujolais, dans la vieille maison de Villefranche ou la paisible retraite du Clos; presque toutes les lettres sont pour Bosc (69) ou pour Roland en voyage (45).

26 lettres seulement en 1788, presque toutes pour Bosc (21); une seule lettre pour Roland, bien qu'il ait fait cette année-là encore divers séjours à Lyon, plus courts il est vrai qu'auparavant. Il y a donc ici une lacune évidente.

En 1789, nous tombons à 22 lettres, dont 17 à Bosc. Aucune lettre à son mari, aucune à Lanthenas, 4 seulement à Brissot; nous savons cependant avec quelle fièvre intense et continue elle écrivait dès lors à ses amis de Paris. Même les lettres à Bosc ont dû être bien plus nombreuses. Mais l'excellent Bosc était négligent et a dû en perdre plus d'une, sans parler de celles qu'il passait à Lanthenas et à Brissot et qui ne lui revenaient pas. Il nous dit lui-même (*Avertissement*, p. vi) : «Je regrette beaucoup de n'avoir pas une suite plus complète de sa correspondance à publier. Cette correspondance a été extrêmement active pendant plusieurs années, souvent journalière pendant son séjour à Amiens; ma mémoire se retrace confusément quelques lettres d'un très grand intérêt. Je ne les retrouve pas; il est possible que plusieurs soient

restées entre les mains de Lanthenas, avec qui cette correspondance était fréquemment commune... »

En 1790, 59 lettres; 70 en 1791. C'est le moment de la correspondance avec Bancal des Issarts, qui reçoit près de la moitié de ces lettres (58 sur 129); Bosc en reçoit 31; 5 seulement sont adressées à Roland, le mari et la femme ne s'étant presque pas quittés ces années-là.

52 lettres en 1792, 38 en 1793, mais presque toutes (sauf les billets familiers à Bosc, trois petites lettres à Bancal, et les cinq célèbres lettres à Buzot) sortent du cadre de la correspondance ordinaire; le temps des causeries est passé; « nous marchons à la lueur des éclairs » (à Lavater, 15 janvier 1793). La plupart de ces lettres sont des actes.

En résumé, sur 556 lettres (nous déduisons les 7 lettres classées sous la rubrique *Anno incerto*), 315 se rapportent aux années antérieures à la Révolution (1780-1788), et 241 à la période de 1789 à 1793; soit une moyenne annuelle de 35 avant 1789 et de 48 après. Mais, rien qu'à en juger par le nombre des lettres à Bancal, nous devrions, pour les années de la Révolution, en avoir bien davantage. La tempête a tout dispersé. On estimera sans doute qu'il était grand temps de rassembler ce qui reste.

VII

Notre mission d'éditeur nous imposait une critique rigoureusement objective. Ce que nous pouvons penser de Madame Roland et de son rôle importe peu au lecteur. On n'attendra pas non plus, du moins ici, que nous racontions sa vie. Mais encore devions-nous joindre à ces lettres, pour en faciliter la lecture, les éclaircissements nécessaires. Or, il se trouve que l'histoire des Roland est encore si mal connue, que ce minimum d'éclaircissements reste

fort considérable. Pour les recueillir, nous nous sommes adressé à quatre sources différentes :

I. La famille elle-même (trois arrière-petites-filles de Roland existent encore) nous a fourni de très précieuses indications.

II. Nous avons pris dans tous les lieux où ont vécu les Roland et leurs amis, à Villefranche, au Clos, à Rouen, à Amiens, à Lyon, etc., des renseignements sans lesquels bien des passages de ces lettres eussent été peu intelligibles.

III. Nous avons mis à contribution — devoir élémentaire d'un éditeur — les ouvrages imprimés de la fin du XVIII[e] siècle et de la Révolution, ainsi que les publications contemporaines, si actives depuis quelques années.

IV. Mais le secours le plus utile est encore celui que nous ont apporté les documents inédits que nous avons énumérés tout à l'heure, c'est-à-dire les *Papiers Roland* (legs Chaley et legs Faugère) et ce qui reste des *Papiers Bosc*. Ils sont le commentaire contemporain et comme la contre-épreuve des lettres de Madame Roland. En même temps qu'ils en facilitent la lecture, ils apportent plus d'une contribution nouvelle à l'histoire.

VIII

Pour distribuer avec ordre nos renseignements et simplifier les recherches, nous avons procédé de la manière suivante :

1° Des *Tables*, placées à la suite de cette Introduction, présenteront la nomenclature chronologique des lettres (y compris même celles antérieures à 1780), en indiquant les destinataires et l'origine ;

2° Viendra ensuite un *Index bibliographique* donnant les titres

complets des sources manuscrites ou imprimées auxquelles nous avons eu recours, avec les abréviations dont nous userons pour y renvoyer d'ordinaire;

3° Chaque année de la Correspondance sera précédée d'un *Avertissement,* qui résumera ce qu'il importe de savoir sur la vie des Roland pendant cette année-là;

4° Des *Appendices,* placés à la fin de l'ouvrage, réuniront tous les renseignements généraux sur les Roland et sur leurs principaux amis. Certains de ces Appendices arrivent aux proportions de véritables monographies; mais, comme ils sont faits avec des documents originaux, on voudra bien leur accorder quelque importance.

Ce plan nous permettra d'éviter d'incessantes redites; il suffira en effet, aux endroits des lettres qui exigeraient des éclaircissements trop longs pour une note et qui devraient d'ailleurs être trop souvent répétés, d'un simple renvoi aux Appendices pour guider le lecteur;

5° Les notes de chaque lettre pourront dès lors être fort réduites et consisteront uniquement :

a. En une *note de détermination* indiquant d'où la lettre est tirée, et, s'il y a lieu, rectifiant ou rétablissant la date;

b. En notes aussi courtes que possible sur les personnages de second ordre ou sur les circonstances qui pourraient n'être pas suffisamment connues;

6° Le dernier volume se terminera par un *Index des noms,* qui indiquera tout d'abord la page où le nom, apparaissant pour la première fois, est accompagné de sa notice. On devra donc, chaque fois qu'on rencontrera un nom sans notice, aller chercher à l'*Index* le renvoi nécessaire.

IX

Il nous reste à faire connaître un certain nombre des dispositions typographiques que nous avons adoptées pour l'intelligence du texte :

1° En tête de chaque lettre, nous avons placé entre crochets [], toutes les indications, — date, destinataire, lieu de destination, lieu d'origine, — qui ne nous étaient pas fournies par le texte original (manuscrit ou imprimé) et que l'induction nous a permis de rétablir;

2° Lorsque nous avons cru qu'il y avait erreur sur une de ces données, nous avons mis en *italiques* et entre parenthèses () celles que nous proposions de substituer;

3° Pour les lettres semi-inédites, nous avons mis entre crochets [] les parties déjà imprimées;

4° Les lettres simplement réimprimées seront, ainsi qu'il a été dit plus haut, en caractères plus petits. Nous n'avons pas cru devoir étendre cette disposition aux lettres semi-inédites, car l'ancien texte et le nouveau s'y tiennent parfois si près, qu'il en serait résulté un aspect trop disparate;

5° Il arrive très souvent à Madame Roland d'abréger les noms propres, *Lths*. pour Lanthenas, *Chp*. pour Champagneux, *Tlz*. pour Tolozan, etc. Nous avons rétabli entre crochets [] les noms tout entiers;

6° Dans les lettres tirées des *Papiers Roland*, nous avons supprimé à l'impression les soulignements dont il a été question à la page xvi, toutes les fois qu'ils nous ont paru être d'une date postérieure;

7° Un certain nombre de lettres de Roland, de Lanthenas, etc., sont, pour ainsi dire, adhérentes au texte de Madame Roland,

car souvent l'un continue la lettre commencée par l'autre. Nous n'avons donc pu nous dispenser de les reproduire, mais en signalant les moments où la plume change de main, et en employant des caractères typographiques différents.

Enfin, nous prévenons le lecteur que, d'après la règle admise pour les documents relatifs à une période aussi rapprochée de nous, nous donnons le texte avec l'orthographe actuelle, au lieu de suivre celle du temps. De même, par les quelques lettres ou passages écrits en italien, nous nous sommes appliqué (sans croire utile ni de les traduire ni d'en corriger les solécismes) à en rétablir au moins l'orthographe.

X

C'est à la haute bienveillance de M. Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique, que nous devons l'honneur de publier ce Recueil dans une *Collection* justement célèbre. Que l'ancien ministre et l'éminent historien reçoive l'hommage de notre profonde gratitude !

Il nous est bien doux aussi de témoigner notre reconnaissance à M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, dont le ferme appui nous a si puissamment soutenu.

L'obligeance de M. Léopold Delisle, l'illustre administrateur de la Bibliothèque nationale, et de ses collaborateurs, parmi lesquels nous devons des remerciements particuliers à M. H. Omont, nous a permis de consulter, avec tout le loisir nécessaire, les précieux manuscrits dont ils ont la garde.

D'autre part, nous ne saurions assez redire que, sans la libéralité de M. Alfred Morrison, notre Recueil eût été singulièrement incomplet. Des 80 lettres de Madame Roland, acquises par lui à la vente Desnoyers, une seule avait été publiée par lui dans son

magnifique Catalogue; les 79 autres restaient dans sa collection, en Angleterre, et risquaient d'être perdues pour la critique française. Sur la demande de M. Étienne Charavay, et par l'entremise de M. E. Deprez, M. Alfred Morrison a bien voulu renvoyer ses dossiers à Paris, chez M. Charavay, où nous en avons pris copie. Non seulement ces lettres comblent des lacunes et éclairent les lettres voisines, mais encore elles nous révèlent bien des particularités, d'un grand prix pour qui s'intéresse à la vie intime de Madame Roland et de ses amis.

Aussi est-ce avec un vif sentiment de regrets que nous avons appris la mort, à Londres, le 22 décembre 1897, de M. Alfred Morrison. Que notre hommage aille du moins à sa mémoire [1].

La mort de M. Étienne Charavay, survenue au moment où nous écrivons ces pages (octobre 1899), et qui est un véritable deuil pour la science française, nous a privé d'un précieux concours. Il avait mis à notre disposition ses riches collections, sa bibliothèque, sa rare compétence, avec une bonne grâce inépuisable à laquelle son frère Noël voulait bien s'associer.

Nous avons déjà dit que les descendantes de Roland, Mme Taillet au château de Rosières près Bourgoin, Mme Marillier au Clos et à Paris, nous ont permis de faire appel à leurs souvenirs de famille et communiqué des pièces importantes.

Grâce à la confiance de M. Alexandre Beljame, qui nous a ouvert tout le dossier de documents inédits rassemblé par lui sur Bosc, son aïeul, nous avons pu pénétrer dans l'intimité d'un des hommes qui ont le plus honoré la science et la Révolution.

Mlle Clarisse Bader, qui avait travaillé avant nous sur les papiers de Barrière, et qui se proposait d'y revenir, nous a envoyé

[1] Voir la notice que lui a consacrée M. Étienne Charavay dans l'*Amateur d'autographes* du 9 mars 1898.

les extraits qu'elle n'avait pas utilisés dans ses articles du *Correspondant,* et nous a témoigné en toutes circonstances une rare obligeance.

Dans toutes les villes où nous avons eu à conduire notre enquête, nous avons trouvé un accueil dont nous ne saurions trop nous louer :

A Villefranche, M. le D[r] Missol et M. Déresse, bibliothécaire municipal, ont fouillé pour nous les archives de l'Hôtel-Dieu et de la Ville;

A Thizy, M. Jacquemin, instituteur communal, a dépouillé les registres des paroisses;

A Lyon, M. Georges Guigue, archiviste du département, et M. Émile Viret, professeur au lycée, — tous deux nos anciens élèves, — ont fait pour nous de laborieuses recherches;

A Rouen, le vénérable M. Bouquet, professeur honoraire au lycée Corneille, nous a envoyé sans se lasser, et sur les années que Roland a passées dans cette ville (1752-1764), et sur les amis qu'il y avait conservés, et sur l'asile qu'il y trouva en 1793, de nombreuses indications;

A Amiens, M. Dubois, professeur au lycée, et M. Durand, archiviste du département, nous ont procuré des éclaircissements sans lesquels la lecture des lettres de 1780 à 1784 eût été plus d'une fois bien obscure;

A Mulhouse, M. Auguste Thierry-Mieg; à Haguenau, M. l'abbé Hanauer; à Chartres, M. l'archiviste Lucien Merlet; à Longpont (Seine-et-Oise), M. l'instituteur Nénot; à Radepont (Eure), M. l'instituteur Langlet; à Senlis, M. l'instituteur Lestocart; à Viane (Tarn), M. l'instituteur Séguier, ont bien voulu faire pour nous des recherches ou des vérifications d'un véritable prix.

Que tous ces collaborateurs bienveillants reçoivent ici l'aveu de ce que nous leur devons.

Mais, entre tous les concours qui nous ont soutenu, aucun n'a été plus constant et plus efficace que celui de M. Aulard, le savant professeur de la Sorbonne, le directeur autorisé de la *Révolution française*. Depuis le moment où il accueillait dans sa Revue, il y a quatre ans, notre premier travail sur l'histoire des Roland, il n'a cessé de s'intéresser à nos recherches, de les diriger avec sa connaissance approfondie des événements et des hommes de la Révolution. C'est sur son rapport que le Comité des travaux historiques a proposé à M. le Ministre de nous confier cette œuvre, c'est lui que M. le Ministre nous a donné pour commissaire responsable. Nous souhaitons qu'on nous trouve digne d'un tel garant.

Cl. Perroud.

TABLE GÉNÉRALE DES LETTRES.

I

LETTRES DE MARIE PHLIPON.

Les 320 lettres connues de Marie Phlipon antérieures à son mariage, allant de 1767 à 1780, se trouvent presque toutes, ainsi que nous l'avons dit, dans deux recueils :

1° Les *Lettres aux demoiselles Cannet,* publiées par M. Breuil en 1841, et en 1867 (plus complètes, 244 lettres) par M. Dauban. Tous deux disent avoir eu à leur disposition les autographes.

M. Breuil a pris de grandes libertés, tantôt supprimant des lettres, tantôt en retranchant de longs passages, parfois réunissant plusieurs lettres en une ou d'une seule lettre en faisant deux, ou transférant de l'une à l'autre des paragraphes entiers, etc.

M. Dauban a donné beaucoup plus de lettres et paraît avoir mieux respecté le texte. Mais il a négligé de rectifier des dates manifestement inexactes et, chose plus fâcheuse, a assigné à un certain nombre de lettres des dates tout à fait fausses, plaçant en 1772 telle lettre de 1774, en 1777 six lettres importantes de 1778, etc. C'est néanmoins à son édition que nous renverrons, comme la plus complète et la plus récente, sauf à rectifier quand il y aura lieu.

2° Les 63 lettres publiées en 1896 par M. Join-Lambert, tirées des *Papiers Roland* (ms. 6238). Les erreurs et confusions sont moins nombreuses et moins graves. Il y en a cependant quelques-unes, que nous avons pu corriger à l'aide des manuscrits.

3° Il faut ajouter aux lettres fournies par ces deux recueils 13 lettres tirées de sources diverses (dont 4 des *Papiers Roland* provenant du legs Faugère).

Dans la colonne du tableau où sont indiquées les provenances,

D. signifie le recueil de M. Dauban.
J. L. signifie le recueil de M. Join-Lambert.
Faug. signifie l'édition des *Mémoires,* de M. Faugère.
Chp. signifie l'édition de Champagneux.
Catal. signifie les catalogues des ventes d'autographes.

Dans notre travail de rectification, nous nous sommes guidé, toutes les fois que nous n'avions pas de preuves directes et précises, sur deux principes généralement admis :

D'abord, on sait qu'il arrive aux personnes qui écrivent beaucoup de continuer pendant quelque temps, au commencement d'une année ou d'un mois, à dater de l'année ou du mois précédent;

En second lieu, qu'elles se trompent plus souvent sur le quantième du mois que sur le jour lui-même; lorsque, par exemple, le mardi 15 octobre, l'écrivain a une distraction, il met plus volontiers mardi *14,* que *mercredi* 15.

Les dates que nous rejetons seront mises entre parenthèses ( ). Celles que nous restituons (pour les lettres Join-Lambert) seront entre crochets [ ].

Quant au texte même des lettres aux demoiselles Cannet, nous ne pouvions songer à en faire une étude critique, en comparant les éditions Breuil et Dauban, parfois si différentes. Il y aurait un travail plus utile, ce serait de consulter les autographes, qui sont aux archives du château d'Agy, près Bayeux, chez Mme de Gomiecourt, veuve du petit-fils de Sophie Cannet. Tant qu'on n'aura pas travaillé sur les originaux, il restera bien des détails à éclaircir.

I

TABLE DES LETTRES DE MARIE PHLIPON.

1770-1780.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1767.		
1	Mercredi, 15 avril	Sophie Cannet.	Coll. Cesbron.
	1770.		
2	3 juillet	Sophie Cannet.	D. I. 1.
3	11 septembre	*Idem.*	D. I. 4.
	1771.		
4	.. février	Sophie Cannet.	D. I. 6.
5	Lundi, 19 août	*Idem.*	D. I. 9.
6	15 septembre	*Idem.*	D. I. 10.
7	30 septembre	*Idem.*	D. I. 14.
8	18 octobre	*Idem.*	D. I. 19.
9	.. octobre	*Idem.*	D. I. 21.
10	(18) 9 novembre [1]	*Idem.*	D. I. 25.
11	Mardi, 26 novembre	*Idem.*	D. I. 30.
12	20 décembre [2]	*Idem.*	D. I. 34.
13	(Janvier 1772.) 28-29 décembre [3]	*Idem.*	D. I. 41.
	1772.		
14	20 janvier	Sophie Cannet.	D. I. 39.
	(Janvier 1772.) Voir n° 13.		
15	25 janvier	*Idem.*	D. I. 43.

[1] Il y a en post-scriptum : « Ce 8 novembre 1771. Il est samedi. » Mais le samedi était le 9. Il est donc probable que Marie Phlipon s'est trompée d'un quantième et, d'autre part, que l'éditeur a lu 18 pour 8.

[2] La date est à la fin de la lettre.

[3] A la fin de la première partie de la lettre, il y a « 29 décembre ». Dans la deuxième partie, on lit : « Il est dimanche ». Il est donc probable que Marie Phlipon a commencé sa lettre le samedi 28 décembre 1771, en se trompant d'un quantième, et l'a continuée le dimanche 29. L'éditeur s'est certainement mépris en datant les deux morceaux de janvier 1772, et en les plaçant entre les deux lettres du 20 janvier et du 25 janvier qui sont évidemment la suite immédiate l'une de l'autre.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1772. (Suite.)		
16	25 février	Sophie Cannet.	D. I. 48.
17	14 mars	*Idem.*	D. I. 55.
18	20 mars	*Idem.*	D. I. 59.
19	28 mars	*Idem.*	D. I. 63.
20	8 mai	*Idem.*	D. I. 68.
21	.. mai	*Idem.*	D. I. 76.
22	18 mai	*Idem.*	D. I. 83.
	(Mai 1772.) Voir n° 51.		
23	.. mai	*Idem.*	D. I. 92.
24	Vendredi, 5 juin	*Idem.*	D. I. 97.
25	Jeudi, 11 juin	*Idem.*	D. I. 101.
26	Dimanche, 21 juin	*Idem.*	D. I. 104.
27	13 juillet [(1)]	*Idem.*	D. I. 106.
	P.-S. Mardi, 14 juillet.		
28	[Décembre] [(2)]	*Idem.*	D. I. 109.
	1773.		
29	2 janvier	Sophie Cannet.	D. I. 111.
30	13 février	*Idem.*	D. I. 112.
31	20 février	*Idem.*	D. I. 116.
32	10 mars	*Idem.*	D. I. 118.
	P.-S. 11 mars.		
	P.-S. 12 mars.		
33	Samedi, 3 avril	*Idem.*	D. I. 122.
	P.-S. Mardi saint, 6 avril [(3)].		
34	Vendredi, 23 avril [(4)]	*Idem.*	D. I. 128.
35	(3) 5 mai [(5)]	*Idem.*	D. I. 131.
	P.-S. Samedi, (5) 7 mai.		

(1) M. Breuil date cette lettre du 12 juillet, M. Dauban du 13. Mais il y a beaucoup de différences dans les deux textes, et M. Dauban, supprimant un passage donné par M. Breuil, ajoute par contre un post-scriptum daté du mardi, 14.

(2) Cette lettre doit être des premiers jours de décembre 1772. L'incendie considérable d'Amiens dont il est question est celui de la Grande Halle, survenu le 5 décembre 1772 (*Arch. d'Amiens,* BB, 92, fol. 175). On voit d'ailleurs dans cette lettre que Marie Phlipon est convalescente d'une grave maladie (la petite vérole), qui l'avait atteinte en août (voir lettre du 16 août 1773) et dont elle mit quatre à cinq mois à se rétablir (*Mém.,* II, 125-126). Cf. lettres des 2 janvier et 13 février 1773. C'est ce qui explique, en même temps qu'un long séjour de Sophie à Paris (voir lettres des 18 juillet 1772 et 16 août 1773), que la correspondance est interrompue de juillet à décembre 1772.

(3) On voit, dans la lettre, qu'elle a été continuée le jeudi saint (8 avril).

(4) Il y a, dans l'édition Breuil, des parties qui manquent dans l'édition Dauban. Nous signalons une fois pour toutes cette singularité, qui se reproduit assez souvent.

(5) Le 5 mai est un jeudi. Il ressort du texte de la lettre qu'elle a été commencée le jeudi, 5 mai, et que le post-scriptum est du samedi, 7.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1773. (Suite.)		
36	21 mai	Sophie Cannet.	D. I. 134.
37	Mercredi, ? juin	*Idem.*	D. I. 136.
38	13 juillet	*Idem.*	D. I. 138.
39	16 août P.-S. Mercredi, 18 août.	*Idem.*	D. I. 141.
40	8 septembre	*Idem.*	D. I. 143.
41	Mercredi, 15 septembre P.-S. 16 septembre. P.-S. 17 septembre. P.-S. Lundi, 20 septembre.	*Idem.*	D. I. 146.
42	11 novembre	*Idem.*	D. I. 149.
43	25 novembre	*Idem.*	D. I. 151.
44	Dimanche (matin), 5 décembre P.-S. Mardi, 7 décembre.	*Idem.*	D. I. 154.
45	31 décembre P.-S. 2 janvier. P.-S. 5 janvier.	*Idem.*	D. I. 157.
46	.. [1] (1773)	*Idem.*	D. II. 483.
	1774.		
47	30 janvier	Sophie Cannet.	D. I. 160.
48	Jeudi des Cendres, 17 février	*Idem.*	D. I. 163.
49	Lundi, (20) 21 février [2] P.-S. Mercredi, (22) 23 février.	*Idem.*	D. I. 166.
50	Jeudi, 17 mars P.-S. Jeudi, (23) 24 mars [3].	*Idem.*	D. I. 173.
51	(Mai 1772.) Mai 1774 [4]	*Idem.*	D. I. 87.
52	Lundi (*in fine*), 9 mai	*Idem.*	D. I. 176.
53	30 mai	*Idem.*	D. I. 179.
54	2 juin	*Idem.*	D. I. 182.
55	10 juin [5]	*Idem.*	D. I. 183.

[1] M. Dauban a donné cette lettre tout à fait à la fin de la correspondance (II, 483), en disant : « Cette lettre n'a pas été datée par Mme Roland. La date qu'elle porte [sur l'autographe ?] est évidemment erronée. C'est pour ce motif que nous l'avons insérée ici. » Mais il suffit de la lire pour voir qu'elle est de la fin de 1773.

[2] Double erreur de quantième; le 20 était un dimanche, le 22 un mardi.

[3] Le 23 était un mercredi.

[4] Il faut replacer ici la lettre que M. Dauban (I. 87) a mise en « mai 1772 ». Elle est nécessairement postérieure à celle du 30 janvier 1774, puisqu'elle s'y réfère : « C'est ce qui me faisait t'écrire, il y a quelque temps, en t'entretenant de deux jeunes gens qui s'étaient tués, etc... » On est donc amené à présumer que l'éditeur a lu 1772 au lieu de 1774.

[5] Cette date paraît suspecte, si on rapproche cette lettre de la précédente.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1772. (Suite.)		
16	25 février........................	Sophie Cannet.	D. I. 48.
17	14 mars..........................	*Idem.*	D. I. 55.
18	20 mars..........................	*Idem.*	D. I. 59.
19	28 mars..........................	*Idem.*	D. I. 62.
20	8 mai............................	*Idem.*	D. I. 68.
21	.. mai...........................	*Idem.*	D. I. 76.
22	18 mai...........................	*Idem.*	D. I. 83.
	(Mai 1772.) Voir n° 51.		
23	.. mai...........................	*Idem.*	D. I. 92.
24	Vendredi, 5 juin....................	*Idem.*	D. I. 97.
25	Jeudi, 11 juin......................	*Idem.*	D. I. 101.
26	Dimanche, 21 juin.................	*Idem.*	D. I. 104.
27	13 juillet [1]......................	*Idem.*	D. I. 106.
	P.-S. Mardi, 14 juillet.		
28	[Décembre] [2].......................	*Idem.*	D. I. 109.
	1773.		
29	2 janvier........................	Sophie Cannet.	D. I. 111.
30	13 février........................	*Idem.*	D. I. 112.
31	20 février........................	*Idem.*	D. I. 116.
32	10 mars..........................	*Idem.*	D. I. 118.
	P.-S. 11 mars.		
	P.-S. 12 mars.		
33	Samedi, 3 avril....................	*Idem.*	D. I. 122.
	P.-S. Mardi saint, 6 avril [3].		
34	Vendredi, 23 avril [4]................	*Idem.*	D. I. 128.
35	(3) 5 mai [5].......................	*Idem.*	D. I. 131.
	P.-S. Samedi, (5) 7 mai.		

(1) M. Breuil date cette lettre du 12 juillet, M. Dauban du 13. Mais il y a beaucoup de différences dans les deux textes, et M. Dauban, supprimant un passage donné par M. Breuil, ajoute par contre un post-scriptum daté du mardi, 14.

(2) Cette lettre doit être des premiers jours de décembre 1772. L'incendie considérable d'Amiens dont il est question est celui de la Grande Halle, survenu le 5 décembre 1772 (*Arch. d'Amiens,* BB, 92, fol. 175). On voit d'ailleurs dans cette lettre que Marie Phlipon est convalescente d'une grave maladie (la petite vérole), qui l'avait atteinte en août (voir lettre du 16 août 1773) et dont elle mit quatre à cinq mois à se rétablir (*Mém.,* II, 125-126). Cf. lettres des 2 janvier et 18 février 1773. C'est ce qui explique, en même temps qu'un long séjour de Sophie à Paris (voir lettres des 18 juillet 1772 et 16 août 1773), que la correspondance est interrompue de juillet à décembre 1772.

(3) On voit, dans la lettre, qu'elle a été continuée le jeudi saint (8 avril).

(4) Il y a, dans l'édition Breuil, des parties qui manquent dans l'édition Dauban. Nous signalons une fois pour toutes cette singularité, qui se reproduit assez souvent.

(5) Le 5 mai est un jeudi. Il ressort du texte de la lettre qu'elle a été commencée le jeudi, 5 mai, et que le post-scriptum est du samedi, 7.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1773. (Suite.)		
36	21 mai	Sophie Cannet.	D. I. 134.
37	Mercredi, ? juin	*Idem.*	D. I. 136.
38	13 juillet	*Idem.*	D. I. 138.
39	16 août P.-S. Mercredi, 18 août.	*Idem.*	D. I. 141.
40	8 septembre	*Idem.*	D. I. 143.
41	Mercredi, 15 septembre P.-S. 16 septembre. P.-S. 17 septembre. P.-S. Lundi, 20 septembre.	*Idem.*	D. I. 146.
42	11 novembre	*Idem.*	D. I. 149.
43	25 novembre	*Idem.*	D. I. 151.
44	Dimanche (matin), 5 décembre P.-S. Mardi, 7 décembre.	*Idem.*	D. I. 154.
45	31 décembre P.-S. 2 janvier. P.-S. 5 janvier.	*Idem.*	D. I. 157.
46	.. (1) (1773)	*Idem.*	D. II. 483.
	1774.		
47	30 janvier	Sophie Cannet.	D. I. 160.
48	Jeudi des Cendres, 17 février	*Idem.*	D. I. 163.
49	Lundi, (20) 21 février (2) P.-S. Mercredi, (22) 23 février.	*Idem.*	D. I. 166.
50	Jeudi, 17 mars P.-S. Jeudi, (23) 24 mars (3).	*Idem.*	D. I. 173.
51	(Mai 1772.) Mai 1774 (4)	*Idem.*	D. I. 87.
52	Lundi (*in fine*), 9 mai	*Idem.*	D. I. 176.
53	30 mai	*Idem.*	D. I. 179.
54	2 juin	*Idem.*	D. I. 182.
55	10 juin (5)	*Idem.*	D. I. 183.

(1) M. Dauban a donné cette lettre tout à fait à la fin de la correspondance (II, 483), en disant : « Cette lettre n'a pas été datée par Mme Roland. La date qu'elle porte [sur l'autographe ?] est évidemment erronée. C'est pour ce motif que nous l'avons insérée ici. » Mais il suffit de la lire pour voir qu'elle est de la fin de 1773.

(2) Double erreur de quantième; le 20 était un dimanche, le 22 un mardi.

(3) Le 23 était un mercredi.

(4) Il faut replacer ici la lettre que M. Dauban (I. 87) a mise en « mai 1772 ». Elle est nécessairement postérieure à celle du 30 janvier 1774, puisqu'elle s'y réfère : « C'est ce qui me faisait t'écrire, il y a quelque temps, en t'entretenant de deux jeunes gens qui s'étaient tués, etc... » On est donc amené à présumer que l'éditeur a lu 1772 au lieu de 1774.

(5) Cette date paraît suspecte, si on rapproche cette lettre de la précédente.

[1] Voir dans cette lettre un passage où Marie Phlipon confesse ses distractions sur les dates.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1775. (Suite.)		
88	31 août	Sophie Cannet.	D. I. 286.
89	4 septembre	*Idem.*	D. I. 289.
90	20 septembre P.-S. 20 septembre [1].	*Idem.*	D. I. 291.
91	Dimanche, (7) 8 octobre [2]	*Idem.*	D. I. 292.
92	Samedi, 14 octobre	*Idem.*	D. I. 294.
93	Mardi, 24 octobre	*Idem.*	D. I. 299.
94	31 octobre	*Idem.*	D. I. 301.
95	11 novembre [3]	*Idem.*	D. I. 308.
96	18 novembre	*Idem.*	D. I. 304.
97	5 décembre	*Idem.*	D. I. 310.
98	6 décembre	*Idem.*	D. I. 313.
99	Mardi, 12 décembre	*Idem.*	D. I. 317.
100	Samedi, (24) 23 décembre [4]	*Idem.*	D. I. 320.
	1776.		
101	(14) 4 janvier [5]	Sophie Cannet.	D. I. 335.
102	11 janvier P.-S. du jeudi.	*Idem.*	D. I. 325.
103	Samedi, 13 janvier [6]	*Idem.*	D. I. 330.
104	Mercredi, (23) 24 janvier [7]	*Idem.*	D. I. 336.
105	5 février	*Idem.*	D. I. 340.
106	16 février	M. de Boismorel.	Faug. II. 301 [8].
107	Lundi, 19 février	Sophie Cannet.	D. I. 344.
108	29 février	*Idem.*	D. I. 349.
109	Jeudi, 7 mars [9]	*Idem.*	D. I. 353.

(1) Ce post-scriptum, daté du « 20 septembre, à une heure », semble devoir s'entendre de 1 heure après midi.

(2) Le 7 était un samedi.

(3) Cette lettre a été placée par l'éditeur après la suivante. Il faut la remettre à la place que lui assignent et sa date et la suite des idées.

(4) Le 24 décembre était un dimanche.

(5) On voit, à la lecture, que cette lettre est nécessairement antérieure à celle du 13 janvier. Il faut donc présumer que l'éditeur a lu 14 pour 4. Tout indique d'ailleurs qu'elle est des tout premiers jours de janvier.

(6) M. Dauban a eu raison, bien que l'autographe portât 1772, de lire 1776, en se reportant à la suite des idées. Il eût pu ajouter que le calendrier confirmait son induction. Le 13 janvier est un lundi en 1772, et un samedi en 1776.

(7) Le 23 janvier 1776 était un mardi. L'autographe existe aux *Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 39-41. En le confrontant avec le texte qu'a publié M. Dauban, d'après M. Breuil, on s'aperçoit que ce premier éditeur, qui avait les originaux entre les mains, a pris d'étranges libertés.

(8) Coll. Chambry; — vendue par Eug. Charavay (7 mars 1881). Il y en a une copie aux *Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 42.

(9) Cf. *Papiers Roland*, 6244, fol. 247.

IMPRIMERIE NATIONALE.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1776. (Suite.)		
110	17 mars..........................	Sophie Cannet.	D. I. 355.
111	Jeudi, 21 mars....................	*Idem.*	D. I. 358.
112	Mercredi soir, 27 mars...............	*Idem.*	D. I. 361.
113	Lundi, 15 avril[1].................	*Idem.*	D. I. 366.
114	2 mai..........................	*Idem.*	D. I. 372.
115	17 mai..........................	*Idem.*	D. I. 376.
116	Samedi, (24) 25 mai[2]..............	M. de Boismorel.	Faug. II. 303.
117	28 mai[3]........................	*Idem.*	Faug. II. 305.
118	31 mai..........................	Sophie Cannet.	D. I. 387.
119	9 juin..........................	*Idem.*	D. I. 388.
120	Lundi (dans le texte), 24 juin.........	*Idem.*	D. I. 391.
121	Mardi, au soir, 25 juin..............	*Idem.*	D. I. 394.
122	Vendredi (dans le texte), 5 juillet[4].....	*Idem.*	D. I. 396.
123	5 juillet.........................	Henriette Cannet.	D. I. 401.
124	10 juillet........................	*Idem.*	D. I. 404.
125	16 juillet........................	Sophie Cannet.	D. I. 406.
126	Dimanche, 21 juillet...............	Henriette Cannet.	D. I. 410.
127	Jeudi, 25 juillet..................	*Idem.*	D. I. 414.
128	Samedi, 27 juillet.................	Sophie (?) Cannet.	D. I. 414.
129	(25) 20 août[5]...................	*Idem.*	D. I. 421.
130	22 août[6].......................	M. de Boismorel.	Catal.
	(Août 1776.) Voir n° 143.		
131	.. août[7]........................	Sophie Cannet.	D. I. 417.
	P.-S. Samedi, .. août.		
	(25 août 1776.) Voir n° 129.		
132	Dimanche, 1er septembre.............	*Idem.*	D. I. 430.

[1] Il y a, aux *Papiers Roland* (ms. 6244, fol. 290 et suiv.), des « réflexions sur la religion », que nous trouvons transcrites dans cette lettre.

[2] Le 24 mai était un vendredi. — N° 656 de la vente du 26 avril 1875; Ét. Charavay, expert.

[3] N° 572 de la collection Chambry, vendue par Ét. Charavay, 7 mars 1881, et n° 440 de la vente des 5-7 mai 1890 (Eug. Charavay, expert). Il y en a une copie aux *Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 43-44.

[4] M. Dauban a imprimé 1775, mais ce n'est qu'une faute de typographie, car il a mis la lettre dans la série de 1776.

[5] On voit, en lisant la lettre, qu'elle a été commencée le mardi, 20 août, continuée dans la nuit du mercredi, 21, mais en se trompant d'un jour sur le quantième, terminée le 25, et que c'est cette dernière date qui a été inscrite en tête.

[6] N° 990 de la collection Capelle, vendue le 6 juin 1849 (Laverdet, expert). L'autographe est aux *Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 46-47.

[7] Cette lettre, qui ne porte que la date du mois, semble postérieure à celle du (20) 25 août.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1776. (Suite.)		
133	Mercredi, 4 septembre [1]	Henriette Cannet.	D. II. 161.
134	13 septembre	Sophie Cannet.	D. I. 435.
135	19 septembre	Aux deux sœurs.	D. I. 435.
136	Lundi, 23 septembre	Henriette Cannet.	D. I. 438.
137	2 octobre	Sophie Cannet.	D. I. 441.
138	Mardi, (3) 8 octobre [2]	*Idem.*	D. I. 445.
139	Samedi, 12 octobre	*Idem.*	D. I. 449.
140	16 octobre	Henriette Cannet.	D. I. 451.
141	26 octobre [3]	Sophie Cannet (?).	D. I. 453.
142	27 octobre [4]	*Idem.*	D. I. 455.
143	(Août) 10 novembre [5]	*Idem.*	D. I. 415.
144	12 novembre. P.-S. du 13 novembre.	*Idem.*	D. I. 456.
145	13 novembre. P.-S. du 19 novembre.	Henriette Cannet.	D. I. 459.
146	Samedi, 30 novembre	Sophie Cannet.	D. I. 463.
147	10 décembre	*Idem.*	D. I. 466.
148	16 décembre	*Idem.*	D. I. 470.
149	Vendredi, 20 décembre. P.-S. 21 décembre.	*Idem.*	D. I. 471.
150	24 décembre. P.-S. du 25 décembre.	*Idem.*	D. I. 477.
151	27 décembre	*Idem.*	D. I. 484.
152	28 décembre	Henriette Cannet.	D. I. 486.
	1777.		
153	2 janvier	Sophie Cannet.	D. II. 1.
154	Dimanche, 5 janvier	*Idem.*	D. II. 5.
155	14 janvier. P.-S. du 15 janvier.	*Idem.*	D. II. 17.

(1) Placée par M. Dauban au 4 septembre 1777. L'erreur d'un an est évidente : 1° parce que le 4 septembre 1777 est un jeudi, tandis que le 4 septembre 1776 est bien un mercredi; 2° parce que Marie Phlipon dit : « Il y a près d'un mois que M. Roland est parti... [pour l'Italie] ». Or le départ de Roland est du 8 août 1776.

(2) Le 3 octobre est un jeudi. Il est probable que l'éditeur a lu 3 pour 8, le 8 octobre 1776 étant bien un mardi. M. Breuil la date bien du 8.

(3) 20 octobre dans l'édition Breuil.

(4) 29 dans l'édition Breuil.

(5) Il suffit de rapprocher cette lettre de la suivante, 12 novembre, pour voir qu'elle est du 10 novembre environ, et non d'août, comme l'a cru M. Dauban.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1777. (Suite.)		
156	16 janvier	Henriette Cannet.	D. II. 21.
157	20 janvier	*Idem.*	D. II. 26.
158	Mercredi, 29 janvier	*Idem.*	D. II. 29.
159	Vendredi, 7 février P.-S. à Henriette.	Sophie Cannet.	D. II. 33.
160	Mercredi des Cendres, 12 février	*Idem.*	D. II. 45.
	(17 février 1777.) Voir n° 197. (24 février 1777.) Voir n° 198. (24 février 1777.) Voir n° 200.		
161	Samedi, 15 mars	Aux deux sœurs.	D. II. 63.
162	Jeudi, 20 mars	Sophie Cannet.	D. II. 70.
163	Samedi saint, 29 mars	*Idem.*	D. II. 72.
	(3 avril 1777, avec P.-S. du 6 avril.) Voir n° 208.		
164	Samedi soir, 12 avril P.-S. du lundi, 14 avril.	*Idem.*	D. II. 83.
165	Mardi, 29 avril P.-S. du mercredi.	*Idem.*	D. II. 90.
166	1er mai	Henriette Cannet.	D. II. 95.
	(18 mai 1777.) Voir n° 215.		
167	23 mai	Aux deux sœurs.	D. II. 103.
168	7 juin	Sophie Cannet.	D. II. 108.
169	7 et 9 juin P.-S. du lundi, 9 juin.	Aux deux sœurs.	D. II. 111.
170	21 juin	*Idem.*	D. II. 115.
171	(Continuée le dimanche, 22, dans le texte.) Mardi, 1er juillet	Sophie Cannet.	D. II. 121.
172	7 juillet P.-S. du lundi (même jour).	*Idem.*	D. II. 127.
173	Vendredi, (19) 18 juillet [1]	Aux deux sœurs.	D. II. 130.
174	Jeudi soir, 24 juillet	Sophie Cannet.	D. II. 135.
175	28 juillet	*Idem.*	D. II. 137.
176	2 août	Aux deux sœurs.	D. II. 142.
177	9 août	*Idem.*	D. II. 146.
178	19 août	Sophie Cannet.	D. II. 148.
179	Vendredi, (23) 22 août [2]	*Idem.*	D. II. 155.
180	27 août	*Idem.*	D. II. 158.
	(Mercredi, 4 septembre 1777.) Voir n° 133.		

[1] Le 19 juillet est un samedi.
[2] Le 23 août est un samedi.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1777. (Suite.)		
181	5 septembre	Sophie Cannet.	D. II. 165.
182	Jeudi, 11 septembre	Aux deux sœurs.	D. II. 169.
183	19 septembre. P.-S. du 22 septembre. P.-S. du 24 septembre.	Sophie Cannet.	D. II. 171.
184	2 octobre	Roland.	J. L. 5.
185	4 octobre. P.-S. du lundi, 6 octobre.	Sophie Cannet.	D. II. 183.
186	Jeudi, (17) 16 octobre [1]	*Idem.*	D. II. 189.
187	Jeudi au soir, 30 octobre	*Idem.*	D. II. 195.
188	16 novembre	*Idem.*	D. II. 202.
189	17 novembre	Henriette Cannet.	D. II. 205.
190	29 novembre	Aux deux sœurs.	D. II. 206.
191	16 décembre	Sophie Cannet.	D. II. 216.
192	17 décembre	Henriette Cannet.	D. II. 222.
	1778.		
193	1er janvier	Sophie Cannet.	D. II. 227.
194	4 janvier	*Idem.*	Chp. III. 178-179.
195	23 janvier	*Idem.*	D. II. 234.
196	[Janvier ou février?]	Roland.	J. L. 8.
197	17 février 1777 [2]	Sophie Cannet.	D. II. 46.
198	Mardi, 24 février 1777 [3]	*Idem.*	D. II. 53.
199	Mardi, à midi, 24 février 1777	Henriette Cannet.	D. II. 238.
200	24 février 1777 [4]. P.-S. du 25 février.	Sophie Cannet.	D. II. 59.

(1) Le 17 octobre est un vendredi.

(2) M. Dauban a mis cette lettre en 1777. Mais il suffit de la lire pour voir qu'elle est de 1778. Marie Phlipon annonçait, dans sa lettre du 12 février 1777, son intention d'écrire *pour la première fois* à Sevelinges. Ce n'est pas *cinq jours après* qu'elle pourrait raconter la longue correspondance entretenue avec lui. En outre, elle dit : « J'ai vingt-quatre ans bientôt ... », et elle est née le 17 mars 1754.

(3) Cette lettre, mise par M. Dauban en 1777, est de 1778. La teneur l'indique assez. En outre, c'est en 1778 que le 24 février tombe un mardi (en 1777, c'est un lundi).

(4) Cette lettre, mise par l'éditeur en 1777, est de 1778. Marie Phlipon dit : « Nous pourrons commencer ce carême ». Or, en 1777, le carême était commencé depuis le 12 février, tandis qu'en 1778 il ne commence que le 3 mars. En outre, dans le post-scriptum, elle reprend la question Sevelinges, qui naissait à peine en février 1777, tandis qu'en février 1778 elle est en pleine crise.

Marie Phlipon aurait donc écrit deux fois à Sophie le 24 février? Oui, une première lettre, toute confidentielle; puis une seconde pouvant être montrée. En résumé, Marie Phlipon a écrit, du 17 au 24 février 1778, quatre lettres : 1° le 17, elle confie à Sophie son affaire avec Sevelinges (n° 197); 2° le 24, elle lui continue sa confi-

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1778. (Suite.)		
201	6 mars	Aux deux sœurs.	D. II. 243.
202	12 mars	Sophie Cannet.	D. II. 248.
203	15 mars	Aux deux sœurs.	D. II. 250.
204	Samedi, 21 mars. P.-S. pour Henriette.	Sophie Cannet.	D. II. 255.
205	29 mars	Henriette Cannet.	D. II. 260.
206	31 mars. P.-S. du 8 avril.	Sophie Cannet.	D. II. 264.
207	31 mars. P.-S. du 2 avril.	Henriette Cannet.	D. II. 267.
208	3 avril 1777 [1]. P.-S. du 5 avril. P.-S. du 6 avril.	Sophie Cannet.	D. II. 76.
209	17 avril	*Idem.*	D. II. 280.
210	Mercredi, 25 avril	*Idem.*	D. II. 284.
211	25 avril. P.-S. du lundi, 27 avril.	*Idem.*	D. II. 288.
212	7 mai	Aux deux sœurs.	D. II. 293.
213	Jeudi, 14 mai [2]	Sophie Cannet.	D. II. 298.
214	15 mai	Henriette Cannet.	D. II. 302.
215	18 mai 1777 [3]	*Idem.*	D. II. 100.
216	Vendredi, 29 mai	Aux deux sœurs.	D. II. 305.
217	Samedi, 13 juin. P.-S. du mardi, 16 juin.	Henriette Cannet.	D. II. 309.
218	24 juin	*Idem.*	D. II. 313.
219	Samedi, 18 juillet	*Idem.*	D. II. 316.
220	26 juillet	*Idem ?*	Chp. III. 180-194.
221	Mercredi, 18 août	Roland.	J. L. 9.
222	19 août	Henriette Cannet.	D. II. 319.

dence (n° 198); 3° le même jour, 24, à midi, elle écrit à Henriette, mais en faisant à peine mention de Sevelinges et en parlant à mots couverts de Roland (n° 199); 4° enfin, le même jour, 24, probablement le soir, elle écrit encore à Sophie, avec un post-scriptum du 25, une lettre pouvant être montrée à Henriette (n° 200). — L'éditeur a tout brouillé.

[1] Cette lettre, mise par l'éditeur en 1777, est de 1778. En effet, en 1777, Pâques tombe le 30 mars; or Marie Phlipon dit : « Nous approchons de Pâques », et Pâques en 1778 tombe le 19 avril. De plus, rappelant le voyage de Sophie à Paris en 1775, Marie Phlipon dit : « Il y a bientôt trois ans ».

[2] Marie Phlipon, dans cette lettre, annonce qu'elle va partir pour la campagne « le 9 ou 10 mai... »; lire « le 19 ou 20... ».

[3] Cette lettre est non de 1777, mais de 1778. Les preuves surabondent. Deux suffiront : 1° Marie Phlipon dit : « Je pourrai te l'envoyer par M. R...d, lorsqu'il retournera dans ta ville... ». Or, en mai 1777, Roland était en Italie. D'autre part, elle fait allusion à son voyage de Fontenay-sous-Brie, qui eut lieu en mai 1778. (Voir la lettre suivante.)

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1778. (Suite.)		
223	6 octobre	Henriette Cannet.	D. II. 325.
224	27 octobre	Sophie Cannet.	D. II. 330.
225	28 octobre P.-S. du 30 octobre.	*Idem.*	D. II. 332.
226	Mardi, 10 novembre	*Idem.*	D. II. 339.
227	Samedi, 21 novembre	*Idem.*	D. II. 342.
228	Samedi, 12 décembre P.-S. du dimanche, 13 décembre.	Aux deux sœurs.	D. II. 346.
229	Samedi, (23) 26 décembre [1]	Sophie Cannet.	D. II. 352.
	1779.		
230	3 janvier	Roland.	J. L. 13.
231	Dimanche soir, 10 janvier	Sophie Cannet.	D. II. 359.
232	Lundi, 1er février	*Idem.*	D. II. 365.
233	Jeudi [2]	Roland.	J. L. 18.
234	Lundi [3]	*Idem.*	J. L. 23.
235	18 février	Sophie Cannet.	D. II. 368.
236	21 février [4]	Roland.	D. *Ét.*, p. LVIII.
237	Mardi, 23 février	Sophie Cannet.	D. II. 370.
238	Vendredi, 5 mars	Henriette Cannet.	D. II. 372.
239	8 mars	Sophie Cannet.	D. II. 374.
240	Jeudi, (28) 25 mars [5]	*Idem.*	D. II. 376.
241	.. mars	Roland.	J. L. 22.
242	14 avril	Sophie Cannet.	D. II. 379.
243	[Avril] [6]	Roland.	*Papiers Roland.* (Ms. 9333, fol. 56.)

(1) Le 23 décembre 1778 tombe un mercredi.

(2) Cette lettre, qui n'a au manuscrit (6238, fol. 11) d'autre date que «Jeudi, à 3 heures du matin», est du jeudi 4 février ou du jeudi 11.

(3) Ms. 6238, fol. 16-17 : «Lundi, à 3 heures [du matin]». C'est probablement le lundi, 8 février. Ce ne peut être le lundi suivant, 15 février, car Marie Phlipon partit à Vincennes le 12, pour huit jours.

(4) Cette lettre a été publiée par M. Dauban (*Étude*, p. LVIII), qui la tenait de M. J. Charavay. Elle a passé par les ventes (28 janvier 1893). L'autographe appartient aujourd'hui à M. Georges Caïn, conservateur du Musée Carnavalet. M. le Dr Cabanès en a donné un fac-similé (*Chron. médic.*, 1er juin 1896). Elle est indubitablement de 1779.

(5) Le 28 mars 1779 était un dimanche; c'est le 25 qui correspond au jeudi. Il est donc probable que l'éditeur a lu 28 pour 25. D'autre part, le post-scriptum est daté «du dimanche matin, 8...»; là, il faut lire 28.

Du reste, ce post-scriptum indique que Marie Phlipon ne se rendait plus compte du temps ces jours-là. L'examen des originaux permettrait seul d'éclaircir cette confusion.

(6) Cette lettre, qui commence ainsi : «Vous me désespérez...», est évidemment une réponse au n° XV de M. Join-Lambert. C'est pourquoi nous la plaçons approximativement en avril 1779.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1779. (Suite.)		
244	Mardi soir, [20 avril] (1)	Roland.	J. L. 24.
245	Mercredi matin, [21 avril] (2)	*Idem.*	J. L. 27.
246	[Vendredi], 23 avril	*Idem.*	J. L. 33.
247	25 avril (3)	*Idem.*	J. L. 39.
248	26 [avril] (4) P.-S. de chez sa cousine, Mme Trude.	*Idem.*	J. L. 41 et 44.
249	26 avril	Sophie Cannet.	D. II. 385.
250	Mardi, .. avril (5)	Roland.	J. L. 45.
251	6 mai	*Idem.*	J. L. 49.
252	[Jeudi], 6 mai (6)	*Idem.*	J. L. 50.
253	7 mai, au soir (7) P.-S. du 8 mai, 5 heures du matin.	*Idem.*	J. L. 59 et 60.
254	7 mai	Aux deux sœurs.	D. II. 387.
255	11 mai	Roland.	J. L. 65.
256	Vendredi matin, (18) 14 ou 21 mai (8)	Sophie Cannet.	D. II. 388.
257	17 mai	Roland.	J. L. 76.
258	23 mai	*Idem.*	J. L. 85.
259	31 mai	Sophie Cannet.	D. II. 390.
260	1er juin	Roland.	J. L. 93.
261	6 juin	*Idem.*	J. L. 98.
262	9 juin	*Idem.*	J. L. 107.
263	Jeudi, 10 juin	*Idem.*	J. L. 112.
264	(15) 13 juin (9)	Sophie Cannet.	D. II. 392.

(1) La lecture des nos 242 et 243 prouve qu'il s'agit du mardi, 20 avril.

(2) M. Join-Lambert a réuni en une seule lettre les nos 245 et 246. Dans le manuscrit, le no 245 commence par «Mercredi matin», et le no 246 se termine «23 avril 79». On peut considérer, en effet, que ce n'est en réalité qu'une seule lettre, commencée le mercredi [21 avril] et achevée le [vendredi] 23 avril. L'erreur de l'éditeur a été de souder ces deux indications en une seule, «23 avril 1779, mercredi matin», qui devient ainsi fausse, puisque le 23 avril 1779 est un vendredi.

(3) La date est à la fin de la lettre. L'éditeur l'a omise.

(4) L'éditeur a fait du post-scriptum un numéro distinct (no XX).

(5) Dans l'ordre du manuscrit (6238, fol. 9-10), cette lettre viendrait en janvier. L'éditeur l'a rapportée avec raison entre le 26 et le 30 avril. Elle est d'un moment où Roland s'est déjà déclaré.

(6) La lettre n'est pas datée au manuscrit (6238, fol. 30-33). Mais il y a à la fin : «Il est une heure du matin, 8 mai...». Elle aurait donc été commencée le vendredi 7 mai, et achevée le samedi 8 mai. Mais, d'une part, la lettre suivante est datée du 7 mai au soir, avec un post-scriptum du 8, à 5 heures du matin. On peut donc déjà présumer que, dans ce no 252, Marie Phlipon s'est trompée d'un jour, qu'elle a commencé sa lettre le jeudi, 6, et l'a terminée le vendredi, 7, à 11 heures du matin. En admettant cette erreur, fréquente chez Marie Phlipon, tout concorde.

(7) L'éditeur a fait du post-scriptum un numéro distinct (no XXVI).

(8) Le 18 mai 1779 tombe un mardi.

(9) Le 15 juin 1779 tombe un mardi. Or la lettre est écrite un dimanche (voir dans le texte).

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1779. (Suite.)		
265	15 juin	Roland.	J. L. 120.
266	17 juin [1]	*Idem.*	Catal.
267	Samedi, 19 juin	*Idem.*	J. L. 126.
268	22 juin	*Idem.*	J. L. 133.
269	24 juin. P.-S. du 25 juin.	*Idem.*	J. L. 136.
270	27 juin	*Idem.*	J. L. 142.
271	.. juin [2]	*Idem.*	J. L. 152.
272	30 juin [3]	*Idem.*	J. L. 154.
273	30 juin	Sophie Cannet.	D. II. 394.
274	2 juillet. P.-S. du 3 juillet.	Roland.	J. L. 161.
275	.. juillet [4]	*Idem.*	J. L. 164.
276	Jeudi, 15 juillet	Sophie Cannet.	D. II. 396.
277	19 juillet [5]	Roland.	J. L. 169.
278	22 juillet	*Idem.*	J. L. 175.
279	[22 juillet] [6]	*Idem.*	J. L. 179.
280	30 juillet	*Idem.*	J. L. 187.
281	1er août. P.-S. du lundi [2 août].	*Idem.*	J. L. 190.
282	[11 août] [7]	*Idem.*	J. L. 195.
283	18 août	*Idem.*	J. L. 198.
284	18 août	Sophie Cannet.	D. II. 399.
285	29 août	Roland.	J. L. 208.
286	1er septembre	*Idem.*	J. L. 211.
287	2 septembre	*Idem.*	J. L. 216.
288	2 septembre, au soir	*Idem.*	J. L. 218.
289	3 septembre	*Idem.*	J. L. 223.

(1) Cette lettre, annoncée dans le catalogue G. Charavay de juillet 1898 comme étant du 17 juin 1784, est nécessairement du 17 juin 1779.

(2) Ce billet, qui fait double emploi avec la lettre du 27 juin, et qui semble avoir été écrit pour être montré, doit être placé entre le 27 et le 30 juin.

(3) La date du 30 juin, omise par l'éditeur, est au manuscrit (6238. fol. 65-66).

(4) L'éditeur a mis cette lettre avant la place qu'elle occupe au manuscrit (6238, fol. 75-76), et avec raison, car c'est une réponse à la lettre de Roland du 3 juillet. Elle doit être du 5 ou du 6.

(5) 16 dans l'imprimé. Il y a 19 au manuscrit (6238, fol. 69-70).

(6) *Écrite* probablement le même jour que la précédente.

(7) La date du jour n'est pas au manuscrit. Mais on voit, par la lettre de Roland du 16 août (Join-Lambert, XXXIII, mais mal classée d'ailleurs), que celle-ci doit être du 11.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1779. (Suite.)		
290	4 septembre .... P.-S. du dimanche, 5 septembre.	Roland.	J. L. 225.
291	6 septembre	*Idem.*	*Papiers Roland.* (Ms. 9533, fol. 57-58.)
292	9 septembre	*Idem.*	J. L. 233.
293	11 septembre	*Idem.*	*Papiers Roland.* (*Ibid.*, fol. 59-63.)
294	15 septembre	*Idem.*	*Papiers Roland.* (*Ibid.*, fol. 64-67.)
295	Dimanche, 19 septembre............	*Idem.*	J. L. 249.
296	21 septembre	*Idem.*	J. L. 252.
297	22 septembre	*Idem.*	J. L. 256.
298	23 septembre	*Idem.*	J L. 264.
299	(23 ou 24) septembre [1]	*Idem.*	J. L. 267.
300	24 septembre	*Idem.*	J. L. 261.
301	2 octobre.........................	Sophie Cannet.	D. II. 401.
302	2 octobre.........................	Roland.	J. L. 271.
303	9 octobre.........................	Sophie Cannet.	D. II. 403.
304	23 octobre.........................	*Idem.*	D. II. 404.
305	27 octobre......................... P.-S. du 30 octobre [2].	Roland.	J. L. 278, 289.
306	1er novembre.......................	Sophie Cannet.	D. II. 405.
307	10 novembre.......................	*Idem.*	D. II. 408.
308	11 novembre.......................	Roland.	J. L. 295.
309	17 novembre.......................	*Idem.*	J. L. 302.
310	Jeudi, 2 décembre..................	Sophie Cannet.	D. II. 411.
311	4 décembre.........................	Roland.	J. L. 308.
312	7 décembre.........................	*Idem.*	J. L. 314.
313	13 décembre........................	*Idem.*	J. L. 318.
314	21 décembre........................	*Idem.*	J. L. 324.
315	25 décembre........................	Sophie Cannet.	D. II. 404.
	1780.		
316	Samedi, 15 janvier..................	Sophie Cannet.	D. II. 419.
317	[.. janvier] [3]......................	Roland.	J. L. 329.

(1) Ce billet accompagnait la lettre de Phlipon à Roland du 23 septembre 1779 (Join-Lambert, p. 264). Il doit donc être du 23 ou du 24. En marge, Roland a écrit : «R (répondu) le 28».

(2) L'éditeur a fait de ce post-scriptum une lettre distincte (n° XCVI).

(3) Ce billet n'est pas daté au manuscrit (6238, fol. 128-129). Il doit être du 13 janvier 1780.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES DES LETTRES.	DESTINATAIRES.	SOURCES.
	1780. (Suite.)		
318	Jeudi à 2 heures, 20 janvier...........	Roland.	J. L. 333.
319	Samedi, [22 janvier] [1]...............	*Idem.*	J. L. 20.
320	Jeudi, au soir, 27 janvier [2]...........	Sophie Cannet.	D. II. 422.
	(Année incert., Dauban, II, 483.) Voir n° 46.		

[1] Dans l'ordre du manuscrit (6238, fol. 12-13), ce billet devrait venir après la lettre du jeudi [4 février] 1779. C'est à cette place, en effet, que M. Join-Lambert l'a mise. Mais nous la croyons du samedi, 22 janvier 1780. D'une part, elle est adressée à Roland, « à l'hôtel de Lyon », et ce n'est qu'en décembre que Roland vint loger à cette adresse; en février 1775, il était à l'hôtel de Rome, rue de la Licorne. D'autre part, Marie Phlipon dit : « J'irai voir l'amie... », c'est-à-dire Henriette Cannet, qui était, en effet, à Paris en janvier 1780, mais qui n'y était que depuis le 21 décembre 1779.

Le *vous* de la lettre s'explique par ce fait qu'elle devait probablement passer sous les yeux de la sœur Sainte-Agathe ou de Mlle de La Belouze. Il est corrigé d'ailleurs par le *tu* du post-scriptum italien.

[2] L'autographe de cette lettre, après avoir figuré dans la collection Benjamin Fillon (n° 513). est aujourd'hui dans la collection Morrison (Catalogue, t. V, p. 309).

II

TABLE DES LETTRES DE MADAME ROLAND.

1780-1793.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES								
			IMPRIMÉES.					INÉDITES.			
			RECUEILS								
			Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	PAPIERS ROLAND (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1780.										
1	16 février......	Cannet......	//	//	1	//	//	//	//	//	//
2	2 mars........	*Idem*........	//	//	1	//	//	//	//	//	//
3	22 avril........	*Idem*........	//	//	1	//	//	//	//	//	//
4	16 juin........	*Idem*........	//	//	1	//	//	//	//	//	//
5	Juin ou juillet...	Roland......	//	//	//	//	//	1	//	//	//
6	10 septembre....	*Idem*........	//	//	//	//	//	1	//	//	//
7	28 septembre....	Cannet......	//	//	1	//	//	//	//	//	//
8	12 décembre....	*Idem*........	//	//	1	//	//	//	//	//	//
	1781.										
9	3 janvier.......	Roland......	//	//	//	//	//	1	//	//	//
10	23 janvier......	*Idem*........	//	//	//	//	//	//	//	1	//
11	28 janvier......	*Idem*........	//	//	//	//	//	1	//	//	//
12	8 février.......	*Idem*........	//	//	//	//	//	//	//	1	//
13	13 février......	*Idem*........	//	//	//	//	//	//	//	1	//
14	15 février......	*Idem*........	//	//	//	//	//	1	//	//	//
15	27 mars.......	Panckoucke...	//	//	//	//	//	//	//	1	//
16	21 mai........	Roland......	//	//	//	//	//	1	//	//	//
17	25 juillet.......	*Idem*........	//	//	//	//	//	1	//	//	//
18	15 novembre....	*Idem*........	//	//	//	//	//	1	//	//	//
19	18 novembre....	*Idem*........	//	//	//	//	//	1	//	//	//
20	.. novembre....	Le chanoine...	//	//	//	//	//	1	//	//	//
21	20 novembre....	Roland......	//	//	//	//	//	1	//	//	//
	A reporter................		//	//	6	//	//	11	//	4	//

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1781. (Suite.)										
	Report		″	″	6	″	″	11	″	4	″
22	23 novembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
23	27 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
24	29 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
25	30 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
26	23 décembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
27	26 décembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
28	28 décembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
29	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
30	29 décembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
31	30 décembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
	1782.										
32	1er janvier	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
33	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
34	3 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
35	4 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
36	6 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
37	8 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
38	10 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
39	11 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
40	12 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
41	14 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
42	15 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
43	16 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
44	18 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
45	20 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
46	25 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
47	27 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
48	28 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
49	31 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
50	2 février	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
	A reporter		″	″	6	″	″	37	″	7	″

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
		1782. (Suite.)									
		Report	″	″	6	″	″	37	″	7	″
51	4 février	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
52	6 février	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
53	7 février	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
54	9 février	*Idem*	″	″	1	″	″	1	″	″	″
55	.. juillet	Cannet	″	″	1	″	″	″	″	″	″
56	8 août	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
57	16 août	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
58	23 août	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
59	12 septembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
60	6 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
		1783.									
61	16 janvier	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
62	17 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
63	24 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
64	27 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
65	28 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
66	30 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
67	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
68	31 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
69	1er février	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
70	2 février	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
71	5 février	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
72	9 février	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
73	1er mars	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
74	20 mars	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
75	24 mars	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
76	Fin mars	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
77	1er avril	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
78	5 avril	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
79	14 avril	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
		Report	5	″	7	″	″	54	3	10	″

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1783. (Suite.)										
	Report		5	"	7	"	"	54	3	10	"
80	17 avril	Roland	1	"	"	"	"	"	"	"	"
81	19 avril	Bosc	"	"	"	"	"	"	1	"	"
82	23 avril	*Idem*	1	"	"	"	"	"	"	"	
83	25 avril	*Idem*	"	"	"	"	1	"	"	"	"
84	1er mai	*Idem*	"	"	"	"	1	"	"	"	"
85	5 mai	*Idem*	1	"	"	"	"	"	"	"	"
86	12 mai	Cannet	"	"	1	"	"	"	"	"	"
87	13 mai	Bosc	1	"	"	"	"	"	"	"	"
88	10 juin	*Idem*	1	"	"	"	"	"	"	"	"
89	29 juillet	*Idem*	1	"	"	"	"	"	"	"	"
90	19 août	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
91	21 août	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
92	24 août	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
93	25 août	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
94	26 août	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
95	29 août	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
96	31 août	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
97	*Idem*	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
	1784.										
98	20 mars	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
99	21 mars	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
100	22 mars	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
101	*Idem*	Bosc	"	"	"	"	"	1	"	"	"
102	24 mars	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
103	25 mars	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
104	26 mars	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
105	27 mars	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
106	29 mars	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
107	31 mars	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
108	2 avril	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
	A reporter		11	"	8	"	2	73	4	10	"

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	LETTRES INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1784. (Suite.)										
	Report		11	″	8	″	2	73	4	10	″
109	4 avril	Lanthenas	″	″	″	″	″	1	″	″	″
110	*Idem*	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
111	5 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
112	8 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
113	9 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
114	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
115	11 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
116	12 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
117	14 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
118	16 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
119	17 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
120	19 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
121	20 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
122	24 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
123	25 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
124	26 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
125	27 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
126	29 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
127	30 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
128	1er mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
129	3 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
130	4 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
131	5 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
132	6 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
133	12 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
134	13 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
135	14 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
136	10-15 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
137	16 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
138	17 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
139	18 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
140	20 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
	A reporter		11	″	8	″	2	105	4	10	″

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1784. (Suite.)										
	Report		11	″	8	″	2	105	4	10	″
141	20 mai	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
142	21 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
143	22 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
144	23 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
145	25 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
146	Fin mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
147	? mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
148	7 juin	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
149	9 juin	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
150	10 juin	Arbouville	″	″	″	″	″	1	″	″	″
151	17 juin	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
152	22 juin	?	″	″	″	″	1	″	″	″	″
153	24 juin	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
154	28 juin	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
155	8 août	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
156	12 août	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
157	13 août	*Idem*	″	″	″	″	1	″	″	″	″
158	15 août	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
159	18 août	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
160	25 août	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
161	28 août	Lanthenas	″	″	″	″	″	″	1	″	″
162	23 septembre	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
163	3 octobre	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
164	7 novembre	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
165	21 novembre	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
166	23 novembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
167	1er décembre	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
168	10 décembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
169	12 décembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
170	15 décembre	Bosc	″	″	″	″	1	″	″	″	″
171	20 décembre	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
	A reporter		23	″	8	″	5	117	8	10	″

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS								
			Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
		1785.									
		Report	23	″	8	″	5	117	8	10	″
172	2 janvier	Gosse	″	″	″	″	1	″	″	″	″
173	.. janvier	Bosc	″	″	″	1	″	″	″	″	″
174	19 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
175	20 janvier	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
176	26 janvier	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
177	31 janvier	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
178	9 février	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
179	16 mars	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
180	*Idem*	Bosc	″	″	″	″	1	″	″	″	″
181	18 mars	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
182	19 mars	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
183	23 mars	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
184	26 mars	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
185	1er avril	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
186	8 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
187	9 avril	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
188	18 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
189	20 avril	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
190	21 avril	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
191	22 avril	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
192	28 avril	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
193	7 ou 8 mai	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
194	13 mai	*Idem*	″	″	″	1	″	″	″	″	″
195	18 mai	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
196	23 mai	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
197	19 juin	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
198	4 juillet	*Idem*	″	″	″	″	1	″	″	″	″
199	2 août	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
200	8 août	*Idem*	″	″	″	″	1	″	″	″	″
201	19 août	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
202	22 août	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	″	1
203	27 août	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
		A reporter	37	″	8	2	9	123	13	10	1

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	LETTRES SEMI-INÉDITES.	LETTRES INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1785. (Suite.)										
	Report		37	″	8	2	9	123	13	10	1
204	12 octobre	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
205	15 octobre	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
206	1er novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
207	19 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
208	20 novembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
209	23 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
210	25 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
211	1er décembre	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
212	22 décembre	*Idem*	″	″	″	″	1	″	″	″	″
	1786.										
213	15 janvier	Gosse	″	″	″	″	″	″	″	1	″
214	24 janvier	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
215	20 février	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
216	23 février	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
217	27 février	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
218	15 mars	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
219	17 mars	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
220	6 avril	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
221	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
222	9 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
223	10 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
224	11 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
225	12 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
226	15 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
227	17 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
228	27 avril	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
229	3 mai	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
230	4 mai	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
231	8 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
232	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
	A reporter		45	″	8	2	10	136	18	12	1

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1786. (Suite.)										
	Report		45	//	8	2	10	136	18	12	1
233	10 mai	Bosc	//	//	//	//	//	//	1	//	//
234	11 mai	Roland	//	//	//	//	//	//	//	1	//
235	12 mai	*Idem.*	//	//	//	//	//	1	//	//	//
236	*Idem.*	Bosc	1	//	//	//	//	//	//	//	//
237	21 mai	*Idem.*	//	//	//	//	//	1	//	//	//
238	*Idem.*	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
239	24 mai	*Idem.*	//	//	//	//	//	1	//	//	//
240	26 ou 27 mai	Bosc	//	//	//	//	//	1	//	//	//
241	.. mai	Lanthenas	//	//	//	//	1	//	//	//	//
242	.. mai	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
243	30 mai	Bosc	//	//	//	//	1	//	//	//	//
244	3 juin	*Idem.*	//	//	//	//	1	//	//	//	//
245	*Idem.*	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
246	4 juin	*Idem.*	//	//	//	//	//	1	//	//	//
247	9 juin	Bosc	//	//	//	//	//	1	//	//	//
248	10 juin	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
249	9 juillet	Bosc	1	//	//	//	//	//	//	//	//
250	10 août	*Idem.*	//	//	//	//	//	//	1	//	//
251	11 août	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
252	18 août	Bosc	//	//	//	//	1	//	//	//	//
253	*Idem.*	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
254	8 septembre	*Idem.*	//	//	//	//	//	1	//	//	//
255	3 octobre	Bosc	1	//	//	//	//	//	//	//	//
256	10 novembre	*Idem.*	1	//	//	//	//	//	//	//	//
257	5 décembre	*Idem.*	//	//	//	//	//	1	//	//	//
258	13 décembre	*Idem.*	//	//	//	//	1	//	//	//	//
259	15 décembre	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
260	18 décembre	Bosc	//	//	//	//	//	//	1	//	//
261	22 décembre	*Idem.*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
262	*Idem.*	Roland	//	//	//	//	//	1	//	//	//
263	?	*Idem.*	//	//	//	//	//	1	//	//	//
	A reporter		49	//	8	2	15	153	21	14	1

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1787.										
	Report		49	"	8	2	15	153	21	14	1
264	8 janvier	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
265	9 janvier	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
266	10 janvier	Bosc	"	"	"	"	"	"	1	"	"
267	13 janvier	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
268	17 janvier	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
269	*Idem*	Bosc	"	"	"	"	"	"	"	"	1
270	19 janvier	*Idem*	1	"	"	"	"	"	"	"	"
271	11 février	*Idem*	"	"	"	"	"	"	1	"	"
272	.. avril	*Idem*	"	"	"	"	"	"	1	"	"
273	2 mai	*Idem*	1	"	"	"	"	"	"	"	"
274	18 mai	*Idem*	"	"	"	"	1	"	"	"	"
275	23 mai	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
276	26 juin	*Idem*	"	"	"	"	"	"	1	"	"
277	.. août	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
278	.. septembre	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
279	18 septembre	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
280	9 octobre	Lanthenas	"	"	"	"	"	1	"	"	"
281	20 octobre	Bosc	1	"	"	"	"	"	"	"	"
282	24 octobre	*Idem*	1	"	"	"	"	"	"	"	"
283	18 novembre	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
284	*Idem*	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
285	20 novembre	Bosc	"	"	"	"	1	"	"	"	"
286	22 novembre	Roland	"	"	"	"	"	1	"	"	"
287	27 novembre	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
288	1er décembre	*Idem*	"	"	"	"	"	1	"	"	"
289	28 décembre	Bosc	"	"	"	"	"	"	1	"	"
	1788.										
290	16 janvier	?	"	"	"	"	1	"	"	"	"
291	20 février	Bosc	"	"	"	"	"	"	1	"	"
292	.. mars	*Idem*	"	"	"	1	"	"	"	"	"
	A reporter		53	"	8	3	18	167	27	14	2

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1788. (Suite.)										
	Report		53	〃	8	3	18	167	27	14	2
293	6 avril	Bosc	1	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃
294	7 avril	*Idem*	1	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃
295	21 avril	*Idem*	1	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃
296	19 mai	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃
297	.. mai	Mme de Landine	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃
298	22 mai	Bosc	1	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃
299	2 juin	*Idem*	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
300	11 juin	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃
301	18 juin	*Idem*	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
302	.. juin	*Idem*	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
303	4 juillet	*Idem*	1	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃
304	7 juillet	Lavater	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
305	24 août	Bosc	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
306	26 août	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
307	Fin août	Mme Braun	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃
308	*Idem*	Roland	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃
309	1er octobre	Bosc	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
310	8 octobre	*Idem*	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
311	9 novembre	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃
312	Fin novembre	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
313	4 décembre	*Idem*	1	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃
314	18 décembre	*Idem*	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
315	.. décembre	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
	1789.										
316	23 février	Bosc	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
317	7 mars	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
318	18 mars	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
319	21 mars	Fenille	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃
320	3 avril	Bosc	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
321	9 juin	*Idem*	〃	1	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
	A reporter		59	〃	8	5	23	171	36	17	2

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	LETTRES INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1789. (Suite.)										
	Report		59	″	8	5	23	171	36	17	2
322	26 juillet	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
323	3 août	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
324	7 août	*Idem*	″	″	″	1	″	″	″	″	″
325	15 août	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
326	25 août	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
327	1er septembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
328	*Idem*	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
329	4 septembre	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
330	.. septembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
331	15 septembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
332	.. octobre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
333	20 octobre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
334	27 octobre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
335	.. novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
336	22 novembre	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
337	Fin de 1789	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
	1790.										
338	Premiers mois	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
339	1er février	Gosse	″	″	″	″	″	″	″	1	″
340	11 février	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
341	18 février	Bosc	″	″	″	1	″	″	″	″	″
342	6 mars	Lanthenas	″	″	″	1	″	″	″	″	″
343	20 mars	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
344	16 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
345	3 mai	Lanthenas	″	″	″	″	″	″	″	1	″
346	17 mai	Bosc	″	″	″	″	1	″	″	″	″
347	.. mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
348	Fin mai	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
349	7 juin	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
350	20 juin	?	″	″	″	″	1	″	″	″	″
	A reporter		63	″	8	13	25	175	45	19	2

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1790. (Suite.)										
	Report		63	//	8	13	25	175	45	19	2
351	22 juin	Lanthenas	//	//	//	//	//	//	//	1	//
352	*Idem*	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
353	23 juin	Lanthenas	//	//	//	//	//	//	//	1	//
354	25 juin	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
355	27 juin	Bosc	//	//	//	//	//	//	1	//	//
356	30 juin	Lanthenas	//	//	//	//	1	//	//	//	//
357	2 juillet	*Idem*	//	//	//	//	1	//	//	//	//
358	3 juillet	?	//	//	//	//	1	//	//	//	//
359	.. juillet	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
360	18 juillet	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
361	20 juillet	Lanthenas	//	//	//	1	//	//	//	//	//
362	21 juillet	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
363	23 juillet	Brissot	//	//	//	//	//	1	//	//	//
364	24 juillet	Bosc	//	//	//	//	//	1	//	//	//
365	25 juillet	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
366	28 juillet	Brissot	//	//	//	//	//	//	//	//	1
367	31 juillet	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
368	*Idem*	Bosc	//	//	//	//	//	//	1	//	//
369	4 août	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
370	8 août	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
371	11 août	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
372	*Idem*	Lanthenas	//	//	//	//	//	1	//	//	//
373	13 août	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
374	15 août	Bosc	//	//	//	1	//	//	//	//	//
375	18 août	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
376	*Idem*	Lanthenas	//	1	//	//	//	//	//	//	//
377	20 août	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
378	23 août	Bosc	//	//	//	//	//	//	1	//	//
379	7 septembre	*Idem*	//	//	//	//	//	//	1	//	//
380	27 septembre	*Idem*	1	//	//	//	//	//	//	//	//
381	8 octobre	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
382	9 octobre	Bosc	//	//	//	//	//	//	1	//	//
	A reporter		64	14	8	15	28	178	50	22	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1790. (Suite.)										
	Report		64	14	8	15	28	178	50	22	3
383	9 octobre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
384	13 octobre	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
385	*Idem*	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
386	26 octobre	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
387	28 octobre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
388	1er novembre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
389	5 novembre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
390	19 novembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
391	20 novembre	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
392	30 novembre	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
393	8 décembre	Bosc	″	″	″	1	″	″	″	″	″
394	20 décembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
395	*Idem*	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
396	30 décembre	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
	1791.										
397	7 janvier	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
398	10 janvier	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
399	22 janvier	Bosc	″	″	″	1	″	″	″	″	″
400	24 janvier	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
401	*Idem*	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
402	26 janvier	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
403	*Idem*	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
404	27 janvier	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
405	29 janvier	Bosc	1	″	″	″	″	″	″	″	″
406	6 février	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
407	7 février	*Idem*	1	″	″	″	″	″	″	″	″
408	10 février	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
409	11 février	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
410	12 février	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
411	Fin février	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
	A reporter		67	26	8	18	28	181	58	22	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1791. (Suite.)										
	Report		67	26	8	18	28	181	58	22	3
412	.. mars	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
413	7 mars	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
414	15 mars	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
415	22 mars	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
416	29 mars	Champagneux	″	″	″	″	″	1	″	″	″
417	5 avril	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
418	14 avril	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
419	22 avril	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
420	27 avril	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
421	28 avril	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
422	5 mai	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
423	12 mai	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
424	22 mai	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
425	27 mai	Champagneux	″	″	″	″	″	1	″	″	″
426	7 juin	Pr. Ass. nat.	″	″	″	″	″	1	″	″	″
427	9 juin	Dép. de Lyon	″	″	″	″	″	1	″	″	″
428	11 juin	Champagneux	″	″	″	″	″	1	″	″	″
429	.. juin	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
430	.. juin	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
431	.. juin	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
432	20 juin	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
433	22 juin	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
434	23 juin	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
435	24 juin	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
436	29 juin	Chp.	″	″	″	″	″	1	″	″	″
437	1er juillet	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
438	*Idem*	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
439	6 juillet	Champagneux	″	″	″	″	″	1	″	″	″
440	9 juillet	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
441	11 juillet	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
442	15 juillet	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
443	16 juillet	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
		A reporter	67	47	8	20	28	188	59	23	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1791. (Suite.)										
	Report		67	47	8	20	28	188	59	23	3
444	17 juillet	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
445	18 juillet	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
446	20 juillet	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
447	21 juillet	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
448	22 juillet	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
449	*Idem*	Champagneux	″	″	″	″	″	1	″	″	″
450	27 juillet	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
451	31 juillet	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
452	14 août	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
453	17 août	*Idem*	″	″	″	″	″	1	″	″	″
454	19 août	Bancal	″	″	″	″	″	″	″	1	″
455	.. août	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
456	29-30 août	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
457	31 août	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
458	2 septembre	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
459	3 septembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
460	8 septembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
461	9 septembre	Champagneux	″	″	″	″	″	1	″	″	″
462	11 septembre	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
463	24 septembre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
464	27 septembre	Robespierre	″	″	″	1	″	″	″	″	″
465	12 octobre	Champagneux	″	″	″	″	″	1	″	″	″
466	30 novembre	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
	1792.										
467	22 janvier	Gosse	″	″	″	″	″	″	″	1	″
468	23 mars	Mme Grandchamp	″	″	″	″	″	″	″	1	″
469	*Idem*	Chp.	″	″	″	1	″	″	″	″	″
470	*Idem*	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
471	27 mars	Gosse	″	″	″	1	″	″	″	″	″
472	*Idem*	Robespierre (?)	″	″	″	″	″	″	″	1	″
	A reporter		67	57	8	23	28	197	61	28	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES								
			IMPRIMÉES.				SEMI-INÉDITES.	INÉDITES.			
			RECUEILS			LETTRES DISPERSÉES.		PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
			Bosc.	Bancal.	Dauban.						
	1792. (Suite.)										
	Report		67	57	8	23	28	197	61	28	3
473	27 mars	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
47	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
475	28 mars	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
476	29 mars	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
477	31 mars	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
478	15 avril	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
479	25 avril	Robespierre	″	″	″	1	″	″	″	″	″
480	.. avril	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
481	.. avril	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
482	.. avril	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
483	?	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
484	3 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	″	1	″	″
485	9 mai	Servan	″	″	″	″	″	″	″	1	″
486	10 mai	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
487	*Idem*	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
488	17 mai	Pétion	″	″	″	1	″	″	″	″	″
489	18 mai	Dulaure	″	″	″	1	″	″	″	″	″
490	7 juillet	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
491	31 juillet	Brissot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
492	19 août	Bosc	″	″	″	″	″	″	1	″	″
493	23 août	Bern. de St-P.	″	″	″	″	″	″	″	1	″
494	30 août	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
495	2 septembre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
496	5 septembre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
497	8 septembre	?	″	″	″	″	″	″	″	1	″
498	9 septembre	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
499	11 septembre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
500	14 octobre	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
501	17 octobre	Bern. de St-P.	″	″	″	″	″	1	″	″	″
502	11 novembre	Pache	″	″	″	1	″	″	″	″	″
503	18 novembre	Lavater	″	″	″	1	″	″	″	″	″
504	23 novembre	Le Pape	″	″	″	1	″	″	″	″	″
		A reporter	67	64	8	30	28	198	74	32	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1792. (Suite.)										
	Report		67	64	8	30	28	198	74	32	3
505	1er décembre	Hassenfratz	//	//	//	//	1	//	//	//	//
506	25 décembre	Servan	//	//	//	1	//	//	//	//	//
507	*Idem*	Le chanoine	//	//	//	1	//	//	//	//	//
508	Fin 1792	Lanthenas	//	//	//	//	//	//	//	1	//
509	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
510	.. décembre	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
511	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
512	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
513	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
514	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
515	*Idem*	*Idem*	//	//	//	1	//	//	//	//	//
516	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
517	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
518	*Idem*	*Idem*	//	//	//	//	1	//	//	//	//
	1793.										
519	15 janvier	Lavater	//	//	//	1	//	//	//	//	//
520	20 janvier	Lanthenas	//	//	//	//	//	//	//	1	//
521	.. janvier	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
522	*Idem*	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
523	*Idem*	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
524	1er juin	Bosc	//	//	//	1	//	//	//	//	//
525	*Idem*	Convention	//	//	//	1	//	//	//	//	//
526	.. juin	Mme Grandchamp	//	//	//	//	//	//	//	1	//
527	2 juin	Garat	//	//	//	1	//	//	//	//	//
528	4 juin	Sect. Beaurep.	//	//	//	1	//	//	//	//	//
529	6 juin	De Perret	//	//	//	1	//	//	//	//	//
530	8 juin	Gohier	//	//	//	1	//	//	//	//	//
531	*Idem*	Garat	//	//	//	1	//	//	//	//	//
532	9 juin	Dulaure	//	//	//	1	//	//	//	//	//
533	20 juin	Garat	//	//	//	1	//	//	//	//	//
534	22 juin	Buzot	//	//	//	1	//	//	//	//	//
	A reporter		67	67	8	44	30	198	74	43	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTI-NATAIRES.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1793. (Suite.)										
	Report		67	67	8	44	30	198	74	43	3
535	24 juin	De Perret	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
536	*Idem*	*Idem*	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
537	Fin juin	*Idem*	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
538	3 juillet	Buzot	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
539	4 juillet	Sect. Beaurep.	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
540	6 juillet	Buzot	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
541	7 juillet	*Idem*	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
542	31 août	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃
543	11 septembre	Montané	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
544	17 septembre	Com. des pris.	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
545	28 septembre	Jany	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
546	8 octobre	Eudora	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
547	*Idem*	Fleury	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
548	*Idem*	Jany	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
549	14 octobre	Robespierre	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
550	.. octobre	Jany	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
551	.. octobre	*Idem*	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
552	24 octobre	Champagneux	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
553	25 octobre	Jany	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
554	27 octobre	*Idem*	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
555	*Idem*	Bosc	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
556	Fin octobre	Me Godefroid	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃
	SANS DATE.										
557	....	Bosc	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
558	....	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
559	....	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
560	....	*Idem*	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃
561	....	?	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
562	....	Bosc	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
563	....	Journ. de Lyon?	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃
	Totaux		67	67	8	63	35	198	78	44	3

TABLEAU DE RÉCAPITULATION.

ANNÉES.	NOMBRE TOTAL des lettres.	LETTRES — IMPRIMÉES. — RECUEILS — Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	INÉDITES. — PAPIERS ROLAND (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
1780	8	"	"	6	"	"	2	"	"	"
1781	23	"	"	"	"	"	18	"	5	"
1782	29	1	"	1	"	"	23	"	4	"
1783	37	10	"	1	"	2	19	4	1	"
1784	74	12	"	"	"	3	55	4	"	"
1785	41	17	"	"	2	5	9	7	"	1
1786	51	9	"	"	"	5	27	6	4	"
1787	26	4	"	"	"	2	14	5	"	1
1788	26	6	"	"	3	6	3	5	3	"
1789	22	4	"	"	4	"	2	12	"	"
1790	59	2	21	"	7	5	9	9	5	1
1791	70	2	35	"	5	"	16	9	3	"
1792	52	"	8	"	12	2	1	13	16	"
1793	38	"	3	"	30	2	"	"	3	"
A. I.	7	"	"	"	"	3	"	4	"	"
TOTAUX	563	67	67	8	63	35	198	78	44	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES IMPRIMÉES. RECUEILS Bosc.	Bancal.	Dauban.	LETTRES DISPERSÉES.	SEMI-INÉDITES.	LETTRES INÉDITES. PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1791. (Suite.)										
		Report	67	26	8	18	28	181	58	22	3
412	.. mars	Bosc	//	//	//	//	//	//	1	//	//
413	7 mars	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
414	15 mars	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
415	22 mars	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
416	29 mars	Champagneux.	//	//	//	//	//	1	//	//	//
417	5 avril	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
418	14 avril	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
419	22 avril	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
420	27 avril	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
421	28 avril	Brissot	//	//	//	1	//	//	//	//	//
422	5 mai	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
423	12 mai	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
424	22 mai	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
425	27 mai	Champagneux.	//	//	//	//	//	1	//	//	//
426	7 juin	Pr. Ass. nat.	//	//	//	//	//	1	//	//	//
427	9 juin	Dép. de Lyon.	//	//	//	//	//	1	//	//	//
428	11 juin	Champagneux.	//	//	//	//	//	1	//	//	//
429	.. juin	Brissot	//	//	//	1	//	//	//	//	//
430	.. juin	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
431	.. juin	*Idem*	//	//	//	//	//	//	//	1	//
432	20 juin	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
433	22 juin	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
434	23 juin	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
435	24 juin	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
436	29 juin	Chp.	//	//	//	//	//	1	//	//	//
437	1er juillet	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
438	*Idem*	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
439	6 juillet	Champagneux.	//	//	//	//	//	1	//	//	//
440	9 juillet	Bancal	//	1	//	//	//	//	//	//	//
441	11 juillet	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
442	15 juillet	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
443	16 juillet	*Idem*	//	1	//	//	//	//	//	//	//
		A reporter	67	47	8	20	28	188	59	23	3

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES								
			IMPRIMÉES.				SEMI-INÉDITES.	INÉDITES.			
			RECUEILS			LETTRES DISPERSÉES.					
			Bosc.	Bancal.	Dauban.			PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
	1791. (Suite.)										
		Report.............	67	47	8	20	28	188	59	23	3
444	17 juillet.......	Bancal.......	″	1	″	″	″	″	″	″	″
445	18 juillet.......	*Idem*........	″	1	″	″	″	″	″	″	″
446	20 juillet.......	*Idem*........	″	1	″	″	″	″	″	″	″
447	21 juillet.......	*Idem*........	″	1	″	″	″	″	″	″	″
448	22 juillet.......	*Idem*........	″	1	″	″	″	″	″	″	″
449	*Idem*..........	Champagneux.	″	″	″	″	″	1	″	″	″
450	27 juillet.......	*Idem*........	″	″	″	″	″	1	″	″	″
451	31 juillet.......	*Idem*........	″	″	″	″	″	1	″	″	″
452	14 août........	*Idem*........	″	″	″	″	″	1	″	″	″
453	17 août........	*Idem*........	″	″	″	″	″	1	″	″	″
454	19 août........	Bancal	″	″	″	″	″	″	″	1	″
455	.. août........	*Idem*........	″	″	″	″	″	″	″	1	″
456	29-30 août.....	*Idem*........	″	1	″	″	″	″	″	″	″
457	31 août........	*Idem*........	″	1	″	″	″	″	″	″	″
458	2 septembre.....	Bosc........	″	″	″	″	″	″	1	″	″
459	3 septembre.....	*Idem*........	″	″	″	″	″	″	1	″	″
460	8 septembre.....	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
461	9 septembre.....	Champagneux.	″	″	″	″	″	1	″	″	″
462	11 septembre....	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
463	24 septembre....	*Idem*........	″	1	″	″	″	″	″	″	″
464	27 septembre....	Robespierre...	″	″	″	1	″	″	″	″	″
465	12 octobre......	Champagneux.	″	″	″	″	″	1	″	″	″
466	30 novembre....	Roland	″	″	″	″	″	1	″	″	″
	1792.										
467	22 janvier......	Gosse	″	″	″	″	″	″	″	1	″
468	23 mars	Mme Grandchamp	″	″	″	″	″	″	″	1	″
469	*Idem*..........	Chp..........	″	″	″	1	″	″	″	″	″
470	*Idem*..........	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
471	27 mars........	Gosse	″	″	″	1	″	″	″	″	″
472	*Idem*..........	Robespierre (?).	″	″	″	″	″	″	″	1	″
		À reporter	67	57	8	23	28	197	61	28	3

CORRESPONDANTS DE MADAME ROLAND.

NOMS.	1780.	1781.	1782.	1783.	1784.	1785.	1786.	1787.	1788.	1789.	1790.	1791.	1792.	1793.	A. I.	TOTAL.
Les demoiselles Cannet. .	6	″	1	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	8
Roland.	2	21	27	19	51	8	25	12	1	″	3	2	″	″	″	171
Le chanoine Roland. . . .	″	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	2
Bosc.	″	″	1	17	19	32	24	13	21	17	19	12	13	2	5	195
Lanthenas.	″	″	″	″	2	″	1	1	″	″	12	″	11	1	″	28
Bancal.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	20	38	8	3	″	69
Brissot.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	4	4	3	1	″	″	12
Champagneux.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	12	1	1	″	14
Lavater.	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	″	1	1	″	3
Buzot.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	5	″	5
Robespierre	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	2	1	″	4
Servan.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	3	″	″	3
Jany.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	6	″	6
De Perret.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	4	″	4
Sa fille.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Fleury.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Madame Godefroid. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Section Beaurepaire. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	2	″	2
A la Convention.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
A Garat	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	3	″	3
A Gobier	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Pétion.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Dulaure.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	1	″	2
Montané.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Commis des prisons. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Bernardin de Saint-Pierre	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	2	″	″	2
Au pape.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Pache.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Hassenfratz.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Gosse.	″	″	″	″	″	1	1	″	″	″	1	″	2	″	″	5
Panckoucke	″	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1
Madame d'Arbouville . . .	″	″	″	″	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1
Madame Braun (?).	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	″	″	″	″	1
Madame de Landine. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	″	″	″	″	1
A reporter.	8	23	29	37	73	41	51	26	25	21	59	68	50	37	5	553

NUMÉROS D'ORDRE.	DATES des LETTRES.	DESTINATAIRES.	LETTRES								
			IMPRIMÉES.				SEMI-INÉDITES.	INÉDITES.			
			RECUEILS			LETTRES DISPERSÉES.		PAPIERS ROLAND. (Bibl. Nat.)	COLLECTION Morrison.	PAPIERS Faugère.	SOURCES diverses.
			Bosc.	Bancal.	Dauban.						
	1792. (Suite.)										
	Report		67	64	8	30	28	198	74	32	3
505	1er décembre	Hassenfratz	″	″	″	″	1	″	″	″	″
506	25 décembre	Servan	″	″	″	1	″	″	″	″	″
507	*Idem*	Le chanoine	″	″	″	1	″	″	″	″	″
508	Fin 1792	Lanthenas	″	″	″	″	″	″	″	1	″
509	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
510	.. décembre	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
511	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
512	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
513	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
514	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
515	*Idem*	*Idem*	″	″	″	1	″	″	″	″	″
516	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
517	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	″	″	″	1	″
518	*Idem*	*Idem*	″	″	″	″	1	″	″	″	″
	1793.										
519	15 janvier	Lavater	″	″	″	1	″	″	″	″	″
520	20 janvier	Lanthenas	″	″	″	″	″	″	″	1	″
521	.. janvier	Bancal	″	1	″	″	″	″	″	″	″
522	*Idem*	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
523	*Idem*	*Idem*	″	1	″	″	″	″	″	″	″
524	1er juin	Bosc	″	″	″	1	″	″	″	″	″
525	*Idem*	Convention	″	″	″	1	″	″	″	″	″
526	.. juin	Mme Grandchamp	″	″	″	″	″	″	″	1	″
527	2 juin	Garat	″	″	″	1	″	″	″	″	″
528	4 juin	Sect. Beaurep.	″	″	″	1	″	″	″	″	″
529	6 juin	De Perret	″	″	″	1	″	″	″	″	″
530	8 juin	Gohier	″	″	″	1	″	″	″	″	″
531	*Idem*	Garat	″	″	″	1	″	″	″	″	″
532	9 juin	Dulaure	″	″	″	1	″	″	″	″	″
533	20 juin	Garat	″	″	″	1	″	″	″	″	″
534	22 juin	Buzot	″	″	″	1	″	″	″	″	″
	A reporter		67	67	8	44	30	198	74	43	3

CORRESPONDANTS DE MADAME ROLAND.

NOMS.	1780.	1781.	1782.	1783.	1784.	1785.	1786.	1787.	1788.	1789.	1790.	1791.	1792.	1793.	A. I.	TOTAL.
Les demoiselles Cannet. .	6	″	1	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	8
Roland.	2	21	27	19	51	8	25	12	1	″	3	2	″	″	″	171
Le chanoine Roland. . . .	″	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	2
Bosc.	″	″	1	17	19	32	24	13	21	17	19	12	13	2	5	195
Lanthenas.	″	″	″	″	2	″	1	1	″	″	12	″	11	1	″	28
Bancal.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	20	38	8	3	″	69
Brissot.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	4	4	3	1	″	″	12
Champagneux.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	12	1	1	″	14
Lavater.	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	″	1	1	″	3
Buzot.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	5	″	5
Robespierre	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	2	1	″	4
Servan.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	3	″	″	3
Jany.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	6	″	6
De Perret.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	4	″	4
Sa fille.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Fleury.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Madame Godefroid. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Section Beaurepaire. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	2	″	2
A la Convention.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
A Garat	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	3	″	3
A Gobier	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Pétion.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Dulaure.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	1	″	2
Montané.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Commis des prisons. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	1
Bernardin de Saint-Pierre	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	2	″	″	2
Au pape.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Pache.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Hassenfratz.	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	1
Gosse.	″	″	″	″	″	1	1	″	″	″	1	″	2	″	″	5
Panckoucke	″	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1
Madame d'Arbouville . . .	″	″	″	″	1	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	1
Madame Braun (?).	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	″	″	″	″	1
Madame de Landine. . . .	″	″	″	″	″	″	″	″	1	″	″	″	″	″	″	1
A reporter.	8	23	29	37	73	41	51	26	25	21	59	68	50	37	5	553

NOMS.	1780.	1781.	1782.	1783.	1784.	1785.	1786.	1787.	1788.	1789.	1790.	1791.	1792.	1793.	A. I.	TOTAL.
Report...	8	23	29	37	73	41	51	26	25	21	59	68	50	37	5	553
enne de Fenille.....	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	〃	〃	1
sident de l'Assemblée nationale..........	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	1
utés de Lyon......	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	1
rnaliste de Lyon....	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	1
lame Grandchamp...	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1	1	〃	2
nnus............	〃	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	1	〃	〃	〃	1	〃	1	4
Totaux.......	8	23	29	37	74	41	51	26	26	22	59	70	52	38	7	563

CORRESPONDANTS DE MADAME ROLAND.

NOMS.	1780.	1781.	1782.	1783.	1784.	1785.	1786.	1787.	1788.	1789.	1790.	1791.	1792.	1793.	A. I.	TOTAL.
Les demoiselles Cannet. .	6	//	1	1	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	8
Roland.	2	21	27	19	51	8	25	12	1	//	3	2	//	//	//	171
Le chanoine Roland. . . .	//	1	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	2
Bosc.	//	//	1	17	19	32	24	13	21	17	19	12	13	2	5	195
Lanthenas.	//	//	//	//	2	//	1	1	//	//	12	//	11	1	//	28
Bancal.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	20	38	8	3	//	69
Brissot.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	4	4	3	1	//	//	12
Champagneux.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	12	1	1	//	14
Lavater.	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	//	1	1	//	3
Buzot.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	5	//	5
Robespierre	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	2	1	//	4
Servan.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	3	//	//	3
Jany.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	6	//	6
De Perret.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	4	//	4
Sa fille.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	1
Fleury.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	1
Madame Godefroid. . . .	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	1
Section Beaurepaire. . . .	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	2	//	2
A la Convention.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	1
A Garat.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	3	//	3
A Gohier.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	1
Pétion.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	1
Dulaure.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	1	//	2
Montané.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	1
Commis des prisons. . . .	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	1
Bernardin de Saint-Pierre.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	2	//	//	2
Au pape.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	1
Pache.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	1
Hassenfratz.	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	1
Gosse.	//	//	//	//	//	1	1	//	//	//	1	//	2	//	//	5
Panckoucke	//	1	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1
Madame d'Arbouville . . .	//	//	//	//	1	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1
Madame Braun (?).	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	//	//	//	//	1
Madame de Landine. . . .	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	//	//	//	//	1
A reporter.	8	23	29	37	73	41	51	26	25	21	59	68	50	37	5	553

NOMS.	1780.	1781.	1782.	1783.	1784.	1785.	1786.	1787.	1788.	1789.	1790.	1791.	1792.	1793.	A. I.	TOTAL.
Report...	8	23	29	37	73	41	51	26	25	21	59	68	50	37	5	553
Varenne de Fenille.....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	//	//	//	1
Président de l'Assemblée nationale..........	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	//	1
Députés de Lyon......	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	//	//	//	1
Journaliste de Lyon....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	1
Madame Grandchamp...	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	1	//	2
Inconnus............	//	//	//	//	1	//	//	//	1	//	//	//	1	//	1	4
Totaux.......	8	23	29	37	74	41	51	26	26	22	59	70	52	38	7	563

BIBLIOGRAPHIE

DES ŒUVRES DE MADAME ROLAND.

---

§ 1. ÉDITIONS DES *MÉMOIRES* ET DES *LETTRES*.

ROLAND (MADAME). — Appel à l'impartiale Postérité, par la citoyenne ROLAND, femme du Ministre de l'Intérieur, ou Recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie[1]. — *A Paris, chez Louvet, libraire, maison Égalité, galerie Neuve, derrière le théâtre de la République, in-8°.*

[Quatre parties, du 20 germinal au 20 prairial an III (9 avril-8 juin 1795). En tête de la 1re, de la 2e et de la 4e partie, *Avertissements* de Bosc, l'éditeur. — Traduit en allemand par Ludwig Ferdinand. — Leipzig, Huber, 1796-1797, 3 parties in-8°. Autre traduction, 1844.]

ROLAND (MADAME). — Œuvres de M. J. PH. ROLAND, femme de l'ex-Ministre de l'Intérieur, ... précédées d'un Discours préliminaire, par L.-A. Champagneux, éditeur. — *Paris, Bidault, an VIII, 3 vol. in-8°.*

ROLAND (MADAME). — Mémoires. Avec une Notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques. — *Paris, Baudouin frères, 2 vol. in-8°. Nouv. éd. 1827.*

[Collection de Mémoires relatifs à la Révolution française, par MM. Berville et Barrière[2].]

ROLAND (MADAME). — Mémoires. Nouv. éd. accompagnée de notes et d'appendices, précédée d'une Notice biographique et ornée d'un beau portrait. — *Paris, 1823, 2 vol. in-12.*

[La notice est signée Marie Roger, pseudonyme de Mme Alexandrine Arragon.]

(1) Proudhon, en 1858, quelques mois avant que le manuscrit autographe entrât à la Bibliothèque nationale, disait — d'ailleurs après Villiaumé et Buchez — que l'ouvrage était apocryphe!

(2) C'est d'après l'édition de 1827 que nous citons, quand nous renvoyons à «Barrière», qui fut ici le seul éditeur et qui, documenté par Bosc, apporta quelques éléments nouveaux.

ROLAND (MADAME). — Lettres autographes, adressées à Bancal des Issarts, etc. Précédées d'une *Introduction* par Sainte-Beuve. — *Paris, Renduel, 1835, in-8°.*

ROLAND (J.-M.-PH.). Briefe an Bancal des Issarts, Conventsmitglied, hrsg. von Mad. Henriette Bancal; A. d. Franz. v. P. Fritsch. — *Leipzig, 1836, kl. 8°.*

ROLAND (MADAME). — Mémoires. Nouv. éd., revue sur les textes originaux, avec notes et éclaircissements, par M. Ravenel, et précédée d'une Notice historique. — *Paris, 1840, 2 vol. in-8°.*

ROLAND (MADAME). — Lettres inédites de Mlle PHLIPON (MADAME ROLAND) adressées aux demoiselles Cannet, de 1772 à 1780. Publiées par M. Auguste Breuil, avocat à la Cour royale d'Amiens. — *Paris, W. Coquebert, 1841, 2 vol. in-8°.*

ROLAND (MADAME). — Mémoires particuliers. Suivis de Notices historiques sur la Révolution, etc...., par la même, avec avant-propos et notes, par M. F. Barrière. — *Paris, Didot, 1885, in-8°. — Id., 1890.*

ROLAND (MADAME). — Seule édition entièrement conforme au manuscrit autographe, etc...., publiée avec des notes, par C. A. Dauban. Portrait. — Divers fac-similés du manuscrit. — *Paris, Henri Plon, 1864, in-8°.*

ROLAND (MADAME). — Mémoires écrits durant sa captivité. Nouv. éd. revue et complétée sur les manuscrits autographes et accompagnée de notes et de pièces inédites, par P. Faugère. — *Paris, Hachette, 1864, 2 vol. in-12* [1].

ROLAND (MADAME). — Lettres en partie inédites de MADAME ROLAND (Mlle PHLIPON) aux demoiselles Cannet, suivies de lettres de MADAME ROLAND à Bosc, Servan, Lanthenas, Robespierre, etc...., et de documents inédits. Avec une introduction et des notes, par C. A. Dauban. Ouvrage orné d'une photographie et d'une gravure. — *Paris, Henri Plon, 1867, 2 vol. in-8°.*

ROLAND (MADAME). — Mémoires. Avec une préface par Jules Claretie. Frontispices gravés par Lalauze. — *Paris, Librairie des bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338, 1884; 2 vol. in-8°*, portrait.

[Bibliothèque des Dames.]

[1] C'est à cette édition, la plus complète et la plus exacte qui ait paru jusqu'ici et qui suivit de deux mois celle de M. Dauban, que renverront nos références, toutes les fois qu'elles ne seront pas accompagnées d'une indication spéciale.

Roland (Madame), sa détention à l'Abbaye et à Sainte-Pélagie, 1793, racontée par elle-même dans ses Mémoires. — *Paris, Georges Hurtrel, artiste-éditeur, 35, rue d'Assas, 1886, pet. in-8°.*

Roland (Madame). — *Paris, Paul Ollendorf, 1894, in-12.*

[Collection pour les jeunes filles. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, avec leurs biographies, par Mme Carette, née Bouvet.]

Roland (Madame). Le mariage de Madame Roland. Trois années de correspondance amoureuse, 1777-1780. Publié avec une introduction et des notes par A. Join-Lambert. — *Paris, Plon et Nourrit, 1896, in-8°.*

§ 2. Ouvrages contenant des lettres de Madame Roland.

Buzot. — Mémoires sur la Révolution française, précédés d'un Précis de sa vie et de recherches historiques sur les Girondins, par M. Guadet. — *Paris, Béchet, 1823, in-8°.*

[Les *Mémoires de Buzot* ont été réimprimés, d'après le ms. de la Bibl. nat., plus complet, par M. Dauban, dans son volume intitulé : *Mémoires inédits de Pétion et mémoires de Buzot, Barbaroux, etc..., Paris, Plon, 1866, in-8°.* Mais, quand nos références ne seront pas accompagnées d'une mention spéciale, c'est à l'édition de 1823 que nous renverrons.]

Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc..., supprimés ou omis par Courtois, précédés du rapport de ce député à la Convention nationale, avec un grand nombre de fac-similés, etc... — *Paris, Baudoin frères, 1828, 3 vol. in-8°.*

[Coll. des Mém. relatifs à la Rév. fr.]

Brissot. — Mémoires historiques et curieux sur ses contemporains et la Révolution française, publiés par Anacharsis Brissot, son fils, avec des notes et des éclaircissements historiques par F. de Montrol. — *Paris, impr. Huzard, 1830, 4 vol. in-8°.*

Colet (Louise). — Charlotte Corday et Madame Roland. — *Paris, Berquet et Pétion, 1842, in-8°.*

Dauban (C.-A.). — Étude sur Madame Roland et son temps, suivie des lettres de Madame Roland à Buzot et d'autres documents inédits, par

C.-A. Dauban. Ouvrage orné d'un portrait inédit de Buzot, et enrichi des fac-similés des lettres de Madame Roland à Buzot, de Buzot à Jérôme Le Tellier, et de la notice de Madame Roland sur Buzot. — *Paris, Henri Plon, 1864, in-8°.*

Bader (Cl.). — Madame Roland d'après des lettres et des manuscrits inédits.

[*Correspondant*, 25 juin et 10 juillet 1892.]

Finsler (G.), recteur du gymnase de Berne. — Lavatersbeziehungen zu Paris in den Revolutionsjahren 1789-1795. — *Zurich, 1898, 1 fasc. in-4° de 28-76 pages.*

Le Patriote français, dirigé par J.-P. Brissot de Warville, 28 juillet 1789-2 juin 1793. — *1388 numéros in-4°.*

Dauban (C.-A.). — La démagogie en 1793 à Paris ou histoire, jour par jour, de l'année 1793, accompagnée de documents contemporains rares ou inédits recueillis, mis en ordre et commentés. — *Paris, Plon, 1868, in-8°.*

§ 3. Sources manuscrites.

Bibliothèque nationale. — Mss. N. a. fr. n°s 6238-6244, Papiers Roland. « Papiers de M. et de Mme Roland, que Mme veuve Faugère a remis à la Bibliothèque nationale le 15 décembre 1888, conformément à la volonté exprimée par Mme Chaley, petite-fille de M. et Mme Roland, dans l'écrit par lequel elle avait confié ces documents à M. Faugère... », reliés en sept volumes.

[Inventaire alphabétique, par L. Delisle, partie I. — *Paris, Champion, 1891.*]

— Mss. N. a. fr. n°s 9532 à 9534. Papiers Roland.

[Ces trois nouveaux volumes de mss. proviennent d'un legs de Mme Faugère, 1899.]

— Manuscrit autographe des Mémoires de Madame Roland, ms. fr. 13736.

— Lettres autographes de Madame Roland à Buzot, ms. N. a. fr. 1730.

— Supplément Jany[1], cahiers Brissot, Danton, etc..., ms. N. a. fr. 4697.

[1] C'est par erreur que le catalogue de la Bibliothèque dit *Jarry*.

Catalogue de la collection d'autographes de M. Alfred Morrison. — *1re série, 6 vol. in-fol., 1883; tiré à 200 exemplaires.*

— Collection d'autographes du même, non classée; communiquée en janvier 1897 (80 lettres de Madame Roland).

— Collection d'autographes du même, non classée; communiquée en mars 1897 (124 lettres de Roland, 26 lettres de Lanthenas).

§ 4. Nos publications antérieures concernant Madame Roland.

Perroud (Cl.). — Note critique sur les dates de l'exécution de Madame Roland et du suicide de Roland (*Révolution française, juillet 1895*).

— Lettres de Madame Roland à Champagneux (*Rév. fr., août 1895*).

— Jany, le dernier correspondant de Madame Roland (*Rév. fr., janvier et mars 1896*).

— Marie Phlipon et Roland (*Rév. fr., mai 1896*).

— Une entrée épiscopale en 1791 (*Rév. fr., août 1896*).

— Étude critique sur les manuscrits de Madame Roland et les éditions de ses œuvres (*Rév. fr., mars et avril 1897*).

— Lavater et la Révolution française (*Rév. fr., mars 1898*).

— Brissot et les Roland (*Rév. fr., mai 1898*).

— Une amie de Madame Roland (1791-1793); Souvenirs inédits de Sophie Grandchamp.

Missol (L.) et Perroud (Cl.). — Les Roland en Beaujolais au XVIIIe siècle. (*Rév. fr., novembre 1896*).

Il ne nous a pas paru nécessaire de donner ici la bibliographie des ouvrages de Roland. On trouvera plus loin, p. 2, le titre complet de ses *Lettres d'Italie;* ses monographies sur les *Arts* industriels et son *Dictionnaire des manufactures* seront mentionnés, avec les détails nécessaires, à l'Appendice G; de même pour ses autres opuscules de 1786 à 1791 (Appen-

dices F, G, H, M et O). Quant aux pièces qu'il fit imprimer durant ses deux ministères, les savants ouvrages de M. Tourneux et de M. Tuetey en présentent la liste à peu près complète, et, si nous avons à en parler, nous citerons les titres *in extenso,* sans qu'il y ait lieu d'établir une Table de références.

Pour les manuscrits (pièces diverses, lettres, etc.), les sources sont les mêmes que pour Madame Roland, à savoir :

Bibliothèque nationale, N. a. fr. mss. 6238-6243 et 9532-9634; Collection Beljame; Collection Morrison.

Ajoutons-y les Archives de l'Académie de Lyon et celles de la Société d'émulation de l'Ain.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DU PREMIER VOLUME.

Nous ne réunirons ici que les ouvrages auxquels nous aurons à renvoyer plusieurs fois, et dont il serait inutile de reproduire chaque fois le titre *in extenso*.

Quant à ceux dont nous n'aurons à faire qu'une seule mention, il eût été superflu d'en grossir la présente liste. Ils seront cités d'une manière complète à l'endroit où nous les aurons utilisés.

SOURCES IMPRIMÉES.

Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, pour l'année 1784. — *Lyon, Aimé de la Roche, 1784, in-8°* (et années suivantes).

Almanach historique et géographique de Picardie pour l'année 1781. — *Petit in-12* (et années suivantes).

Almanach de Paris, contenant les noms et demeures des principaux artistes, marchands, fabricants, etc., pour l'année 1785. — *Paris, Lesclapart, in-24.*

Almanach royal, année 1780. — *In-8°* (et années suivantes).

Almanach de Versailles, années 1784 et suiv. — *Versailles et Paris, Blaizot, petit in-12.*

Aulard (F.-A.). Recueil des actes du Comité de salut public. Avec la correspondance officielle des représentants en mission et le Registre du Conseil exécutif provisoire. — *Paris, Impr. nat., 1889-1899, 12 gr. vol. in-8°.*

— La Société des Jacobins. Recueil de documents pour l'histoire du club des Jacobins de Paris. — *Paris, Jouaust, 1889-1896, 6 vol. in-8°.*

Barbier. Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes. — *2e éd., Paris, 1822-1827, 4 vol. in-8°.*

Bellier de la Chavignerie. Dictionnaire général des artistes de l'École française, *2 vol. gr. in-8°, 1882-1885;* — continué par Louis Auvray.

Goncourt (E. de). Madame Saint-Huberti, d'après ses mémoires et sa correspondance. — *Paris, Charpentier, 1885, in-12.*

Goncourt (E. et J. de). Histoire de la société française pendant la Révolution. — *Paris, Didier, 1864, in-12.*

— Histoire de la société française pendant le Directoire. — *Paris, Dentu, 1855, in-8°.* — Nouv. éd. *Charpentier, 1880, in-12.*

Guillaume (J.). (Voir Procès-verbaux, etc.)

Hatin. Bibliographie historique et critique de la presse périodique française. *Paris, Didot, 1866, in-8°.*

Isambert. Recueil général des anciennes lois françaises, de 1420 à 1793, par MM. Jourdan, Isambert et Decrusy. — *1825-1829, Paris, 29 vol. in-8°.*

Jal (A.). Dictionnaire critique de biographie et d'histoire. — *2e éd., Paris, 1872, in-4°.*

Lebeuf (L'abbé). Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris. — Nouv. éd. annotée et continuée jusqu'à nos jours, par Hippolyte Cocheris. — *Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1863-1875, 4 vol. in-8°.*

Lescure (A. de). Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la Ville, de 1777 à 1792. Publiée par A. de Lescure. — *Paris, Plon, 1866, 2 vol. in-8°.*

Loménie (de). Beaumarchais et son temps. — *2e éd., Paris, Michel Lévy, 1858, 2 vol. in-8°.*

Louvencourt (Le comte A. de). Les Trésoriers de France de la généralité de Picardie ou d'Amiens. — *Amiens, Impr. Yvert et Tellier, 1896, 1 vol. in-8°.*

Maiseau (H.). Histoire descriptive de la filature et du tissage de coton; traduit de l'anglais et augmenté des inventions faites en France. — *Paris, Malher, 1827, 1 vol. in-8°.*

Masson (Frédéric). Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution, 1787-1804. — *Paris, Plon, 1877, in-8°.*

Mège (Fr.). Le conventionnel Bancal des Issarts. Étude biographique, suivie de lettres inédites. — *Paris, Champion, 1887, in-8°.*

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou Journal d'un observateur. — *Lon-*

dres, 1781-1786, 30 vol. in-12. — *Avec une suite intitulée :* Anecdotes échappées à l'observateur anglais et aux Mémoires secrets, etc. — *Londres, 1788, 3 vol.*

Mercier. Tableau de Paris. — *1782-1788, 12 vol. in-8°.*

Éd. Desnoiresterres. — *Paris, Pagnerre et Lecou, 1853, in-12.*

Metzger (Albert). Lyon de 1778 à 1788. Notes et documents, publiés par Albert Metzger et revisés par Joseph Vaesen. — *Lyon, Georg (s. d.), in-12.* — Les mêmes : Lyon en 1789; — en 1790; — en 1791; — en 1792. — *Lyon, Georg (s. d.), 4 vol. in-12.*

Moniteur (Table alphabétique du) de 1787 à l'an viii de la République (1799). — *Paris, Girardin, an x (1802), 3 vol. in-4°.*

Montagu (Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de). — *Paris, Doniol, 1868, 1 vol. in-12.*

Paris et Versailles. Journal anecdotique, de 1762 à 1787. Publié par C. Hippeau. — *Paris, Aubry, 1869, 1 vol. in-8°.*

Péricaud (A.-P.). Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon, 1643-1825. — *Lyon, P. Rusand, 1831-1836, in-8°.*

Procès-verbal de la Convention nationale. — *Paris, 1792-an iv, 74 vol. in-8°.*

Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative, publiés et annotés par J. Guillaume. — *Paris, Impr. nat., 1889, 1 vol. in-8°* (collection des Documents inédits sur l'histoire de France).

Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention, publiés et annotés par J. Guillaume. — *Paris, Impr. nat., 1891-1897, 3 vol. in-8°* (même collection).

Procès-verbaux des séances du Conseil général du département de Rhône-et-Loire, 1790-1793, publiés par G. Guigue. — *Trévoux, 1895, 2 vol. in-8°.*

Quérard (J.-M.). La France littéraire. — *Paris, Didot, 1827-1842, 10 vol. in-8°.*

Le même, tomes 11 et 12. — *Paris, chez l'auteur, 1854-1864, in-8°.*

Révolution française (La), Revue d'histoire moderne et contemporaine, publiée par la Société de l'histoire de la Révolution. Directeur-rédacteur en chef, F.-A. Aulard.

Robiquet (Paul). Le personnel municipal de Paris pendant la Révolution. Période constitutionnelle. — *Paris, Quantin, 1890, gr. in-8°.*

Rocquain (F.). L'esprit révolutionnaire avant la Révolution. — *Paris, Plon, 1878, 1 vol. in-8°.*

Tableau de Rouen, année 1777. — *Rouen, Machuel, in-12.*

Tourneux (Maurice). — Bibliographie de l'histoire de Paris, pendant la Révolution française, t. I et II. — *Paris, Champion, 1890-1894, gr. in-8°.*

Tuetey (A.). Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, t. I à III. — *Paris, Impr. nouvelle, 1890-1894, gr. in-8°.*

Wahl. Les premières années de la Révolution à Lyon. — *Paris, Colin, 1894, in-8°.*

Wallon (H.). Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, avec le journal de ses actes. — *Paris, Hachette, 1880-1882, 6 vol. in-8°.*

— La Terreur. — *Paris, Hachette, 1873, 2 vol. in-12; 2e éd. 1881.*

Amiens (Inventaire sommaire des archives communales d'), par Georges Durand. — *Amiens, 1891-1897, 3 vol. in-4°.*

Seine-Inférieure (Inventaire sommaire des archives départementales de la), par M. Ch. Robillard de Beaurepaire, t. I, *1864, in-4°.*

Somme (Inventaire sommaire des archives départementales de la), t. I, 1883, par MM. Boca et Rendu; t. II, 1888, et t. III, 1892, par M. Georges Durand.

SOURCES MANUSCRITES.

Archives nationales, série W.

Archives départementales du Rhône, série Q.

Beljame (Collection). (Voir Introduction, p. xviii.)

Bibliothèque municipale de Lyon, fonds Coste.

Morrison (Collection Alfred). (Voir Introduction, p. xi, xii, xviii, etc.)

Registres de l'Académie de Lyon (aux archives de cette compagnie).

NOTE A CONSULTER.

I

Pour les lettres imprimées, la première note, ayant pour objet la détermination, renverra toujours à l'ouvrage où la lettre a paru pour la première fois. Néanmoins, quand il s'agira du recueil de *Bosc* (1795), qui n'est plus dans le commerce, nous renverrons également au recueil de *Dauban* (1867), plus accessible au lecteur.

Pour les lettres semi-inédites, la mention de la source imprimée sera suivie, quand il y aura lieu, de l'indication de la source manuscrite.

Quant aux lettres complètement inédites tirées des *Papiers Roland* de la Bibliothèque nationale, nous donnons les numéros des manuscrits et des folios.

II

Il nous a paru oiseux de réimprimer tout au long les adresses des lettres, même quand l'autographe les donne, si elles ne sont que la reproduction des adresses précédentes. Ainsi, quand on lira : «A Roland, à Amiens», sans aucun signe indiquant que cette adresse a été restituée par nous, cela voudra dire que cette adresse existe sur l'autographe avec le libellé des adresses précédentes : «A Monsieur Roland de la Platière, inspecteur général des manufactures de Picardie, à Amiens...».

LISTE DES APPENDICES

À CONSULTER

PLACÉS À LA FIN DE L'OUVRAGE.

LETTRES

DE

MADAME ROLAND.

ANNÉE 1780.

AVERTISSEMENT.

Jean-Marie Roland, inspecteur des manufactures de la généralité de Picardie depuis le 16 juillet 1766[1], avait épousé, le 4 février 1780, dans l'église Saint-Barthélemy, à Paris[2], Jeanne-Marie Phlipon. Le frère des demoiselles Cannet, Sélincourt, avocat à Paris, avait été un des témoins[3]. Le mariage avait été béni par l'oncle de Marie Phlipon, l'abbé Bimont, chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes[4]. Le contrat avait été passé chez Durand, notaire, place Dauphine (*Mém.*, t. II, p. 262). Il en existe une copie aux *Papiers Roland*, ms. 9532, fol. 120-123.

[1] *Inv. Arch. d'Amiens*, AA, 23, fol. 20. — Cf. *Papiers Roland*, ms. 6243, fol. 31-43.

[2] *Papiers Roland*, ms. 6243, fol. 1-2. — M. Jal, *Dict. critique de biographie et d'histoire*, art. «Roland», a donné l'acte de mariage d'après les registres de la paroisse. Saint-Barthélemy, en face du Palais de Justice, était la paroisse de Marie Phlipon (son père étant domicilié alors au quai de l'Horloge du Palais). C'est là que sa grand'mère maternelle, Marguerite Trude, avait été baptisée et s'était mariée; là aussi qu'avait été baptisée et enterrée sa mère, Marie-Marguerite Bimont. L'église, désaffectée et transformée en *Théâtre de la Cité* pendant la Révolution (E. et J. de Goncourt, *Hist. de la Soc. française pendant la Rév.*, p. 9), a été démolie depuis. Quant aux registres paroissiaux, déposés aux archives de l'Hôtel de Ville, dans l'annexe de l'avenue Victoria, ils ont péri dans les incendies de mai 1871. Nous ne connaissons donc ces actes d'état civil que par les indications des Papiers Roland et par les extraits de M. Jal.

[3] «C'est un de nos témoins, t'en souvient-t-il?» (Lettre du 21 mai 1786.)

[4] Jal, extrait cité.

Mais Roland n'emmena pas immédiatement sa jeune femme à Amiens. «La première année de mon mariage se passa tout entière à Paris, où Roland était appelé par les Intendants du commerce, qui voulaient faire de nouveaux règlements de manufactures, règlements que Roland combattit de toutes ses forces, par les principes de liberté qu'il portait partout. Il faisait imprimer la description qu'il avait faite, pour l'Académie [des Sciences], de quelques Arts[1], et il mettait au net ses manuscrits sur l'Italie[2]; il me fit son copiste et son correcteur d'épreuves...[3]».

On se logea «en hôtel garni», où Madame Roland, pour ménager la santé de son mari, peut-être aussi par économie, en vint à faire elle-même sa cuisine (*Mémoires*, II, 245). On verra plus loin (lettre du 22 avril 1780) qu'ils firent cette année-là deux logements; nous ne savons quel fut le premier, où ils ne durent d'ailleurs que passer. Déjà, au 23 août 1780[4], ils étaient «à l'hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques, en face de Saint-Yves»[5]. C'est déjà là, d'ailleurs, que logeait Roland au moment de son mariage et que nous le

(1) Ce terme, employé seul, est d'un usage courant dans la langue de la seconde moitié du XVIIIe siècle (voir Condorcet, *Éloges*, passim) pour désigner les arts mécaniques ou industriels. Il s'agit ici des monographies par lesquelles Roland, de 1779 à 1783, préluda à son grand *Dictionnaire des manufactures* et dont on trouvera l'énumération plus loin (Appendice G).

(2) *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte, par M***, avocat en Parlement et de plusieurs Académies de France et des Arcades de Rome*, qui mores hominum multorum vidit et urbes, *à Mlle*** à Paris, en 1776, 1777 et 1778*. Amsterdam, 1780. 6 vol. in-12. (En réalité, l'ouvrage s'imprima à Dieppe, avec des difficultés infinies. — Voir Appendice D.)

(3) «A la fin de la même année, je fus mandé à Paris par l'Administration, pour concourir avec elle à la refonte et rédaction des règlements généraux et particuliers des manufactures de tout le royaume; j'y passai l'année entière 1780, occupé de ce travail, de l'édition de mes *Arts* et de la conduite et régie des affaires de mon département; toutes choses auxquelles j'ajoutai un plan raisonné de la refonte générale du corps des inspecteurs...» (*Mémoire des services du sieur Jean-Marie Roland de la Platière*, ms. 6243, fol. 31-43).

(4) Voir ms. 6243, fol. 98, suscription d'une lettre adressée à Roland, ce jour-là, par M. de Couronne, secrétaire de l'Académie de Rouen.

(5) L'hôtel de Lyon se trouvait «rue Saint-Jacques, en face de la chapelle Saint-Yves». Or, comme cette chapelle était située «rue Saint-Jacques, n° 47, au coin septentrional de la rue des Noyers» (Cocheris, II, 118; cf. plan Lucien Faucou), l'hôtel de Lyon devait être à l'angle septentrional de la rue Saint-Jacques et de la rue du Foin. La chapelle Saint-Yves fut démolie en 1796 (Cocheris, *ibid.*; Goncourt, *Soc. fr. pendant le Directoire*, p. 29.)

retrouverons les années suivantes, ainsi que sa femme, lorsqu'ils se rendront d'Amiens à Paris[1].

Roland n'eut pas de peine à associer sa femme à ses goûts studieux : «Je suivis alors [au Jardin du Roi] un cours d'histoire naturelle et un cours de botanique ; c'était l'unique et laborieuse récréation de mes occupations de secrétaire et de ménagère. . . » (*Mém.*, II, 245). L'hôtel de Lyon n'était qu'à un quart d'heure du Jardin du Roi. Le cours de botanique était celui d'Antoine-Laurent de Jussieu ; pour l'histoire naturelle, il s'agit non pas d'un cours, mais des «démonstrations» ou «explications des collections» que faisait alors (et jusqu'en 1787) le savant L.-J.-M. Daubenton, «garde et démonstrateur du cabinet».

En juillet ou août 1780, probablement pendant une courte absence de Roland, sa femme alla passer quelques jours à Vincennes, chez le chanoine Bimont (voir lettres 4 et 5).

Au mois de septembre, Roland la conduisit à Lyon et en Beaujolais, pour la présenter à sa famille ; après quelques jours passés à Lyon, on alla à Villefranche, puis au Clos, la maison des champs de la famille Roland, à 10 kilo-

[1] Il peut y avoir quelque intérêt, pour bien suivre la correspondance de Roland, à se rendre compte de ses logements successifs. Avant son mariage, lorsqu'il venait à Paris, il descendait «à l'hôtel de Rome, rue de la Licorne, près l'église de la Madeleine» (voir ms. 6241, fol. 289-290, une lettre à lui adressée, probablement par sa cousine Melle de la Belouze, et qui doit être du 2 février 1775). C'était à portée de l'hôtel du Contrôle général, rue Neuve-des-Petits-Champs, où l'appelait son service.

En août 1778, sans doute pour se rapprocher de Marie Phlipon, il est à l'hôtel Impérial, rue des Mathurins, quartier Saint-Jacques (lettre de Marie Phlipon du 18 août 1778, ms. 6238, fol. 5-6 ; Join-Lambert, IV). Puis il retourne à l'hôtel de Rome (lettre de Marie Phlipon, du 21 février [1779], publiée par M. Dauban, *Étude*, VIII ; autre lettre, *s. d.*, mais certainement du 20 avril 1779, ms. 6238, fol. 18-19 ; Join-Lambert, XII).

Mais, dès octobre 1779, il renonce à y descendre (Join-Lambert, XCIII) et lorsque, après huit mois de séparation et de crise, il a revu son amie à la grille du couvent et s'est aussitôt senti vaincu, c'est à l'hôtel de Lyon, plus voisin du couvent de la Congrégation, qu'il va s'établir («j'ai prié Sélincourt [logé alors rue du Fouarre] de me retenir un appartement dans ses quartiers», écrit-il le 10 décembre 1779).

Dans une lettre non datée, mais qui se rapporte indubitablement au mois de janvier 1780 (ms. 6240, fol. 80-81, Join-Lambert, CVIII), il y donne son adresse ; cf. au ms. 6238, fol. 128-129, 130-131, 12-13, les lettres CIX, CXI et IX de Join-Lambert. Cette dernière n'est pas datée, mais ne peut être que du 22 janvier 1780. Toutes sont adressées à l'hôtel de Lyon.

mètres de la petite ville. Le séjour fut de deux mois. Le 12 décembre (lettre 8), on était déjà de retour à Paris depuis quelque temps.

Peu après, Roland fut envoyé en inspection à Sens [1], mais en revint pour passer avec sa femme les fêtes du 1er janvier et y retourna aussitôt après [2].

Dès cette année 1780 apparaît, dans la correspondance (lettre 5), un ami dont le nom reviendra bien souvent, François Lanthenas. Nous lui consacrons notre Appendice L. Disons seulement ici que, né au Puy en 1755, placé par ses parents dans le commerce malgré lui, il s'était lié avec Roland en Italie en 1776, avait fini par obtenir de sa famille la permission de venir étudier la médecine à Paris, et s'y trouvait déjà en juin ou juillet 1780, logé dans une mansarde de l'hôtel de Lyon, auprès de son ami.

C'est également en 1780 que Roland et sa femme, en suivant les cours du Jardin du Roi, entrèrent en relations avec un autre ami, Louis Bosc d'Antic, qui va tenir dans la correspondance une si grande place. Toutefois il n'y apparaîtra qu'en 1782. Voir sur lui notre Appendice K.

[1] «En décembre de la même année (1780) et en janvier 1781, je fus envoyé à Sens pour des objets relatifs à ma partie...» (*Mém. des Services*, ms. 6243, fol. 31-43).

[2] Le 31 décembre, Roland signait à Paris, avec le libraire Panckoucke, un traité où il s'engageait à rédiger, pour l'*Encyclopédie méthodique*, un «Dictionnaire des Arts et Métiers» (*Pap. Roland*, ms. 3532, fol. 129-130), dont les trois volumes in-4° parurent de 1784 à 1792.

1

[À SOPHIE CANNET, À AMIENS[1].]

16 février 1780, — [de Paris.]

Enfin, ma chère Sophie, me voici paisible et solitaire, conduisant la plume à ton intention; je pense à toi, chose ordinaire; je t'aime ainsi que je fis toujours; je te le répète, et voilà ce qui commence à devenir plus rare que par le passé. Ce n'est pas que ma situation nouvelle ait rien changé à mes penchants; l'amitié pourrait-elle recevoir quelque atteinte de l'affection intime et sainte qui me pénètre aujourd'hui? Le lien qui nous rapproche, formé par le goût du bien, serait-il relâché, lorsque mon enthousiasme pour tout ce qui est beau et respectable parvient au dernier degré de développement dont il peut être susceptible? Non, ma bonne amie, tu ne peux cesser de m'être chère, tant que nous serons nous-mêmes; mes dispositions à ton égard demeureront ce qu'elles étaient; tu resteras à ta place, mais il y en aura une avant elle. Mon cœur sensible, indépendant, se livrait avec transport à l'attachement qui nous unissait; objet volontaire de ma confiance, tu la possédais sans réserve; je versais dans ton sein tout ce qui pouvait toucher mon âme ou regarder ma personne, je ne me serais tue avec toi que par devoir, je partageais tout par goût et par besoin.

Fille et libre, je fus avant tout amie franche et dévouée, toujours aimante et sincère; je suis épouse aujourd'hui, cette relation devient la première, et tu n'es plus qu'au second rang. Mon confident, mon ami, mon guide et mon appui se trouve à mes côtés; devoir, inclination se réunissent et se confondent.

Du 17, au matin.

J'étais ici hier, lorsque ta sœur[2] est arrivée pour passer avec moi une partie de la soirée. Je reprends ma lettre au sortir de mon lit et je vais courant après mes idées, toutes interrompues à l'instant où je te quittai. Je sais que tu as remarqué mon silence, parce que tu ne t'es pas représenté combien mon temps

[1] Dauban, II, 424. — Sur Sophie et Henriette Cannet, voir l'Appendice A.

[2] Henriette Cannet qui se trouvait à Paris depuis le 21 décembre 1779, pour un séjour qui se prolongea jusqu'en novembre 1780.

s'est trouvé rempli, malgré l'extrême simplicité que nous avons gardée dans tout ce qui n'est que cérémonies. Aussi ce ne sont point les affaires bruyantes et vaines, ordinaires dans ces circonstances, qui nous ont occupés; j'aurais su interrompre celles de cette espèce pour te dire un mot; mais, d'une part, le train de travail de M. Roland, de l'autre celui de la maison pour moi, et les petites gênes du local, ne m'ont pas laissé un moment à te consacrer.

Nous avons passé trois jours à Vincennes[1] sans profiter beaucoup de la campagne; le temps était détestable; mais, chez les autres, on ne fait jamais tout ce que l'on veut. Me voici présentement rentrée dans ce logement[2] dont tu vis les dispositions avant que je vinsse l'habiter; je vais voir aujourd'hui nos religieuses et mon cloître[3] pour la première fois depuis que je les ai quittés. En vérité, les changements de scène sont assez singuliers. J'ai bien reconnu dans ta lettre et les dispositions de ton cœur et les véritables expressions d'un attachement qui m'est connu; je m'attendais à l'impression agréable que tu recevrais de cet événement, parce que j'étais assurée de l'intérêt vif et sincère que t'avait toujours fait prendre ta tendre amitié aux choses qui me touchaient. Cette considération n'ajoute pas peu à mon bonheur; non seulement je jouis pour moi, mais je songe avec douceur que je rends participante de ma satisfaction une amie qui si souvent fut pénétrée des épreuves que je subissais. N'est-il pas enchanteur que ce soit dans ta ville[4] que devaient enfin me conduire ces différentes démarches qui paraissaient m'en éloigner pour toujours? Ainsi l'on avance aveuglément dans sa carrière sans savoir où elle nous conduit, et la prévoyance la plus sûre ne fait souvent que nous préparer des surprises à nous-mêmes. J'ignore le temps précis où je partirai pour la résidence[5]; toutes les résolutions demeurent subordonnées aux affaires, et celles-ci ne donnent que des conjectures à former.

J'espère que tu n'auras pas oublié de présenter pour moi, à notre chère

[1] Chez le chanoine Bimont, son oncle maternel. — Voir sur lui Appendice B, «la famille de Marie Phlipon».

[2] Nous ne saurions dire où était ce premier logement.

[3] Le couvent des «Filles de la Congrégation Notre-Dame», appelé aussi «Dames chanoinesses de Saint-Augustin» ou «Dames Augustines de la Congrégation», était situé rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, au faubourg Saint-Marcel; c'était là que Marie Phlipon avait passé une année de son enfance (1765-1766) et s'était liée d'amitié avec les demoiselles Cannet; c'est aussi là qu'elle s'était retirée dans les trois mois qui précédèrent son mariage (7 novembre 1779-4 février 1780). — Voir, sur ce couvent, Cocheris, II, 723.

[4] Amiens.

[5] *Idem.*

maman[1], mille choses respectueuses et tendres; en bonne amie, tu as dû me pressentir et me suppléer.

Reçois de mon mari beaucoup de civilités et de jolies choses.

2

[À SOPHIE CANNET, À AMIENS[2].]

2 mars 1780, — [de Paris.]

J'ai reçu ta lettre, je la relis avec attendrissement; ton cœur et ton amitié s'y peignent d'une manière touchante. Il semble que tu veuilles te venger, par une générosité de sentiment, du changement que tu t'obstines à voir en moi. Sans doute, mon âme a subi de vives révolutions, et l'état où elle se trouve est nouveau pour elle; mais l'exposé de tes idées me fait connaître que tu me juges encore autre que je ne suis. Non, ma chère amie, cette franchise qui me valut ton estime, cette sensibilité que tu développas, n'ont point souffert d'altération. J'ai pu passer par des circonstances singulières, je n'ai cessé d'être fidèle aux lois de la confiance. Ferme dans leur observation, je goûte aujourd'hui le dédommagement de ce qu'elle m'a coûté. Voudrais-tu donc affaiblir ma satisfaction, en me laissant penser que tu ne me crois pas exempte de tout reproche sur cet article? Il y a peut-être dans les possibles eu une situation avec l'alternative de passer pour fausse ou de l'être réellement[3]. Cette idée m'est venue souvent dans les querelles précédentes que tu m'as faites; le souvenir de Fabius s'est présenté aussi à mon esprit; j'ai suivi opiniâtrément le devoir, sans écouter toute autre considération, à tel prix que ce dût être. Je sentais depuis longtemps que le témoignage secret d'avoir bien fait était pour moi un avantage nécessaire, que rien ne pourrait remplacer, et je ne connaissais pas de soin qui pût passer avant celui de me le conserver. Tu connais mes principes à cet égard; je te renverrais volontiers à certaine lettre écrite du couvent[4], en réponse à celle que ta sœur m'avait apportée. Il en est quelques-unes de cette espèce que nous pourrions nous rappeler ensemble, et qui, bien méditées, ne

[1] Mme Cannet.

[2] Dauban, II, 426.

[3] Ces explications visent le *secret* que Roland, lorsqu'il s'engagea avec Marie Phlipon, avait exigé d'elle envers les sœurs Cannet, secret qu'elle avait strictement gardé. — Voir notre étude sur «Marie Phlipon et Roland».

[4] Lettre du 25 décembre 1779, éd. Dauban, II, 414.

te permettraient pas de me juger si légèrement. Au reste, je suis loin, ainsi que je disais alors, de t'en faire la moindre plainte; je sais ce que peuvent les apparences et combien elles justifient certaines inductions. Mon délai à t'écrire après mon mariage semble autoriser le raisonnement que tu fais à ce sujet. Il est pourtant très vrai que ce ne sont pas, comme tu l'exprimes, des petits soins avant lesquels tu aurais pu passer, qui m'ont empêchée de m'entretenir avec toi, mais des occupations indispensables auxquelles je ne pouvais dérober mes instants. Les plaisanteries que tu essuyas ne méritaient de ta part qu'une ironie qui les eût fait tomber. Le monde est en possession de juger avec inconséquence les sentiments et les actions que même il ne sait point apprécier. Les sages sourient de son prononcé sans daigner lui donner de l'importance par la peine de le réfuter. Avoue, ma Sophie, que tu aurais été moins portée à t'en affecter si les observations de quelqu'un que tu supposais à même d'en juger ne t'avaient disposée ou ne t'eussent soutenue dans cette pensée. J'ai lieu de le supposer, d'après quelques mots de notre amie, qui me reproche de n'avoir plus cette ouverture de cœur qui me distinguait autrefois. Tu connais cette chère Henriette, sa vivacité, ses saillies, ses questions; il est aisé de paraître en défaut avec elle, surtout quand on n'a pas une tournure semblable à la sienne. Je la vois peu, parce que je ne sors guère, et que le local n'est pas favorable où je suis pour contenir à la fois quelqu'un d'occupé avec des gens qui causent.

Je me propose chaque jour d'aller voir aussi mademoiselle d'Hangard[1], chez laquelle je ne me suis pas transportée depuis qu'elle a perdu sa cousine et que j'ai acquis un mari; enfin, un peu confuse d'un délai qui n'a pas l'air honnête, parce que chacun ne peut pas se représenter ma manière d'être, je viens de lui envoyer un petit billet qui puisse me suppléer jusqu'à nouvel ordre. Je suis retournée une seule fois à mon couvent pour passer quelques heures dans l'intérieur de la maison où l'on m'a laissé le privilège de rentrer deux fois. J'ai revu avec joie un asile où mon âme goûta quelque douceur dans le calme et la paix; je rendis visite à toutes les personnes qui l'habitent, et je fis de ces comparaisons douces qui ajoutent à l'agrément du présent par le parallèle d'un temps différent. Il est assez singulier de penser que si je n'eusse été dans cette maison, je ne serais pas aujourd'hui destinée à devoir habiter

[1] Sur M[lle] d'Hangard et ses cousines, les demoiselles de Lamotte, parentes de la famille Cannet, voir Appendice A.

Amiens. Ce fut pour moi le berceau du bonheur. Va, celui dont je jouis est d'autant plus pénétrant que je sens te le devoir en partie[1]. Je mène une petite vie très douce et bien conforme à mes goûts; l'avenir ne me promet qu'une satisfaction plus grande. Je n'aperçois toujours pas le moment de te rejoindre, et je ne puis le déterminer; rien n'est décidé quant au voyage qui t'effraye[2], et je ne sais que des peut-être à l'égard de toutes ces choses, parce qu'elles dépendent des circonstances. Les obstacles dont tu souhaites l'existence auraient bien leur agrément; c'est encore tout ce que j'en sais, et la prévision n'est pas plus facile sur cet objet que sur bien d'autres. Je suis extrêmement flattée des honnêtetés des tiens, et particulièrement de celles de notre maman; elle n'a pas besoin d'être suppléée dans le sens que tu l'exprimes, je n'avais aucun sujet d'attendre une lettre de sa part; je me repose dans l'idée que tu me tiens présente à son souvenir, et que tu me conserves son amitié; j'ai pensé aussi que tu serais mon interprète auprès d'elle pour tout ce que j'aurais à lui dire du plaisir de pouvoir par moi-même cultiver sa bienveillance; voilà ta véritable fonction, et celle entre plusieurs autres que je te recommanderais, s'il était nécessaire de prendre cette précaution avec une amie.

Adieu, ma bonne et tendre amie, je reviendrai causer avec toi dans quelque autre instant, et je t'embrasse de tout mon cœur.

3

[À SOPHIE CANNET, À AMIENS[3].]

22 avril 1780, — [de Paris.]

C'est pour cette fois que je te prends en doute sur le compte de ton amie; nombrant par tes doigts les jours de son silence, raisonnant à perte de vue des causes de celui-ci, et ne sachant plus qu'en penser. Ma preuve, c'est qu'avec la persuasion qu'aucune espèce de négligence n'y contribuerait de ma part, tu ne te serais pas empêchée aussi longtemps de me témoigner ton impatience. La connaissance que j'ai de ton cœur et de ta manière d'agir en amitié me fait tirer cette conclusion, que je n'ai pas vue sans peine justifiée par les apparences.

[1] C'est par Sophie Cannet que Roland, en janvier 1775, avait connu Marie Phlipon.

[2] En Beaujolais, dans la famille de Roland.

[3] Dauban, II, 429.

Ta dernière lettre, dont la date est si reculée, ne m'a plus trouvée à la demeure où tu l'avais adressée; gêne, petites misères, qu'on ne sent bien qu'à l'user, nous ont fait chercher un autre local[1]; les embarras du déplacement furent un surcroît passager à mes occupations habituelles, qui, loin de rien fournir à l'ennui, ne laissent même que des minutes à cette sorte de loisir qui permet le choix des distractions. J'ai cherché à voir ta sœur aussi souvent qu'il m'était possible dans une vie si bien remplie, je l'ai rarement rencontrée, et nous en sommes pour ainsi dire à renouveler connaissance chacune des fois que nous nous retrouvons. Je l'avais priée de me suppléer près de toi, de calmer ma propre inquiétude sur les idées que mon délai pouvait te faire concevoir, de te rendre témoignage de mes dispositions; mais j'apprends qu'elle-même ne te donne pas fréquemment de ses nouvelles, et je vois qu'il ne faut rien demander à ceux dont la santé chancelante laisse aussi peu de liberté pour l'exercice de leurs facultés; il m'a paru cependant qu'elle éprouvait un peu de mieux. Je l'ai vue ce matin moins souffrante, plus gaie, plus heureuse par conséquent qu'elle ne semble être ordinairement.

Je saisis à la volée quelques instants pour causer avec toi. Je souffre véritablement de ce que tu peux imaginer, et j'ai hâte de te ramener au vrai; j'ai trop bien aperçu que tu ne te faisais nulle idée de ma façon d'être active et occupée : tu compares la rareté de mes communications avec cette abondance qui les a toujours caractérisées, même dans les temps difficiles, et tu ne saurais te représenter combien la présence continuelle d'un objet chéri, des devoirs sans cesse renaissants, exercent l'âme et consument les moments. Tu résous fort sagement de cesser tes discussions et d'attendre à me voir pour me juger : j'espérais que, dans aucun cas, tu n'aurais plus besoin de cette ressource pour te déterminer à mon sujet; mais, au reste, je suis d'assez bonne foi pour convenir que les événements qui me sont relatifs présentent assez de singularité pour t'avoir causé quelque étonnement, et j'en appelle moi-même à l'époque que tu viens de fixer.

On voit bien, ma bonne amie, que tu n'es pas distraite de tes petites études par des soins d'une autre espèce; tu me fais une dissertation sur Fabius, dont certainement je n'aurais pas su te donner aussi bien l'histoire. J'avais seulement conservé, et je fus toujours frappée vivement de l'idée d'un Fabius *le temporiseur* qui, préférant à tout le bien de la patrie, aima mieux s'exposer,

[1] Cette fois, il s'agit bien de l'hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques.

pour sauver l'État, au blâme de ses contemporains qui n'approuvaient pas sa conduite, que de s'attirer leurs éloges et risquer le salut public par une lâche complaisance pour les vues du peuple. La générosité de sacrifier l'approbation des siens et même d'encourir leur critique par un attachement au bien qu'ils ne savent apprécier est à mes yeux une vertu héroïque dont l'exercice est peut-être plus fréquent qu'on ne le soupçonne ordinairement. Doit-on féliciter ou plaindre les âmes délicates qui ont souvent l'occasion de la pratiquer? Il faudra bien convenir, ma chère Sophie, que je suis vraiment céleste, comme tu le dis, si mon long silence n'a produit aucun nuage dans ton esprit et que j'aie su faire subsister ainsi ton amitié sans lui donner d'aliments; mais ne serait-ce pas toi qu'il faudrait plutôt appeler ainsi en pareille circonstance? Je pense que le sentiment qui nous rapproche est assez bien établi cependant pour ne pas souffrir d'altération par ces langueurs nécessitées d'une correspondance dont nous n'aurons bientôt plus besoin. Je dis bientôt, sans savoir encore le temps de mon départ pour la résidence. Enfin, c'est une chose assurée, c'est un but auquel je dois arriver et dont je m'occupe souvent avec plaisir, je pourrais ajouter avec impatience, si le désir de me fixer dans ta ville et dans mon ménage n'était balancé par celui de voir la famille de mon mari, de lui témoigner les sentiments qu'elle m'inspire sur ce que j'en connais déjà, de m'assurer une amitié que son honnêteté me promet, et de serrer les liens qui m'attachent à elle. Ainsi tout se compense. En attendant, je goûte le charme d'une situation douce, d'une union selon mon cœur. Je me plais à t'en réitérer l'aveu, parce que je sais combien il est touchant pour toi, et que je suis pressée de faire succéder dans toute son étendue le partage de mon bonheur à celui des épreuves pénibles par lesquelles j'ai passé.

4

[À SOPHIE CANNET, À AMIENS[1].]

16 juin 1780, — [de Paris.]

Je cherche et reprends ta lettre du 28 avril, et je m'étonnerais d'avoir passé un aussi long temps sans t'écrire, si le désir de le faire ne m'avait déjà fait

[1] Dauban, II, 431.

sentir plus d'une fois la longueur de l'intervalle en même temps que les retards nécessités par mes occupations. Il me semble, ma bonne amie, que tu n'envisages point les choses telles qu'elles sont, lorsque tu m'attribues le projet de rompre l'habitude de m'entretenir avec toi de mille choses courantes et journalières. On ne projette point cela, mais on le fait nécessairement d'après le nouveau train de vie et d'affaires que fait prendre ma situation. Tu ne t'accordes point du tout avec toi-même en concevant d'une part combien je dois trouver les journées courtes, et t'étonnant de l'autre de la rapidité de mes communications. Tu veux que j'attende le moment de mon cœur pour t'écrire : en vérité, tu mets les choses à la renverse ; je n'attends jamais après mon cœur pour rien de ce qui peut l'intéresser, mais c'est à lui d'attendre mon loisir pour s'exprimer, et tu lui dois une bonne réparation pour l'avoir ainsi accusé d'indifférence et d'oubli à ton sujet. Je vois peu ta sœur, mais très peu, malgré notre voisinage[1] ; visites rares, quelquefois nulles, faute de se rencontrer, éloignant les instants où l'on se retrouve ; sa santé ne me paraît pas se rétablir aussi complètement que nous pouvons le souhaiter. La mienne est telle que tu la connais ; celle de mon mari, quelquefois altérée par le travail, comme tu sais aussi. J'ignore toujours le moment où j'irai te rejoindre ; il est très vrai que je passerai à Vincennes le temps que je pourrai rester seule jusqu'au voyage de Beaujolais, s'il se fait ; car c'est dans l'ordre des possibles et des projets, mais non des choses arrêtées, et tu te plains fort gratuitement de ne rien savoir de positif à cet égard, puisque je n'en sais pas davantage moi-même, aucun départ n'étant encore fixé. Je ne puis non plus t'instruire de ce qui sera, que je ne pouvais te prévenir d'avance de mes lettres à Amiens, puisqu'elles furent des réponses aux honnêtetés qu'on m'adressa. Cependant l'imprévu ne m'effraya pas : je présumai que M. Roland pouvait connaître assez bien son monde pour que ses avis me guidassent sûrement ; ne pouvant d'ailleurs désirer d'approbation étrangère que pour justifier son choix, dans tous les cas, et mériter la sienne : en ayant celle-ci d'avance, je suis tranquille sur l'autre. Tu me parais trembler que je ne fasse peur ; rassure-toi, ma bonne amie ; me vis-tu jamais ce ton tranchant qui impatiente ou humilie les autres ? Il se pourrait, au contraire, que l'espèce de timidité qui m'est naturelle, et que la vie solitaire m'a conservée, fît prendre

[1] Nous avons dit que le frère d'Henriette et de Sophie, Cannet de Sélincourt, avocat à Paris, demeurait alors dans la rue du Fouarre (*Almanach royal* de 1780, p. 354), toute voisine de l'hôtel de Lyon. Il est probable, puisque Madame Roland parle ici de «voisinage», qu'Henriette était descendue chez lui.

l'avantage à quelques personnes si elles n'étaient persuadées d'ailleurs que je vaux autant qu'elles. L'égalité me paraît l'unique source de l'agrément dans la société; je ne suis pas faite pour m'élever au-dessus de personne, ni pour être dominée d'aucune. Qu'elles me croient ce qu'elles voudront, elles me verront douce, honnête; c'est tout ce que je veux être envers elles. N'imagine pas, au reste, que je prenne le change sur les motifs qui te font parler : nous connaissons trop bien nos cœurs réciproquement pour nous faire illusion sur nos réflexions réciproques et jamais supposer à l'une de nous deux autre chose que franchise et véritable amitié. L'italien ne souffre pas autant que tu penses de nos occupations; nous le parlons quelquefois; c'est une ressource d'agrément que nous cultivons par prévoyance, pour n'en négliger aucune. Ma musique n'est pas endormie toujours; tu aurais pu t'en convaincre, si tu étais venue l'autre jour me faire une visite (que j'aurais reçue avec plus d'intérêt que celle de M. de la Lande[1], tout astronome qu'il soit), dans un instant où ma moitié, demi-couchée sur un lit, m'écoutait jouer et chanter à son chevet.

Je désire fort te voir et t'embrasser, mais j'ai aussi beaucoup d'impatience de voir réunie toute une famille aimable dont je reçois mille choses obligeantes, et le grand voyage me tient fort au cœur.

Adieu, ma chère et bonne amie : aime-moi toujours; sois plus confiante et ne compte pas tant avec moi; tu es avare de tes nouvelles; tu n'as pas les mêmes raisons que moi pour écrire aussi peu.

Cette lettre, commencée depuis deux jours, était demeurée sans que je pusse la fermer; j'avais taillé mon papier sur mon temps, j'ai passé les bornes; tu auras mon épître plus tard, mais elle sera aussi un peu plus longue. Croirais-tu bien qu'il n'a tenu qu'à ta sœur que nous fissions ensemble une partie de spectacle, que nous lui avions laissé l'examen du jour à choisir, selon la pièce, et le soin de nous prévenir; puis définitivement que chacun est resté chez soi? Je ne vois pas Mlle d'Hangard, je ne puis pas faire de visites : les jours fuient comme l'éclair. J'ai vu M. de Bray[2] avec plaisir dans un voyage

[1] L'astronome Lalande, né à Bourg-en-Bresse, était presque compatriote de Roland, né en Beaujolais, et qui avait d'ailleurs des relations à Bourg. En outre, ils collaboraient alors tous deux à la collection des *Arts*, publiée sous le patronage de l'Académie des Sciences. On y trouve neuf monographies de Lalande : *l'Art du cordonnier, l'Art du tanneur*, etc., et trois de Roland (voir Appendice G). — De là, des rapports assez peu intimes, dont on trouvera trace dans toute la Correspondance.

[2] Alexandre-Nicolas de Bray de Flesselles (1729-1785), avocat du Roi au Bu-

qu'il vient de faire ; en revanche, tu as présentement dans ta ville une habitante de la mienne, Mme Miot [1], que je vois ici, et à laquelle je trouve beaucoup d'honnêteté, de finesse et d'agrément.

Je dis encore *ma ville* de celle-ci, en attendant que j'appelle *nôtre* celle où tu es, et où j'irai avec douceur et satisfaction. J'irais au bout du monde avec mon second, mais c'est un charme de plus que de te trouver où je dois me fixer. Peut-être ne sera-ce pas de cette année. Quoi qu'il en soit et dans quelque temps que tu me voies, tu me retrouveras simple, franche, sensible, et toujours ton amie.

Adieu mille fois.

5

À ROLAND, À PARIS [2].

[Juin ou juillet 1780, — de Vincennes.]

Sogno a te ; mi spiace d'essere allontanata dal mio carissimo amico. Che fai? Che pensi? oïmè! come stai? non posso difendermi d'una sorta d'inquietudine. Sempre sei fisso nella mia mente. Ho sopra il cuor questa lontananza ; ella mi fa male. Non sono tranquilla affatto. Lo sarei ben meno, se 'l tuo amico, fratello mio, non era di te appresso [3].

reau des finances et Chambre du domaine de la généralité d'Amiens. Son nom reviendra à chaque page dans les premières années de la correspondance. — Voir sur lui notre Appendice E, «les parents et les amis d'Amiens».

[1] Nom inconnu.

[2] Ms. 6238, fol. 221-222.

L'adresse porte : à Monsieur Roland de la Platière, inspecteur des manufactures de Picardie, hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, à Paris. Nous donnons cette indication une fois pour toutes.

Ce billet, écrit de Vincennes (voir la lettre précédente), doit être de juillet ou août 1780.

L'italien de Madame Roland, souvent fautif, est néanmoins très facile à comprendre. Nous n'avons donc cru utile ni de le traduire, ni d'en corriger les solécismes. Nous nous sommes uniquement appliqué à collationner aussi soigneusement que possible, en rectifiant seulement l'orthographe là où il ne pouvait y avoir de doute.

[3] «L'ami», «le petit frère» n'est autre que Lanthenas, le jeune ami de Roland. — Il reparaîtra à chaque page de la correspondance, appelé tantôt «le frère», «le camarade», le «fidèle Achate». Lui, de son côté, en écrivant à Roland, disait, en parlant de la femme de son ami, «la sœur», «la sorella...». — Cf. *Mém.*, II, 246 : «Je le traitai comme mon frère, je lui en donnai le nom...»

Ma pure, bramo d'esserci anch'io. M'annoia di non poter lavorar; la chiesa, la mensa, la spasseggiata pigliano tutto 'l tempo; gli stranieri m'impediscono di trovar un instante per ciarlare col zio mio[1], a bell' agio. Ho detto già qualche cosa, ti dirò il tutto. Mi sprona il desio d'aver cura della tua sanità : non sarò contenta che rivedendoti. Anderò mercoledì per la carrozza che si troverà al luogo, alle cinque e mezzo ore. Ti scrivo nel mio letto, questa mattina del martedì : non ho ben dormito; è di buon' ora; vengo d'aprire le bandinelle della finestra, veggo il cielo ch' è bello, sereno a far piacer, ma il sol non è encora sull' orizzonte. Solamente l'aurora rosseggia il firmamento, o, per dire come il Tasso, «ella s'infiorisce la testa di rose colte nel paradiso».

Il *bello* signor militare è partito d'ieri sera, ma è venuto un' altro, più amabile; testaccia pure, benchè non sia giovine e ch' abbia veduto il mondo. Ha dello spirito, è assai distinto. Lo conosceva già un poco; avevamo parlato insieme gran tempo.

Addio, t'aspetterò all' uscita della carrozza; dici per me mille cose al tuo compagnone; ti bacio teneramente, e sono, mio padrone riverito, vostra umilissima, etc...

6

[À ROLAND, À LYON[2].]

Dimanche au soir [10 septembre 1780, — de Villefranche].

Puisqu'il vous est permis, Monsieur, de venir nous voir demain, je ne vous dirai rien de ce qui se passe ici. Vous auriez bien voulu peut-être que je vous parlasse de notre joli voyage, fait par un beau temps, sur un chemin admirable qui nous a conduits au but désiré à six heures du soir que nous y arrivâmes. Vous croyiez encore que je vous expri-

[1] Son oncle, le chanoine Bimont.

[2] Ms. 6239, fol. 235-236. — En comparant cette lettre à celle qui suit (28 septembre 1780), on voit qu'elle est du 10 septembre 1780 et qu'elle est adressée à Roland, resté à Lyon, par sa femme, qui avait été ramenée à Villefranche par un de ses beaux-frères.

merais avec combien de bonté, d'amitié j'ai été accueillie, avec quel attendrissement j'ai trouvé une mère et des frères [1] à qui j'ai pu adresser les sentiments qu'ils sont faits pour inspirer; mais, mon ami, je ne te dirai rien; hâte-toi de te réunir à ce que tu as de plus cher au monde; si j'en juge par mon cœur, il ne manque que ta présence pour nous rendre aussi heureux qu'il soit possible.

Le chanoine a fait ma conquête, je n'ose présumer que j'ai fait la sienne; mais je sais bien que s'il ne m'aimait un peu, il serait un ingrat; et ce n'est pas chez les tiens, mon ami, qu'on trouve quelqu'un méritant ce reproche!...

Souviens-toi des numéros de loto, pour les billes et pour les cartons. Si tu pouvais apporter des melons, je crois que cela ne serait pas mal. Beaucoup de visites aujourd'hui, beaucoup de questions sur ta santé, etc. Adieu, bonjour, reviens nous embrasser; nous t'aimons tous; mais je les défierais bien tous aussi de t'aimer plus que moi qui t'embrasse de tout mon cœur.

Notre cher frère, mon introducteur, l'autre frère, la maman avant tout autre me chargent pour toi de ce que tu sais bien : je t'attends pour m'acquitter. Tu n'oublieras pas mille choses honnêtes pour M. et Mme Roland [2] auxquels notre frère te prie de dire qu'il a remis les dix louis dont il était chargé.

7

[À SOPHIE CANNET, À AMIENS [3].]

28 septembre 1780, — de Villefranche. [En réalité, du Clos.]

Je n'ai pu trouver encore le moment de t'écrire, ma chère bonne amie, malgré l'extrême envie de me procurer ce plaisir. J'aurais mille choses à t'ex-

[1] Sur la famille de Roland, voir Appendice C. Elle se composait, à Villefranche, de sa mère et de ses deux frères, Dominique, chanoine-chantre de la collégiale, l'aîné de la famille, et Laurent, simple prêtre.

[2] Branche des Roland, établie à Lyon depuis le commencement du XVIIe siècle.

[3] Dauban, II, 434. — La lettre, comme on le verra par la fin, ne fut terminée que le lendemain 29 septembre.

primer pour te prouver que, si je ne t'ai point écrit avant mon départ de Paris, ce ne fut que le défaut de temps qui me força au silence ; mais je te crois toujours assez mon amie pour n'avoir pas besoin de justification lorsqu'il s'agit de mon cœur et de ses dispositions à ton égard. Je pourrais ajouter peut-être avec chagrin que ta conduite autoriserait d'ailleurs assez la mienne, puisque, sans avoir autant d'affaires que moi, tu me donnes de tes nouvelles aussi rarement que tu reçois des miennes. Brisons-là ; tu m'as fait dire quelques-unes de tes raisons par notre sœur, et je n'ai pas perdu la foi à ta sincérité. Je suis partie le 1er de septembre, par un temps admirable, dont l'extrême chaleur rendit le voyage pénible. Courir jour et nuit, ne guère dormir, suer à toute heure et trouvant à peine celle de digérer, c'est la vie que nous menâmes jusqu'à Chalon[1], où nous montâmes sur la diligence d'eau. Cette voiture me parut charmante par sa tranquillité et tous les agréments de la navigation. La Saône est douce, pure et délicieuse dans ses rivages, surtout lorsqu'on vient à découvrir les riches coteaux du Beaujolais. Jamais la nature ne fut plus riante, plus belle, plus fertile et mieux secondée. A une demi-lieue de Villefranche[2], devant laquelle nous passâmes tout droit, nous trouvâmes un des beaux-frères qui venait nous accompagner à Lyon. Je passai quatre jours dans cette ville, dont la situation pittoresque, les quais magnifiques, le superbe Rhône, la richesse et la population font une ville agréable, intéressante et considérable. Le spectacle, quelques édifices, les belles promenades, des amis, des parents à voir, employèrent bien notre temps. J'arrivai le 9 à Villefranche, au sein d'une famille respectable et considérée, qui m'accueillit de la manière la plus touchante. La maman, vive, de bonne santé, âgée de plus de quatre-vingts ans, pleine de gaîté, de mœurs austères pour elle et faciles avec les autres, me reçut avec attendrissement, revit son cher fils, que tous les siens accueillirent comme elle, avec le témoignage de la plus grande satisfaction. Après les visites et le brouhaha des premiers instants, nous nous sommes sauvés à la campagne[3], où nous nous livrons en écoliers aux plaisirs de la vie champêtre assaisonnée par tout ce que peut y joindre l'union, l'intimité des plus doux liens, de la confiance aimable et de la franche amitié. J'ai trouvé des frères à qui je puis vouer tous les sentiments que ce titre est fait pour inspirer, et je partage avec

(1) Chalon-sur-Saône.

(2) A Riottier, petit hameau sur la Saône, qui servait de «port» à Villefranche. — Cf. lettre du 8 septembre 1791.

(3) Au Clos, domaine de la famille Roland, sur la paroisse de Theizé, à 12 kilomètres de Villefranche. — Voir Appendice M, «le Beaujolais, de 1784 à 1791».

transport des liaisons, des rapports qui m'étaient inconnus, et qui donnent au bonheur une extension que la seule espérance peut faire apprécier. L'antique héritage est assez solitaire, mais agréable; le pays est montagneux, presque tout cultivé en vignes ; quelques bois sur les hauteurs ; les aspects sont variés ; le ciel y est beau, l'air sain, les soirées délicieuses. Nous courons les champs : on fait vendange à force. Je ne sais comme il arrive, mais je m'aperçois que jouir est une affaire qui absorbe tout le temps et n'en laisse plus pour rien autre. Je me dérobe aujourd'hui, et, cantonnée dans le cabinet retiré du chanoine, je dépêche quelques expéditions.

Reçois mille choses honnêtes, que tu feras agréer pour nous à la chère maman, sans t'oublier dans tout ce que mon mari y met du sien. Je te fais passer cette lettre par notre sœur, à qui je n'ai pas le temps d'écrire très au long, et que je prie d'entrer en participation de ce que j'y renferme.

Adieu, chère amie, conserve-moi l'amitié qui répandit tant de charmes sur nos jeunes années, et dont le seul souvenir serait toujours un lien si les autres pouvaient s'affaiblir. Mais nous n'aurons pas besoin d'un pis-aller. Adieu, je t'aime et je t'embrasse de tout mon cœur.

Villefranche, lieu de poste et d'adresse par conséquent, 29 septembre 1780.

8

[À SOPHIE CANNET, À AMIENS [1].]

12 décembre 1780, — [de Paris.]

Je suis arrivée du Beaujolais, fatiguée de la route, charmée de mon voyage, mais pénétrée de tout ce que j'y avais éprouvé de touchant et d'une séparation extrêmement pénible, après deux mois passés dans les plus grandes douceurs de la confiance et de l'intimité. La réciprocité des regrets les justifiait trop pour les diminuer; les affaires à reprendre, des nouvelles à donner, tout ce que fournit d'imprévu une ville d'aussi grande ressource pour l'instruction en tout genre, ont volé tous mes moments, d'autant mieux encore que mon séjour dans cette capitale ne saurait être bien long. Je ne crois pas cependant me fixer à la résidence avant la fin de janvier, et j'irai faire un tour en Normandie avant de m'arrêter sur la Somme.

[1] Dauban, II, 436.

La satisfaction de te retrouver est certainement bien comptée par mon cœur ; mais j'ai trop de bonne foi pour ne pas convenir de ce que tu observes si bien, et mon ami à mes côtés ne me laisse plus sentir le besoin d'aucun autre ; d'ailleurs je te vois si tranquille à ta place, que je ne crois pas nécessaire de m'y transporter pour m'assurer de ton bonheur, que des goûts modérés te conserveront toujours. Mais si mon estime et ma tendresse y peuvent ajouter, comme je le crois d'après toi-même, tu n'auras pas à me reprocher de n'y pas contribuer en quelque chose. Vouée à des occupations suivies et importantes, si tu n'as de moi que des communications rares et courtes, en comparaison de ce qu'elles ont été, tu trouveras du moins la sincérité d'un cœur droit et l'ancienneté d'une liaison qui ne se remplace pas aisément.

Dis à notre sœur mille choses douces et tendres. J'étais éloignée de la supposer encore à Paris lorsque j'y suis arrivée. J'ai regretté singulièrement de n'avoir pas été assez bien instruite pour pouvoir l'embrasser avant son départ, mais nous nous retrouverons, et nous pourrons alors goûter quelque dédommagement. J'ai vu dernièrement M. de Sélincourt, qui me dit que Mademoiselle d'Hangard se propose de venir me voir ; j'en serais véritablement charmée, mais j'ai trop de choses devant moi pour former le projet de l'aller trouver.

Je viens à l'objet intéressant dont tu m'as parlé. J'ai toujours conservé quelques relations avec M. et Mme de Châlons[1]. J'avais vu leur situation, et je présumais bien qu'elle n'était pas changée depuis mon absence ; mais je voulus les voir et m'en assurer de nouveau avant de te répondre. Ils ne sont nullement en état de prendre chez eux un pensionnaire ; je ne leur en ai pas

[1] Sur M. de Châlons, «le gentilhomme malheureux» dont Marie Phlipon parle si souvent à ses amies Cannet avec autant d'estime que de compassion, voir cette partie de sa correspondance, *passim* (éd. Dauban, I, 250-481, et II, 59-393), et particulièrement les lettres des 12, 15 et 31 mars 1778. Pour le soulager dans son affreuse misère, Marie Phlipon, pauvre elle-même, lui avait fait prêter une petite somme par Sophie Cannet, en se portant caution.

Il serait singulier que ce fût ce même M. de Châlons que Mme de Genlis avait connu vers 1755 et qu'elle représente comme un scélérat (*Mém. de Madame de Genlis*, éd. de 1825, I, 34-36). Il aurait eu à cette époque trente et quelques années, et, comme Marie Phlipon, dans ses lettres de 1775 à 1780, nous parle de son ami malheureux comme au seuil de la vieillesse, il y aurait concordance pour l'âge. Le personnage de Mme de Genlis n'était pas marié, et l'ami de Marie Phlipon l'était. Mais vingt ans s'étaient écoulés.

On retrouvera M. de Châlons, toujours malheureux et toujours reconnaissant, dans la suite de cette correspondance, jusqu'en 1790.

même fait la proposition, du reste; j'en voyais assez. Ç'aurait été les affliger en leur rappelant leur impossibilité. Je ne me suis pas flattée, depuis que je les vois dans cette nouvelle carrière, qu'ils fussent de sitôt près de remplir leurs obligations, et, du moment où je me suis trouvée dans une autre position, j'ai fait de leur dette la mienne. J'ai gardé à dessein le plus grand silence avec toi sur cet objet, parce que j'imaginais bien ce que tu voudrais y répondre, parce que cette affaire ne devait point, à mes yeux, souffrir de discussion, ni par conséquent se traiter par écrit, mais qu'elle devait se terminer entre nous, lorsque nous serions rapprochées. Je ne t'en aurais parlé qu'à cette époque, sans la circonstance qui me donne occasion de m'expliquer. Aussi tu n'as rien à me répondre là-dessus, et, quand je serai à Amiens, je prendrai mes arrangements pour finir entre quatre yeux ce petit compte d'amitié.

Adieu, ma bonne et chère amie, je t'embrasse tendrement, et je suis toujours ta fidèle. Mille choses honnêtes de mon mari à Madame Cannet, à ta sœur, à toi.

ANNÉE 1781.

AVERTISSEMENT.

Nous avons vu que Roland, envoyé en mission à Sens, était revenu passer auprès de sa femme les fêtes du 1er janvier 1781. Dès le 3, il retourne à Sens; le 19, il est déjà revenu à Paris[1]. A la fin de janvier, il a regagné, après un an d'absence, sa résidence d'Amiens, mais seul; il a envoyé sa femme à Rouen et à Dieppe, en partie pour qu'elle fasse connaissance avec les amis bien chers qu'il avait dans ces deux villes, en partie aussi pour qu'elle surveille l'édition de ses *Lettres d'Italie*, qui s'imprimaient alors à Dieppe.

On trouvera à l'Appendice D d'abondants détails sur ces amis de Rouen et de Dieppe, les frères Cousin, Baillière, Justamont, et les demoiselles Malortie. C'est chez celles-ci que descendit Madame Roland, dans cette maison de la rue aux Ours, où, douze ans plus tard, elles devaient cacher Roland proscrit par la Commune de Paris. C'est là qu'il lui écrit d'Amiens, les 3, 6, 11 et 18 février (ms. 6240, fol. 100-101, 84-85, 86-87, 88-89), en lui parlant de la société où il vivait et où elle était attendue : « . . . On a de grands projets sur toi; cependant les femmes te craignent terriblement; encore cela vaut-il mieux que le contraire. . . Ménage-toi bien et songe que j'aurai beaucoup de plaisir de *le*[2] voir courir par ci par là. . . Je soupai jeudi dernier, chez tes amies. Que de questions et de babil!. . . Je vais fréquemment chez ma voisine [Mme d'Eu]; on t'y attend; on y parle souvent de toi, on t'y redoute; je dis que tu es une bonne enfant, etc. . . Ménage ta santé, conserve *le populo*, aime-moi; le reste ira comme il pourra. . . J'arrange ta chambre de mon mieux; je ne saurais t'exprimer combien je désire que tu sois passablement bien dans ton appartement. L'idée de t'y voir à ton aise et

[1] Lettre autographe de Madame Roland, mais signée par son mari, au libraire Panckoucke, Paris, 19 janvier 1781, *Papiers Roland*, ms. 9532, fol. 138-139.

[2] *Sic.* Si l'on considère que l'enfant de Roland naquit le 4 octobre 1781, on voit qu'il se pressait d'espérer. D'autres passages de ces lettres montrent même qu'il avait déjà fait ses confidences à un de ses frères de Villefranche et à Lanthenas.

contente m'occupe singulièrement... » Il termine en annonçant qu'il ira la chercher le 21.

Ici, la correspondance s'interrompt pour plusieurs mois; Madame Roland est installée à Amiens et son mari ne la quitte guère que pour de courtes tournées de service. Du 15 février au 15 novembre, nous n'avons que deux lettres (21 mai et 25 juillet).

Nous avons rassemblé, dans l'Appendice E, tous les renseignements qui peuvent faire connaître le milieu d'Amiens où la jeune femme se trouvait transportée. Bornons-nous donc ici à quelques traits essentiels : peu de relations avec les autorités de la province et de la ville; Roland vivait en termes assez froids avec l'intendant, M. d'Agay, et en hostilité presque constante avec les officiers municipaux, c'est-à-dire avec la haute bourgeoise amiénoise. Mais sa femme retrouvait là ses amies, Henriette et Sophie Cannet; lui, de son côté, avait à Amiens des parents, M[me] de Chuignes, qu'il appelle sa tante (sans que nous ayons pu établir le lien), M[lle] Decourt, et d'autres vieilles dames, qui, dans les lettres, sont appelées «les mères», «les bonnes mères», les «grands-parents». Mais il y avait surtout des amis personnels, M. de Bray de Flesselles, avocat du Roi au Bureau des finances; M. d'Eu de Perthes, directeur général des fermes «pour les traites, les gabelles et le tabac», grand amateur de livres, botaniste passionné; M. Devins des Ervilles, receveur général des fermes pour les traites et gabelles, l'*attentif* honnête et discret de M[me] d'Eu; M. d'Hervillez, médecin de l'Hôpital militaire, membre de l'Académie d'Amiens, professeur d'un cours public de chimie. Puis des manufacturiers, des fabricants, Flesselles, Delamorlière, qui s'intéressaient aux travaux de Roland et à ses luttes contre les marchands, les négociants, maîtres de la municipalité, et maîtres jaloux. La plupart de ces noms reviendront bien souvent dans la Correspondance.

La maison préparée par Roland pour sa femme, en face du logis de M. d'Eu, était sise rue du Collège et attenante au cloître Saint-Denis, qui servait alors de cimetière (voir Appendice E).

C'est là que Madame Roland passa plus de trois années, de février 1781 à août 1784, sortant peu, tout entière «à son ménage et à son herbier», s'occupant de son petit jardin, allant herboriser avec son mari et M. d'Eu dans les fossés du rempart, suivant les offices par bienséance à l'église du Collège, voisine de son logis, et entretenant avec Roland, quand il était en tournées ou retenu à Paris par ses affaires, une correspondance presque quotidienne.

Le 4 octobre 1781, elle donna naissance à une fille, qui fut baptisée le lendemain, non à l'église du Collège (l'ancienne église des Jésuites, qui n'était qu'une chapelle), mais à Saint-Michel, l'église paroissiale[1]; l'enfant fut nommée Marie-Thérèse-Eudora; son oncle, le chanoine Dominique Roland, et sa grand'mère, Thérèse Bessye de Montozan, furent ses parrain et marraine par procuration.

La jeune mère était à peine convalescente que Roland partait d'Amiens, le lundi 12 novembre à dix heures du soir[2], pour arriver à Paris le lendemain soir à 7 heures. Vingt et une heures pour faire trente lieues, par les « nouvelles diligences! » Il allait s'y occuper de bien des choses (publication des *Lettres d'Italie,* affaires d'administration, etc.), mais il y allait aussi pour demander des lettres de noblesse. L'histoire est curieuse et sera contée en détail (Appendice J).

La malade ayant fait une rechute, l'inspecteur rentra précipitamment à Amiens au commencement de décembre et, lorsqu'il y eut du mieux, repartit pour Paris le 23. Ces précisions sont nécessaires pour bien suivre la Correspondance.

[1] L'église Saint-Michel n'existe plus; elle se trouvait derrière le chevet de la cathédrale, à l'endroit (place Saint-Michel) où l'on a érigé la statue de Pierre l'Ermite. — Madame Taillet, petite-fille d'Eudora Roland, a bien voulu nous donner copie de l'acte de baptême, qu'elle possède. — Madame Roland s'exprimait donc avec exactitude, lorsqu'elle écrivait, le 4 octobre 1793 : « Anniversaire de la naissance de ma fille... » (*Mém.*, II, 220). C'est M. Faugère qui s'est trompé en disant ailleurs 7 octobre (*Mém.*, I., 218, note).

[2] Voir *Almanach de Picardie,* 1782, p. 93; — cf. lettre de Roland, du mercredi 14 novembre 1781 (ms. 6240, fol. 51).

9

À ROLAND, À SENS[1].

Mercredi [3 janvier 1781, — de Paris].

In Parigi, la matina del mercoledì tre J... [*déchirure du papier*].

Quanto temo, mio bene, che tu sia raffreddato! Sei partito con sembienza già d'esserlo. Non posso dire quel ch'io soffro nel pensare che sei male e lontano. M'ai lasciato mestissima, ed a ciò concorreva 'l mio stato; da poco che fui andato, ho creduto svenire, mi sentiva debolissima e col cuore ammalato. Ho bevuto acqua calda col zucchero, non ho mangiato che la sera, un pochissimo, e vado bene attualmente. Non era niente ch' una digestione cattiva; l'ultima notte, tranquilla assai, a rimesso tutto nell' ordine. Non pigliar inquietudine, dolce amico, non ti ascondo niente; sono bene adesso, non mi fa tormento che l'incertezza dell' essere tuo. Il mio lavoro non fù ieri grande, ho fatto quattro lettere, due ad Amiens, una al zio mio 'l canonico[2], al quale dico qualche cosa dell' atto ad avere del notajo; l'altra a l'abbate di Villafranca[3]. [Ho] veduto nella mattina quel benedetto ch' avea l'altro giorno recato la lettera dal nostro fratello; glielo detto con dolcezza, ma chiaramente pure, questo ch'io pensava dal suo poco di cura. Fece 'l suo possibile ad escusarsi, ciarlò gran tempo d'una

[1] Ms. 6239, fol. 231-232. La date de cette lettre est déterminée : 1° parce que Roland nous apprend (ms. 6243, fol. 42 v°) qu'il fut envoyé à Sens pour une inspection temporaire en décembre 1780 et *janvier 1781*; 2° parce que l'initiale J..... ne peut désigner, en italien, que *jennaio* (janvier) ou *junio* (juin), que Madame Roland aurait dû d'ailleurs écrire *gennaio* ou *giugno*; mais son italien est très incorrect. Or, on ne peut songer à juin, et d'autre part l'année 1781 est la seule, des années auxquelles cette lettre pourrait se rapporter, où le 3 janvier tombe un mercredi. Roland avait dû quitter Paris le lundi 1er janvier à 11 h. 1/2 du soir et arriver à Sens dans la soirée du 2 janvier (*État général du service des diligences*, 1789, in-8°, Orléans, p. 163). Nous avons (*Papiers Roland*, ms. 9532, fol. 132-133) une lettre de lui à son éditeur Panckoucke, datée de Sens, 3 janvier 1781.

[2] Le chanoine Bimont.

[3] Le chanoine Dominique Roland.

cosa, poi d'una altra; non è un dottore, benchè sia professore; credo ch' avrà preso di me idea buona.

Non ho ricevuto nuove alcune, ma la sera è venuto signor Moutard[1] a visitare in ceremonia, facendo scusa di non aver ancora inviato gli esemplari di cui alcuna parte non avea, dicea egli, potuto ragunare, ma promettendolo di mandarli venerdì. Ho fatto l'osservazione che sappi : ha rammentato et detto sì. Mi scordava del signor Miot ch'è venuto anche a vederci; la sua moglie è raffreddata; anderò a vederla; ma non sarà subito. Uscirò oggi solamente per aspirar dolcemente l'aria al giardino del Rè; sono un poco debole.

I libri sono recati dal sg. Visse[2]; furono quà dopo la mia lettera chiudata (*sic*). Idol mio, caro consorte, sogno a te, pensi a me che t'amo sì teneramente. Il mio fratello[3] mi prega d'offerirti mille cose et mille ch'indovinerai.

Addio, non sono da troppo buon' ora uscita dal letto; voglio inviarti quel bolletto (*sic*).

Felice egli! Ti vederà; ed io. . .

Bacio ti di cuore, aspetto frettolosa le tue nuove; o dio! come è lungo 'l tempo che senza te se ne va!

Sig. di Villers[4] è nella grande città; grave, austero sempre, non ha solamente detto la sua dimora al suo amico che fu alla di lui incontra.

[1] Libraire de l'Académie des sciences. Il éditait les *Arts* de Roland (ms. 6243, fol. 96), mais il y avait des difficultés avec lui (*ibid.*, fol. 126). — Il demeurait rue des Mathurins (*Alm. de Paris*, 1785, p. 122).

[2] Libraire, éditeur des *Lettres d'Italie*, de Roland, dont mille difficultés retardaient la publication. Il demeurait rue de la Harpe.

[3] Lanthenas. — Voir note de la lettre 5 et Appendice L.

[4] Charles-Joseph Devillers ou de Villers, né à Rennes le 24 juillet 1724, mort à Lyon le 3 janvier 1810, membre de l'Académie de Lyon (1764), et professeur de physique dans cette ville, où Lanthenas avait suivi ses cours entre 1777 et 1780, et où Madame Roland elle-même avait dû le connaître lorsqu'elle y séjourna en septembre 1780. Il faisait alors imprimer à Paris un ouvrage sur la *Théorie de l'acide phosphorique* (Dumas, *Hist. de l'Académie de Lyon*, I, 308). — V. sur lui le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* et *Biogr. universelle.* On le retrouvera dans la suite de la Correspondance.

Non rassomigli' a te, te sensibile, aperto, amando. O! che sei anche amato! Addio, son tutta di te, baroncello!

10

À ROLAND, À AMIENS[1].

28 janvier 1781, — de Rouen.

Je m'empresse, mon cher et bon ami, de te donner de mes nouvelles le plus tôt qu'il m'est possible, j'attends des tiennes avec une vive impatience et je désire qu'elles soient aussi bonnes que celles que j'ai à te communiquer. Je suis arrivée bien portante, quoique un peu fatiguée, mais beaucoup moins cependant qu'il n'aurait semblé que je dusse l'être et que tu crois peut-être que je l'aie été. La voiture m'a paru beaucoup plus douce que celle qui nous ramena de Lyon; elle était remplie de gens honnêtes, et de bonnes gens, qui ont été aussi complaisants, aussi attentifs et obligeants qu'il soit possible; le grand air et l'agitation ont singulièrement diminué la fréquence des petits accidents qui m'avaient incommodée précédemment. J'ai trouvé au bureau les deux amies qui m'attendaient depuis plus d'une heure avec l'empressement que tu leur connais pour tout ce qui t'intéresse et qui m'ont accueillie avec une satisfaction qui n'a rien d'équivoque. M. Baillière[2] s'est rencontré à l'arrivée, ainsi que M. Justamont[3], avec lesquels nous avons passé la soirée. On a demandé de tes nouvelles comme tu peux le penser, et l'on souhaiterait beaucoup que tu fusses aussi dans ce pays, dont je ne te dirai rien parce que je ne l'ai guère vu, et parce que les personnes ou les choses dont j'ai à t'entretenir nous importent davantage. En s'informant de toi on m'a beaucoup parlé de

[1] Ms. 6238, fol. 132-134. Il y a *1780* au manuscrit, mais c'est un lapsus. Madame Roland n'était pas mariée en janvier 1780 et on va voir que son voyage à Rouen est bien de janvier 1781.

[2] Sur M. Baillière de Laisement, chimiste rouennais (1729-1800), voir Appendice D, «Les amis de Rouen, de Dieppe, et les *Lettres d'Italie*».

[3] Sur M. Justamont, voir Appendice D.

tes *Lettres d'Italie*[1], et ce qu'on a laissé échapper à ce sujet ne me paraît pas sans conséquence; je ne sais par quelle voie il se serait répandu des exemplaires de ces lettres, mais je crois évident qu'il en est sorti quelques-uns; on m'a demandé pourquoi cet ouvrage n'était pas encore publié, on s'est étonné qu'il ne parût pas encore, on a témoigné de l'impatience et l'on a dit assez clairement, ou du moins il m'a paru résulter des expressions que l'on employait, que si tu tardais beaucoup encore à les publier, tu pourrais bien te trouver prévenu par quelques gens expéditifs dont la contrefaction te préparerait un mécompte fort désagréable à tous égards. J'ai été frappée de ceci parce que je sens mieux que personne les raisons de regretter un pareil événement. Je n'ai rien appris de plus positif, mais j'ai trouvé qu'il y en avait assez pour me hâter de t'avertir, afin que tu fasses ce que tu jugeras être le plus convenable.

L'Anglais[2] est disposé à contribuer de tout son pouvoir à l'étude que je me propose de faire de sa langue; nous devons nous en occuper les soirs, temps auquel il vient ordinairement dans cette maison. J'observais aujourd'hui à l'une de ces demoiselles quelles étaient mes intentions sur l'emploi de son temps en ma faveur et l'espérance que j'avais qu'elles me donneraient le moyen de le reconnaître avec le ménagement et l'honnêteté dus à un homme de mérite qui n'était point fait pour enseigner au même titre que tant d'autres; on m'a répondu à ce sujet d'une manière qui ne me satisfait pas entièrement, mais enfin je trouverai bien quelque moyen; j'ai parlé aussi de l'heure, que je jugeais être celle de la société pour ces dames, plutôt que celle de l'étude pour moi; on m'a dit que l'Anglais n'avait plus que celle-là dont il pût disposer. Je ferai de mon mieux, je travaillerai beaucoup seule le matin dans mon appartement, qui est à mon regret celui de l'aînée dont le déplacement me fâche beaucoup, et je tâcherai de ne point perdre de temps.

[1] L'impression des *Lettres d'Italie* se faisait à Dieppe, chez l'imprimeur Dubuc, par les soins des frères Cousin, mais à travers mille traverses. — Voir Appendice D.

[2] Il ressort de cette lettre et de la suivante que «l'Anglais» est M. Justamont.

Je suis chargée de mille et mille amitiés pour toi. On a trouvé fort plaisante ta lettre de change dont j'étais la marchandise, et on l'accepte de grand cœur.

Je t'aime et t'embrasse bien tendrement; écris-moi, ménage-toi et souviens-toi pour cela de moi qui m'inquiète de tes embarras et qui souffre de ne point les partager.

P. S. Depuis ma lettre écrite et fermée, j'ai revu M. Justamont. Je l'ai mis de nouveau sur le chapitre d'hier; il m'a assurée qu'indépendamment des exemplaires de tes lettres envoyés à MM. les Intendants du commerce et dans ta famille, il y en avait dans d'autres mains, et que certainement on ferait une édition si la tienne tardait à paraître. Fais tes diligences et agis d'après cela.

J'ai la tête un peu fatiguée et j'ai grand besoin de t'écrire à loisir dans l'effusion de mon cœur. Adieu, je t'embrasse de nouveau et suis toute à toi.

11

À ROLAND, À AMIENS[1].

28 (?) janvier 1781, — de Rouen.

Tu as su, mon bon ami, mon heureuse arrivée dans cette ville, et j'ai pu, sans inconvénient, attendre que la fatigue et l'étourdissement du voyage commençassent à se dissiper pour m'entretenir avec toi. Mieux que je n'aurais espéré l'être en arrivant, quant à la santé, je n'étais pas encore aussi bien qu'il aurait été possible, et c'est à présent seulement que je suis en droit de te donner à cet égard toutes les assurances nécessaires à ta satisfaction. Aussi je ne me donne pas le temps de recevoir ta lettre, dont j'ai cependant le plus grand besoin, pour te faire part de ce qui me concerne.

[1] Ms. 9533, fol. 69-70. — La date du 28 ne peut être qu'une distraction de plume de Madame Roland, car il suffit de comparer cette lettre avec la précédente pour voir qu'elle est postérieure d'un ou de deux jours.

Il serait inutile de te dire avec quels soins obligeants et tendres nos amies cherchent à me procurer tout ce qui peut m'être agréable, si je ne te le disais beaucoup moins pour rendre témoignage à leur amitié pour toi, qui t'est si bien connue, que pour le plaisir de t'exprimer ce qui me touche si vivement.

Je les trouve sensibles autant que mon cœur pouvait le désirer, te connaissant et t'aimant, comme il me plaît que te connaissent et t'aiment ceux avec qui je suis, singulièrement attentives et me laissant avec cela une liberté qui complète tout l'agrément dont on peut jouir chez elles.

Il y a trop peu de temps encore que je suis ici pour avoir déjà sorti; d'ailleurs je suis beaucoup plus pressée de jouir paisiblement des charmes de l'amitié que de parcourir la ville pour examiner ce que je trouverai bien le moment de voir.

Nous avons presque tous les soirs MM. Baillière, Justamont, et quelques autres personnes; il a été question de toi, on s'est informé de tes nouvelles avec le plus vif empressement et l'on m'a demandé, à plusieurs fois, avec chaleur, quand on verrait paraître tes *Lettres d'Italie, de Suisse*, etc. Après diverses questions relatives à ce sujet, on m'a dit, comme un avis qui me paraît important et me donne de l'inquiétude, qu'on connaissait une personne qui se proposait d'en faire une édition, persuadée que la tienne ne serait pas sitôt publiée. Je fus surprise, comme tu peux le penser; je questionnai, à mon tour, et ne pus rien voir autre, sinon qu'il s'est répandu quelques exemplaires de ton ouvrage, indépendamment de ceux que tu avais remis à MM. les Intendants du commerce et envoyés à ta famille.

Comment et par qui cela s'est-il fait? Je n'y entends rien et n'en sais pas un mot, mais le fait me paraît évident et demande de ta part la plus grande diligence. Je me hâte de te le communiquer afin que tu puisses agir comme tu le jugeras convenable.

J'ai peu travaillé encore : il faut s'établir dans un endroit avant de pouvoir donner un ordre bien entendu à ses occupations; j'ai goûté du *felice far niente;* mais je vais sérieusement me mettre à l'anglais.

M. Justamont m'a trouvée un peu plus avancée qu'il n'imaginait que j'étais : il m'avait donné des cahiers de premières leçons et il a été tout étonné de me voir expliquer couramment des lettres, assez faciles, qu'il avait apportées.

Mon séjour dans cette ville n'est pas trop un secret : tu as été reconnu, en me conduisant à la voiture, par un de ceux qui allaient y monter, et qui vit bien qui j'étais; mais une de nos amies, à laquelle on en parlait, a dit nettement que je voulais garder l'incognito et ne point faire ni recevoir de visites pendant quelque temps. Ainsi ma tranquillité, mes petites études ne seront interrompues que lorsqu'il me plaira.

J'ai écrit à Mlle Desportes; le fidèle *Achate* aura, par ce moyen, des nouvelles assez promptes; mais je n'ai pu y joindre des tiennes. Je les attends bien impatiemment et j'ai grande envie de te savoir un peu délivré des tracas que je voudrais partager.

Les voyageurs *grecs*[1] sont à Rome; on dit que le mariage de la fille d'*Aristote* est rompu, ce qui ne plaira pas à ce philosophe; on dit encore mille petites nouvelles dont nous causerons une autre fois. Adieu, mon cher et digne ami, mio dolce sposo, t'abbraccio di cuore.

[1] Roland, pendant ses années de jeunesse à Rouen (1754-1764), avait formé, avec quelques amis, une sorte de cénacle où chacun avait un surnom grec; le sien était *Thalès*, Cousin-Despréaux s'appelait *Platon*, etc... Ces désignations reviennent souvent dans la Correspondance. Un écrit de Roland («Aux sœurs de Cléobuline»), qui se trouve aux *papiers Roland*, ms. 9532, fol. 340-345, en donne la clef, d'après laquelle *Aristote* aurait désigné M. d'Ornay et *Pythagore* Michel Cousin. Mais cet écrit date de 1773, et il semble qu'en 1781 le nom d'*Aristote* aurait passé à Michel Cousin, le frère de *Platon*. Quant aux «voyageurs Grecs», il semble, en rapprochant ce passage d'un autre de la lettre suivante, que ce soient des personnes de la famille de M. d'Ornay, du nom de «Grou», ou plutôt de «Guéroult» (Madame Roland estropiant à chaque instant les noms propres). Dans le document de 1773 que nous venons de citer, un «M. Guéroult, de Rouen», est inscrit avec le surnom de *Zénon*. Il y avait beaucoup de Guéroult à Rouen; on en compte douze ou quinze, la plupart commerçants ou manufacturiers, dans le *Tableau de Rouen* de 1777.

12

À ROLAND, À AMIENS[1].

8 février 1781, — de Rouen.

Eh bien! mon tendre ami, tu es toujours au milieu des tracas; tandis que bien tranquille chez les amies que tu m'as données, je suis environnée de personnes qui s'empressent à me témoigner l'intérêt le plus flatteur, seul, éloigné de moi, tu te livres dans le jour à des soins peu relatifs à tes goûts; puis, seul encore au moment de la retraite, tu vas chercher tristement un repos nécessaire, que les douces caresses de l'amitié ne t'ont pas préparé. Tiens, mon ami, dépêche-toi de terminer les arrangements indispensables et reviens promptement nous réunir; tout ce que ma situation peut avoir d'agréable à tout autre égard me rappelle trop vivement que la tienne est différente, et cette idée m'est un tourment. J'ai reçu ta petite lettre avec bien de l'émotion; tu étais encore inquiet, je le craignais assez; j'espère que le second courrier t'aura tranquillisé. J'attends présentement d'autres nouvelles aussi avidement que les premières; peut-être arriveront-elles aujourd'hui, et je tarderai de fermer mon paquet pour y répondre.

J'ai eu, lundi au soir, des nouvelles de Dieppe[2], par M. l'abbé Burgot[3], que je n'ai pas vu, mais qui remit en bas, en descendant de la voiture, deux exemplaires des cinq vol. de tes *Lettres*, et un cahier du 7e vol. de l'*Histoire de la Grèce;* comme cet abbé avait dit qu'il reviendrait me voir, j'ai attendu sa visite avant de répondre aux lettres qui étaient contenues dans le paquet. Il n'est point encore venu, et je vais

[1] Ms. 9533, fol. 71-73.

[2] C'est-à-dire de la famille Cousin. L'aîné des deux frères, Michel Cousin, était avocat du roi au bailliage de Caux; l'autre frère, Louis Cousin-Despréaux, aidait sa mère, qui s'occupait à la fois d'un commerce de dentelles et d'armements pour la pêche côtière. Il écrivait en même temps son *Histoire générale et particulière de la Grèce*, qui commençait à paraître.

[3] Nous ne savons rien sur cet ami des Cousin, que Roland, dans une lettre à sa femme du 3 juin 1786 (ms. 6240, fol. 256-261), appellera «l'abbé Burgos».

écrire, parce que je ne crois pas devoir mettre plus de délai à témoigner ma sensibilité aux instances remplies d'amitié que me font Mr, Mme Despréaux et M. Cousin qui ont écrit tous trois. Je ne puis répondre cependant à la question principale jusqu'à ce que tu m'aies donné des errements, mais il est facile de rejeter l'indécision sur quelques affaires et de répondre aux honnêtetés. La lettre du frère est aussi singulière, aussi plaisante que lui-même; beaucoup de petits vers italiens, d'épigrammes sur le *petit bétail*, de français italianisé, des compliments, etc.; il demande s'il peut continuer de travailler à la partie de la musique du 6e vol. dont la moitié est déjà composée; de là, des caractères en souffrance et un peu d'ennui de l'imprimeur; enfin, il prie qu'on ne renvoie plus le manuscrit sans en avoir daté les lettres, pour éviter tout malentendu. Je n'ai pas compris grand'-chose à ceci, je te le donne pour en tirer meilleur parti. Platon et sa femme me pressent d'aller les voir, t'en prient, etc.; ils m'engagent à déterminer une de nos amies à venir avec moi; ils ont écrit en même temps à l'aînée; la proposition ne leur a pas déplu; la cadette principalement a témoigné tant d'envie de la partie, au cas qu'elle eût lieu, que l'autre lui a cédé la place. Tu m'écriras ce que j'ai de mieux à faire et s'il ne serait pas convenable que je me chargeasse, délicatement, des frais du voyage[1]; je te jette cette idée comme elle me vient, sans la réfléchir.

M. Le Monnier[2] est venu l'un de ces soirs; je l'ai trouvé d'une figure heureuse, mais annonçant peu d'activité; nous avons causé longtemps, je lui crois l'ouïe un peu dure; il doit me remettre au premier jour les vues de Rome, je m'arrangerai alors pour lui rembourser ses dépenses. J'ai le projet d'aller demain chez Mlle Maleuvre que je n'ai point encore vue : je ne suis sortie que pour la *messe* et pour voir, hier matin, tout près d'ici une bibliothèque assez intéressante pour les gravures et

[1] Et Roland de répondre, le 11 février (ms. 6240, fol. 86-87) : «Il n'y a pas de difficulté, mon amie, que tu doives faire la dépense entière en allant à Dieppe.»

[2] Le peintre Anicet-Charles-Gabriel Lemonnier (1743-1824), qui resta un des plus fidèles amis de Roland. — Voir sur lui l'Appendice D.

les éditions rares, chez un particulier où m'a conduite M. Baillière, avec une des amies; M. Baillière te dit beaucoup de choses, désire extrêmement te voir; il vient souvent et paraît aimer assez notre petit cercle. M. Justamont me fait travailler; nous lisons tous les soirs, bien mais non beaucoup, car il faut le temps de prendre le thé, de causer, de se reposer; les Anglais font tout à l'aise. Trois fois la semaine à midi, il me donne leçon de grammaire; les amies prennent intérêt aux leçons, elles tâchent de ne point les manquer: toutes deux ont commencé autrefois et ne seraient pas fâchées qu'il leur en restât quelque chose. J'ai des livres anglais plus que je n'en peux lire; je n'ai pas trouvé le moment de jeter les yeux sur ceux que j'ai apportés, ni même sur notre italien; la tâche d'anglais que j'ai à faire et les petites choses de société remplissent mes journées à me les faire trouver bien rapides, si je ne sentais continuellement que tu me manques. Mr Baillière m'a donné le petit ouvrage qu'il t'avait promis; c'est une traduction de l'anglais d'une description du mangostan et du fruit à pain; il sait aussi l'italien, de même que M. Justamont; mais je crois que, pour ceci, ni l'un ni l'autre ne sont guère plus grands docteurs que moi. A propos de docteur, je n'ai point encore peigné celui de Sorbonne[1]; j'attends un heureux matin et j'ai souvent le cœur faible en me levant. As-tu reçu des nouvelles de Villefranche? j'en ai du souci. Mlle Desportes m'a répondu bien amicalement, bien tendrement; elle avait vu deux fois le fidèle *Achate*, qui avait été d'abord lui donner des nouvelles de notre départ absolu, puis chercher s'il en trouverait de notre arrivée.

Je n'ai point encore rendu de visite à Mme d'Ornay, parce que j'ai voulu laisser passer le jour d'un dîner dont sera (aujourd'hui) une de nos amies. M. Grou[2] a été malade à Rome, je ne sais même s'il est bien rétabli; Mme d'Ornay l'ignore, elle attend les deux voyageurs avant Pâques.

Je demeure tout le jour dans ma chambre où l'on vient déjeuner et

[1] L'abbé Deshoussayes. — Voir les lettres suivantes et l'Appendice D.

[2] Le nom est difficile à lire au ms. C'est probablement «Guéroult». Voir la lettre 11.

IMPRIMERIE NATIONALE.

me voir de temps en temps; mais c'est toujours en haut le lieu de l'assemblée du soir; la cadette aime singulièrement à s'y tenir; l'aînée voulait que je ne me déplaçasse point; j'ai cru qu'il était mieux de me rendre où l'autre se plaisait d'être. Je te vois dans tous les coins et j'ai bien de l'impatience de t'y embrasser.

As-tu été dans la famille Cannet? Tu voudras bien dire beaucoup de choses pour moi là, et où l'on te parle de ma petite personne. Écris-moi, mon bon ami; je t'adresse directement, car il m'ennuierait que ma lettre fût longtemps à te parvenir; j'aime mieux en retarder l'envoi pour répondre à celle que j'attends et qu'elle te soit expédiée ensuite sans retardement. Tout le monde t'aime et me parle de toi sur ce ton; je le trouve bien juste et j'en sais bon gré, pour eux, à ceux qui font ainsi, car tu n'en vaudrais pas moins s'ils ne le faisaient et ils prouveraient seulement alors qu'ils n'auraient pas de sens commun; mais ils ont beau te connaître et t'aimer, ils ne sauraient le faire aussi bien que moi. Mio dolce amico, scrivi mi, dimmi che m'ami sempre, che sogni a me; dimmi tutto questo che tu senti, e sarò contenta. Addio; t'abbraccio teneramente ed aspetto le tue nuove *come il mio ristoro.*

Le même jour à midi. On a envoyé à la poste pour ma satisfaction; j'étais si pressée d'avoir ta lettre! c'était une envie de femme grosse et puis encore d'une femme. . . tu sais? Je me suis enfermée pour te lire; je t'ai lu, relu, puis lu encore; puis pleuré, Dieu sait! Je ne saurais tenir ma plume : je baise ta lettre! tu l'as touchée, cette feuille où ton cœur se peint, ce cœur si tendre, si honnête, où je me réfugie, où seul je me plais d'exister. Peux-tu présenter au mien des tableaux plus touchants! Mais pourquoi m'offrir un moment affreux? Tu es cruel à force de tendresse, tu me navres et m'enivres à la fois. . . Je suis enchantée que tu aies reçu des nouvelles de la famille; dis, exprime tout ce que tu sais que je sens pour elle. Non, mon ami, je n'aurais pas cru qu'il *fallût tant d'esprit pour cela;* mais comme j'en voyais assez dans notre communauté dont tu faisais les fonds, sans qu'il en arrivât

ce que d'autres font si bien, je commençais à soupçonner qu'il fallait au moins bien de l'adresse.

On me douillette au point de m'empêcher d'ouvrir les fenêtres ou de porter ma table, de peur que j'étendisse trop les bras. Va, le charme d'augmenter nos liens et nos jouissances, de te donner un gage de ma tendresse, de voir imiter tes vertus, est le seul qui me touche; je l'empoisonnerais si je cherchais à le regarder comme un dédommagement futur de ce que j'estimerais irréparable et déchirant.

Je songeais ce matin à M. Hoffmann[1]; ce n'est pas une petite augmentation d'embarras. Ménage-toi, toi-même; on me ménage assez. Je t'embrasse et vais te relire en attendant une autre réponse. Mlle Aimée m'a beaucoup parlé du docteur sur le ton que tu peux imaginer; elle ne se gêne point, mais je m'observe un peu.

13

À ROLAND, À AMIENS[2].

13 février 1781, au soir, — de Rouen.

Viens toujours, mon tendre ami, viens à moi quand tu n'es pas satisfait; qui partagera mieux tes mécontentements? Qui pourra, j'ose

(1) Georges-Louis-Stanislas Hoffmann, d'une famille considérable de Haguenau, né en 1736, stattmeister de cette ville de 1763 à 1785, lancé dans de grandes entreprises industrielles et commerciales qui l'obligèrent finalement à déposer son bilan en février 1782 (renseignements fournis par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire de Haguenau), se livrait à la culture en grand de la garance et s'occupait de l'introduire dans le reste de la France (v. *Inventaire des Arch. de la Seine-Inférieure*, Arch. civiles, C, p. 317, et *Table* du *Moniteur* (an II, 1794, n° 291). Il était un des nombreux correspondants avec lesquels Roland échangeait des renseignements industriels. C'est lui qui avait fait connaître à l'inspecteur d'Amiens le métier anglais pour «le tricot à mailles nouées» (*Dict. des Manuf.*, I, 42), et Roland venait d'écrire à sa femme, d'Amiens, le 6 février 1781 (ms. 6240, fol. 84-85) : «M. Hoffmann est ici; il ne peut pas s'y arrêter longtemps, mais il veut voir et agir conformément à son plan; je ne le quitte pas. J'ai fait apporter une mécanique à filer, ce qui me remplit ma maison de monde...»

(2) Ms. 9533, fol. 74-76.

le dire, les adoucir plus efficacement, si le plus vif intérêt et la plus grande tendresse sont les meilleurs moyens pour cela ? Tu ne me dis rien de ta santé : elle souffrait, sans doute, quelque altération ; hâte-toi de m'en donner d'autres nouvelles. Je m'attendais bien à cette dernière lettre : je l'envoyai chercher de bonne heure à la poste, afin d'en prendre connaissance avant de conclure les arrangements que j'avais pris sur celle d'hier. Je te dirai d'abord, afin de répondre à ton empressement, que je pars jeudi matin 15, pour Dieppe, avec la seconde de nos amies et que je serai de retour lundi. Cette marche ne dérange rien à la tienne et je suis bien aise, dans tous les cas, d'être de retour ici avant toi, de m'y retrouver toute établie, toute reposée à ton arrivée. Si j'avais consulté le plaisir d'être avec nos deux amies dans la confiance et la liberté, comme j'y suis, si j'avais eu égard à ma paresse naturelle, au mauvais temps, etc., je ne me serai pas déplacée ; mais je suis près de Dieppe, on m'invite à m'y transporter avec beaucoup d'instances, j'ai bien des petites choses à dire à M. Despréaux qui ne feraient qu'un médiocre effet par écrit. Il m'annonça les deux exemplaires des cinq premiers volumes et je n'ai trouvé que les quatre premiers de chacun. Je lui ai mandé cette erreur, je n'en ai pas de réponse ; l'abbé qui remit le paquet en passant n'est point revenu ; je voudrais m'assurer si, dans un cas extrême, tu ne serais pas libre de faire passer ton édition à l'étranger ; je pars, je demeurerai le temps nécessaire et je reviendrai aussi promptement que les voitures publiques me le permettront, lundi, comme je te l'ai déjà dit. L'anglais, auquel je ne puis compter avoir donné que huit jours de travail, souffrira un peu de cette absence ; mais il est impossible de tout accorder. Ces demoiselles ont été singulièrement affectées de la rapidité du temps : je leur avais bien dit que je ne croyais pas rester au delà du mois ; mais elles ne pouvaient imaginer que la fin en fût si prochaine : elles me croient à peine établie chez elles. Je leur dois le témoignage que ces expressions ne sont pas des lèvres et que les jours m'ont paru à moi-même couler très vite, à tout autre égard qu'au tien. Mais tu me manques, l'idée de ta situation me peine et je suis

pressée de te rejoindre; viens donc, sitôt que tu le jugeras convenable; arrange-toi seulement pour t'arrêter ici quelques jours de plus ; de cette manière, tu nous contenteras tous.

Je puis difficilement déterminer une préférence pour les voitures, parce que je ne connais pas les chaises de la Messagerie, qui vont en deux jours, et que j'ignore si elles sont plus douces que la poste qui, d'un autre côté, va bien plus vite; j'en ai parlé à ces demoiselles, qui aimeraient mieux la poste, en supposant le choix d'une chaise douce; elle me plairait aussi, parce qu'elle laisse plus de temps; ainsi tu la prendras, à moins que tu ne juges différemment des voitures de la Messagerie dont tu peux t'informer; tu trouveras ici une place pour la chaise de poste, si tu viens par cette voie; ne serait-ce pas quelqu'une de tes connaissances qui te prêterait une chaise? je l'imagine au moins, et le contraire me paraîtrait bien dispendieux.

Tu as raison, mon bon ami, de tout ce que tu me dis de Mlle Maleuvre[1]; mais, en supposant que mon malaise et ma paresse se soient autorisés des observations de nos amies sur certains jours où elles ont pensé que ma visite dérangerait cette respectable fille, que j'étais résolue d'aller voir, crois-tu que je ne m'en sois pas déjà repentie et que le reproche de mon cœur ne soit pas suffisant? Le tien m'a vivement touchée; mais je t'avais prévenu. Au reste, je pense que cette honnête personne n'a rien trouvé chez moi qui ne lui retraçât ton estime et tes égards; va, lorsqu'elle n'y aurait pas des droits particuliers, le titre d'infortunée suffirait pour obtenir les miens.

Il n'y a pas eu un beau jour depuis que je suis dans cette ville; souvent les pluies étaient très fortes et les ouragans violents; je n'ai été qu'une fois un peu loin : c'est-à-dire, sur le pont, à la Bourse et

[1] Il semble que Mlle Maleuvre fût une parente pauvre des demoiselles Malortie, et probablement une couturière; Madame Roland, dans la lettre précédente, s'excusait de ne pas l'avoir encore vue, et Roland lui écrit, le 11 février : « Je suis fâché que tu aies tant attendu pour aller chez Mlle Maleuvre... ; je la connais depuis longtemps; elle est malheureuse : j'ai toujours eu pour elle des égards, qu'elle mérite, et que tu m'obligeras de partager... » (ms. 6240, fol. 86-87).

dans les environs, le jour que je fus voir M[lle] Maleuvre. Dimanche, nous avons été à Saint-Ouen; j'ai passé devant la porte de M. Descamp[1] et mes souvenirs y ont fait hommage en secret.

Je ne pense pas qu'il faille répondre bien promptement à la petite lettre du frère : tu lui diras tout ce que tu voudras pour moi; quoi qu'il en soit de son *pouls*, pour me servir de ton expression, j'aime à voir qu'il ne craigne point que tu le juges. J'ai envoyé ta lettre à M. de Couronne[2], après l'avoir lue avec beaucoup de plaisir; je suis sûre que le docteur se mordra les lèvres en la lisant, et qu'il tâchera d'y trouver de quoi appuyer son jugement sur la sensibilité, la fierté de ton âme, ton style décisif; et ce sera faute de pis; mais ses efforts seront ceux d'un enfant dépité, et je crois que M. de Couronne y comprendra quelque chose. Cette lettre prépare admirablement le dénouement et reviendra à leur esprit dans l'occasion. J'ai mis, l'autre jour, assez adroitement M. Baillière sur le compte de ces deux amis; il juge bien le docteur, et conséquemment n'en fait pas trop d'estime; c'est un *phrasier* (ce sont ses termes) qui ne fera jamais que des projets ridiculement vantés par M. de Couronne, son aveugle admirateur, qui ne fait pas preuve de discernement en l'exaltant aussi haut. Il ajouta que l'abbé serait fort heureux de mourir avant le secrétaire, pour avoir un bel éloge académique : et *vice versa*. Cela n'est-il pas plaisant? Je n'ai rien dit de M. d'Ambourney, parce que j'ai su qu'il était lié fort étroitement avec M. Baillière. Nos amies prétendent que celui-ci vient plus souvent depuis que je suis chez elles. On désirerait extrêmement être assuré du jour de ton arrivée, parce qu'on voudrait réunir quelques amis et qu'il faut s'y prendre de loin pour inviter son monde dans un temps où chacun est engagé. J'ai répondu ce que je devais à ce projet, auquel on met beaucoup d'intérêt. Je t'écris le soir, parce qu'il m'arrive souvent de vomir en m'éveillant et que cela ne me dispose pas heu-

(1) Probablement J.-B. Descamps (1706-1791), fondateur (1740) et directeur de l'école gratuite de peinture et de dessin de Rouen.

(2) Sur M. de Couronne et son ami l'abbé Deshoussayes, «le docteur», ainsi que sur M. Dambourney, avec lesquels Roland était en difficultés au sujet de certaines découvertes de chimie industrielle, voir App. D.

reusement à rien faire de bien. J'avais fait depuis peu une Épître au docteur; je l'ai trouvée plate, elle est au feu sans rémission. *J'ai toujours besoin de manger,* et il m'est très pénible d'en faire les frais, parce que tout me dégoûte; *je suis comme les oiseaux qui recommencent à chaque instant, et je n'en prends guère plus qu'eux à la fois.* M. Groam[1], sa matière électrique et ses ouvrages ne sont pas connus de M. Justamont, qui te dit d'ailleurs mille choses honnêtes. Nous n'avons fait encore que repasser les premiers principes et lire un peu ensemble; je lis beaucoup dans mon particulier; j'ai d'aujourd'hui un ouvrage plus difficile que les précédents; nous nous mettrions incessamment à la poésie, si je ne m'absentais pas. Je fais de mon mieux, je n'en sais guère par comparaison à ce qui me reste à apprendre; mais je serai fort en état de travailler seule.

M. d'Ornay vient de m'interrompre, c'est pour la seconde visite; je lui en rendrai une demain, afin de ne point m'en aller sans lui faire cette honnêteté; mais, en vérité, les jours fuient comme l'ombre, à peine a-t-on le temps de se reconnaître.

M. Le Monnier est revenu l'un de ces soirs; il ne m'a point apporté les vues, parce qu'il attend quelqu'un à qui il a promis de les montrer; il m'en a fait des excuses que j'ai agréées aussi honnêtement qu'elles étaient présentées.

Écris-moi, mon ami, que je trouve ta lettre en arrivant ici. Je t'aime et t'embrasse bien tendrement. J'entends notre maître d'anglais : je dis *notre,* car les amies veulent apprendre aussi. Addio, idol mio, sia contento; aspetto una lettera che ti faccia vedere ad io più lieto; non sai quanto mi fa il essere tuo mesto! Venga dalla tua amica che t'apre il suo seno; addio!

Je t'écrirai un mot en arrivant à Dieppe, pour t'informer du voyage. Mille choses à tes voisins, etc.

[1] *Sic.* Il s'agit évidemment de ce «docteur Graham, si fameux par son lit électrique, par ses bains de terre, par son pythagoréisme, etc.,» dont parle longuement Brissot dans ses *Mémoires* (II, p. 233 et suiv.).

14

À ROLAND, À AMIENS[1].

15 février au soir, jeudi [1781], — de Dieppe.

Nous sommes parties ce matin, mon tendre ami, par un temps affreux, qui est devenu un peu plus supportable avant midi. La voiture m'a causé un peu de malaise, sans ajouter beaucoup à mes indispositions ; j'éprouve même que le grand air et le mouvement me sont assez salutaires. J'ai bien dîné, je ne me sens point trop fatiguée, tout ira bien. Nous avons trouvé toute la famille, frères, femmes, enfants, cousines, etc., qui venaient à notre rencontre avec l'empressement et la bonne amitié que tu leur connais pour toi ; nous avons mangé tous ensemble et nous sommes allés voir la mer, qui était assez agitée ; ce spectacle imposant frappe et attache à la fois très vivement ; je l'ai considéré avec intérêt malgré le vent et la pluie qui étaient considérables ; et j'ai vu sur la jetée, avec un plaisir d'une autre espèce, le fils de ce fameux *brave homme* dont il a tant été question. Tu peux penser que nous nous sommes beaucoup entretenus de toi, et de la part des amis particulièrement avec une vénération, une sensibilité également grandes. M. Despréaux, touché de plusieurs de tes lettres, s'est excusé des disgrâces survenues dans l'affaire de l'impression, d'une manière détaillée que je te rendrai mieux de bouche que par écrit. J'ai été chez Dubuc[2], qui me paraît un personnage fort simple, ignorant même les lois de la librairie ; il te livrerait ton édition, si tu voulais la prendre ; je crois même qu'il lui ferait plaisir de s'en débarrasser. Peut-être, dans le cas de la publication, s'exposerait-il aux réprimandes, vu l'état des choses ; mais il ne s'en doute pas et serait homme, je

[1] Ms. 6238, fol. 139-140. — L'année n'est pas indiquée, mais c'est bien en 1781 que le 15 février tombe un jeudi.

[2] L'imprimeur de Dieppe, chez qui s'imprimaient en même temps les *Lettres d'Italie*, de Roland, — avant que la permission eût été accordée — et l'*Histoire de la Grèce*, de Cousin-Despréaux.

crois, à imprimer le reste sans grande façon, malgré la défense de M. Houard[1], s'il recevait un ordre de toi. Mais, ce que j'y vois de clair, c'est que tu peux faire retirer l'édition, dans le cas où ce parti te semblerait convenable. J'ai rempli tes intentions sur tous les chefs en exprimant ce que tu penses, et je n'ai obtenu que ces réponses d'ami qui crut faire de son mieux, qui sent ce que tu fais pour lui et qui désire de toi justice pour ses intentions, et faveur pour lui-même. Je viens d'essuyer une scène terrible, à force d'être vive et pressante, pour rester avec eux plus longtemps; ils m'ont attendrie, mais j'ai tenu bon, parce que je t'ai mandé mes résolutions sur lesquelles tu auras pris sans doute tes arrangements, et que d'ailleurs, par égard pour l'aînée des amies, qui est absolument seule, je pense ne devoir pas tarder davantage. On me charge des plus tendres témoignages d'attachement pour toi; nous soupons ce soir chez le frère[2], à qui j'ai trouvé un air de sensibilité, même de douceur, que je n'attendais pas; il ne m'a quittée, ainsi que l'autre, que pour me laisser écrire. Sa femme a un mal de genoux, reste d'une chute; tout ce monde voudrait te voir et s'en exprime les larmes aux yeux. Ô mon ami, combien l'on t'aime! et qu'ils ont raison! Va, leurs cœurs sont pleins de toi; qu'est-ce que toute cette tendresse auprès de celle de ta tendre amie? Adieu, je t'embrasse mille fois.

15

À PANCKOUCKE, À PARIS[3].

27 mars 1781, — d'Amiens.

J'espérais recevoir, Monsieur, durant l'absence de M. de La Platière, l'expédition que vous aviez promis de lui faire il y a déjà plus d'un mois. Obligé par ses affaires de quitter cette ville pour quelques jours,

[1] Le censeur royal.

[2] Michel Cousin.

[3] Ms. 9533. — Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798), le célèbre imprimeur, éditeur, libraire, journaliste, etc..., avec lequel Roland venait de s'engager (traité du 31 décembre 1780) pour son *Dictionnaire des Manufactures*. — Voir Appendice G.

il m'a témoigné, plus d'une fois avant son départ, son étonnement de ne point recevoir votre envoi annoncé, la persuasion où il était qu'il me parviendrait pendant son absence, et le dessein qu'il avait que je vous en écrivisse, s'il n'arrivait rien de votre part. Assez occupé d'ailleurs par différents objets, qu'il avait mis de côté pour se livrer à celui qui vous regarde, M. de La Platière ne peut rester plus longtemps dans l'incertitude à cet égard. Privé de l'exemplaire de l'Encyclopédie qu'il pouvait autrefois se procurer ici, ne recevant pas celui que vous devez lui fournir, il n'a rien commencé de relatif au projet de travail formé avec vous; trois mois sont déjà perdus, autant de retard à compter sur les parties qu'il devait vous fournir, en supposant qu'actuellement vous le mettiez à même de s'en occuper. Beaucoup de choses de goût le sollicitent d'un autre côté, et, si vous tardez encore à lui faciliter une décision en faveur de votre entreprise, vous ne devez plus compter sur sa coopération.

Je suis, Monsieur, avec des sentiments très distingués,

Votre très humble servante,

Phl. de la Platière.

16

À ROLAND [EN VOYAGE][1].

21 mai 1781, — d'Amiens.

Il est douteux que tu reçoives cette lettre, je le sais, mon tendre ami; mais il m'est doux de te l'écrire et de penser que peut-être tu la recevras avec plaisir; je dis *peut-être* quant à la réception; car je crois l'autre aussi certain pour toi que je le sens de tout ce qui me vient de ta part. Où es-tu dans ce moment? Tu es encore bien loin de revenir! Jamais l'empire de l'habitude ne s'est uni plus fortement à l'effet d'un attachement profond, qu'il ne l'est actuellement chez moi pour

[1] Ms. 6238, fol. 137-138.

me rendre ton absence pénible. Je ne vis réellement qu'à demi, et, sans l'espérance du bien que pourra te faire ce voyage, jointe à l'idée de sa nécessité, je soutiendrais impatiemment ma situation. J'ai reçu hier une lettre de Dieppe, à mon retour de la messe, trop tard pour y répondre par le même courrier; je viens de le faire à M. Cousin, qui te fait une longue narrée sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire; je crois lui avoir écrit suivant tes intentions, en convenant qu'il pouvait mettre ses Observations sur la musique, sur Métastase, Chiari et Goldoni, en apostille à la lettre de Venise, comme d'un Vénitien amateur, afin de ne pas faire de suspension ni de couture dans ta lettre; mais en le priant, sur toute chose, de mettre de la précision et ne rien insérer autre, prose ou vers, dans tout le reste de l'ouvrage[1]. J'écris au frère[2] par les bureaux[3] pour lui envoyer des affiches qu'il demande; il désire aussi un volume de mathématiques, je ne sais trop ce que c'est, tu feras cette expédition à ton retour; je lui mande tout ce que je sais de son ouvrage; j'ajoute des recommandations de veiller sur le frère dont la prolixité m'effraye toujours et à qui j'ai tenu la bride courte autant qu'il m'a été possible. On voulait réponse subite, parce que l'impression va son train : j'ai dit pourtant que, si l'on pouvait envoyer les additions avant, ce serait encore mieux.

J'écris à M. Lanthenas, qui m'a envoyé des échantillons : il dit qu'il viendra nous voir dans le mois d'août.

M. d'E...[4] est venu hier avec sa femme qui m'a l'air de s'accrocher à lui dans l'absence del cicisbeo[5]; aujourd'hui le mari m'a envoyé un joli bouquet.

[1] Voir, sur les libertés que prenait Michel Cousin avec le texte de l'ouvrage dont il dirigeait l'impression, l'Appendice D.

[2] Cousin-Despréaux.

[3] Les bureaux des Intendants du commerce. — Voir l'Appendice F.

[4] M. Deu de Perthes (Madame Roland écrit presque toujours *d'Eu*), «directeur général des Fermes à Amiens, pour les gabelles, les traites, le tabac et les brigades» (*Alm. de Picardie*, 1781, p. 42). Nous avons dit qu'il était le voisin des Roland, et fort lié avec eux. — M. et Mme d'Eu sont fréquemment désignés dans la Correspondance par «le voisin», — «la voisine», — «les voisins».

[5] M. Devins des Ervilles (Madame Roland écrit habituellement *de Vin*) était

Je n'ai pas encore travaillé à quoi que ce soit de notre besogne; je tracasse, et je veux en finir de ces arrangements avant de commencer rien autre. Il a fait un orage affreux samedi, j'ai calculé que tu étais alors dans la forêt de Compiègne, et, s'il y grêlait comme ici, tu devais être en effet aussi mal à l'aise que je l'étais moi-même par cette crainte.

Visite de l'intendance, etc.[1], que je n'ai point reçue, comme tu peux le penser; nulle nouvelle des grands-parents[2] ni des jeunes mariés[3]; lettre du curé qui m'annonce les regrets de la bonne fille et son impossibilité de quitter ses parents; du reste, rien d'important à aucun égard.

Ménage-toi bien, mon cher et bon ami; sais-tu combien je pense à toi; comme je te désire? Va, dans ton absence, solitude et travail sont les seules choses que je puisse goûter. Tous ces visages qui ne disent rien m'impatientent; et j'aime mieux, comme je l'écrivais tout à l'heure, tuer les chenilles de mon jardin que de dire des riens en société. Adieu, je te presse sur mon cœur.

«receveur général des Fermes à Amiens pour les gabelles et les traites». De même que M. d'Eu, il revient souvent dans la Correspondance, et Madame Roland, en souriant des soins qu'il rendait à Mme d'Eu, l'appelle fréquemment, comme ici, «Il cicisbeo», — «Il cavaliere servante...».

(1) L'intendant d'Amiens était alors François-Marie Bruno, comte d'Agay (1771-1790). Il avait épousé la fille du marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, massacré le 14 juillet 1789. — Voir, sur ses rapports, assez difficiles, avec Roland, l'Appendice E.

(2) Nous rencontrerons à chaque instant, dans la correspondance de 1781 à 1784, «les grands-parents» ou bien «les bonnes mères». Ces expressions désignent Mme de Bray, la mère de l'avocat du Roi, née Marie-Antoinette Decourt, et sa sœur, Mlle Madeleine Decourt, toutes deux fort âgées. Il y avait entre elles et Roland un lien de parenté que nous n'avons pu déterminer exactement.

(3) Probablement la fille et le gendre de M. de Bray, l'avocat du Roi. — Voir *Inventaire des Archives de la Somme*, B, 165: «1781. Extrait du contrat de mariage de Jean-Baptiste-Fidèle-Auguste-Marie Durieux, écuyer, et Alexandrine-Louise-Antoinette-Madeleine de Bray de Flesselles.» On les retrouvera dans la suite.

17

[À ROLAND, EN TOURNÉE[1].]

25 juillet 1781, — d'Amiens.

Tu mériterais bien d'être embrassé de bon cœur pour m'avoir donné si promptement de tes nouvelles; mais le moyen pour une femme grosse d'embrasser un homme à cheval? Il ne lui reste plus qu'à rêver qu'elle est mieux à son aise, et *questo l'ho fatto io*. Ton petit en a tressailli cinq à six fois, à me donner des coups de poing; c'est un effronté lutin comme son père.

Tu sauras qu'il est aujourd'hui mercredi; je me souviens parfaitement ne devoir envoyer une lettre que demain : mais j'ai grande envie de causer avec toi; j'ai pourtant songé qu'en ne satisfaisant point cette envie, le poupon en serait peut-être marqué, et qu'alors nous aurions le plaisir de voir la couleur d'une envie de cette espèce. Comme ma curiosité n'est pas extrême, j'abandonne la connaissance de cette singularité et je vais mon train. Pour te rendre un compte fidèle de ma conduite, je te dirai que dimanche a été entièrement consacré à mon ménage et à mon herbier: c'est assez en dire et tu me vois déjà remuer tour à tour des chemises et des fleurs, des haricots et des chaussettes. J'ai reçu une longue et pressante invitation des grands parents d'aller le lendemain manger de la tarte en l'honneur de Ste Madeleine, patronne de Mlle Decourt, puis de souper, etc. . . J'ai accepté pour une partie, et le lundi après avoir gentiment travaillé le matin, j'ai dit un bonjour à M. d'Eu, j'ai fait une visite à Mme de Bray[2], et je me suis rendue chez les mères. Il y avait grand monde, les Cannet et mille autres; j'ai fait ma partie pour la tarte et la causerie, puis, laissant jouer les amateurs, je suis rentrée sans rémission à sept heures et demie. On m'a obligeamment grondée, mais, avec tout, il m'a bien

[1] Ms. 6238, fol. 143-145. — [2] Marie-Louise Decourt, femme de l'avocat du roi, M. de Bray de Flesselles. — Voir Appendice E.

paru qu'on était reconnaissant de ce que j'avais bien voulu me déplacer même pour deux heures.

Parlons d'autre chose.

Il m'est venu, le 23, une lettre bien honnête de M. Tillet[1]. Il dit sommairement que, sans avoir jugé que tu étais éloigné, etc., il avait cru entrevoir que, tenant au fond de la chose et la défendant avec *beaucoup d'énergie*, tu ne te prêterais aux changements, etc., que par égard pour l'Académie. Mais que, ne tenant point à l'Introduction, il ne s'agissait plus d'un changement d'expressions qui, effectivement, pourrait ne contenter personne et que *la discussion tombait totalement*. Suivent des choses honnêtes et des assurances d'attachement. Aucune autre explication sur le *comment cela se fera*, ni sur l'Académie, ni sur les commissaires; rien au monde que ce que je viens d'exprimer. Mon premier mouvement, je l'avoue, a été d'un peu de regret d'avoir lâché la bride à ces messieurs qui me paraissent évidemment avoir été fort embarrassés par tes réponses; mais, en y réfléchissant, je crois qu'ils doivent l'être encore plus que ce bon M. Tillet ne semble le soupçonner, et je ne suis pas si fâchée : car, à tout prendre et en fournissant les pièces, tu seras en état de faire preuve à la fois d'une persuasion, d'une énergie, d'une modération qui ne se le cèdent point entre elles; ainsi *benissimo* : attendons les autres, dont je n'ai toujours pas le moindre vent.

M. Hoffmann t'a écrit des remercîments, en t'envoyant une assignation à son ordre pour tes déboursés; comme je n'ai pas besoin d'argent et que la nature du papier ne souffre pas du délai, je l'ai serré sans en faire usage.

[1] M. Tillet (1720-1791), membre et trésorier adjoint de l'Académie des sciences. Il était associé de la Société d'agriculture de Rouen (*Tableau de Rouen*, p. 433), d'où peut-être l'origine de sa bienveillance pour Roland. — Il s'agit ici de l'«Introduction» à l'*Art du fabricant du velours de coton*, dont l'Académie demandait la suppression. Voir Appendice G. — M. Tillet fut aussi un des commissaires nommés par l'Académie pour examiner un autre ouvrage de Roland, l'*Art du tourbier*, qu'il venait d'entreprendre. — Voir à ce sujet les lettres très vives des 5 août 1781, 29 juin et 10 juillet 1782, adressées par lui à M. Tillet (ms. 6243, fol. 122-123).

Ce pauvre Boulay[1], fabricant de bas à Caen, t'a adressé deux lettres pressantes sur les difficultés qu'on lui fait; je ne sais pas si tu peux te mêler de ses affaires, mais, comme il me paraissait fort en peine, je lui ai écrit que tu étais absent, que mon premier soin serait de te remettre ses lettres à ton retour et que tu le servirais si le bien public et les devoirs de ta place te le permettaient.

J'ai aussi fait un petit billet d'honnêteté, comme de ta part, à M. L'Apostole[2], en lui disant que tu m'en avais chargée, étant, par ton voyage, empêché d'aller le voir. Je viens d'écrire longuement à Mlle de la Belouze[3]; j'ai été interrompue par M. Duperron[4], qui m'a fort ennuyée; il était venu me prier de remettre tels et tels volumes de l'Encyclopédie et du Dictionnaire à l'homme qu'il enverrait; je lui ai dit que je me réglerais sur ce qu'il me ferait remettre, pour lui rendre autre chose; il n'a pas paru trop flatté, et m'a prié d'observer qu'une partie du C étant dans le deuxième volume du Dictionnaire qu'il gardait, et devant faire marcher en même temps ce qui concernait cette lettre, il avait besoin des volumes C correspondants de l'Encyclopédie, et qu'il les désirait pour continuer son travail; comme cette raison a l'air plausible et que je n'aurais pu la réfuter que par la recommandation que tu m'avais faite et que j'ai pensé ne pas devoir dire, j'ai donné les volumes.

Ledit sieur m'a dit encore que les gardes-marchands ne venaient toujours point au bureau, qu'ils disaient n'y avoir que faire quand

[1] Cf. la lettre suivante.

[2] Lapostole, «apothicaire du Roi pour les maladies épidémiques, démonstrateur de chimie et membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens, Basse-Rue-St-Martin» (*Alm. de Picardie*, 1781, p. 50). — Lapostole fut, avec le médecin d'Hervillez et l'abbé Reynard, professeur de physique au collège, un des plus actifs promoteurs du mouvement scientifique à Amiens dans les années qui précédèrent la Révolution. — Voir *Inventaire des Archives d'Amiens* et *Inventaire des Archives de la Somme*, passim; — cf. *Biographie des hommes célèbres de la Somme*, Amiens, 1835-1837, 2 vol., article Reynard.

[3] Voir, sur cette parente dévouée des Roland, l'Appendice C.

[4] Conard du Perron, élève inspecteur des manufactures à Amiens (*Almanach royal* de 1783, p. 271); il fut ensuite sous-inspecteur à Moulins (*ibid.*, 1784, p. 274), puis inspecteur à Soissons (*ibid.*, 1786, p. 279).

l'Inspecteur ne s'y tenait pas, et que c'était à lui, payé pour cela, d'y être[1]. — M. Blondel[2] t'a écrit, en réponse à ta lettre du 27 juin, dans laquelle tu avais annoncé les réclamations des merciers-drapiers sur la réunion du Bureau de contrôle avec celui des fabricants; il te charge de les prévenir que l'intention du Conseil est que l'exécution des règlements soit maintenue, et qu'en conséquence il ne doit exister qu'un bureau composé de fabricants et de marchands.

J'ai revu lundi, avec M. d'Eu, nos échantillons de plantes aquatiques, et je lui ai remis les listes qu'il m'a demandées pour les arranger; je suis bien aise de lui laisser faire ce qu'il pourra, ce qu'il saura; après quoi, j'ordonnerai le tout dans notre mémoire. Je l'ai fini, à l'exception : 1° de cette addition botanique; 2° de la liste des auteurs et des ouvrages; le commencement que tu en as fait est si bien abrégé, que je n'ai pas l'esprit d'en tirer parti sans feuilleter de nouveau. C'est à quoi je vais me mettre en continuant les deux journaux de Physique et d'Économie. Nous aurons bien à relire, je crois, et quelques corrections à faire avant le mis au net; mais les grandes parties sont liées et l'ensemble sera bon, à ce que j'espère. Vous avez fait d'excellentes choses, mon cher maître, et le certain air scientifique dans les discussions chimiques ou minéralogiques n'y figure pas mal.

J'oubliais de te dire que *lundi encore* M. Renard[3], le professeur,

[1] Voir *Inventaire des Archives d'Amiens*, AA, 29, fol. 193, lettre des officiers municipaux à l'Intendant, du 27 juillet 1782 : «... Il [Roland] ne voit rien par lui-même; au lieu de venir chaque jour à la halle et d'y veiller en personne au maintien des règlements, il reste enfermé chez lui; il se contente d'envoyer de temps en temps l'élève de manufactures, jeune et sans connaissance...»

[2] M. Blondel, un des quatre Intendants du commerce. Il avait la Picardie dans son département, et c'est de lui, par suite, que Roland relevait plus particulièrement.

[3] L'abbé Justinien Reynard (1740-1818), professeur de philosophie au collège d'Amiens (puis de physique à partir de 1784), membre de l'Académie d'Amiens. — Voir, sur ce laborieux physicien, très attentif aux progrès des sciences, deux articles forts intéressants, l'un, de la *Biographie Rabbe, Supplément;* l'autre, de la *Biographie des hommes célèbres de la Somme.* Cf. *Almanachs de Picardie*, de 1781 à 1784. — «Le principal du collège d'Amiens le regardait comme un «novateur dangereux» (*Biogr. de la Somme*). Il enseignait la physique en français!

est venu t'amener un monsieur, de Lille, avec lequel il voulait te faire faire connaissance, ou, pour dire comme lui, auquel il souhaitait procurer la tienne. C'est un gendre de M. Houzey[1], qui paraît avoir du goût et quelques connaissances : il a passé six mois en Italie; il a vu avec enthousiasme tableaux, statues, ruines, médailles; il s'est trouvé en pays de connaissance au milieu de ton cabinet; les Piranèse, les autres gravures, les soufres, etc., lui paraissent familiers; on a demandé à voir tes laves, tes marbres; j'ai conduit, j'ai montré; tous les objets d'histoire naturelle ont intéressé; ce personnage, honnête et doux, dit être lié avec M. Romey de Lille[2]; il venait de voir M. L'Apostole qui lui avait promis une petite collection de tourbes; de celles que tu fournis, peut-être; j'en ai dit quelque chose. Enfin on a été très fâché de ne pas te rencontrer : partie remise pour un autre voyage; M. Renard a dit beaucoup de choses de toi, très bonnes et bien vues : tu me parais placé convenablement dans son estime.

Je vais laisser mon paquet ouvert jusqu'à demain à l'heure du courrier : peut-être aurai-je à te dire des nouvelles.

Dors en paix; ta cave va bien, ta maison n'est pas brûlée, et tu sais bien que ta femme, sans avoir sa barque pleine, ne prend pas de passagers[3]. Mes filles vont leur train : ce n'est pas sans peine; la petite Marie[4], avec son air doucet, n'a pas grand jugement et ne vaut

[1] Houzé, receveur des tailles de l'Élection et commis à la Recette générale des finances, membre de l'Académie d'Amiens (*Alm. de Picardie*, 1781).

[2] Romé de l'Isle (1736-1790). Les Roland avaient déjà entendu parler de ce savant minéralogiste par leur ami Bosc, son élève. En 1784, Bosc conduira chez lui Madame Roland (voir lettre du 14 mai 1784). — Au n° ccxx du *Patriote français* (16 mars 1790) on trouve, sur Romé de l'Isle, mort le 7 mars, un article très ému, qui pourrait bien être de Bosc.

[3] Cette allusion à la trop célèbre Julie, fille d'Auguste et femme d'Agrippa, prouve que Madame Roland lisait ou se laissait citer Brantôme. «Lui estant demandé une fois si elle n'avoit point de crainte d'engroisser de ses amys, et que son mary s'en aperceust et ne s'affolast, elle respondit : «J'y mets ordre, «car je ne reçois jamais personne ny pas-«sager dans mon navire, si-non quand il «est chargé et plein.» (*Vie des Dames galantes*, discours I.)

[4] C'est probablement déjà Marie-Marguerite Fleury, qui était encore au service des Roland en 1793. — Voir sur elle Appendice T.

IMPRIMERIE NATIONALE

pas toujours mieux qu'une autre. Soit peur ou sorte de finesse, elle a comme voulu tâter le terrain. J'ai montré la porte, toute ouverte, à quiconque aurait la moindre idée de sortir, et moi comme très pressée de me défaire de celle qui en aurait la plus légère envie. Ma foi, la peur est venue tout de bon : elle fait de son mieux aujourd'hui. Adieu, loup-loup, reviens bien vite; il m'ennuie fort de ne pas te voir.

J'ai écrit à M. Flesselles[1] des questions de ma façon sur une partie que je trouve absolument incomplète : c'est l'emploi des cendres pour engrais. Il faut bien dire : quelle est la meilleure cendre de tourbe pour cet objet; en quelle quantité à peu près on doit l'employer relativement aux différentes qualités de terres; comment et dans quel temps; quels sont les abus de cet usage, s'il y en a; comment on pourrait mieux faire; quels sont et quels pourraient être les résultats? Je n'ai rien reçu de Rollot[2]; rien de Rouen : c'est inconcevable; M. de Vin est venu ce soir causer politique; il demande expressément d'être nommé dans ma lettre comme un de ceux qui t'aiment beaucoup et te disent mille choses. M. d'Eu est venu ensuite, j'ai demandé notre liste pour demain; je cherche comme une perdue dans ces journaux où je ne trouve guère. Le rondinelle hanno fatto dei piccoli che susurrano; io, non posso bisbigliare, perchè sono sola. Aspetto ti, rivieni frettolosamente al dolce nido ove mesta la tua compagna ti brama. Vado al letto, idol mio, colla cara sembianza tua in petto.

Enfin, nouvelles de Rouen : les deux amies pensent et parlent comme écrivait la cadette[3].

M. Justamont est content : il trouve dans la réponse toute la force

[1] Louis Flesselles ou de Flesselles, le plus entreprenant des manufacturiers d'Amiens, ami dévoué des Roland, va tenir tant de place dans la Correspondance, que nous croyons nécessaire de lui consacrer une notice. — Voir Appendice I.

[2] Rollot, gros bourg de Picardie à 9 kilomètres de Montdidier. On y fabrique encore «des cendres vitrioliques». (Joanne, *Dict. de la France.*)

[3] La cadette des demoiselles Malortie, que Roland avait aimée et qui était morte. Il l'a pleurée, en prose poétique, sous le nom de *Cléobuline*. — Voir Appendice D.

et la modération possibles; MM. Baillière et Le Monnier en sont parfaitement satisfaits; M. Just. doit apprendre l'effet qu'elle aura produit dans la famille de M. H.[1], il nous en fera part. Il désirerait que tu publiasses tes réponses à l'Académie, il a la plus grande impatience de les voir. Les amies les attendent aussi, et demandent encore une douzaine de brochures pour lesquelles elles ont des places toutes prêtes. J'ai envie de m'informer du jour du départ d'une voiture pour Rouen, et d'en faire l'expédition, à laquelle je joindrai la copie des épîtres académiques. *Zénon*[2] a fait des merveilles; on dit beaucoup de choses d'*Aristote*, qui *trouve cela fort bien.*

Je reçois une lettre de M. Fougeroux[3], qui répond comme tu lui as écrit : sans parler de l'autre affaire, il t'abandonne l'article en question et avait chargé Panckoucke[4] de t'en écrire : cause du retardement de sa réponse. Des millions de choses de M. Just., enchanté des lettres d'Italie, ayant fait l'envoi à son frère et travaillant de son côté.

Reviens donc, mon ami, je t'embrasse et t'aime comme tu sais.

[1] H. désigne Holker père, «inspecteur général pour les manufactures étrangères, en résidence à Rouen» (*Alm. royal* de 1783, p. 270), personnage très considérable, dont Roland s'était attiré l'animosité. — La «réponse» dont il est question ici est une réplique que Roland venait de faire paraître à un libelle lancé par Holker contre lui. — Voir Appendice G.

[2] D'après le document de 1773 que nous avons cité (lettre 11), *Zénon* serait «M. Guéroult, de Rouen».

[3] Fougeroux de Bondaroy (1732-1789), membre de l'Académie des sciences depuis 1758. Il était un des commissaires de l'Académie chargés de régler le différend survenu entre Roland et Holker (voir Appendice G). Mais il s'agissait encore ici d'une autre affaire, à savoir de sa collaboration à l'*Encyclopédie méthodique*, dont Panckoucke tentait l'entreprise, et à laquelle Roland, ainsi qu'on l'a vu, donnait son concours. — Voir l'éloge de Fougeroux, par Condorcet (t. III des *Œuvres de Condorcet*). Fougeroux et Roland avaient déjà collaboré dans la Collection des *Arts*, où Fougeroux avait publié quatre monographies, l'*Art du coutelier*, l'*Art du tonnelier*, etc.

[4] Voir aux *Papiers Roland*, ms. 9532, fol. 144, une lettre du 7 juillet 1781, par laquelle Fougeroux prie Panckoucke, non sans mauvaise grâce, de faire savoir à Roland qu'il renonce à décrire «plusieurs Arts tenant à la rubanerie».

18

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Jeudi, 15 novembre 1781, — [d'Amiens.]

Tu es arrivé sans doute, mon cher et bon ami[2]; j'attends de tes nouvelles avec impatience, comme le restaurant le plus nécessaire dans ton absence; je t'ai renvoyé une lettre arrivée sous contre-seing et qui n'avait pas la petite marque; j'en ai reçu une de M. Hoffmann qui t'écrit de Paris, où il est rue Poissonnière, maison de M. Le Prince. Une affaire de conséquence l'amène dans cette capitale, il n'est question de rien moins que de toute sa fortune : procès avec son intendant, etc. Il désire beaucoup de te voir et te prie de le faire avertir si tu vas dans cette ville; il te parle de sa mécanique à filer dont il est assez content. Je crois, d'après cet exposé, pouvoir me dispenser de t'envoyer son épître; j'ai dessein de t'en faire passer quelques-unes pour Villefranche, et je ne veux pas grossir le paquet inutilement.

M. Duperron est venu te demander, ainsi qu'un espèce de commis, je crois, de M. d'Antin[3]; on leur a dit que tu étais sorti, ainsi que nous en étions convenus. Je suis fort en peine de ta santé, je crains le rhume, cet air humide, les tracas de Paris, que sais-je? Je crains tout, quand je ne te vois pas. J'espère au moins que tu peux te chauffer; c'est devenu pour moi chose bien difficile; il fait un temps affreux, et ce vilain vent qui rabat la fumée dans toutes nos cheminées! Je ne sais où mettre mon poussin[4], j'ai éteint le feu de ma chambre

[1] Ms. 6238, fol. 148-149. Il y avait 15 novembre au manuscrit. Une correction ancienne a substitué *16*, mais à tort, car le 15 novembre 1781 était bien un jeudi.

[2] Roland était à Paris, à l'hôtel de Lyon où il avait retrouvé Lanthenas, depuis le 13 novembre (voir ms. 6240, fol. 90, lettre de Roland du 14 novembre).

[3] D'Antin, ou probablement Dantin. Nous ne savons qui il est. — Voir lettre du 26 décembre 1781 : «M. d'Hervillez, dont la femme est une d'Antin...»

[4] «Le poussin», Eudora Roland, née le 4 octobre 1781. L'expression reviendra à chaque page des lettres de Madame Roland et de son mari.

afin de pouvoir y respirer; tu sais comment on est dans ton cabinet en pareille circonstance; j'y viens pourtant sécher mes paillassons et dégeler mes pieds. Au milieu de ces petites misères, notre petite va très bien; c'est ma consolation. Elle ne rit pas mieux que tu ne l'as vu rire, mais elle le fait plus souvent en me fixant, et je veux imaginer que c'est mieux qu'une grimace.

M. Cannet[1] a débarrassé M. d'Eu avant-hier, et Mme d'Eu est accouchée hier à midi d'une fille; son mari en est tout honteux, elle en a de l'humeur; je n'ai jamais rien vu de si grotesque. Je suis sortie ce matin pour les aller voir, et j'ai été fort étonnée de me sentir fatiguée de cette course. Bon Dieu! combien une nouvelle accouchée qu'on trouve seule, sans enfant, me paraît bizarre! La pauvre enfant suçait ses doigts et buvait du lait de vache, dans une chambre éloignée de sa mère, en attendant la mercenaire qui devait l'allaiter. Le père était fort empressé de faire faire la cérémonie du baptême, pour expédier au village cette petite créature.

Tiens, mon ami, ce n'est pas ma faute; mais je les estime tous les deux encore un peu moins depuis que j'ai été témoin de leur indifférence. Le mari était venu me voir mardi; je lui avais appris ton départ et la raison du silence qu'il m'a paru très bien sentir. Ses promesses m'ont fait croire que je pourrais t'envoyer incessamment la petite botanique, mais son nouvel embarras va lui fournir des excuses.

Je lis Winckelmann et M. de Paw[2]; je voudrais bien faire quelque chose qui te fût utile, mais je travaille peu. Mon ménage a été mer-

[1] Nous ne savons de quel Cannet il est question. Peut-être de Cannet, auditeur à la Chambre des comptes (voir Appendice A), qui habitait Paris et qui se serait trouvé, pour quelques jours, l'hôte de M. d'Eu, à Amiens.

[2] Il nous paraît superflu de faire une note sur Winckelmann. Quant à Corneille de Paw, qui fut oncle d'Anacharsis Cloots, nous nous contenterons de remarquer que ses livres avaient été une des lectures qui avaient le plus occupé Marie Phlipon. Elle les analyse longuement dans ses lettres aux demoiselles Cannet (25 août, 27 octobre, 30 novembre, 10 décembre 1776); on trouve en outre, aux *Papiers Roland*, ms. 6244, fol. 128-146, parmi les manuscrits de jeune fille de Marie Phlipon, un long extrait des *Recherches sur les Égyptiens et les Chinois*. Par contre, le *Dictionnaire des manufactures*, où l'on retrouve plus d'une fois la main de Madame Roland (dans les

veilleusement ces jours-ci, parce que j'ai tenu la bride courte; mais je rôde dans la maison jusqu'à midi, et ce train, excellent pour cet objet, ne favorise pas le travail du cabinet. Je n'ai pas eu une nuit bien bonne depuis ton départ; tu m'occupes toujours vivement, et, malgré moi, avec une teinte de tristesse quand tu es éloigné. Cependant je me porte bien, mon estomac se tire toujours d'affaire à ravir et mon lait ne m'incommode plus. Addio, carissimo amico, finque domani. T'abbraccio teneramente.

Samedi.

Je reçois enfin de tes nouvelles[1], et je vois avec attendrissement et chagrin que tu es déjà inquiet; l'heure de la poste s'est passée hier avant que j'eusse préparé mon paquet. Joséphine[2] est prise d'une fluxion sur les yeux dont elle n'a plus l'usage par cette incommodité; j'ai fait venir Ancelin[3], qui a hésité de la saigner pour raison; bains de pied, bouillon de veau, etc.; il faut que Marguerite[4] aille au dehors, que je sois à l'enfant et à la malade. Heureusement les maux de cette espèce ne sont pas de longue durée. Je t'ai encore renvoyé précipitamment une lettre hier matin. M. Duperron est revenu deux fois; à la première, je ferai dire que tu es absent. M. Price[5] est venu aussi; il m'a parlé en dernier lieu; désirant savoir le moment de ton départ pour Paris, je lui ai appris que tu y étais; il doit m'apporter un paquet à te faire passer.

Je t'écris pour ainsi dire sur mon genou, encore dans la fumée et tourmentée de ma pauvre petite qui, depuis hier au soir, a des coliques fréquentes. L'heure presse, ma malade pleure comme un enfant et

dissertations d'ordre général), renferme, t. III, p. 629, des «Observations sur quelques points des recherches philosophiques de M. de Paw», d'un ton très acerbe.

(1) La lettre de Roland du 16 novembre 1781 (ms. 6240, fol. 91).

(2) Joséphine, la cuisinière. — Voir Appendice E.

(3) Louis-Eustache Anselin, doyen des chirurgiens d'Amiens, demeurant rue Basse-Notre-Dame (*Alm. de Picardie*, 1781, p. 77; *Inventaire de la Somme*, série C, 1625). — Reçu membre de l'Académie d'Amiens en 1783 (voir lettre du 25 août 1783).

(4) Sa bonne, Marie-Marguerite Fleury.

(5) Price était l'associé de Flesselles pour les «apprêts anglais» qui faisaient concurrence à ceux de Holker. — Voir Appendice I.

ne prend pas ainsi le chemin de guérir ses yeux. Je me sens assez leste aujourd'hui; ta lettre m'a rafraîchi le sang. Mille choses à M. Lanthenas; *paix et courage* à tous deux, au milieu des tracas de la ville. Les difficultés me paraissent s'accumuler pour l'affaire en question[1]; tu es bon et sage pour faire ce qui convient le mieux. Rappelle-moi à Mlle de la B[elouze]; je t'enverrai une lettre pour elle à la première fois, et ce sera bientôt.

Adieu, bonjour, devine et reçois tout ce que je sens et voudrais te dire.

19

À M. ROLAND DE LA PLATIÈRE, À VILLEFRANCHE[2].

..... novembre 1781, — d'Amiens.

Eh bien! mon cher frère, ce n'est qu'une fille!... Je vous en fais mes excuses très humbles, mais de plus habiles que moi ne s'y entendent pas mieux, comme vous le voyez; et si notre ami s'y est trompé, comment vouliez-vous que je le devinasse? Au reste, je vous promets bien que cette petite nièce vous aimera tant, que vous lui pardonnerez d'avoir mis le nez dans ce monde où l'on croyait qu'elle n'avait que faire. Dans cette assurance et avec promesse de mieux faire à l'avenir, j'espère que vous m'accorderez la paix; je me hâte de vous la demander, car je vous crois bien et dûment fâché; je sais de quel œil vous voyez la drogue, et comme ceux qui la vendent savent mieux que personne le peu qu'elle vaut, je conviens qu'elle est embarrassante. Je

(1) L'affaire des Lettres de reconnaissance de noblesse ou d'anoblissement, que Roland, poussé par sa famille de Villefranche, avait entrepris de solliciter. — Voir là-dessus Appendice J. Il écrivait à sa femme, le 16 novembre (ms. 6240, fol. 91) : «Il n'y a rien à faire pour le cas de la reconnaissance; il faut des titres plus clairs que le jour. Je vais voir pour l'autre cas [anoblissement], pour lequel faut-il encore de très grandes protections, et au bout de tout une dépense de deux mille écus au moins, pour marc d'or, frais de sceau, rédaction, vérification, enregistrement, etc. C'est un peu refroidissant, nous verrons cependant.»

(2) Ms. 6238, fol. 146-147.

crois avoir rempli toutes les conditions d'une bonne confession; ne parlons donc plus de la chose, si ce n'est pour les accessoires.

J'ai été sensible plus que je ne saurais dire à l'inquiétude que vous nous avez témoignée; je recueille ces marques d'amitié avec un charme inexprimable, elles pénètrent mon cœur et me rendent délicieux les liens qui m'attachent à vous. Dans la retraite de notre paisible ménage, nous ignorons le besoin des distractions et de la société commune; mais les sentiments qui nous animent nous rendent d'autant plus chers ceux de nos parents qui savent les partager. Indifférents aux personnages qui nous environnent, au point de ne les voir que pour éviter la singularité, nous tenons à cent lieues de nous avec une affection et une complaisance qui ne peuvent se comparer que l'une à l'autre. Nous aimons en solitaires : peu d'objets, mais avec transport. C'est, je crois, où doivent en venir toutes les âmes honnêtes qui ont de l'énergie. Amenée depuis longtemps à cette disposition, comment ne se serait-elle pas fortifiée avec ceux qui présentent à mon estime des sujets tels que je les désirais pour l'appliquer justement, et dont je sens toujours mieux la rareté à mesure que les comparaisons se multiplient? C'est d'après eux que j'espère voir un jour le petit tiers qui s'élève à nos côtés apprécier les hommes et les choses, et juger combien peu, en nombre, des uns et des autres méritent de l'affecter; en choisissant ainsi ses modèles, je ne craindrai pas qu'il prodigue ses sentiments à des objets indignes. Mais, en me livrant à ces idées, peut-être détourné-je trop les yeux de l'incertitude et la fragilité de l'existence d'un être si jeune et si faible; cette réflexion me serre le cœur parfois et jette une gaze sur mes jouissances précoces. Pauvre humanité! La crainte environne toujours le plaisir, même dès l'instant qu'il vient de naître.

Je m'aperçois que je vais philosopher tristement; ce serait bien étrange en vous écrivant, mon cher frère, si de vous écrire ne me rappelait la distance où vous êtes. Celle où je suis de mon bon ami peut contribuer encore à diminuer ma gaieté. Nous sommes séparés depuis plusieurs jours et pour quelque temps; il est à Paris, occupé de diverses affaires et particulièrement de celle pour laquelle vous nous en-

voyâtes le mémoire signé[1]. Nécessité, raisons me font approuver l'absence; rien ne me fait m'habituer à elle, pas même la petite fille qui me donne à remplir des fonctions si chères. Elle requiert mes soins à ce moment, et je vous quitte pour lui faire sucer avec le lait le tendre attachement que je vous ai voué pour jamais; cette idée ajouterait à mon zèle, s'il pouvait être augmenté; mais certainement elle accroît mon plaisir. Adieu, cher frère; recevez mes embrassements.

20

[À ROLAND, À PARIS[2].]

Dimanche au soir [18 novembre 1781, — d'Amiens].

J'ai eu tant d'humeur ce matin que je suis tout étonnée de me trouver sans fiel; l'aigre Joséphine m'avait aigrie moi-même plus que je crois ne l'avoir encore été : elle en est aux gémissements, et je suis prête à pardonner. Je t'ai écrit à midi pour oublier ces tracasseries, mais je t'en entretenais; je viens de trouver cela si dégoûtant, que je le jette au feu.

Tu trouveras ceci bien griffonné, je n'ai qu'une main de libre et je n'y regarde que de côté, ma petite est sur mes genoux, où il faut la garder la moitié du jour. Elle tient le sein deux heures de suite en faisant de petits sommeils qu'elle interrompt pour sucer. Si on l'ôte, elle pleure et mange ses poings. Je suis obligée, dans une même séance, de la porter alternativement aux deux côtés, parce qu'elle vient à bout de les épuiser, ou à peu près. Elle prend étonnamment et elle en rend

[1] Il s'agit d'un «Mémoire d'extraction», destiné à établir les titres qu'avait la famille Roland à des Lettres de reconnaissance de noblesse. Madame Roland l'avait rédigé dans l'hiver de 1780 à 1781, et le chanoine, de mars à juillet 1781, l'avait fait certifier par la noblesse du Beaujolais, ainsi que par les officiers de la sénéchaussée et de la municipalité de Villefranche (voir Appendice J). Tout cela, en prévision d'un garçon, et «ce n'était qu'une fille!»

[2] Ms. 6238, fol. 141-142. — La lettre est du dimanche 18 novembre 1781, puisqu'en parlant de sa fille, née le 4 octobre 1781, Madame Roland dit «cet enfant de six semaines».

bien la moitié; j'en ai conclu que la fable d'Ève n'était pas si bête et que la gourmandise était véritablement un péché originel. Vous autres, philosophes, qui n'y croyez guère, qui nous dites que tous les vices sont nés dans la société, par le développement des passions qu'elle excite et par l'opposition des intérêts, apprenez-moi pourquoi cet enfant de six semaines, dont l'imagination ne peut rien dire encore, dont les sens paisibles et réglés ne doivent avoir d'autre maître que le besoin, passe déjà les bornes de celui-ci? On nous peint l'homme dans l'état de nature, docile à ses impressions, mais uniquement guidé par elle, s'arrêtant constamment après le besoin satisfait, et je vois mon petit nouveau-né prendre le lait avec l'avidité et l'excès de la gourmandise? Vous me direz que les passions des pères agissent sans doute sur les principes constitutifs des enfants, et vous vous tirerez d'affaire par cette influence, comme jadis les astrologues par celle des astres; moi, je crois bonnement que les uns ni les autres ne voient bien clair dans tout cela. Au reste, messieurs du *Musée*, qui savent tant de choses, nous éclaireront sans doute un jour sur cet objet. En vérité, je n'ai jamais rien imaginé de si ridicule que cette assemblée, ni de si plaisant que le récit de leur habileté à créer des petits chiens; honneur aux abbés pour les talents prolifiques [1]! Tu apprendras sans doute comment on

[1] Roland avait écrit à sa femme, le 16 novembre 1781 (*Papiers Roland*, ms. 6240, fol. 91) : «Le hasard me poussa hier [c'est-à-dire jeudi, 15 novembre] à la première assemblée du *Musée*, avec billet; j'y entendis dire que les anciens ne savaient rien; qu'on s'y enthousiasmait (dans l'antiquité) de la moindre connaissance; qu'il n'appartient qu'aux modernes de se dire savants; que ce sont les Académies qui les rendent tels, et que le Musée est l'Académie des Académies par excellence; c'est le chef-d'œuvre de la meilleure administration, du meilleur prince, du plus éclairé gouvernement, etc. M. de La Lande était assis au rang des sages et fait corps de cet illustre aréopage, qu'un petit abbé, qui se frétille fort, me paraît diriger. J'y appris, entre autres choses, qu'on venait à bout de créer des êtres animés sans jonction du mâle avec la femelle, mais par une injection purement artificielle, faite de main d'homme, sur les animaux. On a fait ainsi de petits chiens; on ne désespère pas de faire des créatures humaines; et c'est un abbé qui est l'auteur de l'invention et qui a fait les expériences . . . »

Voir sur le Musée, ou plutôt les deux Musées existant à la fin de 1781, l'étude de M. Louis Amiable : «Origines maçonniques du Musée de Paris et du Lycée»,

fait des garçons, car les faiseurs d'espèces doivent s'entendre aux genres. Cependant, si je ne dois être de rien là-dedans, je ne vois pas trop pourquoi j'en parle; passons donc à autre chose. Je me suis amusée, comme tu le verras, à fabriquer la *Lettre académique*[1]; les vers en sont médiocres, je le sais fort bien; mais, pour les faire meilleurs, il aurait fallu suer, et, en bonne nourrice, j'ai craint d'échauffer mon lait. J'ai songé à *l'Épître royale*[2]; je n'ai point encore su trouver un début qui me satisfasse. Dans le vrai, je suis trop distraite depuis quelques jours, ou plutôt trop interrompue, pour faire quelque travail de conséquence. J'espère avoir plus de tranquillité la semaine prochaine; ma malade se lève, le temps s'éclaircit, mon feu brûle, tu m'as écrit, tu m'écriras, voilà des biens sans nombre.

Mais, à propos de ces derniers, les plus chers à mon cœur, je soupçonne que ta lettre d'hier, datée du 16, n'est pas la seule, la première que tu m'aies écrite; je ne raisonne pas trop ce soupçon, mais enfin je l'ai, et il me tourmente; n'aurais-je pas aperçu la marque de convention sur une lettre que je t'ai renvoyée[3] et qui m'arriva avec celle de M. Hoffmann? Comment ce signe me serait-il échappé? Aurais-tu oublié de le mettre? Je ne sais..... Mais tu me parles si peu de toi dans ta lettre, que je sens, mieux encore que je ne juge, qu'elle n'est pas la première depuis ton départ. J'en attends une autre impa-

Révolution française du 14 décembre 1896. — Le petit abbé «qui se frétille fort» doit être l'abbé Cordier de Saint-Firmin.

(1) Probablement une demande pour être nommé *associé* de l'Académie de Lyon. Roland échoua alors (voir au ms. 6243, fol. 99, une lettre adressée par lui, le 10 janvier 1782, à M. de la Tourrette, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon, où il fait allusion à un ajournement qu'il a dû essuyer). Il ne fut nommé *associé* que le 30 novembre 1784.

(2) Une lettre au roi de Prusse, pour lui demander d'être admis dans l'Académie de Berlin. Il y a au ms. 6243, fol. 59-60, un brouillon de cette lettre, datée d'Amiens, 25 décembre 1781, de l'écriture de Madame Roland, avec des corrections marginales de Roland. C'est donc bien elle qui l'a faite.

(3) Roland avait en effet écrit à sa femme une première lettre, le 14, le lendemain de son arrivée. On voit ici que, pour lui écrire en franchise, il inscrivait son propre nom sur l'enveloppe, mais avec un signe indiquant qu'elle eût à l'ouvrir, au lieu de la lui renvoyer comme une lettre de service administratif.

tiemment; fais-la plus détaillée sur ta personne. Ton camarade, dis-tu, a bien soin de toi, je le crois; mais ses soins sont-ils efficaces? n'as-tu pas de rhume? Tu dois en attraper à *courir comme un diable*. M. Duperron étant venu quatre ou cinq fois, sans vouloir me parler, quoiqu'on lui eût dit que j'y étais, j'ai fait savoir à la dernière que tu étais absent; il est monté. Son objet était de t'instruire qu'il avait délivré un certificat pour des pièces de Beauvais qui n'avaient pas le plomb de fabrique, mais qui étaient revêtues de celui du fabricant et de celui de contrôle. Il a jugé devoir le faire, d'après ce que tu lui as dit pour les pièces d'Amiens qui seraient dans ce cas. Rien de nouveau d'ailleurs, sinon qu'il montre de l'ardeur à s'instruire, qu'il en parle du moins, et qu'il trouve quelques difficultés à tirer des ouvriers tout ce qu'il voudrait savoir. Je crois bien, en effet, qu'il n'a pas toute l'adresse nécessaire pour cela. D'Ollier[1] est venu, je ne l'ai pas vu. M. Flesselles a pris la peine de passer, mais inutilement, parce qu'étant au milieu de mes tracas, j'avais donné ordre de me faire invisible, sans songer à l'excepter.

M. Price m'a envoyé un paquet cacheté et recacheté, que j'ai défait pour diminuer les enveloppes; je vois que c'est son plan d'assurance, écrit en anglais; je n'imagine pas ce qu'il prétend que tu en fasses; mais enfin, comme il me prie de nouveau par un billet moitié français de te l'envoyer, je remplis ses intentions. Il m'a fait lire, l'autre jour, une lettre anglaise du s^r^ Goffaux[2], qui lui parle très vaguement d'un certain comte qu'il veut employer auprès du Conseil, je crois, pour obtenir un emplacement, etc... Je ne sais si j'entends mal la langue, mais celle du s^r^ Goffaux me paraît être d'un donneur de paroles en l'air.

J'ai retourné voir ma voisine[3]; toujours fraîche et bien portante comme les gens sans souci, elle se dispose à recevoir dans trois jours ses visites d'apparat; elle n'aura sûrement pas la mienne alors. J'ai vu chez

[1] D'Ollier. — Nous n'avons pu identifier ce nom. — [2] Goffaux. — Même observation. — [3] Madame d'Eu.

elle le Docteur [1], Mme *Dmgin* [2] et les mères de Bray. M. de Vin remplit toujours la *cicisbeatura per maraviglia.* Il m'a demandé où tu logeais, sous quel couvert on pouvait t'écrire, se montrant fort empressé de le faire, et, selon moi, faisant en cela comme lorsqu'il débite des nouvelles; je lui ai répondu très fidèlement et j'ai ajouté l'offre de lui épargner la peine d'une seconde enveloppe, s'il voulait me faire passer ses missives. Comme je ne l'ai vu que chez la *dame*, et une seule fois, je n'ai pu lui demander *i suoi fiaschi* [3]; mais je lui ai renvoyé le coussin et j'ai fait l'emplette d'un semblable.

Mme de Chuignes [4] est de retour; elle nous l'a fait dire hier par le *clerc*, avec des compliments, etc. Je n'ai pu ravoir encore le rabat, ni des instructions des demoiselles Cannet [5], dont la mère est incommodée : le temps amènera tout. Je ne sais si je t'ai dit que j'avais écrit à Crespy [6], le soir même de ton départ; j'étais triste; j'ai trouvé de la douceur à m'entretenir avec ce bon frère qui t'aime et m'est cher

[1] Probablement le docteur d'Hervillez, dont il sera souvent parlé dans la suite. M. d'Hervillez ou Dhervillez, docteur en médecine à Amiens, médecin de l'hôpital militaire, professait depuis 1778, au laboratoire du Jardin du Roi, sous le patronage de l'Académie d'Amiens, dont il était membre, un cours de chimie expérimentale, de concert avec Lapostole (voir *Almanach de Picardie*, *Inventaire des Archives d'Amiens*, *Inventaire des Archives de la Somme*, passim). Nous avons déjà dit qu'il était, avec Lapostole et l'abbé Reynard, un des chefs du mouvement scientifique à Amiens. — Nous le verrons plus loin, en 1784, organiser chez lui des séances de magnétisme.

[2] Madame Dumaugin. — On trouve, à l'*Inventaire des Archives de la Somme*, C, 657, de longs détails sur une contestation, en 1767, entre les officiers municipaux d'Amiens et M. Dumaugin, «fermier du gros octroi sur les vins, eaux-de-vie et tabacs». Cf. *Inventaire des Archives d'Amiens*, AA, 32 : «Ordonnance de l'Intendant, qui autorise Jeanne-Eugénie Delahaye, veuve de Jean Dumaugin, vivant Directeur des aides d'Amiens, à remettre, etc., 24 mars 1769.»

[3] «Ses bouteilles.» — Voir plus loin, lettre du 23 novembre 1781.

[4] Voir, sur Madame de Chuignes, sœur de M. de Bray et parente de Roland, l'Appendice E.

[5] Sans doute afin d'avoir, pour le *Dictionnaire des Manufactures*, des renseignements sur les procédés de blanchissage des rabats de dentelle. (Voir *Dictionnaire des Manufactures*, t. I, p. 81.) Cf. lettre du 23 novembre 1781.

[6] C'est-à-dire à son beau-frère, le bénédictin Jacques-Marie Roland, prieur de Crespy-en-Valois, souvent appelé familièrement, dans la Correspondance, «le Crespysois», de même que le prieur de Longpont, dont nous allons parler, y est appelé «le Longponien».

d'autant. Je désirerais bien que tu allasses voir l'Esculape; j'ai hâte de savoir ce qu'il te dira et ce qu'il conviendrait de faire. Tu verras sans doute bientôt celui de Longpont [1], j'entends le frère; tu lui diras pour moi tout ce que tu sais que je voudrais lui exprimer. Tu auras aussi, je pense, donné de tes nouvelles à M. Hoffmann; je suis bien aise que tu le trouves à Paris; il est un de ces hommes qu'on aime à rencontrer et avec qui tu peux causer agréablement.

Scrivi-mi, amico; ho bisogno delle tue care nuove, ne ho bisogno spesso, spesso; ma pure, come vai per questo assai lontano dalla tua stanza, ritardi, piuttosto che d'affaticarti, ove che 'l fratello vi anda qualche volta per te. Ti rammenti il primo impiego ch' aveamo fatto insieme dell' italiano? Questa rimembranza me lo farà sempre coltivare con compiacenza; me ne servo per dirizzarti i miei pensieri.

J'oubliais de te parler d'un certain Troussier [2], chapelier, rue Planchemibray, au bas du Pont Notre-Dame, qui s'est annoncé pour faire des chapeaux plus fins que ceux de castor, avec une nouvelle matière dont le travail est difficile. MM. de l'Académie ont donné un rapport où ils en font beaucoup d'éloges. Il est aussi question d'une nouvelle méthode dans la composition des castors et demi-castors.

21

[À ROLAND, À PARIS [3].]

Mardi au soir, 20 novembre 1781, — [d'Amiens.]

Tu sais trop bien, mon ami, la peine que peut me faire celle que tu ressens, pour que je t'entretienne de mon chagrin et de mes regrets

[1] Un des autres frères de son mari, «le plus chéri», Pierre Roland, d'abord prieur du collège de Cluny, à Paris, et, depuis 1778, curé de Longpont, près Longjumeau. — Voir Appendice C, et *Mémoires*, t. II, p. 238, 242 et 252.

[2] Toujours en vue de renseignements pour le grand «Travail encyclopédique» de Roland. — Voir *Dictionnaire des Manufactures*, t. II, p. 62. — Cf. *Almanach de Paris*, 1785, p. 54. — Voir *Procès-Verbal de la Conv.*, t. XVIII, 1er août 1793 : «Pétition de Troussier, pour la fourniture des chapeaux de l'armée. . . ».

[3] Ms. 6238, fol. 150-152. — La page 152 est retournée.

de toutes tes inquiétudes. Tu as reçu présentement de mes nouvelles et tu auras vu dans leur retard la suite d'une seule erreur, du renvoi de ta 1re lettre. Je la pressentais, et je ne saurais dire comment j'ai pu la commettre, puisque tu n'avais point oublié le signe convenu; mon impatience me l'a fait bien payer; mais c'est trop de tes tourments; je donnerai tant pour les racheter! faut-il que j'aie ajouté à ceux que te causaient mille contrariétés!

Les tracasseries de M. Tolozan[1] ne m'étonnent pas, quoiqu'elles m'agacent assez; elles sont une suite naturelle de son humeur taquine et brouillonne; je parierais qu'il a aussi voulu laver la tête à Hr [Holker]; il faut bien qu'il gronde, pour être et pour paraître faire quelque chose. Au reste, j'augurerais aisément du jugement des autres Intendants par le sien, en suivant la règle des contraires; principalement sur le travail et les Académies. Sa sortie à ce sujet me semble aussi pitoyable et risible que l'admiration de MM. du *Musée* pour leur propre excellence. Pour lui faire pièce, il faut encore augmenter la kyrielle du nom de Berlin.

Je t'envoie ce que j'ai fait à cette occasion. Je crois que les faiseurs d'épîtres ne trouveraient pas les mots de *Sire*, *V. Majesté*, etc., assez souvent ramenés, mais je crois aussi que ces faiseurs ne sont pas des

[1] Jean-François Tolozan, un des quatre intendants du Commerce. La Picardie n'était pas dans son département, mais Roland relevait de lui pour «les manufactures de bas et autres ouvrages de bonneterie» (*Almanach royal* de 1783, p. 214). — Voir sur lui Appendice F.

Roland avait écrit à sa femme, le 18 novembre (ms. 6240, fol. 98-99) : «M. Tolozan, le seul que j'aie vu des Intendants du commerce, m'a fait une vespérie du diable de l'affaire de H. (Holker) et du ton de ma correspondance, etc...; il m'a dit que H. avait eu tort d'écrire; que, s'il ne l'avait pas fait, il aurait bien trouvé le moyen de lui faire rendre justice; mais qu'ayant voulu se la faire, il avait perdu le droit de la demander; mais que j'avais tort, etc.; à quoi je ne suis pas toujours resté muet... Puis il a beaucoup tiraillé sur les inspecteurs qui étaient des académiciens, qui écrivaient, etc.; que cela ne convenait point à l'administration, et qu'elle trouverait bien le moyen de les en empêcher, etc. Il a cité, comme ainsi malavisés, Desmarets, Brisson et moi; je crois en effet qu'il n'en accusera guère d'autres d'être de quelque Académie, ni d'écrire. Tu juges que, dans ces circonstances, je ne répandrai point l'écrit» (un pamphlet de son ami Baillière contre Holker, *Lettres imprimées à Rouen en octobre 1781*. Voir Appendice G.).

modèles; que tu dois parler en homme qui sent sa dignité, que tu le peux à un prince philosophe, et que, si je me trompe à l'égard de ce dernier, c'est tant pis pour lui[1].

Il ne serait vraiment pas à propos de répandre à ce moment les brochures; sans doute, il y faudra voir à deux fois avant de le faire, même plus tard. Je suis en peine de savoir le résultat de ta conférence avec M. de Montaran[2]; tout ceci me porte plus que jamais au projet de la retraite; elle me présente une tranquillité dont je suis avide de te voir jouir. J'aurai du plaisir à te considérer, ayant fourni avec distinction une carrière laborieuse, planter là ministres, affaires, places, Académies, sots et sottises, et te rire d'eux tous, en faisant faire tes vendanges. Mais, comme tu le dis fort bien, il ne faut pas perdre la tête. et je ne vois rien dans tout cela pour l'égarer. Le pis est que Mlle de la Bl. [Belouze] ne puisse t'aider[3]; c'est une ressource de moins qui augmente beaucoup les difficultés : tu es fait pour être toujours dans le cas de l'*audaces fortuna juvat.* Au milieu de ces misères, je compte pour un plaisir sensible la délivrance de la permission[4], et le sentiment des disgrâces ne diminue pas pour moi celui de cette jouissance. Il faut pourtant s'attendre encore à la petite guerre : friponneries des libraires, insolences des journalistes, critiques de toutes les sortes, que sais-je encore?... Mais tout cela n'est pas effrayant, et je compte bien que nous nous en moquerons plus d'une fois en tisonnant notre feu.

Je t'envoie une lettre de Caen qui me paraît du bonhomme que tu as travaillé à soustraire aux caprices de l'Inspecteur[5]. J'en ai reçu une

(1) Il s'agit de la lettre au roi de Prusse. — Voir ci-dessus, lettre du 18 novembre 1781.

(2) M. de Montaran, un des quatre Intendants du commerce, dont Roland relevait pour «les Manufactures de toiles et les toileries» (*Almanach royal* de 1783, p. 214). — Voir sur lui l'Appendice F.

(3) «Mlle de la Belouze ne voit plus et ne peut rien», avait écrit Roland le 18 novembre.

(4) La permission de M. de Néville, directeur de la librairie, de mettre en vente les *Lettres d'Italie,* imprimées depuis plus d'un an. «J'ai la permission de M. de Néville et j'ai agi en conséquence» (lettre de Roland du 18 novembre).

(5) Voir lettre du 25 juillet 1781. — L'in-

de Beaune, des marchands de vin de ce pays, qui t'envoient leur tarif, et m'ont fait payer 14 s. l'offre de leurs services dont nous n'avons pas besoin. J'étais tentée de la leur renvoyer.

On a apporté de chez M. Cermont[1] le plan, en vue d'oiseau, d'une mécanique à filer, avec l'application; s'il faut te la faire passer, ainsi qu'une autre petite explication dont tu as déjà la planche, tu m'en avertiras. Le s^r Gillet[2] est venu, mais, n'ayant rien d'important à te communiquer (a-t-il dit, en bas), il s'est proposé de repasser; je lui ferai savoir alors ton absence. M. Duperron est venu aussi aujourd'hui s'informer aux filles si tu étais de retour; une autre fois, je lui dirai, si je le vois, que tu es à Paris, car il te croit à la campagne. J'ai vu hier au soir M. Flesselles; nous avons causé bonnement assez longtemps; il m'a parlé du savon à M. H^r. [Holker]; il le trouvait terrible et déjà l'avait fait voir à M. Price, qui le jugeait de même, quoique tous les faits lui en aient paru très exacts. J'ai écrit ce matin un billet au premier, pour lui dire mille choses de ta part et le prier de garder son livret sans le montrer à personne.

Il fait un froid pénétrant et un brouillard affreux; j'ai été voir ma voisine, parce que ce temps-là rendant les visites rares, la mienne en aura paru meilleure et que je voulais qu'elle fût bien sentie, pour me dispenser d'en faire d'autres les jours qui vont suivre; attendu qu'elle en recevra de cérémonie et que l'heure de ne pas les rencontrer me serait incommode. Je ne suis encore sortie que pour cet objet; je vais bien empaquetée, en vraie nourrice. Je ne vois point son mari; j'aurais été aujourd'hui dans son cabinet lui rappeler ses promesses, mais il dînait dehors et n'était pas rentré.

M. de Vin a été de fête avec tous les *Câse*[3] de l'univers; il

specteur des Manufactures de Caen s'appelait Brown (*Almanach royal* de 1783, p. 271), et était un des ennemis de Roland, ayant pris parti pour Holker contre lui. — Voir Appendice G.

[1] Nom peu lisible au manuscrit.

[2] Gillet «commis de la Halle foraine (communauté des Marchands réunis)», *Almanach de Picardie* de 1781, p. 49.

[3] Probablement des personnes de la famille de M. «de Caze de Méry, contrôleur général *ad honores* des fermes générales à Amiens» (*Almanach de Picardie*, 1783, p. 67). — Cf. lettre du 16 août 1782.

IMPRIMERIE NATIONALE

en est un peu moins assidu près de la *dame;* juge s'il a pu me venir voir.

Le père de mon nourrisson m'a fait une belle lettre pour m'intéresser à ses malheurs; il désirerait une place quelconque, enfin un meilleur sort que celui qu'il a et qui, sans contredit, est bien triste. Sa femme est venue me voir; je lui ai dit que je serais charmée de lui rendre service, mais que ta place ne te donnait la disposition d'aucun emploi, que j'ignorais de quoi son mari était capable, ce qu'il voulait et ce qu'il pourrait être; et que, par-dessus tout, je ne connaissais personne qui pût le placer comme elle l'entendait. Elle m'a priée de permettre qu'il vînt me parler, ce que j'ai accordé de grand cœur; car encore faut-il du moins écouter les malheureux, si l'on ne peut leur faire tout le bien dont ils auraient besoin; c'est une douceur que d'être plaint, de voir qu'on intéresse, et je procurerai celle-là avec toute la vivacité que me donne le regret de ne pouvoir mieux. Cette bonne femme m'a paru estimer beaucoup ce que nous avions fait pour elle, et les excuses ont été prodiguées sur la liberté qu'elle prenait, etc.

Je ne t'ai pas écrit ce matin, parce que j'ai encore une lettre en route que tu recevras demain, et que j'attends le paquet annoncé pour t'en donner nouvelles dans celui-ci. Si tu avais passé dans les bureaux dimanche, tu y aurais trouvé ma première. J'aurais pu mettre ici à la poste la lettre à Mlle de la B. [Belouze], car je pense bien que tu ne la lui remettras pas toi-même; mais tu la verras et tu la déposeras à son couvent comme tu l'entendras.

Ta petite me regarde écrire, elle élève le sourcil comme toi, et elle a déjà au front des plis en travers. Je n'ai presque plus de douleur en lui donnant à teter, et, ce que je n'aurais pas cru, je sens de l'augmentation dans le plaisir de le faire; je la prends toujours sur moi avec un tressaillement d'aise, en voyant son empressement et son air de santé : c'est une fête pour nous deux. Ancelin, consulté sur la cause des vents de cet enfant, lui a tâté les mains, qu'il a trouvées un peu froides; voilà, m'a-t-il dit en docteur, ce qui peut les occasionner : le froid des extrémités durcit les fibres, s'oppose au développement, fait

refluer les humeurs au centre et y cause des désordres; voyez, par l'exemple des animaux toujours cachés sous leur mère, combien la nature indique le besoin de chaleur pour faciliter l'accroissement. Nous avons disserté pendant une heure, ce qui n'est pas difficile, car on peut faire des raisonnements à perte de vue sur les principes et les généralités; mais appliquons à la pratique et traçons exactement ce qu'il faut faire. Ici mon docteur s'est un peu brouillé, car il estime fort important de laisser aux mains toute la liberté de leurs mouvements; il trouvait l'expédient de petites enveloppes de toile; j'ai objecté l'inconvénient de laisser sucer du linge, ce qui arriverait parce que l'enfant porte souvent les doigts à sa bouche. Le raisonneur courait toujours aux grands mots, pour éviter l'embarras de donner des règles sûres que je lui demandais, et j'ai conclu qu'il fallait aller mon train, laisser l'enfant jouer ses mains découvertes dans ma chambre, dont j'ai soin de rendre l'air assez doux.

Tu penses bien que cette consultation n'a été faite que par occasion, lorsque j'ai envoyé chercher le chirurgien pour Joséphine; car, tant que je verrai ma fille bien prendre, bien digérer, bien profiter, je ne m'inquiéterai guère de l'entendre beaucoup péter, chose très permise à son âge.

Voilà une causerie de ménage; en vérité, cela vaut bien autre chose; tu as eu du noir, mon ami? Et je n'étais pas là pour t'ouvrir mon cœur et t'y présenter l'asile de l'amitié! Je contribuais à ta tristesse; cette idée me serre et m'arrache des larmes. Si j'avais imaginé que, m'ayant écrit le vendredi, tu ne fisses pas chercher la réponse le dimanche, je t'aurais écris directement; car les bureaux causent à mes lettres un retardement que n'éprouvent pas les tiennes : mais il est inutile de revenir sur le passé; j'attends avec empressement une lettre où tu m'exprimes ta tranquillité, et qui nous mette au courant l'un et l'autre. Adieu, pour ce soir, cher et bon ami, je t'embrasse tendrement.

Samedi.

Je reçois le paquet renvoyé, les quittances qui l'accompagnent et

que je viens de signer. J'ai lu tes plaintes trop justes et je me promets bien d'avoir de meilleurs yeux. Il m'arrive une lettre de Rouen. Je l'ai décachetée, pressée que j'étais de savoir ce que te mandait de ce pays une main inconnue (n'avais-je pas déjà peur!). Il me paraît que c'est quelque entrepreneur, conduit par la jalousie du métier, et dont, à ce titre, le témoignage n'est pas d'un grand poids; d'autant qu'il ne raisonne pas à merveille; mais enfin, c'est quelqu'un qui voit l'injustice et qui connaît le charlatan, peut-être aussi mieux par sa place que s'il était à toute autre.

Tu es donc bien choyé par le fidèle Achate? Je reconnais là mon frère et sa bonne amitié, et je lui confirme par toi les titres de l'un et de l'autre. Adieu, mes amis, *pace e coraggio;* tu en as bien besoin, pour ta part, mon bon ami; mais j'espère bien aussi ne plus troubler l'une ni exercer l'autre par aucune erreur comme la dernière. Écris-moi dans un meilleur jour et que je te sache plus content. Reçois mes embrassements, en attendant ceux de ta fille. Tout va bien au logis.

22

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Vendredi, 23 [novembre 1781], 10 heures du soir, — [d'Amiens.]

Si je m'étais permis aujourd'hui de juger des choses par ce que je souhaitais, j'aurais été surprise de n'avoir pas de tes nouvelles; mais il est tout simple que tu attendes la réponse au dernier paquet, avant de rien expédier de nouveau, et, sur ce pied-là, je n'aurai de lettre que dimanche. J'attendrai cette époque pour t'envoyer ce que j'écris, afin de nous mettre à jour. Ce délai me paraît sans inconvénient, puisque tes inquiétudes doivent être calmées, que je n'ai rien à t'apprendre de neuf, et qu'enfin, autrement, je ne pourrais gagner qu'un jour.

Je viens causer avec toi après mon souper pour adoucir mon veuvage, en atténuant autant qu'il est possible la distance qui nous sépare

[1] Ms. 6238, fol. 161-164.

par la communication de ce que je sens; je me transporte à tes côtés, je te vois, tu m'entends, et je laisse mes idées, mes expressions, le silence même se succéder doucement avec le charme et la liberté de la confiance. Notre petite repose, je ne suis pas loin d'elle, j'entends son souffle léger annoncer par son égalité la paix de son sommeil, sa situation influe sur la mienne et porte le calme dans mes sens. Combien elle m'occupe et m'attache déjà! J'épie ses progrès, bien peu sensibles encore; je crois pourtant être sûre qu'elle m'a ri : c'était ce matin; je chantais après l'avoir allaitée, en la tenant sur mes genoux; je chantais avec complaisance, imaginant que les inflexions de ma voix pouvaient disposer ses organes aux impressions dont je me servirai un jour pour remuer son âme; elle marquait de l'attention, ses yeux se sont fixés, sa bouche m'a souri; elle faisait un petit bruit d'aise, en élevant ses mains; je l'ai baisée avec transport et j'ai pleuré de ce que tu n'étais pas là. Reviens, mon ami, au sein de ton ménage; je n'ai pas de bonheur sans toi, et bientôt ta fille te caressera. Bon Dieu! pour combien de temps encore te voilà loin de nous!

Je trouve les heures rapides parce que l'occupation les remplit, mais les journées sont pesantes et la somme de celles à passer jusqu'à ton retour me semble une éternité. Le pis est que je te sais accablé d'affaires, courant beaucoup et trouvant, comme il est ordinaire, plus de contrariétés que de satisfaction dans ton chemin. Heureusement tu retrouves l'ami au gîte, et c'est là que j'aime à te considérer, jouissant de quelque repos et cultivant avec franchise le sentiment consolateur qui fait oublier les misères de la société.

Avez-vous le loisir de sortir quelquefois ensemble, de visiter des cabinets, etc.? On a annoncé dans les papiers une vente de tableaux dont plusieurs des plus grands maîtres des trois écoles. Amasses-tu toujours des catalogues et vois-tu l'abbé Desh-ssy [Deshoussayes][1]?

[1] L'abbé Deshoussayes, en 1781, avait quitté Rouen pour devenir bibliothécaire de la Sorbonne. «Je ne l'ai pas vu et il paraît ignorer que je suis à Paris; mais nous nous verrons immanquablement dans une vente où il est exact et où je dois aller.» (Lettre de Roland, du 22 novembre.) On va voir d'ailleurs qu'il allait retourner à Rouen.

Ces deux sortes de choses me reviennent à la fois; elles ont entre elles plus d'un rapport, et notre bibliographe ne ressemble pas mal à un catalogue parlant. A propos d'êtres parlants, M. de Vin est venu me voir hier tout exprès pour m'apprendre nos succès en Amérique et la victoire remportée sur Mylord Cornwallis; en arrivant, il m'a saluée de cette nouvelle, et j'ai été obligée d'essuyer une longue dissertation politique qui n'a fini qu'avec sa visite. Je ne conçois pas l'intérêt qu'un particulier tel que lui peut mettre à ces affaires des rois qui ne se battent pas pour nous, et son existence m'est toujours aussi étrange qu'ennuyeuse. M. d'Eu est invisible; je crois qu'il n'ose se montrer sans la Botanique et qu'il ne trouve pas le courage d'en finir. Ce soir, M. Flesselles est venu passer quelques instants avec moi; il doit partir lundi ou mardi pour Ostende; il ira à Bruges, et reviendra peut-être par Dunkerque, Calais et Boulogne où il verrait MM. Delporte [1]. Il nous rapportera d'Ostende ces grammaires anglaises tant demandées, sans doute arrivées et qui définitivement ne valent rien, suivant la décision du maître. En songeant à ce maître, as-tu des nouvelles des amies et par elles de la traduction [2]? il est bon actuellement que celle-ci aille son train. Je te dirai, à ce sujet, qu'en lisant Winckelman j'ai cru te trouver en contradiction avec lui, et que j'en ai été d'autant plus fâchée qu'il est question d'une chose de tact, et que d'ailleurs,

[1] Voir *Inventaire de la Somme*, C, 380: «Mémoire sur le troupeau anglais établi en Boulonnois et sur l'amélioration des laines dans cette contrée et ailleurs», par L. Villard [successeur de Roland], 1785. — Lettre de M. Villard à l'intendant, lui envoyant ledit mémoire sur le troupeau anglais des sieurs Delporte, de Boulogne, . . . » — *Ibid.*, lettre de M. d'Agay, du 29 novembre 1789, à M. Lambert (président du comité d'administration des Finances, *Alm. roy.* de 1789, p. 236): «Les sieurs de la Platière et Villard, inspecteurs des manufactures, qui ont visité cet établissement à différentes époques, en ont toujours parlé avec éloges . . . Loin que la race anglaise eût dégénéré, elle s'était au contraire perfectionnée, du moins quant à la beauté de la laine, etc.» Cf. *Dict. des Manufactures*, t. I, p. 20, 160, 197, 198, où l'on voit combien Roland s'était intéressé à l'entreprise de MM. Delporte (il avait été chargé officiellement, en juin 1778, de visiter leur troupeau), et quelles relations de confiante estime il avait conservées avec eux, même après avoir quitté Amiens.

[2] Il semble que M. Justamont eût entrepris une traduction en anglais des *Lettres d'Italie*.

plein de cet auteur, tu le cites et le loues fréquemment. Il dit, en parlant d'un groupe auquel on a donné le nom de Papirius et de sa mère, que ce nom a induit *Dubos*[1] en erreur, qu'il trouve dans la physionomie du jeune homme un sourire malin dont, à la vérité, il n'y a aucun trait. Winckelman ajoute que ce groupe représente plutôt Phèdre et Hippolyte; que ce dernier montre sur son visage la consternation où le jette la déclaration d'amour d'une mère; que Menelaüs est le maître qui a fait cet ouvrage et que les artistes grecs prenaient leurs sujets dans leur propre mythologie ou roman héroïque, etc. Toi, après avoir décrit les beautés que renferme le Muséum du Capitole, et celles que présentent plusieurs *Ville*, tu dis : «Je reviens au groupe de l'Amour et Psyché pour vous parler de celui de Papirius et de sa mère, qui en est proche. L'avide curiosité est peinte, etc. . . » Est-ce du même groupe dont Winckelman a prétendu relever la fausse dénomination que tu parles ainsi? J'en ai quelque doute, parce que cet auteur le place dans la vigne Ludovisi, et que toi, sans désigner sa place, tu porterais à croire qu'il est au *Muséum*. D'un autre côté, y aurait-il deux groupes semblables? Je n'en crois rien, puisque, dans l'un et l'autre avis, il ne s'agit que d'un seul qui a donné lieu à l'erreur. Que faire? Ce sera un gâteau dans la gueule de Cerbère. Je fais des recherches dans cet auteur, et je prends plus que moins; mais tu as déjà fait une si bonne moisson, qu'il ne me reste guère à glaner.

Ne néglige pas l'Esculape; as-tu songé au coussin de paille d'avoine? Il serait de saison. Je me suis mise aussi au déjeûner de cacao et je m'en trouve bien; mais l'altération qui m'incommodait dans le courant du jour et même la nuit ne s'apaisant pas par l'usage de l'orgeat, je viens de quitter le vin à mes repas et de choisir la petite bière comme unique boisson. Je la crois rafraîchissante et bonne pour le lait, en considération duquel j'évite toute crudité et tout acide; j'ai toujours une faim dévorante et beaucoup de chaleur dans les entrailles.

Je n'habite que ma chambre depuis ton départ; j'ai par ce moyen

[1] L'abbé Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1719.

l'œil continuellement sur la petite, et c'est un grand bien, car celle qui la soigne a besoin d'être veillée de très près. Te souvient-il combien de fois il nous est arrivé, en mettant nous-mêmes l'enfant au berceau, de ne pouvoir l'y faire rester? Il criait, et nous croyions toujours que c'était la colique. On appelait la bonne, elle prenait l'enfant, qui finissait ordinairement par s'apaiser assez promptement. Ces cris étaient l'effet du besoin, déjà contracté par l'habitude, d'être endormi par un petit mouvement doux et presque imperceptible qu'elle lui donnait en le tenant sur les bras ou, lors même qu'il était couché, en passant la main sous lui. La découverte de cette manœuvre m'a outrée; j'ai parlé net, on a pleuré, on a trouvé que je mettais aisément le marché à la main, l'on a promis de n'y plus retourner. Il m'a fallu avoir le courage, durant deux ou trois jours, de laisser l'enfant crier, chaque fois que je le faisais coucher, un quart d'heure, plus ou moins. On ne peut se fier pour rien sur cette gent mercenaire; l'attachement qu'elle vous témoigne n'est que machinal, s'il n'est un jeu; et cette partie de l'espèce que j'aimais à voir d'un bon œil, parce qu'il est dans un état de souffrance, ne vaut rien non plus que l'autre.

Samedi, 24.

Il m'est arrivé une lettre d'Abbeville que je t'enverrai; j'en ai reçu une de Rouen que Mlle Mal[euvre] t'adresse pour témoigner la part qu'elle prend à ta paternité; du moins, c'est l'honnête prétexte qu'elle emploie pour avoir occasion de nous conter ses embarras. Sa nièce est reçue maîtresse; mais elle a souffert un déménagement et doit en faire encore un autre, parce qu'il faut être en boutique, et qu'elle n'en avait pas encore trouvé. Je crois qu'il serait bon d'ajouter un louis à ce que tu comptes lui envoyer; je puis faire cela sur la dépense du mois prochain.

Il est venu de Quiry[1] un certain Lucas, foulon; il m'a conté beaucoup de choses concernant les bureaux, les marques, etc., aux-

[1] Quiry-le-Sec, village à 14 kilomètres de Montdidier.

quelles je n'ai rien compris durant un quart d'heure; enfin j'ai tiré au clair que les fabricants de ce canton n'étaient pas contents qu'il marquât leurs pièces, et qu'ils s'autorisaient de l'exemple de ceux de Tricot[1] qui ne marquent toujours point. Si tu trouves que cela signifie quelque chose, tant mieux; je te rends cela comme un écho, en t'épargnant bien du verbiage.

La femme *Laumont*[2] est arrivée m'annoncer son mari pour demain, avec le dessin demandé; je tirerai de lui les explications que je pourrai, je les mettrai par écrit et, si tu en avais besoin, je te les ferais passer. Quant aux essais de la mécanique à carder, ils ne sont point faits, m'a-t-elle dit, parce qu'il ne voudrait pas acheter de cardes neuves, et que les vieilles qu'on lui avait données sont par trop usées.

Certaines marchandises arrêtées à Reims comme portant de faux plombs d'Amiens avaient été renvoyées; sur le rapport des gardes qui les examinèrent et les jugèrent faux, M. Duperron dit à ces gardes qu'ils eussent à faire leur certificat en conséquence. Cela fait, expédié à Reims, le marchand auquel sont les pièces a représenté que les plombs d'Amiens étaient tels en 1767. Les gardes, interrogés de nouveau, ne paraissent pas trop sûrs; ils ont dit à M. Duperron qu'il les avait forcés de dresser un certificat, etc. Cette affaire déjà ancienne est en instance en attendant ton retour. Je te l'expose comme M. Duperron vient de me la conter; mais j'imagine que tu en as déjà connaissance.

J'ai été voir Mme d'Eu qui a gagné un petit accès de fièvre, je crois, pour s'être levée malgré les restes d'une fluxion; elle n'en convient pas, et je n'ai point envie de la contredire; cela m'importe peu. Son mari, très enrhumé, fort occupé d'affaires et de remuements dans sa partie, est un peu honteux de tant tarder à remplir ses promesses; il promet toujours : nous verrons la fin.

[1] Tricot, gros village de Picardie, aujourd'hui dans le département de l'Oise, arrondissement de Clermont.

[2] Laumont, et ailleurs Lhomond; nous n'avons rien pu trouver sur cet industriel d'Amiens.

M. de Vin me donnera une soixantaine de bouteilles; c'est peu, mais je m'en aiderai.

Je n'ai pu ravoir encore le rabat, ni faire par conséquent aucune expérience; les dem^elles^ Cnt [Cannet] m'ont écrit, ne pouvant venir, que la fille à laquelle on avait prétendu donner le secret savait que l'apprêt se faisait avec de l'indigo et de la gomme, fondus dans de l'eau et appliqués avec un pinceau; que son embarras avait été en mettant les rabats tremper, parce que l'ancienne teinture s'était alors étendue sur les bords d'où il lui avait été impossible de l'ôter ensuite parfaitement; de sorte que le rabat, bien d'ailleurs, n'était pas mettable. Il suivrait de ce récit que le secret consisterait à prémunir les bords dans le nettoyage, et il paraîtrait que la bonne femme nous l'a caché[1].

Il y a du changement dans le Ministère[2]; l'administration du commerce s'en ressentira-t-elle? Vois-tu ou prévois-tu quelque chose là-dedans qui puisse t'intéresser? Ne verras-tu pas M. de Machy[3], M. Pasquier[4]? N'oublie pas d'examiner le soufroir; tu me le décriras, et j'en ferai faire un petit pour mon usage.

On trouve quelquefois d'occasion à Paris des morceaux de tapisserie de haute ou basse lice, déjà vieille, mais bonne à faire tapis et à bon

[1] Voir lettre du 18 novembre 1781.

[2] Maurepas venait de mourir, 21 novembre 1781.

[3] Jacques-François Demachy (1728-1803), pharmacien et chimiste, censeur royal, rue du Bac (*Alm. royal* de 1783, p. 494). Roland, dans ses *Lettres d'Italie*, t. IV, 24e lettre, p. 47, s'adressant à Marie Phlipon, lui parle «des cours de chimie que j'ai suivis dans votre capitale et dont je vous ai laissé les cahiers en partant; cahiers faits sous les leçons d'un homme qui me les a rendus chers par l'amitié qui les dicta, de M. Demachy enfin...». Voir sur ce chimiste-littérateur, qui rejeta constamment la doctrine de Lavoisier, mais qui en revanche collabora assidûment à l'*Almanach des Muses*, l'article de la *Biographie Rabbe*. Il publia, dans la collection des *Arts et Métiers*: *L'Art du distillateur d'eaux fortes; L'Art du distillateur liquoriste.*

[4] Pierre Pasquier (1731-1806), né à Villefranche-en-Beaujolais, compatriote de Roland, était un peintre en émail alors célèbre; agréé à l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1768, reçu académicien en 1769, sur les portraits en émail de Louis XV et du roi de Danemark, il exposa, sans interruption, de 1769 à 1783. Il avait fait à Ferney, en 1771, la miniature de Voltaire (Bellier de la Chavignerie, *Dict. général des artistes de l'École française*, 1885, 2 vol. in-8°). Il avait son logement aux Galeries du Louvre (*Alm. roy.* de 1783,

marché. Si tu en trouvais, ce serait excellent pour le temps où nous mettrons notre petite se traîner à quatre pieds.

Adieu, mon bon ami, jusqu'à demain, l'heure du courrier.

Dimanche, 11 heures.

Enfin, il arrive ce courrier, maudit quand je l'attends, et que j'embrasserais quand il vient[1]. Je monte au cabinet pour faire mon paquet, on range ma chambre; *Laumont* arrive, je le prie d'attendre et conséquemment je ne t'en dirai pas long. La grande affaire est ta santé; sois docile aux lois de l'Esculape; prends le temps nécessaire pour te purger et pour faire enfin tout ce qu'il trouvera bon. On ne peut pas raisonner avec ces docteurs; il faut bien suivre leur volonté. S'il remplit sa promesse, argent et temps ne sont rien; peut-être jugera-t-il meilleur de te traiter à Paris, en personne, plus longtemps que tu n'avais dessein de t'y arrêter; et à cet égard, comme au reste, résignation et docilité.

p. 519). Comme Roland, il était membre associé de l'Académie de Villefranche depuis 1782, avec le titre de «peintre du Roi» (*Almanach de Lyon*, année 1785). C'est à lui que Madame Roland, dans ses angoisses de la soirée du 31 mai 1793, alla demander secours pour son mari (*Mém.*, I, 14-15).

Ami de la Révolution, il avait, dès la fin de 1789, fait campagne avec David pour «la régénération de l'Académie royale de peinture et de sculpture»; dans le «comité de protestation» contre l'organisation aristocratique de cette compagnie, David était président et lui secrétaire, et il parlait de porter ces protestations à la tribune des Jacobins. Roland, après le 10 août, le nomma membre de la commission du Muséum. Mais David, qui en octobre 1792 caressait encore Roland, passa bientôt à l'ennemi. Dénonçant à la Convention, le 28 frimaire an II (18 décembre 1793), la commission du Muséum, il s'écriait: «Quels sont les six membres? C'est Jollain, ancien garde des tableaux du roi; ... Pasquier, ami intime de Roland; ... etc ...» (Guillaume, III, 187; — *Le peintre Louis David*, par M. Jules David, 1880, p. 66 et suiv.; — E. et J. de Goncourt, *Histoire de la Société française pendant la Révolution*, p. 350). Il dut être inquiété par la Révolution, car nous voyons qu'en février 1794 (Guillaume, III, 394) les scellés étaient apposés chez lui. — Quand Bosc publia en 1795 la première édition des *Mémoires de Madame Roland*, il devait mettre en tête un portrait d'elle, par Pasquier (*Avertissement* de la 1re partie, p. VIII, et note au commencement de la 4e partie). Mais nous croyons que ce portrait n'a jamais paru.

Il y a quatre pièces de Pasquier au cabinet des Estampes. — Voir notre Appendice V, «les portraits de Madame Roland».

[1] C'est la lettre de Roland du 22 novembre 1781 (ms. 6240, fol. 113-116).

Tu as présentement quittances et lettres; j'ai reçu toutes les tiennes et notre correspondance prend le bon train.

La résolution de l'abbé Desh[oussayes][1] est digne de lui; je n'imagine pas d'expressions qui rendent mieux ce que j'en pense et ce qui en est réellement.

Vous voyez, Monsieur, que les gens du Musée ne sont pas de l'autre monde. Comment cela serait-il? diras-tu, à moins qu'ils ne fussent les mauvais anges. Pourtant, je suis un peu raccommodée avec eux; tant il est vrai que la politesse est une belle chose!... M. Men^elle^ [Mentelle][2] me paraît figurer là convenablement; je veux dire que ce théâtre lui convient. Pour toi, c'est un spectacle auquel autant vaut assister qu'à un autre.

Notre Achate est donc bien rêveur[3]; cela ne m'étonne pas; dis-lui bien des choses pour moi.

Je voudrais causer plus longtemps, mais je songe que je ressemble à ces donneurs d'audience qui débitent gravement des balivernes pendant qu'on les attend, en respectant leurs conférences qu'on suppose de grande conséquence. Je t'embrasse à tort à travers, en attendant mieux.

[1] Il venait de donner sa démission de bibliothécaire de la Sorbonne pour retourner à Rouen.

[2] Roland avait écrit à sa femme, en lui rendant compte de ses courses à travers Paris : «...de là, chez M. de la Blancherie (aux assemblées littéraires qui se tenaient chez cet ancien amoureux de Marie Phlipon),... j'y ai trouvé M. et Mme Mentel; excessifs compliments; de tes nouvelles; invitations, etc.» — Nous consacrerons une notice spéciale (Appendice S) à cet ami de Brissot, qui fut, aux mauvais jours de septembre et octobre 1793, le confident et le consolateur de Madame Roland. Bornons-nous à mentionner ici qu'il était alors professeur de géographie à l'École militaire et qu'il allait devenir un des collaborateurs de Roland, en se chargeant du *Dictionnaire de géographie ancienne* pour l'*Encyclopédie méthodique*, 3 vol. in-4°.

[3] Roland écrivait : «Mon camarade va à ses cours; nous nous voyons matin et soir, ordinairement à dîner; il est toujours rêvant, sans trop dire ni trop savoir à quoi; il faut souvent le provoquer, le heurter; puis il va. Mais il avait grandement raison de dire qu'il avait besoin d'être poussé...»

23

[À ROLAND, À PARIS [1].]

Mardi, 27 novembre 1781, après-midi, — [d'Amiens.]

Tu jugeras, mon bon ami, par l'incluse de M. Flesselles, que j'aurais dû t'expédier aujourd'hui le présent paquet; mais j'ai gardé le lit jusqu'à deux heures et je n'ai dû faire autre chose qu'allaiter notre enfant. Je ne sais si c'est à la bière que je dois attribuer la petite révolution que je viens d'éprouver; cette boisson m'a désaltérée dès le premier jour, elle m'a sensiblement rafraîchie le second, je l'ai quittée le troisième parce que je sentais des coliques; cependant celles-ci ont augmenté le lendemain, j'ai eu un peu de courbature et de cours de ventre; ça a été l'affaire d'une mauvaise nuit : les soins et le repos que j'ai pris ce matin ont tout raccommodé. J'imagine qu'en te disant tout, tu n'auras d'inquiétude au présent ni à l'avenir; il n'y a pas de sujet en ce moment. Avant de passer à autre chose, parlons de ta santé qui me préoccupe; ces emplâtres appliqués doivent attirer une humeur qui exigerait peut-être que tu te fatiguasses moins; cette purgation toutes les semaines doit demander aussi des ménagements que je crains que tu négliges; rassure-moi sur toutes ces choses et dis-moi aussi ce que tu sens.

J'ai envoyé chez Mme de Chuignes m'informer de ses nouvelles, et mon motif très étranger à sa personne m'a donné le mérite d'une politesse que je lui devais à quelques égards. J'ai beaucoup causé d'elle avec d'autres, et, somme toute, il résulte qu'elle n'est point guérie dans l'étendue du terme, puisqu'elle continue emplâtres et drogues et qu'elle ne court point les rues; personne ni elle-même n'en est étonné, parce que l'Empirique a toujours jugé la cure très difficile et qu'il n'a promis de l'opérer dans sa perfection qu'au bout d'un temps qui n'est

[1] Ms. 6238, fol. 153-154.

pas près d'être expiré. D'ailleurs il y a un mieux sensible, et Mme de Chuignes, quoique changée, se sert de ses membres, souffre moins et va librement dans sa maison. Il est constant que dans le cas où ces remèdes n'opèrent pas tout l'effet qu'on en attend, du moins ils ne sont jamais nuisibles; d'où je conclus qu'on a raison d'en essayer, et que tu peux en espérer davantage que bien d'autres, parce que le mal chez toi ne fait que de naître.

Lhomond est venu dimanche avec le dessin sans explication; il avait un petit modèle du métier sur lequel j'ai tâché de travailler moi-même, afin de comprendre assez bien pour décrire; mais le défaut des termes propres est un grand inconvénient et nuit à la clarté. Lhomond m'a offert de me donner cette description, sa femme promettant de [l'écrire], car il n'a pas le courage de tenir jamais la plume, même pour signer son nom. Ils se sont engagés à faire tranquillement cet ouvrage le même soir et de me le rapporter le lendemain. Il me paraissait que le sr Lhomond ne se souciait pas de faire voir son impéritie ou sa paresse à dicter. Je ne les ai point vus hier, je les croyais déjà partis : ils sont venus aujourd'hui; les circonstances n'étaient pas heureuses, j'étais au lit. Toujours point d'explication, disant qu'ils n'avaient pu la faire; ils s'y sont mis et, après avoir longuement fait celle du métier, la paresse de Lhomond lui a fait songer que tu pourrais voir le reste à Paris, chez un fabricant dont il m'a donné l'adresse. Tu trouveras tout cela ici joint.

J'ai vu dernièrement Mlle Sophie C[annet] que j'avais invitée pour avoir occasion de lui parler du père de Rosette, qui désirait être recommandé à M. Delahaye, père de charité de sa paroisse[1]. L'intime liaison de Sophie m'offrait des facilités, je les ai employées; ces bonnes gens seront recommandés sans que j'y paraisse; ils désireraient aussi faire ressource du côté de M. d'Eu; je verrai.

Tu n'en auras pas davantage aujourd'hui; adieu, mon cher et bon

[1] Voir *Almanach de Picardie*, 1781, p. 6, sur les bureaux de charité institués à Amiens depuis 1778. Les Delahaye étaient une famille de riches négociants d'Amiens bien apparentés. L'un d'eux était alors «lieutenant de maire».

ami, je t'aime et t'embrasse de toute mon âme. Mille choses au compagnon fidèle.

Je reçois, mon ami, ta lettre du 26[1]; tu sais présentement que j'ai reçu aussi la précédente. J'ai hâte d'en avoir une autre de toi où tu m'entretiennes de ta santé et de ce qui s'est passé. Adieu, cher ami, songe que j'ai besoin de tes nouvelles.

24

À ROLAND, À PARIS[2].

29 [novembre 1781], — [timbre d'Amiens.]

Je reçois ta lettre, mon bon ami, et j'y réponds directement, car j'ai quelque chagrin à te communiquer, et mon cœur est pressé de s'ouvrir avec toi. Ne vas pas t'émouvoir et t'affliger : tu dis toi-même qu'il ne faut jamais perdre la tête; si tu t'affectais, ce serait le pis de nos maux. Je ne me porte pas bien; le dévoiement que je croyais passé est revenu avec un petit accès de fièvre, ce n'est rien que cela; avec des soins, des ménagements, j'en serai quitte aisément. Mais ma douleur, c'est que mon lait se perd et qu'on me défend de donner le peu qui m'en reste, et qu'il faut cependant tirer. J'ai l'alternative de nourrir mon enfant à l'eau d'orge coupée avec du lait ou de faire venir une nourrice, ce que les docteurs disent être mieux.

Tu devines assez ce que je sens. Guide-moi, conseille-moi, dans cette perplexité. Réponds-moi, ne te tourmente pas, je te donnerai souvent de mes nouvelles; suis tes affaires et n'altère pas mon courage par ton trouble.

Adieu, cher et bon ami, je ne t'en dis pas plus long aujourd'hui. Mes filles sont d'un zèle et d'une affection à faire tout oublier.

Mille amitiés au fidèle Achate.

(1) La lettre de Roland du 26 novembre 1781 (ms. 6240, fol. 103-104). — (2) Ms. 6238, fol. 156-157.

25

[À ROLAND, À PARIS[1].]

30 novembre 1781, — [d'Amiens.]

Je t'ai écrit hier, mon bon ami, dans un moment d'agitation et de douleur; je me hâte de recommencer aujourd'hui pour calmer les inquiétudes que je t'ai données.

Je suis mieux; j'ai trouvé une femme qui me tête deux ou trois fois le jour pour empêcher que le lait ne se perde. Je nourris ma petite au lait coupé d'eau d'orge; je souffrirais de lui voir prendre le sein d'une autre; j'espère lui rendre bientôt le mien. Il n'y aurait que la persuasion d'une nécessité pour son bien-être qui me ferait résoudre à lui prêter pour quelques jours une mère étrangère. Sois donc plus tranquille, mon ami; donne-moi de tes nouvelles; tu auras souvent des miennes, et tout ira bien.

Je n'ai encore vu personne pour le billet; on a apporté les ordonnances pour tes appointements.

Nos amis sont très empressés; MM. d'Eu et de Vin sont sans cesse autour de moi; ils voulaient, comme veulent les amis du monde toujours empressés de faire preuve de zèle à tout propos, que je visse M. Legrand[2]; ils me l'ont amené, j'ai causé avec lui; mais, comme je n'ai guère de confiance en personne d'ici, autant m'en tenir à Ancelin pour ce bibus.

Je fais un suçon en toile qu'on imbibe continuellement en versant dessus goutte à goutte, et l'enfant prend ainsi; la première nuit de ce

[1] Ms. 6238, fol. 158.

[2] «Ch.-Fr.-M. Legrand, docteur de Montpellier, et professeur des accouchements, près l'Évêché» (*Alm. de Picardie,* 1781, p. 49). Voir sur lui *Inventaire des Archives de la Somme,* passim. — On voit que ce n'était pas lui qui avait accouché Madame Roland. Elle s'en était tenue à Anselin, chirurgien, dont les prix étaient sans doute moins élevés (un louis, voir lettre du 28 décembre 1781). Mais, dans la maladie qui va suivre, ce n'est pas Legrand, c'est d'Hervillez que nous allons trouver auprès d'elle, sans qu'elle paraisse avoir eu plus de foi dans sa science.

régime a été triste; la pauvre petite me voulait, et ses cris m'ont déchirée. Si tu m'apportes un couvert pour elle, aie soin de le prendre très petit. J'ai vu notre bon frère de Crespy, il est arrivé d'hier et part aujourd'hui.

Adieu, tendre ami, je suis toute à toi.

26

À ROLAND, À PARIS[1].

Dimanche, 23 décembre 1781, — [timbre d'Amiens.]

Eh bien! cher ami, après cette retraite de trois semaines[2] où tu m'as fait si bonne et si douce compagnie, te voilà rejeté dans le tourbillon des affaires; puissent les nôtres te donner moins de contrariété! Je compte au moins, bien sûrement, ne plus te faire revenir avec tant de tristesse et de précipitation: mais, sur toute chose, vois ton Esculape et aie soin de ta santé. Je ménage la mienne comme pour toi; n'est-ce pas tout dire? J'ai passé hier une seconde journée sans colique; j'ai

[1] Ms. 6238, fol. 159-160.

[2] En recevant les lettres précédentes, Roland avait écrit aussitôt, 1er décembre (ms. 6240, fol. 111-112) : «Tu me caches ton état, mon amie; ta lettre d'hier semblerait annoncer du mieux; mais tu as mandé à Agathe [la vieille amie, sœur Sainte-Agathe, des Dames Augustines de la Congrégation] que tu avais été saignée, que tu avais une dysenterie affreuse, et je ne viens que d'en être informé à cinq heures du soir. J'ai cherché partout une voiture pour partir sur-le-champ en poste; je n'ai pu en trouver. J'avais déjà écrit à deux ou trois personnes pour leur mander mon départ. Si ma santé me le permettait, je partirais à pied; mais le mystère que tu me fais, à moi, mon amie, avec un air de confiance, me déchire l'âme et m'accable. Sur quoi et sur qui veux-tu que je compte désormais? je n'ai de confiance en ton état que sur ce que tu me dis du départ de mon frère, car je le crois trop vrai pour penser qu'il se fût concerté avec toi et ceux qui t'entourent pour me tromper et être reparti si tu étais en danger. Suivant les lettres de demain, de quelque manière que ce soit, je partirai, je ne me consolerai jamais d'être le dernier instruit de ce que tu sens. Je t'embrasse avec un cœur navré.»

Roland arriva en effet presque aussitôt et resta auprès de sa femme jusqu'au vendredi 21 décembre, où, la convalescence paraissant assurée, il repartit pour Paris (voir ms. 6240, fol. 147-148, lettre de Roland du 23 décembre 1781).

IMPRIMERIE NATIONALE.

mangé du poisson avec appétit, j'ai bien digéré sans pesanteur ni malaise, et j'ai très bien dormi; toujours grâce à l'opium, mais en moindre dose. De trois grains on m'a fait quatre pilules pour autant de jours, après lesquels on diminuera dans la même proportion jusqu'à *néant*. Le tout, par l'avis de mon docteur qui m'est venu voir hier matin, et dont, par parenthèse, la pauvre femme en souffrance depuis dix-sept jours n'est point encore accouchée[1]. Ma fille vit, mais c'est tout; plus d'embonpoint, pas d'accroissement sensible; mon cœur en saigne quelquefois, puis je songe à toi et je prends courage. Marie-Jeanne[2], toujours zélée, attentive, a trouvé un moyen qui nous a réussi jusqu'à présent pour tenir le corps libre à l'enfant, sans lavement ni sirop; c'est de lui faire manger chaque soir une petite pomme cuite, c'est-à-dire le douillet de la pomme, sans pelure ni rien de semblable; le faible acide de ce fruit paraît plaire à l'enfant, qui mange cela avec avidité.

Mon impertinente cuisinière[3] est venue hier matin : je lui ai donné son argent; ne s'est-elle pas avisée de me dire qu'il était bien ingrat de la mettre ainsi sur le pavé, tandis que c'est elle qui n'a pas voulu entrer dans la maison où elle m'avait dit être arrêtée, parce qu'elle en espère trouver une plus douce, ce que j'ai su d'ailleurs; je l'ai relevée comme il convenait, et je l'ai fait sortir de ma chambre. Il y a encore des effets à elle; on lui a ouvert ce matin comme je dormais; je ne sais ce qu'elle a fait dans la maison; on ne l'a pas vue disparaître. Il m'est venu, hier au soir, une grande fille de 25 ans qui a l'air assez propre et dégourdi; elle sert depuis huit ans dans cette ville et elle s'est trouvée en même maison avec Marguerite, qui en dit du bien; Marie-Jeanne connaît sa dernière maîtresse, chez qui j'enverrai aujourd'hui; suivant les apparences, je l'arrêterai; j'ai causé longtemps avec cette fille qui paraît avoir un peu de sens, je lui ai bien expliqué tous ses devoirs et toutes mes conditions, elle a envie d'entrer; nous verrons.

[1] On verra plus loin que c'est d'Hervillez.

[2] La garde-malade que Roland, dès son retour (voir plus loin lettre du 6 janvier 1782), avait mise auprès de sa femme.

[3] Joséphine.

M. de Bray a envoyé hier au soir pour s'informer comment j'avais passé la journée et si tu étais parti; je n'ai vu personne autre. J'imagine que Mme d'Eu, sortant aujourd'hui pour aller s'ennuyer chez les grands-parents, viendra auparavant s'ennuyer et m'ennuyer quelques instants; grand bien lui fasse, et plût au ciel que cela ne fût pas long! Le fidèle *Achate* aura été bien surpris; et ces bonnes gens, Mme Bussière [1], dis-leur bien des choses pour moi; mille amitiés au compagnon.

On est venu chercher l'argent du billet hier matin; ainsi, voilà encore une affaire terminée. Je suis bien en peine de celle où M. Houard[2] met son nez : donne-m'en des nouvelles. Mais, avant tout, de celles de ta personne. A mon Agathe[3], à Mlle Desportes, si tu les vois, compliments, amitiés.

Adieu, bon ami, je t'embrasse, *toto corde.*

P.-S (*sur l'adresse*) : Due lettere vengono; io le faccio recare subito alla posta.

27

[À ROLAND, À PARIS [4].]

Mercredi, 26 décembre 1781, après-midi, — [d'Amiens.]

J'aime à commencer mon babillage la veille; les petits tracas du matin me laissent trop peu de temps avant l'heure du courrier. C'est ma consolation que de t'écrire : c'est mon travail, mon amusement, ce m'est tout enfin; je ne fais rien d'ailleurs, ou bien peu de chose. Je ne donne pas même souvent à manger à ma fille, quoique je la fasse

[1] Probablement l'hôtesse de l'Hôtel de Lyon.

[2] Le censeur des *Lettres d'Italie.* Voir lettre 14. Malgré la permission accordée par M. de Néville, le directeur de la librairie, en novembre 1781, de nouvelles difficultés avaient surgi. Roland, arrivant ce même jour à Paris, écrivait à sa femme : «Demain matin, je débute par mon bourru de censeur» (lettre du 23 décembre 1781, ms. 6240, fol. 147-148).

[3] Voir sur Agathe, ou plus exactement sœur Sainte-Agathe, l'Appendice U.

[4] M. 6238, fol. 165-166.

venir dans ma chambre sitôt qu'elle est propre et aérée; je n'ai pas acquis une once de force depuis trois jours. Hier, que j'étais baissée au feu pour le plaisir de faire la soupe de ma petite, j'oubliai de m'étayer des deux mains pour me relever et je tombai fort proprement le derrière à terre; comme je ne me suis pas fait grand mal, l'aventure m'a paru comique.

Nous allons aujourd'hui *couci, couci;* après quatre jours passés sans coliques, celles-ci sont revenues hier sur le soir; j'avais dîné avec une petite limande grillée et trois cuillerées de purée de lentilles; mon manger passa si bien, sans pesanteur, qu'à six heures je me mourais de besoin; je soupai avant sept, avec deux œufs brouillés au jus de mouton. J'étais horriblement fatiguée, je me couchai aussitôt. Trois quarts d'heure après, je m'endormis; on ne me réveilla point pour mon bol et j'eus un fort bon sommeil jusqu'à deux heures. Le reste de la nuit se passa en douleurs; Marie-Jeanne se leva avant cinq heures; la faim me prit, elle me donna un biscuit de Savoie avec deux doigts de vin; cela ne suffit pas. On me fit promptement mon cacao dont je déjeune actuellement; il me réussit bien; mais il me nourrit beaucoup moins que le chocolat, et je suis toujours obligée de recommencer avec autre chose, trois heures après l'avoir pris. C'est ainsi qu'il a fallu répéter ce matin, et à deux fois, jusqu'au dîner. Je ne puis attribuer qu'à l'âcreté de quelque humeur ces tiraillements et ces défaillances d'estomac; c'est aussi l'avis de mon docteur, qu'on a été chercher et qui me donne demain du catholicon double avec du sirop de chicorée. Je me sens bien à ce moment, mais je m'aperçois que le dîner s'en va déjà grand train et qu'il faudra manger avant le soir; je prends peu à la fois, j'ai toujours peur de trop charger; peu s'en faut que le médecin ne soit fâché de ce que je n'ai pas encore essayé de viande : je n'ose m'y hasarder. Je suis savante en dysenterie depuis deux jours que j'ai lu sur ce sujet un long mémoire dans le *Journal économique*[1].

[1] Le *Journal économique*, publié par Baudeau, etc., avait paru de 1751 à 1772. «Il s'occupait surtout d'agriculture et d'économie domestique.» (Hatin, p. 62). Roland en faisait grand usage et le cite à chaque page de son *Dict. des Manufactures*.

Les avis cités de tant et de célèbres auteurs ne détruisent pas mon idée que la médecine est un art purement conjectural. Les traitements de cette maladie varient suivant les circonstances qui l'accompagnent et le tempérament du malade. A celui-ci, saignée, vomitif et diète; à celui-là, les bains, la nourriture, l'exercice; à d'autres, le vin ou les opiates, etc.; on paraît, en général, devoir éviter les purgatifs irritants pour les intestins et finir par les cordiaux, entre lesquels on préfère le vin. Prends garde que je n'y prenne goût; ne serait-ce pas un joli résultat de cette triste maladie?

J'ai été interrompue et je viens d'avoir une bouffée de chagrin qu'il faut que j'adoucisse avec toi. J'avais à occuper mes deux filles pour un quart d'heure, je me suis chargée de l'enfant; à peine a-t-il été dans mes bras, qu'il s'est mis à crier en me fixant; il m'a semblé qu'il cherchait après sa bonne[1]; j'en ai conclu qu'il se déplaisait avec moi, et ce soupçon m'a désespérée. Hélas! la pauvre petite a bu de mes larmes, elles coulaient malgré moi, tombaient sur ses joues et allaient se mêler à la boisson que je tâchais de lui faire prendre. Tout a été inutile : je voulais la promener, je ne pouvais me lever de mon siège en la portant; le sentiment de cette impuissance n'était pas consolateur. La bonne est revenue; soit que mon idée fût fondée, soit que le mal fût apaisé, l'enfant se tut et s'endormit sur les bras de cette fille. Il ne faut pas se le dissimuler, elle aura l'enfant plus que moi dans ces premiers temps; surtout durant cette malheureuse convalescence où je suis privée de mes forces; elle aura aussi ses souris; et moi, qui aurai plus de douleurs, je ne serai pas dédommagée par ses premières caresses qui m'auraient fait tout oublier. J'en pleure encore, je suis d'une faiblesse impardonnable. Mais mon enfant ne connaîtra pas mon sein; il ne s'y jettera plus avec cet empressement si touchant pour les mères : pourquoi n'ai-je plus de lait[2]! Voilà ce que tant de gens

[1] La bonne, c'est toujours Marie-Marguerite Fleury.

[2] Madame Roland a raconté elle-même (*Avis à ma fille en âge et dans le cas de devenir mère*, p. 300-344 du tome I de l'édition Champagneux), avec une singulière précision de détails, ses misères de nourrice et la vaillante obstination avec laquelle elle les

ne sentent pas, quand ils croient me consoler entièrement en m'assurant que mon enfant vivra. Parlons d'autre chose; ceci me tiendra lieu de collation.

Tu ne te doutes sûrement pas que la pauvre Marguerite a eu aussi la dyssenterie, assez fort durant cinq jours, la semaine d'auparavant la dernière; Marie-Jeanne l'a soignée en secret; elles se sont entendues pour nous le cacher, afin de ne pas augmenter nos embarras et nos inquiétudes. Autre histoire : M. d'Hervillez, dont la femme est une d'Antin, m'a dit qu'il avait rencontré Joséphine, qu'il lui avait demandé de mes nouvelles et avait appris qu'elle ne me servait plus, chose dont il ne s'étonnait nullement et qu'il avait prévue en la voyant chez moi; il ajouta (ce dont je m'étais, comme tu sais, aperçu) qu'elle était sujette à de terribles vapeurs hystériques et, qui pis est, qu'elle était visionnaire; qu'il l'avait traitée pour la première cause chez Mme Robert[1], sa belle-sœur, d'où elle avait été renvoyée pour la seconde.

J'ai été ennuyée tantôt par M. Duperron, hier par Mme d'Eu qui m'a l'air assez désœuvrée, car elle est demeurée plus d'une heure et elle avait amené sa petite fille. Heureusement l'ami de Vin était de compagnie. Le bon M. de Bray n'a pas manqué sa petite visite du soir : il m'a témoigné que sa femme désirait me voir; j'ai répondu avec politesse et sensibilité, mais comme quelqu'un qui n'est pas pressé de recevoir. Mme Cannet est venue ce matin, tout clopant; Mlle Decourt[2] sort d'ici; elle m'a épanché son cœur sur le sort qui l'attend quand elle perdra sa sœur; elle a causé avec confiance, je lui ai répondu avec intérêt, et je pense qu'elle s'en est allée contente de moi. *Pauvre fille!* habituée à des jouissances qui sont devenues des besoins, elle souffre déjà par la crainte de les perdre. Au reste, la bonne mère va mieux.

surmonta. — Cf. *Discours préliminaire* de Champagneux, p. LXXXV du même volume.

[1] Nous n'avons rien trouvé sur cette Mme Robert.

[2] Mlle Madeleine Decourt, sœur de Mme de Bray la mère, et par conséquent tante d'Alex.-Nic. de Bray, l'avocat du Roi, avait été marchande, avant de se retirer auprès de sa sœur. — Voir Appendice E.

M. d'Eu m'est venu faire son petit doigt de cour, après l'avoir été faire en grand à l'Intendant, qui est ici depuis deux jours, et qui tient ses audiences chez Mme Maugendre [1], où il est *censé* descendre. Nous avons beaucoup causé du nouveau pasteur de la capitale; c'est M. de Joignez [2], évêque de Châlons, parent de M. de Vergennes et d'un M. de Joignez qui a été ambassadeur en Russie; bon gentilhomme, mais rien de plus, si ce n'est théologien et fanatique.

28

À ROLAND, À PARIS [3].

28 [décembre 1781], à 11 heures [matin], — d'Amiens.

Je suis désespérée de tes inquiétudes et je n'y conçois rien, ou du moins à ce qui les cause; je t'ai écrit directement dimanche vingt-quatre; ma lettre, sur petit papier, était à la poste à onze heures. J'ai récrit mardi 25 par les bureaux, et hier jeudi 27, par la même voie. Tu dois avoir de mes nouvelles tous les deux jours et, par un arrangement, j'ai le plaisir de t'entretenir chaque jour; car je commence mes épîtres l'après-midy pour les faire plus longues, parce que les tracas du matin me forceraient à trop de brièveté.

Je vais doucement aujourd'hui; je te dis tout, sans réserve ni ménagement et avec la plus grande franchise. Tu auras plus de détails par ma lettre de demain; je suis trop impatiente en ce moment pour en

[1] M. Maugendre était premier secrétaire de l'Intendance de Picardie, et subdélégué général (*Alm. de Picardie*, 1781, p. 35). On rencontrera plus loin, lettres 34, 37, 44, 49 et suiv., nombre d'allusions fort malveillantes tant à Maugendre qu'à sa femme et à l'intendant d'Agay.

[2] *Sic.* — Antoine-Éléonor-Léon Leclerc de Juigné, archevêque de Paris, 23 décembre 1781; depuis, député du Clergé aux États généraux.

[3] Ms. 9533, fol. 77, copie. — L'original est signalé dans le catalogue de vente du 7 décembre 1854 et jours suivants; Laverdet, expert, n° 784.

En rapprochant cette lettre de la suivante, on voit que l'une et l'autre sont du 28 décembre 1781.

dire plus long. Ménage-toi, sois tranquille et recommande à l'hôtel qu'on ait soin de tes lettres.

Adieu, mon ami, je suis bien empressée d'avoir de toi d'autres nouvelles et de te savoir plus content.

29

[À ROLAND, À PARIS][1].

Vendredi au soir, 28 décembre 1781. [D'Amiens.]

Bon Dieu! que l'expression de tes inquiétudes m'a tourmentée ce matin! Je me suis d'abord figurée que tu n'avais reçu aucune nouvelle, et que ma première lettre du dimanche 23 était égarée, perdue, par je ne sais quel accident. Mais, en y réfléchissant, je juge qu'elle t'est parvenue, et que ton impatience t'a empêché de songer que, prenant ensuite la voie des bureaux, tu devais, pour cette fois seulement, subir un jour de retard. Si je m'étais sentie moins bien le lundi, je n'aurais pas manqué de t'écrire indépendamment; mais j'étais merveilleusement ce jour-là : ce n'est que depuis, que j'ai ressenti quelques coliques. Je ne sais si je dois être fort contente de ma médecine d'hier; il est vrai qu'elle m'a bien purgée, mais, en agitant les intestins, elle a renouvelé mes douleurs. J'ai eu une journée laborieuse; je me suis mise au lit à sept heures, très fatiguée; j'ai pris deux œufs, et le sommeil est venu tout seul avant neuf heures. J'ai reposé tranquillement jusqu'à deux, que les coliques sont revenues; rien de ce que je rends n'annonce le retour de la maladie, c'est de la bile pure. Un lavement à l'huile m'a calmée ce matin. J'ai dîné avec une douzaine d'huîtres qui m'ont paru fort bonnes, mais fort petites, fort maigres, et faisant véritablement un petit dîner. Je suis très bien cette après-midi. Je me flatte que l'émotion du purgatif est la cause de mes derniers maux et que je vais enfin reprendre des forces.

[1] Ms. 6238, fol. 167-168.

J'avais hier les seins un peu gonflés : mon médecin dit qu'il serait possible que le lait revînt en reprenant des aliments et de la santé ; je n'ose me livrer à cet espoir dont la seule lueur me fait tressaillir. Il est si vrai pourtant que les femmes ont longtemps et presque toujours du lait, dès qu'une fois elles ont été mères! je pourrais peut-être!... attendons; malheureusement je suis condamnée aux lavements pour quelque temps encore, et ma faiblesse ne permet pas de me faire tirer. — J'ai eu hier après-midi le même chagrin que la veille : l'enfant se refusait à mes soins, sans doute par quelque douleur; mais je n'ai pu le voir froidement. La pauvre Marie-Jeanne et Marguerite, tout émues, se sont mises à me conjurer de ne pas pleurer, parce que, disaient-elles, cela leur faisait mal. Je me suis consolée une heure après que la petite, de meilleure humeur, a pris la soupe de ma main et s'est reposée sur mes genoux. Elle a grand appétit, le corps libre et se porte assez bien; une colique de vents la tourmentant au soir, je lui ai donné une cuillerée à café de vin de rota; pour cette fois, la cuiller ne l'a pas fait crier, elle a sucé la liqueur et ses petites lèvres, en vraie friande.

Je te conte toutes mes misères et jusqu'à mes sottises; c'est un soulagement que de se confesser ainsi.

J'ai reçu mes pardons et indulgences en bonne forme du chanoine[1]; il est clair qu'en les écrivant, il ne savait pas encore ma maladie; sais-tu bien que j'ai trouvé drôle que tu n'eusses pas décacheté la lettre de ton frère? Tu aurais vu en premier lieu qu'il me sait très bon gré de l'avoir fait oncle; que notre maman grille de voir sa petite-fille et me fait recommander de la lui mener dès qu'elle sera transportable; plus, une légende des parents et amis qui nous en disent tant et tant; enfin, l'agrégation de mon favori, l'abbé Pein, parmi les membres académiques de ta petite Chéronée[2]. Je répondrai à tout cela au

[1] Du chanoine Dominique Roland; sans doute, la réponse à la lettre 19.

[2] La «petite Chéronée», c'est, dans le langage pédantesque de Roland, sa ville natale, Villefranche-en-Beaujolais, — de même qu'Amiens était «la Béotie», — la Normandie «la Grèce», etc. — L'abbé Jean-Baptiste-Claude Pein, dont on voit que

commencement de l'année; car, malgré ma tendresse pour ces chers parents dont les amitiés me touchent aux larmes, je n'ai de force que pour toi et j'ai besoin du *far niente* durant quelques jours. Je continuerai la marche que j'ai prise pour te donner de mes nouvelles; ne la préfères-tu pas à avoir chaque matin un billet qui ne pourrait être qu'un bulletin? Que veux-tu que fasse avant midi une femme qui sort du lit à neuf heures, quelquefois plus tard, quand les choses ne vont pas très bien; qui a besoin à sa toilette pour chasser les petites bêtes, restes opiniâtres de la maladie; de là à la chambre de l'enfant, faire sa soupe et rôder autour de lui, pendant qu'on range mon appartement où je ne viens guère m'établir avec le berceau, ma table et mon écritoire, qu'à onze heures. Joins à cela les survenants, etc., et juge si je pourrais causer à mon aise avant le départ du courrier? Il m'est bien plus doux d'employer à cette charmante occupation une partie de l'après-dîner, cela me console et m'amuse; j'ajoute un mot le matin du départ, et tu es aussi bien informé qu'il soit possible.

Ma cuisinière nouvelle[1] est entrée ce matin; tout ce que j'en sais,

Madame Roland avait fait la connaissance dans son séjour à Villefranche, de septembre-octobre 1780, était chanoine de la collégiale; il venait d'être ou allait être reçu membre de l'Académie de Villefranche (voir *Alm. de Lyon*, 1785). En 1787, nous le trouvons directeur de l'Académie, et aumônier des «Chevaliers de l'Arc» et des «Chevaliers de l'Arquebuse», les deux sociétés de tir bourgeoises de la petite ville. Ses rapports avec les Roland, lorsque ceux-ci allèrent habiter Villefranche, se refroidirent beaucoup. — Son frère, Jean-Baptiste Pein, avocat, capitaine-enseigne de la milice bourgeoise en 1787, se jeta très avant dans la Révolution, et fut, à Villefranche, le chef du parti opposé à celui de Roland. Voir là-dessus une lettre adressée à Madame Roland, du 13 avril 1791, que nous avons publiée dans la *Révolution française* (août 1896), et une lettre de Roland à Champagneux, du 6 juillet 1791, citée par M. Faugère (I, 355). Il n'en fut pas moins guillotiné à Lyon, le 5 décembre 1793. — Un autre membre de la famille, Louis Pein, probablement frère des précédents, était procureur de la sénéchaussée et notaire, major en survivance de la milice bourgeoise; en 1788, à l'assemblée provinciale du Beaujolais, le secrétaire-greffier est «M. Pein, notaire royal et procureur à Villefranche» (*Alm. de Lyon*, de 1784 à 1788, *passim*). Nous le voyons reparaître, en sa qualité de notaire, en 1795, lors de la levée des scellés apposés sur les biens des Roland pendant la Terreur (voir Appendice K).

[1] Elle se nommait Marianne. — Voir lettre du 8 janvier 1782.

c'est qu'elle fait proprement de bonne soupe; nous verrons le reste avec le temps, car je ne me flatte plus sur cette engeance. Je conserve encore ma garde quelques jours, peut-être prendrai-je une autre médecine; d'ailleurs la nouvelle venue prendra le train de la maison dans cet intervalle.

Je t'envoie une lettre arrivée aujourd'hui de l'intendance. J'ai reçu ce matin un billet des frères Laurent et Joiront[1], qui me demandaient ton adresse à Paris pour t'envoyer quelque chose. J'ai répondu que, t'écrivant tous les jours, je me chargerais volontiers de te faire passer ce qu'ils désiraient te communiquer; que cependant, s'ils préféraient te l'adresser directement, ils voudraient bien s'y prendre ainsi; et je leur ai donné le couvert de M. Tolozan, avec la sous-envelopppe à ton nom, *à Paris*, sans autre explication. Il m'a semblé fort inutile de les laisser te faire coûter des ports *pour ces sottises de règlements ou autres.* Je n'ai rien revu. L'un d'eux était venu ces jours passés pour te parler et avait appris ton absence. J'ai pensé depuis que, ne leur ayant pas exprimé de ne faire qu'attacher la première enveloppe sans cachet, et de mettre dessus par précaution *affaires de manufactures*, ils fabriqueraient peut-être leur paquet assez mal pour qu'il soit défait et mis au rebut, ou taxé à la poste, c'est un malheur; *on ne s'avise jamais de tout.*

J'ai payé Ancelin le jour de Noël; il a été fort content du louis que je lui ai donné; je ne l'ai pas vu depuis, et probablement je ne le reverrai guère; il me paraît que c'est sa marche, assez peu honnête cependant. Je congédierai mon médecin plus tard; j'ai peur d'avoir encore besoin de lui. Sa petite femme compte vingt jours de souffrance au delà de son terme, et ne peut point accoucher; c'est bien la peine d'être la femme d'un docteur pour se tirer d'affaire aussi mal!

[1] Les frères Laurent et Joiron, manufacturiers d'Amiens; le *Dict. des Manufactures* mentionne (t. I, p. 360, 371) les maisons Laurent frères et Joiron-Maret; à l'*Inventaire des Archives de la Somme*, t. II, *Introd.* et *passim*, nous rencontrons les Laurent frères, les Joiron, etc. Déjà, alors comme aujourd'hui, toutes ces familles de fabricants et de commerçants s'alliaient et entrecroisaient leurs noms.

30

[À ROLAND, À PARIS[1].]

[29 décembre 1781, — d'Amiens.]

. . . . . les intestins. Je n'y vais qu'en tremblant. J'ai pris hier de la soupe à l'oseille qui m'a fait beaucoup de bien.

Voilà bien des histoires de drogues et de mangeaille; aurais-tu pensé lire jamais pareilles choses sans dégoût? Comme l'amitié transforme et sait jeter de l'intérêt sur les objets les plus communs! Je te vois d'ici, écoutant tous mes petits détails avec une attention qui m'émeut et me pénètre.

Il fait un temps affreux, pluie à verse; vent terrible; rien n'est si triste que notre ciel, à moins que ce ne soit la terre qu'il couvre. Tout cela ne favorise pas extrêmement un prompt rétablissement; patience et discrétion l'amèneront malgré tout. Je vais m'occuper d'une petite lessive pour l'enfant, pendant que j'ai ma garde dont les soins surveillants me dispenseront d'en donner quelques-uns.

Ma petite se porte bien; elle dort des cinq à six heures de suite et fait d'excellentes digestions. C'est une douce consolation. Elle n'est pas grandie d'une ligne depuis un mois; je l'ai mesurée hier; elle n'a qu'environ 23 pouces; c'est très petit pour tantôt trois mois. Toujours elle tient ses petits genoux relevés comme ils étaient dans mon sein. Elle commence à vouloir jargonner; elle regarde sa bonne, rit, et fait un petit bruit avec son gosier et sa langue qu'elle agite, comme cherchant à nous imiter. Elle est demeurée hier trois heures de suite sur nos genoux, fort éveillée, s'amusant à nous regarder tour à tour avec beaucoup de gaieté; je m'en suis portée une fois mieux.

Enfin le Hd [Houard] te laisse tranquille, au moins en apparence;

[1] Ms. 6238, fol. 169. La place de cette lettre au manuscrit, entre la lettre du 28 décembre et la lettre du 30 qu'on va lire, ainsi que l'indication «tantôt trois mois», semblent nous donner sa date. — Le début de la lettre manque.

car je n'ose me fier à ce lutin incarné. J'ai grand'envie que M. de Név[ille][1] revienne à Paris et te laisse enfin les mains libres.

Quel travail que de produire au jour ses enfants! Adieu, mon bon et tendre ami, je vois que l'affaire des *Lettres* ne prend pas une tournure aisée; c'est un malheur qui ne nous empêchera pas d'être heureux. Je t'embrasse et suis toute à toi!

31

[À ROLAND, À PARIS[2].]

30 décembre 1781, — [d'Amiens.]

Je fais à toi cette confidence, bien persuadée que tu ne viendras pas nous causer de nouvelles frayeurs. Quoi qu'il en soit de l'aventure et du bruit fort distinct, très singulier, je fais accommoder demain mes serrures. Celle de la porte cochère dont on a raccommodé la clef, il n'y a pas six semaines, est dérangée depuis quelques jours à ne pouvoir se fermer que très difficilement. Je ferai aussi arranger celle de la porte de la petite salle, au bas de l'escalier. Je dois t'ajouter qu'au jour, ayant visité le jardin, je l'ai trouvé très remué, mais sans traces nouvelles remarquables; j'avais regardé à travers les vitres, lorsque nous étions descendues pour notre expédition; il faisait encore trop sombre pour que l'on pût rien distinguer. Ce qu'il y a de bon, c'est que mes filles ont pris tant de confiance dans mon air décidé, qu'elles n'auront plus peur avec moi; le pistolet seul les effraye un peu : pour rien au monde, on ne ferait approcher Marie-Jeanne du bureau où elle m'a vu le placer.

Tandis que je te fais mes contes, tu galopes dans Paris et tu ne m'écris guère; sais-tu bien que voilà dix jours d'absence et que je n'ai reçu que deux lettres, car je confonds la contre-signée avec celle arri-

[1] Directeur de la librairie. — [2] Ms. 6238, fol. 170-171. — Le commencement manque. La date a été ajoutée par une main inconnue.

vée le même jour. Encore m'as-tu grondée sans me dire grand'chose, d'ailleurs. Comment te portes-tu? Que te fait l'Esculape? Fais donc avec moi une petite causerie qui nous rapproche et me fasse oublier un instant que tu es à vingt-huit lieues de moi.

Sais-tu que M. de Sélis[1] est nouvellement admis au nombre des associés étrangers de l'Académie de Berlin, par Sa Majesté Prussienne, à laquelle il avait envoyé ses ouvrages?

J'ai expédié ce matin les dépêches aux intendants du commerce; il était impossible de faire le paquet en ouvrant le petit livret à l'article du mémoire qui se trouve au commencement; il est ouvert au milieu. Le mémoire est indiqué d'ailleurs à ne pas s'y méprendre, et je crois mon arrangement bon : au moins, n'ai-je pas su en faire d'autre.

La signora d'Eu vient souvent avec son fidèle, disant qu'elle viendrait davantage et pour plus longtemps (Dieu m'en préserve!), si elle

[1] Est-ce par ironie que Madame Roland écrit *de* Sélis? Nicolas-Joseph Sélis (1737-1802) avait été nommé en 1762, lorsqu'on renvoya les Jésuites, professeur de troisième au collège d'Amiens, en même temps que Delille était nommé professeur de seconde (*Inventaire de la Somme,* B. 382 et 383). C'est l'avocat Jean-Baptiste-François Morgan, échevin, qui avait été chargé par la ville, pour parer à l'embarras où le renvoi des Jésuites mettait le collège, d'aller faire à Paris cette levée de professeurs (*ibid.*, C, 1546). Sélis ayant eu à essuyer, pour «plusieurs irrégularités de conduite», des réprimandes de la part d'un des administrateurs du collège, Houzé, le receveur des tailles de l'Élection, il le tourna en ridicule dans une pièce de vers de l'*Almanach des Muses* de 1775, p. 97. Les officiers municipaux prirent fait et cause pour Houzé, et portèrent plainte contre Sélis au Garde des Sceaux (*Inventaire d'Amiens*, AA, 27, fol. 173, lettre du 13 janvier 1775). Le professeur, pour conjurer l'orage, écrivit aux officiers municipaux, le 18 janvier, une lettre de désaveu : «... Je n'ai point eu intention d'offenser M. Houzé... mon unique dessein a été de faire un portrait en l'air» (*ibid.*, AA, 33, fol. 140).

Sélis, après un petit roman sentimental avec une fille de l'avocat Morgan (voir plus loin, lettre du 26 août 1783), épousa une nièce de Gresset (*Biogr. Rabbe*), puis fut appelé, sur la recommandation de son ancien collègue Delille, à la chaire d'éloquence du collège Louis-le-Grand (*ibid*). En 1785, il était directeur du *Musée de Paris* (*Mém. secrets*, 18 décembre). Il mourut membre de l'Institut (dès la création) et suppléant de Delille dans la chaire de poésie latine du Collège de France.

Nous le retrouverons dans la suite de la Correspondance (lettres des 25 et 26 août 1783).

Sa nomination d'associé à l'Académie de Berlin dut faire envie à Roland.

ne me savait pas occupée; je réponds poliment, sans trop insister, et surtout sans démentir son opinion. Mme de Chuignes est venue la chercher aujourd'hui dans l'équipage des grands-parents; elle m'a fait dire, par Saint-Pierre[1], mille choses obligeantes et *combien elle regrettait que ses jambes l'empêchassent de monter; je lui ai fait répondre que j'étais tout aussi fâchée que les miennes m'empêchassent de descendre*. Je pense qu'elle aura senti le littéral du compliment, si toutefois le domestique l'a bien rendu. Sa *charmante* fille doit toujours se marier; toute la ville n'a qu'une voix sur cet événement, tout le monde en parle, excepté la mère qui s'en cache très gauchement. Mme de Rumigny[2] est ici, à l'auberge, avec son fils, disant librement qu'elle n'a pas d'autre affaire, à Amiens, que ce mariage. On lui en parlait dernièrement, dans ces environs, chez M. de Mailly[3], où elle mangeait: « Il est vrai, répondit-elle, que je m'occupe de cette affaire : les intérêts ne sont point encore discutés : l'alliance aura lieu si nous trouvons un million; un gentilhomme ne peut faire à moins quand il prend une fille de cette espèce. » Si ce n'est pas ce qu'elle a dit, c'est ce qu'on lui prête et ce que chacun répète. Ce que je trouve plaisant, c'est que cette femme reconnue processive et haute à l'excès, étant chez Mme de Chuignes et parlant des grands avec un ton d'importance, se rencontra avec la vieille tante, Mlle Decourt, qui veut toujours et tout au moins parler à son tour: ce qu'elle fit ce jour-là en entretenant l'assemblée de la manière dont elle avait amassé du bien en travaillant dans sa *boutique* et se donnant toute à son commerce. Mme de Chuignes, rouge comme un coq, enrageait dans sa peau; la petite personne baissait les yeux et cherchait à rassurer sa contenance. Tu vois de là-bas l'air de Mme de Rumigny : c'était une scène admirable.

[1] Saint-Pierre est le laquais de Mme de Chuignes.

[2] Noële-Adélaïde-Gabrielle d'Ainval, veuve de Louis-Marc de Gueully de Rumigny, et son fils Louis-Gabriel-Philippe-Augustin de Gueully, marquis de Rumigny (*Inv. de la Somme*, B, 46, 279, 455). C'est à cette famille qu'appartint Marie-Hippolyte Gueully, comte de Rumigny, ambassadeur sous la Monarchie de Juillet (Fr. Masson, *Le département des Aff. étrang. pendant la Révol.*, p. 473).

[3] La maison de Mailly, si connue, était de Picardie.

M. d'Eu a causé longuement aujourd'hui d'Italie, de ton voyage, au second volume duquel il est parvenu; nous avons passé plus d'une heure fort rapidement; tu sais qu'il ne vient jamais avec sa femme et il a grand'raison, car devant elle il ne sait plus causer. M. de Bray est demeuré tout autant ce soir; il doit m'envoyer demain une missive pour joindre à mon paquet. Le fils Price est venu ce matin savoir de nos nouvelles. A propos de M. de Bray, ne veut-il pas absolument m'envoyer du vin d'Espagne? Je m'en suis défendue honnêtement et fort; mais il m'a l'air fort décidé à n'avoir pas d'égard à mes remerciements.

Je ne veux pas oublier de te dire que je désirerais que tu fisses à Agathe un petit présent qui lui fût utile : soit d'un pain de sucre ou d'une couple de livres de tabac; elle consomme beaucoup de l'un et de l'autre.

Tu ne m'as encore rien dit du pâté pour Mme Miot[1]. Les prétendus ou vrais pâtés qui chargeaient ta diligence[2] n'ont pas été seule cause des accidents qu'elle a soufferts; elle était chargée ce jour-là de 36 mille livres, que M. de Vin y avait mis; tu pourras lui en faire tes reproches; il doit t'écrire tous les jours : mais tu n'ignores pas qu'il est longtemps à devoir faire ce qu'il veut exécuter.

En faisant ce matin la revue de ma maison, j'ai vu avec effroi que mon bois s'en allait grand train; il faudra renouveller la provision sous quinzaine. Et les bouteilles? et l'apothicaire? et le médecin? etc... c'est le diable!

[1] Et Roland de répondre (2 janvier 1782, ms. 6240, fol. 122-123) : «Point de pâté pour personne; c'est un parti pris. Je donnerai un exemplaire...»

[2] Allusion aux incidents du voyage de Roland, lorsqu'il était reparti pour Paris le 21 décembre 1781. Il écrivait, le 23 décembre, en arrivant à Paris : «Arrivé à la messagerie à dix heures et demie [du soir], on chargeait tant et l'on a tant chargé la voiture, entre autres choses de 180 pâtés, pesant ensemble environ 2,700 livres, que nous ne sommes partis qu'après minuit...» Dès le faubourg de Beauvais, la voiture ayant failli verser, «il a fallu descendre dans la boue... décharger 60 desdits pâtés, pesant 900 livres, d'un plus grand nombre qui étaient sur l'impériale, qui à elle seule était chargée de 1,200 livres...» On voit par cette lettre de Roland que la diligence, qui aurait dû partir d'Amiens le 21, à 10 heures et demie du soir, n'arriva à Paris que le 23, à 11 heures du matin, soit 36 heures pour faire 28 lieues.

Lapostole[1] va ouvrir chez lui un cours de chimie, par souscription, bien entendu; M. de Bray veut y envoyer son fils[2].

Adieu, bonsoir; il se fait tard : Marie-Jeanne se gendarme; voilà neuf heures et demie. Demain lessive, matelassier, autre affaire au commencement de l'année. Mon bon et cher ami, je t'embrasse tendrement et vais dormir là-dessus doux comme miel. Bonsoir au compagnon.

(1) Le cours annoncé ici par Madame Roland, et que Lapostole doit faire *chez lui, en janvier*, est nécessairement différent du cours public, non payant, qu'il donnait avec d'Hervillez, depuis 1778, au laboratoire du jardin du Roi. «Le cinquième cours de chimie expérimentale, raisonnée et appliquée aux arts qui en dépendent, s'ouvrira immédiatement après Pâques, dans le laboratoire du jardin du Roi, par MM. d'Hervillez et Lapostole, académiciens». (*Alm. de Picardie*, 1782, p. 90.)

(2) Alexandre-François de Bray, fils de l'avocat du Roi, né en 1763, mort non marié après 1789. Voir sur lui une lettre du prieur de Cluny à Roland, du 1er octobre 1777 : «Le petit de Bray est toujours étourdi et peu appliqué : il a été passer une quinzaine à Amiens. J'avais obtenu du père qu'il n'y irait pas; mais M. Ballin, qui avait des affaires dans la Picardie, a paru approuver le voyage. Je souhaite qu'ils soient tous contents les uns des autres.» (Ms. 6241, fol. 226-227.) — Voir Appendice E.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ANNÉE 1782.

AVERTISSEMENT.

Au début de l'année 1782, Roland est encore à Paris, pendant que sa femme achève sa convalescence et parvient, à force de volonté, à redevenir la nourrice de sa fille.

Il dut rentrer à Amiens le 13 février, car la dernière lettre que Madame Roland lui adresse à Paris est du 9, et le même jour (ms. 6240, fol. 146) il annonce son retour pour le 13.

Tous les mois suivants se passent à Amiens; c'est de là qu'il écrit à Bosc, le 20 mai (ms. 6240, fol. 97), et aux demoiselles Malortie, le 7 juillet (ms. 6241, fol. 236-237); il y est tout occupé de mettre la dernière main à l'*Art du tourbier* et de commencer la rédaction de son grand ouvrage, le *Dictionnaire des Manufactures* pour l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke.

Entre le 1er et le 17 août, il retourne passer quelque jours à Paris.

En septembre, il se rend avec sa femme en Beaujolais, pour poursuivre (vainement, à ce qu'il semble) la cession du Clos, que son frère aîné, le chanoine Dominique, lui avait fait espérer. Mais ce voyage, dont nous ne trouvons qu'une trace (lettre du 12 septembre), dut être de courte durée, et l'année se termina à Amiens sans autre incident.

32

À ROLAND, À PARIS[1].

[1er janvier 1782], mardi après-midi, — d'Amiens.

Si jamais je pouvais te gronder, je te gronderais bien fort aujourd'hui, mon bon ami; est-il donc possible et même raisonnable de t'inquiéter comme tu fais d'après les nouvelles que je te donne? Tu me ferais, en vérité, regretter de te tout dire. Si je t'écrivais tout bonnement que ma convalescence va son train; que le mieux, sans faire des progrès rapides, dans une saison qui s'y oppose, augmente cependant tous les jours, je te dirais la vérité et tu serais content. Mais tu veux des détails, je les ai promis, je les donne, et tu t'appesantis sur les maux passagers, inséparables de l'état qui devance un rétablissements parfait, sans égard à l'ensemble des résultats propres à nous consoler. On dirait que tu te plais à multiplier tes tourments. Sais-tu bien que tu me désolerais et que bientôt tes inquiétudes me feraient plus de mal que tout le reste. J'ai reçu hier ta lettre du 29 après l'expédition de la mienne par les bureaux; le courrier arrive présentement fort tard; il y avait à la Poste plus de vingt personnes qui attendaient la distribution des paquets lorsque j'y ai fait porter le mien à près de midi; il ne faut plus compter pouvoir répondre par le même ordinaire. Ce matin m'est parvenue ta missive de dimanche au soir[2]; je t'adresse celle-ci directement, ce qui n'empêchera pas que je t'envoie quelque chose par l'autre voie. Je suis pressée de t'apprendre que je me sens mieux encore, et de te savoir plus tranquille. Ma dernière médecine a dissipé ces faims dévorantes qui me rendaient cruel le besoin de manger; j'ai de l'appétit sans douleur ni défaillance. Je reprends som-

[1] Ms. 6238, fol. 172-173. — L'indication d'Amiens est donnée par le timbre de la poste.

[2] Voir cette lettre, datée du dimanche 30 décembre, à 11 heures et demie du soir, et pleine de tendres inquiétudes, au ms. 6240, fol. 117-118. La lettre du 29 manque.

meil sans être aidée de l'opium; voilà trois jours que je ne prends plus de bol; deux nuits ont été passables, la dernière excellente; je ressens un peu de colique pour aller à la garde-robe, mais je n'y ai été qu'une fois hier et aujourd'hui; encore avais-je oublié le quinquina à souper. J'ai mangé du poulet ces deux jours à dîner et je m'en suis bien trouvée. Enfin j'ai sensiblement plus de force et tout me fait espérer que j'approche davantage à chaque instant d'une parfaite santé.

Mes plus vives douleurs actuellement sont celles de ma fille, elle fait des cris qui me déchirent; son dévoiement continue; je ne doute pas que ce soit le germe des dents qui la tourmentent déjà : si je ne reviens pas en état de lui donner le sein dans le fort de cette crise, il est à croire que je ne pourrai la conserver. Mme Le Reboul[1] elle-même observe dans son ouvrage que la mauvaise disposition de l'estomac des enfants dans ce temps-là leur fait un absolu besoin du téton, faute duquel on en a vu beaucoup périr à cette époque.

Je viens d'écrire au médecin, il est indisposé, doit faire en sorte de venir demain et me fait dire en attendant qu'il ne faut pas m'effrayer et que je dois continuer pour la petite son régime ordinaire; c'est bien le sentiment de Marie-Jeanne et des bonnes femmes qui ont toujours peur que ces petits êtres ne mangent point assez; moi j'opinais à ménager les aliments en les donnant plus légers, et je ne juge rien de mieux pour un estomac dérangé par quelque cause que ce puisse être. On répond que les enfants ne sont pas dans le cas des adultes chez qui la dose des humeurs fait de la diète une nécessité; qu'il faut aux premiers, pour supporter leur mal même, une force que l'on diminue en retranchant de la nourriture. Puis je veillerai à faire suivre mes principes, et, quand je serai dans mon lit, on fera manger la petite, croyant nous rendre service à toutes les deux. Qui aura raison? Je ne le sais guère : mais je vois évidemment que le sein de la mère trancherait promptement toutes les difficultés. Je suis vraiment affligée, je te le confesse avec cette effusion de tendresse qui adoucit tous les chagrins.

[1] Mme Anel Le Rebours, auteur d'un *Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants*, Utrecht, 1767, in-12.

Ne va pas augmenter les miens par tes craintes, tandis que la nature se prête assez bien à ma guérison. Ils veulent me persuader que mon lait reviendra; sera-ce assez à temps? ou croient-ils que l'espoir, même non fondé, me soit un remède nécessaire?

J'ai commencé cette lettre pour te consoler par l'exposé fidèle du mieux que j'éprouve, et je m'abandonne à l'expression d'une inquiétude qui t'en fera prendre d'une autre espèce. Va, je serais bien embarrassée pour te voiler l'état de mon cœur; puis-je te cacher ce qu'il ressent! Ne t'arrête pas au mouvement douloureux qui m'agite, tu sais comme les affections se succèdent; ma fille va peut-être s'endormir, et l'espoir et ma gaieté renaîtront avec sa tranquillité.

Adieu, cher et tendre ami, je t'écrirai ce soir et demain matin pour vendredi.

33

[À ROLAND, À PARIS[1].]

[1er janvier 1782. — d'Amiens.]

... eu la précaution d'accompagner leur argent d'un billet propre à prévenir cette idée. Ma coiffeuse est accourue en pleurs, comme une étourdie, sans avoir lu le billet, ni compté l'argent, me faisant mille excuses si quelquefois elle avait manqué d'exactitude et me priant de l'oublier; je n'ai pu m'empêcher de rire, elle en était plus déconcertée; c'était une scène de comédie.

J'ai passé une journée excellente; je suis si bien, que ma garde demande à retourner chez elle samedi; elle me prie en même temps de lui permettre de venir sans intérêt coucher près de moi jusqu'à ton retour; cette brave fille m'a touchée, elle est d'un cœur et d'un dévouement sans pareil, on ne paye point avec de l'argent des services

[1] Ms. 6238, fol. 155. — Le commencement manque. — En rapprochant le P.-S. «du 2 au matin» et les lettres de Roland des 30 et 31 décembre 1781 (ms. 6240, folios 117-120) et du 2 janvier 1782 (ms. 6240, fol. 123-123), on voit que cette lettre a été commencée le 1er janvier 1782, après l'envoi de la précédente.

comme les siens. Elle fait ma lessive avant de partir, des confitures de gelée de pommes pour remonter ma provision que nous avons entamée de bonne heure, mille autres petites choses utiles et agréables. Je l'aurai toujours sous ma main à volonté pour toutes les occasions possibles, elle s'y offre sincèrement même dans le cas où je me trouverais sans cuisinière, pour me servir en attendant. Celle que j'ai est propre, plus posée que la précédente, passablement entendue et assez douce; mais ce n'est pas de la *vieille roche*, ce n'est point une Marie-Jeanne à laquelle on puisse tout confier; il faut au contraire tout veiller et conduire, pour la bonne économie; elle me paraît de bonne volonté, et je l'habitue à être tenue de court.

Je ne reviens pas de ce que tu me dis; une lettre impertinente du Longponien[1]! Je ne conçois pas cela, je n'y vois absolument rien.

As-tu ton livre enfin[2]? Pour moi, je n'entends pas plus parler du relieur que des libraires; quels pays et quels habitants! je ferais bien chorus : *O quando!*... Tous tes gens sont ce que je les estime, bons à jeter aux chiens; c'est une pitié que ces petits importants qui font mille questions dont ils n'attendent pas les réponses, et qui ne se soucient de rien moins que des choses qu'ils ont l'impertinence d'ordonner. Je t'accompagnerai loin d'eux, de grand cœur, pour aller cultiver notre champ.

Tu te couches bien tard, mon ami, tu te fatigues sans songer à moi à qui tu recommandes tant de ménagements; nous aurons bien gagné à dorloter une moitié si l'autre s'oublie comme tu fais! Prends garde à ne pas me chagriner et souviens-toi que cela ne peut manquer d'arriver si tu te tourmentes de quelque manière que ce soit.

Plus sage que toi, je vais me coucher à dix heures; j'ai soupé avec des haricots verts de ma provision que j'ai voulu éprouver et qui sont aussi bons qu'ils peuvent l'être.

[1] Roland avait écrit, dans sa lettre du 30 déc. : « J'ai reçu du Longponien la lettre la plus impertinente qu'il soit possible d'imaginer; je lui ai répondu sur le champ et sur le ton que tu peux penser; tu verras l'une et l'autre, mais je n'y irai pas [à Longpont]... »

[2] Les *Lettres d'Italie*.

Je vais te faire à part une note de mes graines à acheter, laissant cette place, pour te dire demain un bonjour; en attendant, bonsoir au camarade; adieu, cher ami.

Le deux au matin. Jamais je n'ai fait une meilleure nuit que la précédente : j'ai dormi depuis onze heures jusqu'à six et demie, tout d'un somme; encore ai-je été réveillée par les cris de ma petite, qui, de dessus le jardin où tu sais, a eu ce pouvoir, tandis que Marie-Jeanne, rentrée dans ma chambre, couchée près de moi, levée, sortie, avait fait tout cela sans m'interrompre.

Je ne suis pas émerveillée de ma cuisinière; j'avais recommandé de la diligence aujourd'hui, on a tout laissé faire à Marie-Jeanne; je crois que cette engeance me donnera enfin de l'aigreur.

Adieu, bon ami, sois en paix, sois content, fais tes affaires tranquillement; tu me retrouveras bien portante, et t'aimant toujours plus que ma vie; je t'embrasse de tout mon cœur.

34

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Jeudi au soir, 3 janvier 1782, — [d'Amiens.]

Enfin, mon bon ami, nous allons bien et tu as causé[2], tout ira par merveilles. J'ai reçu hier ta lettre du 31, encore écrite à heure *indue*, et qui, par cette raison, me fournit de nouveau l'occasion de te gronder. Pourquoi te coucher si tard, après avoir tant couru le jour? Ne pourrais-tu m'écrire avant souper et ménager ainsi tes instants pour ta personne, comme celle-ci pour moi?

M. de Bray était présent à cette réception; il me pria de ne pas différer ma lecture, que je fis alors très rapidement sans apercevoir ce

[1] Ms. 6238, fol. 174-178.

[2] C'est-à-dire, tu t'es expliqué avec tes parents de Villefranche (probablement au sujet de la cession du Clos. — Voir lettre de Roland à sa femme du 31 décembre 1781, ms. 6240, fol. 119).

qui le concernait. Il te dit mille choses et te prie de faire passer l'incluse à Longpont. Bienvenus soient chocolat, cacao et le reste dans son temps; je ferai fête à toutes ces choses; mais non à tes remèdes dont je n'ai plus que faire. Je savais l'un des deux depuis long-temps, sans y avoir pour cela mieux songé dans l'occasion. Je suis au mieux, mon bon ami; si tu t'avises encore de te tourmenter, je crois que je prendrai la poste à mon tour pour aller te prouver combien tu aurais tort. Ta mauvaise humeur contre mon petit médecin ne vient pas à propos; imagine-toi qu'avant de lire tes doléances, j'avais passé une heure et demie avec ce docteur à causer très joliment sur son état et mille autres choses; je venais de prendre une idée très avantageuse de sa bonne foi, de l'honnêteté de son âme, de la solidité de son jugement, comment pouvais-je trouver tes réclamations? Il peut n'être pas bien savant, et j'avoue que la situation de sa femme est un terrible argument contre lui, mais il a un sens droit et, je crois, des vues désintéressées. Il convient que la médecine est fondée, en plus grande partie, sur des conjectures et que l'expectante est la seule qu'un homme droit et prudent doive pratiquer, que les drogues, ordinairement pernicieuses, ne doivent être administrées qu'avec la plus grande réserve; que l'étude du tempérament et des fantaisies du malade, le régime et les avis propres à rétablir le calme dans l'esprit, sont les principaux objets et remèdes que le médecin ait à considérer et à employer, etc., etc. Que te dirai-je? Il m'a paru aussi franc que raisonnable, ses raisonnements entraient dans mes principes; je l'estime davantage et j'ai pris quelque degré de confiance depuis cet entretien. Nous avons parlé de la chimie tant cultivée aujourd'hui, et des gens à réputation dans ce genre..... Il me paraît bien plus partisan de Stahl[1] que de M. Sage[2], à la différence de son ami L'Apostole, qui ne jure que par

[1] Stahl (1660-1734), célèbre par sa théorie du Phlogistique. Son traité *Fundamenta chimiæ dogmaticæ et experimentalis* avait été traduit, Paris, 1757, 6 vol. in-12, par Demachy, l'ami de Roland.

[2] Sage (1740-1824), membre de l'Académie des Sciences (1770), était alors professeur de métallurgie et de minéralogie docimastique à l'hôtel des Monnaies (*Alm. royal* de 1783, p. 338).

ce dernier; j'ai appris qu'au sujet du cours d'expériences que L'Apostole se propose d'ouvrir à la fin de ce mois, M. de Bray lui avait dit qu'il avait un ami absent qui serait certainement charmé de suivre ces expériences, et qu'il désirerait pour cet ami que M. L'Apostole ne commençât pas avant son retour. J'ai trouvé cela un peu aventuré de la part de M. de Bray; ce que pourtant je n'ai pas fait connaître au médecin, qui m'a dit tenir ce propos de L'Apostole; j'ai paru seulement d'une parfaite ignorance sur cet article : ce qui était très vrai. M. Lanthenas n'ignore pas sans doute avec quelle adresse M. Sage profite de la découverte, faite par un chimiste allemand, d'un acide dans les végétaux dont les propriétés sont semblables à celles de son cher favori l'acide phosphorique? Il répète toutes les expériences du savant étranger, en fait de nouvelles sur les substances de tous les règnes, pour prouver sa grande thèse, l'universalité de cet acide, avec une ardeur incroyable. Mais ne me sied-il pas bien de mêler ma musique aux *ergo* de vos docteurs? Passons donc à autre chose, ou plutôt revenons à ma santé, car je sens bien que tu n'es pas rassasié sur ce chapitre.

Eh bien, j'ai eu encore une nuit calme et délicieuse, un sommeil doux et restaurant; quinquina, vin d'Espagne me font digérer parfaitement; je suis à la nourriture ordinaire, avec quelques précautions cependant. J'ai dîné avec des huîtres, de la soupe aux herbes et du mouton grillé, après avoir été cuit au pot; modérément quant à la quantité, mais très bien au total. J'avais pris au déjeuner une bonne tasse de café, teinté de lait; c'est le premier usage que je fasse de ce dernier et je m'en suis bien trouvée. Mon docteur me dit que le café est un amer qui me fera autant de bien que le quinquina, j'en suis très aise, je le prends avec volupté. Tu as grand'raison d'être indulgent sur l'article de la friandise, pour nous deux ta fille; nous donnons, elle et moi, terriblement prise de ce côté-là.

Pauvre ami! n'es-tu pas bien à plaindre d'avoir une femme qui, loin de devenir meilleure par les maladies, en acquiert de nouveaux défauts?

Notre petite va mieux; la crise diminue : elle a toujours le ventre relâché, mais moins de coliques, plus de sommeil et d'appétit.

J'aurais bien encore quelque chose à te dire, si ton inquiète tendresse, facile à s'alarmer, ne me faisait craindre de lui fournir des prétextes, tandis que tu devrais être tranquille; mais je sais aussi quel crime tu me fais de la moindre réserve que ton agitation et le désir de te voir en paix me font avoir. Rappelle-toi donc que je mange, digère et dors bien, que je n'ai plus de coliques et que les forces reviennent; qu'enfin je ne fais rien sans examen et sans conseil; puis sache que, du premier jour de l'an, j'ai fait revenir la femme à tirer le lait. Elle vient le matin à dix heures et le soir à cinq et demie, moments où la digestion ne peut être interrompue par l'opération; je déjeune à huit et je demeure au lit pour me faire tirer, afin de me reposer un peu après. Les deux premiers jours, nous n'avons obtenu que des gouttes d'une eau glaireuse et salée; ce matin, cette eau était blanchâtre et plus douce; le médecin et tous croient fermement que mon lait reviendra à mesure que je prendrai plus d'aliments et plus de forces. Je m'occupe à mettre de l'eau et du sel aujourd'hui sur les mamelons, que la cessation de donner à téter, jointe à la maladie, a rendus presque aussi tendres que dans les commencements. Celui qui était resté intact s'est déjà un peu écorché : me voilà aux soins d'une nouvelle accouchée, mais c'est une amusette s'ils ne sont pas inutiles. Sois en paix, nous allons doucement, avec prudence, et le moindre ralentissement dans le mieux nous ferait arrêter tout court. Au lieu de m'envoyer des recettes de lavements, tu ferais bien de m'en chercher pour favoriser le retour du lait. Ma garde et toutes les bonnes femmes m'ont prêché l'eau distillée de verveine; mon médecin m'a assurée qu'elle ne me ferait pas de mal, sans m'en promettre beaucoup d'effet. Sa première affirmation m'a déterminée à en faire l'essai; j'en bois avec mon vin; c'est un assez mauvais ragoût. Que veux-tu? Si la nature me refuse les privilèges qui appartiennent aux mères, il faut au moins que tout le tort soit de son côté.

Je suis plus contente de ma cuisinière; elle a montré beaucoup d'ardeur à réparer la négligence de la veille; on s'est entendu hier, et, après que j'ai été couchée, on a poussé le travail de la lessive jusqu'à trois heures du matin; de manière qu'on a pu profiter du vent d'aujourd'hui pour faire sécher beaucoup de choses.

J'ai rangé dans ton cabinet, visité la cave et le grenier; j'ai serré dans la première du Rota[1] et du vin d'Espagne; j'ai trouvé certaine demi-bouteille, contenant une liqueur dont tu as oublié le nom, à demi vidée par la pourriture du bouchon; j'en ai tiré ce qui restait dans deux fioles; je croirais, à l'odeur et au goût, que c'est de l'eau-de-vie d'Andail[2]; mais sa couleur est rougeâtre; d'ailleurs sa qualité est altérée.

Je me suis interrompue ici pour me faire tirer; le sein gauche particulièrement a fourni des gouttes de lait clair et faible, j'en ai fait sortir cinq ou six par le seul pressement de mes doigts; toutes ces femmes ont parti d'un éclat de rire à l'exclamation enfantine de surprise et de plaisir qui m'est échappée lorsque je les ai vues sortir; car j'avais et je témoignais toujours du doute de ce que ma téteuse me disait sentir dans sa bouche. J'ai de l'espérance qui contribuera encore à mon rétablissement par la gaieté qu'elle me donne.

J'ai envoyé un billet au relieur, je lui dis de m'apporter les exemplaires samedi en tel état qu'ils soient; je trouverai à les faire brocher par un autre.

L'histoire de la bru[3] t'a donc amusé? Tu aurais été indigné, comme moi, de l'histoire du lendemain. La petite fille est venue passer la matinée chez Mme d'Eu où elle s'est répandue en invectives contre *ces vieilles insolentes qui feraient bien de s'en aller à l'autre monde et à qui elle allait laver la tête.*

J'ai dit à M. d'Eu et au Sigisbée (ils n'étaient pas ensemble), qui

[1] Rota, près Cadix.

[2] Hendaye.

[3] Nous ne sommes pas parvenu à démêler avec certitude qui est cette bru, qui, quelques lignes plus loin, est appelée *Mme de B.* Il semble que se soit une jeune dame de Bray, de la famille d'Alexandre-Nicolas de Bray.

m'ont raconté l'aventure, que je voudrais pour tout au monde avoir été à la place de Mme d'Eu; que je ne concevais pas qu'on eût la mollesse d'écouter de pareilles impertinences sans faire rougir ceux qui avaient le front de les débiter à des gens honnêtes; qu'il était vrai qu'on se liait les mains quand on voulait tout ménager, mais que c'était un esclavage volontaire et qu'au bout du compte on n'en était pas plus mal avec ces petites sottes, quand on les rangeait à leur devoir. J'étais vraiment agacée; l'ami de V[in] m'a répondu tout bonnement: «Que voulez-vous? Mme d'Eu n'est pas de grande défense; elle n'a ni bouche, ni éperons». Je ne la juge pas, lui dis-je; je sais seulement que Mme de B[ray] ne m'en dirait sûrement pas autant qu'à elle, quoique je ne fasse pas grand bruit et que je veuille bien, assez souvent, garder le silence comme une jeune fille. Quant à la petite femme, je ne crois pas qu'elle me choisisse jamais pour sa confidente.

Le mari balbutiait comme tu sais; c'était bien à lui que j'adressais l'épigramme des ménagements. Il me dit que sa femme avait donné à l'autre des raisons à sa portée, en lui remettant son propre intérêt devant les yeux. Il est bien question de raisonner avec des brutes qu'il faut mater! Point, point d'énergie nulle part; tous ces gens-là sont tiraillés par de petites considérations qui me les font toujours paraître plus petits; je te jure que de tous nos habitants d'Amiens en bloc, étrangers et autres, je ne donnerais pas un *iota*.

La femme de chambre de Mme de Chuignes est venue me présenter de sa part compliments et heureux souhaits, témoignant pour elle des craintes de s'exposer au froid et pensant qu'il pouvait me gêner de sortir. *C'est fort bien penser*, ai-je répondu; *je ne sors pas de ma chambre, et je redoute le froid plus que Mme de Ch[uignes] ne peut le craindre.* Du reste, beaucoup d'informations de toi, de nos santés; beaucoup d'honnêtetés de part et d'autre. Je ne puis pas m'ôter de l'esprit que le dernier membre de la phrase de cette femme de chambre soit de son cru, tant il me semble mal digéré; mais ce qu'il y a de sûr et ce que j'ai gardé *in petto*, c'est que de toutes les personnes que j'irai voir quand je sortirai, Mme de Ch[uignes] sera une des dernières.

Le gros *Pourceaugnac*[1], suivant ton excellente dénomination, est venu hier, sachant bien que tu étais absent. «Monsieur y est-il? — Il est à Paris. — Madame y est? — Oui», tout court, répond la fille novice, sans ajouter que je n'étais pas visible. — «Vous remettrez ces billets.» J'ai reçu deux Maug^{d} [Maugendre], dont j'ai fait aussitôt de petites cartes pour ma lampe de nuit.

Je ne sais, mais je suis bien aise du répit que tu me donnes pour mes dépêches à Villefranche; je ne sais écrire qu'à toi... Je mens; j'ai fait ce matin une lettre pour Crespy. Mais, en somme, j'ai prodigieusement de paresse et je ne m'occupe qu'en vraie femme à ces petits tracas et bêtises de ménage, autour de mon enfant avec lequel je joue comme une autre enfant moi-même, ainsi que tu dis. Elle est encore éveillée actuellement, depuis deux heures d'après-midi, passant alternativement de mes genoux à ceux de sa bonne, mangeant ou buvant toujours, riant, pissant, etc., etc., et surtout s'amusant beaucoup à regarder le feu ou la lumière.

Nous faisons demain nos confitures et Marie-Jeanne m'apprend à faire de la tarte, chose qui ne me déplaît pas, car je suis fort ignare en pâtisserie et ma cuisinière, assez bonne d'ailleurs, n'y entend pas grand' chose. Je crois qu'à tout prendre, j'ai un bon sujet; le tout est de la mettre dès le commencement sur le bon pied; on peut la mener; il faut conduire, mais elle est traitable.

Caron[2] n'a rien retranché du mémoire; nos gens y ont leur sac, et tout bêtes qu'ils soient, ils se sentiront bien mordus.

Ayant à traiter des fils, cordages, tapis, etc., il faudra bien que tu dises un mot de l'emploi du sparte pour ce dernier objet et quelques autres; il y en a maintenant à Paris, rue de Popincourt, faubourg Saint-Antoine, une manufacture dont le nommé Berthe[3] est entre-

[1] Il ressort de ce passage que «le gros Pourceaugnac» est M. Maugendre, dont nous avons déjà parlé. — Voir lettres des 26 décembre 1781 et 31 janvier 1782.

[2] Caron. — Sans doute J.-B. Caron fils, imprimeur du Roi à Amiens (*Alm. de Picardie*, 1781).

[3] M. Gavoti de Berthe, «à qui la France doit le bel établissement de sparterie du faubourg Saint-Antoine, à Paris...» (*Dict.*

preneur; on y emploie aussi de la filasse d'aloès, pour rideaux, glands et cordons de sonnettes; du jonc, façon des Indes, en tapis, etc... Il me semble que tu pourrais chercher à visiter cette manufacture, s'il est possible d'y pénétrer.

Enfin, tes livres sont délivrés; tu me parais avoir un grand débit d'un certain genre[1], sans compter Goldoni[2]; à propos de celui-ci, j'ai songé que le frère[3], moins hardi que l'aîné, sans oser le demander, désirait peut-être que tu fisses la même faveur à son abbé Burgot, que je me souviens m'avoir été présenté comme un aide à reviser les épreuves, etc. La tournure de Morin[4] justifie mon idée sur son compte; je me rappelle l'avoir jugé marchand dans l'âme : c'est tout dire.

Adieu, jusqu'à demain matin que je te donnerai nouvelles de ma nuit; j'ai beaucoup agi dans la journée; je ne suis nullement fatiguée, je me sens renaître à la vie, malgré l'horrible temps qu'il fait. Jamais les vapeurs du lac Copaïs[5] ne furent plus tristes, et plus funestes aux esprits, que celles qui s'élèvent de nos marais tourbeux. Pays et gens, rien ne se dément.

Vendredi matin.

J'ai dormi, la tête à peine sur le chevet, où je l'ai posée à près d'onze heures, pour m'être amusée avec ma fille. Il court encore des rats par la maison. J'en ai été réveillée à quatre heures; tu croirais

des Manufactures, II, 165). — Cf. *ibid.*, p. 177, une lettre de M. de Berthe à Roland, datée de Paris, 17 janvier 1783, sur l'aloès. — Il fit faillite en avril 1784 (voir lettre du 30 avril 1784, notes).

(1) Roland, dans sa lettre du 31 déc., disait : « Mes livres sont enfin délivrés de ce soir; j'en ai mis sur-le-champ à brocher, et mercredi j'en distribuerai quelques-uns; j'ai fait mon calcul qui se monte à 80 *pro deo*; j'irai voir les académiciens dès que j'aurai des brochures... »

(2) Allusion aux citations italiennes dont Michel Cousin avait farci les Lettres, pendant qu'il en surveillait l'impression.

(3) Le frère, c'est Cousin-Despréaux; l'aîné, c'est Michel Cousin.

(4) Morin, libraire à Paris, rue Saint-Jacques (*Alm. de Paris*, 1785, p. 128).

(5) Nous avons déjà dit que, pour Roland, Amiens c'était « la Béotie », de même que la Normandie était « la Grèce ». De là, dans la Correspondance, de nombreuses allusions que nous ne nous arrêterons plus à relever.

qu'ils sont dans ma tête si je n'en avais pris un bien dodu. Passe encore, aux souris qui mangeaient nos confitures; ces petites bêtes ont un air éveillé, propre et fripon qui ne me déplaît pas: mais les gros vilains rats me font peur; ils peuvent faire beaucoup de dégât dans le linge s'ils en trouvent : je vais bien veiller à mon grenier.

A peine le jour a-t-il paru que j'ai regardé, pressé mes seins; tous les deux ont donné des gouttes de lait que j'ai goûté; il est encore léger, mais fort doux. Je viens de prendre mon café en l'honneur duquel je supprime la tasse de quinquina du matin. Je mangerai une soupe au lait avec des jaunes d'œufs; j'ai grande hâte d'avoir mes graines; je n'ai pu retrouver de lentilles, et j'ai besoin de farineux. Il faudra bien recommander à La France[1] qu'il prenne garde à ce qu'il n'y ait pas de pucerons; on dit que tous les pois d'ici en sont infectés et que c'est très malsain.

Je n'ai pas mis les petites cuillers sur ma liste, bien persuadée que tu ne les oublierais pas.

Tu ne me dis pas un mot de ta santé, de l'Esculape, de ce qu'il te fait, de ce que tu en ressens; ce silence me cause une impatience cruelle; j'imagine à mon tour que tu n'as rien de bon à m'apprendre, ou que tu négliges des soins importants, autant que tu oublies de m'instruire de ce qui est à cet égard.

Je ne me familiarise pas avec l'idée du Longponien t'écrivant du ton que tu dis; il faut qu'il y ait là-dessous quelque malentendu, cela me fâche vraiment. Il faut aussi que ce soit réel pour t'empêcher d'aller le voir; cette ombre de refroidissement m'afflige. Fondée sur quoi, à quel propos cette impertinence? Je n'y vois goutte et n'y comprends pas davantage.

J'ai vu hier à la cave qu'il importait de faire tirer mon vin; le tonneau est tout couvert de moisissure. Ma garde et mon médecin payés, j'aurai dépensé la moitié de mon mois; deux cents bouteilles et deux cordes de bois à acheter avanceront bien l'autre moitié : resteront

[1] Nous n'avons pas trouvé, à l'*Almanach de Paris* que nous avons consulté (Lesclapart, 1785), le nom de ce marchand.

l'apothicaire et le ménage jusqu'en février. Dans le besoin ne pourrai-je pas demander trois ou quatre louis à Flesselles?

Mme Coquerel [1] a envoyé chercher son loyer; j'ai reçu sa quittance.

Voilà bien des causeries de ménage; on n'est pas mari pour rien.

Je suis fâchée que nous n'ayons pas de nouvelles de Messine; les épreuves que l'on subit intéressent et attachent davantage à ceux qui en ont souffert de pareilles ou à peu près. Je suis en peine de ce brave M. Lallemant [2] qui te jugeait si bien et qui a essuyé tant de malheurs.

Adieu, bon ami, j'attends de tes nouvelles avec empressement et je t'embrasse de tout mon cœur.

Salut et amitiés au fidèle Achate.

35

[À ROLAND, À PARIS [3].]

A onze heures un quart [du matin]. Le 4 [janvier 1782, — d'Amiens].

Je reçois tes deux paquets du deux du courant; le mien est fait et je ettrai ce mot dans le mémoire dont je t'envoie les deux exemplaires mandés [4].

J'ai lu les lettres du Longponien; mon bon ami, tu as été un peu if; il y avait de l'amitié dans sa lettre, et seulement un peu de ce ton sermonneur dont il peut avoir pris l'habitude. Tu étais assurément

[1] Marie-Anne-Ursule de La Haye, veuve de Pierre-Charles Coquerel, propriétaire de la maison de la rue du Collège où habitait Roland. — Voir Appendice E.

[2] M. Lallement, vice-consul à Messine (*Alm. royal* de 1783, p. 262). Roland s'était lié avec lui dans son voyage d'Italie. Voir *Lettres d'Italie*, t. III, p. 306-317, et t. IV, p. 3, où il représente M. Lallement, auprès duquel il était resté un mois, comme «un homme de mérite, dont j'ai tiré beaucoup d'instructions».

[3] Ms. 6238, fol. 182-183.

[4] Roland avait écrit, le 2 janvier : «Expédie-moi deux exemplaires du *Mémoire sur les moutons*». C'était son «Mémoire sur l'éducation des troupeaux et la culture des laines», qu'il avait fait paraître dans le *Journal de Physique* en juillet et août 1779. — Voir Appendice G.

dans une disposition triste quand tu as lu sa missive, et tu n'as pu réfléchir qu'il pouvait lui-même l'avoir faite dans un moment moins heureux que beaucoup d'autres. S'il avait eu la moindre envie de te tirer dessus, ta terrible réponse ne lui aurait pas fait écrire en second du ton qu'il a pris.

M. d'Huez t'a parlé en étourdi, comme il est, et je le reconnais bien là, voulant faire le plaisant et paraître un personnage[1]. Si tu voulais me faire un plaisir sensible, tu irais à Longpont; si j'osais, je te dirais que je t'en prie: mais pourquoi ne l'oserais-je pas? c'est suivre mon cœur, et je ne puis le trahir. Va voir ton frère, mon ami, reviens content; c'est ce qui arrivera quand tu l'auras vu. Il a prêché, en écrivant, comme notre voyageur Chompré[2] vendait en dormant; ne voilà-t-il pas un grand crime? Au bout du compte, on voit que l'intérêt de l'attachement perce dans ses expressions. Je connais si bien la sensibilité de ton âme que je ne suis pas étonnée qu'elle s'irrite parfois d'une apparence désagréable; ton frère te connaît aussi bien et ne fait sûrement que t'en chérir davantage; va le voir, je t'en conjure; c'est celui de tous avec lequel tu as eu le plus d'intimité; je ne puis te dire ce que je souffrirais de voir le moindre nuage entre vous; va lui porter pour moi le baiser de paix, et que la confiance, la joie, renaissent comme au temps jadis.

Je t'embrasse toi-même avec un attendrissement que je ne saurais exprimer. L'heure me presse: il est plus tard que je ne croyais.

[1] Il semble bien, par ce passage et par d'autres qu'on trouvera plus loin, que ce M. d'Huez avait des rapports avec Longpont et avec Pierre Roland. Faut-il songer à M. d'Huez, sculpteur, ancien professeur à l'Académie royale de peinture et de sculpture (*Alm. royal* de 1783, p. 517)? Il était du même âge que le prieur de Longpont. Lanthenas écrivait, en P.-S. à la lettre de Roland du 23 décembre 1781 : «J'ai été voir ce matin M. et Mme d'Huez, que je n'avais pas visités depuis leur retour; ils m'ont fait voir des pièces anatomiques qu'ils ont récemment achetées...»

[2] Nous ne sommes pas en mesure d'éclaircir cette allusion.

36

[À ROLAND, À PARIS[1].]

6 janvier 1782. — d'Amiens.

J'ai reçu ce matin, mon bon ami, avec l'empressement et la sensibilité que tu me connais pour tout ce qui vient de toi, la lettre où sont renfermées tes consultations pour notre petite; son état, heureusement, me permet de ne pas faire usage de toutes en ce moment, mais je les crois très utiles; je les conserverai avec soin et je vais employer l'expédient que tu m'indiques pour lui faire prendre du lait. Je le trouve excellent : il m'arrive d'autant plus à propos, que j'étais toujours tourmentée par la crainte qu'elle n'avalât beaucoup de vents avec notre suçon de toile, meilleur pour elle cependant que la cuiller qu'elle rebute, et propre à lui conserver l'aptitude à prendre le sein. Aussi se jette-t-elle dessus celui-ci, lorsque je le lui présente; mais elle y trouve à peine de quoi humecter le bout de sa langue, et je ne puis l'y laisser qu'un instant pour qu'elle ne s'impatiente ou ne se fatigue pas.

Son dévoiement va toujours en diminuant : voilà trois nuits qu'elle passe paisiblement, et ses excréments ne sont plus verts; elle est enfin beaucoup mieux. Je crois effectivement que ce ne sont pas les dents qui lui ont causé ce mal-être, et j'imagine en avoir trouvé la cause : elle a pris au commencement de son sevrage de mauvais lait de vache; l'horrible Joséphine, que je hais franchement, nous en imposait en disant qu'elle voyait traire de l'animal celui qu'elle apportait; je te conterai cette fraude; nous avons substitué un meilleur lait, qui sans doute aura fait révolution en chassant l'humeur produite par le précédent.

Nous avons joué ces derniers soirs en mettant ce pauvre enfant, débarrassé de ses langes, sur une couverture étendue par terre à quelque

[1] Ms. 6238, fol. 184-186.

distance du feu; je suis assise, comme présidente, sur un petit marche-pied; les trois filles, à genoux autour de la couverture, regardent, jargonnent, badinent et sont aussi jeunes que la mère, qui fait l'enfant comme sa petite. Je me porte toujours mieux, et je te dis très vrai; je dors cinq à six heures sans me réveiller, et, loin de me ressentir de la maladie, je suis plutôt déjà disposée au resserrement qu'à l'état contraire. Aussi j'aide encore l'estomac, pour ne pas faire de changement brusque, mais je diminue la fréquence et les doses du quinquina et du vin d'Espagne. Mon docteur ne revient pas; j'attends sa première visite pour lui donner ses honoraires. Ma garde est allée chez elle de ce matin; mais elle viendra coucher jusqu'à ton retour; elle m'a priée de le souffrir, en ajoutant de ne pas la tourmenter pour rien accepter. Je l'ai payée hier au soir très grassement, mais, quoique je sois gênée dans ce moment, je ne me sentais pas capable de faire moins pour ses services. Elle a passé avec moi trente-six jours, que j'ai tous comptés à vingt sols; et j'ai mis un petit écu en sus pour de petites choses que je te dirai; encore lui ai-je donné le tout dans une bourse de filet vert, qui l'a singulièrement flattée, ainsi que ce que je lui ai dit; il a fallu quelques efforts pour la déterminer à tout prendre.

Je n'hésiterais pas, moi, à la prendre elle-même, si elle était un peu moins âgée; tout attachée qu'elle soit à son chez elle, je serais bien sûre de la décider : j'en juge par ce qui lui est échappé à deux fois différentes. Je crois bien aussi qu'elle a assez de sens, ou de finesse, pour réfléchir qu'il lui serait avantageux de se trouver avec d'honnêtes gens qui pourraient faire avoir soin d'elle sur ses derniers jours, pour quelques années de service qu'ils en auraient encore eues. Car c'est l'obligation qu'on s'imposerait en ôtant de son propre ménage une fille de sa trempe et de près de soixante ans. Elle est sans infirmités, plus forte et plus habile au travail que mes deux jeunes filles; combien cela durerait-il? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle nous est bien dévouée et que nous l'aurons à notre volonté, dans l'occasion.

Pour finir mes histoires de ménage, j'ajouterai que, par une suite de mon bonheur en cuisinière, ma nouvelle s'est blessée au talon par

la chute d'une chaise; j'avais compris d'abord qu'il n'en était résulté qu'une douleur, et je lui avais fait mettre de l'huile et du vin chauffés ensemble; ce remède lui a bien fait, comme à toi l'eau de vie et le sel, durant vingt-quatre heures, après lesquelles les douleurs sont devenues plus vives; j'ai voulu voir le mal, j'ai aperçu un petit trou comme celui qui était à ta jambe, la dernière quinzaine de ton mal, et beaucoup d'inflammation autour; j'ai fait laver soigneusement, puis j'ai appliqué un petit emplâtre de l'onguent qui t'a guéri. Ancelin ne s'y était pas assez bien pris pour toi pour que j'en attendisse mieux dans cette circonstance, et j'ai cru bien faire de m'y prendre ainsi. En conséquence de ce mal, on va clopinant, on ne se lève pas de bonne heure, on ne prend pas vite le train leste auquel je veux habituer, et je ne puis beaucoup dire. J'ai quelque peur que cette grande femelle n'ait un peu de cette espèce de lenteur assez ordinaire à celles de sa taille et de son encolure. Je ne saurais encore la bien juger.

Ma femme à tirer continue de venir deux fois le jour; j'ai toujours du lait au bout des seins : il sort aisément, commence à prendre plus de couleur et de consistance sans être encore sucré, mais je ne le sens point encore monter, tant est petite la quantité que j'en fais. J'espère beaucoup néanmoins; je n'éprouve pas de fatigue; d'ailleurs je suis longtemps au lit et je m'en trouve bien, car le matin il y a toujours un peu de gonflement dans les mamelles, tandis que le soir elles n'ont souvent rien, surtout si j'ai un peu agi.

Je mange fort bien; les trois petits pains, à peu près, disparaissent à nous deux ma fille, et je n'ai pas eu la moindre colique de toute cette semaine. Sois donc enfin, mon cher ami, tranquille et content; fais en paix tes affaires, ne laisse rien en arrière; ne reviens près de moi que pour goûter sans diversion les charmes de notre vie occupée. Si tu tardes un peu, peut-être me retrouveras-tu nourrice; cette idée m'enchante, et je ne fais que me prêter à peine aux plaisirs qu'elle me promet. J'envoie aujourd'hui chez Bariri [1] pour avoir des bouteilles; je

[1] Bariri. — Nous ne savons rien de ce marchand.

vais employer cette semaine à faire nettoyer et ranger ma maison; on ne conçoit pas quel désordre j'ai trouvé dans mes ustensiles de cuisine; il y a de la casse, du dégât de toute espèce : j'en ai de l'indignation.

Tu auras trouvé joint au mémoire un billet que j'écrivis rapidement après la lecture superficielle des lettres du Longponien; j'ai bien jugé depuis que tu n'avais pas besoin d'être engagé à aller le voir, et tu ne dois regarder mes prières à ce sujet que relativement à l'empressement que tu aurais à me venir trouver et qui pourrait t'empêcher de faire ce petit voyage.

Je t'expédie une pacotille de missives; j'y joins des lettres que j'ai plus tôt fait de t'envoyer que de te dire que je les ai reçues; tu trouveras aussi du d'Ornay.

J'aime bien M. de Mtgi [Montigny][1], au Musée, rongeant ses ongles derrière l'homme dont la présence devait lui rappeler la leçon; tu feras bien d'aller le voir, et de lui parler comme tu te proposes; mais je ne crois pas qu'il t'en fournisse l'occasion. Le petit M. de LL^{de} [Lalande], avec son vilain masque, me paraît devoir faire partout une singulière figure; je ne connais pas le visage de son pendant, mais, à les prendre du côté scientifique, tu n'étais pas mal à la place du milieu. Que devient

[1] M. Mignot de Montigny (1714-1782), membre de l'Académie des sciences. Il avait encouragé les premiers travaux de Roland : «M. de Montigny. . .qui avait fait le rapport de plusieurs de mes Mémoires. . .» (*Mém. des services* de Roland, 1781, ms. 6243, fol. 31- 43). Mais il y avait eu ensuite, en 1780, beaucoup de refroidissement, à propos des démêlés de Roland avec Holker (voir Appendice G). — Roland avait écrit à sa femme, le 2 janvier 1782 (ms. 6240, fol. 122) : «Je viens du *Musée*. . . je me suis trouvé entre M. Macquer et M. de Lalande; puis est venu M. de Montigny, qui s'est tenu longtemps debout derrière moi, qui, m'étant accroché à M. Hoffmann que j'ai rencontré, causais avec lui sans faire attention, ou tout comme. Enfin j'ai fixé l'homme, je lui ai souhaité le bonjour; je lui ai parlé de mon voyage, je le lui ai offert; je l'ai forcé d'accepter ma chaise; il a voulu ensuite que nous fussions assis tour à tour; j'ai toujours insisté. Tu penses bien qu'il n'a été question de rien relativement à l'affaire; j'irai le voir, bien plus résolu de lui répondre tout net sur l'article, s'il m'en parle. . .» — Voir au ms. 6240, fol. 97, une lettre de Roland à Bosc, du 20 mai 1782, sur la mort de M. de Montigny. L'*Éloge* de Mignot de Montigny se trouve au tome II, p. 580-598, des *Œuvres de Condorcet*, édition O'Connor. Son oncle paternel avait épousé une sœur de Voltaire.

la triste [affaire] de l'Hoffm[ann], de Strasbourg[1]? Je suis très aise de ta délivrance; je crois pouvoir nommer ainsi la liberté de ton ouvrage; *Aristote* a bien envie de s'accrocher à toi et, par-dessus tout, de paraître quelque chose. Quoi qu'il fasse cependant, je ne crois pas du tout qu'il ait la confiance de se dire *son pittore anch'io!* Notre pauvre amie l'aînée[2] n'est pas en bon état; je suis persuadée qu'elle a fait effort pour t'écrire; sa main n'est pas aussi assurée que de coutume. Je lui adresse un mot; ce n'est pas un plaisir seulement, mais encore une obligation que de prévenir ses amis en pareille circonstance.

Le pistolet est remis sur son arrêt; j'ai vu ce matin M. Flesselles avant la réception de ta lettre; je viens de faire un billet que je lui enverrai demain avec le velours.

L'ami De V[in] est venu passer dernièrement toute une soirée avec moi; il était plus historien que politique, et le temps s'est passé agréablement. M. de By [de Bray] m'a donné la note que je t'envoie pour que tu lui achètes les ouvrages désignés; je pense qu'il t'aurait consulté auparavant sur leur utilité, si tu eusses été présent pour lui répondre.

C'est l'abbé Raynard qui lui a conseillé pour son fils ces lectures primitives, afin de le préparer à tirer quelque fruit du cours d'expériences chimiques auquel il va l'envoyer; le professeur a surtout beaucoup vanté la Botanographie[3], ouvrage tout à fait nouveau, comme excellent pour donner les éléments de cette aimable science. Le jeune homme me paraît, comme de coutume, entreprendre à la fois beaucoup de choses dont il n'apprendra sans doute aucune. Il étudie l'arpentage, il dessine l'architecture sous les yeux et par les soins du balourd Sellier[4],

[1] François-Ignace-Joseph Hoffmann, frère aîné du *stattmeister* de Haguenau dont nous avons parlé (Lettre 12), surnommé *le bailli* (il avait acheté le bailliage de Benfeld) et établi à Strasbourg où il faisait, lui aussi, un grand commerce de garance, avait suspendu ses paiements en septembre 1781 et se trouvait en liquidation. (Notes de M. l'abbé Hanauer.)

[2] L'aînée des demoiselles Malortie.

[3] La *Botanographie belgique* de Fr.-J. Lestiboudois, 1781, 1 vol. in-8°.

[4] Jacques Sellier (1724-1808), d'abord ouvrier, soldat, magister, puis architecte-ingénieur de la municipalité d'Amiens, créateur et directeur de l'École des Arts de cette ville, membre de son Académie, etc. — Voir sur lui un article intéressant de la

qui lui donne pour commencer de petits portiques à copier. La grosse bête! Malheur à ses élèves! Je ne sais si le maître de musique et de basse est aussi mauvais que celui de dessin. La sœur et son mari[1] sont venus tantôt en visite; je ne les ai pas reçus. Les Chamont, de Bry [Bray][2] et autres arrivent à leur tour; il pleut des cartes qui t'obligeront à visiter aussi.

La signora non è ancora venuta da me; ed ha fatto cosa piano più grande certo ch'ella non può credere. Non sono sbigottita del *a tu per tu* che dici; una volta aveva trovato la stessa cosa, e ben aveva sentito ch' io recava dell' impaccio[3].

Adieu, mon bon ami, tu auras un mot demain matin; je t'embrasse de tout mon cœur. Amitiés au compagnon.

Lundi, 7. — J'ai dormi à ravir, je me porte bien et je t'aime; voilá tout ce que tu auras de moi aujourd'hui; je range, mets des clous, fais écurer, etc. Écrit sur mes genoux au cabinet.

37

[À ROLAND, À PARIS[4].]

Le 8 janvier au soir [1782, — d'Amiens].

Je ne sais, mon bon ami, quand nous sortirons d'embarras; ceux-ci se succèdent pour nous avec une constance opiniâtre. Ne va pas t'inquiéter

Biographie des hommes célèbres de la Somme; cf. *Inventaire des Archives de la Somme*, passim, et surtout série C, 1547. — *Alm. de Picardie* de 1782, p. 46, 89, 90.

(1) Durieux et sa femme, fille de M. de Bray. — Voir lettre du 21 mai 1781.

(2) Les Chamont étaient une famille considérable d'Amiens, alliée aux de Bray. Nous trouvons, à l'*Alm. de Picardie* de 1781 : «Juridiction consulaire : consuls, MM... «Debray-Chamont» (p. 37); «directeur des vingtièmes, M. Chamont» (p. 44); «contrôleur des vingtièmes, M. Chamont fils» (*ibid.*). — «Société de musique, MM... Chamont» (*ibid.*, p. 48). — *Almanach de Picardie* de 1784 : «Chambre de Commerce,... syndics, MM... de Bray-Chamont» (p. 49).

(3) Nous ne savons de quelle dame il est question.

(4) Ms. 6238, fol. 187-190.

de ma personne : je me porte toujours mieux et je puis dire fort bien; mais, par une suite de mon bonheur en cuisinière, celle que j'ai a son talon si bien hypothéqué qu'il faut la tenir assise, avec la jambe sur une chaise. Tu sais mes raisons pour n'avoir pas envoyé chercher Ancelin et pour avoir préféré de me servir de l'onguent qui t'a guéri un mal semblable; la suppuration s'est établie telle qu'elle fut à ta jambe; les douleurs sont vives et la plaie n'ayant (et ne pouvant avoir encore) un air de guérison, la fille a désiré voir une dame de cette ville qu'on lui a vantée et dont on dit avoir vu des cures merveilleuses; je ne m'y suis pas opposée; cette dame lui a conseillé d'appliquer pour tout onguent une sorte d'emplâtre fait de pain bis, de petite bière et de suif de chandelle, bouillis ensemble et réduits en pâte. Nous lèverons ce soir le premier appareil. En attendant, il a fallu recourir à Marie-Jeanne pour les petites courses et la besogne du ménage, de manière qu'au lieu de retourner chez elle ce matin, elle est restée et va continuer jusqu'à ce que je puisse tirer meilleur parti de l'autre.

Je ne puis me défendre actuellement de répondre, avant tout, à l'observation qui fait l'objet principal de ta dernière lettre [1]; j'en sens toute la force et l'importance, autant qu'il soit possible, puisque je vois s'écouler de mes mains ce que mille choses à avoir donnent le besoin de ménager. Mais, de ce que tu appelles mes générosités, je n'ai rien fait dont nous ne fussions convenus, à l'exception de mon nourrisson, qui ne fait même que remplacer Joséphine à laquelle j'aurais donné si elle était restée; car la nouvelle arrivée n'a rien eu; non plus que Saint-Pierre, qui est venu le 1er jour de l'an, la gueule enfarinée, et qui s'en est allé tout penaud, chose qui est merveilleusement dans son caractère et qui m'a un peu fait rire.

Au reste, si je te réponds, ce n'est pas pour me plaindre de ta réflexion : elle est trop raisonnable et trop fondée; c'est seulement pour

[1] Roland avait écrit, le 5 janvier 1782 (ms. 6240, fol. 126), à propos des petits cadeaux à Marie-Jeanne (lettre 36) : «Il me paraît que tu fais des générosités sans peut-être beaucoup d'égards à nos moyens. Je crois, mon amie, qu'il serait plus prudent de ne pas se mettre dans le cas de ne pas faire le nécessaire que de faire le superflu.»

te dire aussi tout ce que je vois, et tout ce qui me vient. Qu'auras-tu pensé de ce que j'ai fait pour ma garde? Tu me le diras, j'espère, et ton jugement me guidera pour une autre fois.

Je me suis donné beaucoup de mouvement, ces deux jours derniers, pour des soins de propreté que le malaise de Marianne dérange beaucoup, à mon grand déplaisir; j'étais hier en vraie ménagère, lorsque M. d'Eu est venu me communiquer ta lettre et m'en remettre une sans adresse, qu'il jugeait être pour moi; je lui dis que j'en avais reçu de toi et que celle en question regardait, sans doute, M. de Vins; il insista pour que je l'ouvrisse, comme chose de convenance; il ne fallut que la première ligne pour confirmer mon jugement. La véritable raison de son empressement à m'apporter le tout m'a semblé être la curiosité de savoir l'histoire de la perruque, dont il n'avait pas connaissance; cette bagatelle, qui n'est vraiment rien que cela, n'a pas paru lui faire aucune impression, parce qu'il est habitué, je crois, à tolérer le ridicule chez Mme *Gigogne*[1], ou qu'il se fait une loi de ne pas trop blâmer ce qui se passe dans ce tripot. A propos de cela, on dit cette *charmante* fort mal avec l'intendant, presque aussi mal qu'avec son mari; ce n'est pas pour rire, comme tu vois; *Monseigneur* l'a désobligée chez elle, devant quinze ou vingt Béotiens, par un silence méprisant, pour toute réponse aux plaintes qu'elle lui portait contre un de ses domestiques. On particularise encore d'autres bêtises, on pense qu'elle pourrait bien être renvoyée toute seule dans sa Bretagne; cette affaire excite un *coassement* universel parmi toutes nos *grenouilles*.

Autre chose, qui fait autant de bruit par l'idée de celui que produira l'événement; c'est une comédie intitulée : *La Femme nouvelliste*, dont l'auteur, certain M. *Deville*[2], jeune homme de notre *marais*, fai-

[1] Mme Maugendre.

[2] M. Deville. — Probablement Jean-Baptiste-Louis Deville, né à Amiens le 20 août 1752, président-trésorier de France à Amiens (1785-1790), mort en 1834. Il fit jouer à Paris, en 1782, au théâtre de Nicolet, *Pierre Bagnolet et Claude Bagnolet son fils*, comédie en un acte et en prose (*Biographie Rabbe*). Il était fils de M. Deville, procureur du Roi honoraire à la maîtrise particulière des Eaux

sant métier de ne rien faire, a prétendu peindre et critiquer toutes nos *belles* et autres; chacune aura son paquet; sans doute, chacune croira reconnaître sa voisine dans le portrait qui peut-être aura été fait pour elle-même. Le principal personnage est une femme *bel esprit* débitant beaucoup de sottises. La première représentation est fixée au jeudi 17. Tous se récrient qu'il y aura du tumulte, par les huées, les sifflets qui ne peuvent manquer d'avoir lieu; déjà on a arrêté qu'il y aurait au parterre deux sentinelles de plus que de coutume. On croit très fort, et toutes les femmes me paraissent devoir être ardentes à le répandre (j'entends celles qui ont peur), que cela ne vaudra rien; que ledit sieur n'a jamais fait que de mauvais vers et de la prose qui n'est guère meilleure. On ajoute encore qu'il sera peut-être obligé de quitter la ville, et qu'aussi son paquet est déjà fait. Il faut qu'on prenne nos femmes pour des Bacchantes, et, si tout ce *cancan* n'est pas un tour d'adresse de l'auteur, je n'y vois que la bêtise de nos Béotiens de mettre tant d'importance à ce qu'ils assurent ne rien valoir.

Tu supposes à la visite du poétereau[1] des motifs singuliers; je n'y vois trop rien. Sais-tu combien il est mal avec sa mère? Elle ne peut le souffrir et ne sait même pas le cacher. Dernièrement, sortant de souper, je pense de chez M. Chamont, elle ne voulut jamais consentir que ce fils occupât une place vacante dans la voiture d'une femme qui la reconduisait et qui voulait se charger de toute la famille; sa ridicule opposition a fait scène; encore était-ce pour la première fois qu'elle lui avait permis de venir souper dans cette maison où il avait été invité plusieurs [fois] avec elle et le *Pourceaugnac*. Celui-ci s'escrime comme les autres contre la pièce à jouer : «Une femme bel esprit! disait-il hier. Il n'y a point de femme dans cette ville qui s'occupe de littérature ni de science; ce portrait ne conviendra à personne.»

et Forêts d'Amiens (*Alm. de Picardie*, 1782, p. 81; 1784, p. 50). Cf. *Biographie des hommes célèbres de la Somme*; — A. de Louvencourt, *Les trésoriers de France de la généralité d'Amiens.*

[1] Il semble ressortir de ce passage que «le poétereau», plusieurs fois mentionné dans les lettres de Madame Roland et de son mari, était un fils de M. Maugendre. — Voir d'ailleurs la page suivante.

C'est peut-être la première fois de sa vie qu'il se soit aussi peu éloigné de la vérité. On nomme trois femmes, cependant, qui se proposent d'aller au cours de chimie. L'Apostole disait, au rapport de M. de B[ray], de qui je le tiens, qu'il était fâché que la saison et ma santé favorisassent aussi peu mes sorties, qu'il aurait espéré que j'y aurais été et que quelques femmes auraient suivi mon exemple. J'ai écouté cela, comme le propos du médecin l'autre jour, sans rien dire à M. de B[ray] de ce qu'on lui avait prêté à ton sujet; si l'on s'avisait de relever ces misères, on ferait des caquetages éternels. Je crois que le vrai, c'est que L'Apostole cherche à se procurer des souscripteurs et qu'il sème çà et là des compliments, comme des amorces pour avoir son monde. Sans le juger lui-même, j'estime pourtant qu'il ne juge pas bien des moyens, au moins à notre égard.

Je n'ai rien dit non plus à qui que ce soit de l'énigme du poète Maugendre, si joliment offerte; on s'occupe de si peu dans ce stérile Amiens, que cette visite et cette galanterie auraient fait nouvelle; mais apprends le triste sort de l'orange que j'avais acceptée; c'était, je m'en souviens, la plus belle de ma cheminée où j'en avais mis quelques autres, et je m'en promettais un plaisir presque égal à celui que tu goûtas en mangeant de ce fruit à Malte. Vains projets ! J'étais encore couchée, le lendemain de cet heureux don, lorsqu'on fit entrer dans ma chambre deux petits garçons qui m'apportaient un ustensile de ménage, dont je voulais savoir le prix; pendant que je marchandais avec l'un, l'autre vise la belle pomme d'or et l'escamote, comme Jason fit autrefois la toison célèbre au Jardin des Hespérides. Tous mes dragons étaient là; moi seule, je crus apercevoir dans mon miroir un mouvement de bras qui me donna des soupçons; mais cet aperçu et l'idée qu'il fit naître s'éclipsa aussi rapidement que l'éclair. Mes drôles étaient à peine partis, que le retour de cette idée me surprit et me fit demander avec vivacité s'il n'y avait eu rien à prendre sur la cheminée; on dit que non; mais, las ! à mon lever, je ne retrouvai plus la belle orange, et je fus tentée de faire tout au moins une élégie.

Les petits gaillards revinrent pour me rendre réponse sur un prix

que j'avais offert; je tançai le fripon d'importance; c'est un véritable apprenti voleur : il avait du dépit sans honte et n'était fâché que d'être convaincu; je lui ai fait son horoscope; plaise au Ciel que ma prédiction soit menteuse! Avoue qu'il y aurait là de quoi faire un poème tragi-comique, tout aussi plaisant que le *Panier de cerises renversé* et quelques autres de cette force : car, au bout du compte, mon orange était mangée et mon sermon ne m'a rien rendu.

Le chocolat et le reste n'est point arrivé; M. de B[ray] a inutilement envoyé au bureau des voitures, au reçu de ta lettre; ce sera pour la diligence de jeudi. Le brave homme a passé plus d'une heure avec moi aujourd'hui; il va bientôt partir pour Péronne, puis Flesselles[1], etc... Je ne sais s'il mordra à l'entreprise de M. Fless[l] [Flesselles]; il a essuyé plusieurs pertes depuis peu de temps; diverses tentatives lui ont mal tourné; il paraît craindre en ce moment de porter le malheur dans les choses où il s'intéresserait. C'est ainsi qu'il s'est exprimé en me racontant diverses choses, sans rien dire de l'entreprise en question, et même sans paraître l'avoir en vue : la conséquence que j'en tire est toute de moi.

Les Cham[t] [Chamont] père et fils, de B.-Ch. [de Bray-Chamont], etc., sont venus hier pour toi; les femmes roulaient aujourd'hui; j'étais dans un moment de tranquillité, je les ai reçues. La mère, ronde et pesante comme tu sais; la fille, fraîche et parée par les grâces, avec tout le charme et toute l'élégance du goût. En vérité, on est heureux, à pareille visite, d'avoir été quatre mois dans sa chambre par une suite d'événements qui fournissent à la conversation. Tu juges que les questions relatives tombent à foison; réponse pleine et satisfaisante. D'ailleurs ma fille, fort gaie en ce moment, tenait son coin dans le cercle; on lui a fait mille compliments qui n'avaient pas le sens commun : elle est charmante! quels beaux yeux! elle ressemble à sa maman. Bien trouvé, par ma foi! Je crois que la petite friponne, qui, dans le vrai, ne ressemble à rien et ne signifie pas davantage, sait

[1] Flesselles, gros village de Picardie, à 14 kilomètres d'Amiens. On a vu que M. de Bray en était seigneur.

connaître les jolies personnes : elle a fixé longtemps Mme de B[ray], lui a souri plusieurs fois avec un air de surprise et de contentement que j'étudiais avidement. Beaucoup d'informations de ta santé; mille honnêtetés de part et d'autre; elles sont demeurées assez longtemps, peut-être pour gagner l'heure de spectacle où elles se sont fait conduire en me quittant.

Mercredi, 9, au matin.

J'ai dormi, mon bon ami, comme je faisais étant grosse; sono pure un poco affatigata per aver troppo sognato a ti. J'ai encore la paresseuse habitude de déjeuner dans mon lit, d'où je ne sors qu'à plus de neuf heures. Mon estomac est parfaitement remis : je mange en nourrice; mon lait devient sucré; il est encore en bien petite quantité, cependant le pressement de mes doigts le fait sortir en jets. D'après cela, mon médecin prétend que je dois renvoyer la tireuse et ne me servir que de mon enfant; pourtant celui-ci s'impatiente de n'en pas trouver assez; j'essayerai néanmoins. J'ai congédié mon docteur aujourd'hui, je ne l'avais pas revu depuis huit jours; il ne paraît pas chercher à faire des visites inutiles. Sa femme n'accouche toujours point; je lui ai dit à peu près ce que j'avais appris sur l'effet des lavements trop répétés avant l'accouchement; il n'ignore pas ces principes, il a aussi les siens, et, après l'avoir écouté, j'aurais bien dit comme Henri IV des deux avocats.

On me racontait, l'autre jour, à l'occasion de ce médecin et de sa petite femme, qu'ils faisaient un des plus jolis ménages de cette ville; il s'adonne singulièrement au traitement des pauvres et il a pris de l'inclination pour son épouse pour l'avoir fréquemment rencontrée, lorsqu'elle était demoiselle, chez les malheureux que chacun d'eux allait visiter par les mêmes motifs. L'origine de leur attachement m'a singulièrement touchée et m'intéresse à tous les deux. Dis à notre ami[1] que je le crois fait pour exercer la médecine aussi noblement et

[1] Lanthenas.

que je lui souhaite pareille rencontre dans le temps. Je ne sais, mais quand j'ai fait la découverte de quelques âmes de cette trempe, je me sens aussi aise que si j'eusse trouvé un trésor, et l'idée de leur existence me rafraîchit le sang.

J'ai voulu me servir de l'éponge, au goulot d'une bouteille, pour notre petite; mais, habituée à presser fortement un suçon de toile, elle s'accommode difficilement de l'éponge, qui, cédant aisément, fournit alors trop de lait; elle ne l'agrée que dans le cas où elle est demi-rassasiée ou un peu endormie et qu'elle suce mollement comme pour s'amuser. Je commence à croire à la nécessité de tenir un peu chaudement les nouveau-nés; ma fille avait gagné des engelures aux mains, qui étaient toujours violettes, avec une peau luisante qui paraissait comme soulevée par l'abondance du sang circulant mal aux extrémités; je les lui laisse cachées, quand elle dort, d'un linge légèrement jeté dessus comme une couverture. De même ai-je été obligée de faire un peu tiédir l'eau pour la laver dessous les aisselles où elle paraît d'une sensibilité si grande que j'aurais craint de lui causer des contractions de nerfs si je me fusse opiniâtrée à l'eau froide, que je conserve toujours telle pour le derrière et les cuisses. La santé de ce cher petit gage s'améliore; ses nuits sont bonnes; son appétit est grand et tout va bien.

Je suis étonnée que tu ne m'aies rien dit des exemplaires du Mémoire sur les troupeaux, que tu as dû trouver au bureau avec mon paquet; ils ont été expédiés ensemble; j'avais joint un billet aux exemplaires; ce que je dis, parce que je ne voudrais pas qu'il fût tombé en mains étrangères.

Je fais mettre aujourd'hui mon vin en bouteilles; je te quitte parce qu'il se fait tard et qu'il faut saisir le moment de liberté pour envoyer à la poste. Le temps est toujours horrible.

Adieu, mon cher et bon ami; sois tranquille, finis tes affaires en paix. Je t'embrasse de tout mon cœur.

38

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Jeudi au soir, 10 janvier 1782, — [d'Amiens.]

Tu n'auras pas une longue épître aujourd'hui : je m'y prends tard, je suis un peu lasse, j'ai pour demain matin quelques projets d'arrangements; somme totale, tu en auras moins à lire.

Il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles; ce n'est pas que je calcule les jours; lors même que je me dispose à t'écrire, je ne me retrouve guère dans le compte des intervalles, et j'imagine toujours être en retard; par une raison semblable, je pourrais estimer plus considérable qu'il n'est en effet le temps écoulé depuis ta dernière.

Ma santé va constamment mieux; mes forces se réparent, et je ne doute pas que tu ne me retrouves dans le meilleur état. Je présente souvent ma fille au sein : elle ne s'y arrête longtemps, comme à l'éponge, que lorsqu'elle est rassasiée; mon lait est consistant et sucré, mais encore en fort petite quantité; je suis obligée de persister à me faire tirer par la femme pour l'entretenir, parce que l'enfant ne suce pas assez fortement; néanmoins une augmentation graduelle, quoique très faible, me fait continuer d'espérer. Tous ces petits soins remplissent mon temps de manière que je ne fais rien autre; je me flatte pourtant qu'à ton retour je pourrai reprendre avec toi nos occupations chéries. Notre petite repose fort bien, mange de même et souffre rarement; je trouve qu'elle reprend un peu, sans avoir encore tout son embonpoint. Sa connaissance se développe; je m'amuse beaucoup des témoignages qu'elle en donne, et nous jouons tous avec elle, y compris le chien de Marie-Jeanne, qui la fait rire en lui léchant les mains.

Ma cuisinière estropiée n'est point guérie; la plaie semble être

[1] Ms. 9533, fol. 81-82.

mieux, mais je crois que cela sera long. Je lui ai dit aujourd'hui que si la cure de ce mal ne s'accélérait pas, je l'engagerais à passer quelques jours chez sa tante, femme de cette ville, chez qui elle est reçue quand elle se trouve sans maison, ou dans telle autre circonstance. Alors je verrai ce que j'aurai de mieux à faire; dans le vrai, je n'ai pas de sujet pour la renvoyer, et il serait dur de le faire en pareil cas; je n'en ai pas non plus pour me charger de la soigner, puisque son mal n'a pas commencé chez moi; elle y est venue, croyant n'avoir qu'une meurtrissure légère qu'elle négligeait et dont elle ne parla pas. C'est une assez bonne fille, d'après le nombre infini de moindres, même à beaucoup et de différents degrés; ce n'est pas non plus une perle; un peu de réflexion et la suite des événements achèveront de me décider.

M. d'Eu m'a envoyé ce matin un morceau considérable et très beau de pétrification et de stalactites, venu des carrières d'Albert[1]. Il l'avait vu à la Douane et demandé comme pour lui : «Des gens de peine, me dit-il, me l'ont apporté en pompe; je l'avais destiné pour votre cabinet du moment où il avait frappé mes yeux.» J'ai fort bien distingué le petit mot jeté pour tout faire valoir; mais, quoi qu'il en soit, je n'ai pas jugé à propos de rien donner à Caron, qui me l'a apporté sur son épaule et qui vient d'avoir ses étrennes. L'ami de Vins m'a remis ce soir les 36# de sa souscription pour l'Encyclopédie. On doit m'apporter demain les 1600# de tes appointements; les ordonnances pour choses semblables sont arrivées aujourd'hui de l'Intendance. J'ai renvoyé le velours à M. Flesselles.

Cacao et autre, rien n'est encore paru de l'expédition faite à M. de By [Bray]; je ne sais ce que M. d'E[u] m'a dit des prospectus qu'il soupçonne égarés sur le propos d'un domestique envoyé chez lui; tout cela s'éclaircira.

J'ai été, comme tu le présumes, longuement entretenue des nou-

[1] Joanne (*Dict. de la France*) signale à Albert, chef-lieu de canton à 29 kilomètres d'Amiens, «une ancienne carrière de pétrifications, longue de 345 mètres, dont la voûte se compose de diverses plantes marécageuses converties en pierres».

velles courantes, de la reprise de St-Eustache, etc. M. d'E[u] m'en avait envoyé le bulletin; l'ami de V[in] m'a gratifiée des détails avec l'heureuse facilité que tu lui connais, et tous ses talents enfin, perdus pour moi, indigne, qui pense toujours à autre chose quand on me parle de guerre, et qui ne me trouve là que pour dire oui ou non à tort et à travers.

Tu sais assurément le petit couplet de Monsieur; Paris est le royaume de l'épigramme. J'ai trouvé à celle-là une tournure bonasse qui la rend plus piquante.

Si ce qu'on dit de Mme de Chg [Chuignes] est vrai, jamais elle n'a rien fait avec plus d'imprudence que ses tentatives actuelles pour le mariage de sa fille. M. de Rumg. [Rumigny] va souper tous les soirs chez la mère; la connaissance et l'inclination par conséquent vont leur train. Cependant le terrible article de l'intérêt n'est toujours point terminé. Au reste, c'est peut-être une finesse : peut-être Mme de Chg [Chuignes] imagine-t-elle que sa fille inspirera des sentiments assez puissants pour vaincre les obstacles que les prétentions de Mme de Rumg. [Rumigny], dans le cas supposé, apporteraient à la conclusion. Grand bien fassent à tous ces gens leur richesse et leur sottise! Je ne voudrais pas plus de l'une que de l'autre, au prix qu'elle leur coûte.

Je n'ai point encore vu, cette année, Mme d'E[u]; son mari m'en faisait aujourd'hui presque des excuses, j'ignore pourquoi; car, en vérité, je n'ai pas de prétentions à ses hommages. Journaux, etc., me sont envoyés avec une attention qui se soutient obligeamment dans toutes les occasions où la politesse peut s'exercer. Nous avons aujourd'hui parlé de ton voyage; M. d'E[u] paraît frappé des incorrections que la négligence des réviseurs, ou leur maladresse à insérer des phrases, ont multipliées; beaucoup de passages italiens lui semblent amenés à force par des tournures qui te sont étrangères, etc. Enfin le pauvre abbé Richard [(1)], qu'il trouve un bonhomme, est, je crois, un peu trop maltraité à ses yeux.

(1) *Description historique et critique de l'Italie*, Dijon, 1766, 6 vol. in-12, par l'abbé Jérôme Richard (Quérard, *France littér.*).

Tu en entendras bien d'autres, j'espère : journalistes, etc. Nous les écouterons d'une oreille pour profiter du bon, et nous rire du reste.

39

[À ROLAND, À PARIS [1].]

Vendredi, onze heures du matin [11 janvier 1782, — d'Amiens].

Je t'écris en l'air avec ma petite au sein qu'elle tient depuis plus d'une heure, sommeillant et suçant tour à tour; je ne sens pas sortir de lait, mais il faut bien que l'enfant trouve quelque chose pour s'amuser si longtemps. En conséquence de ce raisonnement, je viens de renvoyer ma têteuse avec laquelle j'avais fait mon prix cette fois, ce dont je me suis bien trouvée; elle est aussi contente, et moi, je le suis davantage.

Santé, plaisirs, tout renaît, mon bon ami; je n'avais encore dit à personne, de celles qui me venaient voir, que j'espérais être encore nourrice. On n'eût pas manqué de t'écrire que je me mettais des folies dans la tête et que je retomberais malade si tu n'arrivais y mettre ordre. Hier au soir seulement, j'ai désabusé M. de V[in] qui me faisait son compliment de condoléance sur le fâcheux dont il serait que je n'eusse plus de lait à donner au temps de la dentition. Sans doute, cela fait déjà nouvelle chez Mme d'E[u] et peut-être autre part. Quoi qu'il en soit, je n'attends plus que l'abondance pour supprimer l'eau d'orge et le lait de vache.

Marie-Jeanne me traite en nourrice; elle m'apporte à mon réveil une soupe en bouillie qui n'est autre qu'une panade à laquelle on ajoute du lait; une heure après mon lever, je déjeune avec cacao au lait ou café; à midi, soupe grasse; à cinq heures, soupe en bouillie; au souper, riz au lait ou légumes, etc. Aux repas de midi et du soir, deux verres de petite bière; plus de quinquina, fort rarement et très

[1] Ms. 6238, fol. 191.

peu de vin d'Espagne; des nuits excellentes; une visite chaque matin seulement à la garde-robe; plus de douleurs aucune et bien-être sensible. Que veux-tu de mieux? Je voudrais que tu m'instruisisses aussi exactement de l'état de ta santé, dont tu ne dis mot, ce qui me fâche beaucoup. Tu trouveras ma lettre bien mal disposée; je comptais l'envelopper dans cette feuille et la donner à M. d'Eu[1], qui veut t'écrire et qui aurait fait le paquet; mais, à ce moment, on m'apporte une missive de je ne sais qui pour t'expédier; j'envoie chez M. d'Eu lui demander la sienne pour l'y joindre; s'il n'est pas diligent, je la laisserai de côté.

Je ne sais comment me remuer : je suis sur un petit tabouret au coin de la cheminée du cabinet, un bras sous ma petite qui dort profondément en gardant le sein bien serré; je tiens du bout des doigts une brochure qui me sert de table et qui n'est pas si grande que mon papier; j'ai les fesses et les reins qui me font mal, mais je suis bien contente.

Le Crespysois m'a écrit avant d'avoir reçu ma lettre et, sans doute, le jour même qu'elle lui sera parvenue; il me témoignait toute son impatience d'avoir de mes nouvelles par moi-même; mille amitiés, etc.

M. Duperron est venu deux fois cette année : le 1er jour de l'an et le dimanche suivant; comme il m'ennuie beaucoup, je n'ai pas été visible. Il aura su peut-être du *poétereau* que je l'avais été pour celui-ci; je m'en bats l'œil, comme tu peux croire; ce qu'il y a de vrai, c'est que, sans la singularité et la rareté de cette dernière visite, j'en aurais été autant ennuyée que de celle de l'autre.

Je reçois tes deux lettres du 7 et du 8[2]; tu me grondes assez de ce que tu appelles mes gronderies; mais je ne te répondrai pas,

[1] On voit que Madame Roland utilisait aussi M. d'Eu pour la franchise postale.

[2] La lettre de Roland du 7 janvier est au ms. 6240, fol. 127-128. En voici quelques lignes : ... «J'ai été chez M. de Montigny; je lui ai fait une offrande; nous avons causé. Il m'a beaucoup remercié de ma galanterie; il n'a pas été question de Holker...» — «Le compagnon [Lanthenas] est dans les cadavres jusqu'au cou; son humeur n'en est

attendu que mes excuses sont faites il y a longtemps dans une lettre suivante où, sans doute, tu les auras remarquées en réfléchissant à l'impression que m'avait faite la lecture superficielle et rapide des lettres en question.

Je pourrais seulement aujourd'hui te répéter, sur tes observations contre mon lait, tout ce que tu me dis de mes sermons; je crois cependant n'avoir rien à ajouter à ce que j'ai exposé plus haut.

Laisse dire tous ces gens qui ne comptent pour rien sur la nature qu'ils n'ont jamais eu le courage de suivre avec constance : je serai nourrice en dépit d'eux. N'a-t-on pas vu des exemples surprenants du temps considérable que les femmes, une fois mères, conservent ou recouvrent du lait?

Je n'ai pas encore lu la lettre de Villefranche; M. d'E[u] n'envoie pas la sienne, je vais fermer mon paquet. Adieu, mon bon ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

40

À ROLAND, À PARIS [1].

Samedi, 12 janvier [1782], à 9 heures du soir, — d'Amiens.

Tout le jour s'est passé avec le projet de t'écrire, sans pouvoir l'exécuter; je m'étais presque engagée avec M. de B[ray] à t'avertir aujourd'hui, par voie directe, que rien n'est encore arrivé de ton paquet

pas égayée; je crois qu'il remontera difficilement les dégoûts de cet état... »

Celle du 8 janvier est au ms. 9532, fol. 148-149. Roland se raille des exhortations que sa femme lui a faites de pardonner à son frère de Longpont : « *Dernièrement Madame grondait, aujourd'hui Madame prêche.* Elle fait son métier, dit M. Lanthenas. *Il faut que ce soit chose bien douce de prêcher...* » Puis il annonce que la paix est faite, et il fait passer une lettre arrivée de Villefranche.

[1] Ms. 6238, fol. 135-136. Le manuscrit donne 1781, mais c'est sûrement 1782, car : 1° en janvier 1781, Madame Roland était à Rouen; 2° Eudora, dont il est question, n'est née qu'en octobre 1781; 3° c'est en 1782 que le 12 janvier tombe un samedi. M. Faugère, qui a cité deux lignes de cette lettre (*Mém.*, II, 105), l'a mise en 1781. La lettre est timbrée d'Amiens.

annoncé [1]. M. de B[ray] présume que peut-être tu auras chargé de l'expédition le libraire même, et que celui-ci l'aura négligée; dans ce cas, il te prie de le faire diligenter. Moi, j'imagine que tu n'as pas fait l'envoi dans le temps où tu paraissais annoncer que tu le ferais, ou bien que l'on joue ici quelque tour à M. de B[ray] pour se venger d'une petite vilenie que je vais te raconter [2]. Il est reçu, comme tu sais, de donner cinq sols au commissionnaire du bureau des voitures qui vient apporter chez vous le paquet qui vous est adressé, que le ballot soit considérable ou non. C'est un monopole, dit-on; d'accord: mais il est toléré; si l'on veut s'y soustraire, on est mal servi; c'est l'histoire de notre ami, ou du moins de sa femme, à laquelle il renvoie la balle. Mme de B[ray], prétend-il, faisant venir fréquemment mille choses de Paris, s'est ennuyée de payer toujours cinq sols pour des misères dont le port n'était parfois que de quinze; elle s'est nettement expliquée, et s'est conduite en conséquence. Mais, par une conséquence non moins rigoureuse, à la première occasion, les affaires qui concernaient M. de B[ray] sont demeurées cinq ou six jours dans le bureau, et cela tomba précisément sur un envoi d'importance qu'il attendait impatiemment. Il fut voir M. Berny [3], se plaignit, reçut des promesses de mieux faire à l'avenir, etc. Quoi qu'il en soit, je vois qu'il n'est pas sans redouter encore quelque vengeance; sans doute, il n'a pas la conscience bien nette sur les moyens qu'il aurait dû prendre pour l'éviter; c'est pour éclaircir ce point qu'il voudrait savoir précisément le jour où tu as fait l'expédition proposée.

J'ai envoyé hier par les bureaux un vrai chiffon de lettre bien griffonnée, grâce à ta fille qui ne me laissait pas de repos; c'était encore pis aujourd'hui, que j'ai permis de sortir à sa pauvre petite bonne,

[1] L'envoi à Amiens d'un paquet des *Lettres d'Italie.*

[2] *Inventaire de la Somme*, C, 432 : «... diverses plaintes faites contre le sieur Deberny, directeur des Messageries, à Amiens, qui, outre le port des paquets, exige un droit de cinq sols par paquet pour les porter à domicile, etc ...».

[3] M. de Berny, «directeur des nouvelles diligences et du roulage» (*Alm. de Picardie*, 1782, p. 93 et 98). Il était *fermier* de ce service; de là l'avanie dont on se plaint.

fort affligée de la mort d'une sienne grand' mère, et tourmentée par l'injustice d'une tante intéressée. Je m'intéresse à sa peine, c'est un bon sujet qui s'attache à notre enfant, et dont je suis fort contente. J'ai fait partir tantôt mon estropiée, pour aller chez sa parente guérir son talon, qui la tiendra longtemps, à mon avis, à cause de sa manière de se conduire, jointe d'ailleurs à la rigueur de la saison. Je n'ai point donné à cette fille son compte en forme ; ç'aurait été la contrister dans un mauvais moment; mais j'employerai son absence à chercher un sujet qui me convienne encore mieux qu'elle ; j'ai reconnu de l'indolence, de l'abandon, de la lâcheté, qui ne me promettraient pas un service satisfaisant. Marie-Jeanne est toujours des nôtres ; je crois qu'elle me gâte un peu, et me fera trouver les autres domestiques bien maussades en comparaison.

M. d'E[u] est venu hier me voir sans façon, *col caro Cicisbeo* qui m'apportait 1200#; il est revenu ce soir me faire voir une toilette brillante qu'il allait promener en visites. Il était dit que M. d'E[u] m'enverrait les autres 400# ce matin ; elles viendront sans doute, quoiqu'un peu plus tard. Je lui ai écrit un billet, à l'occasion de la botanique [1], pour lui mettre l'épée dans les reins ; je l'enverrai demain à son lever, retard que j'ai apporté parce que je devais le voir précédemment, suivant ce que m'avait dit Mme d'E[u].

Dimanche matin. — Je me suis interrompue ici encore pour la petite, qui est d'une impatience et d'une gourmandise au delà de toute expression. Elle a bonne envie de vivre et autant d'empressement à prendre le sein, que j'en ai à le lui donner; le lait n'est pourtant pas encore dans toute son abondance : il y viendra, j'y compte fort, et nous nous portons à merveille.

Je voudrais bien avoir ton avis positif sur une chose qui me donne toujours quelque incertitude : je t'ai dit ce que je pensais de Marie-

[1] Travail que préparait M. d'Eu. Roland écrit à sa femme, le 13 janvier (ms. 6240, fol. 129) : « Presse M. d'Eu pour l'histoire de petite botanique aquatique amiénoise ; qu'il la nourrisse. . . » Nous ne croyons pas que l'ouvrage ait paru.

Jeanne, et je persiste à croire que nous l'aurions si nous voulions; je t'ai aussi fait part des raisons qui me font balancer. Cependant je ne puis lui supposer l'idée de son propre avantage pour ses derniers jours; elle n'ignore pas que nous ne sommes point de ce pays et que nous n'avons pas le projet d'y rester des siècles; je sais aussi qu'elle a placé à l'hôpital d'Amiens une femme pour s'y assurer un lit, une retraite commode au cas d'infirmités. Elle a, dans sa maison, quelque petite disgrâce de voisinage et de parenté qui contribuerait à la lui faire quitter; elle m'entretient assez souvent de l'attachement qu'elle a conçu pour nous, même de l'ennui qu'elle éprouvera de ne plus me servir, pour que je puisse regarder cela comme des atteintes qui m'embarrassent un peu, parce que je ne suis pas décidée. Ordre, économie, expérience, dévouement aux intérêts de ses maîtres, intelligence, elle a tout, pour bien conduire notre petit ménage, avec beaucoup de repos d'esprit et d'avantages pour nous; sans doute, elle aurait aussi quelquefois de l'humeur, de l'attachement à ses petites idées, et sa grande dévotion à ménager, etc. Que penses-tu? voilà ce que je voudrais savoir.

J'ai été aujourd'hui à la messe pour l'édification de mon prochain; j'ai reçu M[lle] Cannet, qui m'a pris beaucoup de temps, et je finis à la hâte, à cause de l'heure.

Je t'envoie des cheveux de ta fille; je te dirai un autre jour pourquoi cette petite folie.

Je n'expédie rien aujourd'hui par les bureaux; tu as reçu sans dout toutes mes lettres pour çà et là. Adieu, bonjour, je t'embrasse mill fois; midi sonne.

41

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Lundi, 14 janvier 1782. — [d'Amiens.]

Nous nous portons toujours très bien, mon bon ami ; c'est ce que je m'empresse de te répéter avant tout ; je vois combien tu as besoin que je te réitère cette assurance ; et, quoi qu'on puisse dire de ton incrédulité, je m'en prends bien plus à ta tendresse.

Mon lait revient sensiblement, la petite prend déjà un tiers de moins par jour de sa boisson factice ; j'ai le meilleur appétit et presque toutes mes forces. En récompense, il ne me reste guère de temps ; l'enfant, qui commence à dormir fort peu dans le jour, se plaît beaucoup à la douce chaleur du sein, et voudrait toujours y rester ; heureuse dans ce moment-ci qu'il veuille tirer longtemps, parce que cela favorise le retour désiré. J'attends pour régler son appétit que j'aie l'abondance nécessaire pour le satisfaire promptement. Je ne puis plus faire des lettres que par morceaux, et vraisemblablement tu n'en auras pas désormais d'aussi longues que les précédentes. Soumise à ma condition, je tiens la case propre et j'ai soin de l'enfant, consentant à ne rien faire autre jusqu'à nouvel ordre.

M. d'E[u] n'a pas encore répondu au billet par lequel je le prie de me rendre le cahier, pour que j'y fasse moi-même ce qu'il me sera possible, présumant bien que ses occupations ne lui laissent pas de moments pour cet objet, etc. L'ami De V[in] est passé ce soir ; je ne l'ai pas reçu : j'étais embarrassée, fatiguée ; je ne voulais ni de lui, ni de personne ; habitué à avoir ses entrées franches, il a paru un peu étonné du compliment ; mais il est de bonne affaire, et ceci ne m'inquiète pas. Le chocolat est enfin arrivé avec le cacao, le Novitius[2] et le traité D. L. G.[3] que j'ai lu tout de suite en grande partie ; j'aurai des questions de docteur à te faire, quand tu viendras.

[1] Ms. 6238, fol. 192-193. — [2] Novitius, nom d'ouvrage ou d'auteur, que nous ignorons. — [3] «De la garance»?

M. de B[ray] m'a fait part de ta lettre; il m'a aussi chargée de te dire de ne point acheter cette Botanographie, parce qu'il a occasion de se la procurer, de Lille même, à meilleur compte; compliments, amitiés, remerciements du reste.

En nettoyant aujourd'hui l'écurie, Marie-J[eanne] a aperçu quelque jour au mur mitoyen du cloître de Saint-Denis[1]; j'en fais prévenir Mme Coquerel en la priant de faire visiter au plus tôt, avant que j'occupe cette partie par le bois que j'y ferai mettre incessamment. J'ai trouvé de petits déficits à la cave ; deux bouteilles de l'ancien vin étaient cassées et vidées depuis longtemps, ce que j'ai reconnu en examinant le tas qui reste. Autres dégâts : des rats pris au cabinet de toilette, et qui m'avaient mangé un sac et des pelotes dont je n'ai vu les débris que cette après-midi en remuant toutes mes affaires; si cette gent s'adonnait au logis, il faudrait peut-être un chat, triste expédient que je n'emploierai qu'en dernier ressort.

Je suis fort impatiente de recevoir ton avis sur Marie-J[eanne]. J'aurais grande envie de la garder.

Je termine ici cette vraie dépêche, du moins pour ce soir; il est bientôt dix heures; je vais au lit. Je ne sais si je pourrai t'en dire plus long demain matin; c'est au moins fort douteux; ce qui ne l'est pas, c'est que je t'aime de tout mon cœur. Bonsoir, tendre ami, amitiés au compagnon.

Mardi 15, au matin.

J'ai reçu à mon réveil le *Traité des tourbes* et la *Petite Botanique* refondue, mise en règle, suivant les classes de Linné; fort bien, à ce qu'il m'a paru. Je dis que je te l'envoie; ainsi tu te tiendras pour averti sur cet article. Si je pensais qu'il fût utile de faire encore vérifier, etc., je te l'expédierais effectivement; dans ce cas, tu me le diras, si tu le penses toi-même; mais je ne le présume pas.

M. d'E[u] m'écrit qu'il était venu m'assurer qu'il allait se mettre

[1] Voir, sur la maison de Roland à Amiens, l'Appendice E.

aussitôt à la besogne, et qu'il avait inutilement sonné; ce qui peut fort bien avoir été; nous tracassions toutes ou nous étions autour de l'enfant.

Les prospectus sont reçus; ce qu'on t'a mandé du contraire est l'effet d'un quiproquo; c'est ce que je suis priée de te dire, en te faisant mille compliments.

Les redoutes[1] vont ici leur train; on a envoyé dernièrement une députation à Mlle de Ch[uignes] pour la prier de venir ouvrir le bal; mais la mère, qui veut l'accompagner, avait éternué dix fois et craignait l'air; *néant* à la requête pour ce jour-là. C'est après-demain le grand jour de la comédie nouvelle[2]; les demoiselles Cnt [Cannet] sont abonnées pour 15 sous chaque représentation, en y allant tour à tour avec Mme de Riencourt[3]; abonnement fait, me disait l'aînée, pour passer leurs soirées un peu moins tristement qu'au jeu. Cette pauvre aînée se porte toujours assez mal; je crois fort aux longues dissertations du frère[4]: c'est la maladie de la famille.

Ta fille a fait sa nuit d'une pièce et elle a fort bien déjeuné avec moi; mes seins étaient gonflés, un peu durs et assez bien remplis de lait : tout ira merveilleusement, pourvu que tu ne te tourmentes pas comme tu fais toujours. Je suis moi-même mécontente de ton Esculape, puisqu'il ne te satisfait pas; je le suis encore de ton laconisme impatientant sur cet article. As-tu été purgé? Que te fait-on? Que sens-tu? Comment va ta santé enfin? On dirait que je ne dois pas m'en inquiéter, à voir comme tu traites ce chapitre; j'ai bonne envie de gronder à ce sujet, pour remplir ma vocation dans toutes les circonstances.

Il fait froid ici et maussade; je rapproche la petite de moi et je lui

[1] On sait quelle vogue eurent ces bals publics à la fin du XVIIIe siècle et même dans les premières années du XIXe.

[2] La comédie de Deville. — Voir plus haut, lettre du 8 janvier 1782.

[3] *Almanach de Picardie*, 1782, p. 84 : «M. Sachy de Riencourt, receveur général des fermes pour le tabac, à Amiens». Cf. *Alm. royal* de 1783, p. 572.

[4] Sélincourt. Roland disait, dans sa lettre du 8 janvier : «Le frère de tes amies vient de me faire une première et assez longue visite où, comme tu peux croire, nous avons beaucoup disserté».

fais, d'aujourd'hui, habiter le cabinet de toilette; c'est un changement qu'il faudrait un peu plus tard, car le sieur *Choquet*[1] travaillera sans doute dans l'autre chambre, à ton retour.

Cependant je ne m'interromps pas encore la nuit; par ménagement d'abord, puis aussi par défaut d'abondance, et l'enfant n'étant pas dans ma chambre, je ne suis point réveillée quand il faut le changer, etc.

J'ai eu quelques craintes, sur l'expression de M. Tolz. [Tolozan] *des lettres pour d'autres que toi*[2], qu'il n'eût retenu mon paquet de missives; mais, par réflexion, je juge que celui-là n'était pas encore arrivé alors.

On nous dit, dans nos marais, que la reine est déjà grosse. Peste! ces gens-là y vont en princes! On fait chanter au frère : *Vous m'entendez bien*, assez méchamment. On écrit ici de Versailles Mme d'Artois condamnée et perdue; les papiers publics disent le contraire; tout est comédie comme les fêtes que l'on doit donner[3]. Pour nous, gens graves, nous nous moquons bien des autres, mais nous n'aimons pas pour rire.

Adieu, mon cher maître.

[1] Choquet, inconnu.

[2] Roland écrivait, le 7 janvier, que l'Intendant Tolozan grondait au sujet des lettres expédiées sous son couvert.

[3] Les fêtes que la ville de Paris préparait pour la naissance du dauphin Louis-Joseph-Xavier-François, né le 22 octobre 1781. Roland, dans une lettre du 22 janvier (ms. 6240, fol. 132-133), décrit ainsi la fête : «... lundi, me disposant à aller prendre part aux badauderies, bien résolu de m'en tenir à une courte portion et de rentrer de bonne heure, arriva le Longponien. — Allons, allons, j'arrive dans le moment, je repars demain de bonne heure, il faut employer le temps et voir tout ce qu'il est possible de voir. — Nous partons; la Reine arrive à la cathédrale, nous la voyons passer, puis repasser dans la rue Saint-Jacques, etc... ; puis le feu, qui, par parenthèse, fut manqué et remanqué; puis les illuminations de la Grève ; celles des places Vendôme, Louis XV, des Palais-Royal, Bourbon, etc... Enfin tout Paris, à travers la populace et les carrosses, dans la boue et la bagarre. Le Roi et la Reine étant partis sur les huit heures, toutes les sentinelles se sont repliées, les Gardes françaises et suisses sont retournés à leurs casernes, et le peuple a été livré à sa sagesse, sinon à sa folie. Beaucoup de vols; on ne parle guère des morts ni des blessés, dont nous aurions pu faire partie sans miracle, ayant été bien des fois le jouet des flots, entre les chevaux, les voitures et les bornes. Des femmes s'y trouvaient aussi; Dieu sait comme elles s'en tiraient! Bref, nous nous sommes perdus, M. Lanthenas

42

[À ROLAND, À PARIS[1].]

[15 janvier 1782, — d'Amiens.]

Je reçois ta lettre du 13 avec une autre pour M. Duperron, que j'ai étourdiment décachetée, ce dont je lui ferai excuses honnêtes. Tu me donnes plus de détails, dont je te remercie, sur ta santé que je vois bien n'être pas telle que je la désire. Le maudit Esculape me paraît bien ce que tu dis[2], et je commence fort à redouter son dernier secret de s'éclairer par des essais.

Je réussis mieux que tu n'espères pour ma nourriture et je compte que tu me trouveras en plein exercice à ton retour.

D'après tes observations mêmes, je crois bon de t'envoyer le travail de M. d'E[u]; il a été fait avec beaucoup de célérité; tu jugeras de l'excellence.

Je n'ai pas lu la pacotille de Rouen; l'heure s'avance et j'envoie à la poste dans les moments où mes filles sont libres. Réponds-moi pour Marie-J[eanne]; elle me tente singulièrement. J'ai aperçu du Baillière que je vais lire avec curiosité.

Ménage-toi; fais pour le mieux à cet égard et songe que mon rétablissement ne peut être parfait sans ta bonne santé. Je t'embrasse de tout mon cœur.

du moins, car les deux frères s'accrochèrent. Rentré à dix heures, crotté un peu plus haut que l'échine, je n'eus que la force de me coucher... » Cf. *Mémoires secrets*, 21-22 et 24 janvier 1782.

[1] Ms. 9533, fol. 83. — La date de cette lettre est déterminée par celle qui précède et dont elle est comme la suite.

[2] «Mon Esculape est un âne», disait Roland dans une lettre du 13 janvier.

43

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Mercredi, 16 janvier 1782, — [d'Amiens.]

Tu es bien difficile à convaincre, mon bon ami; il est pourtant vrai que j'ai un appétit soutenu, un sommeil calme et profond dont je ne pourrais jouir au même degré si je ne nourrissais pas. Le retour de mon lait est si constant que, depuis huit à neuf heures du matin jusqu'à neuf ou dix du soir, ma fille ne prend rien autre que mon sein. Immédiatement avant et après cet intervalle, elle mange une soupe; elle prend de l'eau d'orge et du lait dans les douze autres heures que j'emploie à dormir; ce qu'elle fait aussi en partie, plus ou moins, suivant sa disposition. Il est vrai aussi qu'à l'exception des moments des repas dont je fais même quelques-uns avec l'enfant sur l'un de mes bras, il me laisse peu de repos, tant son appétit et son avidité sont extrêmes. Sans doute, il n'en sera pas toujours ainsi; dans tous les cas, je remplirai ma vocation. Je suis rentrée dans une carrière laborieuse; je savais d'avance qu'elle était telle, puisque j'en avais déjà parcouru la partie la plus difficile; mais lorsque mes tentatives n'auraient pas été, comme elles sont, couronnées par le succès, elles n'auraient pas été non plus moins nécessaires à ma tranquillité. Si j'avais négligé de solliciter la nature après ma maladie, je me serais toujours dit que je n'avais pas fait pour notre enfant tout ce qu'il m'avait été possible de faire. Ses plus légères souffrances auraient éveillé chez moi ce remords, et, s'il lui fût arrivé quelque accident grave, j'aurais été inconsolable le reste de ma vie. Voilà ce qui m'a déterminée, quoique je fusse débarrassée de mon lait peut-être mieux que je ne pourrai l'être lorsqu'il faudra cesser de nourrir, et qu'il m'eût été doux de reprendre, sans distractions fatigantes, les occupations que nos goûts

[1] Ms. 6238, fol. 194-197.

communs me rendent agréables et chères. Je prévois bien que, s'il me survient la moindre indisposition, par telle cause que ce soit, on ne manquera pas de l'attribuer aux efforts que j'ai faits pour redevenir nourrice; appuyée sur mes motifs, je supporterais sans peine le blâme qu'on me rejetterait, et, si je pouvais en redouter quelque chose, ce serait l'impression qu'il te ferait si tu demeurais dans l'opinion où je te vois présentement; tu te ferais un sujet de regrets de n'avoir pas été présent pour arrêter mes résolutions, et je souffrirais doublement de ton chagrin et de son principe. Mais pourquoi prévoir des épreuves auxquelles j'ai droit de ne pas m'attendre? A cet instant que je t'écris d'une main avancée sur ma table, je tiens de l'autre ma petite qui se retire du sein pour me sourire. Je ne sais si nous conserverons cet enfant; j'ignore ce qu'il sera, s'il nous reste; mais, du moins, sa mémoire ou sa présence ne me rappellera pas d'avoir manqué envers lui à rien de ce dont la nature me fait un devoir; ce sentiment adoucirait, ce me semble, la douleur de sa perte ou de ses sottises. Quant à celles-ci, je n'ai pas moins la confiance de les prévenir par ma propre exactitude à remplir mes obligations maternelles; je jouis de l'espoir qu'un enfant né de toi, dans mon sein, ne nous fera jamais regretter de l'avoir mis au monde.

J'ai lu avec empressement et relu avec réflexion la lettre de M. Baillière[1]; elle me paraît extrêmement polie, agréable et légère, j'ajouterais volontiers amicale; mais il en dit trop et trop peu. Je veux dire que, pour exprimer tant d'admiration, car c'est son terme, il ne la motive pas assez, suivant mon goût. Je voudrais d'autres éloges que ceux du style, du cœur et des principes d'un auteur, à l'occasion d'un ouvrage où l'on peut remarquer variété de connaissances, finesse ou nouveauté dans les vues, sagacité dans les observations, justesse et goût dans les critiques, etc.; car, si tout cela n'était pas dans les lettres, il faudrait qu'il y fût pour que M. B[aillière] pût en marquer tant de satisfaction et même en avoir réellement : ou bien il serait plus superficiel que je ne l'estime être. Au reste, sa lettre et ses louanges

[1] Au sujet des *Lettres d'Italie*.

peuvent être le résultat sincère de la première impression qu'aura faite sur un homme aussi paresseux que spirituel la lecture rapide d'un ouvrage où l'éparpillement des matières ne laisse pas apercevoir d'abord toutes les causes par lesquelles on est intéressé.

Je m'arrête à ce sentiment; il faut bien s'arrêter à quelque chose, à l'égard de ceux sur le compte desquels on aime à savoir à quoi s'en tenir.

Il sera plus difficile, ou plutôt plus aisé, de juger l'entortillage que j'attends de M. de Cr^{ne} [Couronne]. Ce seront des phrases vraiment immortelles, dont on ne trouve pas la fin et qui se perdent *admirablement* dans le vague. Pour *Aristote*, je le tiens bien jugé par M. B[aillière] et par les amies; il a autant l'air d'un jaloux à la piste, dans les choses qu'il te relève, que M. B[aillière] paraît flatteur dans les bagatelles qu'il se borne à critiquer. L'application de : *Aimez-vous la muscade?* etc., m'a paru plaisante; ce sera l'idée ou, du moins, le sentiment de tout lecteur, et je parierais bien que M. de S^t-V^{ctr} [Victor][1] n'a fait l'éloge sans goût des citations italiennes, indistinctement, que par rapport au Cousin qui aura dit son mot. A tout prendre, rien n'est si vrai que ce que nous avons déjà trop senti, que ce cher Avocat du roi, avec sa bonne volonté et tout son travail, t'a impitoyablement gâté. Avis, comme tu dis fort bien, pour une autre édition; en attendant, amusons-nous des *dictons*.

Je n'en apprends plus guère de nos *Palus-Méotides*, car il n'est plus fête, et chacun se tient dans sa bourbe; il s'ensuit que je ne saurais te mander actuellement des nouvelles que le lundi; ce jour passé, je n'en apprends plus, et j'oublie celles recueillies le dimanche.

Le fils Price est venu plusieurs fois en informations de santé, etc.; ennuyée de son *baragouinage*, je viens d'avertir que dorénavant on lui donnât de mes nouvelles en bas, sans le faire monter.

[1] M. Robert de Saint-Victor, Président en la Chambre des comptes de Normandie, membre de l'Académie de Rouen (*Alm. de Normandie*, 1788). A la vente d'autographes du 21 janvier 1856 (Laverdet, expert) a figuré une lettre de lui à Bosc (Rouen, an IX), où il dit avoir été commensal (?) de Roland au temps où celui-ci habitait Rouen.

Fabrique et commerce vont ici toujours très bien; il est prodigieux combien prennent les *sagatis*[1], et combien l'Espagne, surtout, en tire de noirs-et-blancs, bruns-et-blancs; on les emploie dans ce pays en robe de moines, avec lesquelles bien des personnes veulent encore être enterrées, pour le bien de nos fabricants. M. Fless[elles] me disait qu'il avait reçu de l'Espagne une demande qu'il ne pouvait satisfaire, tant il est chargé d'autres parts, dont la valeur se monte à 80 mille livres; il l'a remise à une maison de cette ville. Une seule de Beauvais s'est engagée avec lui pour dix-sept cents pièces de *sagati*, d'ici au mois de mars. Enfin ces apprêts anglais vont, vont, par merveille.

Le prieur de Montdidier[2] sort d'ici, où il est venu s'assurer en personne du rétablissement de ma santé, dont il avait déjà fait informer, il y a quelque temps, pour tranquilliser notre cher Crespysois. Je lui ai dit que celui-ci devait être actuellement hors de toute inquiétude, parce que je lui avais écrit dans les premiers jours de l'année.

J'ai manqué faire le meilleur quiproquo qu'il soit possible d'imaginer. A cette figure bénédictine, je me suis rappelé aussitôt le certain Dom... qui nous fit banqueroute à un dîner préparé pour lui; je me préparais à lui laver joliment la tête, lorsque je me suis aperçu de l'erreur et que j'ai reconnu le seigneur de la maison, faisant l'agréable, comme tu sais, ayant du monde, de l'importance tant soit peu, et même aussi de l'esprit, sans être un aigle à beaucoup près. Ma petite était sur mes genoux, qu'elle ne quitte guère; elle a senti assurément l'analogie avec la parenté; elle a fixé la Ste-Effigie, souri, jargonné fort plaisamment; l'enfant de Benoît en aurait pris sans doute encore meilleure idée de sa propre excellence, si le mien avait eu un peu plus de connaissance.

[1] Sorte de lainage qu'on fabriquait alors à Amiens. — Voir *Dict. des Manuf.*, I, 268.

[2] Il y avait à Montdidier un couvent de Bénédictins (Clunistes réformés), avec lequel les Roland, à cause du prieur de Crespy et du curé de Longpont, avaient quelques rapports. Roland va répondre à sa femme, le 19 janvier (ms. 6240, fol. 131) : «Tu as vu un fort joli monsieur dans la personne de M. le prieur de Montdidier...» — Voir plus loin lettres du 17 janvier 1783 et suivantes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le froid qui s'était annoncé a déjà disparu; le temps est affreux et triste à l'excès.

Je relis la *Gerusaleme liberata* en donnant à téter à ma fille; le format de cet ouvrage m'en permet la lecture en m'occupant de l'autre fonction; je voulais feuilleter le *Journal économique*, pour notre objet : mais il faut les deux mains; je ne les ai pas souvent libres à la fois. Je ne suis qu'au deuxième volume; il y aura beaucoup de choses à consulter dans cette collection, autant que j'en puis juger par ce que j'ai déjà vu.

Grande et fameuse redoute aujourd'hui. Mme de Chg [Chuignes], empaquetée de chiffons, entourée de boules d'eau chaude, doit y avoir conduit l'objet de ses complaisances. J'ai enfin envoyé chez elle hier lui faire des compliments, honnêtetés, et m'acquitter de ceux que notre Longponien m'avait chargée de lui présenter.

J'ai été toute étonnée, en ouvrant le Tasse à l'aventure, de ne pas bien comprendre les vers; j'imaginais déjà avec chagrin avoir oublié l'aimable italien; mais j'ai reconnu que je lisais quelques chants imprimés à la suite du poème et ajoutés par un *Camillo* dont le style me paraît difficile et rude; celui du Tasse, en comparaison, est aisé comme Guarini. Il faut convenir cependant que j'étais tombée sur un passage inférieur à tout le reste, qu'avec plus d'attention je n'ai pas trouvé sans agréments; d'ailleurs, la nouveauté des faits que je ne me rappelais pas avoir lus dans le Tasse me faisait croire encore que je lisais mal. Je suis revenue avec plaisir sur presque tout l'ouvrage : j'ai goûté de nouveau les parties qui m'avaient le plus frappée autrefois, et que j'avais copiées. Je sens que nous nous amuserons beaucoup un jour, lorsque, libre d'un travail tel que celui que tu vas suivre, nous n'aurons plus qu'à nourrir nos goûts par les diverses ressources de la littérature[1]. En attendant, l'activité sera bien tenue en haleine, et nous

[1] Madame Roland écrira à Varenne de Fenille, le 21 mars 1789 : «...Et comme il [mon mari] fait des *Arts* par-dessus toute chose, je ne sais, je ne vois, n'entends plus que des *Arts* depuis quelques années; si ce n'est que, par récréation, et toujours de compagnie, nous faisons, à la dérobée, de petites échappées dans ce beau domaine de la littérature, où j'espère bien retourner un jour oublier tous les *Arts* du monde...»

aurons des jours aussi agréables qu'occupés, pourvu que nous nous portions bien.

J'ai joué de la guitare avant-hier; j'ai remarqué que les accords ne paraissaient affecter la petite que comme un bruit auquel elle était très promptement assez accoutumée pour n'y plus faire attention; mais une succession de sons très doux semblait un peu l'attacher, et, plus que tout cela, le chant modéré de la voix.

Jeudi matin.

Hier au soir, à neuf heures, M. de B[ray] m'a envoyé la *Botanographie* de Lestiboudois, en me faisant dire qu'il l'aurait apportée lui-même, si le temps eût été un peu moins mauvais; c'est sans doute par attention, pour me la faire voir comme un ouvrage nouveau sur un objet dont il sait que je m'amuse; peut-être aussi pour me demander comment je le trouve; car tu sais qu'il prend langue de tout le monde; il avait envie que je demandasse l'exemplaire de l'abbé Reynard, il y a quelques jours, pour que je visse ce que c'était. Je n'ai fait encore que jeter un coup d'œil, et, si j'osais juger d'après, je dirais que les *Éléments de botanique à l'usage de l'École vétérinaire*[1] me paraissent préférables pour un commençant qui n'a aucune idée de la science dont il s'agit de lui inspirer le goût. Lestiboudois a suivi le système du chevalier de La Mark[2], qui me semble défectueux. L'ordre de ses classes n'est pas conforme à la marche naturelle qui va du simple au composé; il commence par les fleurs flosculeuses, puis les radiées, les ombellifères, etc.,

[1] *Éléments de botanique à l'usage de l'École vétérinaire.* C'est sans doute l'ouvrage intitulé : *Démonstrations élémentaires de botanique à l'usage de l'École royale vétérinaire*, qu'avaient publié à Lyon, en 1766 (2 vol. in-8°), Marc-Antoine-Louis Claret de la Tourrette et Rozier, et dont le savant Gilibert donna en 1787 une troisième édition, augmentée et refondue (3 vol. in-8°), en supprimant le sous-titre.

[2] Le grand naturaliste Lamarck (1744-1829) n'était encore connu que comme botaniste. Créateur de la méthode dichotomique, il avait publié en 1778 sa *Flore française*, qui le fit entrer l'année suivante à l'Académie des Sciences. Il travaillait alors pour l'*Encyclopédie méthodique*, où il donna son *Dictionnaire botanique* en 15 volumes in-4°. Ce n'est que plus tard qu'il renouvela la Zoologie.

les plus difficiles de toutes à connaître, même dans sa méthode. Les descriptions de Lestiboudois sont sèches, maigres, ennuyeuses; d'ailleurs, cet ouvrage ne donne aucune notion des systèmes de Tournefort et de Linné que l'on suit, soit l'un ou l'autre, dans les démonstrations; je sais bien que ces systèmes ne sont pas la science, mais, comme c'est par eux qu'on enseigne celle-ci, un étudiant qui suivra les cours sans jamais avoir vu que son Lestiboudois ne saura comment se retrouver. Quelle différence de tous ces précepteurs au simple et sublime Jean-Jacques! Sans adopter nul système, il fait suivre la nature et met à portée de choisir ensuite avec profit celui qui plaira davantage. Les idées qu'il donne sont distinctes, agréables; il fait aimer la science; c'est déjà l'avoir enseignée à moitié.

Je parie que le fils de M. de B[ray] lira tout au plus une vingtaine de pages qui présentent l'explication des parties des plantes, et que l'on trouve partout ailleurs; il fera l'entendu près des femmes et des ignorants en parlant de *corolle*, *d'étamines*, de *pétioles*, de *bractées*, etc.; il dormira sur le reste du livre, si même il s'avise de le feuilleter jusqu'au bout, et finira par ne rien apprendre de cela comme d'autre chose. Il faut avouer que, s'il y a des sujets qui ne savent jamais rien, c'est qu'aussi bien souvent on s'y prend mal pour leur montrer quelque chose.

Ce sera l'histoire des enfants de tous les pères qui, tels que ce bon M. de B[ray][1], trop occupés d'amasser beaucoup de bien à leur progéniture, ne se mettent pas en état de lui donner rien autre. Avec ses fiefs et ses revenus, le jeune de B[ray] ira à la chasse, gourmandera les paysans, fera maussadement l'homme d'importance et mourra d'ennui toute sa vie, sans rien produire qu'une race de sots inutiles comme lui. Si j'étais atteinte de l'envie d'être riche, tous ces gens-là m'en guériraient par la peur de leur ressembler.

Tu as reçu, avec mes lettres pour Villefranche, celles pour Longpont,

[1] Le bon M. de Bray collectionnait les places. — Voir *Inventaire de la Somme*, C. 9, fol. 82, année 1779 : «Lettre de M. de Bray de Flesselles à l'Intendant, demandant les places de M. Duchaussoy, au cas où celui-ci viendrait à mourir.»

Rouen, Vincennes, etc. Ton silence sur elles a renouvelé mes craintes des tours de M. Tolz. [Tolozan]. Le chocolat que tu m'as envoyé est excellent, j'en ai pris avec sensualité.

J'attends de tes nouvelles comme mon plus grand régal; adieu, mon bon ami, salut et joie, ainsi qu'au fidèle Achate.

44

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Vendredi au soir, 18 janvier 1782, — [d'Amiens.]

Je présumais ton avis, mon bon ami, et j'agissais déjà en conséquence, poussée par de nouvelles réflexions qui s'accordent avec les tiennes. Je ne prévois pas tout, mais du moins je commence à me douter de cela même, et c'est déjà quelque chose[2]. J'ai fait venir une fille dont on m'a dit du bien; elle est de cette ville, appartient à une honnête famille dans son genre; elle sert depuis dix ans et en a environ trente; demain elle viendra savoir ma résolution, car elle avait accepté mes conditions, mais je ne l'avais pas arrêtée. Son extérieur ne me plaît pas extrêmement, je crois que je deviens difficile, et pourtant l'indice ne me paraît point suffisant pour me faire rejeter le sujet d'après ce que j'en apprends. Que sera-ce? Le temps me l'apprendra : j'ai perdu aussi la foi sur cet article, et il me faut l'évidence.

Nos santés sont bonnes : mère et fille mangent comme des affamées de huit jours; la petite ne quitte presque pas mon sein; je ne pourrais croire à son appétit si je n'en avais un pareil, et je traiterais de caprice les cris d'un besoin inconcevable par sa continuité pour ceux qui ne le ressentent pas. Je n'ai pour t'écrire que le temps où je fais donner de la soupe à l'enfant. Je ne m'interromps pas encore la nuit; on me

[1] Ms. 6238, fol. 198-199.

[2] Roland avait écrit à sa femme, le 15 janvier (ms. 6240, fol. 130) : «Je te conseille, et d'une manière très positive, de ne point prendre ta garde comme cuisinière... Ajoute, à ce que tu dis, la dépense : une femme accoutumée à faire ses volontés, à prendre son café, à vivre à sa manière, etc.»

conseille de ne point habituer ma fille, au contraire, parce qu'avec son avidité elle ne me laisserait guère de repos : les circonstances me détermineront.

Ancelin est fort étonné de me savoir nourrice; tous ces gens qui m'ont crue morte en sont également stupéfaits.

J'ai vu tantôt les deux voisins ensemble, au retour de leur promenade : ils ont été hier, avec tout Amiens, à la fameuse comédie (*la Femme nouvelliste*)[1]; l'assemblée était brillante au possible, toutes les places occupées. Quant à la pièce, c'est du médiocre à tout égard, et du plus médiocre. Un mari faible, une méchante femme, un amoureux garçon ne cherchant que la dot, un nouvelliste piqueur d'assiettes, etc. Ces portraits-là ont des originaux partout et je n'y vois pas grand'merveille.

On débite pour certain le départ prochain de *Dame Gigogne;* cela fit le plus grand bruit à la redoute où l'on s'en est fort entretenu; elle ira en Bretagne, et par des ordres tels, dit-on, qu'au cas de refus de sa part, la lettre de cachet est prête.

Je ne sais ce qu'on bredouille encore de la vieille histoire de *La Courte*[2]; mais je crois que M. d'E[u] veut s'amuser à te raconter ces folies, et je les lui abandonne.

M. de B[ray] est venu me voir, causant, demandant de la botanique, sans me dire si l'ouvrage qu'il m'avait envoyé était acquis ou emprunté par lui; je ne le lui ai pas demandé; j'ai répondu bonnement à ses questions que ce n'était pas à moi qu'il fallait s'adresser pour savoir ce qu'il convenait de faire, et qu'à titre d'avis je n'avais rien à dire; qu'en aveu de ce qu'il me semblait, je dirais que, pour moi, si j'avais à commencer, je préférerais quelque chose de plus simple.

Je lui ai parlé de l'abrégé incomplet des *Éléments* par Rousseau[3],

[1] Voir lettres des 8 et 14 janvier 1782.

[2] La Courte. — Nous ne savons de quoi il est question.

[3] Musset-Pathay, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau,* mentionne (II, 473) six fragments ou lettres sur la botanique. Mais aucun ne porte le titre d'*Éléments.*

qu'il possédait sans le savoir, comme tant d'autres choses dans sa bibliothèque, et je l'ai engagé à les faire lire avant tout, ajoutant que s'ils n'inspiraient pas le goût de la chose, il serait inutile de passer à d'autres ouvrages. Ce brave homme doit partir incessamment pour Péronne; je le crois même actuellement parti.

Je puis donc espérer de t'embrasser bientôt? J'aurais bien plus de plaisir aussi à te voir où tu dis [1], qu'à te savoir où tu es. Ces froids me sont sensibles autant qu'à toi; ma délicatesse sur cet article est un fruit de mes derniers maux, que j'espère ne devoir pas être permanents.

Il faut bien faire, comme tu l'exprimes, pour nos projets peu secondés; nous en avons pour tous les cas : ainsi nous ne demeurerons pas au dépourvu, ainsi que tant de gens qui sont tout sots pour une entreprise manquée. Tu as bien du mal à te rencontrer avec ce Longponien; vous parcourez chacun de si vastes orbites, que les points de contact, d'insertion, se trouvent à des distances prodigieuses.

Que deviennent les cousines d'Épiney [2]? Dis-leur pour moi mille choses obligeantes. Je ne t'entends plus rien dire de M[lle] de la Blz. [Belouze]. Elle est sans doute ou malade, ou affairée, comme de coutume. Et *Notre-Dame* du Palais-Royal [3]? As-tu encore troublé un tête-

[1] Roland disait, dans sa lettre du 15 janvier : «Ces nouveaux froids me pénètrent, et j'aimerais mieux être dans mon cabinet et dans ton lit que dans les rues de Paris et sous mon toit de neige.»

[2] Parentes de province, venues à Paris pour suivre un procès; elles étaient religieuses, probablement à Châtillon-les-Dombes (Voir *Alm. de Lyon*, 1784, 42-43). Roland écrivait, le 13 janvier (ms. 6240, fol. 129) : «Les cousines d'Epiney sont ici, pour suivre leur procès; je ne les ai encore vues qu'une fois. Elles ont beaucoup de lettres de recommandation, mais elles n'en ont encore rendu aucune...» Puis, le 22 janvier : «Visite chez M[mes] d'Epiney...» Puis, le 6 février : «J'ai couru toute la matinée pour les petites cousines, qui toujours me demandent beaucoup de tes nouvelles, qui s'ennuient et qui s'ennuieront bien davantage...» — Voir plus loin ce qu'écrit à leur sujet Madame Roland, lettres des 20 janvier, 9 février et 23 août 1782.

[3] Il semble que la personne désignée ainsi soit une fille de M[me] Dumaugin. Dans cette hypothèse, ce serait Marie-Jeanne-Eugénie Dumaugin, mariée à Jean-Charles-Mollière de la Boullaye, vérificateur des aides de Paris (*Invent. des Arch. d'Amiens*, AA. 32, fol. 231). L'hôtel des Domaines du Roi, où le vérificateur des aides devait avoir son bureau, se trouvait précisément derrière le Palais-Royal, rue Neuve-des-Petits-

à-tête? Et tes gens de l'Académie, du Musée, du tripot[1]?... Nous aurons bonne revue à faire des acteurs et des scènes que tu auras examinés.

Je t'envoie encore une lettre pour l'oncle de Vincennes, et voici entre nous le pourquoi. Tu auras aperçu que j'avais mis dans celle que je t'ai déjà fait passer une touche de plaisanterie; l'oncle l'a fort bien prise, en *bonhomme* qui sent n'être que cela et qui soutient mal le personnage d'oncle. Il me semble que je dois, pour ainsi dire, le remettre à sa place par une lettre qui marque des égards. J'éprouve une sorte de malaise quand je vois à d'autres une contenance embarrassée; j'ai autant de plaisir à témoigner de la considération à un bonhomme qui ne s'en fait point accroire, qu'à me moquer d'un important qui ferait l'entendu.

L'autrelettre est pour une demoiselle dont tu m'en as fait passer une avant ma maladie; je la voyais avec plaisir sous mon toit de neige[2]; son âme douce, éprouvée par le malheur, d'une dévotion singulièrement tendre, me la rendait intéressante.

Samedi matin.

Je te dis bonjour dans mon lit, *colla bambina nel mio grembo;* elle nous a fait toutes enrager cette nuit; elle repoussait le suçon de sa bonne, et n'a point eu de paix que je ne lui eusse donné mon sein. Quand je dis *enragées*, ce n'est pas trop correct, car j'ai bien du plaisir à voir son empressement; au reste, l'humeur qu'elle y mêlait tenait à une petite circonstance qu'on peut éviter, et nous n'aurons pas toutes les nuits pareille fête.

Je n'ai point de cuisinière; celle présentée l'autre jour est venue dire que la course à faire pour aller à la fontaine S[t]-Pierre était un obstacle qui l'effrayait; elle en avait témoigné de la répugnance à la

Champs; — et Roland écrira, le 28 janvier: ...«Je vais derrière le Palais-Royal, où tu sais...»

[1] L'Académie, des Sciences; — le Musée, de Pilâtre de Rozier; — le tripot, l'hôtel du Contrôle général.

[2] A la Congrégation, rue Neuve-Saint-Marcel.

première annonce, quoiqu'elle acceptât, et je lui avais dit de faire ses réflexions, parce que je ne voulais pas qu'on remplît ses devoirs de mauvaise grâce. Elle ne me plaisait guère, et je n'y ai nul regret; mais il n'est guère amusant non plus d'avoir à chercher de cette engeance : c'est un mal nécessaire.

45

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Dimanche au soir, 20 janvier 1782, — [d'Amiens.]

J'ai le cœur encore tout gros d'un méchant raisonnement que tu m'as fait; je devrais dire d'une injure. Je palpitais de surprise et d'inquiétude en lisant ce que tu m'écris dans la petite feuille, après la citation de Crespy; je suis venue à la lettre du frère, j'y ai vu l'extrait informe d'une, écrite par moi il y a bientôt trois semaines, dans le moment où l'état critique de ma fille m'agitait le plus et où je t'en entretenais avec bien plus de détails et de tristesse que je ne marquais au Crespysois; et c'est d'après ce qu'il te rapporte aujourd'hui de mon style d'alors, que tu argues pour justifier une nouvelle méfiance et m'annoncer que désormais tu ne me croiras guère. Tiens, j'ai fait un mouvement pour jeter sa lettre au feu; puis j'ai vu que c'était toi qui avais tort, et j'ai pleuré; comme une sotte, il est vrai, car enfin c'est une erreur de calcul, et tu me jugerais mieux sans doute si tu n'avais pas mal compté. Avec tout cela, je ne puis relire tes lignes d'un œil sec, par l'idée qu'elles me donnent que tu conserves le germe d'un chagrin mal fondé.

Puisque j'en suis aux doléances, il faut épuiser le chapitre. Sempre qualche nuovo tormento; c'est l'histoire de chaque jour. Ma fille se porte bien, mais elle a, par le malheur des circonstances, contracté des habitudes qu'il ne faut pas lui laisser et qui ne sont point aisées à

[1] Ms. 6238, fol. 200-204.

détruire, parce qu'elle est très vive et s'irrite extrêmement de la contrariété. Criant souvent depuis qu'elle avait perdu mon sein, la bonne ne pouvait l'endormir qu'en lui donnant à manger dans son berceau; en conséquence, l'enfant ne sait plus s'y tenir que par ce moyen. Il s'endort bien au sein, soit sur mes genoux ou même au berceau où je l'allaite quelquefois, mais, dès que ses petites mains ne sentent plus la mamelle qu'elles embrassent, il s'éveille et crie jusqu'à ce qu'on la lui rende. Avec ce train, je n'ai pas une minute, à moins que je ne le fasse amuser par sa bonne, en lui parlant ou le promenant. Dans les premiers jours que j'ai recommencé sa nourriture, il fallait bien le garder longtemps, parce qu'il tirait peu à la fois; présentement, qu'il se rassasie assez promptement, je voudrais qu'il pût dormir autrement que sur mes genoux. Je l'ai couché hier, à plusieurs fois que j'ai vu le sommeil s'emparer de lui; à chaque fois, il a pleuré dès que je me suis éloignée ou que d'autres ne sont pas venus le distraire.

J'ai commencé l'épreuve de la correction : je l'ai laissé crier, quand j'ai été certaine qu'il n'avait pas de vrais besoins; sa violence lui a fait trouver des forces pour crier, de manière à faire redouter qu'il en souffrît beaucoup. J'ai persisté, ne voulant pas céder à ses cris de despotisme; je me cachais derrière mon paravent en marchant et rongeant mes ongles, réfléchissant sur la nécessité de prévenir des défauts dont, par une nécessité plus fâcheuse, on se trouve avoir donné les principes. La bonne, dans un coin, n'osant souffler, me regardait à la dérobée pour voir si je lui dirais d'aller à l'enfant; elle retenait des pleurs qui lui échappaient par grosses gouttes. Je souffrais bien plus que le jour où je suis accouchée; j'attendais impatiemment une occasion d'apaiser la petite sans lui laisser sentir qu'on lui cédât : c'est ce qui arriva quand elle se fut salie; mais sa voix était enrouée, son visage enflammé, ses yeux battus et elle était comme dans un mouvement fébrile. Nous avons passé la plus triste soirée; chacune s'est couchée dans un morne silence. J'en suis à chercher les moyens d'éviter le mal moral, sans nuire au physique, et je n'y suis pas peu embarrassée. Je préférerais perdre ma fille, à lui laisser prendre un empire qui ferait son malheur, et j'ai

assez de courage pour ne pas hésiter dans l'alternative; mais je suis mère aussi, et ces épreuves, légères en apparence, ne me sont pas peu pénibles.

Je n'ai même pas en vue de cuisinière pour le présent, ce qui me fâche assez; on ne manque point de sujets tels à peu près que ceux dont je me suis défaite; j'en voudrais de plus sûrs.

J'ai répondu aux derniers compliments de M^e^ J^ne^ [Marie-Jeanne] (en ménageant son amour-propre) que j'appréciais ses services et que je les préférais à ceux de toute autre, mais que les commissions et le surplus d'ouvrage à faire dans ma maison, qu'elle n'avait pas actuellement, demandaient quelqu'un plus en état d'en supporter la fatigue. J'ai même profité d'un rhume qu'elle a pris pour la presser de me trouver une bonne fille, afin que je la laissasse se reposer; j'ai peu de personnes, et même point, à qui en demander. Otez trois ou quatre hommes et Mme d'E[u], je ne vois âme qui vive à parler de telle acquisition dont je ne dis trop rien aux autres peu faites pour me la faciliter. J'aurais voulu ce nouveau meuble tout habitué pour ton retour; cela devient douteux. Tempo et pazienza : je prendrai de l'un et de l'autre puisqu'il le faut, et nous verrons, pour cette misère comme pour autre chose.

Je me suis soulagée par la confession de tous mes petits maux; je n'en sentirai plus aucun quand je te reverrai, puisque je les oublie en ne faisant que te les écrire.

Parlons donc du Musée, qui me paraît, à bien des égards, l'abrégé de Paris, soit dans la diversité de ceux qui le composent, soit dans l'esprit qui y règne, soit dans la vie qu'on y fait et la bigarrure qui résulte de tout cela; tu m'en fais un tableau singulier et piquant, qui m'amuse autant que les modèles t'ont diverti. Il me semble, au bout du compte, que tous ces établissements sont inventés et courus par des gens qui se battent les flancs pour varier leurs plaisirs et se sauver de l'ennui. Mais tu vas dire encore que je fais de «la raison ou de l'esprit à perte d'haleine» : ne semblerait-il pas aussi, à t'entendre, que je prodigue le bien d'autrui? En vérité, mon cher maître, vous êtes un

terrible censeur. Quoi qu'il en soit, prenez courage, car je ne rabattrai pas un *iota* avec vous de tout ce qui me passe par la tête. Par exemple, je t'avouerai franchement que tes saints du lendemain, avec toute leur raison, me déplairaient bien plus, à moi qui fais de cette drogue, que tes diables de la veille au soir parmi lesquels je ne figurerais point; encore font-ils un peu rire, ou prêtent-ils à l'observation. C'est le privilège des fous : mais les sots ne font qu'ennuyer. Pourtant, lorsque ceux-ci sont en nombre, leur cohorte a quelque chose d'original; j'attends une bonne relation de l'assemblée des Quatre Cents dans la prison de Saint-Denis [1].

Tu ne me dis rien du docteur fistulisé, que cet adjectif, qui m'est nouveau pour lui. Où est-il ? Par qui en entends-tu parler? N'a-t-il pas fait de démarches pour te voir, lui qui avait tant de choses à te dire? de ces choses, comme celles d'Aristote, que tu renverrais par-dessus l'épaule.

Le Grec manqué [2] ira sans doute voir le Sorbonnien; au reste, il n'a plus les mêmes raisons de le rechercher, ainsi qu'il en avait lors du mariage projeté. Ce seigneur Aristote ne marche pas sans avoir ses petites vues. Vous aurez ensemble de plaisantes conférences.

Je plains de tout mon cœur nos bonnes petites cousines [3]; elles auraient grand besoin, pour ne pas s'ennuyer à Paris, de la ressource que Mme de Chg. [Chuignes] avait su s'y faire, et qu'elle méritait moins que nos aimables novices: de quelques connaissances sûres et complaisantes dont l'équipage fût à leur service. Autrement je les vois condamnées à garder la chambre, les mains croisées, avec leur petite robe blanche et leur joli voile.

[1] Cette «assemblée des Quatre Cents dans la prison de Saint-Denis» est probablement quelque chapitre extraordinaire des Bénédictins, ordonné par le Roi pour mettre fin aux dissensions de l'ordre. — Voir la correspondance de 1783, *passim*, et les *Mém. secrets* de cette année-là, juillet, septembre, octobre et novembre. Quant au docteur «fistulisé» dont il va être parlé, nous n'avons pu éclaircir l'allusion.

[2] Le Grec manqué, c'est ici Aristote, autrement dit Michel Cousin; le Sorbonnien, c'est l'abbé Deshoussayes. — Voir lettre du 23 novembre 1781.

[3] Mlles d'Epiney.

A propos de Mme de Chg. [Chuignes], on débite à mi-voix qu'à force de remèdes sa tête s'est affectée : la bonne mère de B[ray][1] disait gravement à la petite Durx. [Durieux] qui s'en moquait : « Ma fille, elle est plus à plaindre qu'à blâmer, vous ne devez pas en rire. » Le fait est que Mme de Chg. [Chuignes] n'est folle que de sa charmante, comme elle l'a toujours été; mais que l'espoir de la marier suivant son ambition la rend d'une gaîté et d'une jactance dont on s'ennuie, et dont on devrait bien voir la cause, quoiqu'elle s'efforce de la taire. La petite personne est toujours la déesse de nos redoutes et la folie du jour; tous les jeunes gens la fêtent : c'est devenu la mode, ou le ton; tous disent qu'elle n'est qu'une coquette; tous, après l'avoir accablée de jolis riens et de sottises galantes, s'en vont disant qu'elle se met et danse comme une fille. Tel que soit le triomphe, la jeune élégante en jouit pleinement; elle ne paraît jamais à la redoute que très tard, de manière que son arrivée fait éclat; tous les papillons voltigent aussitôt de son côté; le concours est universel et l'abandon des autres prétendantes aussi complet qu'il soit possible; la toilette toujours brillante de cette dernière arrivée se soutient mieux, précisément par cette raison; elle l'emporte ainsi par la fraîcheur autant que par la recherche.

Une voiture arrête..... On est longtemps à annoncer..... Bon! c'est Mme de Chg. [Chuignes], la petite personne et la vieille tante[2].

Elles sont parties; j'ai eu bonne envie de rire en déposant ma plume quand elles sont entrées; n'est-ce pas dommage qu'elles n'aient point vu ce que j'écrivais? Visite de petite demi-heure, longue exposition des maux, grande information de santé, beaucoup de choses pour toi, des questions sur les nouvelles de Mlle de la Belz. [Belouze], etc. Mme de Chg. [Chuignes] me paraît bien guérie; elle dit n'avoir plus de douleurs; son visage est bon; elle ne ressent que des accès d'une sorte de faiblesse et d'accablement, fruits des remèdes, qui annoncent le besoin

[1] La bonne mère de Bray, c'est Marie-Antoinette Decourt, mariée en 1724 à François-Alexandre de Bray, mère de l'avocat du Roi Alexandre-Nicolas de Bray, et par conséquent grand'mère de la petite Mme Durieux.

[2] C'est-à-dire Mme de Chuignes, sa fille, et la grand'tante Madeleine Decourt.

de restaurants. Sa fille est toujours maigre et pâle à l'excès, avec un air fané que la toilette n'efface pas; assurément il lui faut un mari, sous peine de paraître souffrir de la privation. On a dit, comme tu peux croire, beaucoup de choses honnêtes : on a observé qu'on ne faisait pas de visites et qu'on allait voir seulement une ou deux personnes telles que M[me] d'E[u] et moi; mais, comme M[me] de Chg. [Chuignes] n'est pas très fine dans les affaires où elle n'a point d'intérêt, elle s'est vendue à demi, et je soupçonne sa visite une simple réminiscence due au hasard. Elle venait de chez M[me] d'E[u], qu'elle croyait disposée à venir souper chez les grands parents, et M[me] d'E[u] n'y va pas aujourd'hui; donc, etc. Tu sens parfaitement que cela ne m'a pas été raconté; je l'ai attrapé à travers les branches et à la volée. C'est toujours bon à saisir pour apprécier les gens; on rend ce qu'on doit en apparence, et l'on ne se charge pas d'obligations pour le reste qui se réduit à rien, ou peu de chose.

Je m'étonne davantag eque tu aies lu les marches [(1)] en question que de la perte de l'esprit de celui qui les a tracées; car il ne doit pas être difficile de perdre le peu de facultés qu'il faut pour cela; mais il ne me paraît point aisé que tu aies trouvé le temps de lire pareille production. Il faut être à Paris pour avoir ce courage.

Tu ne dis mot de M. Demachy [(2)]; ne l'as-tu pas vu? C'est peut-être ton confrère : que sait-on! Le caprice des rois a fait des choses plus étonnantes et moins justes.

Je ne me rappelais pas bien que le premier entortillage de M. de C[ne] [Couronne] avait été précisément à l'occasion de l'ouvrage; tu m'en fais souvenir, et je crois aussi qu'il s'en tiendra là.

J'ai vu Dolin, qui désirerait fort que ses appointements fussent

[(1)] Nous ne savons ce que cela signifie.

[(2)] Roland écrira, quelques jours après (lettres des 27 janvier, ms. 6240, fol. 149-150, et 28 janvier, *ibid.*, fol. 137), qu'il est allé dîner chez M. Demachy, qui lui a fait amitié. On voit que M. Demachy était associé de l'Académie de Berlin et que Madame Roland espérait toujours dans le succès de l'épître rédigée par elle pour le roi de Prusse, à l'effet d'obtenir ce titre pour son mari. — Voir plus haut, lettre du 18 novembre 1781.

déterminés; M. du Castel[1] lui a demandé ses comptes, suivant l'usage.

M. Duperron est venu tantôt; je me suis faite invisible à raison (tacite, bien entendu) de l'ennui qu'il me cause.

La signora d'E[u] était hier d'une gaîté rare et aimable; elle a passé une heure ici, avec le fidèle; on a parlé de romans; elle est moins novice sur l'article que sur beaucoup d'autres sujets. M. de V[in] disait que, s'il était Mme de Chg. [Chuignes], il ne laisserait pas *Clarice* entre les mains de sa fille, dont la tête légère ne manquera pas de choisir *Miss Howe* pour modèle. A ce propos, et par un autre raisonnement qui ne vaut pas d'être détaillé, il observait généralement que tout lecteur ne s'avisait pas de se comparer au héros d'un roman, mais qu'il s'appliquait volontiers un des seconds personnages, selon son caractère. Je me suis mordu les lèvres pour ne pas répondre ce que d'autres jugeraient être une impertinence; mais je me suis dit que je ne lui ressemblais guère et que j'avais sans doute une furieuse dose de présomption. Je t'avoue, à toi, qu'en lisant un roman ou un drame, je n'ai jamais été éprise du second rôle; je n'ai pas lu le récit d'un seul acte de courage ou de vertu que je n'aie osé me croire capable d'imiter cet acte dans l'occasion, et, à part les agréments, les talents, etc., imaginés et réunis pour la perfection de Clarice et de Julie, j'ai cru les valoir par mon cœur et que j'aurais été leur amie si je les avais connues, leur existence étant supposée. Est-ce que tu ne t'es pas mis aussi à la place de Grandisson?

Je ne sais si c'est effervescence d'imagination, mais, en étudiant l'histoire, je n'ai point eu pour les beaux traits et les grandes actions cette admiration pure et froide que je vois à mille gens, qui n'est que contemplative et que je ne conçois que par celle qui m'est inspirée par les grands effets de la nature. L'exposé du bien fait par mes semblables m'a touchée, m'a pénétrée d'attendrissement et de plaisir; il

[1] Ducastel de Bavelincourt, subdélégué d'Amiens de 1751 à 1782. (*Inventaire de la Somme*, t. II, Introd., p. XXIII; *Alm. de Picardie* de 1782, p. 35.)

me rendait meilleure à mes yeux, parce qu'il éveillait en moi la confiance d'en faire autant et le regret de n'être pas dans la même situation que ceux qui l'avaient opéré.

Plus je vois et j'écoute, mieux je sens que j'ai peu de choses à dire en société; mes opinions ou mes sentiments paraîtraient ridicules, outrés; je doute moi-même quelquefois de la justesse des premières et je fais mes comparaisons en secret. Crois-tu cependant que je me trompasse en appréciant quelqu'un d'après un jugement semblable à celui en question? Assurément, ou je te connais peu, ou, quand tu as lu la *Nouvelle Héloïse*, tu t'es supposé, suivant les temps, Saint-Preux ou Wolmar; mais il faut convenir que l'ami de V[in] est un vrai M. D'Orbe.

En parlant de cet ami, j'ai su de lui que son vieil oncle se mariait mardi; le pauvre garçon en a le cœur gros pour sa sœur; on voyait qu'il était affecté, qu'il avait besoin d'en parler. J'aurais voulu que ce n'eût pas été en présence de Mme d'E[u]. Elle ne sait pas mettre ses amis à l'aise par le témoignage d'un intérêt qui favorise l'épanchement; elle est froide et légère. Je la trouve repoussante par cela même, et je ne comprends pas qu'on puisse avoir avec elle des relations intimes; sans doute, l'habitude tient quelquefois lieu du sentiment. Comment vient-elle sans lui? Voilà pour moi le mystère. Tu sais l'histoire du mariage; c'est une vieille fille riche qui veut mourir marquise; et lui, assez riche pour n'avoir pas besoin de la fortune d'autrui, faisant cela par faiblesse pour sa famille, que la vieille avantage. En vérité, il est bien étrange de voir marier des soixante et je ne sais combien d'années, de part et d'autre! Le neveu a appris le jour de la célébration par M. Cornet[1], qui a fait de cela nouvelle dans la ville, en le débitant comme une bizarrerie, mais sans égards pour M. de V[in]. C'est un certain M. Martin[2], Marin (l'un ou l'autre), beau-frère dudit Cornet,

[1] Nous trouvons, à l'*Almanach de Picardie* de 1782, deux Cornet, l'un chanoine (p. 19), l'autre maître en chirurgie (p. 91), probablement le même que le capitaine de la milice bourgeoise (p. 34).

[2] Ce Martin, distinct du Martin que nous verrons associé de Flesselles, nous est inconnu.

qui s'est mêlé de ce mariage. Opere maravigliosa !... Si je ne me sentais émue pour le neveu et sa sœur, cette folie m'en ferait dire. Tu en imagines déjà; revenons au grave.

Le musée dont tu me parles n'a-t-il pas fait tomber celui de M. de la Blch. [Blancherie][1]? Tu ne préviens pas mes craintes là-dessus; c'est d'une grande cruauté.

Je n'ai rien entendu dire de Mme du Maug.[2] depuis le temps que tu sais; rien dans ma maladie, rien depuis; il y a quelque cause à ce grand silence. Croit-elle que j'aie pu lui faire des visites et que je l'aie négligée? Est-elle aussi malade? Il faut l'un ou l'autre. Si tu voyais beaucoup Notre-Dame du Palais-Royal[2], tu pourrais savoir cela sans le demander. Au reste, je ne m'en soucie guère : soit ce qui pourra.

Tu prends donc des drogues de l'Esculape, et M. Lanthenas[3] avec toi? Il m'écrit que vous faites deux déjeuners dont le premier n'est pas plaisant. J'en fais deux aussi, mais également bons, et je m'en vais prendre mon cinquième repas; il est huit heures. Adieu, mon bon ami; je t'embrasse bien tendrement.

[1] Ce nouveau *Musée*, c'est celui que venait de fonder Pilâtre de Rozier. — Mammès-Claude Pahin de Lablancherie (1752-1811) avait été le premier amoureux de Marie Phlipon. — Voir sur lui les *Mémoires*, II, 143-144, 152 et suiv., 221-225, et les *Lettres Cannet*, édit. Dauban, presque à toutes les pages. Ce littérateur médiocre, mais remuant, ayant les qualités d'un agent d'affaires, tenta à Paris, dans les années qui précédèrent la Révolution, vingt entreprises de publicité : «Bureau général de correspondance pour les sciences et les arts», «Musée», etc., qui tombèrent les uns après les autres. Voir *Mémoires secrets*, du 8 mai 1780 au 2 mars 1785. Voir aussi la suite de cette correspondance, ainsi que notre étude sur «Marie Phlipon et Roland» (*Révol. française*, mai 1896). — Roland, dans ses voyages à Paris, allait de temps en temps aux séances du Musée de Lablancherie, et en donnait des nouvelles à sa femme, en la plaisantant sur «son ancien amoureux».

[2] Ceci confirme notre conjecture que Mme Dumaugin est la mère de «Notre-Dame du Palais-Royal». — Voir lettre précédente du 18 janvier.

[3] Lanthenas, qui était avec Roland à l'hôtel de Lyon, faisant ses études de médecine, avait écrit à Madame Roland, le 19 janvier (ms. 6241, fol. 258-259) : «Nous déjeunons, votre ami et moi, depuis quelques jours deux fois; la première collation n'est pas très ragoûtante; nous la prenons le plus matin que nous pouvons.»

IMPRIMERIE NATIONALE.

Tu recevras ces jours-ci pour Mlle Cannet[1] une petite boîte; tu es prié de donner au porteur quelque argent qu'il te demandera.

Lundi matin. — J'écris un mot au compagnon, et je te dirai, pour nouvelle, que ma petite se tient fort sagement dans son berceau, soit effet de la correction, soit meilleure disposition. Je ne le déciderai pas. Quant à moi, j'ai du lait tant et si bien, qu'il a coulé tout seul à mon réveil et qu'il me faudra en donner la nuit pour n'en être pas incommodée.

Je me sens bien; il fait beau, le temps est doux; j'ai vu par la fenêtre de mon cabinet de toilette que diverses plantes[2] commençaient à pousser; le règne de la botanique va revenir, je l'entrevois avec plaisir.

Tu ne m'as rien dit de la réception du travail de M. d'E[u]. Je ne sais quel jour je te l'ai envoyé; j'oublie continuellement le dernier où je t'ai écrit : toujours il me paraît loin.

Adieu, cher et bon ami.

46

[À ROLAND, À PARIS[3].]

Vendredi, 25 janvier 1782, — [d'Amiens.]

Dans une chambre enfumée comme la tanière d'un renard, l'œil gaillard et les dents aiguisées, je vous salue, mon cher maître; n'ayez pas de crainte cependant, vous n'êtes rien moins qu'une poule, et je n'en veux pas même à celle-ci. Qu'êtes-vous donc devenu au milieu du fracas de Paris? J'entends moins parler de vous que du Grand-Turc dont la gazette me dit parfois quelque chose. En vérité, mon bon ami, je m'ennuie fort de ton silence; si j'étais d'un peu mauvaise humeur,

(1) Sophie. — Voir la réponse maussade de Roland du 26 janvier 1782 (ms. 6240, fol. 136).

(2) Dans le cimetière Saint-Denis. — Voir Appendice E.

(3) Ms. 6238, fol. 205-206.

je gronderais jusqu'au bout de mon papier, et encore par delà. Les fusées volantes ont-elles tombé dans St-Denis? Ç'aurait été un peu loin. Mais, plaisanterie à part, tout ce tapage de la capitale me donne parfois du souci. N'ai-je pas l'air d'une bonne provinciale qui n'a jamais quitté les rues désertes de sa ville et les lourdauds qui les fréquentent à pas comptés? La jolie chose qu'un air de province, comme celui de la Béotie surtout! Combien on peut l'acquérir aisément! Il n'en est pas ainsi des grimaces parisiennes; il faut un cours pour apprendre à les imiter agréablement. A propos de cours et de science, il faut que je propose à vous autres chimistes l'explication d'un fait arrivé ce matin dans ma cuisine. On a fait, par inadvertance, du cacao sur du marc de café; puis, ayant tiré au clair cette liqueur composée, on l'a mêlée avec le lait. Tout allait bien jusque-là; mais comme je n'étais pas encore disposée à déjeuner, il a fallu rapprocher du feu le cacao mixte; une demi-heure après, le déjeuner a tourné, à l'étonnement des faiseuses et à mon grand déplaisir; piquée de cette nouvelle, j'ai voulu voir ce qui en était; l'odeur et l'inspection des objets m'ont fait deviner le mystère. La partie du lait réduite en fromage s'était emparée du cacao et en avait pris la couleur rougeâtre; l'autre partie liquide avait l'odeur et toute la couleur du café au lait, dont la nuance serait seulement affaiblie par la limpidité d'une liqueur bien plus légère que le lait. De là, messieurs, dissertez sur la nature du cacao et du café, leur analogie avec le lait, leurs qualités, etc., etc. En attendant que vous me fassiez part de vos savants résultats, je veillerai à ce qu'il ne se fasse plus de semblables expériences à mes dépens.

J'en étais là de cette folle lettre, quand je reçois la tienne des mardi et mercredi[1]. Je déchirerais cette première demi-feuille, si elle n'était pour toi un témoignage de ma bonne santé et d'une disposition plus gaie que celle où me voici. Tu es malade, mon ami, tu souffres et je ne suis pas près de toi pour adoucir ton malaise, te soigner et calmer mes tourments! Juge de mon inquiétude; je sais combien ces mauvais

[1] Voir au ms. 6240, fol. 132-134, lettres de Roland des 22 et 23 janvier 1782.

rhumes t'incommodent, combien peu tu te ménages, combien ce défaut de ménagement peut faire de mal; toutes ces idées me remplissent d'amertume. La vie que tu mènes, le temps affreux que nous avons, tout me fait désirer plus vivement que jamais ton retour à la maison.

Je vais t'expédier celle-ci en droiture contre ma première intention, pour solliciter plus promptement de tes nouvelles.

Marie-Jeanne est retournée chez elle hier; elle n'a accepté que la valeur des gages que je donne à une cuisinière pour les 17 jours qu'elle est demeurée de nouveau avec moi. Ma nouvelle fille me semble mieux que ce que j'ai encore eu. Je n'ai pas le courage d'en dire plus long, ni de répondre à tes observations[1]; tu peux penser qu'aucune d'elles ne m'est indifférente et que je veillerai toujours à ce que tu sois satisfait dans tout ce qui dépendra de moi. Adieu, mon ami, que je sache vite et souvent comment tu te portes. Je t'embrasse, le cœur serré.

47

[À ROLAND, À PARIS[2].]

Dimanche, 27 janvier 1782, — [d'Amiens.]

Je ne t'écris que pour demain, mon bon ami; j'espère recevoir de tes nouvelles par le courrier prochain, et je les attends avec la plus vive impatience. Je suis tourmentée de ton indisposition, elle me préoccupe plus que je ne saurais dire. Je n'aurai de repos qu'à ton retour.

Depuis que tu m'as annoncé que je te verrais avant la Chandeleur, j'imagine toujours que ta première lettre m'indiquera le jour de ton départ; je m'en flatte encore pour celle que j'attends demain.

Ma santé se soutient très bien; mais ton malaise efface ma gaieté; j'ai besoin que tu sois content et bien portant, pour jouir moi-même

[1] Roland grondait, dans sa lettre du 22 janvier, au sujet d'Agathe, qui lui avait envoyé, pour sa femme «une boîte de sucreries et de pelotes». «... On ne reçoit les présents de ceux qui sont moins aisés que nous, que quand on peut donner le quadruple sans gêne...»

[2] Ms. 6238, fol. 207-208.

sans altération de biens semblables; autrement l'appétit est inégal et le lait va en proportion.

J'ai quelque souci de ma petite; voici ce qui me le donne : elle prend le sein avec avidité, se gorge autant qu'il est possible, puis elle vomit; non comme dans les premiers temps, sans efforts, ni apparence de souffrance; mais elle crie, s'agite, porte ses doigts dans sa bouche comme pour en tirer ce qui la gêne; son haleine exhale une odeur aigre et forte, moins ressemblante au lait aigri qu'à l'odeur d'un adulte qui aurait de l'indigestion; l'agitation, les petits cris, tout le manège continue jusqu'à ce que, ayant bien rendu, elle crie plus fort en cherchant de nouveau à téter; la scène recommence ainsi, tant que le sommeil la prenne au sein et ne soit pas interrompu par le transport de l'enfant au berceau : ce qui arrive volontiers la nuit et le matin; mais l'après-midi et le soir, il dort peu ou point, et ne fait que prendre, crier et vomir. J'ai voulu éviter de lui donner le sein aussi souvent qu'il paraît le demander, croyant qu'il en prenait trop; c'est bien pis. Dès que son désir se manifeste, il entre dans un état violent et terrible si l'on tarde à le satisfaire. Il n'y a plus de lait étranger ni d'eau d'orge; seulement une soupe tous les soirs avant de le coucher. Habitant ma chambre continuellement, j'y garde l'enfant pour ne pas multiplier les feux. J'espère, au reste, qu'à mesure qu'il se fortifiera, le temps de son repos deviendra plus long; il y a déjà des différences du commencement, et j'ai gagné les matinées.

Je suis fort contente de la bonne; sa douceur et son assiduité se soutiennent également; elle s'attache et paraît agir avec un vrai zèle. J'ai pour cuisinière une fille propre, honnête, entendue, qui, je crois, aime un peu ses aises; elle est de grand appétit et vaut deux Marguerite pour la consommation. J'ai su de M. Devins une petite histoire que son séjour à Paris m'avait fait soupçonner; cette fille a servi chez l'abbé de Modène, puis chez M. Froment[1] qui en était très content

[1] Louis-Firmin Froment, président-trésorier de France en la généralité d'Amiens (1767-1790). — Voir *Alm. de Picardie* de 1783, p. 43. — Cf. A. de Louvencourt, *Les Présidents-Trésoriers de France de la généralité d'Amiens*, 1896.

et où l'ami Dev[s] [Devins] l'a vue; elle en est sortie pour y être devenue trop *puissante* et elle a été déposer son paquet à la capitale. C'est d'ailleurs un bon sujet, et les circonstances de l'aventure donnent à croire que ce n'est point affaire de libertinage; elle a conservé un air de décence qui plaît et qui la fait supposer honnête.

On a passé hier sous la porte un avertissement de payer les vingtièmes; je pense que c'est l'affaire des propriétaires; cependant je n'en suis pas assurée, et je doute si je dois envoyer cet imprimé à M[me] Coquerel. Je le demanderai à M. d'Eu au premier moment.

On t'a envoyé de l'Intendance l'arrêt du Conseil pour le droit de marque[(1)], avec une lettre que je te fais passer et où le mot *subdélégation* m'a fait rire, en me retraçant l'exactitude littérale des copistes.

J'ai vu aujourd'hui M. Duperron, pour lequel je n'avais pas été visible plusieurs fois de suite, et que j'ai reçu pour éviter l'affectation de le renvoyer toujours.

Adieu pour ce soir, cher et bon ami; je t'embrasse de tout mon cœur.

Lundi, à onze heures.

Le facteur m'apporte un paquet qui vient du bureau de M. de Montaran; il contient plusieurs exemplaires de l'arrêt ci-dessus mentionné et une lettre d'envoi renfermant l'invitation à le faire connaître dans ton département. Je crois inutile de te les envoyer, puisque c'est ici qu'ils doivent être employés; tu me diras ce qu'il en faut faire, si je puis en faire quelque chose.

Je suis extrêmement en peine de n'avoir point de tes nouvelles; j'en éprouve un serrement, un malaise que je ne puis t'exprimer; hâte-toi de me tranquilliser pour notre bien commun.

Adieu, mon ami.

(1) Probablement l'arrêt du Conseil du Roi du 22 décembre 1781, ordonnant «la perception d'un sou pour chaque empreinte, marque ou plomb, qui sera appliquée sur les coupons d'étoffes ou de toiles qui seront présentés dans les bureaux de visite à ce préposés», et dont la Chambre de commerce d'Amiens accusa réception à l'Intendance le 31 janvier 1782 (*Invent. de la Somme*, C. 361).

48

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Lundi, 28 janvier 1782, au soir, — [d'Amiens.]

Ta lettre de jeudi[2], mon bon ami, m'est bien arrivée aujourd'hui, mais à plus d'une heure, apportée par le facteur en titre, qui, pour bonne raison, venait s'informer si tu étais de retour. J'avais le plus grand besoin de tes nouvelles et je suis un peu tranquillisée. J'avoue que je juge de ta disposition autant par le ton de tes lettres que par ce que tu m'en dis; d'après cela, ta précédente m'avait jetée dans une agitation très pénible que la dernière adoucit un peu. Presque au même instant, M. Flesselles m'a envoyé, pour en prendre lecture, celle que tu lui avais adressée. Pour le coup! si le projet qui la termine doit me faire juger de ta santé, je n'ai qu'à me réjouir bien sincèrement; car le mois de mai n'est pas trop loin, et, pour se promettre d'être un vaillant champion dans ce temps-là, il faut déjà se sentir ferme sur ses ergots. Cependant, point d'appétit ni de sommeil ne fait pas un état merveilleux, et je ne suis pas plus contente que de raison. Aie un peu soin de toi. Que prends-tu? comment te gouvernes-tu? tu n'en dis rien, et je n'en ai guère bonne opinion.

Sur ce que tu dis de l'affaire en question et des nouvelles tentatives, je présumerais qu'il s'agit de quelque maîtresse du secrétaire d'État de qui les choses dépendent[3]; car, à la cour et au palais, il me

[1] Ms. 6238, fol. 209-212.

[2] Lettre de Roland du 24 janvier 1782 (ms. 6240, fol. 135).

[3] Roland disait, dans sa lettre du 24 : «J'ai fait une démarche qui te paraîtra étrange; j'ai rendez-vous en conséquence demain, à 9 heures du matin, puis nous allons, allons... Le tout pour l'affaire en question [probablement les Lettres de noblesse], qui pourrait réussir par là si elle y prend bien. Mais je n'y compte point; ce n'est que pour n'avoir rien à me reprocher.» Ses lettres suivantes n'expliquent pas en quoi consistait la démarche.

semble qu'il n'y a moyen de réussir que par les p... et l'argent. Si ce n'est pas cette voie, je dis avec toi que je n'y compte point, et c'est à quoi je m'en tiens; tu as beau m'annoncer une démarche étrange, je ne puis la supposer auprès de certaines gens[1].

J'ai reçu les compliments de condoléance de ma cousine[2] sur mes maux passés et mon chagrin de ne pouvoir plus nourrir; tu lui diras, si tu la vois, que son compliment m'a fait d'autant plus de plaisir qu'il n'est plus de saison, et que je crois qu'elle en sera bien aise; du reste, amitiés, etc.

Les affaires du tripot ressemblent au bal de l'Hôtel de Ville[3] : c'est une réunion de sottises faites par une *canaille* plus ou moins *distinguée*. C'est la même répétition en Béotie; et comme tu dis, on en est à chercher les épithètes; je ne me charge, en vérité, pas de les trouver : il faudrait les créer et se souiller à pareil ouvrage.

Mme de Chg. [Chuignes] m'a envoyé demander ton adresse, par son nigaud de laquais, plus nigaud cent fois que les sots qu'elle paraît chercher à plaisir pour son service; j'ai répondu par un billet honnête, mais à la troisième personne. J'ai : 1° offert mon entremise; 2° donné le couvert de M. Tlz. [Tolozan]; 3° ton adresse directe, au cas de petites choses à te remettre à Paris.

Je te dirai que ma petite m'inquiète par ses vomissements et ses aigreurs; dans les instants de liberté qu'elle me laisse, je vais feuilletant l'Encyclopédie et autres, aux mots *enfants*, *nourrice*, *maladies des premiers*, etc. Je t'assure que les savantes dissertations et les beaux préceptes paraissent bien bêtes ou bien insuffisants quand il s'agit d'en faire

(1) Roland répond, le 1er février (ms. 6240, fol. 138-139) : « Il n'y a point de maîtresse sur le tapis pour l'affaire en question; ce serait bien sans doute la marche, je m'en servirais comme d'une autre, mais je ne la connais pas. »

(2) Mlle Desportes.

(3) Le bal donné par l'Hôtel de Ville de Paris pour fêter la naissance du Dauphin, Louis-Joseph-Xavier-François, né le 22 octobre 1781. Roland, dans sa lettre du 24, disait : « Le bal de l'Hôtel de Ville fit cohue; les perruquiers avaient des billets à discrétion; ceux qui n'ont pas trouvé à les placer à leur gré, ce qui s'entend, se sont habillés ou déshabillés, et ont été faire partie de la bonne ou mauvaise compagnie... » — Cf. *Mémoires secrets*, 24 janvier 1782.

l'application. Tous ces gens-là me guériront bien de raisonner, car je vois que les plus habiles n'ont pas le sens commun quand on les rapproche des faits. Mon enfant crie, souffre et s'agite parce qu'il semble avoir trop pris; il rend avec douleur, et cela n'est pas fini qu'il cherche à reprendre et irait aux convulsions, si l'on s'obstinait à lui refuser comme j'ai voulu le tenter. Je désire le régler, mais je demande qu'on m'apprenne comment il faut s'y prendre; si les marques du besoin sont équivoques chez l'enfant, s'il a un appétit immodéré qu'il faille refréner, quelle proportion doit-on garder? Qu'est-ce qui saura déterminer précisément la dose nécessaire à cet enfant, dose qui doit varier avec les tempéraments? D'après l'étude que je fais des crises de ma petite, de son avidité, etc., j'ai eu le soupçon qu'elle avait peut-être déjà des vers : soupçon que je n'aurais pas si elle n'eût encore pris que mon sein. Cette idée me tourmente et j'envoie chercher pour demain M. d'Hervillez; quoique j'attende fort peu de sa science, et bien moins de son expérience (ce qui est beaucoup dire), je causerai avec lui; mon idée n'est peut-être pas si impertinente qu'elle peut paraître, et il est sans doute quelques vermifuges propres à communiquer à mon lait leur qualité, et que je pourrais prendre sans m'incommoder.

Je suis persuadée que tous les traitements dont un enfant à la mamelle peut avoir besoin doivent être faits à la nourrice; aussi je m'observe sur le manger; comme je suis d'un grand appétit, je prends garde à ne pas aller trop loin et à retenir l'imagination si elle venait à la place du besoin, dans la crainte de communiquer cette disposition ou ce défaut à l'enfant. En vérité, en y regardant de près, une nourriture est un cours de morale, et je crois que plusieurs femmes font bien de ne s'en pas mêler.

Si tu trouves quelque docteur qui ait suivi les enfants, étudié ce qui leur convient, tâche d'en tirer quelques lumières pour moi : je me sens ignare, et je pense qu'il faut bien plus d'attentions et de soins d'une certaine espèce, pour les gouverner convenablement, qu'on n'a coutume de le croire. Bonsoir, mon ami, je vais souper; huit heures sonnent.

Mardi 29, à dix heures et demie.

Je sors de mon lit; je n'ai fait ma nuit qu'au matin; l'enfant a crié jusqu'à deux heures, je lui avais donné le sein à onze. Il est demeuré éveillé, inquiet; à minuit et demi, il a fallu lui donner un peu de panade très légère; cet aliment l'a rendu tranquille pour une demi-heure, puis les cris ont recommencé jusqu'à deux heures qu'enfin le sommeil est venu. Réveillé entre quatre et cinq, il a vidé, pris le sein durant plus d'une heure; après quoi, nous avons bien reposé tous deux jusqu'à neuf et demi. J'ai donné le sein de nouveau, mangé ma soupe, et je me lève enfin pour continuer ma petite vie. La bonne a été longtemps sur pied; j'ai été obligée de la prendre dans ma chambre où je la fais coucher sur les sangles du petit lit, mais avec son matelas; les tiens étant ôtés et remis pour le jour seulement.

J'attends le docteur, peu docte, dans la journée; nous verrons.

Je reçois ta lettre du dimanche[1] en réponse à mes inquiétudes; tu vois que je ne suis pas servie plus lestement que toi et que la poste nous fait également attendre. Tu traites ta santé fort légèrement et tu en parles de même, ce que je ne trouve pas si plaisant. Quant à moi, plaisante tant que tu voudras, rappelle toujours, s'il te plaît, la vieille querelle de ne pas t'avoir dit assez tôt ma maladie, trouve mes raisons mauvaises, j'avoue que tu en as de bonnes pour tout cela; mais aie soin de toi et songe à mes inquiétudes, assez seulement pour ne pas les justifier.

Je croyais bien t'avoir dit que le relieur m'avait apporté au jour par moi fixé les 22 exemplaires[2] en question; que je n'avais pas été contente de les trouver sans garde, que je l'avais témoigné; qu'il avait fait le raisonneur comme si je n'eusse pas dû savoir ce qui était, disait-il, de son état, etc.; qu'en somme, je ne l'avais pas payé, afin que

[1] Ms. 6240, fol. 149-150, lettre datée du dimanche 27, à 10 heures du matin. Une note au crayon dit : «octobre 1782»; le 27 octobre était en effet un dimanche; mais la simple lecture de cette lettre de Roland prouve qu'elle est du dimanche 27 janvier 1782.

[2] Des *Lettres d'Italie*.

tu puisses au moins lui dire toi-même ce que tu penserais de sa besogne. Ce seigneur paraissait peu satisfait du billet pressant que je lui avais envoyé, en conséquence duquel, cependant, il rapportait l'ouvrage. Ceci s'est passé vers les Rois; depuis ce temps, j'ai rangé, serré les livres dans une petite armoire du cabinet; ils y dorment en attendant que tu les appelles à la lumière.

Je vois avec chagrin, mais sans étonnement, les désagréments que jetteront dans ton travail l'insolence et la friponnerie des libraires; en les traitant comme tu fais, on les met bien à leur taux, mais il est fort maussade d'être en correspondance avec ces gens-là. Je vois que, dans cette capitale, où l'on est toujours attiré par la variété, la singularité des scènes, on prend toujours aussi de nouvelles raisons de s'en éloigner par les vices de ceux qui l'habitent.

Je ne puis dire combien, pour la santé, pour la paix et tout le reste, j'envisage le Clos avec complaisance et voudrais sauter à pieds joints les quatre ans à passer[1] pour atteindre ce but.

Je vois que tout ce qui tient aux imprimeurs, etc., en partage l'esprit tracassier; les histoires de Dieppe[2] ne prennent pas une tournure heureuse, et cet aperçu me peine; j'aime à croire qu'il y a plus de maladresse que de toute autre chose; mais toujours, les résultats sont-ils plus que désagréables.

Après-dîner.

M. d'Hervillez est venu; je lui ai exposé l'état des choses et tout ce que j'avais observé; il a prévenu mes idées et m'a assuré que l'enfant avait des vers; je lui ai dit que je l'avais soupçonné et que c'était en conséquence de ce soupçon que je l'avais fait prier de passer. Il paraît

(1) C'est au commencement de 1755 que Roland avait eu une «Commission d'élève-inspecteur avec des appointements» (ms. 6243, *Mémoire des services*, fol. 31-43). C'est donc en 1785 qu'il devait avoir les trente années réglementaires pour obtenir une pension de retraite.

(2) Roland, dans sa lettre du 27 janvier, se plaignait amèrement des frères Cousin, qu'il accusait du peu de succès des *Lettres d'Italie* : «... Je suis las d'avoir fait des ingrats. J'ai travaillé pour lui [Despréaux], tu ne te persuaderas jamais avec quelle ardeur. Ils m'ont tout fait payer le double...»

plus commun que je ne le pensais que les enfants encore à la mamelle aient déjà des vers; on en a trouvé même dans l'estomac de quelques enfants mort-nés.

Le médecin ne m'a pas conseillé de rien prendre : il prétend que les vermifuges qui pourraient communiquer leur vertu à mon lait seraient les amers, les échauffants à très forte dose, ce qui me serait nuisible; qu'en petite quantité, ou de moindre action, ils ne seraient pas efficaces pour l'enfant; qu'il fallait donner à celui-ci la décoction de coraline ou mousse de Corse, la valeur de deux gros dans une tasse d'eau, pour être prise par petites cuillerées ou mêlée dans la soupe, dans les vingt-quatre heures, en sucrant cette décoction pour la rendre agréable à l'enfant. On assure que ce remède, excellent contre les vers, n'a aucun inconvénient des autres; c'est un mucilagineux qui n'échauffe point et dont l'usage ne saurait faire de mal. J'ai déjà commencé d'en faire prendre à ma petite qui fronce le sourcil, grimace et avale toujours; je commence avant de présenter le sein, j'interromps pour réitérer, puis je rends le sein qui fait oublier aussitôt la saveur désagréable de cette drogue. Elle vient de s'endormir à ce petit jeu, et je t'écris près de son berceau. On remarque que les enfants qui ont des vers ont la pupille extrêmement dilatée.

Mme d'Hervillez est enfin accouchée, après un travail de quarante-huit heures; son enfant est mort; elle n'est sauvée qu'à grand' peine. Chacun a ses misères; le sort est commun, les lots seuls diffèrent un peu.

A propos de filles et de la difficulté de s'accommoder avec cette espèce, je t'apprendrai que j'en ai une excellente; propre, vigilante, toute à son affaire et l'entendant fort bien; néanmoins docile et ne faisant rien sans ordre; rien n'est gâché ni perdu; tout se fait très bien, mais elle mange comme un diable. Imagine-toi qu'entre trois femmes, il se consomme chaque jour un peu moins de trois livres de viande, dont je ne mange jamais le soir, et dont la petite Marguerite ne consomme guère que le quart, et tout au plus. Encore notre grosse cuisinière fait-elle si bonne brèche à dîner, que leur souper est

très court et qu'il se réduirait à zéro si l'impayable mangeuse ne paraissait se contenir un peu pour en laisser. J'ai cru devoir lui observer que je voyais beaucoup augmenter la consommation depuis son arrivée; que je ne voulais pas lui faire un reproche de son appétit, parce que j'espérais qu'elle n'était pas de ces gens à manger plus de bonne chère que de pain, parce qu'ils vivent aux dépens d'autrui. Elle a fort bien répondu qu'elle croyait ne pas mériter ce reproche, et qu'elle espérait aussi que je m'en persuaderais; du reste, elle convient ingénument qu'elle mange beaucoup. Que faire? ce n'est pas un crime; mais la bourse en pâtit, et c'est quelque chose. La grande indolente que j'ai eue quelques jours mangeait aussi fort bien, mais elle baisserait pavillon devant celle-ci. Il suit de tout cela que j'ai un *bon* mais *cher* domestique. C'est une diablerie!

Je ne puis avoir le mémoire de L'Apostole, ni le compte de Mme Turbet[1]; ces gens-là me laissent à garder un argent dont je voudrais être débarrassée puisqu'il ne m'appartient plus.

Tu me donnes la commission de faire accommoder le jardin; on dit qu'il faut aussi tailler la vigne, etc. Je ne veux pas me servir de ce vieux petit bonhomme qui ne finit rien; je ne sais à qui m'adresser; j'ai demandé à M. Flesselles de m'envoyer un bon manœuvre-jardinier qui employât bien son temps.

J'ai fait remettre à Mme Coquerel l'avertissement pour les vingtièmes, sur la confirmation qui m'a été faite par M. Flesselles de mon opinion, qu'ils regardaient les propriétaires.

M. de Bry [Bray] étant à Péronne, je n'ai pas envoyé chez lui la note des livres.

Il fait toujours un horrible temps; la neige a paru aujourd'hui; je ne mets le nez à l'air que le dimanche. Pour l'édification du prochain et le salut de mon âme, je vais à l'église du Collège[2] me geler les pieds, qui sont d'une extrême sensibilité au froid et à la dureté du pavé. On meurt ici comme les mouches; je ne vais pas deux fois à ma

[1] *Inventaire de la Somme*, C. 598, 599: «Turbet, marchand de bois». — [2] Plus voisine de son logis que la paroisse Saint-Michel.

toilette, que je ne voie faire une fosse ou la meubler[1]; partout ce sont des mottes de terre nouvellement remuées qui disent : *Il gît ici.* J'en ai eu le cœur tout serré hier, que je m'étais avancée à la fenêtre pour reconnaître des herbes qui croissent tout près d'elle, sur le mur du cimetière. — J'oubliais de te dire que j'ai beaucoup questionné le médecin sur les moyens de faire ce qu'on appelle *régler un enfant,* qu'il m'a répondu n'en pas connaître et qu'il haussait les épaules chaque fois qu'il entendait une femme se féliciter d'avoir réduit son enfant à se passer du sein durant tant d'heures; qu'en ne donnant que son lait, on n'avait pas à craindre de surcharge, que d'ailleurs on ne pouvait juger du besoin que par les..... [2].

49

[À ROLAND, À PARIS [3].]

Jeudi au soir, 31 janvier 1782, — [d'Amiens.]

Tes deux lettres, mon bon ami, du samedi et du lundi [4] sont arrivées ensemble hier après l'expédition de mon paquet; je ne sais par quelle aventure elles ont fait le voyage de compagnie; toujours est-il que la journée d'une telle réception est pour moi du nombre des heureuses. Je te sais bien bon gré de me donner de tes nouvelles fréquemment; je ne te demande pas des épîtres, tout agréables qu'elles me soient; je n'ignore point combien le temps se dépense rapidement où tu es, j'aime mieux encore que tu te reposes que de m'entretenir; un mot de toi me suffit.

Ta santé est mauvaise, cela est clair, et me tourmente horriblement; ce rhume qui ne te cause pas de douleur, dis-tu, mais qui t'ôte appétit, sommeil et le reste, que la fièvre accompagne, etc., demande

[1] Nous avons déjà dit que par les fenêtres de derrière de sa maison (voir lettre 45), Madame Roland avait vue sur le cimetière du cloître Saint-Denis.

[2] La suite manque.

[3] Ms. 6238, fol. 213-214.

[4] Lettres de Roland des 26 et 28 janvier 1782 (ms. 6240, fol. 136-137).

assurément plus de soins de ta personne que tu n'en prends. J'ai grande hâte que tu sois de retour, et je t'avoue que la considération qui te retient[1] ne me satisfait pas : je ne sache rien à mettre en balance avec ta santé; je n'aurai pas de repos que je ne puisse y donner l'œil et les soins de l'amitié.

La petite nous occupe beaucoup; elle avait été hier bien portante, éveillée et gaie, la plus grande partie du jour; dix heures du soir n'étaient pas sonnées que les grimaces, les cris ont commencé; la bonne est demeurée levée jusqu'à quatre heures du matin, employée à me la donner au sein, à la mettre au berceau, l'ôter, la remettre et la promener successivement. Je n'ai pas remarqué de vers dans ses excréments; le médecin m'a prévenu qu'ils n'y seraient pas apparents si la drogue les tuait dans l'estomac, parce qu'alors, détruits en grande partie, ils n'offrent plus que des filaments glaireux qu'on ne peut guère distinguer des autres humeurs.

La journée présente est très bonne; elle prend beaucoup à la fois et repose bien et longtemps dans les intervalles.

J'ai vu les deux voisins[2], au retour de leur promenade; le botaniste ou plutôt l'amateur m'a apporté des *Leucoium vernum*, des *Crocus*, etc. Ils étaient sans nouvelles, j'étais un peu assoupie, nous avions tous l'air de vrais provinciaux qui ne savent que dire. L'ami Dev^s [Devins] doit m'envoyer pour toi une missive; M. de B[ray] doit en faire autant; nouvellement arrivé de Péronne, il est venu tout au soir causer *Maugend*[*re*], etc...; c'est une pitié que tout ce que disent et font le Pourceaugnac et sa moitié.

J'ai ouï dire que le cacao, très bon pour en user passagèrement, laissait à la longue des humeurs dans l'estomac et qu'il fallait s'en défier. Je ne sais si c'est fondé; mais vois et consulte.

[1] Roland écrivait, dans sa lettre du 26, qu'il avait «vu bien des gens», sans en être «avancé d'un pas», et il ajoutait : «La personne qui semblait au moins devoir me mettre sur la voie, me l'indiquer, a tant affaire jusqu'à la Chandeleur, le 2 février, qu'elle m'a fait remettre à ce temps, après ce temps, pour lui parler, elle ne sait encore de quoi. Tout combiné, j'attendrai ce moment...»

[2] M. d'Eu et M. de Vin.

Vendredi, 1er février.

Nous avons eu une meilleure nuit que la précédente..... J'allais continuer : je reçois deux lettres, la tienne du trente, et une de M. Despréaux qui m'annonce qu'aujourd'hui il me parviendra un ballot de ses exemplaires[1]; j'en suis un peu étonnée d'après ce que tu m'as mandé lui avoir écrit. Sa lettre d'avis est datée du 29 janvier. Que faire? Il faut bien prendre les choses; ce n'est pas à moi de les renvoyer; mais elles m'ont bien l'air de nous demeurer en garde. Il y a 27 exemplaires des volumes 5, 6 et 7; les deux de surplus sont pour notre frère de Villefr[anche] et pour l'Académie[2]; on nous prie de compléter les nôtres et ceux des Bénédictins[3]; amitiés, etc. Rien de ton mécontentement; c'est à moi que la lettre est adressée. L'abbé Burgot y joint un mot d'honnêteté; on te suppose de retour, peut-être, et l'on me charge pour toi de ce que tu peux penser.

Je ne me plains pas, mon bon ami, ton exactitude ne m'en donne pas lieu; je suis occupée et affligée de ton malaise : c'est inévitable, ne t'en tourmente point; ma santé se soutient. Quant à ma petite, elle est, à tout prendre, mieux depuis qu'elle reprend mon sein; l'instant du changement l'a remuée, je m'y attendais. Elle n'est point encore aussi grasse qu'elle l'a été, elle est seulement beaucoup plus ferme qu'elle n'était devenue.

L'accroissement en grandeur est peu sensible; on dit qu'il est très lent dans ces premiers temps : ainsi soit-il. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ses pieds me semblent énormes par proportion; ils ont trois pouces, elle n'en a pas encore vingt-quatre; il s'en manque les trois quarts du dernier pouce. Elle commence à se soutenir un peu sur ses pieds quand on la soulève par les bras, essai que je ne répète guère, parce qu'il aurait des inconvénients; elle soulève sa tête et un peu ses

(1) Des volumes de l'*Histoire de la Grèce*. Despréaux aurait voulu que Roland en plaçât à Amiens, et celui-ci ne s'en souciait pas.

(2) L'Académie de Villefranche, dont Cousin-Despréaux était *associé* depuis 1779, en même temps que Roland.

(3) Des deux frères de Roland, le prieur de Crespy et le curé de Longpont.

épaules quand elle veut être levée du berceau. Si je la compare au nourrisson que j'ai eu, c'est une mauviette; mais on peut être forte sans être si grosse, et je la crois passable pour ses quatre mois. Elle me connaît bien à présent, me cherche, me sourit et paye ainsi mes soins. Ses derniers accidents me paraissent passagers; je la juge à présent peu inquiétante et j'ai de l'espérance.

50

[À ROLAND, À PARIS [1].]

Samedi 2 février 1782. — [d'Amiens.]

Je n'ai rien de nouveau à t'apprendre, mon bon ami, mais j'ai du plaisir à m'entretenir avec toi; et, comme tu ne le trouves pas mauvais, c'est assez pour me justifier de cet emploi de mon temps. Je suis pourtant sortie aujourd'hui hors du petit cercle qui me renferme habituellement : j'ai été d'une part jusqu'au Mail [2], sans y pénétrer cependant; et de l'autre, chez Mme d'Eu, le tout après la messe [3]; mais à deux fois, parce que je suis revenue voir si l'enfant ne criait pas. L'air était assez doux, je me trouve bien de l'avoir un peu respiré. Tu penses bien qu'une excursion de cette espèce n'offre pas beaucoup de choses à recueillir, aussi ne me proposais-je d'autre but qu'un peu plus d'exercice que de coutume.

Je sais que Mme Dumg^n [Dumaugin] n'est pas malade; il est douteux que j'aille la voir encore, quoiqu'elle soit pourtant, après Mme d'Eu, la première que je visiterai, à raison du voisinage; je garde les autres pour Pâques : je n'oserais quitter la petite pour plus d'une heure. Elle prend souvent, vomit encore, mais un peu moins; j'ai suspendu la drogue parce que j'ai craint qu'elle contribuât à la relâcher; les nuits sont passables, et nous nous en trouvons mieux toutes les trois.

[1] Ms. 6238, fol. 215-216.

[2] Le Mail d'Amiens, aujourd'hui le «boulevard du Mail», était à deux pas de la rue du Collège, où demeuraient les Roland.

[3] La messe de la Chandeleur, fête des relevailles, 2 février.

On fête le Carnaval comme il est d'usage, c'est-à-dire qu'on mange à force : digère qui le peut. Chacun se plaint de fatigues des soupers, etc., et tous se gorgent comme des Béotiens. A certain déjeûner-dînant, donné cette semaine pour acquitter un pari sur la couleur des yeux de Mme de By-Chmt [Bray-Chamont], le Pourceaugnac s'en est donné comme il sait faire quand il prend; il a été après à la redoute avec la compagnie, et ses propos y ont fait connaître à ceux auxquels il les a tenus qu'il n'était pas à jeun. Dame Gigogne, qui a perdu tête, non d'ivresse, mais par le dépit, faisait de son côté des confessions édifiantes à quiconque voulait les entendre. Nos voisins étaient de la partie; Mme de B. de Fl. [de Bray de Flesselles] n'en avait pas voulu être, et cela pour n'avoir pas été invitée avant Mme d'E[u], qu'elle boude à cette cause. C'est un tas de bêtises qu'on ne saurait imaginer et qui font soulever le cœur, je devrais dire les épaules. Mais il faut bien que je t'apprenne l'annonce fastueuse faite dans les affiches du zèle de l'Intendant pour la perfection *des Arts et Manufactures*, en conséquence duquel il vient d'envoyer à la Chambre de commerce plusieurs exemplaires du plan d'un nouveau métier «de l'invention de M. Rivey de Lyon [1], plan qui simplifie beaucoup la fabrication de toutes les espèces d'étoffes brochées, de même que celles des belles nappes façon de Venise, des galons, rubans, etc.; il réunit l'avantage essentiel de

[1] Lire *Rivey*. — Voir *Dict. des Manuf.*, I, 41 : «On doit encore aux Anglais l'invention des tricots à *fleurs* ou mouches; et le sieur Rivay fut le premier qui les imita en France, mais par des moyens si compliqués, si dispendieux, qu'il n'y a jamais eu que lui qui s'en soit servi. En 1775 ou 1776, après plusieurs années de travaux infructueux, le sieur Rivay se présenta à l'Administration, à l'Académie des sciences de Paris et à celle de Lyon. Il y eut des commissaires nommés, des rapports faits; rien ne put prolonger la courte durée de la vogue de cet objet; il n'en est plus question.» Cf. Tourneux, II, 7623, «*Rapport des commissaires nommés par le district de Saint-Joseph pour examiner les nouvelles mécaniques faites au métier d'étoffes de soie par M. Rivey, citoyen du district* (15 et 31 mars 1790)»; et Tuetey, III, 5584 : «Hommage à l'Assemblée nationale, par Claude Rivey, artiste mécanicien, rue Richer, de la gravure d'une nouvelle machine de son invention, propre à fabriquer des étoffes de soie et autres étoffes façonnées, 21 mai 1791»; et *P. V. C.*, t. XVIII, 4 août 1793 : «Rivey, section et faubourg Montmartre, rue Richer, n° 894, offre le dessin d'une machine pour la fabri-

supprimer les tireurs de corde aux étoffes brochées et façonnées. La Chambre de commerce donnera connaissance du plan à tous ceux qu'il pourra intéresser et qui n'auront qu'à s'adresser au secrétaire Durand-Caron », etc.[1]. Voilà une notice importante à toi, docteur dans le genre, dont tu feras ce que tu voudras. Si je vois M. Fless[lls] [Flesselles], je lui demanderai ce qu'il pense de la chose et de l'étalage qu'on en fait. J'ai trouvé dans les mêmes affiches un éloge bien long et bien bête de l'établissement du Bureau des pauvres[2]; on y dit que c'est faire schisme et *troubler l'ordre public* que ne pas suivre cette distribution d'aumônes et refuser d'y contribuer. Mais, en vérité, il faudrait bien du loisir pour noter toutes les impertinences que j'entrevois de mon coin; que serait-ce si je voyais toute la scène! M[lle] de Chg. [de Chuignes] n'est plus autant fêtée aux redoutes; une concurrente paraît l'emporter, ou du moins les choses se partagent de manière qu'il n'y a plus de distinctions pour la première; le *transit gloria mundi* lui serait bien aussi applicable qu'au Saint-Père. La jeune Dailly[3] fait de son mieux et ne réussit pas; on en veut tant à la mère, qu'on n'est pas disposé à juger favorablement ses enfants; sa fille, dit-on, n'a ni grâces ni oreilles; tu vois de là-bas si le butor de frère en a davantage.

Le mariage de la cousine est à peu près fondu; M[me] de Chg. [Chuignes] ne s'expliquant pas bien net, M[me] de Rum[y] [Rumigny] a rappelé son fils. On met un autre prétendant sur les rangs; je présume que c'est trop solide pour les brillantes prétentions de M[me] de Chg. [Chuignes].

J'ai entrevu ce matin l'ami de V[in] chez M. d'E[u]; il ne m'a point

cation des étoffes. Mention honorable et renvoi aux comités du Commerce et d'Instruction publique. » — Les auteurs des *Lyonnais dignes de mémoire* l'appellent « Rivet », et disent qu'il mourut le 28 janvier 1803. « L'habit offert au Premier Consul, par le commerce de la ville de Lyon en novembre 1801, avait été brodé sur ses dessins. »

(1) *Alm. de Picardie* de 1782, p. 80 : « Chambre de commerce, M. Durand-Caron, secrétaire ».

(2) Voir, sur le *Bureau général des pauvres* et les *Bureaux de charité* d'Amiens, l'*Alm. de Picardie*, 1781, p. 6, et 1782, p. 22.

(3) *Inventaire de la Somme*, B. 282, assignations données en 1789, pour l'élection aux États généraux, à divers membres de la famille Le Boucher d'Ailly.

parlé de sa lettre pour toi; je n'ai pas voulu le rendre honteux de sa paresse en lui rappelant ses projets.

M. Flessˡˡᵉˢ [Flesselles] m'avait écrit qu'il m'enverrait un homme pour le jardin; personne n'est venu; je verrai lundi à m'assurer de quelqu'un. Le temps de tailler la vigne s'avance beaucoup, et je ne veux pas négliger notre raisin, ne fut-ce que pour les moineaux!

Dolin est venu savoir des nouvelles de ta santé et de ton retour; j'ai annoncé celui-ci pour la première huitaine.

Ménage ta santé, mon bon ami, c'est ma plus ardente prière; songe à moi, à nous; l'une t'aime comme tu sais, je n'élève l'autre que pour qu'elle en fasse autant, et l'espérance qu'elle remplira cette destination est un des plus grands motifs de mon attachement pour ce petit être.

Je t'embrasse et te quitte pour l'allaiter; à huit heures du soir.

Dimanche matin.

Je t'envoie une lettre pour la petite poste : c'est la réponse à une épître toute révérencieuse de nouvel an que j'ai reçue de M. de Châlons.

Je vais sortir encore per l'edificazione delle sante anime; l'aria non è cosi buona a respirar oggi; fa un poco di neve : retornero prestissimamente. Addio, caro amico, dolce sposo, idol mio; addio; bacio ti, ti, tuto mio bene.

51

À ROLAND, À PARIS[1].

4 janvier (février) 1782, après-midi, — d'Amiens.

Je suis trop occupée, je devrais dire affectée, des différentes choses que tu me mandes dans la lettre que je reçois[2], pour ne pas soulager mon cœur en m'entretenant aussitôt avec toi. Que d'autres rient de

[1] Ms. 6238, fol. 179-181. — Madame Roland a écrit *janvier*, mais c'est indubitablement *février* qu'il faut lire. — La lettre porte le timbre de la poste d'Amiens.

[2] La lettre de Roland est du 1ᵉʳ février 1782 (ms. 6240, fol. 138). Il s'y montre absolument découragé et parle de prendre prochainement sa retraite.

mes craintes, je n'y vois rien que de très conséquent avec l'égoïsme général et l'indifférence de chacun pour tout ce qui n'est pas soi. On s'embarrasse bien qu'un honnête homme, un citoyen utile, soit exposé aux outrages d'un impertinent coquin! Se tire d'affaire qui peut. S'il arrive quelque événement, on en fait nouvelle pour deux jours, on dit froidement ce qu'on en pense, et tout est bientôt enseveli dans un éternel silence. L'administration même, qui devrait désirer la conservation des sujets précieux, n'y met pas plus d'intérêt ni de soins, parce qu'elle n'est qu'un nom désignant les opérations de quelques gens en place, plus intrigants, à coup sûr aussi égoïstes, et peut-être plus fripons que tous les autres. Mais, avant de parler de Hlk. [Holker] et des idées qu'il me suggère, je voulais répondre à l'observation qui commence ta lettre[1]; tu la fais avec une gravité qui donnerait à penser que tu n'as pas pris ma demande pour une plaisanterie; tu n'as donc pas vu le sourire qui l'accompagnait? Crois-tu que je te fisse tranquillement l'invitation modeste de m'aimer un peu, si je n'avais la confiance d'être aimée beaucoup? Confiance! Tu m'as fourni bien d'autres motifs que ceux de la confiance, et il n'est rien dans le monde à quoi je croie aussi fermement qu'à ta tendresse. Mais tu n'es pas dupe de mon agacerie, et, avec mon sérieux, j'aurais l'air de l'être du tien.

La rencontre dont tu me parles, les voyages qui vont suivre, le retour prochain du fils[2], rien de tout cela ne me fait rire comme les spectateurs en question. Je sais que ta marche est tracée pour les diverses circonstances; mais, toute sage qu'elle puisse être, elle ne saurait prévenir les embûches d'un méchant ou les hasards d'une action. Consolante perspective!

[1] La lettre de Roland débutait ainsi : «Je lis : aime-moi un peu. C'est être, mon amie, fort modérée : je n'ai pas le bonheur de jouir de ce calme. Je ne te ferai jamais pareille demande. Beaucoup ou rien ne sont pas égaux, mais je les préfère...»

Il continuait en racontant longuement une querelle qu'il venait d'avoir avec Holker, rencontré dans les bureaux du Contrôle général. — Voir Appendice G.

[2] Holker fils, adjoint à Holker père, à Rouen, pour l'inspection générale des manufactures étrangères. — Une lettre postérieure de Madame Roland, du 20 mars 1784, nous apprend qu'il était en même temps *consul*, mais sans nous dire où.

Je sais encore qu'un rhume n'empêche pas de se faire satisfaction; qu'un homme du caratère de Hlk. [Holker], et qui s'annonce comme il fait, a l'air d'avoir quelque peur et de chercher à concilier l'apparence d'un brave avec sa sûreté : mais, par cela même, je ne serais point étonnée qu'il te provoquât, en s'aidant d'un second caché, pour s'assurer à la fois son salut et sa vengeance. Je n'aurais pas aisément formé ce soupçon il y a quelques années; mais, depuis que je vois sur le trottoir tant de gueux qui devraient être au gibet, je juge que les expédients qui me paraissaient des atrocités peuvent être au nombre de leurs gentillesses.

Il te sera facile, d'après ces réflexions, de déterminer si je suis gaie et tranquille; il est vrai que ma disposition ne fait rien aux choses : aussi je n'en dirai pas davantage. Je suis persuadée n'avoir point à redouter tout ce que la prudence, et plus encore mon souvenir, pourront te faire éviter. J'abhorre du plus profond de mon âme un État et des mœurs où l'homme vertueux peut être entraîné à se mesurer avec l'être vil, souvent indigne de sa colère. L'affreux gouvernement que celui qui laisse en balance des choses aussi inégales! M. Lanthenas[1] est tout justifié à mes yeux de fuir en Pensylvanie. Je voudrais être avec toi dans les déserts.

Va! tu as bien raison de ne pas croire avoir fait un riche présent en donnant le jour à un nouvel être; j'ai déjà eu cette idée : je la trouve accablante; elle empoisonne les plus doux sentiments. Elle est sans doute une espèce de consolation dans la perte supposée, mais elle est amère; c'est l'indignation ou la pitié qui remplace les regrets.

Je n'accorde pas bien les projets d'une retraite plus prochaine avec l'entreprise que tu suis toujours; il est vrai que tu peux travailler à cent lieues de la capitale comme tu ferais à vingt-huit; mais ce reste de relation avec les gens du Nord me déplaît infiniment. Je voudrais pour tout au monde que cette *Encyclopédie*, dont l'intérêt des libraires et autres ne fera, au bout du compte, qu'une rapsodie, se refondît

[1] Lanthenas avait depuis longtemps des relations en Amérique. — Voir une lettre de lui à Roland, du 16 septembre 1777, ms. 6241, fol. 255-257, et Appendice L.

mes craintes, je n'y vois rien que de très conséquent avec l'égoïsme général et l'indifférence de chacun pour tout ce qui n'est pas soi. On s'embarrasse bien qu'un honnête homme, un citoyen utile, soit exposé aux outrages d'un impertinent coquin! Se tire d'affaire qui peut. S'il arrive quelque événement, on en fait nouvelle pour deux jours, on dit froidement ce qu'on en pense, et tout est bientôt enseveli dans un éternel silence. L'administration même, qui devrait désirer la conservation des sujets précieux, n'y met pas plus d'intérêt ni de soins, parce qu'elle n'est qu'un nom désignant les opérations de quelques gens en place, plus intrigants, à coup sûr aussi égoïstes, et peut-être plus fripons que tous les autres. Mais, avant de parler de Hlk. [Holker] et des idées qu'il me suggère, je voulais répondre à l'observation qui commence ta lettre[1]; tu la fais avec une gravité qui donnerait à penser que tu n'as pas pris ma demande pour une plaisanterie; tu n'as donc pas vu le sourire qui l'accompagnait? Crois-tu que je te fisse tranquillement l'invitation modeste de m'aimer un peu, si je n'avais la confiance d'être aimée beaucoup? Confiance! Tu m'as fourni bien d'autres motifs que ceux de la confiance, et il n'est rien dans le monde à quoi je croie aussi fermement qu'à ta tendresse. Mais tu n'es pas dupe de mon agacerie, et, avec mon sérieux, j'aurais l'air de l'être du tien.

La rencontre dont tu me parles, les voyages qui vont suivre, le retour prochain du fils[2], rien de tout cela ne me fait rire comme les spectateurs en question. Je sais que ta marche est tracée pour les diverses circonstances; mais, toute sage qu'elle puisse être, elle ne saurait prévenir les embûches d'un méchant ou les hasards d'une action. Consolante perspective!

[1] La lettre de Roland débutait ainsi : « Je lis : aime-moi un peu. C'est être, mon amie, fort modérée : je n'ai pas le bonheur de jouir de ce calme. Je ne te ferai jamais pareille demande. Beaucoup ou rien ne sont pas égaux, mais je les préfère... »

Il continuait en racontant longuement une querelle qu'il venait d'avoir avec Holker, rencontré dans les bureaux du Contrôle général. — Voir Appendice G.

[2] Holker fils, adjoint à Holker père, à Rouen, pour l'inspection générale des manufactures étrangères. — Une lettre postérieure de Madame Roland, du 20 mars 1784, nous apprend qu'il était en même temps *consul*, mais sans nous dire où.

et croyant gagner beaucoup s'il nous obtenait; sachant cependant que tu n'as pas besoin d'écouter nos professeurs pour apprendre, mais se flattant que tu m'y amènerais pour nous amuser, et comptant sur mon exemple pour entraîner des femmes, etc... J'ai rétorqué tous ces arguments avec une politesse qu'il aura trouvée froide et dont son zèle n'aura pas été édifié; il y met véritablement celui de la science. Je crois, entre nous, que L'Apt. [L'Apostole] y met un peu celui de l'argent. Cependant il se borne à deux louis.

Le bon M. de B[ray] est venu plus tard que l'abbé (qu'il me paraît voir assez souvent). Autre matière sur le tapis. On débite que dame Gigogne ne fait que précéder son mari, qui doit aussi décamper. J'ai vu au matin M. Fss. [Flesselles], fort étonné que le jardinier qu'il devait me procurer ne se fût pas encore présenté, m'assurant que je l'aurais incessamment; je ne l'ai point encore vu.

Je ne fais que de recevoir le ballot de Dieppe, annoncé pour le 1er du mois. Comme tu n'as peut-être pas autre chose de pressé à mander dans ce pays, j'en écrirai demain la réception.

Tu m'annonçais vendredi que peut-être tu m'écrirais avant que je reçusse la lettre de ce jour-là; ce « peut-être » doit suffire pour me préserver d'inquiétude de n'en avoir pas eu d'autre. Cependant... tu m'entends. Mais n'es-tu pas content de moi? Je me raisonne de mon mieux pour me tenir en paix. Je cherche à m'occuper et à causer d'autres choses que de celles qui me reviennent comme de mauvaises pensées. Néanmoins je t'adresserai cette épître directement, et je l'aurais expédiée aujourd'hui s'il m'avait été possible. M. Fless[elles] m'a conté de petites histoires dont nous causerons sur le compte de M. Dup. [Duperron]; elles ne font que prouver l'étourderie et le peu de tact que tu lui connais déjà. Adieu, mon cher et bon ami; songe que mon bonheur et ma vie ne sont attachés qu'à toi.

52

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Mercredi au soir, 6 février 1782, — [d'Amiens.]

Passé midi et loin par delà, j'ai reçu ton petit mot accompagnant la lettre de M. Lanthenas[2]. J'avais besoin de ces nouvelles pour faire évanouir mes chimères, que je qualifiais ainsi sans pouvoir me soustraire à leur influence. J'en étais au point où s'est peint Rousseau enfant, cherchant à s'assurer, succombant malgré lui à la frayeur que lui causait l'obscurité et n'étant rappelé à son courage que par les ris qu'il entendit fort à propos. M. Lanthenas me suppose un peu dans la crainte, il en plaisante et prétend être, en toute occasion, le digne frère d'une femme qui a su prendre le pistolet contre un rat. Ce qui me réjouit par-dessus tout, c'est de voir ton rhume s'apaiser et te laisser du repos, car, au bout du compte, je ne crois pas que ton rétablissement soit l'époque d'une action dont l'idée m'a cruellement poursuivie.

Je ne puis t'exprimer combien mon cœur s'est serré lorsque j'ai lu, dans ta précédente, l'histoire de la rencontre[3] et les propos; quoique je trouvasse dans ceux-ci des motifs de n'en pas redouter les suites, un sentiment plus fort que toutes les raisons imaginables me tenait en alarme. Je me disais tout ce que tu pourras m'opposer pour me convaincre de folie, et je ne me rassurais pas.

Je ne suis plus grosse, mais je suis toujours femme: n'est-ce pas assez pour trembler à l'apparence du danger de ce qu'on aime? Enfin tu en riras encore une fois, et moi aussi, quand je te tiendrai; avant cela, ce ne sera que du bout des lèvres. Ce vilain à grosse mâchoire me pèse sur les épaules. M. Lanthenas dit que ses passions sont trop *empâtées*

(1) Ms. 6238, fol. 217-218.

(2) Lanthenas avait écrit à Madame Roland, le 3 février (ms. 6241, fol. 260-261), pour la rassurer sur ses craintes au sujet d Holker.

(3) Avec Holker.

dans l'or, pour qu'on puisse en attendre rien de violent; je le crois, mais je serais plus aise que toute sa personne le fût dans la vase du Styx. Dieu l'y conduise : Amen. Voilà un souhait fort édifiant! diras-tu. Mais toi et d'autres n'auraient pas bonne grâce de le trouver mauvais, attendu que le saint roi David a fait des imprécations bien plus terribles contre ses ennemis, et qu'il ne serait pas catholique d'exiger que je valusse mieux qu'un roi-prophète. D'après cette belle et bonne défense, j'irai mon train dans la haine que j'ai vouée au personnage, mais, du reste, je promets de ne pas abuser de l'exemple.

Je te demanderais volontiers que tu m'écrivisses dorénavant aussi brièvement que dimanche, pourvu que ce soit par la même raison : lève-toi tard; sacrifie à la paresse, c'est une divinité douce qui vaut cent fois mieux que les Grâces tant vantées par *Platon;* il est bon de quitter parfois l'autel de ces fringantes, pour se restaurer paisiblement sous les ailes de l'autre déité. Tu me retrouveras conformément à cette doctrine, faisant du lait, dormant beaucoup, ne travaillant guère.

Notre petite se porte assez bien, sinon qu'elle dort moins et qu'elle a, par ci, par là, des petits boutons les jours où je m'avise d'échauffer mon lait par des terreurs paniques. Elle commence à ne plus se soucier de la petite soupe qu'on lui donne le soir; elle ne veut que le sein, le veut souvent et le tient longtemps : c'est un vrai passe-temps que cette marmotte.

M. de B[ray] m'a dit qu'il y avait dans la note une petite erreur d'addition au désavantage du libraire; il me paraît qu'il attendra le reste pour finir avec toi. M. d'E[u] n'a point encore remis les 400 livres; il m'en parlait dernièrement, comme par ressouvenir et se promettant de ne plus tarder. Mais tous les Béotiens et le reste sont dans la mangeaille jusqu'au cou. M. de V[in] s'était, je crois, chargé de te demander des graines pour Jourdain[1]; n'est-ce pas bien choisir son commissionnaire? Si le bonhomme attend après l'entremise de M. de V[in], il

[1] Ce «bonhomme est» peut-être Jourdain de Thieulloy, «écuyer, ancien maire d'Amiens» (*Almanach de Picardie,* 1782, p. 46), ou bien encore Jourdain de l'Éloge, «syndic de la Chambre de Commerce» (*ibid.,* p. 80).

peut remettre ses espérances au printemps de 83. Je ne sais trop ce que j'ai ouï dire de Murey [1], il me semble qu'il restera sur les crochets du seigneur Price.

M. Flesselles avait vu de très près le s^r Dup. [Duperron] aux troisièmes loges, familièrement et moins décemment qu'il ne convient en public, avec certaines femmes, les mêmes du Jardin du Roi. S'étant trouvé avec lui, peu après, dans une maison particulière, il raconta, comme par conversation, que tel jour au spectacle il y avait un jeune homme qui ne se conduisait pas honnêtement, que c'était aux troisièmes, à telle loge, et qu'il avait été remarqué et blâmé de beaucoup de personnes. Le héros de la pièce, se sentant bien, devint rouge et décontenancé au possible; aussitôt M. Fless[elles] de lui dire : «Quoi donc, M. Dup. [Duperron], auriez-vous remarqué cela? — Non, Monsieur, dit l'autre, fort embarrassé. Puis ensuite, prenant notre jeune tête sans témoins, M. Fless[elles] lui fit sa leçon avec le sans-gêne que tu lui connais; il avait outré les choses dans son récit, pour mieux pincer son homme en lui donnant à croire que beaucoup de monde l'avait vu. Je n'ai pas eu de visite de M. Dp. [Duperron] depuis ce temps-là; j'imagine bien que, sachant que M. Fless[elles] vient à la maison, il a peut-être quelque appréhension que son historiette n'ÿ soit connue. Pauvre espèce! N'a-t-il pas été, d'un air leste, demander à M. Fless[elles] comment se faisaient ses apprêts, avec un ton de légèreté comme ne sentant point qu'il dût y avoir quelque réserve, ou croyant mériter qu'on n'en eût pas avec lui. L'autre de répondre sec qu'il ne lui dirait pas. C'est bien taillé pour les gens de là-haut; ne valant guère mieux les uns que les autres, ils seront plus d'accord. Laisse-moi tout ce

[1] Lire *Murry*. — Voir *Inventaire de la Somme*, C. 359, toute une série de pièces de 1781 se rapportant à la demande adressée au Gouvernement par le sieur Thomas Murry, à l'effet d'être autorisé à établir près d'Amiens une manufacture de couperose avec des moyens très économiques, 19 février 1781. — «Rapport de MM. Lamorlière et Turmine, teinturiers, de l'épreuve qu'ils ont faite des matières fabriquées par le sieur Murry, 24 juin; — rapport et examen chimique de la couperose, de l'huile de vitriol et des eaux-fortes de M. Murry, par MM. Dhervillez, docteur en médecine, et Lapostolle, apothicaire, 9 août, etc.» On voit ici que c'est Price qui avait fait venir Murry.

tripot; allons au Clos cultiver des carottes et faire les vendanges; nous formerons là une petite Sophie, si elle nous reste, et nous respirerons un air pur.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

53

À ROLAND, À PARIS[1].

Jeudi au soir, 7 février 1782, — d'Amiens.

Tu as bien raison, toi-même, mon bon ami, de me faire apercevoir de mes omissions; j'avais l'idée vague d'avoir écrit en dernier lieu à Mlle de la B. [Belouze]. Je ne me souvenais plus que c'était précisément à la veille de ma maladie. Je t'envoie une petite missive qui, sans doute, d'après ce que tu me dis, te parviendra encore à temps. J'en ai d'autres en route, je t'ai écrit presque tous ces jours-ci; et, si tu n'as pas été au bureau, tu en trouveras plusieurs samedi. Je ne t'en adresserai plus aucune, ni par cette voie, ni directement, sauf l'extraordinaire de quelque circonstance, et j'attendrai maintenant à te faire mes contes que tu puisses les entendre de tes oreilles. Cependant il y a encore loin d'ici là; car ton départ du mardi ne doit me donner le plaisir de t'embrasser que le lendemain au soir. Je pourrais bien m'ennuyer d'être cinq jours sans te rien dire; en t'écrivant après-demain, tu prendrais encore ma lettre au bureau, dans tes courses, le lundi ou le mardi, ou tu la laisserais : ainsi je ne réponds de rien.

Tu fais sagement de laisser des affaires qui ne veulent point aller; il est bon d'apprécier assez celles en question, pour s'en procurer l'objet s'il est possible, et s'en passer sans regret s'il en est autrement. J'ai déjà souvent dit à moi-même que si celle-là ne réussissait pas, de même que si la place à Paris n'arrivait point, il n'y aurait rien d'étonnant ni de bien fâcheux; dans un siècle où les intrigants seuls peuvent se

[1] Ms. 9533, fol. 84.

pousser, l'homme vertueux a fait assez pour sa propre gloire quand il a mérité de monter plus haut qu'il n'est placé : tant pis pour l'État qui ne sait pas l'employer, mais le bonheur du sage n'est pas dépendant des caprices d'une mauvaise administration. Cet exemple à laisser vaut bien autant, pour des enfants, qu'un titre ou des privilèges. Adieu, mon bon ami; j'envisage avec joie le moment de ton retour; j'ai hâte d'y être arrivée pour t'embrasser de tout mon cœur.

54

[À ROLAND, À PARIS[1].]

9 février 1782, — d'Amiens.

Puisque tu vas quitter Paris, mon bon ami, et que tu y laisses nos bonnes petites cousines[2] si fort ennuyées, j'ai pensé qu'il ne serait ~~pas~~ mal de leur témoigner mon intérêt et ma sensibilité; j'ai eu d'autant plus de facilité à suivre cette idée, que je la dois aux dispositions de mon cœur pour ces aimables filles. Cette marque d'amitié les touchera, j'en suis sûre, et mon babil les désennuyera pour un petit moment. Je pourrai leur envoyer parfois quelques épîtres dans l'espace de temps qu'elles vont être près de nous; la voie des bureaux, par notre correspondant M. Lanthenas, pourra être employée pour elles, ainsi que pour d'autres. Voilà les motifs de la lettre que tu trouves ci-jointe et mes projets à cette occasion.

Parlons présentement de mes terreurs paniques auxquelles tu répondais par la lettre que j'ai reçue hier. Tu auras aussi vu par quelques-unes de mes précédentes que j'étais déjà redevenue un peu raisonnable; ainsi n'en parlons plus, si ce n'est pour rire, puisque tu me promets qu'il n'y a pas de quoi pour rien de plus. J'attends tes histoires de Musées et autres; tu fais bien d'en apporter; je n'en fournirai pas de mon côté : je n'en ai guère au coin de mon feu, et je te conte à mesure

[1] Ms. 6238, fol. 219-220. — [2] Les cousines d'Épiney.

mes faits et gestes. J'ajouterai, pour en compléter le récit, qu'hier à 4 heures, après avoir donné le sein à ma fille depuis le dîner, j'ai été voir *Notre-Dame* Dumaug. [Dumaugin]. Je l'ai trouvée avec ce ton de politesse et de bonne compagnie qui lui est naturel, se plaignant d'un rhume qu'elle dit avoir depuis trois semaines et qui la retient auprès de sa cheminée; je sais pourtant qu'elle a été chez Mme Cannet il n'y a pas quinze jours; mais, dans les circonstances, son exagération était une honnêteté. Elle m'a montré beaucoup de... je ne sais quoi dire, car intérêt, sensibilité et le reste ne sont pas des mots grandement faits pour elle; bref, elle a prétendu avoir pris beaucoup de part à mes maux et s'être fait informer de ma situation par ses gens. Je lui ai répondu comme il convenait, et nous nous sommes débité des choses obligeantes, sans être, je crois, la dupe l'une de l'autre, et le sentant fort bien réciproquement. J'avais passé chez Mme d'Eu dont le mari m'était venu voir et m'avait appris qu'elle avait dégringolé avant-hier le fatal escalier, aussi lestement que nous l'avions fait cet été[1], mais encore à meilleur marché : elle en a été quitte pour quelques bosses à la tête, sans douleur, et pour une saignée de précaution.

Le sgr. de V[in] m'a donné la main jusque chez Mme Dumg. [Dumaugin], me racontant ce qu'il t'avait mandé, disant qu'il t'écrirait encore pour avoir une réponse, puis des contes, etc., me disant au bout de tout que c'était lui qui me devait 400 ᵗᵗ, que M. d'E[u] l'en avait fait souvenir et qu'il les enverrait. J'ai été une heure dehors; je suis rentrée avec un empressement et un plaisir singuliers, pour revoir mon petit poussin qui s'était amusé à rejeter mon lait et qui me reprit le sein aussitôt. Mme Dumgn. [Dumaugin], apprenant que j'étais redevenue nourrice, ne m'a pas édifiée par ce qu'elle m'a dit à ce sujet. Elle trouve que c'est *bien beau;* elle marque l'admiration d'une femme qui ne trouverait pas dans son cœur des raisons d'en faire autant et l'étonnement d'une ignorance que je ne lui aurais pas supposée sur l'article : je crois qu'elle aura trouvé mes réponses originales.

[1] Voir sur cet accident, survenu pendant la grossesse de Madame Roland, une lettre à elle adressée par M. Justamont, le 20 août 1781 (ms. 6241, fol. 282).

Je me suis rencontrée chez Mme d'Eu avec les Dlles Durieux[1], qui m'ont parlé de ma santé avec un air de connaissance qui me surprit; car je ne les remettais pas et je ne savais qui elles étaient, quoiqu'elles fussent arrivées après moi : je ne les avais pas entendu annoncer. Tout ce monde-là est béotique comme le reste.

J'ai recommencé la mousse de Corse pour ma petite, à raison des mêmes indispositions; cependant elles sont moins fréquentes et, au milieu de tout cela, l'enfant profite. Je n'ai pas revu mon docteur, et je crois n'en avoir guère besoin.

Je demande, toujours inutilement, mon mémoire à L'Apostole; on s'informe si tu es de retour. Ces gens-là t'ont furieusement à cœur et voudraient bien te tenir.

Bonjour, mon ami; il fait un brouillard épais, aigre et très froid; c'est vraiment une vapeur des Palus-Méotides. Tu dois souffrir de ce froid; je t'attends au coin de ton feu où j'ai tant de plaisir à te voir.

Ta petite fille, pour la première fois depuis ma maladie, a dormi sept heures de suite pour sa nuit, à compter de onze heures du soir. Mais, comme tout se balance, je souffrais de mon lait à ne pouvoir plus dormir et j'attendais impatiemment son réveil. Elle se joue présentement sur des couvertures devant le feu; ses mouvements ne sont pas encore grand' chose; enfin nous allons bien. Adieu; je t'embrasse de tout mon cœur en attendant que je le fasse réellement. Amitiés au compagnon.

55

À SOPHIE CANNET, À AMIENS[2].

[Juillet 1782], — d'Amiens.

Je te remercie, ma bonne amie, du petit point et des autres, sans te renvoyer encore ton canevas, parce que, voulant faire dessiner ces points, je

[1] Les demoiselles Durieux, de la famille du gendre de M. de Bray.

[2] Dauban, II, 438. — Cet éditeur place cette lettre en 1781, ce qui est impossible, car il y est question d'Eudora, «qui prépare quelques dents». — Cf. au ms. 6241,

trouve plus commode de les montrer exécutés que de les recommencer à cette intention. J'ai cru sans inconvénient de garder quelques jours de plus la pièce instructive.

Mais parlons un peu de la pièce de M. Brayer[1], car il faut justice en tout : on doit la rendre aux Béotiens comme à tout autre, sans considération particulière ni préjugé d'aucune espèce. Déterminé par ton invitation, et favorablement prévenu par elle, le Grec[2] s'en est allé jeudi à la comédie, en aussi bonne disposition que s'il eût été voir de l'Aristophane ou du Ménandre. On lui donna d'abord du Molière, et cela ne l'éloignait pas trop de ces fameux comiques, sans valoir beaucoup mieux, quant aux mœurs, que certains ouvrages de celui qui osait jouer Socrate. Vint humblement en scène le compatriote de Pindare[3], mais non tout à fait son émule; il s'était mis en quatre (actes) pour faire de son mieux sans doute, et, si l'on doit louer l'envie de bien faire, il aura part aux éloges qu'on devrait au même titre à tant de gens qui vous impatientent en croyant vous amuser.

Richard, son héros, est celui de la comédie : personnage amphibie, maître de musique et laquais à la fois, à cause apparemment que les Béotiens croient les talents à gages. Richard devient amoureux de son écolière et de sa maîtresse : car Sara est l'une et l'autre, et c'est un coup de génie que de présenter les gens sous plusieurs rapports en même temps. Une femme de chambre jalouse instruit le père, qui vient interrompre la leçon en menaçant de coups de bâton le serviteur maître. C'en est assez pour un acte. Le second, qui arrive sans qu'on sache pourquoi, transporte les spectateurs noblement au cabaret. Un officier s'y trouve; Sara, qu'une tante avait ravie au courroux de son père, y arrive; l'officier cause précisément de Richard qu'il cherche. Sara s'évanouit; il lui donne de l'eau de la reine de Hongrie; puis cette jeune personne remonte en voiture avec sa conductrice. Il faut bien que Richard paraisse à son tour à la taverne; l'officier le questionne et le reconnaît. On entend un coup de fusil, le brave militaire court au bruit; il revient avec un milord qu'il a sauvé des mains des voleurs, et qui lui offre une bourse pour reconnaître son service : manière

fol. 236-237, une lettre de Roland à Mlle Malortie, du 7 juillet 1782, où il dit : « La petite a fait deux dents. . . ».

[1] Nous n'avons pu trouver aucune indication sur M. Brayer.

[2] « Le Grec » et, un peu plus loin, « Thalès » désignent Roland. C'était son nom parmi ses amis de Rouen (voir lettre 11). Dans sa correspondance avec son frère le prieur de Cluny, pendant son voyage d'Italie, ils s'appellent l'un *Thalès*, l'autre *Bias*.

[3] C'est-à-dire le Béotien ou l'Amiénois.

fort noble de remercier un galant homme de lui avoir sauvé la vie! C'est ainsi assurément que feraient des marchands habitués à tout payer avec l'argent, et ne connaissant rien autre à échanger. Cela est excellent et bien choisi pour Amiens! Mais voici bien d'autres affaires. Cet officier est une femme, qui raconte sans façon qu'ayant fait jadis un enfant avec un homme qu'elle a épousé depuis, elle s'en est allée courir la prétentaine, abandonnant son fils, qui s'est fait laquais, et qu'elle vient de retrouver dans la personne de Richard. Mais ce pauvre garçon est malheureux parce qu'il aime Sara. Le milord, se trouvant fort à propos le frère de cette femme déguisée et l'ami du père de Sara, s'intéresse comme de raison à son neveu; c'est pourquoi l'auteur fait rassembler nos personnages dans ce même lieu. On instruit et apaise le frère; on appelle Sara et on lui propose le neveu de milord pour mari; elle n'en veut que quelques années après; mais, voyant que c'est Richard, elle consent *subito*. Le père fait tout bonnement des excuses à son gendre futur d'avoir voulu le bâtonner. L'oncle fait une dot à Richard, tout s'arrange, et chacun s'en va content. Les spectateurs en font-ils de même? diras-tu. Je ne sais, car chacun a son goût; mais Thalès, après avoir vu ce morceau, disait comme Alceste :

> J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants;
> Mais je me garderais de les montrer aux gens.

Et puis, allez dire qu'aux bords du lac Copaïs on n'a pas d'esprit! Si fait, ma foi, car en acceptant que ce soit une traduction, c'est faire choix de ce qui convient le mieux au pays pour lequel on travaille. Cela s'appelle fouiller courageusement dans la poussière pour y déterrer de quoi alimenter le goût de ses concitoyens; et, par une application naturelle et fort modeste, l'habile commis pourrait dire comme le législateur athénien : «Je ne donne pas les meilleurs ouvrages possibles, mais ceux qui sont bons pour les Amiénois.» Vivat! Et moi je dirai avec Auguste, prêt à finir la comédie de la vie : «Battez des mains, et applaudissez tous avec joie!»

Au bout de ces contes, j'irai demain déjeuner avec toi; je prendrai du café, j'en fais usage depuis deux jours pour restaurer mon pauvre estomac, qui fait des façons pour digérer. Ma petite prépare non pas une comédie, mais quelques dents. Thalès salue et remercie les amies. Je les embrasse de tout mon cœur.

56

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Jeudi matin [8 août 1782, — d'Amiens].

Je reçois, mon bon ami, par le soin de M. d'Antic[2], des nouvelles de ton arrivée[3], et, quoique mon intention ait été d'abord de lui témoigner seulement combien j'y étais sensible, j'ai cru cependant pouvoir par la même voie te faire passer la présente qui m'arrive de Villefranche où tu dois écrire. Elle était accompagnée d'une missive pour Despréaux, de l'avocat Dessertines[4], qui disserte de la chronologie grecque en ex-jésuite. (Ne va pas dire cela au chanoine de ma part, car il est question du Déluge et de Moïse, etc., choses et gens avec lesquels je ne veux pas me brouiller aux yeux de bien d'autres.)

Je t'attendrai pour expédier cette lettre où l'on demande des conseils à l'historien dieppois, ou je te la ferai passer, comme tu voudras; je ne comptais pas t'écrire aujourd'hui, mais j'attendais la tienne pour y répondre. J'ai passé hier tout mon temps à raisonner une demoiselle[5]

(1) Ms. 6238, fol. 223-224. — Cette date est déterminée par celle de la lettre du chanoine Dominique que nous donnons ci-dessous en note, datée de Villefranche, «dernier de juillet». Or les lettres mettaient au moins trois jours pour aller de Villefranche à Paris, et un jour pour aller de Paris à Amiens. Madame Roland a donc dû recevoir cette lettre du chanoine après le dimanche 4 août, et, comme elle date du jeudi, cela tombe au 8.

(2) Louis Bosc, le jeune ami des Roland, s'appelait Bosc d'Antic, et, dans l'usage de l'époque, d'Antic. A partir de la Révolution, il ne porta plus que le nom de Bosc, sous lequel nous le désignerons toujours dans nos notes, pour éviter toute confusion.

C'est la première fois qu'il apparaît dans cette correspondance, où il va tenir une si grande place. — Voir sur lui Appendice K.

(3) On voit que Roland venait d'arriver à Paris. La lettre suivante nous montrera qu'il y demeura environ quinze jours.

(4) Jacques-André Chatelain Dessertines, avocat du Roi à la sénéchaussée de Villefranche. — Voir Appendice M.

(5) Sophie Cannet, qui se décida, à l'automne de 1782, à épouser Pierre Dragon de Gomiecourt, seigneur d'Étouvy, près d'Amiens, capitaine aux grenadiers de

pour lui prouver qu'il était plus glorieux et plus agréable d'être digne épouse et mère de famille respectable, même en ayant à parcourir dans ce genre une carrière laborieuse, que de rester fille ennuyée, et, par ma foi, je crois que *nous en viendrons à bout.*

L'histoire du secrétaire est une petite comédie dont je te régalerai la première fois[1].

Limosin[2] ne vient pas, j'endève; mais je t'aime comme tu sais[3].

France, beaucoup plus âgé qu'elle, et qui la laissa veuve en 1788 avec deux enfants. (Voir Aug. Breuil, *Introduction* aux *Lettres aux demoiselles Cannet*, 1841; — *Inventaire de la Somme*, B. 168 et 275.)

[1] Voir la lettre suivante.

[2] Nom inconnu. Voir lettre du 24 août 1783.

[3] Ce billet est écrit sur la quatrième page d'une lettre du chanoine Dominique, adressée à Madame Roland, très affectueuse, et dont voici quelques passages, intéressant le Beaujolais :

Villefranche, ce d^{r} juillet 1782.

«... J'envoie à mon frère une lettre de M. Dessertines, notre avocat du Roi, pour le s^{r} Cousin-Despréaux sur son *Histoire de la Grèce;* il mettra l'adresse et l'enverra à Dieppe. Comme membre, il convient qu'il prenne part à toutes les relations académiques.

«Je ne puis rien vous dire de ce pays, parce que rien n'y est agréable. Des banqueroutes immenses culbutent les principales maisons de cette ville et les forcent à vendre pour un million d'immeubles, sans que le quart de leurs créanciers puisse être satisfait.

«Les premières récoltes ont toutes manqué; les secondes, sans espérance. Les chaleurs excessives depuis deux mois consécutifs dessèchent et la sève des arbres et la moëlle de nos os; la grêle nous a fait des ravages incroyables et les maladies inséparables des circonstances commencent à régner violemment. Mon frère [Laurent Roland] a la fièvre depuis trois semaines. Je la crois cependant sur la fin [il mourut le 14 septembre suivant], et il est temps, car le squelette ne pourrait être plus sec. Ma mère est la mieux portante : en vérité, sa santé cause de la jalousie aux jeunes et fait envie aux vieillards.

«Mme Galois me charge de vous dire bien des choses...»

Mme Galois, dont il sera encore parlé dans une lettre du 16 mars 1785, était une parente des Roland, habitant Villefranche.

57

[À ROLAND, À CRESPY[1].]

[Vendredi 16 août et samedi 17 août 1782, — d'Amiens.]

..... et je ne sais plus par quelle voie leur écrire. Tu as fait merveilleusement près de mon bon oncle, je suis sûre que ton invitation lui aura fait grand plaisir, et elle m'en fait aussi. Ce Longponien viendra-t-il enfin? Il n'en finit point : ce sont toujours promesses et rien au bout.

Ton secrétaire a mis bas le collet noir, il a rangé ses cheveux en queue : ce n'est plus le petit abbé, c'est M. Delabarre; un peu bossu, ou *bancroche*, je ne sais lequel des deux; mais au moyen d'une table plus basse que je lui ai achetée, il n'a plus besoin d'un gros Xénophon pour se rehausser sur sa chaise.

Je voulais qu'il vînt le dimanche; mais sa mère, chez laquelle il demeure, trouve que cela dérange pour les offices : «Elle tient beaucoup à cela, dit-il sans gêne, et je ne veux pas la chagriner.» En conséquence, il vient les autres jours un peu plus matin qu'il ne faisait d'abord.

M. d'Antic m'écrit, le cœur tout gros de votre départ; il a si bien l'air de t'aimer, que je l'aime aussi par suite. Mais je ne puis, moi, cueillir de *Morsus ranæ;* il faudra bien que vous preniez la peine de le chercher; quant au soin de le dessécher, je m'en charge.

J'ai dîné et soupé chez Mme d'Eu le même jour, mais en revenant au logis dans l'intervalle, et dispensée de faire compagnie, ne paraissant qu'aux heures des repas. M. Case[2] était au dîner; quoi qu'en disent

[1] Ms. 6238, fol. 244. — La date est dans le corps de la lettre. Le commencement manque. — Roland venait de quitter Paris, accompagné de Lanthenas, pour rentrer à Amiens, mais en s'arrêtant chez son frère, à Crespy, et en faisant ensuite une tournée.

[2] Probablement le chevalier de Caze, maître des Requêtes. — Voir lettre du 20 novembre 1781.

quelques-unes de nos grimaudes à qui c'est la faute apparemment s'il n'est pas bien avec elles, je le trouve honnête et joli garçon; propos décents et de bon sens, ton de bonne compagnie; il est bien. Il m'a parlé de toi et témoigné beaucoup de désir de te rencontrer dans ta tournée; il partait pour Boulogne et Calais : ce n'était pas le chemin.

M. Cucu[1] part mardi pour le Plessier, il venait voir si tu serais de la partie; je t'ai dit en tournée; il espère que tu y passeras; et, dans le vrai, tu pourrais faire là une pause. Dans tous les cas, tu te souviens qu'il y a une voiture qui part tous les mardis de Montdidier pour ici.

En continuant ma lettre, ce samedi matin 17, j'en reçois une, par les bureaux de M. de Montaran, du banneret Osterwald[2], qu'il t'adresse à l'hôtel de Lyon, mais sous couvert. Il accuse la réception du paquet où étaient : tes notes manuscrites sur tes *Arts*, ton mémoire sur les moutons, une lettre du 7 décembre 1780 (chose que je ne comprends pas) et les brochures à la Holker[3]. A l'égard du *Tourbier*, il sera

[1] Voir, à l'*Inventaire de la Somme*, C. 945, d'abondants détails sur un M. Cucu, fabricant à Amiens, qui, en 1764 et 1765, avait pris une part active à une sorte d'émeute industrielle. — Nous trouvons d'autre part (*Inventaire d'Amiens*, AA, 30, fol. 178, ann. 1785, et *Inventaire de la Somme*, C. 669, ann. 1781-1789) un «M. Cucu, préposé au recouvrement de la taxe de l'illumination». Peut-être est-ce le même personnage. En tout cas, il semble bien que ce soit du fabricant que parle ici Madame Roland, puisqu'elle annonce son départ pour Le Plessier. Le Plessier-Rozainvillers est un gros village de Picardie, où MM. Senart avaient fondé en 1745 une très importante fabrique de bas (voir *Dict. des Manufactures*, I, 16-17, 40*; — cf. un article de l'*Alm. de Picardie* de 1782, p. 62-63, article qui est de Roland lui-même).

[2] Le banneret Osterwald. — Sur cet imprimeur de Neufchâtel, voir les *Mémoires de Brissot*, éd. Montrol, t. II, p. 139. Son gendre, Bertrand (de Toulouse), avait entrepris une nouvelle édition des *Arts et manufactures* de l'Académie des sciences. — C'était en quelque sorte une contrefaçon, avec le consentement des auteurs. Voir ms. 6243, fol. 126, lettre de Roland à M. Morand, du 20 février 1782, où il rend compte de sa correspondance avec Osterwald. Celui-ci y parle «des tomes XVI, XVII et XVIII de notre collection in-4°». Il parle aussi de «l'horrible persécution» que M. Moutard, libraire de l'Académie des Sciences, invoquant les droits de cette compagnie, faisait essuyer à l'édition de Neufchâtel.

Voir aussi ms. 6241, fol. 130, lettre de Roland, du 6 septembre 1781, au banneret Osterwald, où il prie celui-ci de l'appuyer pour l'Académie de Berlin.

[3] Cette brochure contre Holker avait pour titre : *Lettres imprimées à Rouen, en octobre 1781* (elle se composait de six

sous presse dès qu'ils auront le manuscrit; ils en tireront 50 exemp. gratis *pro labore*, «*par rapport à celui de vos Arts qui a donné lieu à quelque diatribe avec le corps scientifique*, dès que nous aurons, etc.». Voilà ses expressions, après avoir dit qu'il accepte sans hésiter ta proposition; mais ne se réserve-t-il pas *in mente* d'imprimer ou non la petite diatribe? La tournure de ce renard est un peu amphibologique. Il va écrire à leur commissionnaire de Versailles, qui a l'expédition et dont la négligence en cause le retard pour nous. Leur graveur est *Sellier*[1], rue St-Jacques, près l'église St-Étienne-des-Grès; il désirerait que tu visses avec lui s'il serait possible de réduire les trois planches à deux.

Je reçois aussi une lettre d'un Vilin[2], fabricant de gaze à Paris, qui désirerait s'établir à Amiens et qui t'en dit bien long à ce sujet. Moi, je vais terminer court, car ma petite a faim et je veux envoyer à la poste.

Bonjour, mon bon ami, ti bacio di qua, di la; amicitia al fedele; addio, caro, carissimo sposo.

lettres, dont quatre de Roland, juillet 1781, au sujet du velours-coton); in-12, 22 pages.

[1] Sellier. — Ce nom ne se trouve pas à l'*Almanach de Paris* de 1785.

[2] Voir sur ce Vilin une lettre très intéressante de l'architecte Sellier (*Invent. de la Somme*, C. 1610) : «Le sieur Vilin a été marchand fabricant à Paris; il y a perfectionné les gazes, marly, etc., où il excelle. Il y est bien connu de la Chambre de Commerce et de la Correspondance, des Musées, des Intendants du commerce, où il a déposé grand nombre d'échantillons d'étoffes fleuries de sa composition et de son exécution. Il est enfin retourné dans sa patrie, Amiens, où il vient de donner lieu à de nouvelles espèces d'étoffes fleuries... », etc. — Roland, de son côté, écrit, dans le *Dictionn. des Manufact.*, I, 40* : «Nous devons à M. Vilin, fabricant de gaze à Paris, et à M. Rivoire, fabricant dans le même genre à Lyon, les éclaircissements qui nous ont mis dans le cas de décrire cette partie et celles des crêpes et marli... »

58

[À BOSC, À PARIS[1].]

23 août 1782, — d'Amiens.

J'ai, notre ami[2], reçu une lettre de M. Gosse[3], qui, je crois, vous sera intéressante à lire. Je vous l'envoie[4]. Vous y verrez la manière dont les géné-

[1] Bosc, IV, 49; Dauban, 487.

[2] Voici la première lettre de Madame Roland à Bosc que nous ayons. — Il y a, au ms. 6240, fol. 97, une lettre un peu antérieure de Roland à Bosc, 20 mai 1782.

[3] Henri-Albert Gosse, né à Genève le 28 mai 1753, d'une famille de protestants français émigrés. D'abord employé dans la librairie de son père et de son oncle, il alla continuer ses études à Paris, et c'est là qu'il dut nouer avec Roland, puis avec sa femme, une amitié qu'atteste toute la Correspondance. Son savoir et ses recherches lui obtinrent de bonne heure de flatteuses distinctions : en 1781, au Collège de pharmacie de Paris, la médaille d'or fondée par le lieutenant de police Lenoir (*Biogr. Michaud*); en 1783 (*Mém. secrets*, 30 avril), un prix de l'Académie des Sciences, sur un sujet proposé par elle («Moyens de préserver les ouvriers doreurs des maladies de leur profession»); en 1785 (*Mém. secrets*, 11 novembre), un autre prix de la même Compagnie («Nature et causes des maladies des ouvriers employés dans la fabrique des chapeaux, et moyens de les prévenir de ces maladies»). Il fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences le 29 août 1789, puis, à la création de l'Institut en 1795, placé dans la section de physique générale comme correspondant. Après avoir eu à Genève, sous le Directoire et le Consulat, un rôle politique assez important, il y mourut le 1er février 1816.

On voit, par la présente lettre, qu'en août 1783 il était rentré de Paris à Genève, et appartenait au parti des *patriotes*, qui succomba sous l'intervention des troupes françaises, sardes et bernoises. On voit aussi combien était déjà étroite sa liaison avec les Roland. — Trois ans après, il ira les voir à Villefranche (voir la lettre du 11 avril 1786 et les suivantes). Roland le cite avec reconnaissance parmi ceux qui lui ont fourni des renseignements pour ses travaux : «M. Gosse, de Genève, le bon et savant Henri-Albert Gosse...» (*Dict. des Manuf.*, t. III, Disc. prélim., p. cxx). Il fut un des amis particuliers auxquels Madame Roland écrivit pour annoncer l'entrée de son mari au ministère (lettre du 27 mars 1792). En octobre 1793, Madame Roland, prisonnière, écrit dans ses *Mémoires* (II, 251) : «L'honnête et savant Gosse de Genève gémit sûrement de la persécution que nous essuyons...» — Une tradition, recueillie par la *Biographie Michaud* (l'article est de M. A. Moquin-Tandon, allié à la famille de Gosse), et que nous a confirmée le petit-fils de Gosse, veut qu'il ait fait en 1793 le voyage de Paris pour tâcher de sauver Madame Roland. Cf. *Pap. Rol.*, ms. 9533, fol. 146-147.

[4] A peine Madame Roland avait-elle en-

raux des troupes combinées de la France, de la Savoie et de Berne en ont agi lorsqu'ils ont pris possession de Genève.

Je ne sais si vous en jugerez comme moi; mais je trouve que ces pauvres Genevois se sont conduits on ne saurait plus mal : on dirait une troupe d'aveugles, livrée de son plein gré à quelques traîtres qui les ont vendus, et dont les manœuvres étaient assez évidentes. L'impatience m'en a pris je ne sais combien de fois en la lisant, et le sang me bout dans les veines. Je plains du plus profond de mon âme ceux qui n'ont pas su distinguer le meilleur parti, malgré leurs excellentes intentions, ou plutôt qui n'avaient pas assez d'influence pour le faire prendre; mais il me paraît clair que Genève, en général, n'était plus digne de la liberté; on ne voit pas la moitié de l'énergie qu'il aurait fallu pour défendre un bien si cher ou mourir sous ses ruines. Je n'en ai que plus de haine pour les oppresseurs dont le voisinage avait corrompu cette république avant qu'ils vinssent la détruire.

Gosse me dit que l'ami que je lui ai connu à Paris est du parti aristocrate, et qu'il n'a pas voulu le voir depuis la perte de la liberté, crainte de quelques désagréments dans les dispositions différentes où ils sont l'un et l'autre. J'aurais parié cela; c'est un M. Coladon[1], que j'appelais Céladon, qui n'est qu'un joli garçon dont la tournure mielleuse sentait l'esclave de plus d'une lieue, et dont j'aurais donné cent pour un boiteux de la trempe de Gosse.

voyé cette lettre de Gosse, qu'elle en reçut une seconde, et elle l'envoya à Bosc le même jour (23 août 1782), avec un billet ainsi concu (ms. 6244, fol. 297-298) :

Le 23 août 1782.

«Je reçois, avec la vôtre du 22, une seconde de M. Gosse. C'est une vraie relation, qui me paraît intéressante. Comme je ne veux pas l'envoyer, crainte qu'elle ne s'égare en route, et que pourtant je suis bien aise de vous la communiquer, je ne sais rien de mieux que de la copier en quelques traits de plume, tout courant. [Je vous dirai auparavant que les cousines sont Mmes d'Épiney, qui demeurent rue du Figuier, hôtel de Sens, près du pont Saint-Paul. Vous m'obligeriez de leur faire parvenir cette lettre sans délai. Ce sont de jeunes religieuses que la perte d'un procès pour lequel elles avaient fait le voyage a déjà peut-être fait quitter Paris.]*» — Suit cette seconde lettre de Gosse, qui est une relation de l'entrée des troupes coalisées de Berne, de la France et de la Savoie dans Genève, relation fort curieuse, mais que nous ne reproduisons pas ici, cette guerre de Genève étant hors de notre sujet.

* Les lignes entre crochets sont bâtonnées dans le manuscrit.

[1] Nous ne trouvons, ni dans la Correspondance que nous publions, ni dans la correspondance antérieure (*Lettres Cannet*, *Recueil Join-Lambert*), aucune mention de M. Coladon.

Vertu, liberté, n'ont plus d'asile que dans le cœur d'un petit nombre d'honnêtes gens; foin du reste et de tous les trônes du monde! Je le dirais à la barbe des souverains : on en rirait de la part d'une femme; mais par ma foi, si j'eusse été à Genève, je serais morte avant de les en voir rire.

59

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

12 septembre 1782, — [du Clos.]

Eh, mon ami! si je me laissais aussi entraîner au premier sentiment que me fait éprouver ta lettre, il ne me resterait donc plus qu'à gémir pour nous deux? Que la sensibilité ne m'ait pas permis tous les calculs, je le veux; de quoi donc est-il question? D'examiner en quoi et de combien il nous faudrait être aidés. N'est-ce pas à toi, qui as lumières, expérience et sang-froid, à faire cela tranquillement sans jeter le manche après la cognée!

Depuis que nos sommes à la maison[2], que tu vois de plus près la gestion de ton frère, que tu en apprécies les vices, tu souhaites d'ar-

[1] Ms. 6238, fol. 225-226.

[2] Il ressort nettement de la teneur de cette lettre que Madame Roland l'écrit du Clos, à son mari, à Villefranche. Ils firent donc, en septembre 1782 — probablement avec leur enfant — le voyage du Beaujolais, où l'enfant était fort désiré. Madame Roland, renvoyant à son mari une lettre du chanoine Dominique, le 28 décembre 1781, disait : «Tu aurais vu en premier lieu [si tu l'avais décachetée] qu'il me sait très bon gré de t'avoir fait oncle; que notre maman grille de voir sa petite-fille et me fait recommander de la lui mener dès qu'elle sera transportable, etc... ». Et Roland de répondre le 31 décembre (ms. 6240, fol. 119-120): «Laisse ta bonne maman se préoccuper de l'idée de voir sa petite progéniture; il y a loin d'ici; et il ne faut pas un bien long intervalle pour lui laisser peu d'espoir... »

Malgré le peu d'empressement que montre ici Roland, le voyage de Beaujolais eut lieu néanmoins, alors qu'Eudora n'avait que onze mois. Roland et sa femme allaient voir si le chanoine et sa mère étaient disposés à tenir les promesses qu'ils avaient faites quand ils espéraient que l'enfant serait un garçon, c'est-à-dire à céder la propriété ou du moins la jouisssance et l'administration du Clos.

rêter ou de corriger ceux-ci; tu as senti que c'était impossible à faire avec lui, et toi-même as dit le tout ou rien. Que les choses restent telles qu'elles ont été jusqu'à présent, ton frère continuant de mener les affaires comme il le croit bon, entreprenant ce que tu juges inutile ou onéreux, faisant ce que tu te proposes de détruire et ne tirant point parti de ce qui t'offrirait des ressources; tu trouves dans cette série de contradictions un sujet de peine, de regrets et d'alarmes, car le principe des jouissances actuelles et futures s'altère ainsi d'autant, et tout s'empire nécessairement. Nous avons cru, et nous l'envisagions avec peine, que ton frère n'était pas d'humeur à se départir jamais du gouvernement; il arrive tout le contraire, et, à nous qui lui disions l'année passée : « Laissez-nous faire, et nous vous offrirons encore vingt-cinq louis », il dit aujourd'hui : « Prenez tout et suffisez aux frais ». Il faut bien que son argument ait quelque apparence de raison ou que le nôtre en ait une de fanfaronnade.

S'il est vrai que ce bien doive coûter plus qu'il ne peut rendre, nous n'avions donc pas à en désirer la gestion; s'il est vrai qu'une autre administration le rende plus avantageux, n'est-ce pas à nous d'y travailler lorsqu'on nous l'abandonne? D'après tout ce que je t'ai entendu dire à toi-même des bonifications à opérer et dont tu t'occuperais si tu étais le maître, n'ai-je pas dû me réjouir de voir que tu le devenais dans l'âge où tu as la faculté d'appliquer tes théories? Que ferais-tu si ton frère et ta mère n'existaient plus? Tu me diras qu'il y aurait quelques frais de moins; j'en conviens, mais ne faut-il pas payer de quelque chose une jouissance anticipée? D'ailleurs, les mille écus de revenu que garde ton frère serviront bien plus sûrement à éteindre ses dettes, et ainsi le bien se trouvera libéré d'une part, en bon état de l'autre, à l'époque de sa mort, ou autrement tu te trouverais chargé de tous côtés d'une manière qui me semble effrayante à imaginer, si l'on rassemble tout ce que doit produire et sa façon de gérer et celle que tu voudrais y substituer alors, et tout ce qui se serait accumulé jusque-là. Sans doute, les premières années d'administration seront toujours dispendieuses; le seront-elles moins dans dix ans, lorsque ton frère ne

sera plus et que l'intérêt de ses erreurs en aura quadruplé les effets? Et toi, auras-tu la même vigueur, la même activité, les mêmes goûts, les mêmes facultés? Pour moi, dans aucun cas, à présent comme alors, que puis-je, si tu ne m'éclaires et ne me conduis? Je n'entends rien à la campagne, à l'agriculture; je puis tout devenir sous toi, et, après quelques années de ta direction, je me trouverai en état de te soulager lorsque l'âge ou les indispositions te demanderont plus de repos et moins de sollicitudes. Qu'apprendrais-je sous ton frère? pas même ce qu'il sait. Que peux-tu m'enseigner si tu n'agis? Enfin, est-ce ou n'est-ce pas un bien que tu deviennes maître de corriger le mal et de faire le mieux? S'il faut moins de domestiques à la campagne, ne peux-tu pas les diminuer? Si ton frère n'existait point, ne prendrais-tu pas un cheval, et, si tu n'en veux point aujourd'hui, ne seras-tu pas libre de t'en défaire? Lors même que nous vivrions ici une bonne partie de l'année, n'aurions-nous pas toujours, étant dans le cas d'aller à Lyon, un domestique mâle avec notre bonne et la cuisinière? Le surplus du ménage consiste donc réellement dans ton frère, ta mère et sa servante; leur ménage n'est pas considérable aujourd'hui quand ils sont seuls, et nous ne cesserons pas de maintenir les choses sur ce pied. Crois-tu ton frère si répréhensible d'avoir imaginé que tu payerais volontiers cet excédent pour l'avancement de la jouissance du reste, surtout lorsque les revenus qu'il se réserve sont destinés à éteindre ses dettes? Enfin, si tu vois que cela demande encore une compensation, n'est-ce pas une chose à examiner tranquillement, pour s'en expliquer de même, s'entendre ainsi, combiner ses affaires et veiller à la prospérité commune? Quand tu me dis : *fais, et je ne m'en mêlerai non plus que pour diminuer tes fatigues,* c'est un mot qui peut échapper à ta sensibilité, peiner la mienne, et, si je m'en tenais là, nous demeurerions affectés tous les deux sans rien faire qui vaille. Il s'agit de raisonner ensemble et non de se tourmenter, lorsque l'état des choses présente au contraire plus de facilités de chercher le bien.

Tu vois, mon ami, que j'y ai réfléchi plus que tu ne penses. Que veux-tu donc? pourrais-je te demander. Parle, dis-le moi, et je tâcherai,

entre vous deux, de concourir à la satisfaction de tous, à la paix, au bonheur de la famille et de l'enfant. Ton frère n'y met pas l'adresse que tu lui supposes; mets-y de la froideur et juge le tout et moi-même. Si tu étais supprimé, nous passerions ici une grande partie de l'année; ne serait-ce donc pas un plus grand bien d'y être le principe de l'ordre que les témoins de ce que tu appelles des sottises?

60

À ROLAND, À AMIENS [1].

Du Plessier-Rozainvillers, — 6 novembre [1782], au soir.

Voilà le premier beau jour depuis que je suis ici [2]; mais l'espérance de recevoir de tes nouvelles l'embellissait plus que le soleil, et il eût fini bien tristement si mon attente n'eût pas été remplie. J'ai trouvé ta lettre au coin du bois où nous avons rencontré le domestique arrivant de Montdidier; la douceur de l'air nous avait engagés à la promenade, elle a été agréable. J'ai vu et foulé la pelouse tant vantée et qui mérite bien de l'être, mais je n'ai osé y faire marcher la petite; nous l'avons tous portée tour à tour, sans excepter Monsieur de Crécy [3], qui croyait déjà tenir une petite nièce. Elle est bien portante et gaie, les accidents ont disparu. Ma santé est bonne aussi : tu crois bien que les soins et

[1] Ms. 9533, fol. 85-86. — Le Plessier-Rozainvillers, village à 13 kilomètres de Montdidier.

La lettre ne peut être que de 1782 ou 1783. L'allusion à la débâcle de Seguin, le caissier du duc d'Orléans, montre qu'elle est sûrement de 1782 (voir *Mém. secrets*, 31 octobre 1782).

[2] Nous avons déjà dit (lettre 57, notes) que les frères Sénart, qui habitaient Paris, rue Quincampoix (*Alm. de Paris*, 1785, p. 20), avaient au Plessier-Rozainvillers une grande manufacture de bas et, comme on le voit par cette lettre, une belle résidence. Dès 1779, Roland écrivait, dans son *Art du fabricant d'étoffes en laines* (in-fol.) : «La fabrique de bas du Plessier, dans le Santerre, dirigée par MM. Sénart, qui se sont maintenus de père en fils dans leur état, avec une fortune très honnête, sans ambition, avec des mœurs patriarcales, et faisant beaucoup de bien sans la moindre ostentation.....»

[3] Personnage inconnu.

les attentions de toute espèce sont prodigués à ton épouse, et tu ne saurais te tromper en cela. Toi, mon ami, tu es seul, tu travailles : et cette image me préoccuperait jusqu'à m'attrister beaucoup, si tu ne devais bientôt revenir me trouver.

Je ne m'attendais pas non plus au silence du voisin, et, comme toi, je n'y trouve par réflexion rien d'étonnant; mais je serai longtemps avant que les expériences de cette nature ne me paraissent nouvelles au premier abord. Le compte des vingt-deux au logis fait le mien, au moyen des deux que j'ai retrouvés ici, parce qu'il ne m'en faut de cette espèce que trois douzaines et demie : ainsi la paix soit faite, mais veillons toujours, car j'apprends d'autre part qu'il est bon de ne pas s'endormir.

J'attendais des nouvelles de la famille, je suis véritablement en peine et les idées qui me surviennent à ce sujet m'ont plus d'une fois serré le cœur et baigné les yeux. Ma dernière nuit a été triste; *j'ai, pour la première fois de ma vie, rêvé les yeux ouverts* et debout sur mes deux pieds; j'ai vu du feu au milieu de la chambre, je me suis levée; j'ai vu un chien, j'ai allumé une chandelle, j'ai appelé; et de tout cela il n'était rien, que mes actions et mes idées; mais j'étais, à part moi, si stupéfaite d'avoir été abusée, que j'ai douté qu'il y eût du phosphore dans la chambre: mais il n'en était rien non plus. Il n'aurait tenu qu'à moi de faire croire à M[lle] Senart, ou plutôt il ne tient pas à elle que je croie à la visite d'un revenant; elle m'a dit bien gravement qu'il fallait prier pour les morts, en me demandant la date du décès de mon beau-frère[1]; en vérité, c'est un mélange bizarre de grotesque et de pitoyable que ces misères de l'humanité.

Ce pauvre ami Lant[henas] m'afflige; je lui écrirai, si j'en trouve l'instant, et j'insérerai ma lettre dans la présente afin que tu la lui expédies si tu lui écris sous peu, comme je le pense. On m'a parlé de lui aujourd'hui à table avec plaisir et intérêt. La nouvelle de Seguin[2]

[1] Laurent Roland, mort le 14 septembre 1782.

[2] Madame Roland, dans ses *Mémoires* (II, 231), décrivant la société avec laquelle elle se rencontrait à Vincennes, lorsqu'elle allait y faire des séjours chez son oncle

me regarde, je le connaissais, ou du moins sa femme, pour l'avoir vue à Vincennes, et c'est probablement du chanoine que le tient M. Lant[henas].

Tu as fait au mieux pour Suzon et le reste; j'en suis tout à fait aise. Il paraît cependant que l'amie n'est contente qu'à demi; mais ce n'est pas en faisant ce qu'on appelle *des affaires*, qu'on peut se promettre un bonheur sans nuages.

Je n'ai presque pas travaillé hier; nous avons couvert des confitures et fait de ces misères de femmes dans lesquelles on n'est pas fâché de se rendre utile. J'ai mieux fait ce matin : mais, au bout du compte, je n'ai pas plus de dix pages d'expédiées. Je vois plus de choses que je n'imaginais pouvoir enremarquer; mais, de bonne foi, il faut passer sur beaucoup, parce qu'il n'y aurait rien moins qu'à refondre.

Je vais écrire un mot au Crespyssois; on le lui remettra demain à Montdidier, je l'engagerai à venir me faire une visite.

Je suis bien aise de la réponse de M. Néret et de la petite correspondance qui en résulte; la première pièce n'est pas une perle jetée à des pourceaux.

La bonne est raccommodée, les choses se font bien et mieux, grâce à toi. Mon bon ami, ce n'est pas la première fois et les occasions s'en renouvelleront encore où tes avis m'éclaireront et serviront à notre commun bonheur. Bonjour, tendre ami; tu ne me dis point si tu avanceras ton retour; on voudrait t'envoyer la voiture au-devant; je le désire bien aussi, car je crains la fatigue et le mauvais temps. Adieu; aimons-nous, comme tu dis, et vogue la galère!

Tu devines tout ce dont on me charge pour toi.

Le 7 au matin.

Je joins une épître que je viens de faire pour le malade; je l'ai consolé et j'ai babillé tant que j'ai pu. Bonjour, cher ami, reviens, que je

parle en effet des «folies de Seguin, caissier du duc d'Orléans, dont on célébrait la fête (de Seguin) par des illuminations, et qui fit banqueroute peu après».

t'embrasse, que nous nous réunissions et que dans les douceurs de l'intimé (*sic*) nous laissions couler les événements. Ta petite ne veut plus me quitter, elle vient devant la table où j'écris, elle s'y appuie avec ses petites mains et s'élève pour me voir sur le bout de ses pieds.

ANNÉE 1783.

AVERTISSEMENT.

En 1783, les Roland ne quittèrent pas Amiens, sauf deux voyages de l'inspecteur à Paris; au premier se rapportent les lettres du 16 janvier au 5 février; au second, les lettres du 19 au 31 août.

On verra, par les lettres à Bosc, que Roland fut sérieusement malade à la fin de février et en mars.

Nous n'avons, pour cette année-là, aucune lettre de lui à sa femme; c'est un moyen de contre-épreuve qui nous manque. Les seuls points de repère que nous trouvions sont les lettres suivantes de Roland :

1° *Pap. Rol.,* ms. 6243, fol. 134, un brouillon de lettre au libraire Moutard, du 25 janvier 1783, daté d'*Amiens,* bien que l'inspecteur fût alors à Paris; mais ce n'est qu'un brouillon;

2° *Ibid.,* fol. 101, une lettre, datée d'Amiens, 25 février 1783, à MM. de l'Académie de Lyon, au sujet d'une polémique qu'il avait avec Brisson, son collègue, inspecteur des manufactures de la généralité de Lyon (cf. fol. 131-132, lettres de Roland, du 12 juillet 1782, sur le commencement de cette querelle);

3° *Ibid.,* fol. 119-120, deux lettres de lui, datées d'Amiens, des 1er octobre et 14 décembre 1783, à son ancien ami l'abbé Auger (voir Appendice D), pour lui demander d'appuyer sa candidature au titre de membre correspondant de l'Académie des Inscriptions;

4° *Ibid.,* fol. 102, une lettre du 12 décembre 1783, à M. Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, où il le remercie de son élection d'« associé non résident »;

5° Une lettre de lui à Bosc, du 1er avril 1783 (ms. 9532, fol. 155-156).

61

À ROLAND [À PARIS[1]].

Jeudi au soir, 16 janvier 1783, — [d'Amiens].

Mes craintes sont trop justifiées; tu as eu autant de fatigues et de contre-temps qu'il soit possible; mais tu as passé mes espérances en me donnant de tes nouvelles malgré ce retard; j'avais calculé que le courrier d'aujourd'hui ne m'apporterait rien si tu n'étais pas arrivé mardi, et j'attendais impatiemment son heure pour savoir si j'avais à me féliciter de ton voyage. Ton active tendresse s'occupe de ma satisfaction avant que tu prennes le repos dont tu avais si grand besoin; j'en recueille le témoignage avec transport et j'y suis aussi sensible que s'il m'était nouveau. Tranquillise-toi, prends du temps, aie bien soin de ta santé et ne sois pas en peine de la mienne. L'effet de la médecine d'hier s'est prolongé dans l'après-midi, j'ai eu la nuit bonne et je souffre un peu moins de mon lait. M. d'Hervillez me fait prendre de la terre foliée de tartre, m'ordonne d'appliquer fréquemment des linges chauds, et d'éviter soigneusement le froid, très dangereux dans cette circonstance. Mes projets de sortie ne peuvent encore s'exécuter; je suis un peu faible et le temps est horrible.

Je ne fais rien, qu'un peu de musique et des *rangements* de ménage; je joue une partie du jour avec ma petite, qui est déjà venue ce matin sur mon lit après avoir déjeuné et qui s'y est jouée fort joliment. Elle aime encore sa mère et court ou crie après ses caresses, quoiqu'elle n'en ait plus le sein; j'avais grand besoin de cette expérience et je craignais qu'elle ne fût plus attachée qu'à celle qui lui donnerait à manger. M. d'Eu m'a déjà fait deux longues visites, ainsi que M. de Bray et Flesselles; tous font informer le matin et viennent eux-mêmes le soir. M. de B[ray] te prie de joindre à sa note d'acquisitions les *Démons-*

[1] Ms. 6238, fol. 234-235. — Au haut de la page, à gauche : «M. de Laplatière».

trations de botanique de l'École vétérinaire[1]; il te prévient aussi que tu peux user à l'aise de l'adresse qu'il t'a donnée, parce que le sellier ne revient de Paris que dans huit à dix jours. Je crois qu'il veut me faire encore passer une note.

Le petit Cornette[2] m'a fait voir un extrait copié à la main d'une méthode où sont d'excellentes tables d'accords qui me serviraient beaucoup; je lui ai demandé s'il ne voudrait pas me faire un extrait semblable à celui-là, qui est destiné à une autre écolière; le prix de 9# m'en a fait passer l'envie, parce que j'imagine qu'à pareille somme j'aurais l'ouvrage imprimé. C'est la méthode d'Andrieux[3] pour le clavecin et la composition; j'en prendrai le titre au juste et je te l'enverrai : il serait possible de la rencontrer d'hasard (*sic*). J'ignore si elle est raisonnée comme Bemetzrieder[4], mais les tables m'en plaisent beaucoup et doivent donner une grande facilité.

J'ai expédié hier toutes tes missives, grandes et petites; une heure après, Mme Coquerel avait envoyé un couvreur, et les ouvriers travaillent aujourd'hui; ta formule est magique. Je viens de recevoir une lettre de M. Duperron, contenant l'extrait chétif de l'Almanach d'Abbeville et la notice de deux dettes à payer, l'une de 107# à un marchand de soie, l'autre de 36# à son ancienne auberge. J'y ferai satisfaire demain; je tirerai des reçus; je demanderai une rescription pour le reste et je lui écrirai ensuite.

Mille choses tendres au frère et aux amis. Mes honnêtetés à l'excellente dame Bussière.

Le jeune Martin va toujours comme de coutume, doucement, mais de suite et bien : j'ai fait finir ces petites misères qui tenaient à la soierie, et il continue la copie de la filature. Demain je me mettrai à vérifier la traduction de l'anglais, c'est un travail de convalescente. Je

[1] De Claret de la Tourette. Voir lettre du 16 janvier 1782.

[2] Cornette. — Lire probablement «Cornet». (Voir lettre du 20 janvier 1782.)

[3] Andrieux, inconnu.

[4] Bemetzrieder, le maître de musique de la fille de Diderot. — *Leçons de clavecin et des principes d'harmonie*, in-4°, 1771; — *Nouvelles leçons de clavecin*, 1782 (*Biogr. Rabbe*).

n'ai pas encore vu il signor *cavaliere servente;* il est toujours occupé à ne rien faire ou à politiquer; j'ai envoyé hier un *memento* qui a fait revenir l'Almanach.

Je t'écris sur ta petite table, mais je promets bien de ne plus me servir du papier que j'y trouve; il me brouille la vue tant il boit; je souhaite que la tienne en soit moins fatiguée. Et Mlle de la Belouze? Et la *cara cugina*[1]? poverina! Tu ne peux encore voir ces gens-là de sitôt. Je me souviens que j'aurais pu écrire à Mlle de la Belouze..., mais il est peut-être un peu tard.

62

[À ROLAND, À PARIS[2].]

Vendredi, 17 [janvier 1783, — d'Amiens].

MM. de Bray et Flesselles étant hier ensemble avec moi, je leur dis que j'avais des détails de l'affaire qu'ils connaissaient, concernant D. de La Croix[3]. Ils me demandèrent avec empressement où elle en était : je leur lus ce qui nous en avait été écrit, remarquant que ces drôles de Montdidier triomphaient, malgré les plaintes de l'évêque d'Amiens[4] qui pourrait les empêcher de rire en les réitérant. Le bon M. de B[ray], trop occupé, affairé de ce qui l'intéresse pour s'échauffer beaucoup en faveur des autres, se répandit en complaintes et finit par me lire des catalogues de Buchoz[5]. Flesselles, qui s'en allait à la

(1) Mlle Desportes.

(2) Ms. 6238, fol. 236.

(3) Dom de La Croix. — On verra par cette lettre et les suivantes que c'était un religieux bénédictin, moine dans ce couvent de Montdidier dont nous avons déjà parlé (lettre du 16 janvier 1782), en lutte avec les chefs de l'ordre. Il semble que les deux frères de Roland, le prieur de Crespy et le curé de Longpont, étaient de son parti. — Voir lettres des 27 et 28 janvier 1783, 12 mai et 22 mai 1784 (sur sa mort subite). — Cf., sur ces profondes divisions intestines de l'ordre des Bénédictins, les *Mémoires secrets* du 17 juillet 1783 au 11 mars 1785, *passim.*

(4) Louis-Charles de Machault, fils du ministre de Louis XV, évêque d'Amiens de 1774 à 1790. — Voir sur ce prélat aussi charitable que fanatique la *Biogr. Rabbe* et les *Mém. secrets,* 19 et 27 avril, 8 et 9 mai 1781.

(5) Pierre-Joseph Buc'hoz (1731-1807), naturaliste.

comédie, revint après la première pièce me dire qu'il irait voir demain le secrétaire de l'évêque, si je voulais lui donner l'extrait de cette lettre. J'acceptai, sans lui parler des idées que nous avions eues, ni de ce qui nous avait arrêtés et sur quoi j'avais coulé en lui faisant lecture; de manière qu'il imagine la lettre arrivée depuis ton départ et trouve tout naturel que je ne livre pas en original une pièce qui peut renfermer beaucoup de choses particulières : moyennant quoi, il est tout chaud et tout propre à donner à la copie l'authenticité qu'elle doit avoir près de M. Homelane[1] par le témoignage d'un honnête homme. Je lui ai donc fait, hier au soir, un extrait fidèle mais bien choisi, accompagné d'une lettre d'envoi bien tournée, qui peut n'être pas sans effet; mais le tout sans signature et sans citation qui puisse désigner l'auteur de la lettre ni de la copie : non que M. Homelane ne doive bien savoir l'un et l'autre, mais parce qu'il ne faut pas qu'un papier qui lui restera le porte.

Il est onze heures, j'ai attendu jusqu'à présent, espérant que Flesselles viendrait en sortant de l'Évêché, comme il me l'avait promis. M. Cucu sort d'ici, je l'ai reçu dans ma chambre à côté de mon lit où je suis encore. Cette terre foliée de tartre, que j'ai prise dans une tasse de thé, m'a causé le plus grand malaise durant une heure; la bouche remplie de salive, le cœur soulevé, toujours comme si j'allais vomir ou me trouver mal. A force de linges chauds sur la poitrine, la drogue a coulé; je me porte bien, à un peu de faiblesse près, causée par des lavements journaliers, et je vais me lever.

Je me rappelle que tu n'as pas mis M. Senart sur ta liste; tu devrais bien l'aller voir.

M. de B[ray] m'envoie une note que, dans un autre moment, j'aurais copiée sur un même papier; mais l'heure s'avance et j'ai beaucoup de commissions à faire faire. Je vais encore avoir recours à M. d'Antic.

Je t'embrasse *corde et animo*.

[1] Le secrétaire de l'évêque.

63

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Vendredi au soir, 24 janvier [1783, — d'Amiens].

Je ne me plains pas, mon ami, je suis touchée et pénétrée de tes motifs; j'ai osé douter d'après ce que je me sentais, j'ai voulu..., mais enfin tu t'es affligé, inquiété de tout cela, c'est ce que j'en regrette. D'après ta lettre, j'ai aussi écrit à M. d'Hervillez pour le prier de me faire l'amitié de venir, lui disant que j'apprenais qu'il en recevait une de toi, et que je croyais qu'il verrait dans ton procédé celui d'un homme aimant, absent et inquiet, agissant et se montrant avec toute l'énergie et la franchise de son caractère; dans le mien, celui d'une femme timide, balancée par de fortes considérations et mettant de ce nombre les égards qui lui étaient dus, etc. Je l'attends : j'avalerai la confusion d'un mensonge avec toute la simplicité qui m'a fait souffrir en le commettant, et, si l'expiation est méritoire auprès de quelqu'un, ce ne sera pas un mal inutile. Tu auras vu, par mes lettres suivantes, que cette précaution de ta part se trouve superflue, que tout s'arrangeait sans elle; mais il ne dépend pas de moi de saisir d'abord le meilleur parti à prendre; et, comme j'écris toujours sur le moment, que tu me juges de même, il s'ensuit de petites méprises qu'il faut bien confondre dans la masse totale des choses meilleures qu'elles.

J'ai pris, pour la seconde fois aujourd'hui, la dose de sel prescrite dans la décoction indiquée; j'en ai été menée un peu moins rudement qu'avant-hier; je n'en suis qu'altérée et un peu fatiguée. Peut-être le serais-je moins encore si je ne souffrais pas du tourment que je te vois. Mais c'est une chose impossible, il me semblerait plus faisable que la réflexion te tranquillisât; et, par contre-coup, cela servirait à ma santé bien autant que tous les trésors de la pharmacie. Mon ami, je

[1] Ms. 6238, fol. 227-228.

n'ai qu'une chose à te répéter, ce que j'ai de faiblesse et d'un peu de malaise n'est qu'une suite des drogues, un effet de celles que je prends encore; il n'y a là ni fièvre, ni quoi que ce soit d'inquiétant; le lait prend son cours, je n'en ai plus dans les mamelles; si, malgré l'état des choses, tu reviens sans aller te reposer ta huitaine à Crespy, tu me causes la plus sensible mortification que je puisse éprouver; tu réveilles toutes mes agitations sur ta santé, sur l'effet de tes fatigues non interrompues, etc., en un mot, tu me fais du mal. Arrange-toi aussi d'après cela.

Je viens d'envoyer tes bottes à la diligence, à l'adresse de M. Lanthenas; je les ai garnies de paille à l'endroit des éperons pour éviter que ceux-ci soient cassés. Si ce ménagement est encore inutile, du moins est-ce tout ce qu'il en peut être de pis. Il y a, dans une des bottes, un petit fouet que j'y ai attaché. M. de Bray m'avait offert l'occasion de son sellier, mais il n'arriverait que mardi: j'ai craint que l'attente te parût trop longue. Cet homme reviendra de Paris le jeudi suivant, tu pourrais lui remettre la veille quelque paquet, si tu le jugeais convenable.

Ma fille crie et foire aujourd'hui; elle souffre des gencives, elle ne veut pas me quitter : nous ne sommes pas gaies. Envoie-nous la paix, mon ami, elle est tout entière dans tes mains; rétablis le calme dans ton esprit, nourris-toi de ce qui peut te faire content, nous en serons tous mieux. Je sens qu'une lettre consolante de toi fera à ma santé tout le bien qui lui manque. Cet estomac, ces autres misères qui y tiennent seront dans le meilleur état dès que j'aurai fini ces purgations et que ton bien-être me rendra l'équilibre moral que je sens altéré. Je t'embrasse avec un attendrissement inexprimable.

7 heures du soir.

Samedi.

Je reçois ta lettre et, puisque tu m'embrasses, je me console un peu; mais je ne sais ce que tu veux dire de cachoterie à ton égard, je te dis tout ce que je peux et tu m'attristes : voilà tout ce que je sais. Je ne me porterais pas mal si l'espèce d'anxiété où [me] met l'histoire

que tu me fais avec M. d'Hervillez ne me donnait du malaise. Je ne l'ai toujours point vu, j'attends son arrivée.

M. Descroisilles[1], de Rouen, arrive et m'interrompt; c'est la cause qui me fait finir en te disant pour lui mille choses, et te priant de me suppléer auprès de M. d'Antic. Adieu, embrasse-moi encore; il faudra le faire plus d'une fois: j'ai le cœur très gros.

64

[À ROLAND, À PARIS[2].]

Lundi, 27 janvier 1783, — [d'Amiens].

Vivat! je me porte mieux, car tous mes goûts renaissent avec la vivacité qu'ils ont aux beaux jours. J'ai passé la journée d'hier à lire de la poésie et faire de la musique; les débris de Sophocle, d'Anacréon, de Sapho et des autres enchanteurs m'ont causé une douce ivresse; je me suis embarquée dans les brillantes chimères de la mythologie, et j'ai été ravie comme au premier voyage. Je commence à croire qu'il fait bon être quelquefois malade; ces moments de langueur qu'on regarde comme perdus sont ceux d'une régénération, d'un sommeil réparateur : on se réveille avec une nouvelle vie. Mon dîner ne m'a point fait mal, j'ai dormi profondément, j'ai commencé la journée par un petit air d'épinette, après avoir bien joué et caressé ma petite fille qui rôde sans cesse autour de moi, tire mes habits, appelle maman et demande un baiser que je suis encore plus pressée de lui donner. Je fais ranger au cabinet, et demain je m'y établis pour reprendre ma vie ordinaire; c'est un parti qu'il faut prendre; je ne saurais faire le plus léger travail avec ce lutin d'enfant qui ne saurait souffrir une table entre moi et lui; toutes mes lettres sont écrites sur mes genoux, près desquels est une chaise où il se tient et d'où il caresse mes mains et chiffonne mon papier.

(1) Sur Descroizilles, chimiste rouennais, voir Appendice D. — (2) Ms. 6238, fol. 229-230.

Voilà, mon cher maître, le compte que j'ai à vous rendre aujourd'hui et tout ce que ma santé peut fournir à mon journal. Je me garderai bien de te dire : « Si tu n'y crois pas, viens-y voir! », et tu sens ma raison qui n'est point du tout celle que tu pourrais méchamment supposer.

Je viens d'être interrompue par l'abbé Reynard; nous avons beaucoup causé en peu de temps; il m'a conté ce que tu sais, mais ce qui m'a paru plaisant, ce sont ses éloges affectés d'un ouvrage traduit de l'allemand sur les merveilles de la nature et de la Providence, ouvrage qu'il a trouvé à Paris, dont il est enchanté et qu'il a fini par me proposer de lire. Il ne faut pas que le titre t'en donne une idée scientifique : ce sont des méditations pour chaque jour de l'année. Bref, cela peut être bien fait et remarquable dans son genre, mais j'imagine que le bon abbé est pressé de me le procurer, comme Dom Blondin[1] était pressé de te faire lire la brochure contre Voltaire; et ce zèle actif, manifesté à une première visite depuis un long temps que je ne l'avais vu, me paraît fort singulier.

M. de Bray m'a dit hier que le départ de son sellier était retardé de deux jours, d'après quoi je présume qu'il ne faut pas l'employer pour rien faire venir ici.

J'ai vu Flesselles et lu tes lettres, fermé moi-même celle à M. Homelane qu'il allait voir hier en me quittant. Tu as fait tout cela très bien; tes représentations à l'évêque sont dignes, fortes et pressantes; j'ai gardé cette copie, elle est dans mon goût.

Ce pauvre D. de La Cx. [Croix]! J'imagine que tu attendais la requête qui sollicite sa détention pour avoir cela à citer, et c'est en effet très bon.

Je ne t'en dirai pas davantage aujourd'hui, malgré ma bonne envie de causer; mes filles ont à travailler, je veux dépêcher la sortie de l'une d'elles pour hâter d'autant son retour. Par cette raison, je n'écris pas un seul petit mot à M. d'Antic à qui je mets tout crûment une

[1] Dom Blondin. — Nous ne savons rien de lui.

enveloppe; c'est à toi de lui exposer ma raison et de lui dire de jolies choses pour mon compte. El fedele Achate? Amicizia, salute, letizia a voi tutti tre; addio, caro; amico carissimo, ti bacio per tutto, di cuore ardente e devotissimo.

Non dimenticarmi presso del fratello di Crespy, delle care monache; sopre tutto dimori là i otto giorni abmeno. Addio ancora, sono al tuo lato, fra voi tre, spesso, spesso, quasi sempre[1]...

Je reçois les copies et ce qui les accompagne. Je suis contente aujourd'hui; mais, par la raison que tu dis, j'ai peur que tu ne t'agites. Mettons une fois de l'harmonie, je veux dire un accord parfait, car les dissonances sont bien aussi de l'harmonie et, qui plus est, y font merveille : mais il faut promptement les sauver par une consonance. Au reste, il faut n'être pas à trente lieues pour que celle-ci se fasse entendre, et l'éloignement sera toujours la plus grande dissonance entre nous.

Je t'embrasse tendrement, embrasse nos amis, et reste avec eux encore quelques jours; c'est un singulier souhait de ma part, car M. d'Antic a bien raison; c'est ma réponse à sa dernière phrase que je recueille affectueusement comme toutes les autres.

65

[À ROLAND, À PARIS[2].]

Mardi soir [28 janvier 1783, — d'Amiens].

Tu m'as envoyé une charmante causerie, mon bon ami; je la lis et relis de nouveau, c'est ma plus douce compagnie. Mes nouvelles subséquentes n'auront pas altéré, je l'espère, la tranquillité dans laquelle je te vois rétabli et qui me charme plus que je ne saurais dire. Je suis

[1] Roland devait, au retour, s'arrêter plusieurs jours à Crespy, et Madame Roland croyait que le curé de Longpont devait s'y trouver aussi.

[2] Ms. 6238, fol. 231. — La date du 28 janvier 1783, qui est un mardi, se déduit nécessairement du rapprochement de cette lettre avec la précédente.

très aise que tu aies prolongé ton séjour; je regarde cela comme autant de gagné sur le cabinet, qui m'effraye pour toi comme il effraye notre frère dont j'ai lu la lettre avec attendrissement; mais tu te rappelleras tes promesses : tu ne travailleras pas l'après-midi, ni le soir; nous expédierons de l'ouvrage le matin, et le reste du jour s'écoulera doucement en occupations de délassements. M. de Vin, à qui j'avais écrit un billet au reçu de ta lettre, est venu me répondre que son dégoût avait été l'effet d'un mouvement d'humeur contre une friponnerie dont, au bout du compte, il ne devait pas se punir; qu'il garderait son édition, ne pouvant avoir présentement celle de 1800. Il m'a demandé Tavernier[1]; je ne sais si tu l'as, je lui ai indiqué à peu près le coin des voyages : il a cherché pendant que je prenais ma leçon d'épinette, et il a emporté Paul Lucas[2] qu'il s'est trouvé sous la main. Il voulait me déterminer à aller ce soir avec Mme d'Eu, en loge grillée, voir un Grammont[3] de Paris qui est ici pour quelques jours.

J'ai trouvé plus doux de t'écrire avec mes pieds devant le feu, et j'y suis plus contente que je ne saurais être nulle part, si ce n'est à tes côtés.

Je t'envoie toutes tes copies, ci-jointe celle de la lettre à l'évêque; j'écris à M. Flesselles pour savoir quelque chose de ce qui a résulté, et je t'en ferai part si je l'apprends assez tôt. Tu n'en sais donc rien d'ailleurs? J'entends de l'affaire et de la requête. En vérité, je crois que ces horreurs qui nous révoltent font peu d'impression dans les cloîtres, parce qu'on y est accoutumé à toutes les petites intrigues qui y conduisent insensiblement, et, par cette raison, ceux des confrères

[1] J.-B. Tavernier (1605-1686), *Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes.*

[2] Paul Lucas (1664-1737), *Voyage au Levant; Voyage dans la Grèce*, etc.; *Voyage dans la Turquie.*

[3] L'acteur J.-B.-Jacques Nourry, dit *Grammont de Roselly*, dont il va encore être question plus loin. — Voir les *Mém. secrets*, 6 février 1781, 20 janvier, 7 et 24 février, 24 et 25 juillet 1782, sur les démêlés qu'il avait eus avec la Comédie-Française, et dans lesquels il avait été soutenu par la protection de la Reine. Il devint, pendant la Révolution, chef de l'État-Major général de l'armée révolutionnaire et fut guillotiné, le 13 avril 1794, dans la même fournée que Chaumette, Gobel, etc. — Voir son article dans la *Biogr. Rabbe.*

de D. de La Cx [Croix] qui lui rendent le mieux justice sont probablement médiocrement touchés de son sort. On perd la faculté de s'identifier avec ses semblables en vivant trop avec eux dans le choc continuel des petites passions.

Je ne sais comment il a pu m'échapper de te prier de témoigner particulièrement à M. Hoffmann le vif intérêt et l'estime singulière qu'il m'inspire; mais tu en sais tout ce qu'il faut pour suppléer à mon silence. Je désire bien qu'il trouve en lui-même toutes les ressources que je lui suppose, et je suis en peine d'apprendre ce que tu en as vu. Mais, à ton retour, ce sera l'une des choses avec mille autres dont nous aurons à causer.

Tu as donc trouvé M. Godinot[1]? Il faut ton activité pour déterrer les gens dans le tourbillon de Paris; il aura vu peut-être aussi M[lle] de la Blz [Belouze], près de laquelle je ne suis pas en peine du témoignage que tu as pu rendre. Tu traites Panck [Panckoucke] haut la main et comme il doit être conduit par un homme d'honneur qui ne lui ressemble pas; tout le monde crie à la friponnerie; il s'en moquera et ne fera pas moins sa fortune aux dépens de tous ceux qui crient. L'affaire des de Lahaye[2] va se plaider à l'édification du public; le maire se tourne gauchement sans se tirer; il a demandé caution; M. Flesselles s'est porté pour tel, tout simplement : cela fera bruit. Il y a dans ce pays des filles qui en feraient par leurs folies amoureuses, si elles étaient d'un autre étage; mais pour moi qui ne regarde pas au cadre, je les plains grandement.

M[lle] de Chg [Chuignes], toujours brillante et parée, se nourrit toujours, ainsi que sa mère, de superbes projets; la paix lui ramène un lieutenant qu'on dit être sur les rangs avec bien d'autres : c'est l'embarras du choix, mais cet embarras pourrait la conduire à zéro, ou à un lot plus mince, car tous les prétendants ont les oreilles remplies

[1] Voir sur Godinot, inspecteur des manufactures à Rouen de 1751 à 1779, parent de Roland (il avait épousé une de ses cousines du Beaujolais) et son premier protecteur, l'Appendice C. Il était alors à la retraite.

[2] Nous ne savons de quelle affaire il s'agit.

de six cent mille livres, toujours sonnantes dans les paroles. Le reste se mène comme de coutume, Mme de B[ray] toujours rechignant, M. de Vin disant d'elle comme de sa souscription, et en faisant de même. Mme d'Eu est harassée de repas, etc....., ennuyée de tout, à commencer de sa personne, comme aussi elle a coutume. Elle est venue hier en longue visite matinale, *sempre collo cicisbeo.* J'ai fait part à M. d'E[u] de l'expédition de l'ouvrage *Sonnerat*[1] et du reste; il me charge toujours et tous les jours d'amitiés sans nombre à ton intention et aussi pour les amis, avec prédilection pour M. d'Antic dont il me parle souvent. Eh! comment feras-tu donc pour reconnaître les honnêtetés, ordonnances, etc., du docteur[2]? Je t'embrasse. Toto corde.

66

[À ROLAND, À PARIS[3].]

Jeudi, 30 [janvier 1783, — d'Amiens].

Aux tentations répétées il est difficile de tenir; M. d'Eu m'a poussée hier, et je vais ce soir avec sa femme voir *Mahomet* joué par l'acteur de Paris[4], qui nous quitte incessamment. J'ai réfléchi qu'il n'était pas trop édifiant pour mon monde de voir ma première sortie, depuis trois semaines et plus, pour aller à la comédie; mais ce n'est pas en dévote que j'ai coutume de les édifier, et, quant à ceux à qui je dois visite, je ne suis pas censée sortie, je vais incognito.

Je ne sais encore ce qu'a fait l'évêque, mais je sais qu'il veut venir à la maison; c'est ainsi qu'il s'en est exprimé hier, chez M. d'Eu où il

(1) On voit par les lettres de Roland (lettre du 22 novembre 1781, ms. 6240, fol. 113) qu'il était en relations avec le voyageur Pierre Sonnerat (1745-1814), neveu du célèbre voyageur Poivre, né à Lyon comme lui, et par conséquent compatriote de Roland. Le *Voyage aux Indes orientales et à la Chine,* de Sonnerat, avait paru en 1782, 3 vol. in-8°. Roland le cite dans son *Dictionnaire des manufactures,* I, 128*, pour le contredire d'ailleurs. Cf. *Correspondance littéraire,* février 1783.

(2) De Bosc d'Antic, le père, qui était médecin du Roi par quartier.

(3) Ms. 6238, fol. 237-238.

(4) Grammont.

rendait visite, en s'informant de ton retour, et témoignant beaucoup de désir de te parler et d'une affaire que tu lui avais recommandée et de la gravure de Rome, etc..... Le temps apprendra le reste. Il me semble, en revoyant ta lettre, que j'ai bien mal calculé l'arrivée de ma précédente au moment de votre réunion, et que mon épisode tombe tout à plat; mais, comme la bonne amitié n'est jamais hors de propos, c'est une méprise sans conséquence.

J'attends des nouvelles aujourd'hui; M. d'Hervillez est venu voir hier s'il n'y en avait point qui le regardassent indirectement; au reste, il juge que l'air et l'exercice sont actuellement les meilleures choses que je puisse prendre. Au milieu de tout cela, je ne fais rien; j'ai seulement beaucoup avancé la revision de la traduction d'anglais; il y a une assez longue omission dont je ne sens pas la raison : il faudra bien la réparer, et ce n'est pas pour moi une petite affaire à cause de quelques mots ou noms de choses que je ne trouve pas dans le dictionnaire; ceux que je ne pourrai deviner, je les enverrai à M. Lanthenas qui est un habile; et, en attendant, il me fera le plaisir de m'expliquer une expression, fort mal rendue par le traducteur, à ce qu'il me semble, mais que je n'entends pas bien non plus. Voici la phrase : «The chief shepherd's first case is to see that each tribe is conducted to the same district it fed in the year before, and where the sheep were yeaned[1].» J'entends tout, et c'est bien aisé, excepté *it fed;* cela se prend-il pour le même chemin, ou autrement, je ne sais; ce ne serait pas non plus pour la nourriture, ce mot s'écrit avec un *e* de plus. Ce passage, par conséquent, donnerait lieu à une erreur qui pourrait être grave, si le traducteur s'était trompé. A vous autres, docteurs, je laisse l'examen.

Je n'entends plus parler du brave Gosse; n'en apprendrais-tu rien?

[1] Madame Roland revoyait, pour l'article *Moutons* du *Dictionnaire des manufactures,* la traduction d'un traité anglais sur l'éducation des troupeaux. Roland, dans son *Dictionnaire* (I, 137*-148*), renvoie en effet au *Traité du bétail* de John Mills (Londres, 1776), en regrettant «de n'avoir pas eu le temps de le traduire en entier», et au *Guide des bergers* (*The Shepherd's sure Guide*) d'Ellis.

Ta lettre arrive, et je juge par sa date qu'elle a souffert du retard. Je ferai ce que tu juges convenable pour la caisse, le Fougeroux et le reste. Sois tranquille à cet égard; je crois que tu peux l'être aussi sur ma santé, sans convenir de ce que tu dis si lestement que tu te mêlais de ce dont tu ne devais pas te mêler. Repose-toi à Crespy; embrasse mon frère, et fais-le bien aise, en le dédommageant de tant d'attente vaine; je t'embrasse toi-même de tout mon cœur.

Je reçois avec sensibilité le mot d'amitié du fidèle Achate; il y avait longtemps que je n'avais vu de son écriture; je lui répondrais si j'avais plus de liberté en ce moment. Ma petite souffre des dents, crie après moi, ne se tait que dans mes bras et me préoccupe depuis une heure; elle s'était levée très gaie; ses cris ont commencé comme j'écrivais et m'ont fait interrompre ma lettre; je la tiens actuellement et je griffonne d'une main gênée.

Addio, pace e letizia; salute, etc..., sia con voi fin' al eternita.

J'imagine que tu recevras cette lettre avant de partir; je me trompe peut-être. Je suis brouillée avec les jours, on m'apprend qu'il n'est que jeudi; j'ai donc daté faussement[1] et je ne sais ce que je dis dans plusieurs endroits de cette lettre. Tu t'en accommoderas telle qu'elle soit, et j'en serai contente si tu la reçois comme un nouveau témoignage *del amor mio.* Ti bacio per tutto.

67

[À ROLAND, À PARIS[2].]

Jeudi au soir, [30 janvier 1783, — d'Amiens].

J'arrive de la comédie où, suivant mon usage, j'ai pleuré comme une petite fille qui est au spectacle pour la première fois de sa vie. C'est quelque chose que de n'avoir pas fait pis; car la lecture de *Mahomet*

[1] Madame Roland avait écrit d'abord, au haut de sa lettre : «Vendredi, 31 janvier 1783». Ces mots sont biffés et il y a au-dessous : «Jeudi 30».

[2] Ms. 6238, fol. 232-233. — La lettre n'est pas datée, mais la date du 30 janvier 1783, qui est un jeudi, ressort des trois lettres précédentes.

m'a jadis donné la fièvre. Je suis sortie à quatre heures pour aller jusque chez Mme d'Eu, que j'étais bien aise de prévenir, quoiqu'elle dût venir me prendre; la première impression de l'air m'a rendu les genoux tremblants et la voix faible, mais, en sortant de chez elle, je n'ai plus éprouvé cet effet que d'une manière presque insensible, et j'ai jugé que je pouvais suivre notre projet sans inconvénient; nous avons été accompagnées de MM. Suart[1] et de Vin. L'acteur, qui n'est sûrement à Paris qu'une mince doublure, est si bon ici par comparaison, que les autres semblent des machines à ressorts, encore fort mal montées. Avec un assez vilain masque et une voix médiocre, il a une déclamation assez bonne, de l'usage du théâtre, de l'intelligence, de la justesse et de la vérité dans son jeu. Je suis bien aise d'avoir été l'entendre. On a si peu de goût, d'idée, de jugement, de sens commun dans ce pays qu'on lui préfère un homme doué, il est vrai, d'une voix sonore et d'une figure plus intéressante, mais braillard, outré, se fâchant dans tous les rôles, faisant du bruit qu'il donne pour de l'âme; tel enfin que, jouant aujourd'hui *Zopire*, il disait à ses enfants ces choses si touchantes que le poète lui prête du ton dont on ferait des menaces. Et nos benêts d'applaudir à ses cris. Il m'a si fort impatientée, que moi, qui suis tout bonnement où je me trouve, j'ai laissé échapper plusieurs fois très haut : «Ah! que c'est mauvais!» J'ai applaudi l'autre quand il m'a paru bien faire, et notre loge a deux ou trois fois déterminé les applaudissements. Je me suis tenue bien voilée; néanmoins je sortirai demain pour faire les visites les plus pressées, les grands parents, Mme de B[ray] qui était aujourd'hui dans tout son éclat et qui m'a bien lorgnée sans pouvoir découvrir ma figure; nous étions au second étage, mais de son premier elle était du côté opposé au nôtre. Son fils est dans ce moment l'objet des calembours. Il avait envie d'aller chez une dame de M.[2] qui devait donner un bal, et il faut noter que Mme de Chg. [Chuignes] est très liée dans cette mai-

(1) M. Suart, entreposeur des tabacs à Amiens, *Alm. de Picardie,* 1783, p. 66.

(2) Mme de M. — Peut-être Mme de Mailly. — Voir lettre du 30 décembre 1781.

son; mais ne voulant pas y être présenté par sa tante, à cause des petites bêtises de famille, il s'y est fait introduire par L'Apostole. Tu juges des allusions que cette gaucherie fait imaginer. En vérité, c'est de bien mauvais goût! Mme d'Eu voudrait que je terminasse mes visites demain par le spectacle et un souper chez elle; cela n'est rien moins qu'arrêté au premier égard, et, quant au second, je reviendrai très sûrement manger au logis mes pommes cuites ou mes confitures; il n'y a que cela qui me laisse dormir.

J'ai eu tant de plaisir à revoir ce soir ma petite fille après quatre heures d'absence, j'étais si pressée de la caresser que je n'ai fait qu'un saut jusqu'à ma chambre en rentrant, et que je m'y suis tenue assez longtemps sur le plancher pour l'embrasser tout à mon aise. Pour toi, fripon, il faut que je lève la tête. M. de V[in] est venu me lire à ma toilette, ce matin, un *noël* terrible, fait de bonne main, un peu... je ne sais comment dire, et qu'il m'a promis de copier pour toi. Ce n'est ni le ton austère de Juvénal, ni le cynique de Piron, mais celui d'un courtisan malin, qui connaît et peint bien, et nomme tout par son nom[1].

On fait ici M. de Verg. [Vergennes] premier ministre[2]. Moi, qui ne me mêle pas des grandes affaires, j'ai donné au jeune homme à copier les morceaux essentiels de l'art du filier (*sic*); comme il vient de finir les moutons de M. Delporte et que je n'ai pas d'autre besogne à lui fournir, j'ai préféré l'occuper ainsi à faire un extrait que j'entreprendrai dans un autre moment. Je continue ma revision; je l'aurai achevée demain, à l'exception des morceaux à traduire.

Bonsoir, cher ami, je te quitte à ce moment pour des comptes de ménage. Mme de Gomiecourt[3] m'écrit et te dit mille choses. Adieu, je

[1] Voir *Mém. secrets*, 15, 20 et 22 décembre 1781, 26 février et 19 avril 1782, sur les *noëls abominables* qui couraient alors contre la Reine.

[2] Depuis la mort de Maurepas (21 novembre 1781), il n'y avait pas eu de premier ministre; mais Vergennes allait se faire nommer «chef du Conseil royal des finances» (*Mém. secrets*, 22 février 1783) et devenir par là une sorte de premier ministre.

[3] Sophie Cannet.

t'embrasse à tort et à travers. M. Duperron ne m'a seulement pas accusé la réception du mandat que je lui avais envoyé : je lui ai fait hier sa petite leçon, en six lignes, qu'il recevra par la poste.

68

À ROLAND [À PARIS[1].]

Vendredi, [31 janvier 1783, — d'Amiens].

Je reçois ce matin vendredi, mon cher ami, un paquet de Villefranche contenant une lettre de M. Dessertines, et, ce qui est bien meilleur, une de notre cher frère, si tendre et si affectueuse, que j'en suis pénétrée plus que je ne saurais dire; mais je ne te l'envoie pas, tu la trouveras ici. Je ne sais à quelle heure tu partiras demain, mais j'imagine que tu recevras le courrier auparavant, et, dans tous les cas, je ne suis pas en peine de ce que deviendra ma lettre. J'envoie au fidèle Achate un petit mot italien; je te charge de tout pour M. d'Antic, et ce n'est pas peu dire; je ne lui écris pas, je le crois assez occupé

[1] Ms. 6238, fol. 239. — Il y a «vendredi» dans le corps de la lettre, et l'on y voit d'autre part qu'elle fait suite immédiatement aux précédentes. — En haut, à gauche : «M. de Lap.»

Suit un post-scriptum de Bosc à Roland. Nous croyons utile de donner presque toujours ces post-scriptum, qui concourent à la physionomie de la correspondance. Celui-ci montre comment elle se pratiquait : en faisant passer ses lettres à son mari par Bosc (pour épargner les ports), Madame Roland les lui envoyait tout ouvertes, tant était grande l'intimité, et il y ajoutait à l'occasion une ligne ou deux pour son ami :

Le 1er février, soir.

Et moi aussi, je veux, après, vous dire seulement qu'en vous quittant je suis allé au bureau et que j'y ai trouvé les bas de Germain[*] qui ne les avait envoyés le 31 qu'à une heure, après mon départ. Que faut-il en faire?

Je vous ai quitté gaiement, mais je n'ai pas été plus tôt rendu à moi-même que votre départ m'a occupé l'esprit et que j'y pense encore désagréablement.

[*] M. Germain, bonnetier à Paris, rue du Faubourg-Saint-Jacques (*Alm. de Paris* de 1785, p. 18), était un des industriels qui avaient mis le plus de complaisance à fournir des renseignements à Roland pour son œuvre. — Voir *Dict. des manufactures*, I, 42 : «Dès 1776, M. Germain découvrit le moyen d'exécuter le *Tricot doublé*.» — *Ibid.*, p. 57; — *Ibid.*, t. II, Supplément, p. 60-61.

d'ailleurs, mais je l'aime toujours bien, et tu [le] lui diras. Adieu, mon bon ami, je tressaille en songeant que tu te rapproches de moi; mais repose-toi bien à Crespy.

Je viens de voir M. d'Hervillez qui pense qu'il me faudra encore une petite purgation, mais qui me dit de suivre, en attendant, une ordonnance plus pressée : de l'air, de l'exercice, du *far niente.* Je t'embrasse *affettuosissimamente.*

69

À MONSIEUR, MONSIEUR D'ANTIC,

SECRÉTAIRE DE L'INTENDANCE DES POSTES, À PARIS [1].

Samedi, 1er février 1783, — [d'Amiens].

On dit que vous connaissez *le diable!* et que vous le feriez pour vos amis; d'après cela, je ne craindrai pas de vous demander un service; non qu'il faille être enfant de Belzébuth pour le rendre, *ains* au contraire : il faut seulement habiter son empire et daigner s'occuper des affaires d'autrui. Or vous êtes à Paris, et vous savez aimer autre chose que vos plaisirs, ce qui n'est pas un si petit prodige; partant, je vous charge d'une commission qui n'est pas non plus pour moi, mais pour une femme que j'aime aussi. Il s'agit de savoir s'il existe un marquis de Genlis [2]; nous ne sommes pas tellement provinciales que nous ignorions le comte, et bien moins la comtesse-gouverneur [3] qui

[1] Ms. 6239, fol. 238-239.

[2] Sur le marquis de Genlis, frère aîné du comte dont il va être parlé, voir les *Mémoires de Madame de Genlis*, t. I, p. 136 et suiv. (éd. de 1825).

Le marquis, possesseur de la terre de Genlis, valant 75,000 livres de revenu, et à laquelle en outre était substituée celle de Sillery, d'un revenu de 125,000 livres, était interdit à cause de ses dettes et de ses folies, et réduit à 15,000 livres de pension. Il avait épousé, en 1765, Mlle de Vilmeur (*ibid.*, p. 190).

[3] Félicité du Crest, comtesse de Genlis (1746-1830), bien connue. Le duc d'Orléans l'avait nommée, en 1782, «gouverneur» de ses enfants (*Mém. secrets*, 15 janvier). On sait que son mari, le comte de Genlis, devenu plus tard marquis de Sillery, puis député à la Constituante et à la Convention, périt avec les Girondins le 31 octobre 1793.

fait des livres et autre chose, contre et pour qui l'on fait des épigrammes et des chansons; mais nous en sommes pour le marquis. Quel est-il donc ce personnage, qui est mari comme l'autre? Sa fortune est-elle belle, ou du moins sûre, et peut-on regarder comme bien placé de l'argent qui serait entre ses mains et dont, avec sa femme, il constituerait une rente? Si le marquis était imaginaire, les informations retomberaient sur le comte; c'est bien cette crainte qui nous agite, car nous doutons qu'une personne qui aurait mis sa fortune dans de telles mains fût pour toujours à l'abri de l'indigence, et nous ne savons si la communauté de l'engagement avec la comtesse devrait beaucoup rassurer.

Mon bon ami vous quitte aujourd'hui; il va m'apporter de nouvelles raisons de vous aimer, en me racontant tout ce qu'il vous a vu être, et ce que vous avez été pour lui.

J'espère qu'il passera tranquillement quelques jours à Crespy; je me porte bien; je ne travaille presque point encore; je suis même, pour une veuve, un peu dissipée.

J'ai été voir hier[1] la médiocre pièce de Gengiskhan où sont de si beaux rôles, entre autres celui du héros, bien rendu par un Grammont que vous dédaignez à Paris et qui brille comme un soleil au milieu de nos petits histrions.

Je vous crois dans les affaires de noces et de famille, et j'admire comment, malgré tout cela, vous avez su être à vos amis sans négliger vos occupations.

Dites, je vous prie, à l'ami Lanthenas que j'ai oublié de lui témoigner la sensibilité de la bonne fille qu'il a honorée de son souvenir; c'est un sujet dans le cœur duquel les bons procédés se gravent profondément et qui me devient toujours plus précieux[2].

[1] On voit que Madame Roland qui, le 30, était allée voir jouer Grammont dans *Mahomet* (Zopire), y était retournée le 31 dans *l'Orphelin de la Chine* (Gengis-Khan).

[2] Il s'agit de la «fidèle bonne», Marguerite Fleury. Lanthenas, qui était allé voir ses amis à Amiens en août 1782 (lettre 57), la connaissait déjà.

Dites-lui encore que je suis toujours *la sorella sua;* e di voi che? L'amica.

Adieu.

70

[À ROLAND, À CRESPY-EN-VALOIS[1].]

Dimanche, 2 février 1783, — [d'Amiens].

J'ai écrit hier à mon frère[2], à toi; mais j'ai pris la douce habitude de t'écrire tous les jours, et, semblable à ceux qui supportent plus aisément les maux de chaque journée quand ils ont fait leur offrande aux dieux, je soutiens mieux ton absence en répandant chaque matin mon cœur devant toi. Je crains aussi les retards et ton inquiétude; je prierai l'actif ami M. d'Ant[ic] de te faire passer la présente. Je te dirai, pour ton édification, que je viens de la messe avec la petite bonne, plus douce, plus affectueuse que jamais et dont le service n'a pas besoin de comparaison avec celui de sa compagne pour me plaire infiniment. Mais il faut ajouter, pour l'intégrité de ma confession, que je vais dîner chez ma voisine avec cinq ou six hommes, ma petite santé ne s'arrangeant pas des soupers, quoique mon goût s'en accommodât mieux; mais je collationne à sept ou huit heures, suivant le besoin, quelquefois un peu plus tard, et je suis couchée à dix heures. J'ai pris l'air hier sur le rempart, en revenant de voir Mme Baudeloque[3]: brave femme, enchantée de ma visite, et que j'ai été fort aise de rencontrer.

Mme Miot a pourtant écrit depuis peu à sa mère, qui parle de l'état de sa fille avec la tranquillité que tu lui connais: bonne tête, mais point d'entrailles! Je ne saurais l'aimer. *Il cavaliere servente* est retombé dans les accès de cette profonde mélancolie où nous l'avons déjà vu plongé; j'ai causé plus d'une heure avec lui chez la dame hier : son cœur est en souffrance, ses yeux annoncent autre chose que de la tristesse, il a l'air

[1] Ms. 6238, fol. 240-241.

[2] Le prieur de Crespy, près duquel Roland, revenant de Paris, s'était arrêté.

[3] Baudeloque. — Il y avait à Amiens un notaire et un procureur de ce nom. (*Alm. de Picardie*, 1783, p. 40.)

d'un homme qui regorge d'amour dont il ne sait que faire. La touchante amitié pourrait le soutenir peut-être, mais Mme D. [d'Eu] est sèche et légère; au reste, si elle était autre, il pourrait trop l'aimer pour sa tranquillité : car tout son mal vient d'une trempe sensible, mais sans énergie; il a besoin d'une compagne moins pour remplir son cœur que pour le supporter. Je juge tout cela à son insu, car avec l'air de chercher à s'épancher, il ne sait le faire. En causant, je reçois des lettres : une de l'ami d'Ant[ic] qui, pressé d'occupations, me fait le plaisir de me donner des nouvelles de ton départ; une de M. Jubié [1], que tu verras et par laquelle il offre de t'être utile auprès d'un confrère de sa connaissance[2], sous l'inspection duquel sont les manufactures de tapisseries que tu as crues de sa dépendance; une enfin de M. Garlé [3] de Saint-Quentin, proposant plusieurs questions sur des objets de fabriques, te priant de lui faire passer quelques bobines d'échantillons et t'envoyant un mandat pour toucher le montant de cette dépense. Je vais lui répondre, non à ce qu'il désire, mais pour l'instruire de ton absence, etc., et le préparer au retard indispensable. Enfin le Cornard [4] m'a répondu en me faisant des excuses et disant qu'il croyait accuser la réception des objets envoyés en te faisant passer les états d'Abbeville, qu'il n'a pu encore obtenir, mais qu'il enverra sous peu.

J'attends mon musicien avant de sortir; je veux écrire à Saint-Quentin.

(1) Pierre-Joseph-Fleury Jubié, inspecteur des manufactures à Clermont-Ferrand (*Alm. royal* de 1783, p. 271). En 1790, devenu inspecteur honoraire, il fut à Clermont, avec Bancal des Issarts, un des fondateurs de la *Société des Amis de la Constitution* (Mège, p. 18). Il fut plus tard député de l'Isère au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, etc., et finit sa carrière comme secrétaire général de la Seine-Inférieure. (*Dict. des Parlementaires.*)

(2) M. de Château-Favier, à Aubusson.

(3) Nous ne savons rien sur Garlé. C'est probablement de lui qu'il est question dans une note du *Dictionnaire des manufactures* (I, 60) où Roland remercie, en regrettant de ne pouvoir la nommer, «une personne très instruite» de Saint-Quentin, qui lui a fourni des renseignements pour son article sur le blanchiment des toiles.

(4) Madame Roland joue sur le nom de Conard Duperron, l'élève inspecteur.

Adieu, cher ami, je t'embrasse, j'embrasse mon frère; mille choses aux voisines[1]. La petite est *sempre la mia pazzia*. Adieu.

Salut, joie, amitié et tranquillité[2]. C'est tout ce que je vous mande aujourd'hui. J'ai arraché hier à une vergette de chiendent le petit morceau de collet ci-joint, qui prouve bien démonstrativement que c'est une racine et non une panicule. Ce morceau est précieux et peut mettre sur la voie.

71

[À ROLAND, À CRESPY[3].]

Mercredi, 5 février 1783, — [d'Amiens].

Non, mon cher maître, je ne prendrai pas la poste, d'après votre recommandation que m'a fait passer l'ami Lanthenas; je m'attendais bien à quelque chose de semblable, car cet austère silence est une chose méditée depuis longtemps : encore une fois, *briccone*, ce n'est pas par pénitence ce que vous en faites. Au bout du compte, je ne sais trop si je calcule bien, mais je crois la présente être la dernière que tu recevras de moi à Crespy; arrange-toi aussi là-dessus, et ne va pas arriver à franc étrier. J'ai écrit hier à ton frère, par indulgence pour toi, afin de ne pas t'assommer chaque jour d'une épître maritale; n'est-ce pas très bien vu? Je n'ai point encore reçu de caisse; le voisin attend avec impatience; je lui ai lu hier ta lettre à P[anckoucke]. Il la trouve bien dans tes principes, mais il la juge très inutile quant à l'homme et à la chose. J'ai vu chez lui, dimanche, tous les hommes

[1] Nous ne savons de quelles «voisines» il peut être question.

[2] Lignes ajoutées de la main de Bosc pour Roland, à qui il transmettait la lettre. Il s'agissait de rechercher, pour l'article *Crin, brosse, pinceau* du *Dictionnaire des manufactures*, d'où provenait le «chiendent» dont on faisait alors des brosses et vergettes. Voir *Dict. des manuf.*, I, 232; Roland avait consulté Daubenton, Thouin, etc., inutilement. —Cf. lettre suivante, du 5 avril 1785.

[3] Ms 6238, fol. 242-243.

de la ville : M. Le Riche [1] y est demeuré longtemps, a demandé de tes nouvelles, etc... J'ai parlé assez lestement des arrangements de Pck [Panckoucke] sous les dénominations convenables; je l'ai trouvé indulgent, cela m'a fait soupçonner quelque raison, et j'ai appris depuis qu'ils sont un peu alliés. Le petit poétereau qui m'attribuait des logogriphes est venu à son tour s'efforcer de faire un peu d'esprit : il mange des pois chauds, le pauvre garçon! Le bavard Despx [Despréaux] [2], bon homme au demeurant, doit t'envoyer je ne sais quel état de la province qui pourrait t'être utile; je crois que c'est la même chose qui t'a été procurée par M. d'E[u]. Le vilain Clér. [3], le médiocre Gerbier [4], le jeune de Bry [Bray], Cham^t [Chamont] fils, ont circulé avec d'autres. Au milieu de tout cela, M. le R[iche] m'a paru le plus spirituel, et le plus estimable M. Fro^t [Froment], le trentième de président [5], qui annonce une âme et du sentiment. Je ne t'ai pas dit que *le Doguin* [6] s'était mis en fraïs d'honnêtetés l'autre jour à la Comédie; je l'ai reçu avec une dignité froide à laquelle il n'est pas accoutumé; il a dit qu'il te croyait absent, j'ai répondu que tu étais en tournée; puis, ajoutant quelque chose sur le spectacle, comme pour me faire causer, je lui ai laissé digérer sa phrase et me suis tournée vers M. Cham^t [Chamont], pour m'entretenir.

L'amie C[annet] [7] ne se mariera point encore pour cette fois; la der-

(1) François-Louis-Henry Le Riche, directeur et receveur général des domaines à Amiens. Marié depuis 1777 à Geneviève-Louise de Gand. (*Invent. de la Somme*, B. 160; *Alm. de Picardie* de 1783, p. 67.)

(2) Despréaux, procureur du roi à la maîtrise particulière des Eaux et Forêts d'Amiens. (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 62.)

(3) Clér. — Peut-être Bernard de Cléry, juge subdélégué d'Amiens pour «la commission du conseil établi à Reims par lettres patentes du 21 novembre 1765». (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 65-66.)

(4) Gerbier, receveur des traites à la douane d'Amiens. (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 66.)

(5) Sur M. Froment, voir lettre du 27 janvier 1782.

Le Bureau des finances et chambre du domaine de la généralité d'Amiens comprenait 23 charges de présidents-trésoriers généraux. De là le mot sur «le trentième de président». (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 42-44; A. de Louvencourt, *Les trésoriers de France de la généralité d'Amiens*.)

(6) L'Intendant, M. d'Agay.

(7) Henriette.

nière affaire proposée est une vision qui n'aurait pas le sens commun; mais elle est pour les bonnes, qui sont en l'air, d'une incertitude qui m'impatiente et [que] je qualifie comme elle le mérite. C'est peine perdue; elle sera toute sa vie victime d'une mauvaise tête associée à un cœur délicat, à un tempérament de feu. La mère se conduit bien et très bien; on voit qu'il ne lui coûte pas autant de perdre celle-ci que l'autre. Les jeunes gens[1] vont revenir ce carnaval; ce spectacle ne rétablira pas l'équilibre chez la sœur.

L'anglais de Dom. Bld. [Blondin] me fait perdre tout mon temps; je suis des heures à chercher des mots. J'ai trouvé et traduit une petite note sur le sparte, dont tu pourras peut-être faire usage. Si j'en jugeais par ce que j'éprouve à ce moment, je croirais n'être plus aussi propre que par le passé à l'étude des langues, je m'impatiente grandement de feuilleter un dictionnaire. Oh! mon pauvre latin! Heureusement Eudora pourrait s'en passer. Bisognorebbe purgarmi ancora, ma s'aspetta nuove di cardinale e si deve star quieta. Adieu, cher ami, ne te presse pas; aime-moi bien, embrasse ton frère : sono di te la tortorella.

P.-S. — J'ai reçu réponse de Vincennes; nous déciderons à ton retour d'après les moyens de faire passer, etc...

72

[À BOSC, À PARIS[2].]

9 février 1783, — [d'Amiens].

Je ne vous dirai pas comme la femme du vieux conte : « Eh! je veux être battue, moi! » Je ne serais pas de ce goût-là. Mais je vous apprendrai que ce mot *loup* qui vous paraît si terrible, est une gentillesse, une douceur, un charmant nom qui m'est acquis, non de temps immémorial, car c'est du len-

[1] Sophie Cannet et son vieux mari, M. de Gomiecourt. — [2] Bosc, IV, 50; Dauban, II, 488.

demain d'un 4 de février, il y a trois ans[1]; je ne sais pourquoi ni comment; mais enfin il m'est acquis, et je m'appelle «loup» pour quelqu'un, comme peut-être vous vous appelez «mon bel ami» pour quelque discrète dont vous ne parlez pas non plus. D'après cela, jugez les gens sur leurs paroles! N'aurait-on pas autant de raison de douter de ce qu'elles signifient, que Barkley[2] en avait de douter de l'existence des corps? Mais vous avez autre chose à faire que lire des contes, et je puis mieux faire que d'en écrire.

La tranquille soirée d'hier vous a sans doute restauré. J'ai passé cette journée à travailler fort et ferme, comme je n'avais fait depuis longtemps.

Salut et joie.

73

[À BOSC, À PARIS[3].]

1er mars 1783, — d'Amiens.

En vérité, nous ne nous entendons avec personne pour vous taire nos nouvelles, et nous serions privés les premiers s'il fallait ne pas vous en donner. Vous aurez reçu un petit mot le même jour, je crois, que votre lettre nous est parvenue; c'est bien nous qui l'attendions avec empressement et que votre écriture réjouit toujours. Je vous exprime nos sentiments communs, tandis que le cher malade, au coin de sa cheminée, s'appuie la tête et porte la main à son cœur que la tisane soulève horriblement. J'exposerai ci-après tout ce qui le concerne, car j'ai souvent de petites craintes, de légers doutes sur la continuation des remèdes quand j'en vois des effets un peu vifs, et je suis absolument dans le cas de ces ignorants qui, n'osant juger, demandent toujours avis. Ainsi le seigneur père[4] s'armera, s'il lui plaît, d'un peu de patience; je sens qu'il a bien des gens à qui

[1] Madame Roland s'était mariée le 4 février 1780.

[2] Berkeley, l'évêque philosophe (1684-1753).

[3] Collection Alfred Morrison, 2 folios.

[4] Le «seigneur père», c'est le père de Bosc, le médecin Paul Bosc d'Antic. On voit ici et on verra par plusieurs des lettres qui suivent qu'il traitait Roland par correspondance.

répondre et que notre ami pourrait avoir mal pris son temps; mais enfin, un coup d'œil sur le journal [1] et un mot de réponse dont vous serez l'interprète aussi souvent que mon cœur en aura besoin, voilà ce que je réclame.

Au milieu de nos misères, nous ne perdons pas de vue les travaux qu'elles obligent de suspendre : ainsi les instructions sur les racines étant toujours nécessaires, tout moyen pour en avoir de bonnes nous paraît bon aussi quand vous le jugez convenable; l'ami vous prie de lui renvoyer la lettre sur cet objet qui lui a été adressée de Rouen et qu'il vous a fait passer.

Je vous prierais, moi, dans un des moments où votre chemin s'adonnerait vers le pont Saint-Michel, de vous informer, chez *Bluet*, de l'ouvrage in-4° qui a pour titre : *Leçons de clavecin et principes d'harmonie, par M. Bemetzrieder* [2], et d'un autre ouvrage en deux volumes in-8° qui y fait suite. Si ces deux ouvrages se vendaient ensemble et qu'il y eût de l'avantage à les prendre à la fois, je vous prierais de les acheter; autrement vous n'achèteriez que les leçons in-4°. On les fera prendre de vos mains lorsque vous aurez eu la complaisance d'en faire l'acquisition.

L'ami désirerait aussi certain catalogue de livres *latins, français, turcs*, etc., etc., de la succession de *M. Pellerin* [3], qui se distribue chez P. Théophile Barrois, rue du Hurepoix.

Nous n'avons pas fréquemment non plus révélation de l'ami Lanthenas; il est dans l'étude jusqu'au cou, et je ne lui en sais pas mauvais gré, si cela le fait content.

Voilà donc l'Académie décidée [4]; nous venons d'avoir un petit démêlé avec celle de Lyon [5] pour une bêtise; mais ce sont de ces

[1] Le journal de la santé de Roland, qu'on envoyait au «seigneur père». Il y en a un fragment à la fin de cette lettre, et un autre à la suite de la lettre du 20 mars 1783. Nous ne les donnons pas, en raison de leur caractère par trop intime; c'est un vrai journal de garde-robe.

[2] Voir lettre du 16 janvier 1783.

[3] Joseph Pellerin, célèbre antiquaire et numismate, 1684-1782.

[4] Nous ne savons de quoi il est question.

[5] Voir *Avertissement* de cette année 1783.

nouvelles de province qui ne méritent pas d'aller jusqu'à la capitale.

Et vos jeunes mariés[1]? Qu'en faites-vous? ou que font-ils? Je n'entends plus parler de M. Gosse[2]; on dit que des Génevois ont écrit au ministère anglais pour se mettre sous sa protection et se réfugier dans la Grande-Bretagne.

Adieu, salut et joie; amitié ne manque pas, c'est l'assurance que je puis vous donner.

. . . .

Si vous pouvez prendre lecture pour me rendre réponse ce soir, je vous serai obligé[3].

74

[À BOSC, À PARIS[4].]

20 mars 1783, — [d'Amiens].

Vous êtes un bon enfant qui mérite bien qu'on l'aime de tout son cœur; votre dernière lettre respire la sensibilité, la raison; elle vous ferait des amis des gens estimables qui ne vous connaîtraient même que par elle. Goûts heureux, projets sages, sentiments vrais, voilà les semences du bonheur : vous

(1) Nous présumons que ces jeunes mariés sont M. et Mme Daustel. Mme Daustel était la sœur de M. d'Eu. Bosc, dès cette époque; par les Roland, était entré en relations d'amitié avec M. d'Eu, grand amateur de botanique. Une série de lettres intéressantes de M. d'Eu à Bosc, que le possesseur, M. Beljame, nous a obligeamment communiquées, nous montre Bosc fort lié non seulement avec M. et Mme d'Eu et bientôt avec leur fidèle ami M. de Vin, mais aussi avec M. et Mme Daustel.

(2) Voir lettre du 23 août 1782.

(3) Ces deux lignes, qui viennent à la suite de l'extrait du journal médical que nous avons cru devoir supprimer, sont de la main de Bosc. Il les a ajoutées en communiquant la lettre à son père.

(4) Bosc, IV, 51; Dauban, II, 489. — Un feuillet de la collection Morrison, de la main de Madame Roland, contient sur la santé de son mari des détails datés des «lundi 17», — «19» — et «aujourd'hui 20». Ces détails sont trop médicaux pour offrir quelque intérêt, et nous ne les reproduirons pas. Notons seulement que, par les dates, ce feuillet est évidemment un journal de santé annexé à cette lettre du 20 mars 1783, et fait pour être placé sous les yeux du père de Bosc.

les avez; sans doute que l'événement justifiera vos droits et remplira les vœux de ceux qui vous chérissent! Nous ne serons jamais des derniers parmi ceux-ci.

Je crois bien qu'un guide, comme les leçons en question, vous suffirait pour aller aussi loin qu'il vous plairait; je n'en demanderais pas davantage si j'avais avec cela du loisir; mais il me faut un maître pour déterminer un temps quelconque à donner à ce genre d'étude; le maître est inexact : c'est d'ailleurs une pure machine avec laquelle je ne puis raisonner, et qui ne sait que remuer ses doigts pour signifier ce qu'il faut faire. Je m'impatiente et je n'apprends pas grand' chose, pas même la musique que vous m'avez choisie, et qui pourtant est facile en général; mais le nigaud préfère me faire étudier ce qu'il sait, et je suis obligée d'y souscrire pour en tirer le moins mauvais parti qui soit possible.

Je crois que les gens qui craignent l'écroulement[1] du beau projet de la réformation dans l'administration de la justice sont très fondés en raison : ce serait un phénomène bien singulier.

Adieu; nous vous embrassons en toute amitié et de bien bon cœur.

75

À MONSIEUR D'ANTIC,

SECRÉTAIRE DE L'INTENDANCE DES POSTES, À PARIS[2].

24 mars [17]83, — d'Amiens.

Ayons donc espoir et patience sur votre invitation; il est doux de recevoir des encouragements donnés par l'amitié et motivés par la science. Au reste, les circonstances sont favorables à l'impression qu'ils peuvent faire : il y a du mieux depuis deux jours, non que l'appétit soit revenu dans son activité, mais le malaise est moins grand et le teint s'est éclairci. Il est survenu, au bras même qui porte le garou, un très petit clou sur le poignet, qui fait beaucoup souffrir. Nous agirons en

(1) Voir *Mém. secrets*, 11 avril 1783 : «Les assemblées du palais continuent pour procéder à la réforme des abus de la justice...». *Ibid.*, 25 décembre. — Mais rien n'aboutit.

(2) Collection Alfred Morrison, 4 folios.

conséquence des indications que vous nous donnez, et je les solliciterai toujours avec autant de confiance que d'empressement dans l'occasion [1].

Vivat! Notre cœur s'est épanoui lorsque nous avons lu dans *le Mercure* : «Mme Lallement s'est sauvée avec ses enfants, et M..., qui faisait les affaires de France en *l'absence du consul*, est péri.» Il est donc clair que notre ami n'était point à Messine, et que sa femme, ses enfants ont eu le bonheur d'échapper au malheur commun [2]. Il nous reste à savoir où il est; tâchez de nous le déterrer. Je ne doute pas que l'affreuse nouvelle l'ait jeté dans la plus horrible inquiétude et n'ait peut-être changé sa marche; nous sommes également persuadés que nous avons des lettres de perdues, parce qu'il a dû nous écrire lors de son départ. Ce ne sera pas la première fois que nous éprouverons cette disgrâce dans notre correspondance avec lui, ainsi que nous l'avons déjà reconnu. Nous voudrions présentement savoir où le prendre, et nous ne pouvons l'imaginer.

M. d'Eu prendra l'ouvrage que vous lui avez acheté; il est en peine de tout ce qui tient à la botanique. L'ami prétend que si l'ouvrage de M. de Buffon est mauvais, il n'y aura rien de nouveau [3]; et qu'on en peut dire, quant au fond, à peu près autant de plusieurs des choses qu'il nous a déjà données. Moi, je serais curieuse de savoir s'il promène avec autant de grâce son brillant pinceau sur les pierres et les cailloux qu'il l'a fait sur les animaux; je crois que la nature vivante prête davantage à ses nuances et que le mérite des teintes ne doit pas ressortir également dans tous les sujets.

Le nom de M. de Lisle réveille en moi des idées de cristallographie; mais je vous écouterai là-dessus, vous autres docteurs, et je ferai mon profit de vos observations. Mais vous qui connaissez l'abbé Bexon,

[1] Paragraphe biffé dans l'original, probablement par Bosc.

[2] Un tremblement de terre venait de détruire Messine. 40,000 personnes avaient péri. Sur M. Lallement, vice-consul en cette ville, voir la lettre du 3 janvier 1782.

[3] Buffon venait de faire paraître le premier volume de son *Histoire des minéraux* (1783-1785). — Voir *Correspondance littéraire*, juin 1783.

connaissez-vous aussi sa grande sœur aux yeux noirs? Que fait ce petit grand chantre? la fin d'une Histoire de Lorraine ou des morceaux pour Buffon[1]?

Si l'ami Lanthenas avait trouvé mon étoffe, je le prierais de joindre ce chiffon à l'expédition prochaine d'Encyclopédie, etc. Dans tous les cas, salut et amitiés sans nombre à ce fidèle Achate[2].

Faites-vous toujours de la musique le vendredi? Douce chose en vérité! Moi, je désapprends quasi avec mon *petit* maître ce que j'acquiers par ma *petite* étude. Il faut se résoudre à ne point raisonner avec ces machines qui exécutent sans savoir pourquoi, et à tirer d'elles quelques exemples de mécanique.

Adieu, vous trouverez cette feuille barbouillée par étourderie. Promenez-vous, portez-vous bien et aimez-nous de même, car nous sommes de bonnes gens.

Du moment où j'ai écrit ma lettre à celui où je vais la fermer, la douleur du poignet étant devenue très vive, nous avons levé l'appareil de *Basilicum* que j'avais appliqué sur le clou; les environs étaient très enflés et rouges, je viens d'y mettre un cataplasme de mie de pain et de lait[3].

Vous ne nous avez rien dit de la traduction des animaux d'Aristote; vous êtes un terrible moderne qui oubliez nos anciens. Profane!... s'écrierait Mme Dacier; mais, comme je ne suis rien moins, je vous le pardonne.

Je décachète ma lettre pour vous conter un autre chagrin dont la cause est bien étrange.

[1] L'abbé Gabriel-Léopold-Charles-Amé Bexon, né à Remiremont en 1748, mort le 15 février 1784 (*Mém. secrets*, 3 avril), ami et collaborateur de Buffon, auteur d'une *Histoire de Lorraine* (dont il ne parut que le premier volume, 1777, in-8°), chanoine et chantre de la Sainte-Chapelle, «petit bossu plein d'esprit», avait fait la connaissance de Marie-Phlipon en 1778, chez sa cousine Trude, dont il était alors locataire. Depuis, il avait pris avec lui sa mère et sa sœur, «sa grande sœur aux yeux noirs». (*Mém.*, II, 210-211.)

Roland avait chargé Bosc d'aller prendre chez l'abbé Bexon des renseignements sur une traduction d'Aristote.

[2] Paragraphe biffé.

[3] Paragraphe biffé.

Nous recevons des nouvelles d'un négociant de Lyon auquel mon bon ami avait écrit pour savoir des particularités de Messine et le sort de M. Lallement, pour lequel le neveu voyageur de ce négociant avait des lettres de nous. Il nous répond que M. Lallement est demeuré sept mois en France, qu'il vient de le voir à son passage à Lyon, parlant de nous, surpris au possible de ne pas avoir de nos nouvelles, de nous à qui il a écrit de Paris plusieurs fois en y arrivant, et encore la veille de son départ; ne sachant que penser de nous et partant pour Marseille d'où il va retourner promptement près de sa femme et de ses enfants.

Dites-moi si vous imaginez rien de plus contrariant; nous voilà, par le malheur des circonstances, séparés à jamais peut-être d'un des hommes que nous estimons le plus; il avait promis que, s'il venait à Paris, il pousserait son voyage jusqu'ici pour nous voir. Probablement, et sans doute, M. Roland était à Paris dans le même temps que lui. Où lui adresser des lettres maintenant? Comment détruire l'impression des apparences? Nous avions raison de le pleurer : il est toujours perdu pour nous; mais l'attendrissement accompagnait nos premiers regrets; ceux d'aujourd'hui ont un caractère désolant qu'on ne peut exprimer. Connaissez-vous du remède à cela? Maudite poste! Je suis bien fâchée que vous y teniez de quelque façon, car je chargerais d'imprécations tout ce qui s'en mêle.

76

[À BOSC, À PARIS[1].]

[Fin mars 1783, — d'Amiens].

J'ai commencé ma lettre en étourdie, sans remarquer que l'ami avait écrit sur une demi-feuille qui doit être détachée et livrée à celui qu'elle regarde. Vous aurez la peine de couper cette partie,

[1] Collection Alfred Morrison, 1 folio.

et je reviens à cette place où je ne sais plus ce que je voulais vous dire.

Vous ne nous parlez pas de votre santé dont nous vous avons demandé des nouvelles; je ne sais de quel jour est votre billet, mais lui, ou la lettre qui l'a occasionné, a éprouvé du retard. Nous venons de voir le petit *crapoussin* de Lalande joliment bafoué dans le *Journal de Paris*[1]; le voilà hautement démontré comme ignorant sur un objet où il faisait le docteur, et qui pis est, comme vilain, s'il ne veut pas augmenter le nombre des *battus payant l'amende;* encore a-t-il ajouté l'insolence dont il fait montre dans ses premières réponses. Mais j'ai trouvé les journalistes bien singuliers de dire que la bienfaisance était le plaisir le plus *rare* que les âmes nobles puissent goûter : *rare*, en ajoutant *délicieux*, de manière qu'on ne peut prendre l'un pour l'autre, et qu'il s'ensuit qu'il n'y a guère de bien à faire dans ce bas monde, où tous sont heureux apparemment.

Nous souffrons toujours et beaucoup; voilà deux nuits passées sans dormir. Ce clou du poignet, devenu gros, est enfin percé, mais tout n'est pas mûr encore. Battements, tiraillements, relancements, c'est une complication de sensations douloureuses et répétées. Vous jugez que l'appétit ne va guère avec cela et que le malaise est général.

Dites encore mille amitiés à notre Achate; je voudrais lui écrire, mais je n'ai pas le temps. Adieu, portez-vous tous deux aussi bien que nous le souhaitons et que nous vous aimons.

M. de Vin, qui bientôt ira à Paris, désire vous y voir[2].

[1] Voir sur le premier *Journal de Paris*, 1777-1811, Hatin, *Bibliogr.*, p. 76.

[2] Ceci marque le commencement des relations personnelles de Bosc et de M. de Vin. Elles devinrent bientôt très affectueuses, ainsi que l'attestent quatre lettres de M. de Vin à Bosc, que possède M. Beljame.

IMPRIMERIE NATIONALE.

77

[À BOSC, À PARIS[1].]

1er avril 1783, — [d'Amiens].

C'est pourtant une bien laide chose qu'une femme qui se porte mal et qui va contant ses maux : mais enfin, le maître le veut. Contons donc. 1° Lors de mes misères au moment du sevrage et de l'envoi d'une sage ordonnance par M. votre père, j'avais été déjà médicamentée; j'avais pris une bonne purgation, des lavements sans nombre et, par-dessus tout, de la terre foliée de tartre; j'étais excessivement fatiguée, j'avais l'estomac en mauvais état, et le médecin ordinaire décida que je n'étais point en force suffisante pour prendre durant quinze jours, de deux jours l'un, l'once de sel d'Epsom ordonnée par Monsieur d'Antic. En conséquence, je ne la pris que trois fois : j'en fus bien menée, puis je m'en tins là. Cependant les forces, le bon état enfin ne revenant pas, j'en pris trois onces encore, en deux temps différents, un seul jour une fois; puis, deux jours de suite, une autre fois. Mais, parmi quelques jours de bien-être, j'en ai beaucoup plus de malaise; je mange peu, surtout le soir, et souvent la nuit l'estomac est gêné; j'ai un extrême besoin de sommeil, je me couche accablée, je dors, pour ainsi dire, d'assoupissement, souvent avec agitation; je ne me lève qu'avec effort et toujours lasse. Ainsi tout le mal se ré-

[1] Ms. 9532, fol. 155-156. — Cette lettre est un long post-scriptum à une lettre de Roland à Bosc, dont voici les principaux passages : «Je vous expédie deux exemplaires de mon *Art du tourbier*, que je reçois de Neufchâtel... » (ceci nous donne la date exacte de la publication); puis, après des détails sur sa santé et celle de sa femme : «Elle va toujours maigrissant, et elle me semble dépérir. Je veux absolument qu'elle vous rende compte elle-même de ce qu'elle a fait et de sa situation et je vous prie de vouloir bien en conférer avec M. votre père... Je ne suis point surpris du peu de sensation qu'a fait le changement, inattendu cependant, dont vous me parlez [le remplacement du contrôleur général Joly de Fleury par d'Ormesson, 30 mars 1783]; je vous avouerai cependant que j'en suis bien aise, non à cause de l'arrivant, que je ne connais point, mais à cause du partant, que j'aimais encore moins.»

duit essentiellement à une lassitude habituelle, seulement plus ou moins grande.

Depuis quinze jours, je prends les eaux de Spa, à mes repas seulement; elles me donnent pour le moment une chaleur dans l'estomac qui fait plaisir, et je leur attribue le bien de celui-ci, quand il fait complètement ses fonctions, ce qui pourtant n'est pas constant, comme je l'ai observé.

Je pense, je crois, que la belle saison et l'exercice qu'elle favorisera rétabliront tout, et je crains terriblement la nouvelle fatigue des purgations. Voilà très au juste mon état et ma confession, sincère, entière, etc., bien conditionnée enfin.

Adieu, portez-vous mieux que nous, mais aimez-nous comme nous vous aimons. Mille choses amicales à Achate, auquel j'écrirai aussi.

Puisse la lettre de Messine arriver à bon port! Je m'attends bien que vous nous répondrez : «Patience!» aussi pour moi. C'est fort bon à une femme lasse, fatiguée. Mais à un aussi qui a des douleurs décidées et vives?... Je vois qu'il en faut une terrible dose. Il ne vous dit point que ce vilain petit clou l'a retenu quinze jours dans la chambre, sans sommeil, appétit. Il faut finir, adieu donc, sans recommencer pour cette fois[1].

78

[À BOSC, À PARIS[2].]

5 avril 1783, — [d'Amiens].

C'est un bonsoir que je vous envoie aujourd'hui. Il est huit heures et demie; le moment du souper d'une provinciale ne peut être bien éloigné, mais je sais toujours où prendre celui de vous entretenir. Ne croyez pourtant pas que j'aille vous assommer d'une éternelle causerie; vous n'avez point de temps à perdre, et je ne veux pas dépenser le mien d'une manière onéreuse pour personne,

[1] Bosc a écrit, pour son père, au bas de la lettre :

«Je vous serais obligé, si vous trouvez un moment pour répondre à cette consultation d'Amiens.»

[2] Bosc, IV, 51; Dauban, II, 489.

encore moins pour mes amis. D'après ce principe, bien posé, il ne reste plus qu'à venir au fait; c'est ce que j'éloignerais bien encore jusqu'à la fin de la quatrième page, pour vous faire pièce et m'amuser, si la fantaisie ne devait le céder à la raison. Cette dame-là n'est point d'un service aisé. Quoi qu'il en soit de la réflexion, que vous prendrez pour une boutade, vous saurez que M. Maille, quincaillier, rue des Lombards, fait commerce de ce chiendent fameux, ou prétendu tel, qui a exercé tant de docteurs, vous compris; chiendent que les vergetiers emploient[1], et dont moi, ignorante, je me sers fort bien sans discuter sur sa nature. Mais il faut de la pâture pour tous les estomacs; et l'on est si fort habitué à chercher la science dans les dictionnaires, que ce serait faire crier anathème que de n'en point mettre dans un ouvrage de ce genre, où cependant il n'y en a pas toujours. Vous voudrez donc bien voir M. Maille et, sachant en philosophe tirer instruction des moindres choses, vous éclairer avec un marchand. Vous lui demanderez d'où il tire cette marchandise, ce qu'il pense de sa nature, des préparations qu'elle peut avoir subies, etc., etc... Vous n'avez pas besoin qu'on vous fasse votre leçon, et vous n'êtes certainement pas de ceux que le poète Saadi dit ne savoir même s'enquérir : en quoi je ne prétends pas vous faire compliment, mais exprimer un fait qui se trouve au bout de ma plume.

Il me semble qu'il y a déjà deux ou trois grands jours que nous n'avons eu de vous ce qu'on appelle une lettre. Nous désirerions savoir aussi si vous avez reçu cet *Art du tourbier;* l'empressement de l'auteur serait bien mal secondé, si l'ouvrage ne vous avait pas été remis mercredi dernier; c'est à vous que la première expédition en a été faite.

Nous avons été très occupés ces deux jours à travailler, labourer, semer notre petit-jardin; nous y voulons des fleurs, non des belles, suivant l'idée commune, mais d'intéressantes pour des yeux de botanistes. Ah! nous faisons de belles choses!

Adieu; il est beaucoup plus tard que je ne croyais.

[1] Voir le post-scriptum de Bosc à la lettre du 2 février 1783.

79

[À BOSC, À PARIS[1].]

14 avril 1783, — [d'Amiens].

N'est-ce donc pas assez de laisser là ces pauvres femmes, sans les envoyer encore à tous les diables? Jeune homme, vous n'êtes point tolérant; mais, comme votre petit dépit est plaisant, il vous est aussi pardonné, et nous ne tirerons de l'aventure d'autre conséquence, sinon que vous aimeriez mieux avoir affaire à tous les houx de l'univers qu'à Mme Maille. D'après quoi, vos amis peuvent bien vous prier de courir quelquefois pour eux les champs et les buissons, mais non pas autre chose. Au reste, l'amitié trouve bien mieux son compte à votre désintéressement; et, lorsqu'elle seule motive vos démarches, elle a bien plus de droit de compter sur votre persévérance. Vous avez beau me peindre tous vos travaux, je ne vous plains pas du tout; je crois qu'être occupé, c'est être déjà à moitié heureux, surtout quand c'est un moyen de conserver la liberté; et dès qu'on peut se soustraire à l'empire de l'habitude, on n'est guère exposé à celui de l'amour. Courez donc bien à votre aise les bois et les vergers, en moineau coquet qui ne connaît pas encore l'esclavage; on peut l'éviter longtemps à cette manière de vivre, et l'âme s'en fortifie d'autant. Je vous plains seulement de ne pouvoir vous promener ces fêtes[2], et j'y penserai toutes les fois que nous irons faire notre promenade, à laquelle nous vous associerons en idée.

80

[À BOSC, À PARIS[3].]

17 avril 1783, — [d'Amiens].

Vous êtes triste, et nous en sommes tout affligés! Personne assurément n'apprécie mieux combien, avec votre délicatesse, vous avez de motifs de l'être. Il est pénible de voir germer dans les cœurs de ceux qui nous environnent des semences de malveillance ou de quoi que ce soit qui ressemble à

(1) Bosc, IV, 52; Dauban, II, 491. — (2) Pâques, 20 avril 1783. — (3) Bosc, IV, 53; Dauban, II, 491.

cela; une âme généreuse le regrette d'autant plus, qu'elle le doit à quelque avantage extérieur : il lui serait, à quelques égards, plus facile de s'élever au-dessus d'une injustice formelle, que de vaincre le désagrément d'affliger ses alentours par une autre supériorité que la personnelle. Au reste, cette même disposition doit faire pardonner bien des avantages, et il est très rare que ceux dont ne se prévaut pas le possesseur indisposent vivement l'amour-propre des concurrents. D'ailleurs, c'est malheureusement une des compensations de la société, que l'espèce de mécontentement de plusieurs de l'avancement d'un heureux, et, à cet égard, il faut bien prendre un peu son parti pour ce qu'on ne peut éviter.

L'ami vous écrit aujourd'hui une lettre qui vous sera remise par M. de Vin[4], dont le départ pour Paris est fixé à ce soir. C'est un excellent homme, vraiment honnête et sensible, auquel ses amis ne reprochent qu'une paresse qui l'empêche de développer tout ce qu'il vaut et d'user de tous ses moyens. Mais je lui reprocherais volontiers de s'occuper singulièrement d'une politique gazetière qui m'ennuie, et de laisser dormir tout ce qu'il sait de belle littérature que j'aime; mais enfin chacun a son goût. Je suis bien aise que vous ayez tous ceux d'une âme saine, tous ceux qu'alimente une grande activité; c'est autant de matériaux pour le bonheur et d'armes contre la mélancolie accablante, dont un naturel paresseux ne peut également se délivrer.

81

[À BOSC, À PARIS[1].]

19 avril 1783, — d'Amiens.

J'ai le cœur tout gros du sérieux avec lequel vous nous exposez vos dispositions obligeantes, comme si nous eussions douté de votre amitié. Je n'ai pas eu d'autre intention que de faire une plaisanterie que j'ai plantée dans ma lettre tout en causant, comme il m'arrive de les écrire, mais je l'ai faite bien mauvaise assurément, puisqu'elle a pu me faire soupçonner d'une toute autre idée que celle que j'ai de vous. Peu s'en faut que je ne vous fasse une excuse aussi grave que votre

[1] Collection Alfred Morrison, 1 folio.

réponse, tant je suis fâchée d'avoir dit un mot qui vous fasse prendre cet air-là. La paix soit faite, s'il vous plaît; nous sommes tristes quand nos amis ne sont pas très contents, et je serais inconsolable si je me trouvais être pour eux la cause d'une ombre de peine. Au reste, je vous prouverai combien ma phrase était gauche, et la confiance avec laquelle nous vous demanderons ce que le zèle amical peut fournir vous fera voir qu'il fallait que l'un des deux se fût bien trompé, soit en l'écrivant, soit en la lisant.

Je vous dirai, pour nouvelles de santé, que l'ami est aujourd'hui dans sa purgation de quinzaine; il est faible et travaillé; le bras donne très bien, mais la présence et l'action de l'humeur aux endroits qu'elles se sont affectés sont toujours les mêmes.

Il fait une sécheresse désolante pour nos campagnes, elle ne favorise que les promeneurs pour le moment; nous sommes cependant demeurés hier, retenus par des survenants; mais, à l'heure présente, je vous quitte pour aller acheter des fleurs. Adieu; connaissez vos bons amis qui vous connaissent bien aussi et qui vous aiment tant à cause de cela.

82

[À BOSC, À PARIS[1].]

23 avril 1783, — [d'Amiens].

Vous avez trop d'âme pour qu'on vous reproche d'avoir des sens; ce serait au moins une inconséquence. Il est permis à vingt-cinq ans d'oublier Aristote pour de beaux yeux, et il serait bien étrange de n'être pas graciable au tribunal d'une femme pour un tel fait. La paix soit faite d'ailleurs, c'est bien mon avis aussi.

J'ai souri à votre empressement de voir M. de Vin; votre active amitié mesure les autres sur elle : mais le bon M. de Vin est l'homme du monde qui aperçoit le moins toutes ces petites choses qui vous intéresseraient, parce que

[1] Bosc, IV, 54; Dauban, II, 492.

votre cœur y met un prix, et certainement vous en sauriez toujours plus dans notre correspondance abrégée, que lui-même en nous voyant tous les jours. Je ne serais pas étonnée qu'il passât peut-être trois semaines à Paris sans vous voir, quoiqu'il le désire véritablement, et il est de trempe à employer la moitié de sa vie à projeter le contraire de ce qu'il fera dans l'autre; excellent cœur avec cela, âme honnête, et taillé pour faire le meilleur mari d'une femme qui aura beaucoup de sens.

Vos pucelles du Poitou[1] ne ressemblent point à nos demoiselles d'Amiens, qui ont toute l'assurance d'une femme dont la timidité est bien remplacée; elles causent en cercle tout aussi haut, jouent dès douze ans, et sont dès lors représentantes avec les mines et les petites façons des routières; c'est une vraie cocasserie, à laquelle heureusement on trouve quelques exceptions remarquables.

Je gagerais presque que vous êtes l'homme au jeu de quilles; nous avons déjà fait de grandes parties avec ma fille, mais c'est une petite sotte, qui jette sa boule à côté : en vérité, si elle ne vise jamais mieux, ce sera une pauvre chose; mais il faut patience à tout. Ainsi en avez-vous besoin pour soutenir le travail et la résidence, ou la pluie quand elle vous prend aux champs. Mais Dieu soit loué! puisqu'il vous reste encore le temps de nous dire un mot d'amitié et surtout la volonté de conserver ce sentiment, malgré les friponneries du petit drôle qui vous donne des distractions près de la sœur de l'abbé!

Adieu, nous vous aimons bien aussi, et sans distractions, nous autres bonnes gens qui avons fait le voyage.

83

[À BOSC, À PARIS[2].]

25 avril 1783, — [d'Amiens].

[Vous êtes un excellent homme que nous embrassons de bien bon cœur; votre sensibilité, votre âme se peignent, sans que vous cher-

[1] Cette allusion aux relations de Bosc avec le Poitou peut s'expliquer par sa liaison avec Creuzé-Latouche, qui était du Poitou et qui habitait alors Paris (rue des Lavandières-Sainte-Opportune), à côté de Bosc (rue des Prouvaires). Peut-être Bosc était-il en Poitou, chez Creuzé-Latouche, profitant du congé de Pâques.

[2] Ms. 6239, fol. 240. — Bosc, IV, 55; Dauban, II, 493. — Le manuscrit contient deux paragraphes inédits. Les autres sont entre crochets.

chiez à les montrer, d'une manière bien touchante pour vos amis et bien faite pour vous assurer à jamais tous leurs sentiments. Défendez M. de Vin; vous ne sauriez nous faire plus de plaisir, comme à lui plus de bien, s'il était possible de lui inspirer une activité semblable à la vôtre. C'est l'énergie qui manque à sa trempe comme à son bonheur; il le sent, et peut-être il en aurait plus, s'il était toujours avec des gens dont la sensibilité exerçât la sienne avec avantage. Je crois que vous verrez avec plaisir ceux auxquels il appartient : on peut dire qu'il est d'une famille d'honnêtes gens, en employant cette expression dans la force de la signification.

Je vous souhaite une Eudora, parce que vous êtes fait pour goûter tous les plaisirs simples qu'elle nous procure et que nous espérons qu'elle pourra étendre quelque jour; mais je souhaite pour nous qu'elle soit telle qu'un homme qui vous ressemble raisonne de même dans dix-huit ans : alors je chanterais presque le *Nunc dimittis.*]

J'aime à vous voir jouer aux œufs rouges avec vos sœurs[1], et ce tableau dit plus de choses à mon cœur que je ne saurais exprimer. Les méchants plaisants demanderaient, d'après votre phrase, si ce sont les œufs ou les sœurs que vous avez roulés [durant deux heures][2], mais le sentiment que m'a inspiré la chose ne me laisse pas la froide liberté de faire une plaisanterie.

La santé de l'ami, dont je ne vous ai pas parlé depuis quelque temps, continue d'être dans un état qui n'a rien de très inquiétant ni de satisfaisant non plus; la présence de l'humeur aux mêmes places que par le passé et les picotements, etc., qu'elle y occasionne sont toujours les mêmes; le bras donne bien cependant, mais l'estomac souffre souvent d'une sorte d'empâtement, et la constipation est telle, que, dans la quinzaine qui sépare les purgations, les selles n'ont lieu que par des lavements; cette disposition habituelle. . .[3].

[Adieu, portez-vous bien; c'est ainsi que nous vous aimons.]

[1] Voir, sur les sœurs de Bosc, Madame de Boinville (l'aînée), et Sophie, l'Appendice K.

[2] Ces trois mots sont biffés au manuscrit.

[3] La suite manque au manuscrit.

84

[À BOSC, À PARIS[1].]

1er mai 1783, — d'Amiens.

Il y a bien longtemps que nous n'avons eu de lettre de vous; je sais que vous êtes très occupé, aussi je ne vous fais pas de querelle, mais je parle d'une privation que nous sentons. Si vous voyez l'ami de Vin, dites-lui pour nous mille choses; nous en avons reçu de sa part de nos voisins; il devait aussi nous écrire; mais ne lui dites pas cela, parce qu'il faut qu'il s'en souvienne tout seul, et, s'il l'oublie, je lui demande à son retour de faire une Épître à la paresse, commencée depuis longtemps.

Avez-vous définitivement trouvé quelqu'un plus accommodant que la dame Maille[2]? Nous attendons constamment vos décisions sur les chiendents et vos instructions sur les pinceaux, sans oublier les éclaircissements de M. Sonnerat. Les yeux noirs de la grande sœur ont-ils toujours le même effet? Très pardonnable, assurément, pourvu qu'au bout du compte il nous revienne un petit mot sur la traduction d'Aristote. M...., dont je ne sais pas le nom, a-t-il la bonté de s'occuper de la soierie? Ce gros cahier nous tient au cœur, il a grand besoin de réforme, de corrections, etc... Nous serons fort aises qu'un homme versé dans cette partie nous donne des secours; nous vous prions de soutenir et d'échauffer la bonne volonté de votre ami à cet égard; c'est un vrai service à nous rendre.

Vous verrez, par la note ci-jointe, qu'il est question d'acheter un livre de botanique pour M. d'Eu. Nous croyons avec lui que la *Flora* est préférable à l'*Hortus*, mais que vous déciderez en dernier ressort

(1) Collection Étienne Charavay. — Mlle Bader avait déjà publié quelques fragments de cette lettre dans le *Correspondant* du 25 juin 1892.

(2) La femme du quincaillier de la rue des Lombards, chez qui Bosc était allé demander des échantillons de chiendents. — Voir lettres des 2 février et 5 avril 1783.

lequel des deux est à choisir, et vous en prendrez deux exemplaires, parce que nous en désirons un aussi. Ces plantes médicinales sont nos compagnes futures et doivent être de votre connaissance; mon Eudora transplantée deviendra leur commensale.

Je vous écris sur un chien de papier qui m'impatiente; ma petite fille me tire par la manche, et vous jugerez de l'effet.

Mon pauvre ami ne peut plus dormir; les nuits se passent à chercher le sommeil, et il se lève plus fatigué qu'il ne s'est couché; nous sortons cependant tous les jours.

Demandez par grâce au seigneur Père une petite recette pour dormir au moins quelques heures dans les vingt-quatre. Je voudrais aussi savoir s'il doit absolument s'interdire les groseilles et les fraises[1].

Il fait un temps charmant; je tousse depuis plusieurs jours d'une petite toux qui ferait croire que c'est par air; mais je me promène, et si mon ami n'était pas si maigre, nous serions contents. Quand est-ce qu'on vous verra? Oui, vous-même, à qui j'avais parlé durant des années comme au travers d'un voile. Portez-vous bien; dites-nous un petit mot : un seul mot d'amitié ravive. Adieu, nous vous embrassons avec toute la bonhomie de notre petit ménage.

85

[À BOSC, À PARIS[2].]

5 mai 1783, — [d'Amiens].

Nous avons hier reçu avec grand plaisir votre dernière lettre; c'est une douce chose que ce dédommagement de l'absence des amis.

Vous avez retrouvé votre liberté du soir; est-ce au moins d'occupations que vous en êtes redevable, ou bien à l'amitié d'un de vos camarades? Cette cause-ci serait plus agréable encore et plus constante.

Grâce à vos renseignements, nous savons à quoi nous en tenir sur la tra-

(1) Ces trois lignes sont bâtonnées dans l'original, évidemment par la main de Bosc.
(2) Bosc, IV, 56; Dauban, II, 494.

duction d'Aristote, et tel estimable que soit l'ouvrage, cette édition ne sera pas la nôtre; nous n'avons pas besoin du texte grec, nous pouvons nous passer d'un in-quarto : ainsi nous attendrons un modeste in-octavo sans texte, qui probablement se fera par la suite, et nous conviendra beaucoup mieux. Je suis très aise du bien que vous nous dites de la *Flore* en question; nous rangerons cet ouvrage parmi ceux de l'aimable science qui en fait l'objet, et qui fera l'un de nos plus chers délassements, lorsque nous aurons pris sans réserve la vie patriarcale.

J'accepte votre heureux augure sur ma petite Eudora, et il ne tiendra pas à moi de travailler à le justifier comme une prophétie; je jouis du moins chaque jour du temps présent, en me rendant le témoignage qu'elle a toute la santé, tout le bonheur de son âge. Il me faut cette conviction pour m'applaudir de son existence; il me la faudrait encore pour m'aider à soutenir sa perte, si j'avais le malheur de l'éprouver. Notre santé ne s'améliore pas rapidement. L'ami vous dirait presque que je ne suis plus bonne à voir, et que je penche sur ma tige; il s'alarme de mon malaise comme moi de sa maigreur, et nous nous inquiétons l'un de l'autre. Contentement et la permission (*sic*) de manger des fraises que Linné juge si bonnes, et qui, sans être merveilleuses dans ce pays, sont ici comme partout un des plus jolis fruits à mon gré, parce qu'il flatte l'odorat autant que le goût, agrément qu'il ne partage pas avec beaucoup d'autres.

Il me semble que vous avez été obligé de fermer les yeux en consultant l'abbé. Eh mais!... ceux de sa sœur vous feraient-ils tout de bon la guerre? Gare le petit fripon ailé qui frappe et fuit comme un voleur! Adieu; joie et santé.

86

[À SOPHIE CANNET, À AMIENS[1].]

Lundi matin, 12 mai [1783, — d'Amiens].

Aurais-tu ou connaîtrais-tu quelqu'un qui vît le *Journal encyclopédique*[2]? Il y a quelque chose que nous désirerions voir. J'ai une lueur d'espérance sur

[1] Dauban II, 438. — M. Dauban met cette lettre en 1781, ce qui est impossible, puisque Madame Roland y parle de sa fille. D'ailleurs, c'est en 1783 que le 12 mai tombe un lundi.

[2] Le *Journal encyclopédique* (1756-

nos points de broderie, mais j'y compte faiblement, et je ne négligerai pas nos Ursulines[1] pour la petite part qu'elles pourraient fournir. Il faut leur laisser le temps d'y songer : je les verrai dans la semaine. Notre sœur Henriette chante sans doute son duo à merveille, et moi je l'aurai peut-être oublié sans l'avoir jamais bien su : mais je l'apprendrai en l'exécutant ensemble. Ma pouponne fait sa petite chanson, dort comme moi, boit davantage, et rit comme une folichonne. Le Grec[2] travaille et pousse sa santé. Je voudrais travailler aussi, mais je ne suis pas merveilleusement disposée, pas aussi bien qu'à vous aimer, vous le dire et vous embrasser toutes les deux *toto corde.*

87

[À BOSC, À PARIS[3].]

13 mai 1783, — [d'Amiens].

Vous nous avez fait une aimable causerie, et j'ai cru que vous étiez à côté de nous. Je vous admire de mettre sur le compte de la froideur ce qui paraîtrait le fruit de la sagesse; assurément c'est le plus haut point de celle-ci que de ne voir que ce qui est visible et de ne point envelopper la réalité d'illusions. N'importe, pour le fait, ce qui vous a conduit là ; tant mieux pour vous, si vous n'avez pas eu besoin d'épreuves et d'efforts pour y arriver; votre âme n'a pas été froissée, et votre énergie vous reste. Dans telle carrière qu'on se jette, on peut aller loin, dès que l'imagination ne se met pas à la traverse et qu'elle demeure subordonnée au vrai.

M. de Vin nous avait dit un mot de ces diatribes parlementaires[4]. Il faut convenir que Paris est un singulier séjour : des calembours et des pamphlets y sont le résultat ou la cause des plus graves affaires, et l'on finit toujours par se moquer du mal et du bien, pour se consoler de l'existence de l'un et de l'impossibilité de l'autre.

Vous ne feriez donc plus votre partie dans les barres? Mais s'il s'agissait de

1773), fondé par Pierre Rousseau (de Toulouse). Hatin, p. 62.

[1] Les Ursulines d'Amiens. — Voir, plus loin, lettres du 19 août 1783 et suivantes. — Madame Roland cherchait des renseignements pour l'article «Broderie» du *Dictionnaire des manufactures.*

[2] Roland.

[3] Bosc, IV, 57; Dauban II, 495.

[4] Voir *Mém. secrets,* 30 avril 1783.

disputer à la course une Sophie, ne retrouveriez-vous pas des jambes aussi bonnes que celles d'Émile? Je ne regrette pas non plus l'herborisation que le mauvais temps vous a fait laisser pour nous écrire. Mais je souhaite que vous profitiez du beau jour que voici pour en faire une autre; c'est, à mon avis, l'une des plus charmantes occupations que l'on puisse prendre; l'activité de la jeunesse, la rêverie des âmes tendres, tout ce que la campagne inspire et fait goûter se développe et fait jouir en herborisant; la gaieté folâtre et la douce mélancolie s'y repaissent également. Nous avons été hier parcourir les fossés de cette ville et nous y avons trouvé quelques plantes; mais je suis encore si ignorante et j'ai si peu de temps pour me décrasser, le besoin de recourir aux livres qu'on ne peut porter, et que je n'ai guère le loisir de consulter au logis, revient si souvent, que j'en serais impatientée si le goût ne l'emportait sur les mécomptes.

88

[À BOSC, À PARIS[1].]

[10] juin 1783, — de Sailly, près Corbie.

Je ne sais quel quantième de juin; tout ce que je puis vous dire, c'est que l'on compte ici trois heures d'après-midi d'un lendemain de fêtes. J'ai vu mon bon ami le dimanche; il m'a quittée hier au soir; j'ai passé une très mauvaise nuit, et je me portais encore si mal ce matin, que je n'ai pu vous écrire, quoique j'en eusse formé le projet. Je ne vous donne point cette succession de choses comme causes et effets nécessaires, mais je vous la donne telle qu'elle est, tout bonnement. J'ai eu communication des lettres que vous avez écrites, parce que leur réception est au nombre de nos plaisirs, et que nous ne savons goûter aucun de ceux-ci sans le partager entre nous. Je ne vous offrirai rien en échange de vos nouvelles; je ne me mêle pas des politiques; je ne suis plus au courant de celles d'un autre genre, et je ne suis en état de parler que des chiens qui m'éveillent, des oiseaux qui me consolent de ne pas dormir, des

[1] Bosc, IV, 57; Dauban, II, 496. On voit, par la lettre, que Madame Roland écrit le lendemain du lundi de la Pentecôte, donc le 10 juin 1783. — Sailly-le-Sec, sur l'Ancre (département de la Somme, canton de Bray et arrondissement de Péronne). Madame Roland était là chez Sophie Cannet, dont le mari, M. de Gomiecourt, était «seigneur de Sailly-le-Sec». (*Invent. de la Somme*, B, 276.) — Voir Appendice E.

cerisiers qui sont devant mes fenêtres et des génisses qui paissent l'herbe de la cour.

J'habite sous le toit d'une femme que le besoin d'aimer me fit distinguer, lorsque, à l'âge d'onze ans, je me trouvais au couvent avec une quarantaine de jeunes personnes qui ne songeaient qu'à folâtrer pour dissiper l'ennui du cloître. J'étais dévote, comme Mme Guyon du temps jadis; je m'attachai à une compagne qui était aussi un peu mystique, et la bonne amitié s'est nourrie de la même sensibilité qui nous faisait aimer Dieu jusqu'à la folie. Cette compagne, retournée dans son pays, me fit connaître M. Roland, en le chargeant de lettres pour moi; jugez si tout ce qui s'en est suivi doit me faire continuer de chérir l'occasion ou la cause accidentelle qui y a donné lieu!

Enfin, cette amie est mariée depuis peu, et j'ai contribué en quelque chose à la déterminer; je viens la voir à la campagne dont je lui ai vanté le séjour comme le plus approprié au bonheur des âmes pures; je parcours son domaine, je compte ses poulets, nous cueillons les fruits du jardin, et nous disons que tout cela vaut bien la gravité avec laquelle on entoure le tapis vert où l'on fait promener des cartes, l'attirail d'une toilette dont il faut s'occuper pour aller s'ennuyer dans un cercle, le petit bavardage de ceux-ci, etc., etc. Au bout de tout cela, j'ai grande envie de retourner à Amiens, parce que je ne suis ici qu'à moitié : mon amie me le pardonne parce que, son mari étant absent, elle juge mieux de ma privation par la sienne; et quoique nous trouvions fort doux de nous dolenter réciproquement, nous convenons qu'être éloignée du colombier, ou s'y trouver toute seule, est une chose assez triste. Cependant je passe encore ici la semaine tout entière; je ne sais si ma santé en retirera tout le profit que mon bon ami avait espéré. J'ai pourtant fait trêve entière avec le travail depuis trois jours, mais je ne me sens pas encore merveilleusement. J'ai été assez contente du visage de l'ami; je crains son cabinet comme le feu, et la semaine à passer me paraît une éternité par le mal qu'il peut se faire dans cet intervalle.

Avouez que je suis bien confiante de vous envoyer ainsi un babillage de campagnarde! Je prétends bien pourtant, non que vous m'en soyez obligé, mais que vous le preniez comme un acte d'amitié bien sincère et bien dénuée d'amour-propre. Je suis pesante; et, malgré mon goût pour ce qui m'entoure, malgré cet attrait qui m'attache à tous les détails de la campagne, malgré cet attendrissement que réveille toujours le spectacle de la nature dans sa simplicité, je me sens endormir et bêtifier.

J'ai rapporté des plantes de toutes mes promenades; j'en ai reconnu plusieurs; les autres ont été sèches avant que Murray[1] m'ait aidée à les juger, et le temps s'écoule sans me ranimer. Au reste, les femmes, dans leur physique, sont aussi mobiles que l'air qu'elles respirent; j'écris d'après l'impulsion du moment et, si j'avais remis cette lettre à demain matin, peut-être aurait-elle été vive et gaie.

Adieu, souvenez-vous de vos bons amis; je réunis le mien dans cette expression, parce que nous ne sommes jamais séparés dans nos sentiments, et que vous êtes l'un des objets sur lesquels nous les fixons avec le plus de complaisance.

89

[À BOSC, À PARIS[2].]

29 juillet 1783, — d'Amiens.

Il me suffit que vous posiez les armes, je ne demande pas qu'elles me soient rendues; je ne veux pas recevoir de loi, mais je ne prétends pas non plus en imposer à personne. Vous ne vous êtes pas trompé sur les prétentions de votre sexe, — je dirais plus, sur ses droits, — mais bien dans la manière de les défendre; vous ne les avez pas non plus compromis envers moi, qui ne veux en attaquer aucun : vous avez oublié le *mode*, et c'est tout. Que sont les déférences, les égards de votre sexe pour le mien, autre que les ménagements du puissant magnanime pour le faible, qu'il honore et protège en même temps? Quand vous parlez en maître, vous faites penser aussitôt qu'on peut vous résister, et faire plus peut-être, tel fort que vous soyez. (L'invulnérable Achille ne l'était pas partout.) Rendez-vous des hommages? C'est Alexandre traitant en reines ses prisonnières, qui n'ignorent pas leur dépendance. Sur cet unique objet peut-être, notre civilisation ne nous a pas mis en contradiction avec la nature; les lois nous laissent sous une tutelle presque continuelle, et l'usage nous défère dans la société tous les petits honneurs; nous ne sommes rien pour agir, nous sommes tout pour représenter.

N'imaginez donc plus que je m'abuse sur ce que nous pouvons exiger ou

(1) Murray (Jean-André), 1740-1791, élève de Linné, professeur de médecine et de botanique à Göttingen, avait donné, en 1774, la 13e édition du *Systema vegetabilium* de Linné.

(2) Bosc, IV, 59; Dauban, II, 498.

ce qu'il vous convient de prétendre. Je crois, je ne dirai pas mieux qu'aucune femme, mais autant qu'aucun homme, à la supériorité de votre sexe à tous égards. Vous avez la force d'abord, et tout ce qui y tient ou qui en résulte : le courage, la persévérance, les grandes vues et les grands talents; c'est à vous de faire les lois en politique comme les découvertes dans les sciences; gouvernez le monde, changez la surface du globe, soyez fiers, terribles, habiles et savants; vous êtes tout cela sans nous, et par tout cela vous devez nous dominer. Mais, sans nous, vous ne seriez ni vertueux, ni aimants, ni aimables, ni heureux; gardez donc la gloire et l'autorité dans tous les genres; nous n'avons, nous ne voulons d'empire que par les mœurs, et de trône que dans vos cœurs. Je ne réclamerai jamais rien au delà; il me fâche souvent de voir des femmes vous disputer quelques privilèges qui leur siéent si mal; il n'est pas jusqu'au titre d'auteur, sous quelque petit rapport que ce soit, qui ne me semble ridicule en elles. Tel vrai qu'on puisse dire de leur facilité à quelques égards, ce n'est jamais pour le public qu'elles doivent avoir des connaissances ou des talents.

Faire le bonheur d'un seul, et le lien de beaucoup par tous les charmes de l'amitié, de la décence, je n'imagine pas un sort plus beau que celui-là. Plus de regrets, plus de guerre, vivons en paix. Souvenez-vous seulement que, pour garder votre fierté avec les femmes, il faut éviter de l'afficher à leurs yeux. La petite guerre que je vous ai faite pour nous amuser dans la liberté de confiance vous serait faite d'une autre manière par l'adroite coquetterie, et vous n'en sortiriez pas si dégagé. Protéger toujours, pour n'être soumis qu'à volonté, voilà votre secret à vous autres. Mais que je suis bonne de vous dire cela, et le reste, que vous savez mieux que moi! Vous avez voulu me faire jaser; eh bien! nous sommes quittes; adieu.

90

À ROLAND [À PARIS[1].]

Mardi, [19 août 1783, — d'Amiens].

Eh bien, cher ami, le temps est beau, l'air assez doux : te portes-tu

[1] Ms. 6238, fol. 245-246. — Dans un coin de la lettre, on lit : «M. de Laplatière». C'est une indication pour Bosc, l'intermédiaire habituel. Une note, d'écriture ancienne, porte : «Probablement 20 août 82». Mais c'est inadmissible, car l'enfant, à cette

bien avec cela? J'ai faim de tes nouvelles, j'en cause tous les jours avec ta fille qui ne me répond que des *petit papa* et des baisers.

Rien de nouveau depuis ton départ; je n'ai vu personne. M. d'Eu est venu le dimanche, mais j'étais allée promener Eudora et ma tête un peu faible sous les arbres de la porte de Noyon[1]. J'ai fait peu de choses ce jour-là; cependant le *boursier* est fini, l'article *poil* aussi, et la *frise* est commencée : tout cela n'est que broutilles; il n'en est pas de même du plan[2].

Le serrurier a bien employé son temps, du moins je l'ai vu toujours travailler; les mécaniques, m'assure-t-il, seront prêtes ce soir; en conséquence, il prévient son menuisier, qu'il m'a paru désirer que je préférasse parce qu'il a déjà fait le bâtis de la grande machine.

En cherchant des renseignements pour des planches à faire faire, j'ai reconnu une erreur qu'il faut que tu vérifies. Il est question de savoir quelle est la planche où se trouve inséré le cartouche Z, relatif au collage des chaînes. J'en ai trouvé l'explication à la planche III du *retordage*, et je suis sûre qu'il ne peut lui appartenir; mais je ne me rappelle point la planche où il est et à l'explication de laquelle il faut reporter celle de ce cartouche.

J'ai reçu des nouvelles de M. Chevandier[3] qui dit que le montant de ses avances est de 21^{tt} 5^s 3^d et qui prie de les remettre à MM. Lami frères, de cette ville[4], ce que je compte prier M. Flesselles d'exé-

date, n'avait pas onze mois. Il faut aller jusqu'en 1783. De plus, le 20 août 1783 étant un mercredi, et le 19 un mardi, il en ressort que cette lettre est du 19 août. Cela ressort encore mieux de la liaison de cette lettre avec celles qui viennent après.

(1) A deux pas de son logis.

(2) «Le boursier», c'est l'article *Boursier* du *Dictionnaire des manufactures* (I, 83-90); l'article *Poil* se trouve dans la 2ᵉ partie du même volume (I, 286*-288*); de même pour l'article *Frise* (I, 29*-34*). Quant au «Plan», on voit, par les lettres suivantes, que c'était une sorte de tableau synoptique à mettre en tête du *Dictionnaire des manufactures*.

(3) On retrouvera souvent, dans la suite, le nom de M. Chevandier. C'était un négociant de Lyon, ami de Roland et de Lanthenas dès 1777 (voir ms. 6241, fol. 255-257, une lettre de Lanthenas à Roland, du 16 septembre 1777). Sa femme, dont il sera aussi souvent parlé, était une Italienne, de Livourne (voir lettre du 12 décembre 1784).

(4) MM. Lamy frères étaient des fabri-

cuter. Notre Lyonnais ajoute qu'il est délogé, sans avoir quitté pourtant la maison, et qu'il est assez au large pour nous offrir une chambre commode toutes les fois que nous irons à Lyon; beaucoup de choses honnêtes et empressées sur la retraite future, etc.

Je n'ai pu avoir encore nouvelles de la pension de la rue Royale [1]; voudrais-tu t'informer de celle de Mlle. . . , je ne sais plus son nom, au bout de la rue du Hurepoix, en entrant sur le quai de la Vallée, au troisième d'une maison à porte cochère.

Pour commencer ma semaine par une bonne œuvre, avant que ma lessive m'arrête, j'ai été voir la petite pensionnaire des Ursulines. J'avais demandé sa maîtresse (la sœur de M. Le Riche) pour faire tout en règle, en lui disant que je me proposais de faire sortir quelquefois la jeune personne; je n'ai pu la voir. Mais la pauvre petite, qui n'avait encore vu personne depuis sa clôture, a été enchantée de la visite et des espérances que je lui ai données; son jeune cœur s'est gonflé en parlant de sa maman et elle a pleuré de si bonne grâce, que la bonne, que j'avais avec moi, était prête d'en faire autant. Au premier jour, j'écrirai un mot à la maîtresse et je ferai sortir cette enfant qui paraît douce et sensible, et qui aime beaucoup la lecture.

Mme Cannet a toujours pauvre mine et pauvre santé; M. Galland [2] vient de mourir; Mme d'Hangard [3] était jeudi à la Comédie, samedi elle a été extrémisée; hier, elle n'avait plus de connaissance; elle est peut-être morte à présent. Il règne certaines fièvres officieuses (*sic*), avec dépôt à la tête, qui troussent les gens en quatre ou cinq jours, et notre voisinage devient tous les jours comme l'année dernière, par les petites véroles. Quant à moi, je me porte bien, mon lait fait tou-

cants d'Amiens, que nous retrouverons, en mai 1784, associés à Flesselles pour exploiter la machine d'Arkwright (le *Mull-Jenny*), introduite en France. — Voir *Dictionnaire des manufactures*, II, 312.

[1] Il semble qu'il s'agisse d'une pension pour la fille de Flesselles.

[2] Galland de Longuerue, chevalier de Saint-Louis, demeurant faubourg de Noyon, échevin d'Amiens en 1783 (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 47) et qui ne figure plus nulle part à l'*Almanach* de 1784.

[3] La mère de cette Mlle d'Hangard dont nous avons parlé (lettre du 2 mars 1780; cf. Appendice E) et qui est si souvent mentionnée dans les *Lettres Cannet*.

jours merveilles, je mange et dors : il y aurait bien malheur si tu ne me trouvais engraissée à ton retour. Va voir notre Longponien, embrasse-le pour moi en mémoire de l'ancienne connaissance et de la tendre amitié. Mille choses au fidèle Achate et encouragement à mieux faire pour nous qu'il ne projette.

Je vais envoyer tes dépêches à la poste. Adieu, ménage-toi bien; songe que ma fille ne me tient à la vie que par un petit fil et que tu m'y attaches de tous les côtés, et choie ma santé dans la tienne.

A propos, n'oublie pas de m'acheter ma musique. Voici le titre : *Quatuor pour le clavecin et forte-piano, deux violons et basse. . ., par M. Lasceux, Œuvre IV. Chez l'auteur, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, ou chez Mlle Girard, rue du Roule, « à la Nouveauté »* [1].

Je veux toutes les parties, car j'espère faire un jour le violon, quand ma fille touchera le clavecin, et l'abbé Pein jouera la basse. Le prix des quatre est marqué 9tt. S'il est possible d'avoir meilleur compte, ce sera *benissimo*.

Pour finir par une chose importante, je te dirai que le chapeau noir raccommodé est aussi vilain qu'auparavant; il fallait être M. de V[in] pour faire une aussi mauvaise acquisition; c'est manqué en tout point et irrémédiable. Cedit seigneur n'est point arrivé, et il fait probablement là-bas d'aussi belles affaires que l'acquisition de mon chapeau. Addio, ti bacio di quà, di là, e sono sempre tua.

Je défais mon paquet pour l'ami d'Antic qui me donne de tes nouvelles, et je l'embrasse sans façon, ce que tu lui confirmeras. J'ajoute que je reçois une lettre honnête de Taillardat de Sainte-Gemme [2], avec un état et des observations.

(1) Guillaume Lasceux, organiste de Saint-Étienne-du-Mont (Tuetey, III, 5479). Électeur de Paris en 1793 (*Alm. nat.*). — Mlle Girard ne figure pas à l'*Almanach de Paris* de 1785.

(2) Roland, dans son *Dictionnaire des manufactures*, I, 282, publie un « État des fabriques de la Champagne en 1782 » et ajoute : « Je le dois à la complaisance de M. de Taillardat de Sainte-Gemme, inspecteur des manufactures en Champagne ». Il le mentionne également, dans son *Discours préliminaire* (t. I, p. xxxiv), parmi ceux qui lui ont fourni des documents. — L'*Alma-*

91

À ROLAND [À PARIS[1].]

Le 21, au matin [août 1783, — d'Amiens].

Enfin la grande affaire des mécaniques est terminée; elles ont été emballées hier soir, ce qui a demandé trois heures et n'a fini qu'à près de dix. Je suis demeurée présente à l'opération pour y concourir par mes avis, et aussi pour veiller au feu, car la cour étant embarrassée par des tonnes et cuviers, il a fallu emballer près du bois et de l'écurie. La chandelle au milieu de la paille et de toutes ces choses me faisait trembler; il faisait du vent, et, en y mettant tous mes soins, j'ai encore eu peur d'une odeur de brûlé qui cependant venait du voisinage. Il m'en a coûté une caisse de 9#; j'envoie ce matin et le ballot et la lettre d'avis. Pour compléter cette journée, ma fille s'est faite au front la première bosse qu'elle ait encore eue, par une chute sur le pavé, en tombant les deux marches de la salle que le tracas de lessive avait rendues glissantes. Je n'étais pas témoin de l'accident, mais la marque en demeurera plus d'un jour. Et le soir, en jouant autour de nous, l'enfant se mit à mâcher un bout de corde. Je m'en aperçus, le retirai; le petit cœur se souleva, Eudora vomit partie de son souper; j'ai craint qu'elle n'eût avalé quelque chose, cela m'a tourmentée, fatiguée, chagrinée; je n'ai pu manger, je n'ai point dormi et je ne suis ni forte, ni gaie. Cependant ma fille a bien passé la nuit, j'espère qu'elle n'aura rien : elle court, joue et mange comme de coutume. Je vais faire de la musique ce matin pour remettre la machine en équilibre, et je ferai sortir la petite pensionnaire afin d'avoir à me

nach royal de 1783, p. 271, dit : «Taillardat de Saint-James, inspecteur à Châlons-sur-Marne».

[1] Ms. 6238, fol. 247-248. — Dans un coin : «M. de Laplatière». Une note, d'écriture ancienne, dit : «Probablement *août 82*». Conjecture inadmissible. Le rapport de cette lettre avec celle qui précède et surtout avec celles qui suivent prouve qu'il faut lire *août 1783*.

réjouir de la joie de quelqu'un. Ma femme de chambre se donne les airs de me gronder, elle me choie bien et prend dans tous les petits soins de ma santé un ton de *Dame j'ordonne* qui est tout à fait plaisant. J'ai vu M. d'E[u], qui m'a apporté avant-hier les feuilles et journaux, en me témoignant tous ses regrets de ne m'avoir pas rencontrée le dimanche et de ne m'avoir pas vue le lundi, à cause de quelqu'un de Paris qui était tombé chez lui comme une bombe; beaucoup de choses empressées dont on sent le ton, auxquelles j'ai répondu comme il fallait, etc. Le brave Flesselles est venu me voir; il a fait ma commission près de MM. Lami, et je joins ici une petite lettre à M. Chevandier en conséquence; sa tante, sa fille et sa cuisinière sont malades des fièvres courantes, mais sans aucun danger. J'ai fait venir et récompensé le garçon du cabriolet.

M. Le Riche ne revient toujours pas, je compte aller voir sa femme un de ces jours; M. de M[t]ban[1] est en tournée; M. d'E[u] le blâme de s'échapper contre M. de Seigne[2], et il est porté à croire que M. le Riche se retirera; mais on croit volontiers à ce que le cœur souhaite tout bas. La grande société est dans le deuil : M[me] d'Hangard est morte le cinquième jour de sa maladie; Amiens pleure celle de ses habitantes qui recevait le mieux son monde et qui tenait la seule maison ouverte de cette ville. Sa fille est revenue hier de Paris; tu vois que tout le monde n'y perd pas, car je crois nos amies fort débarrassées du séjour de cette seconde fille chez la vieille tante[3].

Je me suis promenée avec l'amie[4] et ma fille avant-hier, et nous avons été boire du lait au manoir, sur le chemin de Saint-Fuxien[5]. Je désire bien de tes nouvelles; ménage-toi, mon ami. Je n'attends pas le courrier pour expédier, parce que je prends le moment pour

(1) M. de Montauban, contrôleur et receveur ambulant des Domaines à Amiens (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 67).

(2) Nous ne trouvons pas trace de ce nom. — Peut-être est-ce M. de Senne, subdélégué à Doullens de 1757 à 1785.

(3) Celle des demoiselles de Lamotte, cousines de M[lles] Cannet et tantes de M[lle] d'Hangard, qui vivait encore. L'autre était morte avant 1780. — Voir *Mém.*, II, 119-120, et Appendice A.

(4) Henriette Cannet.

(5) Saint-Fuscien, village à 6 kilomètres d'Amiens.

faire sortir ma fille. C'est toi que je charge de mes amitiés pour M. d'Antic à qui j'envoie aujourd'hui mes dépêches toutes nues, sans un petit mot pour lui; autres amitiés au camarade; je t'embrasse de tout mon cœur.

92

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Dimanche, 24 [août 1783, — d'Amiens].

Je n'avais pas dessein d'écrire aujourd'hui, parce que je ne me suis levée qu'à neuf heures, que j'en ai passé une à raisonner avec Limozin[2] sur des corrections à faire à un dessin qu'il vient de finir, qu'il faut sortir ce matin, etc. Mais je reçois la ci-jointe de M. Flesselles et je te la fais passer avec celle qui y a donné lieu. J'ai eu hier la visite du sieur Martin[3] avec son honnête beau-frère; je compte le charger de trois dessins achevés, payés, quittancés, que tu joindras à ceux que tu avais emportés. Ta petite causerie m'a fait grand bien; je suis bien aise d'Agathe, de M. Le Riche, etc. J'ai fait un grand «hélas!» à la nouvelle que m'a donnée M. d'Antic, à qui je ne dis rien pour être trop pressée, mais que je te charge de dédommager, si tant est que cela vaille un dédommagement.

Je fais le diable à quatre dans ma maison et, comme je ne suis pas trop diable naturellement, cela me fatigue et me déplaît beaucoup; mais je crois que ma cuisinière fait danser l'anse du panier, et je suis d'une colère épouvantable.

Tu me diras si tu veux faire faire quelque chose au dessinateur,

[1] Ms. 6238, fol. 249. — Une note, d'écriture ancienne, dit «probablement août 83». C'est fort vraisemblable, car le 24 août 1783 tombe un dimanche.

[2] Voir lettre du 8 août 1782.

[3] Sans doute Jacques-François Martin, frère utérin de Delamorlière, qui avait apporté en France la machine d'Arkwright et qui s'associa à Flesselles et aux frères Lamy, en 1784, pour l'exploiter à Amiens (voir *Dict. des manuf.*, II, 309-312, et *Biogr. de la Somme*, «article J.-B.-J. Delamorlière». Cf. Maiseau, *Hist. de la filature du coton*, p. 112.)

car pour moi je n'ai plus rien et ne sais plus quoi. Tu sauras que pour ma musique il n'est question que de toutes les parties d'un même Œuvre : *clavecin*, *1er violon*, *2e violon* et *basse* de l'Œuvre IV. Je te dirais bien à cette occasion une méchanceté, mais je ne veux pas l'écrire. Adieu; ma chère Eudora (dont je ne trouverais pas si aisément que toi des dizaines) se porte à merveille et t'a bien appelé ce matin. Je t'embrasse à tort à travers et je t'aime comme je ne puis dire.

93

[À ROLAND, À PARIS[1].]

25 août 1783, — [d'Amiens].

Il est huit heures du soir du 25 août 83; assise devant ma table avec beaucoup de gravité quoique sous les débris d'une coiffure légère qui annonce qu'on n'a pas oublié la toilette dans la journée, je recueille mes esprits, pour me rappeler ce que j'ai entendu aujourd'hui et pour en faire part à ceux que j'aime. Je n'ai pu joindre ma compagne[2] qu'à plus de trois heures et demie, par des raisons qu'il serait trop long de déduire; nous sommes parties triomphantes, mais modestes et sans hommes, pour nous rendre à l'Académie[3]; l'assem-

(1) Ms. 6238, fol. 250-252. — La date se trouve dans le corps de la lettre.

(2) Henriette Cannet.

(3) La «Société des gens de lettres d'Amiens» avait obtenu, en juin 1750, des lettres patentes du Roi l'érigeant en «Académie des sciences, des belles-lettres et des arts» (*Inventaire de la Somme*, B, 43, et *Almanach de Picardie*, 1783, p. 69). Elle recevait une subvention annuelle de la ville sur le produit de l'octroi de Picardie (*Invent.*, t. II, Introd., p. XII). Elle était, depuis 1751, propriétaire du terrain appelé «Jardin du Roi», y entretenait un jardin botanique (*Archives d'Amiens*, AA, 22, fol. 57) et y faisait faire des cours publics de botanique, de chimie expérimentale, puis, en 1783, de meunerie et de boulangerie (*Alm. de Picardie*, 1783, p. 71 et suiv.).

Roland, qui vivait en mauvais termes avec la classe de gros marchands, bourgeois enrichis et demi-nobles où se recrutaient et la municipalité et l'Académie, ne fit jamais partie de cette compagnie, alors qu'il appartenait à une foule d'autres (voir Appendice H). Aussi les sarcasmes abondent-ils dans la Correspondance contre «l'Académie béotique». Dès le 21 juin 1777,

blée était formée, les discours commencés, pas une place pour d'honnêtes femmes : il fallait être debout derrière je ne sais qui. Nous avons été prendre un petit escalier qui rend à des salles dont les portes intérieures étaient ouvertes sur celle de l'assemblée, dans le haut; nous avons frappé à la porte de l'escalier : les laquais de l'Intendant ont ouvert; nous sommes parvenues à la tête de l'assemblée où un homme m'a donné sa place, et où Mlle Cannet a été obligée d'en demander une au jeune conseiller Fontaine[1], que j'allais en prier pour elle, parce que c'est un *Jean-faut-tout-lui-dire*. Le nouvel associé parlait alors; chapeau sur tête, ou plutôt sur perruque, papier en main, se donnant un air agréable, l'air enfin que tu connais à mon insouciant accoucheur. Le Sr Ancelin[2] débitait des phrases sur les avantages de l'émulation pour les progrès des connaissances, les ressources que fournissait l'Académie à cet égard, ce qu'il en espérait pour lui *indigne*, presque étonné d'avoir osé solliciter l'honneur d'y être admis; en quoi il se rendait justice, quoiqu'il ne la fît pas aux

Marie Phlipon, prévenue par Roland, écrit aux demoiselles Cannet, à propos de la mort de Gresset : «Je crois que l'Académie d'Amiens doit se croire morte et enterrée avec lui : elle est si piètre, si chétive!» Le 19 mars 1784, Roland écrit à sa femme (ms. 6240, fol. 92-93) : «Hier, à côté de M. Déj., il me demandait si l'on ne m'avait point proposé d'être de l'Académie; quelques-uns m'en ont parlé, l'abbé Rey. [Reynard], etc... Mais j'ai toujours dit que, si l'on attend que je le demande, je n'en serai jamais. Je le crois bien, dit-il, et vous avez raison.» Madame Roland répond (21 mars) : «Si l'Académie béotienne s'avisait..., accepte toujours, tu seras là pour montrer comment tu la juges; cela suffit et ne prêtera pas au blâme comme un refus...» Et Roland de dire (23 mars) : «Je suivrais ton conseil à l'égard de la Béotique, si... Mais je ne pense pas que cela ait lieu; on ne parle point d'assemblée; il n'y a point de place vacante, je ne suis pas un financier; bref, je ne crois même pas qu'il en soit question...» Et Roland, qui fut de dix ou douze Académies, ne fut pas de celle d'Amiens!

Cette compagnie, comme presque toutes celles qui existaient alors, tenait sa grande séance annuelle le 25 août, jour de la fête de Saint-Louis.

[1] M. Fontaine, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens (*Alm. de Picardie*, 1783, p. 38). Il était probablement fils de Nicolas-Joseph de Dompierre, seigneur de Fontaine-Hornoy, président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, qui avait épousé en 1738 une nièce de Voltaire.

[2] C'était la séance de réception du chirurgien Anselin. — Voir, sur lui, lettre du 15 novembre 1781.

membres sur la célébrité de chacun desquels il s'écria d'une manière qui aurait été épigrammatique de la part de tout autre sujet. De là, passant à l'éloge de son prédécesseur, l'ignare docteur *Demery*[1], de la science duquel il fit un pompeux éloge, éloge auquel il plâtra aussitôt celui de *Bourgeois*[2], je ne sais comment il vint, tout en louant, à *Colignon*[3], son défunt maître, qu'il exalta beaucoup comme de raison, et l'on sent pourquoi. Je ne serais pas embarrassée de caractériser son style, mais je me contenterai de remarquer qu'il a comparé chacun des membres *à autant de conducteurs électriques par lesquels il se sentait tout vivifié;* qu'il a, de plus, fort judicieusement regretté de n'avoir pas l'éloquence académique, mais qu'il s'en est consolé en observant qu'elle n'était pas nécessaire à un *chirurgien*, qui devait être consolant et persuasif pour déterminer ses malades à prendre ce qui leur était bon, quoique cela ne leur fût pas agréable. A quoi je me suis dit qu'il avait en cela très bien fait sa tâche, puisqu'il avait persuadé la caduque Académie de l'adopter. Un coup d'encensoir par le nez de l'Intendant et un autre au *sexe aimable* pour le prier de s'intéresser aux observations qu'il allait faire ont terminé son discours. Puis, tirant de sa poche un instrument qui, par ma foi, avait bien les quatre pouces, bonne mesure, il nous a dit qu'il l'avait inventé pour soulager certaine maladie qui consiste dans le rétrécissement de je ne sais quoi, au-dessus de *l'os sacrum;* à cet *os sacrum*, toutes les femmes ont fait une petite grimace, il s'est élevé un *bisbiglio* dans toute l'assemblée; mais, le silence régnant tout de nouveau, l'orateur, qui barbouillait parce qu'il n'avait plus de leçon écrite, nous a démontré de son mieux comment son ingénieux outil saisissait les matières trop durcies, les amenait dans le rectum et les faisait sortir par l'anus, soulageant ainsi

(1) Denis-Isidore Desmery, doyen du collège des médecins d'Amiens, membre de l'Académie de cette ville, qui était mort depuis peu, après avoir fait au Jardin des Plantes son 29e cours de botanique (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 71).

(2) Bourgeois, maître en chirurgie, «lieutenant du premier chirurgien du Roi» (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 77).

(3) L'expression de «défunt maître» ne permet pas de reconnaître là Collignon, «chirurgien major de l'hôpital» (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 77), car ce Collignon se retrouve à l'*Almanach* de 1784, p. 61.

les malheureux qui ne pouvaient chier. Après avoir servi ce petit plat de son métier, fort gracieusement, maître Ancelin s'est tu. Le lourd Baron[1], le digne secrétaire, a répliqué, chapeau bas, par des encensements d'usage en l'honneur du défunt et du récipiendaire dont il a vanté l'*éloquence poétique;* mais, excepté quelques expressions aussi peu justes, aussi ridicules que celle-là, son petit discours n'était pas trop mal écrit pour une rapsodie de mensonges; il les a heureusement terminés en disant : *Vous trouverez ici, Monsieur, ce que vous y apportez aussi : des talents dont l'usage fait des vertus.* On a fort applaudi; j'aurais fait comme un autre, s'il y avait eu quelque vérité, mais je n'ai pas décroisé mes pattes.

J'ouvrais les yeux pour deviner qui allait parler : je ne connaissais autour de cette table que l'emphatique *Rousseau*[2], le bonhomme *du Liège*[3], le gros *Maugendre*, le malin *Boitel*[4]; je voyais un petit augustin bien effronté, un gros visage que je n'osais caractériser parce que j'y trouvais par moments la singularité qui annonce parfois de l'esprit, quelques autres figures sans physionomie; le paisible *d'Hervillez* n'y était pas (il est à Paris). Le professeur Reynard occupait la place à côté de l'Intendant et ne paraissait pas disposé à rien dire. Enfin j'entends : *Discours sur les manufactures d'étoffe;* je cherche et je découvre certaine mine oratorienne à laquelle je reconnais mon Villin[5] :

[1] Baron, avocat (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 40), secrétaire de l'Académie d'Amiens (p. 70), administrateur de l'hôpital (p. 23), ancien bâtonnier, rédacteur des *Affiches de Picardie* (*Invent. d'Amiens*, AA. 29, ann. 1782, fol. 163).

[2] Rousseau, ingénieur de la ville d'Amiens (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 48), membre de l'Académie (p. 71). — Cf. *Invent. d'Amiens* et *Invent. de la Somme*, passim.

[3] Pierre-Antoine Du Liège, né en 1714, mort en 1789, écuyer, seigneur de Warluzel, trésorier général de France à Amiens (1756-1785), membre de l'Académie (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 43, 71; A. de Louvencourt, *Les trésoriers de France de la généralité d'Amiens*).

[4] Nous trouvons, à l'*Almanach de Picardie* de 1783, M. Boistel de Belloy, avocat, membre de l'Académie (p. 39, 70), bailli de la justice temporelle du chapitre (p. 26), de la justice des RR. PP. Jacobins (p. 27) et de la justice du vidame (p. 65). Mais peut-être s'agit-il de son fils, comme lui avocat et membre de l'Académie (*ibid.*, p. 40, 71).

[5] Villin, «ancien curé de Cormeilles», membre de l'Académie (*Alm. de Picardie*

c'était lui-même. J'attendais une critique de toi, j'ai bien ouvert les oreilles et j'ai entendu «que les manufactures étaient la richesse d'Amiens; que leur importance méritait qu'on s'occupât de tous les moyens de les perfectionner encore, quoique *cet art* fût porté, parmi nous autres modernes, à un point où les anciens n'avaient su atteindre; que les Égyptiens, si savants d'ailleurs, n'étaient rien, à cet égard, par comparaison avec nous, non plus que les peuples de la Judée et autres contrées; qu'on pouvait augurer du silence de Moïse que, de son temps, les vêtements étaient fort simples, et encore après lui etc..... ». A quoi j'ai dit : «l'ignorant!» Il n'a pas même lu son Écriture, il ne sait pas comment était vêtu le grand prêtre, il a oublié les déclamations d'Isaïe contre les riches vêtements des femmes, etc. Mon exclamation d'«ignorant» a été entendue de trois personnes qui m'ont beaucoup regardée. Cependant l'abbé Villin continuait, observant que cet *art* (toujours cette expression incorrecte en parlant des manufactures) avait dû ne s'avancer que très lentement; que le premier homme d'abord couvert de feuilles (*consuerunt ficus*, etc.) les avait bientôt abandonnées, *parce que cela n'était ni solide, ni commode;* que la laine des brebis arrachée par des buissons, flottant au gré des vents et formant de petits flocons, que la toile de l'araignée, etc... avaient sans doute donné l'idée de l'emploi des toisons et du tissu régulier. *Mais, il y a loin du désir à la jouissance!* A ce grave apophtegme, si bien appliqué, beaucoup de gens ont ri, et moi toute la première. Je ferai grâce des réflexions pour suivre l'orateur qui est revenu sur l'importance des manufactures qui fournissent des vêtements variés, des *ornements aux autels et aux ministres du Seigneur* (*vestes gratissimæ,* ai-je dit). Définitivement il a proposé un cours de manufactures, disant que tout ce qu'on avait écrit à ce sujet était

de 1783, p. 71). Il était un des cinq directeurs du Jardin des Plantes (*ibid.*). C'est lui aussi, sans doute, qui était «secrétaire du Bureau général de charité» (*Invent. d'Amiens,* AA. 30, ann. 1786, fol. 244, et *Alm. de Picardie* de 1783, p. 24), et qui avait été nommé en 1785 régisseur du dépôt de mendicité d'Amiens, qu'il administra avec une singulière négligence (*Invent. de la Somme,* C, 1625).

insuffisant, renfermé d'ailleurs dans des ouvrages volumineux, hors de la portée du simple fabricant dont l'intelligence n'était pas non plus assez développée pour entendre les gravures; que plusieurs de nos machines, telles que l'ourdissoir et le moulin à retordre, étaient très imparfaites. Tu vois d'ici qu'il s'est étendu à perte de vue sur les avantages à attendre d'un cours de manufactures. Son discours était français, mais point d'ordre, point de plan, point de choses : du bavardage, et puis c'est tout. Le Villin lisait avec complaisance et a paru fort content de sa personne; je doute qu'aucun l'ait écouté avec autant d'attention que moi. J'oubliais d'observer que Baron avait dit à Ancelin que l'amitié était un titre académique; tu sens l'application.

Lorsque l'abbé eut fini, le gros visage que j'avais remarqué tordit un peu la bouche et dit, d'une manière très agréable, «que l'obligation de payer son tribut académique à son passage dans cette ville lui avait fait regretter de se trouver la mémoire et les mains vides, et qu'il ne pouvait offrir qu'une bagatelle préparée en deux jours au milieu des distractions dont l'amitié lui avait fait des devoirs. Il annonça, avec quelques autres phrases nullement béotiques, une petite pièce qui a pour titre : *l'Homme de quarante ans corrigé, ou la fée Sincère.* Je demandai autour de moi quel était ce personnage : c'était M. Sélis[1]. Mais je vais manger une soupe au lait et me coucher; demain matin vous aurez le conte. Bonsoir.

94

[À ROLAND, À PARIS[2].]

26 [août 1783], au matin, — [d'Amiens].

Salut et joie à toi, mon ami, et au trio[3] que vous formez souvent; j'ai promis un conte, j'avais envie de le faire : mais, comme c'est celui de M. Sélis que vous attendez, il faut vous satisfaire, quelque ingrat

[1] Voir, sur Sélis, la lettre du 30 décembre 1781.

[2] Ms. 6238, fol. 253-254.

[3] Roland, Bosc et Lanthenas.

qu'il soit d'en faire le récit à la troisième personne; aussi n'aurez-vous que l'esquisse.

L'auteur se suppose à Paris, mélancolique et chagrin; il voit tout changé, tout autre, tout dégénéré de ce que tout était à son jeune âge, lorsque, à vingt ans, enivré par les plus douces illusions qui embellissaient son existence, il ne voyait que des objets charmants, il ne sentait que des plaisirs. Il ne peut se persuader que ce changement tienne à lui-même : il croit que, s'il revoyait les lieux et les choses qu'il voyait à vingt ans, il les trouverait changés également par l'influence de ce siècle de fer; il souhaite de les voir encore. A l'instant sa fenêtre s'ouvre, un nuage brillant descend et amène une femme charmante, *la fée Sincère*, qui se fait connaître, se montre empressée de le satisfaire, l'emporte avec elle sur son nuage au milieu des airs. Bientôt ils se trouvent au dessus de campagnes fertiles, chargées d'abondantes moissons, coupées de routes alignées et faciles. «Eh bien! dit la fée, ne trouves-tu pas les champs toujours riches, aussi bien cultivés? Ce sont ceux de Picardie.» Il fallut bien convenir de la vérité. (Vous jugez que la description de ces campagnes était moins rapide que je ne la rends et que le canal[1] n'y était pas oublié.) Mais on aborde près de ce temple sublime, chef-d'œuvre des temps barbares où la coquetterie des détails le dispute à la majesté de l'ensemble et que le hardi architecte approcha le plus qu'il pût du ciel[2]. On entre, on voit les ornements modernes, dont la grâce s'allie heureusement aux antiques beautés (petite flatterie corrigée par une expression fine qui m'est échappée par sa finesse même, telle que bien des gens ne l'ont pas sentie). La fée fait toujours observer la permanence de ces beautés dont l'homme chagrin est obligé de convenir. De là, le Palais épiscopal; tableau touchant du prélat[3] qu'on y rencontre occupé à

[1] Le canal de la Somme, de Saint-Quentin à la mer, auquel on travaillait. Voir à l'*Inventaire de la Somme*, t. II, l'excellente *Introduction* de M. Georges Durand, p. XIX.

[2] La cathédrale d'Amiens.

[3] Louis-Charles de Machault (voir lettre du 17 janvier 1783). C'est lui qui avait fait créer en 1778 les bureaux de charité d'Amiens.

soulager les malheureux qui font ses soins les plus chers; dialogue du prélat avec l'administrateur chargé de ses aumônes, un mot de l'ancien évêque[1], adroit éloge des deux. En traversant cette jolie ville où les fabriques et le commerce répandent de toutes parts l'activité, l'aisance, où leur réunion donne un air de vie qui charme, on rencontre l'homme respectable chargé de la recette des tailles[2]; portrait avantageux de son digne caractère... *Je voulais l'embrasser, la fée m'arrête : «Sois persuadé, me dit-elle, qu'il n'est pas ton ennemi et que tu trouveras l'occasion de rendre publiquement l'hommage que tout cœur honnête doit à ses vertus.»* (Tu te souviens de l'épigramme de Sélis contre *Houzé* en toutes lettres, épigramme insérée dans l'*Almanach des Muses*, il y a quelques années, et qui a fait grand bruit.) Toute l'assemblée a singulièrement applaudi à cette réparation que l'adroit Sélis a su rendre digne et touchante; j'en ai été émue, je l'ai trouvée noble et heureuse. On rencontre encore une famille en deuil, celle de Démery, qui donne lieu à un épisode sur la mort de son fils; de là à l'Intendance, éloge du bâtiment, du magistrat homme de lettres, du discours, etc.; tout cela aussi adroit qu'il était possible. Enfin il se trouve, au milieu de ces choses, une petite oraison funèbre bien frappée, bien sensible, d'une personne que Sélis a aimée et qui est morte jeune; comme les gens de mérite revêtent en partie du leur les personnes qu'ils chérissent, le portrait de son amie donne l'idée d'un diminutif de *Cléobuline*[3]. Il ne fallait pas laisser le public sur ce morceau tragique; la fée entraîne son protégé à la Hautoie[4]; description enchanteresse; résultat total, l'homme de quarante ans avoue que lui seul a changé, et, dans cet heureux pays où il a passé ses belles années, il retrouve les mêmes agréments. Le collège, sa chartreuse[5], ses anciens compagnons et

[1] Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens de 1733 à 1774.

[2] Houzé (voir lettre du 25 juillet 1781).

[3] Celle des demoiselles Malortie que Roland avait aimée, et qui était morte. — Voir Appendice D.

[4] Beau parc public au N. E. d'Amiens.

[5] C'est-à-dire sa petite chambre de professeur, chambre sans feu, comme celle du collège de Louis-le-Grand que Gresset a chantée. — Voir à l'*Inventaire de la Somme*, B. 383, la requête de Delille, alors collègue de Sélis à Amiens, qui, atteint de

disciples n'ont pas été oubliés, et Gresset[1] a trouvé sa place. Enfin ce petit morceau, très bien écrit, a fait le plus grand plaisir; il présente des tableaux, des scènes, des descriptions variées, agréables, touchantes, pittoresques; l'esprit en a fait les frais et le cœur y trouve sa part; et, grâce à Sélis, la séance a fourni quelque chose d'intéressant.

En s'en allant, l'Intendante[2] qui passait près de moi s'est arrêtée pour me souhaiter le bonjour et me bredouiller bonnement quelques honnêtetés que je n'ai pas entendues et auxquelles j'ai répondu tout comme; son cher mari s'est arrêté à son tour et m'a dit que *j'étais donc venue à la séance?* Je lui ai répondu que j'étais arrivée tard et que j'apprenais qu'il s'était fait un discours auquel je n'avais pas assisté. Il ne m'a pas laissé achever et a repris vivement : « *Mais vous avez entendu des choses agréables?* » « Très agréables, intéressantes même ». — Mme d'Agay s'en allait, il l'a suivie, et notre dialogue s'est terminé par une révérence.

J'ai su que M. de Meaux[3] avait ouvert la séance par un discours sur l'amour de la patrie, et je me suis rappelé que Baron avait aussi balbutié quelques phrases à ce sujet qui me fait toujours pitié parmi nous autres, pauvres esclaves.

M. du Belloy[4] a témoigné ses regrets de ne pouvoir nous accompagner, parce qu'il allait avec ses confrères procéder à l'élection d'un directeur. Le grand *Clairval*[5] s'est trouvé sur mon passage et m'a donné la main pour descendre le petit escalier; un salut m'a acquittée, et nous sommes rentrées l'amie et moi manger des pêches et des figues chez elle, très près voisine de l'Académie; puis nous avons tenté une promenade que la pluie nous a forcées d'abréger. Elle est disposée à attendre la nouvelle édition du Dictionnaire.

fièvre quarte, réclame « une chambre à feu ». On ne put la lui donner qu'en prenant la chambre réservée pour le principal.

[1] Gresset était le grand homme d'Amiens. On se rappelle d'ailleurs que Sélis avait épousé une de ses nièces.

[2] Mme d'Agay.

[3] Demeaux, secrétaire de l'Intendance, qui avait été reçu à l'Académie précisément en 1783 (*Alm. de Picardie* de 1784, p. 58). Il fut secrétaire général de la Somme, sous l'Empire.

[4] Lire : « de Belloy ».

[5] Clairval; nous ne savons rien sur lui.

J'oubliais de dire que l'abbé Villin attribuait la beauté de nos pannes à la vivacité des eaux de la Somme pour la teinture du poil de chèvre; je crois cela bien faux. Mme Guérard[1] est bien malade de la fièvre; Flesselles a perdu sa tante et m'envoie le billet ci-joint.

Je travaille au plan depuis trois jours et je n'ai qu'une page d'ouvrage; le temps se passe à rêver; je n'ai su tracer un arbre généalogique[2], c'est trop difficile. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

95

[À ROLAND, À PARIS[3].]

29 [août 1783], après souper, — [d'Amiens].

Je m'étais fait une loi d'aller digérer avec mon clavecin; mais je trouve aujourd'hui qu'il me fait mal au dos, le mouvement de mes doigts semble répondre entre mes épaules, et, quelque mal qu'on dise de l'occupation d'écrire pour l'estomac, je la trouve meilleure dans ce moment. Assurément, dans la proscription que les préceptes d'hygiène ont fait (*sic*) de l'usage de la plume, les lettres à un mari n'ont jamais été comprises.

Je ne t'ai pas écrit ce matin, malgré la réception de tes jolis détails; je m'étais levée tard, j'avais beaucoup de soins de ménage, j'attendais ma petite pensionnaire et je voulais travailler. Je suis seule avec ma fidèle[4], et sans cuisinière. La dernière, sur une lettre de son pays où l'appelle la maladie d'une tante, et voyant d'ailleurs que j'avais de graves sujets de mécontentement dont il ne pourrait résulter rien de bon, m'a dit sans façon qu'elle partait aujourd'hui et que je prisse quelqu'un à son compte pour le temps de son absence; à quoi j'ai répondu que ce n'était pas assez qu'elle partît, mais qu'il fallait qu'elle

(1) Mme Guérard, sœur aînée de Henriette et de Sophie Cannet. Madame Roland la connaissait depuis 1776. — Voir Append. A.

(2) Le «Tableau synoptique des manufactures et arts». — Voir lettre du 19 août 1783.

(3) Ms. 6238, fol. 255-256.

(4) Marguerite Fleury.

IMPRIMERIE NATIONALE

emportât ses effets et ne s'occupât plus en rien de ma maison, où j'entendais qu'elle ne remît pas les pieds. Compte fait, fille et bagages débarrassés, j'ai fait courir pour chercher une seconde et fournir, en attendant qu'elle se trouve à mon gré, la carrière des deux; elle s'acquitte de tout de fort bonne grâce; mais avoir une autre fille honnête n'est pas l'affaire d'un jour: j'ai plusieurs personnes à l'affût et j'attends le gibier.

La petite pensionnaire a passé avec moi depuis onze heures jusqu'à six; elle en est toujours aux grandes douleurs; l'idée d'Abbeville, le nom de sa mère ou de sa sœur aînée lui font jeter des sanglots qui feraient fendre les pierres; sa figure douce, innocente et jolie, son extrême sensibilité, ses goûts sages, ses douze ans intéresseraient tout le monde et ne peuvent manquer d'attacher une femme qui est mère. Elle se console à lire, elle y passerait toutes ses journées; je l'ai mise à même de se satisfaire; je lui ai fait emporter un livre, mais avec un billet à sa maîtresse à qui je l'adresse pour que tout se fasse convenablement; nous avons été promener sur les remparts : je crois lui avoir fait passer son plus beau jour depuis qu'elle est à Amiens, et cela même en a fait un agréable pour moi.

L'amie[1] m'est venue voir ce soir et je me suis engagée à dîner demain chez la maman, chose dont je crois bien que celle-ci me saura gré; nous aurions été à la comédie s'il y avait eu moyen, mais les pauvres diables sont partis, et la troupe de Valville[2] qu'on attendait n'est point arrivée.

[1] Henriette Cannet.

[2] On trouve, à l'*Inventaire de la Somme* (C. 602-605 et 1551-1554), d'assez nombreux renseignements sur la troupe du sieur Valville, qui s'intitulait tantôt «Directeur de la troupe des comédiens de Reims», tantôt «Directeur privilégié des spectacles de la Champagne et de la Picardie», tantôt «Directeur privilégié pour Amiens, Abbeville et Saint-Quentin», et qui promenait ainsi ses représentations dans les villes de la région. Il avait joué à Abbeville en juillet 1783, malgré la municipalité qui avait traité avec une autre troupe, sous la protection de l'Intendant, et le conflit qui en était résulté l'avait probablement empêché de se rendre à Amiens. On voyait d'ailleurs se succéder à Amiens, en une seule saison théâtrale, jusqu'à trois ou quatre troupes de passage. Il semble que celle de Valville avait quelque importance (17 hommes, 8 femmes, en 1781).

Dans l'espace d'une heure que je suis sortie hier avec Eudora, Mme Le Riche est venue; j'ai été très fâchée de ne l'avoir pas vue : peut-être, à raison de son départ, passerai-je demain chez elle en m'en allant dîner. Les longueurs de l'affaire font mal augurer ici des suites pour son mari, mais cela n'est pas autrement fondé; j'ai bien envie qu'il y ait une fin et qu'elle soit bonne pour eux.

Mon Eudora est fortement menée d'un dévoiement; elle a fait une grosse dent, percée d'aujourd'hui; sa gaieté, son activité du moins, n'en souffrent pas; seulement elle recherche davantage les caresses, les petits soins, comme par le besoin né de quelque affaiblissement.

Le plan va son train et sera, je crois, fait demain; fait, sauf tes corrections, bien entendu. Je n'ai vu personne aujourd'hui de chez M. d'Eu que des feuilles périodiques; je n'ai pu envoyer chez Flesselles, je suis en peine de sa fille. On a écrit pour la pension de Mme Audoi [1], mais c'est une femme à tant d'ambages dans ses écrits, qu'on n'espère guère de réponse claire qu'à son voyage ici le mois prochain.

On vient me prêcher pour me coucher, cela n'est pas sans raison; ainsi bonsoir. Puisses-tu avoir une nuit aussi douce que mon cœur te la souhaite! Je t'embrasse tendrement.

Bonjour au trio d'amis, salut du cœur et souhaits heureux; je ferme ma lettre sans attendre le courrier, parce que je vais sortir de bonne heure. Tu sauras que la Cléobuline de Sélis était une demoiselle *Morgan*, fille de l'avocat [2], morte, il y a deux ans au plus, en lan-

[1] Audoy, originaire d'Amiens, était procureur au Parlement de Paris, rue Saint-Bon, et était chargé des affaires de sa ville natale (*Inv. d'Amiens*, AA. 25, p. 9, et *Alm. royal* de 1763). Il mourut en 1766, et nous trouvons, à l'*Inventaire d'Amiens* (I, AA. 32, fol. 39), une lettre de sa veuve, du 31 octobre 1766, aux maire et échevins d'Amiens, les priant de continuer leur clientèle au successeur de son mari. — Il semble résulter de la lettre de Madame Roland que Mme Audoy avait ouvert, pour vivre, une pension de demoiselles. — C'était une cousine des demoiselles Cannet (lettre du 30 octobre 1778). Elle demeurait rue Saint-Bon (lettre du 5 décembre 1775), ce qui établit bien l'identité de cette cousine avec la veuve du procureur, bien que les éditeurs des *Lettres Cannet* aient imprimé «Audoin» en cet endroit.

[2] Sur l'avocat Jean-Baptiste-François Morgan, voir *Inventaire de la Somme*, passim, mais particulièrement C. 1546 : «Mémoire de l'Intendant au Contrôleur général (15 oc-

gueur, par suite de cette passion malheureuse que Sélis, maintenant placé, aurait pu couronner aujourd'hui si elle eût vécu.

96

[À ROLAND, À PARIS[1].]

[31 août] 1783, — [d'Amiens].

Je dors toujours grandement; je sors de mon lit quoiqu'il soit neuf heures et que je fusse couchée hier à dix, et, les pieds dans l'eau pour soulager ma tête, je commence ma journée par t'écrire. J'ai fait peu de chose hier, j'en ferai peu aujourd'hui : je vais dîner chez Mme d'Eu qui est venue m'inviter tandis que j'étais chez Mme Cannet, où j'ai beaucoup causé avec l'amie. Son beau-frère Guer^d [Guérard][2] est arrivé dernièrement de Paris où il t'a vu; il lui a raconté que M. de Vaugland[3], ce criminaliste, conseiller au Grand-Conseil, dont je t'ai parlé quelquefois pour l'avoir connu chez les cousines, est veuf depuis dix-huit mois et grille de se remarier; les médecins le lui ont même conseillé (*nota :* il a soixante-dix ans); il a demandé Mlle d'Hangard de Paris qui n'en veut

tobre 1774), relativement à un mémoire du sieur Morgan, avocat à Amiens, qui demande les grâces du Roi... » L'Intendant rappelle que Morgan avait été député par la ville d'Amiens à Paris, à l'effet d'y chercher des professeurs pour Amiens lorsqu'il fut défendu aux jésuites d'enseigner, et il ajoute : «Le temps n'a point encore apaisé l'animosité contre lui, surtout parmi le grand nombre de partisans qu'avaient les jésuites dans la ville d'Amiens. Le sieur Morgan était, avant sa députation, l'avocat le plus occupé de la ville et le plus assidu au travail. Les disgrâces qu'il a souffertes ont dérangé absolument sa fortune, qui consistait principalement dans le produit de sa profession qu'il exerçait avec éclat. Il a donné une très bonne éducation à sa nombreuse famille, mais ses malheurs l'ont empêché de marier aucune de ses filles... Le sieur Morgan est d'une famille très honnête, dont il est le seul qui ne soit pas noble, quoique de la branche aînée... Ses puînés ont pris le parti du commerce; ils y ont réussi et ils sont encore au nombre des meilleurs commerçants d'Amiens..... »

[1] Ms. 6238, fol. 259-260.

On voit, par la lettre suivante, que cette lettre, datée «du 1er septembre» dans l'original, n'est en réalité que du 31 août.

[2] Sur Guérard, voir Appendice A.

[3] Sur Muyard de Vouglans, qui épousa en effet Henriette Cannet en 1784, à soixante-dix-sept ans, voir Appendice A.

point et qui s'en rit. Le beau-frère prétend que, si sa belle-sœur le voulait, ce serait chose facile, et l'on voit que, dans l'idée qu'elle peut vouloir se marier, il pourrait aimer mieux celui-là qu'un autre parce qu'il ne fait pas craindre de donner des neveux. J'ai trouvé l'idée plaisante et l'affaire à conclure s'il y avait lieu. L'amie est convenue que ce serait se tirer fort honnêtement et en a pris quelque envie : mais le diable, c'est qu'elle n'a personne pour conduire l'affaire; elle est sûre que son frère[1] ne la favoriserait pas, par trente et une raisons; elle ne sait à qui s'ouvrir, et besoin sera peut-être de voir passer le moment de pêcher ce poisson, faute de ligne pour le tirer. Je te conte notre petit chagrin, quoique je sache bien que tu n'y puisses rien, à moins que le premier des hasards du monde ne t'ait fait rencontrer quelques connaissances du vieux criminaliste qui n'aime pas *Beccaria*. Cependant elle doit causer avec le Guer[d] [Guérard] pour savoir de lui, qui croirait la chose possible, quel moyen il imaginerait.

Voilà qui peut faire pendant à l'histoire de Cucu; cela nous a fait dire des folies qui nous ont fait abandonner une poule de trictrac commencée avec M. de Cayeux[2], et j'avais aux trois quarts gagné, moi mazette, par pure réminiscence.

Je n'ai toujours pas de cuisinière; beaucoup de personnes sont à la campagne, c'est une affaire. Il n'est pas mal que tu ne sois point à la maison dans ce moment où le service languirait assez. La bonne se tire d'affaire pour la petite cuisine et je mange mieux depuis qu'elle me la fait, car la mauvaise humeur de l'autre m'a fait faire des repas à la diable. Mes chères bouillies de fécule de pomme de terre, amères de brûlé sans être cuites, etc. . . Mais Caron arrive; je m'interromps pour te lire.

Je te lis, je t'embrasse, je te demande pardon de mon chagrin d'hier; je n'ajouterai rien, parce que je vais m'habiller aussitôt pour

(1) Sélincourt.

(2) M. de Cayeux. — Probablement M. Decaïeu, receveur des consignations au Présidial (*Alm. de Picardie* de 1783, p. 38 : cf. p. 25). — Probablement le même que M. Decaïeu, «procureur vis-à-vis de l'Hôtel de Ville» (*ibid.*, p. 41). On trouve aussi M. Decaïeu, «lieutenant de la Louveterie du Roi» (*ibid.*, p. 63). Nous ne sommes pas en mesure de choisir.

voir Mme Le Riche ce matin. Je ferai de mon mieux, j'y mettrai plus de sensibilité que d'autre chose, parce que c'est de cela que j'ai davantage; mais je sens que si elle résiste à la peinture de son mari affligé, c'est une femme jugée et perdue dans mon esprit. Je me rappelle une chose à son sujet que l'amie me contait hier, et qui me donne des craintes.

M. Tolozan a accusé la réception de ta lettre d'observations il y a quelques jours, en voici une autre qui m'arrive et que je te fais passer pour le plus court. Je n'aurai pas de repos que je n'aie fait tout ce que je puis près de la petite femme; je suis affectée plus que je ne saurais dire; je crois agir pour toi en plaidant la cause d'un mari fait pour qu'on lui sacrifie toute une famille et mille autres choses, s'il était nécessaire.

Adieu; aux amis, tout ce que tu sais; le frère n'aura de réponse aujourd'hui que du cœur. Ce pauvre M. de Châlons, je lui dois une réponse, je me reproche de la lui devoir si longtemps.

97

[À ROLAND, À PARIS[1].]

[31 août 1783], 9 heures du soir, — [d'Amiens].

J'ai couru ce matin chez Mme Le Rch. [Riche]; elle part demain, voilà le résultat. Restent les petits détails, entre nous, dont je vais causer. J'ai trouvé cette jolie petite femme entre les mains de son coiffeur; j'étais parvenue jusqu'à elle sans demander ni rencontrer personne; elle m'a beaucoup accueillie, m'a demandé de tes nouvelles, a

[1] Ms. 6238, fol. 257-258. — En rapprochant ces deux lettres, on s'aperçoit tout de suite que celle-ci doit venir après la précédente. Or, comme il y est dit, dans un coin de la lettre, au haut, à droite : « J'ai appris que ce n'est aujourd'hui que le 31 août » — et que son post-scriptum est du 1er septembre, — les dates des deux lettres paraissent donc bien déterminées; c'est le matin du 31 août que Madame Roland écrit le n° 96, et le soir qu'elle commence le n° 97.

ajouté d'un air empressé qu'elle en avait reçu de son mari *qui la tourmentait toujours pour aller le trouver.* J'ai trouvé le propos leste et le ton léger, je n'ai pas répondu un mot; j'ai dirigé la conversation sur des généralités : nous avons beaucoup parlé de la séance, des nouvelles, de journaux qui couraient sur sa toilette, de toutes choses enfin qu'un espion de coiffeur puisse répéter sans conséquence. Quand nous avons été seules, je lui ai dit que l'intérêt et l'attachement qu'elle m'avait inspirés me portaient à lui ouvrir mon cœur avec confiance, etc., que j'avais reçu une lettre de toi où tu te montrais si affecté que je l'étais moi-même et que je venais partager avec elle l'impression que j'en ressentais. Elle a cru à une confidence qui me regardait seule, elle s'est ouverte à cette idée et m'a répondu d'une manière très obligeante en ajoutant la question «quoi donc m'affectait péniblement?» — «Vous le dirai-je? Mon mari a vu le vôtre triste, de cette tristesse qui vient de l'âme et qu'il tient à vous d'adoucir. M. L. R. [Le Riche] a confié qu'il désirait vous avoir près de lui et qu'il souffrait que vous vous trouvassiez retenue par des raisons que je crois bien, moi, avoir leur bonté, mais qui ne sont pas les siennes.» Elle m'a dit quelque chose de l'opposition de ses parents, j'ai discuté le poids des autorités par le sentiment, par le devoir et par l'intérêt. Elle est convenue de tout; ses yeux s'humectaient souvent, les miens n'étaient pas secs; elle parlait peu, je la voyais balancée par beaucoup de considérations qu'elle n'exposait pas; on distinguait une foule de ces choses de secret de famille et de situation qui tourmentaient son âme; enfin l'inquiétude des suites a percé. Je l'ai rassurée en lui disant que, sans avoir reçu aucun détail, je ne pensais pas qu'il y eût à présumer rien de fâcheux; que je lui parlais bien plus d'après le tact du sentiment que par la connaissance d'aucune raison; que j'avais cru ne pas trahir la confiance en lui communiquant la connaissance d'un chagrin dont l'expression avait échappé et qu'il lui était si aisé de détruire, etc. Définitivement, avec un air moitié sensible et moitié dépité : «Eh bien ! je vais lui écrire que je partirai». — «Il n'y a pas, lui répondis-je, un moment à perdre pour la poste : je me chargerai de la lettre.» Elle prend une plume,

commence et me dit, en écrivant : «Je lui dis de venir me prendre mardi à Chantilly». — «A Chantilly? N'avez-vous pas de voie plus directe et plus prompte? C'est obliger à moitié un mari qui vous demande depuis plusieurs jours[1].»

1er septembre.

J'ai fait venir M. d'Hervillez ce matin, parce que j'avais des amertumes de bouche, un dégoût qui annonçaient de l'humeur dans l'estomac, et surtout des pesanteurs de tête qui m'inquiétaient. J'ai eu la folie de craindre un dépôt, parce que c'est la maladie régnante, et j'avais envie de t'écrire de m'acheter de la poudre capitale. Le médecin s'est moqué de moi, il n'a trouvé dans tout cela que des suites de l'embarras de l'estomac, assez ordinaire après un long usage du lait; il m'a conseillé de me rafraîchir durant quelques jours, de me purger ensuite avec un gros de rhubarbe et de laisser le lait. Ce qu'il y a de vrai, c'est que je suis très capable d'application, ce qui n'annonce pas une très mauvaise tête, que j'ai le travail facile et que je ne sens un peu de mal que dans les moments où je ne fais rien, c'est-à-dire à la promenade et au lit. Mais je vis d'activité plus que de nourriture; je consomme moins que jamais; un pain de demi-livre dont ma fille prend une petite partie, un peu de légume ou une moitié de pigeon font ma pitance de chaque jour. Sitôt que j'ai mangé, j'éprouve durant quelques minutes une sorte d'ivresse qui m'empêcherait de marcher droit et qui n'est pas sans agrément. Le sommeil répare tout, quoiqu'il soit accompagné de sueurs; je dors énormément, et c'est là ce qui me régénère.

Tout cela n'est pas effrayant; aie bien soin de toi, car ta santé fera toujours beaucoup à la mienne. Je viens d'arrêter une jeune fille pour cuisinière; elle appartient à d'honnêtes gens et n'a point encore les vices de son état; j'espère qu'elle ne les prendra pas chez moi, mais je crains qu'elle n'ait pas grand talent. Une tante habile fait espérer un supplément au besoin : ainsi soit-il; j'en essayerai.

[1] Ces mots terminent le verso du folio 257, et ce qui suit commence le recto du folio 258. Il semble que Madame Roland, s'interrompant en cet endroit, n'ait pas repris son propos.

Tu rendras mille bonjours au fidèle Achate; c'est bien à toi de te charger de mes réponses, puisque, en t'écrivant, je ne sais plus quitter pour dire mot à personne. Amitiés et encore mille choses à l'ami d'Antic. M. d'Eu m'a chargée de beaucoup de compliments, sa femme m'a bien assuré qu'elle aimait toujours singulièrement son prince grec [1], et *moi aussi;* mais j'ai bien l'air de n'être qu'après, *comme de raison.*

[1] Roland.

ANNÉE 1784.

AVERTISSEMENT.

La plus grande partie de la correspondance de 1784 (51 lettres sur 74) se rapporte à un long voyage que Madame Roland fit à Paris, de mars à mai, dans le dessein d'y obtenir des lettres de noblesse pour son mari. Nous connaissions ce voyage et ces démarches par ses *Mémoires* (I, 160-162; II, 253-254). La correspondance va nous la montrer dans le vif de son rôle de solliciteuse. On trouvera, à l'Appendice J, tout le détail des préliminaires de cette entreprise.

Son plan (on le verra par la correspondance, mais il paraît utile d'en dégager ici les lignes essentielles) était d'abord le suivant : ne pas négliger les démarches commencées depuis la fin de 1783 auprès du principal ministre, M. de Vergennes, dont l'affaire dépendait en dernier ressort, — mais obtenir avant tout qu'une proposition ferme fût adressée à M. de Vergennes par le contrôleur général, M. de Calonne, chef hiérarchique suprême de l'inspecteur, — et que Calonne la fît d'office, sans que la demande eût à passer d'abord par les Intendants du commerce, ses chefs immédiats. C'était hardi, compliqué et peu réalisable; on verra que la solliciteuse dut bientôt se rabattre sur les Intendants.

Elle quitta Amiens le 18 mars (lettre de Roland, ms. 6240, fol. 92-93), accompagnée de sa fidèle bonne, Marie-Marguerite Fleury, laissant son mari et son enfant aux soins de la cuisinière Louison. Elle s'installa, comme d'habitude, à l'hôtel de Lyon, où elle prit deux chambres au second (lettres des 21 et 24 mars). Elle trouva là, logé à l'étage supérieur, Lanthenas, sur le point d'achever sa médecine. Bosc, au milieu des chagrins de famille qui le frappèrent alors, lui tint aussi fidèle compagnie.

Elle y resta jusqu'à la fin de mai, sauf quatre voyages à Versailles, — les 22 mars, 3-5 avril, 1-3 mai, 10-12 mai, — courant Paris, frappant à toutes les portes, mais s'apercevant bien vite, dès le 8 avril, qu'elle ne pourrait arriver à rien sans les Intendants de commerce. C'est donc vers eux qu'elle se

retourne, et le récit des audiences qu'elle en obtient, particulièrement des quatre audiences que lui donne Tolozan (19 avril, 4, 18 et 22 mai), est une peinture singulièrement amusante des mœurs du temps. — On sait qu'elle aboutit à obtenir non des lettres de noblesse, mais la nomination de Roland à Lyon.

Les dernières lettres échangées entre elle et Roland sont du 24 mai. Il semble qu'alors elle soit tombée malade. Roland va la chercher et la ramène à Amiens à petites journées, en s'arrêtant d'abord à Ermenonville, en pèlerinage à la tombe de Rousseau, puis à Crespy, chez le prieur Jacques-Marie Roland, qui était à la veille de quitter cette résidence de trente années.

Le 7 juin, elle était à Amiens, se préparant au voyage d'Angleterre que Roland voulait lui faire faire avant de quitter la Picardie. Elle s'y rendit avec son mari, Lanthenas et M. d'Eu. Partie le 1er juillet avec ce dernier (Lanthenas et Roland avaient pris les devants), elle quitta Londres le 27 pour regagner Amiens.

Lanthenas, qui s'était attardé à Londres, vint rejoindre ses amis le 13 août, au milieu de leurs préparatifs de départ pour le Beaujolais. Mais Roland ne voulut pas s'éloigner de ces provinces, où il avait passé trente ans de sa vie, sans aller embrasser encore une fois ses amis de Dieppe et de Rouen. C'est pourquoi, en quittant Amiens le 25 août, on se rendit d'abord à Dieppe, où l'on séjourna du 26 au 30 auprès des frères Cousin; puis de là à Rouen, chez les demoiselles Malortie, où l'on passa trois jours; le 3 septembre, on arriva à Paris, à l'hôtel de Lyon, et l'on y fit une plus longue halte, auprès de Bosc, dont l'amitié inquiète et jalouse se froissa d'une circonstance bien insignifiante en apparence : on a vu que c'était son père qui, en 1783, traitait Roland par correspondance; mais le «seigneur père» était mort le 4 avril 1784, et Madame Roland, préoccupée de la santé de son mari, eut l'idée, au lieu de s'en tenir aux vieilles ordonnances, d'aller consulter le docteur Alphonse Le Roy, professeur à la Faculté de médecine. De là grande colère de Bosc et, au moment des adieux, une scène singulière (voir lettre du 23 septembre), qu'on ne peut expliquer vraiment que par l'émotion d'un amour refoulé, et dont la secousse dura plusieurs mois (voir lettres du 29 septembre 1784 au 23 mars 1785).

Le 23 septembre, Roland et sa femme, accompagnés de Lanthenas, s'arrêtaient à Longpont, chez le bon curé Pierre Roland; puis ils firent halte à Dijon, pour y voir les savants de cette ville, Maret, Guyton de Morveau,

Durande, avec qui Bosc — qui avait étudié sous ces maîtres à Dijon quelques années auparavant — les avait mis en rapport. Le 3 octobre, après n'avoir fait que traverser Villefranche, on se reposait au Clos. Un mois après (3 novembre), Lanthenas quittait ses amis pour aller se morfondre au Puy, auprès de ses vieux parents.

En novembre et en décembre, Roland est en tournée dans le Beaujolais, puis va à Lyon, laissant sa femme et sa fille installées à Villefranche, dans la maison patrimoniale, auprès de sa mère et de son frère aîné, et se contentant d'un pied-à-terre à Lyon, place de la Charité. Grande économie pour son modeste budget de fonctionnaire.

98

À MONSIEUR, MONSIEUR ROLAND DE LAPLATIÈRE,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MANUFACTURES DE LA PICARDIE [À AMIENS[1].]

Samedi, à midi, 20 m[ars] 1784, — [de Paris].

J'arrive du couvent[2]; Mlle de la B[elouze] était en affaires; j'ai eu cependant une bonne demi-heure de conversation. Elle m'a ajouté quelques détails aux précédents. Holk[er] fils s'étant mal conduit, on lui a retiré ses pouvoirs ou sa commission (c'est de la première expression que Mlle de la B[elouze] s'est servie). D'une autre part, l'administration du commerce lui a écrit d'opter entre sa place de consul et celle d'inspecteur. Il y aura donc incessamment une place d'inspecteur général à nommer, à moins que la faveur, les protections ne changent pour Holker la face des choses. On s'imagine que tu en veux à cette place. M. de Laporte[3], qui a probablement une créature à y mettre, se trouve contre nous; les autres font le diable; ils disent que si tu te trouvais avec Dupont[4], qui les contredit déjà assez, ils n'y pourraient pas tenir. Tu sais qu'il est là malgré eux et qu'il a les grands principes. M. de Mt [Montaran][5] a dit que tu avais, je ne sais dans quel temps, écrit une lettre si peu convenable à M. Bld. [Blon-

[1] Ms. 6239, fol. 1-3. — Il y a *1783* au manuscrit. Mais une note dit : «Quoique datée de 83, je crois que c'est de 84, et mars.» C'est, en effet, en 1784 que le 20 mars tombe un samedi. — Voir, d'ailleurs, les lettres suivantes.

[2] Du couvent du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis-au-Marais, où habitait Mlle de la Belouze.

[3] M. de la Porte, maître des requêtes, intendant des armées navales, secrétaire d'État. — Il avait dans son département «le commerce extérieur et maritime, et les affaires de l'intérieur qui lui sont renvoyées» (*Alm. royal* de 1785, p. 214).

[4] Dupont de Nemours, l'ami de Turgot, inspecteur général des manufactures, exilé après la chute de Turgot, mais rappelé par Vergennes en 1783.

[5] Sur les Intendants du commerce, Montaran, Blondel, Tolozan, de Vin de Gallande, dont il sera sans cesse question dans les lettres suivantes, voir l'Appendice F.

del] que, celui-ci l'ayant communiquée à ses confrères, tous se trouvèrent offensés dans sa personne, et que M. Tloz. [Tolozan] l'obligea de la mettre sous les yeux de M. d'Ormesson[(1)]; que ce ministre la jugea tellement contraire aux règles de la subordination, qu'il demanda quel homme on voulait lui proposer pour mettre à ta place; à quoi ils répondirent qu'ils n'allaient point jusqu'à demander ta révocation, mais seulement une lettre qui te fît rentrer dans le devoir. Comme tu n'as pas reçu de lettre, je douterais volontiers du fait, en partie du moins. Mlle de la B. [Belouze] pense que, dans le moment où tu as écrit pour l'affaire en question, où elle a fait des démarches relatives, la révocation était en suspens. Ils tournent en mal tous tes ouvrages, te font des torts de tout, *disent que tu as fait beaucoup de choses, mais non ta place*, etc. D'après quoi, elle pense qu'il serait bien téméraire de poursuivre l'affaire par Mme d'Arb[ouville][(2)], en instruisant le contrôleur général[(3)] de tout; il est douteux, dit-elle, que ce ministre s'en tienne à ce qu'on lui dirait d'une part; il consulterait les Intendants du commerce et, par la fâcheuse tournure que ceux-ci

[(1)] M. d'Ormesson fut contrôleur général du 31 mars au 3 novembre 1783. Nous avons ainsi l'époque approximative de la lettre incriminée.

[(2)] C'est par Cousin-Despréaux que Roland avait été recommandé à Mme d'Arbouville (lettre du 9 avril 1784) et à l'abbé Gloutier, familier de la maison (lettre du 22 mars 1784).

Félicité-Françoise-Sophie Freteau, fille de M. Freteau, maître des comptes, née en 1747, avait épousé en janvier 1766 le marquis Gaspard-Louis Chambon d'Arbouville, né en 1735, capitaine de cavalerie*.

En 1784, le marquis d'Arbouville était un des trois lieutenants généraux du gouvernement de l'Île-de-France (*Alm. royal* de 1784, p. 187; de Roussel, *État militaire de la France*) et probablement capitaine aux Gardes, comme l'avait été son père (voir la lettre du 1er mai 1784); il devint ensuite maréchal de camp.

Le marquis et la marquise d'Arbouville, englobés dans la «conspiration des prisons», furent condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris et guillotinés le 9 juillet 1794 (Wallon, *Trib. révol.*, IV, 435).

[(3)] Calonne.

* C. Hippeau. *Paris et Versailles*, Paris, Aubry, 1869, 1 vol. in-8°; p. 20. Bulletin des nouvelles adressées au duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie. — Le texte dit *Herbouville*, mais la prononciation confondait alors Herbouville et Arbouville. — Les Chambon d'Arbouville sont absolument distincts des Colard d'Herbouville, également marquis, famille alors des plus considérables à Rouen

peuvent donner aux choses, il pourrait en résulter non seulement qu'on n'obtînt rien, mais qu'on s'attirât une disgrâce complète.

Il faudrait un crédit extrême pour déterminer ce ministre à faire une lettre aussi pressante qu'elle serait nécessaire; il faudrait, par l'un de ces coups de fortune rares, que le contrôleur général eût un système sur l'administration du commerce et que ce système se trouvât dans tes principes; il faudrait qu'il eût encore le temps et la volonté d'apprécier ceux-ci.

Résumé de Mlle de la B[elouze] : le plus sûr, le plus prudent, le plus sage serait de solliciter la retraite en même temps que la grâce en question[1]; elle est persuadée que l'une favoriserait l'autre et que la joie de t'éloigner les ferait te seconder. Ils ne peuvent croire que tu n'aies pas d'autres vues; des *Lettres* leur paraissent une chimère qui n'aboutit à rien; ils ont devant leurs yeux Dupont placé contre leur gré, dont les principes les font enrager; ils disent qu'il faudrait renoncer à être Intendant du commerce si tu étais avec lui. Enfin ils ont dit maladroitement leur secret : mais ils paraissent autant adroits qu'acharnés à te donner des torts. Je dois retourner demain chez Mlle de la B[elouze] pour conférer de nouveau et reprendre les papiers; elle sent la nécessité d'instruire Mme d'Arbouville par devoir, honnêteté, et pour éviter de la compromettre. Je rumine toutes ces choses, j'attends le brave Flesselles[2]; nous verrons. En attendant l'issue quelle qu'elle soit, ménage-toi, santé et paix; nous pouvons encore jouir de tout ce qu'il faut pour le bonheur, malgré tous les Intendants du monde. Le certificat de celui d'Amiens est une excellente chose, car les autres se prévalaient bien haut des crises passées. Je ne dors plus tant, mais j'ai un terrible appétit et, pourvu que tu te portes bien, que tu sois tranquille, je ne m'inquiète de rien.

[1] Les Lettres de noblesse.

[2] Flesselles était à Paris pour solliciter, précisément auprès de M. de Calonne, un privilège pour la machine à filer le coton (le *Mull-Jenny*, perfectionné par Arkwright) que son associé Martin venait d'introduire en France. On va voir que Flesselles avait des relations singulièrement nombreuses, ne doutait de rien, et allait lancer Madame Roland, sans succès d'ailleurs, dans toutes les directions où l'on pouvait aboutir à M. de Calonne.

Flesselles est venu m'apporter trois cent trois livres 4 s. Il doit voir, prier à dîner le secrétaire de M. de Calonne[1], le faire jaser, tâcher de savoir si ce ministre fait beaucoup de cas des Intendants du commerce, s'il a un système sur cette partie, quel il est, etc.; il me donnera, à toute bonne fin, sa connaissance; je pourrai faire aussi celle de M. Faucon[2]. Il ne désespère pas de me faire avoir la recommandation de Mme de Polignac[3], de Madame Adélaïde[4], de Mme la duchesse d'Array[5], etc.; il va aujourd'hui à Versailles et peut-être y reviendra avec moi. C'est de l'ensemble de ces choses, de ce que je croirai pouvoir en espérer, qu'on pourra prendre une résolution. J'ai fait hier la copie de toutes tes lettres, bien rangées, avec les réponses de ces messieurs en original que je mets à leur place; j'y ai joint un résumé de deux pages qui servira à rappeler à Mme d'Arbouville tout ce que je lui aurai dit. Si l'on sollicite, comme je suis toujours tentée de le faire, il me faudra je ne sais combien de copies de tes deux *mémoires*[6], car la manière, c'est de les faire présenter par tant de personnes que le ministre soit entraîné par l'envie d'obliger beaucoup de gens de crédit. C'est ainsi que notre ami a fait; son affaire est en bon train; il est bien content que tu l'aies fait rester ici; il pense que M. de Calonne

[1] Il s'appelait Collart. — Voir lettre du 26 mars.

[2] Probablement «M. Faucond, receveur général des domaines et bois de Versailles, Marly, etc. . . » (*Alm. de Versailles*, 1784, p. 267). Nous savons du moins (lettre du 1er avril 1785) que c'était un familier de la maison de Noailles, dont Flesselles promettait la protection aux Roland. — Cf. P. V. C., 23 brum. an II = 13 novembre 1793 : «Faucon, gouverneur de Versailles, est invité à rendre ses comptes. . . »

[3] Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron, duchesse de Polignac, gouvernante des enfants de France et favorite de la Reine (1749-1793).

[4] Marie-Adélaïde de France, fille aînée de Louis XV (1732-1800).

[5] Lire *d'Havré*. — Branche des De Croy, maison de Picardie. — Le duc d'Havré fut, en 1789, député de la noblesse du bailliage d'Amiens aux États généraux.

[6] Les deux *mémoires* sont : 1° un *mémoire d'extraction* pour établir les titres de famille de Roland à des lettres de reconnaissance de noblesse; 2° un *mémoire des services*, pour énumérer les services de l'inspecteur des arts et manufactures. — Ces pièces existent aux Papiers Roland, ms. 6243, fol. 5-58, tantôt en brouillons, tantôt en copies au net, presque toujours de la main de Madame Roland. Le second mémoire est d'un réel intérêt.

viendra voir sa machine dont on a causé dernièrement chez Mme de Polignac.

L'ami d'Antic croit qu'il pourrait me donner quelque accès chez cette dame par Faujas[1]. Mais j'ai les bras liés jusqu'à ce que j'aie vu Mme d'Arbouville; j'attends réponse de l'abbé Gloutier[2]. Quant à l'affaire de Rouen, Flesselles ne perd rien de vue; on n'a pu encore protester, puisque le billet n'est échu que du 20; on lui écrivait à cette occasion qu'il faudrait le contrôler; il a répondu que le billet n'était point dans le cas, et il évitera ces frais qui sont considérables. Le rouge d'Andrinople est un secret[3]. J'ai été hier fort contente de la santé de Flesselles; la tête et l'estomac sont dégagés. Je fais le petit souper avec le frère qui m'a donné tout son petit ménage; je suis logée au plus bel appartement du second.

M. d'Antic père est toujours malade assez gravement; toute sa famille est dans la tristesse et l'abattement. Son fils me vient faire une visite tous les jours; il m'avait apporté des olives aux câpres dont malheureusement mon estomac ne veut pas s'accommoder; il voulait que j'allasse dîner avec sa sœur[4], mais il ne m'a point encore été possible d'aller seulement la voir; d'ailleurs, l'état du père doit donner de l'embarras autant que du chagrin dans cette maison.

J'ai reçu une lettre du Longponien; je lui écrirai sous peu de jours.

Je ne m'endormirai sur rien et je crois que je ne serai pas muette non plus. Flesselles est ardent comme d'autres que nous ne pourraient guère le croire, tant c'est rare pour autrui. Il m'a dit qu'au cas de besoin de ma part et d'absence de la sienne, il s'était arrangé avec

[1] Faujas de Saint-Fond, le célèbre géologue (1741-1819), était alors adjoint naturaliste au Jardin du Roi. On voit qu'il était déjà lié avec Bosc. Au début de la Révolution, nous le trouvons en étroite amitié avec lui, Lanthenas et Bancal des Issarts.

[2] L'abbé Gloutier, auquel Roland était recommandé par Cousin-Despréaux (voir lettre du 22 mars 1784), était, dans la maison d'Arbouville, sur le pied d'un ami familier, précepteur ou aumônier.

[3] Procédé de teinture, importé du Levant, et bien connu aujourd'hui.

[4] Sophie d'Antic, sœur cadette de Bosc. Nous la retrouverons plus loin. — Voir Appendice K.

Ladreux[1] pour que je prisse chez celui-ci tout l'argent que je voudrais.

Je n'ai que le temps de t'embrasser; donne-moi de tes nouvelles et de celles de notre chère Eudora.

99

À ROLAND, [À AMIENS[2].]

Dimanche, 21 [mars 1784], au soir, — [de Paris].

J'ai reçu ta lettre[3] à cinq heures avec une joie infinie, mon cher ami; je l'ai lue, relue, baisée, et je te sais un gré tout particulier de m'avoir fait cette causerie. Je suis allée ce matin chez Mlle de la B[elouze], nous avons bien jasé, et nous croyons toutes deux que je ne pourrai guère prendre demain de parti définitif avec Mme d'Arbouville, qui m'attend à midi, ce que m'a marqué l'abbé Gloutier avec mille honnêtetés. Je n'ai point revu Flesselles, qui est à Versailles aujourd'hui et dont j'espérais quelques lumières qui auraient servi à me déterminer. Peut-être sera-t-il ici demain avant mon départ. Mlle de la Belouze a déjà écrit mon arrivée ou du moins mon voyage au Longponien; je crains bien qu'il ne vienne demain.

M. d'Antic est triste au suprême degré, affectueux extrêmement, mais peu à lui et parlant à peine. Je le vois tous les jours quelques instants; l'état de son père est fâcheux. Sait-tu que M. d'Eu lui avait mandé que nous allions tous deux au magnétisme? C'est M. Lanthenas qui m'a appris quel était le personnage qui avait instruit M. d'Antic; celui-ci m'a parlé du fait dès la première visite : il croit Mesmer un

[1] «Ladreux» et ailleurs «de la Dreue». — Nous ne saurions l'identifier sûrement. Nous présumons toutefois que c'est «Deladreue, ancien négociant, rue Saint-Martin», électeur de Paris en 1789 (Robiquet, p. 61 et 71), et probablement le même que «Deladreue (Jacques), marchand mercier, rue Saint-Denis, n° 221,» membre du conseil général de la Commune de Paris pour la section des Lombards en 1793 (*Alm. nat.* de 1793, p. 394).

[2] Ms. 6239, fol. 4-5.

[3] Lettre de Roland du 19 mars 1784, ms. 6240, fol. 92-93.

charlatan[1], etc. J'ai répondu très légèrement, et il n'en a plus été question. J'avoue que ton annonce de supprimer l'exutoire m'a fait frissonner, dans un moment où je ne suis pas près de toi, au cas de quelque petite révolution... Cela me tourmente et me revient sans cesse. Écoute-toi bien, ménage tout; instruis-moi de tout; je ne suis pas sans quelque confiance, mais l'intérêt est trop vif pour n'être pas accompagné de crainte. Mlle de la B[elouze] me demandant ce matin des nouvelles d'Eudora, des détails sur sa manière d'être, j'ai été toute surprise de me sentir les yeux si remplis de larmes, qu'il a fallu les laisser tomber; l'idée de sa petite voix me rappelant souvent avec sa bonne va frapper mon cœur, et je ne suis plus que maman avec toutes les faiblesses d'une maman.

J'ai reçu une lettre d'Agathe qu'avait M. Lanthenas; elle me mande la mort de ma grand'mère[2] qu'elle a sue par un billet que lui a envoyé mon père. Il sait déjà certainement mon séjour ici, car j'ai rencontré hier son jeune homme dont je crois avoir été vue.

Le ton de l'inspecteur de Sd.[3] est assez neuf et sot; je ne me défends pas de quelque crainte en songeant à ton ouvrage sous presse; il fera de terribles impressions. M. de Montar. [Montaran] déprécie et blâme le *Voyage d'Italie*, dans lequel il prétend que tu as manqué à tout et à tout le monde. Bref, tu ne peux attendre de ces gens-là qu'injustices de tout genre. Mais notre parti doit être pris à cet égard, et j'ai confiance que ta résolution est pour le moins aussi ferme que la mienne.

(1) Amiens était alors, comme on va le voir, en pleine folie de mesmérisme. C'est chez d'Hervillez qu'avaient lieu les séances du «baquet magnétique». Roland en était et y croyait.

(2) Marie-Geneviève Rotisset, mère de Pierre-Gatien Phlipon, morte le 10 mars 1784, à 88 ans. (A. Jal, *Dict. critique de biographie et d'histoire*, art. *Roland*, — d'après les registres de Saint-Louis-en-l'Île.)

(3) Sedan. — L'inspecteur des manufactures de Sedan était alors M. de Lo des Aunois (*Alm. royal* de 1784, p. 273), dont Roland n'eut en réalité qu'à se louer, et qui lui fournit de précieux renseignements sur la fabrication des draps (voir *Dictionnaires des manufactures*, I, 119, 263, 322, 25*). — Il sera parlé de lui plus loin, dans les lettres des 20 et 21 mai 1784.

J'ai eu tout ce soir M. Parault[1], doux, honnête, intéressant, qui doit revenir me voir. Le frère est un peu empêché par deux compatriotes arrivés depuis peu; un d'eux est M. Bon[2], qui est venu me voir. La bonne va et commence à reconnaître le coin de la rue; je l'ai promenée ce matin et je me suis perdue avec elle en revenant du Marais; elle a presque toujours Eudora devant les yeux qui lui rougissent à chaque fois. Je ne t'en dirai pas plus long; je me lève demain de grand matin, et je te fais cette dépêche tout causant avec le frère qui te dit million de choses.

Je t'embrasse, mon bon ami, de toute mon âme. Si l'Académie béotienne[3] s'avisait, je crois pourtant qu'il ne faudrait pas envoyer la lettre. Accepte toujours, tu seras là pour montrer comme tu la juges; cela suffit et ne prêtera pas au blâme comme un refus. Il faut finir; adieu.

Eh bien[4], mon cher ami, comment soutenez-vous cette séparation? Ne vous pèse-t-elle pas encore plus que vous n'imaginiez? La chère sœur se presse de pousser ses affaires et d'en finir le plus tôt qu'elle verra un parti à prendre

[1] Nom d'un ami de Bosc et des Roland, et surtout de Lanthenas, qui revient souvent dans la correspondance. Nous croyons que c'est lui qui figure dans la *Biographie moderne* (Leipzig, 1806) : «Parraud (J.-P.), de la société des Arcades de Rome, a publié un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais, etc. . . » — Roland faisait aussi partie de la société des Arcades; d'autre part, Madame Roland écrira à Bosc, le 9 février 1785 : «Nous avons reçu les deux traductions de l'excellent M. Parault. . . » Enfin, dans le compte rendu des dépenses faites par Roland durant son second ministère, sur les 100,000 livres mises à sa disposition par la loi du 18 août 1792, nous lisons : «31. Au citoyen Parraud, pour traduction en différentes langues d'écrits et de pamphlets propres à éclairer nos voisins et leurs armées (quittance du 20 novembre, . . . 600 livres». (*Mémoires*, éd. Barrière, *Éclaircissements*, t. II, p. 434.)

Parraud, en 1784, vivait en traduisant des livres anglais et en ayant des élèves pensionnaires. (Voir lettre de Madame Roland du 3 mai 1784, P.-S. de Lanthenas.) — La correspondance inédite de Lanthenas (Papiers Roland, ms. 9534, *passim*) nous apprend que Parraud était swedenborgien, et une des deux traductions envoyées par lui à Madame Roland en 1785 était précisément une traduction de Swedenborg (voir Barbier, t. I, col. 650).

[2] M. Bon, inconnu.

[3] L'Académie d'Amiens.

[4] Écriture de Lanthenas.

décisif : demain, elle pense d'aller à Versailles; je l'accompagnerai sans doute. Nous attendons M. Flesselles cependant, pour savoir s'il va demain aussi à Versailles; dans tous les cas, je suis prêt à suivre la chère sœur et à faire tout ce qui doit servir à la réussite d'une affaire bien juste; mais ce n'est pas ce qui pourrait la faire réussir, si elle n'est appuyée comme la chère sœur a quelque espérance qu'elle peut l'être. — Nous avons beaucoup causé de mesmérianisme avec la chère sœur. Je suis un cours d'électricité dont vous aurez vu les prospectus dans le *Journal de Paris*. J'ai voulu encore, avant de quitter la capitale, voir ce que disent les docteurs sur une matière qui a tant de rapport avec cet agent caché de Mesmer, si ce n'est pas lui-même, comme quelques-uns le prétendent.

Adieu, mon ami, ménagez-vous et donnez-nous de vos nouvelles.

Surtout[1] ménage bien les diminutions et la suppression des bois; va par degrés insensibles. Je t'embrasse encore bien tendrement.

100

[À ROLAND, À AMIENS[2].]

Lundi, 22 [mars 1784], à 9 heures du soir, — [de Paris].

Je reviens de Versailles, mon bon ami; je suis arrivée avec le frère chez l'abbé Gloutier à onze heures et demie; nous avons causé une demi-heure de toi et de l'affaire assez vivement. L'abbé est doux, tranquille, honnête, un peu grave et en même temps comme embarrassé dans ses manières, ainsi qu'il est fréquent pour les gens d'étude; il partage la vénération de Despréaux pour toi, et tes mémoires, pour l'affaire même, ont fait fortune dans cette maison. A midi, il m'a conduite chez Mme d'Arbouville; j'ai rempli mon objet, ma mission, en ce que je l'ai instruite des faits et des causes avec le plus grand détail, que je l'ai pénétrée de tes raisons et de tes droits et que je l'ai laissée mieux disposée que jamais à nous obliger. Je suis demeurée plus d'une

(1) Écriture de Madame Roland. — (2) Ms. 6239, fol. 6-7.

heure avec la marquise; j'ai presque toujours péroré avec présence d'esprit et chaleur; je lui ai lu lettres et résumé; je lui ai laissé tout ce qu'il convenait qu'elle gardât pour se bien rappeler ce que j'ai dit et pour exposer le tout à son mari comme je le lui ai exposé à elle-même; car, dans le cas que nous embrassions la poursuite, c'est M. d'Arbouville, déjà en quelques relations avec M. de Calonne, qui lui présentera l'affaire. Mais, comme l'observait très bien la marquise, il faut de la *temporisation :* une démarche brusquée pourrait nous exposer beaucoup. Les causes lui ont paru très claires, elle voit et juge nos gens sur ce que je lui ai peint, et dit que si le contrôleur général pouvait étudier tes mémoires comme elle les a étudiés, et donner à nos explications le temps et l'attention nécessaires, le succès serait immanquable. Mais c'est ce dont on ne peut guère se flatter, et nous avons conclu qu'il faudrait pénétrer avant tout ce que pense M. de Calonne des Intendants du commerce et s'il a quelque système ou propension à un système sur l'administration du commerce : or cette affaire ne peut être celle de la marquise, mais c'est la mienne; du reste, c'est à notre intérêt de balancer les avantages et les inconvénients, de prendre une résolution en conséquence et, si c'est celle d'agir, nous la trouverons prête. Mme d'Arbouville ressemble assez, pour les traits, à Mme Mentelle[1]; mais c'est un autre caractère de physionomie; elle est d'ailleurs plus grande et paraît avoir environ trente-cinq ans; une extrême honnêteté accompagne ses manières; mais, malgré son accueil très poli, elle a je ne sais quelle austérité dans son air, que je crois tenir à la dévotion; elle ne met pas de rouge et paraît aimer la simplicité. Elle a du tact et s'énonce heureusement, mais elle a aussi un peu de timidité; dans un instant où elle m'a répondu assez longuement, elle a beaucoup rougi et a fermé les yeux, ce qui m'a paru tout neuf et très remarquable pour une femme de la cour. Elle m'a dit des choses obligeantes, et nous nous sommes très bien quittées, quoique avec ce

[1] Première femme du géographe Mentelle. — Voir lettre du 23 novembre 1781 et Appendice S.

sérieux de la dignité, ou plutôt la réserve d'un caractère timide (de sa part, j'entends, car, pour moi, j'avais trop d'intérêt à plaider ma cause pour avoir le temps d'être embarrassée). L'abbé était présent; il m'a accompagnée à la sortie, je l'ai remercié et nous avons été chercher gîte. Le temps était admirable, de manière qu'après avoir dîné et m'être bien reposée, nous avons été jeter un coup d'œil au château, à la chapelle, aux statues du parc, toutes choses que je connaissais, mais que j'étais bien aise de me rappeler, et nous sommes repartis à près de six heures.

Mon pauvre frère s'était écorché les jambes le matin, en montant dans la voiture; il n'y a point eu d'accident au retour. J'ai trouvé Flesselles au logis où il était déjà venu le matin me dire qu'il n'avait pu rejoindre notre homme; je lui ai donné, ou du moins M. Lanthenas, un billet pour prendre chez Visse un exemplaire des *Lettres* à donner au personnage qui fera trouver celle des inspecteurs sur le bureau du contrôleur général. Je ne voudrais pas maintenant y mettre rien autre qui portât ton nom, parce qu'il ne faudrait pas le mettre dans le cas de s'informer de toi, et qu'il s'agit seulement de le tâter; enfin nous entrevoyons des recommandations par-ci par-là; temps, patience, adresse et courage nous donneront quelque chose, ou rien. — Je voudrais bien avoir trois ou quatre exemplaires, au moins, de chacun de tes ouvrages, *Arts*, *Mémoires* de moutons, *Lettres*, etc.[1]. Vois si tu peux m'en expédier lestement, ou s'il faut que je les prenne ici, du moins pour les dernières. Mais surtout célérité, car il faut être prêt au moment. Je vais faire sept ou huit copies de nos mémoires à présenter, pour cette même raison; j'attends aujourd'hui le *précis* qui pourra m'en épargner[2].

Je me porte bien, je n'ai de tourment que l'inquiétude de ta santé

[1] Voir Appendice G sur ces divers ouvrages de Roland.

[2] «Précis pour le sieur Roland de Laplatière, inspecteur des manufactures de la Picardie, avocat en Parlement, membre de plusieurs Académies» (ms. 6243, fol. 56). — C'est un résumé des deux grands mémoires: *Mémoire d'extraction* et *Mémoire des services;* la pièce du folio 56 est de l'écriture de Madame Roland.

et le chagrin de notre ami[1]; il apporta hier ton mot durant mon absence; j'attends Mlle de la Blz. [Belouze] cet après-midi. — Notre pauvre petit poussin! J'en rêve jour et nuit, et de toi; je ne vous sépare point.

Adieu, mon cher bon ami, il faut qu'au pis aller ceci nous serve à faire des connaissances à employer dans d'autres circonstances. Ti bacio tenerissimamente.

101

[À BOSC, À PARIS[2].]

[22 mars 1784, — de Paris.]

C'est un chagrin pour moi, mon ami, que de ne vous avoir pas vu hier. J'attends ici quelqu'un aujourd'hui, mais si je puis être libre ce soir et que cela ne cause aucun dérangement, j'emploierai ce premier instant à aller voir Mademoiselle votre sœur. Je voudrais que vous eussiez à m'apprendre de bonnes nouvelles de Monsieur votre père. Faites-moi le plaisir d'expédier *subito* la lettre ci-jointe. Vous savez si mon cœur est sensible à tout ce qui peut affecter le vôtre; adieu, jusqu'au plaisir de vous voir.

102

À ROLAND, [À AMIENS[3].]

Mercredi, à 7 heures du matin, 24 mars 1784, — [de Paris].

Hier, à midi, M. d'Antic est entré avec une contenance abattue; il m'a donné ta lettre, qu'accompagnaient le précis et le mot pour l'ami Lanthenas; mais, fouillant dans ses poches, il chercha vainement un second paquet qu'il avait reçu en même temps, me dit-il, et auquel était jointe une lettre que tu m'envoyais; il pensa l'avoir peut-être

[1] Bosc, dont le père était mourant, ainsi qu'on l'a vu.

[2] Ms. 6239, fol. 7 *bis*. — La date n'est pas de Madame Roland. C'est une main inconnue qui a mis : «Paris, 22 mars 84. Billet de Madame Roland à Bosc.» Cette indication concorde bien avec ce qui précède.

[3] Ms. 6239, fol. 8-9.

laissée sur son bureau, promit de la rapporter le soir, s'il la trouvait; je ne l'ai point revu. Je me hâte de t'en prévenir; au cas que la lettre que tu m'envoyais concernât nos affaires, tâche d'y suppléer en me mandant son contenu, car c'est maintenant une chose perdue, ainsi que ce dont tu l'avais accompagnée, dont bien me fâche. J'ai demandé à M. d'Antic des nouvelles de ce qui l'intéresse : *de bien mauvaises*, ce fut sa réponse; il m'échappa comme l'éclair fuit, je n'eus pas le temps de savoir s'il avait reçu et t'avait expédié le matin la lettre que je lui avais adressée pour toi, où je te rendais compte du voyage de Versailles; il avait l'air d'être hors de lui et de n'avoir point sa tête. D'après mon récit et mon inquiétude partagée, le frère alla s'informer chez M. d'Antic père de l'état de sa santé; on lui dit qu'il était un peu mieux, que la nuit avait été meilleure; je n'entends rien à la disposition du fils.

J'ai reçu Mlle de la Blz. [Belouze] hier au soir, à six heures; nous avons beaucoup causé : elle a l'air plus ouvert et plus communicatif que je lui aie encore vu; elle a beaucoup regretté que nous fussions si éloignées et m'a témoigné de l'amitié d'un ton vraiment affectueux.

Flesselles a couru inutilement encore pour rejoindre son homme; tu vois que les affaires ne vont pas vite dans ce malheureux pays; les jours, les semaines même s'écoulent avant qu'on ait recueilli les informations dont on espère des lumières pour se décider et agir.

Je n'ai été chez personne; je m'occupe à faire des copies de mémoires pour le besoin que je souhaite en avoir, quoique je n'en sois pas sûre.

L'ami Lanthenas soupe avec moi; nous causons, c'est le moment de distraction, de délassement. Je n'ai pas eu l'instant de faire encore de l'anglais; je n'ai fait voir à la bonne que Sainte-Geneviève et le Luxembourg en courant.

Le frère avait pour moi une lettre d'Agathe qu'il m'a remise; elle m'apprenait la mort qu'elle avait apprise par un billet; elle avait aussi précédemment reçu une visite de mon p. [père], qui se trouve bien

malheureux de ne me pas voir, etc.; mais à tout cela j'avoue n'y trouver rien de mieux que ce que tu dis.

Je t'écris dans mon lit; il fait toujours bien froid et mes yeux me chiffonnent un peu. M[lle] de la B[elouze] m'a trouvée bien logée; effectivement, mes deux chambres, dont la première a une grande alcôve où couche la bonne et qui sert à resserrer tout ce qu'on veut cacher, mes deux chambres ont un air décent.

Bonjour, mon cher ami, je t'embrasse avec ton petit poussin; aie bien soin de toi et donne-moi de tes nouvelles.

M. d'Eu, en écrivant à M. d'Antic de la magnétisation à laquelle nous allions, faisait le docteur en homme endoctriné par Legrand; et cela devait réussir auprès de l'ami D. [d'Antic] qui est anti-magnétique par une raison toute simple. Le frère se propose de voir cela dans notre ville. Adieu, adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

103

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Jeudi, 25 [mars 1784, — de Paris].

Ne m'écris plus que directement, mon bon ami; M. d'Antic est hors d'état de veiller [à] notre correspondance; il passe les nuits et les jours près de son père qui est fort mal. Je ne le vois plus; je n'ose, comme tu peux penser, me présenter dans une maison où l'on n'a point encore vu mon visage, dans un instant si fâcheux. M[lle] d'Antic est aussi préoccupée qu'affligée, et, pour comble de douleur, le fils unique de cette dame que tu as vue, et qui demeure avec eux, est près de sa fin amenée par une cruelle maladie qui le retient sur le grabat depuis le commencement de l'hiver. Tout est en pleurs dans cette maison où j'irais avec eux répandre les miens, si plus de connaissance avec les femmes m'en donnait le privilège.

[1] Ms. 6239, fol. 10-11.

Notre excellent Flesselles n'a pu causer avec son homme; il est demeuré hier cinq heures dans l'antichambre du contrôleur général auquel il avait à remettre une lettre. Il a rendez-vous absolu pour aujourd'hui avec le secrétaire, et il a déjà fait çà et là des démarches pour mettre tout en train si les découvertes sont favorables. Mais si M. de Calonne ménage les Intendants, s'il est réglementaire, il ne faut plus penser qu'à faire un autre voyage de Versailles pour remercier Mme d'Arbouville, et plier bagages pour m'en retourner, en attendant d'autres circonstances. Car il est impossible d'aller à notre but pour les *Lettres*, à moins que de déterminer M. de Calonne à agir sans consulter les Intendants, ce qui ne peut se faire qu'en lui disant tout franchement les choses, qu'il prendrait mal s'il est réglementaire; partant pas perdus, et quelque chose de pis. Quant à la sollicitation des *Lettres* et du reste, nous ne pouvons présenter ce reste sans faire intervenir ces Intendants qui nous feront obtenir le moins qu'ils pourront. Ils seront toujours plus ardents à nuire qu'à obliger, et s'ils peuvent te tenir éloigné sans te servir, quelle apparence qu'ils emploient un moyen qui ne satisfait pas en tout point leur mauvaise volonté? Mlle de la Blz. [Belouze] me disait qu'ils n'entendent point à ces *Lettres*, et qu'en supposant, si on leur renvoyait les mémoires, qu'ils ne parlassent que favorablement de tes travaux et de ta personne, ils concluraient néanmoins à ne pas accorder les *Lettres*, parce que ce n'est pas le cas, disent-ils. Attendons; nous prendrons gaiement notre parti; ce serait bien le diable si, dans les agitations qui bouleversent ce pays de là-haut, la face des choses ne pouvait changer en notre faveur en quelque temps.

J'ai envoyé le frère chez Cellot[1] avec un billet; je le prierai d'y repasser aujourd'hui, d'après ce que tu me mandes. Je fais des copies à force, que je remporterai peut-être; mais, dans le cas contraire, il ne faudrait pas être pris au dépourvu. Je t'embrasse de tout mon cœur. Au nom de l'amitié, ne néglige pas de mettre des cataplasmes à la

[1] Cellot, rue des Grands-Augustins (*Alm. de Paris* de 1785, p. 121), un des imprimeurs de l'*Encyclopédie méthodique*.

fesse; je t'en conjure; c'est très important. Si je te croyais négliger ce soin, je m'en irais et je planterais là les affaires, dont aucune ne saurait jamais prévaloir sur ta santé.

104

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Vendredi au soir, 26 [mars 1784, — de Paris].

Avant tout et par-dessus tout, mon cher ami, parle-moi de ta santé; je suis presque d'humeur à te gronder de ne m'en pas dire un mot. Comment gouvernes-tu l'exutoire? As-tu soin au cataplasme? Que fait le magnétisme? Digères-tu? Dors-tu? Es-tu jaune ou de bon teint? Comment te sens-tu? Parle donc et bien longuement sur tous ces points.

Je répondrai à la tienne d'hier que j'ai dit à Mme d'Arbouville que je ne quitterais point la capitale sans la revoir, soit pour la prier de faire la démarche auprès du contrôleur général, soit pour la remercier de sa bienveillance, reprendre mes papiers et attendre d'autres circonstances. Nous sommes convenues — et je croyais te l'avoir dit — qu'il fallait, avant de rien faire, s'assurer des dispositions du contrôleur général à l'égard des Intendants, etc. : or ce soin, c'est mon affaire, ou plutôt celle de Flesselles. Quant à la retraite, nous en avons aussi causé; j'ai causé de tout avec Mme d'Arb[ouville]; mais, somme totale, il ne faut courir qu'un lièvre à la fois; c'est le résultat, et Mlle de la B. [Belouze] même croit que le moment est passé de tout faire marcher ensemble. Notre brave et ardent ami sort d'ici; il avait parlé hier matin à M. Collart (c'est le nom du secrétaire particulier); il lui avait envoyé l'après-midi liqueurs et ton ouvrage; aujourd'hui, il l'a emmené voir sa machine, il a traité de notre affaire, il lui a remis des mé-

[1] Ms. 6239, fol. 12-14.

moires et, qui plus est, à titre de confiance, des observations de ma façon sur l'état des choses avec nos pantins. Il le reverra demain matin; voilà un homme d'embouché et je crois d'accroché, en le cultivant bien; mais ce n'est pas assez, car ce personnage ne sait rien des vues d'administration de son maître. Il nous faut pour cela un M. Le Rat, le premier secrétaire pour les grandes affaires, l'âme damnée du charmant roué[1], qui travaille comme un lutin et dont on dit des merveilles. — Fless[elles] a écrit à Lille depuis plusieurs jours pour avoir une lettre d'un ami commun pour se présenter à lui, mais la réponse n'arrive pas; en conséquence, il est résolu à demander au prince de P. [Poix][2] une lettre pour ce Rat qu'il nous importe si fort de saisir. Puis il va dimanche à Versailles, revoir un valet de chambre de Madame Élisabeth[3], chercher par lui à s'introduire chez le comte de Vaudreuil[4], tout-puissant auprès de M. de Calonne. Je livre demain une autre copie de nos mémoires et je me remets à en faire de nouvelles; voilà tout.

[1] *Alm. royal* de 1784, p. 253-254 : «Chefs et premiers commis des bureaux des ministres. — Contrôle général : M. Le Rat. Attributions : le secrétariat, l'ouverture et le rapport de toutes les lettres, requêtes, placets et mémoires présentés au Ministre, etc...» — Inutile d'ajouter que «le charmant roué», c'est Calonne.

[2] Cf. lettre du 5 avril 1784. — *Almanach de Versailles* de 1784, p. 264 : «M. le prince de Poix, capitaine des gardes du corps du Roi, gouverneur et capitaine des chasses des ville, châteaux et parcs de Versailles, Marly et dépendances.» — Sa terre de Poix était en Picardie. C'était dans cette terre que Martin et Flesselles demandaient au Conseil du Roi l'autorisation d'établir, sous le titre de *Manufacture royale de Poix*, leur fabrique marchant avec la machine d'Arkwright (*Dictionn. des manuf.*, II, 311). «L'établissement, qui d'abord avait dû se faire à Poix, a été formé dans une autre terre du maréchal de Noailles, à l'Épine, près d'Arpajon» (*ibid.*, II, Supplément, p. 137). — Le prince de Poix (Louis-Philippe-Marie-Antoine de Noailles, mort en 1819) était neveu du maréchal de Noailles. — Voir sur lui *Mémoires secrets*, 28 mai 1781, 13 mai et 6 juin 1784.

[3] Madame Élisabeth de France, sœur du Roi.

[4] Le comte de Vaudreuil, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, grand fauconnier de France, maréchal de camp, un des favoris de la cour de Marie-Antoinette, célèbre par ses tableaux, ses dettes, etc. — Son hôtel était rue Saint-Dominique. Voir *Mémoires secrets*, 8 avril 1784 : «M. de Calonne est très bien avec les Polignac, les Vaudreuil, qui le tutoient familièrement.»

Le frère rentre, j'ai faim, il est neuf heures et demie; à demain le reste. Je t'embrasse sur les deux yeux.

Je n'ai encore écrit à personne de nos frères, je voulais avoir quelque chose de plus décidé, mais on ne finit pas dans ce pays. Je vais écrire au Longponien, car le saint temps approche et peut-être lui serait-il difficile de s'absenter plus tard. Comme tu dis, ce n'est pas huit jours de plus ou de moins, mais il faut mettre ainsi bien des semaines au bout les unes des autres avant d'arriver à un but. Le comité doit avoir jugé hier l'affaire de notre ami[1], qu'il suit bien, bien, chaud et fort, mais pas plus que la nôtre, je te promets. Ton billet de Rouen a été protesté sans frais de contrôle.

Tu juges qu'avec mes copies je ne bouge point de la chambre; je n'ai vu personne que Mlle B. [de la Belouze] et je n'irai voir nulle autre avant que je sache à quoi m'en tenir. Cependant de Ladreux est venu hier m'inviter à dîner chez lui dimanche; j'ai été un peu embarrassée; définitivement j'ai accepté, car il faut bien avoir quelque connaissance dans cette ville, où, quant à moi personnellement, je suis presque aussi étrangère que je le serais à Pékin.

Je n'ai pas revu l'ami d'Antic depuis l'apparition de mardi; il garde jour et nuit son père qui était fort mal hier matin, un peu mieux hier au soir, mais dont l'état n'est rien moins que certain; fièvre maligne, dépôt au bas ventre : la situation est très critique. J'ai vu trois fois le modeste M. Parault, qui parle peu, mais qui a bien du tact et de l'esprit, car il fait sortir ce que j'en ai; je cause avec lui comme une petite pie borgne.

J'ai depuis avant-hier une lettre pour toi sur mon bureau de l'ami Lanthenas, mais, comme elle fera paquet, elle te sera expédiée par les bureaux. Ce fidèle Achate est très préoccupé dans ce moment : il a subi un examen, il en attend un autre; il suit un cours d'électricité dont je te parlerai une autre fois; il me paraît que c'est un étalage des effets qu'on peut produire par elle et de l'application à en faire dans les ma-

[1] Flesselles.

ladies, pour servir de pendant au magnétisme et faire soupçonner que c'est une même chose. C'est Alphonse Le Roi[1] qui fait ce cours avec je ne sais quel autre.

Les spectacles se ferment aujourd'hui pour la quinzaine; je n'ai mis le nez à aucun. En vérité, quand j'aurais eu plus de loisirs, j'aurais eu honte d'y aller m'amuser tandis que la maison d'Antic est si fort affligée.

Dis pour moi mille choses honnêtes à M. d'Hervile[2] et rappelle-moi dans la société magnétisante où doit régner douceur et confiance, si les mêmes maux, les mêmes besoins, les mêmes espérances sont des liens aussi puissants que je le crois pour unir et attacher les personnes qu'ils rassemblent. Souvenir et honnêtetés aux amis.

Ma pauvre petite Eudora! Elle se porte donc bien, elle est gaie, contente? Quel âge singulier où je désire qu'elle m'oublie un peu pour qu'elle en souffre en moins! Assurément, je ne ferai pas toujours ce souhait-là. Je parle d'Eudora avec la bonne, nous nous racontons les rêves que nous faisons d'Eudora; cela nous fait rire et pleurer tout ensemble. C'est encore une conformité de sentiments et de besoins qui lie et confond; bonne me baise les mains, je l'embrasse et nous disons encore un mot d'Eudora.

Je me porte bien, excepté que je suis comme on est quand on garde la chambre et qu'on n'a point une maison à parcourir, ni un clavecin pour s'exercer; très échauffée malgré le soin de manger des pommes cuites au miel. Prends bien garde que notre petite ait le ventre libre; c'est plus sérieux à son âge qu'au mien; prends garde aux vers, si elle en a; sur toute chose, aie soin de toi; songe à moi, et, pour l'amour de moi, fais tout ce que tu sais que je te prierais de faire si j'étais là. Je finis cette lettre dans mon lit, à sept heures du matin; j'ai eu bien de la peine à ouvrir les yeux, c'est pourtant mon heure de tous les jours.

[1] Alphonse-Vincent-Louis Leroy (1742-1816), professeur d'accouchement à la Faculté de médecine de Paris. — Ne pas le confondre avec le physicien Jean-Baptiste Leroy, membre de l'Académie des sciences, qui avait fait mauvais accueil à Mesmer et à sa doctrine.

[2] *Sic.* — D'Hervillez.

Adieu, mon cher ami, donne-moi de tes nouvelles; je t'embrasse de tout mon cœur.

105

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Samedi au soir, 27 [mars 1784, — de Paris].

Arme-toi de patience jusqu'aux dents, mon ami, si tu ne veux faire autant de mauvais sang que je viens d'en faire pour ces maudits épisodes qui viennent toujours surcharger le fond des affaires. Surcroît de soins, de tracasseries et peut-être une perte au bout : voilà ce qui doit résulter du petit événement que voici.

Ennuyée de ne rien recevoir de la diligence, je priais le frère d'y passer, lorsqu'un malotru est arrivé pour faire décharger le registre; mais, au lieu de mon paquet, il m'a donné un billet imprimé pour le réclamer à la douane, où il a été porté parce qu'on a vu qu'il renfermait des imprimés. Je ne savais ce que je devais faire, car je n'entends rien à ces tripotages; je me suis consultée en italien avec le frère, qui a pensé qu'il fallait bien payer le port pour avoir ce billet représentant le paquet, et sans lequel, dans tous les cas, on ne pouvait le ravoir. Je n'ai trop vu comment mieux imaginer; j'ai donné mes trente sols, j'ai pris le billet et déchargé le registre par mon reçu dudit billet. Mais l'*Art du tourbier* est de Neufchâtel, saisissable par conséquent[2]... Si l'on m'envoie à la chambre syndicale, comme il faut s'y attendre, comment faire? Voilà le nœud gordien. J'ai conté ma chance à Flesselles, qui n'entend rien à ces sortes d'affaires et ne connaît personne à la douane; je n'ai âme qui vive pour me tirer de ce mauvais pas, et

[1] Ms. 6239, fol. 15-17. — Une note du manuscrit dit : «Peut-être mars». Il n'est pas douteux, en effet, que cette lettre ne soit du 27 mars 1784, qui était un samedi.

[2] L'*Art du tourbier*, imprimé in-fol. à Paris en 1783, l'avait été aussi in-4° à Neufchâtel, hors de France, chez Osterwald, et c'est un exemplaire de cette édition que Roland avait expédié à sa femme pour répondre à sa demande du 22 mars. Il était donc saisissable. — Voir Isambert, arrêts du Conseil des 25 août et 29 sept. 1781.

je creuse ma tête à rêver avant de faire des démarches pour ne hasarder. M. Lanth[enas] se propose bien de demander dem: M. Tronchin[1] un billet pour quelqu'un de la douane, afin de r le paquet par faveur sans le renvoi à la chambre diabolique; m vieux financier le fera-t-il, et, quand il le ferait, n'y aura-t-il poi formalités? Enfin j'irai causer de cela avec Visse, qui pourra m peut-être ce que je dois attendre et faire; ce sera mon premier demain matin; il est trop tard ce soir.

Le jour de mon arrivée ici, le frère avait arrêté avec Blin[2]. prendre des livres notés du catalogue[3] pour la valeur de six exemp des *Lettres* à 9 ᵗᵗ pris chez Visse; il y aurait à cela quelques p observations, sans doute, mais la convention était arrêtée; ainsi rien à dire. L'Ornithologie était déjà partie et nous n'en aurons le Démosthène est tout aussi bon que la nouvelle édition, c' même chose; avant de clore ma lettre, je donnerai une note ju ces livres, qui se réduisent à un petit nombre. Parlons de ton éd dont le sort n'est pas peu embarrassant. Il faudrait, pour le m trouver un libraire qui s'accommodât de l'édition entière, car, s n'en débite qu'une portion, par échanges ou autrement, le auquel se trouvera cette portion décréditera le reste de l'édition il n'y aura plus moyen de se défaire. Tout ou rien, c'est l'altern L'affaire présente avec Blin peut passer pour une exception, parc six exemplaires, quand il les mettrait à bas prix, ne sont pas un grand nombre pour faire sensation et discréditer l'ouvrage. L'emb ne serait point de lui prendre plus de livres, mais de courir le r indiqué en lui livrant davantage des *Lettres*. Il faudrait mener affaire comme une intrigue, découvrir plusieurs libraires avec les

[1] Tronchin, fermier général (*Alm. royal* de 1784, p. 562), rue d'Antin (*Tableau de Rouen*, 1777, p. 267). — Lanthenas le connaissait, nous ne savons comment. Il semble même que, dans les années qui suivirent, il ait travaillé quelque temps chez lui.

[2] Belin, libraire, rue Saint-Jacqu *manach de Paris* de 1785, p. 126).

[3] Probablement le catalogue de bliothèque du géomètre Bezout, qu' vait vendre le 28 mars, ainsi qu l'apprend une note de Roland insc dos de la lettre du 24 (lettre 102 ci-d

on pût s'accommoder d'un nombre d'ouvrages équivalent à la totalité de ce qui te reste des *Lettres*, conclure ces marchés avec tous en même temps, sans qu'ils fussent instruits réciproquement, et leur délivrer la pacotille à tous à la fois avec la même adresse.

Je trouve fort bien les comment, mais les moyens, isolée comme je suis?... Un libraire qui prenne tout est peut-être encore plus difficile à trouver, surtout quand il s'agit d'aller offrir; ces gens-là se prévalent si bien! Je tâcherai de voir, mais j'enrage d'avance, car que sert la tête avec des bras si courts? — Combien au juste te reste-t-il de l'édition[1]?

J'ai bien reçu hier la lettre où tu me donnes la note pour Stoupe[2]. Demain aussi, je verrai Prault[3]. J'ai eu dans son temps la lettre que tu m'as renvoyée de M. d'Huez; ainsi notre pauvre ami se sera mépris. Cependant, si tu m'as écrit tous les jours, il me manque une lettre du mercredi, car je n'ai rien de cette date et j'ai passé le jeudi sans rien recevoir, après avoir bien compté les heures sur mes doigts, tout en écrivant. Ces copies prennent un temps incroyable, je ne fais autre chose, et cela, joint à des bains de pieds pour mes yeux, qui vont bien maintenant, et pour me procurer un relâchement dont j'ai grand besoin, — ces copies, dis-je, et ces petits soins de santé remplissent mes journées.

Tout ce que je fais pour digérer mon dîner, c'est de passer une heure avec *Clarisse* en français, car je ne me sens pas le courage de travailler l'anglais. Une causerie le soir en faisant le petit souper, des visites de Flesselles que je regarde comme mon bon ange, des apparitions de M. Parault, voilà ma vie.

Me voici bien obligée de courir avec cette histoire de douane qui

[1] Roland répond, le 29 mars 1784 (ms. 6240, fol. 165-166) : «Fais pour le *Voyage d'Italie* comme tu l'entendras ; il en reste encore de 600 à 700 exemplaires...» En fin de compte, l'ouvrage ne s'écoula pas. — Voir Appendice D.

[2] Stoupe, imprimeur, rue de la Harpe (*Alm. de Paris* de 1785, p. 122), un des imprimeurs de l'*Encyclopédie méthodique*.

[3] Prault, imprimeur, quai des Grands-Augustins (*Alm. de Paris* de 1785, p. 122), un des imprimeurs de l'*Encyclopédie méthodique* et imprimeur du Roi (*Alm. royal* de 1784, p. 500).

m'impatiente. L'affaire de notre ami a passé hier au petit comité, mais il ignore ce qu'ont prononcé nos seigneurs; le petit Bl[ondel] s'est récrié sur l'étendue des demandes; voilà tout ce que Fless[elles] a tiré de ce monseigneur en allant le voir ce matin.

Le contrôleur général ne revient point de Versailles mardi prochain; ainsi le prononcé définitif sera encore pour la semaine d'après, et notre ami est pour ainsi dire écroué. Il va demain à Versailles pour son affaire et la nôtre; il doit y coucher. M. Collart avait à peine parcouru nos mémoires; ils raisonneront dans ce voyage.

Temps et patience; il faut furieusement perdre de l'un et gagner de l'autre pour faire quelque chose en ce pays!

M. d'Antic était mal ce matin; il semble ne s'être pas fort bien traité lui-même; il a voulu aller tant que, tant que... et il n'a fait appeler un médecin qu'en demandant un confesseur. Il montre une résignation édifiante et paraît compter sur l'événement. Ainsi cette maison qui me promettait le plus à Paris va s'évanouir comme un songe; bientôt la demoiselle, à quelques différences près, sera comme Mlle Bexon[1]. En vérité, quand je vois toutes ces choses, je n'ai plus la moindre velléité pour la fortune; il me semble que nous sommes aussi heureux qu'on peut l'être dans ce monde, avec le petit coin de terre où nous pourrons poser la tête en disant adieu à toutes les vanités. Porte-toi bien, mon ami; que le ciel nous conserve notre Eudora, et je ne désire plus rien sur la terre. Je t'embrasse avec elle *affettuosissimamente*. Je baise cent fois tes lettres et peu s'en faut que je ne croie que notre absence aura bien fait à la petite, que je trouverai toute sage.

Je n'ai pas vu M. d'Huez. S'il m'attend, il n'a qu'à prendre patience. J'ai écrit au Longponien et à Platon.

Dimanche matin. M. d'Antic était un peu mieux hier au soir. Je t'embrasse.

[1] L'abbé Bexon était mort le 13 février 1784, laissant sa mère et sa sœur dans la gêne.

106

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Lundi au soir, 29 mars 1784, — [de Paris].

Vivat! mon bon ami : M. d'Antic est hors de danger; son fils m'est venu voir ce matin; j'ai été cet après-midi voir Mlle d'A[ntic]. Nous avons tiré des portraits à la silhouette pour envoyer en Suisse à Lavater, qui a fait sur les physionomies un ouvrage dont je rapporte le premier volume, que je rendrai demain[2]. J'en causerais plus longuement, mais j'ai plusieurs choses à te dire et beaucoup à faire; je suis fort gaie, tant soit peu impertinente. Quant au premier point, l'heureux changement de l'état de nos amis l'explique assez; pour le second, tu le trouveras bien motivé, quand tu sauras que je me donne les airs de corriger les ouvrages de mon mari sans sa participation. Voici le fait. J'ai été chez Stoupe; il t'a envoyé non seulement la feuille annoncée par sa lettre, mais encore une seconde immédiatement après; ce sont les feuilles *f g*, m'a dit le prote; j'ai dit que j'attendrai encore un jour pour m'assurer de leur sort, puis que je prendrai avec M. Panckoucke[3] d'autres arrangements, et qu'en attendant que je l'instruisisse, lui, Stoupe, desdits arrangements, il eût à m'envoyer les nouvelles feuilles à mon hôtel. J'ai été chez Prault, qui a bien reçu les trois feuilles du plan, etc., mais qui t'a expédié depuis les feuilles *k l* contenant la suite du *blanchissage* et le *boursier*. Comme il y a longtemps de cette expédition, il est assez clair que c'est perdu. Je lui ai répété ce que j'avais dit à Stoupe. J'ai été chez Cellot,

[1] Ms. 6239, fol. 18-19.

[2] La traduction française des *Fragments physiognomoniques* de Lavater, qui avait paru à la Haye en 1783, 2 vol. petit in-fol. — Le troisième volume n'avait pas encore paru (voir lettre du 11 avril 1784). On ne l'eut qu'en 1787.

[3] On voit que Madame Roland, dans l'intervalle de ses démarches pour les Lettres de noblesse, s'occupait activement, auprès des imprimeurs et de l'éditeur, du *Dictionnaire des manufactures* que Roland faisait imprimer. (Voir, sur Panckoucke, l'Appendice G.)

qui t'a envoyé trois fois cette première maudite feuille de soierie, puis deux autres feuilles *g h*. Même compliment à celui-ci qu'aux deux autres.

Demain je me fais informer où est l'Intendant, et je verrai, je tenterai s'il y a moyen de savoir ce que sont devenus les envois; je recevrai une lettre de toi qui, peut-être, aura quelque chose des derniers de Cellot. J'irai voir Panckoucke et, indépendamment de l'arrangement, je lui ferai entendre qu'il faut que tu m'adresses par sa voie les minutes que tu pourras trouver des six feuilles, deux de chaque imprimeur, en voie maintenant avec leur manuscrit. Je te manderai ce que nous aurons arrêté, et je corrigerai sur nouvelles épreuves avec les minutes que tu peux toujours rechercher et mettre en ordre dans nos premières copies, pour me les adresser sitôt que je te dirai le comment. Il faudra bien que tout ceci s'arrange. J'aurais été de suite chez Panckoucke sans la persuasion de ne pas le rencontrer l'après-midi. Ne t'inquiète de rien, voilà nos amis tranquilles, je me porte bien, j'ai des fonds pour dépenser en travail et tout ira bien.

Le frère a parlé de la part de M. Tronchin à M. Dessaint de la douane, qui l'a renvoyé à la police où on lui a fait espérer d'éviter le renvoi à la chambre syndicale; demain, il retournera chercher ce que nous espérons être une permission de lever le paquet sans obstacle.

L'affaire de Blin est rangée, excepté les reliures qui seront à faire à part; je fais cartonner notre *Dictionnaire* et le *Traité de la gravure;* le petit ouvrage qui a servi d'appoint sur l'agriculture ne sera que broché : voilà tout ce qui nous regarde.

Ton homme au rasoir est un fripon comme tant d'autres; il a dit n'avoir offert de changer qu'autant que celui livré ne conviendrait pas à l'essai, et qu'on le rapporterait sous quinzaine; définitivement, il en a donné un autre : je n'ai pu essayer ce qu'il vaut par la lame, mais le manche m'en a paru inférieur; c'était rangé quand je suis arrivée. Le frère me fait au soir fidèle compagnie, m'apporte tout son

ménage, et court pour moi, comme tu vois; il ne trouve rien sur les pelleteries. Si j'avais des culottes ou qu'il fît moins mauvais, je pourrais chercher, mais je ne puis tant promettre. Tandis que je t'écris, le frère lit Lavater de l'autre côté de mon bureau; je vais aussi y mettre mon nez afin de pouvoir t'en rendre compte. L'ouvrage est intéressant, mais il coûte six louis. Je pourrai t'en envoyer un beau récit à faire à notre voisin, pour le tenter.

A propos, ta lettre du mercredi [1] m'a été remise par notre ami, ce matin; c'est une délicieuse causerie; j'avais bien raison de sentir tant de vide le jeudi. Adieu donc, je griffonne pour aller *prestissimo* et je ne sais finir.

Je t'embrasse à tort, à travers, avec notre petit poussin sur deux de nos bras dont je lui fais un siège en te pressant de l'autre. Adieu!

Prends bien garde à ta santé. Tu as cessé le s[aint]- bois. Sens-tu davantage le magnétisme?

Mardi matin.

Je crois que, pour épargner le temps, tu pourrais, sitôt après le reçu de la présente, chercher dans nos vieilles copies ce que tu jugeras devoir occuper les feuilles indiquées, en faire un paquet, — sans oublier ce qui concerne la première feuille de la soierie où tu indiqueras bien le grec que je n'entends pas, — le mettre à la diligence, à l'adresse de Panckoucke que j'en vais prévenir. Je ne vois rien des d'Huez; je n'espère guère du Longponien, qui a écrit à Mlle de la B[elouze] qu'il avait beaucoup à faire, qu'il était seul parce que son vicaire a pris cure, etc.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

L'ouvrage de Lavater a des gravures charmantes.

[1] Lettre de Roland (ms. 6240, fol. 157-158), commencée le mardi au soir 23 mars et terminée le mercredi 24.

107

À ROLAND, [À AMIENS [1].]

Mercredi au soir, [31 mars 1784, — de Paris].

Panckoucke est revenu me voir; son billet, que je joins ici et qu'il m'a adressé ce soir, te dira tout. Je suis fort contente de lui; aussi m'a-t-il bien répété *qu'il ferait tout ce que je voudrais*, et ce langage plaît aux femmes.

Il m'a fort pressée de manger chez lui; je lui ai dit net que j'étais très sensible à sa politesse, mais que cette même politesse devait lui faire juger que je ne pouvais aller manger chez une maîtresse de maison que je n'avais pas l'honneur de connaître. Il a répété des instances, des bavardises, etc. J'ai tenu bon; il a paru mortifié sans vouloir paraître y renoncer, comme tu le jugeras par son billet.

J'ai vu l'ami d'Antic, qui m'a apporté le second volume de Lavater que je vais parcourir; il m'a parlé avec sensibilité du billet que tu lui avais écrit et auquel il n'a pas répondu, car il n'arrête point encore à son bureau; il est harassé; il a passé dix nuits sans se déshabiller; il doit aujourd'hui coucher chez lui. Son père va toujours un peu mieux. On fait aujourd'hui une consultation pour changer son régime.

Il y a trois concurrents pour la place de Macquer à l'Académie des sciences. Quatremer-Dijonval, Fourcroy et Duhamel, l'inspecteur des mines [2]; on croit que ce dernier l'emportera. Il s'est trouvé quelques voix pour d'Arcet [3], qui se ressouvient d'avoir été refusé quatre fois

[1] Ms. 6239, fol. 20-21. Le manuscrit dit «1er avril», mais il faut lire «31 mars», le 1er avril 1784 étant un jeudi.

[2] Le chimiste Macquer, membre de l'Académie des sciences, était mort le 15 février 1784. C'est Quatremère-Disjonval (1754-1830) qui fut élu à sa place.

Fourcroy (1755-1809) remplaça Macquer comme professeur de chimie au Jardin du Roi. Il est trop connu pour que nous ayons rien à en dire ici.

Jean-François-Guillot Duhamel (1730-1816) était professeur de métallurgie à l'École des mines, fondée l'année précédente, et inspecteur général des mines.

[3] Jean Darcet (1725-1801) entra peu

et ne veut plus se représenter. Sage fait maintenant une petite mine; il fera bientôt plus pauvre figure encore. M. de la Boulaye[1] est remplacé dans l'Intendance des mines par le baron de Dietrich[2], qui n'a jamais aimé Sage.

On fait dans la minéralogie de petites découvertes qui pourront conduire à des points intéressants; Mongez[3] a fait un voyage dans les Pyrénées, d'où il a rapporté quelques morceaux curieux. Quatremer a reconnu qu'en mettant (je ne me souviens plus dans quel fluide) dissoudre quatre sels à bases différentes, ces bases s'attiraient, formaient des sels nouveaux, tandis que l'acide restait dégagé. Je doute de bien rendre le fait; mais enfin, on entrevoit des applications lumineuses à la formation des pierres, des minéraux, etc.

Les *musées* expirent de toutes parts; on ne conçoit pas comment Pilatre[4] se soutient; il n'a personne à ses cours; les gens de marque se retirent; ce ne sont que des femmes et toutes personnes sans aucun mérite que leur contribution qui soutiennent encore et Pilatre et Cailhava[5] et Gébelin[6]. Le projet du *lycée*[7] est évaporé. La Blancherie se débat et forme des espérances. La fureur ballonnique s'apaise; on dit pourtant que Charles[8] se prépare à quelque voyage pour les fêtes de Pâques, mais il semble qu'on jase du magnétisme plus que de

de temps après à l'Académie des sciences (1784), puis devint directeur de la manufacture de Sèvres.

[1] La nouvelle était inexacte, car Douet de la Boullaye était encore Intendant des mines en 1786 (*Almanach royal* de 1786, p. 567).

[2] Philibert-Frédéric, baron de Dietrich (1748-1793), savant minéralogiste, qui devait être le premier maire constitutionnel de Strasbourg, et qui fut guillotiné le 28 décembre 1793. — Nous le trouvons à l'*Almanach royal* de 1789, p. 578, «commissaire du Roi à la recherche des mines».

[3] Jean-André Mongez (1751-1788), génovéfain, naturaliste, mort dans l'expédition de La Pérouse, frère de l'archéologue Antoine Mongez, génovéfain comme lui.

[4] Pilâtre de Rozier (1756-1785) avait fondé le *Musée scientifique* le 11 décembre 1781. Voir sur son entreprise L. Amiable, *op. cit.* — Cf. lettre de Roland à sa femme, du 2 janvier 1782 (ms. 6240, fol. 122-123), déjà citée.

[5] Sur le littérateur Cailhava (1730-1813) et sur sa rivalité avec Court de Gébelin, voir L. Amiable, *ibid.*

[6] Antoine Court de Gébelin (1725-1784). — Voir L. Amiable, *ibid.*

[7] *Ibid.*

[8] Physicien et aéronaute bien connu (1746-1823).

toute autre chose; ce n'est pas avec notre ami, au moins! Les partis pour les pièces de théâtre se reposent; c'est la musique qui remplit la scène. On n'aime plus Gluck, on balance entre nos autres compositeurs et l'on se dispute comme des enragés sur la perfection de l'art.

Je reviens à Lavater, qui, pour les peintres surtout, est un homme à étudier; mais je lui reproche de manquer de méthode : on cherche avidement une suite de propositions, de principes qui fassent la base de la science physiognomonique; on ne trouve que des descriptions, des portraits, une foule de faits qui exigent la plus grande attention et un vrai travail pour être appliqués avec fruit aussi bien que... [1].

Cependant je conclurai toujours que la somme des idées neuves et les charmantes gravures de ce recueil méritent la recherche des curieux. Il n'y aura même que des gens de goût qui apprécient l'ouvrage, de même que les penseurs pourront seuls en profiter, car les résultats n'en sont pas assez clairs pour satisfaire les gens du monde, qui s'en riront un moment.

Vois-tu toujours M. Déjan[2] à la magnétisation? Rappelle-moi à cette société où l'espérance doit faire régner un jour qui ne se trouve guère dans l'ennui des cercles. Le frère est employé du matin au soir par son évêque[3] qui ne finit point de partir. Je n'ai point encore vu Flesselles. Je copie nos mémoires; j'ai corrigé de la soierie la feuille *i*, finissant par *grandeur des dessins*, page 72. La copie correspondante finit à la page 156, par ces mots : *la haute lisse*. Je te donne ces renseignements pour la feuille suivante.

La bonne soupire Eudora à chaque mouvement de respiration. Je ne suis préoccupée que de la crainte de trop de travail pour toi; ménage bien ta santé; je t'embrasse de toute mon âme.

Point de lettres de toi aujourd'hui, c'est jeûne à mon hôtel; tu auras été entrepris par les épreuves de Cellot.

Tu me manderas tout de suite ce qu'aura coûté le premier paquet

(1) Manque un mot au manuscrit.

(2) M. Déjan. — Nous ne savons rien sur cet habitant d'Amiens.

(3) Marie-Joseph de Galard de Terraube, évêque du Puy (1774-1790), mort en émigration en 1804.

par la poste, car, quoique Panckoucke veuille faire ma volonté, il craint d'être un peu trop sanglé et tient fort à l'idée que cela ne passera pas 3 livres.

108

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Vendredi au soir, 2 avril 1784, — [de Paris].

Enfin le brave Flesselles est revenu de Versailles où il a passé sa semaine à solliciter pour son affaire, à chercher des connaissances pour elle et pour la nôtre. On croit que le contrôleur général consulte et écoute avec confiance les Intendants du commerce; ainsi le jour n'est pas heureux; pourtant le secrétaire particulier est bien disposé pour nous, mais notre ami n'a pu joindre Le Rat et nous sommes bien peu avancés. Cependant, comme il faut au moins recueillir de mon voyage d'avoir fait des connaissances, et que c'est l'instant où je puis voir ce secrétaire, je pars demain avec la bonne, vers midi. Flesselles sera à Versailles dès le matin; j'ai rendez-vous à son hôtel. Nous irons voir ce M. Collart demain après-midi, s'il y a moyen, ou bien dimanche à sept heures du matin; puis nous devons aller chez une Mme de Candie, première femme de chambre de Madame Élisabeth[2], qui est déjà prévenue; peut-être chez un secrétaire de M. de Vaudreuil, etc. L'avenir est assez embrouillé pour que je n'ose prévoir le moindre succès, mais le pis-aller sera de remettre en poche tous nos mémoires et de *mijoter* beaucoup de connaissances pour renouveler notre demande avec celle de la retraite dans un couple d'années ou même plus tôt. Voilà le dernier résultat. Comme j'avais fini hier mes

[1] Ms. 6239, fol. 22-23.

[2] Mme de Candie. — Nous ne trouvons pas ce nom aux *Almanach de Versailles*, parmi les femmes de chambre de Madame Élisabeth; mais nous y trouvons «Mme Cagny» (*Alm. de Versailles*, 1784, p. 222), et il est probable que Madame Roland aura ici, comme elle fait souvent, défiguré un nom mal prononcé devant elle (voir lettre du 1er mai 1784).

copies, j'ai choisi aujourd'hui pour courir; j'ai été voir Agathe ce matin; les genoux ont tremblé à cette bonne fille; il a fallu qu'elle me quittât pour aller prendre un verre d'eau et recouvrer des forces; elle m'a fait conduire à ce petit parloir où l'on ne laisse aller que les demoiselles prêtes à se marier, tu sais bien!... [1] et là, nous nous sommes bien embrassées. Mon père a été encore la voir la semaine dernière, se dolentant de ma ténacité à ne lui point écrire, etc. J'avais reçu, hier, une lettre du Longponien qui ne peut venir me voir et qui me disait, *a parte*, que M. d'Huez paraissait peiné de ce que je n'allais pas les voir depuis que j'étais à Paris. J'y ai été cet après-midi, suivant un projet auquel la lettre du Longponien n'avait pas contribué. J'ai trouvé Mme... «Je suis bien enchantée de vous voir; vous voilà dans ce pays?» — «Oui, madame, et il y a déjà quinze jours que j'y suis; vous êtes cependant ma première visite, à l'exception d'un ami malade chez lequel je n'ai été qu'une fois; je n'ai vu que des gens d'affaires et je suis beaucoup restée chez moi à travailler. Il est vrai que j'y ai reçu des amis qui, me sachant à Paris, n'ont pas attendu que mes affaires me permissent d'aller les trouver et m'ont fait le plaisir de hâter le moment de les embrasser.» Tu juges que, si l'on a ouvert les yeux aux quinze jours bien étalés, on s'est pincé les lèvres à la fin de ma phrase. Du reste, je n'ai point dit avoir reçu des nouvelles de Longpont; j'ai exprimé ne rien dire pour toi qui leur avais écrit il y a plusieurs jours, etc. Nous avons parlé du voyage dont entre nous je cause fort, sans m'arrêter avec moi à le faire; mais, de la manière dont nous combinons les choses, je pourrais leur manquer au passage sans rien déranger à la partie; ainsi nous verrons. On m'a engagée à dîner pour un tel jour; j'ai refusé pour les deux premiers proposés, que pourtant je croyais avoir libres; on m'a pressée pour le troisième, mardi prochain; j'ai accepté. Beaucoup d'honnêtetés, de demandes de l'heure où l'on pourrait me rencontrer. J'ai dispensé

[1] Rappelons que Madame Roland, dans la crise qui précéda son mariage, s'était retirée au couvent de la Congrégation, et que c'est là que Roland était venu se réconcilier avec son amie. «Il s'enflamma en me voyant à la grille...» (*Mém.*, II, 242.)

comme il convenait à l'égard de quiconque fait ainsi l'aveu ce qu'il doit, et je suis revenue à mon hôtel où j'attendais Flesselles.

M. Parault est survenu, il ne m'est plus resté de temps pour M. d'Antic où je devais passer la soirée, où je n'avais pas voulu accepter de dîner, parce que je suis décidée à n'y en pas prendre tant que le papa sera au lit; mais, tandis que je t'écris, le frère y est allé chercher ta lettre. Il rentre, il n'a pas trouvé l'ami, je n'ai rien; je n'aurai rien demain, quel jeûne! J'écris au Crespysois. Adieu, mon bon ami, il est [un] peu tard; je veux aller me coucher; demain j'emporte quelques xemplaires des *Lettres*, *Moutons*, etc. J'ai besoin de me reposer. Je t'embrasse de tout mon cœur. Ne rêve pas tant, va davantage à la Comédie[1]. Je vois clairement que le pis-aller de tout sera d'avoir, dans dix-huit mois ou deux ans, une retraite pure et simple de mille écus. De la bonne humeur, de la santé; joue avec ta fille, cause là-bas et aime-moi bien! J'ai tout reçu des bureaux, mais tu n'as pas fait de relation au frère de cet effet du magnétisme dont tu avais promis la relation.

M. Cellot est venu aujourd'hui me rendre son hommage; *en vérité, mes trente ans ne font encore fuir personne;* je puis me rengorger... Bien, comme cela, n'est-ce pas? Adieu.

[1] Roland avait écrit à sa femme, le 29 mars : «Molé est ici; M. d'Eu me fait demander si je veux faire une partie de parterre; je ne sais... » — Puis le 31 mars : «Je t'ai parlé de Molé; à la fenêtre, chez Paulet, à près de cinq heures et demie, ne voyant venir que peu de monde, presque pas de femmes et point de carrosses, il dit qu'il n'y avait donc point de ceux-ci dans cette ville; puis qu'il ne descendrait pas et qu'il allait repartir; il joua cependant, et supérieurement. Mais on annonça qu'il repartait... Point du tout; comme il y avait eu beaucoup de monde hier, il prit goût à la chose ou à l'argent qui lui en revient. On annonça pour aujourd'hui; j'avais des feuilles à corriger, etc... Je n'y fus pas hier. Irai-je, n'irai-je pas aujourd'hui? Par-dessus tout, j'attends le courrier» (ms. 6240, fol. 165-168).

109

[À LANTHENAS, À PARIS[1].]

4 avril [1784], à 2 heures, — de Versailles.

Je ne puis retourner à Paris ce soir, cher frère; je veux du moins que ce billet vous porte mes regrets. Je compte m'y rendre demain pour dîner, et vous prie de faire prendre chez Moutard, par Visse, deux exemplaires de l'*Art du fabricant d'étoffes rases;* autant de celui de l'*Impression des étoffes;* autant de celui des *Velours de coton*, en spécifiant que l'introduction soit à ce dernier, et disant que c'est pour la province où on le veut ainsi.

Je suis fort en peine de ma fidèle bonne, et, en vérité, je suis fâchée de ne l'avoir point amenée; ce n'est pas qu'elle ne se fût aussi bien ennuyée ici; mais je l'y aurais vue, et cela m'aurait fait plaisir. Il m'en ferait beaucoup que vous écrivissiez un mot à mon ami pour qu'il ne fût pas deux jours sans avoir de mes nouvelles. Vous lui diriez que je [me] porte bien et beaucoup mieux que nos affaires, qui sont fort embrouillées. Je suis comme les plaideurs, qui sont par moments dans l'extase des plus belles espérances et qui reconnaissent ne rien tenir l'instant d'après.

Comment va la famille d'Antic? En vérité, leur état presse plus mon cœur que mes affaires, qui ne préoccupent vivement que ma tête.

Mais n'est-il pas admirable de vous faire des questions auxquelles vous ne pourrez me répondre qu'à mon retour? Adieu, mon bon frère, dites bien à ma fidèle qu'elle soit bien tranquille; qu'elle se repose bien et se porte de même, et que je lui promets de l'embrasser demain. Pour vous, je le fais dès à présent, et de tout mon cœur.

[1] Ms. 6239, fol. 24-25.

110

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Dimanche au soir, 4 avril [1784], — à Versailles, hôtel d'Elbeuf.

Me voilà donc tout de bon solliciteuse et intrigante; c'est un bien sot métier! Mais enfin je le fais, et point à demi, car autrement il serait fort inutile de s'en mêler. J'ai vu beaucoup de gens et je ne suis pas encore plus avancée pour cela; j'ai eu des espérances charmantes, puis des craintes effroyables; définitivement, je demeure entre le zist et le zest, mais je fais des connaissances : voilà tout ce qu'il y a de réel. J'ai été ce matin voir M. Collart, au contrôle général; j'ai trouvé un grand gaillard, jeune et honnête, de bonne volonté, qui m'a bien promis de faire la lettre bonne, si la commission lui tombe, et, au pis aller, d'arrêter les mémoires dans les bureaux et de me les remettre, s'il arrivait malheureusement que M. de Calonne ordonnât de les envoyer aux Intendants du commerce. Mais ce n'est qu'un moyen d'éviter le pis; cependant, comme ce secrétaire peut me servir, je vais rêver à lui faire un présent en arrivant à Paris : c'est ainsi qu'il faut consolider une bonne volonté témoignée. Je me suis présentée chez une vieille femme, première femme de chambre de Madame Adélaïde; je l'ai intéressée fort plaisamment à mon affaire, mais cette madrée n'a point voulu solliciter l'intervention de la princesse avant de savoir si cela était convenable; et, pour en juger, pour s'assurer de la meilleure marche à prendre, elle m'a donné une lettre pour un M. de la Roche, premier commis d'un des départements du contrôle général[2], homme consommé, prudent, «mon ami, m'a-t-elle dit, en qui vous pouvez avoir la plus grande confiance, et qui pourra tout dans votre affaire». Me voilà partie pour trouver cet homme d'importance, qui m'accueille avec beaucoup de politesse et me questionne sur l'objet de

[1] Ms. 6239, fol. 26-27.

[2] L'*Almanach royal* de 1784 (p. 254) nomme en effet «M. de La Roche, hôtel du contrôle général, à Paris et à la cour», parmi les «premiers commis du contrôle général».

ma demande; je m'explique : mais cet homme est un de ces profonds politiques à cœur d'acier, et dont le front glacial ne s'est jamais ouvert au visage d'une femme; il s'est étonné que je cherchasse d'autre voie que celle de M. Blondel, dont il m'a vanté l'esprit, le mérite, etc., qu'il m'a dit être ami du contrôleur général, et il a terminé par observer que, si M[me] de Candie voulait solliciter la recommandation de Madame Adélaïde, il fallait que cette recommandation fût adressée à M. Blondel, etc... J'étranglais, j'enrage encore; je l'aurais dévisagé; j'ai fait la meilleure contenance que j'ai pu, je me suis tirée d'affaire de mon mieux, et j'ai bien promis de ne jamais revoir cette figure. J'ai écrit une vraie lettre de cour à M[me] de Candie, où je m'applaudis beaucoup de la sagacité de son ami, qui m'a éclairée sur la route que je devais tenir et d'après les avis duquel je vais diriger mes plans; quelques autres calembredaines de cette force, beaucoup d'honnêtetés et la supposition de mon départ subit pour Paris par d'autres raisons tout aussi vraies, c'est ainsi que j'ai terminé avec ma connaissance d'un jour, que je saurais pourtant reprendre dans une autre occasion.

J'ai été chez M[me] d'Arbouville, non pour rien décider, mais pour faire ma cour et causer; elle voit bien tout, avantages et inconvénients, et elle est trop délicate pour me pousser à courir ceux-ci; mais elle agira de son mieux, j'en suis sûre, dès que nous, les intéressés, nous nous serons décidés d'en courir le sort. J'ai vu l'abbé; beaucoup d'honnêtetés de cette excellente maison qui, en vérité, respire l'ordre, la vertu et ne sent point la cour, si ce n'est par la gravité du décorum qui fait un peu trop sentir l'étiquette et les degrés d'élévation.

J'ai été chez M. Faucon, bon homme, excellent à cultiver parce qu'il peut beaucoup et que c'est une tête; mais cette tête chaude et étroite en même temps, en s'intéressant à moi, n'a jamais pu comprendre mon affaire : par ma foi, je crois qu'il avait trop dîné. Il veut absolument que cela se puisse par M. de Vergennes tout seul, parce que le secrétaire de ce ministre lui a dit merveilles de nos mémoires; il veut me conduire demain chez ce secrétaire pour en causer : à la bonne heure! C'est encore une connaissance d'accrochée.

J'ai dîné avec d'Azoty[1], que nous avons fait venir à notre hôtel ; il est ici à la piste de tout, sans rien attraper; mais il peut être bon à découvrir le gibier, et nous l'avons lâché pour éventer les traces. Si je te peignais en détail toutes ces têtes préoccupées de leurs intérêts propres, agissant pour les autres par des ressorts compliqués qu'il faut tirer à grand' peine, ce chaos d'affaires et de petites passions!... En vérité, c'est pitoyable et dégoûtant! Me voilà jetée, je cours comme la boule qui a reçu son impulsion, et j'atteindrai Dieu sait où, peut-être à me casser le nez!

Toute réflexion faite, je n'ai point emmené bonne pour éviter la dépense; mais elle a tant pleuré quand je suis partie, j'ai si peur qu'elle ne devienne malade, car elle avait déjà quelques misères, que je regrette beaucoup de l'avoir laissée. Je comptais retourner aujourd'hui; me voici encore, j'espère retourner demain, mais qui peut assurer?

Le brave Flesselles fait feu des quatre pieds; il te dit millions de choses; son affaire n'est point décidée. Le petit Blon[del] propose, tout en gros, trente mille livres, sec, et rien autre, ou un privilège de dix ans, seul.

Adieu, aie bien soin de ta santé, sur toute chose. Ma pauvre petite Eudora! je ne vois plus ni toi, ni elle, ni bonne : je suis toute seule; adieu!

Crois-tu qu'il fût bon que j'allasse voir M. d'Agay, lui conter notre demande et l'intéresser à la soutenir? M. de Saint-Priest fils[2] est aussi à Paris, mais comment m'adresser à lui? D'ailleurs, n'est-il pas allié du Bld. [Blondel]?... Réfléchis un peu et conte-moi.

[1] Nous lisons au manuscrit «d'Azoty», mais on peut lire aussi «d'Agoty». — C'est probablement Gautier Dagoty, le fondateur, en 1752, du *Journal de physique*. Voir sur lui *Mém. secrets*, 30 décembre 1785 : «Le célèbre Dagoty père vient de mourir. C'était lui qui avait imaginé le *Journal de physique*, dont l'abbé Rozier l'avait ensuite dépouillé. Il s'était retourné cependant, etc...» Cf. *Biographie Rabbe*, Supplément, à l'article *Rozier*. — Voir aussi Hatin, *Bibliogr.*, p. 37.

[2] Voir sur les Saint-Priest, père et fils, Intendants du Languedoc, sous les ordres

111

[À ROLAND, À AMIENS [1].]

Lundi, 5 [avril 1784], — de Versailles.

J'ai beau tourner, il est constant que les mémoires une fois présentés au contrôleur général seront renvoyés aux Intendants du commerce; c'est la marche dont les ministres ne s'écartent jamais que par des exceptions infiniment rares; c'est par cette marche que M. de Vergennes a déjà renvoyé au contrôleur général, tandis qu'il aurait pu faire ce que nous voudrions que fît aujourd'hui M. de Calonne, juger seul et agir. Cependant il avait fait informer à Lyon [2], et M. de Flesselles, l'Intendant, a fait le rapport le plus favorable sur ta famille et ta personne. Je tiens cela de M. de Ville [3], secrétaire de M. de Vergennes, homme le plus honnête et le plus doux.

Je sais aussi que la Reine a déjà demandé la place d'inspecteur général, et qu'elle a été refusée parce que cette place est destinée à un inspecteur de province qui doit y monter par rang d'ancienneté. Juge si le petit Bld. [Blondel] a de l'influence! J'ai appris cette anecdote d'un homme de rien, mais de beaucoup d'esprit pour les affaires, et qui a su gagner cinquante mille livres de rentes, qui a de l'accès chez la Reine, à laquelle il avait fait demander cette place d'inspecteur général pour un ami ou protégé, car les gens de toutes les classes ont ici leurs protégés.

Les personnes les plus puissantes auprès de M. de Calonne, parce qu'elles sont les plus en crédit, sont : M. et Mme de Polignac, le comte

desquels Roland s'était trouvé lorsqu'il était sous-inspecteur à Lodève (1764-1766), l'Appendice D.

(1) Ms. 6239, fol. 28-29.

(2) Voir, à l'Appendice J, la lettre de M. de Vergennes à l'Intendant de Lyon, du 10 décembre 1783, et la réponse du subdélégué, du 10 janvier 1784, plus bienveillante que concluante.

(3) «M. Deville, premier secrétaire du ministre [M. de Vergennes]» (*Alm. royal* de 1784, p. 246).

de Vaudreuil, le chevalier de Cogny[1], M. de Crussol[2]. Si l'une d'elles se pénétrait de notre affaire jusqu'à en faire la sienne propre, elle pourrait l'emporter de haute lutte. Mais cette supposition n'est pas facile à réaliser. Je ne connais, je n'ai rien autour de ces cinq personnes, et tu sens bien que ce ne serait point par des valets de chambre accrochés à la volée qu'on pourrait pénétrer les maîtres d'un intérêt aussi vif qu'il le faudrait pour le succès. Mr ni Mme d'Arbouville ne voient ces gens-là qu'en souper, au cercle du monde; ils n'ont point de liaison particulière avec aucun d'eux.

Je ne vois plus que deux expédients à tenter, et ils sont tous deux extrêmes : c'est que j'aille voir tous ces Intendants du commerce, pour les examiner de nouveau, les persuader que tu ne prétends pas à ce qu'ils craignent, leur montrer même nos mémoires, exciter leur confiance et quelque justice s'ils ne sont pas entièrement étrangers à l'une et à l'autre, et m'assurer par cette dernière tentative s'il est possible de compter qu'ils te servissent pour cet objet seul, en les prévenant de la marche que nous suivrions avec le contrôleur général.

L'autre expédient est bien plus hasardeux : c'est de me procurer par le secrétaire de M. de Calonne une audience de ce ministre, lui tout dire avec force, comme je m'en sens très capable. Si, avec de l'esprit, il n'est pourtant qu'un homme ordinaire, ménageant tout et ne sortant pas de la route battue, nous sommes perdus : *perditi ma non disperati*, car je vois toujours là ta place ou les quinze cents francs; s'il a de l'élévation dans l'âme ou dans l'esprit, que le moment soit favorable, je puis réussir. C'est casuel : je le sens, aussi je n'ose faire cette démarche sans l'aide de ton jugement; quant à mon rôle, je le sais si bien, que je le soutiendrais devant le Roi sans m'embarrasser de sa couronne.

Tu croiras peut-être que je pourrais employer les deux expédients : tâter d'abord les Intendants; puis, s'ils sont inflexibles, aller à M. de

[1] Jean-Philippe de Franquetot, chevalier de Coigny, maréchal de camp (1743-1806).

[2] Le bailli Marie-François-Emmanuel de Crussol, depuis duc d'Uzès et pair de France (1756-1843).

Calonne. Il y a du pour et du contre; je craindrais qu'ils ne m'amusassent pour traîner jusqu'à la nomination de leur homme; cela fait, ils pourraient continuer d'être contraires sans que j'eusse à faire valoir cette bonne raison qu'ils te craignent et en favorisent un autre; cependant une visite pourrait suffire peut-être pour les juger et savoir à quoi s'en tenir. Dans une tête romanesque, l'idée de parler à M. de Calonne serait merveilleuse; car, s'il arrivait qu'il saisît bien l'état des choses et qu'il goûtât l'homme, il pourrait l'adopter et l'avancer; mais, comme nous n'avons pas de roman à faire, et oui bien à éviter une aventure fâcheuse, comment imaginer qu'un nouveau ministre qui a besoin de ménager tout le monde, qui n'a encore de plan sur rien, fasse une singularité qui indispose les sous-ministres dont il a besoin, pour favoriser un sujet que le seul bien public lui rendrait précieux, en supposant encore qu'il y vît le bien public intéressé? En vérité, je suis au bout de mon roulet; rêve un peu à ton tour et mande-moi ce que tu penses. Cependant, comme ta réponse ne peut me venir que mercredi soir au plus tôt, et que je pourrais aller le matin à l'audience de M. de Montaran, je ne sais si je ne m'y présenterai pas. Je verrai demain Mlle de la Blz. [Belouze] s'il y a lieu, et l'inspiration fera le reste.

Notre ami est actuellement, à deux heures, chez le contrôleur général avec le prince de Poix, pour engager le premier à venir voir la machine qu'il demandait qu'on lui apportât. Je vais me chauffer, mais le voici.

Bonne affaire! M. de Calonne ira voir la machine [1]; mais il ne peut y aller qu'après Pâques; ainsi le séjour à Paris s'allonge. Autre chose: Flesselles a vu une fois le secrétaire de M. de Vaudreuil [2]; nous chercherons à savoir si c'est un homme traitable et nous tenterions cette voie. Il n'y a donc rien d'avancé dans notre besogne, rien de clair, sinon que par notre principe d'aller jusqu'au bout et de tenter tous

[1] Probablement à Poix.

«Calonne protégeait l'industrie non en ministre, mais en grand seigneur; il visitait les manufactures de luxe à Paris et dans les environs...» (Droz, *Histoire de Louis XVI*, t. I, p. 308.)

[2] M. de Noiseville. — Voir lettres des 12 et 13 mai 1784.

les possibles, je ne pourrai te revoir aussi qu'après Pâques; j'ai déjà grande envie de m'en rapprocher en couchant à Paris ce soir; tous nos gens y retournent; j'entretiendrai connaissance avec M. Faucon, bonhomme qui va chaudement et qui peut beaucoup en mille circonstances; avec M. de Ville, dont l'honnêteté m'a fait voir la première âme parmi tous les visages que j'ai rencontrés dans ce pays; avec M. Collart, fort ordinaire, mais qui se trouve en place et peut obliger. Voilà tout ce que j'ai gagné. Adieu, mon bon ami, je t'expédierai celle-ci de Paris en te disant un mot de mon retour.

112

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Jeudi saint, [8 avril 1784], à 7 heures, — [de Paris].

J'ai passé la journée d'hier à courir pour nos amis[2]; le matin, j'avais été avec M. d'Antic à la Congrégation où il souhaitait extrêmement que je pusse mettre sa sœur, à cause de mes connaissances, à cause du voisinage du Jardin du Roi, à cause de la liberté d'y faire sa cuisine, de vivre à son ménage, etc. On nous donna des espérances, j'y retournai l'après-midi : point de place pour l'heure, pas de moyen d'en faire[3]. Je suis allée dans dix maisons : même chose ou conditions si chères qu'il est impossible d'y passer pour notre demoiselle qui, après avoir été maîtresse d'une maison agréable, est aujourd'hui réduite aux moyens les plus bornés. Le pauvre frère était venu me trouver le matin : son cœur s'est brisé dans mon sein, nous avons pleuré ensemble; je lui ai fait prendre

[1] Ms. 6239, fol. 30-31.

[2] Le père de Bosc était mort le 4 avril 1784 (voir ms. 6241, fol. 264, lettre de Lanthenas à Roland, de ce jour-là).

[3] C'est probablement pour cette affaire que Sainte-Agathe écrivit à Madame Roland le billet suivant, dont nous conservons l'orthographe : «Ma bien aimée, — Il nai pa posible que je toblige cette fois sy, il nia ni selule ni la moindre chause a espéré presantement. Sy notre mère naitoit obligé daler à l'office, elle torait écri un maut. Elle te fait mil compliment. Ellet fachez de ne pouvoir t'oblige. — Adieu, ma très-chère, je tanbrasse mil foi.» (*Papiers Roland*, ms. 6241, fol. 285.)

quelque chose; nous avons été trouver sa sœur, dont il est préoccupé à l'excès, dont le malheur pour le présent et pour l'avenir l'accable horriblement. Mon ami, ils ont une foule de connaissances, de relations, dont plusieurs sont parents et se disent amis; je suis sûre qu'il n'en est pas une qui sente comme nous leur peine et à qui l'idée fût venue de passer comme moi la journée d'hier à chercher une retraite qu'on voudrait déjà avoir, car la jeune personne se voit avec gêne dans une grande maison où les domestiques la servent par grâce, où les maîtres veulent la consoler par un ton sec ou léger et par les distractions du monde[1]. En vérité, si Amiens, si ma maison, notre manière d'être offraient plus de facilité, je l'emmènerais pour donner le temps de trouver une maison religieuse où il lui fût possible de se mettre. Elle ne pleure encore qu'à peine, et avec moi seule; elle a un air que des gens froids appelleraient tranquille, et qui est effrayant pour l'œil du sentiment. Je lui ai dit que, comme elle, je m'étais retirée au couvent sans fortune, avec d'aussi amers chagrins, etc. Cette conformité l'a touchée à l'excès : elle m'appelle sa sœur; je le disais au frère pour soulager ses inquiétudes sur l'avenir : «Eh! vous avez trouvé un Roland; où voulez-vous qu'on en trouve un second?» J'ai promis d'aller tous les matins passer avec eux quelque temps. Mlle de la Blz. [Belouze] est encore venue sans me trouver; je lui ai écrit pour lui demander un rendez-vous, et j'y vais aujourd'hui. Je me suis fait informer, pour le besoin, des jours d'audience des Mont[aran] et Tolz. [Tolozan]. Il n'y en a plus jusqu'au mardi d'après la Quasimodo[2]. Ainsi il me faudrait une lettre pour Rousseau[3], ou bien je tenterais par mes propres ailes.

Flesselles n'a pu rejoindre le secrétaire de M. de Vaudreuil, qui est reparti pour Versailles. Je suis étonnée que le courrier du mardi ne t'ait pas apporté une lettre que j'ai mise à la poste de Versailles. M. et Mme d'Huez sont venus hier ensemble me faire visite; le mari

[1] Sophie d'Antic avait été provisoirement placée dans une maison amie. — Voir lettre du 18 mai 1784.

[2] 20 avril.

[3] Rousseau, secrétaire de M. de Montaran.

était venu deux fois pendant mon voyage de Versailles. J'ai reçu une lettre de Despréaux; il rassure sur M. Crétu; mais Porquier[1] est parti, et l'effet que nous en avons ne vaut plus rien. Ma conférence avec Mlle de la Blz. [Belouze] et ta première lettre me décideront à quelque chose; je suis terriblement balancée. Avec tout cela, je l'avoue, nos affaires me touchent une fois moins depuis que je vois, que je sens l'affreux malheur de nos amis. Porte-toi bien, fais tout pour cela; sois tranquille; notre situation ne pourra être que douce et heureuse. Je t'embrasse de tout mon cœur.

113

À ROLAND, [À AMIENS[2].]

Vendredi saint, 9 avril 1784, — [de Paris].

Tu n'en auras pas long, mon ami; il est sept heures passées, je t'écris dans mon lit : j'étais fatiguée d'avoir couru hier jusqu'à deux heures, depuis le matin, avec le pauvre d'Antic, pour chercher un asile à sa sœur; il a la figure trop jeune pour se présenter seul dans une maison religieuse et y demander à loger une jeune personne. Nous n'avons trouvé de place nulle part. Cependant il y a quelque chose en l'air au Saint-Sacrement du Marais. Mlle de la Blz. [Belouze] doit m'en écrire incessamment. Je serais fort aise que cela pût réussir près d'elle; il n'y a pas eu moyen à la Congrégation; nous avons trouvé des appartements de dix-huit cents francs, etc. Il est incroyable quel prix on met à un coin de grenier dans ces tristes retraites.

J'ai reçu ta petite lettre hier après midi, et je vais dès aujourd'hui chercher M. Rousseau pour savoir de lui quand je pourrai voir M. de Mtn [Montaran]. Despréaux m'a écrit en m'envoyant une lettre d'honnêtetés pour Mme d'Arb[ouville]. Il me demande ce que c'est que

(1) Crétu, — Porquier, — noms inconnus.

(2) Ms. 6239, fol. 32-33. — Il y a «8 avril» au manuscrit, mais il faut lire «9 avril», date où tombe le vendredi saint de 1784.

le *Journal de France* [1]; il rassure sur M. Crétu et apprend que Porquier est parti et que son effet ne vaut plus rien, il y perd 400 #; mais j'ai quelque idée de t'avoir mandé cela hier. Je n'ai point vu ta lettre par les bureaux; elle viendra à son temps. Je compte aller mardi à Vincennes avec mes deux acolytes [2]; j'en écrirai à l'oncle. Je leur ai donné hier mon petit dîner de ménage. Notre ami va aujourd'hui à son bureau pour la première fois, il y recevra ta lettre; il y ira maintenant tous les jours, excepté celui de Pâques, et il m'a dit que tu pourrais m'écrire par lui dorénavant. Il n'est occupé que de sa sœur; il ne voit que le malheur d'une fille qui perd toute espérance flatteuse avec celle de la fortune; il est déchiré, poursuivi par cette idée et n'a pas un moment de repos.

Assurément, je resterai pour les voir et les consoler; car, au milieu de toutes les relations, je ne crois pas qu'ils aient personne qui s'identifie autant à leurs maux. Le frère te dit mille et mille choses et t'écrira par les bureaux.

Adieu, mon bon ami, je t'embrasse de tout mon cœur, et la petite Eudora, que tu prendras sur tes genoux à mon intention, en lui rappelant le nom de maman que la friponne oublierait sans tes soins. Adieu, ménage-toi bien, conserve ta sérénité pour n'avoir pas besoin d'en faire paraître avec effort. Mlle de la Blz. [Belouze] est bien de l'avis qu'il n'y a absolument rien à tenter que de voir ces Intendants.

Adieu encore; Lavater à un autre jour. Amitié à la société, à M. d'Hervillez, etc. Je suis bien en peine de savoir si tu ressens toujours quelque chose au derrière et si le magnétisme te fait bien digérer et un peu dormir.

[1] Les *Affiches, annonces et avis divers*, feuille que rédigeait l'abbé de Fontenay, et qui, en 1784, prit pour sous-titre : *ou Journal général de France*. — Voir Hatin, p. 19. Cf. lettre du 31 janvier 1785.

[2] Bosc et Lanthenas.

114

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Vendredi saint, au soir, [9 avril] 1784. — [de Paris].

Eh quoi! mon ami, c'est toi qui t'affliges et qui pleures[2]! Toi qui as droit à toutes les douceurs d'une vie laborieuse, honnête et consacrée au bien public! Toi à qui personne ne peut enlever ton propre témoignage, auquel le gros du public et une foule de gens distingués joindront le leur! Toi qui apprécies si haut les charmes de la vie domestique et qu'aucun être sur la terre ne peut empêcher d'en jouir! Quelques hommes injustes l'emporteront-ils sur tant de causes puissantes? Viens sur mon sein, notre Eudora près de nous : oublions des êtres méprisables; notre tendresse, la confiance et la paix ne feraient-ils pas assez pour notre félicité avec la possession d'un coin de terre où nous pouvons nous retirer! Va, si tu peux surmonter l'indignation et l'amertume que te causent l'injustice et la bassesse, si tu peux te délivrer enfin d'un travail dont l'effet m'inquiète, je ne demande plus rien pour le bonheur. J'ai eu un moment de dégoût, tu l'as vu, mais je n'ai point senti d'abattement; et, je l'avoue, si j'eusse été prête à tomber dans cet état, celui de nos amis m'en eût tirée. Depuis leur chagrin, j'ai oublié nos affaires; toute mon activité s'est développée pour leur témoigner ce qu'ils m'inspiraient; malheureusement je ne puis rien, mais je me sens d'un dévouement qui suspend tout sentiment de nos

[1] Ms. 6239, fol. 34-35.

[2] En recevant la lettre du 5 avril, Roland avait écrit à sa femme, le 8 avril (ms. 6240, fol. 180-181) : «Il faut commencer par te faire ma confession : hier, à six heures, je rentrais dans l'intention de t'écrire, de m'entretenir avec toi; je ne trouvai plus même ce courage; j'étais dans un état d'anxiété que je n'ai point éprouvé depuis que nous vivons ensemble. Ta lettre, que j'avais lue bien des fois et que je venais de relire; tes peines, le dégoût de tes marches; la tristesse de ta vie; un retour sur la mienne, laborieuse et honnête; l'idée de gens si faux, si bas ou si méchants; tout cela ne pouvait être balancé par la considération du peu de durée de la vie; il ne me reste que le sentiment des pleurs. . . »

propres disgrâces. Mais ta lettre vient de me pénétrer; j'éprouve combien je suis en prise au chagrin qui peut t'atteindre, et l'idée de ta mélancolie me rendrait tout insupportable. Ménage mieux notre commun bonheur que tu tiens en tes mains; prenons courage, faisons tous les possibles et passons-nous du reste.

J'ai vu M. Rousseau, il se persuade que je pourrais beaucoup influer sur M. de M[t] [Montaran]. Il pencherait à croire que c'est le moment de solliciter la retraite. Brunet [1] vient d'obtenir mille écus. L'inspection demandée par la Reine était celle de Cliquot [2] pour de Vîmes, son gendre; mais on n'a pas voulu de celui-ci et Cliquot garde sa place. Cependant on prémédite des remuements parmi les inspecteurs généraux; on voudrait qu'ils travaillassent; on fera des changements et M. Rss. [Rousseau] argumentait sur tout cela pour la retraite. Je tâterai le terrain, je ne précipiterai rien, et nous verrons. Mais M. de M[t] [Montaran] est à la campagne pour quinze jours, à Beaurepaire, à sept lieues d'ici [3]; M. Rss. [Rousseau] me conseille d'en faire le voyage. Qu'en penses-tu? J'attendrai ton avis. En attendant, je verrai M. Valioud [4]. D'ailleurs, M. Rss. [Rousseau] m'a promis de m'avertir au cas que, dans cette quinzaine, M. de M[t] [Montaran] fît ici une apparition.

J'ai été promener cet après-midi avec M[lle] d'Atc. [Antic] au Jardin du Roi; nous avions toutes les deux besoin d'air; j'ai vu des plantes avec

(1) Brunet, inspecteur des manufactures à Alençon (*Alm. royal* de 1783, p. 271). — Roland le cite (*Dict. des manuf., Discours prélim.*, t. I, p. XXXIV) parmi ceux de ses collègues qui lui ont le plus obligeamment fourni des indications. — Madame Roland semble dire qu'il aurait été mis alors à la retraite; mais nous le retrouvons, à l'*Almanach royal* de 1784, p. 274, inspecteur *principal*, toujours à Alençon.

(2) Cliquot de Bervache, «inspecteur général des manufactures nationales» (*Alm. royal* de 1784, p. 272), économiste connu.

(3) Probablement Beaurepaire, à 5 kilomètres de Pont-Sainte-Maxence.

(4) Valioud-Dormenville, premier commis ou, comme on disait alors, secrétaire de Tolozan. — Il fut, en cette affaire, très serviable pour Roland. (Voir plus loin ses lettres des 27 avril et 20 mai 1784.) — Il était encore premier commis en 1789 (Tuetey, III, 5624, où l'on a imprimé, par erreur, *de Valiond*).

Madame Roland écrit presque partout *Vallioud*. Mais nous suivons l'orthographe de sa propre signature.

plaisir; le frère nous accompagnait, nous avons été dans les serres. Nous avons vu enlever et tomber un beau ballon de la pension de Verdier[1]. Ce matin, dans mes courses, je suis entrée aux Français[2]; j'ai visité leur salle, que j'ai trouvée charmante. Enfin, mon bon ami, nous sommes faits pour être heureux, en dépit de tous les diables, ou jamais humains ne doivent l'être. Aie soin de ta santé, et, pour ma part, je me moque du reste. Je t'embrasse sur les deux yeux; je te conjure d'être plus tranquille; joue donc avec notre pouponne en te rappelant sa mère, et puis seras-tu triste encore? Ce ne serait pas sage, au moins. Écris-moi vite d'une autre encre, ou je pars pour ne plus perdre ainsi de ma vie coulée loin de toi; en vérité, il n'y a que cela qui me peine véritablement. Mais écris-moi d'après mon cœur; je veux dire que je ne souhaite pas de changement seulement dans les signes, mais dans tes dispositions. Je ne puis finir, il faut pourtant souper; il se fait tard; l'abbé Gloutier vient de m'arrêter; il a fait une apparition à Paris et vient de me donner une heure. Je t'embrasse sans pouvoir m'arracher de tes bras où je brûle de voler. Adieu.

115

[À ROLAND, À AMIENS[3].]

Dimanche matin, Pâques, [11 avril 1784, — de Paris].

Je dois aller avec le frère dîner chez M. d'Huez, ou plutôt chez Madame. J'irai voir auparavant Mlle de la Blz. [Belouze] et j'ai envie de gagner le Marais par les Tuileries pour m'informer d'un logement

[1] La pension de Jean Verdier, «maître ès arts, instituteur de la jeunesse, médecin du feu roi de Pologne,» était à l'hôtel de Magny, rue Saint-Victor, à côté du Jardin des Plantes (Tuetey, III, 585, 1024 et suiv.). Elle fut supprimée en 1789, par suite de l'annexion de l'hôtel au Jardin.

[2] La salle construite par Peyre, Lainé et de Wailly pour les comédiens du Roi, sur les terrains de l'hôtel de Condé, et où ils s'installèrent le 9 avril 1782. C'est là qu'est aujourd'hui l'Odéon, deux fois incendié et deux fois reconstruit.

[3] Ms. 6239, fol. 36-37.

au couvent de l'Assomption [1]. Mais tous ces projets me laissent encore une heure que je veux employer à t'écrire.

Soir. — Vains projets! J'en étais là quand l'ami d'Antic est venu m'offrir son bras pour mes courses; mais, ne voulant pas que je fisse celle du couvent, je ne suis partie qu'à près de midi; nous sommes demeurés ensemble au coin du feu, à causer peu, sentir beaucoup. Il n'avait pas de bureau, il n'ose se présenter nulle part, il traîne son chagrin et craint d'en accabler ceux qu'il aborde; l'incertitude de l'état de sa sœur fait son tourment. Nous avons été voir Mlle de la Blz. [Belouze]; il n'y a pas de place au Saint-Sacrement; l'appartement sur lequel on avait des vues pourra être libre dans peu, mais à une époque indéterminée. Je t'ai dit que j'avais causé avec M. Valioud, et que, sans lui faire connaître quelle avait été ta demande, je lui avais dit que ces Messieurs ne s'étaient pas prêtés à un témoignage que tu réclamais d'eux et qu'ils s'étaient appuyés de l'indisposition de M. Tlz. [Tolozan]. M. Valioud n'y croit pas. Mlle de la B. [Belouze] pense qu'il serait bon de le voir avant tout autre, parce qu'il n'y a aucun inconvénient à cette démarche, et que, se l'étant concilié, on pourrait s'en prévaloir auprès de ceux qui faisaient tant de bruit de son opposition; elle pense que M. de M^t^ [Montaran] n'est à voir que le dernier, parce qu'il s'est mis dans la tête qu'il ne te convenait pas de solliciter ces Lettres, parce que, si je vais moi-même recevoir de lui un nouveau témoignage de cette façon de penser, nous ne pourrons plus aller en avant sans que ce soit lui dire qu'on ne se soucie pas de son avis, ce qui serait anéantir l'espoir de se le concilier jamais dans aucune circonstance. M. Tolz. [Tolozan] n'étant pas ou n'ayant pas été envisagé comme M. de M^t^ [Montaran] sous le rapport d'un protecteur, on peut aller avec moins d'inconvénients contre sa volonté témoignée. Il s'agirait donc de se concilier M. Tolz. [Tolozan], de voir aussitôt M. Bld. [Blondel] avant même que M. de M^t^ [Montaran] fût de retour de la

[1] Le couvent de l'Assomption touchait à l'extrémité N. O. du jardin des Tuileries, en face de l'Orangerie.

campagne. Mlle de la Blz. [Belouze] pense qu'il serait également bon de voir M. de Vin[1]; ces gens n'ayant pas été tâtés jusqu'à présent, c'est continuer la marche sur un autre plan, sans se mettre en contradiction avec soi-même. Je crois l'idée bonne. Seulement, M. de Vin me paraît assez inutile; cependant, comme il s'agit d'adresse ici et de faire poids dans la balance, peut-être cela ne serait-il pas à négliger. Je suis très contente de M. Valioud, homme froid, mais honnête et qui te juge bien. Il m'a promis la note en question, aux conditions, bien entendu, qu'il ne serait pas nommé, compromis, etc. M. Rousseau est plus doux et plus timide, mais je le crois aussi honnête. Tu sauras, en attendant, que Desmarets[2] n'a eu, suivant l'usage assez commun, que la moitié du revenu de sa place; que Brunet a obtenu mille écus, mais à la pointe de l'épée, à force de recommandations; que Godinot n'a point le titre d'inspecteur général honoraire, mais *principal*[3] comme il l'avait à Rouen, et qu'il n'y a point d'exemple de ce titre ainsi accordé. Je t'avoue que, si je sollicitais la retraite, je croirais qu'il faudrait se borner aux Lettres et aux mille écus, de peur qu'en demandant deux titres *on n'obtînt que celui du brevet qui, après tout, ne signifie pas grand' chose.* Mais je crois aussi que, *si nous pouvons tenter maintenant les Lettres seules, c'est à préférer.* Pourtant Mlle de la Blz. [Belouze] pense toujours que la retraite y jointe gagnerait infailliblement M. Bld. [Blondel]; ce sera la disposition des choses qui me déterminera.

J'ai écrit au secrétaire de M. de Vergennes pour me procurer, par son moyen, une copie du rapport de M. de Flesselles; notre Fles-

(1) M. de Vin de Gallande, maître des Requêtes, venait de succéder, comme Intendant du commerce, à M. de Colonia (qui figure encore à l'*Almanach royal* de 1784, p. 216). Il demeurait rue Saint-Louis au Marais. — Voir, sur lui, la lettre du 24 avril 1784.

(2) Nicolas Desmarets, membre de l'Académie des sciences (1771), inspecteur des manufactures. — Un des adversaires les plus déclarés de Roland.

(3) L'examen des *Almanachs royaux* apporte ici une confirmation curieuse : Godinot, ancien inspecteur à Rouen, figure en 1783 parmi les «inspecteurs honoraires» avec le titre d'«inspecteur général»; mais, en 1784, la qualification est rectifiée : *général* est remplacé par *principal*.

selles[1] s'est chargé de ma lettre; il verra aussi M. Faucon pour cet intrigant que je tâcherai de gagner[2].

La brochure que tu me demandes te sera expédiée incessamment par les bureaux. Je suis toujours toute préoccupée de nos bons amis; l'état de l'aimable sœur, le chagrin du frère, que j'aime bien davantage depuis que je le connais plus et que je le vois si affligé, me pénètrent profondément. Je voudrais l'adoucir, je ne puis que le partager et je souffre de mon inutilité. Ce pauvre ami compte pour beaucoup quelques courses qui n'ont abouti à rien; il s'est inquiété de la fatigue que j'en pouvais prendre : il m'a envoyé des vins restaurants. Il s'en faut peu que, dans l'affliction, on ne s'étonne de trouver des êtres qui y prennent sincèrement part; il y a tant de gens superficiels ou durs. Mais, en vérité, nos bons amis ne sauraient imaginer jamais combien leur situation influe sur la mienne, combien ils me sont plus chers par leurs malheurs; toi qui sais et qui sens tout cela, que ne peux-tu être avec moi à les embrasser, je ne dis pas les consoler, mais sentir et souffrir avec eux!

Je ne prendrai pas sur moi d'acheter Lavater à M. d'E[u]. Cet ouvrage est original et curieux, mais il laisse à désirer, et cela seul pourrait faire regretter les six louis que je ne veux pas avoir sur ma conscience. D'ailleurs, on annonce un troisième volume. Les gravures consistent en un grand nombre de portraits, en beaucoup de silhouettes dont l'auteur dépeint, explique les traits et les caractères, jugeant des qualités morales, de l'esprit, etc., par les traits divers de la physionomie. Il y a aussi des figures prises de quelques tableaux de grands maîtres ; puis des crânes, des têtes de divers animaux, avec des observations sur les proportions, les distances, etc., des lignes et des espaces qui les dessinent ou qu'ils renferment. Mais on chercherait

[1] Peut-être est-il utile de faire remarquer ici que «M. de Flesselles», c'est l'Intendant de Lyon, et que «notre Flesselles», c'est le manufacturier d'Amiens.

[2] Madame Roland parle en plusieurs endroits ici de cet «intrigant», mais sans le nommer. Il semble que ce soit cet «homme de beaucoup d'esprit» dont elle parle déjà dans sa lettre du 5 avril 1784. — Voir aussi la lettre du 1er mai.

vainement une suite de propositions établies comme base de la science physiognomonique : ce n'est encore qu'un recueil de faits, d'idées et d'opinions.

Je t'embrasse de tout mon cœur, mon cher et tendre ami; j'embrasse notre Eudora et je la laisse dans tes bras, te caressant pour sa mère! Adieu.

116

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Lundi de Pâques, [12 avril] 1784. — [de Paris].

Je ne date plus du quantième, car je ne sais pas où j'en suis. L'ami m'a apporté ce matin ta lettre du 10, avec celle pour MM. Rousseau et Valioud, que tu apprendras que j'ai déjà vus; nous nous partageons les soins : il fait des copies pour moi, je fais des courses pour sa sœur; c'est encore en vain jusqu'à présent; mais la nécessité de suivre les affaires, que la disposition du beau-frère[2] paraît devoir allonger désagréablement, ne lui permettrait pas de venir avec moi, et il faut continuer de chercher un asile. M. Tlz. [Tolozan] est aussi parti pour la campagne, d'où il ne reviendra que samedi. Je vois que mon séjour ici s'allonge terriblement et que l'argent s'en va; je suis à la moitié de ma provision. Quel pays pour la dépense du temps par-dessus tout!...

Le frère[3] a mis aujourd'hui la brochure au bureau de M. Valioud, qui n'y était pas et pour lequel il a écrit un mot. L'affaire avec Blin est terminée; il n'y a plus que le relieur qui tienne encore quelque chose. Le libraire n'a pas voulu entendre à l'échange pour le Winkelmann, qui se vend bien, dit-il, et qu'il ajoute tenir pour le compte de l'éditeur. Je ne sais si je t'ai mandé dans le temps, pour M. De V[in],

[1] Ms. 6239, fol. 38-39. — A la 3e page est une lettre du prieur de Crespy, du 10 avril, que Madame Roland envoie à son mari; elle a écrit sa lettre sur les pages blanches de celle du prieur.

[2] M. de Boinville, mari de la sœur aînée de Bosc, qui allait réclamer des comptes de succession et nuire ainsi à l'établissement de Sophie d'Antic. (*Papiers Beljame.*)

[3] Lanthenas.

ce que cette nouvelle traduction de Stace était estimée[1]. On dit toujours, chez M. Le Roi, force bavardises; en général, on s'occupe beaucoup de Mesmer dans ce moment, et presque tous les médecins, qui d'ailleurs le traitent de charlatan, se livrent à des théories nouvelles sur les atmosphères des différents corps. Ils m'ont l'air de courir, sous un voile étranger, après les idées de Mesmer, afin d'avoir droit de dire, lorsque celui-ci publiera tout: «Mais on savait tout cela!» Cette doctrine des atmosphères est fort plaisante, du moins elle prête à des explications heureuses et burlesques. Nous allons tous à Vincennes demain. Tu as donc été un jour sans m'écrire! Je n'ai rien eu dimanche. Je t'expédierai maintenant par l'ami, excepté la présente, à cause de notre voyage. Tu vois que tu auras bientôt le cher frère[2], que je serai privée d'embrasser; dis-lui pour moi tout ce que tu sais et embrasse-le à mon intention. Si cette petite morveuse savait me remplacer, comme elle vous dirait de choses à tous deux, comme elle prendrait vos mains en les réunissant, comme elle vous caresserait!

Je suis bien en peine de savoir précisément si tu as toujours ces démangeaisons, et, dans le cas de l'affirmative, je voudrais bien que tu ne négligeasses pas le cataplasme; je suis tourmentée de cela et je désirerais que tu le fisses, du moins pour ma tranquillité. Le bon Flesselles reviendra, je crois, après ces fêtes. Le ciel lui fasse voir la fin de son affaire et de la nôtre! Adieu, mon bon ami; le frère te dit mille et mille choses. Je t'embrasse de tout mon cœur avec notre Eudora.

Souvenirs empressés et affectueux à M. d'Hervillez et à la société. Acquitte-moi auprès des voisins.

Lettre du prieur de Crespy :

J'ai reçu, mon cher frère, des nouvelles de ma sœur, de Paris; mais, comme elle ne me donnait point d'adresse, je n'ai pu lui faire de réponse, ce dont j'ai été bien fâché. Faites-lu-ien mes excuses, car je ne veux point me brouiller avec le beau sexe, encore moins avec elle. Suivant sa lettre, elle doit vous avoir rejoint; je souhaite qu'elle l'ait fait en bonne

(1) Probablement la traduction de Cormiliolle, 1783-1802. — (2) Le prieur de Crespy.

santé. Je compte en être bientôt témoin, car, si rien ne s'oppose a mes projets, je vous irai demander à dîner jeudi prochain; j'avancerai mon voyage de quelques jours, parce que je dois en faire un autre qui demandera de la célérité, et j'attends de jour en jour des nouvelles pour le faire; et, aussitôt reçues, il faut que je parte. Notre prieur part mardi prochain pour le chapitre, et je pourrai bien le même jour aller coucher à Compiègne, le lendemain dîner à Montdidier et le surlendemain chez vous. Nous causerons ensemble de toutes nos petites affaires, peut-être pas si petites pour moi. Arrangez-vous tous de manière que je vous trouve tous bien portants. Embrassez pour moi la mère et la petite, et aimez toujours celui qui est tout à vous.

Ce 10 avril 1784.

117

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Mercredi, 14 avril 1784, — [de Paris].

L'ami t'aura donné de mes nouvelles aujourd'hui; je m'étais réservé de t'entretenir plus à loisir sur le changement de mes plans auquel Mlle de la Bz. [Belouze] a contribué par ses observations. Je les ai pesées, elles m'ont paru bonnes, et je crois devoir agir en conséquence, quoique la lenteur qui en résulte dans ma marche contrarie également mon humeur et mes désirs.

Depuis que je suis dans ce pays, j'ai étudié l'état des choses, les dispositions des personnes, et j'ai vu qu'il ne fallait pas se flatter de l'emporter d'emblée sur M. de Calonne. Nous avons senti qu'il était bon de tâter et remanier, s'il était possible, ces Intendants du commerce, avant du moins de risquer de les braver, ce qui, dans tous les cas, doit être notre pis-aller. En visant trop droit au but, nous pourrions heurter sur le passage; nous avons besoin de ménager tout, et il faut pour le présent comme pour l'avenir nous concilier le plus de gens qu'il soit possible. MM. Blondel et de Montaran se sont tous deux appuyés de M. Tlz. [Tolozan], qui n'a encore rien dit; si, d'avance, je gagne ce dernier, j'aurai de quoi rebrousser le grand argument des deux autres et j'en tirerai sûrement meilleur parti. Si je ne gagne pas

[1] Ms. 6239, fol. 42-43 et 87. — L'adresse est au verso du folio 87.

ce Tlz. [Tolozan], je le laisserai là, comme si de rien n'était, et j'irai aux autres sans conséquence, puisque enfin ils sont les principaux. S'ils sont tous intraitables, je hasarderai de faire parler et de parler moi-même au contrôleur général, quitte à faire arrêter les mémoires au bureau des dépêches, s'il voulait encore les renvoyer.

S'ils s'adoucissent, j'irai en avant, je ferai pleuvoir des lettres de recommandation pour les attirer. Je n'imagine rien de mieux à faire; je sens que me voilà prise encore pour bien longtemps par les absences et les retards que cause cette quinzaine : mais il en faut passer par là ou tout abandonner.

Je ne négligerai pas la connaissance et les moyens de d'Hauvillez[1]; mais j'irai doucement, parce que je n'ai qu'une demi-confiance dans son crédit et dans celui de M. de Villedeuil[2]; s'il n'était bon qu'à me faire avoir une audience, ce ne serait pas la peine de l'employer, car je pourrais l'avoir sans lui; mais, s'il m'était plus commode de l'avoir par lui, je m'en servirais. M. de Villedeuil et tous ceux de sa classe attendent, désirent et cherchent trop pour eux-mêmes, pour être bien utiles à d'autres. On m'avait parlé de l'abbé d'Espagnac[3], qui a beaucoup d'accès près de M. de Calonne, et que j'aurais pu intéresser; mais cet abbé sollicite avec chaleur pour son frère, et j'eusse perdu

[1] D'Hauvillez (lire *d'Hauvillé*). — Roland avait écrit à sa femme, le 11 avril (ms. 6240, fol. 187-188) : «M. de Bray sort d'ici; il me conseille de m'adresser à Dovillé, intime avec M. de Villedeuil, et celui-ci bien avec le contrôleur général. Va voir Dovillé, place Royale, chez M. de Villedeuil.» — Voir, sur ce personnage, riche bourgeois ou demi-noble de Picardie, cousin des demoiselles Cannet, l'Appendice E.

[2] Laurent de Villedeuil, maître des Requêtes, intendant de Rouen en 1785 (*Almanach royal* de 1786, p. 242 et 262), contrôleur général du 6 mai au 28 août 1787, puis secrétaire d'État, ministre de la maison du Roi, de 1788 à 1789. — En 1784, il habitait à Paris, place Royale, hôtel de Montboissier. Il était neveu du célèbre Laurent, premier ingénieur du canal de Picardie, et frère de Laurent de Lyonne, qui le continua. De là, sans doute, sa liaison avec d'Hauvillé.

[3] L'abbé Marie-René Sahuguet d'Espagnac, fils du baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides; il commençait à faire parler de lui (voir *Mémoires secrets*, 10 avril 1780, 31 décembre 1782): agioteur et fournisseur des armées pendant la Révolution, il fut guillotiné le 5 avril 1794.

mon temps ou je n'aurais gagné qu'un mot froid, qui n'eût rien avancé. Temps et patience, comme au commencement, c'est tout ce que j'y sais.

Je verrai demain MM. Valioud et Rss. [Rousseau], je remettrai tes lettres; j'en donnerai une au premier pour M. Tolz. [Tolozan], qui revient de la campagne vendredi ou samedi, et à qui je demande un rendez-vous, parce que je crains que sa première audience soit trop tardive ou trop bruyante. Je serai dispensée du voyage de Beaurepaire, parce que je ne verrai M. de M^t [Montaran] qu'après son confrère et même après M. Bld. [Blondel]. Je verrai aussi M. de Vin de G^lld [Gallande]. Il faut amadouer force gens; si tous ces fronts d'airain ne s'adoucissent pas à l'aspect d'une femme sollicitant une bonne cause, il faudra gagner des démons pour l'emporter sur eux.

Je ne désespérerais pas de cet homme si farouche de Versailles; il a beaucoup de sagacité, et, suivant la tournure des choses, il faudrait l'éloigner ou le mettre dans sa manche. J'espère voir Flesselles avant peu, il me donnera des nouvelles du Faucon et de l'intrigant.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir le bon chanoine de Vincennes; il m'a reçue à bras ouverts. Je suis presque étonnée de retrouver un bon parent... Juste ciel!

L'ami fera passer de tes notes à plusieurs personnes en Provence[1]; il vient de m'apporter ton billet d'hier. Je voudrais bien être de quelque utilité à son aimable sœur; mais, bon Dieu! les amis les plus dévoués sont rarement les plus puissants. Je voudrais déjà te voir avec la petite comtesse[2], lui rappelant l'ouistiti; elle est femme à le bien prendre.

[1] Pour demander des renseignements en vue du *Dictionnaire des manufactures*. — Roland cite plusieurs fois, parmi ses collaborateurs de Provence: l'abbé Turles, supérieur du petit séminaire de Fréjus; Bernard, professeur adjoint à l'observatoire de la marine, à Marseille, etc.

[2] La petite comtesse, ailleurs «la comtessine». Ce nom reviendra plusieurs fois dans la Correspondance et se rencontre presque à chaque page des lettres écrites par Roland à cette époque. Nous croyons qu'il s'agit de la fille de M. de Bray, qui, ainsi que nous l'avons dit (lettre 16), avait épousé en 1781 Jean-Baptiste Durieux, écuyer, seigneur de Gournay et de Beaurepaire.

Il semble qu'ils soient venus habiter

Mlle de la Blz. [Belouze] a été étonnée que je n'allasse pas la visiter; je lui ai dit que j'étais partie incognito, et, en conséquence, elle s'est dépêchée de me promettre qu'elle ne dirait pas que j'étais ici. Sûrement, la mère l'a déjà mandé. *Quid ad me?* C'est ce qu'on faisait dire au roi de Prusse dans une parodie de la Passion que je me souviens d'avoir lue dans le temps où les Jésuites furent renvoyés. Cela ne revient-il pas bien à nos affaires?

Ô mon bon ami! Il y a bien longtemps que je n'ai vu toi, mon Eudora et mon clavecin! Adieu, je t'embrasse *affettuosissimamente e per tutto.*

As-tu bien des relations avec M. Villard[1]? Tu devrais bien me donner un peu de ses nouvelles. Le frère te dit mille choses.

P.-S. de la main de Lanthenas :

Celle-ci, mon ami, devait vous être expédiée par la voie de M. D. [d'Antic]; le paquet était fait; mais il est venu hier au soir prendre les ordres de la chère sœur pour Versailles, où il doit aller ce matin avec sa sœur. J'ai été chargé de vous la mettre à la poste. La chère sœur dort sans doute encore. Je viens de finir le mémoire donné en 1780 par M. Mesmer sur le magnétisme animal. Je lirai après des observations de M. Delon et la lettre encore de celui-ci au doyen de la Faculté *très saine* de Paris. Je vois beaucoup un jeune médecin de Padoue, que le nonce du Pape voulait envoyer chez Mesmer. Il lui a dit hier que le gouvernement s'occupait enfin sérieusement de lui; que quatre médecins étaient enfin nommés pour examiner Delon et Mesmer, examiner leur doctrine, leurs moyens nouveaux : s'il n'y a que du charlatanisme, comme leurs ennemis (une partie au moins) l'ont avancé, Mesmer sera chassé de France. Dans cette circonstance, le nonce a ajouté à ce médecin qu'il ne convenait ni à lui, ni à son protégé, de risquer de se compromettre en se trouvant sous les leçons d'un charlatan, s'il arrivait qu'il le fût reconnu; que certainement on ne tarderait pas main-

Paris et qu'ils aient essayé de se pousser dans la «qualité». Mais cette identification de la «petite comtesse» avec Mme Durieux n'est qu'une conjecture fondée sur quelques inductions. — Voir lettres des 21 mai 1781 et 14 mai 1784. Voir aussi Appendice E. — La petite comtesse venait de retourner passer quelque temps à Amiens, chez ses parents.

[1] Villard fils, sous-inspecteur des manufactures à Abbeville (*Almanach royal* de 1784, p. 273).

tenant à avoir les idées assises sur la découverte dont il s'agit, et qu'alors, si elle n'était pas publique, ce qu'il ne pense pas, il serait temps d'agir.

M. Le Roy a fini son cours d'électricité. J'y ai vu une machine que je ne connaissais pas, faite simplement avec deux cylindres de bois et un taffetas gommé qui circule dessus en passant après entre un coussinet de même étendue que sa largeur, fait simplement en peau garnie de poil. Cette machine fait un effet considérable, plus grand qu'aucune, et on conçoit qu'on peut l'augmenter aisément, puisqu'il n'y a rien de si aisé que d'augmenter les dimensions de cette machine, où il n'entre rien qui s'y oppose comme dans celle de verre.

M. Le Roy est de l'opinion que Mesmer n'a point la théorie et la pratique dont il se vante. Il me paraît cependant qu'on cherche à prévenir les idées de cet homme par des spéculations auxquelles il me semble que jusqu'à présent on s'était peu arrêté : je veux dire l'influence des atmosphères des corps les uns sur les autres.

Je vous embrasse, mon cher, *corde et animo.*

118

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Vendredi au soir, [16 avril] 1784, — [de Paris].

Le bon Flesselles est revenu de Versailles où il n'a pu faire de nouvelles découvertes pour nous; j'ai été avec lui ce matin chez M. Faucon, à qui j'ai parlé de son intrigant et qui doit, par un de ses amis, me donner des nouvelles du rapport de l'Intendant de Lyon[2], dont je voudrais joindre une copie à mes mémoires. Il me donnera aussi une lettre du maréchal de Mch.[3] à M. Tolz. [Tolozan] qu'il connaît; je

[1] Ms. 6239, fol. 44-45.

[2] Sans doute, le rapport que l'Intendant de Lyon, Jacques de Flesselles, dont Madame Roland a déjà parlé plusieurs fois, ou plutôt son subdélégué, M. Micollier, avait envoyé à M. de Vergennes (10 janvier 1784) sur les titres de la famille Roland. — On sait que M. de Flesselles fut le dernier prévôt des marchands de Paris et périt le 14 juillet 1789.

[3] De Mouchy. — Philippe de Noailles, duc de Mouchy, maréchal de France en 1775; né en 1715, guillotiné le 27 juin 1794. Il était père du prince de Poix, dont il a été question plus haut. Toute cette famille de Noailles était en relations industrielles avec le manufacturier Flesselles.

mettrai cette lettre en poche; si les circonstances ne sont pas favorables, je n'en ferai point usage; autrement, je la laisserai avec mes papiers après avoir conféré et disposé les choses. J'aurais presque envie d'en avoir ainsi une de précaution de Madame Adél[aïde] pour le petit B. [Blondel], à qui je ne la donnerais non plus qu'à bonnes enseignes; mais, comme cela me coûterait encore un voyage de Versailles, j'y verrai à deux fois avant de le faire. Je ne me flatte point sur tout ceci; je n'attends pas de succès, je te l'avoue, mais je crois cependant que nous n'aurons point à regretter ce voyage, parce que j'ai la confiance d'adoucir au moins les esprits et de les mettre dans la disposition où nous pouvons souhaiter que demeurent des gens dont nous aurons besoin pour la retraite. Je n'hésiterais pas un moment à solliciter celle-ci, si tu n'avais plus de travail qui te rendît le séjour d'Amiens très utile; mais la nécessité de demeurer encore quelque temps dans cette ville pour d'autres parties de ton ouvrage me porte à éviter cette sollicitation à moins que d'y être entraînée par des considérations majeures. Mais nous verrons ce qui résultera de mes conférences. Quand les aurai-je toutes finies? C'est encore une question. Flesselles partira incessamment; sa fille est malade. Je fais à ce moment les paquets de nos livres dont il se charge; en voici la note :

A toi, — tableau des Manuf.	20	exempl.
J'en ai gardé 5 pour les dispositions que tu voudrais en faire ici, et que, dans ce cas, tu m'indiquerais.		
Un dict^{re} des anim^{x} (cartonné)	4	volumes.
Philosophie rurale	3	
Journal de Phys.	2	
Plaute	4	
A M. d'Eu, — Dict. relié	4	
Traité de la gravure, si laid que je ne l'ai fait que cartonner	2	
Tite-Live	10	
Démosthène	5	
Iliade	4	

L'art de la teinture en soie, que tu avais laissé ici depuis longtemps.

Je joins ici la note des reliures. Le cartonnage est abominable; ces chiens de libraires et autres sont des fripons.

Je te quitte, mon bon ami. M. Parault entre à l'instant; j'ai couru cet après-midi pour une pension pour Flesselles[1]; je n'ai rien trouvé de bon. Je t'embrasse de tout mon cœur.

119

[À ROLAND, À AMIENS[2].]

Samedi au soir, [17 avril] 1784, — [de Paris].

Le brave Flesselles ne part plus; il a reçu de meilleures nouvelles de chez lui et il se décide fort sagement à ne point quitter jusqu'à ce que tout soit fini, puisque dans huit jours le contrôleur général doit aller voir sa machine, suivant la promesse qu'il lui en a faite à lui-même. L'arrêt est bien prononcé, et il accorde seulement trente mille livres avec un privilège de dix ans; mais il ne serait pas impossible que, le coup d'œil de M. de Calonne lui faisant bien saisir tous les avantages de la machine, il en résultât quelque facilité d'obtenir des changements dans l'arrêt sur divers points. D'ailleurs, c'est l'instant de mettre en train l'affaire des cartons. Ainsi notre ami sera encore une dizaine de jours dans ce pays, au moins; il est trop probable que j'y serai davantage, car nos petites gens sont du plus difficile accès. Je n'ai point encore reçu de réponse du Tlz. [Tolozan]; d'après quoi, je ne puis aller en avant pour m'assurer des rendez-vous d'aucun autre.

Flesselles m'a conduite ce matin à l'hôtel de Noailles[3], où j'ai trouvé la lettre du maréchal pour notre homme; j'en userai ou n'en use-

[1] Ou plutôt pour la plus jeune fille de Flesselles. — Voir lettre du 19 août 1783.

[2] Ms. 6239, fol. 46-47.

[3] Il y avait à Paris deux hôtels de Noailles : l'un rue Saint-Honoré, n° 235, presque en face de la rue Saint-Roch. Il a disparu pour faire place à la rue d'Alger (*Vie de Madame de Montagu*, 1868, p. 6); c'était celui de la branche aînée. L'autre, rue de l'Université (voir lettre du 1er avril 1785); c'était celui de la branche cadette, c'est-à-dire du maréchal de Mouchy et de son fils le prince de Poix, — et c'est là que Madame Roland allait solliciter.

rai pas, suivant l'occasion. J'ai été ramenée, comme j'avais été conduite, en voiture, et cela n'était pas déplacé, car, en vérité, je ne me sens aujourd'hui ni force ni courage, par la raison peut-être que je n'ai pas d'occasion saillante à les exercer et que, dans ce moment d'inaction, c'est une forte dose de patience dont j'ai le plus de besoin.

Le frère t'aura embrassé ces jours-ci; tu auras pu remarquer que son voyage a été avancé et que je n'en ai pas été prévenue assez à temps pour lui apprendre que je ne me trouverais pas à la maison. Je ne sais comme il se fait qu'il n'ait point eu mon adresse; je m'étais persuadée avoir daté, comme en écrivant à Dieppe, de l'hôtel de Lyon. M. Brunel[1] est ici, comme tu sais; il est déjà venu bien des fois pour voir M. Lanthenas qu'il n'a point rencontré et que, dans tous les cas, j'ai prié de ne point dire, autant qu'il le pourrait éviter sans affectation, que je suis ici, tant je redoute les visites del fastidioso signore.

La bonne tombe un peu dans la mélancolie. J'ai beau lui faire remarquer les objets propres à la frapper dans cette grande ville, elle trouve tout cela bien beau, mais elle voudrait le regarder avec Eudora et elle ne saurait prendre goût qu'au chemin de la rejoindre.

Aie bien soin de toi, mon bon ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

J'aurais bien besoin d'être utile à nos bons amis pour soulager mon cœur du chagrin de nos misères, mais je sens que j'oublierai toutes celles-ci quand je pourrai te revoir et je te jure bien, *fra noi, ch'io non ho più gusto per il viaggio d'Inghilterra, ne per niente che dovesse tenermi allontanata di te*[2].

J'ai fait de l'anglais avec le frère, puis j'ai causé avec l'ami d'Antic, qui est venu m'apporter ta jolie lettre[3]; tout cela m'a ranimée; je me trouve une fois mieux.

[1] Brunel, — inconnu.

[2] Comme on le verra plus loin, Roland avait projeté de faire un voyage en Angleterre avec sa femme, sans demander de congé à son administration.

[3] Probablement la lettre de Roland du 16 avril (ms. 6240, fol. 192-193). — Roland donnait force nouvelles du logis : «Hier, le frère [le prieur de Crespy] arriva... Il faisait beau et, après la petite causerie, je

Je veillerai aux commissions pour toi et pour les livres; j'ai dans mon voisinage, c'est-à-dire dans cette rue, une connaissance de M. Villard que voient quelquefois les amis; mais il ne me connaît point. La demande de ma demeure était une honnêteté que devait le fils; j'aurais vu avec une sorte de curiosité sa grande sœur, si les affaires et mille choses n'avaient rendu ta réponse aussi convenable. Je ne vois point M. de By. [Bray]. Il ne partira peut-être d'Amiens qu'à la Saint-Jean. Le Dailly[1], md [marchand], que tu as vu ici une fois, a manqué perdre sa petite fille ces jours derniers; elle est tombée par sa fenêtre, dans la rivière : un jeune homme s'est jeté à l'eau et l'a sauvée; la mère est tombée dans un état terrible par l'horreur et l'effroi du premier moment. Cela a fait quelque sensation dans cette ville où l'on s'amuse de tout par air. Le prévôt des marchands a été voir le jeune homme dont la générosité (toute naturelle cependant dans un être qui sait nager) a fait crier merveille; et la boutique du marchand ne désemplit pas depuis cet événement.

Je donne quelquefois de gros soupirs à mon pauvre clavecin. Dans l'ennui de ne le plus voir, j'ai pris l'autre jour la musique qu'on m'a achetée pour lui et je l'ai chantonnée durant une heure. Chanter une musique de clavecin, c'est danser sur un plancher raboteux; mais enfin, j'en avais la rage. En vérité, j'ai un grand tendre pour ce cher clavecin, et l'idée d'en jouer quelquefois au Clos, en dépit de toutes ces vilaines gens, me fait me moquer de toutes leurs grimaces. J'ai rempli, ou du moins le frère a rempli pour moi la commission de M. de B[ray]. Reste à savoir quand il faudra l'expédier.

Tu as donc été promener avec la petite entre toi et ton frère? Ce

m'habillai; nous allâmes, en famille, le poussin entre les deux frères, voir le *dada* [le cheval sur lequel Roland faisait ses tournées], puis faire une promenade de rempart, d'où nous vîmes la voisine et son chevalier... La petite dort encore; le frère dit son bréviaire; on travaille à la cuisine; j'écris; chacun est à son affaire... — P.-S. Ton Eudora se porte bien; nous venons de déjeuner ensemble et de jouer beaucoup nous trois [avec le prieur]. Le clavecin a été accordé ces jours passés et t'attend... »

[1] Inconnu.

tableau m'a beaucoup réjouie. Embrasse à mon intention ce cher petit enfant.

Il fratello desiderebbe andar da Mesmer, ma non ha qui di modo; abbiamo pensato che forse una lettera del signor d'Hervillez sarebbe una intrata, una maniera di prodursi e d'esser bene ricevuto. Vedi a questo e di quel che tu ne pensi. Addio.

120

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Lundi au soir, 19 avril 1784, — [de Paris].

J'ai reçu, hier au soir, l'avis d'un rendez-vous pour aujourd'hui entre dix et onze. J'ai vu l'ours, je lui ai un peu rogné les griffes, mais il a bien grogné; définitivement, il m'a promis de me servir : je ne pouvais m'en promettre davantage. Maintenant que j'ai satisfait ton impatience en t'apprenant le résultat, je vais te réjouir du détail. Quand je suis arrivée au cabinet du Tl. [Tolozan], il était en bonnet de nuit et, se levant avec un demi-salut, d'un air maussade, sans me regarder, il m'a montré de la main le fauteuil qui m'attendait. J'ai commencé par le remercier du temps qu'il m'accordait, au milieu de ses occupations, etc. Un *de quoi s'agit-il ?* dit avec impatience, m'a avertie de couper net mon compliment. J'étais déterminée à ne point me démonter; j'ai répliqué fort posément que je venais exposer ta situation et tes vœux; que je venais à lui parce que sa sagacité autant que son équité, également reconnues dans les affaires, me faisaient attendre ce coup d'œil juste et cette détermination qui doivent arrêter; que, depuis trente ans, tu avais assez signalé ton zèle, tes talents, etc. Mais à peine avais-je commencé d'emboucher éloquemment la trompette, qu'il s'est élevé avec un feu singulier : « Gardez-vous de nous le présenter comme un homme supérieur! C'est sa prétention, mais nous sommes

[1] Ms. 6239, fol. 48-50. Le folio 50 est à retourner.

loin de le juger tel ». De là, il m'a fallu essuyer une sortie, mais une sortie dont il n'est pas possible de se faire une idée. Pédantisme, fierté insupportable, avidité de gloire, prétentions de tous les genres, caractère indomptable, contradicteur perpétuel, mauvais écrivain, mauvais politique, prétendant tout régenter, incapable de subordination, etc., etc., etc..... La légende serait riche et les traits du tableau n'étaient pas ménagés. A mon tour, j'ai dit que tous ces reproches, tels vifs qu'on pût les faire et telle étendue qu'on voulût leur donner, aboutissaient à manifester qu'on était blessé de l'énergie d'un homme éclairé, dont toutes les opinions étaient le fruit du travail, de l'expérience, qui croyait devoir la vérité contre toute considération, et qui l'exprimait avec force; mais que, d'une part, on pouvait offrir beaucoup de travaux réels, d'ouvrages utiles, et que, de l'autre, on ne pouvait citer un seul fait qui appuyât tant d'accusations vagues.

« Quant aux ouvrages, beaucoup d'inspecteurs qui n'ont rien imprimé ont fourni nombre de mémoires dont nous faisons tout autant de cas; quant aux faits répréhensibles, ses lettres, sa correspondance, non avec moi personnellement (si j'eusse eu quelque difficulté avec lui, c'eût été une violente crise, et jamais nous n'en aurions eu qu'une), mais M. B[londel] nous a lu au comité des lettres!... Si j'écrivais de ce ton au contrôleur général, il le trouverait très mauvais : il aurait raison », etc.

Nous avons longuement et vivement bataillé; il est impossible d'écrire toutes ces misères. En somme, tu es un bon inspecteur, rien de plus, un honnête homme qui a des talents; mais il fallait que tu fusses à la première place. J'ai pris mon homme au mot, et je lui ai répondu que j'appréciais tout l'éloge que renfermait cette expression et que je le croyais mérité; il s'est repenti et a répliqué : « Ah! la première! Non à la tête de tout... Son degré de capacité ne va pas jusque-là; mais bon à ordonner, point à obéir ». Sur l'objet précis, il a prétendu qu'il y avait des difficultés par la conséquence dont cela pourrait être pour les inspecteurs, qui tous le solliciteraient. « Mais tous n'auraient pas les mêmes titres de travail et de famille. » — « Pour le

premier, on n'en convient pas; pour l'autre, M. de Châteaufavier [1] en avait d'aussi bons qu'il soit possible, et il n'a point réussi.» Je suis impitoyablement revenue sur ce premier, qui ne tient pas essentiellement au titre d'inspecteur. «Mais quoi, si vous les séparez, ce serait donc comme homme de lettres : est-ce qu'on donne jamais des L. de N. à un homme de lettres?» — «Pourquoi non, on en donne bien à un marchand de papier qui a fait un ballon!» Mon vilain de rire comme un singe qui fait la grimace. Au bout de tout, il désirerait fort, *pour lui personnellement*, que les inspecteurs pussent aspirer à cette distinction et que toi, en particulier, pusses l'obtenir. Là-dessus, il m'a répété ce qui s'était déjà passé; il a vu la lettre que t'a écrite Bld. [Blondel], l'autre, etc... Je lui ai dit que je n'en doutais pas; que tu avais été induit à demander ces attestations parce qu'on n'avait pas désiré autre chose (les personnes de distinction qui te voulaient du bien), que tu savais que la marche à prendre était de s'adresser au contrôleur général, mais que tu ne voulais rien laisser faire à cet égard sans savoir d'eux s'ils le trouvaient bon et s'ils étaient disposés à te favoriser par leur rapport; et que je m'étais d'abord adressée à lui parce qu'on avait fait entendre qu'il avait quelque raison particulière de mécontentement. Enfin il m'a engagée de voir ces Messieurs. Il m'a promis, si je voulais pousser les choses, de les engager et de se porter lui-même à un témoignage favorable. J'ai observé que, s'il entendait par là les aveux du bien évident, modifié par des restrictions comme avait fait M. B. [Blondel], cela ne devait pas m'inspirer de confiance quant à l'effet. Il m'a rassurée, mais en mordant à l'idée que c'était pour te conduire à la retraite. Je lui ai montré mes mémoires; il m'a donné ses avis, m'a dit de refondre celui-là avec Valioud, *brave homme en qui j'ai confiance et qui aime bien votre mari.* Puis : «je puis beaucoup te servir; on m'entend avec plaisir». Il a loué mon enthousiasme qui faisait mon éloge : «Il fait, Monsieur,

[1] M. de Château-Favier, inspecteur des manufactures à Aubusson (*Almanach royal* de 1784, p. 274). — Il a fourni à Roland, pour son *Dictionnaire des manufactures* (t. II, p. 196 et 206), un intéressant mémoire sur la manufacture de tapis d'Aubusson.

celui de mon mari. S'il est vrai qu'il ne soit pas de héros pour son valet de chambre, il est assez étrange que cet homme à qui l'on reproche un caractère qui fait oublier ses talents, ses travaux, son zèle, soit pour sa femme l'être le plus distingué, le plus vénérable à tous égards». L'ours a répondu avec assez d'esprit; mais je te conterai cela un autre jour. Enfin il s'est assez bien montré, et Mme de la B. [Belouze] a crié *Meraviglia!*

Je viens de courir chez B. [Blondel]; il est à Versailles, d'où il ne revient que ce soir fort tard; il n'y avait pas un chat dans ses bureaux; j'ai été chez Cottereau[1] pour le prier de travailler à me faire avoir une audience avant samedi. J'écris une lettre à cette fin, je l'enverrai demain matin, et nous verrons. Il faudra bien que j'aie l'air de consulter Valioud. N'est-il pas plaisant que ce T. [Tolozan] donne des avis sur la manière d'écrire un mémoire? Mais, par exemple, on ne doit mettre le mot d'*ancêtres* que pour des nobles; celui de *pères* est le seul qui convienne dans l'autre cas, etc... Je crois avoir vu le plus maussade, il n'est pas possible que les autres disent pis; il m'a cependant prévenu que M. B. [Blondel] m'en dirait tout autant, et M. M^t [Montaran] un peu davantage; il a voulu montrer de la franchise, répétant au reste qu'il avait à cœur de ne me rien dire de désagréable; puis, lorsqu'il m'a promis quelque chose de favorable, observant que je pouvais l'en croire, je lui ai répliqué qu'à juger par proportion je devais assurément le croire très sincère dans ses derniers aveux.

Je crois que, généralement, ils ne se soucient pas que la classe des inspecteurs puisse prétendre à une distinction de ce genre. Le T. [Tolozan] a parlé du *Voyage*, de ce voyage fait par les ordres du gouvernement et dans lequel on trouvait mille misères. «A la vérité, il aurait pu être rédigé avec plus de soin, mais la foule des matériaux et de choses excellentes qu'on y trouve annoncent le bon observateur; on aurait pu lui reprocher de passer trop de temps à soigner son style, s'il eût donné beaucoup d'attention à cette partie; tous les

[1] Cottereau, secrétaire de M. Blondel.

écrivains périodiques en ont fait l'éloge, et les Italiens louent sa véracité, son exactitude. » — « Je ne l'ai pas lu, moi, mais j'entends dire cela », en continuant son ton de blâme. Puis le *mémoire* sur les velours de coton; le ngt[1] ne fait pas la différence d'un *art* à un mémoire; la querelle d'Hlk. [Holker], etc... J'ai dit que tu n'avais rien écrit ou, du moins, entrepris d'écrire sans leur aveu, ainsi que tu l'avais fait encore pour la partie encyclopédique; que tout le comité avait consenti. « Oui, M. B. [Blondel] n'y a pas trouvé d'inconvénients; moi, j'y en trouvais; mais enfin, on a permis. » On sent encore que c'est malgré lui.

Adieu, porte-toi bien; embrasse notre Eudora; reçois mille choses du frère; j'envoie ceci à l'ami dont j'ai reçu ta dernière et les nouvelles précédentes.

Je suis demeurée près d'une heure dans ma conférence.

121

[À ROLAND, À AMIENS[2].]

Mardi, après-midi, [20 avril 1784, — de Paris].

Ce M. B. [Blondel] est inabordable; j'ai envoyé ce matin, à neuf heures, une belle lettre, avec billet au secrétaire pour en presser l'effet; Sa Majesté n'était pas encore visible et M. Ct. [Cottereau] m'a répondu qu'il saisirait le premier instant et ne négligerait rien d'ailleurs pour m'obliger. Si je suis conduite jusqu'à la fin de la semaine, en voilà pour douze jours avant que M. d'Arbouville rejoigne à Versailles M. de Calonne; ensuite le renvoi à *Nosseigneurs*, puis leur avis qui traînera

[1] *Sic* au manuscrit. — Nous croyons que cela veut dire « négociant », et qu'il faut l'interpréter ainsi : le négociant, qui voit publier un *Art* par un inspecteur des manufactures, considère nécessairement que ce travail est tiré d'un mémoire rédigé pour l'administration, et ne peut pas ne pas y voir la divulgation officielle, autrement dit la mise dans le domaine public, de procédés tenus secrets jusque-là. C'était le fond de la colère de Holker contre Roland.

[2] Ms. 6239, fol. 51-55.

comme la queue d'une comète, puis la décision du ministre; je vois d'ici trois grandes semaines, pour le moins, avant de savoir définitivement que peut-être il n'y a rien à espérer. Enfin nous en avons déjà tant fait qu'il faut bien finir et y manger son dernier sol. Au milieu de tout cela, comme il faut bien aussi, quand je serai de retour, avoir l'air d'avoir fait quelque chose, sans jamais parler d'affaires, je suis allée dimanche au *concert spirituel*[1], comme Aristote va en Prusse[2] et ailleurs, pour en parler. Cependant je m'y promettais aussi un peu de plaisir, et j'en ai eu assez; mais, chose étrange, j'ai entendu admirablement jouer du clavecin, et cet instrument m'a paru insupportable par sa sécheresse et sa dureté. Était-ce la faute de l'individu [ou de l']instrument? Était-ce l'effet d'une comparaison rapprochée avec le moelleux des violons, des cors, etc.? Je ne sais, mais j'en ai été singulièrement frappée.

Vous saurez, mon cher maître, que, dans la loge attenant la nôtre, j'ai vu M. de La Blancherie, qui a eu l'air de ne point me reconnaître; voilà ce que j'appelle un événement!

Mercredi, après-midi.

Grandes affaires depuis vingt-quatre heures! Tu vas avoir ma confession pleine et entière; mais avant tout, pour ne pas t'échauffer le sang, sache que j'ai vu et M. B. [Blondel] et M. M. [Montaran] et que tout cela est dans ma manche. Trois heures s'étant passées hier sans que je reçusse de réponse à mon épître du matin, me rappelant d'ailleurs que c'était jour de travail des Intendants avec le contrôleur général, et n'espérant rien pour ce jour même, je suis partie avec l'ami d'Antic pour aller entendre M. Fourcroy qui ouvrait son cours au Jardin du Roi. Une autre fois, je te rendrai compte de la séance, après laquelle nous nous sommes promenés avec un savant aimable[3] qui

[1] Voir *Mémoires secrets*, 17 avril 1784: «Le *concert spirituel* a été transporté hier à la salle des machines du château des Tuileries...» Suivent des détails, une foule immense, un *O salutaris* de Gossec, merveilleusement chanté par Lays, Rousseau et Chéron;... puis «Mlle Paradis a continué de faire l'admiration du public par sa profonde intelligence et son exécution savante, précise, rapide et sûre».

[2] Allusion à Michel Cousin. — Voir Appendice D.

[3] On verra plus loin que ce savant aimable est le naturaliste Broussonnet.

doit nous accompagner un jour à Charenton et me donner, cet été, des lettres pour Londres, etc. En rentrant à l'hôtel, à sept heures, j'ai trouvé une lettre qui me donnait rendez-vous pour quatre et demie, temps vers lequel elle était arrivée; j'ai sué comme sous les doigts de M. d'Hervl. [Hervillez][1]; je suis partie comme l'éclair, le bon ami d'Atc. [Antic] ne m'a point quittée; nous sommes sautés dans une voiture, et fouette cocher! Je sentais bien que je trouverais les oiseaux dénichés; mais il importait de comparaître et de prendre langue pour une autre fois. Il n'y avait que le portier; j'ai dit que j'arrivais sur la lettre, que sans doute le facteur ou autre avait négligée, que j'étais au désespoir; j'ai demandé du papier, j'ai fait un billet bien chaud, bien éloquent où j'exprimais mes regrets et que je reviendrais le lendemain à neuf heures attendre l'instant favorable. Jamais on ne s'était mieux mordu les lèvres, et jamais on ne regretta si vivement le temps perdu à écouter un professeur, que je fis hier.

Ce matin, je suis arrivée dans les bureaux de M. B. [Blondel] presque aussitôt que les secrétaires. Il n'était pas jour à l'appartement, mais on me disait qu'aussitôt son lever M. B. [Blondel] venait voir ses secrétaires. Dix heures sonnent, l'apparition tant souhaitée ne se faisait pas : M. Cott. [Cottereau] appelle un valet de chambre, demande si l'on est levé, et, sur l'affirmative, fait dire que je suis là; on revient me dire que, dans un instant, Monsieur sera visible. Effectivement, j'ai été introduite à son cabinet; il m'a fait des excuses de m'avoir fait attendre; nous avons causé, et j'ai été un peu déconcertée : j'avais provision d'armes pour la défense, je n'en ai pas eu besoin, elles m'ont presque embarrassée. Tout ce que je puis te dire, en somme, c'est que si tu

Pierre-Marie-Auguste Broussonnet (1761-1807), qui devait fournir une brillante et trop courte carrière scientifique, revenait alors d'Angleterre, où il avait passé trois années, avec l'amitié de Banks et le titre de membre de la Société royale de Londres, et Daubenton, malgré son extrême jeunesse, venait de le faire nommer son suppléant d'abord au Collège de France, puis à l'École vétérinaire d'Alfort. Il s'était bien vite lié avec Bosc. — Voir Appendice K.

[1] Au baquet magnétique d'Amiens.

prends garde à ta correspondance, que tu y mettes plus de douceur, ou que tu me la laisses faire, si tu veux, seulement six mois, qu'au bout de ce temps il vaque une inspection générale, je viens ici et je veux l'avoir. Mais, sur toute chose, comme je te le disais avant mon départ, ne te fâche pas dans tes lettres, ou fais-les moi voir avant de les expédier, car il ne faut plus les piquer. Ta fierté est assez connue, montre-leur de la bonhomie.

Je suis venue de là chez M. de M[t] [Montaran], dont c'était le jour d'audience. Sa douceur, ce fond d'honnêteté que tu lui connais se renforcent devant une femme qu'il craindrait de mortifier. Le moment de l'humeur était passé; on voyait qu'il avait quelque chose sur le cœur, mais qu'il aurait souffert de me le témoigner. J'ai été ensuite voir M. Valioud à qui j'avais écrit hier assez longuement, en lui communiquant nos mémoires et lui envoyant un précis que j'avais fait d'après les idées de M. Tlz. [Tolozan]. Il m'a dit que celui-ci avait été enchanté de ce précis, de ma prestesse à saisir ses idées; qu'il avait frappé du pied en disant que j'avais de l'esprit comme un lutin, et qu'il était merveilleusement disposé. Vendredi, ces Messieurs doivent causer au Comité, entre eux, de notre affaire; j'aurai vu d'ici là M. de Vin; je saurai samedi s'ils ne démentent point dans leur particulier ce qu'ils m'ont dit en face, et aussitôt après je pars pour Versailles. M[lle] de la B. [Belouze], que j'ai vue aussi, croit comme toujours que l'obtention des Lettres est une chimère; mais elle pense qu'il est bon de suivre l'affaire, ne fût-ce que pour mettre les Intendants dans le cas de rendre ce bon témoignage qu'ils promettent et dont tu pourras te prévaloir en temps et lieu. Au reste, en parlant de la retraite à laquelle tu songerais bientôt, j'ai eu réponse de M. de M[t] [Montaran] que tu étais fait pour être bien traité et que tu pouvais y compter.

Mon bon ami, tous ces gens ne sont point si diables; ils étaient aheurtés et la sécheresse de ton style a fait tout le mal en leur donnant à croire que tu étais d'un caractère terrible et que tu avais des prétentions intolérables; je t'assure qu'on peut les manier; mais,

IMPRIMERIE NATIONALE.

devant ces éléphants furieux, il fallait mettre un mouton : les voilà apaisés. Résultat pour notre objet, car ils m'en ont entretenu très sagement, raisonnant sur les choses, les difficultés, les circonstances, etc. : en soi, cela est fort difficile, d'après l'opinion que M. de Malesherbes a fait prendre au Roi; c'est qu'il ne saurait être trop réservé sur ce genre de grâces qui diminue aux dépens du général le nombre des contribuables aux charges publiques pour des générations qui vont toujours croissant; d'ailleurs, vouloir que M. de Calonne demande la chose, c'est à quoi l'usage, les formes reçues, etc., tout enfin, est contraire : il faut que M. de Vergennes renvoie l'affaire au contrôleur général en lui écrivant pour savoir son avis; celui-ci demandera le leur aux Intendants du commerce. Voilà la marche invariable. Cela sera donc à voir avec Mme d'Arbouville.

M. B. [Blondel] a été fort raisonnable, peu s'en faut que je ne l'aime. Nous avons causé d'administration : il m'a dit que, depuis plusieurs années, l'administration ballottait sans avoir un système fixe; qu'il fallait bien, en tout, se plier aux circonstances; qu'il penchait vers la liberté, mais qu'il devait aussi ne pas choquer le ministre; que souvent il ne te répondait pas, que tu pouvais juger qu'il était retenu par quelques ménagements, mais que ta marche était assez tracée pour que tu n'eusses pas d'incertitude. Je lui ai exposé les fonctions concurrentes du préposé d'Abbeville, des gardes jurés, etc.; il m'a répondu par le fait de l'inspecteur du Dauphiné, qui a été en avant en occasion à peu près semblable; le Parlement a voulu intervenir, donner un arrêt, condamner l'inspecteur à une amende; le Conseil casse tout ce que fait le Parlement, soutient son homme et le soutiendra en cassant le nez au Parlement, etc. Il m'a observé que ta sensibilité te rendait ombrageux, te faisait supposer l'idée qu'on voulût te nuire; que, trop porté à l'enthousiasme, tu jugeais moins sainement certaines choses et que tu mettais de l'importance à des riens qu'il serait sage de ne pas relever; que tu n'avais pas besoin d'instruire les autres des détails de son département qui ne les regardait pas; que tu dois diviser tes procès-verbaux de tournée de manière que l'un eût ses toileries, l'autre sa bon-

neterie, lui l'ensemble et le reste[1]. Tu juges que, sur ce qui précède, je ne suis pas demeurée muette; il a conservé un parfait sang-froid, un air agréable, accueillant, confiant même, auquel je n'osais croire en paraissant m'y livrer. Il s'est plaint légèrement que tu ne faisais guère de tournées dans ton département, que depuis longtemps tu ne lui avais parlé des moutons du Boulonnais, etc. Je n'ai pas voulu mettre trop de choses en l'air; mais, comme je lui ai demandé la permission de le revoir dans le temps que je demeurerai ici, je ne désespérerais pas de te faire aller à Londres.

Je viens de voir Flesselles qui m'avertit que Faucon et un autre pourront gagner l'intrigant; j'irai demain à l'hôtel de Noailles. J'ai été chez Prault; ce que tu désires va son train; tu dois maintenant en avoir des nouvelles.

Je me suis interrompue pour aller aux Français; j'ai vu La Rive et Molé avec grand plaisir; ce n'est que des acteurs qu'il faut parler quand on vient de *Coriolan*[2]. Je laisse au frère d'ajouter ici quelque chose et je t'embrasse de toute mon âme.

P.-S. de Lanthenas :

J'ai repris pour je ne sais encore combien de temps, mon cher ami, les cours que la quinzaine de Pâques avait interrompus. Hier, M. Desbois[3], dans une leçon de matière médicale, parlant du soufre, après avoir épuisé toutes les préparations qu'on lui donne et toutes les propriétés qu'on leur attribue, a évité de s'étendre sur celle d'agir pour ainsi dire *occultement* sur l'économie animale, qu'on lui a reconnue depuis peu et qui fixe beaucoup l'attention d'un grand nombre de médecins qui croient y reconnaître le magnétisme animal, si décrié par les uns, défendu avec plus ou moins de chaleur par tous ceux qui

[1] Voir Appendice F, «les Intendants du commerce», sur l'organisation de ce service. — Rappelons que chacun d'eux avait dans son département, outre un certain nombre de Généralités pour l'ensemble, un service spécial : Tolozan, la bonneterie; Montaran, les toileries; Blondel, les papeteries et tanneries; de Vin de Gallande, les soieries.

[2] Tragédie de La Harpe, donnée cette année-là pour la première fois (2 mars 1784), avec un mince succès. Larive jouait Coriolan (*Mém. secrets*, 3 et 6 mars 1784, et *Corresp. littér.*, 3 mars 1784).

[3] Louis Desbois de Rochefort (1750-1786), professeur de clinique à l'hôpital de la Charité.

en connaissent quelque chose, et attendu, par ceux mêmes qui affectent le plus d'incrédulité, avec impatience. Il me semble cependant que le gouvernement s'occupe moins que je le croyais d'éclairer le public sur cet objet. J'en ai parlé à plusieurs médecins des Facultés, qui, en me parlant de leurs assemblées, m'ont avoué qu'elles ne sont composées que d'un tas de jaloux qui n'avancent rien. M. Le Roy pense et dit qu'on a éventé le lièvre en publiant cette propriété du soufre combiné, uni avec la limaille de fer. M. Desbois, quoiqu'il n'ait pas voulu s'expliquer hier, a promis d'y revenir à la fin du règne minéral. Je suis fort curieux de l'entendre : ce sera sans doute le résumé de ce qu'on pense à la Faculté.

Après avoir lu tous les écrits de part et d'autre, ma curiosité est certainement très grande et très vive, et je crois ne devoir et ne pouvoir m'en rapporter là-dessus qu'à moi, et, si je pars bientôt, ce ne sera pas sans quelques regrets à cet égard.

La présente, mon ami, à la suite de laquelle j'ajoute un mot sur une nouveauté dont je vois que l'on parle tous les jours davantage, vous fera connaître que vos affaires ne sont pas au point où vous les croyez; il ne s'agit que de faire remuer à la fois toutes les machines que vous pouvez employer, et, pour cela, vous verrez par l'activité de votre chère moitié que la commission est parfaitement dans les mains qu'il faut. Je désire beaucoup qu'elle puisse accélérer autant qu'elle le désire elle-même; ceux qui vous connaissent ne peuvent que regretter pour tous les deux ce temps de séparation. Ménagez bien votre santé, mon ami; je vous embrasse *corde et animo.*

Mon ami de Fréjus [l'abbé Turles] ne manquera pas de vous répondre. Je crois vous avoir dit que je lui ai écrit, et très longuement, sur les pelleteries. Je presse et n'obtiens rien; mais sous peu de jours j'aviserai.

122

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Samedi, 24 avril 1784, à 7 heures et demie, — [de Paris].

J'aurais pu, je devais t'écrire hier au soir, car la toilette et les courses du matin rendent toujours difficile de faire une longue lettre

[1] Ms. 6239, fol. 56-57.

dans cette partie de la journée; mais l'ami d'Antic, témoin des regrets que je donnais à mon clavecin, m'a fait apporter un forte-piano; j'en ai raffolé tout le reste du jour; je ne savais me coucher et je n'ai plus fait rien autre que de me rappeler ce que je me suis trouvée avoir oublié. Si je devais rester ici longtemps, je te demanderais une symphonie de Lemans[1] que j'aime beaucoup, qui est copiée à la main et qu'on peut envoyer dans une lettre. Mais pourquoi ne me l'enverrais-tu pas? Je n'ai point assez de loisir pour étudier du nouveau; ce que je puis faire de mieux est de rapprendre ce que je savais, parce que j'en viens à bout bien plus tôt. Le frère m'a conduite hier chez un chevalier de l'ancienne cour qui a des relations avec la maison d'Orléans, qui connaît Mme de Montesson[2], etc. Comme tu es du Beaujolais qui[3] . . . Tu m'entends: on peut faire de cela une raison pour intéresser et se faire une protection. Malheureusement, notre chevalier a quatre-vingt-deux ans, conte comme Nestor et ne va pas plus vite en besogne; tout Orléans est au Raincy et n'en revient que dans trois semaines; mais il y a ici un secrétaire des commandements de Son Altesse; le chevalier doit voir ce secrétaire, et je n'en négligerai pas la connaissance.

J'ai été aussi hier chez M. de Gallande; je lui ai dit que j'étais la femme de l'inspecteur d'Amiens, qui n'avait pas l'honneur de lui être personnellement connu, mais qui avait eu celui de lui adresser ses ouvrages; que l'objet de ma visite était de le prévenir que, devant t'adresser peut-être dans peu à M. de Calonne pour réclamer une grâce, et ce ministre devant sans doute recueillir le témoignage de Messieurs les Intendants du commerce sur ton zèle et ton service, je le priais, d'après ces ouvrages, les seuls titres qui lui fussent connus, de joindre ses suffrages à ceux de Messieurs ses confrères. «Il pense, je crois, à se retirer, M. de Laplt. [Laplatière]?» — «Oui, Monsieur, il travaille depuis tant d'années, etc...; il a l'avantage d'être né, etc...,

[1] Lemans, — inconnu.

[2] La marquise de Montesson (1737-1806), qui, unie depuis 1773 par un mariage secret au duc d'Orléans, le père de Philippe-Égalité, amusait et gouvernait sa petite cour.

[3] Le Beaujolais faisait partie de l'apanage du duc d'Orléans. (Voir Appendice M.)

et cette grâce le déterminerait à embrasser plus tôt une retraite qu'elle rendrait plus honorable et plus douce.» Il a observé, comme tous les autres, qu'elle tirerait à conséquence pour les inspecteurs, qui ne manqueraient pas de s'en prévaloir pour solliciter la même chose. A quoi j'ai répondu par les motifs qui font ici une exception. Sur mon exposé de la famille, il observait qu'il serait mieux de demander un renouvellement; qu'on obtenait pour cela des arrêts du Conseil. Chacun a son avis : le chevalier m'avait dit que les Lettres étaient bien difficiles, qu'il serait plus sage de demander le cordon[1] qu'on accordait plus aisément et auquel les Lettres ne se refusaient jamais. Définitivement, M. de Vin m'a dit qu'il était très nouveau, qu'il ne pouvait que se joindre à ses confrères et qu'il le ferait avec plaisir en ta faveur. C'est un personnage de trente-six à quarante ans, assez grand et dégagé, petite tête (je parle du volume), visage bourgeonné, perruque naissante, qui a un peu l'air d'un ancien marchand devenu seigneur, et qui ne me plaît guère. Mais, comme assez peu de gens ont cet honneur, il est possible qu'il ait du mérite malgré cela et que je n'aie pas eu le temps de le saisir. Je vais ce matin voir le brave M. Valioud pour savoir ce qui s'est dit au Comité, puis je partirai pour Versailles conférer avec Mme d'Arbouville, accrocher des recommandations, s'il y a lieu, et faire le possible. Valioud s'est montré avec une chaleur qu'on n'attendrait pas de sa physionomie glacée; il est pénétré pour toi d'une haute estime, et cela ne fait point du tout mal près du Tolz. [Tolozan]. Croirais-tu que celui-ci, qui m'a tant criée, m'inspirerait assez de confiance, plus que les autres qui m'ont fait bonne mine, et qui ont l'air de ne pas tout dire? Dans sa brusquerie, il a de la franchise

[1] Roland répond à sa femme le 25 avril (ms. 6240, fol. 209-210) : «Tu sais que mon idée était bien de demander des lettres de renouvellement de noblesse, et, en tant que de besoin, d'anoblissement...» Puis, sur la question du cordon : «... Il s'en faut que je me soucie du *Cord. n.* [cordon noir, cordon de Saint-Michel]; cependant, s'il n'y avait que ce moyen, en ne le portant jamais, il vaudrait mieux obtenir par là que de ne rien obtenir...» — Le nombre des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel était alors de 85 (*Alm. royal* de 1784, p. 200-204), parmi lesquels Cliquot de Bervache, un des inspecteurs généraux des manufactures.

et il en fait gloire; il est capable d'agir en faveur, parce qu'il est autant pénétré du bien qu'il avoue que du mal qu'il reproche. Je me souviens que M. de M^t [Montaran], adoucissant ce que je lui rappelais de sa lettre, disait que tout cela signifiait que tu étais fait pour la première place et que tu n'étais pas propre pour la tienne. A M. Bld. [Blondel], qui me faisait tant et tant d'observations sur la nécessité de se plier aux circonstances, d'être ménagé dans la forme pour n'indisposer personne, etc., je disais que je savis bien que, dans le monde comme au théâtre, on trouvait plus commode le savoir-vivre d'un Philinte que la vertu d'un Alceste; mais que celui-ci n'avait jamais, aux yeux de qui que ce fût, mérité d'être puni de son austérité, et que tu l'étais de la tienne. Je ne sais trop si j'ai été entendue : dans le cas de la négative, il pourrait bien me reprocher, comme à toi, une tête romanesque, ridicule quand on a plus de vingt ans.

Je ne me porte point mal, mais je suis ruinée de fiacres ces derniers jours où je n'ai pu m'en passer. Sera-ce mon dernier voyage à Versailles? Ainsi soit-il!

Je compte partir avec Flesselles qui m'est venue voir hier avec Mart[1]. Ils ont eu la visite de M. d'Agay et de sa famille; tout cela est enchanté de la machine; mais M. de Calonne promettant de venir la voir n'a pas encore pu le faire. Penses-tu qu'avant de quitter ce pays je dusse voir M. d'Agay? Est-il probable qu'il n'entende pas parler de mon voyage et même de son objet? Car je crois que Bld. [Blondel] le voit. Mlle de la B. [Belouze] paraît avoir sur le cœur que je n'aille pas voir la petite comtesse : cela lui paraît une politesse toute simple qu'il est étrange de ne pas faire; elle ne me dit pas tout cela, au moins, mais je l'entends à merveille. Ton avis, et alors je verrai en revenant de Versailles, c'est-à-dire quand j'en serai revenue.

J'ai reçu des nouvelles des deux Bénédictins, du Crépysois à son arrivée chez lui, et de l'autre à son départ. Tu as bien du mal avec le poussin pour le faire propre; ce n'est pas une petite affaire, en soi

[1] Martin, l'associé de Flesselles.

et pour la santé. Je t'embrasse avec lui. Oh! juste ciel! combien j'ai envie de vous revoir! La bonne a des bobos d'aventure, etc.; elle maigrit beaucoup et, si je demeurais six mois ici, je ne sais si je la ramènerais. Le frère, qui me fait toujours bonne et douce compagnie, t'a répondu pour M. Dezach [1]; ta lettre est bonne et aimable. Belin n'entend point à l'échange; je ne prendrai que pour M. d'Eu. Mille choses à lui, femme, famille et l'ami, et surtout au docteur et à la société. Je t'embrasse de tout mon cœur. Je ne te parle presque pas de nos bons amis frère et sœur et Achate, sinon que je les aime toujours plus et que je ne saurais en dire pour peu.

123

[À ROLAND, À AMIENS [2].]

Dimanche au soir, 9 heures, [25 avril] 1784, — [de Paris].

Rendue chez M. Bld. [Blondel] un peu avant onze heures, je suis montée aux bureaux. Cott. [Cottereau] y est entré peu après, revenant d'avec le maître qu'il alla aussitôt avertir de ma présence; je fus introduite. Le magistrat, plus grave que je ne l'avais encore vu, m'a dit: «Madame, l'affaire a souffert, comme je l'avais prévu, beaucoup de difficultés au Comité (je n'en crois pas un mot, mais j'ai fait tout comme): on ne pouvait imaginer convenable de donner à M. de Calonne l'avis d'écrire, lorsqu'il n'avait pas été consulté. Mais vous eussiez été continuellement ballottée de l'un à l'autre, j'ai bataillé, je l'ai emporté. J'ai fait une lettre que pourtant je n'ai pas lue au Comité, crainte de nouvelles objections, et, travaillant hier avec M. de Calonne, j'ai saisi le

(1) Le baron François de Zach, astronome; né en Hongrie, il avait quitté le service de l'Autriche pour passer à Londres. Il devint plus tard directeur de l'observatoire de Gotha. Il était alors lié avec Broussonnet, Bosc, Lanthenas, fut mis par eux en relations avec les Roland, et s'occupa à cette époque, sans succès d'ailleurs, de faire nommer Roland membre de la Société royale de Londres. — Voir Appendice H, «Les Académies». Cf. Lettre à Bosc du 18 décembre 1786, et à Bancal du 27 janvier 1791, et *Mémoires*, II, 251.

(2) Ms. 6239, fol. 58-59.

moment pour la lui faire signer; je vais vous la lire avant de l'expédier à M. de Vergennes. » — Cette lettre enveloppait, comme une chemise, tes deux mémoires; elle exprime à M. de Verg[ennes] l'exposé de ta demande et le très court précis de tes raisons fondées sur trente années de travail, des voyages dans l'étranger, des connaissances dont tu as enrichi nos manufactures (pas un mot des ouvrages imprimés), et ta famille, l'une des plus anciennes du Beaujolais; le ministre dit ensuite qu'il ne peut s'empêcher de témoigner que tes services, ta famille, les circonstances qui te sont particulières te méritent les bontés du Conseil[1].

Dans le vrai, on ne pouvait espérer rien de plus ni de mieux de M. de Calonne, la lettre eût-elle été rédigée dans ses bureaux. J'en suis fort contente. J'étais loin d'imaginer que cette lettre désirée serait l'ouvrage des Intendants du commerce et particulièrement de M. Bld. [Blondel]; c'est assurément tout le succès que je pouvais me promettre, ou plutôt auquel je n'osais prétendre. Ce n'a pas été l'ouvrage d'aucune recommandation étrangère; si ce n'est la personne employée très à propos par Mlle de la Bl. [Belouze], nulle autre n'avait encore parlé. Tu vois que, de cette manière, M. Bld. [Blondel] a tout le mérite de l'affaire; je le lui pardonne, en vérité, car il y a réellement concouru et puissamment. En revenant chez moi, j'ai regretté de

[1] Voici cette lettre, qui se trouve deux fois en copie aux *Papiers Roland*, d'abord de la main de Lanthenas (ms. 6241, fol. 267-268), puis de la main de Madame Roland (ms. 6243, fol. 55). Elle est datée du 8 mai 1784 et adressée à M. de Vergennes par M. de Calonne:

« J'ai l'honneur de vous faire passer, Monsieur, un mémoire présenté par le sieur Roland de la Platière, inspecteur des manufactures de Picardie. Ce particulier demande des lettres de noblesse. Il expose qu'il est employé par l'administration depuis plus de trente ans; qu'après avoir voyagé en Allemagne, en Italie, en Portugal, par les ordres de M. de Trudaine, il a enrichi l'industrie nationale de toutes ces connaissances qu'il a recueillies chez l'étranger. Le sieur Roland a joint à son mémoire des détails qui prouvent que sa famille est une des plus anciennes du Beaujolais et a toujours tenu un rang distingué dans cette province. Je ne puis, Monsieur, que m'en rapporter à votre prudence sur ce que vous jugerez convenable de proposer au Roi relativement à la demande du sieur Roland de la Platière; mais je ne puis lui refuser de vous témoigner, Monsieur, qu'il a été véritablement utile aux manufactures et que, par sa nature et l'ancienneté de ses services, il paraît mériter la bienveillance et la protection du Conseil.

J'ai l'honneur, etc... »

n'avoir pas demandé une copie de cette fameuse lettre; j'ai écrit en conséquence à Cott. [Cottereau], qui m'a fait répondre qu'il viendrait me voir demain matin. Sur-le-champ, j'ai fait à l'abbé Gloutier une lettre qui, je le compte bien, fera regretter à Mme d'Arb[ouville] de m'avoir donné lieu de craindre que je l'eusse impatientée; elle est susceptible de ce regret et je saurai bien en tirer avantage. Je me suis transportée chez Mlle de la Bl. [Belouze], à qui je devais bon compte de ce qui s'était passé, et, par son avis, j'ai été aussitôt me faire écrire chez les Intendants du commerce, que je verrai ensuite à leur audience; mais j'ai oublié M. de Vin. Je me suis aussi inscrite pour Mme d'Agay, au mari de laquelle je ne dirai rien. Au reste, ils partent dans huit jours: ce sera un hasard si je les vois ici. Je crois que tu ne ferais pas mal d'écrire à Mlle de la Bl. [Belouze], aux conseils de laquelle j'ai tout attribué, et non sans raison à plusieurs égards. J'ai vu M. Rouss[eau] qui m'a dit de belles choses de M. de M^t^ [Montaran] sur mon compte. On rapporte demain la terrible affaire[1]. J'oubliais de te dire que je suis vite allée chez D. Blanc[2]; il était à dîner et ne s'est pas dérangé pour moi; je lui ai écrit, de la loge du suisse, que l'intérêt qu'il mettait à t'obliger me faisait une obligation de lui apprendre que l'affaire avait eu un plein succès auprès de M. de Calonne, etc.; qu'on ne saurait faire intervenir Son Altesse[3] dans une cause plus juste et mieux présentée; que c'était le cas d'une recommandation à M. de Vergennes, etc. Je vais demain, avant sept heures, chez les Vaudreuil et de Mouchy, pour faire diriger des recommandations là-haut; j'at-

[1] Un gros procès où M. de Montaran était engagé (voir, plus loin, lettre du 28 avril 1784). Il y a aux *Papiers Roland*, ms. 6241, fol. 235, une lettre de Roland à M. de Montaran où il le félicite «du gain de son procès». Cette lettre est datée d'Amiens, 23 mai 1781. Mais il faut évidemment lire *1784*, si l'on se reporte à la lettre de Madame Roland à son mari, du 21 mai 1784 : «C'est toi qui m'apprends le gain du procès de M. de Montaran». — Voir aussi lettre du 23 mai 1784.

[2] Dom Blanc, bénédictin, procureur de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, — compatriote de Lanthenas (voir lettre de Roland, du 5 mai 1784, ms. 6240, fol. 225-226). — Roland écrit à sa femme, le 3 mai 1784 (*ibid.*, fol. 222-224) : «Il est le factotum de l'abbé de Saint-Far, qui a un grand crédit sur l'esprit de son père, le duc d'Orléans.»

[3] Le duc d'Orléans.

tends Cottr. [Cottereau] et je pars pour Versailles, où je m'accrocherai à mon petit M. de Ville, par lui à M. de Saint-Romain[1]; si la fantaisie m'en prend, je vais trouver M. Hennin[2], et nous verrons. Au fond, je n'ose espérer davantage et je tiendrai toujours mon voyage pour utile, puisqu'il a été l'occasion d'un témoignage solennel de tes travaux et de ton mérite de la part de gens qui dénigraient l'un et l'autre. C'est un grand changement de note et nous n'avons plus maintenant qu'à les tenir sur celle-là, pour en tirer parti dans l'occasion.

Je pousserai le reste jusqu'au bout, et nous verrons si M. de Vg. [Vergennes] fera encore une gambade pour nous échapper.

J'ai fini la journée par aller voir *la Caravane*[3], qu'on donnait pour la dernière fois et dont je ne connaissais que la parodie; c'est joli, mais bien petit à côté des *Danaïdes*[4].

[1] *Alm. royal* de 1784, p. 245 : «Chefs et premiers commis des bureaux des ministres,... M. de Vergennes : M. Pétigny de Saint-Romain,... les lettres patentes d'anoblissement ou de confirmation de noblesse...». — M. de Saint-Romain avait profité pour son compte du service auquel il était préposé (voir Appendice J). — On trouve, d'autre part, au ms. 6243, fol. 12, un des *Précis* que Madame Roland distribuait dans les bureaux, de son écriture, avec la mention marginale : *M. de Saint-R.*

[2] *Alm. royal* de 1784, p. 245 : «M. Hennin, secrétaire du Conseil d'État, un des deux chefs de la Correspondance politique du département de M. de Vergennes». — Roland avait eu quelques relations avec lui. (Voir, ms. 9532, fol. 147, une lettre du 6 octobre 1781, où il le remercie d'avoir levé les derniers obstacles qui s'opposaient à la publication des *Lettres d'Italie*.) — Hennin devait entrer, l'année suivante (*Mém. secrets*, 11 février 1785), à l'Académie des Inscriptions; il est bien connu comme un des commis les plus importants des Affaires étrangères sous Louis XV et Louis XVI, en même temps que comme savant et collectionneur. (Voir *Biogr. Rabbe*, et Masson, p. 27 et suiv.)

[3] *La caravane du Caire*, opéra en trois actes, de Grétry. — Voir *Mém. secrets*, 16 et 25 janvier 1784.

[4] *Les Danaïdes*, opéra en cinq actes, de Salieri. «Après avoir été joué plusieurs fois avec succès à la cour, où la Reine y chanta chaque fois» (*Biogr. Rabbe*), il fut représenté pour la première fois à Paris le 26 avril 1784 (*Corresp. litt.*).

Madame Roland, le 25 avril, n'en parlait donc encore que par ouï-dire. On verra plus loin qu'elle le croyait de Gluck. On avait, en effet, annoncé tout d'abord que Gluck y avait mis la main (voir *Mém. secrets*, 8, 25 et 26 avril 1784). Ce n'est que trois semaines après (*ibid.*, 16 mai) que les journaux publièrent une lettre de Gluck, alors à Vienne, déclarant que l'œuvre était entièrement de Salieri.

J'ai reçu tes lettres d'hier, je laisse à l'ami à te répondre sur plusieurs points, et je t'embrasse de tout mon cœur. Je n'ai point encore présenté les adresses chez Panckoucke[1], mais tu sauras que les emplettes de livres, Trévoux[2], etc., ont été payées par le frère de l'argent qu'il avait à nous; le mien s'en va, Dieu sait la joie! Je m'ennuie d'écrire ma dépense, tant pour fiacre, chiffon, pain, eau : j'ai envoyé tout au diable. Je regarde bien à quoi avant d'employer mon argent, et je me dispense d'y songer quand il est parti. M. Bld. [Blondel], en faisant la lettre, m'a bien épargné des cadeaux aux bureaux du contrôleur général. J'ai beaucoup d'exemplaires de *Tourbes*. J'en dispose d'un de tous tes ouvrages incessamment et je m'occuperai de la dédicace. Adieu, mon ami, mon Eudora; que j'ai envie de vous revoir, de vous embrasser et d'oublier tout ce monde et toutes les affaires!

124

[À ROLAND, À AMIENS[3].]

Lundi, 26 avril 1784, — [de Paris].

Je ne suis point à Versailles et maintenant je n'irai plus de quelques jours. M. Tol[ozan] avait porté au Comité un nombre prodigieux d'affaires, m'a dit M. Valioud; il n'a pu les traiter toutes et n'a pas fait mention de la nôtre. Voilà ce que j'ai su définitivement hier dimanche à midi; si je fusse partie ensuite, je n'aurais probablement pas réussi à instruire Mme d'Arbouville et à lui faire parler au contrôleur général, qui ne passe à Versailles que les samedi, dimanche et lundi. D'ailleurs, si je l'eusse fait, je n'aurais pas eu le temps de préparer d'autres recommandations, comme je pourrai faire en y allant au milieu de la semaine. D'ici là, je rappellerai au Tol[ozan] sa pro-

(1) Panckoucke, pour qui Roland écrivait le *Dictionnaire des manufactures*, lui remboursait le prix des ports des épreuves, sur la présentation des enveloppes taxées (voir lettre de Roland, du 3 mai 1784, ms. 6240, fol. 222-224).

(2) Le *Dictionnaire de Trévoux*.

(3) Ms. 6239, fol. 60.

messe pour vendredi prochain et je prierai le frère de voir M. Val[ioud] pour m'instruire aussitôt, car je désirerais beaucoup qu'il en fût question généralement entre eux avant le renvoi de l'affaire. J'ai profité de la circonstance pour soigner un rhume dont je me serais bien passée, mais qui est là et qui me gêne beaucoup, car il entreprend le nez, les yeux et la voix de la solliciteuse, qui, de cette affaire-là, n'a plus l'air ni le ton fort dégagés. Je bois de l'eau de tous les côtés, je cherche à suer, ce qui n'est pas aisé, le temps s'étant très refroidi; je me repose ou je joue du forte-piano : voilà ma vie pour quelques jours.

J'ai reçu tous tes avis pour Flesselles et je lui ai tout remis; tu juges s'il te remercie, etc.; il est maintenant à Versailles; il va pousser l'affaire des crts[1]. M. de M[t] [Montaran] a toujours son procès qui occupe terriblement son monde, à ce que me mande M. Rousseau en s'excusant de n'être pas encore venu me voir. A tous j'ai fait valoir la retraite prochaine; le malin B. [Blondel] a souri; je ne sais si c'est de plaisir ou d'incrédulité, comme s'il eût imaginé que je voulusse lui présenter un appât. Je n'ai point fait valoir à M. M[t] [Montaran] la perte de R.[2], parce qu'il observait comme tous les autres, lorsque j'établissais le désir de la chose sur ses privilèges qui adoucissaient la modicité de la fortune, la situation à tous égards, etc., que c'était une affaire dispendieuse dont les avantages en outre n'étaient pas si désirables; puis, quant à certaines charges publiques, M. de M[t] [Montaran] mettait en doute si la retraite avec titre d'inspecteur n'en mettait pas à l'abri comme elle vous y met lorsque vous êtes en place[3]. (Chose à éclaircir.)

[1] Des *cartons*, affaire se rattachant plus ou moins, semble-t-il, à celle de la machine pour laquelle Flesselles sollicitait un privilège.

[2] Peut-être la perte du poste de Rouen, sur lequel Roland avait plus ou moins compté, au moment de la retraite de Godinot, en 1779. — Voir Appendice D.

[3] Déclaration du Roi, du 3 novembre 1715 : «... Nous avons, par ces présentes,... exempté et exemptons tous les inspecteurs des manufactures de draps et de toiles de notre royaume, de la collecte, tutelle, curatelle, nomination à icelles, guet, garde, séquestre, garde-meubles et fruits, ou autres charges publiques, en-

Que ta sensibilité m'est précieuse, mon bon ami, et que ses élans m'attendrissent! Je ne puis te dire combien je souhaite de te rejoindre. Je t'assure qu'en t'embrassant avec notre Eudora, je me trouverai heureuse à ne plus rien souhaiter au monde. J'ai besoin de me tenir en action, sans quoi l'impatience et l'ennui de ne te point voir m'assaillent et me tourmentent horriblement.

C'est par toi que j'ai appris la réception du frère maître ès arts[1]; à cette occasion aussi, il m'a dit qu'il avait écrit à sa famille que, n'ayant plus assez d'argent pour se faire recevoir docteur, il ira voir son père tout de suite s'il ne lui envoie pas un supplément, et alors, après avoir passé avec lui la belle saison, il irait l'hiver à Montpellier. De tout cela il résulte que, si je partais maintenant pour Amiens, il pourrait peut-être y venir; mais que, suivant la lettre qu'on lui écrira, il pourrait bien n'y pas venir du tout. Cette découverte ne m'a point amusée et nous avons eu hier une petite *risse* d'amitié[2].

Tu sais qu'il faut la note des livres à faire venir de Neufchâtel. M. de B[ray] m'a dit qu'on voulait avoir cette connaissance avant de se charger de faire entrer, etc... Il m'a conduite l'autre jour, dans sa voiture, chez M. Tol[ozan]. Je vois beaucoup Mlle de la B.[Belouze]. Adieu. Je t'embrasse de tout mon cœur.

semble du service de la milice, tant pour eux que pour leurs enfants... »

Arrêt du Conseil, du 7 août 1718, rendu en interprétation de la Déclaration du 3 novembre 1715 : «Sa Majesté a ordonné et ordonne que les inspecteurs des manufactures, tant de laines que de toiles, établis par Sa Majesté dans les différentes provinces et généralités du royaume, seront et demeurent exempts de toute taille, pourvu néanmoins qu'ils n'y possèdent aucuns biens immeubles, qu'ils n'aient point été imposés à la taille auparavant dans la province où ils exercent leurs emplois, et qu'étant uniquement occupés des fonctions auxquelles ils sont obligés, ils ne fassent aucun commerce» (*Dict. des manuf.*, t. I, 2ᵉ partie, p. 71*).

[1] On sait que Lanthenas étudiait la médecine. Il venait donc de prendre son premier grade. Avant la fin de l'année, il devait être reçu docteur à Reims (13 sept. 1784).

[2] Allusion, sans doute, à l'accent méridional de Lanthenas.

125

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Mardi, 27 avril 1784, — [de Paris].

Tu n'auras qu'un mot, car il est déjà tard; mais je suis bien aise de te donner des nouvelles de mon rhume. Le séjour de la chambre et les autres petits soins l'ont diminué considérablement. J'espère en être bientôt tout à fait débarrassée. Je ne t'apprendrai rien de nouveau d'ailleurs, car le forte-piano ne rend que des sons, et c'est avec lui que je m'entretiens dans tous les moments où je suis seule; cette ressource ne pouvait m'être procurée plus à propos. J'ai reçu hier une lettre de M. Rousseau père, qui m'invite à dîner, s'excusant de n'être pas venu faire son invitation par une affaire survenue, et excusant son fils qui en avait été empêché par des rendez-vous avec le secrétaire du rapporteur de M. de M^t [Montaran]. Le billet est conçu dans les termes les plus honnêtes; j'ai refusé en donnant la raison de mon rhume. J'avais vu ce père en allant voir la première fois le fils, qui demeure avec lui. Je vais faire une lettre à l'ours pour lui rappeler sa promesse plus vivement, et je prierai le frère de la lui porter à son audience. On a donné hier, à l'Opéra, la première représentation des *Danaïdes*, de Gluck[2]; la foule était prodigieuse; je ne pourrai songer à y aller que la semaine prochaine. On se presse également aujourd'hui aux Français pour le *Mariage de Figaro*, méchante pièce où il y a beaucoup de polissonneries, dit-on, qui a été jouée à la cour, et que plusieurs fois on a défendu de donner; enfin elle va paraître au théâtre de la capitale[3]. Si tu vois dans le *Journal de Paris* une lettre de M. de La Blancherie sur le jeu de Mlle Paradis au *concert spirituel*, tu sauras que

[1] Ms. 6239, fol. 61-62.

[2] Voir sur cette erreur au sujet de Gluck la lettre du 25 avril, note 7.

[3] La première représentation publique du *Mariage de Figaro* eut lieu en effet le 27 avril 1784. (Voir *Mém. secrets*, 27 avril, 1er mai 1784, etc., et *Correspondance littéraire*, t. XIII, p. 517.)

c'est la virtuose que j'ai entendue le même jour que de La B[lancherie] l'écoutait et faisait ses observations. Cette demoiselle Paradis avait commencé d'être traitée à Vienne par Mesmer, qui en parle je ne sais où [1].

Donne-moi de tes nouvelles, mon cher ami; parle-moi de ta santé, j'en suis presque toujours occupée. Tu as bien de la peine sûrement à rendre Eudora propre pour la nuit, pauvre petit enfant! Il te tient compagnie à table, il occupe ma place, il jase et te fait des *poutous* [2] : il est bien heureux! La bonne va doucement son petit train, assez tristement; elle est fort maigre et s'ennuie de tout son cœur. Tu sais que Belin n'a pas entendu à l'échange, et qu'on lui prend le Trévx. [Trévoux] pour M. d'Eu; le doute que j'ai eu si celui de Visse était le même m'a fait dire qu'il était plus simple de prendre celui qu'on indiquait. M. Parault te dit mille choses; je vois cet honnête homme assez souvent; il est doux et modeste comme une fille, et intéressant par sa littérature. M. Cannet de Sélincourt est venu l'autre jour comme j'étais sortie. Je t'embrasse de tout mon cœur. Million de choses aux voisins, grands-parents, à la petite, société, etc. Flesselles attend mercredi M. de Calonne [3].

(1) Voir la lettre du 20 avril 1784. — Mlle Paradis était aveugle (*Mém. secrets*, 2 avril 1784, et *Correspondance littéraire*, avril 1784).

(2) *Baisers*, en languedocien. — Roland avait dû rapporter ce mot de Lodève.

(3) Suit, au manuscrit, une lettre de Valioud à Madame Roland, que nous donnons ci-après (Madame Roland a écrit sa lettre sur les pages blanches de celle de Valioud) :

Madame,

J'ai travaillé hier après-midi avec M. Tolozan. Je lui ai demandé s'il s'était entretenu de votre affaire avec MM. les Intendants du commerce. Il m'a dit qu'il n'avait pu le faire par la raison que M. de Blondel est arrivé fort tard au Comité, et qu'on a même été obligé de remettre à un autre jour bien des objets qu'on avait à y traiter. Mais il m'a chargé de lui donner une note qu'il mettra dans son portefeuille, pour qu'il soit question de vous vendredi prochain.

Je suis bien fâché, Madame, de ce retard. Vous voilà dans le cas des pauvres plaideurs qui sont obligés de prendre patience. Je désire au moins que vous ne perdiez rien pour attendre.

Je suis avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

Valioud Dormenville.

Ce dimanche, 25 avril 1784.

126

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Jeudi, 29 avril 1784, — [de Paris].

Je viens de l'hôtel de Noailles; j'ai pris une voiture; j'étais aussi faible que si j'eusse été malade véritablement; c'est l'effet des sueurs qui ont presque chassé mon rhume, dont il me reste fort peu de chose. J'étais si faible et le moral s'en ressentait si bien, qu'en revenant et voyant ce triste Paris, fourmilière d'intrigants et cloaque de toutes les ordures, puis soupirant après toi et mon Eudora que je ne vois plus, j'ai pleuré comme un enfant.

M. Faucon ne me fait pas grandement espérer de la résolution de notre homme à faire intervenir la Reine; j'ai parlé aussi clair que je le pouvais sans casser les vitres; nous verrons encore à Versailles. Je viens d'écrire à l'abbé Gloutier une longue lettre qui ne se ressent point de ma faiblesse, j'y expose le gros des choses pour qu'il le communique à Mme d'Arb[ouville], qui aura le temps d'y réfléchir avant que je la voie, ce dont j'espère tirer un meilleur parti. J'ai aussi récrit à M. Valioud pour lui rappeler de s'informer le plus tôt possible du résultat du Comité, dont j'enverrai savoir des nouvelles samedi matin, si je n'y vais moi-même.

Je vais cet après-midi avec les chers amis, frère et sœur, à Charenton; je verrai un savant intéressant[2], que j'ai déjà vu, qui pourra nous donner quelques lettres pour l'Angleterre. Je dois voir des tissus faits d'une filasse dont je te porterai des échantillons, bien supérieure à celle de nos chanvres et lins, et qui provient d'une plante de la Zélande.

Flesselles a eu hier M. de Flesselles; les machines de Mill[3], tant

(1) Ms. 6239, fol. 63-64.

(2) Broussonnet.

(3) Les machines à filer le coton que les sieurs Miln faisaient marcher à Neuville-sur-Saône, près de Lyon (voir *Dict. des manuf.*, t. II, p. 137). — Voir l'Appendice I.

IMPRIMERIE NATIONALE.

vantées et si bien cachées, sont celles que l'on a depuis plusieurs années à Amiens et que tu as publiées dans tes *Arts*. Notre ami s'ennuie fort et partira incessamment; je lui ai demandé quelque argent par précaution; il m'a donné, suivant ce que j'ai prescrit, un mandat de 50 écus, que je toucherai à volonté chez de Ladreux, à qui d'ailleurs il a dit et répétera de me fournir, sur mon reçu, ce que je voudrai lui demander. J'ai eu hier l'abbé de Vin[1], dont je tiens une bonne histoire sur le port de tes ouvrages envoyés à M. de Gallande; je te régalerai de cela *viva voce*. Je ne te réponds rien à ta petite querelle sur mon rhume, dont je t'ai parlé sitôt que j'y ai eu fait attention, et que le frère ne t'appris qu'à ma prière, t'écrivant pour moi ce jour-là. Ne t'inquiète point, me voilà guérie; je vais me familiariser aujourd'hui avec l'air que, sans doute, il me faudra aller respirer à Versailles samedi après midi.

J'ai vu hier le bon chanoine, inquiet de ne m'avoir pas revue dans son ermitage et craignant que je ne fusse repartie. J'ai eu aussi, comme il était avec moi, la visite de M. Rousseau fils, avec l'un de ses confrères; je les ai tous reçus de mon lit, où je suis demeurée hier très tard. Le frère t'aura raconté ce matin le plaisir que les amis m'ont procuré hier d'entendre jouer ici, du forte-piano, une virtuose qui doit revenir quelquefois me voir et me donner ses conseils; déjà ses observations m'ont fait apercevoir plusieurs vices de province. Je ne te dirai rien du bruit que font certains spectacles dont les journaux t'entretiendront; je t'en parlerai quand je les aurai vus. Rappelle-moi à nos voisins, et surtout au brave M. d'Herv[illez] que tu sais m'avoir depuis longtemps inspiré confiance et attachement. Voilà le frère qui vient me raconter ce que l'abbé de Lille[2] lui a expliqué de Virgile dans l'instant. M. Parault nous explique Pope, les soirs : cela me fait grand plaisir.

[1] L'abbé de Vin, — inconnu. — [2] Au Collège de France, où Delille était professeur de poésie latine.

Je t'embrasse de tout moi-même, cœur, âme, esprit, etc., et j'ai envie de n'être plus réduite à te l'écrire.

P.-S. de Bosc :

Le projet a eu son exécution : nous avons dîné en famille, à vos dépens, pris un fiacre jusqu'à la barrière, où nous avons fait usage de nos jambes pour finir la route jusqu'à Alfort et nous sommes revenus par la même voie sur le bord de l'eau jusqu'au Jardin du Roi, où un fiacre nous a pris et mis chez nous, crevant de faim et très fatigués comme vous pouvez croire. Vous jugerez d'après ce récit si votre bonne femme, notre excellente amie, se ressent encore de sa faiblesse; le reste de son rhume s'est dissipé. Nous avons vu beaucoup de choses dont elle vous rendra compte, car il faut que je travaille.

127

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

30 avril 1784, vendredi soir, — [de Paris].

Je viens des Italiens[2], mon ami. Le spectacle était des plus médiocres, mais il fallait voir la salle; et, si notre affaire finissait bientôt, je ne resterais sûrement pas une seule minute pour voir quoi que ce fût. J'étais libre aujourd'hui; les Français et l'Opéra n'étaient pas abordables, parce que c'est la seconde représentation des deux nouveautés; je suis donc allée à l'autre spectacle où j'ai mieux aimé prendre des dernières places afin d'y conduire la bonne. C'est au bout du monde pour le lieu que j'habite; je suis horriblement lasse. Encore un peu pour hier de notre promenade à Alfort, dont je te conterai long, et pour les moutons de d'Aubenton[3] qu'on y élève par échantillons, ainsi qu'on a fait

(1) Ms. 6239, fol. 65-66.

(2) Le Théâtre Italien, qui était déjà en fait l'Opéra-Comique, s'était installé, depuis le 18 avril 1783, entre la rue Favart et la rue Marivaux, dans la salle qui a été brûlée le 25 mai 1887.

(3) Daubenton était, depuis 1783, professeur «d'histoire naturelle des animaux et d'économie rustique vétérinaire» à l'École d'Alfort, où, ainsi que nous l'avons dit, il s'était fait donner Broussonnet comme adjoint (*Alm. roy.* de 1786, p. 549). Il élevait

une bergerie selon sa méthode, et pour la magnétisation des chevaux que traite M. Flandrin[1], sans avoir pourtant le secret de Mesmer, et du cabinet; puis d'une pompe, des nouveaux arrangements, etc. M. Fld. [Flandrin] n'était pas à Alfort, mais nous l'avons rencontré sur le chemin à notre retour; il était à cheval et fut salué par notre compagnon, le professeur de botanique d'Alfort[2]; j'étais derrière, je le nommai assez haut : il me salua avec étonnement, se retourna plusieurs fois et longtemps en appuyant une main sur la croupe de son cheval qui allait toujours.

Tu auras cette lettre directement; l'ami d'Antic part demain, de bon matin, pour Versailles, où nous nous verrons; il y va vendre la charge de son père[3]. J'y trouverai Flesselles sur le point de son départ, car il quitte Paris dimanche pour retourner à Amiens. Il emportera une pacotille dont je crois t'avoir déjà fait passer la note. Il restera le *Journal de Trévoux* sur le sort duquel il faudra que le propriétaire prononce. Quant au catalogue désiré[4], j'avais souhaité te le procurer avant que tu en eusses connaissance, mais il ne se vend point et ne se donne qu'à ceux qui achètent des objets du cabinet. Au reste, il ne vaut ni n'apprend rien, car il n'y a pas un seul *pourquoi* des divisions qu'on y suit, et c'est une pure inutilité dont il y aurait conscience de garder la fantaisie.

Bernard[5] a des engagements irrévocables, dit-il; il ne veut, ne peut entendre à rien, pas même à fixer l'époque où il commencera ta partie. Mais il promet de faire un jour, et bien; j'en aurais beaucoup

là un troupeau de mérinos espagnols, qu'il essayait d'acclimater en France. — Voir *Dictionnaire des manufactures*, t. I, 2e partie, p. 208*; cf. *Mémoires secrets*, 21 avril et 17 août 1784.

[1] Pierre Flandrin (1752-1796), directeur adjoint et professeur de médecine vétérinaire à l'École d'Alfort (*Alm. roy.* de 1784, p. 542). — Il était de Lyon et devait avoir eu quelques relations avec les Roland.

[2] Broussonnet.

[3] La charge de médecin du Roi par quartier.

[4] Le catalogue de la bibliothèque de Macquer qu'on allait vendre. (Voir ms. 6240, fol. 229-230, lettre de Roland, sans date, mais qui est du 7 mai 1784.)

[5] Bernard était un des graveurs des planches qui devaient accompagner l'ouvrage de Roland.

à te répéter de ses raisons, mais cela t'avancerait peu. Je verrai Panckoucke — avant de m'en aller de Paris, j'entends. Il faut prendre patience encore pour cet article; il en est bien d'autres pour lesquels la même recette est nécessaire. Je ne vois à rien pour nous défaire des *Lettres*.

La bonne désirerait savoir des nouvelles de son petit frère, s'il a paru à la maison ces fêtes, s'il se porte bien; elle prie Louison[1] de s'informer aussi de Mme Cagnon, braves gens chez qui elle fut au mardi gras.

Notre Nestor chevalier est émerveillé du mémoire; et, depuis qu'il l'a lu, il veut ton extrait de baptême, celui de ton père et de ton grand-père et leurs extraits de mariage: avec cela il prétend faire obtenir des Lettres de reconnaissance; et moi je te jure qu'il disserterait là-dessus jusqu'à notre seconde génération, s'il vivait encore aussi longtemps. Mais enfin, je l'engagerai à se passer de ces pièces et à faire d'ailleurs ce qui pourra (*sic*), ce qui n'est pas trop clair.

En vérité, mon bon ami, j'ai bien la confiance d'oublier près de toi tous les défauts de succès, les revers; je crois que je ne voudrais même pas acheter ce plus grand succès par une absence encore aussi longue que celle que je viens de passer. Je sens plus vivement que jamais qu'aucun bien ne peut équivaloir à celui de la tendre amitié, de l'intime dévouement répandant ses douceurs sur tous les instants du jour. J'ai hâte de retourner en jouir; je ne vis point : mon cœur, tout moi-même est sans cesse autour de toi et de notre enfant. Pauvre petit être! Qu'il apprécie et goûte un jour une union comme la nôtre, nous lui aurons appris et donné ce qu'il y a de meilleur au monde!

Je vais me coucher, il est tard; je laisse à l'ami de joindre ici un mot. La parodie de la *Caravane*[2] m'a fait rire; le reste était détestable. Adieu, mon cher et bon ami; je t'embrasse affettuosissimamente[3].

(1) La cuisinière d'Amiens.

(2) La parodie de *la Caravane* que Rosière et Radet faisaient jouer aux Italiens. (Voir *Mém. secrets*, 30 janvier et 28 juillet 1784.)

(3) Suit un post-scriptum de Lanthenas, que voici :

Vous saurez, mon cher, que le fabricant des sparteries [Gavoti de Berthe, voir lettre du 3 janvier 1782] vient de faire banqueroute et qu'on vendait l'autre jour tout chez lui par autorité de la justice. Ce n'est point un bon témoignage pour sa pompe, qui, dit-on, l'a ruiné.

128

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Samedi, 1er mai 1784, à 8 heures du soir, — de Versailles.

Tu auras reçu de mes nouvelles par l'ami Lanthenas, que j'ai chargé de t'en donner sur le revers de la lettre de M. Valioud[2]; ainsi je n'ai

Nous irons voir, avec la chère sœur, le zélé M. Audran. Je dois passer aujourd'hui chez un pelletier pour renouveler mes instances et rappeler ses promesses. J'ai la plus grande peine d'en tirer quelque chose. Voilà huit heures qui vont sonner bientôt. La chère sœur se repose sans doute encore, il se prépare une belle journée; elle aura au moins, ce voyage, un temps plus commode que les passés. Je vous embrasse, mon ami, de tout mon cœur.

(1) Ms. 6239, fol. 67-68.

(2) Voici cette lettre de Valioud, ainsi que la lettre de Lanthenas écrite au revers :

Ce samedi, 1er mai.

Madame,

M. Tolozan a parlé hier de votre affaire à MM. les Intendants du commerce. Ils lui ont tous paru très bien disposés en votre faveur. M. de Blondel lui a même dit qu'il vous avait instruite de ce qu'il fallait que vous fissiez. En conséquence, je crois que c'est le cas d'aller en avant et de faire agir vos amis. Je profite avec empressement de cette occasion pour vous renouveler les assurances du respect, etc.

VALIOUD-DORMENVILLE.

Et Lanthenas ajoute :

«La chère sœur, mon ami, est à Versailles et m'a chargé de vous écrire aujourd'hui au revers de la lettre de M. Valioud. Elle est partie avec l'espérance d'obtenir que M. de Vergennes écrive à M. de Calonne, et alors, avec l'assurance qu'on lui donne du bon témoignage que donneront les Intendants du commerce, l'affaire est immanquable. Je l'accompagnai hier aux voitures de la Cour d'où elle est partie à deux heures et demie après une attente assez longue pour un quatrième. Je fus après entendre pour la première fois au Jardin du Roi M. Fourcroy. Il traita ce jour du soufre et, au sujet des propriétés qu'on lui attribue tout nouvellement, il dit fort peu de choses remarquables. Il ajouta seulement, relativement à la sorte de médecine qu'on en espère, que tout cela n'était point nouveau, et qu'il n'y avait qu'à lire Cardan, *De causis secretis*, Fernel et Kirker sur le même sujet, pour s'en convaincre. Je l'avais vu le matin, chez lui, au Marais, pour la première fois depuis ses cours. Nous avons parlé ensemble aussi de la doctrine de Mesmer, et il m'a appris que le Roi avait chargé M. de Breteuil de nommer treize commissaires pour examiner toute cette affaire et lui en faire particulièrement à lui-même un rapport pour qu'il en ordonne ensuite ce qu'il jugera convenable. Vous imaginez bien que la cabale se mêlera encore infailliblement de ce rapport et que pour ceux qui ne voudront pas y croire, le juge ne leur paraîtra guère compétent. Au reste, les médecins courent chez Deslon, ceux mêmes de Paris, au grand scandale, dit mon maître, de la

rien à t'apprendre de plus du Comité. Je suis partie de Paris à deux heures. L'abbé Gloutier était déjà venu me demander à mon hôtel; j'ai été aussitôt à celui de Lorges[1] pour le trouver, il m'a conduite chez Mme d'Arbouville, qui déjà avait raisonné sur ma lettre, mais en résumant qu'elle ne pouvait pas revenir contre ce que M. de Vergennes lui avait dit expressément de faire comme le plus convenable et le plus certain. Je lui ai remis mon nouveau précis, auquel elle a été d'avis de laisser joint le grand mémoire de services, à cause des pièces dont il est appuyé, et demain M. d'Arbouville présente le tout au contrôleur général. Sans perdre un instant, j'ai couru chez MM. Faucon, Collart et de La Roche; je n'ai pas trouvé un chat; partout j'ai été renvoyée à demain, de sept à neuf heures.

J'ai voulu revoir ma vieille femme de chambre de Madame Adél[aïde]. Je n'ai pu me ressouvenir du nom de sa rue; j'estropiais le sien propre, mais, à force de m'informer, j'ai appris que la femme de ce M. de La Roche à front d'airain était aussi femme de chambre de Madame Adélaïde[2], que, très liée avec l'autre comme je le savais, elle pourrait m'instruire de sa demeure; j'ai donc été sans façon lui faire ma visite. Par une excellente aventure, son mari était avec elle; je lui ai fait de grands remerciements de m'avoir indiqué la meilleure marche à prendre; je lui ai dit que les Intendants du commerce m'étaient favorables; que demain les mémoires seraient présentés à M. de Calonne et que c'était l'instant où la recommandation de la princesse aurait son effet; que son témoignage déterminerait Mme de Candie à me la faire obtenir; qu'au reste je sentais qu'il convenait que lui-même, préalablement, prît une idée de mes titres et de mes raisons, et je lui ai

médecine. Il faut voir ce que tout cela deviendra : j'en suis impatient. C'est M. Berthollet qui a a attrapé les deux mille écus de M. Macquer pour la teinture. C'est la meilleure place des sciences, dit M. Fourcroy, qui crie étrangement que les savants ne soient pas mieux payés. Les gens d'administration, dit-il, s'imaginent qu'un savant est parfaitement récompensé avec une chaire de 1,500, 2,000", et les 50,000" d'émoluments ne sont que pour eux... »

[1] Chez la marquise d'Arbouville.

[2] Mme de La Roche figure, en effet, à l'*Almanach de Versailles* de 1784, p. 226, parmi les femmes de chambre de Madame Adélaïde.

remis de mes mémoires; je dois retourner le voir demain à son bureau. C'est à lui, tout juste, que M. de Calonne fera remettre les mémoires aussitôt qu'ils auront été présentés à ce ministre, et c'est lui qui doit les expédier à M. Bld. [Blondel]. Je tirerai parti de cet homme terrible; j'ai vu aujourd'hui un rayon de sensibilité percer son austère gravité; on le dit vraiment honnête; le père d'Antic le connaissait. Sa femme est très aimable, je suis demeurée un bon quart d'heure avec elle et j'irai la revoir; elle a beaucoup d'usage, un air extrêmement agréable et, je crois, de l'esprit. Elle connaît Mme de Buchères[1], qui vit ici maintenant et qui a marié son fils, dont l'histoire que tu sais fait qu'il n'a point d'état.

Demain je revois et presse tous mes gens pour me procurer l'appui de recommandations, car j'espère que j'en aurai besoin, c'est-à-dire que M. de Calonne ne rejettera pas du premier abord, mais recevra les mémoires. Je vais remuer comme un lutin, peut-être pour faire de l'eau toute claire, mais enfin les possibles seront épuisés et nous n'aurons plus qu'à nous tenir tranquilles : c'est le pis aller.

Mme d'Arbouville n'a pas d'idée des moyens de demander le cordon n[oir][2]. Mais, comme elle l'a fort bien remarqué, si c'est plus aisé, il sera temps de se rejeter à cela si l'entreprise manque.

J'ai rencontré dans mon chemin l'ami d'Antic, qui allait de compagnie pour ses affaires et qui doit venir me voir demain. Je n'ai point retrouvé Flesselles, qui sera arrivé à Paris vers l'heure où j'en suis partie; tu le verras dans peu. Je lui ai écrit une lettre qui lui sera remise avec tous mes paquets par le frère qui veillera au tout.

Je me meurs de faim; je vais manger et me coucher. Demain, à six heures sur pied, en petite coiffe toute plate, je vais courir les bureaux et *pizzicar la gente*. L'abbé doit venir me dire l'après-midi ce qu'aura répondu M. de Calonne.

[1] Mme de Buchères, — inconnue. — [2] Le cordon de Saint-Michel.

Adieu, mon bon ami; dors bien, ménage-toi, caresse notre petite et prenons patience. Je te fais deux, trois, quatre, vingt *poutous* sur les deux yeux, le front, etc.

Dimanche au soir.

L'aspect des affaires dans ce pays est aussi changeant que celui du ciel pour notre climat inconstant; j'ai beaucoup couru, je suis harassée et il n'y a rien de fait.

M. de La Rch. [Roche] m'a offert d'envoyer tout de suite mes mémoires à M. Bld. [Blondel]. Je ne me suis pas souciée de cet envoi prématuré, parce que je le crois accompagné d'une lettre qui se sent des dispositions du ministre, lorsque celui-ci les a témoignées, et j'aime mieux les attendre. Du reste, pas de moyens d'ébranler cet homme circonspect, qui dit hautement qu'il ne faut demander l'intervention de la princesse qu'autant qu'on est parfaitement assuré que ce ne serait point en vain. L'intrigant, d'une autre part, sollicite pour son frère dans ce moment [1].

En vérité, à moins que d'être intime des gens en sous-ordre ou de les intéresser, on ne peut espérer qu'ils sacrifient des recommandations qu'ils se ménagent à eux-mêmes. Si je sollicitais un avantage pécuniaire considérable, ce serait le cas de répandre; mais je vois que cela mènerait loin et que, dans la situation de notre fortune, ce serait acheter trop cher de beaucoup la grâce sans rentes que nous sollicitons. M. d'Arbouville, qui a couché cette nuit au château où Madame a été le trouver ce matin exprès pour lui remettre nos papiers et conférer de ce qu'il dirait à M. de Calonne, a dû saisir le moment favorable ou l'attendre s'il ne l'a point trouvé aujourd'hui, jour d'affluence où le ministre n'écoute et ne répond que des... [2].

[1] Voir, sur ce personnage inconnu, la lettre du 11 avril 1784. — [2] La suite manque.

129

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Lundi soir, 3 mai 1784, — [de Paris].

A plus de huit heures hier au soir, l'abbé Gloutier est revenu me dire que M. d'Arbouville avait été trouver M. de Calonne, lui avait dit qu'il venait l'entretenir d'un inspecteur que trente années de travaux utiles et considérables, des connaissances et des instructions acquises et répandues rendaient digne de récompense, et qu'il demandait comme telles des Lettres de n[oblesse]. A quoi le ministre n'a pas manqué d'objecter la rareté de cette distinction, la difficulté, etc. M. d'Arbouville a insisté sur les raisons d'exception, a fait valoir le jugement avantageux qu'avait déjà porté M. de Verg[ennes] (ce qui a paru faire impression) et a fini par observer qu'au reste ce ne serait pas faire une grande grâce, puisque les auteurs du sujet avaient joui des privilèges de cette nob[lesse] que celui-ci réclamait. Le ministre a pris les mémoires et a promis de les examiner. J'étais aux aguets et j'ai su aujourd'hui que, l'instant d'après, M. de Calonne avait envoyé les papiers à son bureau des dépêches d'où ils avaient été expédiés aussitôt à M. Bld. [Blondel]. Je vais demain matin chez M. de Vaudr[euil], dont je verrai le secrétaire pour qui j'ai une lettre; de là je me rends rue de Varennes[2] pour faire ma cour au petit Cotr. [Cottereau], qui sera sûrement chargé par son maître de l'extrait des mémoires; je reviens ici me faire coiffer, je cours chez notre Intendant[3], je vais causer avec Mlle de la B[elouze] qui a près d'elle actuellement une amie de M. Bld. [Blondel] qu'elle se propose de faire agir près de celui-ci. S'il me reste du temps, j'irai à l'Opéra, et la journée sera bien remplie. Je te conterai de bouche mes détails de petites courses et sollicitations

[1] Ms. 6239, fol. 73-74. — Le manuscrit dit *4 mai*, mais il faut lire *3 mai*, car le 4 mai 1784 était un mardi.

[2] Blondel demeurait rue de Varennes (*Almanach royal* de 1784, p. 217).

[3] M. d'Agay, rue de Berry, au Marais.

à Versailles. *Je n'ai rien fait pour la dédicace*[1], parce que je n'avais pas ton avis que je trouve ici en arrivant. Au reste, je n'ai pas perdu mon temps et, dans tous les cas, il me faudra retourner encore à ce triste Versailles, le plus affreux des pays pour les gens que les affaires y conduisent; alors je traiterai cet épisode.

Nous avons fait une voiture avec l'ami d'Ant[ic] et M. Flesselles. Je comptais être seule là-bas, et j'avais amené la bonne; j'y ai été plus accompagnée que jamais, car notre ami m'a été fidèle partout.

J'ai cru faire bien que de revoir Mme d'Arb[ouville] aujourd'hui, et pour la remercier de ce qui était fait, et pour la prier de me permettre de l'instruire de la suite et de réclamer de nouveau ses soins. Je pense que mon visage lui a paru se montrer trop souvent et qu'elle m'aurait dispensée de cette dernière visite; une circonstance particulière et contrariante a produit cet effet plutôt senti qu'exprimé. Voilà, mon bon ami, l'état de nos affaires; elles sont engagées de manière à obliger de les suivre quelle qu'en doive être l'issue. Il ne tiendra pas à moi d'abréger, car je ne vis plus et je ne sais comme je ferais s'il fallait encore y tenir longtemps. Toi, notre enfant, ma maison ont toujours été mes plus grands biens; mais actuellement, je ne puis seulement goûter rien autre, et tout ce qui n'est pas cela me fait mourir. Ménage-toi, du moins, car l'inquiétude involontaire qui revient me poigner sans cesse me fait beaucoup de mal : j'ai besoin de ta santé comme de l'air que je respire. Adieu, mon bon ami, mon âme et ma vie, adieu.

P.-S. de Lanthenas :

Mardi matin.

Je vous expédie la présente, mon ami; la chère sœur est déjà partie : il est à peine sept heures. M. D. [d'Antic] lui remit hier au soir vos deux dernières après qu'elle vous avait écrit; elle était très fatiguée et nous l'avons quittée bientôt après, pour la laisser coucher. Dans le cas où je resterais encore à

[1] Il s'agissait de dédier soit au Roi, soit à un de ses ministres, le premier volume du *Dictionnaire des manufactures*, qui allait paraître. — Voir là-dessus la lettre 123, p. 364, et une lettre assez curieuse de Lanthenas à Roland (ms. 6241, fol. 266).

Paris, le zèle suppléerait peut-être ou même ferait naître en moi les talents de solliciteur.

C'est par le sentiment du peu que je vaux pour ça et faute d'avoir éprouvé ce que l'amitié m'en ferait sûrement acquérir, que j'ai pu douter que vous m'en trouvassiez assez pour me charger de votre affaire. Mais un peu de patience, et j'espère qu'elle sera terminée plus vite que la chère sœur n'ose l'espérer (la voilà bien en train). Je suis persuadé que le mouton finira par conduire tous les ours possibles et ceux qu'il a d'abord arrêtés.

Et la petite Eudora, coupe-t-elle encore les restes des jarretières rouges[1]? L'air grave et sérieux qu'elle y a mis a beaucoup amusé sa maman et nous a fait beaucoup rire. Nous avons fait hier un peu d'anglais avec M. Parault, qui est on ne peut pas plus sensible à votre souvenir et aux choses obligeantes que votre moitié lui a dites pour vous.

Il est sur le point de prendre aussi un nouveau parti. Le jeune homme qu'il a élevé va partir pour Londres. Se chargera-t-il d'un autre qu'on lui propose? C'est ce qui n'est pas encore décidé pour lui; mais, dans trois ou quatre ans, le père du premier promet de l'envoyer avec des avantages dans une maison de commerce qu'il a à Pondichéry. Moi, je serai à Charlestown ou à Philadelphie; nous aurons, pour nous communiquer alors, peut-être des motifs d'affaires qui seraient fort doux, s'ils étaient toujours ainsi joints à tous ceux de l'amitié et d'une confiance parfaite. Vous philosopherez, mon ami, tranquillement au Clos sur l'agitation de la vie humaine; nos lettres viendront vous y trouver, et nous, qui serons encore dans le tourbillon, nous serons consolés et soutenus en recevant les vôtres.

Adieu, mon ami, ménagez-vous. Je vous embrasse *corde et animo*.

[1] Roland avait en effet écrit à sa femme, le 1er mai (ms. 6240, fol. 217-218): «J'ai de grands griefs à te conter contre ton petit monstre d'Eudora; ne va pas rire au moins: elle m'a coupé mes jarretières en morceaux, et cette belle œuvre, elle l'a faite, assise à terre à côté de moi, dans mon cabinet...» — Après avoir reçu cette lettre du 3 mai et le post-scriptum de Lanthenas, il écrit, le 5 (*ibid.*, fol. 225-226): «Ce n'est pas sans peine que s'est terminée la lecture de l'appendice à la dernière lettre. Quelle diable de perspective! L'un à Philadelphie, l'autre à Pondichéry, et nous qu'on place au Clos!... Et sans espoir de se revoir jamais! Pour moi, du moins...»

130

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Mardi, 4 mai 1784, — [de Paris].

Ma foi, mon ami, il n'y a rien de si plaisant qu'un ours apprivoisé. Ce poil hérissé et cette voix rauque, démentis par une volonté qui s'efforce de montrer de la douceur, forment un contraste singulier. Je viens de l'audience de l'ours que j'étais bien aise d'instruire de ce qui s'était passé et de tenir en haleine pour nous obliger. J'étais à peine entrée qu'il est arrivé, et, m'abordant aussitôt de l'air et du ton du bourru bienfaisant en bonne humeur : «Eh bien! Madame, vous avez été malade? Comment vous portez-vous?» Après ma réponse : «Je suis bien aise, venez dans mon cabinet.» Il est allé devant, m'ouvrant les portes et me faisant passer. Quelqu'un l'attendait dans son cabinet : «Laissez-nous un instant, a-t-il dit, je serai à vous sitôt après.» Me faisant asseoir : «J'ai parlé au Comité, Madame; tous ces Messieurs ont été fort contents de vous, comme je l'étais moi-même; il a été à peu près décidé, généralement, que nous travaillerions à vous obliger, à vous servir; faites présenter votre mémoire.» — «Je venais, Monsieur, vous exprimer ma reconnaissance de la bonté que vous aviez eue de rappeler à ces Messieurs ce qui m'intéressait et de les disposer favorablement; je venais aussi vous faire part de ce qui s'est passé en conséquence : j'ai eu l'honneur de communiquer à Mme d'Arbouville ce que M. Bld. [Blondel] m'avait observé comme le mieux à suivre.» — «Ah! je sais; il nous a dit ce qu'il vous avait conseillé; j'ai pensé que ce serait fort heureux si vous en veniez à bout, mais que cela n'était pas naturel; c'est le Commerce que cela regarde, c'est le Commerce qui doit demander : c'est-à-dire M. de Calonne à M. de Vergennes.» —

[1] Ms. 6239, fol. 75-76. — Le manuscrit donne *6 mai*, mais il faut lire *4 mai*, car le 6 mai 1784 tombe un jeudi.

« Oui, Monsieur, l'observation est également exacte et judicieuse, et c'est ce que Mme d'Arb[ouville] a répondu; M. le marquis d'Arb[ouville] a donc présenté les mémoires à M. de Calonne en lui exposant ce qui avait déjà été fait près de M. de Verg[ennes], et les mémoires sont actuellement renvoyés à M. Bld. [Blondel]. Mais j'ai eu à cet égard une contrariété sensible; j'ai donné à Mme d'Arbouville le précis que vous avez bien voulu rendre le meilleur possible par vos avis; je l'ai priée de le présenter seul; elle a exigé que je lui laissasse y joindre les autres mémoires, par la raison qu'ils avaient déjà passé sous les yeux de M. de Verg[ennes]; je me suis vue forcée d'y consentir sous peine de lui donner des doutes de la sincérité des faits qu'ils contiennent, et j'ai l'honneur de vous en prévenir. » — « Tant pis, ils seront plus nuisibles qu'utiles à votre affaire; enfin nous nous expliquerons généralement sur ces mémoires. Il y a aujourd'hui travail avec M. le contrôleur général. S'il nous parle de l'affaire, nous voilà prévenus, vous avez fort bien fait de venir; adieu, Madame, nous sommes tous disposés à vous obliger; adieu, Madame... » Encore trois ou quatre « Adieu, Madame », dits si drôlement, en me reconduisant, qu'ils étaient moitié congé, moitié compliment, et tout envie de bien faire. J'ai bien dit aussi que je n'aurais pas manqué de l'informer, que je le lui devais à tous égards et que j'étais très sensible à sa bienveillance. Je suis allée faire une petite visite d'honnêteté au bon M. Val[ioud] et lui dire où en étaient les affaires. « Vous les avez tous retournés, suivant ce que m'a laissé voir M. Tol[ozan]; ils n'étaient pas de ce ton-là avant que vous vinssiez, et je crois bien qu'ils ont envie que vous réussissiez. » A la bonne heure! J'ai aussi été faire une petite visite, toute semblable, à M. Rousseau, toujours honnête et aimable.

J'avais été ce matin, près du Palais Bourbon, chez le comte de Vaudreuil, qui, avant sept heures, était parti pour Versailles avec son introuvable secrétaire. De là j'ai cherché M. Cottereau; il n'était point encore au bureau, et, comme j'étais seule, je n'ai pas jugé décent d'aller le trouver chez lui si matin. Je suis revenue faire ma toilette pour me transporter au Saint-Sacrement; j'ai informé Mlle de la B[elouze] qui

précisément s'en va dîner avec des amis de M. Bld. [Blondel] qu'elle doit mettre en campagne. Il est arrêté que, demain à neuf heures, je vais déjeuner avec elle, que je la quitte ensuite pour me rendre chez M. d'Agay[1], d'où je vais à l'audience de M. de Monta[ran][2] pour me faire conduire ensuite rue de Varennes[3], afin de combiner avec M. Cott[ereau], suivant ce que m'aura appris Mlle de la B. [Belouze] du moment des démarches des amis, quel jour je parlerai à M. Bld. [Blondel], à qui je ne dois me présenter que lorsqu'il aura été bien prêché d'ailleurs.

Si nous ne réussissons pas, je m'en prévaudrai bien pour la retraite : ce sera un moyen d'intéresser et presque d'exiger, à ma façon ; ainsi nous n'aurons pas tout perdu. Mlle de la B[elouze] compte pour beaucoup de les mettre dans le cas de bien parler de toi au ministre, et c'est, je crois, fort bien vu. Partant, ce n'est pas le moment d'abandonner nos affaires. Pour les soins, l'ami, l'excellent ami Lant[henas] ferait sans doute aussi bien que moi ; mais pour l'effet, je crois, sans façon, que personne ne peut être mis à ma place, par la raison que personne n'a le droit de plaider la cause d'autrui comme la sienne propre.

Les espiègleries de ta fille m'ont fait beaucoup rire malgré ta défense ; mais vois si je dois tant regretter les jarretières rouges : précisément l'ami d'Ant[ic] m'a fait présent dernièrement d'une paire de jarretières fort jolies. Tu me demanderas comme il se fait qu'un jeune cadet me donne des jarretières que tu puisses porter ; c'est là le secret que je te dirai de bouche. Je t'écris en attendant que mon pot soit fait ; je vais cet après-midi voir *Figaro* ou *les Danaïdes.* Je ne me porte pas mal, j'ai repris un peu de courage et je me suis remontée pour quelques jours. Fais à mon intention un *poutou* à ta fille, et songe que je t'en donne dix mille, aux voisins, au docteur par-dessus.

[1] Rue de Berry.

[2] Rue du Grand-Chantier. C'est aussi là que demeurait Tolozan. — C'était une rue de parlementaires. (Voir Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. II, p. 364.)

[3] Chez Blondel.

131

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Mercredi, 5 mai 1784, à 2 heures, — [de Paris].

Affaires avant tout : je te dirai qu'après avoir déjeuné, causé, babillé, politiqué, etc., avec Mlle de la B[elouze], j'ai été chez M. de Mont[aran]. Je lui ai dit que je venais lui rendre compte de ce qu'il y avait de fait en conséquence des espérances qu'il avait bien voulu me donner; j'ai fait mon récit et j'ai ajouté que maintenant je lui réitérais ma prière de concourir au témoignage dont la nature et la forme détermineraient le succès de l'affaire. Il m'a répondu qu'il le ferait avec le plus grand plaisir, qu'il en avait été question au Comité et que tous avaient décidé de favoriser la réussite de l'entreprise, si elle était possible, cette réussite. Il a été fâché que Mme d'Arb[ouville] n'ait pas entendu à demander une lettre à M. de Verg[ennes]; qu'on se faisait un monstre de cela; que c'était la plus petite chose du monde; qu'il n'était question que d'une lettre de bureau; que c'était dans les formes et qu'on ne pouvait espérer que M. de Calonne sollicitât; qu'il craignait beaucoup que cela ne fît encore un hoquet; qu'au reste on pourrait prendre une tournure et faire la lettre de M. de Calonne comme s'il était consulté, etc. Bonne mine, bonnes dispositions : c'en est encore un dans notre manche très certainement.

Mlle de la B. [Belouze] m'avait dit que ses connaissances lui avaient promis de parler dès ce matin à M. Bld. [Blondel]. Je suis allée dans ses bureaux, son secrétaire n'a rien vu et m'a dit qu'apparemment M. Bld. [Blondel] s'était réservé ces papiers dans son cabinet. M. de Mt. [Montaran] m'avait témoigné de l'étonnement de ce que M. Bld. [Blondel], ayant dû avoir reçu ces mémoires, ne leur en avait rien dit hier qu'ils s'étaient trouvés tous ensemble. Toutes ces choses réu-

[1] Ms. 6239, fol. 77-78 et 82.

nies m'ont rappelé l'expression de *petit chat*, et j'ai peur qu'il ne donne de la patte. J'ai dit à M. Cott.[ereau] que je désirerais voir M. Bld. [Blondel] un instant, avant samedi; il m'a promis de le lui demander et de me le faire savoir sur-le-champ. J'étais passée chez l'Intendant[1] avant de me rendre à l'audience, il était déjà sorti; il faut y être à dix heures; je me suis écrite, parce que, ma visite n'étant que d'honnêteté, je suis bien aise de prendre date; je la réitérerai à loisir. J'ai demandé au portier si Mme d'Agay était visible le soir. L'impertinent, comme sont tous ces valets à l'égard d'une femme modeste qui n'a ni attirail, ni rouge, ni d'insolents comme eux à sa suite, m'a répondu avec un sourire que, moi, je pourrais bien l'aller voir le matin; je lui ai répliqué fort froidement que la visite que j'avais à lui faire pouvait se mettre au soir, et j'ai remonté dans mon fiacre. Notez qu'ayant assez d'occasions de juger ce que font les apparences, j'étais descendue du Saint-Sacrement à la rue des Quatre-Fils[2], tout exprès pour prendre une voiture, afin d'être plus assurée de trouver les portes ouvertes, mais peut-être n'était-ce pas encore assez. Je te conterai de bouche une autre anecdote de ce genre, mais un peu plus forte, qui nous fournira de quoi rire et philosopher : c'est l'usage que j'en ai déjà fait.

L'ami d'Antic m'a sacrifié hier sa soirée, et son après-midi devrais-je ajouter, pour me conduire à l'Opéra[3]. Le frère, qui ne voulait

[1] D'Agay, rue de Berry.

[2] Rue qui longeait le jardin de Soubise, de la Vieille-rue-du-Temple à la rue du Grand-Chantier.

[3] Il y a, au ms. 6239, fol. 79-81, une lettre de Bosc à Roland, du 5 mai 1784, dont voici les principaux passages :

...Je voulais vous parler de votre femme, de mon excellente amie, que je voudrais voir auprès de vous, que je désirerais posséder toujours à Paris; mais le sentiment, en pensant à elle, étouffe mes idées. Je vous aime tous deux, elle encore plus que vous, et j'ose vous l'avouer. Elle vous aura probablement dit que j'avais été son conducteur dans ses intrigues à Versailles, que nous avions beaucoup juré contre ce nouveau métier que nous faisions tous les deux pour la première fois. Avec la différence que l'on travaillait d'amitié pour moi, et que je n'ai pas réussi en entier; qu'il a fallu qu'elle se fît des connaissances et qu'elle les échauffât. Je puis vous assurer qu'elle s'en tire avec une surprenante finesse; j'ai été étonné de l'art avec lequel elle savait intéresser les individus les plus froids et faire retourner à son avantage les objections mêmes qu'on lui présentait.

Il est dommage que votre caractère ne soit

pas manquer notre vieux chevalier[1] chez M. Tronchin, ne pouvait être des nôtres. Comme l'argent s'en va de tous les côtés dans cette ville bénite, je cherche pour l'épargner les dernières places des spectacles, et alors il faut racheter l'économie par le temps : car ces places étant en petit nombre et pour la plus grande partie *della gente*, on est obligé d'y courir à qui sera plus tôt arrivé. Le pauvre ami, bien las d'ailleurs, s'est fait serrer les côtes et nous avons trouvé deux places où, bien pressés, bien entassés, bien échauffés, bien embaumés, nous avons vu les *Danaïdes*. C'est un grand et imposant spectacle par sa pompe et ses variétés; il amuse et occupe plus encore qu'il n'intéresse. Ce n'est pas que l'attention ne soit toujours soutenue et qu'il n'y ait des moments d'émotion, mais on n'éprouve point ce vif attachement, ces transports et ces déchirements qu'on ressent à l'occasion de personnages dont les caractères ont eu le temps de se développer et auxquels on s'identifie. Comment s'attacher à cent personnes qu'on voit là pour la première fois et dont on ne sait rien de particulier qui les fasse beaucoup valoir par elles-mêmes? Lyncée n'est pas plus connu, plus intéressant que les autres, quoiqu'il paraisse ici davantage. Hypermnestre seule montre un caractère attachant; mais, au reste, ce défaut de développement de caractères, et d'intérêt en conséquence, est plus ou moins, je crois, dans tous les opéras où les accessoires étouffent toujours le principal. L'ouverture (je parle de la musique) a des parties très expressives; le premier acte ne m'a pas paru le meilleur; il y a quelque chose de vague et les airs de danse ne m'en plaisent pas; mais la musique du second acte est d'un grand caractère et d'une forte expression; au troisième, elle est charmante

pas tourné à l'intrigue, vous auriez une solliciteuse impayable.

Fatigués tous les deux, de la tête et du corps, nous sommes allés hier voir *les Danaïdes*, et, quelque tourment que la gêne nous ait fait éprouver, nous avons eu beaucoup de plaisir. Je lui laisse celui de vous le peindre. Aujourd'hui nous avons le projet d'aller avec la petite sœur visiter la pompe à feu de Chaillot. Reste à savoir si la lassitude ne s'y opposera pas...

[1] Voir lettre du 24 avril 1784. — Nous n'avons pu découvrir le nom de ce vieux chevalier, de ce «Nestor». — M. Tronchin est le fermier général dont il est question dans la lettre du 27 mars 1784.

et vraie; les ballets sont ordonnés avec beaucoup d'intelligence; l'air de danse qui termine cet acte est plein d'esprit, d'agrément et de volupté. Dans les actes suivants, il y a des monologues d'Hypermnestre de plus la grande beauté, un air délicieux de Lyncée avec elle, et définitivement un grand fracas, beaucoup de bruit point déplacé, mais dont le caractère ne m'a pas frappée cette première fois. La Sainte-Huberti[1] me plaît infiniment pour sa voix, son chant et son jeu; sa voix est flexible et sonore; son chant pur, vrai, nuancé; son jeu spirituel et passionné. Elle n'est pas jolie, dit-on, mais elle paraît bien sur la scène; elle a des bras dont elle tire grand parti pour l'effet et l'expression : c'est au total un sujet très distingué et très intéressant. La Guimard[2] ne fait plus que des pas, mais on l'applaudit toujours, parce que toujours elle a des grâces. Vestris[3] est à Londres; c'est un Niblond[4] qui se distingue pour la danse. Moi j'avoue que tous ces héros dansants me paraissent assez ridicules; peut-être des danses militaires des hommes entre eux me sembleraient-elles plus vraisemblables et mieux dans les convenances; malgré la fête qui justifie la gaieté de ceux-ci, je ne puis aimer des hommes en chlamyde figurant avec des femmes : cela n'est bon qu'à des bergers. Au reste, j'ai remarqué avec plaisir que les tonnelets des hommes et les paniers des femmes sont également bannis. Enfin les *Danaïdes* sont, supérieurement à tout autre opéra, le spectacle des yeux : scènes remplies, tableaux gracieux, imposants et terribles, c'est une succession de grandes images qui, je le répète, occupent et amusent, et auxquelles les charmes de la musique donnent de la vie et de l'intérêt. Mais, pour bien sentir le mérite de cette musique et apprécier tout ce qu'elle peut valoir, il faut l'écouter plus d'une fois; c'est ce

[1] Antoinette-Cécile Clavel, si connue au théâtre sous le nom de Saint-Huberti (1756-1812).

[2] Madeleine-Marie Guimard (1743-1816).

[3] Marie-Auguste Vestris (1760-1842), Vestris II ou, comme on disait alors, du nom de sa mère, la danseuse Marie Allard, *Vestr'Allard*.

[4] Niblond. — Lire *Nivelon*. (Voir, sur ce dansreuet ses romanesques aventures, *Mémoires secrets*, du 25 août 1781 au 12 janvier 1784. — Voir aussi Goncourt, *La Saint-Huberti*, p. 51, et Tuetey, III, 1717.)

que je ferais une seconde, si j'ai du temps de reste; car je veux voir aussi la *Caravane*. Quant à *Figaro*, il faut se dépêcher : on a envie de la (*sic*) faire tomber, on répand que la Reine a dit qu'elle n'y viendrait pas, parce que cette pièce était indécente, et bientôt il sera du ton pour beaucoup de femmes de n'y pas aller. Du moins, c'est ce que prétendent certaines gens et Mlle de la B[elouze]. A la première fois qu'on la donnera, je tâcherai de ne pas la manquer.

La virtuose, dont les conseils me feraient tant de bien, vient trois fois la semaine dans mon voisinage; mais les audiences ou autres courses ne me permettent pas toujours de la recevoir à l'heure où il lui est possible de venir, et je n'ai pu en profiter encore qu'une fois depuis la première. Je ne puis aller au spectacle sans perdre de l'anglais et de M. Parault. C'est ainsi que tout se compense.

Le livre de M. de Vin est joint aux autres; ce n'est pas, si je me rappelle bien, un volume d'histoire naturelle, comme tu me l'écris, mais seulement d'histoire : au reste, tout cela est chez Flesselles, qui ne part point encore avant dimanche, parce qu'il a promesse du contrôleur général pour samedi et que ses nouvelles demandes seront discutées au Comité prochain. Je n'ai pas revu M. de Bray depuis l'envoi de ta note; le frère est passé hier chez lui sans le rencontrer. Il n'y a rien de nouveau de Rouen. Tu ne me dis plus rien des Anglaises.

Je n'ai rien reçu de toi depuis ta lettre de dimanche, quoique j'en aie trouvé trois en arrivant. J'en ai toujours faim et je compte les jours où il ne m'en vient pas. Peut-être l'ami d'Antic m'en apportera-t-il cet après-midi. Nous avions fait partie d'aller voir la pompe à feu; je ne sais si cela tiendra [1]. J'attends le chanoine, qui est venu ce

[1] La machine que venaient d'établir à Chaillot les frères Perrier. Et Bosc d'écrire à Roland, le 6 mai (ms. 6239, fol. 86) :

«En vérité, mon cher, vous êtes un bien méchant homme. Comment est-il possible? Vous savez combien votre légitime amie est fatiguée de ses travaux, et vous laissez couler deux jours, deux jours entiers, sans lui procurer un moment de délassement par la lecture d'une misérable lettre. Cela est affreux! Aussi avons-nous juré contre vous hier au retour de la pompe à feu; il fallait entendre les projets de vengeance! Nous nous en sommes occupés pendant plus d'une heure; on a presque versé des larmes (ce ne pouvait être que des larmes de rage).

matin durant mon absence et qui doit revenir vers quatre heures. C'est le seul parent, de mon côté, que je semble avoir et que j'aie effectivement.

Je vais prendre une prise de forte-piano ou d'anglais. Adieu, mon bon ami, je commence à voir le bout de nos affaires, sans savoir quel il sera; mais quel qu'il soit, je revolerai près de toi avec bien de l'empressement. Au moment où je te donne cet adieu, l'ami, son aimable sœur arrivent et me chargent pour toi de mille choses. Je te quitte pour me livrer au plaisir de les entretenir et de partager tout ce qui les affecte. Adieu, mon ami[1].

132

[À ROLAND, À AMIENS[2].]

Jeudi, 6 mai 1784, — [de Paris].

Le paquet des bureaux et ta lettre d'hier, mon bon ami, m'arrivent en même temps; la lecture de l'un et de l'autre m'a fait répandre des larmes d'attendrissement, de plaisir et de regrets. Rien ne peut réveiller les charmes du sentiment qui rend notre union si douce sans me rendre plus pénible l'éloignement où je suis de toi. Je t'apprendrai de nouveau que, préalablement et par crainte de ne pas avoir audience avant samedi, j'avais écrit à M. Bld. [Blondel] une assez jolie lettre, et elle venait de partir lorsque j'en ai reçu une de ses bureaux où l'on mande que M. Bld. [Blondel] me recevra demain, à onze heures, *avec plaisir*. J'ai trouvé l'expression douce, autant que la

Cependant on en pourrait douter d'après ce qui a suivi... Devinez? Nous nous sommes embrassés bien fort, bien fort, et vous étiez entre nous deux.

«Je lui envoie celle que je reçois datée d'hier.»

(1) Suit un affectueux et reconnaissant post-scriptum de Sophie d'Antic. Elle appelle Madame Roland «ma charmante sœur... Je l'aime en vérité comme on aime une bonne sœur...»

(2) Ms. 6239, fol. 83-84.

chose qui m'est accordée *da prima* sur la simple demande dont j'avais chargé le secrétaire.

P.-S. de Lanthenas, [du 7 au matin]:

Je me suis chargé, mon ami, de vous expédier les lignes ci-dessus et d'y ajouter ce que la soirée d'hier fournissait à la chère sœur à vous dire. Elle est rentrée hier à neuf heures et demie, assez fatiguée : nous venions des boulevards où nous avions été obligés de nous réfugier, encore avec peine, aux *Variétés amusantes*[1]. Le Théâtre-Français était assiégé, longtemps avant quatre heures, par plus de monde qu'il n'en faut pour remplir ce qui n'est pas loué d'avance. J'y parus alors pour me procurer des billets, je dus y renoncer après avoir tenté de me pousser. Un pauvre diable à demi étouffé fut élevé par-dessus les têtes et tiré du centre où je suis étonné qu'il n'ait resté foulé aux pieds. Cette foule était au bureau des secondes, premières et galeries, et il y avait déjà aux portes de la Comédie, en personnes pourvues d'avance, de quoi les remplir. Je suis revenu à l'hôtel. J'ai proposé à la chère sœur la *Caravane* qu'on donnait à l'Opéra. Nous y avons couru; tout était plein, les secondes même, avant cinq heures, et nous nous sommes rabattûs aux boulevards que nous avons trouvés pleins de gens qui, comme nous, y affluaient des Français, de l'Opéra ou des Italiens[2], où la Reine est venue, après la revue du Roi, voir *Blaise et Babet*[3]. Nous n'avons point été fâchés d'avoir vu le spectacle que nous avons rencontré. La chère sœur a mis dans son répertoire plusieurs petites pièces qui peuvent être citées, et puis le fameux Volange[4], plus fameux encore sous le nom de quelques rôles triviaux qu'il a joués avec un concours prodigieux.

J'espère, mon ami, que nous nous reverrons bien et longuement avant aucune longue séparation; et puis, pour mon compte, aura-t-elle lieu? Il faut avouer que ce n'est encore guère avancé. Je reçois hier une lettre qui doit, je

[1] Le théâtre fondé par le comédien Lécluse en 1775 et transporté, depuis octobre 1781, à la foire du faubourg Saint-Germain. (Voir *Mémoires secrets,* 30 octobre 1781 et 21 mai 1785.)

[2] L'Opéra-Comique.

[3] *Blaise et Babet* ou *la Suite des Trois Fermiers,* deux actes en vers, avec ariettes, paroles de Monvel, musique de Desaides. (Voir *Mémoires secrets,* 29 et 30 juin, 6 juillet 1783.)

[4] Volange. — Voir sur ce comédien, créateur du type de *Janot,* et sur ses aventures avec le public, les *Mémoires secrets,* février, mars et novembre 1780, février, août et septembre 1781, mai et juin 1783.

crois, me déterminer à suivre le vent qui me pousse à Montpellier, et à y finir de prendre ce bonnet de docteur vers lequel vous m'avez déjà conseillé de marcher au plus vite. La chère sœur voulait que je visse M. d'Hervillez, etc., etc... J'aurais mille raisons plus fortes que celle-là pour m'arrêter encore à différer; cependant l'espérance de ce que je pourrai faire de mieux pour elles toutes, quand je serai débarrassé de ce doctorat et que j'aurai vu ma famille, me fait pencher à me rendre au plus vite à Montpellier.

Voilà huit heures. Je cours mettre la présente à la poste. Un mot là-dessus, s'il vous plaît. La chère sœur se rend ce matin à l'audience particulière de M. Bld. [Blondel], à 11 heures; à 3 heures, elle compte aller voir Dom Blanc. Je vous embrasse, mon ami, *corde et animo*.

P.-S. de Bosc :

Je ne sais comment je trouve la lettre de mardi dans ma poche. Il me semble vous avoir écrit hier. Peut-être y avait-il plusieurs feuilles et que je n'y aurai pas fait attention. Je n'ai pas vu votre femme hier. Je ne la verrai probablement pas aujourd'hui; mais demain, je la force à devenir minéralogiste en la conduisant chez de l'Isle[1].

[1] Romé de l'Isle. — Voir lettre du 25 juillet 1781.

Et le lendemain, 8 mai, Bosc écrivait à Roland (ms. 6239, fol. 85) :

«Je vois dans votre lettre d'hier le nœud de l'énigme qui m'a beaucoup inquiété hier. Je vous ai renvoyé une lettre pour celle de votre femme. Heureusement que cela ne tirera pas à conséquence pour vos affaires.

«Ne croyez pas m'en imposer; si je sais faire un aveu, je sais le soutenir, le faire valoir même. Après quoi, je puis ajouter que je ne me rappelle pas sur quoi vous avez fondé la sortie que vous faites contre moi. Je ne suis pas assez gai pour plaisanter. Je ne vous en dis pas davantage.»

Les distractions de Bosc, son enjouement assez gauche avec le mari, sa camaraderie honnête et d'autant plus familière avec la jeune femme font mieux comprendre la correspondance, et c'est pourquoi nous croyons utile de donner ces billets.

133

[À ROLAND, À AMIENS [1].]

Mercredi soir [12 mai 1784], — de Paris.

Je ne t'ai pas écrit hier, mon ami : ce n'est pas faute d'avoir tenu la plume, car j'ai griffonné tout le jour à Versailles. J'ai fait une vingtaine de précis nouveaux, dont j'ai remis partie à Mme d'Arb[ouville] pour les distribuer aux différents ministres et aux membres du Conseil des dépêches au moment où l'affaire devra y être portée, partie à M. Faucon qui doit en envoyer çà et là, et partie que j'ai aussi adressée à quelques personnes. Mme d'Arb[ouville] a vu hier M. de Saint-Romain, moi je vis M. de Ville; j'ai su de l'une et de l'autre part qu'on trouvait la lettre *très avantageuse*, mais point chaude et tranchante comme il la faudrait dans une affaire que les ministres répugnent à proposer parce que le Roi n'aime point à accorder les grâces de ce genre. Au reste, M. de Saint-R[omain] promet de mettre l'affaire incessamment sous les yeux du ministre; Mme d'Arb[ouville] doit, d'ailleurs, parler à M. de Verg[ennes]. Déjà M. d'Arb[ouville] lui en a touché quelque chose. Mais il y a sur le tapis trois demandes de cette nature, bien appuyées, et qui sont là depuis six mois; trois fois Madame Adélaïde a essuyé des refus pour pareille grâce, et depuis très peu de temps. M. de Verg[ennes] nous portera-t-il au Conseil dans peu? Voudra-t-il que l'affaire réussisse? Rien de cela n'est bien certain. Le Conseil des dépêches ne se tient

[1] Ms. 6239, fol. 90-91. — Une note au crayon sur le manuscrit dit : «mai 1784». Nous disons sans hésiter *12 mai 1784*. Remarquons, en effet, que cette lettre est écrite de Paris, *au retour de Versailles*. Or nous lisons, dans la lettre qui suit, de Lanthenas à Roland, du jeudi 13 mai : «La chère sœur... est arrivée hier [c'est-à-dire mercredi 12 mai] de Versailles...».

Notons aussi que, dans la présente lettre, Madame Roland transmet à son mari une lettre du prieur de Crespy, du 8 mai, ou, pour parler plus exactement, écrit sa propre lettre sur les pages blanches de celle du bénédictin.

que tous les samedis; il ne serait nullement étonnant que trois, quatre samedis se passassent avant qu'on nous mît sur les rangs. Ma célérité a fort étonné Mme d'Arb[ouville]. *Tous les gens à affaires ne parlent que par moi!* J'ai été à mon tour voir M. de Saint-Rom[ain]; j'ai causé, raisonné, pressé, obtenu des promesses; il est aimable, quoiqu'il ne soit plus très jeune; c'est le plus causant, le plus aimable que j'aie trouvé dans les bureaux. Je me trompe fort ou il serait homme à se payer d'une certaine monnaie que malheureusement je ne débite pas. Avant de quitter Versailles, je lui ai envoyé un exemplaire de tous tes ouvrages, accompagnés d'une lettre que je crois très forte et très bonne. Je n'ai point trouvé à la chancellerie le secrétaire pour qui M. Faucon m'a donné une lettre; je viens le chercher ici; je joue aux olivettes avec M. de Noiseville[1], à qui j'ai pris le parti d'écrire et qui me répond en me donnant rendez-vous pour lundi. Je vais faire tout ce que je pourrai pour mettre du monde en campagne, et, tous les possibles tentés, toutes les précautions prises, je remettrai l'issue aux événements et à Mme d'Arb[ouville], qui est certainement active et zélée, et je retournerai te joindre, à moins d'une grande espérance de décision plus prochaine, parce qu'alors je tenterais et remuerais jusqu'à la fin.

Mais il ne faut pas non plus payer un bien incertain de tant de pertes réelles, et c'en est de terribles qu'un temps si long passé loin de toi. En arrivant de Versailles, je me suis jetée dans un fiacre pour voir quelques gens; j'ai trouvé un secrétaire qui venait de dîner et qui m'a embrassée fort sans façon : c'est M. Noël[2], que Flesselles connaît.

[1] On voit par la lettre suivante que M. de Noiseville était le secrétaire de M. de Vaudreuil.

[2] Ce secrétaire qui, à première rencontre, embrasse Madame Roland «fort sans façon», paraît bien être ce Noël qu'elle avait connu enfant de chœur sous son oncle, l'abbé Bimont (*Mém.*, II, 18). Mais ne se trompe-t-elle pas, en ce passage des *Mémoires*, en croyant que son compagnon d'enfance est le même que l'abbé Noël, qui, «appelé par le ministre Le Brun dans la carrière diplomatique», fut, en 1792, envoyé à Londres, puis en Italie? Nous savons que l'agent de Le Brun était, avant la Révolution, professeur de sixième au collège Louis-le-Grand. Il faudrait admettre qu'il aurait pu être en même temps, en

J'ai cherché partout ce matin, sans pouvoir le rejoindre, un valet de chambre de M. de Ségur[1], dont je ne sais seulement pas le nom : demande-le encore à Flesselles pour me servir dans le besoin. Il faudra bien que je revoie les Intendants du commerce. Tout combiné, en supposant que je laisse l'affaire en l'air, mais voulant disposer avant tout ce qui me sera possible, je ne pourrai te revoir encore d'une douzaine de jours : je ferai un dernier voyage à Versailles avant de partir. Lis, dans un *Almanach royal*, les membres du Conseil des dépêches : tu verras quelle kyrielle. J'ai des craintes que ce M. de Saint-R[omain] ne me joue le tour de faire renvoyer l'affaire à M. de Breteuil[2], parce qu'il a la Picardie dans son département. Je viens de répondre au frère dont je te fais passer la lettre; je lis les tiennes. J'en avais long à te conter, mais j'ai encore des précis à faire, car il en faut toujours avoir dans les poches; je suis fatiguée, j'ai mal dormi à Versailles, le dîner que je viens de prendre en arrivant, à cinq heures, me chiffonne. Les pieds me brûlent de retourner près de toi : je suis dans une situation d'âme singulière et je ne sais trop ce que j'écris. En vérité, nous sommes trop honnêtes gens pour réussir! Enfin nous nous aimerons toujours, et avec cela nous pourrons nous passer de bien des choses. Adieu, mon cher et tendre ami, adieu. Embrasse Eudora et écris-m'en toujours.

La lettre de Messine[3] est touchante; mais je suis trop livrée aux

1784, secrétaire de nous ne savons quel personnage. Ce n'est pas impossible. Sinon il faudrait distinguer deux Noël, l'un ancien élève de l'abbé Bimont, retrouvé par Madame Roland en 1784, l'autre professeur à Louis-le-Grand, puis rédacteur de la *Chronique de Paris* en 1789, diplomate, tribun, préfet, inspecteur général de l'Université (1756-1841).

(1) Philippe-Henri, marquis de Ségur (1724-1801), maréchal de France, ministre de la guerre de 1780 à 1787. — Roland répond, le 15 mai (ms. 6240, fol. 242-243) : «Le nom de ce valet de chambre de M. de Ségur est Honoré. Promets çà et là, à toute cette canaille, récompense, reconnaissance, mais si l'affaire réussit; *sine qua, non.* Nous n'avons plus assez de reste pour jeter beaucoup à l'aventure...»

(2) Le baron de Breteuil, secrétaire d'État et ministre de la maison du Roi, avait en effet la Picardie dans son département (*Almanach royal* de 1784, p. 213).

(3) De M. Lallement, vice-consul à Messine. — Voir lettre du 3 janvier 1782.

affaires, à leur tracas, à leur sécheresse, pour être disposée à répondre; du moins, je sens ainsi à ce moment.

Lettre du prieur de Crespy :

A mon retour, mon cher frère, j'ai écrit à ma sœur, à Paris, par l'adresse de M. d'Antic; mais a-t-elle reçu ma lettre ou non, je n'en sais rien, car je n'ai point reçu de réponse. Je hasarde encore celle-ci par la même voie et, si dans huit jours je ne reçois point de réponse, je ne m'en servirai plus. J'ai tardé jusqu'à ce jour à vous écrire, parce que je voulais en même temps vous mander quelque chose de notre chapitre; nous en avons reçu des nouvelles hier[1]. L'on n'avait encore nommé que les définiteurs, qui sont ceux qui font toutes les opérations du chapitre : 1° Dom Le Moine, supérieur général; 2° Dom Corial, prieur de Cluny; 3° Dom Gastebois, notre prieur; 4° Dom Berchoux, prieur de Coincy; 5° Dom Petitjean, prieur de Châlons; 6° Dom de La Cuisine, prieur de Nanteuil; 7° enfin, Dom Debenne, prieur de Layrac. Leur élection a été fort tumultueuse; il paraît que le parti de Dom de La Croix a eu entièrement le dessous.

Dieu veuille nous prendre sous sa sauvegarde, car nous sommes dans une terrible crise; je vous en dirai davantage la première fois que je vous écrirai, ce qui sera dès que nos opérations seront finies. Donnez-moi des nouvelles de ma sœur et de ma lettre si elle l'a reçue, car tout cela m'inquiète fort. Portez-vous bien tous. Je vous embrasse.

Ce 8 mai 1784.

Je verrai demain au soir le R. Carrichon[2] aux Carrières, je lui parlerai de vous; je lui en ai déjà écrit deux mots, mais je lui en dirai davantage.

[1] Tous ces détails se rapportent à la grande querelle qui divisait alors l'ordre des Bénédictins, querelle où les frères de Roland étaient engagés. («Trop sage pour un moine, il fut persécuté des ambitieux de son ordre», dit Madame Roland du curé de Longpont, *Mémoires*, II, 253.) On verra plus loin que Dom de La Croix, dont nous avons déjà parlé (voir lettre du 17 janvier 1783) succomba malheureusement dans cette lutte.

[2] Le R. Carrichon est probablement ce vieux prêtre de l'Oratoire qui, le 22 juillet 1794, se mit sur le passage de Mmes de Noailles allant à l'échafaud, pour leur donner l'absolution, et qui écrivit la relation de de leurs derniers moments. — Voir la *Vie de Madame de Montagu*, 1868, p. 148-170, et la *Vie de Madame de Lafayette*, Paris, Techener, 1868, p. 159 et suiv.

Les Carrières, près de Charenton, était la maison de campagne de Dionis du Séjour, conseiller au parlement, académicien et astronome.

134

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

13 mai 1784, — de Paris.

La première partie de la lettre est de Lanthenas.

Je ne vous écrivis pas hier, mon ami; je fus courir très à bonne heure, et avant je copiai un précis que la chère sœur m'avait fait passer la veille et que je devais faire passer au secrétaire de M. de Vaudreuil qu'elle n'a pu joindre et s'attacher de vive voix à Paris, ni à Versailles où elle l'a été chercher plusieurs fois. Enfin la lettre dont elle a accompagné le précis a aussi bien fait; il a répondu en témoignant les meilleures dispositions et lui donnant rendez-vous pour lundi matin. J'espérais faire un bon usage de la copie que j'avais tirée pour obtenir une bonne recommandation auprès du Garde des sceaux, qui est un des plusieurs autres à qui il faut maintenant faire recommander l'affaire, comme membre du Conseil des dépêches où l'affaire doit être portée. La personne sur qui je comptais part aujourd'hui avec toute sa famille pour un voyage de trois mois dans les provinces méridionales, et je n'ai pas pu même éprouver la bonne volonté soit de lui, soit de ceux dont j'espérais pouvoir me prévaloir auprès de lui. La chère sœur a un secrétaire du Garde des sceaux qui pourra peut-être la servir en place suffisamment. Elle est arrivée hier de Versailles, y ayant beaucoup vu et remué, sans en prendre l'espérance d'une prompte décision, ni même d'une réussite certaine. Après avoir trouvé des recommandations auprès de tous les membres du Conseil, il faut que l'affaire y soit portée; les portefeuilles sont pleins et regorgent; ces affaires sont toujours poussées derrière les autres; et à ce moment, il y en a trois de même nature, bien recommandées, bien fondées, que M. de Verg[ennes] éloigne pour faire passer d'autres plus pressées, et où un système particulier que le Roi s'est fait ne se trouve pas blessé; car l'opinion qu'il a sur la grâce de cette distinction sollicitée, juste en soi, mais point assez raisonnée pour l'état des choses, est si connue de tous les gens en place, que c'est la première objection qu'ils mettent en avant. Avec tout ce peu d'assurance de réussite, tout cet embarras de sollicitations, il faut encore avoir de petits contre-temps très déplaisants et très chagrinants. La chère sœur vous avait écrit lundi au soir, jour de son

[1] Ms. 6239, fol. 92-93.

arrivée à Versailles, par M. D. [d'Antic], très au long, six pages et plus. La lettre aurait dû vous parvenir avec la mienne du mardi. Elle avait l'esprit tranquille là-dessus, jusques à son arrivée ici que, trouvant M. D. [d'Antic] et lui parlant de sa lettre, elle en a appris qu'il n'en avait rien reçu. A l'inquiétude qu'elle en a pris s'est joint celle de plusieurs commissions, lettres, etc., qu'elle a été obligée de faire faire, de faire porter par des commissionnaires de place; elle a écrit sur-le-champ à l'hôtesse chez qui elle a logé, et elle attend à présent, avec beaucoup d'impatience, ce qu'elle pourra savoir de la cause d'un contre-temps qui la mettait hier dans une très grande peine. Comme elle est très fatiguée et qu'elle a eu plusieurs expéditions à faire hier au soir, je me suis chargé de vous ébaucher ce qu'elle avait à vous dire là-dessus et de lui porter la lettre avant de sortir pour la remettre au bureau de M. D. [d'Antic], afin qu'elle y joigne quelque chose.

On donnait hier la septième représentation de *Figaro*. J'attendais la chère sœur pour l'y conduire, mais elle n'arrivait pas, et M. D. [d'Antic], étant arrêté à la vente des effets de Monsieur son père, vint me prier de lui faire le plaisir d'aller donner des passeports pour lui. Je fus donc passer la soirée à son bureau où j'ai beaucoup causé d'un M. Mitier [1], docteur de Paris, qui est aussi en très grande crise avec sa Faculté. Mesmer, pour cette raison, se l'est associé et a été au-devant de lui, quoique ce soit une occasion toute différente qui a brouillé ce docteur avec la compagnie. Il s'agit d'une maladie très répandue, très secrète et plus nuisible peut-être par les fausses craintes et les remèdes qu'elle fait prendre trop dangereux, que par elle-même. M. Mitier prétend la guérir infailliblement et sans danger, comme sans altération du tempérament, avec de simples végétaux; il offre des preuves et on le raye du tableau.

J'ai reçu une lettre de mon évêque, accompagnée d'une de recommandation pour une comtesse qui peut m'introduire chez Deslon.

Savez-vous que le père Hervier [2] est à Bordeaux, qu'il y gagne beaucoup et qu'il donne la doctrine pour 25 louis?

[1] «Mittié, médecin, rue des Prouvaires, près Saint-Eustache» (*Alm. royal* de 1784, p. 486). — Il ne s'intéressait pas seulement au mesmérisme. Les journaux du temps sont pleins de ses réclames pour ses remèdes contre la «maladie vénérienne». (Voir notamment le *Moniteur*, 9 juillet 1793; voir aussi, sur lui et son histoire avec Mlle Dozon, les *Mém. secrets*, septembre-octobre 1784, et Goncourt *La Saint-Huberti*.

[2] Hervier. — Voir *Mém. secrets*, 9 avril 1784 : «Un augustin, fameux prédicateur,

Connaissez-vous ce qu'on dit du magnétisme des prêtres indiens? Je vous embrasse, mon ami.

Ici, Madame Roland prend la plume.

Tu recevras celle-ci, bon ami, en même temps que celle que j'ai remise hier soir à l'ami d'Antic, et que je te fis en arrivant. Je regrette beaucoup celle de Versailles où je te répondais à mille petites choses au courant desquelles je ne suis plus, et où je raisonnais longuement sur nos affaires. Cela me contrarie extrêmement, car, le moment passé, on ne s'y reporte plus aisément. Le frère a vu les imprimeurs et les a de nouveau pressés; je les reverrai encore. Mme Bussière était malade quand je suis partie; je ne l'ai plus trouvée à mon retour.

Au sujet de l'ami d'Antic, je n'entend rien à ce que tu m'en dis, et je le vois aussi ne sachant trop, sur tes lettres, *à quelle sauce manger le poisson*. Je lui répétais, à cette occasion, ce que je t'écrivais dans ma lettre perdue : «Quand vous voulez, vous autres lions, plaisanter entre vous, vous avez toujours la voix rude et la patte raide; laissez le caquet à nous autres petits oiseaux, qui pouvons nous jouer sur votre crinière sans chagriner personne[1]». Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce pauvre

appelé Père Hervier, non content de guérir les âmes, a voulu guérir aussi les corps. Il a acheté, du bénéfice de ses sermons, le secret de Mesmer. Sa réputation l'ayant fait appeler à Bordeaux pour la station du Carême, il remplit aussi son second apostolat et propage de son mieux la secte de son maître.» Il finit par être interdit par l'archevêque de Paris (*Mém. secrets*, 5 décembre 1784 et 9 juillet 1785). — En 1791, il était bibliothécaire des Grands-Augustins (Tuetey, III, 948, 949), et prêchait à Notre-Dame le 24 septembre pour célébrer la Constitution (*ibid.*, I, 2618).

[1] Roland avait fini par avoir un accès d'humeur à propos des familiarités de Bosc. On trouve, au ms. 6239, fol. 94-95, un billet de celui-ci, du 13 mai [1784], où il dit à Roland :

«J'ai revu hier votre bonne moitié, après trois jours de privation. J'étais dans un état d'âme extrêmement pénible, la sienne n'était pas non plus dans son assiette naturelle. L'heure que nous avons passée ensemble n'a pas été bien agréable. Elle a été des plus troublée par l'inquiétude que lui a donnée la perte d'une lettre à vous, qu'elle m'avait adressée de Versailles et que je n'ai pas reçue. Ainsi vous ne serez pas étonné de la lacune qui se trouvera dans votre correspondance. Si la lettre ne se retrouve pas, on cherchera à la suppléer.

«Aujourd'hui je suis encore mal. A peine puis-je me tenir sur mes jambes; je suis dans

ami est dans une situation d'âme la plus triste qu'on puisse imaginer. Dégoût de tout, apathie absolue, malheureux en vérité; la santé s'en ressent, comme il est inévitable.

Je vais trouver un secrétaire, voir Mlle de la B[elouze] et faire ce que je t'annonçais hier : tous les possibles, puis m'en aller.

Adieu, mon cher et bon ami; je t'embrasse de tout mon cœur.

Lanthenas ajoute :

M. D. [d'Antic] a tant en tête la partie d'Ermenonville, que, ne pouvant avoir lieu dimanche, puisque la chère sœur a rendez-vous lundi, sans compter ce qui viendra, qu'il proposait hier d'y aller quand elle s'en retournera, et de demander alors au frère (?) des chvx [chevaux] pour son retour à Amiens par Crespy[1]. Mais la chère sœur ne le goûte pas pour beaucoup de raisons.

des dispositions fréquentes de me trouver mal. Nous devons cependant aller chez de l'Isle ce soir et probablement demain à *Figaro*.

«Quoi diable allez-vous chercher avec votre querelle? On a voulu vous badiner. On ne vous plaint pas moins. On ne parle pas moins souvent de vous avec plaisir, on ne vous désire pas moins, on ne vous aime pas moins. Et, lorsque hier votre moitié m'a annoncé à peu près le terme de son départ, j'ai plus pensé à votre rapprochement qu'à son départ d'ici, qui, malgré la surcharge d'affaires, fera certainement un vide très considérable dans ma manière d'être.

«Adieu, je vous embrasse cordialement.»

Mais déjà Roland, radouci, écrivait à Bosc, le même jour (13 mai, ms. 6240, fol. 240-241), d'un ton bonhomme : «Vous avez grandement raison, et il en faut faire justice; mais où la prendre, cette femme que vous libertinez? J'apprends tous les jours de nouvelles fredaines, et, lorsque vous n'en êtes pas l'auteur, du moins les partagez-vous. Ah! qu'avez-vous à dire?... Dites-le-moi sérieusement, avez-vous résolu de garder longtemps encore ma moitié? Savez-vous bien que je commence à me lasser d'une si longue absence, et que, si bientôt on ne coupe court, je me fâcherai à la fin?... Aimez-moi toujours, je vous embrasse de tout mon cœur.»

[1] Lignes peu lisibles dans le manuscrit. — Sur cette partie projetée d'Ermenonville, voir les lettres suivantes.

135

À ROLAND, À AMIENS [1].

Vendredi, 7 heures du matin, 14 mai 1784, — [de Paris].

Je trouve très joli de t'écrire en m'éveillant et dans mon lit; c'est un plaisir que je prends quelquefois ici; jamais je ne puis en jouir à ce maudit Versailles, où les lettres qu'on fait se perdent encore. J'ai cela sur le cœur, et cette peine me revient toujours; il faut pourtant l'oublier et revenir à nos affaires. Je te l'ai dit, mon ami, nous croyons, et avec quelque raison, avoir beaucoup fait que d'en être venus à faire rendre un témoignage favorable à des gens de mauvaise humeur, et de les avoir portés à faire écrire au ministre que tu méritais la bienveillance et la protection du Conseil. Assurément ceux qui ont fait cela ne pourront se refuser à t'accorder une bonne retraite lorsque tu la solliciteras; ceux qui ont fait cela pourraient bien moins parler de révocation ou de rien qui en approchât, etc. Voilà donc un succès d'obtenu : c'est une *ovatio;* quant aux honneurs du grand triomphe, je ne me flatte pas de les avoir dans cette campagne. L'opinion du Roi est réelle, tenace comme toutes celles qu'il adopte, très connue, et en conséquence tous les ministres répugnent à proposer quoi que ce soit qui la contrarie, qui les oblige à se mettre en frais pour la vaincre, et qui les expose à un refus. Voilà notre grande difficulté; sans elle, nous pourrions regarder la lettre de M. de Calonne comme suffisante; mais pour faire renverser un tel obstacle, cette lettre n'est point assez chaude; elle ne rend qu'une simple et faible justice : elle te présente comme un homme qui a bien mérité; il faudrait qu'elle t'offrît comme un homme supérieur et extraordinaire qui mérite une distinction réservée maintenant pour les sujets rares, les cas extrêmes : c'est-à-dire ce que l'on voit et juge tel. On ne pourrait suppléer au défaut de ce véhicule que

[1] Ms. 6239, fol. 96-98.

par un nombre de fortes protections qui voulussent la chose et la fissent vouloir au Conseil; encore la fantaisie de Sa Majesté ferait-elle peut-être tomber à plat l'échafaudage. Cependant, comme il ne faut avoir rien à se reprocher, j'ai été voir hier un secrétaire du Garde des sceaux, jeune homme doux, honnête, à qui j'ai depuis envoyé un exemplaire des *Lettres* et de tous les mémoires; il doit mettre ceux-ci sous les yeux du Garde des sceaux. Ils viennent de partir (j'entends le ministre et ses gens) pour Versailles; au retour, je tenterai de faire présenter au Garde des sceaux tous tes ouvrages; s'il était possible de produire par eux une impression forte, de faire croire que la chose demandée est une justice, ce serait une victoire : car le Garde des sceaux et M. de Verg[ennes] ne font rien de ces sortes d'affaires l'un sans l'autre. La persuasion du Garde des sceaux, les sollicitations de Mme d'Arb[ouville] près de M. de Verg[ennes] pourraient peut-être conduire au but désiré. En vérité, c'est en tout ceux qui ont déjà beaucoup qui peuvent avoir davantage; si nous étions fixés à Paris avec seulement quinze mille livres de rente, et que je me dévouasse aux affaires, j'ai presque dit à l'intrigue, je ne serais pas embarrassée de faire beaucoup de choses. C'en est une désolante que ce transport continuel des ministres à Versailles et à Paris alternativement; on ne peut imaginer combien cela déroute les solliciteurs et allonge la courroie.

J'ai été voir hier Mlle de la B[elouze]. Une singularité qui m'a paru frappante, c'est qu'elle, qui comptait pour tant le témoignage de ces Intendants, regarde maintenant la lettre obtenue comme rien; c'est, dit-elle, une chose dont il ne vous reste rien entre les mains, où les Intendants ne sont seulement pas nommés, et dont on ne peut se prévaloir, etc... Comme si un témoignage ostensible que le ministre n'a pu rendre que d'après eux, dont les copies restent sur les registres dans les bureaux même de Bld. [Blondel], dont l'original est passé plus haut, qui n'a pu se faire que d'après le concours de tous, à la connaissance d'un grand nombre, et donné aux intéressés mêmes, était un fait équivoque, impossible à rappeler et incapable de ramener du moins plusieurs d'entre eux, si un seul voulait agir au contraire. Enfin cha-

cun a ses travers, et ceci m'en a paru un bien pommé, aussi j'ai répondu à ses témoignages de regrets que j'eusse pris tant de peines inutiles, que j'avais la seule chose sur laquelle j'eusse compté et que je ne croirais pas mon voyage perdu en restant à ce point. Nous sommes toujours les meilleures amies du monde, et peut-être n'y a-t-il que l'extrême envie qu'il y eût davantage qui lui fasse estimer si peu ce que nous avons; je le crois volontiers.

J'ai fini ma matinée d'hier par visiter les tableaux du Palais-Royal[1]; chose délicieuse que je verrais et reverrais bien des fois. J'avais été près de la Bibliothèque du Roi, au Marais[2], j'étais horriblement fatiguée; le dîner a réparé, et j'ai employé le reste du jour avec l'ami d'Antic chez le bon M. de Lille[3] qui nous a montré ses cristaux, etc.; autre chose dont je ferais un cours si j'étais ici. Aujourd'hui, la matinée se passera à faire lettres, précis, toilette, voir Prault, la petite sœur, et ce soir *Figaro*. J'écrirai au premier jour à M. Audran[4]. Je ferai le paquet pour M. Houel[5] demain; j'irai à l'audience de B[loudel] le

(1) La fameuse galerie du duc d'Orléans, dispersée pendant la Révolution.

(2) Madame Roland a probablement voulu dire non la *Bibliothèque du Roi* (très voisine du Palais-Royal), mais la *Bibliothèque de la Ville*, ouverte en 1763 et transportée depuis 1773 «à la maison de Saint-Louis, rue Saint-Antoine» (*Alm. royal* de 1784, p. 500-501).

(3) Romé de l'Isle.

(4) Michel Audran (1701-1795) appartenait à la famille des illustres graveurs (petit-neveu de Gérard Audran et troisième fils de Jean Audran). Il avait onze frères et sœurs et quatre enfants. Il était, depuis plus de trente ans, un des «entrepreneurs» de la manufacture des Gobelins. — Roland, comme on le verra par la suite, tirait de lui, pour son *Dictionnaire des manufactures*, beaucoup de renseignements précieux sur la teinture des laines et des soies employées dans les tapisseries; il le cite d'ailleurs dans son ouvrage, t. III, *Disc. prél.*, p. CXXV.

Ami de Bosc et de Roland, membre des deux communes provisoires du 25 juillet et du 18 septembre 1789 (Robiquet, p. 207 et 213), Michel Audran fut nommé, sous le second ministère de Roland, directeur des Gobelins (4 septembre 1792). C'est également en qualité d'«ancien ami des Roland, et affilié depuis longtemps à toute la clique liberticide», que, le 29 octobre 1793, il fut incarcéré à Sainte-Pélagie par le comité de surveillance de sa section. Révoqué le 13 novembre suivant, il fut réintégré dans ses fonctions le 14 avril 1795 et mourut deux mois après (20 juin). — Voir *Les Audran*, par Georges Duplessis, Paris, 1892.

(5) Jean-Pierre Houel, graveur et peintre (1735-1813). — Il avait publié, vers l'époque où Roland donnait ses *Lettres d'Italie*, un *Voyage pittoresque de Sicile, Malte et Lipari.*

remercier, car il a si bien fait qu'il a tout le mérite de la chose et qu'en ayant bien étudié peut-être à ne pas faire la lettre trop bonne, nous sommes pourtant nécessités à avoir l'air de lui être très obligés; c'est même une adresse que de supposer qu'il a beaucoup fait et d'affecter d'être sa dupe jusqu'à un certain point; c'est se ménager le droit d'en exiger davantage. Je t'ai dit que j'étais merveilleusement avec Cottereau qui m'a envoyé la copie, sans même avoir demandé l'agrément de Bld. [Blondel]. J'attendrai donc, en remuant ici ce que je pourrai, que Mme d'Arb[ouville] me mande ce que M. de Vg.[Vergennes] lui fait entrevoir du moment de proposer l'affaire et de l'espérance à concevoir. Je retournerai presser M. de Saint-R[omain]. Je mettrai en l'air et j'aviserai à m'en aller si l'issue n'est pas prochaine. Les d'Huez sont à leur campagne [1] depuis bien longtemps; je leur écrirai à loisir. Fais-moi passer d'autres adresses, je recevrai le tout ensemble. Demain après-midi, j'irai voir Mme d'Agay. Définitivement, mon cher ami, le Clos, la verdure, Eudora, la délicieuse paix, la ravissante amitié, nous aurons tout cela et je me moque du reste. M. de Saint-R[omain] est bien le seul homme nécessaire du bureau de M. de V[ergennes]; je le reverrai, il peut beaucoup et il est prenable. Le frère finira, je crois, par aller à Nancy [2] où il terminerait dans huit jours; nous l'aurons, à ce que j'espère. M. Parault te dit million de choses. On a arrêté des lettres à l'ami, c'est ce qui me fait par ménagement t'écrire encore aujourd'hui directement.

Adieu, mon bon ami; ménage-toi, je t'embrasse de tout mon cœur et, très indépendamment de nos affaires, quoi qu'elles puissent devenir, je me réjouis de l'idée d'aller bientôt te rejoindre. Et le brave Fles-s[elles]? Sa femme? Dis-lui beaucoup pour moi. Souvenir affectueux

Roland écrivait, de Paris, à sa femme, le 9 février 1782 (ms. 6240, fol. 146): «J'ai lu jeudi dernier, au *Musée*, la première livraison du *Voyage* historique, pittoresque, et le reste, de la Sicile, de M. Houel. Aux gravures près, qui sont intéressantes et qui feront monter cette livraison à 300 livres au moins, je ne crois pas qu'il m'entame seulement l'épiderme....»

[1] Il semble que ce soit à Longpont.

[2] A la Faculté de médecine de Nancy, pour y prendre le bonnet de docteur.

au docteur; honnêtetés aux voisins. Te voilà donc encontessiné[1]? M[lle] de la B[elouze] la trouve très bien, en est fort contente. M. de B[ray][2] m'impatiente; je l'ai rencontré dans la rue, il dit que l'affaire de Neufchâtel passera, mais qu'il faudra bien prendre garde à l'adresse, etc... Et rien ne finit!... Enfin nous verrons; voilà l'heure qui me presse; adieu, adieu.

Je t'avais répondu sur la dédicace, mais... j'oublie qu'il faut le répéter, parce que c'est dans la lettre perdue, ce serait comme un clou à un..., et plutôt entrave que secours; car on se...[3] demander ces choses comme si elles étaient importantes, et ensuite on n'y fait pas la moindre attention. Ne courons pas deux lièvres; nous aurions l'air d'importuner par une deuxième demande, et l'on ne nous saurait aucun gré de l'affaire en soi. Je t'enverrai la copie des notes demain.

L'idée de la reconnaissance est chimérique, c'est une rêverie de Nestor; il faut pour cela des titres dont nous n'avons pas le quart.

J'ai gardé le cahier de musique énoncé sur la note. Dis-tu un mot de moi à ma petite inclination, M. Villard? Par ma foi, si je me souvenais de l'adresse du père, j'irais le voir une surveille de départ: j'aurais le mérite d'une honnêteté et d'éviter l'air d'avoir cherché ou d'avoir voulu éloigner; mais voyez un peu la grande affaire! Celle du marquis[4], de ses moutons et chiffons est au diable, faute d'argent et peut-être d'une meilleure tête.

J'ai dû écrire à Despréaux suivant ton avis; il me semble que les affaires sont comme la tête de l'hydre.

L'ami d'Antic va avec sa sœur et deux amis, hommes et femmes,

[1] Roland avait écrit, le 17 mai (ms. 6240, fol. 244-245): «Ma soirée [a été prise] par une partie très inattendue de loge grillée, tête à tête avec la Contessine...» — Il semble, ainsi que nous l'avons déjà dit, que la Contessine «la petite Comtesse» soit la fille de M. de Bray, M[me] Durieux. (Voir note de la lettre du 14 avril 1784).

[2] M. de Bray était alors à Paris, comme on l'a vu par des lettres précédentes. — Roland avait écrit, le 13 avril (ms. 6240, fol. 189): «M. de Bray part ce soir, et tu le verras incessamment».

[3] Déchirures du papier.

[4] Nous ne savons de quel marquis il est question.

à Ermenonville dimanche prochain ; ils seront absents deux jours; ainsi ne m'adresse rien par lui samedi et dimanche. Tu sais mes raisons pour ne pas être de la partie : 1° préférence fort naturelle de la faire avec toi; 2° affaires qui pourraient se remettre à la rigueur, mais qu'il est mieux de suivre et de vider pour te rejoindre plus vite.

136

À ROLAND, À AMIENS[1].

[Du 10 au 15 mai 1784, — de Paris.]

Je te contais, dans ma lettre perdue, ma visite chez Mme d'Arbouville, la réparation faite comme je m'y attendais et comme je l'avais amenée, le tout sans mot dire et se sentant fort bien. Mais nous causerons de cela et d'autres choses, s'il m'en souvient, car dans ce tourbillon de petites misères il en échappe beaucoup, et c'est ce qui me fait regretter les lacunes d'une correspondance suivie. Que fait Eudora? Couper des jarretières, appeler les passants, manger comme un petit loup, courir et crier, caresser son papa, prononcer maman quand tu le lui rappelles : voilà sa vie, n'est-ce pas? Adieu.

J'envoie les notes par les bureaux.

P.-S. de Lanthenas :

J'ai appris hier de M. Desrosières [Pilâtre de Rozier], qui vous dit mille et mille choses, que M. Court de Gébelin est mort entre les mains de Mesmer[2].

[1] Ms. 6239, fol. 99. — Dans le post-scriptum de cette lettre, que nous donnons ci-dessous, Lanthenas annonce à Roland la mort de Court de Gébelin (10 mai 1784), et Roland lui répond, le 17 mai (ms. 6240, fol. 244-245), en lui faisant connaître la cause de cette mort. Cela nous donne la date approximative de cette lettre.

[2] Et Roland répondait à sa femme, le 17 mai : «Dis à l'ami Lanthenas que Court était vérolé jusqu'aux os; que Mesmer lui avait dit que s'il remordait à la grappe, il en crèverait incessamment; que, se sentant des forces, il y est retourné et qu'il en est crevé; que tout cela, prévu, prédit, peut se dire maintenant que l'homme est mort, mais que la doctrine n'en doit rien souffrir. . . »

C'est malheureux pour la doctrine; quoique un fait pareil, simple et isolé, ne prouve rien, on ne manquera pas d'en tirer avantage, précisément parce que M. de Gébelin a été un des prôneurs. Avant-hier, M. Poissonnier, comme commissaire nommé pour Deslon, devait s'y rendre avec les autres pour recevoir son secret, ce qu'il sait au moins de celui de Mesmer. Mais la compagnie qui le lui a acheté s'est, dit-on, réunie pour le publier, et on assure qu'il est sous presse, avec la théorie sans doute, car sans elle on assure que la découverte réduite à ses simples procédés est peu brillante. On ajoute que l'application en est très difficile, et que, quand ce sera connu, il sera aussi difficile et aussi rare de bien magnétiser qu'il l'est aujourd'hui de faire un bon usage de notre médecine, c'est-à-dire de notre meilleure. C'est ainsi que s'exprimait un initié au collège de chirurgie. Il disait, entre autres choses extraordinaires, que celui qui a le pouvoir magnétisant regardant le soleil, un autre le regardant aussi pouvait être magnétisé, et de même un tiers étant mis à la place du soleil. Il faut avouer que cela a l'air diablement occulte et que la preuve et l'explication doivent en être d'autant plus merveilleuses.

Je viens de faire une lettre à Mesmer, je ne sais ce qu'elle produira.

Mon père me demande *subito* et me défend de passer par Lyon.

137

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Ce dimanche, [16] mai 1784, — de Paris.

Ce début est de Lanthenas.

Je suis chargé, mon ami, de commencer à vous dire un petit mot à la suite duquel la chère sœur qu'on doit déjà coiffer vous dira le sien. M. D. [d'Antic] lui porta hier votre dernière de vendredi et soupa avec elle. Il l'engagea à faire promener un peu aujourd'hui sa sœur, et la partie s'est arrangée pour aller prendre des œufs frais au bois de Boulogne, où je crois que nous en avons pris ensemble sous des acacias. La chère sœur, pour pousser son affaire à fin, aurait assurément le temps de se reposer, si elle pouvait se résoudre à l'entendre. Quoique le nombre des personnages qu'il s'agit à présent d'inté-

[1] Ms. 6239, fol. 88-89. — Le quantième manque, mais il ressort du rapport de cette lettre avec la suivante, datée du «lundi 17 mai».

resser soit plus grand, la marche lui en est connue à présent, et le délai pour la faire présenter étant indispensable lui laisserait le temps de faire tout à son aise. Mais elle veut partir et vous rejoindre, et cela incessamment. Quoiqu'elle fît le voyage d'Ermenonville avec plaisir, le retard que cela semblerait lui faire et l'embarras d'arranger la suite de sa marche jusqu'à Amiens l'empêchent d'y songer, à moins qu'elle ne puisse pas s'y refuser. Elle fut hier pour rendre visite à Mme de La Touche[1] avec qui elle devait faire cette partie, proposée par l'ami D. [d'Antic]; elle ne l'a pas trouvée, non plus que votre Intendante qui se trouve malade, prit hier médecine et a fait sans doute à beaucoup d'autres le plaisir de ne pas les recevoir. Mon ami, la chère sœur ne s'est jamais flattée de réussite dans l'affaire, et elle était bien loin d'espérer ce qu'elle a obtenu. Elle n'est cependant pas perdue, et il semblerait, à la tristesse qu'elle vous donne, qu'elle fût tournée aussi mal que les craintes que vous avait inspirées Mlle de la Blz. [Belouze] et la correspondance de vos Intendants du commerce auraient pu vous la faire craindre.

Le Longponien fera assurément des remarques sur les changements d'une affaire qu'il n'aurait jamais cru pouvoir être portée là où elle est, et sur l'éclipse totale des apparences qu'il redoutait, changées en preuves contraires et authentiques.

Je ne vous dirai pas encore aujourd'hui le prix de l'*Odyssée*. M. D. [d'Antic] le savait hier. Je le lui remboursai dans le temps de ses plus grands embarras, et cela est resté là; il m'en cherchera la note, et la première fois je vous le dirai.

Nous allons respirer le bon air au bois de Boulogne; votre sœur à vous, au rapport de son frère, en avait besoin[2], et je persuadai à celle que vous m'avez donnée qu'elle en recevrait du bien aussi. La santé se soutient bien; en exerçant ses forces, elle en a acquis, quoique cependant plus de fatigue et un peu moins de soins et de repos doivent faire désirer qu'elle vous rejoigne bientôt et qu'elle prenne un peu plus d'embonpoint. Je voudrais porter ce matin encore

[1] Mme Creuzé de Latouche. Son mari, le futur conventionnel, était alors avocat à Paris, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (*Alm. royal* de 1784, p. 367). — Dès 1789 (*Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 106-107), nous le trouvons en relation d'étroite amitié avec Bosc et par lui avec Roland, dont il recueillit la fille pendant les premiers mois de la Terreur. (Voir *Mémoires* de Madame Roland, I, 43, et *passim*.)

[2] Il s'agit ici évidemment de Mlle d'Antic, mais il faut avouer, une fois pour toutes, que le style de Lanthenas est souvent bien peu intelligible.

ma lettre à Mesmer et en faire une pour Reims d'où l'on m'a répondu, mais on m'a demandé des inscriptions de trois ans : je n'en ai que de deux ans et demi[1]. Mon père me demandait tout de suite, mais son ami m'a fait passer les six cents livres. Je suivrai pour passer docteur. Je vous irai voir en y travaillant, mais je ne crois pas devoir porter aucun autre retardement à revoir ma famille, qui paraît me désirer. J'avoue que j'espère malgré tout avoir beaucoup de plaisir à revoir mon pays et que j'en ai une envie assez forte. Notre amitié m'y suivra, et là, comme ailleurs, elle animera tous les goûts que vous me connaissez, que j'y cultiverai autant que je le pourrai et dont je désirerais que vous partageassiez les jouissances.

Je vous embrasse, mon ami.

Je ne te dirai qu'un mot[2], mon ami, car je suis tenue par la tête[3], mais je suis en peine de ton inquiétude; ma santé est bonne autant qu'elle peut l'être avec l'extrême impatience d'aller te rejoindre. Je pense que l'ami t'exprime tout ce dont je l'avais chargé, et je ne me donne pas le temps de lire sa causerie, l'heure me serrant de très près. Tu vois que sur notre affaire il n'y a rien qui doive tant nous étonner; c'est très difficile en soi, sans être totalement désespéré; je ferai ce premier jour les courses et visites dont je t'ai parlé; je ferai mes adieux à Mme d'Arb[ouville] et je prendrai mes arrangements pour m'en aller. Le frère irait à Reims; ainsi, dans la supposition d'Ermenonville, je crois qu'il vaudrait autant que la bonne vînt avec moi; mais je ne suis nullement décidée; cela tiendra aux circonstances. Adieu, je me sens aise, parce que j'espère t'embrasser bientôt, et je me moque du reste, qui définitivement ne fait pas grand'chose au bonheur. Addio, ancora addio; ti bacio tenerissimamente.

(1) Il semblerait par là que les inscriptions de médecine de Lanthenas n'avaient commencé qu'en novembre 1781.

(2) Ici Madame Roland prend la plume, sur le verso de la lettre de Lanthenas.

(3) Elle écrit pendant qu'on la coiffe.

138

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Lundi, 17 mai 1784, — [de Paris].

Tu n'auras pas de mes nouvelles demain, mon bon ami, ni de celles du frère; car l'ami d'Antic t'en aura peut-être donné s'il a eu un instant à lui. Je t'écris bien au delà de l'heure du courrier, et fort impatiente contre le secrétaire de M. de Vaudreuil, que je n'ai point trouvé quoiqu'il m'eût donné rendez-vous : il est vrai que j'étais en retard de dix minutes, et l'exactitude de ces messieurs est grande parfois. Il me dérange extrêmement d'aller le chercher demain, que je dois être successivement aux Gobelins et à l'audience de M. de Tol[ozan][2]. Voilà encore de quoi se ruiner de fiacres, quoique en étant fort alerte et matinale; mais après-demain il sera à Versailles et j'aurai à me rendre à la chancellerie, rue de Richelieu, et chez M. de M[t] [Montaran] à l'audience. Nous avons été hier au bois de Boulogne. La journée était superbe, j'ai songé à ce que tu faisais : nous avons chanté *la Fête des bonnes gens*, et j'ai pleuré comme une petite sotte. Je me meurs d'envie de retourner près de toi : les heures, l'air que je respire, tout me pèse et me suffoque. Jeudi, je vais à Versailles savoir ce qu'a fait M[me] d'Ar-b[ouville], donner un coup d'épaule et dire adieu à tout, *in petto*. L'ami d'Antic a fort envie que j'aille à Ermenonville, parce qu'un certain homme, le seul des prétendants de la sœur qui ne leur ait pas tourné le dos, doit être de cette partie, et que le frère désirerait que quelqu'un d'adroit profitât des circonstances pour tirer au clair les intentions du personnage. Il m'a dit cette raison entre nous deux; j'ignore si sa sœur même le sait encore.

Mais voici bien du nouveau : Dom Chabrier m'a interrompue et m'a apporté une lettre du Crespysois qui vient d'être nommé prieur à

[1] Ms. 6239, fol. 100-102.

[2] Rappelons que Tolozan demeurait rue du Grand-Chantier, au Marais, c'est-à-dire à l'opposite des Gobelins.

Coincy[1]; il regrette son séjour de trente ans et de ne nous y avoir pas vus. Serait-ce le moment de profiter du peu de temps qu'il y reste encore? Qu'en penses-tu? N'étant plus de cette maison, pour ainsi dire, aurait-il encore autant d'agrément à nous y voir et devons-nous en faire la partie? Dans ce cas, il faudrait que j'expédiasse la bonne par la diligence de vendredi; je partirais le lendemain pour Ermenonville avec les amis; et toi, ne serait-il pas joli que tu vinsses me prendre à Crespy? Mais tout cela n'a pas le sens commun : où descendrais-je, seule, sans équipage, dans un moment où le pauvre Crespysois est très occupé à libérer ses affaires? Toute réflexion faite, cela serait mal vu et il n'y faut pas songer, d'autant moins que nous n'aurions pas le temps de convenir de nos faits et de nous instruire de nos résolutions assez à propos. Dom Chabrier m'a remis 18 livres pour la huitième livraison de l'*Encyclopédie* dont je viens de dire à Visse de faire l'envoi, en lui demandant son compte avec toi; il paraît que tu lui redevras. J'ai vu Prault, en personne, ce matin; j'ai poussé, pressé, etc. Il me paraît clair que, malgré les soins promis, la besogne ne peut être achevée en juin. Je ne serais pas étonnée qu'on sût chez Bld. [Blondel] que tu te proposes de voyager à cette époque, car Prault est très lié avec Cottr. [Cottereau]; il a l'air de se glorifier de cette liaison avec le secrétaire et de se flatter des bontés du maître. C'est un épisode à l'affaire et dont nous causerons. Il résulte toujours de ceci qu'il faut prévenir; je ferai grand bruit de ta tournée, des moutons de Boulogne et du Calaisis, puis nous verrons, suivant le terrain. Je vais prendre mes arrangements pour partir d'aujourd'hui en huit, par la diligence, ou pour que tu m'envoies chercher à pareil jour à Chantilly. Il est question de voitures d'amis pour aller à Ermenonville; je saurai demain, de l'ami d'Antic, à quoi on peut s'arrêter.

Envoie-moi les quittances pour joindre aux premières et toucher

[1] Coincy, en Champagne, à 14 kilomètres de Château-Thierry.

On voit par là que Jacques-Marie Roland était prieur à Crespy depuis 1754, l'année où Roland arrivait à Rouen, à l'époque de la ruine et de la dispersion de toute la famille.

Nous ne savons rien de Dom Chabrier.

chez Panckoucke; je suis à peu près à sec. J'ai fait acquisition ce matin d'une sorte de mousseline forte et de durée, propre à faire une robe que j'emporterai pour le voyage d'Angleterre plus volontiers que de la soie qui serait exposée à des inconvénients; je la destinais aussi à Crespy, et voilà une partie du calcul renversée. J'ai acheté pour Eudora, qui a bien besoin qu'on remonte sa garde-robe : je trouve ici plus de choix et à meilleur compte; mais ces choses plus importantes et plus nécessaires ne me laissent point de marge pour les chapeaux dont tu me parlais dans une de tes lettres; je verrai s'il y a lieu d'en rapporter un de meilleur marché. J'ai été triste hier, par moments; je le suis aujourd'hui presque continuellement, tourmentée de n'avoir point de tes nouvelles depuis deux jours. Peut-être m'as-tu écrit par les bureaux. Mon bon ami, te voir, vivre avec toi, nous aimer toujours, élever notre Eudora, que de jouissances et de bonheur, indépendamment de ce que l'opinion rend recommandable! Qui nous empêche de couler doucement le temps que nous voulons encore rester à Amiens, modérant le travail, soignant nos santés, recueillant tous les biens que nous pouvons trouver dans notre vie paisible? J'ai plus de dégoût que jamais de toutes les choses étrangères à celle-là, et je suis avide de goûter tout ce que [je] sais renfermé dans notre maison, concentré autour de toi. Tu laisseras radoter les gens de là-haut; tu feras le bonhomme; nous cultiverons nos goûts et nous irons doucement à la fin de ton entreprise. Prenant garde de ne pas éloigner le but pour vouloir y aller trop vite, nous prendrons du repos à présent afin d'assurer mieux le futur. Adieu, je ne saurais t'exprimer mon impatience. Si l'ami d'Antic ne m'eût présenté une espèce de raison d'utilité pour cet Ermenonville que tu as vu et que tu sembles désirer que je voie, je crois que j'aurais cherché à partir vendredi; ce serait pourtant assez difficile : mais les pieds me brûlent, l'impatience croît et bientôt je ne pourrai plus rien souffrir de ce qui me retient.

Adieu encore, cher et tendre ami, je t'embrasse de tout mon cœur. Notre cher enfant, il te caresse à cette heure; pauvre petit être! Comme je regarde avec intérêt tous ceux de son âge qui se présentent

à ma vue! En vérité, je ne vis plus ici et je commence d'y étouffer.

A l'instant, le bon frère m'apporte ton paquet avec les adresses; en peine de me voir jeûner, il a été rôder en bas et prendre ce paquet, arrivé tard, qu'on ne m'apportait point. Je t'embrasse encore, non plus étroitement, mais plus gaiement.

139

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Mardi, 18 mai 1784, au soir, — [de Paris].

Je ne sais déjà plus par où j'ai commencé ma journée et comment je dois ordonner mon récit. Ah!... Je me souviens d'avoir été chez le Cte de Vdl. [Vaudreuil] à six heures et demie; j'ai trouvé le domestique du secrétaire[2] qui m'a dit que son maître dormait encore, qu'il s'était couché fort tard, etc. «Eh mais, vraiment, je suis très fâchée de cela, c'est le déranger terriblement; allez toujours l'éveiller et lui dire que je suis là». Mon ton résolu étonna le valet qui n'osa résister; il fut éveiller son maître, qui se leva, me fit des millions d'excuses que j'abrégeai en lui parlant de ce qui m'intéressait. Il a fort bien saisi l'affaire et la nécessité de faire écrire chaudement M. de Vdl. [Vaudreuil] à tous les ministres; il m'a promis de lire les mémoires, de pressentir le comte et de le porter à faire ce que je puis souhaiter. Mais je ne tiens rien si je n'appuie pas de quelque chose cette volonté vague; je sacrifierai encore un exemplaire des *Lettres*, que je vais expédier avec une jolie épître.

Je me suis rendue à l'audience de M. Tol[ozan]; il était affairé, mais seul dans son cabinet, et prenant l'air adouci d'un ours qui fait le joli : «Bonjour, Madame, n'avez-vous pas été malade? Il y a longtemps que je ne vous ai vue. Comment vous portez-vous? Où en êtes-vous de votre affaire? Nous avons fait ce que nous avons pu; M. Bld.

[1] Ms. 6239, fol. 106-108. — [2] M. de Noiseville.

[Blondel] y trouvait bien quelque difficulté, car c'était avancer le contrôleur général; mais cependant il s'y est bien porté; je vous avais promis d'y concourir, je l'ai fait de tout mon cœur et je ne promets rien que je ne veuille bien tenir.» Tu juges qu'il n'a pas fait cette tirade sans être interrompu par tout ce que j'avais à lui dire et à lui témoigner; j'ai ajouté que, laissant à Mme d'Arb[ouville] les soins à prendre pour suivre cette affaire, je retournerais te rejoindre et que tu te disposerais à ta tournée; que même, si M. Bld. [Blondel] ne le trouvait pas mauvais, tu irais à Boulogne et dans le Calaisis pour visiter des établissements de moutons. «Comment! J'ai besoin qu'il y aille, qu'il y prenne des instructions pour moi. Il a fait un mémoire sur les moutons, on sait cela; mais ce sont des faits, des détails particuliers qu'il me faut. Je veux faire par là, sur ces côtes, un établissement de vingt mille moutons (je ne sais s'il ne m'a pas dit quarante mille); il est question de savoir et de m'exposer d'une manière claire où et comment on peut faire pareil établissement, le terrain, l'emplacement, toutes les circonstances locales, les choses à prévoir, à exécuter, à attendre : le tout dans le plus grand détail, de manière qu'on puisse procéder sûrement d'après les renseignements que votre mari donnera. Vous lui direz cela, Madame. Mais, parlez-moi franchement, a-t-il toujours l'idée d'aller à l'Amérique? Il n'est plus assez jeune pour cela.» J'ai protesté de mon étonnement, et en vérité il était grand, qu'il se fût persuadé qu'on lui eût avancé une chose aussi fausse. A peine m'a-t-il écouté; il continuait ses observations sur la folie d'une telle entreprise, ajoutant : «Ce n'est plus comme Intendant du commerce que je vous parle, mais d'après l'intérêt que vous m'inspirez». Je lui ai répondu tout ce que tu peux croire; je ne sais si je l'ai dissuadé que, du moins, tu y eusses pensé. C'est une chose étrange! Enfin nous nous sommes quittés. «Vous n'avez pas perdu à ce voyage, Madame; nous avons tous rendu justice à votre honnêteté, à votre intelligence, et je suis bien aise d'avoir eu cette occasion de vous connaître.» J'ai reconnu son indulgence et je me suis dit (*sic*) fort sensible à ces témoignages de bienveillance. «Ce n'est point indulgence, Ma-

dame, et vous nous laissez tous disposés à vous rendre service.» Ce fut son adieu; il entrait déjà dans le salon où l'attendait un chevalier de Saint-Louis qu'on était venu lui annoncer. J'ai répondu que je réclamerais, dans quelque temps, l'effet de cette disposition pour ta retraite. De là, j'ai été voir le brave Valioud, faire mes adieux, le remercier et recevoir ses nouvelles protestations du désir de pouvoir davantage pour t'obliger mieux. Nous avons de là, avec le frère qui m'attendait au jardin de Soubise[1], gagné les Gobelins. Le bon, l'honnête M. Audran, très empressé, travaille pour toi et te fournira des matériaux cet été; il m'a montré un petit cahier où sont déjà des choses. Il a beaucoup de zèle pour te seconder dans cette partie et regrette de ne pouvoir communiquer avec toi; je l'ai encore excité tant que j'ai pu. Il me paraît que tu n'en dois pas attendre grand' chose comme savant, comme chimiste, — il n'aime même pas ceux de ce nom, — mais bien comme teinturier intelligent et expérimenté. Je te voudrais quelque second pour la partie scientifique de la théorie, car, si l'art n'est pas avancé, il y a du moins beaucoup de gens qui font les entendus et qui seront aptes à critiquer, si, avec d'excellents faits, de l'exactitude, etc., tu n'as pas l'air imposant et le jargon d'un docteur; mais nous causerons encore de cela; ce que je vois, c'est que Pilâtre a trop d'affaires pour que tu doives compter sur lui. Je suis revenue harassée; l'ami d'Antic m'attendait; je l'avais prié de venir pour savoir de lui quels arrangements je pourrais prendre, quelles voitures seraient employées, si j'enverrais la bonne à Chantilly pour en repartir ensemble dans la voiture que tu m'enverrais, etc. Je n'ai rien obtenu de clair : il n'était pas de bonne humeur, et, comme fatigué de mes demandes, objections, il a été jusqu'à me dire : «Que voulez-vous? Suivez votre destination et arrangez votre départ sans songer à nous». Suivant l'accent, j'aurais pu lui reprocher affectueusement ou le relever avec vigueur; je n'ai fait ni l'un, ni l'autre, parce qu'il m'a paru qu'il ne savait guère ce qu'il disait. Je sais qu'il n'a pas l'esprit content, et

[1] Le jardin de Soubise, attenant à l'hôtel de Soubise (Archives nationales actuellement) et donnant sur la rue des Quatre-Fils.

nous causerons du pourquoi, qui, entre nous soit dit, est relatif à sa place. Je sais, d'une autre part, que Mme de La Touche devant aller à Chantilly, si je prends aussi cette route, il en résultera que la petite sœur reviendrait à Paris sans femme, avec son frère et deux autres hommes, ce qui serait mal vu de beaucoup, et obligerait même à des cachotteries avec les personnes de la maison où elle est. Je la verrai, je saurai ce qu'elle souhaite le plus, et, si j'y vois le cas d'un sacrifice à des amis dans le chagrin, j'arrêterai ma place à la diligence pour mardi et je reviendrai la prendre après avoir fait le voyage d'Ermenonville et ramené la petite sœur; je déciderai cela demain.

Je vais voir au matin le petit Cott[ereau] que je veux faire jaser; j'irai chez M. de M^t^ [Montaran], Rss. [Rousseau], à la chancellerie, chez Panck[oucke], à qui j'ai donné rendez-vous parce que je ne l'ai pas trouvé cet après-midi, non plus que Stoupe et Petit[1] où je retournerai; adieux à Agathe le soir : j'en aurai assez. J'ai de l'activité, de la vigueur, je suis maigre comme un coucou, mais impunément, car mon gros visage n'en dit rien; au total, je me porte assez bien. J'ai pourtant grand besoin de repos, et je le prendrai avec délices.

Tes histoires de la comtesse sont plaisantes et au delà. Le frère est en correspondance à Reims d'où on lui écrit qu'il faut trois ans d'inscriptions : il n'en a que de deux ans et demi; il serre le bouton, espère qu'il aura réponse favorable, s'arrangera pour suivre le magnétisme entre le bachelier et le doctorat, et nous viendra voir à tel ou tel temps, je ne sais trop lequel; mais je ne vois pas qu'il puisse nous accompagner en Angleterre. Je te conterai ses raisons et balancements, etc. Quelquefois je lui donne droit, quelquefois il me semble que j'irais plus directement ou plus vite à mon but, du moins je me crois de trempe à y viser *più presto*. Adieu, je vais écrire à M. de Noiseville; puisque nous en sommes aux sacrifices, il ne faut pas avoir à se reprocher d'avoir regardé en arrière. Si je puis faire présenter au Garde des

[1] Petit, libraire, quai de Gesvres (*Alm. de Paris* de 1785, p. 128).

sceaux et juger que cela fasse effet, je sacrifie encore un exemplaire des *Arts* et du reste. Déjà il a dit aux mémoires que ce n'était pas à lui de parler de l'affaire, mais qu'il y donnerait attention et faveur quand elle se proposerait; ce n'est pas assez. Adieu. Mon pouf de poussin est donc bien gros? Embrasse-le, je vous embrasse tous deux, vous prends dans mes bras et me repose ainsi. Adieu.

140

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Jeudi matin, 20 mai 1784, — [de Paris].

J'ai appris des choses étranges; mon cœur s'est gonflé un instant, mais le sentiment de tout ce dont nous pouvons jouir malgré l'insouciance ou l'injustice de ceux dont tu pouvais attendre des récompenses a bientôt rétabli ma tranquillité. Je cherche à tirer parti des circonstances; si j'échoue, je m'en consolerai comme du reste, parce que j'espère que tu goûteras le même bonheur que moi. Hier, à sept heures, j'étais chez Cott[ereau] avec le frère; car je ne pouvais aller seule, aussi matin, chez un garçon. Je sus qu'on projetait beaucoup de remuements : d'établir des inspecteurs ambulants, devant résider quatre mois de l'année à Paris, et parcourir, durant les huit autres, les provinces où l'on voudrait les envoyer; qu'il se demandait des retraites ; on cita M. Delo[2], à quoi je souris, en répondant ce dont je savais qu'il s'était flatté. Cott[ereau] dit que ce ne pouvait être pour une inspection générale, mais ambulante, et que la sciatique dont il était tourmenté ne le rendait guère propre à cette dernière place; qu'au reste il n'était point aimé à Sedan, qu'il désirait en sortir et qu'effectivement M. Bld. [Blondel] avait quelque amitié pour lui parce qu'il le regardait comme un bon travailleur et un homme doux. Je n'ai rien pu savoir sur l'origine du bruit de l'Amérique; Cott[ereau] n'en

[1] Ms. 6239, fol. 109-110. — [2] De Lo des Aunois. — Voir lettre du 21 mars 1784.

paraissait pas instruit. J'allai remercier M. de M[t] [Montaran] et prendre congé; il fut aussi question de moutons, et il désire autant que l'autre ton voyage et tes observations. Nous parlerons de cela; mais, avant que je m'en allasse, il me chargea de te prévenir qu'on t'ôtait un bon sujet, M. Villard, et qu'on t'enverrait un jeune homme dont tu ne serais peut-être pas fort content; qu'on te priait de le prendre avec douceur, d'en faire ce que tu pourrais et définitivement d'en dire ta façon de penser; que M. Villard était nommé inspecteur. Je parlai de la lettre *un peu froide.* «Ce n'est pas moi qui l'ai rédigée», me dit M. de M[t] [Montaran] d'un ton qui ferait croire qu'il l'eût mieux faite. J'allai causer au bureau avec M. Rss. [Rousseau], parler de ce qui se projetait. C'est fini d'hier : les quatre inspecteurs ambulants sont nommés; c'est Jubié, Brisson, Lowiouski[(1)] et je ne sais quel autre; c'est à leur place qu'on fait passer des sous-inspecteurs : M. Vill[ard] va en Auvergne. Ton changement à Lyon vint me frapper; je demande s'il est temps encore; M. Rss. [Rousseau] cherche; tout est arrangé; je demande si les commissions sont expédiées; non. Je retourne chez M. de M[t] [Montaran] lui exposer les vœux et la facilité; il trouve qu'il est contre leurs principes de t'envoyer et, en général, de faire un inspecteur dans son propre pays. Je raisonne : il me promet d'arrêter les commissions jusqu'à ce que j'aie vu les autres pour les déterminer à prendre leur résolution vendredi prochain de proposer ce changement au ministre. A l'instant, un secrétaire entre, M. de Fcad. [Fourcade][(2)]; il apportait

[(1)] Jubié, inspecteur à Clermont; Brisson, inspecteur à Lyon; Lowiouski [lire *de Lazowski*], inspecteur à Soissons.

Madame Roland était bien renseignée : les quatre inspecteurs ambulants qu'on nomma furent Jubié, Brisson, de Lazowski, et Bruyard (précédemment inspecteur de la généralité de Paris). — *Alm. royal* de 1785, p. 273.

Voir ce que dit à ce sujet Madame Roland dans ses *Mémoires* (I, 158-163, et II, 253-254). Mais elle se trompe là en confondant Lazowski, l'inspecteur des manufactures, avec son frère, le démagogue de 1792. C'est une erreur qui a cours; un homme qui a connu les deux frères, M. de Lacretelle (*Dix ans d'épreuves pendant la Révolution,* 1841, in-8°, p. 67), l'a cependant rectifiée.

Cf., au tome II du *Dictionnaire des manufactures* (p. 73), une charge à fond de Roland contre les *Inspecteurs ambulants.*

[(2)] Un des secrétaires de Montaran. — Voir plus loin, lettre du 21 mai 1784.

les malheureuses commissions. M. de M[t] [Montaran] me réitère sa promesse : je cours chez M. Tolz. [Tolozan], il était sorti; je vois Val[ioud], qui savait comme Cott[ereau] qu'on machinait, mais non pas que cela fût fini; je conte, je conviens de faire une lettre pour le Tol[ozan] auquel il la remettra ce matin, en allant travailler avec lui. J'écris à Cott[ereau] pour avoir un rendez-vous; à M[lle] de la B. [Belouze] pour qu'elle fasse parler au petit Bld. [Blondel], à M. de Vin pour le prévenir, et me voici sur les épines.

Le singulier de ceci, c'est qu'il faut que cela se décide à une époque où je n'aurai pas eu le temps d'avoir ton avis; mais, d'un seul coup, s'en aller chez soi, sortir de dessous la patte de Bld. [Blondel] et n'avoir pas l'air de rester oublié dans son coin quand on remue toute la machine, me paraît une excellente chose. Je crois bien qu'ils ont trop d'envie que tu quittes pour ne pas répugner à te donner une place qui éloigne ta retraite, et je ferai le possible sans oser presque espérer; mais ce n'est qu'en faisant des tentatives qu'on peut gagner quelque chose. Si nous n'obtenons qu'un casse-nez, nous ne dirons rien; tu ne feras pas le fâché, parce que cela gâterait encore les affaires; nous coulerons le reste de notre temps fort à notre aise et nous leur souhaiterons le bonsoir quand il nous plaira.

J'ai grande envie, suivant la tournure de l'affaire, d'aller dimanche à Versailles et de faire demander la chose au contrôleur général. J'ai été à la Chancellerie : le secrétaire ne peut offrir les exemplaires, il serait refusé ; moi, je vais les envoyer, avec une lettre au Garde des sceaux; puis nous verrons. M. Rss. [Rousseau] m'a dit de lui donner un précis et de l'informer du moment où l'affaire serait en suspens, parce qu'alors, si M. de M[t] [Montaran] allait à Versailles, il l'engagerait à parler à M. de Vg. [Vergennes] avec qui il était bien; mais il ne pourrait écrire, parce que cela aurait l'air d'empiéter sur M. Bld. [Blondel] et que ces Messieurs sont fort chatouilleux. Tout en l'air, au diable, je ne sais plus quand je partirai.

Je t'embrasse sur les deux yeux; j'ai été hier à près de neuf heures chez M. F[aucon] qui se couche toujours à cette heure et qui soupait en

ville. J'ai vu tous tes imprimeurs. Panck[oucke] fait l'*amabilissime;* j'ai touché l'argent des ports. Stoupe est un bon et excellent homme; Cellot très honnête, fort content; Prault, personnage, devient beaucoup mieux et ne veut pas avoir de tort à mes yeux; tout cela n'est pas mal; mais je n'ai pas le temps d'en dire plus long. A une autre fois. Adieu [1].

Ce n'est que lundi qu'on pourra recevoir quelques misères de Morin.

141

[À ROLAND, À AMIENS [2].]

[Jeudi] soir, 20 mai 1784, — [de Paris].

Si je ne t'ai pas entretenu avec détails de tes imprimeurs, c'est parce que d'autres choses me préoccupaient fortement. J'ai vu Prault plusieurs fois; j'ai insisté sur les sommaires; tu les auras enfin, et incessamment. J'ai des bonnes feuilles de tout ce qui est imprimé; c'est par Panckoucke et de chez lui qu'elles m'ont été délivrées sans l'intervention des imprimeurs; Cellot aura fini, et Stoupe en sera aux imprimés à l'époque indiquée; Prault n'est qu'environ à la moitié de sa partie,

[1] On trouve au ms. 6239, fol. 71-72, une lettre de Valioud, relative aux affaires de Madame Roland; la voici :

Ce jeudi 20 [mai 1784].

Madame,

M. Tolozan, à qui j'ai remis votre lettre, est très porté à vous servir dans la demande que vous faites. Il ne pourra être demain au Comité; mais il doit voir après midi MM. les Intendants du commerce et il a mis votre lettre dans son portefeuille pour leur en parler. Il m'a même ajouté que, si Lyon était dans son département, la demande dans tous les points ne souffrirait aucune difficulté. Dès que je saurai le résultat de la conférence, j'aurai l'honneur de vous en instruire. Personne ne désire plus que moi le succès de cette affaire. Soyez-en, je vous supplie, bien persuadée et agréez les nouvelles assurances du respect avec lequel je suis, Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DORMENVILLE.

Je suis persuadé, d'après la bonne volonté que M. Tolozan a témoignée en lisant votre lettre, Madame, qu'il déterminera tous ces messieurs en faveur de M. Roland de la Platière.

[2] Ms. 6239, fol. 111-112. — Le manuscrit porte *dimanche*, mais c'est une erreur manifeste. Le 20 mai était un jeudi, le jeudi de l'*Ascension*, que Madame Roland aura pris pour un dimanche, se trompant par exception non sur le quantième du mois, mais sur le jour de la semaine. La suite de ses lettres prouve que, le 20 mai, elle en a écrit deux, l'une le matin, l'autre le soir.

qui d'abord a été plus considérable et, secondement, a souffert des retards par une foule de petites circonstances qui rendent l'homme moins coupable. J'en aurais long à te conter de tous, je n'en ai pas le loisir. Panck[oucke] m'a répété que si tu voulais de l'argent, vingt-cinq louis, plus, à mesure, il aimerait à se libérer; j'ai répondu que ton empressement et ton impatience étaient avant tout pour l'exécution et la perfection de l'ouvrage qui t'avait donné un prodigieux travail, etc. Nous avons causé près d'une heure. Aujourd'hui j'ai appris que Panck[oucke] ne se fournissait pas de papier chez les fabricants, mais chez les marchands où il le prenait à deux ans de crédit, et que quelques-uns d'eux ne l'avaient pas cru assez bon pour vouloir traiter avec lui. Je tâcherai de m'éclairer davantage sur cet article. Mais brisons là-dessus; je suis toute occupée, pensive, rêveuse, inquiète de mon entreprise de te faire passer à Lyon : un changement de situation sans te tirer entièrement des affaires, les inconvénients attachés à tout me reviennent et me font par moment regretter de n'avoir pas eu la faculté de me consulter avec toi avant cette tentative. D'un autre côté, nous serons toujours sur nos pieds, là comme ici, pour demander la retraite quand nous la voudrons. Partant, les avantages du changement ne sont point détruits par aucune circonstance fâcheuse. Je t'envoie la réponse du brave Val[ioud][1]. J'étais bien assurée de M. Tol[ozan]. Je voudrais bien aussi que ce fût dans son département[2]; c'est une tête chaude dans laquelle j'ai bien pris et dont je pourrais beaucoup espérer. Je n'ai pu avoir d'audience de M. Bl[ondel]. Je lui ai écrit afin que sa dignité ne fût point blessée de n'être pas prévenue; j'ai aussi écrit à M. de V[in]; on parlera à M. B[londel] demain matin; ce sera la même personne que Mlle de la B[elouze] a déjà employée; j'irai à son audience en sortant de celle de M. de Vin[3], car le jour en est changé. Tu juges à merveille que je spécifie que tu réunirais tous les avan-

[1] Nous l'avons donnée en note à la lettre précédente.

[2] La généralité de Lyon était dans le département de M. de Vin de Gallande.

[3] M. de Vin demeurait rue Saint-Louis, au Marais, c'est-à-dire tout à côté du Saint-Sacrement où était Mlle de la Belouze, mais fort loin de Blondel, rue de Varennes.

tages dont jouissait Brss. [Brisson][1], qui n'a bien, d'une part, que 4,000 livres assignées à la place, mais qui y joint d'autres parties dont le total excède les 5,000 livres. Je ne sais comment j'ai oublié de te dire que de Lo est l'un des quatre ambulants. Ainsi tu les vois tous : Jubié, Briss[on], Lowiouski ou à peu près, ce Polonais que tu sais. Le sous-inspecteur désigné à Lyon était un nommé Lanselle[2]. Je t'avoue que, l'ayant demandé, il me fâcherait maintenant d'être refusée. Si nous réussissons, nous ferons toujours le voyage d'Angleterre, ton expédition moutonnière sur nos côtes, puis tu demanderas un congé pour passer à Paris le temps de finir l'impression de ta première partie; et définitivement nous irons tous en Beaujolais, où tu feras à l'aise ton second dictionnaire. Brss. [Brisson] est très bien avec l'Intendant; tu pourras te ménager le même avantage, qui n'est pas à mépriser là où l'on a son bien; tout dépend des commencements, il est facile de les rendre favorables. C'est ainsi que je raisonne sur le nouvel aspect qui se présente à nous. J'ai hâte que tu me répondes à ce que je t'en ai appris; j'ai la confiance que tu vois de même, mais j'ai besoin d'en avoir le nouveau témoignage. Hélas! peut-être je me perds en vaines conjectures, et l'affaire que je discute n'aura peut-être pas lieu; heureusement la détermination n'est pas éloignée.

Je ne néglige pas l'autre objet; j'ai remis la lettre de notre excellent ami à M. F[aucon] qui dînait avec M. Nl. [Noël]; ils étaient dans la meilleure disposition. J'ai la réponse de M. de Vg. [Vergennes] au maréchal[3]: elle est assez bonne. MM. F. [Faucon] et N. [Noël] ont pressé M. de Ville de faire une petite lettre à M. de Calonne, pour lui demander, au nom de M. de Vg. [Vergennes], des expressions plus déterminantes; car M. de Vg. [Vergennes] paraît bien disposé, mais il voudrait que

[1] Brisson (Antoine-François), né à Paris en 1728, inspecteur des manufactures de la généralité de Lyon, puis inspecteur ambulant (1784-1791), membre de l'Académie de Lyon, économiste distingué. — Voir sur lui Dumas, *Hist. de l'Académie de Lyon*, I, p. 65, 71, 171, 176, 314; et *Catal. des Lyonnais dignes de mémoire.* — Il était censeur royal, et vivait en assez mauvais termes avec Roland. (Voir *Avertissements* des années 1783 et 1784.)

[2] Lanselle, lire *Lansel*, alors sous-inspecteur à Nîmes.

[3] Le maréchal de Ségur.

la lettre de M. de Calonne eût cette chaleur qui permît de la montrer au Roi pour entraîner son assentiment. M. F. [Faucon] va machiner dans les bureaux. J'irai à Versailles dimanche, et nous verrons : car il s'agit de faire demander d'une part et répondre de l'autre, sans le renvoi au petit chat[1], dont la patte nous égratignerait toujours. Croirais-tu que j'ai eu l'effronterie de m'appuyer auprès de lui de l'incertitude de la grâce, d'après la froideur de la lettre, pour désirer davantage le passage à Lyon? Mais j'ai tourné cela en femme; toi, tu l'aurais fait trop raide. C'est une plaisante chose, en vérité, qu'une solliciteuse! Ne laissai-je pas croire à quelques-uns, qui s'informent de ma famille et s'étonnent de tant de soins pour une fille, que j'attends un héritier sous quelques mois! Cela rend l'affaire plus touchante; on me regarde marcher et je ris sous cape. Je ne vais pas cependant jusqu'à faire clairement le mensonge, mais, comme le meilleur disciple d'Escobar, je fais croire sans parler.

J'ai fait mon envoi au Garde des sceaux; je suis tentée d'en faire autant à M. de Vg. [Vergennes], mais j'y rêverai; car Mme d'Arbouville ne goûte pas cela, je ne sais pourquoi. J'ai tant écrit et couru depuis hier que j'en perds la mémoire et que, entraînée par le tourbillon, je ne saurais plus détailler un jour ce que j'ai fait la veille. J'ai besoin de me reposer; j'ai pourtant passé ma soirée au Luxembourg, après la pluie, avec le frère qui m'accompagne, me console et court aussi comme un perdu. D. Bl. [Dom Blanc] a remis à l'abbé de Saint-Fare[2], qui est allé au Raincy[3] et qui doit y parler. Il faut convenir que, si je m'en vais, adieu toutes les cordes particulières; il ne reste que le ressort de Mme d'Arb[ouville] et les Fau[con], et les autres m'oublieront.

[1] Blondel. — C'est l'expression dont se servent à chaque instant Roland et sa femme dans leur correspondance. «J'ai toujours plus craint le petit homme en-dessous, vrai chat, faux et traître, que l'ours [Tolozan], quelque hérissé qu'il pût être», écrit Roland à sa femme, le 21 avril 1784 (ms. 6240, fol. 207).

[2] L'abbé de Saint-Fare, fils naturel du duc d'Orléans. — Voir lettre du 25 avril 1784.

[3] Chez le duc d'Orléans.

La partie d'Ermenonville se dénoue; je doute que je la fasse plus tard, car te joindre après avoir fini, et le plus tôt possible, est ce que j'ambitionne toujours davantage. Je péterais comme un mousquet, s'il fallait encore mener longtemps cette vie loin de toi. Ménage-toi bien, mon cher et tendre ami. Et notre Eudora! Adieu, je t'embrasse de toute mon âme et de toutes les affections de mon être.

142

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Vendredi, 21 mai 1784, — [de Paris].

Si ce n'était souvent une folie que de juger avant l'événement, je croirais que tu seras envoyé à Lyon. J'ai vu M. de V[in] qui malheureusement, après M. Bld. [Blondel], est celui des Intendants que j'aime le moins : ce peut être préjugé fondé sur sa froideur et sa figure peu avantageuse; mais il est nouveau, il te sait de l'instruction, de l'expérience; en le prenant bien, ce qui te coûtera peu, tu pourras te mettre avec lui à des termes beaucoup meilleurs que ceux où tu es avec M. Bl. [Blondel]. M. de V[in] m'a fort demandé si tu connaissais déjà ce département; nous avons causé assez longuement : il est trop froid, trop neuf pour oser s'écarter des formes; il s'est tenu à dire qu'il s'en entretiendrait avec les autres, qu'il fallait que M. B[londel] le voulût et que, si tu y passais, vous concourriez ensemble au bien général, avec zèle de sa part et désir de connaître; qu'il avait encore peu d'idées, etc. A tout prendre, il est assez modeste; tu n'auras qu'à ménager l'amour-propre caché, en l'instruisant sans avoir l'air de croire qu'il ne sache pas encore, et bientôt il te jugera, il te sentira nécessaire. J'ai été trouver M. Valioud à qui M. Tol[ozan] avait dit ce matin qu'il avait parlé hier, qu'on avait élevé quelques difficultés, mais qu'il croyait que ma demande serait agréée. J'ai été voir M. Rouss[eau] dont j'ai appris que

[1] Ms. 6239, fol. 113-116.

M. de Mt. [Montaran] avait dit hier au soir à M. de Fourcade, son autre secrétaire : « Nous avons fait de fausse besogne, il faudra gratter les noms, refaire les lettres pour toutes ces commissions. »

Enfin je me suis transportée chez le petit B. [Blondel], qui m'a d'abord fait valoir que les choses étaient arrêtées avec le ministre; puis, en le faisant jaser, il m'a révélé fort gauchement les affaires. C'est sans son aveu qu'on avait envoyé M. Villard en Auvergne; il veut le garder dans son département et le désirait à Sedan; pour cet effet, il avait aussi et déjà arrêté les commissions qu'il était chargé d'expédier pour sa part. J'ai vite, à mon tour, arrêté le petit chat pour lui dire que je me félicitais que le changement que je demandais ne fût pas le seul à proposer au ministre, que l'opération ne souffrait plus de difficultés pour moi. Il s'est pincé les lèvres et m'a répliqué qu'à présent il voudrait M. Villard à Amiens et ne savait plus qui envoyer à Sedan; que c'était embarrassant, etc.; au bout du compte, qu'il croyait la chose possible.

Je prêche pour 5,000 livres au moins, et je disais à M. B[londel] que l'inspection de Lyon était portée pour 4,000 livres sur la caisse du commerce; que toi, tu devais conserver partout ta gratification de 1,500 livres, et que le total me paraissait juste. En vérité, quand je réfléchis à l'embarras d'un déplacement au milieu de ton impression[1], à une carrière nouvelle, pour ainsi dire, je tremble de te voir livré à trop de travail, je m'inquiète et m'agite... Mais quoi! C'est chez toi que nous allons; tu es au-dessus de toute besogne possible d'inspection, tu feras ta place en pantoufles, comme disait M[lle] de la B[elouze], que j'ai aussi vue ce matin, et tu demanderas retraite aussitôt que tu voudras. Il vaut mieux faire le déplacement aux frais de l'administration qu'aux nôtres; nous serons plus à portée, plus en état de préparer agréablement notre réduit à la campagne; nous vivrons la plus grande partie de l'année à Villefranche : c'est là ce qu'il faudra se ménager bien adroitement avec l'Intendant, qui pour-

[1] L'impression de son *Dictionnaire*.

rait s'en effaroucher d'abord, car depuis plusieurs années il fait de l'inspecteur son homme de confiance à Lyon. Mais réjouissons-nous donc de la bizarrerie, de l'ineptie des gens d'administration; vois comment s'est faite la création pour laquelle tu vas entendre incessament un bel arrêt du Conseil.

Lowiouski, actif, spirituel, jeune et instruit, dit-on, est très bien chez M. de Calonne et très particulièrement protégé par le duc de Liancourt; depuis longtemps déjà, il presse et tourmente pour être avancé, pour être inspecteur général; il est aimable, il a persuadé qu'il était fait pour le devenir. Point d'inspection générale vacante : il faut créer une place; on a imaginé de faire Lowiouski inspecteur ambulant à 8,000 livres d'appointements, destiné à remplacer l'inspecteur général qui le premier laissera une place libre, et devant, pour la mériter, courir le royaume huit mois de l'année, passer les quatre autres dans la capitale. Voilà qui est bien : mais créer une seule place pour un jeune homme, cela sonnerait mal dans le public; il faut en créer quatre semblables; les sujets qui les rempliront monteront de droit, par la suite de cette création et les privilèges qu'on y attache, aux quatre inspections générales. Cette opération prend alors un air ministériel qui ménage les convenances et fait penser aux sots qu'elle a été méditée pour le plus grand bien possible. C'est ainsi que l'on complique la machine sans l'ombre du bon sens, qu'on multiplie les dépenses et les sources de sottises, de bévues, de contradictions, etc. Je terminerai ici par le mot des acteurs romains que répétait Auguste à son dernier soupir : «Battez des mains et applaudissez tous avec joie». Ici et là ce n'est qu'une comédie. Mais chut! nous, dans le coin de la scène, faisons comme si nous étions dupes, jouons aussi pour avoir part au profit de la représentation. Tu pourras présenter ceci merveilleusement dans le public, car tes goûts, ta santé, rien ne s'accorde avec cette inspection ambulante, bonne pour des jeunes gens; et l'inspection dans ton pays, avec augmentation d'appointements, est précisément la récompense que, dans l'ordre des choses, on pouvait t'offrir et que tu as prise comme analogue à tes projets. Ainsi nous aurons notre commodité et

les honneurs de la guerre en sus; c'est tirer son épingle du jeu. Je vais laisser terminer, asseoir les choses, expédier les commissions; cela fait, je prends mes arrangements pour te faire accorder le temps de notre voyage[1]; puis un congé, puis, tandis qu'on est en train, pourquoi pas une gratification? C'est beaucoup entreprendre! Nous attraperons ce que nous pourrons.

Maintenant tu diras : « Que diable ont fait ces trois autres hommes qu'on pousse ainsi à toute force à l'inspection générale? » Rien, pas même sollicité. Tout cela est sorti de la tête divine du petit chat, comme Minerve de celle de Jupiter : c'est lui qui a tripoté, assigné, nommé. Brisson est venu passer quelque temps à Beauvais; on lui a dit de ne pas retourner sans ordre, et il écrivait à M. de Mt. [Montaran], il y a huit jours, en le priant de lui faire savoir ce qu'on voulait de lui, s'il pouvait retourner à son département, ce qu'il devait faire. Jubié ne sait point ce qui l'attend. Pour de Lo, tous, excepté le petit chat, croient encore qu'il n'acceptera pas, parce que goutteux, lent comme une tortue, point jeune, il n'est nullement propre à courir le pays. Ceci s'est machiné comme une conspiration; les secrétaires n'ont eu d'abord que des soupçons, puis n'ont rien su qu'après la décision avec le contrôleur général; encore l'ai-je apprise à deux.

Tous les nouveaux inspecteurs en province n'ont et n'auront que 1,000 écus; les anciens gardent ce qu'ils avaient, comme de raison. M. Ross. [Rousseau] m'a dit qu'il ne t'écrirait pas, pour me laisser le plaisir de t'instruire la première; mais je n'attends pas que les choses soient faites pour m'en entretenir avec toi. Comment te taire tout ce qui nous touche et ce qui m'occupe? Ah! si les Lettres venaient, comme cela serait joli!

Je t'ai dit, dans le temps, que j'avais remis moi-même ton épître à la petite sœur, dont la sensibilité ne s'est pas démentie à cette lecture. Je vois encore le verso où je t'écrivis cela, qui t'a échappé comme d'autres petites choses. C'est toi qui m'apprends le gain du procès de

[1] D'Angleterre.

M. de Mt. [Montaran]. J'ai toujours voulu en demander des nouvelles, et toujours cela m'a passé au moment de le faire. Mlle de la B[elouze] m'a parlé aujourd'hui de ta lettre; Cott[ereau] m'a dit aussi, d'un air de reconnaissance, qu'il avait reçu de toi une lettre infiniment honnête, etc. Stoupe et Cellot n'ont qu'environ dix feuilles, l'un pour arriver aux imprimés, l'autre pour avoir fini, et tu seras tranquille pour ces deux à l'époque indiquée. Prault en a encore trente, et devra nécessairement rester en l'air; car l'idée d'une subdivision de sa copie qu'avait eue Panckoucke ne peut se réaliser sans désordre dans les pages qu'il sera impossible de coter de suite. Cependant, si tu dois aller à Lyon, il serait bon peut-être d'accélérer en cet instant.

J'écrirais à M. de B[ray] dont je n'entends plus parler. Croirais-tu que l'idée du magnétisme m'a troublée dans ta transplantation : comment te voir éloigner d'un moyen dont tu espères, dont tu éprouves du bien? Mais il y aura bientôt quelqu'un à Lyon, car actuellement un chimiste de cette ville s'instruit chez Mesmer.

Je souris à l'idée de la surprise que tu peux produire chez toutes les personnes à qui tu vas avoir plus particulièrement affaire, qui sont imbues que tu es un homme difficile, par la bonhomie, le liant que tu leur feras trouver. En vérité, il y a de quoi faire révolution et faire apprécier le petit chat. Sais-tu que je ne sais quelle opinion avoir de M. de Cal[onne], depuis qu'il me semble que ce chaton a du crédit?

Ce brave Flesselles! il sera affligé si tu pars; il sera le seul être que je regretterai à Amiens. Je ne donnerais pas de tous les autres une pipe de tabac! Mais pour que tu trouvasses quelqu'un comme lui à Lyon, je ne sais ce que je donnerais pas. Cependant le bon docteur d'Hervillez aura aussi un soupir; je n'oublierai pas sa droiture, sa douceur; il me coûtera de ne plus l'avoir. Si c'était M. Villard qui te remplaçât, ce ne serait pas mal. Sur toute chose, mon ami, prends de tes nouvelles affaires avec modération; faisons à notre aise, jouissons de quelque paix, ménageons la santé. Tu n'as pas d'idée de mon agitation, du besoin que j'ai de recevoir une lettre qui me peigne ce que tu juges, ce que tu sens de cette autre destination. Mais je m'aperçois que cette

épître n'a pas le sens commun, si je te l'envoie avant de savoir une décision. J'attendrai donc, pour t'éviter de t'épuiser comme moi en suppositions, en conjectures qui tomberont peut-être à faux.

Le frère est balancé dans ses résolutions par des difficultés, des formes qui tiennent aux choses. L'ami d'Antic est terriblement et tristement préoccupé par ses affaires; moi, je ne vis pas depuis quelques jours, ou c'est de la vie d'un flambeau qui brille et se consume. J'ai besoin de t'embrasser, de voir notre enfant. J'ai un courage de lion interrompu par des accès de faiblesse puérile; tant que j'ai à agir, je me trouve forte; ai-je un moment de repos, je n'en jouis pas; je désire et je pleure. Je devrais ne pas t'écrire dans ces moments; mais cette disposition vient de se renouveler en t'écrivant, et je ne vois guère à conduire ma plume. Mon cher ami, conserve-toi pour mon bonheur, pour ma vie. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, nous serons heureux en nous retrouvant; je le sens, et c'est le principe de mon impatience. Adieu, mon ami.

Samedi, à 10 heures.

M. Rousseau m'écrit que, par le Comité d'hier au soir, il a été décidé que tu irais à Lyon avec 4,000 livres d'appointements. Je viens d'écrire à M. de Vin; je vais me débattre, s'il le faut, pour la gratification, car il serait horrible qu'il y eut diminution, et je compte fort sur le contraire. Ces 4,000 livres sont bien tout ce qu'il y a, et ce que j'ai vu sur l'état d'assigné à Brisson sur la caisse du commerce; mais je sais qu'il avait de plus quelques misères prises sur je ne sais quoi[1]; il n'est question que de faire sonner haut ta gratification comme attachée à ta personne. Quand le diable y serait, il faudra bien que nous y gagnions!

Le frère part pour Reims aujourd'hui[2], sur lettre expresse du doyen;

[1] Voir la lettre suivante.

[2] Il ne fut pourtant reçu docteur à Reims que le 13 septembre 1784, ainsi que nous l'avons déjà dit. Lanthenas, pressé d'en finir avec ses études de médecine, allait se présenter où les grades se donnaient le plus aisément. — Cf. *Mém. secrets*, 14 mai 1782: «Il [l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV] est actuellement à Reims, pour s'y faire recevoir licencié en droit, ce qui est l'affaire de peu de jours dans cette université». Cf. aussi *Mém. de Brissot*, t. I, p. 332 : «On y vendait tout, et les degrés, et les thèses, et les arguments». — C'est aussi à

il est tout en l'air et moi aussi : c'est une chose étrange que ce monde. Ah! mon ami, j'ai rêvé du chanoine cette nuit: nous étions tous réunis, nous pleurions de joie. Adieu, couvre Eudora de nos baisers.

143

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Samedi soir, 22 [mai 1784, — de Paris].

Eh bien! mon ami, c'est une chose faite, nous irons à Lyon. Tu dis, dans ton billet que je reçois à l'instant, que tu souscris d'avance à tout ce que je ferai[2]; ce n'est pas assez pour mon cœur : il souhaite que le tien trouve dans ce qui sera fait une satisfaction qui n'ait pas besoin d'être raisonnée. J'ai couru ce matin chez M. Tol[ozan], au bureau du moins, où M. Vincent m'a dit que ta commission ne portait que mille écus, parce que c'est le taux commun où l'on met toutes les inspections; que ta gratification de 1,000 livres sur la caisse du commerce te suivrait partout; qu'il y avait, en outre, cinq à six cents livres pour le logement à Lyon, mais qu'elles se payaient par la ville et que c'était d'elle que tu serais dans le cas de les requérir quand tu serais là-bas[3]. Je ne voyais dans tout cela qu'un équivalent, et je vou-

Reims que Danton, en 1785, alla chercher sa licence en droit (*Danton homme d'État*, par le Dr Robinet; Paris, 1889, 1 vol. in-8°, p. 30).

(1) Ms. 6239, fol. 117-119.

(2) Roland avait écrit, en effet, le 21 mai (ms. 6240, fol. 248-249) :

«... Je n'ai que le temps de te dire que tu fasses en tout et pour tout comme tu le jugeras convenable, et que j'y souscris d'avance. Quant au système d'opposition par rapport à Lyon, dis que je n'ai point de parents dans le commerce, etc... Bon voyage aux ambulants! De quelque manière que tournent les choses, je saurai prendre mon parti...»

(3) Voir G. Guigue, *Procès-verbaux du Conseil général de Rhône-et-Loire*, p. 467 : Compte rendu par le procureur général syndic des travaux du Directoire du 12 juillet au 3 novembre 1790 : «... Vous savez, Messieurs, qu'il existait sous l'ancienne administration et qu'il existe encore des fonds connus sous des dénominations différentes; il y en a dix espèces... 6° ceux perçus sur les fabriques des étoffes étrangères... Dépenses sur les ordres de M. Terray [intendant de Lyon], savoir : ... à M. de la

lais du mieux : M. Valioud est allé dire à M. Tol[ozan] que j'étais au bureau et savoir s'il voudrait me recevoir, ce qu'il a accordé avec beaucoup d'empressement. Il m'a accueillie de même, en y joignant bonté et amitié. Je lui ai exposé mes petites raisons, même sur une gratification pour le déplacement; son résumé a été que je me tinsse tranquille, que je repartisse si je voulais, qu'il se chargeait de mes intérêts, qu'il en faisait son affaire, que son intention était que tu gagnasses au change et que la totalité de tes appointements fût portée à celle de l'inspecteur de province le mieux traité; quant à la gratification, qu'il fallait aller doucement, qu'il y verrait. Puis longues observations sur la manière dont tu devais te conduire dans ce département, les ménagements à garder avec les fabricants de la ville pour ne pas les révolter, et cependant savoir, sans les contraindre, tout ce qui se passerait, s'inventerait de nouveau en mécanique, etc.; tenir la main à la partie des toiles et laines dans la généralité; te conformer aux vues de l'administration sans la choquer par des représentations faites d'un air de vouloir la subjuguer, etc. Oh! j'en ai long à te dire, je te promets. Grands témoignages d'intérêt, d'assurance de n'avoir pas changé à ton égard et de t'avoir toujours voulu du bien; mais te trouvant trop vif, trop raide, et faisant maintenant mon affaire de te tempérer (me voici donc aussi avec une commission! N'est-ce pas plaisant?); ajoutant beaucoup de choses obligeantes répétées en me reconduisant jusqu'au vestibule, désir de tous les succès que je pouvais ambitionner, empressement d'y contribuer, «ce qui n'est point un compliment que je vous fais comme à une femme, mais un hommage que j'aime à rendre à votre douceur, à votre honnêteté». Ce

Platière, pour son logement pour les six premiers mois de 1790, 300 livres.»

Une pièce citée par M. de Girardot (p. 7-9), et qui existe aussi aux *Papiers Roland*, ms. 6243, fol. 57-58, et ms. 9532, fol. 194-195. *Mémoire des services de J. M. Roland,* donne ainsi le détail de ses appointements (l'abbé Guillon, dans ses *Mémoires,* page 57, avait indiqué 8,000 livres) :

Appointements portés par la commission	5,000 #
Logement accordé comme supplément d'appointements sur la décision et l'ordre du ministre	600
Total	5,600 #

qu'il y a de vrai, c'est qu'en voyant ce vieillard, car il peut déjà porter ce nom, avec son air ordinairement refrogné[1], me dire cela d'un ton de sentiment, je n'ai point éprouvé ce je ne sais quoi de flatteur d'un compliment qui chatouille, mais une douce émotion qui m'a humecté les yeux. Je lui ai dit, à peu près, que le meilleur usage que je croyais pouvoir faire des avantages que m'accordait sa bienveillance était de lui rappeler quelquefois ce que tu méritais. Je crois, par ma foi, que ses yeux n'étaient pas non plus trop secs, deux ou trois *Adieu, Madame*, avec des souhaits de bonheur, ont terminé la conférence. D'après cela, je ne crois plus devoir remuer ni pieds ni pattes, solliciter personne, mais lui laisser tout avec confiance : autrement il aurait sujet de s'offenser. Aussi je me suis hâtée de le prévenir qu'avant de l'avoir vu j'avais écrit pour cela à M. de Vin. *C'est moi qui arrangerai cela au premier Comité* fut sa réponse.

Tu es remplacé à Amiens par M. Villard; ainsi les instructions seront plus faciles à donner. Ce n'est pas le moment de parler de congé, autres affaires, etc. Il faut laisser tout asseoir, puis aller prudemment. Tu seras obligé d'écrire à tous : fais-le, comme l'autre fois, bonnement; mets quelque chose de particulier qui peigne plus de reconnaissance à l'ours apprivoisé : il pourra nous servir beaucoup en tout temps, car il est chaud, et c'est lui qui est chargé des arrangements des fonds, des deniers; mets de l'honnêteté, un peu d'empressement à M. de Vin : te voilà sous lui; c'est un homme à peu près nul, aisé sûrement à blesser, comme sont les gens en place qui ont peu d'esprit; il est tout neuf, il a peur de mal faire, il a peu de connaissances, n'est pas, je crois, capable d'en acquérir beaucoup, et se fera un mérite de vouloir tout ce que voudront ses confrères. Donne-lui beaucoup d'instructions avec beaucoup d'égards, il sera tout à toi. Hier, en entrant chez lui, un personnage qui sortait quand on m'a annoncée me fit de grandes salutations très révérencieuses, avec l'air de vouloir me parler; j'imaginai qu'il me prenait pour une autre, car de ma vie je n'ai vu cette figure.

[1] Tolozan devait avoir 62 ans en 1784. — Voir Appendice F.

Aujourd'hui j'ai appris que Brisson avait demandé dans les bureaux où je logeais; je pense que c'était lui. J'apprends aussi qu'il se répand en éloges sur ton compte; à la première nouvelle qui m'en est venue, j'étais prête à répéter, en comparant vos places et celle que tu devrais occuper, les vers de Cornélie : « Ô soupirs! ô respect! » etc. Enfin, quel que soit le principe de l'hommage, c'en est un. Il faudra que tu t'observes beaucoup à son sujet; il est bien partout, ici et à Lyon, où on le croit un grand sire; il faudra qu'on puisse sentir la différence sans que tu aies l'air de songer qu'il y en ait. Mon ami, là-bas comme à Amiens, en faisant le bonhomme et te donnant quatre fois moins de mal, on t'en saura cent fois plus de gré et tu seras plus tranquille. Un nouveau désagrément se trouve cependant : ce sont ces inspecteurs ambulants qui viendront mettre le nez, tous les ans, dans les départements de ceux des provinces; mais prudence et bonhomie les gagneront également, et je vois d'ici *bayer* tous ces gens à qui tu fais peur et qui seront tous étonnés de t'aimer. Maintenant tu peux être assez négligent pour cela, puisque tu as mis le public assez en état de juger tes talents. Tes frais sont faits pour la postérité; jouissons de ce qui nous reste ici-bas.

J'ai fait cadeau des Lettres à Valioud et à Rss. [Rousseau] avec finesse et dignité; je me suis dépêchée pour l'à-propos que je crois avoir saisi pour cela, et mille autres misères; nous causerons des raisons, il faudrait des volumes pour tout écrire. Je te laisse le soin d'écrire à Villefranche.

Mais je viens d'apprendre une nouvelle qui m'a fait frissonner : le lendemain de la clôture du chapitre, le cardinal a été au lieu d'exil de D. de La Croix, lui a dit qu'il était libre maintenant de se rendre, comme simple religieux, dans la maison qu'il lui plairait de choisir; on a grandement soupé, bien bu; air de gaîté animait le repas. Le lendemain matin, on a trouvé D. de La Croix comme *massico* (*sic*) : les jambes à terre, la culotte passée d'un côté, le corps renversé sur son lit : il était mort. Je frémis d'horreur, car j'ai peine à me défendre du soupçon.

Je fais effort pour quitter cet affreux spectacle, et t'observer que je t'ai mandé jeudi que j'avais remis la lettre de Flesselles à M. F[aucon]; tu sais ce que celui-ci se propose. Je vais demain à Versailles, je vois où en sont les choses, je visite Mme d'Arb[ouville] et, suivant les dispositions, je reviens ici voir quelques gens, j'arrête ma place pour vendredi à la diligence, et je t'embrasse d'aujourd'hui en huit jours; à l'heure qu'il est, je n'espère pas en avoir pour le mardi. D'ailleurs, je ferai mes visites de remerciements, d'adieux, etc. Mande-moi vite si tu voudrais cette sous-division de copie pour finir de faire imprimer le texe avant de démarrer; cela est difficile à concilier avec le voyage. A propos de celui-ci, tu ne peux pas te promettre la tournée d'Angleterre avec M. Dezach. Mais, mon ami, les vendanges en Beaujolais! . . . Si tu es content de cela, nous le devons bien à M. Rousseau; car, sans son avis ou une minute plus tard, il n'y fallait pas songer.

Que fait donc Eudora? Est-elle propre la nuit? Combien je la trouverai grandie! Qu'elle ne soit pas couchée quand j'arriverai; je veux goûter tous mes biens, être dans tes bras et prendre Eudora dans les miens. Ô juste ciel! Hâtez-vous donc, moments délicieux! Adieu, mon cher ami; encore une grande semaine à passer, la plus longue de toute ma vie; je t'embrasse, je suis toute à toi.

Mes amitiés au brave Flesselles; souvenir affectueux au docteur; honnêtetés au reste.

Il y avait vingt-trois ans que Brisson avait proposé un projet d'inspecteurs ambulants, et tu vois que ce n'est pas pour ses beaux yeux qu'on a songé à l'exécuter.

Tout est fini pour les commissions, on n'a eu rien à changer avec le ministre, parce qu'on s'est contenté de gratter les noms pour faire servir les mêmes signatures : ainsi l'arrangement d'hier est le dernier.

P.-S. de Lanthenas :

Eh bien! mon ami, voilà une affaire emportée d'emblée. Le voyage de votre moitié, votre longue séparation, n'aura pas été sans aucun succès et vous pourrez toujours lui donner ce motif quand l'autre affaire manquerait. La chère sœur

IMPRIMERIE NATIONALE.

doit se faire coiffer à présent et nous devons partir pour Versailles à huit heures. Je vais l'accompagner dans tous les bureaux et les antichambres où elle a affaire; elle entend à merveille la marche d'une solliciteuse distinguée. Je voyais l'autre jour M. Faucon et M. Noël sourire d'une manière toute drôle à la vivacité de ses instances, la tournure qu'elle leur donnait et les réponses subtiles qu'elle faisait aux obstacles qu'on lui présentait. A propos de M..... [*le feuillet suivant manque*].

144

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Dimanche au soir, 23 mai 1784, — [de Paris].

Combien j'avais besoin de voir, d'être convaincue de nouveau que ce changement était selon ton cœur! J'avais présentes toutes les excellentes raisons qui me le faisaient juger avantageux; mais je ne sais quelle crainte vague de te livrer à d'autres occupations, d'éloigner le repos dont je veux te voir jouir, changeait ma joie en inquiétude douloureuse. Tes désirs concouraient donc avec les miens[2]! Nous recueillerons ensemble les douceurs que nous pouvons nous promettre de cette nouvelle situation; tu modéreras tes travaux et tu assureras ainsi la paix de mon âme. Je te dirai qu'aujourd'hui, à mon grand regret, il m'a été impossible de faire le voyage de Versailles; fatigue, coliques, révolution causée par ces affections, ce combat, auxquels je ne pouvais me soustraire, m'ont obligée de garder la chambre et le lit. Je m'étais levée à cinq heures et demie, fait coiffer malgré quelques légères atteintes; il a fallu demeurer. Il est six heures du soir, je viens de me lever, de manger un peu de pain et de confiture; je suis calme et ta

[1] Ms. 6239, fol. 120-121.

[2] Roland avait écrit, le 22 mai 1784 (ms. 6240, fol. 250-251) :

«En réponse à ta lettre d'hier et à celle d'aujourd'hui sur l'affaire de notre translation à Lyon, je te le dis franchement, j'aimerais mieux qu'elle eût lieu que toutes les ambulances imaginables. Ainsi, vois si tu dois craindre d'agir et d'agir fortement pour son succès. Ce changement et les *Lettres* sont tout ce que nous pourrions désirer de mieux...»

lettre m'a fait plus de bien encore que tout ce que j'ai pu prendre avec les soins du pauvre frère, qui n'est pas parti faute de place à la diligence, et puis par réavis. Je t'avoue que j'ai eu un moment d'accablement tel, que j'ai désiré partir le plus tôt possible; cependant les affaires me balançaient, mais s'il y avait eu place pour mardi, je laissais tout là et je courais t'embrasser, quitte à revenir huit jours plus tard. Enfin je n'ai pas été contente que l'époque de mon départ ne fût au moins fixée, et j'ai fait arrêter deux places pour vendredi. Quoi qu'il arrive ou puisse arriver, je m'en vais : c'est une maladie que ce besoin de retourner près de toi, de mon enfant, dans ma maison; elle en ferait naître une très grave, si je ne volais au remède. Cela terminé, j'ai reçu de Crespy une lettre qui me désole et qui m'a fait balancer un instant; mais je ne saurais retarder de te voir, tu l'emportes, et j'écrirai au pauvre affligé dont je voudrais pourtant bien recevoir les embrassements. J'espère être demain en état de faire le voyage de Versailles. M. Rousseau m'écrit que tu feras bien d'écrire à M. de M[t] [Montaran] sur le gain de son procès; qu'il ne paraîtra pas étonnant que tu n'aies pas été instruit promptement, et qu'assurément M. de M[t] [Montaran] sera sensible aux témoignages de tes sentiments à cet égard. Il a fait des démarches, cet honnête M. Rss. [Rousseau], chez M. de V. de Gll. [Vin de Gallande], auprès du secrétaire, pour la fixation plus haute de tes appointements; je lui fais savoir l'assurance que m'a donnée M. Tol. [Tolozan] et ma confiance, dont ses procédés me font une loi, à lui abandonner le soin de nos intérêts.

Tu t'es un peu dépêché, par événement, d'écrire à M. Villard, si tu lui as désigné le lieu de sa première destination. Eh vraiment! tu as donc oublié le petit lutin qui faisait ici arrêter les commissions et changer les affaires? En vérité, j'éprouvais hier qu'en affaire, singulièrement, l'appétit vient en mangeant; j'avais plus d'activité, même d'espoir que jamais pour obtenir les Lettres; mais tu sais que l'esprit de Montaigne avait aussi la colique quand son ventre la ressentait; je suis au même point et je n'ai plus faim que de mon logis. Nous reparlerons de Panck[oucke], qu'au bout du compte je ne crois pas non

plus si serré. Si j'avais du temps de reste, je verrais Pasquier, ce que je ne ferai pourtant pas, car je ne sais même plus si j'aurai le courage de dire adieu au chanoine, que je n'ai été voir qu'une seule fois et qui m'attend tous les jours.

Je laisse au frère de jaser à son tour; je vais croiser mes bras et rappeler mes forces. Ménage-toi bien; adieu, mon cher et tendre ami; je t'embrasse de tout mon cœur. Bonne est maintenant si occupée de sa maîtresse qu'elle ne songe plus à Eudora qu'à demi. Cher petit enfant! Joue-le bien; tu ne lui as pas laissé oublier le nom de maman, n'est-ce pas? Adieu, mon ami.

S'il était possible que nous allassions à Crespy les fêtes de la Pentecôte, que le frère nous envoyât une voiture à Montdidier le lundi ou le mardi, c'est ce que nous aviserions. Mais, malgré l'extrême envie de le consoler dans le surcroît de chagrin que va lui donner notre éloignement, je ne ferai rien au monde qui pût retarder le moment où je compte t'embrasser.

P.-S. de Lanthenas :

Eh bien! mon ami, la chère sœur vous a conté derrière[1] son histoire à peu près telle qu'elle est. Elle ne vous a cependant pas parlé du médecin. Elle en a vu un cependant hier au soir, mais c'est plutôt pour ma tranquillité qu'il est venu que pour le besoin réel ou la sienne. Tout était passé, il ne restait qu'un peu de fatigue, et il a jugé, comme nous l'avions pensé, que cette irritation d'entrailles tenait à la fatigue et à l'agitation que la chère sœur a éprouvées ces derniers jours-ci surtout. Le repos un ou deux jours, les mucilagineux, farineux en boisson ou nourriture, un peu de limonade cuite, quelques remèdes émollients, c'est tout ce qu'il a conseillé; et il a fini par me tranquilliser absolument, si j'eusse conservé encore des craintes que m'avaient inspirées les douleurs du matin. — Je viens de vous quitter un moment, je suis descendu[2] pour lui persuader de ne pas aller aujourd'hui à Versailles, comme elle en avait pris hier la résolution. Tout a été inutile, même l'autorité doctorale, la vôtre et les prières du frère. Je juge, par le bien où elle se trouve,

[1] Lanthenas écrit sur la quatrième page de la lettre. — [2] Il habitait à l'étage au-dessus.

qu'il n'en peut pas mésarriver; cependant on lui conseillerait du repos, elle en a certainement besoin, et je crois qu'à ces deux égards il y a de l'imprudence par les chaleurs qu'il fait. Vous aurez reçu, mon ami, ma lettre d'hier outre le mot du matin dans la lettre de la sœur. Je vous écrivis du bureau de M. D. [d'Antic]; vous aurez agi en conséquence; la chère sœur sera étonnée; je ne lui en ai rien dit : elle serait en peine du baquet (?) que vous pourriez avoir. Mais ma franchise vous en aura garanti.

145

À ROLAND, [À AMIENS[1].]

Mardi matin, 25 mai 1784, — [de Paris].

Quant à la grande affaire, je n'ajouterai rien, mon ami, à ce que renferme la lettre ci-jointe[2] qui ne m'était pas encore parvenue lorsque je suis partie pour Versailles. Mme d'Arb[ouville] et l'abbé ne m'ont rien dit que ce qui est exprimé dans la lettre de celui-ci, excepté que la première a ajouté qu'elle se concerterait avec M. de Saint-R[omain] pour être informée du temps où le ministre proposera l'affaire au Roi, afin de répandre les précis à cette époque. Elle est très ardente, très obligeante, et je suis persuadée qu'elle ne négligera rien, pour faire réussir l'affaire, de tout ce qui dépendra d'elle. Il faudra que tu lui écrives, ainsi qu'à l'abbé; mais il sera temps sans doute lorsque je serai retournée. J'ai vu aussi pour mon compte M. de Vll. [de Ville] et M. de Saint-R[omain] qui m'a parlé dans les mêmes termes. J'ai fait part à Mme d'Arb[ouville] et à l'abbé de ton changement, auquel je crois, malgré la commission expédiée à M. Villard, qui ne signifie rien, sinon que M. de M^t^ [Montaran], empressé de l'avoir dans son département, a fait partir ce qui le concernait pour se l'assurer; le petit chat aura bien grondé, car il n'avait pas envoyé la commission pour Sedan

[1] Ms. 6239, fol. 123-124. — Il y a *24 mai* au manuscrit, mais par erreur, car le 24 mai était un lundi. Dans un angle de la première page, il y a : «M. Roland D. Lp.».

[2] Celle de l'abbé Gloutier, ci-après.

à celui à qui elle était destinée, parce qu'il y voulait M. Villard et qu'en définitive il le voulait à Amiens où je crois fort qu'il l'a fait venir. A mon retour de Versailles, j'ai trouvé une lettre de M[lle] de la B[elouze] qui me fait offre de services d'argent pour la considération de la prolongation de mon séjour; elle se reproche de ne l'avoir pas fait plus tôt; elle y met beaucoup d'amitié, et m'ajoute en confidence (c'est son expression) que, par les détails qu'elle a reçus de la personne qu'elle avait chargée de parler à M. Bld. [Blondel], elle voit qu'on te regrette beaucoup pour ton ancien département. Aujourd'hui, j'écris ici et là; je vais au Jardin du Roi ce soir avec l'ami d'Antic; demain, je vois M. de M[t] [Montaran], M[lle] de la B[elouze], je parais chez M. de V[in], au secrétaire, que je ne connais pas encore, parce qu'il faut se ménager tout; si je ne parle au maître, j'aurai une lettre en poche pour lui. Puis je verrai tes imprimeurs; je finirai quelques emplettes; je prierai le frère de passer chez de La Dreux; je règle, je fais mes paquets, tu sais quand je pars. Je me porte mieux; j'ai bien soutenu le voyage : c'est presque une folie de s'arrêter, car on sent son mal bien davantage. Au reste, c'était forcé pour dimanche. Ne me fais point de querelle de n'avoir rien dit *del medico*, je ne l'avais point encore vu lorsque je t'écrivis ma lettre le dimanche au soir. Adieu, je suis pressée, je t'embrasse *corde et animo.*

Suit, au manuscrit, la lettre que voici de l'abbé Gloutier à Madame Roland. C'est sur les pages blanches de cette lettre qu'elle a écrit la sienne.

J'ai bien partagé, Madame, l'impatience avec laquelle vous avez sûrement attendu la réponse du Ministre. J'ai voulu plusieurs fois vous écrire, mais j'ai pensé que mon zèle vous était assez connu pour ne pas craindre d'être soupçonné de négligence. M. de Saint-Romain n'a présenté que mercredi l'affaire à M. de Vergennes. J'ai été moi-même savoir le résultat de son travail; il m'a paru qu'il avait fait très bien valoir les titres et les services de M. de Laplatière et la satisfaction du contrôleur général; mais il ne m'a pas dissimulé qu'il fallait de la patience. M[me] d'Arbouville s'est empressée de demander une audience particulière et ne l'a obtenue que ce matin. M. de Vergennes avait très présent le compte avantageux qu'avait rendu son premier commis, la lettre de M. de Calonne et l'intérêt qu'y prenait M[me] d'Arbouville. Après lui avoir répété les difficultés qu'il y avait à obtenir des lettres de noblesse et la répugnance surtout que le Roi avait à en accorder, il a ajouté que, quand on avait à cœur de faire réussir ces demandes, il fallait attendre et épier les circonstances favo-

rables; que ce motif l'engageait à ne pas trop se presser de présenter celle de M. de Laplatière, parce qu'une fois manquée il ne serait plus possible d'y revenir; que le Roi, hier dans son Conseil, avait refusé de son propre mouvement une demande de ce genre bien fondée; que, à la vérité, ce n'était pas lui qui l'avait présentée. Cette observation, Madame, faite par M. de Vergennes, vous est favorable, puisqu'il veut bien se charger de présenter celle de M. de Laplatière. Il a fini par assurer Mme d'Arbouville qu'il ne perdrait pas un instant de vue cette affaire. Elle aurait peut-être encore prolongé sa visite, si Mgr le prince de Condé ne fût arrivé. Cette prudence que veut y mettre M. de Vergennes, la solidité de son raisonnement font croire à Mme d'Arbouville, et je le crois aussi, qu'il est réellement disposé à prendre les moyens de la faire réussir. Ainsi, Madame, ne désespérons pas, mais ayons de la patience. M. de Saint-Romain m'a aussi observé qu'il y en avait une ou deux très favorables et plus anciennes que celle de M. de Laplatière. D'après la réponse de M. de Vergennes, d'après l'avis de Mme d'Arbouville et celui de M. de Saint-Romain, je crois devoir prendre la liberté, Madame, de vous dire que, si aucune autre affaire ne vous retient à Paris, vous ferez bien de ne pas y attendre le succès de celle-ci. Mme d'Arbouville m'a chargé de vous assurer que vous pouviez vous en reposer sur son zèle et sur les sentiments d'estime et d'intérêt que vous lui avez inspirés. Elle regarde cette affaire comme la sienne. Je n'ai pas eu l'honneur, Madame, de vous voir souvent; mais j'ai appris assez à vous connaître pour regretter que votre séjour dans ce pays-ci ait été si court. Vous allez revoir des personnes qui font votre bonheur, je ne puis que m'intéresser à une réunion si désirée. Si je n'ai pas l'honnenr de vous voir davantage, je vous prie, Madame, de ne pas m'oublier auprès de M. de Laplatière et d'agréer l'assurance de mes sentiments respectueux.

Votre très humble et très obéisssant serviteur,

L'abbé Gloutier.

À Versailles, dimanche.

146

[À ROLAND, À AMIENS [1].]

[Fin mai 1784 (sans date au ms.), — de Paris.]

Je t'envoie, mon ami, le compte de Visse; tu lui redois 134^tt^ en y comprenant la livraison pour Crespy dont j'ai reçu la valeur et celles pour les voisins que tu toucheras. Tu verras que ce qui est sous accolade, 14 exemplaires des *Lettres*, dont 6 pour Belin, et 2 exemplaires de chacun des *Arts*, est ce que j'ai pris et distribué depuis mon séjour ici.

[1] Ms. 6239, fol. 103.

Réponds-moi *subito* s'il faut lui donner de l'argent, et où je le prendrai; chez M. de La Dreux, sans doute, car ce que je vais toucher chez Panckoucke me servira pour voyage, mon reste de compte ici, etc. Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme. Je cours aux Gobelins, de là chez M. Tol[ozan] où je donnerai ce paquet. J'ai enfin trouvé M. de Noiseville, qui me donne... des promesses.

147

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

[Mai (?) 1784, — de Paris.]

...Il y aurait bien quelques réformes à faire au *Mémoire d'extraction*, d'après les lumières que j'ai prises hier avec l'air de savoir tout ce que l'on en disait. Ces Roland d'Arbouzes, dont l'origine est commune avec vous, sortent du Beaujolais comme ceux de Challerange et, de plus que ceux-ci, ont les armes semblables à celles des Roland de Laplatière. Quant au président Roland, prétend le papa[2], il n'a rien de commun et sort tout nouvellement d'un agent de change. Notre Nestor n'a pu être content qu'en lui assurant qu'on faisait venir l'extrait de baptême de ton père; il ne veut que celui-là, le tien, celui du grand-père, l'extrait de mariage de ton père, et prétend faire avec cela des merveilles. Si nous manquons d'un côté, nous pourrons voir; il faut du moins sortir du chemin que nous avons pris. Adieu, je vais rêver à des bougies à envoyer à Cott[ereau][3]. Tu as vu maintenant Fll. [Flesselles]; d'après ce que tu me dis de sa femme, je ne serais guères tranquille sur sa tête. Enfin l'y voilà[4]. Je t'embrasse de tout mon cœur.

[1] Ms. 6239, fol. 122, sans date et sans commencement.

[2] Le «vieux chevalier», le «Nestor».

[3] Cela veut dire probablement un cadeau, par allusion à l'usage alors en vigueur, dans diverses villes, de faire aux magistrats municipaux sortant de charge un présent de *flambeaux* ou de *torches* (A. Babeau, *La Ville sous l'ancien régime*, p. 173).

[4] Allusion à l'arrêt du Conseil, du 18 mai 1784, qui accordait à MM. Flesselles, Martin et Lamy un privilège de douze années, avec 30,000 livres de subvention, pour la machine d'Arkwright.

L'ami d'Antic m'a fait inviter hier à dîner pour aujourd'hui chez des amis de lui; nous devons voir M. de l'Isle; mais il faut finir et faire mes autres expéditions. Adieu donc, je laisse aux amis, dont je ne te parle guère, à te dire tout ce que je devrais exprimer d'eux.

P.-S. de Lanthenas :

Je devais, mon ami, vous demander une lettre pour MM. de Ladrue qui leur recommandât cet ami du Puy dont je vous avais parlé l'année passée, M. Heyde. Il a des talents, entend les affaires, a voyagé en Italie et en France, est plein d'activité et de bonne volonté. MM. de Ladrue pourraient peut-être le servir par eux-mêmes ou par leurs amis; faites-moi le plaisir de m'envoyer une lettre qui puisse le leur présenter et les fasse employer chaudement, soit de vous, soit de M. Flesselles, comme vous jugerez qu'il vaudra mieux. J'ai commencé ce matin à ranger mes livres. Je vous enverrai demain la note de quelques-uns dont je veux me défaire; vous me ferez le plaisir de la faire voir à vos chers voisins au souvenir desquels, et dans l'occasion, je vous prie de me renouveler.

J'attends toujours des lettres de chez moi autres que celles que je vous ai envoyées, c'est-à-dire du papa ou de sa part qui me confirme la même chose.

J'irai voir ce soir à huit heures le chevalier vieux Nestor, qui m'inspirait depuis longtemps les mêmes sentiments que celui à qui nous le comparons inspirait à Télémaque. Il me reparlera encore des extraits, armes, etc. N'avez-vous pas fait à cet égard toutes les recherches possibles? Il me parlait d'un Saurin, généalogiste de France : l'avez-vous vu, ou un autre autrefois, comme le pense la chère moitié?

Adieu, mon ami, ménagez-vous; je vous embrasse *corde et animo*.

148

À BOSC, [À PARIS [1].]

7 juin [1784, — d'Amiens].

Il y a bien longtemps, notre bon ami, que je n'ai eu le plaisir de m'entretenir avec vous; mais j'ai tant à faire et tant à me reposer, que je fais toujours sans

[1] Bosc, IV, 61; Dauban, II, 500.

finir de rien. Les jours passés à Crespy ont été très remplis par l'amitié d'abord, puis la représentation et les courses. Parmi ces dernières, celle d'Ermenonville n'a pas été la moins intéressante; fort occupés de vous et des choses, nous avons joui de celles-ci en vous souhaitant pour les partager[1]. Le lieu en soi, la vallée qu'occupe Ermenonville est la plus triste chose du monde: sables dans les hauteurs, marécages dans les fonds; des eaux troubles et noirâtres; point de vue, pas une seule échappée dans les champs, sur des campagnes riantes; des bois où l'on est comme enseveli, des prairies basses: voilà la nature. Mais l'art a conduit, distribué, retenu les eaux, coupé, percé les bois; il résulte de l'une et de l'autre un ensemble attachant et mélancolique, des détails gracieux et des parties pittoresques. L'île des Peupliers, au milieu d'un superbe bassin couronné de bois, offre l'aspect le plus agréable et le plus intéressant de tout Ermenonville, même indépendamment de l'objet qui y appelle les hommes sensibles et les penseurs. L'entrée du bois, la manière dont se présente le château et la distribution des eaux qui lui font face forment le second aspect qui m'ait le plus frappée. J'ai trouvé avec plaisir quelques inscriptions gravées sur des pierres placées çà et là; mais les ruines, les édifices, etc., élevés en différents endroits, ont généralement le défaut que je reproche à presque toutes ces imitations dans les jardins anglais: c'est d'être faits trop en petit, et de manquer ainsi la vraisemblance, ce qui touche au ridicule. Enfin Ermenonville ne présente pas ces beautés éclatantes qui étonnent le voyageur,

(1) Voici un touchant billet de Bosc à Madame Roland (ms. 6239, fol. 125-126):

1er juin [1784].

Il est dix heures; si vous n'êtes pas encore dans les bosquets d'Ermenonville, vous n'êtes pas loin d'y arriver. Je jouis avec vous des plaisirs que vous êtes capables d'y goûter ensemble. La larme se fait sentir au coin de mon œil en pensant à celles que vous pourrez répandre, assis sur la pelouse ombragée qui est devant l'île des Peupliers; en pensant au bonheur de votre état, à Eudora, à ce qu'elle peut devenir, etc... Votre qualité de mère doit beaucoup plus développer en vous la vivacité des sentiments que ce lieu détermine que celui (*sic*) de garçon que je professe. Aussi aurais-je beaucoup plus désiré y être avec vous, pour jouir de votre état, de celui de votre mari et des liaisons qui les unissent, que pour sentir moi-même.

Si les circonstances avaient favorisé mon désir d'aller vous joindre, la fatigue ne m'eût pas permis de le faire. Je n'ai pas même l'espoir de passer la journée dans la solitude, ainsi que j'en avais fait le projet. Mon existence actuelle n'est plus à moi; elle m'est toujours extrêmement pénible.

Tout m'agite, m'inquiète. Croiriez-vous que, pour avoir remarqué que le mot d'*ami* était plus fréquemment répété dans votre dernière qu'autrefois, ma tranquillité a été troublée.

Adieu, soyez heureuse à jamais. Peut-être ne parviendrai-je pas à ce point de corruption où le bonheur des autres est un tourment pour nous, mais je crois être sur le chemin. J'ai besoin que quelque cause m'en détourne.

mais je crois qu'il attache l'habitant qui le fréquente tous les jours; cependant, si Jean-Jacques n'en eût pas fait la réputation, je doute qu'on se fût jamais détourné pour aller le visiter. Nous sommes entrés dans la chambre du maître; elle n'est plus occupée par personne; en vérité, Rousseau était là fort mal logé, bien enterré, sans air, sans vue : il est maintenant mieux placé qu'il ne fut jamais de son vivant; il n'était pas fait pour ce monde indigne.

J'en aurais bien long à vous dire de tout ce que j'ai éprouvé depuis mon départ de Paris et à mon arrivée ici. La pauvre Eudora n'a pas reconnu sa triste mère, qui s'y attendait et qui pourtant en a pleuré comme un enfant. Je me suis dit : Me voilà comme les femmes qui n'ont pas nourri leurs enfants; j'ai pourtant mieux mérité qu'elles et je ne suis pas plus avancée! La douce habitude de me voir, une fois suspendue, a rompu celle d'affection qui m'attachait ce petit être... Je n'y songe pas encore sans un terrible gonflement de cœur. Cependant mon enfant a repris ses manières accoutumées; il me caresse comme autrefois ; mais je n'ose plus croire au sentiment qui fait valoir ces caresses; je voudrais qu'il eût encore besoin de lait, et en avoir à lui donner.

Vous que nous comptons chèrement comme ami, vous souvenez-vous de ceux que vous ne voyez plus? Adieu, il faut que je finisse; nous vous embrassons tendrement.

149

À BOSC, [À PARIS[1].]

9 juin [1784, — d'Amiens].

Je reçois dans le moment votre aimable épître, les patentes et leur accompagnement; je devais déjà vous écrire; tous ces objets ajoutent encore à ce que je devais vous exprimer, et je ne sais plus par où m'y prendre. L'ami reçoit des feuilles, nous avons des lettres en foule à répondre et à faire, je me suis levée à près de dix heures, parce que j'avais mal dormi la nuit; le bon frère Lanthenas arrive; le successeur de M. Roland est ici pour prendre des instructions; nous voilà tous, comme vous voyez, fort en l'air et préoccupés. Dans l'obligation de terminer les affaires de préférence aux petites causeries, telles

[1] Bosc, IV, 63; Dauban, II, 501.

charmantes qu'elles puissent être, il faut vous assurer que l'ami répondra dans peu à l'Académie[1] où vous venez de lui servir d'introducteur: en même temps qu'il vous fera passer ces lettres, il vous indiquera où vous pourrez prendre des exemplaires de ses ouvrages pour les adresser à cette compagnie[2]. En vous chargeant d'une commission, j'ai oublié de vous parler d'argent pour la faire; il part d'ici, ces jours-ci, une personne qui vous remboursera pour moi vos avances. Autre chose, très intéressante assurément : vous m'avez fait faire la connaissance de M. Broussonnet, et je me rappelle parfaitement ce que vous m'avez dit et ce que j'ai vu de son savoir modeste, de son honnêteté, de cette aménité qui caractérise si bien ceux dont les connaissances adoucissent les mœurs; je n'oublie pas non plus que vous m'avez fait espérer que nous pourrions avoir de lui des lettres pour l'Angleterre. Je réclame à cet égard les soins de votre amitié; c'est d'elle dont je m'appuie près de M. Broussonnet, aux yeux duquel je ne puis avoir particulièrement aucun titre. Au reste, je demande ces lettres avec une confiance que je n'eusse pas osé prendre si j'avais dû faire le voyage avec notre compagnie, mais sans M. Roland; car, dans ce cas, j'aurais bien senti qu'à commencer par moi, personne de notre société n'eût été éminemment propre à cultiver les savantes relations que M. Broussonnet peut nous donner. On peut se flatter de faire trouver quelquefois, dans une relation continuée, la douceur et le goût qui peuvent tenir lieu du savoir auprès des savants mêmes; mais, quand on ne voit ceux-ci qu'en passant, il faut pouvoir les payer de leur monnaie. Or donc, vous connaissez notre caution; je n'ai rien de plus à vous dire, sinon que je vous prie de me rappeler à votre ami en lui disant pour moi mille choses honnêtes. Nous faisons nos dispositions très prochaines; le temps fuit comme un voleur, celui de fuir aussi pour notre compte nous touche aux épaules; mille arrangements nous pressent, et, quoique au milieu de ma maison, de ma petite famille, je ne fais qu'une halte: je suis comme un chasseur au rendez-vous. J'acquitte ma charge et votre commission: le baiser de moi se donne doucement sur les lèvres, lieu réservé à l'ami du cœur; je donne le vôtre où je l'aurais reçu, sur les deux joues, mais bien affectueusement; le sentiment accompagne tous les deux, *voilà la ressemblance;* le vôtre a la vivacité de l'amitié empressée, le mien la douceur pénétrante d'une

(1) L'Académie des sciences de Turin. — Voir Appendice H.

(2) Voir ms. 6243, fol. 118, les lettres de remerciements de Roland, du 10 juin 1784, à M. de Saluces, secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin, et au chevalier de Lamanon, ami de Bosc, qui avait été son introducteur.

union plus intime, *voilà la différence,* pour terminer comme la chanson; le tout pour votre plus grande instruction et suivant vos demandes. Je ne suis pas non plus comme Eudora : la chère petite sœur a pris dans mon souvenir et dans mon cœur une place d'où personne ne la délogera, donnez-moi de ses nouvelles et embrassez-la pour moi. L'ami Lanthenas vous en dit tant et tant, et l'ami et moi, que je ne saurais tout vous exprimer; je suis pressée à en étrangler, comme Monsieur Sage.

Adieu, mon ami, nous vous embrassons tous de bien bon cœur.

150

À MADAME LA MARQUISE D'ARBOUVILLE,

HÔTEL DE LORGES, RUE DU VIEUX-VERSAILLES, À VERSAILLES[1].

10 juin 1784, — d'Amiens.

Madame,

J'aurais eu l'honneur de vous exprimer beaucoup plus tôt la reconnaissance dont je suis pénétré pour les nouveaux témoignages de bienveillance que vous avez réitérés dans l'affaire qui me concerne et dont vous voulez bien continuer de vous occuper; mais le voyage de Madame de Laplatière s'est terminé d'une manière qui m'a trop préoccupé pour me permettre de manifester au dehors les choses mêmes dont j'avais le plus vif sentiment.

La nouvelle d'une indisposition, que mon inquiétude me fit supposer [encore] plus grave qu'on ne me la peignait, me détermina sur-le-champ à partir en poste pour chercher Mme de Laplatière; je la trouvai réellement accablée de fatigue et dans le plus grand affaiblissement; je l'ai ramenée à petites journées, n'ayant passé à Paris que le temps nécessaire pour les préparatifs de son départ et sans m'être

[1] Ms. 6240, fol. 254-255. — C'est un brouillon de l'écriture de Madame Roland, avec des corrections de la main de Roland, qui est censé écrire. La lettre qui suit, à l'abbé Gloutier, sur le folio 255, est faite dans les mêmes conditions. Nous mettons entre crochets les corrections de Roland, et nous soulignons les mots simplement supprimés par lui. Ce spécimen de collaboration peut avoir son intérêt.

montré à personne. Nous sommes de retour depuis plusieurs [peu de] jours; le [son] repos commence à me faire espérer le parfait rétablissement de sa santé. Je saisis le premier instant de liberté, après l'agitation où m'avait jeté cette circonstance, pour vous rendre, Madame, l'hommage que je dois à une bonté si [aussi] persévérante et dont Mme de Laplatière a recueilli les preuves avec la plus grande sensibilité. Je sais qu'elle a eu l'honneur de vous faire part du changement heureux qui me remet dans mon pays et dans ma famille; ce déplacement me fera passer à Paris dans quelque temps; j'espère que vous voudrez bien, Madame, me permettre de saisir cette occasion de vous offrir de vive voix le profond respect avec lequel je suis, etc...

[À L'ABBÉ GLOUTIER.]

Je n'avais pas besoin, Monsieur, des preuves de complaisance, d'honnêteté, d'attention que vous nous avez données dans le voyage de Mme de Laplatière pour croire aux dispositions obligeantes d'un ami de l'excellent M. [ami] Despréaux; mais elles excitent ma sensibilité et m'obligent [me flattent] véritablement. Je serai enchanté de pouvoir me procurer l'honneur [je désire ardemment] de vous voir dans mon *prochain* passage à Paris, et je ne négligerai *sûrement* pas cette occasion de me transporter à Versailles et de joindre à l'honneur de rendre mes hommages à Mme d'Arbouville le plaisir de vous entretenir [sensible de m'entretenir avec vous]. Je pense que ce sera vers la fin *du mois* d'août ou le commencement de septembre. Si jusqu'à [avant] cette époque il arrivait quelque chose de nouveau relativement à l'affaire que Mme d'Arbouville a la bonté de suivre, et à laquelle vous-même, Monsieur, [vous] avez bien voulu concourir par quelques [votre empressement et vos] démarches, j'espère que vous auriez la complaisance de [je me flatte que vous voudriez bien] m'en faire part. J'y mets un intérêt d'autant plus vif, que mon transport dans mon pays m'en rendrait le succès plus important et plus flatteur.

Agréez, Monsieur, etc...

151

[À BOSC, À PARIS[1].]

17 juin [1784, — d'Amiens].

J'ai reçu hier votre touchante et mélancolique épître, sans pouvoir y répondre aussitôt. Mon beau-frère[2] venait de passer avec deux compagnons qui n'ont pu retarder davantage leur voyage à Londres, où nous le verrons peut-être encore. Mon bon ami partait lui-même avec son successeur, pour une partie de la tournée du département. Je suis demeurée au logis avec le bachelier[3] et tout le tracas d'une lessive, grande affaire de ménage à la province. Je ne pensais pas que l'ami vous eût laissé dans la moindre incertitude sur la destination des exemplaires; il y en a un complet de tous ses ouvrages pour l'Académie; un des *Lettres* seulement pour le comte de Saluces; un troisième, je crois, de ces mêmes *Lettres* pour M. Lamanon[4]. J'ai cherché, demandé, fort inutilement jusqu'à présent, s'il y avait quelque poisson rare dans nos rivières et fossés; les gens de ce pays n'ont à cet égard que la science de leur cuisinier; et, malgré ce que je me propose de rechercher encore, je n'espère rien fournir pour l'ichtyologie de votre ami : il voudra bien ne pas mesurer ses lettres sur les renseignements que nous lui fournirons. Ce peintre et sa maîtresse qui

[1] Bosc, IV, 64; Dauban, II, 503. — M. Dauban a mis 27 *juin* : faute d'impression, car Bosc a mis *17*; d'ailleurs, si cette lettre était du 27, elle serait venue, dans l'édition de Bosc, après la suivante.

[2] Un des deux bénédictins, — nous ne savons lequel.

[3] Lanthenas, qui n'était pas encore docteur.

[4] Le chevalier Robert-Paul de Lamanon, né en 1752 à Salon, en Provence, naturaliste, correspondant de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de Turin; très lié avec Bosc. Il s'embarqua avec La Pérouse et périt avant lui, le 10 décembre 1787. — Voir *Mémoires secrets*, 30 octobre 1785, où on l'appelle *Linsanon*.

Nous avons pu lire, dans la collection Étienne Charavay, une jolie lettre du chevalier de Lamanon à Bosc, écrite le 28 septembre 1784, de Mont-Dauphin, au cours d'une excursion dans les Alpes; on y voit que Faujas de Saint-Fond était leur ami commun.

Le chevalier de Lamanon avait un frère, Auguste-Paul de Lamanon, quelque peu naturaliste lui aussi, et également lié avec Bosc. M. Beljame a neuf lettres de lui à Bosc, de 1786 et 1787.

C'est sans doute ce frère, ou un parent, que le «citoyen Paul Lamanon» qui, en août 1793, s'offrait «pour diriger les aérostats contre les ennemis de la République» (J. Guillaume, II, 281-284).

font parler tout le monde des plaisirs qu'ils ont goûtés, ce marquis d'Arlandes qui publie aussi tout haut ses prétentions et ses regrets, ce tas de gens qui ont besoin de faire dire qu'ils sont heureux pour croire l'être, me paraissent bien indignes de l'amour et bien éloignés d'en savourer les plaisirs : grand bien leur fasse ! Je n'envie ni n'estime leur mode !

Mais dites-moi donc, mon ami, où est votre raison, où est votre philosophie ? Quoi ! vous voyez tant en noir une situation où votre chère sœur peut trouver tant de moyens de valoir plus encore ! Si elle jouit du revenu que vous espériez pouvoir lui conserver, elle ne perd pas l'espérance de trouver un parti convenable, et elle peut l'attendre agréablement. Je vous avoue que le *non ignara mali* me fait, au contraire, envisager cette situation avec des avantages. C'est sur ce ton que j'en parlerai à la chère petite sœur, maintenant que le trouble des premiers instants doit être un peu dissipé. Mais, hélas ! le sentiment de ses propres pertes est un mal qu'un tiers ne peut jamais apprécier, et ce n'est pas toujours par sa nature que la douleur doit se compter ! Ressouvenez-vous, mes bons amis, de ceux qui vous chérissent, qui prennent part à tout ce que vous éprouvez, qui voudraient l'adoucir et qui vous portent dans leur sein.

Adieu ; je vous quitte pour suivre ici les petites occupations qui me commandent, et je vous embrasse de tout mon cœur.

Le frère vous dit mille choses affectueuses ; vous verrez la destination du paquet ci-joint, et vous voudrez bien la lui faire suivre ; adieu encore, sans vous quitter d'esprit et de cœur.

152

[À ....., À ..... (1).]

22 juin 1784, — d'Amiens.

Elle annonce que son mari vient d'être nommé à l'inspection de Lyon, ce qui le détourne du projet qu'il avait de prendre sa retraite. — (*Texte du Catalogue.*)

« Ses courses sur la côte du Calaisis me fournissent l'occasion de passer à Londres, et je compte visiter cette capitale d'un pays où l'on respire encore un air de liberté. »

Ph. de la Platière.

(1) L. a. s., 3 p. 1/4 in-4°, n° 334 de la coll. Alfred Sensier ; vente des 11-13 février 1878, Ét. Charavay, expert. Nous inclinerions à croire que la lettre est adressée à Albert Gosse. — Cf. lettre du 2 janvier 1785.

153

[À BOSC, À PARIS[1].]

Le 24 juin [1784, — d'Amiens].

Oui, nous vous aimons encore; nous vous aimerons toujours, j'en ai la confiance; il faudrait que vous changeassiez bien pour qu'il en fût autrement, et vous n'êtes point de trempe à diminuer de valeur. Recevez donc, mon ami, ces franches assurances, dont je crois bien que vous n'avez nul besoin, et que je vous réitère pour le plaisir de vous les répéter. Nous acceptons de grand cœur votre commission, et nous nous en acquitterons de notre mieux. Trouvez donc quelque moyen de me faire passer la musique que M. Parrault voudrait envoyer à Londres; je serais très aise de remplir aussi pour lui quelque commission; dites-le lui pour moi, avec mille choses honnêtes et sensibles, en attendant que je les lui exprime moi-même.

Vous nous feriez grand plaisir de savoir et de nous mander ce que coûtent, neufs et reliés, le *Genera plantarum* et le *Philosophia botanica* de Linné; nous les avons achetés, mais nous en avons oublié le prix; il s'agit maintenant de les céder à M. d'Eu qui veut se les procurer; nous les achèterons de nouveau en passant à Paris, pour les emporter avec nous. Je crois vous avoir mandé qu'Achate était parti de mardi; mon bon ami s'en va samedi pour achever sa tournée sur la côte du Calaisis, et je dois partir le jeudi suivant avec M. d'Eu. Nous voilà, comme vous voyez, un pied en l'air et ne tenant plus à Amiens que par un fil. Mais Eudora demeurera encore dans cet Amiens, et Dieu sait combien il me sera cher tant qu'il recélera ce petit être! Que devient la chère sœur? Santé, disposition d'âme, habitation? Dites-lui pour moi tout ce que vous pouvez pressentir et que je ne saurais exprimer. Je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus vive affection.

[1] Bosc, IV, 66; Dauban, II, 504.

154

[À BOSC, À PARIS[1].]

28 juin [1784, — d'Amiens].

Eh mais! ne dirait-on pas que c'est vous qui partez à votre annonce de ne plus écrire jusqu'au retour? Je vous en ferais bien démordre, si j'avais le temps; malheureusement c'est aussi la dernière fois que je vous écris avant de m'en aller. Je fais toujours quelque chose, et toujours je m'en trouve encore à faire : les heures volent, celle du départ viendra frapper, et zeste!... adieu, bonsoir! J'ai déjà reçu plusieurs fois des nouvelles d'Achate, que les vents contraires ont forcé de s'arrêter un peu à Boulogne, dont il n'a dû s'embarquer qu'hier. Je ne vous envoie pas les fameuses dissertations d'une fille de vingt ans sur l'Esprit[2]; il faudrait que je les cherchasse parmi la poussière et des vieux papiers, je n'en ai pas le loisir; mais, lorsque je quitterai le pays, je vous promets d'emballer quelques chiffons avec les paperasses, que vous verrez ensuite à mon passage à Paris si la fantaisie vous en tient encore; c'est tout ce que je puis faire pour l'honneur de ma parole. Mais comme je vois que ce n'est pas une raillerie que de vous la donner, je ne vous promets rien pour le Journal[3]; j'aime mieux que vous m'ayez obligation de ma complaisance, si j'ai la modestie de vous montrer mon gribouillage; voilà qui est clair, je pense! On m'appelle, je suis pressée; je vous embrasse bien joliment sur les deux joues.

(1) Bosc, IV, 66; Dauban, II, 505.

(2) Divers écrits de sa jeunesse. On trouve aux *Papiers Roland*, ms. 6244, un grand nombre de ces cahiers intitulés par elle : «Œuvres de loisir et réflexions diverses». (Voir notamment fol. 43-46, *De l'Esprit;* fol. 273-285, *Promenade d'Esprit;* cf. *Mémoires*, t. II, p. 179.)

(3) Le Journal de son voyage d'Angleterre, avec lequel elle rédigea plus à loisir la relation qu'a publiée Champagneux dans son édition de 1800 (t. III, p. 210-285).

155

[À BOSC, À PARIS[1].]

Dimanche, à 5 heures du soir, 8 août 1784, — d'Amiens.

Eh mais! vous avez une imagination bien vive et vous tirez des conséquences bien terribles! Vous ne vous êtes point représenté des voyageurs, arrivant pour repartir, avec mille embarras, écrivant à la hâte, et ne disant qu'un mot quand leur cœur offrait cent choses à exprimer. Nous avions arrêté que je vous écrirais demain matin, car nous consacrons les après-dîners à faire des caisses : vous ne devinez sûrement pas pour quelle raison j'ai pris la plume dans cet instant. Je vous le dirai à la fin de ma lettre; maintenant je veux vous parler de vos commissions. Dollon, l'opticien le plus célèbre de Londres, ne parle pas mieux français que je ne parle anglais; mais nous avons été chez lui avec M. Dezach; j'ai non seulement expliqué vos intentions, mais j'ai montré vos propres expressions sur l'étendue du diamètre, celle du foyer et le nombre de fois que la loupe devait grossir. Dollon a répondu qu'il était très difficile de réunir ces proportions avec l'effet que vous demandiez; qu'il n'avait rien de fait ainsi, mais qu'il le ferait pour le mieux. Il lui a fallu plusieurs jours; après quoi, il nous a donné votre loupe comme le résultat de son travail, pour lequel on lui avait laissé, écrites en anglais, les conditions désirées. Je vous donne ces détails non pour vous prouver que j'ai fait de mon mieux, car je crois bien que vous n'en doutez pas, mais pour vous consoler de ce qui est, par la difficulté dont il eût été que cela fût autrement.

Je vous apprendrai, pour vous réjouir d'autre part, qu'Eudora nous a reconnus à notre arrivée, quoiqu'elle fût couchée à ce moment et que nous lui soyons apparus comme en songe; elle m'a embrassée avec une espèce de sérieux mêlé d'affection, puis elle a fait un petit cri de surprise et de joie en apercevant son père ensuite. Elle s'était portée à merveille, sans le moindre accident durant notre absence; le lendemain matin, tout courant, elle s'est laissée tomber et a roulé sur l'escalier, de manière que je l'ai crue morte et que je le suis presque devenue; définitivement elle n'avait point de mal, et

[1] Bosc, IV, 67; Dauban, II, 506; — ms. 6239, fol. 241-242. — Madame Roland a écrit 7 *août* par erreur, car le 7 août 1784 est un samedi.

j'en ai été pour ma peur. Cependant l'ami, à qui le voyage avait fait des merveilles, s'est trouvé fatigué au retour, puis tourmenté par un malheureux clou qui m'a bien attristée : je le fais purger demain avec les tisanes de l'ancienne ordonnance[1]. Je ne pense point à celui qui les a données, à la nécessité d'y revenir, à mon ami, à vous, à toutes les circonstances que cela renouvelle, sans m'affecter beaucoup. D'autres vous le tairaient peut-être, pour ne pas vous affecter vous-même; moi, je sens que je partage trop ce qu'éprouvent nos amis pour ne pas leur faire partager aussi tout ce qui me touche, principalement en des choses qui deviennent presque réciproques.

Pour changer de thèse et faire contraste, je vous dirai que nous étions à ranger, emballer, etc., lorsqu'un chevalier est venu demander à me parler; c'était pour voir la maison; et, suivant le ton militaire, il voulait en prendre l'occasion de parler à la maîtresse. C'est un bonhomme au fond, mais dont les compliments et toutes ces fadaises que ces gens-là appellent galanterie m'ont si fort impatientée, que je me suis mise à vous écrire pour m'en débarrasser et le laisser à l'ami, qui n'aura pas fini de sitôt avec un tel bavard. Enfin, dans un bon ménage, chacun prend sa part des fardeaux; j'abandonne celui-ci au plus fort. Ceci me rappelle une comédie anglaise que j'ai vu jouer à Londres, et où l'on représente un petit-maître français qui a beaucoup fait rire, à commencer par nous. Je ne vous entretiens pas du voyage, dont je suis extrêmement contente; nous en causerons bientôt de vive voix, et ce sera bien meilleur. Nous avons employé notre temps comme vous pouvez l'imaginer; j'ai pris à la volée celui d'écrire, et je me rappellerai toujours avec un singulier intérêt ce pays dont Delolme[2] m'avait déjà fait connaître et aimer la constitution, et où j'ai vu les effets heureux de celle-ci. Il faut laisser crier les sots et chanter les esclaves; mais croyez qu'en Angleterre il y a des hommes qui ont le droit de rire de nous. Je vous dirai des particularités de Lavater, avec lequel M. Dezach a passé quelque temps[3].

Enfin nous voici sous le même ciel que vous, et vous aimant comme toujours, comme on fait en amitié, dont vous savez la devise : «Loin et près, hiver et été».

(1) Du père de Bosc.

(2) Jean-Louis Delolme, publiciste genevois (1740-1806). Son livre sur la *Constitution de l'Angleterre* (1771) avait été une des lectures assidues de Marie Phlipon. — Voir *Lettres aux demoiselles Cannet*, 24 décembre 1776, 5 janvier 1777, etc.: cf. lettre à Bosc du 27 février 1786, et *Mémoires*, II, p. 125.

(3) Voir *Voyage d'Angleterre*, p. 280-284.

156

[À BOSC, À PARIS[1].]

12 août 1784, — d'Amiens.

Inquiet sur nos santés : elles sont si vacillantes, qu'en vérité c'est bien permis à nos amis; mais inquiet sur nos sentiments : je ne sais comment vous avez pu le devenir. Au reste, je conçois que de tristes expériences que vous avez faites depuis quelque temps vous rendent plus soupçonneux ou plus craintif.

Je viens aussi de subir une épreuve qui m'est extrêmement sensible : j'avais une amie de l'enfance, la première et la seule que j'eusse eue jamais[2], car je ne conçois pas qu'on puisse avoir plus d'une amie de confiance; les circonstances nous avaient rapprochées en m'établissant dans ce pays; elle est sur le point d'accoucher d'un premier enfant; elle se faisait une douce joie que je la visse mère avant mon départ, et une sorte de consolation que l'époque où elle perdait la présence de son amie lui donnât un enfant que j'aurais du moins embrassé. Eh bien! nous sommes brouillées à jamais, non précisément d'elle à moi, mais un mauvais procédé de son mari à mon égard que j'ai relevé vigoureusement, trop peut-être, car les gens doux une fois irrités sont pis que les autres, nous sépare et rompt notre liaison.

Sans cesser jamais de nous estimer, de nous chérir, toute relation est anéantie, et nous ignorerons maintenant ce qui nous arrivera à l'une et à l'autre. J'en suis affectée plus que je ne saurais dire, et d'autres misères d'ailleurs, qui ressemblent un peu à celle-ci, font que nous pourrions dire à peu près ce que vous exprimez dans votre lettre : qu'en une semaine vous aviez fait plus de ruptures que dans toute votre vie jusqu'alors.

Mais changeons de texte; le temps s'écoule si vite et nous avons tant de choses à faire qu'avec la volonté, le besoin de partir d'ici

[1] Collection Alfred Morrison, 2 fol. — [2] Sophie Cannet, Mme de Gomiecourt.

dans quinze jours, je ne sais encore comment cela peut devenir possible[1]. En passant à Paris, l'ami voudrait y acheter une voiture : nous désirerions beaucoup que vous nous trouvassiez quelque hasard avantageux; voici nos conditions, assez difficiles à réunir. Nous voulons une voiture à deux roues, un cabriolet qui se ferme avec des volets à glaces, dont l'impériale soit fixe pour qu'on puisse y mettre une vache s'il ne s'y en trouvait pas encore; assez grand pour qu'on y tienne quatre commodément, et tel cependant, c'est-à-dire assez léger, qu'il soit possible de n'y mettre qu'un cheval lorsqu'il y aurait moins de personnes. Nous avons déjà cherché à Calais, mais les cabriolets à quatre sont si lourds qu'il y faut toujours deux chevaux, lors même qu'il n'y aurait qu'une personne à conduire; et ceux qu'un cheval seul pourrait traîner ne se trouvaient point assez grands pour qu'on y plaçât une banquette à recevoir la troisième et la quatrième personne. Il est constant pourtant qu'il y a des voitures comme celle que nous désirons : il s'agit de les trouver, en bon état, bien entendu; nous y mettrons six à sept cents francs; mais ce n'est point cent francs de plus ou de moins qui seraient une affaire si le cabriolet était bien conditionné, à bonnes roues, bon essieu, bonnes soupentes, etc..., tels qu'on pût courir la poste à plusieurs, comme nous ferions pour nous en aller. Voilà ce que vous nous feriez grand plaisir de chercher, sans rien arrêter pourtant de définitif jusqu'à notre passage qui ne peut beaucoup tarder; mais il nous importerait beaucoup de n'avoir plus qu'un coup d'œil et de l'argent à donner, car il faudra faire encore à Paris beaucoup de choses en peu de temps.

Mille choses tendres à la chère sœur; nous vous embrassons *corde et animo*. Nous n'avons point encore de nouvelles de l'ami Lanthenas, que par conséquent nous espérons voir l'un de ces jours. Adieu.

[1] Tout ce qui suit a été biffé dans l'autographe, sans doute par Bosc, qui, à un moment où il songeait à publier celles des lettres de son amie qu'il n'avait pas imprimées en 1795, en retranchait tout ce qui lui paraissait sans intérêt pour le lecteur. Ainsi s'expliqueront de même, sans que nous croyions utile de le redire, toutes les ratures des lettres inédites adressées à Bosc que nous aurons à signaler dans la suite.

157

[À BOSC, À PARIS[1].]

Vendredi, 13 août 1784, — [d'Amiens].

[Vous auriez bien mal jugé, en vérité, si vous eussiez cru que je misse assez d'importance à mon Journal pour répugner à vous le communiquer; comme vous ne pouvez le priser que par intérêt de la bonne amitié, il est fort à votre service; mais aussi, comme il ne saurait être grand' chose pour autre qu'un ami, je vous prie de le garder pour vous seul et je vous l'expédie par la première occasion. J'ai pensé que ce serait vous faire vraiment plaisir que d'y joindre le résultat d'un voyage fait au même lieu, en 1771, par mon bon ami; cela fut écrit au retour, *currente calamo*[2]. Je fis sa connaissance en 1775; il me communiqua peu après et ce voyage et d'autres, et divers manuscrits; c'était en les lisant, tandis qu'il parcourait l'Italie, que j'écrivis la grande feuille isolée que vous trouverez et, ce qui est assez singulier, que lui-même n'a pas encore vue. Vous penserez que cette jeune solitaire qui étudiait son homme en le lisant commençait à ne le point haïr, et vous ne vous tromperez pas. Mais il pourra vous paraître plaisant que vous soyez le premier qui, après si longtemps, lise le jugement que je portais de sa personne en 1777[3].

Je lisais, dans ce même temps, un ouvrage de Delolme sur la *Constitution de l'Angleterre,* et je vous enverrais aussi, si je le trouvais, l'extrait que j'en fis alors. Mais, au reste, l'auteur vient d'en donner une nouvelle édition que j'ai vue à Londres, et que je vous invite à vous procurer comme le meilleur ouvrage, au jugement des Anglais mêmes, sur leur gouvernement.]

Vous trouverez dans ce paquet une lettre pour mon beau-frère, à

[1] Bosc, IV, 69; Dauban, II, 508; — ms. 6239, fol. 243-244.

[2] Voir Appendice E.

[3] Ce fragment ne se retrouve pas au ms. 6244 des *Papiers Roland* où sont rassemblés les écrits de jeunesse.

qui mon mari écrit et auquel vous l'adresserez : à M. R. d. Lp.[1], conseiller au bailliage du Beaujolais, à Villefranche.

Enfin vous trouverez encore quelques lettres à faire jeter tout simplement dans la boîte de la grande poste.

Bonne et fraîche nouvelle de l'ami Lanthenas, qui est arrivé ce matin en bonne santé, et auquel M. Broussonnet, qu'il a rencontré chez M. Banks[2], a remis, je ne sais pourquoi, vos lettres à M. de Vin et à nous. J'ai tant à faire que je gribouille tout ce que je vous mande; croyez du moins que les expressions de mon amitié, pour être tracées en mauvais caractères, n'en sont pas de moins bon aloi. Adieu; santé, courage, patience, amitié, avec cela on arrive doucement et dignement au terme de toutes choses.

Vous observerez, ce que je suppose déjà entendu, qu'à notre passage à Paris nous vous reprendrons toutes ces bucoliques; ainsi prenez-en tout ce qui vous amusera d'ici-là.

158

À BOSC, À PARIS[3].

15 août 1784, — d'Amiens.

Avant tout, notre ami, et bien lestement, ayez la complaisance de recueillir à l'hôtel de Lyon toutes les lettres qui s'y trouveront pour l'ami Lanthenas, et expédiez-les-lui aussitôt, le plus vite possible.

[1] Roland de Laplatière. — C'est le chanoine.

[2] Joseph Banks (1743-1820), le célèbre naturaliste et voyageur anglais, président de la Société royale de Londres. — Il avait pour Broussonnet un vif attachement, et, lorsque le naturaliste français, proscrit en France comme girondin, persécuté en Espagne comme révolutionnaire, dut errer de pays en pays, il lui envoya un secours de mille guinées. — Roland, recommandé par Broussonnet et par Dezach, avait reçu de Banks le plus cordial accueil. — Voir *Voyage d'Angleterre* (éd. Champagneux, III, p. 227-228); cf. *Mémoires*, II, 251.

[3] Ms. 6239, fol. 245-246. — Toutes les fois que, jusqu'en 1790, nous inscrirons comme ici «à Bosc, à Paris», sans crochets, c'est que l'autographe portera l'adresse complète : «À Monsieur, Monsieur d'Antic, secrétaire de l'Intendance des postes, à Paris».

Imaginez qu'il veut nous jouer le tour de partir *subito*, parce qu'il est en peine de ce qu'on peut lui avoir mandé; je trouve meilleur et plus sage qu'il l'apprenne ici; il se décidera après. Sus donc, courez et faites partir. Autre chose, pour le même voyage, s'il est possible : faites savoir au libraire, M. Visse, qu'il garde l'exemplaire de M. Roland de la dernière livraison encyclopédique, parce que, s'il l'expédie avec ceux de MM. d'Eu et de Vin, cela ne nous arrivera qu'au moment où tous nos livres seront emballés; il vaut mieux que nous le prenions à notre passage à Paris.

Vous avez fait une longue et jolie lettre à M. d'Eu, qui nous dit aussi que vous lui aviez écrit dans notre absence comme si vous ignoriez qu'il fût avec nous. Cela m'a paru bien plaisant, à moi qui vous ai écrit tant de fois que je partais avec lui tête-à-tête pour rejoindre l'inspecteur sur la côte où l'avait conduit sa tournée.

En vérité, on voit bien que vous déchirez vite vos lettres après les avoir reçues, et que vous ne les lisez pas deux fois. Venez donc vous plaindre ensuite de n'en pas recevoir assez souvent! Mais je vous prie bien fort de ne pas oublier le commencement de celle-ci, et je vous donne un gros soufflet de deux de mes doigts pour vous y faire songer.

Vous aurez reçu mon fameux Journal et toutes nos bucoliques.

Aimez-nous un peu, c'est-à-dire fort et ferme, comme nous vous embrassons tous trois.

159

[À BOSC, À PARIS[1].]

Mercredi, 18 août 1784, — [d'Amiens].

Dans un cabinet délabré, au milieu de caisses, malles, ballots, etc., je me dépêche de vous dire que l'ami Lanthenas n'est point parti hier, mais qu'il partira demain. Je ne sais où vous aviez la tête d'envoyer à Londres des lettres de change à recevoir à Paris; cette imagi-

[1] Collection Alfred Morrison, 1 fol.

nation m'a paru fort plaisante, et l'histoire du pâté à la ***bride-oison*** m'a fait rire comme une folle.

Nous avons acheté ici une voiture, ainsi vous voilà quitte de la commission. Je crois que j'avais bien autre chose à vous dire, mais je ne saurais plus le trouver; nous vous embrassons tous de grand cœur et bonne amitié.

160

[À BOSC, À PARIS[1].]

25 août [1784, — d'Amiens].

Un genou sur une chaise, l'autre pied à terre, mes bras sur un coin de bureau qui n'est plus à moi, je veux encore, mon ami, vous écrire un mot d'ici. Je vais quitter cette ville pour longtemps assurément, peut-être n'y reviendrai-je jamais; il m'est doux de marquer toutes les époques de ma vie par une consécration particulière à l'amitié. Recevez la réitération des assurances que je vous ai données tant de fois dans ces lieux, et que j'aurai toujours à vous répéter partout où je pourrai me trouver.

Nous voilà tous disposés, la voiture est remplie; on la conduit chez M. d'Eu, où nous allons dîner, et d'où nous y monterons. Adieu; je vais m'éloigner un peu de vous, mais pour m'en rapprocher et vous embrasser bientôt.

Recevez mes embrassements dès ce moment même, en attendant celui de les faire *viva voce*. Adieu; au plaisir de nous voir réunis!

161

À MONSIEUR LANTHENAS,

HÔTEL DE LYON, RUE SAINT-JACQUES, PRÈS SAINT-YVES, À PARIS[2].

Samedi, 28 août 1784, — de Dieppe.

A vous directement, mon bon frère, à vous que j'avais prié de nous écrire ici, et dont nous ne recevons pas de nouvelles. Vous avez,

[1] Bosc, IV, 70; Dauban, II, 509. — [2] Collection Alfred Morrison, 2 fol.

sans doute, beaucoup de choses et de courses à faire; mais vous savez aussi trouver toujours des moments pour l'amitié. Comment se fait-il que vous gardiez le silence? Nous sommes partis d'Amiens mercredi, après avoir dîné chez M[me] d'Eu d'où nous ne sommes sortis qu'à plus de trois heures, à cause d'un terrible orage; nous n'avons pas été au milieu de la rue des Jacobins qu'un des soutiens des crics de la voiture a cassé net; nous sommes entrés chez un serrurier pour en faire mettre un autre; le temps que cet accident nous a fait perdre, la pluie continuelle et les mauvais chemins ont été cause que nous ne sommes arrivés à Abbeville que vers dix heures du soir. La pluie a continué le lendemain et nous a accompagnés jusqu'ici, où nous sommes descendus à cinq heures de l'après-midi. Nous en repartons lundi, pour coucher ce même jour à Rouen, où nous passerons deux jours; ainsi nous serons à Paris jeudi au soir, ou, tout au plus tard, vendredi. Nous comptons que vous aurez eu la bonté de nous arrêter notre logement à l'hôtel de Lyon; celui que j'y occupais en dernier lieu nous serait le plus commode : on pourrait mettre un lit de camp à la place du canapé, et chacun trouverait sa place.

Donnez-nous donc signe de vie : un mot à Rouen, chez M[lle] Malortie, rue aux Ours, mais ne tardez pas beaucoup, car nous le quitterons jeudi matin, et je n'aimerais point que vos lettres ne fissent que nous suivre à la piste. Je ne vous écris pas pour M. d'Antic; je crains qu'il ne soit ou à la campagne ou absent de quelque manière, et que mon épître ne soit retardée. J'imagine qu'il y a eu quelque chose de semblable, puisque vous ne nous avez pas écrit ici, comme je vous l'avais demandé.

Je pense bien à vous au milieu de l'excellente famille où nous sommes, près de M. Despréaux que vous aimeriez singulièrement et dont les mœurs vraiment patriarcales attachent toujours davantage. Fratello carissimo, amateci sempre, che noi v'amiamo tanto che non si può esprimere; addio, vi auguro pace, contento e tutto quel che c'è di buono e di bene.

Mille choses affectueuses à l'ami d'Antic sans oublier M. Parault.

162

[À BOSC, À PARIS[1].]

Le jeudi matin, 23 septembre 1784, — de Longpont.

Vous m'avez laissée pénétrée, anéantie.

Au moment de mettre entre nous un intervalle de cent lieues, au moment de nous quitter pour longtemps peut-être, au moment où, le cœur brisé mais dans l'effusion de mon âme, les mains de mon ami, de ma fille réunies dans les vôtres, je renouvelle le pacte de la sainte amitié, ce pacte d'autant plus solennel qu'il était accompagné d'un silence que personne de nous ne pouvait rompre, à ce moment, vous vous dégagez du milieu de nous, vous nous fuyez!... Je suis demeurée immobile sur mon siège, mon enfant dans mes bras, mes yeux baignés, attachés sur cette porte que vous veniez de passer. Dans quel état êtes-vous donc vous-même!

Votre image nous poursuit ici, nous suivra partout, et notre âme, abreuvée de l'amertume où nous vous avons vu plongé, se refusera aux douceurs qui nous environnent, jusqu'à ce que nous ayons l'assurance que vous croyez en vos amis, que vous les chérissez toujours, que vous êtes persuadé de leur dévouement, jusqu'à ce qu'enfin la douce confiance fasse renaître les beaux jours de notre amitié. Jeune et sensible ami, punirais-tu ceux qui t'aiment d'avoir eu pour toi ce ménagement que leur sensibilité croyait devoir à la tienne? Dites-moi, rentrez au fond de votre âme, jugez la nôtre par elle, et voyez s'il est possible que nous soyons autres que ce que nous vous protestons être.

Revenez, mon ami, au sein de la confiance; elle est faite pour votre cœur honnête, et l'injure que votre sensibilité nous a faite en croyant que nous vous en avions fait une est une erreur de sentiment qui appartient à son excès. Écrivez-nous, mon ami, épanchez-vous encore avec nous, recevez nos tendres embrassements, et renouvelons pour jamais le serment d'une amitié éternelle!

Mon cœur est plein, le temps me presse, on m'environne; adieu : venez donc ici dimanche. Ci-joint la traduction désirée. L'ami Lanthenas et mon ami, nous vous embrassons!...

[1] Bosc, IV, 70; Dauban, II, 509; — ms. 6239, fol. 247.

163

[À BOSC, À PARIS[1].]

Le 3 octobre [1784], — du Clos La Platière.

Eh bien! notre bon ami, qu'êtes-vous donc devenu à notre égard, à nous qui vous conservons le plus sincère attachement, l'estime la plus vraie, l'amitié la plus tendre? Je vous ai écrit de Longpont; notre ami Lanthenas vous aura répété l'expression de nos cœurs : nous nous flattions, je vous l'avoue, de trouver ici de vos nouvelles ou d'en recevoir à notre arrivée, car vous avez encore eu des nôtres de Dijon. Votre triste silence nous accable autant que vos pleurs nous ont déchirés. Homme impitoyable, dont l'imagination nous fait tant de mal à tous, pourquoi refuser d'ouvrir votre âme à la vérité, à la confiance, à l'ancienne amitié? Vous avez beau lutter contre elle avec les prestiges auxquels vous vous êtes livré, il faut que vous reveniez à la franchise, au dévouement avec lesquels nous vous aimons; et je ne connaîtrais plus rien aux choses de ce monde, si votre erreur pouvait tenir longtemps contre la bonne foi et la vivacité de sentiment que nous mettons dans notre liaison. Levez les yeux, mon ami; voyez les braves gens qui vous chérissent, qui n'ont jamais eu que des raisons de vous chérir davantage, et qui ne souhaitent autre chose que le retour de votre attachement.

Nous sommes arrivés sans accident, mais fatigués; le frère[2] était venu à la ville pour nous recevoir, et aussitôt nous avons ouvert des malles, fait de nouveaux paquets pour venir à la campagne, où nous voici. Je n'ai le courage de vous parler de rien de relatif à ce qui m'environne, jusqu'à ce que vous m'ayez donné signe de vie. L'ami vous a écrit que nous avions vu M. Maret[3],

[1] Bosc, IV, 71; Dauban, II, 510; — ms. 6239, fol. 247 *bis* (le folio 247 est répété deux fois). — La mention du Clos n'est pas dans le manuscrit; c'est Bosc qui l'a mise dans son imprimé. Mais elle ressort d'ailleurs du texte de la lettre.

[2] Le chanoine Dominique.

[3] Hugues Maret, savant chirurgien de Dijon (1726-1786). Il a publié divers mémoires de médecine, d'histoire naturelle et d'hygiène. Il était secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon. Bosc, qui avait passé plusieurs années de son adolescence à Dijon, au collège des Godrans, avait étudié sous lui et était lié d'amitié avec ses fils. C'est par lui que Roland avait été mis en relations avec Maret. — Voir aux *Papiers Roland*, ms. 6243, fol. 102, une lettre du 12 décembre 1783, où Roland remercie Maret de son élection d'«associé non résident»;

M. de Morvaux[1], M. Durande[2]; que nous avions acheté vos peaux, qui sont avec nous, et sur lesquelles nous attendons vos renseignements pour vous les expédier, à moins que nous ne trouvions une occasion. La lettre faite à Dijon a été mise à la poste à Beaune, parce que nous sommes partis bien matin et que nous n'avons pas voulu la laisser à l'auberge. Demain, l'ami va à Villefranche porter lui-même celle-ci; je vous ferai de graves reproches s'il n'y trouve pas de vos nouvelles. Donnez des nôtres à l'ami Lanthenas; dites-lui que nous l'attendons de pied ferme pour l'embrasser; il aura sûrement été à Vincennes, chez mon Agathe, etc. Je le remercierai de tous ces soins quand il y aura joint celui de se transporter ici. Mille choses honnêtes, sensibles, empressées à M. Parault.

Adieu, mon ami; trouveriez-vous indifférent de recevoir souvent l'assurance que nous vous aimons toujours? Mes tendres embrassements à la chère sœur.

fol. 104, une autre lettre du 6 janvier 1785, où il le remercie de l'élection de son ami Dezach; et fol. 105, une jolie lettre de Maret, du 11 octobre 1785, à Roland, qui lui avait envoyé son *Discours sur les femmes*. Cf. Appendice H et *Dict. des manufactures*, II, Supplément, p. 27.

Le second des fils de Maret, Hugues-Bernard, fit une grande fortune politique. C'est le duc de Bassano (1763-1839), trop connu pour que nous ayons à en parler ici.

Son fils aîné, Jean-Philibert (1758-1827), d'abord ingénieur des ponts et chaussées avant 1789, administrateur du district de Dijon en 1791, commissaire du Comité de salut public en 1794 pour la confection des chemins dans les départements de la frontière du Nord (Aulard, *Salut public*, X, 196), préfet et conseiller d'État sous Napoléon, était plus particulièrement lié avec Bosc. — M. Beljame possède une lettre très intéressante adressée par lui à Bosc le 14 juillet 1796.

[1] Louis-Bernard Guyton de Morveau, le célèbre chimiste, 1737-1816. — Avocat général au parlement de Dijon en 1755, chancelier de l'Académie de Dijon en 1774, il contribua puissamment à la fondation, entre 1773 et 1776, de cours publics de botanique (Durande), de chimie (Guyton) de matière médicale (Maret), d'astronomie et d'anatomie.

On sait le rôle qu'il a eu dans la Révolution.

Bosc avait dû être son élève. Roland, dans son *Dict. des manufactures* (III, Disc. prél., p. cv), parle des renseignements que lui a envoyés «M. de Morveau».

[2] Jean-François Durande, botaniste, mort à Dijon le 23 février 1794; auteur de la *Flore de Bourgogne*, 1782. — Bosc avait suivi ses cours. (Voir Appendice K.)

164

[À BOSC, À PARIS[1].]

7 novembre [1784], — de Villefranche.

Nous recevons enfin de vos nouvelles, notre bon ami; c'est toujours, de notre part, avec le même empressement que par le passé; à quoi tient-il que de la vôtre elles ne soient données avec autant de plaisir et d'amitié? Au reste, vous nous trouverez toujours les mêmes, et peut-être vous direz-vous un jour que des personnes qui n'auraient pour vous qu'un attachement médiocre n'auraient pas été capables de prendre autant de soins, et de les prendre aussi constamment, pour vous persuader le contraire. Quel autre intérêt que celui du cœur pourrait porter à agir ainsi? Vous le sentirez; votre âme se rouvrira à la confiance, et vous nous dédommagerez, par l'intensité, de la suspension qu'aura faite dans la durée le triste nuage qui vous offusque. Je le crois fermement, parce que le sentiment de nos droits sur votre amitié est inhérent à celle que nous vous portons et entraîne avec lui l'assurance de vous ramener à la vérité. Je vous parle de ceci pour la dernière fois; je continuerai notre correspondance sur le ton que nous n'avons pas de raison de changer, et vous saurez que, loin de nous éloigner de nos amis malades, nous renouvelons alors le dévouement qui nous unit à eux pour jamais.

Mon bon ami vient de partir pour faire une tournée dans les montagnes de son département; de là il doit passer quelques instants à Lyon; je serai au moins dix jours, peut-être quinze, sans le voir. Nous sommes environnés d'ouvriers; mon appartement est bien à peu près rangé, mais il y a beaucoup à faire pour le cabinet de l'inspecteur[2]. Nous aurons longtemps des soins de cette espèce, car nous faisons bâtir à la campagne, et j'ai grand' peur que les maçons, qu'il faut veiller, ne nous empêchent d'aller cet été herboriser au mont Pilat[3]. L'ami Lanthenas, qui nous a quittés le 3 de ce mois, vous aura quelquefois entretenu de nous[4], et doit vous en dire long encore s'il peut

[1] Bosc, IV, 72; Dauban, II, 511.

[2] Sur la maison de Roland à Villefranche, voir Appendice M.

[3] Le mont Pilat (1434 mètres d'altitude), à l'extrémité nord des Cévennes, qu'on aperçoit des collines du Beaujolais.

[4] M. A. Morrison a bien voulu mettre à notre disposition de nombreuses lettres de Lanthenas à Bosc, de cette époque. — Voir la notice de Lanthenas, Appendice L.

s'acquitter de tout ce dont nous l'avons chargé. Ma petite Eudora, qui jase plus que jamais, et que je vois avec une extrême satisfaction se plaire toujours davantage avec moi, ne vouloir plus me quitter, m'a appelée cette nuit en prononçant votre nom, pour me demander où vous étiez, si vous deviez venir nous voir. En se jouant autour de nous, elle a déjà appris une partie de son alphabet, je ne saurais prendre un livre qu'elle ne veuille y regarder.

J'ai eu peu de loisir depuis mon arrivée ici, car vous saurez que l'usage est de visiter les arrivants; j'aurais eu toute la ville, si quelques personnes n'étaient encore à la campagne, ce qui prolonge un peu les visites; d'ailleurs ma belle-mère en reçoit habituellement beaucoup, mais je m'esquive au moment du jeu dans le cabinet de notre excellent frère : là, on lit les journaux ou autre chose, on cause littérature ou arrangements, on se repose dans la confiance, et le souper vient toujours trop tôt. J'ai à vous demander les Leçons d'harmonie et de clavecin de Bemetzrieder, in-4°, dont une fois déjà vous avez acheté un exemplaire pour une de mes amies; mais je n'en suis pas pressée, car je n'ai pas de clavecin, et cette acquisition est moins aisée à faire que l'autre; mon ami aura d'autres objets dont il vous parlera à son retour. Nous avons quitté la campagne au moment où des neiges prématurées en avaient bien changé la face; cependant, si la nécessité de nous arranger ne nous avait appelés à la ville, nous n'y serions pas revenus si vite. La nouvelle de la guerre me fâche, parce que je regarde toujours ces querelles de rois comme des fléaux pour les peuples; je la regrette plus encore, puisqu'elle vous donne des sujets particuliers d'inquiétude. Donnez-nous des nouvelles de ce que les sciences, les auteurs, les Académies et les brigues présentent de nouveau. Je vous aurais demandé avant tout des détails de vos occupations, de vos études actuelles, si vos expressions à cet égard ne m'obligeaient d'attendre l'instant où vous-même trouverez de la douceur à nous en entretenir.

Mille choses à M. Parault, que sans doute vous avez le plaisir de voir quelquefois. Il y a longtemps que nous attendons des nouvelles d'Amiens et que nous doutons presque du sort d'un paquet, par le silence d'un homme, entre autres, intéressé à ce qu'il renfermait et à qui M. d'Eu aura dû le remettre.

Adieu; n'oubliez pas ceux qui vous aiment et qui vous sont attachés pour jamais; je vous embrasse au nom du petit ménage.

165

[À BOSC, À PARIS[1].]

21 novembre [1784, — de Villefranche].

Dans un paquet que nous adresse l'ami Lanthenas, je trouve pour vous la lettre ci-jointe; je saisis avec plaisir cette occasion de vous écrire un mot. Telle empressée que je sois toujours de le faire, je me retiens encore souvent, dans la crainte de vous fatiguer. Combien cette idée m'est pénible, vous ne l'imaginez pas; mais enfin je suis trop votre amie, et pour vous laisser à vos funestes préjugés, et pour les combattre d'une manière qui vous devienne importune.

Pardonnez ces expressions chagrines aux impressions de même nature auxquelles je ne puis me soustraire en ce moment. Je ne voulais plus rien vous dire de semblable, et mon âme confiante m'échappe malgré moi. La lettre de la chère sœur m'a sensiblement touchée; j'y veux répondre incessamment; elle m'est arrivée toute nue, avec une adresse de votre main, sans mot d'ailleurs. Où êtes-vous donc, mon ami? Encore une fois, passez-moi ce retour; je pardonne tout à votre sensibilité, vous excuserez bien quelques effets de la mienne. Je suis veuve encore; mon ami est revenu des montagnes et vient de repartir pour Lyon; mon beau-frère est à la campagne pour diriger des pionniers, des tailleurs de pierre, etc. Ma chère Eudora est bien enrhumée pour la première fois de sa vie; sa toux me déchire les entrailles, m'alarme et me met au supplice. La pauvre petite se rappelle bien de vous, mais moins de vos jeux que de l'état où elle vous vit à notre départ. «Maman, me disait-elle ce matin avec son petit accent qui annonce déjà du sentiment, M. d'Antic, il pleure!» Elle m'a fait aussi mouiller mes yeux.

Ma santé n'est pas merveilleuse; j'observe et commente, comme je l'entends, une ordonnance que j'ai apportée de Paris. Quand je songe que c'est pour ce papier et une visite faite et reçue à l'égard d'un homme dont je n'entends plus parler d'ailleurs[2], quand je songe, dis-je, que c'est là le fondement sur lequel votre amitié a bâti je ne sais quelle monstrueuse chimère, je me dis

[1] Bosc, IV, 74; Dauban, II, 513.

[2] On verra plus loin (lettre du 1er décembre) que ce médecin était Alphonse Le Roy. — Voir *Avertissement*, p. 284.

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'il faut que vous soyez bien fou, ou que je sois bien sotte de ne rien comprendre à cela; ou plutôt, je ne sais que dire, penser et faire.

Tenez, mon ami, nous rabâcherons sans cesse si vous ne revenez pas à la raison. Je vous promets pourtant de ne plus revenir à ceci, et surtout de vous aimer toujours : c'est ce que je sais, ce que j'entends, ce qui me plaît le mieux. Recevez un bon soufflet, une bonne embrassade, bien amicale et bien sincère; c'est ce qu'il me faut aujourd'hui pour l'humeur mixte dont je me trouve. Adieu donc; j'ai bien faim d'avoir de vous une lettre où vous soyez comme jadis; brûlez celle-ci et ne parlons plus de nos misères.

166

[À ROLAND, À LYON [1].]

Le 23 novembre [1784, — de Villefranche].

Il n'est encore que mardi soir, mon bon ami, je suis empressée de causer avec toi. Comment te portes-tu? Ne souffres-tu pas beaucoup du froid? Que de questions prématurées auxquelles je ne puis avoir réponse de sitôt! La chère petite Eudora s'est si bien trouvée le jour de ton départ, que j'ai cru être quitte de son rhume pour la peur; mais hier elle était plus enrouée : aujourd'hui elle tousse beaucoup, je lui ai fait faire une petite boisson de pommes de reinette, et ce matin je lui ai fait prendre environ le tiers de l'eau que je bois avec le sel de Seignette; elle en a été menée trois petites fois très doucement; je veille à la laisser peu manger, sans la gêner cependant, et surtout à l'espèce d'aliments dont je ne lui permets que les plus simples et dont j'ai retranché la viande. Comme elle n'a point de fièvre, je n'ose appeler personne : je ne saurais qui mander. Je ne dis rien de ce que je lui fais pour éviter les caquetages et je m'arme de courage, mais sa toux, sans être encore très fréquente, me fait bien mal, je ne sens plus que ce qu'elle souffre ou plutôt ce que je crains, et je crois que sans cela

[1] Ms. 6239, fol. 127-128.

je me porterais bien. Il n'est que six heures; le pauvre enfant vient de s'endormir dans les bras de sa bonne; je demeure beaucoup dans ma chambre pour le plaisir de l'y faire rester et de demeurer seule avec elle; toujours elle est vive et gaie, courant çà et là; à peine quelqu'un s'est-il aperçu qu'elle avait un peu de rhume; moi, je le sens, je ne vois que vous deux et je souffre en l'un et l'autre. Donne-moi de tes nouvelles, mon ami; je ne te dis pas de revenir; j'ai bien la confiance que tu le feras au premier moment de possibilité. J'ai reçu : primo, ce que je t'envoie[1]; en second lieu, des nouvelles de M. Lanthenas, qui est fort en peine de ne point avoir des nôtres et qui, ne se doutant pas du retard de sa première, ne sait qu'imaginer; enfin une lettre de M. Le Monnier[2], qui m'écrit de Montpellier d'où il ne reviendra qu'à la fin du mois ou dans le commencement de l'autre, qui désirerait beaucoup que tu fusses ici alors et me prie de lui mander s'il serait obligé de retourner de Villefranche à Lyon pour s'en aller à Mâcon; il ajoute prière encore de lui écrire à Lyon, poste restante. Je le fais, en lui mandant qu'il soit tranquille quant au dernier article, qu'il sera bien dans son chemin; puis je lui donne ton adresse à Lyon[3] pour qu'il t'y cherche à son passage, au cas que tu t'y trouves encore, et que vous voyiez alors de vous arranger pour venir ensemble, etc. Je me suis souvenue que tu m'avais chargée de faire la lettre au secrétaire de M. de V[in][4]. Je l'ai faite et te l'expédie; si elle arrive à temps et qu'elle t'épargne une minute de travail, ce sera autant de gagné pour moi; je l'ai mise tout de suite sur papier convenable, au cas qu'il t'arrangeât de n'y mettre qu'une signature; tu verras et jugeras.

Le pauvre ami Lanthenas s'ennuie déjà bien de ses compatriotes et s'impatiente beaucoup de notre long silence; je lui ai écrit dimanche;

[1] Une lettre d'administration, sans intérêt, de Hall, sous-inspecteur à Charlieu. — C'est sur les pages blanches de cette lettre que Madame Roland écrit.

[2] Le peintre Lemonnier (voir Appendice D) revenait définitivement d'Italie.

[3] Place de la Charité (*Alm. de Lyon*, 1786, à l'article «Académie de Lyon»).

[4] M. de Vin de Gallande, Intendant du commerce, avait le Lyonnais dans son département. — Voir sur lui les lettres précédentes des 11, 20, 24 avril, 21 et 22 mai.

mais il sera chez sa sœur à Monastier[1]. Adieu pour ce soir, mon cher et tendre ami; j'ajouterai demain des nouvelles de notre cher petit enfant; je t'embrasse *di tutto il mio cuore.*

Le mercredi, 24, au soir.

Eudora a passablement dormi quoiqu'elle ait toussé plusieurs fois; je lui ai trouvé de la fièvre ce matin; j'ai envoyé chercher le médecin Bussy[2]: il n'a trouvé aucun symptôme fâcheux et n'a ordonné qu'une tisane béchique, un peu différente de celle que j'avais imaginée, parce qu'il ne faut pas qu'un médecin dise comme un autre; quant au régime, il ne m'a rien prescrit de neuf, ni que je n'entende aussi bien que lui. Quelle pauvre espèce! Et c'est le plus estimé des docteurs de Villefranche! L'enfant est gai, mais pâle et un peu jaune; il boit tout ce qu'on veut, ne demande guère à manger et n'a pris aujourd'hui, en sus de sa boisson, qu'un peu de bouillon avec une petite croûte de pain. J'espère qu'il n'y aura rien de sérieux. Je reprends de mes sels, ils me donnent de l'appétit.

Il vient de se présenter un domestique[3] d'une quarantaine d'années, qui a demeuré onze ans chez Mme de Longchamps[4], de chez laquelle il sort, parce que, dit-on, la jeune femme qui prend le ménage nouvellement ne s'en accommode pas. On dit du bien de ce sujet; sa maîtresse le garde jusqu'à ce qu'il trouve une bonne maison; il ne sait pas coiffer; il dit qu'il pourrait s'y remettre, parce qu'il l'a su avant d'être chez Mme de Longchamps. Mme de l'Et[ang][5] prétend qu'il lui arrive quelquefois, non souvent mais quelquefois, de se griser; tout le

[1] Le Monastier, gros bourg du Velay, dans les Cévennes, aujourd'hui chef-lieu de canton; à 18 kilomètres du Puy.

[2] Médecin de l'hôpital général de Villefranche (*Alm. de Lyon,* 1784).

[3] C'est Saint-Claude, dont il sera plusieurs fois question dans la suite.

[4] Famille des environs de Villefranche, paroisse de Gleizé, qui existe encore. Nous verrons Mme de Longchamps fort liée avec Madame Roland (lettre du 17 avril 1786). Leur maison, à la ville, était presque en face de celle des Roland. C'est celle qui porte aujourd'hui le numéro 174 (Grande-Rue).

[5] Maurice Ducret de l'Étang était lieutenant civil et criminel en l'Élection de Villefranche (*Alm. de Lyon,* 1784).

monde n'en convient pas, et je ne sais qu'en penser. C'est un homme sûr; mais je ne puis, moi, être sûre de tout ce qu'il est d'ailleurs. Comme il a occasion d'aller demain à Lyon, je pourrai le charger d'un mot pour qu'il te voie et que tu l'examines. J'ai trouvé dans le paquet de l'ami Lanthenas une lettre pour faire passer à M. d'Antic. J'y ai joint quelques lignes et je l'expédie.

Que fais-tu, mon cher et bon ami, j'ai bien faim de tes nouvelles. Addio, carissimo amico; la tua piccola è una furbetta; ieri, giocando, mi mettava la sua mano nel mio seno e diceva col suo sorriso : « Papa faceva cosi, l'altro giorno, al gabinetto. » Vedi, barone, si ti rassomiglia.

167

[À BOSC, À PARIS[1].]

1er décembre 1784, — [de Villefranche].

Puis-je encore, mon ami[2], vous donner ce doux nom, ou doit-il être banni d'entre nous? J'ai besoin ou, pour mieux dire, ma moitié, dont la santé chancelante m'afflige, et moi, nous avons besoin d'une explication, ou enfin la continuation de votre silence nous en tiendra lieu. Je sens, d'après votre conduite à notre égard, que le résultat en peut être amer; mais nous ne pouvons cesser d'être étonnés, et cette incertitude nous déchire. Nous étions malades, et encore nous ne nous portons pas bien; nous avions placé notre confiance; tout nous y invitait; la mort nous a privés du bien le plus précieux, puisque le sentiment tout entier y était joint; nos maux ne continuaient pas seulement, ils étaient augmentés. L'amitié les avait soulagés, l'amitié, l'ami Lanthenas nous procura M. Le Roi[3]; nous ne le connaissions point; jamais je n'avais entendu dire, ni soupçonné qu'il y eût le moindre nuage entre vous; et vous nous faites un crime, vous nous rayez de votre cœur pour avoir cherché du soulagement à nos maux et pour nous être adressés à un homme que notre ami et le vôtre nous a procuré. Mon ami, je n'ai point d'ennemis, du moins

(1) Collection Alfred Morrisson, 2 folios.

(2) Tout le commencement de cette lettre est de Roland.

(3) Une main, certainement celle de Bosc, a biffé, sur l'autographe, les deux dernières lettres du nom.

je ne hais personne; mais fût l'homme le plus affreux, il me le semblerait moins s'il pouvait, s'il voulait vous être utile. Vous avez l'esprit juste, le cœur droit, l'âme sensible; il ne peut être que vous n'ayez d'autres motifs; nous les ignorons. Nous sommes sensibles, nous vous aimons; expliquez-vous : quels sont nos crimes? Qu'avez-vous? Qu'exigez-vous? Nous serons toujours ce que nous sommes : nous attachant rarement, difficilement, à peu de monde, mais aimant cordialement, sans réserve. Notre bonheur tient au vôtre, nous nous sommes fait une douce habitude de nous entretenir de vous, de vous compter au nombre de nos meilleurs amis : l'état de contrainte où vous nous tenez nous est insupportable. Je suis accablé d'affaires en ce moment; depuis notre arrivée ici, j'ai fait deux voyages de Lyon; j'y retourne lundi prochain; j'ai fait une tournée du département; je suis las, harassé; je ne puis plus supporter cette manière d'être incertaine.

Ma femme vous a adressé des lettres[1]; elle a quelques craintes que celle de Vincennes et celle de la Congrégation ne soient pas parvenues à leur adresse; on le lui fait entendre. Je crois vous en avoir adressé une pour Visse, libraire; je n'en reçois pas de réponse; aurions-nous abusé? Sur cela comme sur le reste, parlez-nous franchement. Je vous en adresse une pour M. de Zach; renvoyez-la-moi, si ma correspondance vous est importune.

Non, cela ne peut être[2], j'en ai la confiance; mais votre silence nous tourmente beaucoup. Écrivez-nous, mon ami; recevez nos embrassements avec cet abandon de cœur qui accompagne tous les témoignages de notre attachement pour vous.

J'ai peur qu'Agathe ne soit malade; on me mande de Paris que *j'oublie donc de lui écrire;* mais je me rappelle bien que vous nous avez écrit avoir reçu et expédié la lettre qui la concernait, ainsi que celle pour Vincennes; mon inquiétude ne tombe donc pas sur le sort des lettres qui vous sont parvenues, mais sur l'état des personnes à qui je les adressais et dont je ne reçois rien.

Adieu, rappelez-vous de nous avec la chère sœur, songez combien nous vous sommes attachés, et puis — osez ne plus nous aimer!

[1] Ce paragraphe est biffé dans l'original.

[2] Ici, Madame Roland reprend la plume. Ces trois paragraphes sont également biffés.

168

[À ROLAND, À LYON[1].]

Vendredi, 10 décembre 1784, à 6 heures du soir, — [de Villefranche].

Je n'ai point encore de tes nouvelles, mon cher bon ami; tu m'as avertie que je le prisse pour un bon signe; je souhaite bien vivement qu'il en soit ainsi; cependant j'aurai toujours à désirer, jusqu'à ce que tu m'aies donné toi-même les assurances de ton mieux être. D'ailleurs, ton silence annonce une surcharge de travail qui me tourmente; je crains que tu ne marches trop tôt sans écouter un reste de douleur qui, ainsi négligé, pourrait avoir des suites fâcheuses. Souviens-toi de cet affreux mal de jambe que tu eus à Amiens; je ne parle pas de l'effet de notre chute commune[2], mais de l'accident qui l'avait précédée longtemps auparavant.

Bon! bon! j'envoie les raisonnements au diable : je viens de recevoir, dévorer et baiser ta lettre; tu me soulages d'un grand poids. Ménage-toi bien et tout ira par merveilles. Les choses se présentent fort agréablement à Lyon; il ne tient qu'à toi que tout ce qui est d'affaires et de relations dans ce pays y soit tout le contraire de ce qu'elles ont quelquefois été ailleurs.

Quant à l'histoire de la selle, tu sauras qu'il n'y avait à l'écurie que deux chevaux, le nôtre et celui d'un voyageur; le domestique de l'auberge a fait l'erreur, et Saint-Claude, qui ne connaît pas encore trop bien les affaires de sa nouvelle maison, ne s'en est douté qu'en chemin, sans s'en inquiéter beaucoup, parce que la selle échangée est neuve et belle. Mais elle est un peu grande pour le cheval, et d'ailleurs il convient que chacun ait le sien. L'autre voyageur aura sûrement bien crié et voudra peut-être faire payer sa selle au maître de

[1] Ms. 6239, fol. 129-130.

[2] Voir, ms. 6241, fol. 282, une lettre de M. Justamont, un de leurs amis de Rouen, du 20 août 1781, où il envoie ses condoléances au sujet d'une chute arrivée à Madame Roland et à son mari.

l'auberge; il faudrait écrire un mot à celui-ci ou le voir, pour l'instruire de ce qui s'est passé, savoir si le voyageur est encore à Lyon; dans ce cas, on lui renverrait sa selle, mardi prochain, pour faire l'échange; mais autrement, il ne vaut pas la peine de renvoyer et de courir le risque de n'avoir rien à la place.

Je te dirai que le dîner de Mme Massé[1] avait été remis à hier; que nous y avons été, après quoi j'ai commencé mon cours de visites que j'ai continué et fini aujourd'hui. Mon frère a eu la bonté de m'accompagner partout; ainsi tu n'auras à faire que tes visites d'homme, qui ne seront pas très nombreuses. Je me porte assez bien; j'ai découvert, en mettant des habits dont je n'avais pas fait usage depuis six mois, que j'étais engraissée sensiblement. Ainsi tu vois bien qu'il ne faut pas s'effrayer; sois paisible, content, ménager pour ta santé, aime-moi toujours et tout ira bien.

La bonne, après l'émétique et deux médecines, a toujours sa langue noire comme le cœur d'une cheminée.

Eudora est *gentille*, suivant l'expression du pays et le sens qu'on y attache[2]. L'ami Lanthenas demande note des ouvrages sur la cuisine, s'informe si M. de Machy n'a rien fait en ce genre, ou d'autres qui soient connus et aient traité la matière *ad hoc*. Je pourrais lui donner quelques renseignements sur la matière, qui est assez de ma compétence; mais le reste est une affaire de bibliographie, que j'abandonne, mon cher maître, à votre savoir et à vos connaissances bibliographiques. A propos de cela, j'ai causé de l'abbé Deshoussayes avec notre pasteur, qui sort tout fraîchement de la Sorbonne[3]. Je cause avec toi en écou-

[1] A l'*Almanach de Lyon* de 1787, art. «Villefranche», nous trouvons, dans le tableau de la *milice bourgeoise* : «M. Macé, étudiant en droit, sous-lieutenant de la 1re compagnie, *quartier jaune*». — C'est probablement le fils de cette dame.

[2] Madame Roland, en plus d'un endroit (voir lettre du 3 octobre 1786), s'égaye de cette expression locale, qui est prise d'ailleurs en plusieurs sens : tantôt «vaillant au travail», tantôt «sage, docile».

[3] Bernard-Pierre Chatelain Dessertine, doyen de la collégiale de Villefranche, «bachelier en droit civil et canon» (*Almanach de Lyon*, 1784). Les Dessertine étaient une famille considérable dans la ville. L'un d'eux était procureur du roi en la Sénéchaussée, un autre conseiller en l'Élection.

tant M. de Pombreton[1], qui vient voir le frère et qui l'entretient dans ce moment des avantages de la bourgeoisie de Lyon, etc.

[1] J.-L. Préveraud de Pombreton, ancien garde du corps, «receveur de l'entrepôt du tabac. Il est aussi receveur dans la régie des huiles» (*Almanach de Lyon*, 1784, art. «Villefranche»). — Il tenait, nous ne savons par quel lien, à la famille de Roland. Nous verrons plus loin (lettre du 1er avril 1785) Madame Roland prier Bosc de faire des démarches pour lui faire obtenir aussi la recette des gabelles, — qu'il n'eut pas. Il était *guidon* des «Chevaliers de l'Arc» de Villefranche (*Almanach* de 1785). A la Fédération de Lyon, du 30 mai 1790, dont Madame Roland a écrit une si enthousiaste relation, nous voyons figurer «Préveraud de Pombreton, major, commandant le détachement de Villefranche-en-Beaujolais» (*Almanach de Lyon* de 1791). C'est en effet en cette qualité, «major de l'état-major de la garde nationale», qu'il figure à l'*Almanach* de 1791 (Depréveraud) et à celui de 1792 (Préveraud).

En 1793, il eut à Villefranche un rôle singulièrement hésitant; major de la garde nationale, receveur du district, membre du conseil général de la Commune, pouvant faire prononcer sa ville pour ou contre l'insurrection de Lyon, il louvoya*. Lorsque, quelques jours après la chute de Lyon, le représentant de la Révolution vint épurer la municipalité de Villefranche, nous le voyons assister à la séance (*Registres municipaux de Villefranche*, 18 octobre). Il n'en fut pas moins incarcéré en janvier 1794, et, le 18 pluviôse an II (6 février 1794), la commission révolutionnaire de Lyon condamna à mort «Georges Préverau, ci-devant garde du corps du dernier tyran, et receveur du district de Villefranche». Les considérants du jugement, beaucoup plus circonstanciés que ceux des autres sentences, lui reprochent d'avoir, comme commandant de la légion de Villefranche, favorisé la rébellion des Lyonnais, et aussi d'être «le parent et l'ami de Roland» (Melville Glover, *Collection complète des jugements de la commission révolutionnaire de Lyon*, 1869). Préveraud était déjà attaché pour être fusillé, quand survint un ordre suspensif des représentants Laporte et Méaulle. Aussitôt une députation alla à Paris demander sa mise en liberté. Le 12 février, trois citoyens, arrivant de Commune-Affranchie et de Villefranche, se présentaient à la barre de la Convention. L'un d'eux annonce que cette dernière commune est le théâtre des vengeances particulières exercées par J.-M. Lapallu [juge de paix à Thizy, membre de la commission révolutionnaire de Feurs, guillotiné avec Chaumette le 13 avril 1794]... Les maisons d'arrêt regorgent des meilleurs républicains. Préveraud, receveur du district, qui a refusé l'argent de sa caisse, bravé les menaces de l'autorité départementale, et qui s'est montré le plus énergique ennemi des

(*) Voir Bibliothèque de Lyon, fonds Coste, n° 17660 : «*Extrait du compte rendu à la Société populaire de Villefranche, par Préveraud, après la sortie des rebelles lyonnais, 14 octobre 1793. Signé pour copie conforme : Métra fils, secrétaire. Ms. 1, f., sceau. — Ibid.*, n° 17663. *Procès-verbal de la Société populaire de Villefranche, contenant la justification de la conduite de Préveraud, 9 pluviôse an II* [26 janvier 1794]. — *Extraits d'un discours et d'une adresse composés par le citoyen Préveraud, ms. in-folio, 7 feuillets.*»

Je suis fâchée que tu n'aies pas rencontré le baron de Choiseul[1]. Comme le sort est bizarre! Quelle rencontre que celle du claqueur de fouet! Tu t'en serais bien passé!

L'homme au papier a joint, de son chef, une nouvelle pièce de bordures, afin de laisser le choix d'après l'effet qu'on jugerait sur les lieux. J'ai fait venir tes gens et je leur ai demandé leurs comptes, invitation qui ne m'a pas paru les désobliger.

Adieu, mon cher et bon ami, aie bien soin de toi; souviens-toi que ta santé, ton bien-être sont essentiels à notre bonheur. Le bon frère, avec qui je lis du Rousseau qui nous attendrit tous deux, t'embrasse avec moi.

Addio, ancora, ti bacio tenerissimamente, da per tutto, e son tutta la tua.

rebelles, gémit depuis un mois dans les prisons; condamné à mort, attaché pour être fusillé, il ne doit la vie qu'à un ordre suspensif d'exécution des représentants du peuple... Reverchon (qui se souvenait sans doute d'avoir vu Préveraud à ses côtés le 18 octobre précédent) demande la suspension du jugement rendu contre lui, l'arrestation de Désarbres, son persécuteur, pour être traduit avec Lapallu au tribunal révolutionnaire... L'affaire est renvoyée au Comité de salut public; le 1er mars, le Comité la renvoie aux représentants en mission à Lyon, Méaulle et Laporte, qui, le 24 avril, ordonnent la mise en liberté de Préveraud, et la Convention, le 5 mai, confirme leur arrêté. (Voir *Moniteur* des 14 février et 7 mai 1794.)

[1] «M. le baron de Choiseul, ambassadeur près le roi de Sardaigne» (*Almanach royal* de 1784, p. 149). Il l'était déjà en 1776 et 1777, lorsque Roland traversa Turin à l'aller et au retour de son voyage d'Italie, et lui avait fait le plus aimable accueil. (Voir lettre de Roland à son frère, le prieur de Cluny, du 11 septembre 1776, ms. 6241, fol. 217-218; cf. *Voyage d'Italie,* VI, p. 358. Roland dînait chez lui lorsqu'il apprit la chute de Trudaine.) — Il y avait entre eux un rapport d'alliance éloignée, «un cousin d'un des beaux-frères de son père ayant épousé une Choiseul» (pamphlet de Bruyard contre Roland, cité par M. Dauban, Introd. à la *Correspondance Cannet,* p. XIV). Le 26 juillet 1784, le chevalier de Lamanon écrivait à Roland, de Turin (ms. 6243, fol. 117): «M. l'ambassadeur de France me charge de vous faire bien des compliments; il m'a beaucoup fait l'éloge de Madame de La Platière...»

169

[À ROLAND, À LYON[1].]

Dimanche au soir, 12 décembre 1784. — [de Villefranche].

L'ami Le M[onnier] est arrivé à deux heures, après avoir dîné avec ses camarades qui doivent venir le reprendre; il est allé faire un tour dans sa chambre et je te griffonne quelques mots. Ta causerie m'a fait le plus grand plaisir, mon cher bon ami, et surtout l'assurance que tu vas bien. Ma santé se réveille aussi depuis trois jours, et j'espère que la consultation, quand elle viendra, sera bonne à faire un mouchoir; je t'envoie la lettre de l'ami d'Antic : tu verras ce que mande ce pauvre garçon dont le bon cœur gâte la tête, je ne sais comment. Il se trouve un particulier qui voudrait bien faire le commerce des vins en Angleterre; j'ai fait ta réponse en conséquence à Mme de Rivarol[2]. Je n'ai point répondu à l'ami Lanthenas, quoiqu'il fournisse beaucoup à jaser par ce qu'il raconte d'un *Essai sur le Beau* du père André[3] et de mille choses dont je causerais bien. Je suis paresseuse; je ne fais rien du tout que lire du Rousseau le soir avec le bon frère et jouer mon enfant; je n'ai pas eu un moment d'inspiration pour le pauvre petit discours[4], et je l'attends tous les jours. Ton habit gâté est une chose bien maussade; mais vraiment gâté? Si ce n'était pourtant qu'un collet un peu trop lâche, peut-être cela n'est-il pas irrémédiable? Tes ouvriers commencent demain; je les presserai de mon mieux.

Nous t'embrassons tous bien fort, et moi plus étroitement que personne, *aisément cela se peut croire*. Adieu; j'étais, nous étions invités

[1] Ms. 6239, fol. 131.

[2] Nous ne savons qui est cette dame. Le nom est d'ailleurs peu lisible au manuscrit.

[3] Le P. André, jésuite (1675-1764). — Son *Essai sur le Beau* est de 1741.

[4] Probablement un discours pour la réception de Roland à l'Académie de Villefranche en qualité de titulaire, et que sa femme lui préparait. — Voir plus loin, lettre du 10 décembre 1784.

aujourd'hui chez Mme de Pombreton; mais nous attendions notre hôte, que je trouve, comme tu le dis, toujours bon enfant. Adieu, méchant qui m'appelle « loup ». Oh! je me vengerai bien... quand je te tiendrai. A quoi donc as-tu pensé de ne pas mener notre ami chez Mme Chev[andier], qu'il a connue jadis à Livourne? Addio, addio, ti bacio per tutto di tutto cuore.

170

[À BOSC, À PARIS (1).]

15 décembre 1784, — [de Villefranche].

J'aime mieux encore que vous nous fassiez l'aveu de ce que vous pensez de mal de nous que d'avoir le seul droit de croire que vous en pensez bien, sans en recevoir l'assurance de votre bouche. Choisissez-nous du moins, mon ami, pour les confidents de vos sentiments et de vos opinions sur tout ce qui nous concerne. Nous pouvons nous reposer assez sur ce que nous sommes, pour supporter tout ce que vous nous croyez être, sans jamais vous l'imputer à crime. Ne déchirez point de lettres que vous m'ayez écrites dans l'abandon de votre cœur; tout ce qui vient de lui m'est bon et cher, comme il le fut toujours. Votre erreur est l'effet d'une sensibilité qui nous attache encore davantage, et la cause suffirait pour effacer bien des injustices. Je conçois mieux votre état depuis que je me suis entretenue au Clos, avec l'ami Lanthenas, des raisons que vous aviez de vous plaindre du personnage en question; mais vos idées n'en sont pas moins fausses par rapport à nous. Je gémirai toute ma vie d'un ménagement mal entendu, qui altère les charmes d'une relation que je croyais inaltérable; mais quoi! elle triomphera de cet obstacle; et, s'il faut que le silence d'un moment (quoique dignement motivé de notre part) soit à vos yeux un tort si affreux, vous ne pourrez du moins vous dispenser de le pardonner, de l'oublier pour des amis dont le regret mérite si bien ce sacrifice. Vous

(1) Bosc, IV, 75; Dauban, II, 515; — ms. 6239, fol. 249-250.

nous aimerez un jour davantage d'avoir su juger, apprécier, soutenir cette fougue de votre jeunesse aimante et transportée. Nos larmes, mon ami, répondent aux vôtres : n'est-il pas étrange que, si bien d'accord et tant attachés, nous ayons encore autant à désirer?

En attendant la révolution heureuse et nécessaire sur laquelle je compte, laissez-moi conserver et entretenir l'ami d'Eudora; vous ne lui imputez point la faute de ses pères, et mon cœur vous tient compte de l'exception que, malgré votre erreur, vous savez encore faire. L'ami de mon enfant a bien des droits à ma tendresse; je vous parlerai d'elle pour vous, et de nous à cause d'elle; vous me trouverez sincère, confiante et attachée autant qu'il soit possible. Cette chère Eudora a recouvré la vigueur de sa santé au prix de deux médecines. N'est-il pas triste d'avoir dû employer sitôt ces salutaires poisons? Effet de la société, effet de la vie sédentaire des villes! Sa petite intelligence se développe toujours davantage, et je compte bien que son cœur ne sera point étranger aux affections douces et honnêtes.

Si vous saviez comme je suis impatientée contre moi-même pour une occasion manquée, je crois que vous me plaindriez. Un ami que nous avions à Rome est venu passer vingt-quatre heures avec moi en retournant à Paris, où il compte se fixer; je devais lui donner vos peaux achetées à Dijon; mais ses compagnons de voyage sont venus l'enlever plus vite qu'il ne s'y attendait, car le projet était de demeurer au moins deux jours : les commissions sont demeurées et j'ai maudit mon étourderie une heure après que la chaise de poste a été partie. Si vous en aviez quelque autre, j'imagine que vous me l'indiqueriez; mais je ne puis vous peindre ma colère. Nous avions causé de vous, de Lavater, de mille objets attachants; M. Le Monnier, qui descendra, je pense, chez M. Vincent, de l'Académie[1], est tout plein de son Italie qu'il vient de visiter pour la seconde fois; c'est un homme de mœurs douces et aimables; il connaît M. Romé de l'Isle, et fait comme tous ceux qui connaissent cet excellent homme, c'est-à-dire qu'il

[1] Le peintre François-André Vincent (1746-1816).

l'aime beaucoup : les enfants des arts sont naturellement unis à ceux des sciences.

J'ai assez souvent des nouvelles de l'ami Lanthenas, sans en savoir plus que vous sur la suite de ses projets; peut-être n'en sait-il pas plus lui-même, il est trop nécessairement dépendant des circonstances.

Vous voudrez bien expédier *subito* l'incluse à la comtesse[1].

M. Dezach paraît-il avoir reçu la lettre que vous lui aviez envoyée pour nous avant de quitter Amiens? Elle en renfermait une pour Linguet[2].

Je vous sais bien bon gré du soin que vous avez pris de me donner de sûres nouvelles d'Agathe; je ne vous en remercie pas, parce que je compte toutes vos démarches comme celles de l'amitié; le cœur les inscrit, la bouche ne les relève pas. Mon ami est encore à Lyon : il s'y est accroché et blessé la jambe en y arrivant à cheval; le mal est passé, il court et travaille terriblement. Ma santé a été pitoyable dans toute la force du terme; mais je reprends singulièrement depuis huit jours, et je me crois bien tirée d'affaire. Mille choses affectueuses à la sœur; je m'attache à tout ce qui vous appartient; rendez mon affection à ma fille, si vous ne pouvez me la payer; je ne me plaindrai qu'à demi et seulement tout bas. Adieu, cher ami, courez, voyez le monde : puissiez-vous trouver des êtres qui sachent vous apprécier et vous chérir comme nous!

Je n'ai pas écrit à Amiens depuis des siècles; des visites et encore des visites, du travail, des misères, puis le délassement bien séducteur dans la douce intimité d'un frère. Le temps vole et fuit... Mille choses restent en arrière; vous n'y serez jamais.

[1] Nous ne savons de quelle comtesse il est question.

[2] Linguet, le célèbre publiciste (1736-1794), était alors, pour la seconde fois, réfugié à Londres, où les Roland, dans leur récent voyage d'Angleterre, s'étaient mis en relations avec lui. (Voir *Voyage en Angleterre*, p. 277-279.)

171

[À BOSC, À PARIS[1].]

20 décembre 1784, — [de Villefranche].

Eh bien, que devenez-vous, notre bon ami? Santé, affaires, relations, étude, tout cela est-il comme vous le voulez, comme je vous le souhaite, et comme nous contribuerions à le faire être pour le chapitre de l'amitié, si nos cœurs vous étaient connus? Mais pourquoi mettrais-je encore ceci en supposition? N'en parlons plus et agissons avec confiance.

Je reçois de Lyon la quittance ci-jointe pour la faire passer à Paris; je ne veux choisir personne autre que vous, parce qu'il n'en est pas à qui nous aimions mieux devoir quelques services. Je vous prie d'en toucher le montant et de chercher en échange un bon papier de pareille valeur sur Lyon ou sur Villefranche; je présume que vous trouverez plus aisément pour la première de ces villes, et, ce qui serait peut-être encore mieux que de chercher chez des marchands, c'est de prendre aux fermes ou aux postes une rescription pour un des receveurs de Lyon.

Eudora va très bien; force et gaîté sont revenues aussi brillantes que jamais, et la petite intelligence fait quelques progrès. Je suis mieux aussi; j'attends très incessamment mon bon ami. Nous n'avons point ici de nouvelles que l'effervescence des esprits à Lyon pour l'élection d'un nouveau prévôt des marchands, et les cabales, diatribes assez ordinaires en pareil cas. Le froid est horrible; nos chemins de montagne sont impraticables et les autres ne valent guère.

L'ami tient maintenant à l'Académie de Lyon; celle d'ici, comme vous pouvez le penser, l'a mis au nombre de ses titulaires[2]. Le cabinet n'est point encore rangé; c'est une misère que de faire quoi que ce soit en saison si rigoureuse. Il y a quelque temps déjà que je reçus nouvelle de l'ami Lanthenas; il est de retour près de son père et se trouve, par quelques occupations, un peu en

[1] Bosc, IV, 78; Dauban, II, 517; — ms. 6239, fol. 251-252.

[2] Le 30 novembre 1783, l'Académie de Lyon avait nommé Roland «associé», et celle de Villefranche, dont il était «associé» depuis 1779, venait de le faire passer, maintenant qu'il résidait, au nombre des «ordinaires».

retard de correspondance; il le regrettait à votre égard et me chargeait de vous dire qu'il se dédommagerait au premier instant.

Mille choses empressées, affectueuses à notre chère sœur; mille autres à l'excellent M. Parault. Le berger Sylvain est bien maltraité pour son ouvrage *échappé du déluge;* il est grossièrement étrillé dans l'*Année littéraire;* c'est une honte pour les critiques que de s'armer ainsi du foudre de Jupiter contre quelques fleurs des champs [1]. Que disent et font tous vos savants? Qui est-ce qui est poussé à l'Académie des sciences? Et M. Broussonnet, n'est-il encore qu'à la porte? Adieu, mon ami; finissons la présente année et commençons l'autre sous les auspices de la franche et tendre amitié; je vous renouvelle celle que je vous ai vouée dans la sincérité et l'abandon de mon cœur.

[1] Pierre-Sylvain Maréchal (1750-1803), à qui quelques poésies pastorales, publiées sous le nom du *Berger Sylvain,* avaient valu une place de sous-bibliothécaire au collège Mazarin, venait de la perdre pour avoir publié le *Livre échappé au Déluge,* parodie du style biblique, contenant des hardiesses contre les rois. — Voir *Mémoires secrets,* 31 décembre 1784 et 9 juillet 1785, et *Correspondance littéraire,* février 1785. — Madame Roland se souvenait de l'avoir connu, dans sa jeunesse, vers 1772, aux concerts de Mme L'Épine (*Mémoires,* II, p. 138).

ANNÉE 1785.

AVERTISSEMENT.

Peu d'indications préliminaires suffiront pour suivre la correspondance de cette année.

Les Roland sont à Villefranche, dans la maison patrimoniale, au deuxième étage, — le chanoine et la vieille mère occupant le premier.

En janvier, Roland va au Clos avec le chanoine; il commence à y faire des aménagements, comme s'il allait en devenir propriétaire.

Le 16 mars, il est à Lyon, pour les affaires de son service, et il n'en revient que pour Pâques (27 mars).

Du 18 au 28 avril, il retourne au Clos, avec son frère, pour s'y reposer tout en surveillant ses réparations.

En mai et en juillet, deux petites tournées de service (lettres des 13 mai et 4 juillet).

En juin, il emmène à Lyon sa femme et sa fille et les installe dans son petit appartement de la place de la Charité; il a à prendre séance comme membre titulaire de l'Académie de Lyon (14 juin) et comme associé de la Société d'agriculture (17 juin); le 18, on va entendre la Saint-Huberti dans *Didon;* on est de retour le 2 juillet, mais, le 16 août, Roland se retrouve à Lyon.

Malgré les dégoûts qu'on avait eus au sujet du Clos (voir lettre du 2 août: le chanoine refusait évidemment de le céder), on y retourne au commencement de septembre et on y passe deux mois, pour n'en revenir qu'aux premiers jours de novembre. C'est là que Lanthenas, qui depuis le 3 novembre 1784 était au Puy, près de ses vieux parents, à régler ses affaires de famille, vient rejoindre ses amis; il les suit à Villefranche où il songe à s'établir comme médecin et où il se fait même immatriculer.

Le 16 novembre, Roland et Lanthenas se rendent à Lyon et y passent plus d'un mois, Lanthenas logé chez son ami; ils n'en reviennent que le 26 décembre.

Madame Roland va les y retrouver avec sa fille, le 2 décembre, pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

assister à la séance de l'Académie de Lyon du 6 décembre, où son mari devait lire son discours de réception; elle y demeure jusque vers le 17.

Ainsi, sauf deux quinzaines passées à Lyon et deux mois au Clos, toute l'année 1785, pour Madame Roland, s'écoule à Villefranche; elle s'occupe de son enfant, de sa maison, vit en bons termes avec le chanoine, supporte impatiemment sa belle-mère, continue à travailler pour son mari et entretient avec Bosc une correspondance qui l'intéressait d'autant plus que le jeune naturaliste lui envoyait, avec d'incessants renseignements pour le *Dictionnaire* de Roland, des nouvelles de Paris, des musées, des académies, du monde savant.

En même temps, elle faisait et recevait des visites, allait même au bal, s'intéressait à l'innocente académie de Villefranche, s'efforçait de s'accommoder au milieu, quêtant à l'église le jour de Pâques, etc.

Quant à Roland, il semble avoir peu travaillé cette année-là; le premier et le deuxième volume de son *Dictionnaire des manufactures* venaient de paraître (1784 et 1785); il commençait à préparer le troisième (lettre du 2 août). Il se préoccupait surtout, dans cette première année, de prendre pied à Lyon.

172

À ALBERT GOSSE, [À LYON[1]?]

2 janvier 1785, — [de Villefranche].

Plùsieurs mois se sont déjà écoulés, Monsieur, sans que je vous écrivisse, quoique je renouvelasse tous les jours, je ne dis pas le désir, il était constant, mais le projet de m'entretenir avec vous. Je veux du moins que les premiers jours du nouvel an soient agréables. Je vous ai fait part de notre changement de situation, dont nous nous sommes félicités à tant d'égards : réunion au sein d'une famille chérie, séjour fixé au pays de mon mari, facilité à jouir plus souvent des charmes de la campagne, rapprochement du lieu que vous habitez et plus d'espérance de vous voir quelquefois; voilà bien des motifs de joie. Nous les avons tous appréciés et sentis, les derniers comme les autres...

173

À BOSC, À PARIS[2].

[Janvier ? 1785], — de Villefranche.

A vous, Monsieur le Parisien. Je suis tout aise de vous avoir trouvé ce nom-là; n'êtes-vous pas bien pimpant, bien frisé, tendant le jarret, dressant la tête, caressant le jabot, mystifiant tout le jour avec une voix de fausset, et

[1] L. a. s., 3 p. in-4°, n° 3544 de la collection Dentu, au catalogue de laquelle nous empruntons cet extrait, — et n° 4792 du Bulletin 64 de la maison Jacques Charavay, qui donne l'indication suivante : «Curieuse lettre où Madame Roland fait le récit de son voyage en Angleterre, puis un bel éloge de la constitution de ce pays».

C'est probablement cette même lettre qui a figuré, avec cette brève indication : «L. a. s. à M. A. Gosse, janvier 1785», sous le n° 721, dans la vente de la collection Brissot-Thivars, ancien préfet (6 avril 1854 et jours suivants, A. Aubry, libraire).

[2] Ms. 9533, autogr. — Publiée en 1864 par M. Dauban, *Étude*, etc., p. LXXVII. (Elle faisait alors partie des collections de M. J. Charavay.) M. Dauban, en transcri-

vous regardant au miroir mille fois pour une? C'est précisément votre portrait, dans le genre de Callot.

Mais, à propos, dites-moi donc quelque chose du Lavatérisme et de vos progrès; vous ne m'en parlez plus, actuellement que je prends mieux que jamais intérêt à tout ce qui y est relatif.

Vous espérez donc exercer votre science sur ma figure? Je vous préviens que vous pourriez mieux choisir vos sujets, et que, si les choses continuent, c'est un télescope qu'il vous faudra pour distinguer les phénomènes de ma pleine lune. Êtes-vous toujours bien maigre, avec un nez de bon cœur et une bouche un peu... Je ne veux pas dire! Rappelez-vous bien qu'un grand principe de notre maître est que la bouche indique l'état moral actuel, et que c'est là qu'on doit lire les progrès de la vertu. Vous autres, gens corrompus des villes, n'y verriez que tout autre chose. Adieu, car l'heure me presse, et je bavarde sans raison; salut et amitié, bonnement et à jamais.

174

[À BOSC, À PARIS[1].]

Le 19 janvier 1785, — [de Villefranche].

Si vous étiez moins triste, mon pauvre ami, ou que ce fût pour de moins fortes raisons que celles dont votre avant-dernière nous donne connaissance, je vous gronderais bien sur votre dernière lettre, écrite au revers de celle de la comtesse[2] et presque aussi sèche que la sienne. Je me bats l'œil de celle-ci; car enfin je ne connais guère la personne et il n'est question que de ses propres intérêts; mais ce qui vient de votre part ne saurait m'être indifférent.

Je ne sais pas mieux que vous les objets à traiter avec M. Audran, quoiqu'on en ait bien causé devant moi; il faudrait une liste détaillée

vant l'adresse, a lu ou du moins a imprimé *d'Astic* pour *d'Antic*. — La lettre n'est pas datée, mais, en la rapprochant du début de la lettre suivante, nous la croyons du même temps.

[1] Ms. 6239, fol. 253-254.

[2] Voir lettre du 15 décembre 1784. Nous ignorons à quelle comtesse se rapportent les allusions de ces lettres et des quelques lettres suivantes.

des questions à traiter : travail que mon ami fit dans le temps pour M. Audran et dont la minute est perdue dans une foule de paperasses que nous ne remuerons peut-être de six mois. Mais je sais que, devant vous-même, il avait prié M. Audran de s'entretenir avec vous des objets de ses recherches, et, d'après cela seul, vous étiez plus qu'autorisé à demander et causer.

Je ne vous répondrai rien sur l'article des peaux : nous avons dit dans le temps comment nous avons été induits à les apporter avec nous ici; au reste, il n'est jamais entré idée ou sentiment d'embarras dans la recherche ou la demande des moyens de vous les envoyer.

Vous ne m'avez pas écrit si vous aviez reçu deux quittances que je vous ai adressées en vous priant de les remettre à la personne chargée de recevoir mes petites rentes à la Ville[1]; je vous les ai expédiées le 5 du courant.

Je ne puis avoir de nouvelles de Vincennes; voulez-vous m'obliger de passer, dans vos courses, *rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, chez M. Leclerc, maître de pension*, et de vous y informer de mon oncle? C'est là qu'il descend quand il vient à Paris; il y a une chambre, et l'on y saura certainement s'il est en santé ou autrement. Si votre temps vous permettait d'aller à Vincennes et que vous y trouvassiez du plaisir, je me flatte que vous n'auriez pas besoin d'invitation.

Savez-vous si *l'Ami des Enfants*[2], par Berquin, est un ouvrage qui aille bien au but? Je ne le connais que par les journaux, ce n'est rien savoir; ce n'est pas non plus par des femmes qui l'auraient lu qu'on pourrait en être instruit. Peut-être M. Parault pourrait en donner des nouvelles; faites-moi le plaisir de lui demander ce qu'il en pense, et de me dire quel en est le prix.

Déjà Eudora s'amuse des petites histoires : il faut que je les lui fabrique, parce que je n'en trouve aucune à sa portée dans les ou-

[1] Marie Phlipon avait à elle, en se mariant, 840 livres de rente (voir son contrat de mariage, ms. 9532, fol. 120-123). Ailleurs (lettre à Sophie Cannet, du 1er novembre 1779), elle dit 530 livres. Cf. *Mémoires*, t. II, p. 140.

[2] Le livre de Berquin venait d'être couronné (1784) par l'Académie française.

vrages que j'ai pour l'enfance; j'aurais besoin d'être aidée, car il n'est pas aisé de créer tous les jours du nouveau; d'ailleurs, en me les voyant lire, il lui prendrait peut-être envie de les savoir lire elle-même, et nous avons grand besoin de cette envie-là. Elle a acquis la connaissance des lettres très vite et en se jouant, mais, pour les assembler, elle bâille à chaque mot de si grand cœur, qu'elle m'en fait pitié. Dites, je vous prie, mille choses honnêtes et affectueuses à M. Parault.

Je suis seule pour huit jours au moins; mon beau-frère est allé voir à la campagne les pierres qu'on a tirées pour notre bâtisse; mon bon ami y fait un tour, et s'en va plus loin pour une opération demandée par l'administration. Il y a quelque temps que ce petit voyage m'aurait donné des craintes, malgré son cheval et son domestique, à cause des loups assez communs dans nos bois.

Vous reverrez donc bientôt l'excellent M. de Vin, et vous verrez aussi Mme d'Eu, brave personne, de douce société; je vous en félicite.

Jugez par ma lettre de toute ma confiance à l'antique amitié, et jugez aussi de la mienne par celle que je veux croire à d'autres.

Adieu.

Je reçois des nouvelles de M. Gosse, toujours honnête et digne républicain, d'ailleurs laborieux et infatigable. Il doit passer cette année en Amérique.

175

[À ROLAND, AU CLOS [1].]

Jeudi, 20 janvier 1785, à 10 heures, — [de Villefranche].

Eh bien, Monsieur, il ne pleut pas; qu'avez-vous à dire? Mais aussi tu ne pars pas; voyez un peu à quoi sert d'être sage!

Au reste, c'est une chose décidée, Eudora n'a point de frère; le lutin sent cela, je crois; il est plus diable que jamais.

[1] Ms. 6239, fol. 132-133.

Les petits abbés de ce pays sont d'une maladresse incroyable; hier il en vint un, à six heures du soir, rapporter certain livre prêté lundi pour sa conversion; j'étais déjà au cabinet avec l'enfant et la bonne; l'abbé mit le livre à la salle et partit sans oser monter un escalier. Ne fait-on pas des merveilles quand on va de cette allure?...

J'ai encore écrit par la poste à M. P.[1]; je lui dis que j'envoie après toi un exprès pour tâcher de t'éviter un voyage inutile; que je ne sais si l'on t'atteindra, parce que tu peux être passé d'un bureau à un autre; que je regrette beaucoup qu'il n'ait pas été plus vite ou n'ait pas mieux connu la manière de faire d'un homme actif, comptant toutes ses heures parce qu'il les remplit toutes de travaux utiles; n'apportant jamais aucun retardement aux affaires de sa place, parce qu'elles sont pour lui de premier devoir, et n'établissant aucune marche qu'après l'avoir réfléchie. Que s'il n'eût été question que de lui ou de toi, ton honnêteté t'eût fait prendre son jour, mais que, s'agissant de l'administration dont tu étais l'homme, tu lui avais indiqué celui qui convenait à l'ordre des choses; que tu avais dû t'attendre d'autant plus à une juste correspondance de sa part, que ce n'était pas imprévu et qu'il était convenu entre vous que tu l'avertirais du moment où tu pourrais te rendre à sa manufacture; que je désirais beaucoup que mon exprès t'atteignît, parce qu'il me paraissait infiniment désagréable qu'entre personnes honnêtes, quelqu'une eût le droit de se plaindre, et que je voudrais t'éviter jusqu'à l'aperçu de ce droit dont ta délicatesse n'aime point à user; qu'enfin il me paraissait qu'il laissait encore de l'incertitude entre le samedi et le lundi; que sûrement il n'aurait pas trouvé bon que tu lui fisses perdre un jour par une semblable indécision; qu'il était vrai aussi que tu avais trop bien le tact des convenances pour manquer jamais à celles-ci, etc. Enfin je lui ai écrit d'abondance, très vite, et toute remplie de l'idée de son importance mercantile et de l'humeur que m'avaient donnée sa lettre

[1] Nous n'avons pu compléter cette initiale.

et son exprès. Je crois que sa dignité marchande, ainsi traitée par une femme, se trouvera très compromise; ainsi soit-il.

Ho pigliato la chiave; e la sera, alla cena il signor servo m'ha detto che l'aveva dimandato e che non si sapeva dove era : ho risposto che lo credeva bene, ch' era io che l'aveva in tasca; che lui avendo affari fuor, ed io dovendo fare qualche cosa dentro, io me ne era caricata: tutto fu detto. Sono ancora un pochetto gridata, per istanti, ma non è gran cosa; la sanità va bene; è forte la madre come mai. Moi, je vais mieux aussi, car je ne me sens pas non plus d'humeur trop endurante pour les impertinents, ainsi que tu peux juger. Je t'envoie pantoufles, lettre et médecine, voire même un gros paquet que je viens de recevoir. Tu aurais dû faire une petite lettre de compliments à M. de Montfort[1]; il vaut mieux tard que jamais; l'histoire de l'indisposition est toute trouvée; si j'avais ta signature, ce serait déjà fait.

Porte-toi donc bien, afin que je sois tout à fait contente. Je t'embrasse de tout mon cœur, per tutto, non so quanto exprimere. Embrasse bien l'excellent frère[2]; prenez tous deux un teint bien clair, un estomac de fermier général; mais gardez le reste comme il est. Adieu donc! Ton diablotin crie, chante, court et fait de son pis, ou de son mieux; adieu encore.

Notre maman vient encore de se lever et descendre toute seule, à pas de loup, comme pour nous faire niche.

On envoie seulement de l'émétique; à la mode de ces dames[3], je m'y connais moins qu'elles; elle disent de ne pas le donner s'il y a du dévoiement; puis, de mander quelle est à peu près la maladie, pour qu'elles donnent les médecines en conséquence: autrement, rien.

[1] Louis Tolozan de Montfort (1726-1811), prévôt des marchands de Lyon, frère cadet de l'Intendant du commerce Tolozan dont il a été si souvent parlé dans les lettres des années précédentes.

[2] Le chanoine Dominique, que Roland était allé rejoindre au Clos. — Voir la lettre précédente.

[3] Les religieuses de l'hôpital de Villefranche.

176

[À BOSC, À PARIS[1].]

26 janvier (*1784*) 1785, — [de Villefranche].

La comtesse arrive à Paris comme on arrive dans les romans, et elle m'a bien l'air d'agir avec les hommes comme s'ils étaient tels qu'on les voit dans les livres; au reste, son oubli de l'hôtel de Lyon serait plaisant s'il n'était encore plus adroit. Je fais part de la nouvelle à notre excellent ami; racontez-nous un peu ce que vous apprendrez par la suite. Nous connaissions le discours en question sans savoir quel était son auteur; nous y avions trouvé de l'esprit, quelques vérités, souvent de l'emphase et de la pure flatterie, sans compter un peu de galimatias.

J'ai bien reçu la lettre de Vincennes, qui m'a fait grand plaisir; je voudrais que des abeilles vinssent aussi dans quelques-uns de nos plafonds à la campagne, comme elles se sont logées chez le chanoine de Vincennes.

La caprification est une partie absolument étrangère au travail de M. Rld. [Roland]; elle ne pourrait s'y joindre sous aucun rapport : cela convient absolument à M. Thouin[2].

Que devient votre ami Desfontaines[3] parmi les sables de l'Afrique? Et le petit roi nègre? L'avez-vous vu? Mille choses honnêtes à M. La-

[1] Collection Alfred Morrison, 1 fol. Il y a *1784* dans l'original, mais c'est par une de ces distractions fréquentes au début d'une année. Les rapports de cette lettre avec celles qui précèdent prouvent qu'il faut lire *1785*. D'ailleurs, Lanthenas, en janvier 1784, n'était pas docteur en médecine et était à Paris.

[2] André Thouin (1747-1824), alors jardinier en chef du Jardin des Plantes, mais déjà botaniste célèbre. Il allait être, en 1786, de l'Académie des sciences. Grand ami de Bosc, de Larévellière-Lépeaux, mêlé avec eux au mouvement de la Révolution, il se retrouvera dans la suite de la Correspondance.

[3] René Louiche-Desfontaines (1752-1833), botaniste, membre de l'Académie des sciences (1783), qui faisait à ce moment-là (1783-1785) son célèbre voyage d'exploration scientifique dans la Régence de Tunis.

manon. Bien des femmes vous diraient que vous êtes un maladroit avec votre *je... j'en reste là.* Moi, je crois que vous êtes discret et j'ai la méchanceté de... oh! je ne veux pas dire non plus. Adieu donc. Cette petite friponne d'Eudora a beau voir lire et écrire, elle n'en bâille pas moins sur tous les livres.

Rappelez-nous à M. Parault et faites-lui nos amitiés. Adieu encore; joie et santé, amitié toujours et par-dessus tout.

Je ne sais comment j'allais oublier de vous dire que l'ami Lanthenas a réchappé de la mort, à la campagne, un pauvre malade que les médecins avaient abandonné depuis cinq jours[1].

177

[À BOSC, À PARIS[2].]

31 janvier 1785, — [de Villefranche].

Le début de la lettre est de Roland.

J'ai bien reçu et je compte faire un bon usage de la recette de teindre le bois à la suie, puisque cet ingrédient vaut mieux que le brou de noix; j'en remercie beaucoup et bien fort et M. D'ANTIC[3], dont Eudora a souvent lu le nom, et M. Audran. Maintenant, si ce n'était pas abuser de la patience, complaisance, etc., j'aurais bien deux autres choses à demander : choses dont nous avons grand besoin, et sur lesquelles je ne puis espérer d'instruction que de Paris. La première serait le moyen quelconque de faire un ciment pour couvrir une grande terrasse extérieure, mais sur voûte, de manière que l'eau ne la pénètre point. Cette terrasse règne tout au long devant notre maison de campagne; elle a toujours été recouverte en pierres de taille, mais la pierre ici n'est pas très bonne; c'est un grès calcaire, sujet à s'écailler, se fendre, se déliter: d'ailleurs, quelque ciment qu'on mette entre les joints, en un an ou deux

(1) Ces trois lignes sont biffées dans l'autographe.

(2) Collection Alfred Morrison. — Voir aux *Papiers Roland,* ms. 6241, fol. 275-276, la réponse de Bosc, du 9 février 1785, répondant à toutes les commissions données pour Audran, Dezach, etc...

(3) On devine que Bosc avait signé sa lettre en majuscules, pour se faire lire d'Eudora.

l'herbe y pousse, puis l'eau pénètre; c'est une misère, sans compter la malpropreté. Nous sommes à vingt lieues d'aucune sorte de pouzzolane. N'y aurait-il point quelque terre battue, combinée avec du mortier, de la chaux, car le plâtre ne vaut rien à l'eau, quelque moyen connu pour opérer ce grand œuvre? La terrasse de Saint-Étienne, qui est le ciment de Loriol, a tant et tant été imitée sans succès, qu'il ne faut plus songer à ce moyen. Obligez-moi d'en causer avec les Faujas, Lafage[1], ou autres semblables.

La seconde serait un moyen, bien connu à Paris, de teindre lustré, en manière de vernis, les carreaux d'une chambre. On a vu à Paris des appartements très habités, dont les carreaux étaient ainsi coloriés et vernis, qu'on ne cirait point par conséquent, et qu'on réparait seulement une fois l'an et à très peu de frais.

Il en est de ceci comme du galon qu'on donne, on n'en saurait trop prendre; en conséquence donc, j'ai encore un, puis un autre service à vous demander. J'ai bien, comme les autres abonnés, reçu le *Journal de France* tant que l'année 1784 a duré, et je n'ai à répéter à cet égard si ce n'est la table, en trois feuilles, que les autres ont reçue, et que je n'ai point; cette table m'importe fort et je désirerais tout aussi fort qu'elle me fût envoyée. C'est l'abbé Fontenay[2] qui est auteur ou rédacteur, et un autre Fontenay qui est l'expéditionnaire; j'ignore sa demeure que vous saurez aisément.

Voici une double et fière —si long est être fier — épître, pour l'honoraire de Zach : *tolle et lege*, puis *andate via*.

Je joins ici un petit mot pour M. Audran; il me serait bien difficile de vous expliquer positivement ce que j'attends de lui; je lui ai demandé et j'en espère beaucoup d'observations sur la manière de faire les couleurs composées; quelle couleur doit être placée avant telle autre, comment se font ces couleurs, pourquoi tel ordre dans les procédés, dans les opérations; ce qui résulte en tel ou tel cas. Ainsi donc, le plus possible d'observations sur la nature et l'effet de chaque ingrédient, considéré comme agent ou comme colorant. Je trouve moi-même tout cela très vague et je ne puis l'éclaircir que quand M. Audran, ayant fait un travail dont il paraît s'occuper depuis longtemps, me l'aura commu-

[1] Antoine de Lafage (1755-1806), agronome. — Parmi ses travaux, la *Biographie Rabbe* mentionne précisément un «Mémoire sur la construction des cuves, foudres et *citernes en maçonnerie*».

[2] Voir, sur le *Journal général de France*, une note de la première lettre du 9 avril 1784. — L'abbé de Fontenay (1737-1806) était un jésuite lettré, connu aussi par son *Dictionnaire des Artistes*.

niqué, que je l'aurai combiné avec mes petites connaissances et mes grandes idées. Il me faut des matériaux d'avance : ce sera de ces premiers travaux, de mes objections et des réponses que ressortira un plan, maintenant confus, et si confus que je n'en entrevois encore que le possible. Mais causez-en, vous en savez déjà autant que moi, bientôt vous en saurez davantage.

On dit que les Anglais nous ont pris un vaisseau, qu'ils n'ont pas rendu Pondichéry, que nous allons avoir guerre avec eux, etc., etc. Qu'y a-t-il de vrai? On annonce partout trois gros volumes du Necker[1]; qu'est-ce et qu'en dit-on? J'ai tant vu faire et vu faire tant de sottises à cet homme-là, qu'il me paraîtrait bien étonnant s'il n'en disait pas beaucoup dans trois volumes.

Madame Roland continue :

Je ne laisse guère partir les expéditions amicales sans y joindre mon mot; à vous donc, dont la dernière épître m'a fait encore plus de plaisir que les précédentes, salut et amitié. Et je me rengorge déjà des coups de chapeau qui ne sont plus pour moi. Patience! Il y a des plaisirs pour tous les âges.

Je ne vous tiens pas quitte pour mes quittances; il ne s'agissait pas alors d'autre chose que ce que vous avez fait, mais, à la fin du mois prochain, je vous dirai le reste.

Adieu, souvenez-vous, du moins par *ricochet*, des père et mère d'un joli enfant qui épelle votre nom et qui apprendra d'eux à vous aimer aussi.

Ce qui suit est de Roland.

Les arrangements que j'avais cru prendre n'ont point réussi pour cette fois, mes affaires ont traîné en longueur et le besoin d'argent me presse; on m'offre de faire passer à Paris mes quittances. Je préfère à tout de vous les adresser : tel est l'effet de ma confiance; je vous prie donc de prendre une voiture et, tout uniment, comme chose raisonnable et juste, d'en déduire les

[1] *Mémoires secrets*, 27 décembre 1784 : «M. Necker vient de faire paraître un livre de l'*Administration des finances de la France*, en trois volumes.» Cf. *ibid.*, 18 janvier 1785. — Fin janvier 1785, on en avait déjà vendu 12,000 exemplaires (Rocquain, p. 419).

frais sur la somme à recevoir, de vouloir bien me prendre une rescription sur Lyon et de me l'adresser ici, à Villefranche, en Beaujolais.

Salut et bénédiction.

178

[À BOSC, À PARIS[1].]

9 février 1785, — [de Villefranche].

Vous voyez que, si ce n'est par moi, du moins par un tiers je vous rends la monnaie de votre pièce, et que je vous envoie aussi de la *comtesse*. Il me paraît que vous *lavatérisez* bien avec elle, et que vous avez à parcourir un vaste champ pour l'observation. Vous devez être maintenant un habile; dites-moi donc ce que vous avez découvert ou reconnu sur nos portraits; je suis curieuse de voir si vous adressez juste, et surtout ce qu'accuse mon visage. Vous avez peut-être un peu brouillé l'idée de l'original; vous n'étiez pas docteur en physiognomonie quand vous pouviez le considérer, et le voile est aujourd'hui de cent lieues d'épaisseur : mais j'en saurai d'autant mieux si nos portraits sont bien faits. Parlez-moi donc franchement à ce sujet; je ne puis cependant m'empêcher de vous dire d'avance que vous êtes un bien mauvais écolier de *Lavater*, ou que les portraits en question sont bien peu ressemblants, si vous n'y trouvez pas les caractères qui promettent de bons amis. Je croyais vous avoir écrit que l'ami Lanthenas s'occupait fort et qu'il m'avait chargée de vous dire que vous ne vous étonnassiez pas d'être un peu de temps sans recevoir de ses lettres; il nous a aussi laissé passer douze grands jours sans nous écrire. Nous avons reçu les deux traductions de l'excellent M. Parault. La première est encore à ma portée; mais, pour l'autre, je n'y suis plus : il faudrait pouvoir dire avec Swedenbourg : «Je l'ai vu, ce monde intellectuel!» A propos de voir, notre ménage est fort mal pourvu de moyens; nous avons tous mal aux yeux, grand'-mère, deux fils et bru, nous avons tous rougeur, cuisson, picotements; c'est l'ami qui en souffre davantage dans ce moment. Au reste, nous n'avons pas ri comme vous; nous ne sommes pas si gais quand nous n'y voyons goutte, et nous sommes tentés de nous ennuyer.

Tirez-vous comme vous pourrez de ce moitié propre et moitié figuré; je suis quelquefois portée à faire aussi du galimatias comme la comtesse.

[1] Bosc, IV, 79; Dauban, II, 518.

Il faut pourtant vous dire au clair que vous recommencez à devenir aimable : cependant vous êtes un peu fanfaron, mais passe à votre âge! Et puis, s'il fallait tout relever de cent lieues!... Au bout du compte et tous fagots à part, nous vous aimons bien et vous embrassons de même. Je ne sais comme vous avez passé votre carnaval; moi, je suis d'une sagesse à édifier toute la ville; et il le faut bien au moins, car la belle-sœur d'un chanoine fort régulier, qui ne ressemble point du tout à ceux de la capitale, est obligée ici, sous peine de scandale public et particulier, d'être aussi régulière.

Notre Eudora, nos petites délices, croît et raisonne autour de nous. A cet instant, elle fait une petite moue toute jolie, en cherchant à nous embrasser, après avoir reçu du papa quelque touche sur les doigts qui venaient tout déranger sur nos tables. Elle répète votre nom et demande quelquefois à relire ce que vous avez écrit pour elle. Vous ne me dites rien de la chère sœur; rappelez-nous entre vous deux, et n'oubliez pas, au milieu du changeant Paris, vos amis immuables. Adieu.

179

[À ROLAND, À LYON[1].]

Mercredi, 16 mars 1785, — [de Villefranche].

Que tes nouvelles me font de bien, mon cher bon ami, mais que tes yeux me tourmentent! J'envoie chercher de la petite pierre pour te procurer un peu de soulagement. Tu me ferais plaisir de consulter M. Colon[2] en lui faisant connaître ton tempérament; il t'indiquerait peut-être quelque chose d'efficace, et dans tous les cas il serait bon d'avoir, à petite distance, un homme habile qui te connût bien.

Je suis mieux disposée que dimanche; j'ai repris de l'activité. Ne t'inquiète pas de ces alternatives : ne les vois-tu pas quelquefois? Elles n'ont jamais d'effet redoutable.

J'arrive à l'instant de chez Mme Préverot[3], à qui j'ai été rendre ma

[1] Ms. 6339, fol. 134-135.

[2] Barthélemy Collomb (1718-1799), professeur au Collège royal de chirurgie de Lyon, membre de l'Académie (*Almanach de Lyon*, 1784). — Il demeurait «en face de l'Archevêché», c'est-à-dire «à petite distance» de Roland.

[3] Lire *Préveraud*.

visite et l'inviter dans les règles, ainsi que belle-mère et mari. Ne seras-tu pas bientôt de retour, puisque l'Intendant est parti[1]? On l'a vu passer ici hier.

Envoie dire, pour mes chiffons, *que le derrière du bonnet soit bien garni en gaze pendante*, c'est nécessaire pour mes cheveux, et j'ai oublié de l'observer.

Je vois bien que la queue des affaires et l'Académie[2] et ses gens vont te retenir encore. J'ai fait envoyer les notes de Rome avec une lettre, le tout par M. d'Antic.

J'ai écrit à M. Blondel, et je finis en lui disant : « Je me trompe *quelquefois, mais je n'ai point de distraction assez forte pour garder, et garder plus d'un an, un effet qui ne m'appartient pas. L'exactitude de M. de La Plt.* [*Platière*] *n'est pas moins opposée à une telle négligence*[3]. »

J'ai écrit à son secrétaire, bien et ferme. J'ai écrit à M. Valioud, longuement, amicalement, et je le mets au fait de la bévue et des circonstances, afin qu'il ait l'objet sous la main au premier mot ou qu'il en parle à M. Tolozan, s'il le juge meilleur.

J'ai trouvé Pombreton[4] et sa femme, tête-à-tête; ils m'ont beaucoup parlé du Clos, de petits biens des environs qui auraient plus d'agrément, etc. Je suis convenue que nous pourrions être tentés d'une petite maison, si cela se trouvait : ils ont leurs avis, mais sur des choses éloignées ou trop considérables. Sur tout cela, j'ai été vague, avec l'air de tout dire, comme il faut dans la société.

Nous avons vu Gallois fils[5], grandi, grossi, de l'air d'un homme, mais d'un homme lent et empâté, s'ennuyant de son état et n'ayant rien de ce qu'il faut pour en sortir. Il est allé voir sa mère et se mon-

[1] Jean-Antoine Terray, qui, en octobre 1784, avait remplacé M. de Flesselles à l'Intendance de Lyon. — Neveu et héritier de l'abbé Terray, il fut guillotiné à Paris, le 28 avril 1794.

[2] Roland, d'abord *associé* de l'Académie de Lyon, avait été nommé académicien *ordinaire* le 30 novembre 1784.

[3] C'est sans doute à cette affaire avec Blondel, que nous ne sommes pas d'ailleurs en mesure d'éclaircir, que se rapporte le passage de la lettre suivante du 18 mars, où il est question de *Milet*.

[4] Préveraud.

[5] Voir une note de la lettre du 8 août 1782.

trera encore ici à son passage très prochain; il va rejoindre, et il a ordre pour le 1er avril.

Ce bon Despréaux est toujours le même : toujours sensible et aimant; je lui écrirai quelque jour.

Autre affaire, dont il faut bien s'occuper aussi. J'ai combiné mon dîner, mais le froid rend tout rare ici; il faut tirer de Lyon :

1° Un bon lapereau pour mettre en terrine;

2° Une anguille d'au moins deux livres, ou bien, si elle était par trop chère, deux anguilles d'environ une livre et demie chaque. La première serait mieux, c'est pour accompagner le lapereau;

3° Une douzaine de bécassines, pour la seconde terrine;

4° Trois beaux pigeons pattus à rôtir, ou, à leur défaut, un canard sauvage.

Il faudrait que Saint-Claude cherchât ces objets et qu'ils me fussent envoyés tout au commencement de la semaine, ce qui pourrait se faire, même dimanche, par Bresson[1]. A moins que tu ne comptes toujours renvoyer alors Saint-Claude. S'il vient aussitôt et qu'il doive retourner te joindre, il n'apporterait l'anguille qu'à son dernier voyage; mais il s'assurerait des moyens d'en trouver, parce que je ferai fonds là-dessus;

5° J'aurais aussi voulu des *écrevisses* pour entremets; si elles sont petites, il en faut un demi-cent; je crois que c'est au compte qu'elles se vendent;

6° J'ignore le prix des truffes noires, fraîches; s'il n'était pas exorbitant, j'en prendrais pour le pendant des écrevisses.

Si quelque chose vient par Bresson, il faut surtout ne pas oublier l'adresse, qu'on mettrait sur un panier bien ficelé où serait la marchandise.

Ne te donné-je pas là de jolies affaires? Ménage et chiffons; c'est bien spirituel tout cela!

[1] On verra, par les lettres suivantes, que Bresson était le voiturier de Villefranche à Lyon, et réciproquement.

Eudora est plus douce aujourd'hui; hier au soir, j'ai pleuré devant elle du chagrin d'avoir toujours à gronder : elle ne savait ce que cela voulait dire; elle est venue me caresser, je lui ai dit beaucoup de choses dont elle n'a senti que l'accent.

Je suis un peu en doute d'inviter Mme Gbrt [Gilibert][1] pour acquitter toutes ses invitations.

Il se fait tard; on m'apporte enfin la petite pierre que je vais mettre en poudre pour moins d'inconvénients.

Addio, caro mio; il fratello t'abbraccia; mi pare un poco affaticato; ho invidia per lui di vedere la pascha. Addio ancora, vivo tutta in te, anima mia.

J'ai pensé que les mémoires de M. d'Evernay[2] ne te serviraient pas après le départ de l'Intendant, et qu'il te reste assez de travail; ainsi je les garde.

180

[À BOSC, À PARIS[3].]

16 mars 1785, — [de Villefranche].

[Égalité, constance, voilà ce que vous retrouverez chez nous en tout temps, et ce que vous priserez un jour plus encore que vous ne faites peut-être maintenant. Revenez à de tels amis sans crainte; ils ne vous sauront jamais mauvais gré de vous être montré tel que vous étiez en effet. Vous voudriez donc vous entretenir bien longuement? Et moi, dans la disposition où je vous croyais persévérer obstinément, j'avais pris la résolution de ne vous écrire que très brièvement, jusqu'à ce que le temps vous rendît tel à notre égard que j'ai toujours espéré

(1) Gilibert, avocat en la sénéchaussée de Villefranche (*Almanach de Lyon*, 1784).

(2) Le subdélégué de l'Intendant à Thizy s'appelait Desvernay. Mais nous croyons plutôt que Madame Roland parle ici d'un manufacturier de Thizy. «M. Desvernay, celui des fabricants du Beaujolais dont le commerce est le plus étendu», dit Roland dans son *Dictionnaire des Manufactures*, t. II, Supplément, p. 58.

(3) Bosc, IV, 80; Dauban, II, 520; — ms. 6239, fol. 255-256.

IMPRIMERIE NATIONALE.

que vous reviendriez. Gloire au ciel et paix sur la terre, s'il est vrai que je n'aie plus à agir suivant cette résolution que je ne faisais que de prendre! Avez-vous bien reçu toutes les lettres que je vous avais écrites? Une très ancienne qui en renfermait une autre pour la chère sœur? Une plus récente avec une petite à l'adresse de mon père?

Je vous envoie cette fois des papiers pour *M. Le Monnier, peintre, au «Petit Saint-Antoine», rue du Roi-de-Sicile.* J'ai pensé que, si vous n'étiez pas empressé de faire connaissance avec un homme auquel nous sommes liés d'amitié, du moins vous verriez avec plaisir un artiste estimable, de mœurs douces et aimables, nouvellement revenu d'Italie, où il s'est arrêté longtemps. Mais pourquoi vous exprimer un doute triste et fugitif, sans vous avouer le sentiment qui le corrige? Oui, je crois encore qu'une personne qui vient de nous voir depuis peu, et avec laquelle nous sommes en liaison, par cela même n'est pas pour vous sans intérêt.]

Je lui dis qu'il pourra quelquefois vous remettre ses lettres pour nous. Si je suis indiscrète de quelque manière, dites-le-moi sans façon.

J'ai reçu la lettre de M. d'Eu, auquel je ne suis pas peu embarrassée d'envoyer les *Arts* prohibés de Neufchâtel. Il y a un peu de temps que je n'ai eu de nouvelles du bon Lanthenas. Je ne puis m'empêcher de souhaiter que l'heure de son père arrive avant qu'il s'éloigne[1]. Mon bon ami est à Lyon; j'attends de ses nouvelles.

[Eudora croît en force, bien mieux qu'en science et sagesse; elle est très vive et très dissipée, quoique élevée très seule : c'est un vrai lutin dont le robuste physique aura besoin d'un excellent moral; elle a toute l'intelligence qu'on peut avoir à cet âge, s'accommodant de tout, même de pain sec en punition], quoiqu'elle soit fort gourmande, et riant parfois de la prison lorsqu'une bonne opiniâtreté la lui a value.

[Beaumarchais, à Saint-Lazare, a l'air d'une antithèse bouffonne : on le punit en écolier, il se vengera en renard[2].

[1] Lanthenas avait encore au Puy son père et sa mère. Sa mère ne mourut que le 31 août 1786, et son père le 24 août 1787.

[2] Beaumarchais, pour avoir riposté vi-

On m'appelle; adieu, je reçois vos embrassements et je finis comme vous, *toto corde.*]

181

[À ROLAND, À LYON[1].]

Vendredi, 18 mars 1785, à 2 heures après midi, — [de Villefranche].

Il faut que je te consacre le temps que ta mère me donne; elle m'a ennuyée de quelques histoires qui ne me regardaient pas directement, mais à peu près, et, comme j'ai pris maintenant mon parti fort roide de ne plus me laisser chiffonner les oreilles, j'ai pris aussitôt mon ouvrage, sans mot dire, et je me suis en allée de même. Me voilà donc à deux heures au cabinet[2]; il y fait soleil, le temps est beau; ton frère est allé prêcher les dames de l'Hôpital[3]. Toi, tu es à table quelque part; digère bien, dors de même et guéris tes yeux! Tu auras reçu la petite poudre et mes demandes impitoyables de ménage; j'espère avoir ce soir de tes nouvelles, et je les attends avec impatience.

As-tu envoyé comme je te disais à l'auberge de Bresson? Je l'ai chargé du falot auquel j'avais joint une lettre dont j'oubliai de te parler dans ma dernière. Je joins ici une petite lettre pour M. Lanthenas; tu la liras et tu verras ce qui l'accompagne; tu y ajouteras sans doute réponse à sa demande relativement à Mme Chev[andier] et à l'expédition de ses livres anglais. J'ajoute une lettre, reçue d'hier, de M. de V[in], lettre qui me paraît aussi *sciocca* que celle de ses confrères; puis une autre, datée de Belleroche[4], apportée ce matin par Vin-

vement à un article du *Journal de Paris* contre *Figaro* (article dont l'auteur, disait-on, n'était autre que le comte de Provence), avait été enfermé le 9 mars à Saint-Lazare, où il ne resta d'ailleurs que six jours. — Voir *Mémoires secrets*, 11 mars 1785. Cf. Loménie, *Beaumarchais et son temps*, t. II, p. 367.

[1] Ms. 6239, fol. 136-137.

[2] C'est-à-dire au second étage. — Voir lettre du 10 janvier 1785.

[3] Dont il était directeur spirituel ou aumônier.

[4] Probablement Belleroche, grosse commune du Beaujolais (actuellement dans le département de la Loire, canton de Belmont), où il y avait un bureau pour la marque des toiles et où, par conséquent, Roland avait

cent[1] qui venait de la recevoir d'un voyageur de Beauvais; enfin, et c'est le meilleur, une lettre de Panckoucke qui demande le frontispice et t'envoie un mandat pour réponse à ta demande de sa traduction; il s'exécute de fort bonne grâce.

La femme du brave F[lesselles] (d'Amiens) est heureusement accouchée d'une fille, et Mme de La Morlière[2] est hors de danger; il[3] continue de beaucoup vanter l'*élixir*. Il a reçu la lettre et le mémoire que tu lui avais adressés à Paris; ta dernière lui a été renvoyée à Amiens. Il attendait à te faire part du résultat de ses sollicitations; il a été joué par le *petit chat*[4]: tu te souviens de mon petit chat, Monseigneur, qui est vendu à M. d'Angivll. [Angiviller][5]; enfin il attend encore cet arrêt[6] tant demandé de «soit communiqué»; M. de Vg. [Vergennes] protège aussi celui de Rambouillet. Fl[esselles] n'a pas l'idée de l'affaire de M. de L'Aubépin[7].

Rien n'est décidé de l'affaire *Bergeron*[8], tu te rappelles quel en est le rapporteur. Je n'ai pas voulu t'envoyer sa lettre, crainte d'accident; si tu le juges nécessaire, je lui en accuserai la réception, en attendant que tu lui répondes avec détail. J'ai envoyé le paquet de l'ami Lant[henas] à M. d'An[tic]; j'ai répondu à mon père, à ma cousine[9].

affaire. Madame Roland ne peut parler ici du petit château de Belleroche, aux portes de Villefranche, où habitaient les Châtelain-Dessertines (il appartient encore à un de leurs descendants), et où nous verrons plus loin qu'elle voisinait (lettre du 18 mai 1785).

[1] Vincent devait être, comme Bresson, un voiturier-commissionnaire entre Villefranche et les villes voisines. — Voir lettre du 20 novembre 1785.

[2] Jean-Baptiste-Jacques Delamorlière (1740-1812) était un riche et intelligent teinturier d'Amiens, beau-frère de Flesselles, associé à presque toutes ses entreprises, et fort lié comme lui avec Roland. — Voir Appendice I. Cf. *Biographie de la Somme*, 1835-1837, 2 vol.

[3] Flesselles.

[4] L'intendant du commerce Blondel. — Voir lettres de mars-mai 1784.

[5] Charles-Claude La Billarderie, comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments, jardins et manufactures du Roi (*Alm. royal* de 1784, p. 546).

[6] Probablement l'arrêt du 18 mai 1784, accordant à Flesselles un privilège pour sa machine à filer le coton, et dont il n'aurait pu encore obtenir l'expédition. Roland l'a imprimé dans son *Dictionnaire des manufactures*, t. II, p. 311.

[7] M. de L'Aubépin, — inconnu.

[8] Bergeron, — inconnu.

[9] Mme Trude, — car Mlle Desportes était morte.

J'espère commencer incessamment les copies de mémoires, etc. J'ai dit à M. d'Ant[ic] que ce serait le moment d'envoyer un petit effet sur Lyon.

Je n'entends pas parler de l'abbé Laurent[1], qui sûrement enrage du mauvais temps. L'abbé P. [Pein] revient très souvent; il disait, l'autre soir, en parlant des deux futures quêteuses, que ce serait le mérite et l'intrigue. Note que son frère voit beaucoup cette dernière et me paraît fort bien dans l'esprit de son mari, qui, dans ma visite d'avant-hier, me vantait beaucoup l'esprit et l'éloquence dudit sieur[2].

Si tu avais le temps, tu pourrais écrire un mot aux deux bénédictins : à celui de Crespy, avec lequel je me suis toujours croisée; à celui de Longpont, dont je suis étonnée de n'avoir pas trouvé de lettre jointe à celle des Despréaux, père et fils, parce que je me ressouviens que Platon nous a écrit, le mois dernier, que nous avions dû les recevoir par le prieur.

Tu me diras que c'est mon affaire; mais j'ai hâte de passer enfin aux copies; il me semble que j'ai fait bien des lettres ces jours-ci et que j'ai besoin de changer d'occupation; ce n'est qu'avec toi que je me régénère.

Saint-Claude arrive avec toute la pacotille; tes yeux vont mieux, voilà une bien bonne affaire. Toutes celles que tu m'envoies me paraissent bien belles et bonnes, ce n'est que trop *in magnis*, et pour le compte je ne me suis jamais trouvée à telle fête. A prendre dans le détail, je voudrais ôter et je ne sais où. Pour ne pas s'éloigner de mes intentions économiques, il aurait fallu choisir les matières, restreindre les dimensions en les prescrivant et les voyant prendre; c'est ce que je te promets de faire une autre fois; voilà mon école faite en bonne ville, et je saurai qu'il faut y serrer le bouton aux marchands quand on ne veut pas trop dépenser. Ainsi donc, je m'en accommode; il n'y a point de

[1] Nicolas Laurent, chanoine de la collégiale de Villefranche; guillotiné à Lyon, le 4 février 1794.

[2] Il semble, en rapprochant ce passage de la lettre précédente du 16 mars (à Roland), que Madame Roland et Mme Préveraud devaient quêter ensemble à l'église, et que l'avocat J.-B. Pein, frère du chanoine, était en aussi bons termes avec Mme Préveraud qu'avec son mari.

reproches à faire parce que tout est excellent et beau, seulement trop pour moi; mais je n'y retourne de bien des années et je ferai le voyage pour tout maintenir,

Je crois bien que tu n'as rien entendu à ma lettre de mercredi, puisque tu n'as pas reçu celle que je t'envoyais le mardi, avec le falot, par ce maudit Bresson. Je viens d'y envoyer; il n'est parti que d'hier, et tout est maintenant à Lyon. — M. Blondel demande l'ampliation de la gratification de Milet[1] qu'il croit m'avoir été remise à mon voyage à Paris.

Il se fait tard; j'avais aussi écrit à Despréaux sur sa bonne lettre dernière, mais je n'avais point envoyé parce que je t'attendais. J'ai écrit ce matin à l'ami Lanth[enas] fort brièvement, comme tu verras; ajoute tout ce qu'il faut. D'Ant[ic], comme je te le mandais dans la lettre en l'air, est devenu plus aimable que jamais; je vais t'envoyer sa lettre. Ton frère trouve les chiffons bien jolis; je baisse l'oreille et je lui dis que je suis bien honteuse de leur prix.

182

[À ROLAND, À LYON[2].]

Samedi au soir [19 mars 1785], — [de Villefranche].

Je t'envoie, mon bon ami, une pacotille où est la lettre de Flesselles que j'aime mieux confier à Saint-Claude qu'à la poste; j'y ai joint celle de M. d'Eu dont je t'avais parlé dans ma lettre retardée pour avoir comment tu juges que je dois expédier le ballot. Sans doute, il

(1) Nous lisons *Milet* au manuscrit. Peut-être s'agit-il d'un ouvrier nommé *Milot*, dont Roland parle dans son *Dictionnaire des manufactures*, t. I, p. 111 : ... «J'ai découvert un homme instruit dans la partie [de piquer les cuirs], le nommé Baptiste Milot, ouvrier lorrain; je l'ai attiré; je l'ai fait travailler sous mes yeux, chez moi; je l'ai gratifié suivant mes moyens; j'ai établi ses mécaniques dans mon département; je les ai fait dessiner et je les publie...»

(2) Ms. 6239, fol. 233-234. — En comparant cette lettre aux lettres à Bosc, des 16 et 23 mars 1785, et en considérant que Pâques tomba cette année-là le 27 mars, on voit qu'elle doit être du samedi 19 mars.

faut éviter qu'il passe à Paris; le cas devient embarrassant. D'ailleurs, faut-il, comme M. d'Eu semble l'indiquer, l'adresser à Flesselles plutôt qu'à lui? Tu trouveras du frère un mémoire de graines à acheter pour le jardin du Clos; enfin le digne mémoire des chères bêtises qui me concernent. J'avais envie de renvoyer le plumet, bien élégant pour mon allure; j'ai peur qu'on le compte pour peu de chose en le reprenant, et qu'il ne souffre un peu du voyage qu'il ferait tout seul pour cette fois; mais j'ai grande envie de le supprimer pour ma cérémonie[1] et de ne le laisser paraître qu'après. Je me réduis un peu pour mon dîner, et je ne ferais plus que sous condition d'un bon marché sur lequel j'apprends qu'il ne faut pas compter.

Nous devons avoir, dans l'une de nos dernières feuilles du *Journal de France*, une partie des belles sentences chinoises que tu as copiées. Mais tu en as, je crois, recueilli davantage et j'aime à les avoir de ta main. Elles sont bien frappées et bien senties.

J'ai craint d'exposer le gros paquet de l'ami Lanth[enas] en le faisant passer à M. d'Ant[ic] sitôt après l'autre; je l'expédie par M. Rousseau[2], que je charge aussi de ma missive amicale pour le père et le fils, de Dieppe. Vois la lettre du petit, elle annonce bien les soins et le singulier travail de l'excellent père.

Les lettres de M. Lant[henas] m'ont fait beaucoup rire; je regrette bien de lui avoir écrit si bref; mais c'est réparable et je nous acquitterai la semaine prochaine, si tu ne l'as fait toi-même[3].

Je viens de faire quelques visites que je devais encore à Mesdames de La Voute, La Colonge, etc[4]. Il aurait été indécent de se présenter en public avant l'acquit de ces dettes, et la semaine prochaine est toute pour l'église, où il faudra bien me montrer comme les autres. Notre frère a

[1] De quêter à l'église, sans doute pour le jour de Pâques.

[2] On a déjà vu, en maint endroit, que la complaisance de Bosc, pour la correspondance en franchise, n'était pas seule mise à contribution; on usait aussi de la voie des bureaux.

[3] Lanthenas était toujours au Puy.

[4] Antoine Ducroux de La Voûte était procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts du Beaujolais; — François-Blaise Guérin de La Colonge était lieutenant général civil et criminel en la sénéchaussée (*Alm. de Lyon*, 1784).

été, je crois, édifié de ton assistance à une assemblée de charité; tu devrais bien m'écrire, pour le jeudi saint, quelque autre chose qui lui fît bien penser de toi.

J'imagine que tu ne m'oublies pas auprès des belles dames que tu vois, Chev[andier] et Vill. [Villiers][1]. Je vois avec grand plaisir que ton mal d'yeux diminue; fais chercher le falot et ma lettre qui n'a pu servir à le faire diligenter.

On te porte quelques bonnes pommes.

Voilà une éternelle semaine qui se prépare; j'ai bien faim de t'embrasser; mon bon ami, songe à moi, ménage-toi. Le frère, toujours le même, nous aime et t'embrasse.

La petite est gentille aujourd'hui, elle me parle de toi; mais la lecture lui est un supplice; elle n'avance guère. Je n'ai pas trouvé le cantique aussi saillant que j'aurais voulu; c'est trop médiocre pour avoir conduit à Saint-Lazare[2] : il y a quelque autre raison, peut-être les dettes dont tu parles.

Notre mère est bien aussi, aujourd'hui; les enfants se ressentent des mêmes influences et varient ensemble apparemment.

Adieu, mon bon ami, reviens au colombier; je t'y attends avec bien de l'impatience; mais Neufville[3], etc. Pâques me semble encore bien loin. Addio, carissimo, ti bacio tenerissimamente.

[1] Sur Mme Chevandier, qui reviendra souvent dans la suite de la Correspondance, voir lettre du 19 août 1783. — Mme de Villiers, ou plutôt de Villers, était la femme du savant Lyonnais dont nous avons déjà parlé (lettre du 3 janvier 1781).

[2] Allusion à l'affaire de Beaumarchais. — Voir lettre à Bosc, du 16 mars 1785.

[3] Neuville-sur-Saône, où il y avait des fabriques que Roland devait visiter avant de finir sa tournée, particulièrement celle des sieurs Miln, qui allaient monter une machine à filer le coton, concurrente de celle de Flesselles. — Voir *Dictionnaire des manufactures*, t. II, Supplément, p. 58, 102, 138.

183

[À BOSC, À PARIS [1].]

23 mars [1785, — de Villefranche].

J'avais bien envie de faire parler ma fille; mais j'ai trop à dire pour mon propre compte, et je me borne à vous envoyer une feuille où elle a gribouillé à sa façon. Vous m'avez fait pleurer avec tous vos contes, après m'avoir fait rire par la grave souscription de votre lettre. Eudora a été beaucoup réjouie d'apprendre que vous lui écrivissiez; enfin je lui ai lu cette lettre; quand elle entendait le nom de mère et la recommandation d'embrasser, elle riait en disant : «C'est pour moi, ça?» En vérité, vous n'aviez pas besoin de pardon pour l'objet qui vous le fait demander; est-ce que j'ai besoin de protestation, d'assurance, pour ces choses-là? Ce serait bien le cas d'appliquer les deux vers :

Il suffit entre nous de ton devoir, du mien;
Voilà les vrais serments, les autres ne sont rien.

Si j'avais jamais eu quelque chose à vous pardonner, ç'aurait été la malheureuse idée dont l'impression vous affecte encore; mais mon attachement n'a rien laissé à faire à la générosité; il m'a fait apprécier les égarements du vôtre; je n'ai vu que sa force et sa vivacité dans ses erreurs, et je vous aime peut-être plus que si vous n'aviez point eu le tort de m'en supposer un dont je ne me sens pas coupable. A mesure que le temps rendra tout son éclat à la vérité, vous croirez avoir moins perdu à cet éloignement que vous regrettez, parce que vous verrez qu'il n'a rien changé aux dispositions de vos amis; et la douceur d'une correspondance amicale et confiante ne vous paraîtra pas altérée par quelques lieues de plus à franchir en idée.

Vous demandez ce que je fais, et vous ne me croyez pas les mêmes occupations qu'à Amiens; j'ai véritablement moins de loisir pour me livrer à ces dernières ou les entremêler d'études agréables. Je suis maintenant femme de ménage avant tout, et je ne laisse pas que d'avoir des soins à prendre sous ce rapport. Mon beau-frère a voulu que je me chargeasse de la maison, dont sa mère ne se mêlait plus depuis nombre d'années, et qu'il était las de con-

[1] Bosc, IV, 81; Dauban, II, 521.

duire ou de laisser en partie aux domestiques. Voici comme mon temps s'emploie. En sortant de mon lit, je m'occupe de mon enfant et de mon mari; je fais lire l'un, je donne à déjeuner à tous deux, puis je les laisse ensemble au cabinet, ou seulement la petite avec la bonne quand le papa est absent, et je vais examiner les affaires de ménage, de la cave au grenier; les fruits, le vin, le linge et autres détails fournissent chaque jour à quelque sollicitude; s'il me reste du temps avant le dîner (et notez qu'on dîne à midi, et qu'il faut être alors un peu débarbouillée, parce qu'on est exposé à avoir du monde que la maman aime à inviter), je le passe au cabinet, aux travaux que j'ai toujours partagés avec mon bon ami. Après dîner, nous demeurons quelque temps tous ensemble, et moi assez constamment avec ma belle-mère, jusqu'à ce qu'elle ait compagnie; je travaille de l'aiguille durant cet intervalle. Dès que je suis libre, je remonte au cabinet commencer ou continuer d'écrire; mais, quand le soir arrive, le bon frère nous rejoint; on lit des journaux ou quelque chose de meilleur; il vient parfois quelques hommes; si ce n'est pas moi qui fasse la lecture, je couds modestement en l'écoutant, et j'ai soin que l'enfant ne l'interrompe pas; car il ne nous quitte jamais, si ce n'est lors de quelque repas de cérémonie; comme je ne veux point qu'il embarrasse personne, ni qu'il occupe de lui, il demeure à son appartement ou il va promener avec sa bonne, et ne paraît qu'à la fin du dessert. Je ne fais de visites que celles d'une absolue nécessité; je sors quelquefois, mais ç'a été rare jusqu'à présent, pour me promener un peu l'après-dîner avec mon ami et Eudora. A ces nuances près, chaque jour voit répéter la même marche, parcourir le même cercle. L'anglais, l'italien, la ravissante musique, tout cela demeure loin derrière; ce sont des goûts, des connaissances qui demeurent sous la cendre, où je les retrouverai pour les insinuer à mon Eudora, à mesure qu'elle se développera. L'ordre et la paix dans tout ce qui m'environne, dans les objets qui me sont confiés, parmi les personnes à qui je tiens; les intérêts de mon enfant toujours envisagés dans mes différentes sollicitudes, voilà mes affaires et mes plaisirs. Ce genre de vie serait très austère, si mon mari n'était pas un homme de beaucoup de mérite que j'aime infiniment; mais, avec cette donnée, c'est une vie délicieuse dont la tendre amitié, la douce confiance marquent tous les instants, où elles tiennent compte de tout, et donnent à tout un prix bien grand. C'est la vie la plus favorable à la pratique de la vertu, au soutien de tous les penchants, de tous les goûts qui assurent le bonheur social et le bonheur individuel dans cet état de société; je sens ce qu'elle vaut, je m'applaudis d'en

jouir, et je mets tous mes soins à obtenir; je savoure l'espérance de recueillir toujours le témoignage d'avoir mérité ce que j'exprimais à M. d'Ornay :

> Heureuse la mère attendrie
> Qui peut dire avant d'expirer :
> «J'ai fait plus que donner la vie,
> Mes soins ont appris à l'aimer.»

Mon beau-frère, d'une trempe extrêmement douce et sensible, est aussi fort religieux; je lui laisse la satisfaction de penser que ses dogmes me paraissent aussi évidents qu'ils le lui semblent, et j'agis extérieurement comme il convient en province à une mère de famille, qui doit édifier tout le monde. Comme j'ai été fort dévote dans ma première adolescence, je sais mon Écriture et même mon office divin aussi bien que mes philosophes, et je fais plus volontiers usage de ma première érudition, qui l'édifie singulièrement. La vérité, le penchant de mon cœur, ma facilité à me plier à ce qui est bon aux autres, sans nuire ni offenser rien de ce qui est honnête, me fait être ce que je dois tout naturellement, sans le moindre travail. Gardez *in petto* cette effusion de confiance, et ne me répondez là-dessus qu'aussi vaguement qu'il convient; je suis seule encore; mon bon ami est à Lyon, d'où il ne reviendra qu'après Pâques: il me mande que ses yeux vont mieux, j'en ai eu une nouvelle assurance par son domestique, qui est venu faire ici quelques commissions et qui est retourné près de lui. Jugez par ce babillage d'amitié si je crois à la vôtre, à qui je laisse à apprécier ce témoignage de la mienne.

Je voulais vous entretenir de l'Académie, de Beaumarchais, de cette attachante chimie qui vous occupe; mais j'ai pris le temps de vous écrire sur celui qui précède le dîner, après mes affaires du matin; je n'ai que dix minutes pour ma toilette, c'est précisément ce qu'il me faut pour l'ordinaire. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Causez-moi de ces nouvelles académiques, scientifiques, etc., et surtout de ce qui vous intéresse. Adieu encore.

184

[À BOSC, À PARIS[1].]

26 mars [1785, — de Villefranche].

Votre histoire de nez pointu m'impatiente; il me semble que le mien ne l'est pas, et que, malheureusement peut-être, je pourrais au moins soutenir la concurrence avec tous les nez les plus effilés. Mais vous ne me répondez rien sur le portrait et les observations lavatériques que vous avez faites à son sujet; je m'embarrasse bien, moi, de toute votre science sur les visages, si elle ne vous apprend rien sur le mien! Or donc, répondez-moi, parlez franc et nous disputerons après, s'il y a lieu. Vous trouverez en Le M[onnier] un bon enfant, à qui vous souhaiterez peut-être plus d'énergie, et surtout plus de ce qui approche de la folie et de ce qui fait si bien pour son art. Je ne serais pas embarrassée de vous faire une bonne justification de mon retard à vous faire faire sa connaissance, car, dans l'état où vous vous montriez à moi, je pouvais craindre ce qui approche de l'importunité en accumulant les occasions de vous occuper de nous d'une manière trop particulière; mais, en supposant que j'eusse en cela quelque tort, je consens de bon cœur à vous donner ce sujet de pardonner, afin de mettre entre nous une parfaite égalité.

185

[À BOSC, À PARIS[2].]

1er avril 1785, — de Villefranche.

Je n'avais dessein de vous écrire aujourd'hui, parce que je n'avais pas assez de loisir pour faire une longue causerie; aussi je remets à une [autre] fois de vous entretenir du courant de notre correspondance : toute affaire cesse quand il est question d'obliger ses amis; d'après cela, disposez-vous. Nous avons ici un parent et ami qui a la recette du tabac[3],

[1] Bosc, IV, 84; Dauban, II, 524.
[2] Collection Alfred Morrison, 2 fol.
[3] Préveraud de Pombreton. — La démarche n'aboutit pas.

et qui désirerait y joindre la recette des gabelles tout récemment vacante par la mort du receveur; il [est] assez connu, estimé, chéri des fermiers généraux, ou du moins de plusieurs d'entre eux, pour espérer beaucoup de leur part; mais il faut l'agrément du contrôleur général: c'est lui qui accepte et qui souvent fait nommer; c'est précisément ce qu'il importerait d'en obtenir dans cette circonstance, parce que les places de ce genre sont ordinairement demandées par des personnes de considération dont le crédit ne laisse pas aux fermiers la liberté du refus, lors même qu'ils auraient des protégés en faveur desquels ils préféreraient d'en disposer. Je sais que vous connaissez plus de savants que de gens de finance, mais enfin il peut se trouver dans vos relations quelque personne bonne à employer, et alors je la requiers; c'est tout dire à votre amitié. Voici les raisons à faire valoir pour notre parent... Mais je songe qu'il vaut mieux les exposer en forme de mémoire, et je vais en joindre ici un, que vous mettrez au net pour en user comme il conviendra; car je me rappelle que tous les gens sollicités demandent toujours un mémoire, l'affaire fût-elle la plus simple du monde. J'ai pensé que M. de La Blancherie, qui a des relations dans la maison de Polignac, et qui sûrement n'est pas gauche, pourrait peut-être vous[1] servir. Je sais que, dans cette maison et bien d'autres, on parle comme Jupiter apparaissait à Danaé, mais vous saurez aussi que nous sommes accommodants et que la personne intéressée payerait bien le succès d'une centaine de louis. Sur ces renseignements, faites de votre mieux et apprenez, par occasion, à vous y prendre comme il faudra peut-être faire un jour pour votre propre compte. Vous vous souvenez comment je retournais mes gens dans le voyage que nous avons fait là-bas; sus donc et bon courage! J'écris au bonhomme M. Faucon: vous me feriez grand plaisir de le voir pour suivre l'effet de ma demande, c'est pour la même affaire. Il n'est guère à Paris que du mardi au vendredi de chaque semaine, hôtel de Noailles, rue de l'Université. Je vous donne là des soins qui ne s'accordent guère avec vos goûts; mais je

[1] Madame Roland avait d'abord écrit *nous;* puis, sans doute parce qu'il s'agissait de La Blancherie, elle a corrigé et a mis *vous.*

n'en agis pas avec moins de confiance : il est question d'un homme estimable que nous aimons beaucoup, et à ce titre il ne vous sera point indifférent; c'est toute l'expression que j'emploie aujourd'hui de la bonne et franche amitié que nous vous conservons.

Patience pour la réponse d'Eudora! Son secrétaire a toujours mal aux yeux. Adieu, nous vous embrassons *toto corde et animo.*

186

[À BOSC, À PARIS[1].]

Vendredi, 8 avril 1785, — [de Villefranche].

Je vous expédie les ci-jointes par le premier courrier depuis qu'elles me sont parvenues. Notre ami[2] est bien ballotté; je voudrais qu'en pareille situation il eût moins de sensibilité. Je lui ai fortement écrit contre l'idée que vous-même trouviez peu raisonnée. Je vais lui écrire de nouveau pour l'engager à tenir bon et à ne point se départir d'un liard. Il faut que l'équivalent de ses dettes et arrérages de pension lui servent aux frais de déplacement, etc., et que les 24 m. livres lui restent nettes pour fonds quelconques d'un établissement. Ce serait une simplicité de se tenir à elles seules, puisqu'il faudrait les entamer avant d'en faire aucun placement et qu'avec un peu de persévérance il pourra obtenir le reste.

Je sens bien que les sollicitations ne sont guère votre fait; vous ferez de votre mieux pour satisfaire à l'amitié, comme j'ai fait du mien en vous écrivant pour ne négliger aucun moyen d'obliger un bon parent.

Je n'écrirai point à La Roche[3]; c'est un front de glace qui ne

[1] Collection Alfred Morrison, 2 fol.

[2] Il s'agit d'un partage anticipé que Lanthenas, toujours au Puy auprès de ses vieux parents, tâchait d'obtenir de sa mère et qui lui permît d'aller s'établir ailleurs.

[3] Le nom est biffé, mais encore lisible. M. de La Roche était un des premiers commis du contrôleur général (voir lettre du 4 avril 1784). — Il s'agissait toujours de solliciter pour Préveraud.

change point à l'aspect d'une femme; que ferait une lettre sur ses résolutions? M. de Colonia[1] est déjà trop loin du commerce et de ce qui y tient, pour se souvenir beaucoup d'un inspecteur qui ne l'a plus cultivé. Si vous pouvez un jour aller chez M. Faucon, lui parler de la lettre et des mémoires que je lui ai adressés, le presser d'intéresser le maréchal, c'est là, je crois, notre moyen le plus direct.

Je sens combien, à cette époque, votre âme peut être affectée et je ne partage pas moins l'effet que renouvelle la révolution du temps que celui que produisit l'événement[2]. Si des souvenirs douloureux viennent rouvrir vos plaies cruelles, que ceux de l'amitié consolante s'y mêlent pour les adoucir, et que le sentiment d'une perte trop grande soit toujours accompagné de l'assurance de conserver des amis dont l'affection ne peut s'éteindre.

Vous aurez reçu deux paquets expédiés d'ici le même jour: l'un du secrétaire d'Eudora, qui écrivait de son côté, tandis que du mien, et croyant être seule à vous écrire, je vous faisais une lettre.

Autre chose, dont je désirerais avoir raison. Une femme, qui doit avoir incessamment à Paris un bureau de loterie, sollicite ici une personne de lui remettre des fonds dont elle lui promet six pour cent, en lui faisant envisager ce placement comme très sûr, parce qu'il y a, dit-elle, vingt-cinq mille livres de cautionnement qu'elle fournit à la régie ou à. . . je ne sais qui, et sur lesquelles un bailleur de fonds aurait toujours son recours. Je ne crois point à cette sûreté, parce qu'enfin ces fonds ne sont que pour celle même de la régie, de ceux enfin qui s'en nantissent, et je ne vois pas quel recours y aurait le particulier prêteur s'il arrivait que le receveur ou buraliste fît de mauvaises affaires et emportât à la régie. Mais enfin, on veut avoir un avis de Paris, de quelqu'un bien instruit des choses, et c'est encore à vous que je le demande. Il s'agit d'une orpheline, majeure pourtant, qu'on

[1] M. de Colonia, ancien Intendant du commerce. C'était à lui qu'avait succédé M. de Vin de Gallande, en 1784.

[2] L'anniversaire de la mort du père de Bosc, survenue un an auparavant, le 4 avril 1784.

engage à placer ainsi ses fonds, sous l'appât d'un revenu de six pour cent sans retenues.

Adieu; j'ai honte de ne vous avoir pas écrit plutôt pour cela; il y a longtemps que j'en suis chargée, et je l'avais oublié.

Je suis pressée et je ne prends que le temps de vous embrasser de tout mon cœur. Mon bon ami est fort enrhumé; Eudora l'est aussi; elle avait tant bu de tisane hier, qu'elle en a pissé au lit le soir; puis, ne se trouvant pas bien de ce mouillé, elle est venue tout doucement dans mon lit passer la nuit à mes côtés, sans mot dire et en vraie friponne.

187

[À BOSC, À PARIS[1].]

9 avril [1785, — de Villefranche].

Maintenant je vous confesserai que j'applaudis à vos connaissances de n'avoir pas voulu s'employer pour d'autres que vous-même, et je leur sais bon gré de penser et d'agir ainsi. Je conçois que votre excellent cœur vous fasse désirer encore plus de moyens d'être utile à vos amis, mais vous ne devez avoir aucun regret de ceux qui vous manquent. Les vrais amis n'ont pas besoin de preuves de crédit et de pouvoir, pour croire au retour de la tendre amitié qu'ils vous ont vouée. Ces amis gagneront toujours davantage à votre amélioration et perfection individuelle par tous les moyens que l'étude et la philosophie fournissent, qu'à la multiplicité de vos liaisons et à un degré supérieur d'influence dans les affaires : ainsi ne courez pas les dîners et l'ennui pour la chimère de quelques avantages dont il est plus aisé de se passer que de se contenter. Si jamais vous vous tourniez du côté de l'ambition, elle croîtrait chez vous avec les succès, et vous dévorerait jusqu'au bout de votre carrière. Me voilà bien en train de moraliser : je suis triste pourtant; mon Eudora n'est pas tout à fait bien; son rhume n'augmente pas, mais la toux ressemble à celle qui précède la rougeole; elle est un peu assoupie et me parut avoir un peu de fièvre hier au soir. Je prends conseil aujourd'hui. Le papa ne va pas mieux; le rhume a cessé tout à coup de

[1] Bosc, IV, 85; Dauban, II, 524.

le faire expectorer; il se sent empâté, mal à l'aise. Jouissez d'une meilleure santé : adieu; nous vous embrassons bien cordialement. Dites mille choses affectueuses à M. Parault.

Il n'est pas vrai qu'on donne à Eudora le projet de ne plus vous aimer dans douze ans, mais seulement de ne plus le dire si haut et de vous le laisser à deviner.

188

[À BOSC, À PARIS[1].]

18 avril 1785, — [de Villefranche].

Quelle semaine je viens de passer! Eudora n'a eu ni rougeole, ni petite vérole, quoique l'une soit dans notre maison et l'autre dans la ville; mais elle a eu une fièvre terrible, on lui a donné de l'émétique, et elle est aujourd'hui à sa troisième médecine. Cet enfant, que l'abondance des humeurs fait boire étonnamment, n'a jamais voulu rien avaler le jour de l'émétique que la drogue même, qu'elle avait d'abord prise de bonne grâce; il s'est consumé en vains et cruels efforts qui me déchiraient les entrailles. Ce n'est plus cette Eudora, vive, gaie, florissante, annonçant les ris, la force et la santé; elle est pâle, abattue, de mauvaise humeur, criant souvent, portant à tout un air de contrariété et faisant joindre le besoin d'être réprimée à celui de mille soins divers. Je suis triste et fatiguée; je ne sais encore s'il n'y aura pas d'autres suites.

Le papa vient d'être aussi purgé suivant l'ordonnance de celui que nous pleurons tous, ordonnance dont nous allons reprendre et suivre les détails ce printemps. Il est parti ce matin pour le Clos, où il va passer huit jours. Je reçois la vôtre du quinze; j'en devrais dire beaucoup à votre amitié, la mienne n'est pas en reste pour le sentiment; mais je n'ai guère de courage que pour soigner mon enfant. J'espère vous écrire plus longuement par le prochain courrier. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Collection Alfred Morrison, 1 fol.

IMPRIMERIE NATIONALE.

189

[À BOSC, À PARIS[1].]

20 avril [1785, — de Villefranche].

Je suis beaucoup plus tranquille sur le compte d'Eudora; et, sans oser me flatter qu'elle échappe absolument aux maladies régnantes, j'espère que, dans le cas où elle les prendrait, elle s'en tirerait heureusement : on voudrait lui donner encore une purgation; je désirerais la lui sauver, et nous temporisons. Le pauvre enfant est bien changé! Vous ne sauriez vous représenter mes regrets de voir un petit être si tendre déjà livré aux dégoûts, aux secousses des remèdes. Il semble que la médecine ne devrait être faite que pour adoucir les infirmités de la vieillesse ou les crises violentes que produisent nos excès physiques ou moraux; mais que l'aimable enfance se trouve avoir besoin de cet art mensonger, c'est un renversement de tout ordre et un véritable sujet de gémir. Heureux encore ceux qui, dans pareille circonstance, trouvent des motifs de confiance dans un homme habile! Il n'y a pas ici un seul médecin sur qui j'ose compter. J'en ai pourtant appelé un, et je me suis fait une belle querelle avec un autre; on est si tremblant pour ce qu'on aime, qu'on cherche toujours des avis, sans oser suivre le sien propre.

Mais retournons aux Académies, dont vous nous avez donné des nouvelles amusantes. Mon bon ami voudrait bien en savoir plus long de ce mémoire de Quatremère sur les moutons[2], ou plutôt de celui de Berthollet sur la théorie du blanchissage[3]; je me rappelle que c'est de ce dernier qu'il me chargeait, avant de partir, de vous parler, pour que vous lui en communiquassiez ce que vous pourriez savoir et vous procurer. Il prétend aussi que vous ne lui avez rien dit sur les graines huileuses et farineuses, sinon que vous n'entrevoyiez pas à

[1] Bosc, IV, 86: Dauban, II, 525.

[2] Voir, aux *Mémoires secrets,* 6 avril 1785, le compte rendu d'une séance de l'Académie des sciences, où Quatremère d'Isjonval avait lu un mémoire sur «les bêtes à laine». — Cf., sur ce savant, la lettre du 31 mars 1784, et les *Mémoires secrets*, 21 avril 1784 et 22 août 1785. — Après avoir sacrifié un million, dit-on, à ces expériences, il fit faillite en 1786.

[3] L'illustre Berthollet (1748-1822) était déjà connu par divers travaux, membre de l'Académie des sciences depuis 1780 et directeur des Gobelins depuis 1784. Il venait de faire connaître le procédé pour blanchir les toiles par le chlore.

faire un système : or le grand homme sec, à voix de ténor, ne s'accommode guère d'un tel résultat; il veut un système, dût-on aller le chercher dans la lune, comme tant d'autres hypothèses.

Nous avons enfin un temps doux, mais je ne reprends point de vigueur; et si ce n'était l'activité morale, je ressemblerais beaucoup aux vers à soie, qui vont bientôt filer leur coque et qui se traînent languissamment çà et là. Je ne saurais déduire aucun mal, seulement je suis toujours comme fatiguée, et, malgré mes soins pour conserver une allure dégagée, la lassitude sillonne bientôt le tour de mes yeux et s'annonce ainsi, quoi que je fasse. Enfin, si mon Eudora se rétablit bien, que mon ami reprenne aussi à la campagne, réjouie de leur bien-être, je le sentirai mieux que mes petites misères.

190

[À ROLAND ET AU CHANOINE, AU CLOS[1].]

21 avril 1785, — [de Villefranche].

A celui des deux qui a le moins mal aux yeux.

Salut, santé, bonnes jambes et beau temps pour l'un et l'autre. Avec cela je vous envoie des pommes; vous aurez soin de faire mettre de côté les reinettes franches pour les manger crues ou seulement cuites devant le feu.

Eudora va mieux; elle a passé la nuit fort tranquillement; mais elle tousse encore et garde sa langue jaune. Hier au soir, en se jouant devant la fenêtre avec sa bonne, elle est tombée le menton sur les grands cartons dont les bords sont en bois; elle s'est mordu le dedans de la lèvre, ce qui lui faisait jeter beaucoup de sang par la bouche; le menton est un peu cicatrisé; les pleurs n'ont pas duré cinq minutes. Elle m'a beaucoup dit : « Papa viendra voir mon *bobo*, il le baisera et il sera guéri. » M. Bussy doute s'il ne faudra pas encore la purger.

J'ai reçu un gros paquet de l'abbé Turles[2]; lettre fort aimable et

[1] Ms. 6239, fol. 138. — Il est difficile de lire, au manuscrit, s'il y a 21 ou 27.

[2] L'abbé Turles, supérieur du séminaire de Fréjus, ami de Lanthenas, fut un des correspondants assidus de Roland pour sa grande publication (voir *Dict. des manuf.*,

long mémoire sur les savons; il attend d'être assuré que ce paquet soit parvenu à sa destination, pour en envoyer autant sur la parfumerie.

M. Fontaine[1] a écrit une lettre honnête comme il les sait faire; M. Chaix[2] une autre qu'il me prend envie d'envoyer, tant sa méprise m'impatiente et me semble mériter une explication. Sur tout cela, je ferai moi-même ce que mon cher maître voudra bien laisser à mes soins.

Pour vous, mon frère, il faut que vous fassiez bien faire votre barbe et que vous teniez votre tête bien ferme quand vous reviendrez ici, car je dois vous embrasser au moins cinq ou six fois, pour la peine de vous avoir manqué hier. Lorsque Mme de La Colonge nous quitta, on me dit que vous étiez à votre cabinet en conférence avec je ne sais qui; je descendis une petite demi-heure après, l'oiseau était déniché et j'eus un pied de nez; or, c'est fort mal d'allonger ainsi la mine des gens!

Girard[3] dit aussi que vous avez oublié de lui indiquer où il peut prendre des oignons qu'il devait planter.

Adieu, mari, frère, amis; je vous aime et vous embrasse à tort et à travers.

191

[À BOSC, À PARIS[4].]

22 avril [1785, — de Villefranche].

Vous m'avez grondée par votre petite lettre que j'ai reçue hier : je conçois que vous ayez quelques raisons; mais j'étais si occupée de mon enfant, si fatiguée de corps et d'âme, que pourtant je n'ai pas trop tort.

t. III, *Disc. prélim.*, p. CXVIII, et p. 427; t. III, p. 197).

(1) M. Fontaine, un des secrétaires de l'Intendance de Lyon (*Alm. de Lyon*, 1784), établi ensuite à Lisbonne, qui fournit à Roland des notes nombreuses et importantes (*Dict. des manuf.*, t. III, *Disc. prélim.*, p. CXVIII).

(2) M. Chaix, fabricant de bas à Lyon, qu'on retrouvera souvent dans la suite de la correspondance. — Voir *Dictionnaire des manuf.*, t. I, p. 41 : «Un des marchands fabricants bonnetiers de Lyon, celui qui a le plus contribué aux nouvelles découvertes en ce genre.» *Ibid.*, II, Supplément, p. 62.

(3) Girard, — inconnu.

(4) Bosc, IV, 87; Dauban, II, 526.

Eudora va mieux et ne me contente point; elle est si livide, si... je ne sais comment dire, que je me sens en peine à son sujet, sans pouvoir bien raisonner mes craintes. Nous avons bel et bien la petite vérole dans notre chienne de maison, où il faut avoir deux locataires, parce que nous ne pouvons la remplir à nous seuls, quoique notre ménage soit assez gros. On est bien ici à cent lieues de Paris pour la manière de bâtir et de s'arranger, du moins quant à l'entente et à l'agrément des distributions, et surtout à la propreté des petites choses de décoration; il semble qu'on soit tout aussi loin de Lyon, dont pourtant nous ne sommes distants que de cinq lieues. Il est vrai que des circonstances locales font que tous les bois et tout ce qui tient à la charpente, à la menuiserie, sont fort chers dans cette petite ville, où le grand luxe est celui de la table. La plus petite maison bourgeoise, un peu au-dessus du commun, donne ici des repas plus friands que les maisons les plus riches d'Amiens et un bon nombre de celles très aisées de Paris.

Vilain logis, table délicate, toilette élégante, jeu continuel et gros quelquefois, voilà le ton de la ville, dont les toits sont plats et les petites rues servent d'égouts aux latrines. D'autre part, on n'y est point du tout sot; on y parle assez bien, sans accent, ni même de termes incorrects; le ton est honnête, agréable; mais on y est un peu, c'est-à-dire très court en fait de connaissances. Nos conseillers sont des personnages regardés comme fort importants; nos avocats sont aussi fiers que ceux de Paris, et les procureurs aussi fripons que nulle part. Au reste, c'est ici au rebours d'Amiens : là, les femmes sont généralement mieux que les hommes; à Villefranche, c'est le contraire, et ce sont elles qui ont plus sensiblement le vernis de province.

Je ne sais pourquoi ni comment je me suis embarquée à faire ainsi les honneurs de ma patrie adoptive; je la regarde comme mienne et je la traite en conséquence, comme vous voyez.

La Blancherie est donc un peu revenu sur l'eau? J'ai vu dans le *Journal de Paris* l'annonce de l'ouverture de son salon. Et tous ces musées? Par ma foi, ils ressemblent au phénix et renaissent chaque année de leur cendre. Étiez-vous à la belle séance où l'on fit l'éloge de Gébelin? Adieu. Mes hommes sont toujours à la campagne, dont ils se trouvent bien; l'un d'eux revient incessamment au colombier; je vous laisse à deviner lequel.

192

[À BOSC, À PARIS[1].]

28 avril [1785, — de Villefranche].

Ce n'est que demain le courrier, je vous ai écrit hier; il n'est que neuf heures du matin, j'ai mille choses à faire; mais je reçois votre aimable causerie du 25, et me voilà aussi à jaser; il ne faut guère me provoquer pour me rapprocher ainsi de ceux que j'aime.

Je viens d'avoir des nouvelles de mes hommes par l'un des vignerons qui, tous les jeudis, apporte les petites provisions, le beurre, les œufs, les légumes, etc. : ne sont-ce pas là de jolies choses à mettre dans une lettre? Mais elles font bien au ménage, et elles rappellent l'attirail champêtre; elles sont riantes sous ce dernier aspect. Mon pauvre pigeon est tout transi du vent qu'il fait : je ne le verrai pourtant pas de sitôt, car le frère revient samedi pour confesser des nonnes, et il faut que l'autre demeure à surveiller les travaux de la cave. Tous nos gens sont là-bas, ou là-haut pour mieux dire; nous ne sommes que des cornettes au logis; et, voyez ma simplicité! je n'ai pas seulement un *étourneau* pour m'amuser. Ce n'est pas qu'il en manque en ville, mais ils ne sont pas séduisants. Les jeunes gens, en général, ne sont pas bien ici; et cela n'est point étonnant, les femmes n'y entendent rien : il faut des voyages, des comparaisons pour les décrasser; aussi reviennent-ils hommes plus aimables, tandis que les femmes restent dans leur petite allure et avec leurs petites grimaces, qui n'en imposent à personne. Je crois que mon expérience serait d'un grand secours à votre savoir lavatérique, si j'éclairais vos observations sur le visage que vous étudiez, et dont les lèvres vous font de la peine. La nature l'a faite bonne et lui a donné non de l'esprit, mais un sens droit: l'éducation n'a rien développé ni cultivé chez elle; il ne faut y chercher ni idées au-dessus de l'ordre commun, ni goût, ni délicatesse, ni cette fleur de sensibilité qui tient à une organisation exquise ou à un esprit cultivé. Joignez à cela, d'une part, l'aisance ordinaire que donne l'usage du monde; de l'autre, le goût et l'habitude de commander les hommes sans avoir le talent de les bien tenir à leur place ou, si vous voulez, dans leur rang, et vous aurez la clef de

[1] Bosc, IV, 88; Dauban, II, 528.

tout. Il résulte de cet ensemble une société assez douce, où chacun est à son aise; une personne estimable, parce qu'elle est vraiment honnête, quoiqu'il lui manque un peu de dignité; et bonne à connaître, parce qu'elle n'est point trop exigeante et qu'elle fait justice à elle et aux autres[1].

Avec de pareilles données, étudiez et profitez. Si nous observions ensemble, j'ai la modestie de croire que ma science infuse aiderait votre savoir acquis; il est des choses que vous ne devez saisir qu'à force de travail, et d'autres à l'occasion desquelles on pourrait dire de vous, et de presque tous les hommes, ce que Claire disait de Volmar : «Il aurait mangé tout Platon et tout Aristote sans pouvoir deviner cela.»

Eudora a pris avant-hier une potion de kermès avec une forte infusion de bourrache et de sirop violat; sa toux est absolument dissipée, mais on ne peut pas dire qu'elle soit bien rétablie. Elle est méchante comme un démon; j'ai le sourcil refrogné comme un cuistre de collège, et j'ai mal à la gorge de faire la grosse voix. Je viens d'être horriblement scandalisée d'un gros juron de cette morveuse; j'ai voulu savoir d'où on l'avait appris : «Eh, maman, Saint-Claude dit ça!» C'est un de nos domestiques, brave garçon, qui ne s'avise pas de jurer devant moi, mais à qui je crois bien que cela arrive souvent en arrière. Admirez la disposition : l'enfant n'est pas une heure en quinze jours avec les domestiques; je ne fais pas un pas sans lui.

193

[À BOSC, À PARIS[2].]

7 ou 8 mai [1785, — de Villefranche].

J'aurais bien envie de causer avec vous, quoique vos projets m'aient rendue muette durant quelques jours. Je suis maintenant fort pressée; je ne puis que vous dire quelques mots et vous annoncer que l'inspecteur vous écrira incessamment sur plusieurs points de votre lettre. Je n'ose rien vous exprimer sur vos desseins de voyage[3]; il est impossible que mes observations soient désinté-

[1] Ce portrait est probablement celui de Mme d'Eu, qui se trouvait alors à Paris avec l'inséparable M. de Vin. — Voir lettre du 13 mai 1785.

[2] Bosc, IV, 90; Dauban, II, 529.

[3] «J'avais été nommé pour faire le voyage autour du monde, en qualité de naturaliste, sur les vaisseaux de La Peyrouse.»

ressées, et, avec la plus grande envie de raisonner comme indifférente, le regret de vous voir tant éloigné agirait même à mon insu.

Si vous aviez une perspective d'avancement plus prochaine dans votre place, je vous combattrais victorieusement; vous avez assez d'activité pour le genre d'entreprise qui vous tente, mais vous n'avez pas ce tempérament de fer qui seconde l'énergie morale et suffit aux fatigues d'un voyage aussi laborieux. Je sais qu'on a le droit de choisir des hasards qui peuvent être heureux, même au risque de la vie; c'est une loterie où le sentiment met la balance et détermine la raison; mais des amis ont une autre boussole; leur esprit approuve et leur cœur répugne : il faut donc se taire; c'est où nous en sommes réduits, en pleurant comme des enfants lorsque nous parlons de vous. Pourquoi la félicité ne retient-elle pas dans un même lieu ceux que l'amitié lie si étroitement les uns aux autres? Eudora se porte mieux. L'ami Lanthenas me chargeait de vous dire mille choses pour lui; mais il vous aura écrit depuis qu'il m'avait donné cette commission.

Adieu; j'ai presque envie de vous bouder pour le chagrin que vous me donnez, mais cela n'est pas possible, et je vous embrasse aussi.

194

[À BOSC, À PARIS [1].]

Vendredi, 13 mai 1785, — [de Villefranche].

Je ne vous en dirai pas encore bien long aujourd'hui; je n'ai guère de temps et je suis un peu de mauvaise humeur. Ce monde est souvent si sot, les choses vont si bizarrement, les enfants sont si braillards, qu'en vérité on est tenté d'envoyer tout promener et de dire adieu à la compagnie; de ce que je le dis, vous conclurez que je commence à rire, et peut-être aurez-vous raison. L'in-

(Note de Bosc.) — Voir, aux *Mémoires secrets*, 3-4 mai 1785, l'annonce de l'expédition. Elle appareilla de Brest le 1er août 1785.

[1] Dauban, II, 530 : «Tirée de la collection Labédoyère, La[33], 96.» — Nous corrigeons quelques fautes de lecture : *Monteran* pour *Montaran; quinbet* pour *quiesbet; Descet* pour *Dezach*.

Cette lettre est évidemment celle qui, avant de passer dans la collection Labédoyère, a figuré à une vente du 15 mai 1843 (Charon, expert, n° 451, L. aut. : «vendredy, 13 mai 1785», 3 pages in-4°).

specteur regrette que vous ne lui ayez pas envoyé les feuilles imprimées que vous avez retirées de chez Panckoucke, par la voie indiquée de M. Rousseau, chez M. de Montaran. Et la grande expédition, que devient-elle? Savez-vous qu'au fond de la province, où le nouveau est bien rare et l'ordinaire bien petit, on a grand faim des bonnes choses qui empêchent qu'on ne se rouille. Vous ne savez pas non plus qu'il y a dans notre cabinet une cheminée, son vis-à-vis et deux panneaux entre des fenêtres qui sont d'une nudité choquante, en attendant les gravures de Raphaël[1]; dépêchez donc de les envoyer; je crois que vous les apporteriez vous-même, si vous vous imaginiez combien j'ai besoin de faire distraction à l'ennui que me donnent de vieilles *crèches* que je vois régulièrement tous les jours. Si vous ignorez ce qu'on appelle *crèches*, vous le demanderez aux Picards; c'est un mot de leur pays. Ci-joint une feuille qui intéresse un brave homme d'Amiens; vous voudrez bien la lui faire passer ou à M. d'Eu, qui la lui remettrait et à qui ce serait une occasion de nous rappeler. Vous ne nous avez rien dit de ses gravures à lui; Le Monnier les a-t-il, les avez-vous, ou si elles lui sont envoyées? Je crois qu'il en a autant d'envie que nous. J'attendais de vos nouvelles hier; vous mériteriez bien la *férule* pour avoir ainsi fait *quiesbet*.

Mille choses à Mme d'Eu, M. de Vin, si vous les avez encore dans votre ville de boue. Il fait beau ici, mais point chaud; tout enchérit excepté le vin, parce que les vignes s'avisent de promettre, au grand détriment de notre cave et de notre bourse. Adieu, maussade. Mon Eudora mange comme un diable, crie comme quatre et ne reprend pas sa bonne mine. Le bon ami ressent son mal d'yeux toutes les fois qu'il s'assied à son bureau; aussi va-t-il décamper la semaine prochaine. Cependant il faut faire un discours oratoire, car plusieurs membres de l'Académie de Lyon ont fait obligeamment des démarches à son insu et l'ont fait nommer titulaire[2].

Il est bien étrange que Dezach[3] ne donne pas signe de vie depuis le temps

[1] Ces gravures étaient encore au Clos en 1880. C'est Lemonnier, comme on le verra plus loin, qui les avait rapportées ou les faisait venir de Rome pour ses amis, les Roland, les d'Eu, etc.

[2] La lettre de remerciements de Roland au secrétaire perpétuel, M. de la Tourrette, est du 5 mai 1785 (ms. 6243, fol. 103).

[3] Il y a *Descet* dans le texte publié par M. Dauban. Ce nom nous est inconnu. Nous croyons qu'il faut lire *Dezach*. — Voir au ms. 6243, fol. 104, une lettre de Roland, du 6 janvier 1785, à M. Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, pour les remercier de l'élection de son ami de Zach, à titre d'associé.

qu'il a reçu ses patentes de Dijon; écrivez-lui donc et faites-le parler, s'il n'est pas mort[1].

195

[À BOSC, À PARIS[2].]

18 mai [1785, — de Villefranche].

Et moi aussi, je me donne les airs d'envoyer des plantes, non pour faire des expériences de teinture, mais pour savoir leur nom et vous donner idée de la botanique de nos cantons. Je suis devenue d'une ignorance crasse sur l'article, et j'ai tant de petites affaires, que j'aime mieux que vous me disiez les choses que d'employer mon temps à les chercher dans les livres. Le lichen ou la mousse de mon petit paquet a été recueilli sur les murs d'une fontaine où Eudora va souvent se reposer et dont elle boit de l'excellente eau; cette fontaine a le nom de Belle-Roche, du domaine auquel elle tient, domaine et petit château appartenant au doyen de ce chapitre chez qui nous avons été passer la journée d'hier[3]. La fleur jaune appartient à un arbrisseau épineux, fort commun dans les bois des environs de la ville, et qu'on dit fort bon pour les bestiaux quand les épines sont tombées, ce qui arrive à mesure que la fleur se passe. Les deux autres petites plantes ont été autrefois de ma connaissance; rien n'est plus commun dans les bois : j'ai su cela sur le bout de mon doigt; je l'ai oublié; je veux le savoir de nouveau sans le rapprendre; ainsi dites-moi vite noms, surnoms, classe, genre, etc.

Voilà donc La Blancherie rouvrant son salon quand je ne suis plus à Paris, et devant aller à Amiens *parimente* : pour le dernier article, encore passe; mais il me fâche de n'avoir pas vu ce salon avant de m'être reléguée. Adieu, bonsoir ou bonjour, je suis pressée et je m'en vais.

(1) Au bas du texte publié par M. Dauban, il y a : «Non signé. Écriture de Madame Roland de la Platière. Signé : Bosc.» On voit par là que cette lettre est une de celles que Bosc avait données à des amis, en certifiant l'écriture de l'autographe.

(2) Bosc, IV, 91; Dauban, II, 531.

(3) Bernard-Pierre Chatelain Dessertines, propriétaire du joli château de Belleroche, aux portes de Villefranche. La petite fontaine, renommée pour guérir les maux d'yeux, était, au temps de notre jeunesse, bien connue des promeneurs et des écoliers de la ville.

196

[À BOSC, À PARIS[1].]

23 mai (*1784*) 1785, — [de Villefranche].

Je vous charge d'une commission que vous jugerez bien être une bonne œuvre à laquelle il faut coopérer. Il s'agit de présenter le billet ci-joint au Mont-de-Piété, de payer la petite somme et de retirer les effets; puis vous ferez mettre ces effets dans notre ballot de livres et autres affaires, afin qu'il parvienne ainsi sans autres frais.

Il est plaisant que vous alliez retirer des jupes au Mont-de-Piété; mais, plaisanterie à part, vous me paraissez dans un moment critique et fort occupé d'une dernière résolution. Il y a des siècles que vous ne nous avez écrit; je vais envoyer à la poste, avant de fermer, pour m'assurer si vous ne nous donnez point encore signe de vie.

L'ami se porte doucement, et point plaisamment; fluxion aux dents, courbature, petit frisson, misères enfin; Eudora va bien, sans reprendre les brillantes apparences de la belle santé. Avez-vous des nouvelles fraîches de l'ami Lanthenas? Je le sais à la campagne[2] depuis quelque temps. Adieu; vous aurez reçu nos fichus; nous vous embrassons.

197

[À BOSC, À PARIS[3].]

19 juin [1785, — de Lyon].

Hier au soir, en rentrant, nous avons trouvé votre lettre du 13; et, quoique

[1] Bosc, IV, 61; Dauban, II, 499. — Bosc a daté cette lettre du 23 mai *1784* et l'a placée en conséquence. Mais, à cette date de 1784, Madame Roland était à Paris, ainsi que Bosc et Lanthenas.

Il suffit d'ailleurs de rapprocher cette lettre de celles des 8 et 13 mai et 4 juillet 1785, pour voir qu'elle est de la même année.

[2] A la maison des champs de son père, à deux kilomètres du Puy. Cette maison, située à côté des roches basaltiques appelées les «orgues d'Espaly», et d'où l'on domine à la fois la vallée de la Borne et le bassin de Polignac, existe encore. Elle s'appelle *le Collet*.

[3] Bosc, IV, 91; Dauban, II, 532.

j'aie bien peu de temps à moi, que d'ailleurs vous deviez avoir maintenant une des nôtres qui vous instruit de notre marche et vous éclaire par conséquent sur la cause de notre silence, je ne puis résister à l'empressement de répondre aux expressions touchantes de votre amitié inquiète.

Il y a longtemps que je m'aperçois bien ne vous guère écrire, et que je désire trouver l'instant de le faire avec ce loisir si cher à la sensibilité; affaires de ménage et aussi de cabinet ont tellement rempli mes journées, que mon petit voyage en a été retardé, malgré l'extrême activité avec laquelle je me hâtais de les terminer. Arrivés ici depuis quelques jours, le temps y coule comme vous savez qu'il fait en voyage lorsqu'on n'a qu'un temps borné et qu'on n'en veut absolument rien perdre.

Nous sommes établis dans un appartement que mon bon ami a loué pour lui, et où le petit ménage peut s'établir au besoin; j'ai amené notre Eudora, la bonne et le domestique; tout cela s'arrange à merveille. Nous sommes dans une belle maison [1] et un beau quartier, tout près de l'Intendance, fort loin de plusieurs de nos connaissances; mais la plus éloignée me prête son équipage, dont j'use à discrétion. J'ai été voir hier la Sainte-Huberti [2] dans son triomphe, jouant *Didon*, que je ne lui avais pas vu représenter à Paris; je l'ai trouvée sublime. L'ami a plus d'une affaire : compliment à l'Académie comme titulaire [3]; autre séance à la Société d'agriculture, à laquelle il tient aussi [4]; soins

[1] La maison Collomb, place de la Charité, à côté de la place de Bellecour. L'Intendance, où Roland avait son bureau, était rue Saint-Joseph.

[2] La Saint-Huberti avait quitté Paris «le 4 ou 5 juin, pour son congé annuel de deux mois» (E. de Goncourt, p. 148). Le 25 juin, elle chantait à Marseille. Son séjour à Lyon dut donc être fort court. Elle avait créé *Didon* à l'Opéra, le 1er décembre 1783.

[3] Roland avait lu préparatoirement, à l'Académie de Lyon, dans la séance ordinaire du 14 juin 1785, son discours de réception «Sur l'avantage des Lettres et des Arts relativement au bonheur pour ceux qui les cultivent, et de leur influence sur les mœurs» (*Registres de l'Académie de Lyon*), discours qu'il lut ensuite dans la séance solennelle du 6 décembre 1785, et qu'il fit imprimer (43 pages in-8°) sous ce titre : «De l'influence des Lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans les capitales.»

[4] La «Société royale d'agriculture de la généralité de Lyon» avait été fondée en 1761. Sa séance publique annuelle venait d'avoir lieu, le 17 juin (Péricaud, *Tablettes chronologiques de Lyon*). Elle était organisée comme un grand comice agricole de nos jours, avec un bureau général de vingt membres, siégeant à Lyon, et quatre bureaux particuliers, de dix membres chacun, dans les quatre autres villes d'élection de la généralité. Ce n'est que comme membre d'un de ces bureaux particuliers que Roland pouvait, dès juin 1785, «tenir» à la So-

de son état; renseignements à prendre pour la suite du travail encyclopédique. Il demeurerait trois mois ici, qu'il y serait toujours occupé; j'y resterais autant sans m'ennuyer. J'ai pris un maître de forte-piano et je travaille tous les matins, un peu seulement, car les sorties, dîners, etc., s'emparent d'une grande partie des jours. J'ai rencontré, l'autre jour, M. de Jussieu, le jeune[1], chez sa sœur que j'allais voir, et dont le mari a un fort beau cabinet d'histoire naturelle.

Eudora m'a donné hier un peu d'inquiétude : elle m'a paru prendre un petit accès de fièvre; elle est assez bien ce matin.

Nous recevrons votre voyageur de Perse[2] avec un double intérêt. N'eût-il que la recommandation d'avoir vu du pays, nous l'accueillerions : que sera-ce donc comme votre ami!

Écrivez-nous plus longuement. J'avais mille choses à vous dire sur la dernière résolution qui vous laisse à nos vœux; mais ce sont précisément sur les choses dont le cœur est le plus plein que l'on garde le silence, quand on n'a pas le temps de tout exprimer.

Au reste, si vous n'en deviniez pas la plus grande partie, vous ne seriez pas digne qu'on vous l'expliquât. Croyez que, de tous ceux à qui vous êtes chers, il n'en est point qui sente mieux que nous le bonheur de vous conserver à l'abri de ces grands hasards qu'on n'aime point à voir courir à ceux auxquels on a attaché en quelque sorte son existence.

Adieu, mon ami; nous vous embrassons avec toute la franchise et tout l'abandon de cette tendre amitié que nous vous avons vouée pour la vie.

ciété, car il ne fut reçu du bureau général, c'est-à-dire élu membre titulaire, que le 18 novembre suivant. — Voir Appendice H.

[1] Antoine-Laurent de Jussieu, le plus célèbre de la famille, qu'on appelait *le jeune*, par rapport à son oncle Bernard de Jussieu. — On sait que Madame Roland, en 1780, avait suivi son cours au Jardin du Roi.

[2] Le naturaliste et voyageur André Michaux (1746-1802), qui revenait de Perse. Arrivé à Paris en juin 1785 (*Biogr. Rabbe*), il en repartit presque aussitôt (septembre) pour aller passer onze années aux États-Unis. C'est avec l'espoir de l'y retrouver, dans la Caroline, à Charleston, où il avait créé un grand jardin d'histoire naturelle, que Bosc s'embarquera en 1796. — Voir Appendice K.

198

[À BOSC, À PARIS[1].]

Le 4 juillet 1785, — de Villefranche.

[Nous sommes de retour depuis deux jours, fort en l'air, très occupés de beaucoup de choses de correspondance et autres qui sont un peu demeurées en arrière, et d'affaires de ménage qui redemandent la vigilance accoutumée, sans compter ces petites misères dont chacun a son lot dans ce monde.

Je suis loin d'avoir cette aimable tranquillité dans laquelle on se plaît à causer avec ses amis, surtout quand ils sont dans la disposition et les circonstances où vous vous trouvez. Je voudrais m'entretenir doucement avec vous sur les hasards et les avantages des deux partis entre lesquels vous avez fait un choix; sur la folie de se consumer en vains regrets quand on a eu de bons motifs pour se déterminer; sur la chimère et le vide de cette gloire pour laquelle on fait tant, qui nous trahit presque toujours et ne conduit jamais au repos par lequel on voudrait finir et qu'on ne cherche, inutilement pour l'ordinaire, qu'à rendre plus doux par elle. Je voudrais mettre dans votre tête quelques grains de plus de philosophie en échange de cet excès de chaleur hâtive qui produit de bons effets et de grands tourments; je crois que tout cela, administré par la douce amitié, pourrait vous être de quelque agrément, et serait certainement un soin touchant pour moi; mais les choses me pressent, le temps m'entraîne], et je passe aux affaires dont je suis nécessitée à vous entretenir.

En arrivant ici, nous avons trouvé les caisses de nos gravures, livres et vases. Quelques gravures sont très plissées, froissées, enfin gâtées; des deux vases, le socle de l'un est endommagé et a l'un de ses rebords cassé; la petite base de l'autre est séparée en deux morceaux et sera

[1] Bosc, IV, 93; Dauban, II, 534; — ms. 6239, fol. 256-257.

difficile à raccommoder. Il est d'usage que des objets de cette nature ne se mettent jamais à nu dans des caisses; on les enveloppe d'étoupes et on remplit tous les vides et interstices avec de la sciure de bois. Quant aux gravures, on doit les ranger à plat, bien étendues dans une caisse convenable, comme elles seraient dans un carton. Je m'étonne que M. Le Monnier ne vous en ait rien dit, et je ne vois pas comment il s'est fait que vous ne vous soyez point conciliés réciproquement pour cet envoi, comme nous l'avions espéré.

Je sais bien que, malgré ces désagréments, nous vous sommes toujours fort obligés de la peine que vous avez prise, parce que certainement vous en avez eu, et vous avez fait de votre mieux, en bon ami qui s'emploie de tout son cœur; mais je vous dis ce que sont les choses, afin qu'elles vous servent d'expérience, dans une autre occasion, pour vous-même ou vos amis.

N'oubliez pas de nous envoyer la note des frais en sus des 5 livres pour ces objets retirés du Mont-de-Piété; faute de cette note, nous ne pouvons finir avec la personne que cela regarde.

[Je joins ici une fleur que je ne connais pas et que, faute du *Genera*[1], je ne saurais trouver. Elle a huit étamines; la plante est herbacée, haute de demi-pied environ, plus ou moins; les fleurs naissent aux aisselles des feuilles et sont portées par un pétiole renflé à la base; elles viennent au long de la tige, au sommet de laquelle elles se réunissent en bouquet.]

Vous me feriez grand plaisir d'aller voir mon bon oncle de Vincennes, à qui je n'ai pas le temps d'écrire.

Les papiers venus de Mme d'Arbouville devaient effectivement être joints aux autres objets; mais gardez-les jusqu'à ce que vous ayez une autre occasion, et ne les laissez pas égarer[2].

Voici des quittances fort intéressantes; faites-nous le plaisir d'en

[1] Probablement le *Genera plantarum* de Linné (1737). Celui d'Antoine-Laurent de Jussieu, qui devait renouveler la méthode, ne parut qu'en 1789.

[2] On voit qu'au milieu de 1785, les démarches pour les Lettres de noblesse duraient encore ou venaient seulement de prendre fin.

trouver une rescription sur Lyon et de nous l'expédier le plus tôt possible, car je suis fort *équitable* ou *juste*, et j'attends après l'argent; mais surtout que ce soit pour Lyon.

L'ami a ses yeux toujours malades; il écrit cependant à force, car il doit partir sous peu de jours pour une tournée dans la montagne. Adieu, nous vous embrassons *corde et animo.*

J'oubliais de vous dire que, parmi les gravures, nous avons des doubles et qu'il en est qui nous manquent, et que M. d'Eu a par conséquent en double; embarras assez grand à débrouiller. C'est un travail d'éclaircir le tout et ensuite de rendre à chacun ce qui doit lui revenir.

199

[À BOSC, À PARIS[1].]

2 août [1785, — de Villefranche].

Enfin me voici ayant devant moi une demi-heure jusqu'au dîner, et vous destinant cet intervalle pour que vous ne répétiez pas : « C'était bien la peine de se retirer en province! »

Vous saurez d'abord qu'avant-hier je me mourais, qu'hier j'étais languissante, qu'aujourd'hui je me porte à merveille, que je suis gaie comme un pinson et des plus éveillées.

Demandez-moi pourquoi? Je n'en sais rien; c'est comme cela, voilà tout; et qui se représente une succession continuelle d'une grande activité et d'un abattement extrême voit l'histoire de ma santé. Mon bon ami a pris des lunettes, je vous l'ai déjà peut-être dit; ses yeux sont un peu mieux, sans être guéris; il use des bains depuis peu de jours; mais des affaires et puis des affaires reviennent sans cesse le harceler : tantôt c'est l'administration aveugle et tâtonnante, édifiant d'une main, abattant de l'autre, demandant toujours des avis et n'en suivant aucun; tantôt ce sont les Académies, auxquelles il faut débiter de jolies choses lors même qu'on en a le moins d'envie; tantôt les relations utiles; tantôt les correspondances agréables qu'il faut cultiver avec un

[1] Bosc, IV, 94; Dauban, II, 534.

soin égal, puis le grand ouvrage par-dessus tout, la suite de l'entreprise encyclopédique, qu'enfin il est besoin de reprendre [1]. D'après quoi, attendez-vous à être tourmenté comme un démon; déjà l'on se plaint de ce que vous ne parlez plus de M. Audran, de ce que vous paraissez le négliger, etc.; il faut le voir, le suivre, le presser, obtenir beaucoup de choses, beaucoup le pousser pour en avoir davantage, ainsi du reste. Vous avez eu des mémoires de questions sur les pelleteries; il faut chercher, les remplir et nous les envoyer; nous songeons tout de bon à ce grand travail; il faut tout mettre en l'air, tout mettre en œuvre pour rassembler, multiplier et compléter les matériaux; partez de là, réunissez votre zèle pour les connaissances à celui de l'amitié, et servez-nous comme vous savez et pouvez faire.

Autre chose, monsieur le naturaliste, chimiste, etc.: employez vos lumières au bien de l'humanité. Vous saurez que nous avons des vipères au Clos, qu'un enfant de douze ans vient d'en être piqué et est mort en moins de vingt-quatre heures. Trouvez-nous un remède sûr et facile qu'on puisse avoir partout sous la main, et même avec soi; il s'agit de l'humanité et peut-être de vos amis. Déjà nous rencontrâmes, il y a cinq ans, à mon premier voyage ici, dans notre enclos, près de la maison, une vipère que mon Roland tua, même sans sa Durandal; mais j'ai une Eudora qui s'échappera quelquefois au jardin de dessous mes yeux, qui peut rencontrer dans une allée écartée, sous l'herbe, ce terrible reptile..... Grand Dieu! le cœur me manque et je hais le Clos. C'est bien vrai, au moins; plus d'une raison nous dégoûte de cette campagne; nous avons abandonné le projet d'y rebâtir; et si vous, qui savez tant de choses, appreniez par hasard qu'il se trouve à vendre, près de Villefranche ou sur la route d'ici à Lyon, une jolie maison avec un beau jardin, de bonnes eaux, en belle vue et bons fonds, avertissez-nous pour que nous en fassions l'acquisition. N'est-ce pas une bonne folie que l'idée de vous faire chercher cela? C'est que c'est une chose difficile et rare, à notre grand regret.

Eh bien, le pauvre Lanthenas est donc délié [2]? Nous le verrons, j'espère,

[1] Nous avons déjà dit que le premier et le second volume du *Dictionnaire des Manufactures* avaient paru (1784 et 1785) et que Roland allait commencer le troisième; son traité avec Panckoucke est daté de Lyon, 16 août 1785.

La pièce, qui se trouve aux *Papiers Roland*, ms. 9532, fol. 162-163, est de l'écriture de Madame Roland et signée par son mari.

[2] Il ne peut y avoir là une allusion à la mort des parents de Lanthenas, car sa mère ne mourut, ainsi que nous l'avons dit, que le 31 août 1786, et son père un an

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans quelque temps; je m'en réjouis beaucoup. Ma chère Eudora maigrit, dépérit, sans que je sache à quoi m'en prendre; j'ai imaginé que l'eau n'était pas bonne, j'en envoie chercher à une fontaine hors de la ville [1]; on a cru qu'elle avait des vers; je lui ai donné du *semen-contra* dans du miel, puis du citron et de l'huile; elle a été menée terriblement, sans faire de vers que l'apparence d'un petit, dont je ne suis pas sûre; la langue chargée, l'haleine fade et bilieuse, le teint pâle et morne, les yeux creux, les chairs mollasses; vive et gaie encore, et fort douce, et fort caressante quand elle souffre, voilà ce qu'elle est, ce qui me tourmente et me déchire. Ces inquiétudes m'usent et me consument; d'autres sollicitudes m'occupent et m'échauffent; et au milieu de cela, tantôt j'ai un courage de lion, tantôt je suis attendrie à pleurer. Adieu, je vous souhaite force, santé, paix et bonheur; nous vous embrassons de tout cœur.

200

[À BOSC, À PARIS [2].]

8 août 1785, — de Villefranche.

[Et moi, Monsieur, je commence ma journée par vous; au reste, c'est par l'ordre de mon seigneur et maître, qui me donne votre lettre à mon réveil. Il est pourtant dix heures; mais j'ai pris un bain à sept, je me suis recouchée après, et j'ai dormi dans ce calme profond et cette douce fraîcheur si nécessaires à la santé. J'avais été hier à un petit bal qui se donna par un de nos locataires, et j'y avais dansé deux contredanses; notez que, depuis deux ans avant que je reçusse le grand sacrement, je n'avais plus dansé; j'ai éprouvé que le goût de cet agréable exercice ne s'éteint pas si vite; et, malgré mes trente-un ans, je ne me retirai à minuit que par sagesse et non par satiété. Je ne sais quel conte vous me faites de votre homme dans le grand genre; le connaissé-je ou non? Il me paraît difficile de le recevoir à mes genoux à

après. Il s'agit plutôt de ses arrangements avec eux, pour obtenir un partage anticipé qui lui permît d'aller s'établir ailleurs.

(1) Voir lettre du 18 mai 1785.

(2) Bosc, IV, 96: Dauban, II, 536; — ms. 6239, fol. 258-259.

la première entrevue, si je n'ai pas encore la plus petite notion de lui. En vérité, vous n'avez point de pitié d'une habitante de province dont l'imagination se refroidit tout naturellement par l'influence de ce qui l'entoure. Ce n'est pas que nos provinciales y fassent plus de façon que chez vous; mais moi je trouve nos provinciaux bien plats, et quand je n'aurais pas déjà été sage par habitude et par principes, je le serais devenue par dégoût et pis-aller. De bonne foi, il ne vaudrait pas la peine ici de perdre l'honneur du champ de bataille. Aussi j'ai pris mon allure, et votre merveilleux ne m'en fera pas changer; tant pis pour lui s'il n'est pas content. Mais si c'est un homme de diligence, votre annonce sera sans doute inutile : cette voiture ne laisse point de relâche; s'il en est autrement, je compte sur quelque bonne espèce à votre manière.]

Parlons d'affaires. L'ami regrette beaucoup que vous ayez fait accepter la lettre de change; il craint d'en perdre les six louis en question pour lesquels il vous avait renvoyé la lettre de Panckoucke. C'était une affaire à traiter avec lui verbalement et à terminer *tout d'une* avec la lettre de change. Veillez à cela, car cette petite différence ne nous est pas tout à fait indifférente.

Je ne sais pas encore trop bien ce qu'il faudrait conseiller à Lanthenas; il a toujours eu, en homme sensible et raisonnable, quelque penchant au mariage; peut-être faudrait-il qu'il s'établît docteur en quelque ville de province, où il pourrait trouver une fille honnête dont la fortune, réunie à sa petite légitime, lui fît une existence agréable et sûre.

Puisqu'il a quelque chose et que Williamos[1] est parti, et qu'enfin il n'est pas, à beaucoup près, de cette santé ni de ce caractère propres aux grandes entreprises, je doute qu'il fît bien d'aller en Amérique.

Nous y rêverons encore. J'espère l'avoir à la campagne, où nous

[1] Williamos était un Américain, de la province de New-York, que Lanthenas avait vu à Paris en septembre 1784, au moment où il venait d'être reçu docteur, et qui lui avait offert ses services pour aller s'établir en Amérique (lettre inédite de Lanthenas à Bosc du 24 décembre 1784, collection Alfr. Morrison).

irons le mois prochain; nous aurons quelque embarras à la fin de ce mois, que nous allons faire peindre le cabinet.

[Je vous envoie une plante que j'ai prise, à son port, pour une espèce de valériane; mais j'ai cru y voir des différences spécifiques; elle est ici fort commune au bord d'une jolie petite rivière [1]. Adieu; j'ai dans ce moment à mes oreilles le père Renard [2], qui nous dit que son fils vous a vu trois fois, mais que vous êtes si occupé qu'il craint de vous déranger. Adieu; nous vous embrassons de bien bon cœur.]

201

[À BOSC, À PARIS [3].]

19 août [1785, — de Villefranche].

Tandis que vous dîniez avec vos savants, nous dînions ici avec la veuve d'un académicien et des comtes et comtesses du voisinage, tant *sacrés* que *profanes;* car il y avait dans tout cela une chanoinesse et un comte de Lyon [4]; jugez de la sainteté des personnages! La veuve est celle du comte de Milly [5], fort aise, avec grande raison, de sa viduité. Si vous ne connaissez pas son histoire, je vous en régalerai un autre jour. Nous n'avons point eu à visiter un herbier intéressant comme celui qui vous a rendu si heureux, mais nous avions des officiers honnêtes et passablement instruits, chose trop rare dans les militaires pour n'être pas fort agréable, et nous avons terminé la journée par une promenade à une *vogue* [6], c'est le nom qu'on donne ici aux fêtes pour lesquelles

[1] Le Morgon, qui traverse Villefranche.

[2] Inconnu.

[3] Bosc, IV, 97; Dauban, II, 537.

[4] Les chanoines de la cathédrale de Lyon (Saint-Jean) avaient la qualité de *comtes.*

Il y avait, près de Villefranche, plusieurs chapitres de chanoinesses, à Salles, à Alix, à l'Argentière, à Neuville, etc.

[5] Nicolas-Christiern de Thy, comte de Milly, chimiste, associé libre de l'Académie des sciences, né près de Beaujeu en 1728, mort à Paris le 17 septembre 1784. — Voir *Mémoires secrets,* 23 septembre 1784; *Almanach de Lyon,* 1784, p. 212.

[6] La date indique que cette «vogue» — c'est en effet le nom des fêtes votives en Beaujolais, Bresse, etc. — était celle de Saint-Roch, hameau de la commune de Gleizé, à deux kilomètres de Villefranche, qui avait lieu le 16 août. Nous l'avons vu célébrer encore, en notre jeunesse, dans le grand pré que décrit Madame Roland.

le peuple se rassemble à la campagne dans un pré, où chacun danse et boit à son bien aise; il y a des violons ici, des fifres un peu plus loin, là une musette; ceux qui n'ont pas d'instruments y suppléent par la voix; d'autres avalent gaiement, sous des tentes, le vin dur et vert comme celui de Suresnes; et quelquefois les belles dames font aussi des contredanses. Mais revenons à nos affaires; vous êtes un franc hâbleur, un grand prometteur de riens; vous annoncez toujours des gens qui ne viennent jamais : c'est bien la peine de faire ainsi venir l'eau à la bouche pour un *quiesbet* [1]! Déjà trois fois nous avons calculé, attendu l'époque où devait, suivant votre avis, nous arriver quelque personnage : aucun ne s'est encore montré. Je me console pourtant de votre amoureux depuis que je sais qu'il n'a que quinze ans; c'est à former, et je ne suis pas encore assez vieille pour faire l'éducatrice et chercher fortune parmi les écoliers : je ne crains point qu'ils s'y connaissent, entendez-vous, Monsieur. Eh! mais vraiment, je voudrais vous voir en Angleterre; vous y seriez amoureux de toutes les femmes; je l'étais *quasi,* moi femelle. Celles-là ne ressemblent point du tout aux nôtres, et ont généralement cette courbure de visage estimée de *Lavater*. Je ne suis pas étonnée qu'un homme sensible, qui connaît les Anglaises, ait de la vocation pour la Pensylvanie. Allez, croyez que tout individu qui ne sentira point d'estime pour les Anglais et un tendre intérêt mêlé d'admiration pour leurs femmes est un lâche ou un étourdi, ou un sot ignorant qui parle sans savoir [2].

Vous, Monsieur, vous êtes un impertinent et aussi un étourdi; car je n'ai eu un soupçon de *valériane* que par le port, et ce sont les très grandes différences spécifiques qui m'ont assuré que c'était une autre plante et fait vous demander son nom. Or donc, tirez la conséquence : si vous jugez, d'après ce babillage, que je sois fort gaie, vous vous tromperez grandement; j'enrage de tout mon cœur, et vous le croirez aisément quand j'aurai ajouté que je n'irai point du tout à la campagne cette année, que je ne verrai pas plus le Clos que vous ne le voyez vous-même; toute la différence, c'est que j'en mange quelques fruits; mais ils ont fait deux grandes lieues, ils ont perdu leur fleur, et enfin ce n'est pas moi qui les cueille.

Je finis par cette complainte, et vous souhaite joie et santé.

[1] Nous ne savons ce que signifie ce terme, déjà employé dans la lettre du 13 mai 1785.

[2] Voir *Voyage d'Angleterre*, t. III, p. 235 : «Les femmes, bien élevées, ont un air virginal et touchant, etc. . . ».

202.

[À BOSC, À PARIS[1].]

22 août 1785, — de Villefranche.

J'ai attendu le courrier, espérant avoir à vous répondre; mais vous ne nous donnez pas de vos nouvelles, l'heure s'est avancée et vous n'en aurez pas long des nôtres.

Voici un paquet pour votre académicien, puis une lettre pour M. d'Eu. Faites prompte expédition de chacune, afin qu'on puisse terminer enfin les comptes des affaires de Rome.

Je vous envoie une plante aquatique, extrêmement commune en ce pays, et que je vois souvent sans que je l'aie encore pu saisir en sa fleur. Supposez, si vous voulez, encore une dizaine de degrés d'ignorance; mais je vous en crois cinq, si vous ne me nommez cette plante que j'ai quelque soupçon de vous avoir déjà envoyée sans que vous m'ayez donné satisfaction.

Adieu. La pauvre Eudora est plus maigre que jamais. Imaginez donc, vous autres savants de Paris, ce que peut être l'état d'un enfant autrefois robuste et florissant, qui perd son embonpoint, sa fraîcheur, en conservant l'appétit, le sommeil, paraissant faire de bonnes digestions et ayant encore sa gaieté. Des yeux battus, quelquefois éteints; une peau sèche et brûlante, une pâleur extrême, des chairs molles, une maigreur qui ne fait qu'augmenter, moins d'élasticité dans ses mouvements et parfois de la lassitude. Notez que souvent on lui a donné des contre-vers parce qu'on se persuade généralement qu'il n'y a que des vers qui puissent causer cet état; mais, quoique plusieurs de ces vermifuges l'aient quelquefois purgée violemment, jamais elle n'a rendu l'apparence d'un seul ver. Que faut-il faire? Le docteur de ce pays veut purger, émétiser, etc... Mais c'est un purgeur impi-

[1] Collection Étienne Charavay.

toyable qui émétiserait le diable et qui pourrait tuer mon enfant. Je ne sais à quoi me résoudre et je me ronge de soucis. Voilà ce qui m'occupe et m'attriste maintenant par-dessus tout. Oh! combien l'on paye les douceurs de la maternité!

Est-il vrai que le prince Louis[1] ait été arrêté au milieu de la galerie, à Versailles? Cette manière a quelque chose d'étrange; mandez-nous le pourquoi, le mode et le lieu où on le dit renfermé.

Voilà un chien de papier, je ne me servirai plus jamais de son pareil.

203

[À BOSC, À PARIS[2].]

27 août [1785, — de Villefranche].

Le courrier ne part qu'après-demain, mais j'ai quelques moments de loisir, et je veux me dépêcher de vous dire que vous n'avez pas le mérite de m'avoir le premier nommé La Blancherie. J'avais appris qu'il était à Lyon, et de ce moment je ne fis aucun doute que ce fût lui dont vous aviez voulu me parler[3]. Je suis pourtant bien aise de savoir que vous ne lui aviez pas annoncé Mademoiselle Phlipon, sa négligence me paraît plus excusable. *Je suis modeste, moi!* Mais ce que je vous apprendrai, c'est que La Blancherie étant allé voir à Lyon le directeur de l'Académie, M. de Villers, pour le prier de le conduire à une séance, M. de Villers lui demanda, d'un ton d'égard et d'honnêteté, s'il désirerait être associé à cette compagnie. «Non, dit La Blancherie, *je ne dois être d'aucune.* — Et pourquoi? — *Parce qu'il me faudrait être de toutes les Académies de l'Europe.*» M. de Villers, homme grave, qui a du caractère et de l'énergie, se contenta de répondre : «Vous m'avez dit, Monsieur, que vous deviez dîner chez M. tel; vous pourrez aussi le prier de vous conduire à l'Académie.» J'ai vu ici, à la séance de la nôtre[4], deux ou trois hommes de mérite qui sont de

(1) Le cardinal de Rohan, arrêté le 15 août 1785 pour l'affaire du collier.

(2) Bosc, IV, 98; Dauban, II, 539.

(3) Voir lettres des 8 et 19 août 1785.

(4) La séance publique annuelle de l'Académie de Villefranche se tenait, comme presque partout, le 25 août, jour de la Saint-Louis. C'est à la place de son frère le chanoine, indisposé, que Roland lut le discours dont il avait déjà donné lecture à l'Acadé-

Lyon, et qui se sont accordés à dire que La Blancherie était d'une fatuité insupportable. Entre nous, cela ne m'a pas trop étonnée, car il me semble qu'il avait quelque disposition de ce genre il y a dix ans; or un intervalle aussi grand, employé à intriguer dans le monde, a dû la développer merveilleusement.

Venons maintenant à notre séance académique, qui a été bien remplie et très agréable, au jugement de tout le monde; je vous cite celui-là, parce que le mien pourrait vous être suspect à deux égards. Premièrement, mon bon ami a lu un discours fort applaudi, *sur l'Influence de la culture des Lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans la capitale;* il y avait beaucoup de choses sur les femmes, dont plusieurs se sont mouchées, et peut-être m'arracheraient les yeux si elles imaginaient que j'y eusse quelque part.

Le directeur[1] nous entretint des découvertes du siècle; un étranger nous présenta fort agréablement l'opinion que les plantes ne sont pas dénuées de sentiment; il l'étaya de faits intéressants. Cet auteur est un Suisse, fixé à Lyon, ministre protestant, arrivant d'Angleterre, où il a été reçu docteur à Oxford, et nouvellement marié à une petite femme de dix-huit ans qui est de Sedan, et qu'il nous a amenée[2]. Nous les avons retenus le jour d'après la séance, et

mie de Lyon, le 14 juin précédent. On voit ici que Madame Roland, comme toujours, avait collaboré à l'œuvre.

[1] «Le R. P. Gomès, du tiers ordre de Saint-François» (*Almanach de Lyon*, 1785).

[2] Ce ministre protestant, que nous verrons souvent reparaître dans la Correspondance, était Benjamin-Sigismond Frossard, né à Nyon (pays de Vaud) le 23 août 1754, mort à Montauban le 3 janvier 1830. Il était, depuis 1777, pasteur à Lyon, ou plus exactement aux Charpennes, dans la banlieue, le culte calviniste n'étant pas autorisé *intra-muros;* mais il résidait dans la ville, au quai Saint-Clair; c'est là que Brissot le vit en 1782 (*Mémoires de Brissot*, t. II, p. 114 et suiv.). Marié à Sedan, en 1785, avec Marie-Anne-Amélie Drouïn, il se fit à Lyon une situation considérable par son activité et ses écrits. Lié avec Blot, l'ami de Brissot, en relations avec tous les hommes qui, à Lyon, s'occupaient des questions économiques et sociales, membre de diverses académies ou sociétés savantes, secrétaire de la Société d'agriculture de Lyon pour la correspondance étrangère, c'est lui qui, en 1789, conduisit Arthur Young chez Roland (*Voyages en France* d'Arthur Young, t. II, p. 97, édition de 1793). On verra plus loin qu'Eudora Roland fut quelque temps en pension chez lui vers cette époque.

Il prit une part active au mouvement de la Révolution, d'abord à Lyon avec les amis de Roland, puis à Clermont-Ferrand, où il retrouva un autre ami des Roland, Bancal des Issarts, et à Paris, où Roland, le 20 décembre 1792, le faisait nommer commissaire national en Belgique. Après bien des épreuves, il devint, le 15 septembre 1809, le premier doyen de la Faculté de théologie

nous nous sommes liés de connaissance. Un grand vicaire de Lyon, que nous connaissions d'ailleurs[1], a lu des morceaux d'excellente critique, traduits d'un Allemand. Le secrétaire[2] a débité une épître en jolis vers, adressée à notre ami sur son retour dans sa patrie, accompagné d'une épouse dont le poète a parlé à la manière des poètes. Il est plus que douteux que cela m'ait mis en grande recommandation auprès des femmes; et, n'osant en rien dire, elles voudraient bien pouvoir critiquer le discours d'un académicien dont la femme a reçu un éloge public. Malheureusement, en renfermant de grandes vérités sur leur compte, il est extrêmement poli et même élégant. Au reste, le secrétaire est un homme grave, distingué par l'agrément de son esprit, et doyen du chapitre.

Parlons maintenant de vos messieurs Ducis et Thomas[3], qui sont à Lyon et s'y prônent l'un l'autre, comme les deux ânes de la fable. Le dernier s'est avisé de faire imprimer des vers à ce Jeannin que vous connaissez, et dont tout le

protestante de Montauban. Nous lui consacrerons, dans notre Appendice O, une notice plus détaillée.

[1] Thomas de Merle de Castillon, vicaire général de l'archevêque, chanoine et baron de Saint-Just, membre de l'Académie de Lyon et associé de l'Académie de Villefranche depuis 1773. Singulier vicaire général! Il avait édité à Lyon, en 1783 (4 vol. in-8°), les œuvres de Charles Bordes, un poète lyonnais peu sévère (Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*, t. I, p. 135, 177, 326). Ces «morceaux d'une excellente critique, traduits d'un Allemand», étaient la traduction libre d'un traité (latin) de Mencken, «sur la charlatanerie des savants», lecture que Castillon avait déjà faite le 21 juin précédent à l'Académie de Lyon.

Né en 1745, dans l'Agénais, c'est-à-dire compatriote de l'archevêque Montazet, Merle de Castillon fut guillotiné à Lyon le 18 février 1794.

[2] Le doyen Châtelain Dessertines. — Voir lettre du 18 mai 1785.

[3] Thomas était arrivé à Lyon en mai 1785, y attendant son ami Ducis, qui était allé à la Grande-Chartreuse. Il apprit que Ducis avait fait, près des Échelles, une horrible chute de voiture; il partit aussitôt, accompagné de M. Janin de Combe-Blanche, «chirurgien célèbre, dit Thomas, qui m'a prêté une grande berline anglaise où il y avait un lit». Ducis ramené à Lyon, Janin installa les deux amis chez lui. Le jour de la Saint-Jean (24 juin), fête de Janin, Thomas lui exprima sa reconnaissance dans une épître en vers qu'il communiqua à l'Académie de Lyon le 12 juillet. Il y eut encore, le 2 août, une séance particulière de l'Académie où assistèrent Thomas et Ducis, avec d'autres invités (Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*, t. I, p. 147-152). — A la séance publique du 30 août, postérieure à cette lettre, Thomas lut le 7e chant de sa *Pétréide* et Ducis lut une *Épître à l'amitié*. (Voir *Lyon de 1778 à 1788*, par A. Metzger et J. Vaesen, p. 52.)

Thomas mourut le 17 septembre 1785, à Oullins, près de Lyon, dans la maison de campagne de l'archevêque, M. Malvin de Montazet, qui l'inhuma dans l'église du village, où on voit encore son tombeau.

monde se moque [1]. L'académicien y loue le charlatan à toute outrance; et, pour rendre la chose plus touchante, il a inséré dans sa pièce de vers un épisode pour Ducis qui, mourant de frayeur dans un mauvais carrosse, en traversant les montagnes de la Savoie, a fait une assez triste culbute. Thomas voit en son confrère le Sophocle de la France, traîné comme Hippolyte par ses chevaux indociles, qui font voler son char en éclats. Un provincial, ennuyé de ce jargon et suffoqué de l'encens, a répondu par les vers que je vous envoie, en regrettant bien sincèrement de n'être pas de votre avis sur mes bons compatriotes; mais si les juges de votre Parnasse font de telles balourdises, comment voulez-vous défendre la tourbe de nos badauds? Indépendamment du mauvais sujet que Thomas a choisi pour idole, ses vers ne sont pas mêmes dignes de la réputation d'un faiseur d'éloges. Ce sont pourtant ces deux académiciens qui vont briller mardi à la séance publique de Lyon, où l'un d'eux lira un chant de sa *Pétréide*. La Blancherie vous en donnera des nouvelles, s'il repart bientôt; je n'imagine pas qu'il trouve à Lyon beaucoup de souscripteurs.

(1) Jean-Antoine-Michel-Dieudonné Janin de Combe-Blanche, né à Carcassonne en 1731, que Thomas appelle «un chirurgien célèbre», était un oculiste qui, comme on dirait aujourd'hui, pratiquait la réclame. Il s'intitulait «médecin-oculiste de S. A. S. Monseigneur le duc de Modène et son pensionnaire; professeur honoraire de l'Université de Modène, de la Société royale de médecine, des Académies de Dijon, de Villefranche [1769] et de Montpellier, etc..., membre du Collège royal de chirurgie de Lyon [1773], rue Saint-Dominique» (*Almanach de Lyon*, 1785). — Voir sur lui et ses prétendues découvertes scientifiques, les *Mémoires secrets*, 21 février, 4 mars, 8 et 16 avril 1782. — Au début de la Révolution, à Lyon, il essaya de jouer un certain rôle; à la fête de la Fédération lyonnaise du 30 mai 1790, nous voyons figurer «le chevalier Janin de Combe-Blanche, commandant général, colonel de la garde nationale de la Guillotière». Cf. Wahl, *Les commencements de la Révolution à Lyon*, p. 107, et *Lyon en 1790*, par A. Metzger et J. Vaesen, p. 102, où l'on voit que Janin, colonel de la garde nationale de la Guillotière, sans avoir un mandat spécial pour cet objet, était allé à Paris solliciter les décrets des 6 et 13 février 1790, qui réunirent la Guillotière à Lyon; d'où un certain mécontentement et un commencement d'émeute le 23 mai.

Il mourut le 12 juin 1811 (Péricaud, *Tablettes chron. pour servir à l'histoire de Lyon*). Voir sur lui Quérard, *La France littéraire*.

204

[À BOSC, À PARIS[1].]

12 octobre [1785, — du Clos].

Eh! bonjour donc, notre ami. Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit; mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure; j'*asine* à force et m'occupe de tous les petits soins de la vie *cochonne* de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses; nous séchons des raisins et des prunes; on fait des lessives, on travaille au linge; on déjeune avec du vin blanc, on se couche sur l'herbe pour le cuver; on suit les vendangeurs, on se repose au bois ou dans les prés; on abat les noix, on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les étend dans les greniers. Nous faisons travailler le docteur[2], Dieu sait! Vous, vous le faites embrasser; par ma foi, vous êtes un drôle de corps.

Vous nous avez envoyé de charmantes relations qui nous ont singulièrement intéressés; en vérité, vous devriez courir toujours pour le plus grand plaisir de vos amis, et surtout ne pas oublier de les visiter.

Adieu; il s'agit de déjeuner et puis d'aller en corps cueillir les amandiers. Salut, santé et amitié par-dessus tout.

205

[À BOSC, À PARIS[3].]

15 octobre [1785], — du Clos.

Vous me voyez encore ici, où j'étais venue pour huit jours et où j'aurai demeuré probablement deux mois. Les arrangements économiques avaient déterminé la première résolution; le bien-être moral et physique procure le changement d'avis. Notre mère, il est vrai, fait pendant notre absence autant de dépense que si nous y étions tous; des étrangers prennent notre place à table;

[1] Bosc, IV, 100; Dauban, II, 541.
[2] Lanthenas.
[3] Bosc, IV, 101: Dauban II, 541. — M. Dauban a imprimé à tort *13* octobre.

mais que voulez-vous? Nous sommes ici dans l'asile de la paix et de la liberté : nous n'entendons plus gronder du matin au soir; nous ne voyons plus un visage revêche, où l'insouciance et la jalousie se peignent tour à tour, où le dépit et la colère, couverts de l'ironie, se montrent lorsque nous avons des succès quelconques et que nous recevons des témoignages de considération. Nous respirons un bon air, nous nous livrons à l'amitié, à la confiance, sans craindre d'irriter par leurs témoignages une âme dure, qui ne les a jamais connus, et qui s'offense de les voir dans les autres. Enfin nous pouvons agir, nous occuper ou prendre de doux ébats, sans la triste assurance que tout ce que nous ferons, quel qu'il soit, sera blâmé, critiqué, mal interprété, etc.

De pareils avantages valent bien quelques sacrifices de la bourse. Cependant il est impossible de faire ce marché toute l'année, à moins que d'une scission absolue; ce n'aurait pas été la peine de se réunir. Eh bien, vous en dis-je assez, cette fois? Croyez-vous que je vous aime encore? Croyez aussi qu'en vous aimant toujours autant, jamais je ne vous eusse parlé, à vous ni à personne, de la mère de mon mari, s'il ne vous en eût parlé le premier. Au reste, il faut convenir de tout : ces chagrins, qui m'ont été si vifs et si sensibles dans les premiers mois, me paraissent aujourd'hui plus supportables; je les apprécie mieux. Tant que j'ai pu conserver quelque espérance de trouver un cœur au milieu des bizarreries du caractère le plus étrange, je me suis tourmentée pour le captiver; je me désolais de n'y pas réussir. Maintenant que je vois, tel qu'il est, un être égoïste et fantasque, dont la contrariété fait l'essence, qui n'a jamais senti que le plaisir de molester les autres par ses caprices, qui triomphe de la mort de deux enfants qu'elle abreuva de chagrins, qui sourirait à celle de nous tous et qui ne s'en cache guère, je me sens arrivée à l'indifférence et presque à la pitié, et je n'ai plus d'indignation ou de haine que par moments courts et rares. A tout combiner, il est encore sage d'être venu ici et de s'y tenir; le bien de notre enfant le demande plus instamment que nous ne l'imaginions avant d'arriver. Croyez encore, mon ami, qu'on ne peut avoir un grand bien sans l'acheter de quelques misères; le paradis, la félicité parfaite seraient ici-bas si, avec le bonheur d'un mari tel que le mien et qui m'est aussi cher, je n'avais d'ailleurs que des sujets de satisfaction.

206

[À BOSC, À PARIS[1].]

1er novembre 1785, — [du Clos].

Cette lettre est de Roland, et porte tout entière sur des renseignements pour le *Dictionnaire des manufactures*. Nous croyons inutile de la reproduire. Il suffira : 1° de citer ici le début : «Nous recevons, mon cher, à la campagne, d'où nous partons très définitivement cette semaine, la vôtre du 28 dernier; je vais demain à la ville, préparer les logis; j'en reviens demain, etc...»; 2° de donner les dernières lignes, qui sont de Madame Roland, et qui d'ailleurs sont biffées dans l'autographe.

Il est tard, on fait les paquets; je ne puis vous donner qu'un bonsoir, mais enfin le voilà; prenez-le avec cinq ou six ou mille embrassements de la bonne, franche et éternelle amitié.

J'ai revu à Londres je ne sais combien de ces vêtements de sauvages[2] que nous avions vus chez Broussonnet; mais nous n'en pouvions mieux connaître comment ils se fabriquent, quelles sont les préparations des matières; voilà ce que, vous autres savants, vous devriez nous apprendre!

207

[À BOSC, À PARIS[3].]

Samedi, 19 novembre 1785, — [de Villefranche].

Vous savez, Monsieur le secrétaire, que Mesdames les ménagères ne disposent pas toujours de leurs moments à volonté; c'est pourquoi je vous écris un mot aujourd'hui où je me trouve quelque loisir, quoique le courrier ne parte qu'après-demain.

(1) Collection Alfred Morrison, 2 fol.

(2) Roland disait, entre autres choses, dans sa lettre :

«Je n'ai aucun détail sur la manière dont les Otaïtiens préparent le *Morus papirifera*... J'ai vu beaucoup d'habillements de ce genre, principalement à Londres...»

(3) Collection Alfred Morrison, 2 fol.

J'ai reçu votre lettre du 14 et j'en ai mandé le contenu à l'inspecteur et au docteur, qui sont à Lyon depuis mercredi. Je suis demeurée le reste de cette semaine avec ma belle-mère, qui est aimable depuis quelques jours; l'enfant égayait un peu le tête-à-tête. Il y a environ trente-six heures qu'Eudora semble commencer à prendre goût à la lecture, ou du moins à combiner l'intérêt de sa gourmandise que je flatte lorsqu'elle dit bien sa leçon. Je vous conseillerai, en amie, de ne plus faire de longtemps de lettre aussi longue que la dernière, si vous voulez qu'Eudora lise ce que vous lui adressez.

Certain discours que l'inspecteur a lu ici à la Saint-Louis vient d'être choisi par l'Académie de Lyon pour y être lu à sa séance publique du 6 décembre prochain[1]. Dites-moi donc si La Blancherie a trouvé beaucoup de souscripteurs dans cette ville; il ne s'y est guère fait de partisans. On le trouve d'une fatuité qui tient de l'insolence et qui, pour passer dans le monde au milieu d'un tas de sots, n'en fait pas meilleure fortune auprès du gros bon sens de quelques savants de province.

Il m'est revenu aujourd'hui, de la campagne, notre frère, dont la santé me semble menacer et me donne des inquiétudes qui tiennent plus du pressentiment que de la raison, mais qui ne tourmentent pas moins.

Auriez-vous jamais cru?... J'allais vous dire une chose que, par réflexion, je ne veux pas écrire.

Vous m'impatientez de parler et reparler du sparte sans lire l'article qui en traite, et voulant toujours l'avoir trouvé à une autre place que la sienne[2].

(1) Voir lettre du 27 août 1785. — C'est le discours sur l'influence de la culture des Lettres, etc., que Roland avait déjà lu à l'Académie de Lyon le 14 juin, mais en séance particulière, qu'il avait servi à l'Académie de Villefranche le 25 août, et qu'il allait lire cette fois à la séance publique de Lyon, en y ajoutant un préambule que sa femme s'était chargée de faire.

(2) On voit, par la lettre de Roland du 1er novembre, qu'il y avait une discussion entre Bosc et lui au sujet de l'article *Sparte* du *Dictionnaire des manufactures*, que Bosc trouvait incomplet.

Williamos[1] a donc fini? Dieu le bénisse; avec tout ce que j'en entendais dire de bien, je ne savais trop encore qu'en dire. Vous ne nous mandez plus rien de la comtesse!

Si l'Anglais à la mécanique dont vous voulez parler était par hasard un nommé Miln[2], croyez que c'est un maître fripon, bien connu dans ce pays-ci, et qui n'est bon, comme tant d'autres, qu'à attraper l'administration. Adieu, jusqu'à lundi, que j'ajouterai un mot si j'ai quelque chose de nouveau à vous mander.

Nos amis sont en bonne santé, à l'exception d'un peu de rhume chez le docteur, qui s'ennuie de ne pas recevoir des nouvelles de l'ami Parault, et qui lui dit mille choses ainsi qu'à vous.

Salut, santé, paix et amitié.

Vous voudrez bien remettre la ci-jointe à M. Gibert[3], avec mille choses honnêtes et mille compliments.

[1] Voir sur Williamos la lettre du 8 août 1785.

[2] Les sieurs Miln, qui avaient été longtemps à la manufacture de Neuville, près Lyon, où ils avaient fini, dit Roland, par «faire la culbute», venaient de traiter avec M. de Calonne (19 octobre 1785) pour une mécanique anglaise à filer le coton, dont ils se disaient les inventeurs (*Dict. des manuf.*, t. II, p. 137-138). Roland, en divers endroits de son livre, accable de dédains cette mécanique pour célébrer celle de Flesselles. On trouvera des renseignements sur ces Miln dans l'*Histoire descriptive de la filature et du tissage de coton*, par M. Maiseau, 1 vol. in-8°, Paris, 1827, p. 90, 101, 113, 115, 127, etc.

[3] C'est chez sa cousine Trude, environ dix ans auparavant, que Marie Phlipon avait fait la connaissance de «l'honnête Gibert», employé dans l'administration des postes (*Mém.*, t. II, p. 211-213; cf. *Lettres Cannet*, 19 août, 6 octobre, 28 octobre, 12 décembre 1778; 8 mars, 28 mars, 31 mai, 15 juin 1779). C'est chez Gibert et par lui qu'elle connut Pache et conçut pour lui un engouement qui devait plus tard, comme on sait, se changer en aversion et mépris. Lorsque Roland, en mai 1792, réorganisa l'administration des Postes, c'est Gibert et Bosc qu'il en nomma administrateurs. — Cf. Aulard, *Salut public*, t. II, p. 271 : Gibert nommé commissaire pour organiser les Postes en Belgique, 6 mars 1793. — Nous retrouverons plusieurs fois Gibert dans la suite de la Correspondance.

208

[À ROLAND, À LYON[1].]

Dimanche au soir, 20 novembre 1785, — [de Villefranche].

Vincent ne m'a jamais paru si aimable; il vient de me remettre ton paquet, m'assurer qu'il t'a vu bien portant; tout est donc au mieux, [Dieu] soit béni! Je m'empresse de [t'écrire] une petite lettre; il n'y aura [un autre] courrier que mercredi, [et je ne puis rester si] longtemps sans te donner [de mes nouvelles].

Le frère est arrivé..... qui m'a donné de..... pris au Clos des pilules qui lui ont donné des coliques et l'ont mené jusqu'au sang durant quelques jours. Il a passé une bonne nuit et se trouve beaucoup mieux. Je prends de petites précautions pour avoir aussi mes nuits bonnes; elles sont quelquefois fatigantes, mais j'ai bon appétit et je me sens assez bien.

Je m'arrange fort bien de la marche que tu me traces; je porterai mon noir[2]; il ne me fâche que d'une chose, c'est d'être obligée de me faire coiffer. Tu donneras toujours mes vieilleries à la couturière indiquée; il faut du temps pour nettoyer celle d'indienne. Si j'attendais à y être, elle ne serait [pas] prête à mon retour. Aucune de..... n'est susceptible d'élégance,..... fort commun, pour lequel.....

[1] Ms. 6239, fol. 139-140. — Une déchirure du papier fait que plusieurs mots manquent. Nous avons mis entre crochets ceux qu'il nous a paru possible de rétablir à peu près.

[2] Roland avait écrit de Lyon à sa femme (ms. 6241, fol. 247-248) une lettre datée de *samedi matin* [c'est-à-dire *19 novembre*], où il lui annonçait la séance publique de l'Académie de Lyon dans laquelle il devait lire son discours, et ajoutait : «A propos de cette séance, envoie-moi le préambule fait; je verrai comment je pourrai l'ajuster, car il n'y a pas de temps à perdre; c'est de mardi prochain en huit [il a voulu dire *en quinze*], il ne faut pas faire *il ciòcco*... Tout le monde t'attend ici, moi plus particulièrement, pour vendredi prochain. Avec ton noir, le voyage ne sera pas coûteux; tu repartiras le mercredi suivant, à moins que quelque circonstance que je ne puis prévoir encore ne te mette dans le cas de voir Mme Terray [la femme de l'Intendant], ce qui pourrait arriver...»

ma commodité et je..... forme dont j'ai..... point au bal, j'ignore ...s'y trouvera, il est à une... qui me semble grivoise, le temps ne m'y invite pas, la toilette me gênerait, et je me trouverai bien de dormir toute ma nuit.

Tu sauras qu'hier, à six heures du matin, on a assassiné un habitant de Liergues[1], ou des environs, dans le chemin assez près de la ville. Il revenait de la foire et en rapportait de l'argent qu'on lui a volé.

Tu sauras que les témoins de cette donation contestée sont décrétés et ont pris le large. La pauvre dame Perrin est d'une tristesse profonde; elle me serre le cœur[2]. Notre mère est toujours un peu fluxionnée et toujours aimable; nous portons aussi vos santés.

Tiens-toi tranquille pour le sardi[3], j'en ferai l'emplette.

Cette histoire de cheminée me chiffonne; il faudrait, pour raccommoder en dedans, abattre du plâtre que le fumiste a mis sur le côté, assez haut pour rétrécir le tuyau en forme de cheminée à la prussienne.

A propos de Prusse, te voilà fort savant aujourd'hui sur la manière d'être d'un prince russe[4]; je ne sais, mais je crois que tous ces gens, titrés par naissance, ont nécessairement quelque teinte de sottise et d'ignorance.

Tu emploies donc aussi du papier musqué? Qui s'en serait douté? Je jette au feu ton enveloppe que j'aurais dû sentir de la porte d'Anse[5]. Ménage-toi bien; je t'embrasse *tenerissimamente.*

[1] Liergues, village à une lieue de Villefranche, sur la route du Clos.

[2] Probablement une parente d'un des inculpés. — Cf. lettre du 9 avril 1786. Nous trouvons une Mme Perrin parmi les «dames adjointes» de la *Maison philanthropique* fondée à Villefranche le 1er janvier 1788 par le duc d'Orléans (*Alm. de Lyon*, 1789), et un M. Perrin aîné parmi les *notables* de la municipalité de 1791.

[3] *Sardis*, drap commun fabriqué alors dans la région.

[4] Nous ne savons de quel prince russe il peut être ici question. Peut-être Paul de Russie, qui avait traversé Lyon en 1782?

[5] La «porte d'Anse» était la porte méridionale de l'enceinte de Villefranche, conduisant à Lyon par Anse. — Madame Roland habitait au centre de la ville, à 200 mètres de là.

IMPRIMERIE NATIONALE.

A vous, docteur[1], qui êtes un drôle de chrétien et un piquant railleur. Ne vous sied-il pas bien, avec votre tête fourrée jusqu'au menton, de plaisanter des Académies? En vérité, si le désir d'entendre un discours de mon mari vous paraît indiquer ma vocation, que faut-il penser de la vôtre en voyant votre zèle pour les cadets[2]? De bonne foi, je ne vous aurais jamais cru tant d'acharnement à la vengeance. Mais, puis qu'on ne peut vous guérir, il faut du moins vous servir, et je vous envoie les papiers chéris. Il ne s'est trouvé rien autre avec eux. Je dispenserai tous vos honneurs; n'oubliez pas les miens auprès de vos deux aimables[3].

Adieu, mes amis. La petite me charge de dire à son papa qu'elle l'aime bien; elle a hésité d'en dire autant pour le docteur; puis elle a ajouté *aussi* d'un air fripon; elle lit et relit à m'étourdir; adieu encore.

Jeannin est déjà prévenu.

209

[À ROLAND, À LYON[4].]

Mercredi, 10 heures du matin, 23 novembre 1785, — [de Villefranche].

Je ne manque pas de choses à te dire, mais ce qui me presse le plus est de t'embrasser : c'est une pure illusion dont je me repais en

(1) Lanthenas.

(2) Lanthenas, maltraité comme *cadet* dans ses arrangements de famille (voir lettres des 16 mars, 8 avril et 2 août 1785), et Roland, qui souffrait d'une situation analogue, reviennent souvent, dans leur correspondance, sur l'injustice envers les cadets, c'est-à-dire sur l'inégalité des partages. Dès son retour au Puy, en décembre 1784, Lanthenas s'était mis à écrire sur ce sujet; il y travaillait encore en octobre 1785 (*Lettres à Bosc,* inédites, de la collection Morrison). C'est de là qu'il tira, en août 1789, son livre sur les *Inconvénients du droit d'aînesse.* Durant les années 1790 et 1791, il ne cessa d'agiter cette question dans la presse et dans les sociétés populaires et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à fonder le régime civil sous lequel nous vivons encore. — Voir Appendice L et *Lettres à Bancal,* 10 janvier 1791 et *passim.*

(3) Sans doute Mme Chevandier et Mme de Villers.

(4) Ms. 6239, fol. 141-143.

attendant la réalité. Pour te tout rendre, il faut rappeler l'état de mon frère, arrivant du Clos mal à l'aise, inquiet lui-même de sa santé, qui parut cependant aller mieux le dimanche comme je te l'écrivais; mais, le soir même, il prit le frisson ainsi qu'il l'avait eu les jours précédents, il se sentit plus brisé, eut la nuit très mauvaise; il ne voulut voir personne le lundi, prit d'un élixir dans lequel il a confiance et garda forcément le coin de son feu. Je lui tins fidèle compagnie (notre mère allait en ville); nous y causâmes beaucoup et, tout naturellement, la conversation tomba sur les affaires; je ne lui cachai point ce que tu m'avais dit de ses caves et tes réflexions à ce sujet; réflexions dont tu étais trop affecté pour ne pas lui en faire part à lui-même, etc. La fièvre, dont il se ressentait toujours un peu, redoubla le soir; je n'ai vu personne qui se frappe autant que lui; il se persuada que c'était le commencement d'une fièvre putride, qui ne pourrait être très longue, que sa bile était très décomposée et ne pourrait produire qu'une maladie violente (il faut observer qu'il avait toujours un peu de diarrhée). Il ne dormit point, trembla et sua alternativement. Bussy est malade, hors d'état de faire ses visites; mon frère ne se souciait encore de personne et fit seulement venir Mme de La Chasse[1], qui se moqua un peu de lui, et ne vit dans tout cela qu'une fièvre d'humeur que la nature rejetait d'elle-même et qu'un peu d'aide purgerait entièrement. Nous continuâmes donc nos petits soins, les lavements, la diète, la tisane, et véritablement le frisson n'est pas revenu hier au soir. Cependant il y a toujours tant soit peu de fièvre et de relâchement; mais, quoiqu'il n'ait point dormi cette nuit, il a été beaucoup plus tranquille. J'étais près de lui hier, lorsqu'on m'apporta ton paquet; je l'ouvris, et, après avoir lu ma lettre (*a parte* comme de raison), je lui donnai celle qui le concernait, en lui disant : « Gardez cela pour un moment où vous serez bien tranquille, je présume qu'il y est question de vos caves. »

[1] Madame de Lachasse, religieuse, *pharmacienne* de l'Hôpital général, dont le chanoine était directeur spirituel (*Alm. de Lyon*, 1785).

Lorsque nous nous retrouvâmes seuls le soir, il me la donna à lire (il en avait déjà fait lecture), et nous causâmes de nouveau. Je te rendrai cette causerie de vive voix mieux que je ne saurais faire autrement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est aussi convaincu, persuadé, etc. (qu'il soit possible de l'être), de la nécessité, utilité, bonté de ses projets, et qu'il croit devoir les poursuivre pour le bien des choses; mais il compte aussi n'y aller que suivant ses moyens et continuer de fournir dans le ménage ce qui pourra nous soulager et nous empêcher d'excéder la dépense que nous nous proposons d'y faire.

Dimanche, je lui avais parlé du projet de mon petit voyage: il m'avait observé que ces déplacements étaient toujours coûteux, etc.; comme je n'ai pas paru me rendre absolument, il ne m'a point réitéré ces observations, et même, lorsque je vins depuis à faire mention de la provision de chandelle, que tu ne saurais payer, il me répliqua : « Eh bien! vous emporterez l'argent » (qu'il compte apparemment me donner, puisque je ne lui ai pas laissé ignorer que j'étais à court).

Venons maintenant à l'affaire que tu me proposes; il me semble bien que le placement chez M. Chevandier serait plus sûrement secret que de l'autre côté; peut-être aussi, par la nature de son commerce ou de ses affaires, y a-t-il un peu plus de vissicitudes à craindre; c'est un balancement à faire dans lequel le sentiment, bien plus que l'évidence, peut emporter la détermination. La tienne emportera la mienne sans résistance, c'est à quoi je me réfère, et je ne répugnerai point du tout à Lyon si tu continues d'y pencher. Il est dommage qu'en pareil cas la délicatesse ne permette pas tout avec ses amis; on ne peut guère proposer à Mme Chevandier de partager l'engagement avec son mari, quoique, suivant ce que j'ai entendu dire de la manière lyonnaise, cela dût ajouter à la sécurité.

Par ce que j'ai dit plus haut, tu vois que, d'après l'état des choses et le tableau même que nous en avons fait à ton frère, il juge intérieurement mon voyage comme un petit excès dont je pourrais me dispenser. Cependant le plaisir à part, tel gros que soit cet article, ayant besoin de l'argent pour les cadres, et puis du reste pour nos arran-

gements, en nous attachant à cette décision, il faut bien que je te porte le tout. Mais, comme je ne puis pas dire ces raisons, il faut aussi se résoudre à avoir l'air de faire une petite folie, à moins que tu ne trouves un prétexte plausible pour me faire une lettre ostensible qui oblige mon départ.

Si l'état de mon frère venait à empirer, ce que je ne crois pas, je demeurerais; et si les choses n'étaient pas assez graves pour que tu revinsses, mais seulement assez pour me retenir, alors il faudrait que l'ami Lanthenas fît le voyage, et je lui remettrais tout ce dont j'aurais dû me charger moi-même. A propos de cela, ne songe-t-il point à se faire enregistrer ici à son retour[1]? Il ne paraît pas que Bussy puisse s'en tirer[2], et, dans tous les cas, selon ce que j'entends chuchoter, il y aura des changements. Aussi un étranger, médecin de Montpellier, a dessein de se présenter[3]; l'inspecteur des hôpitaux, celui dont le passage ici est l'époque de la maladie de Bussy, avait nommé Morel[4] adjoint à l'hôpital, mais on doit tenir bureau[5] de dimanche en huit,

[1] Il était entendu que Lanthenas viendrait s'établir médecin à Villefranche. Le projet eut même un commencement de réalisation; à l'*Almanach de Lyon* de 1786, article *Villefranche*, nous trouvons: «M. Lanthenas, maître ès arts et gradué en l'Université de Paris, docteur en médecine». La mention subsiste dans tous les almanachs suivants, jusqu'en 1790, bien qu'en réalité Lanthenas ait passé la plus grande partie de ces années-là à Paris et à Lyon.

[2] Bussy s'en tira, car il figure à tous les almanachs suivants.

[3] Jean-Marie-Philibert de Chavanne, né à Villefranche en 1753, figure aux *Almanachs de Lyon*, à partir de 1786, parmi les médecins de Villefranche, sous le nom de «Chavanne de Troblenne, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier». Officier municipal en 1789, successeur de Bussy comme médecin de l'hôpital en 1790, il trouva un refuge, en 1793, à l'armée du Rhin, où il servit comme chirurgien. Revenu à Villefranche en 1801, il mourut conseiller de préfecture à Lyon le 13 mars 1804, laissant tous ses biens aux hôpitaux de Lyon, à la charge d'établir dans sa maison de Villefranche une école primaire gratuite. Une rue de la ville porte son nom.

[4] Morel, «docteur en médecine, associé au Collège des médecins de Lyon» (*Alm. de Lyon*, 1784, art. *Villefranche*). Il semble que ce fût le meilleur des médecins de la petite ville. Roland, en écrivant à sa femme le 4 juin 1785 (ms. 6241, fol. 247), au sujet de leur enfant malade, lui disait: «N'hésite pas à appeler Morel.» — Il était de l'Académie de Villefranche depuis 1777.

[5] Le «Bureau des pauvres» (nous dirions aujourd'hui «la Commission adminis-

et les voix se partageront entre Morel et celui quelconque qui se présentera. Voilà tout ce que j'ai pu tirer au clair sur ce chapitre.

Jeannin [1] n'avait rien acheté; ainsi tu es parfaitement libre pour les verres: j'avais oublié de te l'exprimer dans ma lettre de dimanche, que tu as sans doute reçue avec les papiers du docteur. Ne songes-tu pas à faire chercher du papier vert pour achever le vestibule? Chaillé [1] est encore venu hier pour cette besogne; à défaut de la même nuance, la plus approchante serait mieux que rien.

J'ai fait parler au fumiste pour ma cheminée; il accommodera cela mieux qu'aucun gâcheur de ce Roche [1]; je l'attends un de ces jours.

Tu sauras que ce donateur prétendu, ce curé de Saint-Julien [2], est mort; l'affaire ne s'en suivra pas moins. On a volé une maison et assassiné une petite fille dans cette paroisse de Saint-Julien. Quelques histoires de cette espèce faisaient dire, à je ne sais qui, que plusieurs auteurs, physiciens, médecins, etc., avaient remarqué que la fin de l'automne était toujours la saison des plus grands crimes, et cela par des raisons physiques qu'on déduisait d'une manière plausible.

Eudora prend, depuis deux jours, les yeux battus, la langue jaune et un peu de toux; je la tiens à la diète et la purge demain. Tu juges qu'au milieu de ces misères je n'ai rien fait au début; à peine suis-je entrée au cabinet depuis dimanche. Je passe les matinées en petits soins, le reste du temps chez mon frère; je lui fais un peu de lecture et je couds. Notre mère a eu hier ce qui lui arrive toujours le lendemain de ses petites débauches; je doute cependant si elle ne recommence pas aujourd'hui.

Le frère me disait hier qu'il te répondrait. Tu connais la famille; tu sais qu'on n'y voit pas sans quelque peine combattre ses propres opinions sur ce qu'on estime être le meilleur. Mais comme, sous cela,

trative de l'hôpital »), qui pourvoyait aux charges et offices de la maison. (Voir L. Missol et Cl. Perroud, *Les Roland en Beaujolais au XVIIIe siècle.*)

(1) Jeannin, Chaillé, Roche, ouvriers de Villefranche.

(2) Saint-Julien, village du Beaujolais, à 8 kilomètres de Villefranche.

il y a toujours les plus excellents cœurs, on finit par s'arranger, tout en faisant chacun à sa mode et suivant ses principes.

Au bout du compte, patience et vigilance; nous irons bien et nous ferons nos affaires.

Ménage-toi bien, nourris-toi de cet aimable espoir, qui, joint à la tendre amitié, fait le vrai baume de vie; je voudrais vous confire tous dans cette drogue.

Je me suis désolée du mauvais temps, à cause de vous, mes pauvres voyageurs, qui pataugez dans les boues de Lyon. Ayez bien soin de ne pas prendre chaud et froid alternativement. Que devient le rhume du docteur? Nous buvons à vos santés, en tête-à-tête avec ma *Chemère*[1]; est-ce que vous ne vous en sentez pas tout ragaillardis?

Mille choses à vos dames; écrivez-moi vite et long. Adieu, mes amis; adieu, mon cher et tendre ami, mon soutien, mon bonheur, mon âme, tout.

Je t'embrasse *affettuosissimamente*.

210

[À ROLAND, À LYON[2].]

Vendredi matin, 25 novembre 1785, — [de Villefranche].

Tu auras bien vu, mon ami, par la précédente, que je te l'avais expédiée avant de recevoir la tienne; je craignais le retard du courrier, tel que je l'avais éprouvé le lundi, ta lettre de ce jour ne m'étant parvenue que le lendemain assez tard. Tu as la réponse sur Jeannin dont je t'avais parlé dès le dimanche, mais probablement tu n'avais pas remarqué mon apostille, qui d'ailleurs était incomplète. T'es-tu bien assuré de la manière de faire venir sans danger tes gravures encadrées? C'est bien délicat! Je m'occuperai incessamment du soin de les arran-

[1] *Sic* dans l'autographe. On ne peut lire *Chimère*, qui n'aurait d'ailleurs aucun sens. En outre, le mot est souligné; il semble donc être une abréviation irrespectueuse de *chère mère*.

[2] Ms. 6239, fol. 144, 145 et 145 *bis*.

ger pour les envoyer sans dommage; je t'avertirai si je les expédie devant moi. Mais, qu'elles soient en caisse ou autrement, il me semble qu'il ne faudrait pas qu'elles fussent visitées; la main des commis est trop casuelle. Ton adresse pure et simple sera-t-elle une sauvegarde assurée? Mande-moi s'il y a quelques précautions à prendre à cet égard.

J'ai acheté du sardis, beaucoup plus cher que celui dont je t'avais parlé, puisqu'il coûte 3# 6ˢ, mais aussi beaucoup meilleur. J'attends le fumiste; je fais talonner Jeannin que je ne puis ravoir pour le petit barbouillage à la cheminée; je viens encore moins à bout de Corbin[1], qui s'est enivré à Lyon, se repose ici et ne finit de rien.

Il faudra bien que je prenne un jour, quand j'aurai ma clef, la résolution de perdre quelques heures pour tâtonner et accorder ce pauvre forte-piano, dont j'oublierais de jouer.

J'acquiers tous les jours plus de sécurité sur l'état de mon frère et la possibilité de le quitter pour le petit voyage. Il ne sort toujours point, fait diète et use de remèdes doux. Mais la fièvre s'apaise et disparaît. Il commença hier d'écrire durant quelques moments, et j'imagine que c'est pour te répondre; car vous n'êtes, ni l'un ni l'autre, gens à demeurer en reste avec personne. Nous causons toujours beaucoup, et je fais de mon mieux.

Eudora a été bien menée par sa médecine; je me déterminerai ce soir à recommencer, ou non, demain samedi; c'est une petite bilieuse qui regorge de cette humeur qu'on ne purge pas sans peine.

Le goût de la lecture est pris, il n'y a que du plus ou moins; elle y met de l'amour-propre, et je l'entendais dire avant-hier, sur l'escalier, à M. de Lalande[2] qui l'arrêtait : « Maman m'aime bien aujourd'hui, parce que j'ai bien lu. »

Je ne sais pas ce qui doit arriver à notre mère, mais je la trouve

[1] Corbin, ouvrier.

[2] S'agit-il de l'astronome? Il était de Bourg-en-Bresse et y revenait parfois. Il aura pu passer par Villefranche pour voir Roland, avec lequel il avait eu quelques rapports (voir lettre du 16 juin 1780). — Nous ne trouvons pas d'autre Lalande en Beaujolais à cette époque.

quasi sensible; nous sommes toujours fort joliment ensemble, et elle vous dit mille choses à tous deux.

Le notaire du faux acte est décrété et a fui comme les autres[1]; il n'y a rien encore de plus neuf sur cette affaire. La bonne et triste mère est venue hier fort précipitamment emprunter le cheval; je présume que le leur porte le fugitif, et qu'on demandait celui d'ici pour quelque voyage relatif.

On a mis hier en prison trois hommes violemment soupçonnés des assassinats dont je t'ai parlé; deux de ces personnages, avec un autre qu'on n'a point encore, faisaient près de Grange-Blanche[2] un repaire, d'où quelques-uns auraient pu devenir funestes à nous autres, voyageurs du Clos. On a trouvé dans leur bicoque beaucoup de débris de différentes armes.

Je t'envoie un début[3]. Je l'avais commencé par un *s'il*, quand je me suis rappelé le proverbe latin, si terrible contre les pauvres *si*, et j'ai pris l'affirmative.

Ma santé ne doit point t'inquiéter, et j'ai presque envie de te gronder des grosses choses que tu me dis à ce sujet; mais j'en ai une plus grande encore de t'embrasser.

Non, mon ami, il n'y a point de mystère; le malaise de ceux qui m'environnent avait un peu influé sur moi, augmenté l'échauffement que je ressentais depuis mon retour à la ville et troublé quelques-unes de mes nuits; j'ai pris des lavements, puisqu'il faut te tout dire, et j'ai rétabli l'ordre et la paix.

Le docteur me paraît fortuné; je lui dois le renvoi de cette lettre charmante et un mot de félicitations dont je vais m'acquitter. Je vais

[1] Voir, sur cette affaire, les lettres précédentes des 20 et 23 novembre 1785. Elle paraît avoir consisté à faire dresser, par-devant notaire, une fausse donation du curé de Saint-Julien, qu'on savait mourant. Quant au notaire, est-ce Barnoud, qui figure à l'*Almanach de Lyon* de 1785 et ne se retrouve plus à celui de 1786, sans d'ailleurs être remplacé (il ne le sera qu'en 1787)?

[2] Localité à 2 kilomètres de Villefranche, commune de Gleizé, à quelques centaines de mètres du hameau de La Rippe.

[3] Le *début* de discours que demandait Roland dans sa lettre du 19 novembre.

aussi écrire à M. Fontaine, et je laisse cette lettre pour ne la fermer que ce soir.

En vérité, c'est une chose bien difficile à conserver en ce monde que le repos de l'esprit; devenue tranquille sur l'état de mon frère, je le suis moins sur celui de mon enfant; il a vomi une fois aujourd'hui et a eu, durant quelques moments, un affaissement extrême. Nous sommes venues à bout, avec M[me] de La Chasse, de lui faire prendre un lavement; il est mieux, s'est levé, demande à lire, redevient un peu gai : je lui redonnerai demain, comme j'avais fait hier, deux onces de manne dans une décoction de chicorée. Nous verrons ensuite. J'espère une lettre de toi et j'attendrai tard pour cacheter.

Et *l'Innocence*, dont tu as le cadre sans verre, sans doute, je ne devrai pas la joindre aux autres? Mais feras-tu, ou Jeannin, venir le verre? J'ai presque envie de mettre le peu qui me serait nécessaire dans une malle, puis, lorsque le tout serait assujetti par les liteaux et les boucles, je mettrais par-dessus les gravures roulées assujetties par des bandes de toile cousues, au lieu de papier cacheté; à ces bandes qui environneraient les rouleaux, je coudrais des traverses aussi de toile, que j'attacherais aux liteaux de la malle. De cette façon, les gravures ne seraient point pressées et se trouveraient à l'abri de toute injure, mieux encore que dans une caisse qu'il faudrait emballer pour éviter l'humidité; puis la malle servirait à rapporter nos petites affaires. Tout ce qui m'en fâche, c'est que celle qui me reste est un peu grande; néanmoins je la fais raccommoder.

Mande-moi ce que tu penses de tout cela?

Le vendredi, à 6 heures du soir.

Je reçois ta lettre, mon cher ami; je vois avec peine que mon expédition de mercredi ne te soit pas parvenue, et, afin de tirer les choses au clair plus vite, je t'envoie celle-ci en droiture, quitte à cinq sous. Il faut, une fois, savoir à quoi s'en tenir. Je désire fort que tu recouvres ma lettre précédente, je t'y parlais fort au long de notre frère. Je vais, aussi par ce courrier, envoyer la petite lettre à M. Lan-

thenas et celle de la demoiselle qu'il m'avait envoyée; nous verrons qui arrivera plus vite. Fais fonds que, ne fût-ce qu'un mot, je ne passerai point un seul courrier sans t'écrire.

Je mets au paquet, sous le couvert de Bruys[1], le préambule que je t'annonce dans la ci-jointe. Absolument il faut ravoir ma lettre de mercredi, car je veux que tu saches ce que je t'y disais, et ce serait une terrible affaire que de recommencer. Instruis-moi vite de tout cela.

Je vais chercher l'échantillon que tu me demandes et je le mettrai aussi à l'autre paquet.

J'ai bien pensé que vous fêteriez la Sainte-Catherine. S'il faut aller à l'Intendance, ainsi soit; avec une robe noire, je m'en moque; neuf ou vieux n'est pas une affaire, pour moi du moins.

Jeannin n'a rien acheté; c'est une des choses que je te disais. Notre enfant est mieux ce soir.

211

[À BOSC, À PARIS[2].]

1er décembre [1785, — de Villefranche].

Je reçois vos missives et me ris de votre morale; vous l'adresseriez à bien d'autres avant d'en trouver qui en eussent aussi peu besoin que moi. Je porterai vos lettres à Lyon, où je vais demain avec Eudora et un domestique, sans bonne, parce que je ne dois demeurer que fort peu de temps, et que notre petit appartement sera assez rempli avec le docteur qui l'occupe déjà, ainsi que mon ami, depuis quinze jours. Vous pouvez dire à l'excellent M. Pa-

[1] Claude Bruys de Vaudran, né à Mazille, près Cluny, le 2 février 1749, alors subdélégué général ou premier secrétaire de l'Intendance de Lyon, fut plus tard, sous Loménie de Brienne, premier commis du Contrôle général (voir lettre du 26 juin 1787). Il était de l'Académie de Lyon (1785) et de la Société d'agriculture. Inspecteur général des rôles à Lyon en 1791, il fut incarcéré à la prison des Recluses en 1793, élargi le 12 août 1794, et devint en 1800 conseiller de préfecture à Mâcon, où il mourut le 25 janvier 1820. — Il était oncle maternel de Léon Bruys d'Ouilly, l'ami et le secrétaire particulier de Lamartine.

[2] Bosc, IV, 102; Dauban, II, 543.

rault, en lui faisant mille compliments, que ce docteur passera encore ici avant de tomber à la capitale; ainsi, qu'il prenne patience jusqu'à l'année prochaine.

Vous me demandez pourquoi je ne vous ai pas écrit longuement depuis quelque temps; je vous répondrai avec une franchise égale à la vôtre : 1° J'ai eu peu de loisirs; mais peut-être l'aurais-je trouvé si je n'eusse cru sentir que mes lettres vous intéressaient un peu moins que précédemment; je ne vous dirai pas sur quoi j'ai fondé cette idée, je n'en sais rien : ce n'est pas un jugement, mais un sentiment. C'est même assez intérieur pour que je présume, en y réfléchissant, que vous ne vous êtes pas vous-même aperçu de ce changement. Cependant il n'est pas grand, puisque vous remarquez mon silence, et j'en suis bien aise. Si vous eussiez été femme, je vous aurais déjà fait une petite querelle d'amitié; mais, sans que je sache pourquoi ni comment, je ne me sens point du tout indulgente pour votre engeance; et quand je ne crois pas à un empressement, un intérêt au moins égal au mien, celui-ci se concentre et je me tais tout naturellement. Peut-être cela vous paraîtra-t-il plus fier que généreux et point trop loyal en amitié; je n'en sais encore rien, mais je suis faite ainsi.

212

[À BOSC, À PARIS[1].]

22 décembre [1785, — de Villefranche].

[Eh! mon ami, vous voilà bien échauffé! Dites-moi pourquoi. Vous êtes plaisants, vous autres hommes; vous vous récriez quand on vous dit une vérité, et vous finissez par convenir qu'elle est bien trouvée.

[1] Bosc, IV, 103, — et après lui Dauban, II, 544, — ont donné la plus grande partie de cette lettre. — L'original se trouve aux *Papiers Roland*, ms. 6239, fol. 264-265, et contient, à la fin, deux lignes de plus, terminant la quatrième page : «J'ai demeuré près de quinze jours à Lyon, je m'y suis fort amusée; me voici rentrée dans ma tanière... ». Mais la collection Alfred Morrison nous a fourni une cinquième page, où se continue la phrase commencée : «... d'où je ne compte plus sortir de sitôt. J'y retrouve mon excellent beau-frère, etc.».

Ces circonstances montrent bien l'histoire des lettres de Madame Roland à Bosc : 1° lorsque celui-ci les publia en 1795, il ne donna pas tout; 2° à une date postérieure, il restitua à la famille les auto-

Vous ai-je querellé? Me suis-je plainte de rien? J'ai fait une observation que vous avouez être fondée, et c'est pour cela que vous êtes disposé à crier contre moi? *Il n'est pas plus possible à l'homme moral de rester toujours le même, qu'à l'homme physique de ne pas changer.* Voilà votre réponse et le résultat de votre examen : qui donc vous conteste le fait et le principe? J'avais posé le premier comme mon propre aperçu; vous le mettez en maxime, tout cela revient au même, et je n'entends plus rien à votre envie de faire des reproches et à votre idée de les croire mérités.

Ai-je donc un si grand tort d'avoir eu le tact fin et juste, et de vous avoir dit bonnement ce qu'il me faisait apercevoir? Vous auriez voulu peut-être que je me fusse fâchée et dolentée : c'est tout au plus ce qui pourrait arriver dans certaine espèce de liaison; mais, dans une amitié comme la nôtre, que la teinte soit plus ou moins vive, le fond reste toujours le même. Nous avons réciproquement dans notre caractère et notre manière d'être les mêmes raisons de nous estimer; nous avons dans nos goûts et nos idées les mêmes objets de rapprochement et les mêmes aliments à notre relation; il est donc un degré de confiance et d'intérêt qui subsistera nécessairement sans altération.

Reste pour la variété le plus ou moins d'attrait, d'empressement et de douceur à cultiver cette amitié; sur cela, le champ est vaste et libre. Vous étiez couleur de feu l'année dernière, vous êtes maintenant petit gris; moi qui ne vais guère aux extrêmes, je garde une nuance assez uniforme, et je vois vos oscillations sans les trouver étranges.

La tranquille et sainte amitié a un point d'appui où tient toujours le balancier. Les passions, délicieuses et cruelles, nous emportent hors de nous-mêmes et nous laissent enfin; mais l'honnêteté de l'âme et des procédés, la confiance d'un cœur droit et sensible, la modération d'un caractère sage et fixé par de bons principes, voilà ce qui assure

graphes, mais en retint un certain nombre; 3° ceux qu'il avait gardés passèrent, après sa mort, — nous ne saurions dire comment, — aux mains de M. Desnoyers, bibliothécaire du Muséum, et, après la mort de celui-ci, en 1886, furent vendus chez M. Étienne Charavay et acquis par M. Alfred Morrison.

une liaison, tel refroidissement qu'elle paraisse souffrir. Voilà, mon ami, ce qui vous promet de me retrouver toujours la même; sans doute qu'épouse et mère, attachée, satisfaite par ces titres heureux, il m'est plus facile de conserver de l'égalité avec mes amis qu'il ne doit l'être à vous, dont la situation indéterminée varie les affections : aussi j'apprécie les effets et les causes, et, tout en vous jugeant dans vos variations, je demeure votre amie.

Au reste, je ris de ma simplicité à vous répondre avec tant de détails; à vous qui, depuis votre lettre écrite, aurez songé à tant d'autres choses que vous ne saurez peut-être plus ce que je veux dire.

Quoi qu'il en soit, il faut que vous me rendiez un service, vite et bien; voici de quoi il s'agit.

Un homme d'esprit que j'estime et distingue est chargé de prononcer une oraison funèbre du duc d'Orléans[1]; il ne sait trop qu'en dire, ni moi non plus. Il faudrait recueillir des faits, des anecdotes, l'opinion publique, quelque chose enfin de la vie de ce prince qui pût donner une idée de sa manière d'être civile et particulière dans le monde et dans son domestique, quelque chose qu'on pût citer, d'après quoi on pût partir ou qui permît de broder. Vous êtes assez répandu pour trouver quelqu'un qui, tant bien que mal, vous donne des matériaux. Allez, cherchez, trouvez, envoyez-moi; vous voyez ce qu'il me faut. Je sais que vous êtes très occupé, mais je sais aussi que vous êtes fort actif, et je réclame les soins de votre amitié.

Mon bon ami est de retour à Lyon, d'où il m'envoie votre lettre qu'il a prise pour lui, et à laquelle il me charge de répondre « qu'il ne redoute pas qu'on lise ce qu'il a écrit à ses amis; qu'il sait combien les gens sensibles sont soupçonneux, roides, durs même, mais qu'ils sont

[1] Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du Régent et père d'Égalité, était mort le 18 novembre 1785. Le Beaujolais faisait partie de son apanage, et il était *protecteur* de l'Académie de Villefranche. Cela nous permet de présumer que l'homme d'esprit chargé de prononcer son oraison funèbre à Villefranche n'était autre que le Doyen de la collégiale, Bernard-Pierre Châtelain Desertines, qui était en même temps secrétaire perpétuel de l'Académie. — Cf. lettre du 23 février 1786.

bons, qu'ils reviennent, et qu'au fond ils valent bien les autres; que vous êtes très fort de cette trempe ainsi que lui, et que c'est pour cela sans doute qu'il vous aime.» Si par hasard il avait raison, et que votre lettre, que je prends pour réponse à la mienne, fût toute pour lui, vous ne manquerez pas d'y voir clair.]

[1] J'ai demeuré près de quinze jours à Lyon; je m'y suis fort amusée; me voici rentrée dans ma tanière,[2] d'où je ne compte plus sortir de sitôt. J'y retrouve mon excellent beau-frère qui me jure, de la meilleure foi du monde, que j'ai absenté plus de trois semaines; et ma belle-mère qui devient si douce qu'elle m'en donne des craintes pour sa santé.

Je ne vous entretiendrai pas de la séance de Lyon : il me semble que vous devez êtes rassasié d'Académie et de tout ce qui y tient.

La pucelle de cette ville rentre aujourd'hui; c'est de notre Académie villefranchoise que je veux vous parler[3].

Adieu. Eudora prend une sorte de timidité qui lui donne l'air d'une vraie cruche.

Au moment de fermer mon paquet, je reçois votre dernière sans date; elle est toute pour le docteur à qui je vais l'envoyer, car je ne l'attends que le lendemain de Noël avec l'inspecteur.

Salut, joie, santé : voilà mes souhaits pour vous; j'attends pour moi de bons mémoires ou de petites notes sur ce pauvre défunt le duc d'Orléans.

[1] Ici commencent les deux lignes fournies en plus par le ms. 6239.

[2] Ici commence le fragment apporté par la collection Morrison.

[3] C'est Voltaire qui aurait dit de cette Académie : «Une pucelle qui n'a jamais fait parler d'elle.» Mais on a appliqué le mot à beaucoup d'autres.

ANNÉE 1786.

AVERTISSEMENT.

Les faits à noter, pour bien suivre la correspondance de 1786, sont peu nombreux :

1° Le 19 janvier, Lanthenas quitte ses amis pour aller s'établir à Paris (lettre de Roland à Bosc, du 20 janvier, inédite, collection Morrison);

2° En avril, Roland est à Lyon, retenu par les devoirs de sa place; mais sa fille tombe gravement malade et, dévoré d'inquiétudes, ne trouvant ni cheval, ni voiture, il revient à pied (21 avril, Roland à Bosc, coll. Morrison);

3° L'enfant étant rétablie, il part le 2 mai pour un grand voyage par Paris, Rouen, Dieppe et Amiens; il veut revoir ses amis et s'assurer leur collaboration pour la suite de son *Dictionnaire*. Il en revient le 6 juillet (lettre de Roland à Bosc, du 9 juillet, coll. Morrison);

Pendant son absence, Madame Roland va s'installer au Clos avec sa fille, le 11 mai; c'est là que Roland va les rejoindre, pour les ramener à Villefranche;

4° Au moment d'une grosse émeute survenue à Lyon (7-10 août), Roland se trouve dans cette ville; il y est encore le 18 août, s'apprêtant à en ramener des amis (Le Camus et Mme Chevandier) qui, tantôt à Villefranche, tantôt au Clos, feront un long séjour (Mme Chevandier ne repart qu'au commencement de novembre);

5° Le 5 décembre, Roland retourne à Lyon, pour deux mois. Sa femme ne l'y accompagne pas, par économie.

Ainsi Madame Roland a fait, cette année-là, deux longs séjours au Clos (11 mai-6 juillet, puis septembre et octobre). Quant à l'inspecteur, la correspondance que nous publions ici ne saurait donner une idée de son activité; ses lettres inédites à Bosc, de la collection Morrison, nous le montrent toujours courant, de Lyon à Villefranche, de Villefranche au Clos, avec des excursions à Givors, en Dombes, etc., sans parler de son grand voyage de Paris-Amiens (2 mai-6 juillet). On se perd à le suivre dans ces allées et venues.

213

À ALBERT GOSSE, À GENÈVE[1].

15 janvier 1786, — de Villefranche.

Vous êtes si occupé, Monsieur, que vous devez en apprécier mieux comment on peut songer beaucoup à vous en vous écrivant peu. Mais nos travaux, d'une part, et, de l'autre, notre respect pour les vôtres ne sauraient tenir plus longtemps contre l'envie d'avoir de vos nouvelles. Quittez un moment vos méditations savantes, vos utiles recherches, vos expériences lumineuses, et venez nous prouver que le culte de la Gloire ne nuit point à celui de l'Amitié. Ces divinités ne doivent point s'exclure; elles étaient unies chez les Grecs, et le sont encore, sans doute, pour les honnêtes gens.

Nous avons été sensibles à vos succès académiques[2], et nous vous en félicitons, moins encore pour le tribut d'éloges qui vous en revient. que pour le vrai bonheur d'avoir établi des vérités utiles. Mais ne songez-vous point à venir nous voir et serez-vous tellement fixé par vos occupations successives, que la belle saison ne puisse vous amener de nos côtés? Je sais qu'elle n'est pas encore prochaine, mais les gens occupés font leurs projets d'avance. Je n'ai pas perdu l'idée d'aller visiter votre lac, ses délicieux environs et votre ville, toute corrompue qu'elle devienne; j'attends que vous nous fassiez auparavant votre visite; arrangez-vous donc pour venir, cette année, passer quelque temps près de nous à la campagne. Ce n'est point un séjour riant: il n'est que paisible, et rustique au possible, digne des amateurs de la plus grande simplicité.

M. de Laplatière a reçu avec bien de l'intérêt vos matériaux sur les huiles; mais il attend encore, et sur ce chapitre s'il y a lieu, et sur la teinture, des lumières dont il fera le plus grand cas.

[1] Ms. 9533, fol. 151-152, copie.

[2] Gosse venait d'obtenir, en novembre 1785, un nouveau prix à l'Académie des sciences. — Voir lettre 58, note 3.

Vous lui avez promis quelque chose pour les noirs, et il vous invite à vous occuper des rouges sur coton : objet important pour nos fabriques.

M. Lanthenas, qui a passé l'automne avec nous, et qui est sur le point de nous quitter pour s'acheminer vers Paris où il va passer l'hiver, vous dit mille choses empressées. M. de Laplatière vient de faire à Lyon une résidence de six semaines; j'y ai été lui faire une visite de quinze jours et assister à la séance publique de l'Académie, qui n'a été intéressante que pour la partie des belles-lettres.

Dans cette ville, comme à Paris, le Martinisme succède au Mesmérisme, échauffe les têtes et produit les [plus] singuliers effets[1]. Il y aurait bien à causer, mais il faut savoir où vous prendre et ce que vous faites. Donnez-nous de vos nouvelles; nous les attendons impatiemment. Recevez les assurances de l'inviolable attachement que nous vous avons voué et avec lequel je serai, toute ma vie, votre humble servante.

Ph. de Laplatière.

Post-scriptum de Roland :

Il est question, mon ami, principalement de votre teinture en noir, sans substance cuivreuse. C'est par les papiers publics que nous avons appris vos succès académiques : ferez-vous imprimer ce mémoire? Dans ce cas, il appartiendra à tout le monde, et j'y prendrai à pleines mains pour mon œuvre encyclopédique; si au contraire, j'espère que vous m'en ferez part pour le même usage. Parlez-moi un peu des bêtes fauves de la Suisse, de leurs noms, vies, mœurs, chasses, préparations, usages, lieux de consommation, etc. Car cette partie entre dans mon lot, et je pourrais bien commencer par elle : d'où j'ai grand besoin de vos instructions sur la tannerie, corroierie, mégisserie, etc.

[1] Déjà, le 4 octobre 1785, Roland écrivait à Bosc (*inédit*, coll. Morrison) : «Les *Inspirés*, Martinistes ou Martiniens, qu'en dit-on? La secte se répand-elle? Embrasse-t-elle un certain ordre de personnes? Quels sont ses dogmes? Qu'est-ce que signifie et quelle sensation fait cette dernière folie?»

214

[À BOSC, À PARIS[1].]

24 janvier 1786, — de Villefranche.

Que faut-il penser, mon ami, de votre sort ou du nôtre? Je veux dire des changements qui se seront faits dans votre partie, ou de votre peu d'empressement à nous faire part de ce qui vous concerne[2]. Ne nous supposez-vous plus assez d'intérêt à cet égard pour ne plus vous croire obligé de nous instruire? Eh! sur quoi serait fondée une erreur aussi injurieuse à notre amitié? Je ne puis y croire. Comment donc expliquer votre silence? Certainement, d'après ce que vous nous aviez déjà fait entrevoir, vous devez savoir depuis quelque temps à quoi vous en tenir sur les révolutions qui ne pouvaient vous être indifférentes.

S'il en est résulté quelque chose de fâcheux, pourquoi votre âme ne s'est-elle pas épanchée au sein de vos amis? S'il en est autrement, comme je suis portée à me le persuader, comment avez-vous le courage de nous laisser dans l'incertitude?

Enfin, quoi qu'il y ait et comme que vous soyez, écrivez-nous, et ne nous mettez pas dans la nécessité pénible de chercher les causes d'un silence dont l'amitié ne saurait s'accommoder.

Quand nous serons tranquilles sur votre compte, donnez-nous quelques nouvelles de votre capitale et du cardinal[3], dont on ne sait plus que dire en province. Je vous recommande toujours les notices sur le feu duc d'Orléans, dont on attend ici l'oraison funèbre, dont l'auteur à son tour attend vos renseignements.

Eudora grandit assez et commence un peu à lire; son père est fort occupé en ce moment. Nous vous embrassons tous et vous demandons à grands cris nouvelles de vous, de votre état, de vous encore et de vous par-dessus tout. Adieu; n'oubliez donc pas de bons amis qui, par leur trempe et leur situation, ne sont pas faits pour changer jamais dans les sentiments qu'ils vous ont voués.

[1] Bosc, IV, 105; Dauban, II, 546.

[2] Les arrêts du Conseil des 30 oct. et 20 nov. 1785 avaient remanié tout le service des Postes. La situation de Bosc avait dû s'en ressentir, nous ne saurions dire comment.

[3] De Rohan.

215

[À BOSC, À PARIS[1].]

20 février [1786, — de Villefranche].

Ce Paris est un gouffre où s'engloutissent, je crois, l'amitié même et les souvenirs. Nous n'avons nouvelles de vous non plus que si vous étiez mort. Jusqu'au docteur[2] qui garde aussi de longs silences; je vois bien que la capitale vous gâte tous. Restez donc à votre mauvais sort, et répondez seulement quand on s'adresse à vous; c'est tout ce dont vous me paraissez capable à présent.

Au milieu de vos affaires et distractions, parmi les changements d'administration, les intrigues de cour, les cabales d'Académie, le flux des connaissances et le clinquant des savants, irai-je vous entretenir de nos plaisirs? En vérité, ce serait bien être de ma province! Cependant nous dansons, chantons, buvons et mangeons ici comme là-haut, mais au lieu de disserter à tout venant, ce n'est que dans le cabinet que nous nous amusons à raisonner pour faire diversion.

Je ne veux pas vous dire que nous vous aimons toujours avant de savoir si vous en êtes digne, et je remets cela à ma première.

216

À BOSC, À PARIS[3].

23 février 1786, — de Villefranche.

Vous êtes bien encore de votre province, d'imaginer que je vous boude! Ressouvenez-vous donc que vous étiez grand garçon, lorsque vous êtes venu dans la capitale, et que moi je ne l'ai quittée qu'à vingt-sept ans; partant, j'avais les bons principes trop solidement

[1] Bosc, IV, 106; Dauban, II, 547.

[2] Lanthenas, qui renonçait pour le moment à s'établir en province, était revenu à Paris le mois précédent. Il alla demeurer rue Thévenot, 31.

[3] Collection Alfred Morrison, 2 fol.

établis pour qu'un petit air de province puisse les altérer; tandis que vous, au contraire, n'avez qu'à peine secoué votre première rouille. Il y paraît bien, en vérité; vous avez tout le gros amour-propre d'un provincial et vous allez croire qu'une femme vous boude; vous le croyez, parce que vous vous reconnaissez des retards, des . . . je ne sais quoi, que vous présumez qu'elle a vus avec peine; ç'aurait été bien assez de présomption que de soupçonner qu'ils eussent été seulement remarqués.

Consolez-vous, mon pauvre provincial; la ménagère se ressouvient encore de son Paris et n'est point montée sur des échasses.

Le réquisitoire me paraît une excellente pièce pour faire connaître l'ouvrage proscrit, et je n'en fais pas dédain comme vous le faites vous-même.

Nous nous sommes passés des renseignements pour l'oraison funèbre; mais Dieu sait aussi comme c'était maigre et sec! Du reste, grande cérémonie, beaucoup de solennité, de décence et un air de grande ville. Voilà, Monsieur, le spectacle qui a fait variété au milieu de nos bals; Dieu merci, nous allons nous reposer de la mangeaille comme de la danse.

Vous ne nous dites pas un mot de nouvelles, de gentillesses, de petites intrigues, des inventions brillantes, etc. Voilà ce dont on peut savoir mauvais gré à un homme quand il écrit; mais le bouder de ce qu'il songerait un peu moins à ses amis ou garderait de plus longs silences, c'est une grossièreté, un ridicule que les gens du bon air ignorent parfaitement.

Adieu; vous avez des lycées dont les lumières s'étendent jusqu'à nous, et dont je vous félicite bien. Je ne sais si l'inspecteur a quelque chose à vous dire; il est en affaires dans ce moment avec un Englishman; je laisse la place et vous souhaite un *heureux jour*.

P.-S.[1] Quand on nous expédiera les planches gravées du *Diction-*

[1] Ce P.-S. a été biffé dans l'autographe.

naire des manufactures, il vous en sera remis quatre exemplaires, parmi lesquels il en est un qui vous regarde, comme vous savez. C'est ce que l'ami voulait vous observer.

217

[À BOSC, À PARIS [1].]

27 février [1786, — de Villefranche].

Eh mais, vraiment! vous commencez à m'édifier; un homme qui prouve mérite bien quelques considération. Mais un *pénitent!*... Ah! cela sonne mal, et, en vérité, vous avez cette allure : je suis fâchée de vous le dire. Cependant, au milieu de ce ton grave et censeur, perce une petite pointe de je ne sais quoi qui ressemble au dépit et vous rend quelque amabilité. Passe donc pour cette fois, et parlons raison.

Je suis fort aise que vous lisiez de Lolme, et je crois qu'il doit vous attacher beaucoup, surtout avec les objets de comparaison que vous avez pris. Mais savez-vous que *Massachussets* est un nom bien barbare, et qu'on n'a jamais vu un homme du bel air prononcer un mot pareil en disant de jolies choses à une femme? J'en sais une qui se choqua si fort de celui de *Transylvanie*, qui lui était neuf et lui parut malsonnant, qu'elle chassa de sa présence l'impertinent qui l'avait prononcé. Quant à moi, je suis si bonne, et je vous sais tant de gré de ne savoir plus que dire, que je vous pardonne tout le reste.

Vous voudriez bien que je vous disse quelque chose d'Eudora, qui grandit, lit couramment, débite à son père de petits vers de ma façon [2], rougit jusqu'aux yeux, caresse et mignarde comme une friponne de dix ans; mais je ne veux pas non plus tout vous dire. Je me bornerai donc à convenir que, toujours *badaude*, je ne puis me défendre de prendre intérêt aux habitants de la bonne ville, et que je vous aime encore quelquefois.

[1] Bosc, IV, 106; Dauban, II, 547.

[2] Des vers pour l'anniversaire, tantôt du mariage de ses parents (4 février), tantôt de sa naissance (4 octobre). On en trouvera un certain nombre aux *Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 12-28.

218

[À BOSC, À PARIS[1].]

15 mars 1786, — [de Villefranche].

J'avais de grands projets de vous écrire, puis cela s'est passé, je ne sais comment.

Voici toujours une ci-jointe pour le docteur. Donnez-nous donc de vos nouvelles! Êtes-vous content? Il me semble que vous me devez au moins deux réponses à des balivernes que je vous ai contées, il y a des siècles.

Mon pauvre pigeon est en voyage, et je crois qu'il a les ailes bien mouillées; je suis de mauvaise humeur contre ce chien de temps, que nous valent sûrement les péchés de votre capitale. Habitant de cette Babylone, vous m'avez bien l'air de participer à sa corruption, tandis que je me régénère dans la province, ah! c'est une bénédiction!

Dites-nous donc quelque chose du grand Cagliostro, qui nous a enchantés aussi avec son très bon mémoire[2].

Eudora commence à se dépraver passablement: elle combine quelques idées, elle devient un peu soumise, elle compte jusqu'à douze et lit même assez couramment.

Adieu; on aime encore dans ce climat, et je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Collection Alfred Morrison, 1 fol.

[2] Probablement le mémoire où Cagliostro, mis à la Bastille dans l'affaire du collier, s'était justifié d'avoir participé au vol (*Biographie Rabbe*), plutôt que les «Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro», brochure du marquis de Luchet qui avait paru à la fin de 1785. (Voir *Correspondance littéraire*, novembre 1785, et *Mémoires secrets*, 28 décembre.)

Roland écrivait déjà à Bosc, le 4 octobre 1785, à propos de Cagliostro : «Douze Lyonnais, qui devaient être initiés par lui dans le rite égyptien, pleurent sa détention. La désolation est dans le temple.....»

219

[À BOSC, À PARIS[1].]

17 mars [1786, — de Villefranche].

Nous ne sentons jamais mieux que nous sommes vos amis qu'aux moments où vous êtes affligé; le peu que vous me dites m'inquiète; vous parlez d'une triste nouvelle, mais sans ouvrir votre cœur; vous êtes mal portant et chagrin, et vous vous contentez de le dire sans vous livrer, je ne dis pas seulement à la confiance, mais à l'effusion de l'amitié. Ne songez-vous donc plus à la nôtre? Ne vous serait-elle plus chère? Vous avez un ton d'indifférence qui est fait pour nous peiner, en même temps que votre affliction nous tourmente.

Expliquez-vous, écrivez-nous; nous sommes mal à l'aise jusqu'à d'autres nouvelles. Nous les attendons impatiemment.

Je ne vous écris que pour vous prier de nous en donner; l'ami est revenu, après avoir été assez mouillé. Nous voilà tous occupés de vous. Adieu, mon ami; reposez-vous encore quelquefois au sein de cette amitié qui nous a tous unis pour jamais. Nous vous embrassons avec un attendrissement que je ne puis vous exprimer.

220

[À ROLAND, À LYON[2].]

6 avril 1786, — [de Villefranche].

Tu vois, mon bon ami, que je n'ai pas perdu de temps à vider notre affaire auprès de la dulcinée; mais j'ai grand'peur qu'il ne se trouve que de la boue au fond du puits; enfin nous serons certains qu'il n'y a pas autre chose, et tout sera dit.

J'ai envoyé ce matin le brouillon à notre ami, avec la lettre de sa cousine; ainsi le voilà muni des pièces, en attendant la fin[3].

Le sieur Lafond n'a rien déposé, car il ne s'est pas rendu à l'as-

[1] Bosc, IV, 107; Dauban, II, 548.

[2] Ms. 6239, fol. 146-147.

[3] Tout ce qui précède et divers passages des lettres qui suivent semblent faire allusion à quelque projet de mariage de Lanthenas.

signation; mon frère vient de me remettre le papier paraphé que je joins ici; je lui ai dit qu'il me semblait que le lieutenant général[1] avait dû t'en confier un autre pour servir de comparaison; le frère m'a répondu que tu avais les tiens qui remplissaient cet objet. Il faudra donc réitérer l'assignation? Mais ce ne peut plus être qu'au retour de la paperasse que je t'envoie.

Je présume que peut-être on aura trouvé quelque commission pour faire absenter le personnage, dans la crainte qu'il ne soutînt pas bien son rôle. Ce serait une chose curieuse à savoir; mais ce ne sera pas moi qui l'apprendrai. Je n'ai pas envie de me bouger, dans ce petit trou où le moindre mouvement fait élever tant d'insectes[2].

Eudora conserve un peu de mal-être; je la tiens à la diète; elle est triste et pleureuse on ne saurait davantage; je lui donnerai demain de la mousse de Corse.

Nous lisons cependant, mais nous faisons tout maussadement aujourd'hui; je l'ai envoyée à la promenade comme à l'ordinaire.

Mme Prév^d^ [Préveraud] garde son logis; les malins disent qu'elle envoyait souvent, ces jours derniers, chez le petit officier ou qu'elle le recevait chez elle; il est parti aujourd'hui pour quelques jours.

Les gens graves s'en tiennent à croire que c'est le dérangement de ses affaires qui a fait absenter le mari, dérangement dont on pense que la femme n'a pas d'idée.

Que fais-tu? Comment va ta santé? Donne-moi de tes nouvelles, vite et long, s'il est possible; amitiés sans nombre à notre belle amie[3] et à sa chère famille.

Aie bien soin de toi et de tout ce que je t'ai recommandé pour ton bien et ma tranquillité. Je ne suis plus qu'une pauvre moitié, mais qui vaut encore par tout ce qu'elle sent pour l'autre.

Il se fait tard; je t'embrasse de tout mon cœur, avec les yeux comme tu sais.

(1) Guérin de La Colonge, lieutenant général civil et criminel de la sénéchaussée. — Voir lettre du 19 mars 1785.

(2) Nous n'avons pu trouver de quelle affaire il est question ici.

(3) Mme Chevandier.

221

[À ROLAND, À LYON[1].]

Jeudi au soir, [6 avril 1786, — de Villefranche].

Je te dirai pour nouvelles qu'il nous est venu ce matin, par la diligence, un beau pâté d'Amiens. Il était arrivé dès sept heures, et, dans l'envie de savoir ce que c'était, le bon frère l'avait déballé; de manière qu'à mon lever, je l'ai trouvé en déshabillé comme un commensal du logis. J'ai fait rechercher les enveloppes pour y trouver une carte qui m'a appris ce qu'il contenait et de qui il venait, suivant l'usage du pâtissier que je me rappelais. Premièrement, il est garni d'un dindon, de deux canards et deux perdrix. Quant à l'auteur de l'envoi, tu te doutes bien, comme je faisais déjà avant d'en avoir reçu l'assurance, que c'est le brave Flesselles. Sans doute, il l'a fait venir d'Amiens à Paris à ses frais, car le port ne compte que de la capitale et ne coûte que 3 livres.

Comme je ne sais où le prendre, je ne lui écrirai que lundi, pour que tu puisses me dire où tu juges que je dois le faire; à moins que tu ne lui écrives toi-même, s'il est plus à propos, comme ce pourrait être.

Nous attendrons Pâques et toi, comme de raison, pour cette ouverture où j'ai déjà pensé qu'il faudrait peut-être mettre sans façon les deux réconciliés par tes soins. Nous avons jour d'avis.

Tu verras, par les ci-jointes, que ce n'est pas la seule chose qui nous soit venue d'Amiens : te voilà donc aussi *museau*[2]! Il fallait bien cela avec le reste. Je te fais passer la réponse, que j'ai bâclée sur-le-champ,

[1] Ms. 9533, fol. 88-90. — La lettre n'est pas datée, mais, en la rapprochant de la précédente et de la suivante, on voit qu'elle a été commencée le «jeudi au soir», 6 avril 1786.

[2] Roland venait d'être nommé membre du *Musée* d'Amiens, petite société littéraire fondée, comme une sorte de concurrence à l'Académie de cette ville, par ses amis : M. de Vin, qui en était secrétaire, Delamorlière, etc. — Il y a, aux *Papiers Roland*, ms. 9532, fol. 358-361, deux copies du petit discours qu'il y prononça deux mois après (7 juin 1786), en prenant séance.

pour que tu y ajoutes le sel et ta bénédiction, en l'envoyant par l'Intendance de là-bas, à ce que j'imagine.

J'écris à ma petite cousine[1], à qui je n'ai pas donné de mes nouvelles depuis le Jour de l'An; j'écrirai au Crépysois; enfin je m'en donne tandis que tu n'es pas là, et je fais des lettres longues d'une aune. Cela se prend et se laisse, au milieu des petites affaires de ménage, des leçons, jaseries, etc.

Eudora est gentille aujourd'hui, mais non mieux portante et fort abattue; elle est brûlante, et sûrement tourmentée de la fièvre. Je lui ai donné de la mousse qui la purge un peu; j'ai fait venir Bussy qui juge que cela ne sera rien et qu'il y a des vers à purger; il n'ordonne rien que ce que je fais.

Malgré son accablement, elle a bien lu, bien raconté ce qu'elle sait, bien crayonné des circonférences et des diamètres, etc., puis dormi dans mes bras, un peu joué et enfin demandé, non à se coucher, mais à se reposer *sur le lit de papa;* je l'y ai mise, elle y sommeille.

J'ai reçu des nouvelles de Lanthenas dont je t'enverrai l'épître à l'autre courrier, pour ne pas tant grossir le paquet ou plutôt ne pas t'en donner tant à lire à la fois.

Tu as vu ce que j'ai écrit à sa dulcinée par le courrier de ce matin? Est-ce bien, mon maître?

Adieu, pour ce soir. J'espère avoir de tes nouvelles avant de fermer la présente.

Vendredi.

Saint-Claude est arrivé hier, comme je finissais de t'écrire; il me fâche bien qu'il t'ait si mal contenté. J'ai fait venir Vincent et rempli tes intentions. Nos deux chambres à vider le sont dès à présent. Le lit de la tienne était rempli de punaises; j'ai tout fait porter à l'écurie, pour n'empester aucun coin de la maison; je croirais que l'odeur qui se manifestait dans cet appartement, quand il était fermé, tenait à ce lit : vieilleries que tout cela, qu'il faut nettoyer en plein.

[1] Mme Trude.

La mère de Pombret[on] a dîné hier avec nous; elle a montré, à mon frère seulement, la lettre d'adieux de son fils, qui lui dit en substance qu'elle sera sans doute étonnée de son brusque départ, mais que les chagrins et les amertumes dont son cœur est rempli l'obligent à faire ainsi; il lui demande la continuation de ses bontés pour sa femme et ses enfants, ajoutant que, pour lui, il en a reçu trop de marques pour cesser jamais d'y compter. Le cœur de cette pauvre mère crève de douleur, quoiqu'elle ne sache pas tout. Elle a pourtant raconté l'histoire du feu sous le lit, au frère qui me l'a dite et auquel j'ai ajouté que nous la savions déjà. La belle-fille m'a écrit un billet, ce matin, pour me demander, de la part de son mari, l'adresse de M[lle] de La Belouze; je la lui ai envoyée en lui faisant mes honnêtetés et la chargeant d'amitiés pour son mari; je crois qu'elle aura bien senti et savouré cette diversité de nuances. C'est une petite effrontée, à n'en juger même que par un propos que racontait hier la mère; celle-ci a ajouté qu'elle désirait (la jeune femme) aller habiter un autre séjour que Villefranche. Que deviendra cette maison? L'on n'y voit goutte, sinon qu'elle court à grand pas vers sa ruine totale.

J'aime assez cette première jetée, et je crois que cela pourra s'employer.

Je chercherai une occasion pour l'envoi de l'exemplaire; il faudra bien qu'on en parle : les insectes auront beau faire, ils n'empêcheront pas cela.

Ce que tu me dis de M[me] Chevandier m'afflige; est-il possible que cette femme se périsse ainsi à force d'activité! Il faudrait pouvoir lui faire avaler de la modération comme on ferait d'une médecine.

Eudora ne va guère mieux; on la purge demain avec le suc purgatif. Je viens avec elle de l'hôpital, pour une première sortie depuis ton départ. On coule ma lessive aujourd'hui, on range de toutes parts dans le logis, puis les caisses du jardin à sortir, puis le bois; j'en donne à mon gaillard pour ses ébats.

Adieu, mon cher bon ami; je t'embrasse de tout mon cœur.

Cette pauvre Eudora est accablée; elle se couchait sur les tabou-

rets; elle sommeille sans cesse et est fort triste; je viens de la mettre dans son lit.

6 heures et demie. — Adieu encore; aie bien soin de toi.

222

[À ROLAND, À LYON[1].]

Dimanche au soir, 9 avril 1786, — [de Villefranche].

J'ai reçu ta lettre de vendredi aujourd'hui, à midi, avec un double plaisir, mon bon ami, car je n'en espérais plus que pour demain au soir.

Je suis bien aise de te voir au courant de tes affaires, dans l'activité et, à la fois, les distractions qu'elles occasionnent. Je ne manque pas non plus ici d'exercice; mais ce n'est pas au bureau ni dehors que je le prends. Notre Eudora a gardé sa fièvre, elle a même pris des redoublements; la médecine d'hier l'a menée prodigieusement avec coliques et abattement extrême; à dix heures du soir, la purgation agissait encore : j'en ai adouci les suites par un lavement. La nuit a été orageuse; nous l'avons passée moitié debout, moitié couchée. Point d'apparence de petite vérole; des excréments d'une odeur putride, toujours quelques coliques; enfin, à midi, le pauvre enfant a rendu un ver de près d'un quart de long, gros à proportion; je ne présume pas qu'il ait été seul, et nous repurgerons demain. Si l'état d'aujourd'hui avait empiré, j'aurais craint une fièvre putride; mais le médecin, la sœur de La Chasse ne le redoutent pas et n'y voient qu'une fièvre d'humeurs et de vers. La petite est déjà si faible, que c'est une masse à remuer; je mets son lit au cabinet dans le jour; je la mets parfois sur mes genoux pour la changer de position, et, les boissons et le reste, le temps se passe et se remplit. J'espère que nous nous en tirerons heureusement. Voilà notre état, mon bon ami, peut-être comporterait-il que je t'en parlasse

[1] Ms. 6239, fol. 148-149.

plus légèrement et avec plus de gaîté. Mais c'est Eudora qui souffre, et j'ai besoin de courage pour ne pas m'alarmer.

Je t'envoie les deux dernières de Lanthenas; elles en supposent deux intermédiaires dont je n'ai nulle nouvelle, pas plus que des trois premiers numéros. Il paraît qu'il y était fort question de la demoiselle; mais rien n'est venu, et je ne sais de remède à cela que de se consoler.

Comme tu le dis fort bien, *la madre* n'a pas besoin de caresses pour sa santé; elle a grondé hier le chanoine, mais grondé, boudé, crié d'importance; ils étaient en tête-à-tête; avec sa douceur, le chanoine n'a pas laissé que de se bien défendre; et *nota* que cela venait un peu à mon occasion, parce que, durant le dîner, je l'avais priée de garder pour elle une réflexion dont elle me fatiguait. Il est résulté de cet ensemble qu'aujourd'hui j'ai eu sa visite au cabinet; elle y est venue d'abord avec Mme Perrin, y a passé seule avec moi le temps des vêpres et ne s'en est allée que lorsqu'on est venu la chercher pour recevoir sa compagnie.

Depuis que j'ai commencé la présente, j'ai reçu la visite de M. Pezant[1], visite fort amicale; il m'apportait un livre et m'a beaucoup fait rire de l'histoire d'une demoiselle de cette ville qu'on dit avoir en un jour répété deux fois les sept allégresses de la Vierge; ce sont les deux jeunes gens, dont l'un travaille le matin et l'autre le soir, qui se vantèrent de ces hauts faits, etc.

Mme de La Chasse est revenue nous voir, et nous avons donné à l'enfant un peu d'huile empyreumatique; je vais maintenant lui adminis-

[1] Jean-François Pezant, né à Villefranche en 1718, mort dans la même ville le 21 avril 1801, ancien avocat du Roi, alors maire de Villefranche (en 1786). Personnage considérable, partisan des idées nouvelles, nous le trouvons en 1788 procureur-syndic de l'Assemblée provinciale du Beaujolais, en 1790 membre du Directoire du département, en 1792 président du tribunal de Villefranche. (Voir sur lui Wahl, p. 169-171, 279 376, 425.) Il sera question de lui dans la suite de cette Correspondance (*Lettres à Bancal*, de 1790 et 1791). — Il était un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie de Villefranche, où il avait été élu en 1744, et faisait des vers, insérés dans les recueils du temps (*Catal. des Lyonnais dignes de mémoire*).

trer un remède avec du lait, pour engager à la sortie les vers que l'huile peut avoir tués.

Tous ces gens m'ont pris du temps; Eudora crie le ventre, elle s'éveille d'un assez long somme qui avait suivi un petit redoublement, et la fièvre est moindre que ce matin.

Adieu, cher ami; écris-moi, c'est mon restaurant. Je t'embrasse de tout mon cœur. J'ai écrit aux deux frères. Adieu, adieu. Ménage-toi et tout ira bien.

223

[À ROLAND, À LYON[1].]

Lundi au soir, [10 avril 1786, — de Villefranche].

J'espère, mon ami, qu'il n'en sera pas de ton songe comme de ceux des tragédies; mais le tien m'a serré le cœur au point d'arrêter mes larmes. L'inquiétude m'en a fait répandre aujourd'hui. Eudora a pris une médecine qu'elle n'a pas rendue; elle a pris dans sa boisson du sel d'Epsom pour aider la médecine; il n'a pas fait davantage. Après quatre ou cinq heures d'écoulées à beaucoup boire et ne rien rendre, j'ai donné un lavement; il a été rendu comme il avait été pris et a seulement fait couler un peu d'urine. Depuis midi que cela s'est passé jusqu'à cinq heures et demie, la même histoire : beaucoup boire et ne rien rendre.

Je viens de donner un autre lavement; il a été rendu comme l'autre et a fait un peu uriner. Cet état m'a tourmentée au delà de toute expression; j'ai cru à la fièvre putride, à l'inflammation, et tu juges si l'imagination a fait le reste. Cependant la fièvre est moindre ; le ventre n'est pas tendu, la tête n'est pas si brûlante, la respiration est très libre et l'enfant ne paraît pas souffrir. Il dort beaucoup et, dans les temps de la veille, il cause comme en santé. Seulement il est plus capricieux encore, et crie parfois comme un diable. Je n'entends rien à

[1] Ms. 6239, fol. 150-151. — La date résulte de tout ce qui précède et suit.

cela. Aussi quelquefois je suis fort tranquille, ne pouvant croire à rien de fâcheux; puis les idées changent, et je pleure comme une folle. Le médecin se moque de moi et me dit que ce n'est rien; mais, comme je ne regorge pas de confiance en lui, il ne me rassure qu'à demi.

Je ne suis occupée que de cela et ne saurais te parler d'autre chose : l'idée de l'extrait ne m'est seulement pas venue, et je l'aurais eue, que ç'aurait été en vain pour le travail.

Tu auras reçu un paquet de moi aujourd'hui, où je t'exposais l'état d'hier et t'envoyais des lettres de Paris. J'en ai beaucoup reçu aujourd'hui, de Le Monnier, de Lanthenas, de Valioud, puis des tableaux de musée de M. d'Eu; mais je ne te fais rien passer et je le remets à mercredi, s'il y a lieu.

Je profite du domestique de M. Billioux[1] pour te donner ces dernières nouvelles et te faire passer l'exemplaire de ton œuvre encyclopédique pour l'Académie.

Adieu, mon cher ami; je te quitte pour notre enfant, qui m'appelle et veut se reposer de son lit sur mes genoux. Adieu, je t'embrasse de toute mon âme.

Ci-joint pour envoyer à la poste.

Au milieu de tout cela, ménage-toi et songe que le pire de nos maux serait que l'inquiétude ou une fatigue outrée altérât ta santé. Mon ami! avec toi, je soutiendrais tout encore; mais sans toi, tout ce qui resterait est trop peu.

224

À MONSIEUR, MONSIEUR ROLAND DE LAPLATIÈRE

INSPECTEUR DES MANUFACTURES, PLACE DE LA CHARITÉ, MAISON COLLOMB, À LYON[2].

Le mardi matin, à 5 heures [11 avril 1786, — de Villefranche].

Tranquillise-toi, mon bon ami : l'état qui m'inquiétait si prodigieu-

[1] Billioux, conseiller en la sénéchaussée (*Alm. de Lyon*, 1784).

[2] Ms. 6239, fol. 152-153. Même observation que précédemment pour la date. —

IMPRIMERIE NATIONALE.

sement hier, et dont je te parle dans la lettre que tu trouveras avec les livres, n'aura pas de suites fâcheuses. Eudora a passé une nuit tranquille; c'est la meilleure que nous ayons eue depuis vendredi; les urines ont repris leur cours, mais en excessivement petite quantité; la fièvre est beaucoup moindre. Je crois que, tout simplement, elle avait hier digéré sa médecine. Cependant elle se frotte le nez sans cesse, et je crains qu'il n'y ait encore des vers; que faire pour les chasser? c'est notre embarras; ils paraissent terriblement tenaces.

Jeannin n'est point venu; les chambres sont dégarnies; mais, suivant ce que tu me manderas mercredi, je les ferai remeubler pour recevoir toi et Gosse plus commodément; et je retarderai de huit ou quinze jours l'opération que je voulais faire. J'attends là-dessus tes premières nouvelles sur l'état de Gosse et ton retour.

J'ai été hier au soir terriblement émue par le tocsin, qu'on sonnait à huit heures avec beaucoup de rapidité; heureusement il ne fut question que d'un feu de cheminée, assez loin de nous et bientôt éteint.

Je remettrai ce matin la paperasse à mon frère, je n'en ai pu trouver l'instant hier; la maman monta près de moi après le dîner et avant souper.

Pombreton écrit souvent et fort amicalement; il mande à sa femme qu'il a obtenu ceci, qu'il sollicite cela, qu'il reviendra assez à temps pour faire ses états de deux mois, etc.; on n'y voit goutte. Le bon Dieu les bénisse! Porte-toi bien; conservons Eudora, et, comme toi, je serai contente.

Que je suis fâchée de notre belle amie! Dis-le lui bien; puissé-je en apprendre de meilleures nouvelles. Et ce brave Gosse, que je serai si aise de voir, que deviendra son indisposition?

Il est fâcheux que tu n'aies pas connu assez à temps l'homme dont tu me parles, pour le faire mettre au nombre des commissaires; car

Quant à l'adresse, nous la donnons cette fois *in extenso*. Mais, pour celles des lettres suivantes où elle se retrouve, nous mettrons simplement « A Roland » (sans crochets).

l'amour-propre, qui n'a rien à gagner pour lui, puisqu'il ne serait pas nommé, pourrait l'empêcher de te dire tout ce qu'il pense[1].

J'ai lu le drame intéressant que tu m'as envoyé, il m'a fort émue et attachée.

Adieu, je vais me recoucher encore; je me sens besoin de plus de repos. Je t'embrasse de tout mon cœur.

As-tu vu M. et Mme Roland; guère plus, sans doute, que M. et Mme de Riverieux[2]?

Je crois qu'il conviendrait que tu donnasses quelque chose au porteur, domestique de M. Billioux, qui se détourne pour te remettre ce paquet.

225

[À ROLAND, À LYON[3].]

Mercredi, 4 heures du soir [12 avril] 1786, — [de Villefranche].

Quelle terrible journée, mon ami, que celle d'hier qui s'était ouverte par l'espérance! Les redoublements de la fièvre, l'inutilité des lavements, l'entière cessation des urines, la tension du ventre, des cris déchirants pour des douleurs de cette partie, une humeur intraitable, espèce de transport, tout annonçait une inflammation qui ne pouvait durer encore deux jours sans emporter le sujet. Cette nuit a été cruelle; il fut impossible de rien faire prendre à l'enfant durant l'espace de six heures. Enfin, vers cinq heures, je suis parvenue à lui donner un lavement et à la faire boire; l'effet se réduisit presque à rien. Je me mis au lit avec ce pauvre enfant, je me fis beaucoup couvrir, je parvins à le faire dormir et suer; cette crise salutaire di-

(1) Roland avait été désigné, le 4 avril 1786, avec deux autres membres de l'Académie de Lyon, pour juger un concours ouvert par l'Académie sur les *Lichens* : « Quelles sont les diverses espèces de lichens dont on peut faire usage en médecine et dans les arts? » (*Registres de l'Académie de Lyon*). — Voir son rapport, du 10 août 1786, aux *Papiers Roland*, ms. 9532, fol. 57-60.

(2) Sur ces parents éloignés de Roland à Lyon, voir Appendice C.

(3) Ms. 6239, fol. 154-155. — Même remarque pour la date.

minua un peu la fièvre. Des fomentations et deux autres lavements nous ont enfin procuré une évacuation à midi, la première depuis la nuit du dimanche au lundi et la médecine de ce dernier jour. Tous les accidents graves ont disparu; il reste peu de fièvre, l'urine commence à prendre son cours et l'enfant se soutient même sur ses pieds. Le médecin était assez disposé à le purger, je lui ai peint une répugnance qui rendait l'entreprise trop difficile pour qu'on dût la tenter; et je ferai ainsi durant quelques jours, parce que je suis persuadée qu'il faut continuer de traiter par les lavements et les lavages pour apaiser l'irritation qu'un purgatif ne ferait qu'augmenter. Je serais tentée de croire que celui de lundi était hors de propos et que le premier avait été trop fort. On se défie souvent trop de son propre bon sens et d'un vif intérêt qu'éclaire l'observation de chaque instant.

Enfin, mon bon ami, j'ai été dans les larmes, j'ai cru que ton funeste songe serait réalisé; mais un jour plus heureux renaît encore et me remplit d'espérance et de joie. Cet enfant a développé un moral bien difficile et des singularités, si l'on pouvait rigoureusement juger le caractère en pareille situation. D'abord il a manifesté une aversion étonnante pour sa grand'mère; il paraissait souffrir de sa présence: «Laissez-moi, allez-vous-en, non, taisez-vous» était tout ce qu'il pouvait lui dire; il refusait de prendre une boisson si la grand'maman s'avisait de toucher à la tasse; il criait horriblement si elle portait la main au rideau ou aux approches du lit; enfin c'était un dégoût, une impatience, une opposition si marquée, que la grand'mère, je ne sais comment, en a pleuré plusieurs fois. Au contraire, j'étais la seule qu'il accueillît, non pas avec des marques d'affection, mais comme s'il m'eût jugée la plus dévouée à son bien ; quand il s'ennuie de son lit, il lui faut mes bras; pour le soigner en tout, il faut que ce soit moi, mais il le veut avec empire, avec aigreur; il se plaint sur le même ton si je ne fais pas à sa fantaisie, et pourtant il ne veut nulle autre à ma place.

La maladie, pour les enfants, est une bien mauvaise éducation; il serait fâcheux qu'elle revînt souvent; les cris de la contrariété nous ont

bien valu quelques accès de fièvre, et je ne doute pas que dans sa vie ordinaire ils ne contribuent à former cette abondance d'humeurs dont elle regorge, ces glaires si prodigieuses et si difficiles à extirper.

Tout ce qu'il y a de gens honnêtes a envoyé et envoie s'informer de ce qui se passe de relatif à cette petite santé; le Doyen est venu, M. Pezant m'écrit, M. Vevolet[1] a aussi envoyé; ainsi des autres.

Le frère, qui ne va pas vite, n'a point encore vu le lieutenant général[2]. Je le presserai de nouveau, mais les Pâques, les offices, le diable et ses exorcismes occupent ou absorbent les gens d'église et maints autres qui y croient ou non. Mme Prev^d^ [Préveraud] a fait aujourd'hui ses dévotions : peu s'en faut que je ne me soucie plus de satisfaire à cette convenance, depuis que cette femme s'en mêle; mais il faut garder le *tacet* et faire la génuflexion à son tour.

C'est dommage que la maladie d'Eudora me soit une si triste épreuve, car il fait bien bon garder le logis cette semaine. Je suis fort aise que ce brave Gosse soit mieux; aie soin de me prévenir, si tu dois l'amener, afin que je m'arrange en conséquence pour continuer de suspendre mes dispositions premières et faire remeubler la chambre à le recevoir, où je mettrai un lit de camp avec les autres meubles.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, mais à l'arrivée du voiturier, ta lettre d'hier; j'espère que tu as reçu les deux miennes[3] qui accolaient l'exemplaire de ton ouvrage.

Si le mieux continue, je pourrai trouver le moment de faire l'extrait en question. Ce que tu me dis de Mme Chevandier me désole. Mille et mille amitiés à cette précieuse femme, à notre brave Gosse que je verrai avec plaisir.

Adieu, mon cher et tendre ami, je t'embrasse de tout mon cœur *affettuosissimamente*.

P.-S. J'attendais quelque chose de toi par le courrier. Il n'y a rien.

[1] Benoît Vaivolet, lieutenant particulier civil et criminel de la sénéchaussée, honoraire (*Alm. de Lyon*, 1785).

[2] Voir la première lettre du 6 avril précédent.

[3] Celles des 10 et 11 avril.

226

[À ROLAND, À LYON[1].]

Samedi saint, 6 heures du matin [15 avril 1786, — de Villefranche].

Notre état, en paraissant meilleur, n'est pas décidé; je suis inquiète et dévorée par l'incertitude. J'ai reçu l'huile de ricin hier, à huit heures du soir; l'enfant sommeillait, je l'ai laissé tranquille.

Cependant, me rappelant tout le bien que Mme La Chasse m'avait dit de l'huile empyreumatique en en donnant seize gouttes dimanche dernier, ce que Bussy m'avait témoigné depuis sur sa qualité trop échauffante, en considérant l'inflammation qui existe encore, nous sommes allés, mon frère à la *Pharmacopée* de M. Vitet[2], moi à l'*École vétérinaire*[3]; l'un et l'autre disent que la semence de ricin, dont on tire l'huile, est vermifuge, mais violent purgatif, propre à mettre l'inflammation dans l'estomac et les intestins; qu'il est dangereux de l'employer intérieurement, que de telles drogues devraient être bannies de la pharmacie.

Hélas! en la recevant par l'ordonnance de M. Rast[4], je crus un

(1) Ms. 6239, fol. 156-157.

(2) Louis Vitet (1736-1809), médecin de Lyon, maire de la ville du 5 décembre 1790 au 4 décembre 1792; député à la Convention; décrété d'arrestation le 11 juin 1793, réintégré à la Convention le 8 mars 1795, puis membre des Cinq-Cents. Il avait publié en 1778 la *Pharmacopée de Lyon*.

(3) Les *Démonstrations élémentaires de botanique à l'usage de l'École royale vétérinaire* dont nous avons déjà parlé (lettre 43, p. 147).

Rectifions ici une légère erreur de bibliographie : la 1re édition (1766) était de Claret de la Tourrette, seul; la 2e (1773) est de l'abbé Rozier. Ce n'est que plus tard que le médecin Gilibert en donna (1787, 1789, 1795) des éditions plus développées.

(4) Jean-Baptiste-Antoine Rast (1732-1810), médecin et bibliographe (Péricaud, *Tabl. chron.*), membre de l'Académie (1755) et de la Société d'agriculture de Lyon, dont il était directeur en 1789. — Il s'appelait Rast de Maupas, mais on le désigne d'ordinaire sous le seul nom de Rast, pour le distinguer de son frère, Jean-Louis Rast de Maupas (1731-1821), négociant et agronome, fondateur de la *Condition publique des soies*, cette institution essentielle de l'industrie lyonnaise.

moment tenir le salut de mon enfant. Que penser et faire maintenant? J'attends Bussy, et nous verrons. En attendant, la fièvre subsiste : il y a toujours de la tension dans le bas-ventre; les urines sont encore rares; elles sont claires et crues. L'enfant ne veut ni ne peut garder le lit tout le jour constamment; il est levé dans la journée, demeure dans sa chaise ou sur mes bras près du feu, marche encore assez ferme pour étonner après tant de maux et de diète. Le médecin veut que je le soutienne par des bouillons; comme je crains l'empâtement et que la petite malade demande à manger, je donne le bouillon extraordinairement coupé et léger; j'y ajoute gros comme le pouce de croûte de pain, bien cuite, rompue en petits morceaux et non trempée. Bussy le trouve bon, et c'est ainsi que nous allons depuis mardi. Du reste, tisane de mauve, trois lavements adoucissants par jour, fomentations de lait et mie de pain : voilà notre vie. Cette nuit, sueur froide, petits hoquets, en rejetant une pleine gorgée d'eau glaireuse, avec quelques débris du peu de pain du soir; douleurs de ventre, enfin abattement extrême et moitié sommeil : c'est la situation du moment. Je respecte cette sorte de repos de la nature, je n'ose rien faire; je ne sais non plus que prévoir. J'aurais déjà envoyé chercher Bussy, mais peut-être que cette apparente inaction est plus salutaire que les secours incertains des hommes. Que devenir dans le labyrinthe de leurs contradictions? J'ai déjà vu de celles-ci entre la mère La Chasse et Bussy, autant que j'en trouve à ce moment entre Rast et Vitet. Je n'ai pu dormir; je t'écris, et j'ignore si l'idée que j'avais hier n'est pas à rejeter aujourd'hui; j'avais envie que tu amenasses un médecin de Lyon à ton retour ici; mais ils sont aveugles comme les autres, ils nous tueront notre enfant aussi bien que le vulgaire des Hippocrates, — peut-être avec plus d'effronterie, peut-être aussi serait-ce. . . Quoi? . . . Je m'y perds. Je vais tracer à part, en forme de mémoire, la suite et le traitement de la maladie; tu consulteras deux des médecins de Lyon les plus instruits, chacun à l'insu de l'autre; probablement nous gagnerons autant à attendre leur consultation qu'à suivre leur avis. J'en ai fait autant hier à Lanthenas.

A 11 heures.

Bussy m'a dit de l'huile de ricin ce qu'en disent Vitet et l'autre; il n'en a pas voulu et a ordonné deux grains de tartre. Ils sont pris; l'effet va son train assez bien, et l'enfant boit tout ce qu'on veut, au moyen d'un peu de ruse; il rend beaucoup de bile; il a uriné une bonne fois avant de prendre son émétique dont le bon effet me donne de l'espérance et me fortifie d'autant. Fais ce que tu jugeras convenable de mon exposé; rien, si tu veux, car je crois qu'au bout du compte il faut nous en tenir à Bussy, en le raisonnant et lui mâchant bien son affaire.

Je préparerai un lit de camp dans ta chambre pour Gosse; je remettrai le petit lit au cabinet de toilette pour toi, et je ne ferai rien peindre, etc., que dans notre commune absence.

Il y a moins de tension au ventre.

Nourrissons-nous encore d'espérance; ce qui m'en donne le plus est la force de ce pauvre enfant, qui réellement a un fonds de vigueur.

Il me semble que j'avais beaucoup de choses à te dire, mais assurément elles sont indifférentes par comparaison à celles dont je t'entretiens. Mon autre tourment, c'est que tu ne te ménages point, que tu t'échauffes extrêmement; au nom de notre tendresse, aie soin de toi! Je t'embrasse en me jetant dans ton sein.

227

[À ROLAND, À LYON[1].]

Lundi, après midi, 17 avril 1786, — [de Villefranche].

Je ne puis t'exprimer, mon cher ami, combien je suis peinée de m'être trompée sur le jour du courrier et de l'avoir ainsi laissé partir hier sans te donner de nouvelles; je m'étais figuré qu'il ne passait que ce soir. Tu auras été surpris de n'avoir pas de lettre ce matin : tu t'in-

[1] Ms. 6239, fol. 158-159.

quiéteras, tu croiras les choses au pis; elles sont au mieux. L'émétique a produit la plus heureuse révolution. L'enfant a été excessivement abattu le jour qu'il le prit, mais la fièvre diminua beaucoup, le cours naturel des urines s'établit, la nuit fut excellente, et hier il était sur ses pieds; à plus forte raison y est-il aujourd'hui. Demain nous prenons une purgation, et tout, à ce que j'espère, sera terminé. Je reprends aussi courage et vie, je t'attends impatiemment, j'ai hâte de t'embrasser et me tourmente de tes fatigues et inquiétudes.

Je voudrais avoir une occasion pour t'expédier la présente; je ne pourrai guère trouver que celle de Bresson; mais, du moins, feras-tu la route en paix.

De Pombreton est arrivé cette nuit; on n'entend rien à tout cela. J'ai remarqué, par-ci par-là dans les journaux, je ne sais quoi que je voulais te dire; cela me reviendra quand nous causerons. J'attends si vivement ce plaisir, que je ne saurais plus rien écrire. Je t'embrasse de tout mon cœur, *amico carissimo.*

A cinq heures du soir.

Vincent me remet ta lettre, mon cher ami, et celles qui y étaient jointes; j'avais reçu également, le jour indiqué, une heure après que je t'eus écrit, le paquet dont était chargé le domestique de M. Billioux. Tes inquiétudes m'affectent extrêmement; j'aurais à te dire les mêmes choses que tu m'exprimes d'une manière si touchante à la fin de ta lettre. Eh oui! nous le savons, et nous sommes également chers et nécessaires l'un à l'autre; conserve cette idée aussi présente que tu me recommandes de l'avoir. Je vais, cette nuit, remettre l'enfant coucher dans son lit; je l'avais dans le mien, parce que c'était le seul moyen infaillible qu'il ne m'échappât rien de sa situation dans tous les moments. Je suis échauffée et fatiguée, mais point mal portante; j'ai donné quelques soins à ma santé ces deux derniers jours; je compte que tu nous retrouveras toutes deux en bon état.

Lanthenas avait déjà demandé une copie du discours(1); je lui ai

(1) Il s'agit du *Discours* que Roland se proposait de mettre en tête de la seconde partie de son *Dictionnaire des manufactures* (voir t. III, p. I-LXIV). Il y a, aux *Papiers*

répondu que ce serait un petit frais de plus à ajouter aux autres, que je n'avais pas le temps de faire cette copie. Effectivement, depuis que tu es parti, je n'ai tenu la plume que pour faire des lettres; depuis neuf jours, j'ai entièrement quitté le cabinet et n'y suis pas entrée trois fois dans cet intervalle. Je ne suis sortie de la maison qu'hier pour la messe, et j'en revins aussi lasse que si j'eusse fait un voyage. Le Doyen est venu plusieurs fois et est demeuré assez longtemps chaque fois, ainsi que M. Pezant; en femmes, Mme de Lonchamps et Mme Gillet[1]. Tout le reste des honnêtes gens a fait informer chaque jour et même deux fois par jour; nos voisins, fort empressés; le directeur[2], venant très souvent, etc. Je crois que le bon frère aime sa petite nièce; j'ai surpris deux fois ses yeux devenant gros, rouges et baignés. Si le mieux se soutient, je laisserai ton lit dans ma chambre; je ne l'aurais fait ôter que dans la crainte que tu fusses interrompu. Un lit de camp, une table et quatre chaises feront l'appartement de notre philosophe[3]; je parie bien que la bonne et franche amitié, avec cela, est tout ce qu'il lui faut, et je suis aussi tranquille sur ce que j'ai à lui offrir que s'il devait descendre au palais d'Alcinoüs.

Je ne pourrais le mettre dans la chambre de Jeanneton, parce que j'y aurai des ouvrières et qu'il ne faut pas le faire réveiller tous les jours à six heures par deux jeunes filles. Notre belle et bonne amie? Dis-lui... Tu sais tout ce que je pourrais lui dire. J'attends avec empressement ce que tu m'en apprendras de vive voix.

Adieu, mon tendre ami, io ti bacio *affettuosissimamente*.

Roland, ms. 6243, fol. 107 v°, une lettre de Roland, du 12 avril 1786, adressée à M. Delandine, directeur de l'Académie de Lyon, où il lui offre ce discours pour l'Académie.

[1] M. Gillet était notaire royal, commissaire-feudiste et archiviste de l'Hôpital (*Alm. de Lyon*). Il fut guillotiné à Lyon le 5 décembre 1793, avec l'avocat J.-B. Pein, etc...

[2] Probablement M. Paget, *directeur* des Aides, qui devait être un des locataires des Roland.

[3] Gosse.

228

[À BOSC, À PARIS[1].]

27 avril 1786, — [de Villefranche].

De Roland :

Je conclus de votre lettre du 24[2], que, ne nous aimant plus guère, puisque vous pleurez encore sur nos appréhensions et nos misères, vous nous aimiez beaucoup avant : je m'arrête à cette dernière idée et conclusion; et j'y tiens pour toujours irrévocablement.

Vous m'avez écrit d'ailleurs de fort bonnes choses, dont je ferai mon profit, soit pour les aciers, dont nous reparlerons, soit pour les teintures; et je verrai avec empressement et un singulier intérêt le bon et brave M. Audran.

Je n'ai pu jusqu'à ce moment fixer le jour de mon départ à cause de quelques circonstances qui me croisaient à cet égard; mais tout vient d'être aplani, et je pars décidément mardi prochain, 2 de mai, pour arriver à Essonnes le samedi suivant, 6. De là, j'irai à l'Épine[3], à Longpont; je ne serai guère

[1] Collection Alfred Morrison, 1 fol.

[2] Bosc écrivait (ms. 6241, fol. 271-274) :

Paris, 24 avril [1786].

Grâce à Dieu, Eudora vit encore! Pauvre enfant, pauvre mère! Je me forme une idée de son état, elle n'est pas sensuelle.

Je vous avoue que, quoique je ne vous aime plus guère, ma promenade d'hier (*) a été troublée par la crainte de recevoir une triste nouvelle. Aujourd'hui je suis venu au bureau en y pensant, la larme à l'œil, et j'ai ouvert votre lettre en frémissant! Enfin, elle est hors affaire...

Suivent des renseignements pour les travaux de Roland, teinture, aciers, etc...

[3] «L'établissement [de la machine de Flesselles et de Martin], qui d'abord avait dû se faire à Poix, a été formé dans une autre terre du maréchal de Noailles, à l'Épine, près d'Arpajon» (*Dict. des manuf.*, t. II, p. 137).

«Il [Delamorlière] mit des fonds dans l'entreprise formée à l'Épine, près d'Arpajon, par Jacques-François Martin, son frère utérin, qui le premier importa en France les machines perfectionnées d'Arkwright» (*Biogr. de la Somme*).

«Ces machines [celles de Martin], les plus parfaites de celles qui avaient été présentées jusqu'alors au gouvernement, furent établies à l'Épine, près d'Arpajon; elles donnèrent naissance à la première filature

(*) Du dimanche 23 avril 1786. Tous les dimanches, Bosc allait avec des amis courir les bois aux environs de Paris, herboriser et philosopher. «...Les principes que nous discutions jadis dans nos promenades philosophiques des dimanches...» (lettre de Bosc à Bancal des Issarts, du 7 mars 1798, collection Beljame).

à Paris que le 10. Obligez-moi d'en faire part à l'ami Lanthenas, à qui j'écrirai de Longpont[1], ainsi qu'à vous.

De Madame Roland :

Oui, oui, je me console; je vois qu'il en est de votre amitié comme d'une belle femme, qui plaît encore quoiqu'elle ait perdu l'éclat de la jeunesse; ce qui lui reste n'est pas à dédaigner.

Pour moi, je suis d'une égalité fort insipide; je ne vous aime ni plus, ni moins qu'autrefois; seulement je vous connais un peu mieux, et, sans vous estimer moins, je vous *toise* plus juste; je mets une grande différence entre le cœur et la tête, et je compense l'un par l'autre pour le bien de l'ensemble. Si vous ne trouvez pas ma remarque bonne, je vous donne un petit soufflet, une embrassade, je fais une pirouette et puis bonjour.

Adieu, salut et amitié.

229

[À BOSC, À PARIS[2].]

3 mai [1786, — de Villefranche].

Je ne vous ressemble guère, car je vais vous aimer un peu davantage; mon bon ami est parti, tout ce qui l'environne augmente ou prend de l'intérêt pour moi; il sera bientôt près de vous; vous vous verrez, vous renouvellerez le pacte de la sainte amitié, je me transporterai au milieu de vous, et je partagerai vos affections.

D'aujourd'hui ou de demain en huit, le bien-aimé de mon cœur arrivera dans votre capitale; d'ici là, il doit s'arrêter et passer quelques jours à l'Épine et Longpont. Donnez-moi aussi de ses nouvelles et des vôtres; je vous adresserai souvent des miennes, et j'ai la confiance que vous aurez autant de plaisir qu'autrefois à servir, à prendre part à notre correspondance.

continue établie en France; et cet établissement tient encore le premier rang parmi ceux du même genre que nous possédons...» (*Rapport fait en l'an XI au Ministre de l'Intérieur*, cité par Maiseau, *Hist. de la filature et du tissage du coton*, p. 112).

[1] Chez son frère, le curé de Longpont.

[2] Bosc, IV, 107; Dauban, II, 548.

Je dois aller, la semaine prochaine, à la campagne avec ma pauvre Eudora, toujours maigre, encore faible et revenant cependant en pleine convalescence. Je compte passer au Clos tout le temps de mon veuvage; c'est au milieu des champs et par le grand spectacle de la nature que je supporterai l'absence de celui qui me les rend plus touchants. Vous, habitant d'une grande ville, vous, avec tant d'autres, trouvez peut-être ces idées et ces sentiments bien villageois ou bons pour les livres seulement : ils ne sont pas moins étranges dans nos petites villes de province que dans votre capitale; je crois que la corruption est encore plus grande dans les premières, les petites passions y fermentent sans cesse et y produisent leurs funestes effets sans aucune compensation. Le seul avantage d'une petite ville sur une grande, c'est qu'on en sort plus vite, et qu'on peut être chaque jour dans les champs. Adieu, midi sonne, tandis que je moralise; notre mère gronde et veut manger; les domestiques se hâtent, l'enfant crie; il faut se mettre à table, que l'appétit le veuille ou non.

Adieu; j'ai hâte d'apprendre que vous et l'ami vous êtes embrassés; sachez d'avance que je m'y joins.

230

[À ROLAND, À LONGPONT[1].]

Jeudi soir, 4 mai 1786, — [de Villefranche].

Quel tourment que de voir la pluie, de craindre qu'elle n'incommode ce qu'on aime, et de ne pouvoir ni arrêter l'une, ni abriter l'autre!

Je suis dans un malaise incroyable depuis dîner; cette pluie me fatigue plus que si je la recevais, et j'ai hâte d'avoir des nouvelles de ton voyage. J'ai reçu aujourd'hui la lettre ci-jointe; j'en ai fait un extrait que j'enverrai demain à Chaix pour son instruction ou ses menus plaisirs. Tu vois combien cet homme faible[2] est minutieux et tracassier; il n'a pas la force de supporter toutes les vérités, il faut les lui adoucir comme les médecines aux enfants. Ne l'effarouche pas, cause beaucoup

[1] Ms. 6239, fol. 160-161.

[2] Ceci ne s'applique pas à Chaix, qui était manufacturier à Lyon, mais à l'auteur de la lettre, c'est-à-dire à l'Intendant du commerce, M. de Montaran. — Voir les deux lettres suivantes.

avec lui et tâche de te le concilier, par générosité pour lui et pour l'intérêt de ton repos.

Je reçois une lettre des amis de Rouen qui sont un peu en peine de nous, et qui nous apprennent la mort de Holker père, arrivée le 27 avril [1]. Voilà quelqu'un des ambulants [2] qui montera en grade; grand bien lui fasse! Pourvu que tu te ménages, que tu conserves ta santé et mènes ta barque sans grandes crises, je ne mets nul intérêt à leur tripot.

Tu auras reçu, à ce que j'espère, la lettre renvoyée de M. de Montaran sur celle de Bruté [3], l'avertissant n'avoir point reçu la presse que tu lui avais annoncée; je te fis cette expédition hier par Lyon, d'où elle a dû partir ce matin pour sa destination par la route du Bourbonnais.

Je ne vois pas pouvoir partir avant jeudi pour le Clos; Jeannin n'est pas venu; je l'ai envoyé chercher, je l'ai aiguillonné, et je veux absolument que tout soit bien en train avant mon départ; il doit commencer demain matin.

Eudora est bien sage aujourd'hui : elle a demandé à lire, elle m'a raconté ce qu'elle sait, elle m'a parlé de toi, et nous nous sommes bien caressées à ton intention.

Le frère va son allure, songe à sa marguillerie, dit son office, lit la gazette, cause bien, et demeure chez lui. Je tracasse beaucoup et trouve assez à faire dans mon appartement pour ne le quitter qu'aux heures des repas; j'ai toujours mes ouvrières. La mère est toujours aussi comme tu sais; elle trouvait aujourd'hui que je retardais bien mon départ; je n'ai pas eu l'air d'entendre sa remarque, et j'en fais autant de tout ce qui ne me plaît pas, quand elle ne le répète pas deux fois, ce qui n'arriverait pas impunément et n'a point encore eu lieu depuis ton absence.

[1] Voir sur Holker l'Appendice G.

[2] Voir sur les *Inspecteurs ambulants* les lettres du 20 au 25 mai 1784.

[3] A l'*Almanach royal* de 1786, nous trouvons : Bruté père, inspecteur des manufactures à Montauban; Bruté fils, sous-inspecteur à Lodève, et un autre Bruté fils, sous-inspecteur à Vitré.

M. Gillet est venu pour te souhaiter un bon voyage le jour que tu étais parti; il m'a témoigné de l'étonnement d'avoir vu l'abbé Pein abordant mon frère dans la rue et étant reçu de celui-ci comme à l'ordinaire; il s'imaginait que la conduite de cet abbé à notre égard lui aurait dû attirer beaucoup de froideur de la part du frère. J'ai répondu que la trempe pacifique et molle de ce dernier entraînait nécessairement cette façon d'agir à l'égard d'un confrère qu'il réduisait d'ailleurs à son vrai taux. Effectivement, ces misères ne doivent se remarquer que pour en mieux juger son monde, et non pour les relever jamais. Je ne sais rien de nouveau de la canaille caladoise et autre[1]; tout cela végète et barbotte dans un fossé, sans bruit pour le présent.

Je vais faire une réponse à M. Bernier[2]. Adieu, mes amis[3]; embrassez-vous pour moi. J'adresse encore celle-ci en droiture; j'étais tentée de l'envoyer par d'Antic, mais j'ai quelque crainte de retard, et je crois bon que tu aies cette pacotille avant de passer outre.

J'ai fait ma lettre au vieux chevalier[4]; elle est polie comme un ange et répond bien à sa turlutaine. Si tu veux la voir, il faut que ce soit dans ses mains, car elle est partie comme un trait, et je n'ai pas de temps à perdre pour la copier; ainsi tu m'as bien l'air de ne pas lire cette pièce curieuse.

Bon Dieu! cette chienne de pluie ne finit pas! Je grelotte dans l'idée que tu es sur l'impériale; je vois la fièvre, le rhume, les fluxions, le diable tomber avec cette pluie, et je suis déconfite jusqu'aux bonnes nouvelles.

Aujourd'hui vendredi, je fais nettoyer au cabinet; je commence d'envoyer au Clos chandelles, encre et confitures pour la belle amie, si elle y vient. Le temps est plus beau; je respire en souhaitant qu'il en soit de même sur ta route.

[1] On voit que les habitants de Villefranche s'appelaient déjà, comme encore aujourd'hui, «les Caladois».

[2] Bernier, — inconnu.

[3] Roland et le curé de Longpont.

[4] Le vieux chevalier, le «Nestor», qui se faisait fort, avec les papiers de famille de Roland, d'établir ses titres à des Lettres de reconnaissance de noblesse. — Voir lettres des 24 et 30 avril 1784.

Addio, ti bacio per tutto.

Le discours n'est point revenu mercredi; j'en écris à Chaix, s'il n'arrive pas ce soir.

231

À ROLAND, [À PARIS[1].]

Lundi, 8 mai 1786, — de Villefranche.

Je n'espérais pas, mon bon ami, de recevoir de tes nouvelles aujourd'hui; mais je m'étais flattée que les premières reçues m'apprendraient ton arrivée à Essonnes, et, si je suis agréablement surprise d'une part, je conserve de l'autre autant et plus d'inquiétude sur le temps, le lieu et le comment de ton arrivée. Je m'étais beaucoup tourmentée de la pluie, dont il ne me paraît pas que tu aies été incommodé comme je le redoutais. Qu'es-tu devenu avec cette maudite diligence qui ne laisse pas aux gens le temps de dormir? Où l'as-tu quittée? Te seras-tu rencontré avec ceux qui t'attendaient, hommes ou chevaux? Je suis plus impatiente encore de savoir la fin de cet *imbroglio*.

Je t'ai écrit deux fois à Longpont en droiture, en t'envoyant à chaque fois une lettre de M. de Montaran.

Je t'expédie par ce même courrier, et sous le couvert de M. de Gallande, le discours avec une seconde partie ou suite de la copie; il n'en reste qu'une douzaine de pages; j'avais envie de les faire, mais j'ai préféré de m'aider de mon mis au net pour celui des notes sur l'huile, dont je ne crois pas que je me fusse tirée sans ce secours, à moins de beaucoup de temps et de plusieurs copies. J'espère maintenant avoir établi une parfaite correspondance; on aura peut-être des choses à ajouter, mais il n'y aura rien à changer dans l'ordre établi. J'aurais gardé le discours encore, si je ne croyais que tu es pressé de

[1] Ms. 6239, fol. 163-164. — Le ms. porte 7 mai. Mais le 7 mai 1786 était un dimanche.

La lettre a pour suscription: «A Monsieur d'Antic, secrétaire de l'Intendance des Postes, à Paris»; mais il y a, dans un coin, à gauche : «M. R. D. L.» (Roland de La-platière).

l'avoir à Paris. Je t'envoie aussi de nouvelles marques des mêmes personnages, mais qui n'ont encore subi aucune épreuve; j'en ai levé deux de chaque, dans l'intention de les adresser à Gosse; mais je ne sais pas son adresse à Lyon, et une première lettre que je lui avais écrite, en priant Chaix de s'adresser à M. Gilibert [1] pour savoir sa demeure, a passé par les mains de Teissier [2], à qui Chaix a imaginé de la remettre : je ne voudrais pas qu'il en fût de même de celle où je joindrais des marques, dans la crainte qu'on ne s'en aperçût.

Tu peux bien gronder les amis de Paris; je n'ai pas reçu un mot de d'Antic ni Lanthenas depuis ton départ; je leur ai cependant écrit à tous deux; à toi, je remets le soin de ma vengeance.

Enfin je dois partir jeudi pour le Clos; Jeannin a mis une première couche partout, excepté au plancher; je veux lui faire accommoder la cheminée du cabinet avant de m'en aller.

Eudora reprend sa gaîté; tu penses avec raison que les caprices reviennent aussi; nous bataillons et nous recommençons à travailler; mais cela ne va que d'une aile.

Le Doyen est venu passer avec moi presque tout l'après-dîner du lendemain de son retour de Lyon. M. Pezant, qui n'est point encore à la campagne, est venu aussi; le marquis de Saron [3] également, mais pour remercier de la distribution faite dans sa paroisse.

[1] Jean-Emmanuel Gilibert (1741-1814), célèbre médecin et naturaliste lyonnais, qui fut, en 1793, un des chefs de l'insurrection de Lyon contre la Convention. — Il était associé aux Académies de Lyon et de Villefranche.

[2] François-Marie Tissier, né en 1737, maître en pharmacie à Lyon, place des Terreaux, et professeur d'histoire naturelle et de chimie pharmaceutique. — Il était, depuis 1780, membre de l'Académie de Villefranche (*Alm. de Lyon*), et de l'Académie de Lyon depuis 1784.

[3] Claude Bochard, marquis de Saron, baron de Fléchères, seigneur de Fareins, etc. — Il résidait en hiver à Lyon, et l'été à son château de Fléchères, sur la paroisse de Fareins, village de Dombes situé presque en face de Villefranche, de l'autre côté de la Saône. Il appartenait à la famille du savant Jean-Baptiste-Gaspard Bochard de Saron, membre de l'Académie des sciences, président à mortier au Parlement de Paris, qui fut guillotiné le 20 avril 1794. — Un de leurs ancêtres avait été Intendant à Lyon de 1640 à 1665.

Voir sur la «distribution» dont il s'agit la lettre du 21 mai 1786.

IMPRIMERIE NATIONALE.

J'ai besoin de la campagne; je n'ai pas mis le nez à la rue depuis que tu es parti; j'ai repris mes cheveux à l'anglaise; je me soucie de tout Villefranche comme d'un zeste, y compris la *madre;* je ne m'inquiète que de toi et n'ai envie que du bon air.

Adieu, ménage-toi et donne-moi de tes nouvelles. Je t'embrasse de tout mon cœur. Sauf réavis, je ne t'écrirai que pour vendredi. Ta petite diablesse fait la mignarde, cause de papa et me prend par le nez.

232

[À ROLAND, À PARIS[1].]

Le lundi au soir, 8 mai 1786, — [de Villefranche].

Je reçois une pacotille d'arrêts : celui du 8 mars en grand in-folio avec un beau *vu* de l'Intendant; je ne sais que faire de tout ce papier; mais je t'expédie les lettres, parce que l'on en demande un accusé de réception. J'avais envie de le faire, comme de toi, et de le signer idem; mais cependant le feu n'y est pas, et cela peut attendre. Il faut réserver l'expédient pour occasion plus instante. Je ne reçois pas de *Journal polytype*[2]. Tu vois que le pauvre Chaix demande toujours à voir clair, en dépit de M. de Montaran et de son évidence.

Chaix me mande qu'il a reçu deux fioles, dont l'une s'est cassée, qu'il a su qu'elles venaient de M. Gosse et qu'elles avaient été prises chez Teissier; il a été chez celui-ci et à fait remplacer celle qui était cassée. Mésaventure qui me fâche par la crainte que les doses ne soient plus proportionnées de la même manière.

[1] Ms. 6239, fol. 162. — Le ms. porte «lundi au soir, 5 mai». Mais le 5 mai 1786 était un vendredi. Il faut donc lire «vendredi 5 mai» ou bien «lundi 8 mai». Cette dernière correction nous paraît la plus vraisemblable. La lettre semble avoir été expédiée quelques heures après la précédente.

[2] Le *Journal polytype des Sciences et des Arts* (1784-1786). — Le privilège de cette feuille, accordé le 15 décembre 1784 à MM. Hoffmann père et fils, inventeurs du polytypage, leur fut retiré en 1786, «considérant, dit l'arrêt du Conseil, que, depuis le mois de janvier, ils avaient cessé la distribution de leur journal» (Hatin, *Bibliographie*, p. 51-52).

Bonsoir, mon cher ami, puisses-tu avoir beau temps, bon gîte, jours agréables et nuits paisibles! Je t'embrasse de tout moi-même.

Je joins une lettre du pauvre p.[1], qui me fait pitié et que tu pourras peut-être servir à Paris.

233

[À BOSC, À PARIS[2].]

Mercredi, 10 mai 1786, — [de Villefranche].

Je n'ai que le moment de vous prier de faire remettre très sûrement la ci-jointe à Luneau[3], dont je ne sais pas mieux l'adresse que celui qui lui écrit et à qui j'ai promis de faire parvenir sa lettre, imaginant que votre complaisance en assurerait le moyen.

Je suis pressée et fatiguée; depuis hier, je ne fais que remuer du linge, et j'en suis ennuyée autant que lasse.

Vous aurez vu mon tourtereau quand vous recevrez la présente; si vous ne m'en donnez pas de nouvelles, je vous renie à tout jamais. Notez que je vous écris sur un tas d'arrêts qui me vient presque au menton.

Dites à mon ami que je ne rêve qu'à lui, mais que j'ai beau travailler comme un diable, les chiennes d'affaires de ménage ne permettent point que ses notes finissent *subito*. Je compte partir demain, Dieu aidant, ou plutôt le soleil, le cheval et l'âne. Eudora se porte à merveille, soupe quelquefois au pain sec pour ses petites impertinences et commence bien le rôle des filles de faire enrager leur mère; de ma-

[1] Son père.

[2] Collection Alfred Morrison, 2 fol. — Madame Roland avait mis «mercredi 9 ou 10 mai». Mais le 10 mai correspond bien au mercredi, et l'on voit d'ailleurs, par la lettre suivante, que celle-ci est en effet du 10.

[3] Luneau de Boisjermain (1732-1802), connu surtout par son édition de Racine et par son long procès contre les libraires (1769-1778). Il avait fondé à cette époque un *Bureau de correspondance*, «destiné à procurer aux amateurs tous les articles de la librairie, aux prix de Paris» (*Biogr. Rabbe*). On voit par cette lettre et par la suivante qu'il servait aussi d'intermédiaire entre les auteurs de province et les imprimeurs.

nière qu'ici se réunissent les deux contrastes; si vous n'entendez pas cela, l'inspecteur l'entendra bien.

Adieu, mes bons amis; embrassez-vous à mon intention et aimez-vous idem. Je suis modeste, au moins!

Il est grand dommage que je sois pressée, car j'ai bien des f[olies dont je vous][1] ferais rire.

234

[À ROLAND, À PARIS[2].]

Jeudi, 11 mai 1786, — [de Villefranche].

Oui, mon bon ami, j'ai reçu ta lettre d'Auxerre; tu l'auras vu par l'une des précédentes que je t'ai écrites depuis ton départ; tu en aurais eu de moi, dès le dimanche que tu m'écrivis de Longpont, si l'on eût envoyé à la poste; car je t'expédiai une missive le lendemain de ton départ, le vendredi suivant, et toujours à chaque courrier depuis ce moment; ou du moins à d'Antic, à qui seul je fis un mot hier, en le priant de faire parvenir à Luneau de Boisjermain une lettre du Doyen, qui ne sait pas plus que moi son adresse.

Tu trouveras deux paquets chez M. de Gallande; je vais travailler à finir les notes le plus tôt qu'il me sera possible.

Toutes mes petites affaires disposées, me voilà, pour ainsi dire, le pied à l'étrier; je pars pour le Clos avant deux heures d'ici. Eudora se porte à merveille; je me sens active et résolue; j'ai même repris un peu de gaîté, que j'avais si bien perdue au moment de ton départ, que je fus *mezzo pazza* et fort taciturne les deux premiers jours.

Je suis en peine des suites de tes fatigues; tu vas, vas toujours et ne te reposes pas; tu reviendras échauffé, harassé, voulant reprendre le travail de cabinet, te consumant toujours davantage, et me donnant ainsi du chagrin, à moi qui crains si fort de t'en faire! Arrête-toi un

[1] Déchirure du papier. Nous essayons de rétablir le texte. — [2] Ms. 9533, fol. 91-92.

peu, mon ami; pourquoi ne t'être pas reposé deux jours à Longpont? Tu aurais été le jeudi à Paris, et c'eût été assez.

Je ferai une lettre au Clos pour la belle amie; je t'écrirai à toi-même plus longuement.

Le frère te recommande de voir à Paris M. de la Chartonnière [1], qui est toujours rue Mâcon.

Adieu, mon cher et tendre ami, ménage-toi, au nom de l'amitié et de plus encore! Je t'embrasse de tout moi!

C'est du Clos que je répondrai aux contes de d'Antic et à ses gros mensonges. Lanthenas m'écrit; j'ai reçu sa lettre, fais-lui mille amitiés.

Les Dessertines, Pezant, Longchamps demandent beaucoup de tes nouvelles et t'en disent bien long, bien long.

235

[À ROLAND, À PARIS [2].]

Vendredi, 12 mai 1786, — au Clos.

A l'ami par excellence.

Enfin, j'y suis arrivée à ce Clos désiré de si loin et depuis si longtemps [3], dont l'idée faisait nos délices à Amiens, dont les arrangements nous ont tourmentés lorsque nous en avons été rapprochés et que, tel qu'il est, on retrouve encore avec plaisir. Les bœufs ont traîné le bagage et la bonne, Eudora est venue dans son panier [4], et le cheval m'a portée. Je le renvoie dimanche à la ville pour mon frère, qui doit venir ici lundi. Je t'écris un mot aujourd'hui, parce que je commence demain le tracas de la lessive.

[1] «La Chartonnière, château et fief dans la paroisse d'Ouilly-en-Beaujolais*. Il appartient à M. de Phelines, à Paris» (*Alm. de Lyon*, 1784).

[2] Ms. 6239, fol. 165-166.

[3] Voir lettre du 12 septembre 1782.

[4] C'est-à-dire sur l'âne. — Voir la lettre précédente.

* Ouilly fait aujourd'hui partie de la commune de Villefranche.

Je suis fatiguée de la route, comme si elle eût duré tout un jour et que j'eusse été au grand trot; mais j'ai bon appétit et je dors neuf heures sans m'éveiller plus d'une fois, ainsi le mal n'est pas grand. J'ai besoin de sommeil comme un enfant; ce besoin est tel, que je le prendrais pour une maladie s'il était d'ailleurs accompagné de quelque malaise.

Eudora a déjà pris ici son petit air dévergondé; elle se roule dans le trèfle des allées, se joue au milieu des fleurs, dont elle semble l'aînée. C'est ma compagnie à table, et je me sens tout aise d'avoir, en ton absence, ce tête-à-tête. Nous causons beaucoup, nous examinons les fleurs, nous lisons un peu; elle court et je me repose, car je n'ai pas de jambes; j'espère les recouvrer, et nous jouerons bien mieux ensemble.

Je ne commencerai le lait que la semaine prochaine; je me sens un peu d'humeur de ville qu'il faut dissiper par le bon air et le bon régime, avant de prendre le lait. J'écris à notre belle amie; nous verrons si elle pourra prendre et suivre sa résolution.

Je compte qu'il arrivera demain de tes nouvelles et que mon frère les apportera lundi. Je voudrais bien te savoir les yeux moins rouges et les jarrets moins las. Je n'ai rien reçu de Chaix depuis peu, ni du tripot. J'ai envoyé à Gosse un échantillon des dernières marques qu'on m'avait envoyées et que je t'ai expédiées. Notre mère m'a dit adieu avec une tendresse qui t'aurait édifié; elle pleurait; elle a voulu descendre et me voir monter à cheval; on aurait dit que je partais pour le *Monomotapa* ou que je la laissais pour l'éternité. La pauvre Claudine[1] pleurait encore bien autrement; elle se meurt de peur d'être tracassée, et j'ai su qu'elle avait dit que, si cela arrivait, elle viendrait vite me trouver. Mon frère sera souvent en ville; ainsi le danger n'est pas si effrayant.

A propos de danger, j'ai trouvé le mur du puits tombé; mais on y a substitué une grande barricade en bois qui me tire d'inquiétude.

[1] Claudine, la servante du chanoine. — Voir lettre du 8 septembre 1791.

Il pleut maintenant, et beaucoup; je suis fort aise d'être venue; j'en avais hâte; la paix et l'air des champs, les doux souvenirs et l'espérance de t'embrasser sont ici des biens qu'aucun caquet, aucune sottise ne vient troubler.

Le Doyen est venu me voir très souvent à la ville; il m'a lu un éloge de M. Goulard [1], que lui demande Luneau de Boisjermain pour le faire imprimer et, sur lequel, disait-il, il voulait mon avis; je n'ai fait qu'approuver, et véritablement il m'a paru bien fait. Adieu, mon cher bon ami, je t'embrasse de tout mon cœur. As-tu écrit au Crespysois pour vous rencontrer? Mille choses à l'ami Lanthenas, à mon père, le bon oncle et la pauvre Agathe.

236

[À BOSC, À PARIS [2].]

12 mai [1786], — du Clos.

En vérité, vous n'êtes qu'un caméléon ou je ne sais quoi de pis. Vous commencez votre lettre sur le ton d'un saltimbanque; vous la continuez en homme sensible, et vous la terminez comme un roué. Dites-moi en quel endroit a percé le naturel?

Je voudrais bien vous prouver que je suis fondée à douter; mais je ne suis pas disposée à faire des preuves. Sachez seulement que je ne vous saurai pas le moindre gré de la constance de mon mari, et que, s'il me montrait un *demi-scrupule* de changement, je m'en prendrais à vous. Apprenez donc à mettre plus de finesse, de discrétion et de duplicité dans vos projets de noirceur. Vous n'avez l'air que d'un écolier ou d'un paillasse, et, toute provinciale et bonne que je sois, j'en revendrais à cent comme vous, si j'en voulais prendre la peine. Il vous va bien de dire qu'il ne faut plus m'aimer; allez, il vous sied mieux de convenir que vous l'oubliez, car il n'en sera que ce qui est écrit *là-haut*, comme disent les bonnes gens. Quant à nous autres femmes, ce n'est pas la même chose. Mais la pluie cesse, un rayon de soleil m'attire, et vous ne vous fâcherez

[1] Thomas Goulard, chirurgien à Montpellier, membre de l'Académie des sciences de cette ville, associé de l'Académie de Lyon.

[2] Bosc, IV, 108; Dauban, II, 549.

pas contre le soleil si sa force attractive est plus puissante que la vôtre. Je jette la plume, vous souhaite le bonsoir et vais respirer l'air sur la terrasse. Adieu.

237

[À BOSC, À PARIS[1].]

21 mai 1786, — [du Clos].

Oui, Monsieur, je n'en démords pas, c'est mon *tourtereau*. Où donc avez-vous vu que l'âge et la maigreur changeassent l'espèce du tourtereau? La jeunesse et l'embonpoint sont-ils les caractères distinctifs de cet être attachant? J'avais cru, jusqu'à présent, que la tendresse, la fidélité, la constance étaient ses qualités les plus remarquables et celles qui lui avaient fait sa réputation chez les poètes et chez les hommes sensibles. Un vieil étourneau me paraîtrait assurément fort ridicule, mais un tourtereau dont l'âge n'aura fait qu'assurer la persévérance n'en sera jamais moins aimable et moins tourtereau.

Ne sied-il pas bien à un effronté moineau, qui va partout à la picorée, de rire d'un bon tourtereau qui n'aime que sa colombe! Allez, vous pourrez être vif et ardent comme un pierrot, gai comme un pinson, tapageur comme un geai et chaud comme une caille, mais vous ne serez jamais *tendre* comme un tourtereau.

Vous chercherez quelle est donc cette nuance que j'appelle tendre, et je vous renverrai au tourtereau; car, sans lui et moi, vous mangeriez tout Linné et tout Buffon avant de savoir cela. Maintenant conduisez mon ami au *camp des Tartares*[2] et ailleurs si vous voulez, je m'en soucie comme d'un zeste, ainsi que de vos commentaires.

[1] Ms. 6239, fol. 267-268.

[2] «On appelle *camp des Tartares* les deux galeries adossées qui sont encore en bois... [au Palais-Royal]. C'est là que tous les soirs les femmes viennent, deux à deux, affronter le regard des hommes...» (Mercier, *Tableau de Paris*, 1782-1788, chap. CXXIV): cf. *Correspondance littéraire*, décembre 1784, et *Mém. secrets*, 8 décembre.

On connaît la fâcheuse célébrité de ces galeries et les bénéfices que le duc d'Orléans retirait de leur location.

Adieu, pourtant, je vous laisse pour aujourd'hui, et au lieu de vous embrasser, je vous dis d'embrasser mon tourtereau.

[1] Je vous embrasse, mon cher, et vous envoie des nouvelles de votre tendre colombe, qui s'est fâchée, ainsi que vous le verrez ci-contre, du ridicule, bien fondé je crois, que j'avais voulu jeter sur son amour prétendu pour vous, mais gare à elle.... Je....

Je n'ai rien de nouveau à vous communiquer.

238

[À ROLAND, À PARIS [2].]

Dimanche, 21 mai 1786, — [du Clos].

Tu as donc été au milieu des miens, mon bon ami! Ils se seront honorés de ta présence, et mon cœur jouit de la satisfaction qu'ils en auront ressentie. Tu m'as donné de bonnes nouvelles, des détails délicieux; j'ai reçu tout cela jeudi, avec les lettres de supplément, et je donnerai celle-ci demain à mon frère qui repartira après m'avoir dit la messe. Il a passé toute la semaine avec moi, fort paisiblement, fort doucement, au petit ménage; j'ai été presque uniquement occupée de la lessive, et je vais reprendre nos affaires. Je ne suis point sortie de l'enclos une seule fois, si ce n'est l'autre dimanche où j'ai trouvé pénible d'aller si haut [3] chercher la messe, *per edificazione del prossimo*. L'exercice et le bon air m'auront, à ce que j'espère, dispensée d'une purgation, et j'enverrai chercher ma bête à lait la semaine prochaine. Eudora va bien; je lui avais trouvé un peu d'altération, je l'ai fait déjeuner un matin avec de l'ail sur du pain; il en est résulté un appétit dévorant, de belles couleurs tout ce jour-là, et définitivement l'estomac a repris du ton, les déjections n'en ont été que mieux condition-

[1] Lignes ajoutées par Bosc, en transmettant la lettre à Roland.

[2] Ms. 6239, fol. 167-170.

[3] A l'église de Theizé, située sur la hauteur, tandis que le Clos est dans un fond.

nées. Ce remède convient beaucoup à l'enfant, seulement il m'expose à m'évanouir chaque fois que la pauvre petite veut m'embrasser; il faut se tenir à distance le jour qu'on use de cet expédient; au reste, c'est peut-être le vrai moyen de m'y habituer.

Nous commençons à lire passablement; j'ai trouvé qu'elle avait un peu perdu dans sa maladie; nous chantons la gamme fort juste, et nous étudions les liliacées et les crucifères. Mais cette tête est si légère, la dissipation l'emporte si terriblement, que c'est plutôt une manière de nous amuser qu'une instruction dont il reste grand'chose. Nous avons des crises, je punis assez roide, on crie beaucoup pendant trois minutes et l'on est gentille après. Nous causons de toi; on t'aime beaucoup, «plus qu'on ne m'aime», me dit-on sans façon; je l'embrasse à cause de son ingénuité, je lui dis qu'elle a raison et nous finissons par nous demander : «Quand donc reviendra-t-il?»

Je me couche à dix heures, je me lève à sept; je n'ai pas beaucoup d'appétit, mais je dors bien; lorsque je sens un peu de lassitude, je descends au jardin ou me promène sur la terrasse; l'air embaumé me régénère et m'attendrit; je songe à toi, ou plutôt je ne fais que sentir; ma tête se repose et je végète délicieusement avec mon cœur, si plein de toi, que ses battements et ton existence me semblent une même chose.

Tes fatigues me donnent des craintes, mais pourtant ces distractions te sont salutaires; je te vois avec plaisir dans un ordre de choses et de personnes où tu trouves de la convenance pour tes goûts et de la pâture à ton activité. Ta vie roulante est agréable; la mienne, dans cette solitude, est douce et pure comme l'aurore d'un beau jour; c'est toi qui me procureras celui-ci par ton retour, et c'est son attente qui fait mon bonheur. Je ne sais rien de la ville, aussi je n'ai pas de nouvelles à t'apprendre, si ce n'est qu'une fauvette a fait son nid sur le cerisier près de la chapelle[1] et que c'est sous cet arbre où je vais me reposer avec le plus de complaisance.

[1] Il y avait au Clos, au fond du jardin, une chapelle pour le chanoine. — Voir *Inventaire* du 30 septembre 1793 (*Archives du Rhône*, Q).

Je crois t'avoir dit que je n'avais reçu que cette semaine les fioles de Gosse et la lettre qui y était jointe, lettre qu'on eût pu m'expédier dix jours plus tôt par la poste, sous couvert; mais Chaix, qui avait le tout, s'était fié à une occasion qui a manqué. Je récrirai à ce brave Gosse pour l'affaire de l'Académie; il me semble que tu aurais pu l'excuser près de M. Tillet : tu te rappelles que Gosse nous avait dit avoir envoyé des dessins avec son mémoire; que ces dessins, faits avec travail, soins et frais, d'après un modèle en plâtre du fourneau qu'il avait inventé, se trouvèrent égarés ou perdus à l'Académie, qui alors lui en fit redemander d'autres; mais le modèle avait été malheureusement brisé, et il avait été si pressé par le temps, qu'il n'avait pas de copie de la plupart de ses notes. Dans son dernier voyage à Lyon, il avait rendez-vous avec des doreurs qui devaient opérer en sa présence et qui lui ont manqué de parole; ses affaires de famille prenant une tournure fâcheuse, il n'a pu tarder davantage de retourner à Genève, où l'embarras de son père doit le préoccuper trop dans ce moment pour qu'il puisse si vite terminer ce que demande M. Tillet. Celui-ci me paraît un trop bon homme pour ne pas apprécier l'effet de tant de circonstances pénibles qui doivent le porter à juger Gosse moins rigoureusement[1].

Je serai bien aise que tu voies le frère de Mme de Vouglans[2]; je ne sais comment je ne songeais plus à lui : c'est un de nos témoins, t'en souvient-il? C'est un garçon d'esprit qui doit bien juger son beau-frère et sentir combien sa manière étroite et malhonnête a dû produire la rupture que je ne puis m'empêcher de regretter pour mon ancienne Sophie.

Voici encore une lettre de M. de M^{tr} [Montaran]; Dieu lui fasse paix et à nous aussi; mais il a par trop de plomb dans la tête.

Je n'ai encore nulle réponse de Mme Chevand[ier] à qui je vais récrire

[1] Voir, sur Gosse et sur son mémoire couronné en 1783 par l'Académie des sciences (*Des moyens de préserver les ouvriers doreurs des maladies de leur profession*), une note de la lettre du 23 août 1782. — Nous ignorons dans quelles «affaires de famille» Gosse se trouvait embarrassé.

[2] Cannet de Sélincourt.

en faisant la commission dont te priait M. Bellegarde [1] par une lettre antérieure à celle, infiniment honnête, qu'il m'a écrite de ta part, et à laquelle je réponds un mot.

M. Desmoutiers [2], en m'envoyant des journaux, me dit de fort belles choses que lui a mandées son frère, très aise de t'avoir vu, etc.

M. Hall [3] t'a écrit pour te faire part qu'il ne pourrait t'envoyer quittance des gens auxquels il distribuait des nouëts [4], attendu l'ignorance de la plupart qui ne peuvent écrire; mais il y suppléera par la liste de leurs noms, etc., et il te prie de lui mander si cela te satisfera. Je lui écrirai que tu es en voyage et que je le lui fais savoir pour qu'il n'ait pas d'inquiétude de la cause de ton silence; quant aux affaires, que, ne m'en mêlant pas, je n'ai rien à lui dire à cet égard.

Je n'ai reçu qu'une seule fois le *Journal polytype*.

Ce bon Le Monnier t'aura vu avec plaisir; je crois bien que le solde du compte ne sera pas une bagatelle.

Le frère te fait mille amitiés.

[1] M. Bellegarde, — inconnu.

[2] Ce Desmoustiers, qui envoie au Clos les journaux arrivés à Villefranche, est probablement ce «Dumoustier» que nous voyons, à l'*Almanach de Lyon* de 1787, directeur des Aides à Villefranche à la place de Paget, et qui aurait été, comme lui, locataire des Roland (voir lettre du 10 juin 1786, «notre voisin d'ici»). — Il avait un frère, ancien joaillier à Paris, et lui avait adressé Roland, qui écrit à sa femme, d'Amiens, le 3 juin (ms. 6240, fol. 256-261): «Je reverrai [en repassant à Paris] M. Desmoutiers, qui me l'a fait promettre : il a été joaillier dans le quartier, il a fait sa fortune, et vit retiré, fort bien, autant qu'on en peut juger d'un coup d'œil rapide...» Et Madame Roland répond, le 10 juin : «Le M. Desmoutiers dont tu me parles me demanda en mariage quand j'étais toute jeune fille; il demeurait rue de Harlay. Je ne pensais guère que ce fût le même que le frère de notre voisin d'ici...» Cf. *Mémoires*, t. II, p. 146-150, et surtout lettre à Sophie Cannet, du 20 février 1773. — Il y avait un troisième frère, ingénieur (voir lettre du 13 janvier 1787).

[3] Hall, sous-inspecteur des manufactures à Charlieu (*Alm. de Lyon*, 1786).

[4] *Nouëts.* — Sur le sens de ce mot, voir Littré, qui est d'ailleurs peu satisfaisant.

Il semble que Roland, soit comme inspecteur, soit plutôt comme membre de la Société d'agriculture, se fût chargé de distribuer dans les campagnes des remèdes pour les bestiaux. Nous supposons que c'est pour une distribution de ce genre que M. de Saron serait venu remercier quelques jours auparavant (lettre du 8 mai 1786).

Adieu, mon cher et bon ami; dis pour moi beaucoup de choses à ces braves gens que tu vois; je t'embrasse de tout mon cœur.

Je t'envoie la lettre de M. de M[t] [Montaran] sous le couvert de M. de G[llde] [Gallande].

Mon frère demande ce qu'on dit du cardinal et consorts, et, par un reste du bon goût de la capitale, il s'intéresse à l'élargissement d'Oliva; moi, je suis plus en peine de Cagliostro[(1)] : chacun a sa manie. Il désirerait savoir aussi ce que font de nouveau ou continuent de faire les Martinistes[(2)]; mais il ajoute que c'est à l'ami Lanthenas qu'il faut demander cela.

Salut et amitiés à ton Achate; j'imagine que vous vous quittez le moins possible, et j'en ai de la joie d'autant.

Il aura reçu, je pense, une lettre du Puy que je lui ai renvoyée lorsque tu étais à Longpont; tout ce que je sais bien, c'est que cet envoi était accompagné d'une petite lettre n° 19.

M[me] de Grosbois[(3)] est donc encore à Paris? Tu auras aussi vu M[me] Terray[(4)]. La *redoute*[(5)] existe-t-elle toujours? J'ai vu qu'un certain abbé avait dit qu'à

Bon droit on la nomme redoute.
Car, pour peu qu'on y rime en «oute»,
Très assurément il en coûte,
Et bien souvent même il en cuit.

[(1)] Sur Oliva, la comparse de M[me] de Lamotte, et sur Cagliostro, impliqué dans le procès du collier, nous ne pouvons que renvoyer aux Mémoires du temps.

[(2)] Les lettres échangées à cette époque entre Roland et ses amis sont pleines de questions sur les *Martinistes* et leurs miracles. Lanthenas écrivait à Bosc, du Clos, le 14 octobre 1785 (inédit, collect. Morrison): «Le martinisme fait bruit à Lyon. On l'allie au magnétisme; on fait par ce moyen revenir les morts... » Et quelques jours auparavant (8 octobre, inédit, coll. Morrison), Roland écrivait à Bosc : «Du martinisme je ne sais absolument que le nom, et rien du tout du dogme et des rites. Je vais engager Lanthenas à en tirer quelque chose de l'ami Parault, bien fait pour toutes les choses de contemplation... » — Cf. *Mém. secrets*, 28 août 1785.

[(3)] M[me] de Grosbois, la belle-mère de Terray, l'Intendant de Lyon.

[(4)] M[me] Terray, née Perrenay de Grosbois, guillotinée avec son mari, à Paris, le 28 avril 1794.

[(5)] Sur la *Redoute chinoise*, bal public qui

N'ai-je pas pris là une belle érudition!

Qu'est-ce que ce *camp des Tartares* dont tu me parles? Est-ce aussi redoutable?

Adieu, je babille et il faut retourner à nos moutons, c'est-à-dire aux éternelles notes[1]. *Ti bacio per tutto.*

A 8 heures du soir.

Je viens d'employer les diatribes, acconciarle al mio modo, tagliare, aggiungnere, etc. Si je ne suis pas dérangée dans mon travail et mon calcul, je t'expédierai le paquet la semaine prochaine, et tu le recevras à Dieppe.

Mon frère demande un litron de pois quarantains, pour semer, — de ces bons petits pois de Paris. Il n'aurait pas été fâché d'avoir des *œilletons* de la bonne et belle espèce d'artichauts; mais il n'y aurait pas de temps à perdre pour les mettre en terre, et il faudrait envoyer cela dans une caisse. J'aimerais bien aussi que nous eussions de ces artichauts dont il ne faut pas trois ou quatre pour se contenter, comme ceux de ce pays.

Ta fille est gaie à plaisir, ce soir; avec sa petite voix de quatre ans, elle couvre déjà la mienne quand nous chantons la gamme; mais il faudra du travail pour mettre dans cette voix de la douceur, comme pour en donner au caractère. Au reste, le frère me disait que tu étais tout comme elle dans ton enfance, tout aussi insouciant et effronté: ainsi me voilà bien rassurée sur l'avenir.

239

[À ROLAND, EN NORMANDIE[2].]

24 mai 1786, — [du Clos].

Je viens, mon bon ami, de t'écrire par d'Antic qui te fera passer ma lettre à Rouen ou à Dieppe; je me sers des bureaux de M. de G[ll-]

faisait fureur l'année précédente, voir *Mém. secrets*, 17 avril et 5 juillet 1785.

[1] Les notes qu'elle recopiait pour le troisième volume du *Dictionnaire des manufactures.*

[2] Ms. 6239, fol. 171.

[Gallande] pour ce paquet. Tu trouveras de manque deux citations de Pline dont il m'était échappé d'apporter ici quelques volumes; mais les passages sont indiqués et faciles à prendre pour en faire la copie. Je joins aussi une augmentation au texte de la partie des huiles et savons.

Il me vient en ce moment la crainte de m'être trompée en arrangeant et ce texte et les notes correspondantes, seulement avant la teinture; enfin, comme il n'y a point de chiffres, tout cela pourra se corriger aisément.

Rappelle-moi au milieu de l'intéressante famille où ceci te trouvera[1]; croyez, mes amis, que je suis au milieu de vous dans la meilleure partie de moi-même.

Je vous embrasse tous, de tout mon cœur.

240

[À BOSC, À PARIS[2].]

Le 26 ou 27, je ne sais, mai 1786, — [du Clos].

Je vous sais pourtant quelque gré, malgré vos idées et projets diaboliques, de m'avoir entretenue de mon tourtereau; je vous remercie de ce soin et je vous charge de lui donner de mes nouvelles. Je ne lui écris pas aujourd'hui, peut-être n'enverrai-je pas à la ville avant le courrier de vendredi. Mandez-lui donc que je prends du lait qui passe bien, que je me sens mieux qu'auparavant d'en user, que je me plais singulièrement à la campagne, et que je l'aime toujours plus que ma vie.

Rachetez ainsi auprès de nous deux le mal que vous avez voulu nous faire.

Les Cauchoises ne feront pas plus que vos beautés fameuses; où donc ne trouve-t-on pas de beaux yeux, un joli teint, un pied mignon,

[1] Les frères Cousin, à Dieppe. — [2] Ms. 6239, fol. 266.

de la fraîcheur, enfin seize ans, quand on n'en veut qu'au physique? M un cœur vrai, sensible et dévoué, n'est pas aussi commun; celui j'ai donné en gage m'assure de tout ce que je voudrais conserver.

Adieu. Aux conditions que vous y mettez, Eudora vous ruinera bonbons.

Je me suis rétractée: envoyez ce billet à mon ami, et faites pass Lanthenas ce paquet de famille.

[1] Je n'ai pas le temps de babiller. M. d'Eu vous dira les nouvelles. — vu hier Mme d'Hostel [2] boitant, mais allant bien.

241

[À LANTHENAS(?), À PARIS [3].]

Sans date, — [du Clos].

Si j'étais dans une disposition caustique, je vous dirais que je v fais passer trois lettres : l'une d'une bégueule, l'autre d'un *pédant*, troisième d'un *cadet* de famille. Mais, à la campagne, on est pacifiq on pardonne aux sots, et partout on plaint les malheureux cad Silence donc! j'y consens, et c'est prudent; car je pourrais en dire l sur cette nièce qui exhorte à payer sa tante et qui pourrait si bien faire elle-même. J'imagine que vous n'attendez plus rien de toute c race; pas même de votre mère, qu'il faut connaître, sans doute, p devoir la plaindre.

[1] Lignes ajoutées par Bosc, en faisant passer la lettre à Roland.

[2] Mme d'Hostel était la sœur de M. d'Eu et habitait Paris. — M. d'Eu, dans ses lettres à Bosc (collection Beljame), écrit Daustel. (Voir Lettre 73, p. 236.)

[3] Lettre communiquée par Mlle Cl. Bader, qui en a donné des extraits dans le *Correspondant* du 25 juin 1892, d'après les papiers de Barrière. Elle ne peut être ac sée à Roland, comme l'a cru Mlle Ba puisqu'il y a «vous»; ni à Bosc, qui perdu sa mère étant encore enfant. No croyons adressée à Lanthenas, dont la m mourut le 30 août 1786, et que dés d'ailleurs l'allusion aux «cadets». — On que la lettre a été écrite au Clos, et semble être de l'époque où nous la pla

Adieu; le soleil m'a fait mal à la tête; je me délasse à relire les *Lettres péruviennes*[1], et je pleure comme un enfant. J'ai encore le cœur et l'esprit tout neufs pour les romans.

Aspetto delle vostre nuove; ce n'est pas de conséquence, au moins.

242

[À ROLAND, À AMIENS[2].]

[Mai 1786 (?), — du Clos.]

..... dîner demain à Creux[3] avec mon frère qui est venu me donner la messe dimanche et doit rester avec moi jusqu'à jeudi. Il s'occupe toujours des arrangements de la maison; il a fait hier une emplette de bois qui complète ce qui est nécessaire en ce genre, pour la maison et sa loge, à l'exception des planchers de la première.

Insensiblement tous les matériaux se réunissent, et je ne désespère pas de voir finir un jour cette entreprise.

Je t'ai écrit constamment deux fois la semaine, par d'A^te^ [Antic], sans compter quelques expéditions par les bureaux de M. de Vin; j'espère que tu auras reçu beaucoup de choses à Dieppe.

Si tu me demandes à quoi je m'occupe à présent, je te dirai à coudre, ce que je fais avec autant d'activité qu'autre chose, et ce qui, parfois, me fatigue tout autant, surtout quand je rêve triste en travaillant. Mais vois à qui la faute. Où que tu sois, et sûrement près de quelques amis, dis-leur mille choses pour moi.

Eudora est forte et roide en proportion; je l'emporte toujours, mais toujours aussi mon cœur saigne de la victoire.

Je te dirai quelque chose de la journée de demain, le soir en ren-

(1) Roman de Mme de Graffigny (1747).

(2) Ms. 6239, fol. 172. — Le commencement manque.

(3) Creux ou Cruix, hameau voisin du Clos, entre les villages de Theizé et de Pouilly-le-Monial. «Château et fief sur la paroisse de Theizé, appartenant à la famille Bellet de Tavernost» (*Alm. de Lyon*, 1784). — Voir, plus loin, une note de la lettre 246.

IMPRIMERIE NATIONALE.

trant; adieu jusque-là; je t'embrasse de tout mon cœur, toute fâ
que je sois.

Un lanternier qui vient de raccommoder la pompe, et qui reto
subito à Villefranche, me fournit l'occasion d'expédier cette lettr
courrier plus tôt. J'en profite et te réitère mes embrassements.

Mille amitiés du bon frère.

.... [1] Et vous continuerez d'aimer une femme qui vous blâme de
tigues que coûte la gloire!

243

[À BOSC, À PARIS[2].]

30 mai 1786, — [du Clos]

[Par ma foi, soit à l'un ou à l'autre, vous pouvez y aller tout s
je m'en tiens *à l'homme* que vous connaissez, me moque du diabl
ne crois guère en Dieu[3]; mais une femme ne peut pas écrire le r
de ma pensée.

Vous êtes plaisant de me demander si je vous aime; est-ce que
vous fait quelque chose? J'aurais presque besoin de vous voir p
vous répondre pertinemment, car toute vérité n'est pas bonne à d
et si j'avais continué de vous accorder mon amitié, quoique v
fussiez devenu un peu vaurien, la dignité femelle ne souffrirait
que j'en convinsse. Faites-moi votre petite confession, si vous en ave
courage; après quoi je vous dirai mon secret. En attendant, je sais
gré à celui, quel qu'il soit, qui protège ma correspondance avec m
mari, et je souhaite qu'on lui rende le même service près d'un o
digne de ses plus chères affections.

Quant à moi, je ne vous adresse à personne, car je crois que v

[1] Lignes ajoutées par Bosc, en envoyant la lettre à Roland.

[2] Bosc, IV, 109; Dauban, II, 550; — ms. 6239, fol. 269.

[3] Il y a au ms. «n. c. g. en D.» Bosc qui, au-dessous de la ligne, a com le texte. L'éditeur de 1795 tenait à gner cette boutade d'athéisme.

vous moquez autant de notre *God*, tout seul ou précédé d'un A, que du *God-damm* de nos voisins.

J'espère que ma lettre ne vous trouvera pas en Espagne, et que vous n'avez pas lieu de craindre la grillade.]

C'est, je crois, à Amiens, chez M. d'Eu ou de Vin qu'il faut adresser la présente.

Dites-moi donc si vous avez reçu de mes lettres deux fois chaque semaine, si mon gros et dernier paquet où l'ami Lanthenas était pour quelque chose vous est parvenu. Ainsi du reste.

244

[À BOSC, À PARIS[1].]

Veille de la Pentecôte, [3] juin 1786, — [du Clos].

Au nom de... je ne sais quoi, mais de ce qui vous touche le plus, trouvez quelque moyen de faire tancer le nommé Huchard, directeur de la poste à Villefranche. J'ai des paquets perdus, dont l'un est le fruit d'un travail de plus de trois semaines; tout au moins ces paquets sont

[1] Bosc, IV, 110; Dauban, II, 251; — ms. 6239, fol. 270; collection Alfr. Morrison.

Bosc n'avait donné que les paragraphes 4, 5 et 9 de cette lettre. Le folio 270 du ms. 6239 en donne le texte entier, mais seulement à partir des derniers mots du paragraphe 4 : «... lamentations sur mon lutin d'enfant». Ce folio du ms. n'est donc évidemment qu'une fin de lettre. Le folio précédent nous a été fourni par la collection Alfr. Morrison; il contient les trois premiers paragraphes et reste inachevé à une fin de ligne, sur ces mots : «Vous n'avez donc pas reçu mes...»

On voit, là encore, comment Bosc travaillait sur les manuscrits de Madame Roland; il a mis de côté le premier folio de cette lettre, lequel a fini par arriver dans la collection où nous l'avons retrouvé; puis il a publié le folio suivant :

1° en y inscrivant, de sa main, la date, légèrement inexacte, du 2 juin 1786:

2° en biffant la première ligne : «... lamentations sur mon lutin d'enfant», par laquelle commençait le folio;

3° en retouchant, pour leur donner l'allure d'un début de lettre, les deux lignes suivantes (ses corrections sont très visibles sur le manuscrit); 4° en supprimant les paragraphes 6, 7 et 8.

La lettre est du 3 juin, puisqu'en 1786 la Pentecôte tombait le 4.

prodigieusement retardés. Je suis portée à croire que la négligence de cet homme en est cause, parce qu'il lui arrive de ne rendre que vingt-quatre heures après leur arrivée des lettres qui lui viennent de Lyon et d'ailleurs, et cela dans une ville dont on fait les quatre coins en moins de demi-heure.

Je vois, par la dernière de mon ami, du 29 mai, que vous et lui n'aviez rien reçu depuis ma lettre du 18, tandis que j'avais écrit par tous les courriers, à vous, et souvent chez M. de Gallande; c'était par celui-ci que j'adressai, il y a quinze jours, un travail intéressant et considérable.

Telles que soient vos occupations, écrivez-moi du moins la date de ma dernière reçue, à mesure qu'il vous en parvient une; je ne vous demande que cela, si vous ne pouvez rien de plus.

Quant à ma vengeance, je la crois déjà satisfaite depuis que j'ai jeté ma colère sur ce papier; ne faites rien contre cet homme, jusqu'à ce que je sois assurée s'il y a réellement de la perte ou si ce ne sont que des retards. J'aurais regret toute ma vie d'avoir fait de la peine à quelqu'un, s'il n'avait pas mérité d'en avoir deux fois plus que je ne lui en ferais.

Vous n'avez donc pas reçu mon commentaire sur le *tourtereau?* C'est grand dommage! Je vous y habillais bien. Vous n'avez donc pas reçu des lettres pour l'ami Lanthenas? Vous n'avez donc pas reçu l'épître où je peignais tout au long la douceur de ma vie champêtre? Vous n'avez donc pas reçu mes lamentations sur mon lutin d'enfant? [En vérité, je m'y perds! Avez-vous reçu le sermon que je faisais à mon ami sur sa manière de voyager? Avez-vous reçu ce que je répondais au gentil billet que vous terminiez en me disant *adieu ou au diable?*

Eh bien, sur cette dernière réponse, il faut que je revienne, pour vous dire que toutes les fois que je me promène dans le recueillement et la paix de mon âme, au milieu d'une campagne dont je savoure tous les charmes, je trouve qu'il est délicieux de devoir ses biens à une intelligence suprême; j'aime et je veux alors y croire. Ce n'est que

dans la poussière du cabinet, en pâlissant sur les livres, ou dans le tourbillon du monde, en respirant la corruption des hommes, que le sentiment se dessèche et qu'une triste raison s'élève avec les nuages du doute ou les vapeurs destructives de l'incrédulité [1]. Comme on aime Rousseau! comme on le trouve sage et vrai, quand on le met en tiers seulement avec la nature et soi!]

Écrivez à mon ami, à Amiens, chez M. d'Eu ou de Vin; dites-lui que vous avez de mes nouvelles; qu'il devrait avoir de moi des volumes, et que les *notes* auraient dû arriver à Dieppe lorsqu'il y était.

Dites-lui que... Non, vous ne lui diriez pas bien cela; mais enfin, écrivez-lui et parlez-lui de moi; ajoutez que je lui fais des expéditions par les bureaux; je ne vous les adresse pas, parce que le paquet est gros et que je craindrais à la fois et de vous compromettre et de perdre mon paquet.

Donnez-moi des nouvelles de mon ami, de vous, de Lanthenas et surtout *marquez-moi la date de la dernière reçue*, et ainsi de suite.

[Adieu donc, en attendant les *observations* que vous m'annoncez dans la première ligne et que vous dites n'avoir pas le temps de faire dans la seconde.]

245

À ROLAND, [À AMIENS [2].]

La veille de la Pentecôte, [3] juin 1786, — [du Clos].

Je suis attristée, mon bon ami, du retard ou de la perte de mes lettres; je vois qu'il t'en manque beaucoup : il faut que tu payes celle-ci, pour savoir, du moins une fois, à quoi nous en tenir; je l'adresse à M. d'Eu.

Ma correspondance est la plus chère de mes occupations dans ton

[1] Cf. *Mémoires*, t. II, p. 261.

[2] Ms. 6239, fol. 173. — Dans un coin, à gauche : «A M. de Laplatière». — La fin de la lettre manque.

absence; j'y mets beaucoup d'activité, j'y donne aussi du temps : il est dur de voir que tout cela soit en vain, que j'aie mes peines de reste, et tes inquiétudes de trop.

J'écris à d'Ant[ic], j'écris à Lanthenas, j'écris chez M. de Gallande, je t'expédie des lettres par ses bureaux; j'écrirais au diable si je pouvais espérer de lui quelque chose pour notre correspondance.

Précédemment, je n'ai guère manqué de courriers; tu as en quelque sorte le journal de ma vie; je veux dire que tu devrais l'avoir.

Je ne sais à qui m'en prendre de ces pertes et retards, car j'en ai également éprouvé à Lyon.

J'apprends aujourd'hui, par une lettre de Mme Chevandier en réponse à ma seconde qui portait la commission de M. Bellegarde, que ma première ne leur est point parvenue. Je l'avais adressée à Chaix sous le couvert ordinaire. Mme Ch^d^ [Chevandier] se propose de venir la semaine prochaine; je lui écris directement pour m'assurer de sa marche. Notre Huchard est un paresseux; il n'a remis mes paquets du mercredi que le jeudi fort tard, après le retour ici des gens envoyés. Je fais aller à la ville ou venir d'elle trois fois la semaine plutôt que deux, et je ne sais à quel saint vouer mes malheureuses expéditions. Je ne vois point de sujet de soupçonner les domestiques; la tête de Saint-Claude ne s'est point altérée, et toujours il m'a rendu compte fort exactement de celles de mes commissions dont il s'est trouvé chargé.

Je suis vraiment en peine de ces notes, qui m'ont tant occupée et que tu aurais dû recevoir à Dieppe; il y a bientôt quinze jours qu'elles furent expédiées; je n'eus point de relâche que cela ne fût terminé; je les adressai à M. de Gallande.

246

[À ROLAND, À AMIENS[1].]

Le jour de la Pentecôte, [4 juin] 1786, — [du Clos].

Je soulageai hier mon cœur, en t'écrivant une lettre directe où j'exhale mes douleurs sur les contrariétés qu'a souffertes notre correspondance; je te parle d'Eudora, de ma santé, de ce que j'ai fait; il faut aujourd'hui que je te fasse partager la gaîté que je ranime quelquefois par des jeux aussi enfantins que ceux de ma fille.

Ennuyée de suer à grosses gouttes et de perdre haleine à moitié chemin pour aller adorer sur la montagne, quand mon aumônier ne peut nous dire la messe à mi-côte, j'ai pris la résolution de monter généreusement l'ânesse du logis, la *sôme* je veux dire; car on pourrait s'y méprendre, et Nicole en redresserait les oreilles.

J'ai employé la dernière partie du jour d'hier à préparer une couverture pour la bête : un vieux tapis de table, ressemblant à un damas de Caux, entouré de serge verte bordée de franges jaunes; des bandes rouges en guise de sangles, provenant d'un lit de ta trisaïeule, et, pour courroies, quelque autre frange en soies bariolées : tels furent les matériaux dont l'arrangement me fit travailler deux grandes heures avec l'activité que met une jeune fille à des préparatifs de bal. Au retour des champs, la gentille bourrique fut amenée à la porte du logis; nous la revêtîmes du caparaçon que je venais d'achever, et je montai dessus en triomphe pour en essayer. A l'aide des doubles de sa housse et de ceux que je faisais former à mon large caleçon, je me tenais encore avec bonne contenance sur l'échine tranchante, tant que la bête demeurait en place; mais, lorsqu'il fallut marcher, sans étrier d'aucune espèce, serrant les genoux à cœur joie pour ne pas culbuter, et pouvant anatomiser tous [*sic*] les vertèbres de l'arcadienne par

[1] Ms. 6239, fol. 174-176.

le tact de toute autre chose que la main, oh! par ma foi... à d'autres
Ma promenade fut courte. Adieu le projet et l'entreprise, je replia
mon ouvrage et je suis allée ce matin gravir sur les rochers pour l
messe de six heures.

Demain j'envoie l'ânesse à la ville, où je lui ferai faire une petit
selle pour m'en servir au besoin, et je promets à Mme Chevandier, s
elle veut un jour aller dîner à Villefranche, une partie admirable; j
lui céderai les honneurs du cheval; pour moi,

Je garderai mon petit animal
Doux au monter, doux au descendre,
Bien plus mignon que Bucéphal,
Digne en tout de son Alexandre.

Tu sais que cette belle amie doit venir me joindre. D'après la pert
de ma première lettre, le retard de la sienne et, conséquemment, d
ma dernière réponse, je ne l'attends que samedi. J'irai mercredi
Villefranche faire faire un repassage, ranger le linge, parler à c
peintre qui me fait tout par morceaux et traîne de manière à ce qu
l'appartement garde son odeur tout l'été; puis je reviens ici, le vendred
au soir, attendre ma compagne, au-devant de laquelle j'enverrai l
lendemain.

J'ai reçu de M. Peant une lettre charmante; je lui en avais écri
une que je qualifierais bien ainsi si ce n'était pas moi qui l'eus faite
mais il faut être modeste. N'est-ce pas comme cela qu'on s'y prend?

J'ai reçu la visite de deux vieux cousins des demoiselles de Taver
neau[1] : un certain comte de Montbriand[2] et son frère; tous ces gen
de Dombes ont lu ton voyage et le goûtent; or vous savez, Monsieur
que la considération que s'attire un homme rejaillit sur ce qui l

[1] Mlles Bellet de Tavernost, les voisines de Cruix. (Voir lettre 242.)

Elles appartenaient à la famille de Bellet de Tavernost, seigneur de Saint-Trivier et de Cesseins-en-Dombes, famille qui existe encore.

[2] Louis le Viste, comte de Montbrianc
grand sénéchal de Dombes. — Sa terre d
Montbriand, érigée en comté en 1756, éta
sur la paroisse de Messimy-en-Dombes,
deux lieues de Villefranche, de l'autre cô
de la Saône.

appartient; partant, votre premier meuble de ménage n'a pas été dédaigné.

Sais-tu que ces voisines sont bonnes à voir? Elles sont d'une famille très nombreuse, honnête et singulièrement unie; il serait possible que quelque cadet s'accommodât un jour de notre fille. On croit déjà qu'elle sera bien élevée, et, quoique ces gens aiment à pouvoir faire des chanoinesses, ils ont cependant ces mœurs qui font beaucoup apprécier les avantages personnels. Les mères ont le nez long et se trompent souvent avec cela; mais enfin, ce sont de ces idées qui passent comme un zeste et auxquelles on n'attache pas plus d'importance qu'il ne convient.

J'ai reçu (puisque j'en suis aux réceptions) l'abbé Murier[1], qui est venu me demander à dîner; c'était un vendredi, fort sagement choisi; des œufs frais m'ont tirée d'affaire. Cet homme, qui a la mémoire d'un Hortensius et la langue de je ne sais qui, m'a entretenue comme un livre; j'ignore s'il débite tout ce qu'il sait d'une première fois, mais il récite des vers tant qu'on veut; il n'y a qu'à choisir : voulez-vous la Chartreuse de Gresset, les épîtres de l'abbé de Bernis, les beaux morceaux de Corneille, une tragédie de Racine? Notre homme ouvre la bouche et cela coule de source, voire même, par-dessus le marché, des centaines de vers de sa façon, marchant toujours à sept, comme il se pratique quand on les fabrique à la toise. Autant que j'ai pu voir, son jugement est, avec sa mémoire, en raison inverse du carré des distances qu'embrasse cette mémoire; c'est à peu près le même rapport entre sa discrétion et ses paroles. Ne voilà-t-il pas que cet original me parle de l'histoire de M. de Villers[2]? J'ai l'air de n'y pas entendre, il persiste et me la conte sur le bout de son doigt, la tenant d'une femme de procureur, demeurant à Lyon, quartier Saint-Jean; disant qu'elle a été racontée en opposition des sottises de Villefranche, etc.

[1] Jean-Baptiste Meurier, chanoine honoraire et ancien curé-sacristain de la collégiale (*Alm. de Lyon,* 1786). C'est à lui que le chanoine Dominique Roland avait succédé, en 1766, comme directeur spirituel des religieuses de l'Hôpital.

[2] Nous ne savons rien de cette brouille de 1786 entre Roland et M. de Villers.

Toutes les belles choses de ce complimenteur n'ont pas empêché que son instruction ne me fît de la peine; il répétera cela à tout le monde, s'appuiera peut-être du témoignage qu'il m'a forcée d'y ajouter; et, si les intéressés recueillent quelques propos dans le monde, ils croiront que j'ai été me vanter de ce que je leur ai fait faire.

Je me suis efforcée d'obvier à une partie des inconvénients en disant tout le bien possible de M. de Villers et présentant sous un jour excusable ce qu'on pourrait lui reprocher; mais c'est précisément la partie historique toujours oubliée des bavards.

Sans transition, je te dirai que j'ai fait ces jours derniers une découverte désagréable : il résulte de la lettre, fort bien faite, autant que je puis le juger, d'un médecin dont le nom m'échappe, et qu'il a adressée aux rédacteurs du *Journal de Paris*, il résulte, dis-je, que moi qui, à plus de dix-huit ans, ai souffert durant plusieurs mois des suites d'une maladie qu'on a prise pour la petite vérole[1], il résulte que je n'ai pas eu la petite vérole, mais seulement *la variolette* qui en diffère essentiellement et n'en met pas à l'abri. Les distinctions m'ont paru très bien établies; ma maladie est assurément fort bien décrite, seulement elle fut rendue dangereuse par la complication d'une inflammation, d'une fièvre miliaire, etc. Mais ce que j'ai pris pour la rentrée, accidentelle et fâcheuse, de ma petite vérole était l'effet tout simple de la *variolette*, dont les boutons gros, rares et flasqueux ne suppurent jamais; j'ai retrouvé jusqu'au nom italien *ravaglioni* dont mon médecin[2] qualifia, dans le temps, ma prétendue petite vérole, en me laissant croire que je l'avais dans les règles; nom que je ne m'étais jamais avisée de vérifier.

Je n'ai jamais eu peur de la petite vérole, même avant de croire l'avoir essuyée; mais j'avoue que, sans m'en occuper aujourd'hui, je trouve que tu m'as rendu la vie trop chère pour ne pas voir avec déplaisir qu'il est un danger de plus, et un danger commun, auquel

(1) A l'automne de 1772. — Voir lettre à Sophie Cannet du 16 août 1773, et *Mémoires*, II, p. 126.

(2) Missa, médecin, rue Barbette, au Marais, et censeur royal. — Voir sur lui *Mémoires*, II, p. 125-128.

elle est exposée : ce fut du moins la première impression. Ce médecin avance que c'est le défaut de cette distinction qui fait croire à tant de personnes que des inoculés reprennent la petite vérole; il m'a ébranlée pour notre petite : causes-en avec M. Le Roy.

Tu trouveras chez M. de Vin, en arrivant à Paris, deux lettres de Chaix et une de Gonin[1]; procure-les-toi avant de voir M. de Montaran ni autre.

Addio, caro mio, ti bacio teneramente.

247

[À BOSC, À PARIS[2].]

Le 9 juin 1786, — de Villefranche.

Dites-moi comment il faut faire pour bien gronder, et puis tremblez. Au premier courrier, il y aura huit jours de passés sans que j'aie reçu de nouvelles de mon ami; celui d'aujourd'hui (d'hier, je veux dire) ne m'a apporté que des gazettes.

J'en veux à tout le monde du mécompte que j'éprouve, et à vous surtout. Apprenez-moi le sort de mes précédentes, si vous en savez quelque chose; dites-moi ce que vous savez de mon tourtereau. Je suis à la ville de mercredi; je la quitte aujourd'hui ou demain de grand matin. Je ne respire que les champs et la paix; je ne me crois à ma place que sur le cheval qui me conduit aux champs ou sur l'herbe où je m'y repose; c'est là que j'ai laissé ma fille, c'est là que je reverrai mon ami, c'est là que je sens la nature, que j'aime la vie et que

[1] Gonin, — inconnu; à moins que ce ne soit ce teinturier d'Yvetot chez lequel, trente ans auparavant, Roland avait fait des expériences : « Le sieur Roland doit les meilleurs de ses procédés de teinture au procès-verbal imprimé des opérations du sieur Gonin, à Yvetot, en 1756... » (*Lettre d'un citoyen de Villefranche*, pamphlet de 1781 contre Roland). — « Les procédés de teinture du sieur Gonin étaient connus de M. D. L. P. [de La Platière], qui resta sept semaines consécutives pour les suivre... etc. » (*Réponse à la lettre d'un soi-disant citoyen de Villefranche*, 1781). — Voir Appendice G « Les Arts et les Manufactures ».

[2] Ms. 6239, fol. 271-272.

l'étude d'une fleur me paraît préférable aux leçons de tous vos doc teurs.

Parlez-moi donc de ce que j'aime, si vous voulez que je vous aim vous-même; donnez-m'en des nouvelles, instruisez-moi de ce qu'il fa et répétez-le encore après me l'avoir déjà dit.

Je ne lui écris pas cette fois, parce que je ne sais où le prendre que je crains de nuire à mes lettres, en grossissant le paquet que j vous adresse.

Au reste, il est très clair que notre directeur Huchard est un pare seux, qui me déplaît fort.

Adieu; je vous aime, je vous hais, je vous prie, je vous gronde et j vous embrasse.

[1] Pour vous faire voir que votre tendre tourterelle n'est pas morte, ma que votre absence lui fait tourner la tête. Je lui ai écrit au moins deux fois p semaine, et elle se plaint; ce ne peut être que le séjour du Clos qui interrom ainsi la régularité de notre correspondance.

J'ai bien envie d'entreprendre Mme d'Eu qui va vous séduire, vous faire ou blier, dans les agréments d'un déjeuner anglais, les affaires que vous avez Paris et qui ne seront pas terminées. Écoutez, écoutez la voix de la raiso Monsieur; pensez que votre tourterelle sèche sur pied et qu'elle mourra si vo retardez votre arrivée de trois jours seulement.

248

[À ROLAND, À AMIENS[2].]

Samedi, 10 juin 1786, après-midi, — du Clos.

Je l'ai reçue, cette lettre si désirée, si chère et si touchante[3]; suis partie après l'avoir lue, je n'attendais plus qu'elle pour abandonn

[1] Post-scriptum ajouté par Bosc en transmettant la lettre à Roland.

[2] Ms. 6239, fol. 177-178.

[3] Voir aux *Papiers Roland*, ms. 624 fol. 256-261, cette longue lettre de Roland datée d'Amiens, 3 juin. Mais les six foli

la ville. Le cœur rempli des vives impressions qu'elle m'avait faites, des affections qui me dominent toujours, des regrets qui n'avaient pas attendu tes plaintes, mais que celles-ci rendaient plus déchirants encore, j'ai fait la route comme il a plu au cheval, que je ne dirigeais guère. Mes yeux mouillés n'ont vu dans la campagne que les situations ou les objets qui s'accordaient avec l'image de mon ami affligé. Mon enfant, que j'étais pressée d'embrasser, s'est offert, embelli de tout ce que lui accordent tes espérances; je l'ai serré dans mes bras, sur mon sein; il était étonné de l'air mélancolique, des pleurs fugitifs qui se mêlaient à mes caresses, et semblait vouloir me dire que son père, dont je lui parlais, le caressait avec une joie naïve qui lui plaisait bien davantage.

Eh bien! mon ami, je t'ai grondé! Je me l'étais reproché avant que tu t'en affligeasses; en pressentant cet effet, je jugeai de mon tort. Mon crime fut d'oublier un instant que la même sensibilité qui m'entraînait t'accablerait sous la vivacité de mes expressions; je m'abandonnai à l'effet de mes inquiétudes et de mes craintes; tu t'es abattu à leur explosion; mes douleurs t'ont fait éprouver de l'amertume, les tiennes me donnent des remords cuisants, et nous souffrons tous deux de nous trop ressembler.

Toi, qui connais si bien mon cœur, où l'ombre de l'emportement ne peut apparaître que lorsqu'il est question de mes plus chers intérêts, de ta vie, de ta santé, n'as-tu su mieux apprécier la cause de ces mouvements, dont j'étais la première victime? Combien je méritais ta compassion, puisque j'allais jusqu'à t'affliger! Et que ce retour sur moi eût adouci ta peine!

Tu me demandes de remettre sous mes yeux les deux pages que je t'ai écrites et de décider de ton sort par leur anéantissement ou leur renvoi!... Ah! mon ami, le délire de la sensibilité est bien pardonnable, puisque toi-même l'éprouves quelquefois! Que cet exemple

dont elle se compose sont intervertis au ms. Pour la comprendre, il faut les lire dans l'ordre suivant: 256, 259, 258, 260, 257, 261.

m'obtienne mon pardon, et jette au feu ce qui deviendrait pour nou deux un sujet de perpétuer nos regrets.

Nos situations respectives devaient ajouter beaucoup à l'effet de no affections : ma lettre te trouva dans un état d'angoisse, le cœur navr des chagrins d'autrui, affaissé de leur partage; j'avais écrit cette lettr dans une solitude dont l'éloignement où je suis de toi augmentai l'isolement et fortifiait mes craintes. Quel affreux événement que celı dont tu as été, en quelque sorte, le spectateur! Je sens tout le poid du chagrin de ces braves gens, je n'ai pas la force d'en rien dire[1] Donne-moi de leurs nouvelles; le malheur de cet excellent père m pénètre. La femme de Fless[elles][2] est perdue; jamais cette tête souvent troublée, exaltée, ne reprendra une assiette fixe et paisibl Cette catastrophe altère prodigieusement la satisfaction que tu pouva te promettre de ton voyage à Amiens. Je suis pourtant bien aise de to rapprochement de nos amis; le bon de Vin m'est cher, je crois qu t'aime beaucoup.

Je ne sais pas, mon ami, donner des raisons contre le sentimen il ne me reste donc qu'à désirer que tu mettes moins d'importan aux agréments que nous nous étions proposés dans l'ordonnance d cette campagne. Avec le genre de travaux qui t'occuperont enco quelques années, il aurait été difficile de suivre vivement nos projet si ceux de mon frère n'en accélèrent pas l'exécution, ils n'y mette pas pour la suite un obstacle réel. Pendant que tu poursuis ta carriè littéraire, il range, édifie à sa manière; au moment de notre repos, temps et les circonstances auront peut-être disposé le tout favorabl ment.

Jusque-là nous avons assez d'affaires pour trouver doux de n'avo

[1] Roland racontait, dans sa lettre du 3 juin, comment, le jour même de son arrivée à Amiens, le fils aîné de son ami Delamorlière, jeune homme de vingt ans, s'était noyé en se baignant dans la Somme (cf. *Biogr. de la Somme,* art. «Delamorlière»). Roland, dans le petit discours qu'il prononça quatre jours après (7 juin) pour sa récepti au *Musée* d'Amiens, pleura en termes c restent touchants, malgré la phraséolo du temps, la perte du fils de son a (ms. 9532, fol. 358-361).

[2] Flesselles était le beau-frère de De morlière.

ici qu'à nous tranquilliser et tirer parti de ce qui existe, sans nous inquiéter de rien autre.

Si je suis ta consolation, ton bonheur! Eh bien! jouissons paisiblement; j'ai atteint le but de mes désirs, mon cœur est satisfait.

Si l'on abat les arbres sous lesquels je vais rêver à toi [1], je retrouverai toujours bien un siège de gazon et l'ombre d'un espalier pour goûter la même douceur; j'y serai sans abri, comme les fleurs modestes qui m'environneront, et je t'aurai pour mon protecteur, comme elles ont le soleil qui les vivifie.

Depuis que j'ai bien vu l'impossibilité de rien faire ici de ce que nous nous étions proposé, je n'y désire pas plus que si cela était le mieux possible, et je regarde comme une bonne fortune ce qui tend, même de loin, à quelques améliorations.

Je continue d'habiter l'antique appartement où j'étais l'année dernière, et je renonce au dessein de prendre celui d'en haut, trop petit, trop étouffé, désagréable par des raisons locales que tu jugeras sur les lieux. J'ai établi une table de travail dans la salle à manger, au coin de la cheminée, où je me tiens aussi profondément recueillie que si je fusse dans un cabinet reculé; je ne suis pas entrée deux fois dans l'appartement de mon frère, dont la présence, quand il est ici et qu'il traverse, ainsi que tout autre, cette salle où je me suis fixée, ne me gêne pas plus que s'il n'y avait que des mouches. Que je tienne la plume ou l'aiguille, je me tais également quand je veux, et on lit sur ma figure que je ne suis là pour personne.

Pourquoi ne serions-nous pas contents ici? Nous l'aurions bien été dans cette supposition du faubourg Saint-Marceau [2]. Oui, mon cher et unique ami, reviens près de moi; nous le serons toujours dans la plus

[1] Roland écrivait, dans sa lettre du 3 juin: «J'ai trouvé douce et touchante l'image de la fauvette (voir lettre du 21 mai); et ce que tu me dis des charmes de l'ombre hospitalière de cet arbre, le seul qui reste au jardin, et dont encore la perte est conjurée, m'intéresse à son sort et me ferait prendre sa défense, si quelque crédit de propriété ou de sentiment me permettait de parler ou d'agir, etc.... » — On voit par là et par d'autres passages de la lettre que le chanoine entendait bien rester le maître au Clos.

[2] Il semble que Roland et sa femme auraient projeté un instant de s'installer dans

vive tendresse et la plus entière confiance! Je t'embrasse et ne te dis rien, ton cœur doit tout sentir. Adieu; Eudora se porte bien et me paraît en bonne humeur.

Le M. Desmoutiers[1] dont tu me parles mi domandó in matrimonio quando io era molto giovine; dimorava strada di Harlay. Je ne pensais guère que ce fût le même que le frère de notre voisin d'ici, lequel, par parenthèse, m'a dit que tu pourrais voir chez son frère une collection de gravures intéressantes.

249

[À BOSC, À PARIS[2].]

Dimanche, 9 juillet [1786], — de Villefranche.

Je l'ai revu, ce bon ami[3]; nous sommes réunis, et je ne veux plus qu'il fasse des voyages sans moi. Il m'était venu trouver à la campagne lorsque j'y reçus votre dernière lettre, à laquelle je ne répondrai pas littéralement, parce qu'elle est demeurée au Clos. Je vous dirai seulement qu'elle m'a fait plaisir, malgré le plaisir plus grand, devant lequel tout autre semble s'effacer, de ravoir mon tourtereau.

Vous êtes un plaisant Gascon avec vos histoires de ruches; votre perte et vos chagrins sont les premières choses dont j'aie demandé des nouvelles; d'abord on ne savait ce que je voulais dire; définitivement on m'a ri au nez. Venez maintenant me conter des doléances, je croirai toujours que vous vous moquez des gens.

Adieu; donnez-nous de vos nouvelles, et recevez l'assurance de l'antique et inviolable amitié.

quelque modeste maison du faubourg Saint-Marceau, au moment où l'inspecteur prendrait sa retraite, si le chanoine ne leur cédait pas le Clos.

(1) Voir lettre du 21 mai 1786.

(2) Bosc, IV, 110; Dauban, II, 551.

(3) Roland était rentré le 6 juillet de son long voyage.

250

[À BOSC, À PARIS[1].]

10 août 1786, — [de Villefranche].

Vous rendrez un bien grand service à notre ami, si vous pouvez lui procurer des renseignements sur cette partie; ne négligez rien pour cela. Je vous envoie deux notices de questions avec leur tableau correspondant. Des objets qui restent à traiter, c'est celui peut-être sur lequel nous avons le moins de matériaux; je livre le tout au zèle de votre amitié.

J'ai reçu les planches[2] que vous avez envoyées; elles feront grand plaisir à cause de l'ouvrage, et de l'auteur, et de ce qui y tient.

Je vous ai mandé que mon ami est à Lyon; il y a eu révolte, dans cette ville[3], des ouvriers contre les marchands, dont ils voulaient obtenir une augmentation de façons. Les pierres d'une part, les sabres et fusils de celle de la garde, ont été leur train; il y a eu vingt blessés et environ quatre personnes de tuées.

La première rumeur eut lieu contre l'archevêque, qui voulut faire rigoureusement exercer un ancien droit sur les marchands de vin, ceux-ci fermèrent leurs cabarets; les ouvriers, réduits à aller boire dans les faubourgs, s'y sont attroupés; de là les mécontentements, les projets séditieux et les démarches en conséquence.

Cinq comtes de Saint-Jean[4] ont fait les négociateurs, ont apaisé les esprits et ramené en ville une troupe considérable, réfugiée aux

[1] Collection Alfred Morrison, 2 fol.

[2] Des planches qui accompagnaient les œuvres de Bosc d'Antic, le père, *Mémoires sur la verrerie*, etc., Paris, 1780, 2 vol. in-12.

[3] Voir Péricaud, *Table chron.* : 7-10 août 1786, révolte des ouvriers en soie et des ouvriers chapeliers, pour obtenir, les uns l'augmentation du prix des façons, les autres celle du prix des journées. Les 11 et 12 août, il y eut trois exécutions. Une amnistie royale, en septembre, arrêta les autres poursuites.

L'origine du soulèvement avait été, en effet, l'exercice trop rigoureux d'un étrange droit fiscal de l'archevêque Malvin de Montazet.

[4] Voir note de la lettre du 19 août 1785.

Breteaux[1], où elle méditait quelque entreprise. La ville a été rem de gens en armes et la paix universellement troublée.

Adieu, je vous recommande notre affaire et j'attends de vos n velles avec empressement.

251

[À ROLAND, À LYON[2].]

Vendredi, 11 août 1786, — [de Villefranche]

Mais c'est fort laid que de se tuer[3]; cela n'est pas chrétien: fort cruel et très sot. Dieu leur fasse paix et te préserve de mauv rencontres; ainsi soit-il! En vérité, je n'aimerais point à te voir cette ville, si la rumeur n'était apaisée; on a beau s'écarter de la garre, on peut s'en trouver investi, et une pierre comme une bal fusil blesse aussi bien un honnête homme qu'un séditieux.

Je t'envoie une belle lettre ministérielle sur de petites choses; l veloppe était, je crois, tombée dans un pot de miel à la poste; oracles s'en trouvent tachés, et c'est tout ce que j'y ai vu de rem quable.

Idem, une épître à laquelle seul tu peux répondre; j'ai cru re naître, à la description, la machine à carder le coton; j'ai été voi planche de l'*Art*, et je n'y ai reconnu qu'une grande analogie.

J'ai peur que notre ami[4] ne s'engoue pour quelque mauvaise en prise, comme il s'était engoué de la défense des cadets; plaise au qu'il ne jette pas sa légitime au vent, car il finirait par se démén de ce monde dans quelque accès de noir.

Je fais à d'Antic l'expédition des deux tableaux et notices que

[1] Les Brotteaux, la grande plaine qui s'étend à l'est de Lyon, au nord de la Guillotière, sur la rive gauche du Rhône. C'était alors un terrain d'îles, de graviers et d'oseraies, avec des guinguettes; c'est aujourd'hui, surtout depuis quarante ans, un des plus beaux quartiers de la ville. — peuple prononce comme écrivait Ma Roland «les Breteaux».

[2] Ms. 6239, fol. 179-180.

[3] Voir la lettre précédente.

[4] Lanthenas.

copiés; j'ai reçu hier de ses nouvelles et deux planches relatives à l'ouvrage de son père.

Les soufres sont arrangés dans leur cadre, et le tout placé; j'ai pensé qu'il ne fallait pas faire un compte pour cela et j'ai payé Jeannin. Aujourd'hui Saint-Claude se délasse à frotter les appartements, et nous sommes d'une propreté exquise.

Mme de Longchamps m'a fait visite hier; grand merci de sa commission, qu'elle trouve admirablement faite et dont elle m'a remis le montant.

Notre mère ne mange guère, se plaint d'être fort altérée, est douce comme un mouton et pleure au récit du soulèvement de Lyon. Je lui propose tout ce que j'imagine qui puisse lui convenir; elle ne veut de rien, met de l'eau dans son vin, et se tirera d'affaire à merveille par son régime.

J'attends le frère ce soir; je sortirai cet après-dîner pour rendre ma visite aux dames de La Chasse et mettre le nez à l'air.

Notre convalescente va de mieux en mieux; je suis pas mal et je te conterai quelque chose de drôle qui m'est arrivé.

Eudora lit et lutine, fait bien son métier, et moi le mien aussi; tout s'arrange à ce moyen.

Notre belle amie a donc cruellement souffert! Pauvre femme! Que de misères et de douleurs! Dis-lui bien combien j'y suis sensible.

Je vois que tout s'arrange de manière que tu pourras inviter et presser M. Le Camus[1] de tenir sa parole; et nous pourrons commodément loger un garçon.

Vivat! l'homme aux gros livres et aux jolies petites choses! Je suis bien aise de cette bonne fortune, et je vais m'occuper du paquet de nos gens d'ici.

[1] Gabriel-Étienne Le Camus, né le 15 mai 1746, «receveur des gabelles au département de Lyon» (*Alm. de Lyon*, 1786). — Il était membre de l'Académie de Lyon depuis 1775, de l'Académie de Dijon, correspondant de l'Académie de Montpellier, etc. Collègue de Roland à l'Académie de Lyon, i. faisait des recherches scientifiques (n° 246 de la collection de M. E..., de Zurich, vente du 18 mars 1843 et jours suivants, L. autogr.

Je parierais que, dans la chicane du personnage austère [1], il y a du *manet alta mente repostum;* tant pis pour lui; car, pour moi, je m'en bats l'œil; et toi, tu en fais comme de ce que tu sais bien de Marc-Antoine [2].

Ici, je m'arrête; il est plus de onze heures; nous allons relire, puis dîner, puis la toilette, puis..., tout cela va reposer jusqu'à la rentrée du soir et l'heure du courrier.

Ménage-toi, en me pardonnant de te le redire sans cesse; je t'embrasse de toute mon âme.

A 7 heures du soir.

J'ai fait ma visite, puis une autre chez Mme Fleury [3]; j'ai acheté de petits présents pour nos gens et j'y ai dépensé 15 livres. Je suis rentrée, en renvoyant Eudora se promener avec la convalescente.

On m'apporte ton paquet dont je dévore ce qui est de toi; cette bagarre me fatigue et m'inquiète parfois : rentre de bonne heure et reviens vite, s'il est possible.

Ce brave Despréaux m'attendrit, quoiqu'il ait pris en commençant un ton solennel qui m'a fait regarder deux fois si c'était à moi que cela s'adressait.

Et ce pauvre Flesselles et ce malheureux Murrey [4]! Quel chien de monde, et surtout quelle chienne de justice inique!

Adieu, mon bon, cher, tendre, très cher et encore plus cher ami; je t'embrasse..., bien appliqué comme tu dis! Que fais-tu? Que

de Madame Roland, signée par son mari et par Le Camus, son associé, 30 janvier 1787, 3 pages in-4°, sur des expériences qu'ils ont fait faire de l'acier du sieur Tripier par quatre des plus habiles couteliers de Lyon). Il avait un beau cabinet d'histoire naturelle, dont nous parlerons plus en détail dans une note de la lettre 286 (22 novembre 1787).

Roland, qui tenait Le Camus en grande estime, le fit en 1792 chef de la 4e division au Ministère de l'Intérieur (travaux publics, agriculture, etc.). — Voir *Almanach national de France*, 1793, p. 130.

(1) Probablement de Villers.

(2) Allusion à une locution populaire, et plus que gauloise, du pays : «Je m'en f... comme des c... de Marc-Antoine.»

(3) Mme Fleury, — inconnue.

(4) Voir, sur Murry, la lettre du 6 février 1782.

prends-tu les matins? Et le reste du jour? Vis-tu bien *confortevolmente?*

252

[À BOSC, À PARIS[1].]

18 août [1786, — de Villefranche].

[Bien pis qu'étourdi, mais inconsidéré, impertinent... Que sais-je? Comment voulez-vous que je vous pardonne jamais de m'avoir fait perdre du temps à copier les plus ennuyeuses choses du monde? Copier! — copier! — moi, copier! — c'est une dégradation, une profanation, un sacrilège au tribunal du goût. Il vous sied bien, après cela, de mettre le nez au vent et d'arrondir vos épaules, vous, *intrus* dans la capitale, dont j'ai emporté bonne partie de ce qu'il y avait de bon. Ne savez-vous pas que j'ai aussi sur ma toilette des journaux et des plumes, et même des vers à Iris; que je puis parler de ma campagne et de mes gens, de l'ennui de la ville dans cette saison; que je puis porter mon jugement sur les nouveautés; me passionner pour un ouvrage sur la foi des auteurs de la feuille de Paris; faire des visites; dire des riens ou en écouter, etc.? N'est-ce pas là le triomphe de l'esprit et l'art des élégantes parmi votre beau monde?

Allez, petit garçon, vous n'êtes pas encore assez adroit pour le persiflage, ni assez effronté pour le bon ton; vous n'avez pas même assez de légèreté pour qu'une femme habile puisse, sans se compromettre, tenter votre éducation. Allez, ramassez des insectes, disputez avec vos savants sur la nature des cornes du limaçon ou la couleur des ailes d'un scarabée; vous ne feriez à nos femmes que leur donner des vapeurs.

Je suis sensible au souvenir de l'aimable famille Audran; dites-le-lui quand vous la verrez, ainsi que mille choses affectueuses de ma part.]

Vous perdez vos peines avec Eudora, qui aime tout au plus ceux

[1] Bosc, IV, 111; Dauban, II, 552. — Ms. 6239, fol. 273-274. — Dauban a imprimé «28 août», par faute d'impression, car Bosc avait mis «18»; il y a bien d'ailleurs «18» au ms. — En outre, la lettre suivante, à Roland, établit cette date.

qu'elle voit maintenant qui la caressent, et qui ne se soucie des absen
en aucune façon.

Au reste, comme il y a, de cette trempe, bien des femmes qui n'
ont pas moins de vogue pour cela, j'espère bien que l'enfant n'en perd
pas vos bonnes grâces.

Adieu, bonne santé, bonne fortune. Ainsi soit-il!

253

[À ROLAND, À LYON[1].]

Vendredi, avant midi, 18 août 1786. — [de Villefranche].

Je suis paresseuse à l'excès, je n'ai nulle envie de travailler
puisqu'il faut que je m'amuse, je vais t'écrire. J'ai reçu hier nouve
lettre de Lth. [Lanthenas] avec les ci-jointes; il est toujours engo
de son affaire et impatient d'avoir ton avis. D'At. [d'Antic] préte
se justifier de l'étourderie que je lui reprochais, en disant qu'il a vou
parler de *questions* autres que ces *notes* dont il a les pareilles ent
les mains, *questions* qu'il dit avoir lues. Je lui reproche bien de m'av
fait perdre du temps à copier des inutilités, et, en conséquence de s
rodomontades, je le traite de petit garçon qui n'est ni assez adr
pour le persiflage, ni assez effronté pour le bon ton, qui n'a p
même assez de légèreté pour qu'une femme habile puisse, sans
compromettre, se charger de son éducation; qu'il fera fort bien de
borner à ramasser des insectes, à disserter avec des savants sur
cornes du limaçon ou les ailes d'un scarabée; qu'il ne ferait à n
femmes que de leur donner des vapeurs.

Je fais refaire des matelas. Je dis à Lanth[enas] que nos Calad
sont ébahis d'une méthode qui n'est pas la leur; je lui parle des ava
tages de cette méthode sur celle de la carde; j'ajoute que je s
étonnée que quelque délicat ne l'ait pas encore mise en vogue à

[1] Ms. 6239, fol. 181-183.

capitale; qu'elle ferait bientôt tomber l'invention même, parce qu'elle est aussi expéditive, etc. S'il demeure épris de sa mécanique, il sera bien tenace.

J'ai songé que j'étais une grosse bête en regardant si longtemps à la manière de loger notre monde. La belle amie n'aime point à coucher seule; la chaise longue tiendra fort aisément au pied de son lit, sans gêner quoi ce que soit. Voilà donc la bonne, l'enfant, etc., dans la petite chambre. Nous serons dans la nôtre et nous mettrons M. Le Camus dans ton petit lit, au cabinet de toilette. Tout le malheur, c'est que, cette nuit-là, il faudra que tu me tiennes compagnie et que tu sois bien sage : ainsi résigne-toi, mon bon ami, je t'embrasserai bien en récompense.

Tu sauras qu'hier et aujourd'hui je ne me suis levée qu'à dix heures; j'ai bu, sué, mijoté mon rhume enfin, et si bien que déjà le cerveau se débarrasse; je commence aussi à cracher, et je compte en être parfaitement quitte dans deux jours : j'espère fort que tu n'en apercevras plus aucune trace. L'appétit était moindre hier, il a repris aujourd'hui, et il n'y a que le vin qui me semble mauvais. Je te conte ces misères pour te mettre au courant, et je n'en diminue pas un *iota :* ainsi sois bien tranquille. Je ne travaille point au cabinet, je donne mes leçons à la petite, je range mon ménage, je couds et je fais travailler mes filles; voilà ma vie de ces deux jours, avec un peu de clavecin pour me ravigoter.

Je vais attendre tes nouvelles. J'ai vu avec intérêt la notice sur M. Poivre [1] : il paraît qu'il avait l'âme forte, l'esprit juste et les mœurs

[1] Pierre Poivre, célèbre voyageur et naturaliste lyonnais, né en 1719, mort le 6 janvier 1786. Sa maison de campagne, *la Fréta*, entre la Saône et le versant nord du mont Cindre (commune de Saint-Romain-au-Mont-d'Or), où il passa vingt-trois ans de sa vie, 1757-1767 et 1773-1786, coupés par un séjour à l'île Bourbon dont il fut Intendant, était célèbre parmi les botanistes pour les plantes exotiques qu'il y avait rassemblées. Brissot, qui y visita Poivre en 1782, en a laissé une très agréable description (*Mémoires*, t. II, p. 94-98). — Roland avait eu aussi quelques relations avec Poivre, et surtout avec son neveu, le voyageur Sonnerat. Il écrivait à Bosc, le 30 octobre 1786 (inédit, coll. Morrison) : «M. Poivre est mort, qui bien me fâche. C'était un excellent

simples et pures; cet ensemble forme un caractère respectable et tou chant. Il y a joint des connaissances et des emplois qui devaient donne un double intérêt à sa société et à sa conversation. J'ai vu d'autre par la satire de Clément[1] avec une sorte de satisfaction; j'y trouve de l justesse, puis je n'aime ni Clément, ni Palissot[2], lors même qu'il ont raison. Je ne leur trouve point assez de supériorité pour jouer l rôle d'un Boileau ou d'un Pope. Ils dépriment avec dureté des ger qui valent autant ou mieux qu'eux; ils font les distributeurs des rang dans un empire où ils ne sont eux-mêmes que petits sujets. Ils m déplaisent, et, lorsque je souris à leurs malices, je dédaigne encor leurs personnes. Je suis bien aise qu'on les peigne : c'est justice tout simple.

J'aurais envoyé ces deux cahiers au Doyen, mais je crois qu'il fau laisser passer la séance[3].

J'ai redemandé les Mémoires de Cagliostro[4], qui ne revenaient point ils m'ont été remis sur-le-champ, en bon état, avec excuses, etc.

J'ai donné un exemplaire du petit discours[5] à Mme Brown[6] quand ell

homme, quoique fort chinois, et je ne sais plus comment faire pour aucun éclaircissement de ce qu'il a dit ou écrit.» — On sait que la veuve de Poivre épousa Dupont de Nemours. Elle vivait encore en 1837.

(1) J.-M. Bernard Clément (1742-1812) venait de publier en 1786 ses *Satires*, ainsi qu'un «Projet de règlement sur la manière de tenir à l'avenir les soi-disant philosophes».

(2) Les premières attaques de Palissot contre les philosophes dataient d'assez longtemps déjà, 1760, 1762, etc., mais il publiait alors un journal avec Clément. (Voir *Mém. de Brissot*, t. I, p. 136.)

(3) La grande séance annuelle que devait tenir le 25 août, jour de la Saint-Louis, l'Académie de Villefranche, dont le doyen Dessertines était un des secrétaires perpétuels.

(4) *Mémoires authentiques pour servir l'histoire du comte de Cagliostro*, compilati de librairie, attribuée au marquis de Luch (Barbier, *Dict. des Anon.*), qui avait par l'année précédente. — Voir *Mém. secrets* 28 décembre 1785.

(5) Le discours dont il est parlé ici est u opuscule de Roland : «De l'un des moyen de connaître les femmes», lu par lui, 8 août 1786, à l'Académie de Lyon, et q devait être lu, le 25, à l'Académie de Vill franche. Il a été imprimé dans le *Conserva teur* de Delandine (Lyon, ann. 1788, t. I p. 247-256). Il se trouve, de l'écriture d Madame Roland, au ms. 6243, fol. 83-8 et en copie (deux fois) au ms. 9532.

(6) Mme Braun (c'est par erreur que M dame Roland écrit «Brown»; elle donne toujours, dans la suite, la véritable orth

vint me voir; elle n'osait m'en parler précisément, mais elle le désirait et je l'ai pu juger. Il m'a paru que cela lui faisait grand plaisir.

J'ai quelque tentation de lui dire, et à Mme [de] Longchamps qui est toujours seule, de venir manger la soupe le jour de Saint-Louis; nous serons tous bonnets blancs, nous ne ferons pas grand bruit, mais que t'en semble?

A six heures et demie.

Je reçois ton paquet et je vois avec regret qu'il y a souvent des retards. Tu es fatigué, je le juge, je le sens, et tu me le dis à peu près. Songe à moi; ce sera toute mon exhortation. Je me choie avec un soin dont tu me saurais gré si tu le voyais, et surtout combien tu m'es présent dans tout cela. Vincent devait toujours partir demain; du moins il me l'avait dit, il y a quelques jours. J'enverrai les plumes.

Mon frère est au Clos, pour voir partir une centaine de pièces qu'il a vendues 30 livres.

Notre mère a repris sa santé et son ton. Eudora est assez gentille; je vois et sens enfin qu'elle me craint davantage et m'obéit d'autant. Elle se porte à merveille et me réjouit quelquefois par ses petites folies.

Mille choses à la belle amie; dis-lui que je lui prépare une cellule de religieuse où logera aussi Félix et sa bonne, si cela lui plaît davantage que d'en être séparée.

Tout s'arrangera bien et très bien; nous serons tous contents, je l'espère.

Je compte fort que tu recevras mes deux lettres à la fois. Adieu, cher et tendre ami; je t'embrasse de tout mon cœur.

graphe) était la femme d'un manufacturier de Mulhouse, qui, à la sollicitation de Roland, était venue en 1782 établir aux portes de Villefranche, sur le territoire de la paroisse de Béligny (commune aujourd'hui réunie à Villefranche), une fabrique de toiles peintes ou indiennes.

M. et Mme Braun figureront souvent dans cette correspondance. Nous parlerons d'eux avec plus de détail dans notre Appendice M: «Le Beaujolais de 1784 à 1790». Disons seulement ici que Marthe Hofer (1750-1793), mariée en 1768 à Théodore Braun (1740-1814), était la parente éloignée et aussi la pupille et la filleule du savant docteur Jean Hofer, de Mulhouse, dont il sera plusieurs fois parlé dans la suite. (Voir, sur lui, une note à la lettre du 17 janvier 1787.)

254

[À ROLAND, À LYON[1].]

Vendredi, 8 septembre 1786, — [de Villefranche].

Que ta lettre m'a fait de plaisir, mon cher bon ami! Je la lis et relis, je te suis dans toutes tes démarches et j'amuse ainsi mes regrets d'être éloignée de toi. La séance de l'Académie me paraît avoir été bien remplie[2]; cette mention honorable était de droit, mais il me paraît assez doux de l'entendre avec tout le public, comme témoin indifférent, et dans la simplicité d'un homme qui arrive sans suite et sans bruit. Je te fais passer encore une lettre qui fait nombre parmi les récompenses de ton travail : c'est le témoignage non suspect de quelqu'un fait pour bien juger dans sa partie, qui te sait gré des lumières que tu as répandues et qui s'adresse à toi avec confiance pour d'autres éclaircissements dont il a besoin.

J'ai reçu l'argent et la soie, et cette bouffante dont le raccommodage me semble d'un prix fou; en vérité, j'ai bien envie de rappeler l'article oublié, d'autant plus que Castaing[3] prétend qu'il lui est dû quelques misères par notre dite dame; j'en demanderai la note, et peut-être y ajouterai-je plaisamment les fichus dont on a fait présent à mes dépens. Je vois bien que j'en serai pour mes frais et mes peines de l'envoi de ces poires demandées; il en sera ainsi du reste. Enfin il faut acheter toutes les vérités; j'aurai payé celle qui m'apprend à quoi m'en tenir sur le parti à tirer de telles choses, par tel moyen; c'est gagner que de se guérir d'une chimère, telle petite qu'elle soit. Ce qui

[1] Ms. 6239, fol. 186-187. — Il y a «9 septembre» au ms. Mais le 9 septembre 1786 tombe un samedi.

[2] Il s'agit évidemment d'une séance de l'Académie de Lyon. Peut-être est-ce celle du 22 août 1786, où Roland lut un rapport sur le concours au prix Christin, dont le sujet était : «Quels sont les moyens de perfectionner le tissage des soies?» (*Registres de l'Acad. de Lyon*). Mais nous ne voyons pas de quelle «mention honorable» il avait été l'objet.

[3] Castaing, inconnu. — Ce qui suit paraît viser Mme Chevandier.

m'en fâche, c'est que le chanoine y trouvera une raison de plus pour se rire des belles paroles des femmes, et pour s'affermir dans son incurie de mille objets de détail. A ton retour ici, j'indiquerai quelques boîtes à me rapporter dans ta malle, car je veux aider à manger mes poires; il en est une de 5 à 6 livres de fruits bien glacés, de l'année dernière, dont entre autres je m'accommoderais à merveille.

Ce petit Donat[1] est un vilain; il serait plaisant qu'il vécût d'aumônes pour amasser de l'argent; l'idée m'en était déjà venue, et je serais portée à l'adopter. Il y a des avares de tant d'espèces! Celui-là pourrait bien être du nombre.

Le frère a été un peu rassuré, sur le compte de son marchand de vin, par le curé de Bagnols[2] près duquel il avait pris des informations; cependant, si tu peux apprendre quelque chose de ton côté, peut-être ne serait-ce pas inutile.

Je crois assez que Saint-Claude aime son nom; hier il descendit, aux portes de la ville, d'une charrette sur laquelle il avait été conduit une partie du chemin; il entra dans un cabaret pour faire boire son conducteur; dans le même moment, la petite rentrait avec sa promeneuse ordinaire. Il la voit, l'appelle; l'enfant court vers lui; il quitte aussitôt et sort pour lui donner la main et revenir ensemble. La fille était demeurée sans bouger du milieu de la rue, ne voulant pas seulement s'approcher du cabaret, soit par une sorte de réserve, soit par quelque motif particulier. Définitivement, le garçon à son retour fait ses commissions près de moi, fort bien quoique un peu animé de vin; il descend à la cuisine, y trouve un jardinier, prend de l'humeur, dit quelques paroles, et remonte à sept heures du soir pour me dire qu'il était mal reçu de ces demoiselles, et qu'il fallait bien qu'il sortît de la maison puisqu'on ne le voyait pas de bon œil; je lui réponds que ce propos n'a pas de sens; qu'au reste nous examinerons cela le lendemain; il insiste; je lui ordonne de se coucher dans la minute, pour reposer sa tête; il réitère . . . Je venais de gronder Eudora qui m'avait

[1] Donat, — inconnu.

[2] Bagnols, bourg, paroisse, château et baronie, près du Clos, à une demi-lieue au sud de Theizé.

désobéi, j'avais l'humeur grave et mon air auguste : je le traitai comme je n'avais jamais fait, avec une austérité, une vigueur dont je m'étonnai le moment d'après. Il se retira. Trois quarts d'heure après, je descendis pour souper : il était parfaitement dégrisé ; il faisait son service à merveille, il était frais de la tête, sensé dans ses réponses à ce qu'on lui disait, ferme dans sa démarche aussi bien qu'il soit jamais dans les meilleurs temps; je n'ai jamais vu de vin passer si vite et si bien; on n'entendit pas le plus petit bruit à la cuisine. Ce matin, je trouvai, à mon retour de la messe, beaucoup de fleurs à la porte du cabinet, et l'air le plus soumis dans mon homme. Personne n'a rien su de son savon, et je ne pense pas qu'il ait envie de s'en vanter; je n'ai pas non plus celle d'en instruire ces femelles, qui ont parfois la langue piquante et le ton agaçant, du moins la terrible duègne qui, je crois, en fait enrager deux.

Voilà mes grandes histoires, avec un fouet et un repas d'anachorète donnés à ta petite coquine, qui me dit fort bien qu'elle t'obéit parce que tu es le plus fort, et qu'elle ne doit pas m'obéir si vite parce que je ne suis pas si forte. Cependant je lui ai fait sentir que je l'étais encore plus qu'elle, et elle a fini par convenir que c'était assez pour que ma volonté dût l'emporter sur la sienne; mais il a fallu inculquer cet argument du bon côté.

J'ai vu hier le Doyen; grandes amitiés.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. — Tu dois avoir une lettre de moi.

255

[À BOSC, À PARIS[1].]

Le 3 octobre [1786], — du Clos.

Vos ferventes prières m'ont rappelée du séjour des ombres[2], et je puis converser avec les vivants. Je ne vous avais pas perdu de vue dans l'autre monde

(1) Bosc, IV, 114; Dauban, II, 555. — Bosc a légèrement déplacé cette lettre, en la mettant après une lettre du 10 novembre.

(2) Bosc avait dû, se plaignant d'un trop

mais je ne vous apercevais que dans le lointain, comme ces nuages fugaces qui paraissent à l'horizon et semblent se confondre avec lui. Vos oraisons, vos efforts pour vous faire distinguer m'ont ramenée parmi vous autres, gens du siècle, avec une nouvelle expérience. Lorsque je n'avais encore habité qu'une planète, je croyais qu'on pouvait cultiver la société de ses habitants sans nuire à des relations avec les hommes d'une autre; il n'en est pas ainsi, je le vois bien, et Proserpine avait raison de partager l'année alternativement entre Pluton et Cérès. Tant que je suis demeurée au cabinet, collée sur un bureau, vous avez eu souvent de mes nouvelles; vous et tous nos amis du dehors, vous avez jugé de ma vie, de mon cœur peut-être par ma correspondance; et pendant que celle-ci était soutenue, animée, les gens de mon voisinage, de ma ville me regardaient comme une ermite qui ne savait causer qu'avec les morts et dédaignait tout commerce avec ses semblables. J'ai déposé la plume, suspendu les grands travaux; je suis sortie de mon muséum; je me suis prêtée à la société, je l'ai laissée m'approcher; j'ai parlé, mangé, dansé, ri, comme une autre, avec ceux qui m'environnaient : on a reconnu que je n'étais ni ourse, ni constellation, ni femme en *us,* mais un être tolérable et tolérant, et vous m'avez regardée comme morte. Bientôt je vais reprendre mes occupations, rentrer dans ma solitude, et la thèse changera encore une fois.

Qu'avez-vous fait depuis ce temps? Vous avez, sans doute, accru la somme de vos connaissances; mais avez-vous augmenté votre courage pour prendre les hommes tels qu'ils sont, le monde comme il va, et la fortune telle qu'elle se présente? Pour moi, j'en suis à ne plus faire cas de rien que de ce qui peut concourir à cette fin. Vous me direz que cela n'est pas bien difficile quand on a son pain cuit, avec un second qui vous aide à faire de la philosophie et le reste; mais il y a encore bien des alentours et des choses qui ne sont pas cela, et qui ont de l'influence sur notre bonheur; c'est cette influence que ma raison change en bien ou réduit à zéro.

Voyez comme je suis *gentille!* — *Gentille,* ce n'est pas peu dire! Car vous saurez qu'à *Villefranche-en-Beaujolais* on entend par cette expression, appliquée à une femme, *idem masculinée* pour un homme, la pratique du bien, l'amour du travail, l'intelligence, l'activité, etc. Ainsi vous êtes un homme

long silence, écrire à «*feu* Mme de La Platière». Roland, continuant le jeu, écrit à Bosc, le 16 octobre : «*Feu* Mme de La Platière est en ville; elle se propose bien de vous relancer au premier moment, pour vous apprendre à vivre...», et, le 30 octobre : «La ménagère vous a donné preuve qu'elle n'est point *feue*...» (Inéd. coll. Morrison.)

gentil, si vous faites bien votre devoir de citoyen, de magistrat si vous l'êtes, ainsi du reste. (Notez que mon *idem* ci-dessus se rapporte à *expression* et non pas à la *femme*) et ne riez pas plus que moi, lorsque j'entends dire gravement d'un père de famille ou d'un bon avocat: *Il est gentil.* On est mignard au moins dans ce pays! Et dans celui que vous habitez, les importants, les gros dos, les mondors et les grands parleurs sont-ils toujours bien respectés? Pour vous, que je vois d'ici parler vite, aller comme l'éclair, avec un air tantôt sensible et tantôt étourdi, mais jamais imposant quand vous faites le grave, parce qu'alors vous grimacez *lavatériquement* et que l'activité va seule à votre figure: vous que nous aimons bien, et qui le méritez de même, dites-nous si le présent vous est supportable et l'avenir gracieux; car voilà ce qui constitue le bonheur de l'âge où se dissipent les illusions des belles années et où commencent les soucis de l'ambition.

256

[À BOSC, À PARIS[1].]

Le 10 novembre [1786], — de Villefranche.

Aussi du coin de mon feu, mais à onze heures du matin, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami, tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misères et de chagrins, je m'attendris sur leur sort, je me replie doucement sur le mien, et je compte en ce moment pour rien les contrariétés de relations ou de circonstances qui sembleraient quelquefois en altérer la félicité. Je me réjouis d'être rendue à mon genre de vie accoutumé. J'ai eu à la maison durant deux mois, une femme charmante, dont le beau profil et le nez pointu vous rendraient fou à la première vue[2]. A son occasion, j'ai été dans le monde, et j'ai attiré compagnie; elle a été fêtée; nous avons entremêlé cette vie extérieure de jours tranquilles passés à la campagne, et surtout d'agréables soirées employées à lire et causer sur ces lectures faites en commun. Mai

(1) Bosc, IV, 111; Dauban, II, 552.

(2) Mme Chevandier, que nous avons déjà vue bien des fois; c'est «l'Italienne» dont sera parlé un peu plus loin.

enfin il faut reprendre sa façon d'être accoutumée. Nous sommes entre nous, et je me retrouve avec délices dans mon petit cercle le plus près du centre. Aussi, malgré les sollicitations pressantes et presque l'engagement de passer à Lyon une partie de l'hiver, j'ai pris la résolution de ne pas quitter le colombier; mon bon ami ne peut cependant se dispenser d'un voyage et d'un séjour assez long dans ce chef-lieu de son département; mais je l'y laisserai seul cultiver nos relations, suivre ses affaires d'administration et s'amuser d'académies; je me renferme dans ma solitude pour tout l'hiver et je n'en sortirai qu'aux premiers beaux jours pour étendre mes plumes au soleil du printemps. J'ai souri à vos conclusions de ce qu'il devait être pensé de moi et de ce qu'on pouvait attendre pour le jeu et les cercles, et je me suis dit : Voilà comme raisonnent tous nos savants, physiciens, chimistes et autres. Ils partent de quelques données dont ils ne connaissent ni la cause, ni les liaisons; ils suppléent à ce défaut par leurs conjectures; ils vernissent le tout par le jargon des grands mots, et donnent gravement les résultats les plus faux du monde pour des vérités palpables.

De ce qu'à l'occasion d'une étrangère je me suis répandue dans les sociétés, où l'on a pu voir que je figurais comme une autre, et juger qu'il fallait que j'aimasse beaucoup mon chez moi pour m'y tenir seule, tandis [que] je savais y recevoir et représenter au besoin, voilà mon philosophe qui détermine que j'ai pris le parti de vivre à la provinciale, toujours hors de moi et maniant les cartes.

De ce que je m'étonne de ce que l'enfant d'un homme sensible et d'une femme douce ait une roideur qu'on ne peut vaincre que par une grande vigueur; de ce que je regrette d'être obligée à me rendre sévère pour le forcer de plier de bonne heure sous le joug de la nécessité, voilà mon raisonneur qui juge que la contagion m'a gagnée, et que bientôt ma fille aura des colliers de fer et des échasses. Pauvre garçon! Si vous ne faites pas mieux dans vos études, je vous plains de perdre autant de temps à travailler. En vérité, si vous aviez été près de moi depuis trois mois, vous auriez appris peut-être plus de vérités que vous n'en découvrirez de longtemps. D'abord vous auriez connu tout le peuple distingué d'une petite ville; je vous aurais aidé à juger du caractère, des goûts, des talents ou des prétentions de chaque individu, les rapports de chacun avec l'ensemble et des uns et des autres; les plans, les devoirs, les passions; le jeu public et secret de ces dernières; leur influence sur les grandes démarches et les petites actions, le résultat de toutes ces

choses pour les mœurs générales et celles des familles particulières, etc. Vo eussiez fait un cours de philosophie, de morale, et même de politique, pl complet que ne pourra l'être de longtemps la réunion de vos observatio décousues et encore éparses. De là, je vous aurais mené à la campagne. société d'une Italienne remplie de feu, d'esprit, de grâce et de talent sachant unir à tout cela du jugement, quelques connaissances, beaucoup d'a et d'honnêteté; en société d'une Allemande[1] douce par sa trempe, austè dans ses mœurs et, par une éducation républicaine, simple dans ses manièr joignant une grande bonté à une instruction peu commune; en société d'i homme froid, spirituel, lettré, doux et poli[2]; vous connaissez les autres pe sonnages. Voilà le fondement de notre ménage de campagne durant vacances; joignez à cela quelques personnes du voisinage, quelques origina brochant sur le tout; d'ailleurs, pleine liberté, table saine, excellente ea vin passable, grandes promenades, longues causeries, lectures amusantes, et et jugez si votre cours de philosophie ne serait pas heureusement terminé.

Maintenant sachez qu'Eudora lit bien, commence à ne plus connaître d'aut joujoux que l'aiguille, s'amuse à faire des figures de géométrie, ne sait pas que c'est qu'entraves de toilette d'aucun genre, ne se doute pas du prix qu' peut mettre à des chiffons pour la parure, se croit belle quand on lui qu'elle est sage et qu'elle a une robe bien blanche, remarquable par sa pr preté; qu'elle trouve sa suprême récompense dans un bonbon donné avec d caresses, que ses caprices deviennent plus rares et moins longs, qu'elle marc dans l'ombre comme au grand jour, n'a peur de rien, et n'imagine pas qu vaille la peine de mentir sur quoi que ce soit; ajoutez qu'elle a cinq ans six semaines; que je ne lui connais pas d'idées fausses sur aucun objet, ir portant du moins; et convenez que, si sa roideur m'a fatiguée, si ses fantaisi m'ont inquiétée, si son insouciance a rendu notre influence plus difficile, no n'avons pas entièrement perdu nos soins.

Au bout du compte, j'ai trouvé dans votre lettre que tous les raisonneme dont vous étiez l'objet direct étaient fort justes, que vous entendiez bien ce q convenait à votre plus grand bonheur présent et futur; qu'ainsi vous éti encore meilleur philosophe que les trois quarts et demi du genre humain. Av cela, continuez d'être un bon ami, et vous vaudrez toujours beaucoup po vous et pour les honnêtes gens. Adieu; midi approche, on va m'appeler po

[1] Mme Braun, qui était de Mulhouse. — Voir la lettre 253.

[2] Ce doit être Le Camus. — Voir let du 18 août.

dîner; je n'ai plus que le temps de vous embrasser pour tout le petit ménage, y compris Eudora, qui se rappelle encore de vous ou de votre nom.

257

[À BOSC, À PARIS[1].]

5 décembre 1786, — [de Villefranche]

Notre ami est parti ce matin pour Lyon, où il est appelé par beaucoup de travaux divers et pour deux mois environ. Il avait reçu avant son départ une belle lettre de l'abbé de Vitry[2], secrétaire de la Société d'agriculture, qui lui mandait que lecture avait été faite, en séance particulière, de son mémoire (que vous connaissez), qu'il avait été singulièrement applaudi, qu'on avait délibéré qu'il serait propre à la séance publique du 5 janvier, la première que doit tenir cette Société depuis son institution, et qu'on le priait d'en venir faire lui-même la lecture. Cependant, comme l'abondance des matières et la circonstance s'opposent à la trop longue durée d'un seul discours, on l'engage à resserrer l'exorde, afin, ajoute-t-on, de ne perdre que de jolies choses et aucunes des autres qui sont importantes; grands éloges, etc. . . [3].

L'ami demande si vous, docteur, qui connaissez la besogne, lui conseillez quelque autre retranchement et si vous n'avez point d'observation à ajouter à celles que vous lui avez déjà faites et auxquelles il aura grand égard.

M. Rast me mande que vous trouverez l'indication de tous les ouvrages que vous pouvez souhaiter dans le catalogue de la Bibliothèque du Roi, et dans celui de Falconet[4]; qu'il ignorait que vous fussiez à Paris lorsqu'il offrait la communication de ses livres; il vous

[1] Ms. 6239, fol. 275.

[2] «Société d'agriculture de Lyon: secrétaire perpétuel, M. l'abbé de Vitry, rue Saint-Dominique (*Alm. de Lyon,* 1786).»

[3] Nous ne savons quel était le sujet traité dans ce Mémoire, auquel il est d'ailleurs fait allusion dans plusieurs lettres de Roland à Bosc, des 16, 26 novembre et 11 décembre 1786 (collection Morrison).

[4] Camille Falconet (1671-1762), né à

prie d'en accepter un sur cette matière, qu'il avait double, et qu'il fait passer. Je vous enverrai ce petit bouquin quand je l'aurai lu : la rétribution que je prends sur tout livre qui me passe par les ma

M. Rast dit qu'il a vu Lavater et que vous ne connaissez pas anciens auteurs ; que vous auriez vu que physionomie ou physiog monie sont la même chose ; que l'un et l'autre dérivent des deux grecs je *connais* la *nature ;* que les anciens auteurs ont moins consi les mouvements des organes que leur conformation tant *osseuse charnelle ;* que d'abominables scélérats ont été doués de traits agréal que personne n'eut une figure plus prévenante que Duchaylas[1], conseiller du Parlement du Dauphiné, qui vient de mourir conda à la roue et prêt à être exécuté ; que cependant jamais homme n plus habituellement coupable et cruel de toute manière, etc.

Vous voudrez bien remettre la feuille ci-jointe à l'ami Lanthen expédier l'autre à Dieppe.

Adieu, salut et santé.

258

À BOSC, [À PARIS[2].]

13 décembre 1786, — [de Villefranche]

Elle lui renvoie le petit bouquin qu'elle a reçu de lui[3], et qui l'a beaucoup ennuyé

Adieu, mon *tourtereau* est à Lyon et vous aurez de ses nouvelle vous dirais bien un mot d'amitié, je m'en abstiendrai pour cette car je ne veux pas jeter cela aux mouches.

Lyon, médecin, érudit, membre de l'Académie des Inscriptions, célèbre par sa bibliothèque, dont le catalogue avait été publié en 1763, en 2 vol. in-8°.

[1] Merlin Du Chaylas, conseiller au Parlement de Grenoble, avait été condamné à la roue, par contumace, en 1769, pour avoir, dans un duel, tué traîtreusement son adversaire. (Voir *Un duel à Romans en 1769*, par Étienne Charavay.) Il semble, d ce passage, que, tombé depuis aux ma la justice, il serait mort en prison, en à la veille de l'exécution de l'ancienn tence.

[2] L. a., 1 page 3/4 in-8°, — n° 1 la vente du 13 avril 1867, (J. Cha expert).

[3] Nous transcrivons l'analyse du

259

[À ROLAND, À LYON[1].]

Vendredi au soir, 15 décembre[2] 1786, — [de Villefranche].

Tu as maintenant ma longue et folle lettre, mon bon ami, et c'est la première chose que j'aime à me rappeler pour jouir de la tranquillité dans laquelle, sans doute, elle t'aura établi. J'ai attendu la tienne pour t'écrire; j'étais en train de travailler, et je n'avais à te parler que de moi : j'ai poussé ma pointe. Maintenant je voudrais te dire mille choses sur celles que contient ta charmante épître, mais je suis préoccupée de l'*histoire* écrite à l'envers.

Je l'ai lue deux fois, la première sans y rien comprendre, mais absolument rien, comme on lit l'Apocalypse et quelquefois encore l'Évangile; cependant le début me semblait avoir une application directe, et c'est lui qui m'a éclairée sur le reste; car je ne sache que nous au monde de qui l'on puisse parler ainsi en qualité d'époux. Avec ces données, j'ai mis le doigt sur le reste à merveille; et j'ai eu de ces *remembranze* qui viennent de cent lieues, et que je n'aurais jamais eues sans ton *histoire;* ces souvenirs de choses dont l'impression a été si faible qu'on ne l'a jamais réfléchie et qu'on ne se les rappellerait pas dans une éternité sans quelque circonstance frappante, comme ton *histoire.* La femme, quatrième de la société en question, s'entretenant un jour avec l'autre des sottises qui avaient couru la petite ville que celle-ci habitait, donna lieu à cette dernière de se récrier, entre autres, sur l'imputation faite à son mari, dont la sensibilité extrême, le caractère fier et généreux devint l'objet de leur conversation. La femme quatrième laissa échapper que cette opinion avait peut-être effleuré l'esprit

logue, mais il est évident, d'après la lettre précédente, qu'il faut lire : «Elle lui *envoie* le petit bouquin qu'elle a reçu *pour* lui.»

[1] Ms. 6239, fol. 188-189.

[2] Il y a, au ms., *septembre*, puis *décembre* en surcharge. En rapprochant cette lettre de la lettre 262, on voit que c'est bien *décembre.*

de l'ami, mais cela fut donné plutôt comme soupçon que comme fa positif, et cela ne laissa point de traces dans l'esprit de l'épouse. q n'imagina jamais d'expliquer par là ce qu'il y avait de singulier pa fois dans la conduite de l'ami.

Mais, puisque les choses sont telles, laisse faire à la commère: el arrangera bien tout cela, en commençant par s'en amuser.

J'avoue que, sans les particularités de la campagne et les confidenc précises, j'aurais incliné peut-être à soupçonner la vive imagination d la quatrième d'avoir un peu grossi l'ensemble; mais il y a, de l'aut part, tant de correspondance et de vraisemblance, qu'il faut bien q cela soit réel. Or admirez maintenant : depuis les dix jours entie du dernier départ du mari, l'ami n'a fait qu'une seule visite; enco a-t-il négligé d'envoyer un livre dont on avait parlé dans cette visit et, sans un journal et un billet que la dame était chargée de lui fai parvenir, et dont elle prit occasion pour lui rappeler l'objet de sa pr messe, il aurait semblé l'avoir oublié. Il est vrai qu'en l'envoyant alo il a écrit un mot où il observe qu'il a respecté toute une semaine solitude et les travaux de la dame et qu'il espère qu'elle voudra bi lui permettre de s'en dédommager.

La bonne dame, qui a pris cela pour un compliment ou une simp annonce de visite prochaine, n'a répondu que des honnêtetés verbal dont elle a chargé le domestique. Deux autres jours se sont passés l'ami n'est pas venu. Il est à présumer aujourd'hui que c'est par u réserve raisonnée, et que la phrase du billet était une demande permission dans toutes les règles. L'occasion est excellente! Dema la dame décochera un billet plaisant, moitié reproche, moitié agaçar cela ouvrira les voies et donnera lieu de traiter le sujet à fond[1].

Bon Dieu! que les hommes ont la tête drôlement tournée? Est- la tête que j'ai dite?...

Tu me donnes envie de sortir, par le désir que tu as de me v

[1] Nous ne pouvons éclaircir ces allusions à quelques commérages de la petite ville, probablement relatifs au Doyen D sertines.

le faire; mais je t'assure que je n'y suis portée par aucune autre cause. Il pleut constamment, tous les jours; je saisis les intervalles pour envoyer la petite dehors, mais je me trouve si bien au logis et je vois les chemins si vilains, que je n'ai pas la moindre tentation de mettre le nez à la rue. Les journées coulent si vite! Je suis à la piste de quelques moments pour lire, comme l'est un enfant pour ses heures de récréation, et je voudrais arrêter le soleil, comme Josué, lorsque je suis avec mon cher Rousseau ou ses bons vieux amis des siècles précédents. C'est un empressement d'écolier et un enchantement qui me fait croire que je n'ai encore que mes quinze ans.

Il est vrai qu'après cela il ne faut pas entendre raisonner un prêtre sur la nature humaine et les effets des passions, car il y a de quoi vomir ses entrailles ou sauter aux nues; mais, avec quelque chapitre de Marc-Aurèle, on s'arme de patience et l'on songe à autre chose.

Ce de Villers[1] est vindicatif comme Junon; il ne te passera jamais d'avoir une femme qui lui a lavé la tête. Guerroyez-vous donc, les coudes sur la table, en pleine Académie; cela ne fait peur à personne et donne à rire au plus sage des champions.

Ta petite a une tête de diable; mais je suis *Satan* par excellence.

260

[À BOSC, À PARIS[2].]

18 décembre 1786, — [de Villefranche].

Bonjour donc, bon apôtre! qui me remerciez si humblement en donnant des permissions si orgueilleuses! Vous jugez maintenant du prix que je peux attacher à celle de lire le sot bouquin que je vous ai expédié.

De Zach[3], gentilhomme du prince de Saxe-Gotha, est maintenant

[1] Voir, sur cette brouille avec de Villers, la lettre du 4 juin 1786.

[2] Collection Alfred Morrison, 2 fol.

[3] Ce passage du baron de Zach à Lyon est signalé par Dumas, *Histoire de l'Acad. de Lyon*, t. I, p. 162.

avec lui à Lyon; il s'est vu avec notre ami et ils ont fait des projet pour se revoir; s'ils s'exécutent, j'en saurai quelque chose, mais c serait ici, et nous causerons alors de cet habile Hongrois, compère bie délié, bien actif, bien à sa gloire et à son affaire, si je l'ai bien jug jadis à Londres.

Ce serait à moi de vous dire qu'il n'y a rien ici à vous mander, cela ne vous étonnerait pas; car, pour ce qui est de moi, de mo allure, de mes habitudes, il ne vaut guère la peine d'en parler : c'e si simple et si uniforme à l'œil! Quant à ce qui me passe par la tête c'est une autre affaire : les tableaux sont assez variés et quelquefo intéressants. Mais vous avez bien besoin de ce qui se passe dans la tê d'une femme, vous autres gens de là-bas, qui anatomisez les cerveau comme moi des côtelettes, et qui avez des cervelles à revendre!

L'ami est à Lyon, occupé de mille choses, voyant mille gens; joui sant de son activité même, de ce qu'elle lui vaut pour son travail, de ce que celui-ci, joint à son caractère, lui mérite de considératio

Je reste à la *case* par la raison qui en retient bien d'autres; c'est qu je veux ménager mon argent et ne pas faire comme vous dites aupr de ces renégats de philosophie à qui vous permettez de vous e prêter.

A propos, vous ou Lanthenas, avez-vous de l'argent à mon mar Qui que ce soit de vous deux, il m'achètera une *Méthode pour le chan du sieur Cajon*[1], chez la veuve *Salomon*, place de l'*École*. Cela coûtait 9 je crois, avant l'impôt. Comme c'est un peu gros (petit in-folio), il faud attendre l'occasion de quelque grosse expédition que fera faire not ami, pour me l'envoyer.

J'en avais un exemplaire autrefois; je l'ai donné, comme les Caraïb donnent leur lit de coton, sans réfléchir que j'en avais besoin, du moi pour ma progéniture.

Savez-vous qu'Eudora joue trois gammes sur mon forte-piano, le quart de *Malbroug?* Elle avait par là, et à Lyon, trois petits ma

[1] Cajon avait été le maître de chant de Marie Phlipon. — Voir *Mémoires*, t. I, p. 13.

qu'elle n'appelle plus qu'un *tel*, ou *Messieurs*, parce qu'elle a cinq ans, et qu'il y a déjà de la conséquence dans une fille de cet âge!

Adieu; je vous permets de rire de mes folies, car vous m'offrirez toujours bien de quoi prendre ma revanche.



261

[À BOSC, À PARIS[1].]

22 décembre 1786, — [de Villefranche].

Peste!... Vous devenez galant! Vous m'appelez « belle dame »! Je me rengorge, faut voir! J'en ai presque trois mentons. N'allez-vous pas encore vous scandaliser de ces grâces? Quoi qu'il en soit, vous voyez que je vous protège, puisque j'ai recours à vous et que je vous donne des commissions. Veuillez donc faire parvenir les trois ci-jointes comme vous le jugerez bon.

J'ai reçu hier les missives du bon de Vin; vous avez des nouvelles de mon bon ami; je n'ai donc rien à vous apprendre sinon que la citation qui termine votre courte épître me flatte beaucoup, car elle prouve, premièrement, que vous avez mon texte devant les yeux; secondement, que vous êtes jaloux de ne rien faire dont on ne sente le prix. Maintenant ne faudrait-il pas tirer à la courte paille pour savoir qui commencera?

Vous voudrez bien apprendre à l'ami Lanthenas que le personnage sur le compte duquel il me fit passer une lettre instructive vient de se brouiller, par des querelles académiques, avec le *Roland* de nos jours, aussi bon paladin dans son genre que celui qui possédait *Durandal*, et que le personnage en question est un vrai *Pinabel*, aussi faux que le Mayençois[2]. A quoi vous pourrez ajouter qu'il n'est plus de *Marphise* qui daigne rompre des lances avec un si lâche adversaire.

Si vous vous avisez de rire de mon galimatias, je vous enverrai au

[1] Ms. 9533, fol. 95-96. — [2] Il s'agit probablement de M. de Villers.

tribunal de l'Arioste, aussi fièrement que vous me citez Linné quand j
ne reconnais pas les plantes qu'il a nommées.

Adieu, seigneur; je vous salue et ne vous souhaite encore rien, puis
qu'il nous reste plus de huit jours de l'année.

D. L. P.

Vous a-t-on jamais dit que nous avions des nouvelles de certai
jeune homme[1] perdu dans les fontes, les forges et les fourneaux d
Bourgogne? Vous n'aurez jamais le courage de visiter l'établissemen
du Mont-Cenis et de sauter, à vingt lieues de là, chez de braves gens d
l'autre siècle?

Fi! que c'est laid de tenir ainsi à sa ville de boue et de fumée, et d
ne pas savoir se dégager pour un petit tour de province!

262

[À ROLAND, À LYON[2].]

Le 22 décembre 1786, — de Villefranche.

Nous voici avec de la neige et de la gelée; prends garde à toi, mo
bon ami, dans la ville et sur le maudit pavé que tu parcours. On
tenu hier la séance académique qui a fait admettre les titulaires pa
toi proposés, et ranger les autres aux vétérans[3]. Je n'ai pas revu l

[1] Joseph d'Antic, le frère cadet de Bosc. — Il avait d'abord occupé un petit emploi dans l'administration des Domaines. «Nous avons vu avec peine, écrit Lanthenas à Bosc, le 10 décembre 1785 (coll. Morrison, inédit), que Monsieur votre frère avait quitté la partie des Domaines.» Mais c'avait été pour être employé aux forges du Creusot (*Biogr. Rabbe*).

[2] Ms. 6239, fol. 190-191.

[3] La comparaison des listes de l'Académie de Villefranche en 1786 et 1787 (*Al de Lyon*) permet de se rendre compte d changements auxquels il est fait ici allusio

Deux académiciens *ordinaires* ont pa *vétérans;* par contre, on a nommé quat «académiciens ordinaires» et quatre «ac démiciens associés», à savoir :

L'abbé Guillon;

Riboud, procureur du Roi au baillia de Bourg;

Le Camus, de l'Académie de Lyon;

Dy. [Doyen] depuis ce que je t'en ai mandé. Je l'attends pour lui remettre la lettre de Vin, le livre de Frossard[1], et causer de la société de Bourg[2]. Le frère ne s'étonne pas de quelque défaut d'orthodoxie de plus ou de moins dans un hérétique[3], déjà condamné aux flammes; il a trouvé agréable, éloquent, le *discours sur la Bonté*, qui lui semble bon comme ouvrage de pure philosophie, et meilleur pour l'Académie que convenable pour la chaire. Quant à lui, il croit fermement à la perversité humaine; cette doctrine apostolique lui semble aussi la mieux fondée. Grand bien lui fasse cette douce croyance!

Je t'envoie beaucoup de bonnes choses; les lettres du brave Valioud et de l'excellent de Vin m'ont fait grand plaisir; j'aime ta notice sur Plutarque[4]; elle est faite du cœur; aussi le style en est-il plus coulant

De Vin des Ervilles, secrétaire du Musée d'Amiens.

Chacun de ces quatre *associés* mérite de fixer un instant notre attention.

L'abbé Aimé Guillon de Montléon (1758-1842), qui a plus tard, dans ses *Mémoires*, diffamé Roland, était alors lié avec lui.

Thomas-Philibert Riboud (1755-1825), qui fut depuis député de l'Ain à la Législative, aux Cinq-Cents et au Corps législatif, venait de reconstituer à Bourg, en 1783, la *Société d'Émulation* fondée par Lalande en 1755. — Voir Ch. Jarrin, *Jérôme Lalande*, Bourg, 1887, in-8°.

Le Camus était l'ami de Roland dont il a été parlé plus haut (lettre du 11 août 1786).

Enfin, De Vin des Ervilles était le vieil ami d'Amiens que nous avons déjà rencontré si souvent dans cette Correspondance.

Ces détails, si minutieux qu'ils paraissent, montrent l'activité que Roland portait dans les nombreuses sociétés littéraires dont il faisait partie et l'influence qu'il y exerçait. Il va faire de même à l'Académie de Lyon. Le 19 décembre 1786, il y lit un mémoire sur la nécessité de déclarer vacantes les places d'académiciens titulaires absents depuis plusieurs années et obligés de résider loin de Lyon. L'Académie ne fait pas droit à sa requête, mais elle décide de prévenir ceux de ses membres absents depuis longtemps que leur cas a fait l'objet d'une délibération (*Registres de l'Académie de Lyon*).

[1] La traduction française, par Frossard, des *Sermons* de Hugh Blair (Lyon, imprimerie d'Aimé de la Roche, 2 vol. in-8°, 1784 et 1786).

[2] La *Société d'Émulation* de Bourg-en-Bresse, à laquelle Roland allait se faire agréger comme associé, et à laquelle il lut, le 20 avril 1789, son «Aperçu des causes qui peuvent rendre une langue universelle, et observations sur celle des langues vivantes qui tend le plus à le devenir» (*Registres de la Société d'Émulation*).

[3] Hugh Blair, le célèbre prédicateur écossais (1718-1800).

[4] *Réflexions sur Plutarque*, morceau lu à la séance particulière de l'Académie de Lyon, le 16 janvier 1787 (*Papiers Roland*, ms. 6243, fol. 89-90).

que celui de tes dissertations d'Arts; je l'ai revue, puis copiée, parce que ce sera une peine d'évitée pour toi, si tu admets mes légers changements, et une plus grande facilité de me corriger, si tu ne les admets pas.

Si tu savais de quelle folie dont je suis encore capable, tu te moquerais bien de moi. J'ai voulu relire l'Arioste, et j'ai eu fantaisie que ce fût en notre langue; le Doyen m'a prêté la traduction du comte de Tressan [1]. J'en ai lu les deux premiers volumes au commencement de la semaine, dans mes heures de récréation; j'ai découvert avec plaisir que je sentais mieux que je n'avais cru les beautés de l'italien, parce qu'en recourant à l'original pour la comparaison des morceaux frappants, ils m'ont bien plus satisfaite dans l'auteur. Mais la faim de suivre le fil des aventures me poursuivant, j'ai commencé hier matin le troisième volume et je n'ai quitté qu'après avoir achevé le quatrième. Comment est-il possible qu'on s'échauffe de tant d'extravagances? Je crois que cet Arioste écrivait avec une plume enchantée comme étaient les armes de quelques-uns de ses héros.

J'ai expédié ce matin à d'Antic des lettres pour mon p. [père], ma tante [2] et Agathe. Je réponds au premier d'une manière sans réplique sur les difficultés qu'il trouve au projet de retraite que je lui ai proposé, et sur les prétendues erreurs de calcul.

Ma santé se soutient; il m'est venu sur les bras, le cou, le dos et les épaules de petits boutons qui ne s'aperçoivent qu'au tact et qui me causent beaucoup d'ardeur et de démangeaison; je les fais étriller à la brosse; cela me réussit merveilleusement. Je mange du fruit cru prodigieusement, avec l'avidité du besoin, et je m'en trouve bien.

Le Doyen m'a interrompue; nous avons causé, et beaucoup. J'ai reçu ton paquet et je vais faire le mien. Mon courrier, comme tu l'appelles, ne va pas vite; la pacotille de Paris ne m'est arrivée qu'hier à 7 heures du soir, encore est-ce pour l'avoir envoyé chercher.

[1] Cette traduction avait paru en 1780.

[2] Sa grand'tante, Mme Besnard. — Voir Appendice B; voir aussi la lettre du 9 octobre 1787.

Telle bonne envie que j'aie de te voir, mon dessein n'est pas de démarrer. Je ne me départirai pas de mon enfant, et je ne puis me transporter avec lui, un domestique, sans que le séjour là-bas, comme le retour ici, n'occasionne une dépense que je ne dois pas faire. Ainsi, jusqu'à ce que les rigueurs de la gelée te chassent à mes côtés, je grelotterai seulette, et tu rêveras solitaire. Ne rêve guère, pourtant : cela ne vaut pas le diable!

Adieu, mon bon ami; je joins ici la boucle de ceinture pour la petite, que je n'ai pu faire raccommoder dans ce chien de pays, où l'on ne trouve seulement pas de bons ardillons.

Fais donc visite à ton c^te [1]. Et celle à ton vieux voisin [1]? Il est venu hier, en bas [2], un certain Bessie de la Grollière [3], dont ma belle-mère disait, à souper, qu'il aurait bien voulu voir tout le monde; or il était au premier de la maison où je gardais le second, et il s'en va à Lyon que tu habites : n'est-ce pas un habile homme que d'en être aux regrets?

Je te croquerai... Adieu, loup! Ton lutin barbouille sur le clavecin et me crie à tue-tête : *Est-ce bien?*

263

[À ROLAND, À LYON [4].]

[1786 (?) — de Villefranche.]

Je t'ai écrit, mon bon ami, par les deux derniers courriers, comme de coutume; j'envoie dans le carton ci-joint les choses demandées; il y en a une qui a été cassée, *alle feste della balleria, credo;* du moins, ce fut alors que je m'aperçus de cette côte cassée; elle n'en sert pas moins

(1) Nous ne savons quels sont ce «comte» et ce «vieux voisin».

(2) C'est-à-dire au premier étage, chez sa belle-mère.

(3) Par conséquent, un parent plus ou moins éloigné de la mère de Roland, née Bessie de Montozan.

(4) Ms. 6239, fol. 184-185.

quand elle est placée. Je crois qu'elles ne peuvent souffrir de c
mage dans cette boîte.

Tu me ferais plaisir de m'acheter un éventail de taffetas blanc,
en os et non en ivoire, parce que j'ai moins de regrets à les casse
qui m'arrive souvent) quand ils ne sont pas si chers. Cela dc
coûter quarante-huit sols, prix d'un acheté à Lyon, non l'été der
mais celui d'avant, à ce qui me semble.

Je me recommande à toi pour la petite note de ce que tu lais
à Lyon, afin que je me reconnaisse dans mes affaires.

Mon rhume déménage grand train. Porte-toi aussi bien que m
serai contente. Addio, carissimo mio, ti bacio *di per tutto.*

ANNÉE 1787.

AVERTISSEMENT.

Les années précédentes ont fourni beaucoup à la Correspondance : — 38 lettres en 1783, — 74 en 1784, — 48 en 1785, — 52 en 1786. — Pour l'année 1787, nous n'en comptons que 25, et cette rareté se continuera en 1788 (26 lettres) et en 1789 (22 lettres). Il est évident qu'il en manque un grand nombre de ces années-là, et c'est une sensible lacune, car c'est surtout aux approches de la Révolution qu'il importerait de se rendre compte de l'état d'esprit de Madame Roland et de son mari. Ce que nous avons permet déjà de faire une constatation assez curieuse. Madame Roland, en 1787, continue à se désintéresser presque absolument de la politique du jour : elle «bâille sur les gazettes» (lettre du 10 février); elle ne s'inquiète des changements de ministres qu'au point de vue de l'avancement ou de la sécurité de son mari. C'est toujours la femme qui, dans sa lettre du 11 août 1786, regrettait que Lanthenas, écrivant contre le droit d'aînesse, se fût «engoué de la défense des cadets». Elle jugeait son temps, mais croyait à sa durée et tâchait de s'en accommoder. Quant à Roland, il se rend bien compte de l'anarchie administrative, et parle avec un violent mépris de ceux qui sont au timon; à propos du renvoi de nous ne savons plus quel ministre, il écrit à Bosc (28 mai 1787, coll. Morrison) : «Qu'on termine donc, et qu'on donne de la pelle au cul à tout ce monde immonde. . . »; mais il ne voit pas au delà, et des changements d'hommes sont tout ce qu'il semble pressentir.

Il était à Lyon depuis le 5 décembre 1786. Il n'en revient que le 20 janvier, pour fêter avec sa femme l'anniversaire de leurs fiançailles. Il en repart le 5 février, pour aller et venir (lettres inédites à Bosc, coll. Morrison), mais, le 24 février, il est de retour à Villefranche.

Du 4 au 25 avril, il emmène sa femme passer trois semaines à Lyon (*ibid.*, et lettre de Madame Roland du 2 mai).

Ses deux frères, les bénédictins Jacques-Marie et Pierre, viennent le voir en mai. Il va avec l'un d'eux, Pierre, le curé de Longpont, faire une excur-

sion à la Grande-Chartreuse. C'est entre deux lettres écrites par lui à Bos l'une du 8 mai, l'autre du 28, que se place cette excursion.

Pendant ce temps, Madame Roland, après le départ de ses deux beau frères, va s'installer au Clos, avec sa fille, le 17 mai. C'est là que Roland, retour de la Grande-Chartreuse, vient la rejoindre à la fin de mai. Elle y d meure cinq semaines, jusqu'au 24 juin, laissant son mari retourner à Lyo où nous le trouvons le 8 juin (lettre à Bosc, coll. Morrison).

Les changements ministériels, dont les Roland ne s'étaient préoccupés q dans l'espoir qu'un retour au système de Turgot et de Trudaine pourrait amer pour l'inspecteur quelque avancement ou même le remettre en faveur (v lettres 272 et 275), mais dont ils avaient fini au contraire par s'inquié pour le maintien de sa situation (lettre du 26 juin), paraissant enfin abouti un calme momentané, Roland en profite pour faire faire à sa femme un p voyage en Suisse.

Ils partent le 17 juillet, avec leur enfant et le bon curé de Longpont: vont de Lyon à Genève, Berne, Lucerne, Zurich, où ils voient Lavater, et là à Schaffouse, Bâle, Strasbourg, où ils sont vers le 5 août. Au retour, s'arrêtent à Mulhouse, chez le docteur Hofer, puis rentrent par Besançon Chalon. Ils devaient être au logis vers la fin de la première quinzaine d'ao

Il semble que le mois d'août se soit passé, pour Roland, à Lyon, pour femme, à Villefranche, où elle se mêle à la société de la petite ville.

Mais, en septembre, elle est au Clos, qui allait prendre pour elle un térêt particulier. C'est en effet dans cet automne de 1787 que le chano Dominique paraît s'être décidé à tenir les promesses qu'il faisait à Roland (puis dix ans (voir ms. 6240, fol. 256-261, lettre de Roland à sa femme, 3 juin 1786) et à lui céder la propriété du Clos. Aussitôt nous voyons Roland se comporter en propriétaires : ils font construire, ils s'occupent d'a ministrer le domaine, etc..... Roland vient y retrouver sa femme le 20 se tembre, pour faire la vendange.

Il retourne ensuite à Lyon (il y est le 18 novembre) et y reste jusqu commencement de l'année suivante. Il a quitté son logement de la mais Collomb, place de la Charité, pour s'établir dans la maison de Chambur quai Monsieur[1], toujours à portée de l'Intendance [rue Saint-Joseph], où

[1] Ce qui est aujourd'hui le commencement du quai de la Charité. — La maison de Chamburcy était une partie du magnifique hôtel que s'était fait construire sur quai, au XVIIIe siècle, le président Rigod Terrebasse.

avait son bureau. C'est là qu'il continuera de demeuerer jusqu'à son départ pour Paris en 1791.

Madame Roland, de son côté, prolonge son séjour au Clos. Arrivée en septembre, elle n'en repart que le 28 décembre pour descendre à Villefranche et, le 30, rejoindre son mari à Lyon.

264

[À BOSC, À PARIS[1].]

8 janvier 1787, — de Villefranche.

Bonjour, seigneur, comment va la tête? Vous n'écrivez donc plu de nos côtés? Il vous suffit de méditer de quoi remplir vingt-quatr pages d'écriture.

Faites-moi le plaisir de remettre à Lanthenas l'une des feuilles ci jointes, intitulée *M. Chalons*[2]; il aura la complaisance de la fermei d'y mettre l'adresse qui convient et de l'y faire parvenir; j'apprend cette adresse tous les ans, tous les ans je l'oublie : autant ne plus l'ap prendre et s'en remettre à ses amis.

Quant à l'autre feuille intitulée *Mlle Malortie*, vous voudrez bie l'expédier à Rouen, rue aux Ours[3]. Je sais pourtant que vous ave écrit à Lyon; mais vous savez aussi qu'entre mari et femme qui n vivent plus ensemble, on ne prend plus les choses en commun : encor passe dans dix ou douze jours.

Je vous dirais bien que la séance publique de la Société d'Agr culture s'est tenue le 5; qu'on y a applaudi quelqu'un de votre con naissance; qu'on y a lu telle et telle autre chose : mais je ne suis pa en humeur pour aujourd'hui.

Je ne sais si mon activité me trompe, mais il me semble que j passe, sans avoir de vos nouvelles ni de celles d'*Achate*, des intervalle que je remplis d'autant de travail que vous en pouvez faire et durar lesquels je vous écris encore plusieurs fois. Mais l'un fait des comptes

(1) Ms. 6239, fol. 276.

(2) Sur M. de Chalons, voir lettre du 12 décembre 1780.

(3) C'était là, dans la maison qui porte aujourd'hui le numéro 15, que demeuraient les demoiselles Malortie et qu'elles cachèrent Roland en 1793. — Voir Appe dice D.

(4) Il semble, à certaines allusions s de cette Correspondance, soit des lettr inédites de Lanthenas de la collection Mo rison, qu'il était entré alors dans une m

l'autre des marches, et je ne bouge de mon bureau que pour faire la maîtresse d'école ou présider à la dissection d'un cochon. Oh! comme vous vous lécheriez les doigts de mes boudins! Je vous laisse l'eau à la bouche, adieu.

265

[À ROLAND, À LYON[1].]

Mardi, 9 janvier 1787, — [de Villefranche].

Tu en passeras par les boudins, mon bon ami; ce n'est pas pour toi que je les envoie, mais pour nos faiseurs qui en sont flattés et honorés. L'occasion est si belle, qu'ils croiraient à un dédain dont ils seraient mortifiés si je n'en profitais pas. Tu en feras donc faire l'usage indiqué dans la boîte[2].

Maintenant que voilà ma conscience dégagée sur un article, j'en viens à ta lettre que j'ai attendue dans une disposition semblable à celle où tu étais en l'écrivant. J'avais recommandé à Saint-Claude d'aller la chercher; je l'attendis vainement toute la soirée, il l'avait oubliée; je l'y envoyai en me mettant à table pour souper; je mangeai en l'attendant et ma respiration en était gênée; je trouvais que le domestique était bien long à revenir, le cœur me battait à chaque petit bruit que j'entendais et que je rapportais à la porte, et, toute émue, je me disais : «Non, ses nouvelles ne me furent jamais plus chères; jamais elles ne furent attendues avec une plus tendre impatience!» Je n'entendais rien de ce que disait mon frère, qui me parlait beaucoup de la liste des 140[3] et à qui je répondais des *oui* à l'aventure. C'était bien pis quand le paquet fut arrivé; mon cœur lui allait

son de banque, probablement chez le fermier général Tronchin. Quant aux *marches* de Bosc, ce ne peut être que ses longues courses botaniques du dimanche.

[1] Ms. 6239, fol. 192-193.

[2] L'usage du pays, quand on tue un porc, est d'envoyer des boudins à ses amis.

[3] L'assemblée des Notables, dont Calonne avait fait décider la convocation le 29 décembre 1786, devait se composer de cent quarante membres pris parmi le clergé, la noblesse et la magistrature.

IMPRIMERIE NATIONALE.

au-devant; je cherchai ton écriture avec une précipitation singuliè je démêle, je lis, et le sentiment mutuel qui nous anime ne me lai plus rien voir autre. Je n'ai presque plus parlé le reste de la soir je revenais toujours à mon paquet, et, pour avoir occasion de reje les yeux sur ta lettre, j'avais l'air de fureter les autres : heureusem j'aperçus un mot de nouvelles dans celle de Lanthenas; je le lus a triomphe, et, après avoir ainsi payé mon écot, je me retirai bien v

Mais tu n'es pas sage, et, quand il fait froid..... Mon bon a tu dois te défendre de cette activité et ne point t'y livrer comme fais; si tu n'avais pas travaillé jusqu'à minuit, le souvenir *de la gr bête* n'eût été que doux et restaurant. Quand tu te sens cette act qui t'entraîne aux petits excès de travail, il faut te rappeler ta fem craintive et attendrie, ne souffrant de rien tant que de l'idée du i que tu peux te faire et n'ayant point de sentiment que celui-là ne mine impérieusement ou n'altère d'une manière pénible. Tiens, enc à présent, il me pénètre et m'ôte l'expression.

Ta lettre au docteur est à merveille, et tu es vraiment bien que je la voie, car elle me fait grand plaisir : j'imagine que la da viendra me visiter aujourd'hui, parce qu'elle est d'un goûter du vo nage; ainsi cela coulera de source.

J'ai eu aussi une lettre de Lanthenas, qui me parle finance admi blement; nous méditerons son texte ensemble et nous verrons s'il lieu de faire quelques spéculations; je n'en serais pas trop éloig pour une petite partie : *Audaces fortuna juvat.* Il faut avoir, dans monde, un peu de tous les esprits. Il y avait de plus ce que je t'env de d'Antic.

Tu aurais ri, l'autre soir, de me voir tourner autour des écra j'en avais levé un que je ne pouvais plus baisser, faute de connaître secret qu'il a fallu trouver de son estoc; hem! c'est une découve ça! Depuis ce moment, je ne [me] place jamais au feu sans ce meuble.

Jeannin, que j'ai envoyé chercher, m'a conté une longue histc de caisse mal remise à Lyon par Bresson, de façon qu'elle est demeu

un mois chez un autre homme que l'ouvrier à qui elle était adressée; enfin le tout doit arriver et s'arrangera incessamment.

Je te ferais bien rire si je te racontais les confidences de ton petit loup; il me disait hier, avec une franchise qui me l'a fait embrasser cinq ou six fois, qu'il t'aimait bien plus que moi : « Et pourquoi cela? — C'est que je ne vous aime pas tant! — Et pourquoi? — C'est comme cela. — Mais encore, il y a une raison qui te fait mieux aimer papa? — Oui; car il me pardonne tous les jours et il me caresse davantage. — Mais il te corrige bien aussi? — Oh! il me pardonne toujours, tous les jours; et quelquefois, quand je n'ai pas été sage, vous vous en souvenez, vous ne voulez pas que je vous caresse. »

N'est-il pas plaisant que ce soit moi qui sois le terrible personnage entre nous? Ce qui ne l'est pas moins, c'est que, sans changer de conduite à son égard, je l'aime encore plus, ce me semble, depuis cet aveu et ses excellents *pourquoi*.

Adieu, gros loup... Je t'embrasse... Je ne puis pas dire!

266

[À BOSC, À PARIS[1].]

10 janvier 1787, — de Villefranche.

Mon maître me renvoie votre lettre, me charge de vous expédier la ci-jointe et de vous prier de la faire parvenir le plus tôt possible.

Il me mande d'ajouter qu'il a reçu le catalogue et qu'il va voir; que ce sera par la voie du docteur Gilibert chez lequel il allait dîner hier. Je vous transmets cela, comme l'Écriture sainte, sans y rien comprendre.

Dites à Lanthenas que, lorsqu'il voudra se mettre en bonne odeur près de mon beau-frère, il aura soin de larder ses lettres de nouvelles

[1] Collection Alfred Morrison.

politiques. Son petit mot de ce genre, dans la lettre de mon bon ami, m'a servi de texte pour un après-souper.

Si vous étiez aimable, vous me donneriez aussi quelque plat de ce goût; mais je crois que vous bâillez autant que moi quand il est question de gazettes : la différence qu'il y a entre nous, c'est que je me contrains souvent jusqu'à en causer, sans me douter pour cela de ce que je dis.

Adieu; dites à Lanthenas... Mais non, ne lui dites rien; s'il veut qu'on lui adresse de jolies choses, qu'il se les fasse dire. Je commence pourtant à lui trouver du plomb dans la cervelle, depuis qu'il entend quelque chose à la finance.

Bonjour, salut et joie.

267

[À ROLAND, À LYON [1].]

Samedi, 13 janvier 1787. — [de Villefranche].

Je me dois bien, autant qu'à toi-même, un dédommagement à l brièveté avec laquelle je t'ai écrit hier quelques bredouilles. Ce ne ser pas pour éclaircir l'histoire dorée, car quoique tu te dises à dem vendu, je n'y entends pas mieux finesse et je ne suis toujours que l *grosse bête*. Ce qui n'empêche point que les abbés n'aient leur mérite mais la trempe douce et l'esprit coquet de M. Pzt [Pezant] ont bie aussi le leur. Cependant, s'il venait tous les jours de courrier et qu' ne se modelât pas sur la discrétion du Doyen, qui se sauve dès qu' voit ton paquet, il faudrait bien lui dire que j'aime à écrire longuemen à mon mari. Hier devait être jour de grâce pour lui : il avait été ma lade, et je ne l'avais pas vu depuis les fêtes de Noël.

Je suis très flattée de l'intention de M. de Landine [2]; je l'étais e

[1] Ms. 6239, fol. 194-197.

[2] Antoine-François Delandine (1756-1820). Il était, en 1786, directeur de l'Académie de Lyon. Les *Observations* qu'il venait d'envoyer à Madame Roland sont ses Ol servations sur les romans et en particuli sur ceux de Mme de Tencin, qu'il avait d lire à une séance publique de l'Académie,

recevant ses *Observations*, je le suis bien plus depuis que je les ai lues. Elles offrent un mélange de justesse et de sensibilité qui ne vont pas toujours ensemble, et elles sont écrites avec autant de politesse d'esprit que de pureté de langage. Je voudrais les avoir faites, parce que j'y trouve le genre d'esprit qui me plaît, le faire gracieux, la touche facile et délicate qui plaisent dans l'homme du monde, qu'on est quelquefois réduit à désirer dans l'homme de lettres, et qui siéent si bien aux femmes.

C'est un joli petit tribut académique dont la lecture doit avoir fait grand plaisir à la séance publique. J'aime bien ce tableau de l'âme sensible et innocente dans la retraite du cloître, la peinture des effets de la solitude sur le caractère et les passions, celle du bonheur qu'assurent l'étude et les lettres, et l'apostrophe vigoureuse aux auteurs courtisans. Il y a de la philosophie et du sentiment, et beaucoup d'art à exprimer d'une manière attachante des vérités connues.

Je t'assure que, quand tu auras fini tes Arts, tes sciences et tout leur attirail, je me jette à corps perdu dans la littérature et je t'y entraîne avec moi[1].

J'ai par-dessus la tête de la métaphysique et de ses billevisées, dont je me suis gorgée à l'âge où d'autres se rassasient de romans; je ne me soucie des sciences que des différentes branches de l'histoire na-

qu'il avait mises en tête des *Œuvres de Madame de Tencin*, 1786, 7 vol. in-16. — On verra plus loin que les relations entre M. et Mme Delandine et les Roland devinrent très suivies. Il fit paraître, en 1787 et 1788, à Lyon, une sorte de *Magazine* intitulé: *Le Conservateur*, et y imprima, au tome II de 1788 : 1° une partie du *Voyage en Suisse* de Madame Roland (p. 14-95); 2° le discours de Roland sur «Un des moyens de connaître les femmes» (p. 247-256).

Il fut député du Forez aux États généraux, et nous le retrouverons en 1791 en bons rapports avec les Roland. Arrêté dans le Forez et emprisonné à Lyon, aux Recluses, en 1793, il publia en 1797 son *Tableau des prisons de Lyon*, où il y a plus de phrases que de faits.

Polygraphe et bibliographe, il est assurément le plus fécond des écrivains lyonnais.

Sa femme était fille de Péronnet de Gravagneux, avocat et notaire à Lyon (*Catal. des Lyonnais dignes de mémoire*, etc., art. *Péronnet*).

[1] Voir lettre du 21 mars 1789 à Varenne de Fenille.

turelle sur lesquelles j'aime à sauter en oiseau; quant à la chimie, tant à la mode avec ses fourneaux et son esprit recteur, je ne la trouve bonne que pour les hommes qui ont de celui-ci et dont les bras peuvent souffler les autres; j'ai des arts en général assez d'idées dont je ne m'occuperai jamais, et je m'amuse d'avance de l'espérance de donner carrière à mon imagination en ne m'occupant que de ce qui la flatte.

Finissant ainsi par où les autres commencent, j'embellirai les années du retour de ces riens heureux, de ces douces images qui font les délices de l'esprit au temps de sa vigueur, et qui auront encore pour moi l'attrait de la nouveauté. Chaque année, nous relirons Plutarque et une partie du bon Jean-Jacques; nous feuilletterons Montaigne dans les accès de ce que les Anglais nomment *humour :* sur ce fond nourrissant, nous jetterons l'assaisonnement de toutes les folies poétiques et romanesques de tous les âges, de toutes les fleurs de l'esprit en tout genre.

Je t'ai dit que j'avais relu mon Arioste avec fureur; j'ai, de plus, fa connaissance avec Boyardo[1] et Berni[2], qu'on devrait lire avant lui; vois Thompson[3], que j'avais honte de ne pas connaître; je parcours m Métastase et je viens de dévorer *Julie*, comme si ce n'était pas po la quatre ou cinquième fois. Mon ami, j'aimerai toujours ce livre-là, si jamais je deviens dévote, c'est là seulement que j'en prendrai l'envi il me semble que nous aurions bien vécu avec tous ces personnag et qu'ils nous auraient trouvés de leur goût, autant qu'ils sont nôtre.

Je suis passée d'un saut au 4e livre d'*Émile*, que j'avais un nou intérêt de revoir et dont je sens mieux que jamais les beautés: retourne à présent au commencement.

(1) Boïardo (1430-1494), l'auteur de l'*Orlando innamorato*.

(2) Berni (1490-1536) a refait, en burlesque, le poème de Boïardo.

(3) *Les Saisons* de Thomson (Madame Roland écrit Thompson) avaient paru en 17 et la première traduction française est 1759; mais Madame Roland pouvait tant bien que mal l'original. — Voir lettre suivante.

Croirais-tu que M. Pzt. [Pezant] n'a jamais lu ces deux ouvrages? Non plus que l'*Esprit des lois*, dont à dix-huit ans je me donnais les airs de faire l'analyse, ainsi que de Burlamaqui[1]. Les romans et les femmes se sont si puissamment emparés de son esprit et de son cœur, qu'après les travaux de son état, qui l'ont toujours beaucoup occupé, il ne lui reste plus le loisir pour rien autre. Mais pourquoi *Julie*, du moins comme roman, ne l'a-t-elle pas fixé durant quelque temps? C'est ce qui semble difficile à expliquer et ce dont il ne saurait rendre raison lui-même, quoiqu'il en eût commencé la lecture en société; moi, je crois que ce n'était pas assez roman pour son goût. C'est sans doute pour s'être trop livré à ce genre qu'avec beaucoup d'esprit il ne fournit cependant pas, à beaucoup près, autant que le Doyen dans la société; celui-ci y sème en quantité de cette fleur de littérature qui y est de mise; mais aussi, l'autre fait voir dans le comité un naturel aimable, gracieux et galant, qui a dû beaucoup plaire aux femmes et qu'il est infiniment rare de conserver avec fraîcheur dans un âge tel que le sien[2].

Il me semble, par réflexion, que tu dois me trouver bien bavarde, et que l'idée de mes lectures, jointe à celle-là, te laissera bien quelques doutes sur ce que devient le travail. J'en fais toujours un peu, et, loin de toi, mon ami, mon restaurant et ma joie, je me soutiens par ces causeries et ces lectures. Va, je redoublerai d'ardeur quand tu seras venu, et je n'aurai plus besoin d'aucune autre distraction. Mon poussin est sage aujourd'hui à te rendre fou de lui, si tu ne l'étais déjà... Miséricorde!... Le petit loup, grimpé derrière moi, lit ce que j'écris comme dans un livre.

[1] On trouve, aux papiers Roland (ms. 6244, qui contient les manuscrits de jeunesse de Marie Phlipon), de longs extraits ou résumés de l'*Esprit des lois* (fol. 147-170), ainsi que des *Principes de droit naturel*, de Burlamaqui (fol. 61-75). Ces derniers extraits du publiciste génevois sont datés de 1774.

[2] Nous avons dit que l'avocat Pezant était de l'Académie de Villefranche depuis 1744. Il était donc certainement septuagénaire en 1778.

Non, mon ami, les comptes ne sont pas précisément comme tu le entends. Voici :

J'ai reçu en 1785	3,288 livres
J'ai mangé cette même année	3,414
Déduisant sur la suivante ce surplus mangé d'avance, j'ai reçu en 1786, du 1er janvier au dernier décembre...	3,041
Et j'ai dépensé	3,010
En janvier 1787 j'ai reçu	480
Il me reste *huit louis* en tout, aujourd'hui 13.	

Il y a des sollicitudes et des misères, je les sens; mais je ne pen pas que nous eussions grand avantage à notre particulier[1]; et quai Mme Chev[andier], qui en dépense douze ou quinze, dit que nous rions merveille à Lyon avec quatre, je ne l'en crois pas plus qu' beaucoup d'autres petites choses; ou bien elle nous met si loin d'el qu'elle croit ne pouvoir jamais rabattre assez. C'est bon quant aux p tentions et au faste; mais, dans son total de douze ou quinze mille livr elle ne compte sûrement rien de ce qui tient aux personnes, surtou la sienne; et quand nous supputerons pour nous un loyer convenat la nourriture et les gages des domestiques, le gros du ménage, d une ville comme Lyon, nous trouverons vite un total effrayant[2].

Je compte bien, comme toi, que je ne tirerai rien; mais obten

[1] C'est-à-dire à ne plus faire ménage commun avec le chanoine.

[2] Des notes de la main de Madame Roland (ms. 6239, fol. 200) complètent ces comptes de ménage; nous ne croyons pas inutile de les reproduire :

Ce 30 janvier 1787.

Donné le congé à Saint-Claude, honnête homme et serviteur actif, mais dont le caractère, trop difficile pour ses camarades, et le ton querelleur, que les maîtres mêmes ne pouvaient lui faire baisser quand il l'avait pris, m'ont obligé à renvoyer de mon service, pour la paix du ménage. Ce n'est pourtant pas sans regret.

Ce 25 février 1

Compté avec la boulangère et payé pour née .... 2131 savoir :

Pain de la salle :

233 liv.	pain blanc	à 2 s.	6 d.
920 liv.	—	à 2 s.	9 d.
291 liv.	—	à 2 s.	10 d.
TOTAL : 1,444 liv.			
103 liv.	pain bis..	à 1 s.	9 d.

Plus, pour les cuissons du pain de cu à compter sur le pied de 3 novaine blé .... 7 l.

Sommes alors à la campagne : je donne 6 à chacun des autres domestiques de la camp

qu'il[1] continue de fournir au ménage ce qu'il a coutume d'y mettre, observons-nous d'ailleurs et ayons patience : nous n'y perdons pas dans l'ensemble. Nous serons à temps, quand le bail de l'appartement de Lyon finira, de voir s'il y aurait mieux à faire.

Ton rhume m'inquiète; j'ai peur qu'il ne tombe sur la poitrine; tu n'as pas bien soin de toi, mon bon ami! J'attends lundi avec impatience, et pour en avoir des nouvelles et pour savoir si je t'embrasserai bientôt.

Il n'y a point ici de basane rouge; je crois qu'une peau suffira pour chaque fauteuil; on doit compter sur vingt pouces de fond et autant en largeur : je les ai mesurés. Chaillé[2] a des clous dorés, et nous avons du crin.

J'ai reçu, pour toi, une aimable lettre du bon évêque d'Amiens[3]; je la joins ici.

J'ai vu Mme Braun; c'est chez elle que j'ai fait, avant-hier, ma seconde promenade[4]; je crois qu'elle se résoudrait difficilement à mentir, comme il le faudrait faire dans le mémoire : cette délicatesse, jointe à l'attente où l'on est de ce qui sera décidé à l'égard des protestants dans la fameuse assemblée[5], les portera, je crois, à prendre patience paisiblement.

M. Desmoutiers te dit mille choses et m'en a chargé d'autant de

et des petits présents aux enfants des plus pauvres vignerons; je fais aussi quelque cadeau aux filles à la foire de la Pentecôte et suivant les diverses occasions.

Cette année a été beaucoup plus coûteuse pour le ménage que l'année précédente : maladie de la cuisinière, repas dans l'année et monde aux vendanges, voilà les principales causes. D'ailleurs, la campagne a fourni un peu moins de jardinage, etc., à cause de la grande sécheresse.

Je n'aurai pas de relevé net des *œufs* et du *beurre*, parce que, m'étant trouvée à la campagne au printemps et en automne, avec compagnie, et le ménage de la ville subsistant toujours, le partage et l'emploi ne laissaient pas la même facilité pour le compte.

Je n'ai presque pas vendu de beurre et j'ai touché en vente de fruits 18 livres.

Il me reste quelque chose à toucher, mais j'aurai des frais à déduire.

(1) Le chanoine.

(2) Chaillé, inconnu.

(3) Louis-Charles de Machault. — Voir lettres des 17 janvier et 26 août 1783.

(4) A Beligny, aux portes de Villefranche. — Ce qui suit est une allusion aux démarches que faisait alors Roland (voir note de la lettre du 18 août 1786) pour que Braun fût officiellement autorisé à établir une manufacture à Villefranche.

(5) L'assemblée des Notables.

la part de son frère; l'autre frère, ingénieur, est chargé du pont de Louis XVI à Paris, sous M. Perronet[1], avec huit mille livres d'appointements et résidence dans la capitale.

En voilà assez pour un trait de plume; adieu, mon cher et unique ami; je t'embrasse de tout mon cœur.

Le 11.

Je suis, avec Lanthenas, en querelle assez sérieuse en ce qu'elle se termine fort cérémonieusement : j'ai trouvé de la négligence, et de celle que l'amitié réprouve, dans son retard et sa manière de me répondre; je l'en ai grondé avec la franchise et la liberté de l'amitié: i a trouvé à son tour que j'avais tort; je lui ai répondu définitivemen avec une politesse et une gravité qui lui feront regretter de n'être plu grondé. Il s'ennuie déjà de son tracas d'affaires, et cela le rejette dan une sorte d'apathie sur laquelle il n'aime point à être prêché. Soit qu cela influe jusque sur ses liaisons, ou que je le voie ainsi parce qu cela fait contraste avec l'activité dont je fais cas, je lui ai voulu mal d son indolence. Il m'aura, par suite de sa disposition, trouvée injust ou exigeante; cela ne raccommode pas ses affaires dans mon esprit et je sens que je le boude d'autant mieux que je n'en ai pas l'air.

J'ai reçu, hier au soir, un bel envoi de Dieppe[2]: un baril de harengs salés, un panier de harengs saurs; il y avait de plus d'annoncées deu poignées de morue qui sont demeurées je ne sais où, peut-être à Mâcon, et après lesquelles on cherche. J'attends d'en être [en] possessio pour accuser la réception du tout et en faire mes remerciements.

[1] Jean-Rodolphe Perronet, «premier ingénieur des ponts et chaussées de France» (*Alm. royal* de 1786, p. 565), le célèbre collaborateur des Trudaine. — Au même *Almanach royal* nous trouvons, p. 567, parmi les «ingénieurs du Roi pour les ponts et chaussées» le nom de «M. Dumoustier, à résidence à Compiègne». C'est lui, sa doute, bien que Madame Roland l'appel Desmoutiers, qu'après la construction d pont de Sainte-Maxence on appelait à Pari

[2] Des frères Cousin.

268

[À ROLAND, À LYON[1].]

Mercredi, 17 janvier 1787, — [de Villefranche].

J'ai aussi bien des choses à te dire, mais je suis si follement gaie d'être à la veille de la surveille d'un certain jour, que j'en mangerais la moitié[2].

Pour suivre tes numéros, je te dirai :

1° Que ce *Journal de France* me paraît bon dans cette feuille[3] et que tu ne ferais pas mal de souscrire, d'autant plus qu'il n'est pas cher. Mais souscriras-tu toujours pour les deux autres? J'en avais écrit à d'Antic sur ce que tu m'avais dit, et je ne reçois absolument rien : aurais-tu donné un contre-ordre?

2° J'ai écrit à M. Hoffmann suivant tes intentions, indications, etc.; j'ai chargé Lanthenas de la lettre, en lui écrivant longuement et gravement. Notre querelle s'en ira par les airs avec les brouillards; il demande la paix et, d'après la maxime des Romains, il faudra bien la lui accorder.

J'ai ajouté, à la pacotille, réponse au Grec[4] et à son fils l'Anglais : partant, je suis à jour de toute correspondance, et c'est quelque chose.

3° Les ordonnances ont été délivrées comme tu l'avais prescrit.

4° Voici la note demandée pour les préposés déposés. Quant à la lettre de mon père, elle est au carton, à côté d'une de ma grand'tante qui me parle de lui. La réponse du Blond[el] est digne de l'homme; l'annonce du charlatan ne me ferait pas donner six sous; et ta copie de la lettre de cachet a fait admirablement pour la curiosité de bien des gens.

(1) Ms. 6239, fol. 198-199.

(2) Roland, parti pour Lyon le 5 décembre 1786, allait rentrer le 20 janvier.

(3) Il s'agit probablement du *Supplément au journal général de France*, par de Sutières-Sarcey, janvier-décembre 1787 (voir Hatin, p. 19, 65).

(4) Cousin-Despréaux.

L'histoire de la gratification est à merveille comme cela, et Bray a raison.

J'ai reçu hier une invitation bien pressante de Mme Braun, qui veut nous avoir à dîner dimanche; je me suis défendue sur ce que je n'avais pas le pouvoir d'engager un absent et par les petites raison d'une nouvelle arrivée qui pourraient ne nous pas permettre d'alle chez elle; nouvelles prières, instances, etc.... J'ai dit que nous ferion le possible, nous verrons ce qui nous arrangera.

Savez-vous, Monsieur, que vous me donnez une sorte de défi su ma réputation? C'est fort laid de rire ainsi avec sa femme du reli qu'on lui donne dans le monde. Oh! le gros méchant!

Aujourd'hui, *gloria in excelsis* et le reste; toutes les division s'éteignent à table; le bailliage se réconcilie. Ce soir, le bal.

Je ne sais si je dois donner de l'argent à Saint-Claude pour n note que je joins ici; mais je pense que tu en as.

Je t'envoie deux lettres du Mr [Montaran], arrivées de lundi et que probablement, il te fera bien d'avoir avant de quitter Lyon.

Geay, de Panissière[1], a envoyé une lettre par laquelle il te demand comment il faut faire pour toucher le payement de deux mois d'exer cice; j'ai écrit que *M. de Llp. était à Lyon d'où il revenait incessamment mais que M. Geay pouvait être tranquille sur l'objet de sa demande et qu'i serait satisfait au delà de ses espérances. Ce 17 janvier.*

Voilà tout; est-ce bien, mon maître? Ne rimez pas sans *r*.

Ta fille raffole de son père, comme lui d'elle; *il est bien plus bon qu vous*, me répète souvent la rusée, avec un certain air fripon qui fa que je l'aime davantage; puis elle m'embrasse et dit qu'elle aime frotter son visage sur ma peau douce. Canaille! Tous, tant que vou êtes! Je vous avalerai d'une fois.

Ah ça! parle donc des boudins aux faiseurs; en as-tu goûté seulement

Mon bon ami, quand tu pourras me faire un grand cadeau, achète moi Thompson; achète-le-moi en anglais; achète-moi aussi sa traduc

[1] Geay, inconnu. — Panissière, gros bourg du Forez où l'on fabriquait des toiles.

tion. Si tu savais combien avec lui j'ai savouré mon bonheur, combien j'ai marqué d'endroits pour que nous les relisions ensemble, comme il m'a profondément touchée, comme j'ai retrouvé dans ses tableaux, ses expressions, ses préceptes, cette âme, ce sentiment et ce goût qui font les délices de ma vie! Je veux apprendre par cœur plusieurs de ses vers; je veux pouvoir le relire avec la facilité que me donne ma propre langue, quand je n'aurai pas le doux loisir de le suivre dans la sienne. Mon bon ami, tu m'achèteras Thompson quand tu pourras me faire un grand cadeau.

M. Pezant, en me renvoyant les *Observations* de M. de Landine, me mande : « Ce petit ouvrage est ingénieusement vu, naturellement et agréablement écrit. » Il ajoute qu'il a suivi avec émotion Mme de Tencin dans sa retraite, qu'il aime à la voir aux prises avec le tentateur, et que, malgré la peinture vraiment séduisante de l'ivresse de l'âme jouissant de son innocence et de ses sacrifices, il ne sait pas mauvais gré à l'héroïne d'avoir un peu laissé effleurer son innocence, et d'avoir donné des culottes [1].

Au soir. — Je reçois ton paquet, et je me réjouis bien un peu que c'est toi qui dois le suivre. M. de Landine est bien aimable de mettre du prix à mon suffrage, et j'imagine qu'en homme de goût il a choisi une femme fort bonne à connaître. Ta lettre marseillaise est bien, mais très bien. Cela a donc passé doux comme de l'huile?

Adieu, gros loup. Ton petit tousse moins. Ti bacio per tutto.

269

À BOSC, [À PARIS [2].]

17 janvier 1787. — [de Villefranche].

Lisez ma lettre et n'en abusez pas; vous pouvez, mon ami, plaisanter quand une femme gronde et que ce n'est pas à vous qu'elle

[1] Allusion à une anecdote bien connue sur Mme de Tencin.

[2] L. a., 2 pages in-8° (collection Étienne Charavay). — Il y a, dans un coin de la

s'adresse comme objet de sa querelle; mais vous ne devez rien ajo à des reproches, même légers, dès qu'ils ont un air sérieux.

Quand je vous appelais «le ministre de mes vengeances» en chargeant de faire passer ma lettre, vous aviez le droit de rire votre ami que je favorisais de ma colère; maintenant que je lui j raison, vous n'avez rien à dire : car les femmes en ont une à elle une façon de la traiter que les hommes n'entendent guère.

Je ne doute pas que la sagesse masculine ne sourie à ce prop n'approuve bien la distinction de la raison des femmes : aussi bien mon intention.

Je vous prie d'expédier la lettre à M. Despréaux, à Dieppe; q à celle pour M. Hoffmann, vous aurez la complaisance de la rem à M. Lanthenas avec celle qui le regarde.

Le paquet du docteur Hofer[1] vous est sans doute parvenu, et

lettre : «M. d'Antic». — On trouve en outre, à la fin, de l'écriture de Bosc: «Cette lettre est de Madame Roland et m'a été adressée sous mon ancien nom. Signé : Bosc.»

[1] Jean Hofer, né le 3 mars 1720, à Mulhouse, mort dans la même ville le 4 septembre 1787, docteur en médecine (de l'Université de Bâle), membre du Grand Conseil ou Sénat (avec le grade de sixainier) de la République de Mulhouse en 1748. «Naturaliste distingué, il possédait un riche cabinet de minéraux, surtout de pétrifications, connu et visité des savants. Il était en correspondance avec un grand nombre de savants suisses et allemands... et avec plusieurs journaux consacrés à l'histoire naturelle.....» Le biographe auquel sont empruntés ces détails (Aug. Stoeber, *Recherches biographiques et littéraires sur les étudiants mulhousiens immatriculés à l'Université de Bâle de 1460 à 1805*, Mulhouse, veuve Bader et Cie, 1880) mentionne, parmi les correspondants de Hofer, J.-S. Schweter, d mar, et, parmi les publications aux q il collaborait, les *Acta Helvetica*, t. I, et t. IV, ainsi que le *Journal für die L ber des Steinreichs und der Konchyli* de Schweter, Weimar, ann. 1773, contiennent de Jean Hofer des travau remarquables». — Jean Hofer a laissé ouvrages *Tentamen lithologicum de Poly et Zoophytis petrefactis*, et un *Manuale maceuticum minorum urbium*, Bâle, i L'auteur, que les biographes app «Jean Hofer III», pour le distinguer d grand-père Jean Hofer Ier, de son père Hofer II (1697-1781), auquel il dédi *Manuale*, et de son fils Jean Hofer IV (1 1810), est le plus illustre de cette lign savants mulhousiens, à la fois bourgm de la ville, médecins et naturalistes. Il épousé Cléophée Mieg. (Détails comn qués par M. Auguste Thierry-Mieg Mulhouse.)

Il est probablement le Hofer auqu

le lui aurez envoyé; dites-nous-en un mot, ainsi que des deux exemplaires du discours[1] que je vous ai adressés.

Adieu; salut et joie, santé et amitié.

270

[À BOSC, À PARIS[2].]

19 janvier [1787, — de Villefranche].

Vous avez perdu votre encens, mon cher; le maître n'est point encore de retour, et je n'étais pas en train de me rengorger; mais je vous sais, pour lui, bon gré de l'intention. Pour mon compte, je vous remercie de votre bonne petite lettre que j'ai reçue avec plaisir[3].

Je n'imaginais pas que vous fussiez juif par aucun endroit : mais je ne vous trouve pas mal fripon dans votre manière d'excuser votre défaut de mémoire.

On nous fait ici des contes sur votre *Lycée*, dont le Parlement se mêle pour donner sur les ongles à M. de La Harpe[4] : en est-il quelque chose?

Je garde votre troisième page pour mon très cher, qui en appréciera l'excellence; quant à moi, indigne, j'aime mieux toutes les folies de l'Arioste que

France protestante de Haag (1re édition, 1885) consacre une courte notice.

On voit que Bosc, en mettant Roland en relations avec Hofer pour les recherches de son *Dictionnaire*, l'adressait à un maître. — Hofer fournit à Roland de précieuses contributions (voir *Dict. des manuf.*, t. III, *Disc. prélim.*, p. cxx et p. 99). — Madame Braun, dont nous avons déjà parlé, contribua aussi à mettre Roland en correspondance avec Hofer, qui était son parent éloigné et surtout son tuteur. (Lettre de Roland à Bosc, du 8 novembre 1786, inédite, coll. Morrison.)

Roland et sa femme, après avoir parcouru la Suisse, allèrent voir Hofer à Mulhouse, aux premiers jours d'août 1787 (*Voyage en Suisse*, t. III de l'éd. Champagneux, p. 379-383), un mois avant sa mort.

(1) Du *Discours préliminaire* qui devait paraître en tête du tome III du *Dictionnaire des manufactures*, et que Roland avait publié dès 1786.

(2) Bosc, IV, 116; Dauban, II, 557.

(3) Roland écrit à Bosc, le 24 janvier 1787 (collection Morrison) : «J'arrive, Monsieur le drôle, pour trouver une certaine lettre du 15, dans laquelle vous vous avisez de dire à ma moitié qu'elle est *délicieuse*, etc..... A propos donc, que je me réconcilie avec vous, car je lis dans la même lettre : «une femme doit obéir à son mari...»

(4) La Harpe faisait au Lycée, depuis 1786, son cours de littérature.

toutes les vérités de vos savants à noms revêches, dont la langue ne peut ven à bout.

Demain sera l'un de mes jours heureux : je reverrai mon ami après de mois d'absence, et mon cœur lui va au-devant comme il y a sept ans[1].

Eudora vous le rend sans façon comme sans malice ; mais, à cent lieues pl près, elle ferait peut-être de petites mines.

271

[À BOSC, À PARIS[2].]

11 février 1787, — de Villefranche.

On me charge de vous expédier la ci-jointe en vous priant de faire parvenir à sa destination ; on me charge de vous dire que vo êtes un maussade, un je ne sais quoi, de ne plus donner de vos no velles ; mais, comme je n'ai guère de temps et que je ne suis pas train de babiller, je m'acquitte de ma commission en bref.

Puis-je mettre, sous votre couvert, des manchettes de mousseli à M. Lanthenas ?

Adieu, salut et santé.

272

[À BOSC, À PARIS[3].]

[Avril 1787, — de Lyon.]

Notre ami demande si vous avez fait sa commission auprès (

[1] Voir *Rec. Join-Lambert,* lettres CXI et CXII, du 20 janvier 1780. C'est ce jour-là que Roland et Marie Phlipon s'étaient définitivement engagés l'un à l'autre.

[2] Collection Alfred Morrison.

[3] Collection Alfred Morrison. — La lettre est sans date, mais, Bouvard de Fourqueux ayant été contrôleur général du 8 avril au 1er mai 1787, elle se place nécessairement entre ces deux dates. — No datons la lettre de Lyon, parce que Rola écrit à Bosc, *de Lyon,* le 18 avril 178 (coll. Morrison) : « D'aujourd'hui en hu [c.-à-d. le 25 avril] nous partons... », que, dans la lettre suivante, Madame Rolan dira : « Nous venons de passer trois semaine à Lyon... » Ce séjour avait donc dû commencer vers le 4 avril.

M. de Fourqueux [1]? Dans le cas où elle ne serait pas encore faite, ne pourriez-vous pas arranger avec l'ami Lanthenas pour faire, par le moyen de l'intrigant dont il nous parle, présenter l'ouvrage, etc..., à M. de Fx [Fourqueux] par Mme de Vaubarel [2]? Mais il faudrait suivre cela de près, et ne pas risquer que l'intrigant gardât le paquet pour son compte sans en rien dire à personne.

Il est probable qu'un homme qui sollicite pour lui-même ne se soucie guère de s'employer pour personne, quoique pourtant il ne soit ici question d'aucune demande, d'aucune sollicitation; c'est un hommage pur et simple, destiné uniquement à donner de l'auteur une idée favorable, idée dont l'impression serait plus forte si l'hommage était présenté par une personne de considération. D'ailleurs, on pourrait partir de là pour faire remarquer le besoin de renouveler le système de M. Trudaine sur le commerce et les manufactures, système dont la liberté est la base, système qui est développé dans toutes les parties de l'ouvrage, particulièrement aux mots *règlement, inspecteur* et *bonneterie;* système seul bon, et que les successeurs actuels de M. Trudaine ont pris à tâche de contrecarrer par la fureur réglementaire. Si M. de Fourqueux pouvait être ainsi rappelé aux principes de son beau-père M. Trudaine, et qu'il le fût par le *Dictionnaire des manufactures*, tout rempli de ces principes et de l'éloge de cet ancien administrateur, les manufactures et le commerce s'en trouveraient bien, et sans doute, ou peut-être, aussi l'auteur de ce *Dictionnaire.*

Notre ami s'ennuie de ne rien avoir du peintre; tâchez de tirer

[1] Calonne avait dû, devant l'hostilité des Notables, se retirer le 8 avril 1787, et Bouvard de Fourqueux, maître des requêtes, gendre de Trudaine de Montigny, lui avait succédé pour trois semaines. Il avait été associé à l'administration de son beau-père durant les dernières années, c'est-à-dire un peu avant 1777 (Condorcet, *Éloges de Trudaine de Montigny*). Roland pouvait donc espérer de voir le système de Turgot reprendre faveur, et il s'empressait de faire offrir à M. de Fourqueux et les deux premiers volumes de son *Dictionnaire* et le *Discours préliminaire*, paru en 1786, qui devait ouvrir le troisième.

[2] Mme de Vaubarel, inconnue. — Quant à «l'intrigant», il est probable que c'est Delaconté ou bien Reith de Servières, dont nous parlerons plus loin. — Voir lettres des 23 mai et 27 novembre 1787.

IMPRIMERIE NATIONALE.

quelque chose d'un autre plus communicatif, s'il est moins savant, et de Le Monnier même qui avait jeté quelque idée à ce sujet[1].

273

[À BOSC, À PARIS[2].]

2 mai [1787, — de Villefranche].

Que devenez-vous donc, notre ancien et bon ami? On n'entend plus parler de vous, on ne reçoit plus que quelques lignes bien courtes, pour envoi ou commission dont vous avez bien voulu vous charger, mais pas le plus petit mot d'amitié, pas une seule de ces causeries qui en sont la plus franche expression, parce qu'elles se font dans l'abandon du cœur et dans la confiance d'intéresser. Est-ce que vous ne nous aimez plus? Est-ce que vous avez trouvé de meilleurs amis, des personnes qui vous apprécient mieux, qui vous chérissent davantage, qui désirent plus de cultiver avec vous une liaison douce et durable, fondée sur une estime réciproque et des goûts communs?

Je ne vous envierai pas le bonheur d'avoir rencontré des êtres avec qui vous avez de l'analogie, et qui vous fassent goûter le charme de la communication de vos sentiments et de vos pensées; mais je me plaindrai de ce que vous semblez oublier ceux avec qui vous partagiez autrefois cette satisfaction. Je vous ai moins écrit depuis quelque temps, je le sais, mais je vous ai dit pourquoi; vous auriez dû nous plaindre de ce que l'enchaînement des affaires ou des sollicitudes diverses ne nous permettait pas de fournir autant que de coutume dans le commerce de l'amitié, et vous n'auriez pas dû nous écrire d'autant moins de votre côté, au contraire.

C'est en se suppléant réciproquement, suivant les circonstances, qu'on alimente toujours également la sainte amitié dont la bonne foi, la simplicité, le dévouement et l'indulgence sont les attributs nécessaires. Aussi, pour procéder suivant mes principes, je vous pardonne ce dont je pourrais me plaindre, et je vous donne les premiers instants non de loisir, mais de liberté que je

[1] Il y a, dans la collection Morrison, deux lettres de Roland à Bosc, des 18 avril et 8 mai 1787, sur le même sujet. Il s'agit de certains renseignements sur les couleurs employées en peinture.

[2] Bosc, IV, 116; Dauban, II, 558.

prends au milieu du train de vie plus paisible, quoique très occupée, auquel je reviens.

Nous venons de passer trois semaines à Lyon, où la nécessité de cultiver des relations, des connaissances et de suffire aux engagements qu'elles font prendre ne m'ont pas laissée à moi.

Instruisez-nous donc de ce qui en est; faites quelque promenade solitaire: c'est là, m'avez-vous dit, où vous retrouvez votre cœur et vos amis; j'espère que nous y serons pour quelque chose. La révolution des affaires n'en produit-elle point dans votre patrie[1]? Pouvez-vous asseoir quelque projet d'un plus rapide avancement, ou continuez-vous de vous consoler du contraire dans les douceurs de l'étude? Elles sont grandes, assurément, pour une tête philosophique. Je voyais dernièrement un homme, réduit à l'état d'instituteur, qui s'estime heureux dans cette situation et se console, par l'étude, de trente mille livres de rentes dont il a perdu et mangé le fonds. Il doit beaucoup à son caractère, il est vrai; et il faut convenir qu'on fait souvent honneur de ce qu'il opère à la philosophie.

274

[À BOSC, À PARIS[2].]

18 mai 1787, — du Clos.

Je suis ici d'hier, j'y demeurerai probablement près de trois semaines; vous imaginez que j'y passerai ce temps délicieusement et, si je ne vous écrivais pas dans cet intervalle, vous ne manqueriez point de conclure que je deviens toujours plus dissipée, peut-être même frivole. Cependant je n'y verrai personne; j'y ai plusieurs lessives à faire et, dans les moments que ce tracas pourra me laisser, j'ai emporté du travail de cabinet dont il faudra que je m'occupe, sans nuire à

[1] Bouvard de Fourqueux quitta le contrôle général le 1er mai. Madame Roland ne pouvait encore, le 2, connaître la nouvelle. Mais il est probable qu'il en courait quelque bruit. — Il y a *patrie* dans le texte de Bosc. Mais il semble qu'il faudrait lire *partie*.

[2] Collection Étienne Charavay; provient des papiers Barrière.

Mlle Cl. Bader a publié la plus grande partie de cette lettre dans le *Correspondant* du 25 juin 1892.

L'autographe a figuré dans la vente N. Charavay du 20 janvier 1899.

Eudora dont il faut suivre les différents exercices. Aussi je vous donne signe de vie à l'instant où j'attends encore quelques paquets dont l'arrivée ne me laissera plus de loisir.

Je n'ai pas apporté votre dernière, mais je me rappelle fort bien qu'il y régnait un certain air de mécontentement, un ton contristé qui m'a étonnée, surtout en réponse à la lettre que je vous avais adressée. On dirait que vous avez si fort sur le cœur la rareté dont mes épîtres avaient été durant quelque temps, que vous continuez de m'en vouloir et que vous me savez presque mauvais gré d'avoir réveillé notre correspondance. Je pourrais observer pourtant que vous avez eu toujours fréquemment de nos nouvelles, par mon bon ami lorsque ce n'était par moi; et qu'en vous exposant les motifs qui m'empêchaient de vous entretenir longuement, en vous engageant à ne pas nous priver pour cela de vos causeries amicales, nous n'avons pu vaincre votre taciturnité. Ce n'est pas ainsi, mon ami, que les liaisons les plus solides se soutiennent; dans une situation plus compliquée que la vôtre vous vous verriez quelquefois empêché de correspondre aussi longuement, aussi fréquemment avec vos amis, et ce vous serait peut-être une épreuve pour juger des bons, car ceux qui compteraient rigoureusement avec vous, ceux qui se fâcheraient de vos lenteurs, lors même que vous leur en apporteriez les raisons, vous paraîtraient ou fort exigeants ou bien peu attachés.

Dans ma maison d'Amiens, si simple, si bien réglée, où une demi-heure chaque jour me suffisait pour tout maintenir dans l'ordre et pour diriger deux domestiques; à Amiens, où deux familles faisaient ma société et où je ne recevais chez moi que cinq ou six personnes à manger, j'avais encore bien du loisir quoique le cabinet m'occupât beaucoup. Mon existence s'est compliquée, mes sollicitudes de ménage ont quadruplé; j'ai mille choses à voir, mille à combiner ou ménager; cependant le travail du bureau n'est pas diminué, et il faut, au milieu de ce surcroît de soins, s'établir et s'assurer des relations nécessaires à plusieurs égards; le tout avec des déplacements fréquents, des voyages qui sont le seul moyen de tourner l'activité de mon mari sur une va-

riété d'objets qui donnent du relâche à son application trop continue dans le cabinet, et qui soutiennent ainsi sa frêle santé.

Je ne suis pas plus dissipée qu'autrefois, mais plus de choses, très diverses, sont entrées dans le cercle qu'il me faut parcourir; l'ordre de mes affections n'est pas changé, mais j'ai moins le choix de mes distractions; le recueillement m'est aussi cher, mais je n'ai plus si souvent le temps de le partager avec mes amis.

J'ai eu mes deux beaux-frères[1] durant quelques jours; l'un d'eux est allé faire une assez longue tournée qu'il doit terminer par une seconde visite chez nous; mon bon ami, dont l'estomac, la bile et le travail lui causaient du malaise, est allé avec l'autre faire une promenade en Dauphiné, d'où ils reviennent à la campagne que mes affaires ne me permettent point de quitter avant quinze jours ou trois semaines.

Il fait un temps maussade depuis plus d'un mois, et la pluie me désole pour mes voyageurs; on croit toujours qu'en telle saison les beaux jours vont arriver, et toujours la pluie revient avec opiniâtreté.

Adieu, je viens d'écrire à Lanthenas par occasion; je lui faisais passer des paperasses étrangères qui auraient trop grossi votre paquet. Ni vous, ni lui, n'aurez peut-être de mes nouvelles qu'à mon retour en ville.

Dites-lui que j'ai reçu une lettre de la belle amie, qui l'accuse d'aimer mieux la fourrure du bonnet doctoral que des comptes de caisse[2].

[1] Les deux bénédictins, le prieur Jacques-Marie et le curé de Longpont. C'est le premier — peut-être en qualité de visiteur de l'ordre? — qui était allé «faire une tournée», et c'est le curé de Longpont qui était parti avec Roland pour une «promenade en Dauphiné», c'est-à-dire pour la Grande-Chartreuse, et qui devait, deux mois après, accompagner Roland en Suisse (*Mém.*, II, 252; — *Voyage en Suisse*, p. 337). — Roland écrira à Bosc, le 28 mai 1787, (collection Morrison): «Ne pestez pas, comme vous le dites, car je retourne à la Chartreuse vous retenir une place. J'en suis pourtant revenu, écrasé de fatigue, faisant 15, 16, 17 lieues par jour, souvent à pied, en bottes, et une chaleur excessive, etc....»

[2] Nous avons déjà dit que «la belle amie» c'est Mme Chevandier, et que Chevandier était un commerçant de Lyon, que Lanthenas connaissait déjà en 1777 (ms. 6241, fol. 255-257). Nous ne pouvons éclaircir davantage cette allusion aux occupations commerciales vers lesquelles Lan-

Je vous salue tous deux et vous embrasse, et Lanthenas, comme francs et loyaux chevaliers, avec mon antique sincérité et mon amitié de vieille mode.

275

[À BOSC, À PARIS[1].]

23 mai 1787, — [du Clos].

Il est neuf heures du soir : je n'ai pas soupé, je suis fatiguée et j'ai besoin de mon lit autant que de deux œufs frais. Mais on va demain de grand matin à la ville et je veux que le prochain courrier vous porte le témoignage de ma sensibilité à la lettre de Vincennes. Je vous assure que la pluie n'a rien gâté, qu'elle a eu tout son effet et que je vous sais un double gré de vous être exposé à la recevoir pour me donner des nouvelles de mon bon oncle. Lanthenas me parlait, dans sa précédente, de vos soins projetés pour nous; je vous en écrirai plus au long quand j'en aurai causé avec l'ami; en attendant, faites pour le mieux, mais observez seulement qu'il faudrait que la personne qui présenterait les ouvrages eût assez de crédit d'une part, et de l'autre mît assez d'intérêt à la chose pour la faire remarquer, lui donner du poids, etc. Surtout que l'espèce d'écrit dont on pourrrait l'accompagner ne courût pas le risque d'être envoyé dans quelque bureau subalterne[2]...

thenas s'était alors tourné. — Voir lettre du 8 janvier 1787.

[1] Ms. 6239, fol. 277.

[2] Ceci se rapporte au projet déjà annoncé dans la lettre 272 (avril 1787). Si M. de Fourqueux n'était plus au Contrôle général, son successeur, Laurent de Villedeuil (6 mai — 28 août 1787), n'était pas tout à fait un inconnu pour Roland. (Voir lettre du 14 avril 1784.) Mais c'est surtout Loménie de Brienne, «chef du Conseil royal des finances» depuis le 1er mai 1787, et déjà considéré comme «principal ministre», bien qu'il n'en ait reçu le titre que le 28 août suivant, qu'il fallait gagner. On savait qu'il projetait de remanier toute l'administration du commerce. Pourquoi ne lui suggérerait-on pas d'appeler auprès de lui un homme expérimenté et formé à l'école des Trudaine? Mais alors, nécessité absolue que la démarche fût ignorée des bureaux!

La lettre de Madame Roland arrivait trop tard. Déjà Brienne avait pris ses dispositions. (Voir dans Isambert, n° 2343, l'édit du 5 juin 1787, rétablissant les quatre Intendants des finances supprimés en juin 1777.

Mais l'idée me vient de faire cet écrit... Je n'ai pourtant guère de loisir... Quoi qu'il en soit, à moins de moyens sûrs, attendez l'autre courrier; je vous embrasse tous deux, tout franchement, à l'antique.

276

[À BOSC, À PARIS[1].]

26 juin 1787. — [de Villefranche].

Je vous donne avis, notre cher et féal, que peut-être un M. Bruys de Vaudran, ci-devant premier secrétaire de l'Intendance de Lyon, aujourd'hui premier commis des finances, vous demandera un exemplaire de l'œuvre encyclopédique de notre ami; il est muni, à cet effet, d'un mandat de celui-ci, qui vous sera présenté si le cas y échoit.

On travaille donc maintenant après nous[2]? On nous mande de Paris que M. Tolozan même ignore quel système on adoptera. Nous

et supprimant trois Intendants du commerce sur quatre.) Mais les démarches recommencèrent en décembre, lorsqu'on apprit que Brienne formait de nouveaux projets de réforme. — Voir lettre du 27 novembre 1787.

[1] Collection Alfred Morrison.

[2] Les changements projetés par Brienne dans l'administration du commerce avaient eu lieu. Roland n'avait pas grande confiance dans le personnage; huit jours après sa nomination de « chef du Conseil royal des finances », il écrivait à Bosc (lettre du 8 mai, coll. Morrison) : « On nous menace fort du prêtre, qui, dit-on, menace de devenir le *Capo del capo*... ». Puis, le 5 juin, l'arrêt réunissant le *Conseil royal du commerce* au *Conseil des finances* supprimait en même temps les Intendants du commerce placés sous les ordres du contrôleur général, à l'exception d'un seul, Tolozan, qui resta chargé de tous les détails de l'administration. Bosc se hâta d'annoncer ces graves nouvelles à Roland, qui lui répondit aussitôt (lettre du 11 juin 1787, coll. Morrison): « Votre lettre du 8, mon cher, m'estomaque un peu. J'étais en correspondance serrée avec M. de Montaran, pour nos affaires de manufactures; tout est en l'air, et je ne sais plus quelle tournure tout cela va prendre. Je vois que les arrangements sont affaire de faveur: le chef qui nous reste [Tolozan] n'a pas l'idée de la partie; c'est un homme dur, qui se fait des principes *ab hoc et ab hac*, et qui pourtant est souple et tout à tous à l'égard de ses chefs à lui; l'opinion de ceux-ci et son intérêt, voilà sa boussole. Quant à moi, je ne sais que faire ni que dire; ni par qui, ni à qui je pourrais m'exprimer. Le petit Bl[ondel] a encore de moins que le précédent de n'avoir point de caractère, d'être rogue, dissipé et paresseux par-dessus tout. Avec tout cela, je crois, pour le bien de la chose,

sommes un peu comme l'oiseau sur la branche, et il faut convenir que jamais protection auprès de M. de Brienne ne serait plus nécessaire. Vous savez que j'ai écrit à Lanthenas sur ce sujet; je désirerais bien que le personnage dont il nous a précédemment parlé fût dans le cas d'agir comme je lui ai indiqué.

Mandez-nous ce qu'on dit, ce que vous apprenez; notre voyage de Suisse est au croc et je ne sais plus ce que nous ferons ; nous sommes le bec dans l'eau, comme bien d'autres.

S'il arrivait une réforme et qu'elle tombât sur nous, ménagez-moi force connaissances, car je cours à Paris *subito* et j'y fais le diable, si je puis. Il faut des moyens pour lutiner, préparez-moi donc des diablotins par provision.

Trente-quatre années de services, plus de travail, de savoir et d'intégrité qu'aucun de ses confrères : voilà de beaux titres; mais point de patrons ni de prôneurs; une femme de passé trente ans qui est sage et point jolie, ou qui ne l'est plus, si vous voulez : voilà de pauvres ressources! Avisez donc aux meilleures.

Ci-joint une lettre que je vous prie d'expédier d'abord, parce que c'est le souhait d'une bonne fête de Saint-Pierre [1] et qu'il n'y a pas une minute à perdre. Mais, temps ou non, envoyez-la toujours.

Que fait notre ami Lanthenas? Si vous ne mettez pas en jeu votre intrigant, si vous ne réussissez point selon le plan que j'ai tracé, je vous... Je ne veux pas dire, car les imprécations des femmes sont effroyables, et il vaut bien mieux qu'elles *amadouent* leur monde.

J'arrive du Clos depuis avant-hier au soir, ou plutôt je suis arrivée lasse comme un chien qui revient de la chasse et faisant mille choses qui ne délassent point. Mon bon ami est parti ce matin pour Lyon d'où je l'attends à la fin de la semaine.

qu'elle ne doit en effet rouler que sur un seul homme... »

En tout cas, les changements opérés pouvaient en faire craindre d'autres, notamment la suppression des inspecteurs, réclamée depuis longtemps au nom de la liberté de l'industrie. — On était loin des espérances du mois d'avril!

[1] Probablement celle de Pierre Roland, le curé de Longpont.

On vient de m'interrompre, on m'a pris une demi-heure; il m'arrive des ouvriers que j'ai employés au Clos et que je vais solder. Adieu; amitiés, salut et embrassements à vous et à l'ami Lanthenas.

277

[À ROLAND, À LYON[1].]

Mercredi soir, (?) août 1787, — [de Villefranche].

1° Je me porte bien; 2° je t'aime à la folie et je me sens disposée à me ficher de tout le reste; partant, paix et bonheur. Si l'on nous vexe, il te restera toujours une pension et ta femme, et à moi assez, dès que tu seras content. L'histoire de l'intrigante est exagérée, par cela seul qu'on en parle; quand on veut souffler une place à quelqu'un, on ne commence pas par s'en vanter de manière à ce qu'il en soit averti. Au reste, qu'elle fasse : tu as des droits, et je les ferais valoir au besoin : dans ce siècle de singularités, il serait possible que l'honnêteté réussît une fois contre la bassesse.

J'avais froid quand tu es parti; je me suis fait prodigieusement couvrir; j'ai mijoté ainsi durant deux heures; il s'est enfin établi une forte transpiration; de ce moment, tout a pris son cours.

J'ai été au bal, après l'invitation bien entendu, et à cause du jeune homme[2] qui paraissait en avoir envie. Quand il a vu danser et qu'il n'a pas retrouvé les contre-danses de son pays, la peur l'a pris : jamais je n'ai vu si plaisant contraste de désir et d'appréhension; enfin il s'est enhardi et s'en est passablement tiré, mais une fois seulement, car sa timidité l'avait retenu jusqu'à une heure, et je ne voulais pas rester plus longtemps. Il a quitté de fort bonne grâce et je suis revenue avec M. Pezant, qui m'avait tenu fidèle compagnie, car je n'avais pas

[1] Ms. 6239, fol. 201-202.

[2] Le fils de Cousin-Despréaux, le vieil ami que Roland avait à Dieppe. Son père l'avait envoyé faire auprès de Roland un apprentissage d'élève-inspecteur des manufactures (voir les lettres suivantes, notamment du 18 novembre 1787). Il semble que l'essai n'ait pas été heureux.

voulu danser. J'étais allée à plus de dix heures, à cause de Mme Phelippe[1] dont la bande n'avait pas été prête plus tôt. La fête était jolie; mais il y manquait un peu de cavaliers, ce qui rendait l'ensemble languissant.

J'ai fait mes visites. Aujourd'hui, j'ai remué la bibliothèque pour faire celle de la campagne; j'emporte plus de cent volumes, et je n'ai pas laissé un seul vide. Je suis habile comme tu vois : aussi ai-je bien sué. Belle preuve, n'est-ce pas? Je suis après les balles; le doyen m'a interrompue pour me remettre mon « Voyage d'Angleterre[2] » et causer près d'une heure; je jurais de ne me déranger pour personne autre. Mme de Longchamps m'a prise sur l'escalier; il est près de huit heures, je ne suis qu'à moitié, et la voiture vient demain.

Tu as mal à la tête, toi, d'où vient cela? Je joins ici une lettre que j'ai reçue avec la tienne, et une que me remet le frère, qui vient d'arriver.

Je reviendrai causer avec toi vendredi; il faut finir aujourd'hui pour mes tracas de ménage. Eudora reprend un peu.

N'oublie pas de payer à Chev[andier] une pièce ou plutôt demi-pièce de bordure pour la chambre du troisième ici. Je dois à Mme Chevandier six livres-poids de chocolat et des franges; si tu veux et peux m'acquitter, je te remettrai ensuite. Va voir le docteur Morel[3]; il sera flatté de ta visite et elle serait convenable à cause de ses bons procédés.

Est-ce que Vill[ers] et Cast[illon] auraient besoin de toi pour quelque projet ou cabale académique? ou serait-ce le besoin de la nouveauté qui leur ferait changer d'allure? Je n'y vois pas encore bien clair.

La colère de Fross^d [Frossard] est plaisante; il croit que des Caladois se mènent à la Suisse : il lui manque de la connaissance du monde.

(1) Phelipe, receveur de la direction des Aides à Villefranche (*Alm. de Lyon*, 1787, article *Villefranche*).

(2) Son *Voyage en Angleterre*, qu'elle avait rédigé (voir lettre du 13 août 1784) et que Champagneux a imprimé dans son édition (t. III, p. 210-285).

(3) Voir sur Morel la lettre du 23 novembre 1785. — Il semble que ce médecin, qui était «associé du collège des médecins de Lyon», fut retourné dans cette ville. Cependant il continue, dans les *Almanachs de Lyon*, à figurer comme médecin à Villefranche.

Ménage-toi, mon bon ami, je t'en conjure; songe à moi. Mille amitiés à la jolie pouilleuse[1], que j'embrasse en dépit de sa garnison. Adieu, toi, gros loup! Je te mange tout entier.

J'attendais bien de tes nouvelles, au moins, et j'en espère toujours chaque courrier. Mon ami, on ne nous ôtera jamais le plaisir de nous retrouver et d'être bien ensemble! A moins que tu ne gagnes la Bastille; n'aie pas cette ambition, je t'en prie! Mais voyez, quelle extravagante imagination!

Quand verras-tu le Tlz. [Tolozan][2]? File doux, point de débats.

278

[À ROLAND, À LYON[3].]

[? septembre 1787, — du Clos.]

Je t'écris avec un sentiment de mélancolie que je ne puis exprimer; je ne manque ni de courage, ni d'activité, mais j'éprouve des angoisses extrêmes lorsque je te vois, toi le principe et la fin de mes pensées et de mes affections comme de toute ma conduite, te raidir et te cabrer à l'apparence d'une difficulté que ta sagacité peut résoudre.

Tu n'envisages qu'un bourbier; il semble que nous n'ayons le choix que de nous y jeter, ou de nous y laisser conduire; tu me fais trembler: il s'ensuit donc qu'un jour, si nous laissons aller les choses, il n'y aura qu'à vendre la plus grande partie du bien pour en conserver quelques débris, et nos économies avec le reste équivaudront à peine à la totalité, en supposant encore que quelques malheurs ne nous ravissent pas ce que nous tâchons d'épargner. Dans cette cruelle perspec-

[1] Probablement une petite Chevandier.

[2] Tholozan de Montfort, prévôt des marchands, frère de l'Intendant du commerce, à moins que celui-ci n'eût fait à cette époque un voyage à Lyon, son pays natal.

[3] Ms. 6238, fol. 261-262. — Cette lettre n'a pas de date au ms., mais elle est des premiers jours de septembre, puisque Madame Roland y annonce à son mari la mort de Hofer, qui est du 4, ainsi que nous l'avons dit plus haut (lettre 269).

tive, n'avons-nous donc rien à gagner de nous mêler des affaires? Tu jugeras combien tout ceci m'affecte, en voyant que je t'en ai parlé avant de t'apprendre une nouvelle que j'ai reçue en même temps que ta lettre, et qui m'a fait répandre des larmes. Tu en verseras comme moi, tu gémiras sur ce monde où les hommes les plus respectables ne font que passer comme l'ombre fugitive, mais l'idée de leur mort paisible nous rappellera ensemble à la vie simple, aux soins tranquilles, aux affections douces qui la préparent. Mme Braun est dans le deuil le plus grand et l'affliction la plus profonde; ce voyage délicieux n'aura servi qu'à la rendre témoin des derniers moments de son tuteur : le respectable Hofer n'est plus!... Pleure... Je ne puis continuer.

Ta lettre lui est arrivée lorsqu'il n'était plus en état de la lire; on lui en a parlé, il s'est beaucoup occupé de trouver quelqu'un qui pût continuer la correspondance avec toi; il avait travaillé à ton intention depuis notre départ; sa triste pupille nous apportera cet ouvrage imparfait, mais cher.

Mme B[raun] est fort inquiète de son mari, qui lui a écrit quelques lignes dont les caractères ne sont pas aussi bien formés qu'à l'ordinaire: elle me conjure de lui apprendre ce qui en est, et je vais lui mander la vérité. J'envoie à la ville pour cette lettre et pour la présente; j'avais envoyé chercher ton paquet, parce que je voulais savoir quel jour je pourrais t'attendre; ce n'est pas sans peine que se font ces voyages, mais les domestiques s'y prêtent : l'un ou l'autre part la nuit et revient pour le travail du jour.

J'ai jeté les yeux sur les extraits de la lettre de Zurich[1]. Je suis fâchée de les avoir vus, car, étant absolument dans mes sentiments et ma façon de voir, j'aurai l'air, en parlant d'après ceux-ci, d'avoir copié

[1] Les Roland, dans leur rapide voyage en Suisse, avaient vu à Zurich le célèbre pasteur Gaspard Lavater, son frère Diethelm, médecin et naturaliste, et le professeur Jean Gessner et visité les cabinets d'histoire naturelle de ces deux derniers. C'est probablement d'une lettre de l'un d'eux, contenant des renseignements pour le *Dictionnaire* de l'inspecteur, que Madame Roland parle ici.

les autres : il y a déjà des choses très ressemblantes, quant au fond, avec ce qui est dans mes notes.

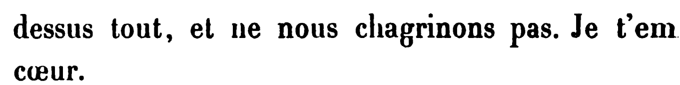
Le bon de Vin t'envoie un discours académique, une ode et une lettre. Mlle de la Belouze t'a répondu, amicalement; il paraît que la réponse qu'elle m'avait faite aura été perdue.

Il fait très froid ici, mais le petit appartement est bon même sans feu, et l'on y passerait l'hiver sans incommodités; il n'y manque que des chaises qui me viendront vendredi, si le temps le permet, ainsi que le dessus de la bibliothèque qui n'a pu tenir sur la première charge. Le jeune homme travaille[1]; il demande toujours de t'être rappelé et de t'offrir ses respects, ce qui va sans dire. La petite se tient avec moi, assez bien; j'ai réglé les heures, et je crois cette méthode excellente. Nous nous levons ensemble à six heures; toilette, lecture de catéchisme et travail d'aiguille, le tout de compagnie jusqu'à huit heures; alors déjeuner commun, grande joie et récréation jusqu'à neuf heures et demie. On remonte, j'écris, et l'enfant coud ou tricote jusqu'à onze heures et demie; récréation pour elle, mais dans l'appartement, jusqu'à midi; à midi, lecture à son choix et leçon de musique; dîner à une heure; récréation jusqu'à trois; remonter, travailler et lire jusqu'à cinq, les lectures courtes; goûter à cinq et jouer jusqu'à six ou plus, si l'on va dehors; autrement on rentre, autre leçon de musique; souper et coucher entre sept et huit. Je soupe après huit et me couche une heure après.

Je n'ai encore rien fait pour la Suisse, et je suis loin d'avoir la liberté d'esprit, la fraîcheur d'imagination qui aide au coloris; je l'attendrai en lisant des sujets relatifs au voyage.

Adieu, mon digne et tendre ami, adieu; rappelle la paix dans ton âme, cherchons le mieux sans nous troubler; peut-on le voir au travers d'un crêpe? Si tu m'abandonnes, que veux-tu que je fasse? Me dire que tu me laisses faire, c'est me lier les bras. Eh bien! n'écris point, mais raisonnons; soyons justes et paisibles; aimons-nous par-

[1] Le fils de Cousin-Despréaux.



dessus tout, et ne nous chagrinons pas. Je t'em cœur.

Joseph oublie[1] toujours de laisser la clef de sa prévenu qu'il devait faire autrement; on ne sait où quelqu'un de la campagne.

279

[À ROLAND, À LYON[2].]

Ce mardi 18 septembre 1787, avai

Le frère vient d'arriver : je te lis et je prends mon bon ami. . . .[3]. . . et hasarder quelque chose d'autre part. Que l'expédition à l'archevêque[4] se fass l'indique, mais, dans le même instant, écris à l'oui mage de l'œuvre encyclopédique. J'ai imaginé un je t'envoie l'idée; c'est un moyen de capter la bienv nage en flattant ses prétentions; c'est un garant que pourrait lui faire l'autre tentative, si elle venait c'est une chandelle devant le diable; il n'en fut jan

S'il est vrai qu'il ait une maîtresse[6], il faut que la déterre, ainsi que les côtés par où elle est access notes qu'il est bon d'avoir en portefeuille, pour en u taines drogues dans les cas désespérés.

Je continuerai ce soir et je te manderai s'il s'est p dans le courant du jour.

M. de Nervo[7] nous a pris une grande partie (

[1] Joseph, le domestique qui accompagnait Roland à Lyon. — Voir lettres suivantes.

[2] Ms. 6239, fol. 203-204.

[3] Déchirure du papier.

[4] L'expédition du mémoire que Lanthenas devait faire parvenir, par intermédiaire, à Brienne; nous avons dit (lettre du 23 mai précédent) lieu qu'en décembr

[5] Tolozan. plu puisque depuis jui dant du commerce.

[6] Tolozan deva au moins!

[7] M. César de



n'ai pu me trouver en tête-à-tête avec le frère que tout au soir, et nous y sommes demeurés jusqu'au souper. Tu juges que ce n'a pas été sans longues explications, que je ne pourrais rendre; mais, pour résumer, il veut se débarrasser de la campagne, ou du moins trancher sur cet article et s'en démettre sans partage; un arrangement qui lui ferait garder une partie en laissant l'autre lui semble impraticable, à cause du conflit des autorités et de la différence des manières de voir. Je lui ai dit que tout irait à merveille s'il ajoutait à la cession du Clos cinquante louis par année pour aider au soutien des charges. Il a observé qu'il ne le pouvait pas, en calculant ce qu'il avait à payer et ce qu'il voulait éteindre; mais il est convenu de payer le domestique de sa mère, d'évaluer leur dépense avec la sienne et d'en tenir compte. Je voulais le mot juste du *quantum*, mais j'ai senti qu'il voulait examiner avec lui-même avant de le prononcer, et que je ne pourrais l'obtenir aujourd'hui sans presser d'une façon désobligeante; au reste, j'ai entrevu qu'il avait probablement l'idée de porter cela à . . .[1] louis. Je le présume d'autant plus qu'il a exprimé, dans une autre circonstance, le projet d'abandonner la maison, peut-être au renouvellement du bail[2]. Mais enfin, il payera une somme annuelle, comme pour tenir lieu de pension ou d'indemnité, voilà ce qui est clair. D'ailleurs, tout sera mis au courant et payé, ou à son compte, jusqu'au moment où tu entrerais en possession. Il n'a point dégarni les celliers et il lui reste la provision d'environ trois ans. Je te donnerai de vive voix les détails de cette causerie. Tu sens que tout cela est subordonné au dernier mot entre nous tous, et qui se dira en commun, ainsi que tu l'as annoncé.

Il faudra renvoyer le cheval et l'homme, car le frère compte partir jeudi matin; je t'attends au soir ou le lendemain, et je suis bien empressée de te voir pour le bonheur d'être ensemble et de causer de ce qui nous intéresse. Ce mauvais temps m'afflige; il t'oblige à te casaner.

à la Cour des monnaies de Lyon, seigneur de Theizé (*Almanach de Lyon*, 1785, p. 147 et 169), et par conséquent très proche voisin du Clos.

[1] Déchirure du papier.

[2] Ceci doit s'entendre du bail des locataires, car la maison était la propriété des Roland.

tandis que tu aurais eu tant d'allées et venues agréables à faire. Il se fait tard, je vais me coucher, toute occupée de toi, du désir de te voir paisible et heureux. Adieu, [...] cher et tendre ami; adieu, viens [.....][1] sein de ton amie, adoucir cette teinte mélancolique; pourrais-tu la garder dans la jouissance de la confiance et de l'amitié? Je t'embrasse de tout mon cœur.

280

[À LANTHENAS, À PARIS[2].]

9 octobre [1787, — du Clos].

Je reçois, mon bon et cher frère, avec votre lettre, celle de ma digne tante et en même temps une de mon père.

Je ne puis vous dire à quel point je suis peinée de ce défaut de franchise qui ne permet de compter sur rien. Vous aurez encore reçu de moi une épître particulière pour M. B[esnard]. Je la fis dans l'effusion des sentiments divers dont j'étais agitée; j'espère qu'il ne s'en sera pas blessé.

Mon père insiste encore aujourd'hui et me répète que, d'après ce que M. B[esnard] lui a dit plusieurs fois en tête-à-tête, il ne peut et ne doit pas s'éloigner.

Il se pare ensuite de délicatesse pour ne pas quitter Paris, où il a, dit-il, quelques petites dettes et des créances pour les acquitter; comme si, dans ce cas, on ne pouvait prendre des arrangements en conséquence! Il s'en faut peu qu'il ne se plaigne comme si on lui conseillait une chose honteuse, ce qui est presque plaisant d'après la lettre si vigoureuse que mon mari lui écrivit il y a quelques mois. Enfin il se lamente, se désole et finit par m'apprendre qu'il a arrêté sa pension et donné des arrhes chez M. et Mme Bussy, rue des Fossés-Saint-Jacques, tenant pension bourgeoise, à *Sainte-Scholastique;* qu'il attend que j'en fasse payer le premier quartier ainsi que le terme échu, d'autant qu'il a mis écriteau pour son appartement actuel.

[1] Déchirure du papier. — [2] Ms. 6241, fol. 229-230.

Que voulez-vous que je fasse? Il faut bien commencer par le tirer de là, par le sortir d'un loyer dispendieux et d'une siuation où il ne peut que s'endetter davantage. Voyez la lettre que je lui écris, veuillez la lui faire tenir et lui indiquer le jour pour se transporter, avec vous, à ladite pension; là, vous y payerez le premier quartier de cent francs, et vous en tirerez quittance au nom de M. de La Platière; c'est ainsi que mon mari l'entend, et que je pense qu'il faut faire. Il faudrait aussi 75 livres pour le terme échu au 1er du courant, et c'est en le payant qu'il faudra donner congé. Vous arrangerez cela avec mon père, mais de manière à vous assurer que la chose soit faite. Il ne s'agira plus ensuite que du demi-terme, et nous avons le temps pour cela.

Une fois ce loyer supprimé et la subsistance assurée, nous verrons si, dans les trois mois de ce premier quartier, nous pourrons le résoudre à partir pour Châtillon. Jusqu'à présent, il n'y veut absolument point entendre. Faites part de tout ceci à ma bonne tante, qui m'a écrit avec un zèle, une force et une amitié attendrissants, en attendant que je lui écrive moi-même.

Je n'ai pas voulu dire tout net à mon père qu'elle m'avait mandé le contraire de ce qu'il prétend, crainte de heurter M. Besnard dans la supposition qu'il y eût quelque chose d'à peu près vrai de ce [que] dit mon père; mais je lui ai poussé une botte assez forte.

Arrangez tout cela comme votre amitié vous le suggérera, instruisez le bon de Chalons et recevez les embrassements de votre triste sœur. Je suis pressée à cause d'une occasion pour la ville.

Chargez-vous du portrait(1), s'il consent à me le remettre.

(1) Probablement un portrait de Marie Phlipon, ou un des deux pastels représentant l'un Phlipon, l'autre sa femme, qui sont aujourd'hui au Musée de Lyon (don de Mme Chaley, petite-fille des Roland). — Voir Appendice V.

281

[À BOSC, À PARIS[1].]

20 octobre [1787, — du Clos].

Je me rappelle d'un certain billet de confession que vous m'avez expédié : il contient une absolution en bonne forme, et je me sens disposée aujourd'hui à répondre à la grâce : bonjour donc, la paix soit avec nous! Peut-être y aurais-je répondu plus tôt, si j'avais eu plus de loisir; affaires d'un côté, soucis de l'autre, compagnie au milieu de tout cela, c'est plus qu'il n'en faut pour remplir les jours et ôter l'envie ou la faculté de faire des causeries d'amitié : d'ailleurs. . . , mais n'y revenons pas.

Lorsque j'ai eu quelques moments à moi, je les ai employés à la rédaction de mon petit voyage de Suisse[2], à qui je fais, comme vous voyez, plus d'honneur qu'à celui d'Angleterre : je n'ai point encore fini, et je ne sais quand ce le sera. Cependant, malgré les pluies, les orages, la grêle et le froid qui nous assiègent dans nos vendanges et les retardent d'autant, je suis confinée ici pour une bonne partie de l'hiver. Vous autres, gens de la capitale, devriez être bien édifiés de voir une de vos compatriotes se fixer au sein des bois, où l'hiver fait hurler les loups, et dont les montagnes voisines se revêtent déjà de neiges. Mais, suivant vous, qu'importe la retraite qu'on habite, dès qu'on est loin de Paris? Lyon ou les bois d'Alix[3] sont tout un à vos yeux. Que me direz-vous de bon? Çà, mandez-moi un peu comment vous gouvernez votre tête? Pour le cœur, il est bon diable au fond; et, sans la première qui l'égare quelquefois, il irait assez droit son chemin. Et les sciences et la solitude? Avez-vous trouvé quelque moyen de concilier ces choses, ou si vous les courtisez tour à tour? Parmi tant de révolutions qui menacent tant de gens, votre état vous promet-il de

(1) Bosc, IV, 118; Dauban, II, 559.

(2) Il n'était pas commencé au début de septembre (voir lettre 278). C'est donc en septembre-octobre qu'il a été écrit en grande partie.

Quant au *Voyage en Angleterre*, Madame Roland ne dit pas tout à fait la vérité à Bosc, puisque nous avons vu (lettre 277) qu'elle l'avait fait lire au doyen Dessertines.

(3) Alix, village à une lieue au sud du Clos, entouré encore aujourd'hui de grands bois, et célèbre alors par son chapitre de chanoinesses (où Mme de Genlis, enfant, avait été quelque temps).

l'avancement? Causez à votre tour, donnez-nous de vos nouvelles et resserrons l'antique amitié.

282

[À BOSC, À PARIS[1].]

24 octobre [1787, — du Clos].

J'aime que vous partagiez ma colère contre ces éternelles mangeailles et cette maussaderie de logement; si j'étais la maîtresse ou seulement avec mon pigeon, je ne donnerais à manger de trois ans, et je me ferais de jolis appartements en ville et un bijou au Clos : mais j'ai bien l'air de ne pas aller en paradis si vite.

Il fait ce qu'on appelle ici *la bise.* Je me chauffe comme à Noël; on voit à peine aux champs la petite véronique et l'anagallis; les haies n'ont que des violettes et des primevères entr'ouvertes au milieu de leurs feuilles. J'ai trouvé une espèce d'insecte qui ressemble aux petits carabes des cabinets et qui courent dans les papiers, mais beaucoup plus gros, qui s'était logé dans une coquille d'escargot, précisément comme le *Bernard l'ermite* dans celle qu'il a adoptée. J'avais le projet d'aller à Lyon le mois prochain; les affaires de ménage m'en empêchent; je le regrette, parce que je suis empressée de perfectionner ma connaissance avec Mme de Villiers : c'est la seule femme que je voie me convenir dans ces parages; elle est honnête, aimable, douce, modeste

[1] Bosc, IV, 118; Dauban, II, 560. — Cette lettre est mise par Bosc au 24 octobre *1787*. Barrière, qui l'a donnée aussi (t. I, p. 323), la met au 24 octobre *1786*. Mais nous croyons qu'ils se trompent tous deux, et qu'il aurait fallu placer la lettre à la fin de mars 1785 (le 24, si on conserve la date du jour), pour les raisons suivantes :

1° Il ressort de sa lettre que Madame Roland, depuis son retour au Beaujolais, n'était pas encore allée à Lyon, où elle n'alla pour la première fois qu'en juin 1785;

2° Dès 1786, nous voyons les Roland brouillés avec les de Villers;

3° La description faite de la saison s'applique beaucoup mieux à un printemps tardif qu'à un hiver précoce;

4° Les allusions aux «éternelles mangeailles..... Si j'étais la maîtresse, je ne donnerais à manger de trois ans...», concordent bien avec la lettre à Roland du 16 mars *1785*.

Toutefois, faute de moyens de détermination plus complets, nous avons laissé cette lettre à la place que Bosc lui avait donnée, la suite de la Correspondance n'exigeant pas qu'elle fût nécessairement reportée à celle que nous lui aurions attribuée.

comme sa fortune, peu répandue et fort instruite; tout entière à son mari beaucoup plus âgé qu'elle, et avec qui elle partage les travaux du cabinet. Je ne sais si vous connaissez ce savant en *us*, excellent homme au fond, très raide dans ses opinions et son monde, assez versé dans la chimie et diverses parties des sciences, mais très particulièrement dans l'*insectologie;* il a un cabinet dans ce genre, fort intéressant, et qui est son ouvrage et celui de sa femme. C'est à peu près la seu'e liaison qui me tente à Lyon comme ici; cependant j'aurai à voir dans la première ville plusieurs personnes intéressantes à divers égards. Les affaires avant tout : partant, je vous laisse et retourne vite pour la demi-heure que vous venez de me prendre.

283

[À ROLAND, À LYON[1].]

Dimanche matin, 18 novembre 1787, au retour de la messe, — [du Clos].

J'arrive de la montagne[2] sur laquelle il faut aller prier. J'ai vu ma malade, je viens d'envoyer la bonne et l'enfant s'échauffer à la seconde messe, je gèle au coin d'un feu qui ne saurait brûler, j'attends que les gens aient achevé de déjeûner pour étendre ma lessive, je me sens moitié triste et moitié paresseuse, je t'écris : c'est ma consolation, mon restaurant, mon bonheur. J'ai déjà relu deux ou trois fois tes deux lettres, et quoique je désire de tout mon cœur que tu passes bien ton temps, cependant je suis bien aise que *tu t'ennuies de moi*, car j'en fais tout autant, et plus littéralement de ton absence.

Pour ma confession pleine et entière, il faut te dire que je n'ai presque point encore travaillé depuis ton départ. Le jour que tu m'as quittée était celui d'une lessive dont les pauvres laveuses ont eu la pluie sur le corps les trois quarts de cette journée; j'ai voulu t'imiter et, t'ayant vu nettoyer les écuries *d'Augias*, j'ai entrepris d'approprier la *souillarde*, j'ai suivi les pionniers; quant aux maçons, ils ne parurent point, et ce n'était guère leur faute.

[1] Ms. 6239, fol. 205-212. — [2] Du bourg de Theizé.

La lettre de Platon[1] que tu m'avais fait passer me mit en train d'une réponse que j'ai écrite toute d'un trait. Je raconte l'histoire de cette chasse de dix heures d'horloge, nos représentations, la manière dont elles furent prises, et j'attribue à cette époque, comme je le crois, la naissance du projet de nous quitter. Suivent les détails sur la personne, son éloignement de la bonne compagnie, son empressement pour celle avec laquelle il croit pouvoir ne pas se gêner, etc...; je demande ce que l'on veut que je fasse d'un homme qui dit : « Je m'ennuie beaucoup ici, j'ai hâte de m'en aller; l'étude ne me convient pas, je veux d'un autre état et je le veux le plus tôt possible. » Enfin je termine en observant qu'avec la constitution d'un bœuf il a la lâcheté d'un paresseux et la voracité d'un loup; qu'il n'y a plus que la terrible main de l'adversité qui puisse le maîtriser et le façonner.

Le voyage de Lyon tient son coin dans mon compte rendu; mais j'ai cru qu'il fallait attendre le retour du personnage et l'effet de la correction paternelle, pour expédier mon annonce du renvoi du jeune homme. Je compte fort que ses dispositions et ma façon de l'admonester concourront à le rendre le plus prochain qu'il soit possible.

La lettre du père est bien faite, elle m'a touchée et fait pâlir; mais cette âme de bronze n'en sentira d'autre effet que celui qui fait qu'un chien met sa queue entre ses jambes quand il entend crier après lui. Cependant, tout bien réfléchi, s'il n'arrive pas ce soir, ou encore s'il arrive, j'envoie ma lettre demain à la poste par le bon Perret[2]. Il est arrivé hier, à la nuit, ce brave garçon; j'ai eu du plaisir à le revoir, il en avait à me donner une lettre de toi.

La trop grande humidité de la terre n'a pas permis de continuer aux environs de la cuisine le travail commencé; on a été autour du clos et l'on en a déjà dépassé la porte rouge; mais, dès demain, je ferai travailler pour la transplantation que tu m'indiques. L'intérieur de la voûte est fini, je vais voir à y faire accommoder une porte, car

[1] Cousin-Despréaux.

[2] Laurent Perret, un des domestiques du Clos (*Inventaire du 18 août 1793*, Archives du Rhône, série Q).

la neige semble nous menacer. La couverture ni le mur n'est achevé; il y en a encore pour deux bonnes journées de maçon.

Ma pauvre cousine[1] m'écrit des doléances sur son propre sort; elle est toujours plus malheureuse avec son extravagant de mari, avare pour elle, prodigue au dehors et d'une excessive dureté. Mon malheureux père ne fait toujours rien, ne se défait pas d'un rhume qu'il garde depuis longtemps, vend ses effets et vit encore ainsi[2]. Ma cousine n'a point été à Paris depuis peu; elle ne l'a pas vu chez elle[3], quoiqu'il lui eût promis d'aller la visiter; son mari a fait quelques voyages à la capitale; il y a entendu le récit que lui a fait la vieille gouvernante des misères de son maître; mais lui, ne parle pas de sa situation, quoique toute sa personne annonce qu'il soit dans la peine. Ma parente sent combien il est triste qu'il ne veuille point se prêter à nos arrangements; elle observe, il est vrai, que tout est si cher, que les moindres pensions sont de 600 ᵗᵗ; mais elle juge bien aussi qu'il tient à ses habitudes et veut garder son indépendance. Que faire? Je n'en sais rien et n'en suis que plus tourmentée.

Parlons de nos gens. Chappuys[4] avait prévenu la bonne de tout ce qu'il m'a écrit; on prétend que Joseph s'est vanté, à la ville et à Thézé, que la cuisinière ne viendrait pas à bout de le faire sortir, mais que lui ferait entrer sa femme; qu'en conséquence, Claudine[5], fort bien instruite de ces bruits et ne voulant pas s'attirer la réputation de faire chasser tous les domestiques, avait pris son parti de ne rien dire de quoi que ce fût, de ne paraître instruite de rien, de faire son devoir et d'attendre en paix le résultat, quel qu'il soit. En général, les filles n'aiment pas Joseph, parce qu'il est *commère* et *vétillard;* elles s'impatientent des misères qu'il relève et finissent quelquefois par lui donner son paquet; alors il se fâche et se plaint, et elles le trouvent mauvais. Ce que nous avons à faire là dedans, sans entrer dans tous leurs

(1) Mme Trude. — Voir Appendice B.

(2) Phlipon mourut dans l'hiver de 1787 à 1788.

(3) Les Trude avaient quitté leur commerce de miroiterie de la rue Montmartre et s'étaient retirés à Vaux, près de Meulan.

(4) Chappuis, — inconnu.

(5) Claudine, la servante du chanoine.

propos, c'est de prêcher la paix à tous; de bien persuader à Joseph que la cuisinière ne peut contribuer en aucune façon à le faire sortir, tant qu'il fera bien son service; mais qu'aussi on ne la renverra pas pour lui faire plaisir, tant qu'on sera content d'elle, comme nous le sommes; d'un autre côté, il faut encourager Claudine et lui faire sentir qu'on n'a d'autre vue que de la conserver, pourvu qu'elle soit toujours la même; puis signifier qu'on ne veut rien savoir ni entendre de leurs querelles et propos. De cette façon, le plus attaché ou le plus patient nous demeurera : il faudra bien se consoler de l'autre.

J'ai passé la matinée de vendredi à donner l'émétique à la Saint-Jean[1]; mais j'ai fait venir le médecin le lendemain; il s'est trouvé que j'ai agi comme un docteur, qu'il faut la purger aujourd'hui comme je l'avais indiqué et qu'elle doit se tirer d'affaire. J'avais donné mon émétique en lavage; il a mené des deux côtés, fait rendre des vers, etc., et, comme il était dans de belle eau claire, la malade trouvait merveilleux d'avoir à prendre une boisson si douce qui faisait tant d'effet. Je n'ai pas si bien raisonné mon affaire, ainsi qu'il est d'ordinaire; j'ai fait un dîner de laitage, délicieux mais traître, dont j'ai eu l'estomac en souffrance tout ce jour et encore hier matin. J'ai donc pris le coin du feu et Rousseau. Mon ami, je lirai cet auteur toute ma vie, et si jamais nous en étions à cet état que nous nous sommes plu à supposer, où toi, vieillard et aveugle, tu ferais des lacets tandis que je travaillerais de l'aiguille, il me suffirait de garder en livres les ouvrages de J.-J.; leur lecture nous ferait encore verser des larmes délicieuses et ranimerait les sentiments qui nous rendraient heureux en dépit du sort.

J'ai fait une lettre amicale à Mme Braun, et je l'engage à traduire ces lettres allemandes sur la Suisse.

Ton carton de travail est enfin venu à son tour sur mon bureau. Je l'ai tout feuilleté sans trop m'y reconnaître, puis j'ai pris un article, et je vais aller. J'ai remis Rousseau à sa place, car cet enchanteur me

[1] Paysanne voisine du Clos. — Voir lettre du 22 novembre.

ferait oublier, et, pour la seule fois peut-être, je croirais avoir pu mieux faire que de le goûter.

Je t'enverrai du linge, mais ce ne peut être que jeudi; cela m'a rappelé que j'avais eu bien tort de ne pas écrire sur ta note d'en mettre un peu dans ton portemanteau comme j'imaginais que tu l'aurais fait.

Auguste[1] est donc malade? S'il en arrivait pis, je n'en plaindrais personne, ce ne sera jamais qu'un pauvre sujet. Je crois qu'Eudora prend des vers, car son altération revient; puis elle a des rugosités à la peau, surtout à la cuisse; et elle est rêche comme sa peau dans les parties attaquées. Sans en attendre des merveilles, je sens pourtant ce que c'est qu'un enfant, et je désire sa conservation comme si j'en espérais plus de bonheur. Nous allons le moins mal qu'il m'est possible. Quand elle est de belle (*sic*), nous causons assez agréablement. Elle me fait des questions singulières, principalement sur la langue; elle me demandait avant-hier la justification de cinq à six mots métaphysiques que j'ai été surprise de trouver dans sa tête. Mais elle n'entend toujours rien à ce qu'elle lit; ce n'est encore qu'un travail mécanique et pénible dont elle s'ennuie prodigieusement. Elle est presque aussi avancée pour la musique et elle lit ses notes, sur la clef de sol, avec autant d'assurance qu'elle fait dans un livre; cependant je ne la pousse pas beaucoup, et je crois y gagner, car, ne fût-ce que par désœuvrement et à cause du plaisir de faire du bruit, elle me demande presque toujours d'elle-même à dire sa leçon de musique.

Je voudrais bien avoir ici des crayons; elle demande souvent à crayonner : elle cherche à calquer une mauvaise image que j'ai trouvée, et je présume qu'elle aurait quelques dispositions. Envoie-moi des crayons rouges et un porte crayon, par la commissionnaire qui te

[1] On verra plus loin qu'Auguste était le fils de M. et Mme Chevandier. Nous nous demandons si cet enfant, dont Madame Roland augurait mal, ne serait pas *Jean-Auguste* Chevandier, né *à Lyon*, le 23 juillet *1781*, député en 1831, pair de France en 1837, propriétaire des verreries de Saint-Quirin (Meurthe), mort en 1865, et père de M. Chevandier de Valdrôme, député et ministre du second Empire.

portera du linge; nous essayerons de cet amusement. Je ferai des modèles tant bien que mal, en attendant mieux.

Nous commencerons incessamment à monder; je compte faire la veillée avec nos gens; je coudrai tandis qu'ils casseront les noix, et cette petite communauté ne sera pas d'un mauvais effet.

Je ne suis pas sans quelque inquiétude des courses du jeune homme avec Lubac[1]; ce sont deux étourdis dont le dernier ne craint pas la bagatelle; pourvu que l'autre n'aille pas attraper noise! J'aurai du souci jusqu'à ce qu'il soit et revenu et parti.

Le 20 au soir.

Notre frère est arrivé hier, après dîner. Il m'a apporté la lettre de l'Intendant que je garde suivant ton intention, et qui, toute contresignée qu'elle fût de sa main, a été taxée six sols, à cause d'une incluse pour M. de Trézette[2] (il y avait sur l'enveloppe *taxée suivant l'arrêt du Conseil*), plus une lettre affranchie de Garnier[3]; ce sont des remerciements de cet honnête homme, qui te dit qu'il est payé et qui te rend ses actions de grâces; en outre la ci-jointe de Chaix que je t'envoie seulement par occasion; enfin une autre de Platon, plus foudroyante encore que la première pour son fils. Il a reçu mon compte rendu de la première équipée et ta vigoureuse apostille; il est au désespoir et ne veut rien entendre pour le jeune homme que de l'embarquer s'il ne reste avec nous; les mères se désolent, la digne veuve Cousin[4] lui écrit quatre lignes pour lui exprimer qu'il abrège ses jours et lui en fait passer le reste dans les larmes. Le pauvre père lui signifie qu'il n'a point de grâce à attendre de lui, que, si son âme est incapable de s'élever près de nous, il n'a plus qu'à le venir joindre pour s'embarquer et que, dans cette nouvelle carrière, s'il ne se comporte honnêtement, il saura s'assurer de lui par une lettre de cachet, que le Ministre ne refusera pas,

[1] Nous ne savons qui est ce Lubac avec lequel le jeune homme «faisait des courses» dans Lyon. C'était probablement l'élève-inspecteur de Roland.

[2] François-Marie Ducreulx de Trézette, sous-lieutenant de la maréchaussée, à Villefranche (*Alm. de Lyon*, 1786).

[3] Garnier, — inconnu.

[4] La mère des deux frères Cousin, grand'mère du jeune homme.

au lieu d'une commission d'élève [1], à un trop malheureux père, etc... J'avais envoyé une lettre [2] le matin, adressée à Rouen, et je l'avais faite de la plus grande force. J'oubliais d'ajouter que Platon, nous écrivant une seconde fois, en même temps qu'à son fils, nous suppliait de le garder encore s'il revenait à lui; il le regarde comme perdu s'il nous quitte, et nous conjure avec instances d'achever notre ouvrage s'il est possible. Le jeune homme arriva le soir, après avoir passé par Villefranche, pour y prendre une redingote qu'il y avait laissée. Je l'accueillis froidement, et lui dis en recevant ta lettre que j'en avais de son père à lui remettre. Il causa de ses courses, des amitiés que lui avaient faites M. et Mme Chev^{dr} [Chevandier], chez lesquels il a, m'a-t-il dit, soupé avant-hier et mangé souvent, etc. Enfin, au moment de souper, il me demanda ses lettres; je lui répondis que je lui donnerais ce qu'il devait recevoir lorsqu'il se retirerait pour coucher. En effet, je lui remis alors la première lettre seulement, en lui observant que j'avais choisi cet instant afin qu'il eût tout le loisir de la méditer. Ce matin, à plus de neuf heures, il entra dans mon appartement, d'un air triste et concentré, voulant parler, ne sachant commencer; si bien qu'ennuyée de sa figure, je lui demandai ce qu'il voulait, ce qu'il pensait, ce qu'il avait à dire. Il me pria d'oublier ce qui s'était passé, ajoutant qu'il resterait, puisque son père ne lui laissait que cette alternative avec un embarquement, la chose du monde qu'il avait le plus redoutée. Je lui dis que c'était donc un pis aller; qu'en ce cas, il n'y avait pas grand' chose à espérer pour lui, ni pour nous; que, sans doute, son goût pour le commerce ne lui était pas si vite passé. Il répliqua qu'il était vrai, mais qu'on ne lui en laissait pas le choix. Je le fis jaser sur les motifs de son éloignement pour la mer; il résulte qu'il la craint à cause de ses dangers : ainsi la mer lui fait peur et le bureau l'ennuie; mais comme il vaut encore mieux s'ennuyer que mourir, il préfère de rester. Je l'ai poussé sur sa lâcheté qui se refuse à tous les expédients,

[1] D'élève-inspecteur des manufactures, commission qui aurait comporté des appointements.

[2] A Cousin Despréaux, qui devait se trouver alors à Rouen. — Voir lettre suivante.

je lui ai retracé toute la sottise de sa conduite, l'étourderie de son voyage, la bassesse de ses goûts, le peu de jugement de ses démarches, etc. etc., j'étais montée; le frère est arrivé, j'ai continué de pérorer et j'ai fini en lui remettant la seconde lettre de son père. « J'avais voulu vous l'épargner, lui dis-je; elle a fait frémir mon cœur; mais elle n'est trop forte pour le vôtre. »

Je l'ai quitté pour aller voir des malades; après trois quarts d'heure d'absence, je suis revenue; je l'ai trouvé à écrire une lettre où il me dit qu'il désirerait bien que j'ajoutasse quelque chose; je lui promis d'y mettre le récit de ce qui venait de se passer et le jugement que j'en portais. Il s'était entretenu avec le frère de ses perplexités, lui confessant qu'il n'avait de goût que pour le commerce, qu'il craignait l'étude et abhorrait la mer; que son père avait d'autres enfants parmi lesquels il s'en trouverait de plus propres à répondre à ses vues d'avancement dans l'inspection. Le chanoine lui avait fait observer que, dans l'apothicairerie, comme dans la librairie, etc., on ne se distinguait que par des connaissances et des talents qui supposaient du travail; à quoi il avait répondu qu'il n'ambitionnait ni la fortune, ni la réputation, mais une vie honnête et tranquille. Il m'apporta sa lettre, conçue dans cet esprit, contenant d'ailleurs beaucoup de regrets du chagrin qu'il causait à ses parents, et leur promettant, puisqu'ils ne voulaient pas lui donner un état selon son goût, de faire ce qu'il pourrait dans celui où ils voulaient le faire rester. Je me mis à écrire au père sur la même feuille; j'étais à moitié, quand le jeune homme revint en larmes me dire qu'il me suppliait de ne pas continuer, de jeter sa lettre au feu, qu'il ne voulait pas chagriner davantage ses parents, qu'il travaillerait avec zèle et nous contenterait tous. Je vis que cette résolution était l'effet de l'apostille de la mère Cousin, qu'il n'avait point encore aperçue parce qu'elle était sur un revers. Je lui dis qu'il avait encore jusqu'au soir à faire ses réflexions pour écrire, s'il voulait, sur un autre ton, mais que je gardais ce que j'avais pour en user, afin que l'on connût les premiers mouvements de son âme.

Effectivement, j'ai fini ma lettre au père, et je lui laisse à juger si

l'on peut s'en rapporter sur cette résolution momentanée pour le faire persister dans la même carrière et nous exposer à perdre tous notre temps; que la question est douteuse, que je veux bien ne la pas résoudre; que je ne puis juger son fils que rigoureusement, qu'il a rebuté mon cœur et trompé mes espérances; que je me sens trop d'opposition avec ces âmes léthargiques et lâches; que notre seule amitié pour lui, bon et malheureux père, peut uniquement nous engager à faire ce qu'il croira bon, et que je l'en laisse juge; sachant d'ailleurs que, lorsqu'il était question de servir l'amitié et de la servir dans sa personne, tu ne te refuserais à rien.

Voilà, mon ami, ce qu'il m'a semblé indispensable d'écrire, et pour la vérité des choses, d'une part, et, de l'autre, par égard pour un ami, un père, un homme aussi estimable et autant à plaindre que Platon.

J'avais prévu cela par ses lettres; je voyais que son alternative devait pousser le jeune homme à demeurer et que les parents ne demandaient que cela. Que veux-tu? Le calice est rempli; il s'agit de le boire, au nom de la sainte amitié. Puisse ce sacrifice nous valoir de n'avoir jamais besoin de rien de semblable pour notre enfant, d'une trempe fort ressemblante à celle-là!

Ainsi mon pauvre cœur cherche des dédommagements; je vais soigner ici une très pauvre femme, de l'âge de mon père; je me dis que, puisqu'il m'ôte la faculté de lui rendre des devoirs dont j'aimerais à m'acquitter, j'irai du moins consoler des gens de son âge qui ne se sont point attirés d'aussi dures privations et que la misère accable encore plus. Je me dis, en répondant aux vues de Platon : au moins, j'aurai mérité l'aide et les consolations dues aux pères et mères dont les enfants ne sont pas dignes d'eux.

Le jeune homme n'a perdu l'appétit que pour déjeuner; il était aussi bien mangeant, presque aussi gai que de coutume, à dîner. Il est venu, depuis, me prier de lui donner quelques moments pour l'anglais et l'italien; il a repris l'Encyclopédie; tout cela durera-t-il longtemps? Tout ce que je sais, c'est que je le mènerai vertement.

Dis à Mme Chevandier, de ma part, qu'avec le tact que je lui connais

il est étonnant qu'elle se permette de juger si lestement de la vocation d'un jeune homme, et de ce qu'il doit déterminer d'après ses facultés, sa situation, celles de ses parents, leurs volontés et leurs démarches; qu'elle prenne garde qu'un jour son Auguste ne lui fasse couler autant de larmes que notre jeune homme en fait verser à ses parents, et qu'elle juge de ce qu'elle penserait d'une personne qui approuverait son fils dans une résolution contradictoire à tout ce qu'elle aurait fait, prémédité, concerté, disposé en sa faveur durant dix-sept ans.

Le monde est plein de ces gens superficiels, parlant sans savoir et jugeant sans examiner; mais une mère, une femme d'esprit, doit-elle les imiter lorsqu'il est question d'enfant, et faut-il que j'aie l'humiliation de penser que celle que j'appelais mon amie leur ressemble?

En vérité, mon bon ami, tout ce qui est commerce altère l'âme par quelque coin, et il est bien difficile que le titre de marchand ne nuise à quelque autre [1].

Nous n'avons encore parlé de rien avec le frère; je ne sais trop comme cela se fait, mais je ne suis guère en train, et, si cela continue, Jean s'en ira comme il est venu. Peut-être qu'autant vaut, car, à moins que le cœur ne s'ouvre comme de lui-même de part et d'autre, il est aussi bon de s'en tenir aux généralités [2].

La neige est venue; il y a déjà du jardinage sous la voûte, mais elle n'est point encore entièrement couverte. Chaton [3] n'a paru qu'hier; les pionniers vont leur train. Mon ami, ne te refroidis pas pour ces bonnes gens; je t'assure qu'ils te procureront encore plus de vraies jouissances que tous les académiciens du monde. Je regarde la gloriole

[1] On retrouve, dans toute la correspondance de Roland et de sa femme, dans tous leurs écrits, l'antipathie contre le *marchand* opposé au *fabricant*. C'est une doctrine économique discutable, mais non un préjugé social.

[2] Voir la lettre du 18 septembre 1787. Le chanoine s'était enfin décidé à céder la jouissance du Clos à son frère. — Voir ms. 9533, fol. 125, une pièce d'où il résulte que, depuis la Saint-Martin de 1787 (11 novembre) jusqu'en décembre 1791, Roland a administré le domaine.

[3] Chaton, — inconnu.

littéraire comme les épices dans les ragoûts : il n'en faut guère pour conserver sa santé, son bonheur.

La pauvre Saint-Jean ne va pas le mieux du monde; la médecine du docteur l'a horriblement fatiguée et surmenée; la fièvre est revenue; j'ai grand'peur que mes malades ne s'approchent de l'éternité.

Je t'ai donné l'adresse de la parente de Lavater, tu dois la retrouver; au reste, je ne sache pas qu'elle contienne autre chose que son nom: Mme *Escher*[1], née *Lustin* ou *Lestin*, je ne sais pas bien; mais le nom d'Escher et le renseignement de son origine zurichoise te suffiront pour la trouver; tu as aussi l'adresse du médecin, qui est: *Dietschen Lavater. D. M.*

Je t'envoie quatre chemises et autant de cols, non par la femme d'Alix qu'il faut aller chercher, mais par un homme de Thézé qui va ordinairement à Lyon et qui peut aisément passer ici en allant et en revenant. Je n'ai pas fait de prix avec lui, je le payerai au retour.

Je t'ai écrit un mot que tu dois recevoir par le courrier de jeudi; je l'ai fait dans l'incertitude du jour où partirait notre messager et afin de ne pas manquer une occasion de te donner de mes nouvelles.

Le mauvais temps ne m'empêche pas de me plaire ici plus qu'à la ville; j'y trouve tout simple et paisible, je n'y entends point de petits propos agaçants, je n'y vois pas de sottes prétentions, je n'ai rien à réprimer, ni au dehors, ni en moi-même. Je voudrais y demeurer toute l'année, avec un seul petit voyage à Lyon pour ne pas se rouiller.

[1] Il semble résulter de ce passage qu'une parente de Lavater, Mme Escher, et le frère du pasteur zurichois, le médecin Diethelm Lavater, avaient écrit au Clos pour annoncer leur arrivée à Lyon. (Cette Mme Escher, née Lustin ou Lestin (?), était sans doute de la famille illustrée par Jean-Conrad Escher de la Linth.)

Ils devaient s'y rencontrer avec un autre ami de Lavater, Heisch, qui venait d'arriver à Lyon, d'où il écrivit à Lavater, le 24 novembre, pour lui raconter ses entretiens avec Roland, une longue lettre qu'a publiée M. Finsler (p. 52*).

Roland, de son côté, écrivait à Bosc le 25 novembre (ms. 9532, fol. 165) pour lui recommander Heisch et son élève, le jeune baron de Vietinghof, qui l'accompagnait.

Madame Roland, peu familiarisée avec les noms zurichois, les estropie quelque peu: *Dietschen* pour *Diethelm*; n'aurait-elle pas, de même, lu *Lustin* pour *Usteri?* Les Usteri de Zurich étaient alliés aux Lavater et aux Escher.

Fais mille amitiés pour moi au brave Corléac[1], dont tu ne m'as encore rien dit; ajoute-lui que son coffret, que j'ai toujours sous les yeux, me rappelle sans cesse la querelle que nous lui devons pour n'être pas venu nous voir.

Ci-joint une lettre du chantre pour le Doyen[2] et des embrassements fraternels pour toi.

Mon *Voyage* te paraît-il donc si mauvais qu'il ne vaille pas d'être retouché? En vérité, tu es bien à plaindre d'être si bête, et tu as bonne grâce à t'en donner de la tête contre les murs! Pauvre petit!

Conte-moi donc toujours tes histoires d'Académie et autres. M. de Nervo, qui était hier ici et à qui je lisais ce qu'un homme d'esprit nous avait écrit de la belle amie, me demandait de tes nouvelles, et, sur ce que je répondais que tu étais à Lyon et que tu la voyais aussi souvent que tes affaires te le permettaient, il s'écria, de cet air moitié fin : « Je ne veux pas être méchant, mais. . . — Oh! vous avez raison, interrompis-je avec vivacité et gaieté, car vous le seriez en pure perte. » Il voulait bien répondre, mais il s'en tira par un sourire, faute de mieux. J'étais en train de plaisanter, et les fariboles du conteur, comme les hyperboles d'habitude, n'auraient pas eu beau jeu. Aussi fut-il comme il est quand il sent que ses exagérations ne feraient pas fortune.

Adieu, mon cher et tendre ami; adieu, ménage-toi, conserve-toi, songe à moi; tu verras Morel sans doute; je suis fâchée que tu n'aies pas pris ton manteau; le temps le requiert et ta redingote a l'air misérable.

Adieu, je ne puis te quitter; mais ta fille crie la faim et je veux la faire chanter : n'est-ce pas bien prendre son temps? Je t'embrasse de tout mon cœur : ce n'est pas assez dire, mais quoi donc? Viens-y voir. Adieu.

[1] Corléac, — inconnu.

[2] Du chanoine-chantre Dominique Roland pour son doyen Dessertines, qui devait être alors à Lyon, où il était associé de l'Académie et fort répandu dans les sociétés littéraires.

284

À MONSIEUR ROLAND DE LAPLATIÈRE,

INSPECTEUR DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE DE LA GÉNÉRALITÉ,
QUAI MONSIEUR, MAISON DE M. DE CHAMBURCY, À LYON[1].

Le 18 [novembre] 1787, au soir, — [du Clos].

Je t'ai fait, mon ami, une assez longue lettre ce matin; mais j'ai dessein de te réserver cette causerie pour accompagner le paquet de linge qu'on te portera jeudi[2].

Cependant, comme on va demain à la ville, je ne veux pas laisser échapper une occasion de t'envoyer un *memento*.

Il serait possible que tu ne le reçusses pas plus tôt que mon épître, car je ne crois pas qu'il y ait [de courrier][3] avant mercredi; quoi qu'il en soit, je ne [veux pas] que tu attendes rien en vain : reçois donc ce petit billet et mes tendres embrassements.

J'écris à Dieppe, c'est-à-dire à Rouen, car Platon devant s'y trouver le 19, il y restera bien cinq à six jours.

J'ajoute à ce que je te mande d'autre part avoir déjà exprimé, que le jeune homme doit avoir une adolescence fougueuse, parce qu'il paraît de force à avoir des passions robustes et qu'il n'a rien dans l'âme pour les modifier, les adoucir, les faire tourner au profit du sentiment; qu'il faut donc que ces années de crises se passent dans une si-

(1) Ms. 6239, fol. 213-214. — La lettre porte le timbre de la poste de Villefranche.

Nous reproduisons *in extenso* la suscription, qui donne la nouvelle adresse de Roland à Lyon.

(2) Comme on le voit, la lettre précédente a été écrite le 18 au matin, mais pour n'être expédiée que le jeudi 22, avec le paquet de linge; c'est pourquoi elle a un post-scriptum du 20. — Celle-ci est écrite le 18 au soir et expédiée par la poste.

(3) Déchirure du papier. Nous suppléons le mot. Nous indiquons plus loin, par des crochets [ ], les autres déchirures, en suppléant quand nous le pouvons.

Il n'y avait en effet d'arrivée à Lyon, pour les lettres venant par la route de Bourgogne, que les lundi, jeudi et samedi (*Alm. de Lyon*).

tuation qui le tire hors de lui-même, le force à l'action et lui donne de l'expérience malgré lui; que s'il eût aimé l'étude, tout était dit, mais que, n'aimant seulement pas la lecture, il n'y a point de prise de ce côté : ce serait folie de s'y obstiner. Il faut donc qu'il soit exercé, qu'il le soit violemment, que la nécessité le gourmande; c'est tout ce qui reste pour en faire non un sujet distingué, mais un honnête homme qui suive une carrière commune, sans écarts et sans éclat. Sans doute, à d'autres yeux que les nôtres, il pourra paraître beaucoup moins mal. Ce n'est point encore un mauvais sujet, mais un homme commun; ses inclinations ne sont pas perverses, mais triviales; il ne manque point d'intelligence, mais de tact, parce que celui-ci tient au sentiment d'où résulte aussi [. . .] qu'il n'aura jamais, parce que la nature [. . .] pas fait sensible. Ses défauts réels sont la [. . .], la mollesse, l'inconstance et toute la kyrielle qu'entraînent ces qualités négatives : ce qui contraste singulièrement avec une haute opinion de lui-même et une excessive répugnance à être repris, conduit ou gêné. D'après quoi, il nous considère, mais ne nous aime pas : ce qui arrivera également de tout ce qui s'élève au-dessus de sa portée, par conséquent d'un état plus relevé que son cœur, etc. etc.

Avec le compte rendu de tout ce que tu sais et de ce dont je te parle dans mon autre lettre, les choses prendront la tournure à laquelle nous devons nous attendre. D'ailleurs, je le dis expressément au père, s'il n'eût communiqué qu'à lui seul son ennui et ses projets, nous pourrions, instruits par Platon, travailler à le ramener; mais, après ce qu'il nous a mis dans le cas de lui représenter et la manière dont il l'a pris, il ne peut plus rester.

Je l'attendais ce soir; j'ai grand'peur qu'il ne se dégourdisse trop avec Lubac et que tu n'aies pu le retenir assez. Du moins, qu'il s'en aille chez lui les braies nettes! J'en ai du [souci, à] cause de ses bons parents.

[Ton] frère n'est point venu; nous verrons demain; tu auras la présente le même jour que mon autre causerie; je ne m'étends donc pas davantage et me réserve à le faire dans mon lit où je vais me cou-

cher, après avoir *mangé le pain*. Mon pauvre ami! tu le fais littéralement dans ton chien de petit ménage; fais-toi donc acheter quelques douceurs. Adieu, je t'embrasse di tutto el mio cuore, ti bacio per tutto, et ancore, et ancore.

285

À BOSC, [À PARIS[1].]

20 novembre 1787, — [du Clos].

Tandis que sa fille écorche une leçon qui lui écorche encore plus les oreilles, et qu'elle solfie comme elle peut des notes qui ne signifient pas grand'chose, elle veut lui écrire un mot, «impertinence à part, pour conserver mon souvenir dans votre esprit, comme on dit que les petits présents entretiennent l'amitié». — Elle a du travail par-dessus la tête. — Ce qu'elle fait à la campagne. — Demandez donc à Lanthenas s'il est mort; je n'entends plus parler de lui; cela m'ennuie. Adieu, race[2]; je vous embrasse à la grosse morguienne, mais de cent lieues.

286

[À ROLAND, À LYON[3].]

Jeudi soir, 22 novembre 1787, — [du Clos].

Je reçois ton paquet; je te lis, te savoure, te relis et je ne sais plus rien faire autre que t'entretenir.

Une lettre de ce bon Lavater[4]! Je l'ai baisée avec un transport

(1) L. aut., 2 p. in-8°. N° 1039, partie de la vente du 21 janvier 1856, Laverdet, expert. — Nous transcrivons l'analyse et les citations du catalogue.

(2) *Sic*, dans le texte que nous transcrivons.

(3) Ms. 6239, fol. 215-216.

(4) Madame Roland, du jour où Bosc lui avait fait lire le livre de Lavater (voir lettres du 29 mars 1784 et suivantes), s'en était éprise. C'est avec enthousiasme qu'elle raconte, dans son *Voyage en Suisse* (p. 352-356), des entretiens que son mari et elle eurent à Zurich, en août 1787, avec le bon pasteur zurichois. (Cf. *Mémoires*, t. II, p. 251.) — Mme Taillet, arrière-petite-fille des Ro-

qui serait risible pour bien des gens, et je la garderai comme d'autres conservent dans leurs archives celle de quelque personne royale. J'imagine que tu auras bien promené ses recommandés, et au cabinet Le Camus[1], et aux tableaux Montluel[2], et à la maison de Jouy[3], et à

land, conserve dans son château de Rosières, près Bourgoin, deux dessins à la silhouette noire, faits par Lavater, et représentant Roland, Madame Roland et leur fille. Ce sont ceux qu'avait Bosc en 1820. (Barrière, t. I, p. 275.)

[1] Voir, sur Le Camus, la lettre du 11 août 1786. — Il habitait la «Maison de l'hôpital», à l'angle de la rue du Puits-du-Sel (devenue aujourd'hui le quai de Pierre-Scize) et de la rue Saint-Paul. Cette maison, qui existait encore il y a une vingtaine d'années, a été remplacée par une construction neuve (n°s 90 du quai de Pierre-Scize et 91 de la rue Saint-Paul). Les *Almanachs de Lyon* se bornent à signaler «le cabinet de M. Le Camus» (p. 225 de l'*Almanach* de 1784), sans dire où il se trouvait. Roland, dans une longue lettre à Bosc (collection Morrison, inédite), sans date, mais qui paraît être des premiers mois de 1789, en fait une merveilleuse description. Il énumère non pas seulement une bibliothèque de 60,000 volumes (!), «un beau cabinet d'histoire naturelle, quant à la partie minéralogique surtout, un cabinet de physique..., un laboratoire de chimie..., un observatoire, etc...», mais aussi «des jardins délicieux..., serre chaude, temple de Rousseau, pavillon chinois, hermitage..., pièces d'eau en quantité, de toutes les formes, à toutes les hauteurs, cascades jaillissantes, ruisseaux, etc...» Une lettre du savant botaniste lyonnais, M. Antoine Magnin, professeur à l'Université de Besançon, nous apprend que le jardin en étages de Le Camus était aux Fontanières, sur le quai des Étroits.

Nous savons d'autre part (*Alm. de Lyon*, 1790, p. 170), que Le Camus était président de la «Société philosophique des sciences et arts utiles de Lyon», fondée le 17 mars 1785, et que cette Société «avait formé un jardin de botanique et un laboratoire de chimie» où l'on avait fait des expériences et donné des cours publics. Le jardin botanique de cette Société était à la Maison Pilata, au bas de la montée Saint-Barthélemy.

[2] François-Joseph-Mamert de Jussieu de Montluel (1729-1797), ancien conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, parent de l'illustre Antoine-Laurent de Jussieu, demeurant place de Louis-le-Grand (place Bellecour), était le collègue de Roland à l'Académie de Lyon, où ils avaient été chargés ensemble de divers rapports (voir *Dict. des manuf.*, II, 2e partie, p. 125; — Registres de l'Académie de Lyon, 28 juin 1785, 29 janvier 1788). Il paraît avoir été fort lié avec Roland (voir lettre du 19 juin 1785). — Nous ne savons rien sur sa collection de tableaux.

[3] Lire *de Juys*. — M. Delafond de Juys, procureur du Roi honoraire au bureau des finances de Lyon, possédait, rue de l'Arsenal (aujourd'hui rue du Plat, n° 25), un hôtel remarquable qu'il avait fait décorer de statues par Barthélemy Blaise, sculpteur lyonnais alors en renom. L'hôtel existe encore et est occupé par la Faculté catholique des sciences et des lettres. Madame Roland,

ton Académie. Si j'avais été à Villefranche, tu me les aurais envoyés à leur passage, ne fût-ce que pour le plaisir de parler de lui avec eux et de les faire jaser sur leur pays. Je ferai mes dépêches : tu comptes donc trouver à les expédier sûrement par Lyon? Tu n'as pas encore vu Mme Escher, cependant; mais j'attendrai ton avis du séjour ou de ton départ.

Je te dirai que le jeune homme travaille avec ardeur : langues, mathématiques et arts, tout est revenu sur le tapis; il me prie de t'écrire qu'il suit tout avec zèle, avec goût, qu'il espère te contenter, et il désire que ma première lettre à ses parents soit une apologie. Il y a temps pour cela, et nous verrons si ces belles dispositions se soutiendront.

La pauvre voisine[1] a une fièvre putride; elle va bien un jour et mal l'autre; ce doit être encore long et douteux. Quant à mes autres malades, qui t'inquiètent, ils ne me tiennent pas d'aussi près que tu sembles craindre : ce sont les pauvres gens de Boitier[2]; il faut bien qu'ils s'aperçoivent de ma résidence en ce pays, surtout dans cette mauvaise saison, après les fatigues des vendanges. Que de misères!

On s'étonne et s'attendrit quelquefois aux descriptions de la vie dure et sauvage de tant de peuples éloignés, sans réfléchir que nos paysans, pour la plupart, sont misérables cent fois plus que les Caraïbes, les Groënlandais ou les Hottentots. Aussi la mort semble-t-elle un soulagement et à celui qui expire et à ceux qui l'entourent. Je viens de le voir dans une femme de soixante ans, qu'on aurait pu tirer d'affaire si elle eût été prise à temps; mais ces gens-là souffrent des mois entiers sans discontinuer leur travail, ils s'alitent sans rien dire, boivent du vin trempé pour tisane, que la maladie soit putride ou aiguë; ne songent point au médecin ou craignent la dépense de le faire venir,

dans sa lettre à Lanthenas du 3 mai 1790, maltraite fort M. de Juys, devenu alors un adversaire politique.

(Une partie des renseignements contenus dans les trois notes ci-dessus nous ont été obligeamment fournis par M. J. Buche, professeur au lycée de Lyon.)

[1] La Saint-Jean. — Voir lettre 283.

[2] Le Bottier ou le Boitier, hameau à 300 mètres du Clos.

appellent le curé à l'agonie et trépassent en remerciant Dieu de les délivrer. Cependant des témoignages d'intérêt à leur sort les étonnent et les touchent; ils sont prêts à faire tout ce que leur indique une personne qu'ils sentent bien n'avoir d'autre vue que leur propre avantage. C'est une belle école que l'appréciation de toutes les passions sociales et des soucis qu'elles engendrent, que le spectacle de la mort du pauvre. Oui, je sens que je passerais toute ma vie à la campagne, dans le contentement et la paix du cœur, et à cette campagne particulièrement. Il n'y a pas de voisins fastueux qui rappellent les sottises des villes et l'abus du luxe, qui humilient le malheureux et indignent les sages; il n'y a pas non plus ce grand nombre de pauvres sans ressources qui font gémir la médiocrité incapable de les secourir.... On peut faire du bien sans être riche et être humain sans trop de peine.

Notre frère me quitte samedi; je lui ai dit que je comptais lui faire une visite à Noël, mais qu'il était probable que je reviendrais ici et ne me fixerais à la ville qu'au mois de février, après une apparition à Lyon. Je lui ai dit que tu serais bien aise de voir les titres et papiers concernant la campagne, etc., à quoi il m'a répondu qu'il te les donnerait à lire quand tu voudrais, mais que tu ne pourrais t'y reconnaître; que lui-même, avec plus d'usage, y avait grand'peine, etc. Au reste, tu connais sa tournure; il ne faut pas se tourmenter de cela et, quand tu en auras la fantaisie, tu lui en feras une demande pure et simple, amicale, il ne te refusera rien[1].

On est allé à la paille; on arrache le blé noir que des bestiaux voisins avaient dévasté la veille de la récolte; je suis persuadée qu'il sera mieux d'affermer ce pré que de le faire valoir. J'ai appris qu'après la coupe du regain, avant qu'il fût enlevé, des gens de Thézé y avaient conduit leurs bêtes, la nuit, dans le pré, pour qu'elles s'y gorgeassent à loisir. Chaton est revenu, la voûte est finie et fermée, il a fallu faire une porte neuve; mais j'ai pensé qu'on pourrait prendre la mesure d'une vieille pour l'ouverture de la seconde porte, quand on

[1] Voir lettre 283.

sera prêt à la faire. Tu penses bien que la terrasse n'est point achevée; les pionniers sont à *Compchavassou*[1] où il importait qu'ils travaillassent avant le mauvais temps; par cette raison, le pauvre mûrier n'est point transplanté : son tour viendra.

J'ai revu avec soin les articles *règlement, bonneterie, art, blanchissage*, etc... J'en suis contente. Il y a bien des hardiesses sur l'administration municipale de Lyon[2]; elles m'ont un peu inquiétée, sans que j'aie eu le courage d'y rien retrancher, car c'est bien fait, et très bien. Tout le personnel du *Règlement* m'était déjà passé par les mains et celui-là passera de même *con licenza;* mais je suis embarrassée où prendre la fin de l'article *soie*. Et que faire de tous les mémoires et petits renseignements sur le troupeau du Boulonnais? Faut-il employer celui des Delporte[3]? Faut-il extraire? Je n'en sais rien. Autre chose; il n'y a sur le mot *inspecteur* qu'un premier petit brouillon sur lequel je me souviens d'avoir travaillé ce printemps ou l'autre; mais tous les matériaux n'y sont pas; il faut que tu les aies laissés à la ville, et je ne puis aller en avant. Restent donc quelques brimborions que j'aurai promptement expédiés, puis le *mouton Carlier*, le *Mémoire sur le Beaujolais*[4] et le mot de critique sur *la nécessité absolue*, etc... En vérité, cela ne vaut qu'un mot, pas davantage; il ne s'agit que d'un bon moment pour le trouver. J'ai séparé les *minutes* des *mis au net* et placé chacun

(1) Madame Roland estropie le nom de cet endroit. Le cadastre porte «Combe Chavassou».

(2) Voir *Dict. des manuf.*, t. II, 2e partie, notamment p. 35 et suiv.

(3) Voir lettre 22.

(4) On trouve, aux *Papiers Roland*, ms. 6244, fol. 307-310, des fragments de ce mémoire sur le Beaujolais. Ils sont de l'écriture de Madame Roland et ressemblent à une mise au net de notes de Roland. On voit là fort distinctement leur procédé de collaboration : pour les paragraphes qui sont de Roland, elle ne prend pas la peine de les recopier; elle se contente de marquer leur place par les premiers et les derniers mots; ce qu'elle ajoute, ce sont le début, la fin, les liaisons, en un mot le cadre d'idées générales.

Roland a imprimé ce mémoire dans son *Dict. des manuf.*, t. II, 2e partie, p. 53, sous ce titre : «*Essai sur l'état agraire du Beaujolais, celui des parties du Lyonnais qui l'avoisinent, et sur l'industrie de leurs habitants.* Fait en 1786, lu à la Société royale d'agriculture de Lyon le 20 avril 1787, et en séance publique de la même Société le 16 janvier 1788».

dans une chemise particulière; il n'y a pas grand' chose dans tout cela pour l'imprimé à petits caractères de ces grands diables d'in-quarto.

Je suis bien aise que mon *Voyage* te paraisse passable, car j'en ai fait la plus grande partie avec plaisir, et je serais piquée d'en avoir pris à ce qui ne t'en donnerait pas. Que fais-tu du poisson-Landine, du pédant-Frossard, de l'adroit-Le Camus, de l'hypocrite-Villers, de la ganache-Tissier, du cynique-Gilibert, de l'esprit-Laurencin, de l'habile-Rast et de tant d'autres que je vois d'ici se redresser à leur manière et jouer leur partie, chacun dans sa sphère[1] ?

J'ai été enfin, avec le frère, voir nos dames de Cruix; elles m'ont invitée pour la Sainte-Catherine qu'elles célébreront mardi prochain. S'il fait beau, le frère viendra, mais seulement s'il fait beau. Je lui ai rappelé ma requête des tuiles; elles sont payées, mais je n'ai pas bien compris si c'était y compris nos 6^tt^, et je n'ai point jugé à propos de pousser. Il a soldé hier, avec le maréchal d'ici, un compte de 20 écus. Tout ira, mon bon ami : ménage ta santé, prends courage et patience, ne te fâche pas et nous nous tirerons avec le temps et la vigilance.

Tu auras fait visite à Mme Terray ? Et dans ta maison, tu n'as vu personne, je parie. Adieu, mon cher loup-loup; adieu, mon bon ami; j'ai bien aimé tes jolis ~~~, et je t'embrasse en les faisant ~~~.

287

[À ROLAND, À LYON[2].]

Le 27 au soir, novembre 1787, — [du Clos].

Joseph est arrivé ce matin, mon cher bon ami, comme je m'habillais pour me rendre à Cruix. J'ai dévoré ta lettre, ton mot délicieux à

[1] On connaît déjà presque tous les noms de cette énumération malveillante : Delandine, Frossard, Le Camus, de Villers, Teissier, Gilibert et Rast. L'autre est le comte de Laurencin (1733-1812), chevalier de Saint-Louis, des Académies de Rouen et de Lyon, membre honoraire de l'Académie de Villefranche (*Alm. de Lyon*, 1787). — Voir sur lui Quérard, *France littéraire*.

[2] Ms. 6239, fol. 217-218.

Lavater[1] et toutes les excellentes choses de cet homme unique. Dis-lui que, si nous eussions reçu de ses nouvelles avant que j'eusse fait ma lettre, j'aurais osé l'appeler Lavater ou mon ami, tant il me paraît dur et sec d'appeler *Monsieur* un homme de génie qu'on admire et qu'on aime. Dis-lui que j'ai écrit notre *voyage* pour nous, et non pour en faire montre, car il aurait moins bonne idée de moi, et il aurait raison, s'il pensait que je l'eusse fait dans cette intention. Dis-lui.... Mais non; ne lui dis rien que ce qui te sera inspiré par ton cœur et dans le moment; tu ne saurais mieux faire qu'avec ces guides.

Ne te tourmente pas sur ma santé, elle est bonne à tout prendre, et, malgré une longue colique de vents de la nuit du dimanche au lundi, malgré un coup à la tête du samedi, dont je ne me sens plus du tout, les choses sont en tel état qu'un corset, fait à Lyon l'année dernière, m'est trop étroit de trois doigts. Présente-moi un semblable résultat, et je te ferai grâce des détails, je serai tranquille sur le tout. Je suis déjà en peine de te savoir seul et j'ai hâte de te renvoyer ton garde du corps. Il m'a conté ses aventures et demandé s'il pouvait être aussi tranquille sur mes dispositions: je lui ai dit qu'il n'avait qu'à continuer l'exercice de ses devoirs en brave et bon sujet, et que nous serions tous contents. Il m'a présenté une petite requête d'un ton bien humble, en m'observant qu'il marchait beaucoup, qu'il usait bien des souliers, qu'il avait soin des tiens comme il le devait, et que pourtant tu donnais à d'autres tes vieilles chaussures; que le chanoine en faisait autant de son côté, de manière que, depuis qu'il était à la maison, il ne lui était rien revenu de ce genre. J'ai trouvé que son observation ne manquait ni de sens, ni de justice; je lui ai répliqué que tu en usais peu et qu'une circonstance avait déterminé ton petit cadeau à la tante, mais qu'à l'avenir on ne l'oublierait pas. Effectivement, il marche comme un perdu, ce pauvre diable; il faut bien avoir quelque égard.

J'ai reçu du Longponien une expédition que je te fais passer, pour

[1] Cette lettre de Roland à Lavater, du 23 novembre 1787, se trouve aux *Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 171. Elle a été publiée par M. Finsler.

que tu m'en dises ton avis et m'indiques ce que tu juges convenable. S'il n'y avait aucun inconvénient à ce que mon écriture parût, je pourrais me charger des copies; mais c'est à quoi il faut réfléchir. D'ailleurs, faudrait-il retoucher le mémoire ou le laisser tel qu'il est? C'est encore une question. Examine, juge et guide-moi.

Je t'envoie, à cause de l'occasion, la lettre de Lanthenas et celle de La C^té [Delaconté][1]. Ce dernier est une bien singulière tête! Quelle

[1] Nous avons déjà dit (lettres 272 et 275) que les Roland, après le renvoi de Calonne, essayèrent de faire agir, d'abord auprès de M. de Fourqueux, puis auprès de Loménie de Brienne, pour que, dans les remaniements de l'administration du commerce, annoncés de divers côtés, on fît à l'inspecteur de Lyon, à demi disgracié depuis la chute et la mort de Trudaine, une place en rapport avec les services qu'il croyait pouvoir rendre. Lanthenas et Bosc étaient chargés, en raison de leurs relations à Paris, de trouver des aboutissants.

«L'intrigant» auquel on s'adressa d'abord, en avril 1787 (voir lettre 272), nous paraît avoir été ce Delaconté dont il est question ici. Mais l'inconvénient de recourir à lui, c'est qu'il opérait pour son compte. C'était un ancien inspecteur des manufactures de la généralité de Paris, qui, disgracié par les Intendants du commerce de Montaran et Tolozan, demandait à rentrer dans le service et proposait des plans de réforme plus ou moins analogues à ceux que Roland voulait présenter. Il est probablement le même que ce Delaconté qui, en 1792, commissaire civil de la Section des Quatre-Nations (*Alm. nat.* de 1793, p. 550), fut, au dire de M. Wallon (*La Terreur*, t. I, p. 42), un des organisateurs des massacres de septembre, et qui, quelques jours après, proposait au Ministre de la guerre un canon portatif (Tuetey, t. IV, 1741).

Mais les Roland, en novembre 1787, avaient un autre intermédiaire. C'était un baron de Servières, ancien officier, correspondant de plusieurs sociétés savantes, auteur de quelques travaux de physique et d'agriculture (voir son article dans Quérard, *France littéraire*), que Roland avait un peu connu autrefois (voir ms. 6240, fol. 113, une lettre de Roland à sa femme, du 22 novembre 1781) et qui, en 1787, semble avoir eu du crédit auprès du cardinal-archevêque. — Lanthenas et Bosc se trouvaient, nous ne savons comment, en relations avec lui. Lanthenas lui adressa, le 17 décembre 1787, un «Mémoire sur le projet d'une École d'inspecteurs de l'agriculture, des arts utiles et du commerce», en le priant de le communiquer à l'archevêque, mais sans le lui laisser, «puisque tout est perdu dans les bureaux». Il ajoutait : «Vous travaillerez pour une bonne cause en servant celle des arts utiles. Peut-on dire qu'on les protège quand on voit l'homme qui a le plus fait pour nous les faire connaître, oublié dans le fond d'une province et subordonné à des ignorants? Vous comprendrez bien de qui je parle» (ms. 9534, fol. 197-198). Le *Mémoire* que transmettait Lanthenas (*ibid.*, p. 200-203) est trop bien fait pour être de

légèreté, quelle allure avec un premier ministre! On pouvait écrire tout cela, mais la manière et le ton m'en paraissent comiques.

Le chanoine est revenu aujourd'hui pour m'accompagner à Cruix; je ne sais combien il doit me demeurer. Il y avait chez ces dames leur frère de Tavernost, l'aîné, brave et digne homme, qui m'a parlé de toi comme t'ayant vu cité, annoncé çà et là, et en concevant, par cela et par le reste, une opinion qui me l'a fait aimer.

Le voisin de Compchavassou a fait le diable, et avec moi et près des pionniers, à cause de la réparation qu'on fait à la terre; il prétend je ne sais quoi et il ne le sait pas lui-même, mais il jure, tempête, menace, ne parle que de *f*..., de procès, d'huissiers, d'assignations, d'argent, etc. C'est un vieux coquin, d'un tempérament colérique, d'une très mauvaise tête et d'une vilaine âme; incapable de faire ni d'entendre aucun raisonnement qui ait le sens commun, mais qu'au besoin je croirais

lui. Diverses allusions des lettres de 1787 indiquent qu'il devait sortir de la collaboration des Roland. Il ne tend rien moins qu'à remplacer «l'inspection actuelle des manufactures», coûtant annuellement 294,000 livres, par «un autre cadre d'inspection» qui, tout en coûtant 100,000 liv. de moins, porterait sur toutes les branches du travail national et auquel se rattacherait une école «montée à l'instar de celle des Ponts et Chaussées». Ce qui prouve bien que ce mémoire a été rédigé ou inspiré par Roland, c'est qu'on y retrouve tous les éléments du projet de réforme que l'Inspecteur reproduira, l'année suivante, dans son *Dictionnaire des manufactures* (t. II, *Errata* et *Supplément*, p. 143-144 : *Vocabulaire*, p. 131-132).

On verra plus loin (lettre du 2 mars 1788) à quelles mesures se réduisirent les projets de réforme de Brienne.

En somme, les démarches de Roland en 1788 furent vaines, mais il devait retrouver plus tard Servières, qui allait avoir un rôle assez actif dans la Révolution, d'abord en 1791, comme président de la «Société nationale des arts et découvertes», puis en 1792 comme président et ensuite membre du «Bureau de consultation des arts et métiers» (voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée Législative; idem* de la *Convention*, passim).

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier ce rôle, ni d'exposer ces rapports. Disons seulement que, très cordiaux en février 1792 (ms. 9532, fol. 184-187), ils devinrent fort tendus lorsque Roland fut ministre (J. Guillaume, *passim ;* cf. ms. 9532, fol. 192). Ajoutons que le baron de Servières prit, à partir de 1794, son nom patronymique, Reth, et qu'en octobre 1796 il était «Directeur des artistes de la fabrication du papier-monnaie» (n° 224 du catalogue de la collection Étienne Charavay).

fort capable d'un mauvais coup. J'ai persisté à faire travailler les ouvriers (car tout ce tapage s'est fait le samedi et hier, durant l'absence du chanoine); on n'entreprend rien qui ne soit très juste et très permis, puisqu'on ne passe pas les bornes et qu'on n'a fait que défricher et réparer la partie que les eaux avait dégradée; mais, afin d'avoir où mettre les pierres qui couvraient cette partie, on a creusé un fossé dont on tire la bonne terre qu'on rejette sur le champ qui sera planté, et ce fossé sera recomblé de ces pierres, qu'autrement il aurait fallu emporter je ne sais où; ce sera le lieu où passeront les eaux, et la haie sera en deçà sur notre fonds. Cet original veut qu'on ne puisse pas, quoique ce soit chez nous, ôter la terre de son voisinage pour y substituer des pierres; il crie comme un sorcier, dit pis que pendre des gens d'église et voudrait faire un procès au chanoine. Quand j'ai vu qu'il ne pouvait entendre à rien, je lui ai dit qu'il se pourvoirait et entreprendrait en justice tout ce que bon lui semblerait, mais que je ferais suivre les intentions de mon beau-frère et que les ouvriers ne quitteraient pas qu'ils n'eussent fini. Effectivement, ils vont leur train et cela s'avance.

Eudora s'est enrhumée à force de crier hier en plein air, pour un caprice; elle a une âcreté de sang prodigieuse que le froid fait ressortir au long de ses cuisses et autour de ses petites affaires; elle est, pour toute boisson, à l'eau de réglisse et au régime de bouillon de raves et de végétaux pour aliments. Je crois, en vérité, que l'hygiène doit faire une grande partie de son éducation. Elle a des jours où il me semble que je la donnerais pour rien; elle a des moments qui me rendent toutes mes espérances.

288

[À ROLAND, À LYON[1].]

Samedi soir, 1er décembre 1787, — [du Clos].

J'attendais notre commissionnaire comme le Messie; j'ai bien savouré ton in-folio, et c'est ton observation seule qui m'a fait regarder le format, car j'aurais juré qu'il était plus petit. Quel plaisir de se rencontrer dans ses idées comme dans ses sentiments et de n'avoir jamais de projet que l'autre n'ait déjà médité de son côté! J'en étais, avec la petite depuis vingt-quatre heures, à l'expédient que tu m'indiques; j'avais relu le plan de *Julie* et je trouvais que nous nous en étions trop écartés. Entraînés par les circonstances, dominés par le besoin, nous nous occupons trop ou pas assez de notre enfant. Extrêmement occupés, et dans un genre qui veut de la tranquillité, nous exigeons de lui du travail et des leçons sans nous donner le temps de lui en faire prendre le goût ou de choisir les moments où il est le mieux disposé; puis, s'il arrive quelque crise, nous voulons le silence et nous employons tout pour l'obtenir, parce que sans lui nous ne pouvons suivre nos travaux. « Ce qui nourrit les criailleries des enfants, dit Julie, c'est l'attention qu'on y fait soit pour leur céder, soit pour les contrarier. Il ne leur faut quelquefois, pour pleurer tout un jour, que s'apercevoir qu'on ne veut pas qu'ils pleurent. Qu'on les flatte ou qu'on les menace, les moyens qu'on prend pour les faire taire sont tous pernicieux et presque toujours sans effet. Tant qu'on s'occupe de leurs pleurs, c'est une raison pour eux de les continuer; mais ils s'en corrigent bientôt quand ils voient qu'on n'y prend pas garde; car, grands et petits, nul n'aime à prendre une peine inutile. »

Voilà, mon bon ami, sur quoi nous n'avons pas la conscience bien

[1] Ms. 6239, fol. 219-220. — Le ms. porte « 1er ou 2 décembre ». C'est le 1er, qui était un samedi. — Madame Roland devait encore rester au Clos quatre semaines.

nette. Les enfants de Julie étaient heureux et paisibles sous ses yeux, mais ils n'étaient assujettis à rien, et tenus à cela seul de laisser aux autres la liberté dont on les faisait jouir. Nous voulons aussi qu'on nous laisse en paix, cela est juste; mais, comme nous donnons par moments de la contrainte, l'enfant s'en dédommage comme il peut. D'ailleurs, il ne faut pas nous le dissimuler, notre petite est forte et d'une volonté décidée; mais elle n'a point de sensibilité, et aucun goût heureux ne s'est encore développé chez elle; il faut bien que ce soit en partie notre faute, et que nous n'ayons pas su lui en inspirer. Il y a plus, c'est que nous risquons toujours de nous égarer davantage en voulant dompter par la force ou la crainte ce que nous avons cru ne pouvoir gagner autrement; car, en nous aigrissant réciproquement, nous serons malheureux et notre enfant contractera une dureté, une contrariété insupportables.

J'ai donc résolu :

1° De ne jamais me fâcher, et d'être toujours égale et froide comme l'équité, dès qu'il s'agira d'une correction quelconque;

2° De ne jamais employer ni fouet, ni tapes, ni mouvement, ni ton qui décèle l'impatience. Les coups, quels qu'ils soient, me semblent odieux, faits pour endurcir, avilir et fermer pour jamais toute issue au sentiment. C'est encore sur quoi nous avons quelques *mea culpa* à nous donner; dans le premier âge, lorsque l'enfant portait la main sur quelque chose qu'il ne devait pas toucher et qu'il ne la retirait pas au premier mot, il nous semblait qu'un petit coup sur cette main rebelle était du meilleur effet. Mais ce petit coup a amené le fouet, l'enfant est devenu taquin, et nous nous sommes désolés; ce petit coup fut une grande erreur; il est temps d'en revenir, et nous n'avons plus un moment à perdre pour cela;

3° Il faut faire en sorte que l'enfant se plaise avec nous plus qu'avec qui que ce soit; il s'agit donc de rendre son sort plus doux en notre présence qu'il ne saurait être autrement. Ceci ne serait peut-être pas fort difficile dans un gynécée où la mère, travaillant à des ouvrages de main, veillerait doucement sur l'enfant charmé d'être sous ses yeux,

de causer quelquefois avec elle et de l'imiter dans ses petits ouvrages. Mais dans un cabinet, entre deux bureaux, où règnent l'application sévère, le silence absolu, il est tout simple que l'enfant s'ennuie; surtout si, lui défendant jusqu'au chant ou à un petit babillage, par lequel il cherche à se dédommager de ne pouvoir adresser la parole à personne, on le contraint encore à faire telle ou telle chose qui demande quelque attention.

Voilà ce qui s'appelle les contrariétés d'état; tous ceux qui ont fait des traités d'éducation n'ont jamais considéré l'homme de cabinet ou de telle autre profession, mais le *père* ou la *mère* sous les seuls rapports de ce titre et uniquement occupés à en suivre les devoirs ou, du moins, en leur soumettant tout le reste. Mais il faut particulariser les cas : tu as des travaux à suivre, et je suis trop heureuse de pouvoir t'aider en cela, car je suis épouse autant que mère et avant de l'être devenue. Cherchons donc, en demeurant à nos bureaux, à faire que l'enfant nous y voie sans peine et se trouve bien d'être auprès de nous. Pour cela, imposons des contraintes qu'il ressente avec d'autres, et laissons-le libre avec nous; à titre de représailles, bien entendu. Si la nature ne l'a pas fait naître pour les belles connaissances, ne pressons pas l'instruction, formons le caractère de préférence à tout, et que le reste vienne par inspiration, non par contrainte. Caresses et privations, tenons-nous-en à ces moyens, et que, dans l'exercice de ces choses, l'enfant sente la justice ou la nécessité autant que l'effet de notre tendresse.

Voilà le troisième jour que je n'exige rien; elle lit cinq ou six fois dans la journée, par ennui, et s'en prévaut comme d'une bonne action; sans donner tout à fait dans la petite hypocrisie, je veux bien en être un peu la dupe; on me presse toujours le soir pour la musique, et j'ai toujours aussi mille raisons pour rendre la leçon tardive, souvent courte, gaie et facile.

Notre grande affaire, c'est l'obéissance; il y a eu des crises; j'ai prononcé une privation, on a crié à tue-tête, je n'ai pas eu l'air de m'en embarrasser et j'ai continué ou fait semblant de continuer mon travail

comme dans le plus parfait recueillement; il a bien fallu finir, et cela n'a pas été très long.

J'avais aussi commencé la copie du *Voyage* quand j'ai reçu ta lettre, parce que j'avais réfléchi que, n'y ayant rien que je n'adoptasse, excepté quelques petites choses de la première page, nous serions toujours à temps d'y revenir et qu'il était mieux de réserver pour ta présence les articles du supplément sur lesquels il me fallait te consulter.

289

[À BOSC, À PARIS[1].]

28 décembre 1787, — de Villefranche.

Me voici en ville, et venue de ce matin. Mardi, je joins mon seigneur et maître à Lyon, où vous nous adresserez vos lettres jusqu'à nouvel avis, si cela vous arrange.

Je n'entends rien dire de ce pauvre Lanthenas, qui sans doute est dans les affaires jusqu'au cou; je lui écrirai lundi.

Je joins ici une lettre que vous voudrez bien envoyer, à moins qu'il ne vous déplaise pas de la remettre à mon bon oncle, en vous promenant et allant lui demander sa soupe. Vous lui feriez vivement plaisir, et vous choisirez ce qui vous en donnera.

L'année finit; c'est encore une d'écoulée en bonne amitié et franchise, à quelques gronderies près; puissions-nous en compter ainsi cinquante et plus; adieu. Je viens de voir que l'adresse de M. Besnard est aux Carrières-Charenton, chez M. *Cottin*, et non M. *Cousin*, comme je l'avais marqué, marchand de vins en gros. Pourvu que cela soit parvenu !

Si vous voulez que je vous parle franchement, j'aurais mieux aimé que vous eussiez ma grande silhouette qui est fort bien et que vous auriez lavatérisée avec intérêt, que de la voir à une personne qui n'en

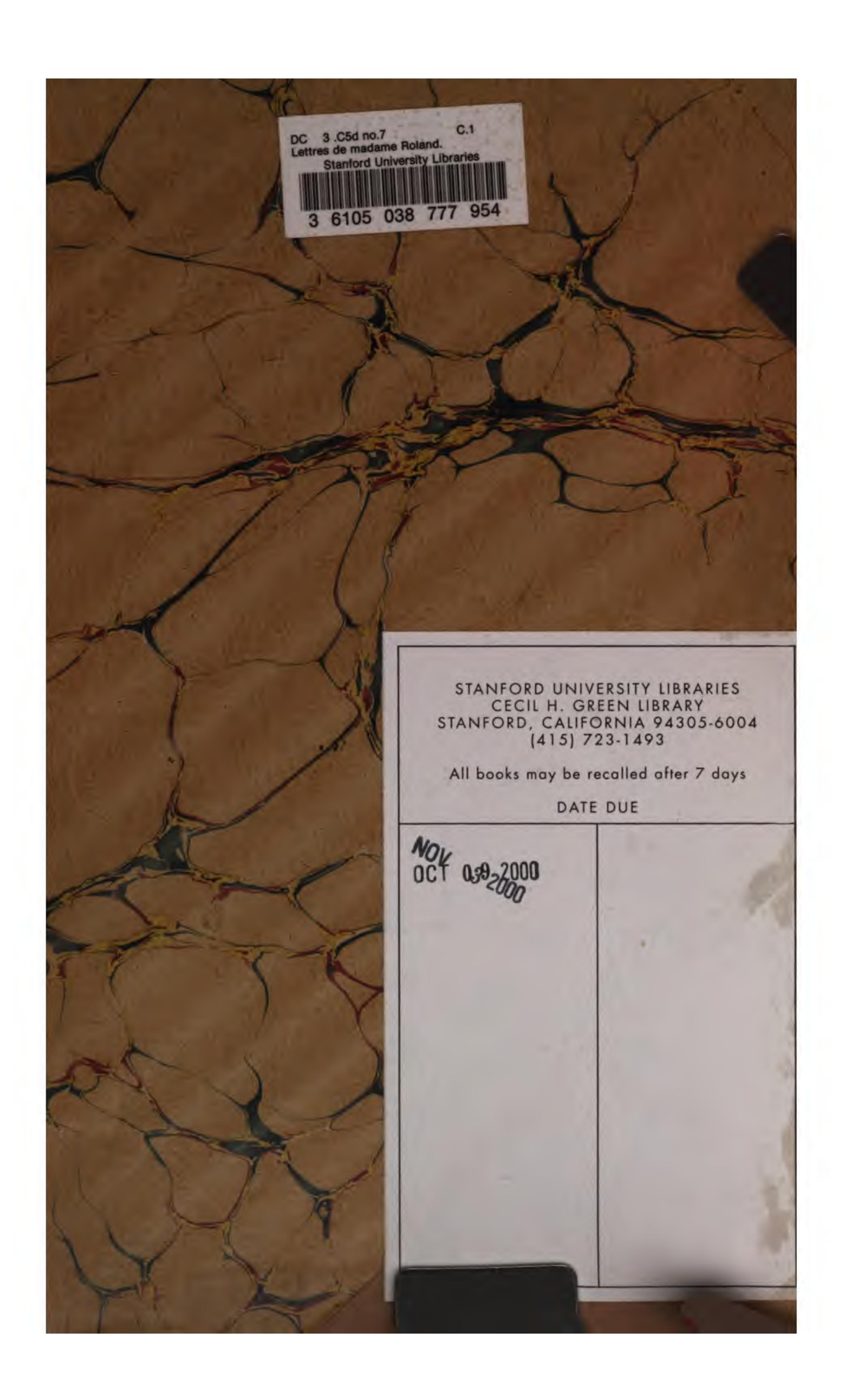
[1] Collection Alfred Morrison.

veut pas couper la ridicule coiffure, parce qu'elle trouve que cela l distingue et fait reconnaître pour silhouette de femme; mais je n'ai p faire autrement, et je m'en venge en plaisantant celle qui ne cherch pas la ressemblance de son ami, mais l'air d'un galant portrait.

Quoi qu'il en soit, faites-moi participante de vos découvertes, he reuses ou autres, conjecturales ou motivées.

Adieu, salut et bonne amitié de tout mon cœur.




DC 3 .C5d no.7 C.1
Lettres de madame Roland.
Stanford University Libraries
3 6105 038 777 954
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE